LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

DEUXIÈME ANNÉE

1859

LAUSANNE

BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

chez Georges Bridel éditeur, 20, Escalier-du-Marché.

1859

Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

—

Chrysostôme.

I

Jean, à qui son éloquence a fait donner le nom de Chrysostôme, ou Bouche d'or, naquit à Antioche, vers l'an 347. Son père commandait en Syrie les troupes de l'empire. Comme il le perdit étant à peine hors du berceau, il fut élevé par Anthuse, sa mère, qui, veuve à vingt ans, ne voulut point se remarier, afin de se conserver tout entière au souvenir de son époux et à l'éducation de ses deux enfants, une fille et un fils. Mère chrétienne, elle n'abandonna à personne le soin de les élever à la religion. Quelles leçons pourraient suppléer les exemples et les enseignements journaliers de l'affection maternelle? Quelle influence eût mieux garanti l'enfant, orphelin de père, des dangers d'une ville, la Rome de l'Asie, et dont le concours des peuples, le luxe oriental de la nature ainsi que celui des mœurs, avaient fait un foyer de corruption non moins que de culture?

Le jour vint cependant, quelque retardé qu'il fût, de confier le jeune homme aux écoles publiques, et nous apprenons qu'il fit sa rhétorique sous Libanius, sa philosophie sous Andragate. Le temps n'était plus où, comme le dit Fénelon, chez les Grecs, tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole; mais l'éloquence frayait encore la voie aux premières dignités, et Libanius passait alors pour en être le plus parfait modèle. Il ne tarda pas à se prendre d'une vive admiration pour son élève. Païen, peut-être espéra-t-il le gagner au culte des dieux d'Homère; mais les leçons maternelles et la lecture de la Bible, sa nourriture de tous les jours, avaient fait une impression trop profonde sur le cœur du jeune homme pour qu'il pût être séduit par des fables artistement interprétées. Le mérite de Libanius est d'avoir su rendre hommage à ceux dont il combattait la croyance avec acharnement : « Quelles femmes se trouvent parmi les chrétiens! » disait-il en pensant à la mère de Chrysostôme; et parlant, à son lit de mort, de celui qu'il eût voulu retenir dans les liens de l'éloquence civile : « Hélas! laissa-t-il échapper avec tristesse, c'est à Chrysostôme que j'eusse laissé la succession de mon école, si les chrétiens ne nous l'eussent enlevé [1]. »

Cependant les précautions maternelles n'empêchèrent point, Chrysostôme lui-même nous l'apprend [2], que le goût des spectacles, de la parure, et de tout ce qu'il nommait plus tard « la bassesse du siècle, » ne s'insinuât insensiblement dans son âme tendre et impressionnable. A ces entraînements divers se joignait celui des exercices bruyants du barreau, auxquels il se livrait avec un brillant succès, quoiqu'il y ait lieu de penser qu'il s'en fit plutôt un divertissement qu'une profession. Mais sa candeur et sa foi l'emportèrent bientôt sur ces distractions du jeune âge, qu'il abandonna pour se mettre sous la direction de Mélèce, le pieux évêque d'Antioche. Mélèce lui conféra le baptême et le fit lecteur dans son église. Chrysostôme pouvait avoir alors

[1] Sozomène et tous les écrivains contemporains.

[2] Dans le *Traité du sacerdoce*, Livre Ier, chapitre Ier.

vingt-quatre ans. Dès ce moment il laissa tout pour s'appliquer uniquement « à la céleste philosophie de l'Evangile, » à la prière et à la vie ascétique.

II

Aux temps dont nous parlons la multitude était entrée à grands flots dans l'Eglise chrétienne, et depuis qu'elle y avait pénétré on avait vu deux courants contraires se manifester et se combattre. D'un côté se répandait la foule, avec son amour de la jouissance, sa passion pour le cirque, les théâtres, et ses ardeurs effrénées; de l'autre, des âmes sérieuses, fuyant une société dans laquelle le monde et l'église s'étaient confondus, se retiraient en nombre toujours plus grand sur les monts ou dans le désert; elles y vivaient ou seules, ou réunies en congrégations, sous une règle qui leur prescrivait le recueillement, le travail et la prière. Comme beaucoup de jeunes hommes de son siècle, Chrysostôme, au sortir du monde, se sentit fortement attiré vers la vie monastique. Un ami chrétien, qui portait ce même nom de Basile qu'un autre a rendu célèbre dans l'Eglise, le pressait de renoncer aux liens de la société, de la famille, et de se retirer en une solitude, où ils consacreraient leurs jours à la pénitence et à la mortification.

Ce fut la mère de Chrysostôme qui l'empêcha de céder à cet entraînement. « Elle me prit par la main, nous dit-il lui-même, et m'ayant fait asseoir auprès du lit où elle m'avait donné naissance, elle se mit à pleurer et me dit ensuite des choses plus tristes que ses larmes. Sa consolation avait été de me voir sans cesse et de contempler dans mes traits l'image fidèle de son mari qui n'était plus. Elle ne me demandait qu'une grâce, celle de ne pas la rendre veuve une seconde fois; d'attendre au moins le jour où je lui aurais fermé les yeux : peut-être ce jour était-il prochain. Quand j'aurais réuni ses cendres à celles de mon père, je serais libre de prendre telle direction qui me plairait; mais pendant qu'elle respirait encore, elle me priait de supporter sa présence, et de n'attirer pas sur moi l'indignation de Dieu en accablant de si grands maux une mère de laquelle je n'avais jamais eu à me plaindre. »

Chrysostôme ne résista point à ce langage. Il demeura dans Antioche, mais ce fut pour avoir bientôt à repousser des instances d'une tout autre nature que celles de Basile : les évêques de Syrie, assemblés dans la capitale de cette province, avaient jeté les yeux sur les deux amis pour les élever l'un et l'autre à l'épiscopat, quoiqu'ils n'eussent encore ni l'un ni l'autre l'âge requis par les lois de l'Eglise pour pouvoir exercer cette charge. L'effroi les saisit tous les deux. Chrysostôme n'estimait pas, à l'âge de vingt-cinq ans à peine, avoir l'expérience, ni les qualités nécessaires pour un ministère dont il se faisait les idées les plus hautes. Il ne les trouvait pas en lui, mais il les voyait chez son ami. Il crut donc pouvoir user d'artifice envers lui, et, quoique d'ordinaire ils n'eussent rien de caché l'un pour l'autre, il jugea, dans ces circonstances, devoir travailler à faire entrer dans l'épiscopat celui qui naguère s'efforçait de l'amener dans la retraite. Caché lui-même, lorsque fut venu le jour de l'ordination, il laissa Basile prendre sans défiance le chemin de l'assemblée qui l'attendait pour le faire plier sous le joug.

Cet événement a été l'occasion d'un des premiers et des plus remarquables écrits de Chrysostôme, son *Traité du sacerdoce*[1]. Après l'élection, Basile était venu trouver son ami, la tristesse sur le visage. Les voilà qui sont assis l'un auprès de l'autre, mais l'affliction de Basile et ses larmes l'empêchent de proférer une parole. Ce fut Chrysostôme, qui

[1] Ce traité, auquel est emprunté le récit qui suit, suppose, est-il besoin de le dire? le sacerdoce, non tel qu'il ressort de la simplicité des Evangiles, mais tel que le comprenaient Chrysostôme et ses contemporains.

connaissait bien la cause de ces pleurs, qui rompit le silence. Dans la joie qu'il éprouvait du succès de son artifice, il laissa échapper un éclat de rire, puis, prenant la main de Basile, il la porta à ses lèvres, remerciant Dieu de ce qui s'était passé, tandis que celui qui reconnut à cet air d'allégresse avoir été trompé, sentit redoubler son mécontentement et son chagrin.

« S'il est des artifices innocents, lui dit enfin Chrysostôme; si les médecins sont parfois obligés d'user de stratagème pour sauver par ce moyen ceux sur qui tous les autres remèdes eussent échoué; si l'apôtre en usa de même à l'égard des Juifs pour en attirer un grand nombre à la foi chrétienne, reconnaissez que tromper de la sorte est parfois si nécessaire que l'on ne pourrait agir autrement sans compromettre les intérêts de celui qu'on ne tromperait pas[1]. — Mais quel est, lui repartit Basile, le fruit que j'ai retiré de votre manière d'agir à mon égard? — Celui de vous voir appelé à des fonctions qui vous permettront de faire connaître l'amour que vous portez à notre Seigneur Jésus-Christ, lui répondit Chrysostôme. Si vous m'aimez, a dit le Sauveur, paissez mes brebis.

» Telle est l'importance des fonctions du gouvernement ecclésiastique que bien peu d'hommes en sont dignes. Il n'est permis d'y appeler que ceux qui surpassent autant tous les autres en vertu que Saül surpassait tous les Hébreux par la richesse de sa taille; encore n'est-ce là qu'une ombre de la différence qui doit exister entre le pasteur et les brebis. Un berger qui perd une brebis, soit qu'elle ait été emportée par les loups ou par la contagion, trouvera grâce auprès de son maître, et si l'on veut le traiter avec rigueur, il en sera quitte pour payer le dommage; mais si celui auquel a été confié le troupeau de Jésus-Christ en laisse perdre quelqu'une, ce ne sera pas son bien, mais son âme qui en répondra.

» Et comptez les combats dans lesquels il faut s'engager pour le défendre. Ecoutez l'apôtre : Nous avons à combattre, non contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, contre les esprits de malice répandus dans l'air. (Eph. VI, 22.) Nous avons à combattre des maladies dont les symptômes échappent souvent à celui même qui les éprouve. Quand ces symptômes éclatent, c'est alors que se montre la difficulté de la guérison. Il faudrait enchaîner la volonté du malade, le soumettre au régime, plonger dans la plaie le fer ou le feu : y consentira-t-il? Le malade est libre d'accepter ou de refuser le remède; le médecin ne peut que l'y inviter. St. Paul le savait bien, et c'est pour cela qu'il écrivait aux Corinthiens : Nous ne prétendons pas dominer sur votre foi; nous ne faisons que coopérer à votre joie. (2 Cor. I, 23.) La chose la moins permise au chrétien est de corriger par la violence les vices du pécheur. Dans la jurisprudence, qu'un malfaiteur tombe sous la main de la justice, le magistrat déploie le pouvoir absolu dont il est investi; mais nous, nous n'avons, pour rendre les hommes meilleurs, d'autres ressources que la persuasion, jamais la contrainte. Notre législation ne nous donne pas d'autorité coactive contre les transgresseurs; et quand on nous l'accorderait, nous serions sans moyens pour la faire valoir, parce que le Seigneur n'a de récompense que pour ceux qui s'abstiennent du vice par une volonté libre, et non malgré eux. Il faut donc, dans le maniement des âmes, la plus grande habileté pour obtenir, par la seule persuasion, que les malades consentent à prendre volontiers les remèdes

[1] On reconnaît le Grec à ce langage. Les Grecs, et surtout les Grecs orientaux, étaient accoutumés à traiter légèrement la vérité.

que leur présente notre ministère, et qu'ils nous en sachent gré. Le malade que vous garrottez se débat dans ses liens; maître de les rompre, il ne leur échappe qu'en aggravant son mal. Le mépris qu'il fait de vos instructions, de ce glaive de la divine Parole qui tranche dans le vif, envenime la plaie; il l'étend, il la rend incurable; et ce qui devait le sauver, achève de le perdre, parce qu'il n'y a personne au monde qui puisse guérir celui qui ne veut pas accepter la guérison.

» Quelle prudence n'exige donc pas le ministère sacerdotal! Quelle perspicacité pour pénétrer les plis et les replis de tant d'âmes différentes! S'il en est qui, ne pouvant supporter l'amertume des remèdes, se découragent et renoncent à l'espérance du salut, il en est aussi qui, faute de proportionner la pénitence au péché, se laissent aller à un relâchement qui les perd et les enfonce davantage dans le mal en provoquant de nouvelles occasions de pécher. Il faut donc s'assurer de ces différentes dispositions dans le plus grand détail, afin d'appliquer le remède convenable à chaque maladie, si l'on ne veut pas perdre le fruit de ses peines.... Aussi n'est-ce pas sans raison que Jésus-Christ regardait le soin que le pasteur prend de son troupeau comme la marque de l'amour qu'on lui porte à lui-même.

— » Vous n'aimez donc pas Jésus-Christ? s'écria Basile, interrompant son ami.

— » Oui, je l'aime, répondit Chrysostôme; je ne cesserai jamais de l'aimer; et si j'avais les qualités que Jésus-Christ demande pour bien gouverner son troupeau, vous auriez de justes raisons d'accuser mon langage. Mais tandis que j'avais lieu d'appréhender d'attirer sur moi la colère de Dieu, en me chargeant d'un troupeau sain et vigoureux que mon inexpérience aurait fait dégénérer sous ma main, je savais parfaitement qui vous êtes, et, mieux instruit que personne de ce que vous valez, je serais resté sans excuse de vous avoir fermé la porte de l'épiscopat. Qu'après cela vous entrepreniez de me démentir, je ne me tiendrai point pour battu, et je me fais fort de prouver que votre modestie seule vous rendrait incrédule.

» Pour moi, si c'étaient l'orgueil ou la vaine gloire qui eussent déterminé mon refus, comme on m'en accuse, je mériterais les plus sérieux reproches, pour m'être rendu coupable d'un délit aussi grave que celui de méconnaître le suffrage de juges des plus respectables, et de contrarier leurs bienveillantes intentions. Si nous sommes punissables de nous venger de qui nous a fait du mal, à plus forte raison le sommes-nous de rendre le mal pour le bien : et quelle reconnaissance ne dois-je pas à des hommes qui se sont portés de leur propre mouvement à m'obliger, moi qui ne fus jamais assez heureux pour leur rendre le moindre service! Si donc je suis à couvert du reproche d'une pareille ingratitude, si je me suis refusé pour de sérieux motifs à la pesante charge qu'ils voulaient m'imposer, pourquoi m'accusent-ils d'avoir préféré le salut de mon âme à l'honneur qu'ils me faisaient? Tant s'en faut que j'aie eu l'intention de leur faire injure, qu'au contraire je prétends leur avoir donné la plus grande marque de déférence en n'acceptant pas. Il était impossible que le défaut d'expérience, dans un âge si peu avancé, ne me fît commettre un grand nombre de fautes. La responsabilité eût pesé sur ceux qui m'auraient nommé; aujourd'hui ils n'ont plus à la craindre. Ils ne s'entendent point dire qu'ils avaient eu l'indiscrétion de confier à de jeunes mains d'aussi augustes, d'aussi redoutables fonctions que celles du saint ministère; que c'en était fait du troupeau; que les élections ecclésiastiques n'étaient plus qu'un jeu et un sujet de division; désormais « l'iniquité, quelle

qu'elle soit, aura la bouche fermée. » (Ps. CVI, 42.)

» Quant à vous, personne ne pourrait se hasarder à porter sur vous un semblable jugement; vous l'auriez bientôt confondu par vos œuvres. On saura, en vous voyant, que l'on ne doit pas juger de la prudence d'un homme par le nombre des années, ni mesurer la vieillesse par les cheveux blancs; que ce n'est pas aux jeunes gens, mais aux seuls néophytes, qu'il faut interdire l'entrée du sanctuaire, et qu'il y a entre l'un et l'autre une grande différence.

III

Chrysostôme continue : « Qui aima Jésus-Christ plus que l'apôtre St. Paul? Personne ne témoigna jamais pour lui un zèle plus ardent et n'en reçut plus de grâce; et néanmoins, avec tous ces avantages, vous le voyez qui s'épouvante et tremble à la vue des fonctions dont il est chargé et des périls qu'ont à courir ceux auxquels il est envoyé. « Je crains, dit-il, que comme Eve fut séduite par les artifices du serpent, vous ne vous laissiez corrompre et ne dégénériez de la simplicité chrétienne.» (2 Cor. XI, 3.) Ailleurs il écrivait : « J'ai été parmi vous dans la crainte et dans l'angoisse. » (1 Cor. II, 3.) Ainsi parle un homme que Dieu lui-même daigna initier dans la connaissance de ses secrets, un apôtre qui a souffert autant de morts qu'il a passé de jours sur la terre, depuis celui où il commença à s'engager à Jésus-Christ; qui s'abstenait d'user de tout le pouvoir que son divin Maître lui avait donné, de peur de scandaliser le moindre de ses frères. Que si cet homme, si zélé qu'il croyait toujours rester en deçà des commandements du Seigneur, uniquement occupé des intérêts des autres et jamais des siens, se sent pénétré d'une frayeur continuelle, que lui cause la pensée du ministère dont il est chargé, à quoi serons-nous réduits, nous, accoutumés à rapporter tout à nous seuls, nous qui, bien loin de la rigoureuse fidélité que mettait l'apôtre à remplir les ordonnances de la loi divine, ne savons la plupart du temps que les transgresser? « Qui est, demande-t-il, dans la souffrance, sans que je sois malade avec lui? Qui est scandalisé, sans que je brûle?» (2 Cor. XI, 29.)

» Voilà quel doit être le modèle d'un prêtre, et encore n'est-ce là que la moitié et la moindre partie de nos devoirs; car écoutez ce qu'il dit encore : « Je souhaiterais d'être anathème pour mes frères, pour mes proches selon la chair. » Quiconque tiendra un pareil langage, et manifestera d'aussi héroïques sentiments, s'il refusait l'épiscopat, mériterait qu'on l'en blâmât; mais si l'on est aussi loin que moi d'avoir les vertus d'un Saint Paul, on se rend plus blâmable par l'acceptation que par le refus.

» Si l'on me donnait la conduite d'un navire chargé de marchandises précieuses et d'un nombreux équipage, pour traverser la mer Egée ou celle de Toscane, nul doute que, étrangement effrayé d'une pareille proposition, je ne refusasse; et si l'on me demandait pourquoi : C'est, répondrais-je, que j'ai peur de faire naufrage. Quoi donc! dans une pareille circonstance où il ne s'agit que de richesses périssables, que d'une vie qui doit bientôt finir, personne ne se plaindrait que l'on montrât trop de prudence et de défiance de soi-même; et dans l'appréhension d'un naufrage qui intéresse l'âme comme le corps, et qui menace, non pas des abîmes de la mer, mais d'un gouffre de flammes éternelles, on trouverait à redire que je n'aie pas la témérité d'en courir les risques! Et parce que je n'accepte pas, j'ouvrirais carrière aux préventions, à la haine! Non, à Dieu ne plaise; ne combattez pas ma résolution et ma prière; je connais trop bien et ce qui me manque et ce que veut le ministère. J'en ai calculé toutes les difficultés. L'évêque chargé d'un pareil fardeau se

trouve jeté en pleine mer, où les vents et les tempêtes lui font une guerre de tous les moments, et la plus fâcheuse de toutes; il ne marche qu'au milieu des écueils.

» Le plus dangereux de tous est celui de la vaine gloire, écueil bien plus funeste que celui des Sirènes dont parle la fable. Qu'il y ait eu des voyageurs assez heureux pour échapper à celui-ci, quant à moi, j'avouerai franchement qu'en l'état où je suis, bien que nulle violence ne me pousse dans ce gouffre, je ne répondrais pas toujours de moi. Or, m'imposer le fardeau de l'épiscopat tel que je suis, ce serait me lier les mains derrière le dos, et me livrer sans défense aux irruptions des chiens dévorants qui y font leur résidence habituelle, je veux dire l'emportement de l'esprit, l'envie, la colère, les attaques soit de la médisance, soit de la calomnie;— les fourberies, les fausses vertus et les vices déclarés ; —les aversions sans sujet, les secrètes joies sur les fautes de ceux de nos collègues que nous n'aimons pas, chagrins et jaloux que nous sommes des succès et des talents des autres; — c'est l'amour désordonné des louanges, le désir d'être remarqué, l'une des passions qui agissent le plus fortement sur le cœur de l'homme pour le corrompre : dans la tribune, on cherche à plaire, nullement à instruire ; — ce sont les serviles adulations, les complaisances intéressées : les pauvres, on les méprise, les riches, on rampe à leurs pieds ; — les hommages prodigués à ceux qui les méritent le moins ; les mauvaises distributions des grâces et des récompenses, aussi nuisibles à ceux qui les donnent qu'à ceux qui les reçoivent; les craintes pusillanimes, qui ne conviennent qu'aux plus abjects des esclaves ; — dans les discours, manque de liberté, oubli des droits du saint ministère; au dehors, le manque de modestie, la réalité nulle part ; — sans courage pour reprendre les vices, on est tout de feu vis-à-vis des faibles et des petits, tout de glace en présence des grands.

» Tels sont, et je n'ai pas tout dit, les monstres que le ministère saint rencontre sur cet écueil. Une fois entraîné par le courant, on en devient la proie ; on se laisse garrotter par des liens qu'il devient impossible de rompre, esclavage déplorable qui porte aux plus honteux abaissements. Les femmes s'emparent de la puissance ; pour leur plaire, que ne fait-on pas ? Vainement les oracles de la loi divine leur interdisent les fonctions sacrées réservées au sacerdoce ; il faut qu'elles dominent, que tout leur soit soumis ; et ce qu'elles ne peuvent faire d'elles-mêmes, elles l'obtiennent par leurs agents. On voit jusqu'à des évêques, s'enchaîner à leurs caprices ; ce sont elles qui les nomment ou les déplacent à leur gré. Qu'arrive-t-il de là ? Que tout est parmi nous désordre et confusion. Ceux qui devraient commander ne savent plus qu'obéir. Si du moins on n'avait à gémir que de l'usurpation des hommes ! mais le comble du scandale est que les femmes règnent dans le sanctuaire; elles y règnent, elles à qui l'apôtre ne permet pas même d'y parler ; et l'excès va si loin que l'on en a vu gourmander impérieusement des évêques, et leur parler avec plus de hauteur que des maîtres à leurs esclaves.

L. VULLIEMIN.

(La suite au prochain numéro).

BIOGRAPHIE.

Quelques épisodes de la vie de Vinet.

(D'après sa correspondance avec un de ses amis.)

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Si plus tard Vinet abandonna la littérature proprement dite, s'il sacrifia son goût pour la poésie à d'autres sentiments, ce ne fut pas par le moindre scrupule religieux. Il n'était pas de ces esprits étroits

[1] Voir *Chrét. Evang.* T. I, p. 398.

qui croient avoir donné une haute idée de leur piété, quand ils nous disent avec assurance que depuis leur conversion ils n'ont rien relu de Corneille ni de Racine. Vinet croyait à l'alliance intime et profonde du christianisme avec tout ce qui est humainement beau, grand et noble. Il s'en explique sans détour, dans une lettre du 5 novembre 1823.

J'ai vu de si près les limites d'un autre monde pendant ma longue maladie, que je devrais peu, ce semble, me soucier des beaux arts qui font le charme de celui-ci. Mais je ne pourrai secouer cet amour. *Manet imâ mente repostum.* Et quand ce ne serait pas mon métier que de m'occuper des lettres et des arts, je ne les vois pas en contradiction avec la gravité des pensées qui doivent dominer dans l'esprit du chrétien. Que d'autres, en attendant cette glorieuse cité, cette immortelle patrie, où nous appelle l'amour du Dieu Sauveur, s'occupent des intérêts de la cité passagère et de ce coin de l'exil que l'on appelle la patrie, pourquoi ne cultiverais-je pas ce domaine intellectuel que Dieu a étendu entre le ciel et la terre, pourquoi n'étudierais-je pas le secret de ces belles facultés qui sont aussi faites à son image! Mais il faut chercher dans les lettres le grave, le solide et le pur; il faut peu se soucier du conventionnel, de l'arbitraire, de la surface; les lettres ne me sont respectables que comme instrument de sociabilité, élément de civilisation, enfin comme moyen d'entretenir dans le cœur des sentiments d'humanité et d'amour.

On voit que les grands problèmes littéraires se posèrent de très bonne heure pour lui et qu'il en saisit toute la haute portée. De bonne heure aussi Vinet remarqua les déplorables tendances morales qui ne pouvaient être dissimulées à ses yeux par tout l'éclat d'une forme éblouissante. Dès le début, on entrevoit le penseur chrétien incorruptible, quoique très indulgent, qui pèsera tout à la balance du sanctuaire.

Le 6 janvier 1821, il écrit à M. Monnard:

« A propos de méditations, avez-vous lu celles de M. de Lamartine? elles sont belles; j'en ai lu quelques-unes avec ravissement, mais je trouve qu'on a peu de droit à parler de religion quand on ne cesse de maudire la nature; j'ignore ce que c'est qu'un amour de Dieu qui n'est pas fondé sur la reconnaissance; à force de mettre de l'imagination dans la religion, on en chasse le cœur. Au reste, un ami de M. de Lamartine a soin de nous instruire que ce jeune poëte a choisi la mélancolie comme on choisit une corde pour un violon; cela pourrait bien être une énigme pour Homère. Schiller dit quelque part: Je l'avoue franchement, je crois à la réalité d'un amour désintéressé. Je suis perdu s'il n'existe pas; et je renonce à la Divinité, à l'immortalité, à la vertu. — Et moi, s'il ne m'est plus permis de croire à la bonne foi des muses, s'il m'est prouvé que les poëtes sont des charlatans et nous autres des dupes, je renonce à la lecture des beaux vers, et je jette au rebut tous ces trompeurs qui m'ont séduit dès l'enfance. »

Si Vinet est obligé de critiquer les *Méditations*, il écrit la même année (25 décembre 1821):

Avez-vous lu le *Paria?* je me suis réjoui de ce succès, comme s'il m'appartenait.

Casimir Delavigne semble avoir été à cette époque le poëte favori de Vinet. Il écrit, le 1 mars 1824:

Avez-vous lu les dernières *Messéniennes?* quel poëte, et quelle âme! Voilà le restaurateur de la poésie et du vrai beau. Lamartine est abondamment doué; mais il n'est que l'homme riche, Delavigne est l'homme fort. Et l'*Ecole des vieillards!*

Oh! quand pourrai-je causer avec vous de littérature? Quand pourrai-je profiter de vos entretiens et vous dérober une partie du butin que vous avez rapporté d'Athènes (Paris)?

Ces vives préoccupations littéraires devaient bientôt céder le pas à des objets beaucoup plus importants. Cependant la correspondance tout entière montrerait au besoin qu'elles occupèrent toujours, pendant tout son séjour à Bâle, une grande place dans son cœur. Il se tient au courant de tout ce qui se publie, et fait connaître

ses propres impressions; il demande l'avis de son ami et l'entretient de leurs travaux communs.

20 février 1829.

Je voudrais suivre votre cours; j'ai traité (effleuré) le même sujet l'année dernière; il est bien grave; et ce XVIII[me] siècle, si beau à quelques égards, est à quelques autres si hideux qu'il faut du courage pour s'y vautrer. — Ce qui m'occupe le plus dans ce moment, c'est un cours d'éloquence que je bégaie à l'Université, et un cours de littérature que je donne à des dames; représentez-vous cela, s'il vous plaît, comme je suis fait pour parler à des dames! mais cela me polira.

Vinet porte un intérêt tout particulier aux publications de son ami et à celles des autres écrivains de son canton.

Je me réjouis, écrit-il le 4 janvier 1828, de lire votre notice sur M. de Staël; elle contribuera, j'en suis sûr, à augmenter et à nourrir ces regrets qui sont un des héritages que la vertu laisse à la terre, et la dernière semence qu'elle y jette. Je ne sais si notre canton connaît bien tout ce que valait M. de Staël, et tout ce qu'il nous valait à nous en particulier. On m'a communiqué sur ses derniers moments des détails authentiques qui sont admirablement beaux, et que je vous aurais transmis si je n'avais pensé que vous les avez aussi recueillis.

Bâle, 14 décembre 1830.

Je viens de lire les *Poëmes suisses*, de M. Olivier, avec délices; et je crois que je les relirai plus d'une fois; positivement, c'est un poëte, et un poëte tout à fait selon mon cœur.

Au milieu des inquiétudes qui suivirent la révolution de 1830, il trouva encore du temps pour associer dans une même pensée l'avenir de son pays et des préoccupations littéraires.

14 avril 1831.

Oh! que ce peuple devrait lire l'*Avenir* de Juste Olivier! Voilà de la verve, de la poésie! Voilà une œuvre d'homme! je suis tout charmé de cet ouvrage, et encore plus de sa publication.

28 septembre 1830.

A propos de M. Porchat, que dit-on de la traduction de Tibulle par M. Valamont? Elle m'a paru fort jolie en manuscrit. Mais qui prêtera l'oreille aux soupirs de Tibulle, au milieu des clameurs de l'Europe anéantie?

Si les œuvres nationales occupaient une grande place dans le cœur patriotique de Vinet, elles ne lui faisaient pas négliger des études plus importantes. Il se livrait alors à ces travaux lents, pénibles, mais fructueux, qui en ont fait un des premiers critiques littéraires de l'époque, n'en déplaise aux coteries parisiennes qui ont montré leur infériorité justement en ne sachant pas lui accorder la belle place qui lui revient[1].

11 janvier 1834.

A propos d'études, mon cours sur les moralistes m'a conduit cette année à Voltaire. Voilà quatre semaines que je ne fais que le fouiller, je dis *lui*, sa vie, son caractère. Cela m'intéresse et m'absorbe. J'ai recueilli et rapproché, dans ses correspondances, une foule de détails qui me révèlent l'homme tout entier. Un de ces détails m'a coûté des heures de recherches soit dans Voltaire, soit ailleurs.

Le 4 avril 1835, tout malade, il écrit, transporté d'enthousiasme, à la pensée d'un projet littéraire que son ami est à la veille d'exécuter.

Vous avez formé un beau projet, dit-il, et je vous remercie de m'en avoir fait part. Quel bonheur de s'occuper pendant quelques mois de ce grand Corneille[2]! Que je vous envie ce bonheur! Mais pour s'approprier

[1] A en juger d'après un article de la *Revue des deux Mondes* (1 juillet 1858), les littérateurs français commenceraient enfin à lire Vinet et à compter avec lui. Un des critiques les plus distingués, M. Saint-René Taillandier, rendant compte des œuvres complètes d'Edgar Quinet, rappelle le jugement porté sur cet auteur par notre illustre compatriote. « Il faut lire cette critique, dit-il, même après les excellentes pages de M. Magnin.... Quand on vient de fermer le livre de M. Quinet, encore tout troublé par cette poésie tumultueuse, où l'humanité semble supprimer l'individu, on écoute avec plaisir les éloquentes réclamations de M. Vinet. M. Quinet lui-même, j'ose le dire, ne les a pas lues sans profit.... Les réserves si finement insérées dans l'éloge en font un jugement définitif. »

[2] Ce projet, fondu dans une entreprise plus grande, n'a pas encore reçu son exécution.

ce bonheur, il faudrait préalablement en avoir deux ou trois autres qui m'ont été refusés. Du moins je jouirai de votre travail, je suis persuadé que le sujet est bien choisi, premier acte et premier caractère du talent. Cet homme est bien une époque; ses œuvres, un événement intellectuel, et la seule individualité de Pierre Corneille est pleine d'une délectable poésie.

Le séjour si laborieux que Vinet fit à Bâle, ne fut pas exclusivement consacré à la méditation et aux travaux consciencieux qui devaient le mettre en état de si bien remplir sa glorieuse carrière de critique. Il se livra à quelques modestes publications.

Le jeune professeur avait été obligé d'adopter pour son enseignement un recueil de morceaux français très défectueux publié à Bâle. On sait comment il a su faire oublier l'ouvrage allemand par la publication de sa *Chrestomathie*, qui, après avoir été exclusivement destinée à ses élèves, est devenue un ouvrage précieux pour le public en général.

Voici ce qu'il dit de cet ouvrage, dans une lettre du 2 novembre 1827 :

Je m'occupe d'un travail qui prendra la plupart de mes heures de loisir cet hiver. C'est une *Chrestomathie française*, dans le genre de celle de Noël et Delaplace, mais sur un plan fort différent. Bien moins de morceaux, mais beaucoup plus étendus et tous classiques, avec des notices sur les genres et les auteurs. Je regrette de ne pouvoir aujourd'hui vous communiquer tout le plan; j'espère le faire un peu plus tard; je désirerais fort que cet ouvrage pût trouver de l'écoulement dans notre canton de Vaud et à Genève. Tel que je conçois l'ouvrage, il serait, si l'exécution en était bonne, beaucoup plus utile que la carte d'*échantillons* de M. Noël. Je vous demande la permission de vous en écrire prochainement avec plus de détail.

Nous trouvons ici un nouveau témoignage d'un besoin de justice et de mesure que Vinet mettait en toute chose, excepté dans sa modestie, qui est toujours demeurée excessive. Il a à peine apprécié le travail de Noël et Delaplace qu'il se repent.

Revenant sur le même sujet dans une lettre de 1828, 20 février, il ajoute :

« Vous avez pu trouver que, dans une de mes précédentes lettres, je vous parlais un peu cavalièrement de l'ouvrage de Messieurs Noël et Delaplace; ce n'était pourtant pas mon intention de le déprécier; j'ai seulement voulu dire qu'il ne convenait point à mon but, à cause de la brièveté des morceaux dont il se compose. Je rends justice à ce recueil dans la préface du mien, qui paraîtra, je l'espère, dans le courant de l'automne, en 2 vol. in-8°; je vous en enverrai un exemplaire. Il paraît qu'il sera adopté par nos établissements d'instruction publique de Bâle. Je me livrerais avec plus de plaisir à des travaux d'un genre différent; mais celui-ci est presque un devoir pour moi. »

La lettre dans laquelle il offre, de la façon la plus modeste, à M. Monnard, d'accepter la dédicace de cet ouvrage, nous a été conservée.

Cher ami,

Je suis sur le point de rédiger une préface ou une espèce de petit discours préliminaire pour le 1er volume de ma *Chrestomathie* (ce 1er volume paraît aussi comme un recueil à part, sous le titre de *Littérature de l'enfance*). Une idée m'est venue, qui m'a souri; c'est celle de mettre votre nom à la tête de ce discours, de lui donner la forme, je ne dirai pas d'une dédicace, mais d'une lettre, où j'exposerai quelques vues sur l'enseignement de la langue maternelle, et sur la direction que prend aujourd'hui l'instruction publique et privée. Mais je n'ai pas voulu le faire sans votre permission. Me l'accorderez-vous? Ce n'est pas un régal bien friand que je vous offre; mais c'est un plaisir que je voudrais me donner, et un hommage que je tiens à vous rendre; je voudrais que son occasion le rendît plus considérable; mais je ne suis pas libre de choisir. — Je sais bien aussi qu'après cela vous serez moins libre de recommander mon livre; mais votre nom le recommandera de reste....

26 juin 1834.

C'est peut-être aussi pour obéir à quelque autre devoir que, vers la même époque, Vinet offrit ses services à son ami, qui avait entrepris la modeste tâche de faire passer dans notre langue les *Stunden der Andacht* de Zschocke. Il est instructif de voir ces deux hommes de talent consacrer leurs précieuses heures de loisir à traduire un livre d'édification parfaitement oublié et qui, comme le dira plus tard Vinet, ne paraît pas avoir été digne de l'honneur qu'ils lui ont fait. Il eut cependant les honneurs d'une seconde édition, dans ces jours où la Parole de Dieu était rare en Israël.

Vinet, après avoir fait de M. Monnard le confident de ses projets et de ses pensées les plus intimes, et avoir sollicité ses bons conseils, lui offre sa collaboration, mais avec cette modestie, cette défiance de lui-même qui ne l'ont jamais abandonné et qui, aux yeux de la postérité étonnée, constitueront un des plus beaux rayons de sa gloire.

Il écrit le 5 mai 1820:

Monsieur,

Il y a peu de temps que, lisant ensemble, ma femme et moi, les *Stunden der Andacht*, nous regrettions que cet ouvrage ne trouvât pas un traducteur français; et vous faites cesser ce regret. Après cela, je n'ai pas besoin de vous dire combien je fais de voeux pour cette entreprise à la fois pieuse et patriotique. Serait-ce vous montrer l'intérêt que j'y prends que de vous offrir ma faible coopération? Je sais à présent un peu d'allemand; et celui des *Stunden der Andacht* n'est pas bien difficile; d'ailleurs ma femme m'aiderait. Vous m'indiqueriez les articles que vous voudriez bien confier à ma plume; je vous en enverrais la traduction exacte, qui ne vous laisserait que la peine de corriger, éclaircir, changer; je vous livrerais le bloc informe et vous en tireriez la statue. Je vous fais cette proposition parce que je n'ignore pas combien vous êtes occupé; et je serais avec plaisir votre manoeuvre dans une entreprise aussi utile. — Peut-être je vous fais cette proposition témérairement; peut-être je ne vous conviens nullement; en ce cas, mettez que je n'ai rien dit; je n'ai désiré qu'être utile. — Vous avez parfaitement caractérisé, dans votre prospectus le mérite et l'esprit des *Stunden der Andacht;* vous donnerez envie de connaître cet ouvrage; et dans notre pays où, malgré les apparences, on a tant de haine pour les innovations en tout genre, peut-être parviendrez-vous à faire juger qu'on peut sans impiété associer cet ouvrage à la *Nourriture de l'âme* et autres ouvrages du même genre. Vous savez peut-être qu'un curé allemand vient de prononcer que les *Stunden der Andacht* sont l'ouvrage du Diable; ce qui donne une opinion bien nouvelle du prince des ténèbres. Chez nous on ne dira rien de semblable; mais peut-être on observera que cela vient d'Allemagne, que cela est nouveau, qu'il est inutile de chercher à mieux faire que nos pères; — vous savez si la force d'inertie forme un des caractères de notre esprit; je ne m'en étonne pas; la branche la plus souple comprimée pendant longtemps dans un certain sens, en garde longtemps la courbure; nos Vaudois empêchés de penser et d'agir pendant trois siècles n'en reprennent que peu à peu l'habitude. — Il est utile que quelques hommes, comme vous, Monsieur, impriment de l'activité à l'esprit, osent donner l'exemple de sortir de l'ornière, et répandent dans le public des idées à la fois saines et nouvelles. Pour y réussir, la puissance du talent ne suffit pas, il faut celle du caractère; qui ne sait qu'« une volonté ferme enfante des miracles; » vous avez ces deux puissances entre vos mains; on peut avec confiance vous présager le succès, et vous appliquer par avance cette pensée de Gœthe dans son *Wilhelm Meister:* qu'un homme seul aidé d'une volonté forte peut exercer sur tout un pays l'influence la plus sensible et la plus durable.

Vinet devait s'apercevoir bientôt qu'il n'avait pas innové comme il le pensait en contribuant à faire passer *Zschocke* dans notre langue. — Voici une modeste lettre d'envoi :

25 décembre 1821.

Plusieurs circonstances m'ont retardé dans ce travail, que je vous livre aujourd'hui avec une certaine défiance; il vous

sera aisé de voir que ma traduction est libre, jusqu'à la licence; j'ai retranché deux pages de l'original, sur le mariage entre personnes de communions différentes; j'ai hasardé un morceau de ma façon sur les suites de la mauvaise éducation des filles; je voudrais que vous n'eussiez pas besoin, pour le distinguer dans l'ensemble des discours, des deux croix (††) dont je l'ai marqué. Comme je sens mon tort, renvoyez-moi courageusement à mieux faire, si ce morceau, tel qu'il est, est inadmissible; dans tous les cas, je vous promets bien de suivre de plus près mon texte dans les méditations que j'aurai l'honneur de vous livrer; toutefois je ne promets pas la traduction littérale; et c'est ce qui me fait craindre de ne pouvoir accepter la proposition que vous voulez bien me faire de coopérer à la rédaction prochaine de ce journal; sous le rapport littéraire et religieux, je ne pourrai y consentir que sous réserve d'une certaine liberté, telle que celle dont j'ai usé dans ma traduction précédente.

Il est extrêmement piquant de voir le talent naissant de Vinet aux prises avec les difficultés de sa tâche d'interprète fidèle. Il a beau former les meilleures résolutions du monde, il ne peut s'en tenir au rôle ingrat de traducteur; malgré qu'il en ait, il ajoute du sien, quitte à en faire des excuses à M. Monnard, et à se flageller lui-même le plus franchement du monde. Il écrit le 18 janvier 1822:

Jusqu'à ce jour, Monsieur, je n'avais pas eu l'occasion de comparer votre traduction des *Stunden der Andacht* à l'original: je savais que votre traduction en général était libre, et je me faisais de cette liberté une idée qui m'a induit en tentation, et m'a entraîné dans mille écarts. Aujourd'hui je compare au texte allemand votre Méditation sur le *faux culte*..., et je vois avec surprise et découragement que vous suivez votre auteur avec l'exactitude la plus entière en même temps qu'avec la plus élégante aisance; tandis que vous respectez votre original, vous qui pourriez si bien l'orner et l'enrichir de votre propre fonds, je me permets de l'élaguer, de l'amplifier et d'intercaler au milieu de ses réflexions les réflexions qu'il me suggère! J'en ai senti un mouvement de honte que je ne puis vous dissimuler. Ne prenez pas ceci pour une *feintise;* mais plutôt pardonnez-moi de m'être présomptueusement écarté du plan de votre traduction, et d'avoir dénaturé un texte que vous vouliez transmettre dans son intégrité[1]. Ce tort est particulièrement sensible dans la première méditation que je vous ai envoyée *sur le célibat;* la seconde, sur le même sujet, que je vous expédie aujourd'hui, est traduite avec bien moins de licence, mais n'est pas non plus irréprochable; vous remarquerez un paragraphe marqué de deux croix (††), dont le fond appartient à l'auteur, mais où j'ai ajouté plusieurs choses, et, dans les endroits plus fidèlement rendus, je suis encore bien moins consciencieux que vous. Il y a là-dedans un petit essor de vanité dont je me punirais bien volontiers, si je savais comment. Je tâcherai de l'expier, Monsieur, en vous envoyant aussitôt que je le pourrai, une traduction fidèle et soignée de la méditation suivante.

Malgré ses bonnes résolutions, Vinet céda de nouveau à la tentation. « Dans la méditation que je vous envoie, écrit-il le 13 février de la même année, j'ai désigné par une parenthèse au crayon quelques lignes que j'ai cru devoir ajouter. »

(La suite prochainement.)

VARIÉTÉS.

La veille de Noël dans la prison de Bâle.

C'est une bien triste nécessité que celle d'emprisonner pour un long temps les hommes qui ont commis quelque forfait. Nous goûtons les douceurs de la vie de famille, les jouissances intellectuelles, nous voyageons au loin, nous revoyons d'anciens amis, nous en découvrons de nouveaux, et au retour, si notre première visite est pour la

[1] Dans le choix des *Méditations* publiées à Lausanne, le traducteur a plusieurs fois ajouté à l'original de nouveaux développements. Dans l'édition complète publiée à Paris par MM. Treuttel et Würtz, il a subi la condition de ne pas s'écarter du texte.

prison, nous y retrouvons, dans la même cellule, sous le même vêtement d'ignominie sur lequel sont peints les noirs barreaux du cachot, le triste sourire du pauvre prisonnier. Il nous demande : Avez-vous fait bon voyage? et un secret malaise abrége notre réponse. En effet les heures, les jours, les semaines, les mois ont passé sur lui, uniformes et monotones, à moins que quelque punition qu'il aura encourue, quelque maladie qu'il aura éprouvée ne soit venue opérer une brusque diversion. Il n'y a pour lui point de vacances, point de printemps, point d'arbres, point de musique, point de repas d'amis, point de doux entretiens, point de caresses d'enfants, et même point de solitude pour pleurer toutes ces choses. Les besoins eux-mêmes de la nature sont violentés. Que sera-ce si son cœur, n'étant pas touché par l'Evangile, savoure les âpres réminiscences de la débauche! Que sera-ce s'il rumine le fiel à la pensée du grand nombre d'hommes dont les méfaits sont demeurés inconnus, ou impunissables par les lois humaines!

La nécessité de l'incarcération des criminels est évidente, mais ce qui devrait l'être tout autant, c'est qu'elle impose une grande responsabilité. Elle est un instrument de perdition si elle ne devient un instrument de salut, mais elle peut, elle doit le devenir pour plusieurs là où elle est envisagée comme le font ici des hommes à l'intelligence saine, au cœur droit et généreux. Je voudrais vous retracer en quelques mots, au risque d'être taxé d'indiscrétion, la belle fête à laquelle j'assistais hier. Depuis deux ou trois ans, on célèbre dans la prison la veille de Noël. Dans une grande salle est un arbre tout illuminé; de modestes mais jolis cadeaux, du linge pour l'époque de la sortie sont offerts aux détenus après une exhortation solennelle et amicale du chapelain, et des chants très passablement exécutés.

A l'étage supérieur a lieu ensuite la fête pour les femmes. Elle a un caractère particulièrement intime et touchant; quiconque connaît le chapelain, sait d'avance que ses paroles porteront l'empreinte du tact, de la charité et de l'autorité que leur communique un inépuisable dévouement; cependant sa *courte* allocution a quelque chose de si cordial et pénétrant qu'on se sent gagné par l'émotion. Le chant est supérieur à celui des hommes. Les détenues, après avoir reçu leurs cadeaux, font spontanément le tour de la longue table, et viennent remercier avec effusion les deux membres présents du comité, dont on voit qu'elles sentent la paternelle bienveillance, puis le directeur de la maison, puis leur cher pasteur; elles vont aussi serrer la main aux dames qui leur ont donné des leçons et leur font du bien. Chacun des assistants, sans exception, a reçu son cadeau, et ces cadeaux remarquablement jolis, offerts ainsi aux amis et bienfaiteurs des prisonnières, sont l'ouvrage de leurs mains; on veille seulement à ce qu'ils ne soient pas faits à leurs propres frais. Parmi les personnes présentes, il y en a telle, anciennement détenue, qui a trouvé dans la prison la vie de son âme, et revient sans fausse honte s'associer aux fêtes de celles qui furent ses compagnes de péché et de misère, et dont plusieurs deviendront ses compagnes de bonheur et de fidélité. Les prisonnières ont aussi disposé un charmant cadeau, une chambrette décorée artistement en miniature pour les enfants de l'économe, qui chantent de leurs petites voix argentines un harmonieux cantique avant d'en prendre possession. Puis elles se retirent dans leur quartier, où elles ont préparé une surprise aux quatre diaconesses, et où l'on entend retentir encore des accents joyeux.

Cependant, un petit arbre de deux pieds de haut, portant une douzaine de bougies, est demeuré seul à une extrémité de la table. Tout n'est-il pas terminé? Le cœur de chacun ne déborde-t-il pas des plus salutaires émotions? Non, la plus saisissante reste encore; la fête ne serait pas complète si le mourant dans sa cellule n'en avait sa part. C'est à lui qu'est destiné le petit arbre; c'est pour lui que quelques douceurs sont déposées sur cette assiette, c'est pour lui que sera ce livre de cantiques, ou plutôt pour sa veuve, qui va le conserver bientôt comme un précieux souvenir. J'accompagne dans la cellule le fidèle serviteur de Dieu; huit prisonniers y entrent à notre suite, et chantent, pour le mourant, qui aime la musique, le cantique de Noël, le dernier qu'il entendra sur la terre; une fervente prière à laquelle le malade s'associe d'un long re-

gard expressif, implore la bénédiction sur lui et sur ses compagnons qui lui ont donné un témoignage d'affection. Il se soulève encore pour nous tendre la main.

C'est dans une prison que j'ai pour la première fois prêché l'Evangile, c'est dans un cachot que j'ai pour la première fois instruit un catéchumène. J'ai visité depuis lors bien des prisons et des bagnes, mais jamais peut-être je n'ai mieux senti la douceur de cette parole : « J'étais en prison et vous êtes venus me voir. » (Math. XXV.)

Bâle, Noël 1858.

G. CRAMER.

CORRESPONDANCE.

Bâle, décembre 1858.

A quelqu'un qui demandait : « Que s'est-il donc passé au conseil ? » M. de Talleyrand répondait : « Il s'y est passé.... cinq heures entières. » Vous savez, cher frère, qu'il y a longtemps que j'oppose de telles évasions à vos questions sur Bâle; si c'était ma ville natale, je n'hésiterais pas, mais ici lié par la position, par l'estime et l'affection, envers tant d'hommes dont je diffère totalement quant aux principes qui dirigent votre feuille, j'ai dû réfléchir consciencieusement sur la convenance et l'utilité de prendre la plume. En outre, pour que la correspondance ait quelque intérêt et porte quelques fruits, il faut nécessairement l'introduire par une caractéristique d'hommes et de choses.— Que ne suis-je appelé à parler de Bâle au point de vue de la vie politique, des rapports entre les diverses classes de la société, des institutions de bienfaisance, du mouvement scientifique en général, du caractère patriarcal de la famille, de la simplicité des habitudes, de la loyauté commerciale, de l'esprit patriotique dans la cité, de l'industrie, du riche développement artistique, de tant de choses en un mot qui en peuvent faire un modèle et un sujet d'envie ! Je m'en dédommagerai en parlant plus tard du mouvement, ou plutôt de l'état théologique et religieux, car la théologie et la religion vivent un peu de leurs rentes, qui sont assez considérables, sans que le capital cesse d'être enrichi de temps à autre d'ouvrages précieux, comme ceux de Kündig, Auberlen, Hagenbach, E. Stähelin, Balmer, Ostertag, Gelzer, etc., et grossi quant au chiffre par d'autres encore, que je ne sais sûrement pas assez apprécier. — Pour serrer au plus près l'actualité, il faut aborder précisément le point vulnérable, le côté par lequel les divisions pénètrent et grandiront rapidement, le point qui fait tache dans le cadre, l'état des idées ecclésiastiques.

La fiction de l'état chrétien subsiste encore à Bâle, autant qu'elle peut subsister à notre époque, où les faits, d'une part, et les principes, de l'autre, en font partout bonne justice; où elle est largement battue en brèche tour à tour par les incrédules qui rejettent ou dédaignent l'hypocrisie, et par les chrétiens les plus conséquents et les plus convaincus. En tout cas, cette idée de l'état chrétien dont le niveau a singulièrement baissé, nous l'allons montrer, est réalisée à Bâle mieux peut-être que nulle part ailleurs. Les institutions et les usages reposent sur cette base, ou du moins la supposent. Chaque session nouvelle d'un corps législatif est ouverte par une prédication, et à chaque séance tous les membres font leur prière individuelle avant de siéger. La confession de foi est maintenue en vigueur par des actes; l'état civil est aux mains du clergé. Il existe un tribunal matrimonial spécial, dont un pasteur ou deux doivent faire partie, et auquel ressortissent les cas de liaisons illicites, promesses de mariage, divorces, etc. Il existe une surveillance effective sur les délits de mœurs. Aucun mauvais lieu n'est toléré, chose bien rare, unique peut-être dans une ville de 30,000 âmes. La législation civile a des détails touchants; les règlements sur les rapports entre maîtres et serviteurs garantissent à ces derniers la faculté d'assister au culte public. Le respect pour le serment est relativement remarquable, et l'impôt personnel est perçu sous la foi du serment. Enfin les pénalités ont un caractère essentiellement rétributif aux yeux de la plupart de ceux qui les administrent. On a pu voir, pendant de longues années, un chrétien respecté accomplir les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres, et la nature solennelle de ses fonctions, auxquelles il joignait

spontanément le ministère d'exhortation, n'être qu'un titre de plus à la considération de ses concitoyens. Si je ne craignais de dépasser les bornes, je multiplierais les détails, mais ceux-ci suffisent à justifier mon assertion.

Malheureusement le point de vue de l'Ancien Testament, légal, formel, l'illusion théocratique est en relief chez la plupart des hommes politiques, et des publicistes qui représentent le plus ostensiblement le principe de la piété. Ils ont le caractère, la droiture, la fermeté d'hommes craignant Dieu; c'est un beau titre et ils en sont dignes. On aimerait trouver en eux, à un degré correspondant, l'indépendance à l'égard de l'opinion, la haine de l'utilitarisme, le libéralisme dans les instincts, la logique dans les démarches, et surtout la foi en la puissance de la vérité, et la sympathie pour les droits de la conscience, car la conscience marche avant sinon devant l'Evangile. Les sympathies, au contraire, volent au-devant de l'absolutisme. Au temps de la guerre d'Orient, elles appartenaient à la Russie, et il n'est pas jusqu'au *Messager des missions* (*Heidenbote*) qui ne les ait laissées percer, lui qui n'était certes pas appelé à émettre des opinions politiques. Au temps du conflit avec la Prusse, la théorie du droit divin trouvait de chauds défenseurs. Des persécutions iniques, odieuses, s'étalent en Suède, et l'on s'étonne de voir l'excellent et généreux *Volksbote* être le seul entre les journaux européens à garder un silence persévérant et expressif. Un acte infâme se produit à Rome; on cherche en vain un écho un peu énergique du cri de réprobation qui a ému le monde entier. Les sympathies politiques passent avant les sympathies religieuses, ou déterminent ces dernières. Il y a quelques années il fut question de garantir la constitution du Valais; quelques personnes voulaient prendre des réserves en faveur de la liberté religieuse des protestants dans ce canton; ce fut un chrétien influent qui fit échouer la chose dans le grand conseil. Le Valais doit être maître chez lui. — Pour beaucoup d'hommes l'Eglise romaine est encore une « église sœur, » comme la nommait, il y a peu d'années, l'inspecteur des missions; je le cite, soit parce que cette parole a été prononcée en chaire, devant un vaste auditoire, sans heurter les auditeurs, soit parce que je sais que cet homme éminent choisirait aujourd'hui des expressions plus justes. Aussi aucune société bâloise officielle ne se serait-elle permis de faire colporter l'Evangile dans les cantons catholiques de notre Suisse[1]. Cette année même, c'est encore le président de la société des missions qui a fait allouer 90,000 francs par l'Etat pour l'agrandissement et l'embellissement de l'église catholique, et qui, pour le temps indéfini de ces constructions, n'a rien imaginé de plus économique que d'affecter au culte catholique le temple français, le temple des réfugiés, et à la prédication de l'immaculée conception la chaire des Bridel, des Vinet, des Lobstein, en reléguant l'église française, à son grand détriment, dans un autre quartier et aux heures dont personne n'avait voulu. Quelles clameurs n'eût pas soulevées un acte analogue accompli, par exemple, par l'homme qui gouverne Genève! Et cependant Genève n'a pas la théorie de l'état chrétien. En présence de tels faits, les cœurs ne doivent pas se laisser dominer par l'amertume, mais la lumière doit jaillir dans les esprits; l'appréciation calme mais libre du système succède au silence, et s'impose comme un devoir. Quand on parle d'état chrétien, il est donc bien entendu qu'il ne s'agit plus, comme aux temps de nos pères, de christianisme, mais de chrétienté, ce qui y ressemble sinon comme le noir au blanc, du moins comme un champ de suie brun foncé ressemblerait à un champ de neige. Il n'y a rien de répréhensible à les confondre, ni, pour ceux qui les confondent, à agir en conséquence, mais avais-je tort de dire qu'il a singulièrement baissé cet idéal qui consiste dans la confusion du temporel et du spirituel? Il ne s'agit plus d'état *chrétien* dans le sens spécifique du mot, mais simplement d'état opposé au judaïsme, au mahométisme,

[1] En revanche, voici que le chemin de fer central qui a déjà notablement contribué à la profanation du dimanche par ses trains de plaisir pour la journée entière, vient de prendre des mesures spéciales en faveur des pèlerins d'Einsiedlen; il en part jusqu'à 60-70 dans un convoi; ils paient 5 fr. depuis Bâle, y compris le trajet en bateau à vapeur.

à l'idolâtrie, je veux dire au paganisme. Il est bon d'en prendre acte, soit pour se réjouir dans l'espoir d'un avenir prochain où la conscience individuelle ressuscitera, soit pour juger sainement de la lutte qui s'engage sur le terrain de la confession de foi, soit enfin pour se garder de tout jugement injuste envers les hommes bons et respectables dont j'ai mentionné certaines tendances et certains actes, et qui voient approcher avec angoisse la chute de ce qu'on leur a enseigné à considérer comme un état de choses infiniment précieux et même institué par l'Evangile. D'ailleurs c'est dans ces conditions-là que les faits sont surtout éloquents et instructifs. Les effets d'une force ne s'étudient bien que sur de bons instruments. Comment jugerions-nous une théorie par les actes d'hommes qui seraient égoïstes, durs, ou peu délicats, ou asservis à une passion ?

Ainsi j'ai dit que la justice, au lieu d'avoir pour premier but de préserver la société, tout en exerçant sur le coupable la plus heureuse influence possible, d'être disciplinaire, en un mot, seul rôle qui convienne à la justice d'êtres faillibles et pécheurs comme nous, seul rôle que lui assignent l'Evangile, la conscience et la raison, s'arroge dans la pensée des partisans systématiques de l'état chrétien le caractère rétributif qu'elle avait chez les Israélites, là où Dieu lui-même avait donné toutes les lois et sanctionné toutes les peines. Elle a pour but premier de faire expier le délit. Sur la lourde lame de son glaive on ne grave que le mot *punir* (Rom. XIII, 4), et en assez grosses lettres pour que ce seul mot y tienne la place de tout l'Evangile; sur le revers on pourrait lire l'Ancien Testament tout entier. Elle arrache aux mains de Dieu la *rétribution*, que celui-là seul peut exercer qui sonde les cœurs et les reins. Eh bien, pour mesurer au mieux la valeur d'un tel système, il faut avoir vu tel homme, connu d'ailleurs pour être charitable, généreux, et d'un jugement sain dans la vie privée, s'opposer avec persévérance aux améliorations que réclamait le sort jadis si misérable des prisonniers, résister, le croirait-on de la part d'un chrétien de cœur, à l'introduction de l'influence adoucissante et bénie du christianisme dans les prisons, répétant que la peine doit être *adéquate* au délit (c'est l'expression consacrée). En dépit de ce raisonnement si concluant, et parfaitement logique, du reste, le point de départ étant donné, il s'est déjà fait beaucoup pour le bien physique et moral des prisonniers, et l'on s'en occupe activement encore, mais combien il est triste de voir des mains auxquelles semblait appartenir cette glorieuse initiative, la répudier par une fatale aberration !

L'état civil est encore aux mains du clergé; cependant il faut ajouter que, tandis que dans le reste de la Suisse allemande cet élément puissant et fatal de contrainte en matière religieuse est employé contre toute conviction indépendante, comme il l'était en France au siècle dernier contre les protestants, mis ainsi hors la loi, il a déjà subi à Bâle une modification essentielle. Il est des cantons où l'enfant de parents pieux mais non appartenant à l'église nationale, est saisi par les gendarmes qui ont mission de le présenter au baptême ! il est des cantons où en pareil cas on impose la charge de parrains à deux hommes nommés d'office, et auxquels la commune déduit deux jours de corvée en dédommagement ! Touchante relation, saints engagements, édifiant procédé ! Ici il ne se trouverait pas de pasteurs qui en voulussent accepter la complicité, et, si la loi était analogue, on serait sans doute obligé de faire administrer le baptême par un officier de gendarmerie; mais le droit est reconnu, les citoyens étrangers de propos délibéré à la foi chrétienne, en nourrissant des convictions ecclésiastiques indépendantes, ne sont plus mis en demeure d'opter entre un acte d'hypocrisie et de lâcheté de leur part, et la privation des droits civiques pour leurs enfants. Ils peuvent les faire inscrire, par voie exceptionnelle, sur les registres de la cité. La confusion du temporel et du spirituel a donc reçu encore une forte atteinte par ce côté, et ce que j'ai dit de l'état civil n'est donc plus, Dieu soit béni, strictement applicable qu'au mariage. C'est beaucoup, dira-t-on. Assurément, mais soyons sans crainte, les idées finissent toujours par prendre leur niveau comme les eaux, d'abord par voie d'infiltration, puis un ruisseau se forme au travers des fissures et les

élargit, puis un courant s'établit qui mine rapidement un pan de la muraille; tout à coup la brèche est faite et la vérité pénètre à larges flots. Ce n'est certainement pas sans quelque tristesse et quelque honte qu'on aura vu, il y a peu d'années, tel homme profondément pieux, qui a occupé de hautes fonctions et rendu des services à son pays, être réduit à arpenter la Suisse de canton en canton pour contracter une union que sa conscience ne lui permettait pas de faire valider ici dans l'église nationale.

Plusieurs considèreraient l'introduction du mariage civil comme une apostasie de l'état chrétien enseveli dans les formes orthodoxes; mais le jour approche où les uns auront pitié de l'âme des incrédules, et sentiront le poids immense de responsabilité qu'on assume en forçant un homme à simuler des croyances contre lesquelles tout son être proteste, en lui extorquant une profession de piété, et en détruisant en lui la bonne foi, au nom de la foi; où d'autres seront mus par le besoin de rendre à l'acte religieux son sens et sa valeur, en lui rendant le caractère spontané qui est sa seule raison d'être; où d'autres encore seront saisis d'épouvante à la vue des effets produits, et des trésors d'hostilité amassés dans des cœurs qui n'étaient jadis qu'indifférents, et qui eussent pu être *amenés* à l'Evangile si l'on n'avait pas entrepris de les y traîner.

Le bon sens d'un public protestant applaudira, car si l'exclusion du mariage civil est fort naturelle dans la papauté, de qui nous l'avons héritée, dans la papauté, qui nie tout droit civil, dans la papauté, où le mariage est un sacrement et où le prêtre est l'autorité suprême, elle est une énormité en pays protestant. Le mariage a deux faces, l'une extérieure, l'autre intérieure; l'une terrestre et sociale, qui est la même pour tous les citoyens, et qui est du ressort de l'état; l'autre céleste et dépendant uniquement des convictions des époux qui demanderont une bénédiction spirituelle là où ils la croiront le plus efficace, quand et comme ils le voudront. La morale même y est engagée dans beaucoup de cantons de la Suisse centrale et orientale, où l'on multiplie comme à plaisir, au grand détriment des mœurs, sur les pas de ceux qui veulent être unis, les exigences de certificats de baptême, de confirmation, de communion, que sais-je encore? toutes choses fort indépendantes de la légitimité d'un mariage, et souvent impossibles à obtenir pour un homme (surtout s'il est pauvre) qui a changé de résidence ou de confession religieuse. L'introduction du mariage civil paraît devoir figurer au premier rang parmi les réformes annoncées en Prusse. Il ne resterait guère que l'Italie, l'Espagne, la Suède, l'Autriche et la Suisse allemande qui en fussent privées.

On l'a dit, c'est en vain que nous nous efforcerions de demeurer immobiles, ou de rétrograder en marchant, en courant vers l'ouest; nous n'en serions pas moins emportés vers l'est avec tout ce qui nous entoure, dans le mouvement immense et irrésistible de notre globe, et de même que ce globe présente sans cesse de nouvelles surfaces aux rayons vivifiants de l'astre du jour, ainsi l'humanité dans sa course offre incessamment au Soleil de justice de nouveaux champs à éclairer et à féconder. Après le siècle de la foi, mais de la foi intolérante, après le siècle de la raison, mais de la raison vengeresse, s'avance le nôtre, grand entre les siècles; à sa clarté on commence à déchiffrer cette inscription que César a de tout temps cherché à effacer sur la conscience humaine: Liberté! « De qui est cette inscription et cette effigie? » (Math. XXII, 20.) Déjà plusieurs ont répondu: De Dieu.

Ne nous éloignons pas de Bâle pour aujourd'hui, car le mouvement ecclésiastique s'y fait sentir. Il s'y étend dans ces dernières années une opposition aux doctrines et aux œuvres évangéliques, qui va gagnant du terrain dans une grande proportion. Il y a eu à l'époque du carnaval (car l'état chrétien règlemente le carnaval au printemps, aussi bien que le jeûne en automne, seulement le carnaval a trois jours), il y a eu, dis-je, diverses manifestations fort tristes. Il y a eu dans la presse plusieurs attaques contre l'Institut des missions, contre les œuvres du vénérable M. Spittler, etc. Quelques-unes de ces attaques étaient tout à fait ignobles et dégoûtantes, et chacun s'est hâté d'en repousser du pied la solidarité; d'autres étaient mesurées quant à la forme, mais vives cependant, et m'ont paru émaner d'hommes aux instincts libéraux, et être le fruit d'une

réaction assez concevable contre une pression qu'ils considèrent comme inhérente à l'Evangile. Mieux éclairés, ils n'en rendraient pas l'Evangile responsable, ils ne s'en prendraient pas aux missions, etc., belles œuvres, spontanées et vraies comme toutes les grandes œuvres, et ne prétendant s'imposer à personne; ils n'en feraient porter la responsabilité que sur le système théocratique et les institutions qui en découlent. L'opposition, pleinement rassurée sur le vrai sens du « compelle intrare » ou du « compelle manere, » qui revient au même, reprendrait le calme, car un esprit de largeur est dans le caractère de la population. Il ne resterait que ce qui reste toujours dans l'homme naturel de résistance à la vérité qui sauve des pécheurs perdus; mais la foi, la prière, la charité, la science, les armes spirituelles, ont à Bâle de bons arsenaux; beaucoup y puiseront davantage qui voient aujourd'hui dans une douce quiétude l'état monter la garde à leur place.

Actuellement la réaction se concentre autour d'un nom, ce qui est regrettable, en mêlant de part et d'autre à la discussion des personnalités pénibles et stériles. M. Rumpf a prêché jadis avec une grande force les vérités du salut, et a été l'instrument d'un mouvement religieux dans le canton de Thurgovie. Il s'est, hélas! fort éloigné dès lors de la vérité, et il en est à peu près aux antipodes actuellement. Cependant il a droit à la considération que doivent inspirer la franchise et le courage dont il a fait preuve à toutes les époques, et quand le Seigneur se sera servi de son égarement pour provoquer tels changements qui ne se fussent pas accomplis par d'autres voies, pour déchirer brusquement un voile épais d'illusions et de fictions, il lui accordera sans doute la repentance, l'humiliation et la paix, si étrangères à ses écrits actuels. Je sais que je ne suis pas seul à l'espérer, et il y a déjà bien des bras ouverts pour le recevoir. M. R. a donc fondé un journal, *Das freie Wort* (la parole libre), dans lequel il attaque ouvertement l'Ecriture sainte et les doctrines essentielles du christianisme. Le cons il ecclésiastique, après de vaines démarches pour obtenir sa démission, a décidé sa radiation des cadres du ministère, c'est-à-dire lui a enlevé la faculté d'être élu au ministère actif les élections se faisant par les paroisses. M. R. a porté la sentence devant le conseil d'état, qui l'a confirmée. Peu de temps après, les élections au grand conseil avaient lieu, et les électeurs y ont nommé M. R. et plusieurs de ses amis qui plaident leur cause au sein de ce corps, autorité suprême en matière de dogme aussi bien qu'en matière civile. Tout récemment M. H., également ministre, a demandé la modification du serment de consécration, en éloignant la confession de foi et la Bible. Après discussion, 72 voix contre 27 ont écarté cette proposition. Il me serait impossible de résumer, soit cette discussion, soit la longue polémique engagée dans la presse depuis l'exclusion de R. Ce serait d'ailleurs une tâche ingrate, car personne ne s'y est élevé à la hauteur d'un principe, et quant aux arguments anonymes des articles de journaux, il en est plusieurs qui ne sauraient être reproduits ni lus avec le sérieux que comporte un aussi triste sujet.

De la part du corps législatif, on était en droit de s'attendre à ce que l'acte de vigueur du conseil ecclésiastique fût, ou bien désavoué, comme portant atteinte aux opinions et aux droits d'une partie des citoyens, ou bien pris au sérieux comme un jalon planté pour l'avenir, ratifié et interprété comme garantissant le maintien de la saine doctrine dans l'enseignement public. On n'a fait ni l'un ni l'autre, et tout a été refoulé dans les stériles et mesquines proportions d'un débat personnel, M. R. y donnant prise malheureusement par le ton éminemment profane de ses écrits. A l'opposition qui disait: Vous n'avez pas tenu la balance égale, d'autres ont émis des opinions analogues, et vous ne les avez pas exclus de l'enseignement! on répondait: Les autres, morts ou vivants, n'ont pas été agressifs et surtout populaires comme lui; leur incrédulité affectait des formes scientifiques, etc.[1] Quand l'opposition s'écriait: Mais vous voulez donc maintenir à Bâle un enseignement orthodoxe homogène! on répondait hautement: Non, nous ne songeons point à exiger ce principe. Tous ceux des membres du conseil ecclésiastique qui ont parlé ou écrit ont les premiers répudié cette intention; la porte demeure ou-

[1] D'ailleurs
« On n'osa trop approfondir
« Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances, » etc.

verte à toutes les doctrines (*tendances* ne rendrait pas exactement *Richtungen*), pourvu qu'elles ne revêtent pas une forme populaire. L'acte du conseil ecclésiastique a ainsi perdu dans ces discussions, par la bouche même de ses amis, toute la valeur qu'il semblait avoir dans l'origine comme témoignage rendu à la vérité. Au point de vue de l'état chrétien, la position est beaucoup pire qu'auparavant, car maintenant il est établi authentiquement que R. eût pu, sans compromettre son caractère officiel, continuer à enseigner les doctrines les plus délétères, s'il n'eût rien imprimé; il eût même pu les répandre impunément par l'impression en adoptant une forme plus insinuante qui eût été infiniment plus dangereuse. Ainsi il n'est question d'aucune mesure contre M. le ministre H., qui s'est publiquement manifesté dans ses articles et ses discours comme étant de la même école que M. R.

Quant au rejet de la confession de foi, cette proposition eût peut-être été admise, c'est du moins l'impression d'hommes bien qualifiés, et qui n'avaient pas de parti pris, si M. H. ne se fût enlevé toute chance par la nature et le ton de ses attaques contre la Bible, par des expressions de défi, par des allusions politiques déplacées, et enfin par la longueur de son discours. Il a pris soin de se réfuter lui-même, plutôt qu'on ne l'a réfuté. On a argué de l'inopportunité des circonstances; on a fait intervenir Genève, Schaffhouse, Bâle-Campagne, Rumpf, etc., on a traité la question de savoir si les électeurs avaient bien su ou non ce qu'ils faisaient en choisissant MM. R. et H., question à laquelle les futures élections pourront seules répondre; on a déclaré que l'adhésion à la confession de foi ne saurait être que relative, mais que c'est une affaire d'honneur (honneur fort relatif, par conséquent) de ne pas l'abandonner; on a tout examiné, en un mot, excepté la question même, question capitale et grosse d'avenir: Une minorité de citoyens électeurs et contribuables qui composent en partie l'église de la nation, et qui en partie la régissent dans le corps législatif, ont-ils droit à une représentation proportionnelle de leurs opinions chrétiennes ou anti-chrétiennes dans l'enseignement religieux? Ou bien l'église de la nation demeure-t-elle strictement croyante, alors même que la nation de l'église devient incrédule? Personne ne s'étant aventuré à combattre l'opposition sur ce terrain, le champ de bataille est demeuré dans ses mains pour l'avenir.

Mais Dieu a le secret de tirer le bien de toutes choses, de la manière la plus inopinée. Le moment où Jacob s'écriait avec angoisse: Toutes choses sont contre moi! n'était-il pas celui où il était à la veille de retrouver au centuple tout ce qu'il avait perdu? N'est-ce pas au moment de la plus entière défaite apparente, au moment où Celui qui s'était déclaré le Tout-Puissant expirait sans secours, que la cause de la vérité triomphait à jamais? Elle triomphera encore, et de ses ennemis et de ses amis. Déjà on peut reconnaître que le commencement de la crise ecclésiastique dans laquelle Bâle vient d'entrer lui apporte des bénédictions, et que l'orage qui ébranle concourt aussi efficacement à la croissance de l'arbre, que la pluie qui féconde et le soleil qui réchauffe. Les racines se fortifient, la séve circule plus librement d'un rameau à l'autre, chaque feuille vivante reverdit. Si le tuteur que les hommes avaient planté pour en diriger la croissance demeure lié au tronc, tige roide et inflexible condamnée à suivre tous les mouvements du tronc flexible et vivant, il pourra bien finir par être brisé dans quelque secousse, mais l'arbre même n'en ira pas moins grandissant et fructifiant.

G. CRAMER.

CHRONIQUE.

Le réveil américain.

Nouveaux progrès. — Effets de la prière persévérante. — Importance du témoignage individuel. — Opposition vaincue. — Grande variété dans les réunions de prière. — Résultats pratiques. — Le réveil durera-t-il? Son influence sur l'ensemble du pays, de l'Eglise, et sur la question de l'esclavage.

Les chrétiens américains ont célébré, dans des circonstances particulièrement réjouissantes, l'anniversaire du commencement du grand réveil. Bien loin d'arrêter le mouvement, les vacances de l'été l'ont à peine ralenti, ou tout au plus déplacé. Tandis que ceux qui quittaient les villes pour la campagne, étaient facilement remplacés, ils transportaient, avec eux, les réunions de

prière dans les localités où elles étaient encore inconnues. Aussi, lorsque le premier dimanche de septembre toutes les églises des grandes villes ont été rouvertes, suivant l'usage, on s'est immédiatement aperçu que l'œuvre, qui n'avait pas été interrompue, allait prendre un développement tout nouveau. Le progrès est devenu sensible, de semaine en semaine, et il est aujourd'hui manifeste que, comme l'année dernière, le réveil se propage dans toutes les classes et dans les diverses parties du pays. On pourra en juger par quelques faits choisis entre beaucoup d'autres. Ainsi, outre des ministres, on voit tour à tour apparaître comme orateurs et présidents des réunions de prière, des avocats, des négociants, des matelots et des officiers de la marine militaire et marchande. Il se tient des assemblées de prière permanentes soit sur des navires de long cours, soit sur des bateaux à vapeur qui font un service régulier entre des localités rapprochées. Un matelot, en quittant l'Amérique, obtient la permission de former une réunion de prière à bord, et, avant que l'océan soit traversé, plusieurs de ses compagnons sont déjà convertis. Un autre matelot arrive de Bristol (Angleterre) et raconte les belles choses qui s'y passent, grâce à l'initiative de quelques marins américains. A Philadelphie, sur 1,500 étudiants en médecine, 500 assistent à la réunion de prière qui leur est spécialement destinée.

Par suite de l'influence religieuse qui se fait sentir dans toutes les parties du pays et dans toutes les classes de la société, on remarque qu'il faut très peu de chose pour provoquer un réveil dans une localité. Il suffit qu'un journal apporte, dans quelque coin éloigné, la nouvelle de ce qui se passe à New-York ou ailleurs, pour qu'il se forme une réunion de prière.

Il n'en est pas autrement de l'œuvre individuelle. Tandis qu'en temps ordinaire les plus grands moyens demeurent impuissants, les plus faibles se montrent aujourd'hui singulièrement efficaces : une exhortation, un mot, un signe suffit pour rendre attentif. — « Etes-vous chrétien? » demande-t-on à un homme intelligent. Et, alarmé par cette question, il ne se donne pas de repos avant de l'être devenu. — « Ce sont les larmes du ministre, raconte un second, qui m'ont ramené à Christ. Léger et insoucieux de mon naturel, je me rendis au culte parce que c'était l'usage. On prenait la sainte cène et je regardais de la galerie. Vers la fin du service, le pasteur s'adressa aux spectateurs et les larmes lui vinrent aux yeux. Je ne pus y tenir; je compris que ce discours m'allait au cœur; je sentis qu'il était temps de pleurer sur moi-même. Je me rendis tout droit chez moi et je me mis à prier. »

Il y a quinze ans, dit un jeune homme, que mes pieux parents prient pour moi et pendant tout ce temps je n'ai jamais ressenti aucune impression religieuse. Enfin, il y a quelques mois, j'ai entendu un sermon sur ce texte : *Coupez-le, pourquoi occupe-t-il inutilement la terre?* Je me suis reconnu et j'ai été plongé dans une profonde inquiétude. Je n'osais trop parler à ma femme de mes nouveaux sentiments lorsque je découvris qu'elle avait été rendue sérieuse par la même prédication. Nous espérons aujourd'hui avoir trouvé le pardon et la paix par Jésus-Christ. Il y a peut-être ici beaucoup de jeunes gens pour lesquels de pieux parents prient depuis longtemps en vain : je les supplie de faire comme moi, de quitter le théâtre pour l'église.

Et, chose remarquable, ces moyens si simples n'agissent pas seulement sur les personnes malheureuses et en proie au désespoir : l'incrédulité froide, gaie et raisonneuse est elle-même entraînée. Un docteur en médecine, redouté des chrétiens à cause de sa grande influence et de sa disposition à tourner tout en ridicule, visite une pauvre malade et se moque du réveil.—Comment, lui demande celle-ci, vous n'avez donc aucune part dans cette affaire, docteur?—Il se retire tout confus, achète un volume des sermons de Spurgeon, assiste à plusieurs réunions, et y prend bientôt la parole, à la grande surprise des assistants, qui ne peuvent croire à un secours si inattendu.

Le réveil gagne même quelques personnes dans la classe la moins facile à aborder, celle des hommes qui passent leur temps dans les dissipations du luxe et du plaisir: Un jeune ménage élégant de New-York vivait dans le sein de toutes les joies que peut accorder l'opulence. Mais la religion manquait. Le mari, rendu sérieux, se décide, après beaucoup d'hésitation, à com-

mencer le culte de famille, le soir même. Sa femme et sa belle-sœur très déconcertées, mais trop polies pour opposer de la résistance, ne disent pas non. Seulement, tandis qu'il s'agenouille au milieu de son magnifique salon, elles restent assises dans leurs fauteuils. Un peu déconcerté, le mari fond en larmes en s'écriant : « Seigneur, aie pitié de moi. » Sa langue se délie alors, il trouve des paroles pour prier; et, pendant qu'il demande encore avec de vives instances la conversion des deux sœurs, sa femme vient s'agenouiller à ses côtés et prier avec lui; sa belle-sœur ne tarde pas à se placer de l'autre côté. Ils se relèvent tous les trois joyeux; et depuis on les a vus souvent ensemble dans les réunions de prière.— Ceux qui sont le plus absorbés par la recherche des biens matériels n'échappent pas aux pensées sérieuses. Un négociant unitaire, jouissant de la meilleure réputation d'intégrité, assiste à une réunion de prière et est, dès la seconde fois, convaincu de péché. Son attitude est tout à fait celle du désespoir. « Ce n'est pas par choix, dit-il, que je me trouve ici. Je suis occupé à expédier un vaisseau. Mais qu'ai-je affaire de navires? Je n'achèterais pas le monde entier pour un dollar. *Eternité! éternité!* ce mot retentit constamment à mes oreilles; je suis un homme perdu. Je n'ai plus aucune confiance en moi-même. C'est avec un grand déplaisir que j'ai vu commencer ces réunions; je pensais que c'était faire beaucoup trop de bruit au sujet de la religion. Je ne voulais pas y assister, et toutefois je n'ai pu demeurer chez moi. »

On comprend que dans un moment où le témoignage rendu à la vérité est si efficace, chacun éprouve le besoin de faire quelque chose. C'est ce qui explique pourquoi ceux qui se convertissent éprouvent assez souvent le besoin de faire part de leurs expériences. Aussi, dans toutes les réunions de prière, insiste-t-on beaucoup sur le devoir de ne rien négliger pour rendre attentifs tous ceux qui n'ont pas fait profession personnelle de christianisme. Pour montrer ce qu'on peut faire quand on est fidèle, on rapporte l'exemple d'un homme qui ne fut converti qu'à l'âge de 70 ans, et qui, au moment de sa mort, arrivée deux ans après, pouvait compter plus d'une centaine de personnes converties par son moyen.

Les prières publiques et privées sont toujours signalées comme le moyen le plus efficace pour obtenir ces résultats. On cite, sous ce rapport, des exemples de persévérance vraiment rares. — Je n'ai qu'un fils, consacré à Dieu dans son enfance, écrit une mère ; il a été privé de bonne heure de son père, et jusqu'à présent je n'ai cessé de prier pour lui. Il a toujours été très bon pour moi, mais il n'aime pas l'Evangile. Il a subi, par respect pour moi, pendant vingt-cinq ans, les lettres religieuses que je lui ai écrites, mais il m'a fait dire de ne plus l'entretenir de ces matières. Je lui ai écrit avec tout le sérieux possible, ajoutant que ce serait pour la dernière fois, à condition qu'il me rendrait témoignage, au jugement dernier, d'avoir accompli tous les devoirs d'une mère pour le salut de son âme. Ne sachant plus que faire, cette mère fidèle s'adresse à la réunion de prières pour obtenir son intercession. Comme la mère d'Augustin, ajoute-t-elle, je me dis que je ne puis le laisser périr.

Un homme raconte dans une autre réunion que de fort bonne heure il a manifesté de très mauvaises dispositions. A l'âge de 9 ans, il s'enfuyait d'auprès de sa pieuse mère, pour laisser ensuite sans réponse les lettres qu'elle lui adressait. En vain il la somme de ne plus lui parler de religion; sa mère ne peut s'y résigner. Dans cette triste condition il se voit l'objet de la protection de Dieu : dans une partie de plaisir, les chevaux de sa voiture sont frappés de la foudre; il échappe, mais sans en devenir plus sérieux. Il s'embarque comme marin, et ne donne plus aucune nouvelle à sa mère, qui ne cesse pas pour cela de prier. A son retour, engagé à visiter une réunion de prière, il est converti, se hâte d'aller implorer le pardon de sa mère; après quoi il raconte son histoire devant une congrégation de 2000 personnes.

Sept femmes se réunissent, pendant dix ans, afin de prier pour la conversion de leurs maris. Comme elles ne sont pas exaucées, plusieurs d'entre elles se disposent à renoncer à l'entreprise, lorsqu'une pauvre femme irlandaise, ignorante, s'oppose à la chose, en rappelant que Dieu est fidèle et n'a jamais manqué à ses promesses. Sur ses représentations, on se décide à prier encore; et, au bout de trois ans, les enfants et les

maris se convertissent, les amis et les amies suivent le mouvement, et l'Eglise voit ses membres augmenter considérablement.

Ces récompenses, que Dieu accorde à la persévérance et au faible témoignage des chrétiens fidèles, leur donnent, en présence de l'opposition et des obstacles, un courage tout particulier. Un jeune homme, devenu attentif à son état de péché, propose à son père, qui est un impie, d'établir un culte de famille. Celui-ci se tourne tout étonné vers son fils, d'un air qui semble lui demander s'il n'a pas perdu l'esprit. Le père est cependant poursuivi par l'idée d'un culte de famille; il se décide à l'établir, sans avoir encore des sentiments chrétiens, et, au bout de cinq jours, le père, le fils et deux filles se réjouissent d'avoir trouvé la paix du Sauveur.

Un homme riche, orgueilleux et incrédule, déclare à sa famille que si un d'entre eux assiste aux réunions et devient religieux, il sera chassé de sa demeure et déshérité. Une de ses filles viole la défense et se convertit. Le père n'en est pas plus tôt informé qu'il se place sur le seuil de sa porte pour en défendre l'entrée à sa fille et déchire, sous ses yeux, l'acte qui constatait ses droits à la fortune paternelle. — Je vous aime, mon père, dit la fille; mais j'aime aussi le Seigneur Jésus. — Rien n'y fait; il faut qu'elle se retire chez une pieuse veuve qui veut bien la recueillir. Elle n'avait pas eu de nouvelles de son père depuis des semaines, lorsqu'un matin elle voit une voiture s'arrêter devant sa porte. — Votre père, lui crie le cocher, est sur le point de mourir; il craint d'aller en enfer par suite de sa conduite à votre égard; il vous presse de vous rendre au plus tôt vers lui. — La fille découvre bientôt que son père est surtout inquiet quant à son âme. Elle s'efforce de l'amener à Christ; avant trois jours la famille entière avait trouvé la paix de Dieu.

L'opposition à l'Evangile ne provient pas uniquement des individus. Malgré la faveur générale dont il jouit, le réveil n'est pas sans susciter de l'opposition, dans quelques localités. Quand on a voulu établir une réunion de prière dans un des quartiers les plus malfamés de Boston, le prédicateur fut mainte fois assailli à coups de pierres. Mais il a persévéré avec le courage et la fermeté d'un fils des puritains. Aujourd'hui cette partie de la ville est matériellement transformée; les réunions sont devenues permanentes, et plusieurs des ci-devant persécuteurs y prennent tour à tour la parole.

De tels faits se sont si souvent répétés qu'ils ont enseigné aux chrétiens américains à tout espérer et à ne rien craindre. La confiance en la puissance de l'Evangile se manifeste toujours plus vive, à mesure que ses succès sont plus éclatants. On ne doute plus de rien. Ainsi, dans une bourgade du New-Hampshire, vivaient dans un isolement complet une vingtaine de familles dont les membres étaient connus par leur esprit profane. Une femme, chez laquelle l'un d'entre eux se trouvait accidentellement, lui fait quelques observations sur ses jurements continuels. — Si vous continuez, lui dit-elle, j'ai peur que la maison ne nous tombe dessus. — Il paraît que vous êtes en train de devenir pieuse, la mère, répond le visiteur. — Je pense, reprit la femme, qu'il serait grand temps que quelques-uns d'entre nous devinssent religieux. — Et si nous avions une réunion de prière? Pourquoi pas? — Va pour la réunion de prière! crièrent plusieurs voix. Il se trouvait dans le voisinage un homme qui avait été autrefois religieux, mais qui était devenu un apostat (*back-slider*). On ne pouvait trouver de meilleur président, car il va sans dire qu'on se proposait de s'amuser en établissant cette réunion burlesque. Tous se rendent au lieu et au jour indiqué; le prédicateur improvisé entre en fonctions; mais il reste court dans sa prière et ne peut aller plus avant. On se met à chanter, mais sans plus de succès. On ne veut cependant pas renoncer à l'entreprise; il est alors décidé qu'une nouvelle réunion aura lieu le dimanche suivant; seulement on fait inviter le diacre d'une église voisine. Celui-ci n'ose pas d'abord accepter, supposant que, si ce n'est pas une plaisanterie, on veut lui faire un mauvais parti. — Ferais-je mieux d'y aller? demande-t-il à un voisin. — Il faut absolument vous y rendre, reprend celui-ci, et je vous y accompagnerai. — Ils partent donc, dans l'après-midi du dimanche, pour *Hell-Corner* (coin d'enfer), ainsi qu'on appelle la localité. Je n'avais pas été quelques minutes dans cette réunion, rapporte le diacre, que j'avais le sentiment de la présence de l'Esprit du Seigneur. Quatre ou cinq de ces

hommes endurcis reconnaissaient leur état de péché; quelques autres furent convertis plus tard. Les réunions sont devenues permanentes; plusieurs de ces étranges personnes prient, et l'œuvre continue. A la dernière réunion, le nombre des auditeurs s'était élevé jusqu'à 100.

Dans ces réunions de prière, qui sont demeurées le centre du mouvement, chacun peut prendre la parole et adresser les exhortations qu'il estime les plus pressantes. On insiste généralement sur la nécessité de mettre immédiatement la main à l'œuvre. — A la place même où je me trouve, dit un membre, était assis, il y a trois semaines, un homme en parfaite santé. Il est aujourd'hui mourant. Il n'y a que quelques minutes que je l'ai quitté. Il lutte contre le roi des épouvantements. Je vous supplie tous de profiter de cette heure de visitation. C'est aujourd'hui le jour favorable.

Le 16 juin dernier, dit un autre, on a prié ici pour une jeune dame. Elle avait été recommandée par son père, converti peu auparavant. Cette dame était belle et bien douée; elle ne manquait que d'une chose. Elle a été bientôt convertie en réponse aux prières de cette assemblée. Elle est allée passer l'été à la campagne avec ses amies, elle a été transportée en ville, la semaine dernière, dans son cercueil. Elle a vécu juste trois mois après avoir été recommandée à vos prières.

Il est très naturel de se demander si des réunions qui se continuent depuis plus d'une année, toujours en vue du même objet, réussissent à échapper à la monotonie et au danger des vaines redites. Grâce à l'absence de tout formalisme et à la sainte liberté dont chacun use en toute simplicité, il en est tout autrement qu'on ne serait porté à le croire. D'abord, par suite de la grande variété d'orateurs, qui parlent chacun le langage de sa profession, on est quelquefois témoin d'effets singulièrement pittoresques en même temps que sérieux et très édifiants. C'est ainsi qu'un marin s'adresse un jour en ces termes à une assemblée : « Un capitaine naviguait un soir en haute mer, par un temps orageux. Tout à coup il entend des détonations et des signaux de détresse. Il dirige son vaisseau du côté d'où ils partent et aperçoit bientôt un grand steamer, avec son pavillon à mi-mât. — Qu'y a-t-il? demande-t-il avec son porte-voix. — Nous coulons bas, lui est-il répondu. — Envoyez tous vos passagers à bord de mon navire, réplique-t-il. — Non, reprend le steamer; il suffit que vous restiez près de nous jusqu'au matin. On revient à la charge, mais inutilement; on obtient toujours la même réponse. Le steamer ne veut consentir qu'à allumer ses feux. Mais, en moins d'une heure, ils étaient éteints; le steamer avait coulé bas. Nous sommes tous en train de couler bas; la barque de salut navigue dans nos eaux, on nous supplie d'y prendre place. Mais le pécheur se borne à répondre : Tenez-vous près de nous jusqu'au matin, et voilà il n'y a pas pour lui de matin. »

En second lieu, les Américains savent prendre sans scrupule, pour le sujet de leurs exhortations, les événements du jour, qui sont parfois d'un intérêt saisissant. Par exemple, à la nouvelle de la pose du télégraphe électrique, entre l'Europe et l'Amérique, une personne fit observer que, quand on songeait aux immenses conséquences que cet événement devait avoir, non-seulement pour le commerce, mais encore pour la propagation de l'Evangile, on ne pouvait manquer de s'en réjouir. « Un millier de personnes, dit-elle, réunies pour le dîner à l'occasion de l'anniversaire du séminaire à Andover, ont tout interrompu pour chanter les louanges de Dieu à l'ouïe de cette nouvelle. Nous ne pouvons faire moins. » Et la réunion se met à chanter la doxologie.

Un autre jour, la nouvelle de la perte du steamer *Austria*, brûlé en pleine mer, donne une direction bien différente aux pensées de l'assemblée. On fait des prières spéciales pour les amis et parents de ceux qui ont péri par centaines. Plusieurs yeux se remplissent de larmes, à la pensée de la terrible catastrophe qui vient de plonger tant de personnes dans le deuil.

Ailleurs, c'est un homme à peine échappé à la mort, un passager de ce même steamer, qui préside la réunion. Il raconte ses impressions à la vue d'un si grand désastre et insiste, avec une éloquence toute particulière, sur la nécessité d'être prêt à recevoir le Seigneur, qui peut venir comme un larron en la nuit. — Une autre personne, ayant échap-

pé au même naufrage, rapporte qu'ayant demandé à un compagnon d'infortune qui cherchait à se sauver sur quelque débris, comment il se trouvait en son âme, celui-ci lui répondit : Parfaitement heureux ; et je le dois à cette noble femme que vous apercevez là-bas. Il désignait ainsi la dame qui avait établi les réunions de prière sur le steamer. Dans une autre assemblée, on lit la lettre d'un jeune homme qui a échappé au désastre. Dès que la perte parut inévitable, il s'était rapproché de deux autres jeunes chrétiens pour attendre patiemment l'événement. Ils expriment leur commune confiance dans le Seigneur, et, chassés de leur dernier retranchement par les flammes, ils se précipitent dans la mer, se tenant par la main et se disant un dernier adieu, tout en exprimant leur confiance de se revoir dans le ciel au bout de quelques minutes. Après s'être maintenu quelque temps sur l'eau, au moyen d'une ceinture de sûreté, et dans une joie de son salut telle qu'il n'en avait jamais éprouvé de si vive, l'auteur de la lettre vit poindre un navire qui le recueillit.

Dans ces réunions, on reçoit journellement des demandes particulières pour une foule de cas et de personnes. On a remarqué que le plus souvent les lettres indiquent une écriture de femme.

On peut bien supposer que toutes les personnes qui deviennent ainsi l'objet de prières publiques ne sont pas toujours très satisfaites de se voir ainsi mettre en scène. Cependant, généralement, cet usage est reçu en Amérique, où l'on agit avec beaucoup plus de simplicité, à cet égard, qu'en Europe. Personne n'étant systématiquement supposé chrétien, avant d'avoir fait profession de la foi, pourquoi se choquer de voir les autres demander pour un ami ce qu'ils estiment de plus précieux au monde : une piété personnelle et vivante? De plus, dans un pays où, par suite de la disparition des fictions ecclésiastiques, la profession de l'Evangile est devenue quelque chose de sérieux, il n'y a nulle honte à reconnaître qu'on n'est pas chrétien. Le déshonneur n'est que pour ceux qui, tout en se disant disciples de Jésus-Christ, renient leur foi par leur conduite. Aussi, non-seulement on demande les prières des assemblées pour des parents et des amis, mais ceux mêmes qui ont été l'objet de ces intercessions, viennent quelquefois faire connaître les bons effets qu'elles ont eus. On a vu à New-York un fait bien plus remarquable encore. Un homme se lève et demande qu'on veuille bien prier pour sa propre conversion. Il se fait connaître comme père de sept enfants, et confesse avoir longtemps vécu dans l'impénitence et dans une incrédulité absolue. Dernièrement le Seigneur lui a enlevé la compagne de sa vie; il se sent accablé. Il veut continuer son allocution, mais, gagné par l'émotion, il est obligé de se rasseoir.

Les résultats pratiques du réveil sont quelquefois aussi prompts que manifestes. Un marchand insiste, dans une réunion, sur le devoir d'apporter un esprit chrétien dans les affaires. A peine rentré chez lui, il voit arriver un homme qui demande à lui parler en particulier : c'était un manufacturier auquel il faisait de grands achats. Cet homme venait lui déclarer qu'il avait été dans l'habitude de le faire payer plus cher que les autres, et il lui offrait un rabais sur toutes les marchandises qu'il lui avait vendues pendant les cinq dernières années.

On sait que les nombreuses et souvent graves inconséquences des chrétiens, mettent un grand obstacle à la conversion de ceux qui sont étrangers à l'Evangile. Un négociant se plaignait un jour de ce que, parmi ses nombreux commis, aucun, malgré ses exhortations, n'avait ressenti l'influence du réveil. L'ami écoutant ces plaintes connaissait le négociant pour un caractère très vif, qui parlait durement à ses commis et était d'une exigence extrême. Ne serait-ce pas là, demanda-t-il en toute simplicité, la cause du peu d'effet de vos exhortations? La leçon fait son effet. Le négociant se retire dans sa chambre et demande à Dieu la force de surmonter son mauvais caractère et de faire honneur à l'Evangile. Le lendemain matin, il rassemble ses onze ou douze commis, qui s'attendent à quelque nouvelle scène. Après leur avoir fait connaître son état d'âme, il leur demande pardon pour sa conduite passée, et les invite à s'agenouiller avec lui pour implorer ensemble la faveur divine. Tous s'étant rendus à son invitation, il demande à Dieu d'enlever la pierre de scandale qu'il a placée sur la voie de ces jeunes

gens. Deux d'entre eux furent rendus sérieux dans le moment même; trois autres se convertirent quelques jours après. Depuis ce jour-là le négociant a réussi à se maîtriser.

Après avoir entendu ces détails, on est naturellement porté à se demander si ce grand mouvement doit être permanent. Les plus hardis d'entre les Américains inclinent à répondre affirmativement, tandis que les plus calmes se bornent à lui promettre une longue durée. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent à faire de leur mieux pour qu'il ne s'arrête pas. Tout semble indiquer que le présent réveil échappera à l'alanguissement auquel les autres ont succombé. Et voici pourquoi : D'abord, quiconque est converti l'est à une piété vivante, sérieuse, active. En second lieu, la piété des églises elles-mêmes a été tellement fortifiée et rafraîchie, que leur influence a augmenté dans une proportion beaucoup plus considérable que le nombre de leurs membres. Si l'on a pu faire tant de choses avec moins de piété et de zèle, que ne fera-t-on pas avec un renouvellement de vie? Une troisième considération, qui donne beaucoup de confiance, c'est que les chrétiens ont, après tout ce qui s'est passé, un sentiment plus vif que jamais du pouvoir de la prière. Une dernière circonstance, qui paraît surtout garantir la durée du réveil, c'est son mode de recrutement. Autrefois on s'attachait trop exclusivement aux membres des congrégations[1], et dès que ceux-ci étaient convertis, le mouvement s'arrêtait de lui-même jusqu'à ce qu'il se fût formé une nouvelle génération, avec de nouveaux besoins. Aujourd'hui le réveil a pris un caractère franchement missionnaire; c'est pour le lui conserver qu'à New-York des prédicateurs de diverses dénominations se sont entendus pour prêcher à tour dans de grandes salles de concert et dans des casinos. L'entreprise a parfaitement réussi.

Quoi qu'il en soit de la durée du réveil, jusqu'à présent rien ne paraît amener son déclin. Bien au contraire, d'après l'avis de ceux qui y prennent part, la dernière réunion de prière semble toujours avoir été la meilleure. On a remarqué en outre que personne, après y avoir assisté, n'a songé à les tourner en ridicule. On cite le fait d'un jeune homme qui, en partant de l'ouest de l'Amérique, promit à ses amis de les amuser en leur faisant le récit de ce qu'il aurait vu dans ces assemblées. Il s'y rend en effet; mais, à la grande surprise de ses amis, il revient converti.

L'action du réveil sur la masse de la nation ne paraît pas être encore très appréciable. Et quand on connaît les éléments divers qui se sont donné et ne cessent de se donner rendez-vous dans ce pays de liberté, non-seulement on ne peut songer à une conversion nationale, mais on est porté à croire que l'effet du réveil sera essentiellement préventif. Ce sera déjà beaucoup s'il réussit à fortifier l'élément religieux, le noyau puritain, et à arrêter, aux Etats-Unis, l'œuvre de démoralisation due essentiellement à l'influence de l'immigration européenne.

L'effet est déjà plus appréciable dans le monde religieux. On signale un rapprochement entre les chrétiens des diverses dénominations : l'œuvre des missions est plus en faveur que jamais; il y a parmi les baptistes un mouvement très prononcé contre l'usage sectaire qui leur défend de prendre la cène avec des chrétiens appartenant à d'autres dénominations évangéliques. Malgré les difficultés financières du pays, les œuvres chrétiennes ne sont pas en souffrance. C'est aussi à l'influence du réveil qu'il faut attribuer l'opposition, toujours plus prononcée, que les partisans de l'extension de l'esclavage rencontrent dans le Nord. Dans les trois plus grands états de l'Union (New-York, Pensylvanie et Ohio), les élections de cet automne ont été particulièrement favorables aux adversaires de l'esclavage. Tout porte à croire que si le mouvement de réveil ne se ralentit pas, le prochain président des Etats-Unis sera, en 1860, enfin choisi dans les rangs des partisans de la liberté, qui ont déjà la majorité dans la chambre des Représentants.

[1] On sait que chaque église évangélique est environnée d'une congrégation assistant au culte et participant à ses frais, mais s'abstenant des sacrements parce que ses membres sont encore dépourvus de piété individuelle.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

Chrysostôme.

SECOND ARTICLE.

IV

On reconnaît sans peine au langage de Chrysostôme que l'épiscopat n'était plus, de son temps, ce qu'il avait été dans la primitive Eglise; on ne le confondait plus avec la prêtrise, et le prêtre (presbytre ou ancien) lui-même n'était plus rapproché du troupeau par le sentiment qu'avaient les fidèles d'avoir tous été rendus participants du sacerdoce par la foi en Jésus-Christ. Le point de vue de l'Ancien Testament n'était plus distingué clairement de celui du Nouveau, et l'Orient avait entouré le sacerdoce de ses pompes, de sa magie et de l'éclat de ses couleurs. Le prêtre était devenu un médiateur entre Dieu et l'homme, entre le monde invisible et le monde visible. On se persuadait qu'à sa voix les puissances célestes descendaient sur la terre, et non simplement, comme le croyaient les premiers chrétiens, à la voix du dernier, du plus humble de ceux qui invoquaient sincèrement le nom du Christ, le seul Médiateur. — Quoique gardé, par sa connaissance des Ecritures et par la sincérité de sa foi, des superstitions grossières de son siècle, Chrysostôme n'était pas sans en partager, à quelque degré, les erreurs; et quoiqu'il combattît la distinction du peuple chrétien en ecclésiastiques et en laïques, il n'était pas affranchi des idées communes sur la majesté de la prêtrise, sur son office de médiation entre le ciel et la terre, et sur la dignité extérieure dont on estimait qu'elle devait être revêtue. Mais du moins ne le vit-on jamais, comme un grand nombre des évêques ses contemporains, mettre sa confiance dans les attributions surnaturelles dont le vulgaire croyait le sacerdoce en possession; et, loin d'encourager la négligence des dons qui rendent propre à l'exercice du saint ministère, il ne cesse point de rappeler aux hommes d'Eglise le sérieux des obligations de leur charge.

Continuant le cours de son entretien avec Basile : « Les fautes que commettent les hommes d'une profession vulgaire, lui dit-il, sont obscures comme eux; mais le prêtre, rien de ce qu'il fait ne reste caché; et chacune de ses actions, fût-elle indifférente en soi, prend dans l'opinion un caractère sérieux. On mesure ses torts moins par la gravité du délit que par le rang de celui qui le commet. L'évêque doit donc être irréprochable: il doit être, pour ainsi dire, armé d'une cuirasse de diamant, veiller à toutes ses démarches, porter attentivement sa vue sur tout ce qui l'environne, prendre garde qu'il n'y ait dans toute sa personne un endroit faible ou découvert par lequel il soit accessible à la blessure. Pas une qui ne soit mortelle pour lui. Qu'il n'oublie jamais qu'il est entouré d'ennemis avides de le surprendre, et d'adversaires cachés sous le masque de l'amitié.

» J'estime que l'on ne doit choisir pour évêques que des hommes de même trempe que les corps de ces trois célèbres Hébreux qu'une grâce divine rendit invulnérables au milieu de la fournaise de

Babylone. Ici, la flamme qui entoure le prêtre n'est pas une flamme matérielle : c'est une flamme plus subtile, plus dévorante. L'envie qui s'allume autour de lui éclaire sa vie tout entière, et, pour peu qu'elle y rencontre quelque matière combustible, je veux dire quelque faiblesse, elle s'y attache pour ternir l'éclat de ses autres actions, même les plus vertueuses. Que sa conduite soit en harmonie avec ses devoirs, l'envie aura beau faire, elle ne saurait lui nuire. Mais que la moindre irrégularité vienne à s'y mêler, et il est bien difficile qu'il en soit autrement, puisqu'il est homme et qu'il traverse une mer semée d'écueils, tout ce qu'il a pu faire de bien s'éclipse et disparaît en présence de ses accusateurs. Tout le monde veut être son juge. On ne voit plus qu'un homme pétri du limon commun dans celui en qui l'on voulait trouver un ange inaccessible aux faiblesses humaines[1].

» Tant qu'un souverain est sur son trône, il est l'objet des hommages et des adulations. Mais pour peu qu'on voie son autorité chanceler, adieu les respects simulés; ses prétendus amis lèvent le masque; c'est à qui se déclarera contre lui, à qui reconnaîtra par où l'on peut l'attaquer le plus violemment et le précipiter. C'est là l'image naturelle de ce qui arrive à l'évêque. Honoré, respecté, tant qu'il exerce avec autorité les fonctions de son ministère, à peine a-t-il reçu quelque échec, toutes les passions se déchaînent contre lui; on le traite avec plus de sévérité que le tyran dépossédé de son trône. Celui-ci doit se défier de ceux qui le gardent; ainsi l'évêque doit-il être en garde contre ceux qui l'approchent de plus près, comme étant ses compétiteurs. Témoins journaliers de ses actions, ils sont les premiers à connaître celles qui prêtent matière au reproche; ils les enveniment par leurs exagérations, et on les croit sur parole. L'apôtre disait : Si quelqu'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Contre une conjuration universelle, il ne reste à l'évêque qu'un moyen de défense, c'est une piété exemplaire.

» Réfléchissez donc mûrement à ce que doit être un évêque, continue Chrysostôme. Il doit être sérieux, sans hauteur ni rudesse; se faire craindre et chérir à la fois; unir l'autorité nécessaire au commandement à la politesse qui le rend accessible à tous. Il doit être irréprochable dans ses mœurs, prompt à obliger, humble sans bassesse, et doit avoir du zèle et de la fermeté, mais avec douceur. »

V

Basile, effrayé à ce langage, laissa échapper : « Puisque telles doivent être les qualités de l'évêque, on n'a plus même la ressource de dire : C'était malgré moi. Le Juge à qui l'on aura à rendre compte, répondra : Comment, avec le sentiment de votre incapacité, avez-vous pu vous exposer au danger inévitable de commettre des fautes? Qui vous forçait à prendre un fardeau que vous reconnaissiez supérieur à vos forces? »

Chrysostôme sourit, et, par un léger mouvement de tête, ayant témoigné à son ami combien il était touché de sa candeur, il n'en continua pas moins :

« Celui qui entreprend d'en venir aux mains avec les ennemis de Jésus-Christ doit être armé de toutes pièces, savoir manier également l'arc et la fronde, être tour à tour fantassin et cavalier, soldat et capitaine; il faut qu'il connaisse à fond toutes les parties de l'art de l'attaque et de la défense. Qu'il y ait un endroit faible, et les ennemis sauront bien le dé-

[1] Démosthène avait dit (Discours 2me contre Aristogiton) : « Il en est comme des fautes qui se commettent dans la manœuvre des vaisseaux : celles des mariniers sont de peu de conséquence, mais une erreur du pilote peut être funeste à tout l'équipage. »

couvrir. Une cité bien défendue brave leurs traits; mais pour peu qu'ils parviennent à y faire brèche, c'en est assez pour que la place tombe en leur pouvoir. Il en est de même de la cité spirituelle. Tant que la prudence et le zèle du pasteur lui servent de rempart, les entreprises de l'ennemi tournent à sa honte; mais pour peu qu'on vienne à l'entamer, la partie faible a bientôt entraîné le reste. Que servirait-il, en effet, d'avoir mis les Gentils en déroute, si les Juifs saccagent la place? ou si, après avoir battu les uns et les autres, on est en proie aux Manichéens ou aux fatalistes?... Il arrive parfois qu'un combat engagé contre d'autres ménage les honneurs de la victoire à des athlètes qui ne s'étaient pas même trouvés au commencement de la mêlée, et qui, étrangers à la querelle, étaient restés assis sous la tente. D'autres fois, pour avoir négligé de s'exercer, on se perce de ses propres armes et l'on prête à rire à ses ennemis.

» Je vais éclaircir ma pensée par un exemple. Les sectateurs de Marcion retranchent du nombre des divines Ecritures la loi donnée à Moïse. D'autre part, les Juifs ont pour elle un respect tel, qu'aujourd'hui même qu'elle est abrogée, ils soutiennent que l'on doit en garder tous les préceptes. Mais l'Eglise, évitant l'un et l'autre excès, ne juge pas, ni que l'on doive encore être soumis au joug de cette loi, ni que l'on puisse la calomnier; ce qui me fait dire que celui qui se propose de combattre les uns et les autres doit garder un juste tempérament. Car s'il veut persuader aux Juifs que ce n'est plus le temps de pratiquer les cérémonies de la loi ancienne, et qu'il déclame fortement contre elle, il donnera carrière aux hérétiques qui la rejettent. S'il la loue exclusivement, pour fermer la bouche à ces hérétiques, comme s'il était encore nécessaire de l'observer au temps où nous sommes, il donne aux Juifs gain de cause.

— « Pourtant, repartit Basile, St. Paul semble n'avoir témoigné que de l'indifférence pour ce don de la parole et pour cette science que vous exaltez; et il ne fait pas difficulté de confesser son ignorance, particulièrement dans une de ses épîtres à ces Corinthiens qui faisaient grand cas de cet art, et avaient la prétention d'y exceller[1]. »

— « C'est précisément cette fausse idée, lui répondit Chrysostôme, qui a égaré grand nombre de ces Corinthiens, et qui mettait obstacle à leurs progrès dans la vraie science. Faute d'entendre le sens des paroles de l'apôtre, ils affectaient de rester dans une ignorance bien différente de celle où se complaît St. Paul. Ils appelaient un homme ignorant, non-seulement celui qui n'a pas étudié les artifices d'une éloquence mondaine, mais encore celui qui ne sait pas défendre la vérité. Or Paul ne se donne pas pour ignorant sous l'un et l'autre rapports, mais seulement sous le premier. Aussi a-t-il l'attention de faire cette distinction, en déclarant que, s'il est ignorant quant au langage, il ne l'est point quant à la science. Il est bien vrai que si, dans le ministère de la Parole sainte, nous demandions la politesse d'Isocrate, la gravité de Démosthène, la majesté de Thucydide et la sublimité de Platon, on pourrait m'objecter le passage allégué de St. Paul; mais, réduisant à leur juste valeur ce que l'on nomme pompe, ornement de langage, que j'abandonne volontiers à l'éloquence profane, je veux que nos discours soient simples et sans art, à la condition toutefois que nous ne soyons pas ignorants dans la connaissance et l'exposition des vérités de la religion; car je ne permettrai pas que, pour défendre notre nonchalance, nous ôtions à St. Paul le plus illustre de ses

[1] Comparez, sur le même sujet, saint Augustin, *De doctrinâ christianâ*, livre 4, 15, au tome III de l'édition des Bénédictins. Rollin, *Traité des études*, et Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*.

avantages, et l'un de ses plus beaux titres à l'admiration.

» Comment, dites-moi, je vous prie, réussissait-il à confondre les Juifs de Damas? comment triomphait-il des Hellènes? comment les païens, terrassés par la force de ses raisonnements, voulurent-ils l'en punir en lui ôtant la vie? Voyez-le à Antioche : quelles armes emprunte-t-il pour combattre ceux qui voulaient adopter les cérémonies judaïques? A Athènes, la ville du monde où la superstition régnait avec le plus d'empire, qui est-ce qui porta l'un des sénateurs à s'attacher, lui et sa famille, à la suite de l'apôtre? ne fut-ce pas un seul de ses discours? Quel charme merveilleux ne possédait-il pas en parlant, puisqu'on passait les nuits à l'entendre! A Thessalonique, à Corinthe, à Ephèse, à Rome, vous le voyez prêcher des nuits et des jours entiers, expliquant les Ecritures, disputant contre les Epicuriens et les Stoïciens. Oserait-on soutenir qu'il fût un ignorant, celui qui s'est attiré l'admiration universelle par ses prédications et ses controverses? Les Lycaoniens crurent voir en lui Mercure ; c'était rendre hommage à son éloquence. En effet, n'est-ce pas en ce don qu'il a surpassé tous les autres apôtres? N'est-ce pas le talent de la parole qui l'a fait admirer, non-seulement des chrétiens, mais des païens et des Juifs? Avec quelle force ne se manifeste-t-il pas dans ses épîtres, source inépuisable d'instruction, tant pour ceux auxquels elles furent adressées que pour toutes les générations qui se succèderont jusqu'au dernier des jours! Ces admirables écrits sont comme une muraille de diamant qui entoure et protége toutes les églises du monde. Il en est en quelque sorte le champion immortel, toujours armé pour leur défense, assujettissant encore aujourd'hui toutes les pensées des hommes sous l'obéissance de Jésus-Christ. Telle est l'œuvre de cet ignorant, j'en appelle au témoignage de tous ceux qui, par une lecture habituelle, en ont éprouvé l'efficacité.

VI

» J'ai dit le travail que le prédicateur doit mettre à la composition de ses discours et le besoin qu'il a du talent de la parole. Il me reste à traiter un autre sujet d'une extrême délicatesse et à dire quel était l'art de la parole que St. Paul combattait. Il n'est que trop ordinaire de ne pas voir dans son évêque l'homme chargé de nous instruire. On vient comme au théâtre. On prend parti pour celui-ci, pour celui-là ; on approuve, ou l'on blâme ; on a l'air d'écouter, mais avec le dessein d'applaudir ou de censurer au gré du sentiment dont on est prévenu. On veut de l'éloquence, de celle-là que nous avons réprouvée plus haut; on en veut avec plus de fureur qu'on n'en exige des rhéteurs faisant assaut de subtilité et de pompe de langage.

» Il faut sans doute une grande force d'âme, et bien supérieure à la mienne, pour retrancher à la multitude ce divertissement qu'elle vient goûter à nous entendre, si peu légitime dans son objet, si stérile dans ses résultats ; pour ne lui donner que ce qui peut servir ses véritables intérêts, et l'amener à suivre avec docilité les instructions de son évêque, plutôt que d'assujettir l'évêque à céder aux caprices de son peuple : ce qu'il n'est pas possible d'espérer, à moins que le prédicateur ne s'élève au-dessus des vains jugements de la multitude, et qu'il n'ait le talent nécessaire pour la dominer par son éloquence. Si ces deux avantages ne vont pas de front, il ne peut se flatter d'aucun succès. Il aurait beau être insensible à l'appât de la louange, s'il est dépourvu d'éloquence, s'il n'intéresse point son auditoire, il en sera rebuté, et toute l'élévation de son caractère ne pourra balancer l'ennui qu'il imposera. D'un autre côté, il déploierait toutes les

ressources de l'art de bien dire, que, pour peu qu'on remarque en lui la faiblesse de rechercher les applaudissements, il nuit à lui d'abord, puis à ses auditeurs, qui ne tardent pas à s'apercevoir qu'il cherche plus leur plaisir que leur bien réel. Avec du désintéressement, mais sans talent, vous ne contentez pas votre auditoire, vous lui êtes inutile; avec du talent et les moyens d'accréditer la vertu, mais sans désintéressement, vous lui êtes également sans utilité. Vous le payez, par un vain plaisir, des louanges qu'il vous donne; il n'y a entre vous et lui qu'un commerce d'adulation et de fausse complaisance. N'espérez de fruits que par l'accord d'une modestie désintéressée et du talent exercé par l'étude et l'application. Le défaut de l'un anéantit les effets de l'autre.

» La chose, je l'avoue, n'est pas facile, peut-être même est-elle au-dessus des forces humaines; car je doute qu'il ait existé jamais un homme complétement inaccessible au plaisir de s'entendre louer, tant l'amour de la louange est un sentiment naturel. Or qui la désire s'afflige aisément quand on la lui refuse. Ceux qui se complaisent dans leurs richesses ne les perdent point sans douleur; de même ceux qui aiment à être loués, non-seulement s'attristent quand on les blâme injustement, mais se désolent quand on se relâche dans les éloges qu'ils croient mériter. C'est là une privation qui irrite la faim dont ils sont dévorés. Ils ne pardonnent surtout pas qu'on loue les autres en leur présence. Que d'épreuves délicates, que d'amertumes secrètes pour celui qui veut paraître dans l'arène de l'enseignement public avec de semblables dispositions! Il est aussi impossible à un tel homme d'être sans trouble et sans orages qu'à la mer d'être sans vagues ni tempêtes.

» Qui se dévoue au ministère de l'enseignement ne doit que de l'indifférence à l'éloge et au blâme. Son unique but doit être de plaire à Dieu. S'il obtient des applaudissements, qu'il les reçoive; on les lui refuse, qu'il ne s'afflige pas de n'en point avoir. C'est pour lui une assez douce consolation, et la plus précieuse de toutes, de pouvoir se rendre à soi-même ce témoignage, qu'en travaillant il ne le fait que pour Dieu.

» Dès que l'on s'abandonne à ce vain désir de louanges, que l'on n'attende plus rien, ni du travail, ni même du talent; déçu dans ses espérances, fatigué par l'injustice des critiques, on se décourage, on se dégoûte de l'étude, on perd le génie de l'éloquence. La première chose que vous ayez à apprendre, c'est donc de savoir mépriser la louange : sans quoi point de succès. N'eussiez-vous qu'un médiocre talent, ce mépris des applaudissements ne vous est pas moins nécessaire qu'à ceux qui en ont le plus; car, pour en obtenir, il faut plaire, et à combien de fautes ne s'expose-t-on pas! Une fausse émulation d'égaler ceux dont on entend vanter les succès ouvre votre cœur aux poisons de la jalousie. Rien ne coûte pour déprimer ces rivaux; on descend aux plus basses manœuvres, et l'on ne craint pas de perdre son âme en faisant tout ce que l'on peut pour les rabaisser au niveau de son faible génie. L'effet de cette malignité est de jeter l'esprit dans un engourdissement qui vous laisse sans force pour le travail. Le peu de proportion entre la peine que vous vous donneriez et le fruit que vous en recueilleriez, vous abat et vous plonge dans un léthargique assoupissement. Comme le laboureur se fatigue bientôt de ne travailler qu'une terre ingrate et pierreuse, vous ne sauriez vous y résoudre à moins d'être passionné pour la culture ou pressé par la faim.

VII

» J'ai mis sous vos yeux, continua Chrysostôme en s'exprimant dans son langage oriental et plein des idées que

ses contemporains se faisaient du sacerdoce, j'ai mis sous vos yeux le tableau des dangers auxquels l'évêque est exposé dans ce monde ; mais dans la vie future, comment soutenir celui d'avoir à rendre compte des âmes qui lui auront été confiées ! Tout le reste n'est rien auprès de ses obligations envers Dieu. Qu'est-ce, en effet, qu'un évêque? Que doit être un homme que Dieu a fait son ambassadeur, chargé des intérêts de tout un peuple, que dis-je? de ceux du monde entier? Père commun de tous, représentant de l'humanité tout entière, le prêtre ne paraît, en présence de la Majesté souveraine, que pour la conjurer de mettre fin aux guerres qui désolent la terre, d'étouffer toute semence de discorde parmi les hommes, de faire disparaître tous les maux publics et particuliers. La conséquence d'une aussi importante mission, c'est assurément que le prêtre doit l'emporter sur ceux en faveur desquels il prie.

» Mais au redoutable moment où il invoque l'Esprit-Saint et célèbre le terrible sacrifice, alors que dans ses mains repose le souverain dominateur de la nature, à quel rang croyez-vous que nous devions le placer? Quelle pureté, quels vifs sentiments de religion n'a-t-on pas droit d'attendre de lui ! quelles doivent être et les mains destinées à d'aussi sacrés mystères et la langue qui profère ces divines paroles !... A cet instant, les anges se pressent autour de lui. Près de l'autel, et dans l'enceinte du sanctuaire, les chœurs des puissances célestes sont venus rendre hommage à Celui qui est présent sur l'autel... Ne vous sentez-vous pas glacé de crainte à la pensée que vous vouliez engager dans un aussi saint ministère une âme telle que la mienne, une âme criminelle, dont les vêtements sont encore souillés? que vous vouliez élever à la dignité du sacerdoce un homme que Jésus-Christ a chassé hors de la salle des conviés?

VIII

» La pureté n'est, au reste, pas la seule qualité qu'exige le saint ministère ; il demande encore de la prudence et de l'expérience en une infinité de choses. Un prélat doit être aussi versé dans le maniement des affaires de la vie que le sont les gens du monde, et cependant il doit en être aussi détaché de cœur que le solitaire relégué dans les montagnes. Obligé, comme il l'est, d'entretenir commerce avec des gens ayant femmes, enfants, domestiques ; qui possèdent richesses, charges, emplois publics, il doit avoir une flexibilité d'esprit qui le fasse tout à tous : je dis flexibilité d'esprit, et non pas duplicité de cœur ; de la complaisance, mais sans flatterie, ni dissimulation : car sa franchise et sa liberté doivent être entières... Tous les sujets ne doivent pas être gouvernés selon une même méthode, comme tous les malades ne peuvent pas être guéris par les mêmes remèdes, ni tous les vents être combattus par une même manœuvre. L'Église n'est jamais sans tempêtes, qui ne lui viennent pas toujours du dehors. Il faut donc savoir allier l'affabilité à l'exactitude. Quoique diverses dans leur objet, ces qualités ont un but commun, la gloire de Dieu et l'édification des fidèles.

» On trouve la vie du solitaire laborieuse. Mais si l'on veut la comparer aux travaux qu'exige le sacerdoce, on y verra autant de différence qu'entre les soins de la vie privée et les sollicitudes de la royauté. Le solitaire est tout à soi. Il n'est point troublé par les objets extérieurs. Il n'est pas merveilleux de ne point prêcher lorsqu'on dort, de rester debout lorsqu'on ne lutte point, ou de n'être point blessé lorsqu'on est hors de la mêlée. Qui publierait mes fautes? Seront-ce les murs de ma chambre? Sera-ce ma mère? — Mais jamais il ne s'est élevé entre elle et moi l'ombre de différend, et il y en aurait eu, qu'il n'est pas

de mère assez dénaturée pour accuser, sans y être contrainte, celui qu'elle a porté dans son sein. Il n'en est pas moins vrai qu'en m'examinant on trouverait en moi beaucoup de choses à reprendre.

» Vous ne l'ignorez pas, tout ardent que vous êtes à me louer en toute occasion. Et pour vous convaincre que je ne parle point par une feinte modestie, souvenez-vous combien de fois je vous ai déclaré que, si j'avais la liberté de choisir entre le gouvernement de l'Eglise et la vie solitaire, je préfèrerais, sans hésiter, le premier état. Je vous ai dépeint souvent le bonheur de ceux qui peuvent s'acquitter dignement du saint ministère, et volontiers j'aurais embrassé la profession que je regarde comme la plus heureuse, si j'avais les qualités nécessaires pour la bien remplir. Mais quoi! je sais que rien ne conduit moins au gouvernement de l'Eglise que cette inaction que d'autres regardent comme une vertu, et qui ne me paraît qu'un voile propre à couvrir mon incapacité et à cacher aux yeux la plus grande partie de mes défauts. L'homme accoutumé à la vie tranquille, indépendante, qui le rend étranger aux affaires, du moment où il s'y trouve engagé, quelque génie qu'il puisse avoir, n'y apporte communément que du trouble et de l'embarras. Le manque d'expérience lui dérobe la plus grande partie de ses forces. Mais si la médiocrité du génie se joint à l'inexpérience, comme chez moi, un homme chargé d'un gouvernement me paraît peu différent d'une statue. De là vient que parmi tant d'évêques tirés de la solitude, il en est peu qui, transportés sur ce nouveau théâtre, y jettent quelque éclat.

— » Quoi donc, s'écria Basile, appellerons-nous au gouvernement ecclésiastique des hommes qui vivent au milieu du monde et dont toute la science consiste à savoir se procurer les délicatesses de la vie?

— » Tant s'en faut, lui répondit Chrysostôme, qu'au contraire, quand il s'agit de donner des prêtres à l'Eglise, ces gens sont ceux auxquels il faut le moins penser. Ce que je veux dire, c'est que si, parmi les personnes vivant dans le monde, il vient à s'en rencontrer qui soient capables de conserver, et même à un plus haut degré, la pureté, la tranquillité d'âme, la patience, la sobriété, les qualités, en un mot, qui distinguent les solitaires, voilà celles qu'il faut élever à l'épiscopat.

— » Mais votre détermination actuelle vous affranchit-elle de toute peine? et, en vivant seul avec vous-même, serez-vous à l'abri de toute sollicitude?

— » Non, sans doute : quelle que soit la condition d'un homme, tant qu'il traîne cette misérable vie, il ne saurait être libre de tout soin et de toute inquiétude. Mais il y a une grande différence entre avoir à traverser tout l'Océan, ou à passer une rivière...

IX

» Pourtant je vois que je ne vous ai point encore persuadé; il est donc temps de vous dévoiler un secret, l'unique que je vous aie caché jusqu'à ce jour. La chose paraîtra peut-être incroyable à plusieurs; mais je n'aurai point honte de la publier, dût cet aveu provoquer contre moi les préventions les plus injurieuses... — Quel est-il donc, ce secret? — Depuis le jour que vous m'avez fait partager vos inquiétudes sur le dessein où l'on était de nous faire évêques, la frayeur et le chagrin dont je me trouvai saisi agirent sur mes organes avec tant de violence que, plus d'une fois, ma vie même en a été menacée. Je me représentais, d'un côté, la gloire de l'épouse de Jésus-Christ, sa sainteté, sa beauté spirituelle; de l'autre, les infirmités qui m'accablent; dans cette comparaison, je plaignais également son malheur et le

mien ; je gémissais, je soupirais continuellement, me disant à moi-même : D'où a pu venir un semblable dessein ? Quelle si grande offense l'Eglise a-t-elle commise contre Dieu, qu'Il la veuille déshonorer en la livrant à un pécheur tel que moi ?

» Occupé de ces pensées, je demeurais la bouche béante, comme un homme frappé de la foudre. Puis, quand je revenais de cet étourdissement, qui passait par intervalles, mes yeux se remplissaient de larmes... J'essuyais les coups de cette tempête, et vous n'en saviez rien ; vous vous imaginiez, au contraire, que je vivais dans une paix profonde. Il a donc fallu que je vous découvrisse les agitations de mon âme, pour obtenir votre indulgence et détruire les accusations que vous formez contre moi. Mais comment vous faire connaître le triste état auquel je suis réduit ? Je ne pourrais y parvenir qu'en vous dévoilant tout ce qui se passe au fond de mon cœur. Je vais me servir d'une comparaison qui, toute faible qu'elle est, vous donnera quelque idée des peines qui m'accablent.

» Figurez-vous une armée composée d'infanterie et de cavalerie. L'acier brille de toutes parts. Le cliquetis des armes et le hennissement des chevaux retentissent jusqu'au ciel. D'autre part, l'ennemi, ne respirant que carnage, a rangé ses troupes en bataille. On est prêt à donner le signal du combat. Qu'à cet instant, on choisisse un jeune berger, élevé à la campagne, qui n'a encore manié que la houlette et les pipeaux ; qu'on lui fasse endosser le harnais, qu'on lui montre les escadrons et les bataillons, avec les capitaines qui les commandent, les archers, les frondeurs, les soldats pesamment armés, les chevaux, les lances. Qu'il découvre ensuite l'armée des ennemis, leurs dispositions formidables, le nombre de leurs troupes, les ravins, les précipices et les lieux escarpés que l'on doit franchir. Qu'on lui peigne une bataille, une nuée de dards, un déluge de flèches, qui interceptent les rayons du soleil ; une poussière épaisse, des torrents de sang, les soupirs des mourants, les cris de ceux qui combattent encore, les monceaux de corps morts, les roues des chariots teintes de sang, les chevaux que la multitude des cadavres fait trébucher, la campagne couverte d'un amas confus de fers de chevaux, de lances et de traits ensanglantés, de chars fracassés, de corps mutilés, de membres détachés du tronc. Au spectacle de tant de scènes tragiques ajoutez le récit des maux dont la guerre est suivie, l'esclavage et la servitude, pires que la mort. Après cela, ordonnez au jeune homme de monter à cheval et de prendre à l'instant le commandement de l'armée ; croyez-vous de bonne foi qu'il pourra vous obéir et maîtriser la terreur dont il est saisi ?

» Je n'exagère point. Le corps où nous sommes renfermés, comme dans une prison, nous empêche de voir les choses spirituelles ; mais si l'armée ténébreuse du démon, et les combats qu'il nous livre, pouvaient être soumis à notre vue, vous seriez témoin d'un spectacle bien plus terrible que celui dont je viens de vous faire la peinture. Vous n'apercevriez ni fer, ni chevaux, ni roues tranchantes, mais des armes et des machines encore plus meurtrières. Les ennemis que nous avons à combattre n'ont pas besoin de cuirasses, de boucliers, de piques et d'épées ; mais leur aspect est assez formidable sans cela pour consterner une âme, à moins qu'elle ne soit soutenue d'une grâce spéciale de Dieu. Si nous pouvions nous dépouiller de ce corps matériel, ou si, en le conservant, nous pouvions considérer de sang-froid la guerre que nous fait le démon, ce ne seraient plus des torrents de sang qui s'offriraient à nos regards, mais des âmes privées de vie, et si profondément

blessées que les combats dont je vous ai tracé l'image ne vous paraîtraient que des jeux et des amusements d'enfants; tant est grande la multitude de ceux que l'ennemi du salut perce chaque jour de ses traits! Les blessures qu'il fait à l'âme ne sont pas de même nature que celles qui affectent le corps : non; l'âme mortellement blessée ne devient point insensible; elle commence, après sa chute, à sentir les remords d'une conscience qui devient son premier bourreau; et, à sa sortie de ce monde, elle n'est pas plus tôt jugée qu'elle est condamnée au supplice éternel qu'elle a mérité. Que si l'on n'a pas le sentiment des blessures qu'a faites le démon, cette insensibilité ne fait qu'aggraver le mal. Un premier trait, qui ne cause pas de douleur, est bientôt suivi d'un second et de plusieurs autres. Notre cruel adversaire ne cesse de frapper, jusqu'au dernier soupir, une âme indolente qui ne tient pas compte de ses premières atteintes.

» Il n'est point d'ennemi plus fertile en ruses que cet esprit impur, ni plus implacable que la haine qu'il porte à la nature humaine. Rien n'égale la fureur avec laquelle il s'acharne à la poursuite de nos âmes. Chez nous, les guerres ne sont pas de longue durée; on conclut des trêves; la nuit survient; la lassitude arrête le carnage. Mais dans la lutte engagée contre le démon, il n'est pas possible de poser le harnais, ni de se reposer si l'on veut éviter d'être blessé. Il faut, ou périr, ou ne quitter pas un moment ses armes, ni le champ de bataille. Et ce qui achève de rendre cette guerre plus périlleuse que toute autre, c'est que l'ennemi n'est pas visible à nos yeux et qu'il nous surprend lorsque nous y pensons le moins.

» Et c'était contre un tel adversaire que vous vouliez que je prisse le commandement des soldats de Jésus-Christ! C'eût été bien plutôt m'enrôler sous la bannière du démon, pour lui servir de capitaine, car si l'homme chargé d'ordonner les manœuvres se trouve être le plus inepte soldat de l'armée, c'est la cause du démon qu'il sert, bien plus que celle du Seigneur.

» Pourquoi donc soupirer et me plaindre, quand vous voyez que ma situation présente doit être plutôt pour vous un sujet de joie que de tristesse?

— » Ce n'est point la vôtre qui m'afflige, mais la mienne, répondit Basile. Et puis-je trop la déplorer? Je n'avais pas encore aussi bien compris qu'à présent toute la profondeur des maux où vous m'avez plongé. Je n'étais venu que pour savoir de vous comment je devais répondre à ceux qui vous accusaient; et vous me débarrassez d'une peine pour me jeter dans une autre. Ce qui m'inquiète, ce n'est plus votre justification; mais moi, comment pourrai-je répondre à Dieu pour moi-même, à la vue de mon indignité? Je vous supplie donc, si vous prenez encore quelque intérêt à ce qui me regarde, si je puis trouver quelque consolation dans la charité dont vous êtes animé, dans l'amitié que vous avez pour moi, tendez-moi la main, ne m'abandonnez pas un seul instant à moi-même, et laissez-moi jouir, plus souvent encore qu'autrefois, de votre commerce et de votre conversation.

— » Eh! quel secours pouvez-vous attendre de moi, lui répondit Chrysostôme en souriant? Mais puisque vous le voulez, prenez courage, mon ami; lorsque les sollicitudes inséparables de votre charge vous permettront de respirer, je vous aiderai, vous consolerai, et n'épargnerai rien de ce qui dépendra de moi pour vous prouver mon tendre attachement... Et comme Basile venait de se lever, les yeux baignés de larmes : J'espère fermement en Jésus-Christ, lui dit-il, que, vous ayant appelé lui-même et placé à la tête de son troupeau, il vous donnera de remplir dignement les fonctions de votre ministère, et que, au jour

de son formidable jugement, vous me serez secourable à moi-même et serez mon introducteur dans les tabernacles éternels. »

L. VULLIEMIN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

—

Etudes sur la religion et les partis religieux en Angleterre.

I

De la réaction actuelle contre le puséisme.

L'Angleterre n'a pas été jusqu'à présent visitée d'en haut par une effusion de l'esprit de grâce pareille à celle qui a été accordée à l'Amérique; il est néanmoins constaté de toute part qu'il y a dans son sein augmentation de vie religieuse. Dans toutes les dénominations, les communiants sont plus nombreux et les cultes plus fréquentés. Les malheurs publics et les souffrances individuelles de ces dernières années ont laissé sur les âmes une impression sérieuse, et nous espérons qu'elle sera durable, parce que notre Dieu a sans doute envoyé ses visitations pour atteindre ce but. Les phases de l'histoire, les peines et les délivrances des nations, sont des paroles créatrices sorties de la bouche de l'Eternel, et qui doivent servir aux fins qu'il s'est proposées en les prononçant. (Esa. IV, 10-12.)

Le peuple anglais est donc obligé de passer par une école sévère, parce qu'il a une mission immense au-devant de lui : celle de l'évangélisation de cent quatre-vingts millions d'Hindous, celle d'une bonne direction à donner à ses nombreuses colonies, la semence d'autant d'empires à venir jetée sur tous les lieux inoccupés du monde entier. Depuis le XVII[e] siècle et la première colonisation de l'Amérique du nord, il n'y a pas eu dans l'histoire de l'Angleterre de moment aussi important en vue de l'avenir que celui où nous sommes; or je vois une coïncidence pleine de signification entre la discipline par laquelle ce peuple passe et l'œuvre qui lui est confiée.

En même temps il s'est trouvé que tous les hommes qui se sont distingués par leur sagesse ou par leur héroïsme dans cette lutte suprême de l'Inde, étaient des puritains de la vieille roche. Chose remarquable, dans la guerre de Crimée, où commandaient des représentants de notre aristocratie blasée et puséiste, les chefs se sont montrés pitoyablement médiocres, tandis que sous le soleil de l'Inde, dans des circonstances désespérées et en face d'ennemis innombrables, les représentants des classes moyennes ont été brillants de génie autant que sublimes de dévouement et de calme. Henri Lawrence, la première grande victime de Lucknow; son frère Jean Lawrence, dont l'influence magique faisait d'une race ennemie un peuple d'alliés, et qui, en sauvant le Penjab, sauvait l'Inde; Nicholson, le jeune héros, délices des soldats, qui succombait à la prise de Delhi, et qui est adoré sous le nom de *Nikkulseyn* par une secte de fanatiques indigènes; l'immortel Havelock enfin, tous étaient déjà connus comme des hommes craignant Dieu, et l'admiration et la reconnaissance de leurs compatriotes les portent à honorer la foi qui a trempé de tels caractères [1].

[1] Il est intéressant de recueillir le témoignage d'un homme non suspect de partialité à l'égard de ces héros chrétiens de l'Angleterre. L'un des chefs du parti catholique en France, M. le comte de Montalembert, leur a consacré une noble page : « Ce nom de Havelock rappelle et résume toutes » les vertus qu'ont déployées les Anglais dans cette » lutte gigantesque... Havelock, personnage d'une » grandeur antique, semblable par les plus beaux » côtés et les plus irréprochables aux grands puritains du XVII[e] siècle. Arrivé aux portes de la » vieillesse avant d'avoir brillé, jeté subitement » aux prises avec un péril immense et des moyens » insignifiants pour le dompter, il vient à bout » de tout par son religieux courage, atteint d'un » seul coup la gloire de cette immense popularité » qui retentit partout où se parle la langue anglaise; puis meurt avant d'en avoir pu jouir, » préoccupé surtout, à ses derniers instants, comme » il l'avait été toute sa vie, des intérêts de son » âme et de la propagation du christianisme dans » l'Inde, et disant à son fils accouru pour recevoir » son dernier soupir : *Il y a quarante ans que je* » *me prépare à ce jour..... La mort m'est un gain.* » Il figure dignement à la tête d'un groupe de » héros qui se sont montrés à la hauteur de toutes » les difficultés, de tous les dangers, de tous les

L'hiver dernier, la persévérance avec laquelle les foules assistaient aux services extraordinaires d'*Exeter hall* et se pressaient autour de la chaire de Spurgeon, suggéra aux autorités ecclésiastiques l'idée d'établir un culte dans l'antique abbaye de Westminster, qui n'avait pas servi à ce but depuis la Réformation. L'expérience réussissant pleinement a été poussée plus loin et pendant l'hiver actuel il y a aussi des prédications du soir tous les dimanches dans la cathédrale de St. Paul, laquelle depuis sa construction n'avait servi que pour quelques rares occasions de parade. Un espace sous le dôme, capable de contenir de trois à quatre mille personnes, a été convenablement arrangé pour cela; il est toujours rempli longtemps avant l'heure par un auditoire composé essentiellement d'hommes, et chaque dimanche des milliers, arrivés trop tard pour avoir place, s'en vont, se promettant de s'y prendre à temps une autre fois. A propos de l'ouverture de cette église le *Times* s'exprime de cette sorte :

« Quand vous entrez dans nos grandes cathédrales, une espèce de frisson, non physique mais moral, vous surprend. Tout est d'une grandeur froide et sépulcrale; depuis trois siècles il n'a résonné sous ces voûtes d'autres pas que ceux des étrangers se promenant en curieux, regardant les monuments et les vitraux peints. L'édifice n'a pas servi, il lui manque ces souvenirs bienfaisants que le culte seul donne à un lieu de culte; à la sublimité de ces vastes nefs il manque quelque chose d'humain et de chrétien : y a-t-il eu jamais une seule âme convertie dans l'église de St. Paul? Nous ne voulons pas affirmer que non, des sermons éloquents y ont été prêchés à l'occasion de certaines grandes solennités, mais assurément l'aspect général du lieu parle de toute autre chose que de la conversion des pécheurs; il lui manque de l'onction; quelle âme réveillée oserait soupirer dans ce grand palais de la religion? Ce serait de de la plus haute inconvenance, et le bedeau avec son bâton à pommeau doré jetterait au coupable ce regard qui dit : « Monsieur! souvenez-vous où » vous êtes; on ne se repent pas ici! » La seule religion permise à l'abri de ces murailles de marbre est de l'espèce nommée par certains théologiens : *la piété grave;* expliquer en quoi elle consiste n'est pas de notre ressort, mais nous croyons que depuis plusieurs siècles elle a été possédée d'office par tous les évêques, doyens, archidiacres, chanceliers et chanoines, c'est-à-dire qu'elle n'a rien de très remarquable....

» Puisse cet exemple être suivi ailleurs, et la vive lumière qui éclairait hier au soir le dôme de St. Paul prophétiser la prochaine ouverture de toutes nos cathédrales. Espérons que cette expérience aboutira à un culte régulier et permanent. Surtout, que le caractère congrégationnel du culte ne soit pas perdu. Ayons une musique sonore et édifiante, mais que l'on ne compte pas sur les efforts de quelques beaux ténors; point de solos brillants! point de quartetti parfaits pour charmer les initiés! que des sermons partant du cœur parlent aux cœurs, et leur appliquent les simples vérités du christianisme; que rien d'exotérique, rien qui sente la clique n'en gâte l'effet; que l'on pense enfin au bon public chrétien, et à lui seul! »

Je vous traduis ce passage, parce que, à travers son ton badin, perce le désir de quelque chose de réel et de senti en fait de religion, désir qui est partagé, nous pouvons l'espérer, par une grande partie de ce public dont le *Times* se flatte d'être toujours le miroir fidèle. La sortie contre le puséisme, par laquelle l'article se termine, est tout à fait en harmonie avec le sentiment populaire actuel; vous avez déjà dans vos précédents numéros fait allusion aux nombreuses manifestations de l'opinion publique provoquées par les essais audacieux de quelques ecclésiastiques pour introduire en cachette l'usage de la confession auriculaire. Les coupables sont membres du clergé des diocèses de Londres et d'Oxford : vous savez que les diocèses anglicans sont autant de petites monarchies, et que l'influence personnelle de l'évêque sur ses subordonnés est très grande. Emerson prétend que chaque anglican a dans la tête une valve par laquelle il laisse échapper à plaisir toute pensée importune, et que, en matière religieuse, il est toujours de l'avis de son évêque; or l'évêque de Londres a pris une position décidée contre la pratique de la confession par la suspension de M. Poole et par ce discours officiel dont vous avez déjà parlé; l'évêque d'Oxford, au contraire, évite de se prononcer par des atermoiements et des faux-fuyants qui ne justifient que trop son sobriquet de *Sly Sam* (rusé Samuel). Ce

---

» sacrifices..... Victimes d'une lutte engagée entre » la civilisation et la barbarie, ils ne sont étrangers à aucun peuple chrétien : tous peuvent les » admirer sans restriction et sans réserve. Ils font » honneur à l'espèce humaine. » UN DÉBAT SUR L'INDE AU PARLEMENT ANGLAIS, p. 50. *(Réd.)*

prélat, fils du généreux Wilberforce, est presque le seul de sa famille qui n'ait pas encore passé ouvertement au catholicisme; parmi ses frères, sœurs, beaux-frères, neveux et autres proches parents, on ne compte pas moins de 23 cas de perversion; jugez s'il inspire aux vrais protestants une grande confiance.

Tout le monde a enfin compris que le puséisme mène à Rome, et cette conviction a produit une réaction chez la majorité de ceux qui n'étaient pas déjà trop avancés dans cette voie désastreuse. On vient d'en voir la preuve là où l'on s'y serait le moins attendu. Après l'université d'Oxford l'Eglise épiscopale d'Ecosse était naguère la forteresse des doctrines sacerdotales; cela venait de ce que dans ce pays il n'y avait que les grandes familles aristocratiques qui se rattachassent à cette église, avec les quelques bourgeois qui croyaient s'élever en copiant les grands. Le clergé épiscopal avait été facilement entraîné à exagérer ses principes en face du presbytérianisme dominant, et, échappant au contrôle de l'état, parce qu'il n'était pas officiellement reconnu en Ecosse, il s'était arrangé à sa guise une liturgie prêtant encore plus à la superstition que celle qui est en usage en Angleterre même; or dans cette église plus qu'anglicane il y a maintenant un tel revirement d'opinion chez les laïques, que les évêques ont été forcés de lui donner une éclatante satisfaction. Un livre écrit par un révérend Cheyne, qui se dit « ministrant » à l'autel de l'église catholique, avait traité la sainte cène comme une véritable messe; ce livre eût passé inaperçu il y a deux ans, au milieu de tant de manifestations semblables; aujourd'hui, l'évêque d'Aberdeen a dû suspendre M. Cheyne des fonctions de prédicateur dans son diocèse. Celui-ci, en a appelé au synode d'évêques siégeant à Edimbourg, mais sa suspension vient d'être confirmée par ce tribunal suprême de son église. L'évêque de Brechin, connu par ses tendances ultra-cléricales, a seul protesté contre ce jugement, et contre, a-t-il ajouté, les conséquences qui en résulteront.

Une lettre adressée par le docteur Pusey lui-même au *Guardian,* le principal organe du parti, donne la mesure de l'excitation que la décision du synode produit chez les *tractariens* avancés. Il est impossible, dit-il, de se dissimuler à quel point la vérité est condamnée par cette décision. Ces évêques écossais, en prétendant que le corps et le sang du Seigneur ne sont présents dans « le sacrifice eucharistique » que virtuellement et par une certaine grâce, ont nié la présence réelle de Celui qui est l'auteur de toute vertu et de toute grâce; ils ont nié que Christ doive être adoré dans le sacrement. « Pour la première fois depuis la Réformation la doctrine de la présence réelle a été condamnée par une majorité d'évêques dans une église en communion avec la nôtre. »

Cet homme convaincu et tenace se console par la pensée que les évêques ont agi dans une capacité judiciaire et non législative :

« Ils ne prétendent pas encore faire de nouveaux articles de foi ou en changer d'anciens. Ils n'ont pas altéré l'enseignement de l'Eglise par un acte purement individuel...... Heureusement que ce sont les formulaires de l'Eglise qui enseignent le peuple, et non ces évêques, soit individuellement, soit comme cour d'appel.

» Ce sont nos propres paroles adressées au Dieu tout-puissant en notre propre langue, c'est le livre des prières qui enseigne le peuple. Nous rendons encore grâce à Dieu de ce qu'il lui ait plu de régénérer l'enfant baptisé, et des paroles simples seront toujours comprises des âmes simples. Il en sera ainsi de ce cas : les individus passent, mais les formes de l'Eglise demeurent. Nous autres de cette génération, nous avons appris notre catéchisme et nos prières, et, Dieu voulant, la génération suivante les apprendra aussi, et les suivantes de même. Cette décision a frappé un homme qui faisait son devoir envers Dieu et l'Eglise avec une humilité et une fidélité remarquables, mais, quelques regrets que nous puissions avoir pour la souffrance individuelle, l'Eglise, par son catéchisme et par ses prières, enseignera à ceux qui voudront entendre, les vérités que quelques-uns de ses évêques ont malheureusement condamnées! Ne défaillez point, ne vous irritez point : voilà qu'elle est notre devise, car, malgré cette triste sentence, l'église d'Ecosse comme la nôtre, retient encore le bon dépôt qu'elle a reçu du Seigneur. »

Quand on a saisi la nuance de tristesse, l'inébranlable persévérance, l'habileté casuistique, et l'ardeur contenue que ces lignes respirent, on possède l'homme tout entier. Quand on les lit, sa figure même est évoquée irrésistiblement devant la pensée de ceux

qui l'ont vu une seule fois: figure austère, d'une pâleur cadavéreuse, labourée par des combats intérieurs et par l'effet de mortifications légales; traits exprimant une certaine fermeté étroite, modifiée plutôt que domptée par l'humilité volontaire de l'ascète; l'étoffe enfin d'un martyr ou d'un inquisiteur au besoin.

Le but pratique de cette lettre, c'est de faire comprendre aux partisans impatients qu'ils ne doivent pas passer à Rome, que la position est encore tenable. Sans s'en douter, Edouard Pusey poursuit la voie la plus propre à hâter la décomposition de l'Eglise anglicane, mais quelle leçon il nous donne, également à son insu, du mal que peuvent faire les mauvaises institutions et les mauvaises formes que des hommes bien intentionnés se laissent imposer dans une heure de faiblesse!

Les excellents articles par lesquels M. Astié prélude à l'histoire des puritains de la Nouvelle-Angleterre peuvent expliquer à vos lecteurs comment des tendances matérialistes en religion ont pu prendre plus d'extension en Angleterre qu'ailleurs dans notre monde protestant. L'Eglise anglicane est, au point de vue historique, une branche de l'Eglise réformée: sa confession de foi est calviniste; ses fondateurs étaient en rapport avec les réformateurs de la France et de la Suisse, bien plus intimement qu'avec ceux de l'Allemagne; c'est sur les rives du Rhin et du Rhône que ses réfugiés cherchaient asile tandis que les villes luthériennes leur fermaient leurs portes; enfin elle était officiellement représentée au synode de Dordrecht. Mais d'un autre côté il ne fut pas permis à cette église d'atteindre son développement moral, la main lourde des Tudors a pesé sur son enfance et a faussé son avenir. Des âmes conservatrices au point d'être presque catholiques romaines et d'autres ultra-réformées étaient retenues de force dans le giron d'une même église officielle: ce n'était pas la conciliation de leurs tendances opposées par un principe supérieur, mais une simple juxtaposition accomplie par la violence d'une reine théologienne, toute-puissante par sa propre force de volonté et par la complicité de la majorité mondaine de ses sujets.

L'idéal d'Elisabeth était le rétablissement du catholicisme sans le pape. Il fallut toute l'influence des hommes d'état qui l'entouraient pour l'empêcher de remettre des images dans les temples et d'imposer le célibat aux prêtres. L'excellent Jewel, dans ses lettres du 10 avril et du 16 novembre 1559, conservées à Zurich, va jusqu'à exprimer à Bullinger la crainte d'être de nouveau expulsé du royaume, avec ceux de ses confrères qui seraient fidèles aux principes de la réforme.

Elisabeth croyait étouffer les controverses religieuses, elle n'a fait que les perpétuer; la lutte, qui autrement se serait vidée une fois pour toutes, s'est prolongée à travers les siècles. Il y a toujours eu au sein de l'Eglise anglicane un parti évangélique et un parti hiérarchique. Le premier se réclamait de la confession de foi, des réformateurs nationaux, Cranmer, Latimer et leurs contemporains, et enfin des homélies, discours très anti-catholiques préparés par les autorités ecclésiastiques à l'usage de ces bons prêtres de paroisse qui se laissaient imposer le protestantisme sans savoir le prêcher. Leurs adversaires mettaient en avant, comme nous le voyons faire par le docteur Pusey, la doctrine du catéchisme et de la liturgie, l'emploi des mots autel et prêtre, et la théorie épiscopale en général; ils auraient pu se réclamer aussi de traditions de persécution brutale, car deux fois, à un siècle de distance, en 1562 et en 1662, les meilleurs ministres avaient été expulsés en masse de l'Eglise.

Ces deux partis ont également raison, c'est-à-dire qu'ils peuvent tous les deux se croire chez eux dans leur église, parce qu'elle a le tort de vivre de principes contradictoires. Par un de ces curieux rapports que l'on voit si souvent entre le fond des choses et l'extérieur, cette inconséquence trouve son expression dans les vêtements des ministres officiants (comme l'a déjà fait remarquer M. Astié): quand le prêtre lit la liturgie, il porte le surplis blanc, symbole des fonctions sacerdotales; un instant après, le même homme monte en chaire vêtu de la robe noire du prédicateur réformé. Feu M. Julius Hare expliquait ce compromis bizarre comme l'effet d'un heureux instinct des convenances: celui qui lit la liturgie est l'organe de l'Eglise, donc il porte la livrée du prêtre;

celui qui prêche est responsable de sa propre doctrine, donc il se borne au simple costume universitaire. Cette pensée est trop ingénieuse, il ne faudrait pas chercher des ciselures fines dans un ouvrage fait à la hache. Quelques puséistes se sont mis à prêcher en surplis, souvent aussi ceux qui tiennent à ce point au symbolisme affectent de marmotter certaines parties de la liturgie d'une manière inintelligible et le dos tourné à la congrégation afin que tel acte du culte se passe entre le prêtre seul et Dieu, comme à la messe.

Au temps où nous vivons, les hommes et les partis en viennent vite à se rendre compte d'eux-mêmes, et à se montrer aux autres tels qu'ils sont réellement; notre siècle répugne à tout ce qui est vague et embryonique. Ne doivent-ils donc pas bientôt se séparer, ces éléments antagonistes, retenus ensemble d'abord par le despotisme de l'état, et ensuite par l'indifférence ou par des préjugés de position? Et, en cas de séparation, lequel l'emportera? de l'homme blanc et de l'homme noir, lequel chassera l'autre?

Je suis obligé de répondre qu'il n'y a aucune probabilité apparente d'une lutte décisive: les ministres anti-catholiques ont le peuple pour eux, ou plutôt contre leurs adversaires, et il leur serait très possible de ramener leur église au type réformé normal, mais pour cela il faudrait un courage moral dont ils sont complétement dépourvus. Compléter l'œuvre inachevée au seizième siècle, ce serait pousser au papisme une partie notable de l'aristocratie, ce serait compromettre dans la même proportion les appuis politiques de l'établissement officiel, ce serait même remettre en question bien des idées que la majorité du parti évangélique n'est nullement préparée à répudier pour tout de bon.

La religion, par cela même qu'elle constitue l'élément le plus élevé de la vie de l'homme, est ce qui sert le plus à mettre en lumière sa chute et ses misères. Quelles cruautés, par exemple, quelles infamies ont été à la hauteur de celles commises au nom de la religion pendant la longue nuit du paganisme? Quel témoignage encore de la dégradation de l'homme que la déchéance des églises grecque et romaine après la révélation de Dieu en Jésus-Christ! Dans un meilleur ordre de choses la religion conserve encore le triste privilége de donner occasion aux manifestations les plus éclatantes de la faiblesse et de l'inconséquence humaines. En d'autres sphères, il se commet peut-être autant de lâchetés; mais lorsqu'il s'agit des choses saintes, le spectacle d'une conscience de commande est plus pénible que partout ailleurs. La liturgie enseigne la régénération baptismale avec une clarté désespérante; on pourrait en recommander l'étude à la jeunesse comme un modèle de ce style précis qui ne laisse aucune place à l'équivoque. Or, les ministres évangéliques ne veulent pas en convenir; ils vous parlent de *régénération ecclésiastique, d'une efficace sacramentale hypothétique, d'une efficace conditionnelle.* Ce tissu de subtilités doit les justifier de paraître continuellement en la présence de Dieu avec des expressions officielles opposées à leur conviction intime.

Ce sacrifice de la vérité ne se fait certes pas en vue de la prébende par ceux qui en sont coupables; croire ses frères assez vils pour cela serait ignorer la nature de leurs tentations, ce serait même méconnaître la nature humaine, car tout homme qui se respecte est plus facilement égaré par une fausse sagesse que par ses intérêts matériels. Non, il ne s'agit pas de l'égoïsme individuel, mais d'une sorte de défaillance morale. Le clergé évangélique se cramponne à tout prix à un état de choses qu'il croit ne pas pouvoir modifier sans péril pour le règne de Dieu, il ne veut ni quitter l'église ni courir les risques d'une réformation complète. Pour des raisons semblables ses adversaires aussi signent la confession de foi calviniste en donnant à chaque article ce qu'ils appellent le sens *non-naturel!* Le fait est que l'Anglais est moins logique que le Français, il ne veut pas suivre un principe jusqu'au bout sans savoir où ce principe le mène, il s'attache aux positions données, aux institutions existantes avec un matérialisme instinctif qualifié de gros bon sens, qui quelquefois en tient lieu, mais qui aussi est amoindrissant pour l'intelligence, et, ce qui plus est, démoralisant.

Pour opérer une vraie réforme, il faudrait aux ministres évangéliques plus

que du courage, il leur faudrait devenir eux-mêmes évangéliques foncièrement et sans arrière-pensée. L'organisation de l'Eglise anglicane repose sur la théorie que ses évêques sont les représentants des apôtres par une filiation spirituelle non-interrompue. Ailleurs l'épiscopat peut être envisagé simplement comme une forme de gouvernement ecclésiastique, ainsi qu'il l'est dans l'Eglise méthodiste des Etats-Unis, dont la succession ne remonte qu'à Jean Wesley; mais ici c'est le canal unique des grâces spirituelles. Dans la confirmation de la jeunesse, la main de l'évêque confère le Saint-Esprit; dans la consécration, elle confère une grâce mystique qui seule donne le droit de prêcher la parole et d'administrer les sacrements, à tel point que le ministre protestant du continent ne peut monter dans la chaire apostolique et anglicane; l'Eglise anglicane en effet n'est pas officiellement en communion avec les autres églises protestantes. Sans doute, dans ses bons moments, le ministre évangélique répudie ces prétentions monstrueuses; il sait s'en railler, s'en indigner; mais ne vous y fiez pas, les bons moments de personne ne remplissent toute sa vie: il faut compter avec cette vanité incorrigible du cœur de l'homme qui ne peut jamais entièrement oublier ses titres réels ou imaginaires; au moment où vous y pensez le moins, il y aura des retours inconcevables à la vertu des manipulations sacerdotales, et votre anglican libéral se posera en noble parmi les roturiers ecclésiastiques. La simple prétention à la succession apostolique est une souche d'où l'esprit sectaire et la superstition doivent toujours bourgeonner, et l'église qui a le malheur de posséder cette distinction ne sera jamais à l'abri des recrudescences périodiques de la grâce sacramentale, cette plus ancienne conception de la foi chrétienne et mère de toutes les autres.

Ainsi la réaction contre le puséisme n'ira pas aussi loin que vous pourriez l'espérer; ce parti fera seulement un peu moins de mal peut-être qu'il n'en a fait pendant ces dernières vingt années. Les plus ardents et les plus logiques parmi ses sectateurs cléricaux continueront à passer dans l'église de Rome, le clergé de l'extrême opposé fournira son contingent à la dissidence, mais moins nombreux, car il y a plus d'ardeur et plus de logique chez les puséistes que chez les évangéliques. En attendant, le gros du peuple continuera lentement, silencieusement, sûrement, à grossir les rangs de ces dénominations indépendantes auxquelles appartient l'avenir du protestantisme anglais. Les faits m'autorisent à parler de ce ton décidé. Selon les renseignements officieux fournis au roi Guillaume III après la grande révolution de 1688, et trouvés parmi ses papiers, les non-conformistes de ce temps-là ne formaient que la 24me partie de la nation; en 1801 encore, le nombre des assistants au culte anglican dépassait de six fois celui des assistants à tous les autres cultes réunis; en 1851, il ne faisait que l'égaler.

Nous reviendrons une autre fois, si le Seigneur le permet, sur les partis religieux en Angleterre, sur leur importance relative, et sur leur signification au point de vue de l'histoire de l'Eglise dans ce pays-là et ailleurs.

R. W. MONSELL.



MÉLANGES.

Parallèle entre Jésus-Christ et les Saintes Ecritures [1].

L'Ecriture est si profondément vraie, qu'elle nous instruit non-seulement directement, mais encore indirectement; non-seulement par ce qu'elle dit, mais encore par ce qu'elle ne dit pas; non-seulement dans ses affirmations, mais encore dans ses équivoques.

Ainsi, pour me convaincre de la divinité de Jésus-Christ, il me suffirait, de la part d'un livre souverainement jaloux de la gloire due à Dieu seul, qu'il y ait tant d'endroits où il est au moins équivoque si c'est à Dieu ou à Jésus-Christ que les noms et les attributs de la divinité sont prêtés.

[1] Ce discours, prononcé par Ad. Monod à l'ouverture de la séance annuelle de la Société biblique française et étrangère en 1850, n'a été imprimé jusqu'ici que dans le rapport de la Société biblique. Il nous a paru digne de recevoir une publicité plus complète et d'être conservé dans un recueil d'études religieuses. *(Réd.)*

Or, voici une de ces équivoques de l'Ecriture dans laquelle nous avons beaucoup à apprendre. Par la *Parole de Dieu*, on ne sait quelquefois si l'on doit entendre *la parole vivante*, qui est Jésus-Christ, ou *la parole inspirée*, qui, pour les générations venues après les apôtres et les prophètes, est l'Ecriture sainte, « où leur voix est allée par toute la terre et leur parole jusqu'au bout du monde. »

Il faut qu'il y ait un secret rapport entre Jésus-Christ et la sainte Ecriture, pour que l'un et l'autre aient reçu le même nom dans le langage apostolique; et il faut que ce rapport soit bien essentiel, pour que le langage apostolique ait laissé parfois dans le doute auquel des deux il l'applique, risquant ainsi de faire prendre l'un pour l'autre.

Le rapport consiste en ceci : que Jésus-Christ et l'Ecriture sainte font, l'un et l'autre, pour les choses cachées de Dieu, ce que la parole de l'homme fait pour les choses cachées de l'homme.

Il y a cinq minutes, ce qui remuait au-dedans de moi vous était inconnu, et je me serais tenu devant vous un siècle tout entier que vous ne l'auriez pas pénétré. Tant que je ne parlais pas, il aurait pu y avoir en moi les lumières les plus vives ou les erreurs les plus dangereuses, que vous n'en auriez reçu ni bien ni mal; et les ravissements les plus célestes ou les combats les plus douloureux, que je n'aurais trouvé aucune sympathie, même chez ceux d'entre vous qui ont la bonté de m'aimer le plus. Mais je parle, et dans chacune de mes paroles, ma pensée se révèle, mon sentiment se déclare, et ce qui n'existait que pour moi commence d'exister pour vous. Telle est la vertu mystérieuse de la parole, et son ineffable communion.

Or, c'est là ce que fait, pour la vérité qui réside dans le sein de Dieu, d'une part, la parole vivante, de l'autre, la parole écrite. L'une et l'autre nous rendent Dieu visible d'invisible qu'il était, mais avec la différence de la vie et du langage : Jésus-Christ est l'objet de la foi; l'Ecriture n'est que le chemin de la vérité. La parole écrite nous transmet la pensée de Dieu; la parole vivante nous fait part de son être. Par l'une, Dieu se révèle; dans l'autre, il se montre, il se donne. L'une dit : « Celui qui rejette ceci, rejette Dieu; » l'autre : « Celui qui m'a vu, a vu mon Père. »

Indiquer ce rapport, c'est déjà en faire pressentir la profondeur. Aussi, plus vous suivrez la veine ouverte par le rapprochement qui nous occupe, plus vous reconnaîtrez d'analogies nouvelles entre Jésus-Christ et la sainte Ecriture.

Analogie de nature, ou si l'on veut de naissance. L'Esprit de Dieu engendre, par sa vertu miraculeuse, dans le sein de l'humanité, ce Fils que Dieu et l'homme pourront également appeler leur, et qui doit rassembler l'une et l'autre nature dans sa personne avant de les réconcilier sur sa croix. Par là, on peut dire également, en contemplant Jésus-Christ : « Voilà l'homme et voilà Dieu. » C'est l'homme, dans sa vérité, dans sa petitesse, dans sa faiblesse même; et pourtant, c'est Dieu, dans son essence, dans sa grandeur, dans sa puissance infinie, sans que nul puisse ni expliquer comment la divinité et l'humanité s'unissent en Jésus, ni indiquer où l'une finit, et où l'autre commence. Un prodige, un miracle semblable a donné l'Ecriture sainte au monde. Le Saint-Esprit l'a engendrée dans le sein de l'esprit humain, par une sorte d'incarnation spirituelle, si l'on veut me passer l'expression; et il est sorti de là un livre qu'on peut également appeler un livre des hommes et le livre de Dieu. C'est un livre des hommes : car on y sent l'esprit de l'homme, le cœur de l'homme, la conscience de l'homme, et jusqu'à l'infirmité de l'homme; que dis-je? on y sent tout cela, non de l'homme seulement, mais de tel ou tel homme, l'esprit de saint Jean et l'esprit de saint Paul, le cœur de saint Jean et le cœur de saint Paul, l'infirmité humaine de saint Jean, l'infirmité humaine de saint Paul; cela est si vrai que, si, par impossible, on venait à retrouver aujourd'hui un livre apostolique perdu, nous n'aurions pas besoin d'en lire plus de dix lignes pour décider s'il est de saint Jean ou de saint Paul. Mais, en même temps, c'est le livre de Dieu : on y sent une vertu divine, qui le prouve à l'âme autrement et mieux encore que par les miracles et les prophéties, qui ne se confond point avec la lumière ou la sainteté personnelle de l'auteur sacré,

qui en fait un livre à part, inimité, et inimitable, à moins d'un nouvel apostolat, et qui oblige tout homme candide à rendre au livre le témoignage que ces émissaires du sanhédrin rendaient à Jésus-Christ. Non, jamais livre n'a parlé comme ce livre.

Analogie de destinée sur la terre. Jésus-Christ, sans faste, sans bruit, produit autour de lui une sensation que nul des grands de la terre ne produisit jamais par tous les efforts; il opère dans le monde la révolution des révolutions, qui fait de lui le terme de l'histoire ancienne, le point de départ de l'histoire nouvelle, le centre de l'histoire universelle, et qui déplace, dans les annales humaines, l'ère de la création matérielle en faveur de celle de la création spirituelle. L'Ecriture sainte fait de même. C'est le plus simple et le plus inoffensif de tous les livres, le plus étranger aux questions de la science humaine, de la civilisation humaine, surtout de la politique humaine; et pourtant, il arrête, il occupe, il partage l'humanité tout entière; il courbe devant la croix de Jésus-Christ l'humanité croyante, qui doit à ce livre, disons mieux, qui doit à Dieu par lui, tout ce qu'elle a de consolations et de lumières; et quant à l'humanité incroyante et rebelle, il lui arrache, à défaut de l'hommage de son assentiment, celui de son opposition même. Chose admirable, l'Ecriture sainte, tantôt contraint la Rome du pape à rassembler tout ce qu'elle a de crédit, de ressources, d'arguments, de railleries (quand elle s'arrête là...) pour prouver que c'est un livre sans puissance, au moins quand ce n'est pas elle qui le donne; tantôt cette même Ecriture oblige la théologie rationaliste à recueillir tout ce qu'elle a de science, de génie, de veilles et d'études, pour prouver que c'est un livre sans valeur. Je pourrais pousser plus loin le parallèle : Jésus-Christ est crucifié par la main du magistrat obéissant à celle des prêtres : l'Ecriture voit renouveler contre elle cette guerre à mort, par les mêmes mains, dans le même esprit. Mais Jésus-Christ ressuscite le troisième jour; l'Ecriture aussi n'est jamais morte jusqu'à présent, que je sache, sans ressusciter le troisième jour; elle est en droit de dire, à sa manière, à un Strauss qui l'outrage, ou à un Grégoire XIT qui la met à l'index : « J'ai été morte, mais je suis vivante au siècle des siècles. »

Et de là, si le temps me permettait de développer cette pensée, *analogie d'autorité*. Parce que Jésus-Christ est la parole vivante, qui reproduit la nature divine, — qu'il parle, et toutes les controverses sont terminées; car l'Eglise chrétienne est la seule école où l'on puisse dire sans idolâtrie d'esprit : *Le Maître l'a dit*. Et parce que l'Ecriture est la parole inspirée, qui traduit la pensée divine, — qu'elle parle aussi, et nous croirons ce même Esprit qui a conduit les apôtres appliquant leur parole à nos cœurs : « Il est *écrit*, » tout est dit pour nous. Pour être sur la terre, Jésus ne s'en appelle pas moins « le Fils de l'homme qui est dans le ciel, » et « il parle comme du ciel; » la Bible fait de même; elle tient de la terre et du ciel tout ensemble; et si elle donne son fruit sur la terre, c'est qu'elle a ses racines dans le ciel. Chose étonnante! ces deux autorités semblent jalouses de se rendre un mutuel hommage, et que peut-on dire de plus fort en faveur de l'une et de l'autre? L'Ecriture se subordonne à Jésus-Christ, de qui seul elle procède, et qui « a donné les apôtres et les prophètes; » mais Jésus-Christ, à son tour, se soumet à l'Ecriture, qu'il appelle en témoignage, que dis-je? qu'il saisit pour unique appui, dans l'heure de la tentation et de la détresse. *Il est écrit*, suffit à notre Seigneur; et à qui ne suffirait-il pas?

Béni soit Dieu pour avoir parlé! Béni soit-il pour la parole écrite, et béni pour la parole vivante! Et veuille-t-il nous conduire tous par la première à la seconde, et par la seconde à lui-même!

CORRESPONDANCE

Genève.

Décembre 1858.

Ayant précédemment jeté un coup d'œil rétrospectif sur les circonstances dans lesquelles s'est formé notre christianisme indépendant, il est convenable de tourner aujourd'hui nos regards sur son état actuel

et sur les caractères qu'offre son développement. Je n'entreprendrai pas de renouer le fil historique, ni de le suivre régulièrement; cette marche m'entraînerait à redire des choses qui ont été souvent et mieux dites ailleurs, et que la plupart de vos lecteurs connaissent bien. Je ne rappellerai les faits du passé que dans les cas où le rapprochement en sera utile pour jeter du jour sur l'intelligence du présent.

Il est aussi difficile qu'imprudent, vous le savez, de donner en chiffres une évaluation un peu exacte de l'étendue d'un réveil religieux. Le Seigneur connaît seul ceux qui lui appartiennent; et le prophète Elie faisait une erreur de sept mille personnes quand il disait qu'il ne restait plus que lui, au milieu de son peuple, pour craindre et servir l'Eternel. C'est donc sous toute réserve et comme exprimant une opinion purement personnelle, que je dirai, quant à ce qui se voit seulement, qu'on peut porter parmi nous à trois mille le nombre de ceux qui font profession de connaître l'Evangile, et que de ces trois mille, les deux tiers environ se rattachent au christianisme indépendant, sous ses différentes formes.

Il existe chez ces chrétiens indépendants une très grande diversité de vues, et il serait, je pense, difficile de trouver en aucun autre pays, à nombre égal, une aussi grande richesse de convictions et de volontés diverses. Il est vrai que bien des gens, entre nous, trouvent à cela beaucoup plus d'inconvénient que d'avantage; mais c'est sans doute parce que l'inconvénient est local, et les touche au moment même, pendant que l'avantage, plus général et plus lointain, n'est pas également manifesté. Mais il n'en est pas moins réel. J'aime à voir en cela un présage des effets que notre réveil religieux est appelé à produire. Il développe des individualités nouvelles. On se plaint de toutes parts et avec raison que les individualités font défaut; que le niveau d'une médiocrité sans ressource, passant sur toutes les têtes, fait de chaque homme la flasque copie d'un insipide original; et en effet, le monde étant dépourvu de principes, comment pourrait-il n'être pas dépourvu d'individualités? Nous, nous souffrons du mal contraire; mais si nous en avons à l'excès, c'est que les principes chrétiens ont été pris au sérieux. On peut donc espérer qu'à mesure que la vie évangélique se répandra au dehors, et sortira de ce cercle étroit où les forces chrétiennes risquent de s'user dans un stérile antagonisme, elle fera sentir son influence dans une sphère plus vaste, sur d'autres affaires, au milieu desquelles la vigueur supérieure des principes chrétiens se révèlera, comme la trempe de l'outil se fait voir sur les substances qu'il dompte. La vie de conscience que le Seigneur a rallumée de nos jours pourra devenir ainsi un germe de renouvellement, un sel répandu dans la masse. L'Evangile ne vieillit pas.

Toutefois, il est juste d'en convenir, nous avons à certains égards plus d'énergie qu'il n'est nécessaire à l'existence et au bien-être d'une simple église. Mais il faut se souvenir que ces dons de Dieu, nous les avons reçus peut-être plus en vue d'autrui qu'en vue de nous-mêmes. Ce feu est comme le feu de la forge; il est plus utile qu'agréable. Vingt-cinq ans de travaux d'évangélisation, disons-le avec humiliation mais avec reconnaissance, sont là pour montrer ce que le Seigneur voulait faire par les mains de ses enfants de Genève. Qui dira ce qu'il veut faire encore? Ce long travail n'a pas épuisé leur courage, grâces à Dieu! Il se soutient; il ne montre aucun symptôme d'alanguissement. Bien plus, encore aujourd'hui, si les moyens matériels, toujours au-dessous de ce que nous désirons, ne faisaient souvent défaut, cette œuvre missionnaire dont la Société évangélique et d'autres associations également actives sont les principaux instruments, prendrait un développement pour lequel l'expérience de ces sociétés les a bien préparées. Sur ce point-là, tous sont d'accord. Dès qu'il s'agit d'envoyer l'Evangile à ceux qui ne le connaissent pas, il n'y a qu'une voix parmi nous; et, loin de s'affaiblir en se répandant, ce zèle pour le règne de Dieu, l'un des traits heureux du christianisme de Genève, n'a fait que se fortifier. Toute œuvre missionnaire est assurée d'une sympathie générale, chez les nationaux comme chez les indépendants.

C'est principalement sur les sujets ecclésiastiques, c'est-à-dire, sur la constitution

et la marche de l'Eglise, que se manifestent nos divergences. Quant aux doctrines essentielles de la foi chrétienne, il n'existe pas de différences graves parmi nous. La doctrine des églises indépendantes, au moins pour ce qui concerne l'Eglise évangélique et l'Eglise du témoignage (les autres associations m'étant moins connues, je désire m'abstenir à leur égard), reproduit en général l'orthodoxie calviniste; mais il y a des nuances. Cela doit être. Il est impossible que toutes les intelligences conçoivent les choses profondes de Dieu absolument de la même façon que la puissante intelligence de Calvin. J'irai plus loin: certaines interprétations de la doctrine de la grâce montrent parfois une couleur plus ou moins arménienne; mais c'est là une tournure d'esprit exceptionnelle, et il est constant que, malgré son étendue et ses phases multipliées, le réveil de Genève n'a jamais offert un sol propice à la forme de la piété moderne à laquelle se rattache le nom de John Wesley.

Malgré cela, l'héritage calviniste n'est réclamé d'aucun côté dans son ensemble; et si nous mettons hors de cause l'ancienne discipline, dont personne ne voudrait se charger, le reste se partage. On fait du vieux Calvin deux parts; les uns prennent l'âme; les autres, le corps. Je veux dire que ceux qui ont le plus de sympathies pour ses vues théologiques et spirituelles, sont en somme ceux qui en ont le moins pour sa constitution ecclésiastique, considérée dans son principe fondamental de l'union de l'Eglise et de l'Etat; tandis que ceux qui sont favorables à ce mode de constitution, ne veulent ni de l'esprit ni des doctrines du réformateur. Naturellement, ceux qui tiennent à l'organisation calviniste de l'Eglise, c'est-à-dire au peu qu'il reste de cette organisation telle que la voulait Calvin, demeurent dans l'église nationale; et dès lors il ne m'appartient pas de demander si leur choix est commandé par l'attachement ou la crainte, s'ils sont partisans du principe, ou seulement du fait. Quant aux autres, on peut dire, toujours d'une manière générale, que l'esprit de la réformation et du réformateur se retrouve bien plutôt dans les rangs des chrétiens indépendants, chez ceux qui aujourd'hui veulent que l'Eglise vive de sa seule vie, se gouverne elle-même, et fasse ses affaires sans l'intervention du magistrat. Sur ce point, nous croyons, comme vous, avoir réalisé un progrès. Nous avons certainement le sentiment que nous possédons, sur le sujet de l'Eglise, plus de lumières que Calvin. Ceci soit dit, bien entendu, dans le sens ou l'on a dit: « Personne n'a autant d'esprit que tout le monde. » Il n'est pas nécessaire d'expliquer qu'aucun de nous n'a la prétention de se croire personnellement supérieur à Calvin, comme théologien ou comme dialecticien. Mais nous avons ce sentiment bien net, qu'à nous tous nous possédons une idée plus juste de la vraie nature de l'Eglise visible, que les hommes les plus avancés à l'époque de la réformation. C'est un sujet sur lequel nous avons remué beaucoup d'idées, trop peut-être. Mais les progrès sont quelquefois au prix de la souffrance. Ne fallut-il pas brûler une ville pour produire le précieux airain de Corinthe?

L'énergique personnalité des réformateurs était sans doute nécessaire et voulue de Dieu à une époque où la réformation devait s'accomplir en face de l'opposition du pape et des souverains ses puissants alliés. Mais on peut penser que leur présence était défavorable au développement de la spontanéité chrétienne. Il semble que tel conducteur d'Eglise de ce temps-là, généralisant outre mesure les conclusions de son expérience personnelle, et oubliant que le génie ne fait pas souche, se soit trop rapproché, dans l'organisation ecclésiastique, de la grande faute de l'Eglise romaine, qui, poussant le littéralisme jusqu'au sarcasme, traite les brebis du Seigneur comme des moutons. On peut encore en prendre son parti quand les bergers sont des êtres supérieurs au commun des hommes. Mais, quand on redescend aux proportions habituelles de l'humanité, ce n'est plus possible. Lorsque ces génies dominants ont disparu, les individualités mineures, qui pâlissaient devant eux, se montrent de nouveau. Il y a des époques où chaque chrétien sait qu'il a le droit d'être quelqu'un. Et qui oserait le trouver mauvais? Le dernier des hommes est une puissance morale, s'il sait et veut l'être; bien plus, par conséquent, le moindre des chrétiens. Deux cents ans de persécu-

tions, dont les réformateurs n'avaient pas vu l'issue, et plus encore peut-être les circonstances nouvelles dans lesquelles s'est opéré notre réveil, ont mis en relief la valeur de l'individualité. On a vu qu'en définitive, c'est par la puissance du caractère personnel que les églises, extérieurement vaincues, écrasées et dispersées, résistent victorieusement à la persécution, comme le diamant dont la poussière ronge et détruit encore l'acier qui l'a brisé. On a reconnu aussi que c'est par la conversion individuelle que la véritable Eglise se recompose sur la terre, à mesure que le ciel lui enlève les âmes mûries par l'épreuve. Tout cela fait sentir plus vivement l'importance de l'individu. L'attention s'est attachée, inconsciente peut-être, aux enseignements de la sainte Ecriture qui nous montrent les brebis du Bon Berger connues de lui, qui les appelle chacune par leur nom; ces noms écrits dans le Livre de vie; l'adoption des enfants de Dieu; leur élection personnelle, etc. En un mot, on a cherché la vie dans la doctrine du salut réduite à ses trois termes essentiels, nécessaires: Dieu, le Médiateur, et le *moi* humain. *Notre Père* s'est un peu effacé, pour laisser plus de place à *mon Dieu*.

Ainsi considérée, l'Eglise gagne sans doute en spiritualité; mais elle perd quelque chose en force de cohésion. A la vérité, ce que nous tenons de Dieu tend à nous rapprocher et à nous unir; mais ce que nous tenons de nous-mêmes nous divise et nous sépare. Le chrétien est homme jusqu'à la fin, et semblable à une substance chimique non rectifiée, dont les éléments étrangers troublent à tout moment les réactions normales, et produisent les effets les plus fâcheux. Cependant le sentiment de la faiblesse peut encore rapprocher des hommes qui n'ont pas d'autre lien d'affinité, et une église peut devoir une grande force de cohésion à ce sentiment répandu chez ses membres. C'est ce qui fait qu'on voit des églises subsister, et même prospérer extérieurement, après que la vie intérieure s'en est complétement retirée. D'autre part, une claire perception de la grâce de Dieu, nous montrant que ce n'est pas l'Eglise qui nous sauve, mais que nous sommes rachetés et convertis individuellement par une action directe de Dieu sur nous, peut engendrer quelque indifférence à l'égard de l'Eglise et de son importance spirituelle. Il me paraît que ce résultat (comme d'autres dont je pourrai parler plus tard) se manifeste parmi nous.

Vu le développement dont Dieu a béni notre réveil et la masse des personnes qui se prononcent ouvertement en faveur des doctrines que nous professons, on s'attendrait à trouver nos églises plus nombreuses. Nous avons évidemment beaucoup de personnes qui pensent, ou qu'elles n'ont pas besoin de l'église, ou que l'église n'a pas besoin d'elles. Elles se trompent également à ces deux égards: mais jusqu'ici, on n'a pas rencontré un moyen efficace pour le leur faire comprendre. Il faut dire que nous trouvons là une question délicate: c'est celle de la participation à la sainte cène. L'Eglise évangélique, considérant la table sacrée comme la table du Seigneur, en ouvre l'accès selon des formes déterminées à tout chrétien qui manifeste le désir de s'y présenter, alors même qu'il ne demande pas l'admission dans les rangs des membres de l'Eglise. Il s'est formé ainsi peu à peu parmi nous une catégorie de communiants, dont le nombre s'élève à plusieurs centaines. La plupart de ces âmes, satisfaites d'entendre une prédication qui les nourrit et de prendre la cène d'une manière que leur conscience approuve, s'en tiennent là; elles suivent régulièrement nos assemblées, et se contentent de jouir de l'hospitalité que l'Eglise leur donne, sans chercher à s'y assurer un domicile. L'Eglise a voulu répondre à leurs besoins spirituels sans les contraindre à prendre un parti. Elles usent largement de ce privilége. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Sans vouloir en aucune façon fixer pour mes frères les bornes de leur liberté légitime, je penche à croire qu'il y a là quelque abus. Il ne serait pas prudent que l'Eglise devînt moins large vis-à-vis de ceux pour qui son hospitalité peut momentanément être un bienfait; mais il serait désirable que ceux-ci apprissent à ne pas considérer comme un état permanent ce qui ne doit être qu'une transition. Il serait désirable surtout qu'ils réfléchissent qu'en établissant l'institution de l'Eglise, le Seigneur Jésus-Christ a clairement

voulu qu'il fût obligatoire pour tout chrétien de s'y rattacher, non à demi, mais pleinement et sincèrement. Il ne laisse pas à notre option de nous conformer à ses autres préceptes ou d'obéir à ses autres commandements: nous serait-il permis d'imaginer une exception précisément pour ce qui concerne l'Eglise? Je sais bien que, pour n'être pas régulièrement membres d'une église, ces chrétiens n'en sont pas moins des chrétiens, de chers enfants de Dieu; mais je suis convaincu qu'ils se privent de plusieurs bénédictions sous le rapport de la fraternité chrétienne et de l'encouragement mutuel. Je crois aussi que leur lumière, au lieu de se joindre au faisceau commun, s'égare en partie, s'affaiblit et se disperse dans une sorte de demi-jour, et que l'Eglise y perd, comme corps, la force et la splendeur du témoignage dont Dieu veut qu'elle soit l'instrument au milieu du monde.

H. LAHARPE.

Bâle.

Janvier 1859.

Bâle a fait une perte sensible dans la personne de M. l'antistès Burckhardt, qui a succombé à une courte maladie. Il y avait quelque chose d'émouvant, même pour quelqu'un qui n'eût pas connu le défunt, dans le spectacle de la foule recueillie qui remplissait la belle cathédrale pour lui rendre les derniers devoirs; dans le choix du texte pour la circonstance : « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la Parole de Dieu, et imitez leur foi en considérant quelle a été l'issue de leur vie, » et enfin dans bien des paroles qui ont été rappelées, et qui prouvaient que, jusque dans les derniers moments, une ardente sollicitude pour l'église qui lui était confiée avait rempli le cœur du mourant. Quand on avait eu le privilége d'apprécier en lui dans l'intimité le chrétien véritable, l'homme aux vastes connaissances et à l'abord affectueux, on se sentait d'autant plus impressionné.— Il va être pourvu à son remplacement; les ecclésiastiques réunis ont à présenter une liste de quatre candidats, parmi lesquels la paroisse de la cathédrale, dont l'antistès est en même temps le premier pasteur, en choisira deux; sur ces deux, le grand conseil en nommera un. Quel que soit entre les noms qui réuniront le plus de suffrages, le résultat de l'élection, on peut être certain que si le futur antistès se propose une tâche à laquelle suffisent les talents, l'autorité personnelle du caractère et le dévouement, il la remplira avec succès. Il n'en serait sûrement pas de même si, ce qu'à Dieu ne plaise, il ne prenait pour idéal que le culte du passé. Une des paroles le plus souvent citées de l'antistès mourant est celle-ci : « Un temps d'épreuve se prépare pour l'Eglise; il faudra à ma place de jeunes forces. » Cette parole et l'écho qu'elle a trouvé sont caractéristiques. Quant à nous, ce que nous appelons de tous nos vœux, ce sont moins de jeunes *forces* qui viendraient se briser contre les signes des temps, qu'une jeune intelligence pour les discerner, et un cœur rajeuni pour les accueillir.

J'ai vu avec joie que mon cher frère et ami M. Viguet m'ait devancé dans le compte-rendu de l'ouvrage de M. Kündig [1], et l'ait envisagé comme une de ces œuvres qui font époque, et qui subsisteront tant qu'il y aura une cure d'âmes à exercer. Cependant je ne saurais trop conseiller à tous ceux de vos lecteurs qui le peuvent, de se procurer l'original allemand.

Plusieurs journaux de Berne, de la Suisse allemande, et même le *Journal de Francfort*, ont consacré récemment leur attention à un fait abominable selon eux, qui s'est accompli près de Thoune. M. Krüger, ministre d'une église libre de Berne, a été invité à visiter un étudiant gravement malade. Il a eu avec lui deux entretiens dans lesquels le jeune homme lui a avoué avec larmes qu'il avait eu honte de rendre au milieu de ses camarades un fidèle témoignage à son Sauveur, après quoi il est mort dans la paix que donne l'assurance du pardon. M. Krüger a adressé aux 170 étudiants, sous enveloppe cachetée, un extrait de ces entretiens, appuyé d'un appel sérieux et amical à leur conscience. Une société d'étudiants y a répondu en publiant une protestation injurieuse dans laquelle ils prétendent laver leur défunt ami de tout soupçon de piétisme. Le père du jeune homme, qui avait fort bien accueilli M. K.,

[1] Voy. *Chrétien évangélique* T. I. p. 487.

et lui avait chaudement témoigné sa reconnaissance, de bouche et par écrit, s'est tourné du côté des étudiants dès que le fait est entré dans le domaine de la publicité. M. K., jeune encore, récemment établi à Berne, et sans position officielle, s'est ainsi trouvé seul avec sa conscience sous le poids d'accusations graves et en butte aux plus grossières invectives. Mais Dieu a mis au cœur d'un homme de bien de prendre en main sa cause. L'ambassadeur américain a publié une analyse contradictoire, rédigée avec autant de précision qu'une note diplomatique, des lettres des étudiants et du père, ainsi que de celles de M. K. Il a démontré par l'étude seule du dossier que la plupart des assertions de M. K. ont le cachet de l'authenticité, que les autres ont au plus haut degré celui de l'évidence morale, et que le serviteur de Jésus-Christ n'a fait que remplir avec tact, courage et charité, un devoir sacré qui lui était nettement tracé. Ce témoignage rendu à la vérité ne restera sûrement pas sans bénédiction.

G. CRAMER.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

QUELQUES FEMMES DE LA RÉFORME ; recueil biographique; 1 vol. in-12 de 276 pages. Lausanne, Georges Bridel, éditeur 1859. Prix : 2 fr. 50 c.

Il est de mode parmi certaines personnes de se plaindre sans cesse de la pauvreté de notre littérature religieuse, et en particulier de celle qui s'adresse plus spécialement à la jeunesse et aux familles. Il nous semble cependant que, depuis dix ou quinze ans, l'état de choses qui avait donné lieu à de telles plaintes, s'est sensiblement modifié, et que nous sommes dans une voie déjà très satisfaisante d'améliorations et de progrès. Voyez, par exemple, que de lumières précieuses ont été répandues sur les origines de la Réformation, et sur tous les hommes et les faits qui s'y rattachent! Et maintenant, voici un recueil de biographies des femmes illustres que le grand mouvement religieux du XVI° siècle a mises en scène, et sur lesquelles l'attention de notre public religieux peut trouver du profit et de l'intérêt à s'arrêter pour quelques instants. Nous sommes de ceux que l'idée d'une telle publication a réjouis, et, après avoir lu le volume, nous nous sommes félicité de cet accroissement de nos richesses religieuses.

Ce n'est pas que ces quinze biographies soient toutes d'un égal intérêt et aient toutes une grande importance. Il en est quelques-unes qui sont trop peu développées pour attirer suffisamment la sympathie du lecteur; mais cette remarque ne s'applique qu'à un petit nombre, et la plupart, au contraire, nous paraissent de nature à populariser, d'une manière heureuse, parmi nous la connaissance de ce qu'étaient dans la vie de famille et dans la pratique des principes chrétiens, ces grands personnages de la réforme que nous n'avons guère connus jusqu'à ce jour que dans leur activité publique, et au milieu du tumulte et de l'agitation des grands événements auxquels ils se sont trouvés mêlés.

Parmi celles de ces biographies qui nous ont paru particulièrement instructives et intéressantes, nous citerons celle de *Catherine de Bora* (femme de Luther), toute parsemée de pensées et de traits captivants. Quoi de plus attrayant que ce petit tableau de l'intérieur du grand réformateur! « L'union des deux époux fut des plus heureuses. Ils n'oublièrent jamais les égards qu'ils se devaient l'un à l'autre. Le plus souvent Luther écrivait auprès de Catherine, ou l'engageait à le suivre dans son cabinet de travail. Comme elle s'intéressait aux progrès de la Réformation, il la mettait, autant que possible, au fait de ses travaux, en lisant avec elle certains passages de ses écrits ou de ceux de ses antagonistes. Catherine, de son côté, l'encourageait dans l'œuvre. Souvent même elle le pressait de répondre aux attaques de ses ennemis. Il arrivait quelquefois à Luther de s'enfermer dans sa chambre, lorsqu'il s'agissait de travaux importants, et cela plusieurs jours de suite; cependant Catherine était sa compagne habituelle. Pendant leurs fréquents séjours à la campagne, Luther jouait avec les enfants dans le jardin, ou se promenait avec ses amis. Le bonheur de cette union fut augmenté par la naissance de six en-

fants, que Luther reçut comme une bénédiction du Seigneur. Son cœur doux et affectueux le rendait le plus tendre des pères, etc. »

On lira avec un intérêt tout particulier les biographies des deux reines *Jeanne d'Albret* et *Jeanne Gray;* celle de l'illustre et aimable savante *Olympia Morata;* celles des princesses *Elisabeth,* duchesse de Brunswick, et *Elisabeth,* duchesse de Saxe; enfin, celles des femmes de divers réformateurs: *Anna Zwingle, Idelette de Bure* (femme de Calvin), et *Catherine Mélanchton,* comme aussi celles de plusieurs femmes martyres: *Philippe de Lunz, Marguerite Le-Riche,* etc. Nous souhaitons un grand succès à cet intéressant recueil.

A. VULLIET.

ROSA; par Madame *Ed. de Pressensé.* Paris 1858. Ch. Meyrueis et comp. 1 vol. de 330 pages; prix : 1 fr. 50 c.

La nouvelle Bibliothèque des familles vient de nous donner pour étrennes un livre écrit pour des enfants français, par une plume française, et signé d'un nom déjà trop bien porté pour ne pas nous promettre beaucoup. L'accueil empressé que ce volume a reçu aura prouvé à l'auteur qu'il n'a pas entrepris une œuvre inutile, et que, malgré tout ce qu'on publie, il restait une lacune qu'il a commencé de combler.

Rosa est le nom d'une gracieuse petite créature de neuf ans, pleine de cœur, de naturel et d'énergie; assez idéalisée pour satisfaire ceux qui ne veulent pas que le plus simple ouvrage d'imagination puisse se passer d'art et de poésie; et si vraie cependant, que les esprits les plus positifs reconnaîtront en elle un de ces caractères que l'on pourrait rencontrer tous les jours si les enfants étaient plus souvent élevés dans une atmosphère d'amour et d'abandon. Ce livre nous raconte l'histoire d'une seule année; mais d'une année où la vie du ciel se développe dans ce cœur aimant et naïf, et y produit ses premiers fruits de dévouement et de charité. Ces deux mots résument la pensée de ce livre charmant. L'esprit tendre et généreux qui l'a inspiré se révèle dans les moindres détails. Plusieurs traits, plusieurs expressions ont dû jaillir spontanément du cœur. Lorsque Rosa embrasse la jeune ouvrière qu'elle trouvait naguère si laide, on croit sentir la joie que ce frais baiser dut répandre dans ce pauvre cœur; lorsque la pieuse jeune fille dont Mme Reynold raconte l'histoire, se penche en pleurant sur le visage d'un enfant mort, on comprend l'émotion bienfaisante qui fait fondre en larmes cette mère que la douleur avait amortie. Ce mot : Je t'aime, dit à un malheureux, n'a pu être inventé; il est certainement sorti de la bouche de quelque enfant dont les parents doivent se dire bienheureux. Quoi de plus profond et de plus naturel à la fois que ce désir de Rosa de ne pas quitter sa tante dans sa maladie, parce qu'elle ne l'a pas assez aimée! En effet quand l'enfant est ce qu'il doit être, il s'effraie et s'étonne en découvrant qu'il n'a pas aimé ceux qui ont été bons pour lui. Pourquoi donc s'habitue-t-on si bien à l'indifférence, qu'il arrive un temps où elle est presque notre état habituel? Ce n'est pas aux dégoûts que l'on rencontre, à la froideur ou à l'ingratitude des autres qu'il faut s'en prendre, mais à ce que l'on n'a pas su cultiver l'amour.

Tout livre d'enfant bien fait est en même temps un livre d'éducation à l'usage des parents, et c'est à eux plus encore qu'à la jeunesse que s'adressent les sérieuses leçons renfermées dans ce livre sous des formes charmantes. Que de fois, peut-être, n'ont-ils point, par un mot froid, par un jugement sec, par une contrainte dictée par l'égoïsme ou une prudence mal entendue, arrêté les élans d'un cœur prompt à s'attendrir, mais tout aussi prompt à se glacer! La charité, comme toutes les autres vertus chrétiennes, veut être apprise, et dans aucun âge elle ne s'apprend mieux que dans l'enfance. C'est aux parents à la développer: aussi ne liront-ils pas *Rosa* sans éprouver le besoin de donner plus d'attention à cette belle partie de leur tâche.

La vérité évangélique dans toute sa pureté est à la base de la vérité morale qui a inspiré *Rosa.* Sans jamais risquer de fatiguer ses plus jeunes lecteurs, Mme de Pressensé a su leur présenter l'Evangile tout entier, tant ce qu'il a de joyeux que d'austère, tant ses consolations que sa force. C'est toujours et uniquement dans la Bible qu'elle puise ces trésors, et à la Bible qu'elle renvoie

dans toutes les agitations du cœur et de la conscience.

Outre Rosa, l'auteur nous présente des caractères très divers, dessinés avec finesse et vérité. Une veine de cette gaîté et de ce comique de bon goût qui sont comme le sel de toute production littéraire, et dont l'absence rend presque malsain un livre destiné à la jeunesse, rehausse encore le charme de ce livre. Nous allions oublier de mentionner la grâce, la vivacité et l'élégance du style: elles semblent si naturelles à l'auteur qu'on songe à peine à lui en faire un mérite.

Il eût été facile de donner une analyse de cet aimable et excellent ouvrage; mais ce serait priver d'une partie du plaisir qui les attend, ceux qui ne l'ont pas lu encore.

Il est facile de voir que Mme de Pressensé n'est pas de cette famille d'auteurs stériles qu'une seule production épuise. Elle écrira encore et beaucoup; tous les lecteurs l'espèrent. Aussi une légère critique sera-t-elle sans doute bien accueillie d'elle, car le petit défaut qu'il s'agit de signaler ne peut tenir qu'à un excès de modestie et de défiance d'elle-même. L'auteur de *Rosa* est riche d'idées, d'images et de sentiments; pourquoi donc retrouve-t-on parfois dans son livre ce qu'en musique on nomme des réminiscences, sinon parce qu'elle a craint de se livrer trop entièrement à ses propres inspirations. Ce qui sortira immédiatement de son âme généreuse et de sa belle imagination sera toujours ce qu'elle pourra nous donner de meilleur. Mme de Pressensé s'est créé autant d'amis que de lecteurs; qu'elle n'oublie pas les exigences de l'affection et qu'elle se souvienne que ce qu'on recherche le plus dans les écrits d'un auteur aimé, c'est lui-même. *

La cause et le remède de l'incrédulité. — L'histoire de Joseph.

Voici deux publications récentes de la société de Toulouse, et deux traductions de l'anglais. Nous pensons que cette excellente société, qui a rendu et qui rend encore de si grands services à notre littérature religieuse, n'est pas assez sobre de ce genre de publications, qu'elle devrait être plus sévère, et examiner de plus près soit la valeur intrinsèque des ouvrages qu'elle fait passer dans notre langue, soit leur utilité pour des lecteurs français. Nos bibliothèques protestantes sont non pas enrichies, mais encombrées d'importations anglaises et américaines, dont beaucoup ne sauraient nous faire aucun bien: il ne faut pas oublier qu'un livre inutile est souvent un livre fâcheux.

Ces réflexions nous paraissent surtout s'appliquer au petit livre intitulé *La cause et le remède de l'incrédulité*. Certainement ce n'est point telle qu'elle y est décrite que l'incrédulité se présente de nos jours et dans nos contrées. L'ouvrage, d'ailleurs, malgré l'apparence d'un plan assez net, et un grand luxe de divisions et de subdivisions, n'a, au fond, aucune méthode, aucune marche logique; il mêle sans ordre beaucoup de sujets, affirme bien des choses douteuses ou contestables, donne comme concluants des arguments qui ont peu de valeur; et non-seulement il ne nous semble pas de nature à convaincre aucun incrédule, mais encore nous craignons fort qu'il ne donne des idées fausses à des personnes simples ou peu instruites.

L'autre écrit que nous annonçons, l'*Histoire de Joseph*, ne présente pas ce danger. Ce sont des méditations sur l'histoire biblique de ce patriarche. La doctrine en est saine; mais les applications sont souvent tirées de bien loin; en général, il y a manque de simplicité: l'auteur veut trop faire venir bon gré mal gré tout l'Evangile à propos de Joseph, et presque de chaque trait de sa vie; il emploie aussi des développements, des expressions, des citations ou des allusions bibliques qui dépassent beaucoup la portée des enfants, même d'enfants déjà avancés. Nous regrettons en outre que Joseph soit toujours représenté comme un modèle accompli, et que ses défauts ou ses fautes ne soient pas franchement indiqués. La tromperie de la coupe mise dans le sac de Benjamin en est un exemple; pas un mot de blâme n'est prononcé à cet égard, et pourtant ce mensonge, fait par l'ordre de Joseph et tendant à accréditer une superstition coupable (Gen. XLIV, 5), ne mériterait-il pas d'être, tout au moins, signalé? Nous pensons cependant que cet ouvrage pourrait être employé utilement par des mères de famille ou des instituteurs chrétiens; nous leurs conseillerions, non pas de le lire textuellement à leurs jeunes élèves mais d'y puiser des idées et des secours pour un développement oral de cette histoire si propre à l'enseignement religieux de l'enfance.

C. O. Viguet.

ERRATA.

Page 15, col. 2, ligne 37, en nourrissant, etc., *lisez* ou nourrissant.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

—

La doctrine orthodoxe sur le péché est-elle opposée aux progrès des libertés publiques?

M. Charles de Rémusat, de l'Académie française, est un esprit curieux, ingénieux, compréhensif. Il a beaucoup de lecture et une étonnante activité intellectuelle. Il se plaît à poser toutes les questions, et les discute avec une rare impartialité, peut-être même avec trop de désintéressement : on voudrait parfois découvrir mieux l'homme derrière le penseur, et l'on redoute en même temps que l'on apprécie ce renouvellement de l'éclectisme alexandrin. Quoi qu'il en soit, il est toujours intéressant de suivre dans ses multiples excursions cette raison si lucide et cette plume si déliée. Les protestants lui savent gré de ses travaux sur leurs doctrines et sur leurs œuvres : exemple de sincérité, et presque de courage, à une époque où les écrivains parvenus à la célébrité ménagent si scrupuleusement leur avenir littéraire et politique.

Nous venons de lire (un peu tard, il faut l'avouer) dans la *Revue des deux Mondes* du 15 août de l'année dernière, un article de M. de Rémusat, intitulé : *La philosophie du dix-huitième siècle et la Révolution.*

Une page de l'article de M. de Rémusat nous a fait entreprendre ce travail.

La voici tout entière :

« Avant d'appliquer ces idées (les discordances entre les opinions et la conduite) à la philosophie et à la révolution, citons un exemple assez frappant de cette singulière faculté, parfois utile, souvent funeste, que l'humanité possède d'associer les contraires, et d'agir avec une entière sécurité d'esprit en sens inverse de ses principes. Tout le monde sait qu'il existe une interprétation rigoureuse du dogme du péché originel qui *détruit à la fois toute ombre de vertu naturelle et de libre arbitre.* Le calvinisme est accusé d'arriver à cette extrémité, et dans toutes les sectes du christianisme on désigne des écoles suspectes de la même tendance. On veut que, par opposition à Pélage, saint Augustin ait incliné dans ce sens, et saint Thomas d'Aquin a encouru le même soupçon. Quoi qu'on pense néanmoins du fond de la doctrine et de ses rapports avec l'essence du christianisme, il semble présumable qu'une croyance fondée sur la *corruption intégrale et absolue de l'humanité*, sur la *chute irrémédiable de la raison et de la volonté*, devrait conduire ceux qui la professent, quand ils regardent à la *politique*, à *prendre parti pour le pouvoir absolu.* Toute liberté publique suppose un certain empire naturel de la raison. Toute liberté publique admet que le bien est plus puissant que le mal. Si l'homme est tel que le décrit le pessimisme des gomaristes et de leurs pareils, il n'est ni digne ni capable d'être à un degré quelconque livré à lui-même, et la discipline du couvent le plus strict est encore trop douce pour cette créature de révolte et de désordre. Et cependant voyons les faits. Les peuples protestants, qu'ils prennent pour maître Luther ou Calvin, tendent à quelque négation du libre arbitre : sont-ils pour cela des peuples épris de la tyrannie ? Ce n'est pas généralement sur le sol où ils habitent que fleurit la servitude. Leurs sectes les plus zélées sont loin de s'être armées pour le despotisme. Les presbytériens n'étaient pas des absolutistes ; les puritains ont combattu pour la liberté, première secte peut-être qui ait conçu quelque juste idée de la liberté de conscience. En un mot, par une *dissonance* qui d'abord étonne, les adversaires du libre arbitre, en y comprenant les jansénistes, — calvinistes en cela, — appartiennent généralement à la portion libérale de la famille humaine. On n'en saurait dire autant de leurs adversaires dogmatiques, témoin les jésuites. De tous les chrétiens, les jésuites sont peut-être ceux qui pensent le plus de bien de la nature humaine, à les juger par leur théologie, et qui semblent en penser le plus de mal, à les prendre par leur politique. On pourrait expliquer ces contradictions, au moins apparentes, et faire voir comment tantôt des idées, tantôt des circonstances *également étrangères*, sont venues tempérer l'âpreté de certains dogmes, fléchir la rigueur de certains esprits, ou former un amalgame neutre d'éléments opposés. Un accord relatif

peut s'établir entre des principes d'action fort divers dans l'unité individuelle de la nature humaine. Cette recherche toutefois nous entraînerait trop loin, et il faudrait ici pénétrer tous les secrets de l'histoire. Qu'il suffise d'éclairer la question par ce grand et heureux exemple d'une *spécieuse inconséquence* qui a fait l'honneur des premières sociétés du monde [1]. »

Avant tout, nous remercions Monsieur de Rémusat d'avoir si bien reconnu que ceux qui interprètent rigoureusement le dogme du péché originel appartiennent à la portion libérale de la famille humaine, et qu'ils ont rendu d'éminents services à la liberté. Mais nous ne saurions y voir, avec lui, quelques formes dubitatives qu'il ait employées, une *dissonance*, une *spécieuse inconséquence*, l'effet d'idées et de circonstances *étrangères* à la doctrine calviniste ou janséniste, une action enfin qui se serait faite *en sens inverse des principes*. Car s'il était vrai que ces croyants fussent libéraux *malgré* leur doctrine, il n'y aurait de leur part qu'un libéralisme d'accident, d'expédient, de contrainte même, et l'on aurait toujours à craindre que, par le changement des circonstances, ils ne prissent parti, selon leur pente, pour le *pouvoir absolu*. Ce serait une situation analogue à celle des ultramontains, qui réclament la liberté religieuse, qui s'unissent aux radicaux en certains temps et en certains pays, sauf à les fouler aux pieds à la première occasion favorable. Non, nous ne souscrivons pas à un éloge ainsi formulé. M. de Rémusat a traduit dans sa langue discrète et polie l'une des plus perfides accusations que les gens habiles aient imaginée et les crédules acceptée contre l'orthodoxie protestante. — Voyez, dit-on, ces *méthodistes*, pour ne pas ramasser un terme plus trivial; ils se déclarent les meilleurs amis de la liberté ! Affaire de position ! masque d'un jour ! S'ils devenaient les maîtres, ils opprimeraient tout ce qui n'est pas de leur secte, en invoquant leurs dogmes, et sous prétexte de nous empêcher de mal faire ! — Et ces calomnies, vociférées de carrefour en carrefour aux heures de trouble, ameutent d'aveugles et violentes passions !

A de pareils adversaires nous ne répondons rien. Avec M. de Rémusat, qui fait si volontiers la double part des hommes et des choses, on est heureux de s'expliquer.

Deux mots seulement sur des points de détail. Le calvinisme est accusé, selon l'honorable écrivain, de *détruire à la fois* par son interprétation du dogme du péché originel *toute ombre de vertu* NATURELLE et de libre arbitre, d'enseigner la *corruption intégrale et absolue de l'humanité*, la *chute irrémédiable de la raison et de la volonté*, etc. — Accusé, soit; mais il y a des accusations si fausses et si absurdes qu'elles ne méritent pas de trouver place dans une discussion un peu élevée. M. de Rémusat ne saurait ignorer que saint Augustin, Thomas d'Aquin et les réformateurs ont toujours distingué entre ce qui est de l'ordre *naturel* et ce qui est de l'ordre surnaturel; entre la justice *civile* à laquelle tout homme peut atteindre, et la justice devant Dieu, ou la conversion qui ne s'acquiert que par la grâce; ou encore, entre les vertus *sociales* et la vertu ou la sainteté chrétienne. De même pour la *raison*. Si quelques docteurs (et les plus éminents ne l'ont pas même fait dans ces limites) refusent à la raison naturelle la capacité de parvenir à une certaine connaissance de Dieu et des conditions du salut, aucun ne lui dénie une certaine capacité de discerner entre le vrai et le faux, entre le juste et l'injuste dans les choses temporelles. M. de Rémusat peut contester la justesse de cette distinction : ce serait là un débat tout autre; mais le fait de la distinction est constant et universel chez les théologiens. C'est là-dessus que se fonde l'expression célèbre des *splendida vitia*, et le *serf-arbitre* que Luther opposait au libre arbitre d'Erasme. Il s'agissait des devoirs de la vie spirituelle et éternelle. Pas un docteur qui vaille la peine d'être compté, y compris Gomar, n'a prétendu que l'homme déchu soit tellement privé de raison qu'il ne puisse apprendre quels sont les devoirs que lui impose la loi civile, ou tellement dépourvu de libre arbitre qu'il ne puisse choisir, par exemple, entre le vol et le respect du droit de propriété.

Or, comme il s'agit précisément dans cette controverse de ce qui regarde la *politique*, la question serait déjà vidée. Pourquoi les disciples d'Augustin et de Calvin demande-

[1] *Revue des Deux Mondes*, du 15 août 1858, p. 751, 752.

raient-ils un gouvernement absolu, puisqu'ils ne refusent point à l'homme naturel la mesure de lumières et de libre arbitre qui suffit à former de bons citoyens ? Mais passons.

On pourrait aussi en appeler pour les orthodoxes, comme nous l'avons fait pour les philosophes, à leur cœur, à leur conscience, aux autres forces de leur être moral. Si leur doctrine sur le péché originel les poussait à asservir la masse des hommes, ils trouveraient une puissante opposition à cet excès dans leur amour du prochain, et dans l'obligation de faire à autrui tout ce qu'ils demandent pour eux-mêmes. S'ils ne veulent pas être soumis à un pouvoir absolu, comment y soumettraient-ils leurs semblables ? Il serait trop arbitraire, en vérité, de supposer qu'ils seront tout ensemble croyants et incroyants, fidèles et infidèles, logiciens à outrance et vides de charité. Prenez le chrétien tout d'une pièce, tête, cœur et conscience, et jugez de sa conduite par la résultante de toutes les forces qui doivent agir en lui ! Certes, ce ne sont pas là des impulsions *étrangères* au fond de sa piété !

Mais passons encore. Il ne nous déplaît point de concentrer la question sur le terrain purement dogmatique et logique. Ne parlons plus que des doctrines.

M. de Rémusat cite le dogme du péché originel ; mais ce dogme n'est pas seul dans la confession de foi augustinienne ou calviniste. Il y en a d'autres non moins fondamentaux, notamment celui de la régénération par l'Esprit de Dieu. Les hommes ne sont pas *tous* condamnés à rester perpétuellement ici-bas dans leur état de déchéance morale. Il en est un certain nombre qui sont relevés, éclairés et sanctifiés d'en haut. Que ferez-vous de ces chrétiens ? ou plutôt que feront-ils ? Evidemment, ils réclameront pour eux tout au moins, et dès l'abord, une liberté aussi étendue que possible. Ils diront avec les apôtres : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*. Ils revendiqueront la part de Dieu en respectant celle de César, avant celle de César, et contre César, lorsque celui-ci menacera de les opprimer. Justin-Martyr, Tertullien, Origène, toute l'ancienne Eglise l'a fait devant le glaive des empereurs païens, et toute la Réformation devant les deux glaives du monde catholique. Rien ne ressemble moins à l'acceptation d'un pouvoir temporel absolu. Et remarquez que cet amour, ce besoin de liberté chez les chrétiens leur vient non du dehors, mais du dedans, et qu'ils agissent, non *en sens inverse de leurs principes*, mais dans le sens même de leurs principes ou de leurs doctrines. N'y eût-il qu'un seul chrétien en face du monde conjuré pour l'asservir, il se tiendra logiquement debout. Il pourra mourir, il ne pourra pas fléchir, sous peine de trahir son Dieu et sa foi. Supposez maintenant que ce chrétien se multiplie par milliers, qu'arrivera-t-il ? Après que des fleuves de sang auront coulé, il prévaudra sur l'absolutisme de César. Ainsi ont été conquises toutes les libertés des peuples modernes. Point d'inconséquence, ni de dissonance : l'inflexible dialectique y mène aussi bien que l'histoire.

Ce n'est qu'un premier pas, sans doute. Les chrétiens voudront être libres dans le domaine spirituel, ce qui emporte logiquement la liberté dans le domaine temporel, et ils le deviendront, soit. Mais les autres, cette multitude d'hommes déchus et corrompus, qui ne profiteraient d'une plus grande liberté d'enseignement, de presse, d'association, que pour violer plus hardiment toutes les lois, au moins les lois divines, est-ce que le dogme chrétien, indépendamment de la charité chrétienne, pourra conduire à les émanciper ? et la charité même n'excitera-t-elle pas à comprimer leurs désordres ? On voit que nous ne reculons point devant les difficultés de la question : une cause quelconque ne se gagne qu'à ce prix.

La pente est glissante, surtout quand on n'est pas encore éclairé par l'expérience, rien ne nous empêche de le reconnaître. Les évêques, sans une seule exception peut-être, sollicitèrent, sous Constantin et ses successeurs, l'emploi de la force contre les païens. Calvin essaya d'instituer à Genève une sorte de théocratie. Les puritains, dans leurs commencements, opprimèrent les catholiques-romains et les anglicans eux-mêmes. La Hollande fut ensanglantée par les gomaristes. Beaucoup d'hommes religieux demandent encore, jusque dans les pays protestants, l'Etat chrétien, qui réduit nécessairement les non-chrétiens ou ceux

qui sont chrétiens autrement que l'Etat, à une condition inférieure et entravée. Cependant les *sectes les plus zélées* du protestantisme en sont venues à combattre pour la liberté commune, ainsi que le déclare loyalement M. de Rémusat. Ont-elles donc été en désaccord avec l'ensemble de leur confession de foi? C'est le point central de la question.

Il faut remarquer d'abord que c'est un dogme capital pour les chrétiens de maintenir l'indépendance ou l'autonomie de la société spirituelle, et de n'y renoncer pour aucune fin, quelle qu'elle soit. Rome ellemême l'a compris: souvenez-vous des terribles guerres du sacerdoce et de l'empire. Plutôt la liberté de tous avec ses désordres que la subordination de l'Eglise à l'Etat! Si des évêques de cour ont agi contrairement à cette doctrine, ce n'est pas qu'ils fussent trop sévèrement chrétiens: ils l'étaient trop peu.

Or, l'expérience a fait voir que l'Etat ne soutient une communion privilégiée qu'en revendiquant pour lui une part de plus en plus large d'autorité dans les choses religieuses, ce qui revient à dire que les chrétiens, pour opprimer la liberté des autres, devront sacrifier une portion considérable de la leur. Le dernier concordat de l'Autriche ne fera pas exception à la règle, tenez-le pour certain. Les hommes de l'Etat, étant les gardiens du principe de sociabilité et de ses intérêts, tendront toujours, quelles que soient leurs convictions religieuses personnelles, à y subordonner le principe de piété, et la liberté spirituelle sera gênée par leur protection. Plus donc les chrétiens seront croyants et intelligents, mieux ils comprendront qu'ils ont plus à perdre dans un sens qu'à gagner dans un autre (si même il y a le moindre gain) par un semblable contrat. Est-ce là quelque chose d'*étranger* à leur confession de foi? Rien, au contraire, n'y est plus inhérent. La doctrine de la souveraineté de l'Eglise dans les matières de croyance, de culte et de discipline, est à la base de toute l'économie évangélique.

Remarquez ensuite que cette répugnance à contracter avec l'autorité temporelle une alliance trop intime qui aboutirait à l'asservissement des chrétiens, doit se rencontrer surtout chez ceux qui proclament le principe de *l'invisibilité* de la véritable Eglise: autre dogme essentiel de la confession calviniste. Quand les membres de l'Eglise sont bien avérés, inscrits et numérotés sur des registres par leurs noms et prénoms, les deux pouvoirs peuvent s'entendre plus aisément. L'autorité ecclésiastique désigne à coup sûr les hérétiques ou les impies, et les membres de la communion officielle peuvent dormir en paix. Mais avec la doctrine qui déclare que les vrais chrétiens sont extérieurement *indiscernables*, et qu'il s'en rencontre sous les bannières les plus diverses, comment le chrétien *logique* armera-t-il le bras séculier d'une force qui frapperait peut-être les meilleurs des enfants de Dieu? Si le protestantisme y a eu recours dans ses origines, c'est que, outre l'influence de sa première éducation catholique, il était alors dominé par des circonstances réellement *étrangères* à sa foi. Contraint de repousser un adversaire qui le poursuivait par le fer et le feu, il a dû se réfugier derrière ceux qui avaient des soldats à leur service. Mais à mesure que la lutte s'est portée ailleurs que sur les champs de bataille, il a plus nettement répudié l'onéreux et dangereux appui de l'Etat. Relisez les grands débats qui ont récemment enfanté l'Eglise libre d'Ecosse.

Voilà le second pas. Ce n'est point le dernier. Nous avons raisonné dans l'hypothèse d'un gouvernement qui, tout en obéissant à sa mission propre de placer en première ligne les intérêts du principe de sociabilité, aurait pourtant à cœur de favoriser les progrès de la piété chrétienne. Or, le contraire s'est vu le plus souvent depuis de longues générations. Les hommes de l'Etat, représentant des nations où régnaient l'indifférence et l'incrédulité, se sont montrés hostiles au développement de la vie spirituelle. Comment donc les chrétiens, en minorité dans leur pays, en minorité dans les conseils du pouvoir, exposés sans cesse à être arrêtés dans leurs plus légitimes efforts, n'auraient-ils pas combattu pour la liberté de parole, d'organisation, de prosélytisme, de culte et de presse? Ils auraient été inconséquents s'ils ne l'eussent pas fait; ils ont été d'accord avec leurs doctrines en le faisant. C'est l'histoire des puritains, des presbytériens et des jansénistes dont parle M. de Rémusat.

Maintenant il est clair que, en revendiquant directement leurs droits, ils ont indirectement plaidé pour ceux de tous. Quand une minorité réussit à devenir libre, les autres le deviennent du même coup, ou peu après. Au dix-septième siècle, les non-conformistes de la Grande-Bretagne, en rentrant dans leurs chapelles, ouvrirent la porte de celles des catholiques-romains. Depuis lors, chaque progrès des dissidents a bientôt amené un progrès analogue dans la condition légale du catholicisme, et le bénéfice s'est étendu aux libres penseurs.

Voici le sommaire de la discussion. Les chrétiens orthodoxes obéissent logiquement à leur confession de foi en demandant au pouvoir toute la liberté spirituelle et civile compatible avec les exigences de l'ordre public; ils y sont d'autant plus poussés que ce pouvoir leur est habituellement peu favorable, et ce qu'ils obtiennent pour eux tourne nécessairement au profit de la liberté de tous. Les despotes, grands et petits, le savent parfaitement : ce qu'ils craignent le plus au monde, ce sont des chrétiens convaincus et décidés : ils sentent d'instinct qu'il y a en eux une force qui tôt ou tard brisera la leur. Mais si les chrétiens subissent l'inconvénient de déplaire au despotisme, les peuples devraient avoir au moins le bon sens de voir parmi eux les plus fermes défenseurs de toutes leurs libertés. Etre redoutés des uns comme trop indépendants, et repoussés des autres comme des tyrans en germe, c'est trop ! Que les amis des institutions populaires le comprennent : si un pays avait le malheur de ne plus compter de chrétiens, il perdrait l'avant-garde de sa phalange libérale, et retomberait bientôt dans la servitude ! Ce ne sont pas les radicaux, et encore moins les socialistes qui l'en feraient sortir !

M. de Rémusat dit : « Toute liberté publique suppose un certain empire naturel de la raison ; toute liberté publique admet que le bien est plus puissant que le mal. » — Assurément, et les chrétiens sont persuadés que le bien l'emportera sur le mal par l'exercice de la liberté publique. — Est-ce possible, demande M. de Rémusat, si vous croyez que l'homme, livré à lui-même, est une créature de révolte et de désordre ? — Pensez-y mieux : l'homme, dans le système évangélique, n'est jamais livré à lui-même. Nous croyons que l'homme est déchu ; mais nous croyons aussi que Dieu gouverne le monde. Nous croyons qu'il entre dans les desseins de Dieu, premièrement que l'homme soit libre, et cela est écrit dans toute l'histoire de la création de l'homme et de sa chute même; ensuite, que le respect de cette liberté, sous l'action générale et constante de Dieu, doit produire en définitive le plus grand bien spirituel, moral et social de l'espèce humaine.

Prenons un exemple qui éclaircira cette pensée. En Angleterre et aux Etats-Unis, les athées ont pleinement le droit de s'associer, d'ouvrir des salles de prédication, de provoquer des conférences avec les hommes religieux, de publier des journaux, et d'établir des écoles s'il y a des parents qui jugent bon d'y envoyer leurs enfants. Pas un seul chrétien, pour peu qu'il ait quelque intelligence de la question, ne songe à invoquer contre eux la force légale. Bien loin de là; si leur liberté était sérieusement attaquée, les plus éclairés des chrétiens se feraient un devoir de la défendre. Pourquoi ? — Vous répondrez : c'est que si le gouvernement fermait aujourd'hui la bouche aux athées, il pourrait bien la fermer demain aux serviteurs de l'Evangile. — Cette raison est bonne, mais ce n'est pas la seule, ni la meilleure. Nous répondons, nous : c'est que ces chrétiens sont assurés, comme l'a si bien établi M. Vinet, que la libre manifestation de toutes les convictions, ou religieuses ou irréligieuses, fait avancer le règne de la vérité et de la justice. Dieu règne, et *toutes choses le servent*. Si l'on pouvait avoir le bien sans le mal, tant mieux. Mais les destinées humaines sont autrement ordonnées, et la prétendue suppression du mal par l'oppression de la liberté ne ferait qu'engendrer un mal beaucoup plus grand [1]. L'expérience

[1] Les chrétiens savent que leur Maître a répudié tout emploi de la contrainte pour établir la vérité. Il n'a point paru alors que la famille de David était encore sur le trône. Il se dérobe à ceux qui veulent le faire roi. (Jean VI, 15.) Son règne n'est pas de ce monde ; il est venu pour *rendre témoignage* à la vérité (Jean XVIII, 36, 37), et non pour violenter les âmes. Il réclame un peuple de franche volonté. A ses yeux un disciple contraint n'est pas un disciple ; c'est par la liberté qu'il veut ré-

n'a-t-elle pas sanctionné ces principes, et les pays les plus libres ne sont-ils pas ceux où il y a le plus de religion, et la religion la plus féconde? Ainsi, nul désaccord, mais accord de toutes les doctrines de l'orthodoxie avec ses actes.

Notre article est long, et nous n'avons nulle envie de rechercher pourquoi les jésuites, avec leur théologie mitigée, ont été les plus opiniâtres soutiens du pouvoir absolu. Les jésuites, à parler vrai, n'ont pas de théologie du tout. Leur grande affaire a été, elle est encore de protéger l'existence de la papauté et de l'organisation extérieure du catholicisme avec l'aide de l'autorité temporelle. Ils marcheraient sous la bannière de Thomas d'Aquin, si Thomas d'Aquin plaisait mieux aux princes de la terre. Ce sont en majorité des soldats affublés d'une robe longue et d'un rabat. Mais donnez-nous de vrais croyants, fussent-ils gomaristes, et au bout d'un temps de plus en plus court, ils vous donneront des libertés, — des libertés plus solides, hélas! que celles qui semblaient avoir été conquises du haut des barricades!

x. x.

REVUE CRITIQUE.

—

Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne, par *E. de Pressensé*. Tomes I et II. Paris, Meyrueis; 6 fr. le volume.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est appelé à combler, du moins en partie, dans notre littérature religieuse, une grande lacune, dont ont gémi bien souvent tous ceux qui étaient conduits par leurs études à connaître avec exactitude les enseignements de l'histoire ecclésiastique. Car si nous possédons sur l'époque de la Réformation des travaux hautement appréciés et bien dignes de l'être, que pouvons-nous montrer comme produit de notre propre développement scientifique, sur toute la période antérieure au seizième siècle, et qu'avons-nous en fait d'histoire générale de l'Eglise depuis les premiers âges jusqu'à nos jours? A Dieu ne plaise que nous méconnaissions le mérite de quelques ouvrages qui ont été traduits de l'anglais ou de l'allemand, et qui nous ont fourni, les premiers sous le rapport pratique essentiellement, les autres à un point de vue plus spéculatif et plus scientifique, de précieux secours. Mais, fussent-ils plus nombreux, plus complets, mieux rédigés encore, nous n'en éprouverions pas moins le regret de n'avoir pas une histoire de l'Eglise écrite en français, conçue au point de vue qui est le nôtre, et répondant ainsi à nos propres besoins, mieux que toute traduction d'un ouvrage étranger, quelle qu'en soit d'ailleurs l'excellence [1].

On nous dira peut-être: Mais la vérité n'est-elle pas une, et l'histoire, qui a pour mission essentielle de la reproduire, ne le fera-t-elle pas de la même manière, quel que soit l'idiome employé par l'historien?

A un certain point de vue tout à fait théorique, il en devrait sans doute être ainsi. Devant ce tribunal auguste et souverain qui est l'histoire, sous la plume de ce juge intègre et impartial qui est l'historien, on conçoit que l'énoncé des faits pourrait être tel qu'il reproduisît la vérité sans mélange, sans altération, sans aucune couleur individuelle. Mais une telle histoire pourrait-elle être écrite par un homme? Est-elle même possible? Et le fût-elle, à moins de nous être donnée immédiatement de Dieu, offrirait-elle à notre esprit, à notre cœur, cet intérêt, cette vie dont nous éprouvons le

gner. Opprimer les âmes sous prétexte de les amener à Christ, c'est aller à l'encontre du but. Aussi les chrétiens ne peuvent-ils se le permettre, s'ils sont *conséquents*. (*Réd.*)

[1] Nous aurions, il est vrai, à indiquer le livre publié, il y a un quart de siècle, par le savant M. Matter, sous le titre d'*Histoire universelle de l'Eglise chrétienne*, comme ouvrage écrit dans notre langue, et qui nous était par conséquent spécialement destiné. S'il est devenu si peu usuel parmi nous, n'est-ce pas peut-être parce que, ayant été composé trop exclusivement sous l'influence du développement scientifique de l'Allemagne, il ne répondait pas aux vrais besoins des populations de langue française, surtout à l'époque où il a paru? Tels autres ouvrages, comme l'*Histoire abrégée de l'Eglise de Jésus-Christ*, par M. E. Guers, doivent, dans l'intention même des auteurs, être rangés plutôt dans la catégorie des livres d'édification que dans celle des ouvrages scientifiques.

besoin dans ce qui vient de l'homme et dans ce qui s'adresse à l'homme?

Non, l'histoire, pour être lue, pour être utile, pour remplir son but, doit porter le caractère humain.

C'est dire, non-seulement qu'elle doit être écrite dans la langue de ceux à qui elle est destinée, mais qu'à bien des égards elle doit être conçue à leur point de vue, en tenant compte de leurs connaissances, du degré de leur civilisation, de l'état de leur développement religieux, d'une foule de circonstances souvent locales et transitoires.

C'est dire, par conséquent, que pour un même peuple, possédât-il déjà dès longtemps des ouvrages historiques de mérite, l'histoire doit être refaite à chaque nouveau période de son développement. Les historiens qui ont instruit nos aïeux et qui leur ont suffi, ne peuvent plus nous suffire. Lors même donc que nous aurions, dans les bibliothèques de nos pères, de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Eglise, lors même que le digne Jean Le Sueur et les savants Bénédict Pictet et Jacques Basnage auraient eu un plus grand nombre d'émules, il y aurait nécessité à ce que de nos jours on récrivît cette histoire, en tenant compte des besoins nouveaux de l'époque.

Dans la pénurie où nous nous trouvons, nous avons doublement sujet de savoir un gré infini à M. de Pressensé de la tentative qu'il a faite de mettre sous nos yeux, en profitant des travaux solides qui ont été accomplis en d'autres contrées, l'histoire de l'Eglise pendant les trois premiers siècles. C'est là une base fondamentale et indispensable pour tout travail sérieux sur les temps ultérieurs.

On a beau dire que les faits ont, en tant que faits, une puissance telle qu'ils s'imposent comme de force à l'histoire; on a beau rendre témoignage à ce sentiment de conscience historique qui fait dire : « brutal comme un fait, » l'expérience prouve que les faits, quelque patents qu'ils soient, n'embarrassent guère les gens systématiques; la brutalité de la Saint-Barthélemy ne paraît pas inquiétante à M. L. Veuillot et à ses confrères de l'*Univers;* la brutalité de la traite et de l'esclavage des nègres trouve des excuses auprès des journalistes des Etats-Unis du Sud. Partout, on doit le reconnaître, les préoccupations de l'historien sont pour lui un prisme qui, souvent à son insu, colore les faits de manière ou d'autre, et lui rend fort difficile la tâche de les reproduire avec une parfaite exactitude. Le même fait est saisi à des points de vue divers par les diverses intelligences, plus souvent encore par les diverses passions. C'est là une condition, nous ne dirons pas absolument fatale, car elle a aussi son bon côté, son côté utile, mais une condition inhérente à l'histoire écrite par un homme.

Ces considérations confirment pleinement, nous semble-t-il, ce que nous disions tout à l'heure sur la nécessité de refaire l'histoire à différentes époques, pour tenir compte, non-seulement, cela va sans dire, des progrès que la science historique a pu faire, de la réfutation des idées fausses qui avaient pu être répandues et accréditées, de la rectification de jugements erronés, de la découverte de nouvelles sources authentiques et inexplorées, mais aussi de l'état nouveau de la science en tout genre, de la disposition générale des esprits, et, pour ce qui regarde l'histoire de l'Eglise en particulier, des vues généralement répandues sur l'Ecriture, et des besoins moraux du peuple pour lequel on écrit. Tout cela doit évidemment entrer en ligne de compte. L'historien de chaque époque doit être pénétré de cette pensée :

« *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* »

Si cela est vrai au point de vue général de l'histoire, ce le sera d'une façon toute spéciale à l'égard de l'apologétique. Ici les dispositions morales de ceux qu'on doit chercher à convaincre, les habitudes de leur esprit, le degré et la nature de leurs connaissances, le milieu intellectuel dans lequel ils se meuvent, les circonstances extérieures dans lesquelles ils sont placés, tout cela doit être apprécié par l'apologète qui désire parvenir réellement à son but. S'il est toute une partie de son œuvre qui demeurera toujours la même dans tous les temps et dans tous les lieux, parce qu'elle s'adresse à ce qu'il y a de constant et d'universel dans la nature humaine, il y a une autre partie qui doit être modifiée et se conformer aux exigences transitoires du moment et du lieu où l'on écrit.

Or une histoire de l'Eglise est toujours plus ou moins une apologie. On la concevrait même difficilement séparée du désir de rendre témoignage à l'Evangile et d'amener les lecteurs à une conception spéciale du sujet. Les historiens les plus impartiaux sont toujours dominés par le point de vue général sous lequel ils ont envisagé le grand fait de la rédemption, qui est à la base de tout leur travail, et sans lequel celui-ci ne saurait être qu'un vain échafaudage sans consistance aucune et sans valeur morale. Aussi la plupart des historiens ecclésiastiques arborent-ils franchement le drapeau de l'apologétique, en établissant formellement que s'ils racontent, ce n'est pas dans l'unique but de consigner des faits, de relier entre elles les annales du passé, mais bien de tirer de ces faits et de ces annales des leçons propres à amener à la foi ou à confirmer dans la foi.

Il suffit d'ouvrir le livre de M. de Pressensé à la première page, pour voir à quel point la pensée apologétique le domine. Ce qui lui a fait prendre la plume, c'est le besoin profond de maintenir la croyance évangélique contre les tentatives d'une « critique hardie, qui prétend avoir le droit d'arracher de nos mains les documents de l'histoire originelle du christianisme, et de les déchirer; » c'est le devoir pressant de lutter contre cette « science, ennemie du christianisme, qui, abandonnant la hauteur solitaire d'où elle se plaisait autrefois à abaisser un regard de pitié sur la masse des ignorants, » s'efforce aujourd'hui de mettre en langue vulgaire les résultats de la critique, afin d'en populariser et d'en vulgariser autant que possible les négations déplorables. Au grand moqueur du dix-huitième siècle et à ses assauts contre le christianisme, ont succédé des incrédules d'un caractère plus grave et des attaques plus dangereuses, parce qu'elles s'appuient sur une érudition moins contestable, leur fournissant des arguments qui paraissent sérieux, parce qu'ils le sont en comparaison des plaisanteries de Voltaire. De nos jours où les conclusions de Strauss et des rationalistes allemands se sont fait jour dans les esprits en France, il est urgent d'opposer à tout cet arsenal déjà vieilli de l'incrédulité d'outre Rhin, ce que la science chrétienne contemporaine a acquis dans le rude combat qu'elle a été appelée à soutenir.

La question de l'autorité ecclésiastique qui s'est posée de nos jours d'une manière si inouïe par la proclamation du dogme, désormais romain, de l'immaculée conception de la Vierge; la crise sérieuse dans laquelle sont engagées aujourd'hui toutes les églises de la Réformation, sont aussi pour notre auteur des points à l'égard desquels l'histoire des origines du christianisme doit être étudiée sous le rapport apologétique. Mais nous ne pouvons pas ici le suivre dans tous les détails; ce n'est pas une analyse de son livre que nous avons à faire. Ce que nous venons de dire suffit pour signaler le but qu'il s'est proposé et son point de départ.

Cette intention apologétique explique sans doute, à plus d'un égard, ce que nous n'appellerons pas un défaut de l'ouvrage de M. de Pressensé, mais ce que l'auteur lui-même a pourtant senti le besoin de justifier, savoir l'étendue qu'il a cru devoir donner à son introduction et le développement qu'ont reçu certains détails. S'il n'eût pas eu en vue de réfuter indirectement des attaques contenues dans quelques ouvrages modernes, il ne se fût pas arrêté aussi longtemps à exposer les mythologies de la Babylonie, de la Phénicie, de l'Egypte, de la Perse ou de l'Inde. Plusieurs lecteurs, nous le craignons, ne se rendront pas compte de la nécessité de tous ces développements, et, en lisant le premier volume, ils se demanderont s'ils n'ont pas entre les mains un ouvrage de symbolique religieuse ou de mythologie comparée, plutôt qu'une histoire de l'Eglise.

Hâtons-nous toutefois de le dire, si nous eussions désiré dans l'intérêt même de l'ouvrage quelques retranchements de détails, un peu plus de concentration dans les exposés divers que renferme cette introduction, ce n'est point que nous eussions voulu supprimer ces pages si intéressantes, si nourries et si utiles. Le tableau des aspirations secrètes et trop souvent inconscientes de l'humanité vers la vérité céleste, et la mise à découvert de ce besoin universel et identique, qui se révèle sous les formes religieuses les plus diverses et à tous les degrés de la civilisation, forment une introduction naturelle à l'histoire des origines du chris-

tianisme et de la fondation de l'Eglise. Et si l'on y joint l'exposé des tentatives toujours vaines et toujours renaissantes faites dans l'antiquité pour unir l'homme à Dieu, soit par les pratiques religieuses, soit par les spéculations philosophiques, et la pleine démonstration non-seulement de la supériorité du judaïsme sur toutes les religions et sur toutes les philosophies, mais de sa divinité et de son caractère providentiellement préparatoire, on amènera à mieux comprendre la nature vraiment divine de cette révélation de grâce, qui seule pouvait réaliser les aspirations de l'ancien monde, et satisfaire à ce besoin immense et impérieux d'une réparation, d'une satisfaction, d'une restauration, objets des soupirs de l'humanité. Rattaché ainsi à tout le passé du genre humain, le christianisme apparaît à son heure, comme la réponse du ciel aux supplications de la terre, comme le dénoûment de toute l'histoire religieuse antérieure, « divin et humain à la fois, profondément humain précisément parce qu'il était divin, c'est-à-dire approprié par Dieu lui-même aux vrais besoins de l'homme. »

C'est sans doute cette manière merveilleuse dont le christianisme est venu répondre aux besoins intimes de l'humanité, après tant de soupirs et d'aspirations douloureuses; c'est l'admiration que ce grand fait divin lui inspire, qui a conduit M. de Pressensé à l'énoncé d'une idée sur laquelle il insiste à plusieurs reprises, idée que nous ne nous proposons pas de combattre d'une manière absolue, mais qui nous paraît pourtant difficile à maintenir avec le caractère si général sous lequel l'historien la présente. Il est même très probable, tant nous nous trouvons d'accord avec lui sur les points essentiels, que s'il eût plus clairement défini plus nettement caractérisé son point de vue, et avec les réserves qu'il ferait sans doute, nous n'aurions que bien peu de chose à lui objecter. Mais dans la généralité si absolue qu'il a donnée à son assertion, celle-ci soulève dans notre esprit quelques difficultés. Nous allons chercher à nous faire comprendre.

M. de Pressensé présente l'âge apostolique comme étant l'idéal de l'Eglise, et il revient en divers endroits de son livre sur ce fait qu'il a l'air de considérer comme axiomatique et ne supposant pas même la possibilité d'une objection.

« L'Eglise, dans sa première période, nous dit-il, ne se contente pas, comme plus tard, de pénétrer de l'esprit chrétien les diverses relations sociales, elle se transporte immédiatement dans l'idéal absolu. » (Tom. I pag. 379.) Son histoire « commence par un sabbat glorieux dans lequel tout est merveilleux et exceptionnel. » (Pag. 380.) L'Eglise est « portée de prime abord » par l'Esprit de Dieu, « sur des hauteurs sereines » où elle « ne pouvait pas toujours rester. » (Pag. 381.)

Quand par ces paroles et par des expressions analogues, l'auteur n'aurait voulu que magnifier la supériorité de la vie religieuse dont « le niveau, dit-il, était si élevé » chez les premiers disciples (pag. 464), nous aurions déjà quelques objections à présenter, car cette supériorité est loin de nous être démontrée. Les circonstances qui rendirent nécessaire l'élection des sept (voy. Act. VI) peuvent du moins inspirer quelques doutes légitimes sur ce point. Mais il y a évidemment bien autre chose encore dans la pensée de M. de Pressensé: il veut que « l'Eglise de l'avenir » cherche « son type et son idéal dans ce grand passé qui remonte non pas à trois siècles, mais à dix-huit siècles en arrière. » « Le connaître toujours mieux pour le reproduire toujours plus fidèlement, telle est, ajoute-t-il, la tâche de l'Eglise contemporaine. » (Pag. IX.) « Se rapprocher de plus en plus de son idéal, » en remontant « dans son dogme comme dans son organisation, jusqu'au type apostolique, » voilà ce à quoi doit tendre « l'Eglise visible, qui, à chaque période de son histoire, à part la première, se montre à nous dans toutes ses manifestations comme bien au-dessous de son idéal. » (Pag. XIV.)

Nous avons peine, nous l'avouons, à concilier cette vue énoncée d'une manière aussi absolue, avec l'idée exprimée par l'auteur sur le rôle des miracles dans le premier âge de la période primitive, celui « du surnaturel pur. » Il présente en effet les miracles comme ayant été progressivement moins nombreux. Et « bien loin, dit-il, qu'il y ait dans ce dernier fait quelque infériorité pour la dernière période du siècle aposto-

lique, nous y voyons une supériorité réelle. En effet quand l'élément surnaturel est tellement mêlé à la nature humaine qu'il l'anime, comme l'âme anime le corps, on peut dire que l'union entre Dieu et l'homme est pleinement réalisée, et c'est là le résultat le plus glorieux de la rédemption. » (Pag. 352.) D'une part donc l'idéal se trouve dans ce « sabbat glorieux où tout est merveilleux et exceptionnel, » et de l'autre les dispensations miraculeuses sont quelque chose d'accessoire, de transitoire, et par conséquent d'inférieur, qui ne répond plus guère à la notion d'un idéal.

Et quand nous cherchons à nous rendre compte, par les données bibliques elles-mêmes, du fait admis par M. de Pressensé, nous avons peine aussi à y parvenir. En effet, partout nous voyons les apôtres et les premiers messagers du salut se préoccuper bien moins d'organiser l'Eglise en vue d'un idéal qu'ils auraient conçu, que de prêcher l'Evangile, que d'amener des âmes à Christ. S'ils organisent la société nouvelle, ce n'est qu'au fur et à mesure de ses besoins, d'abord par l'élection des sept, puis par celles des anciens, des diacres, des diaconesses, par l'institution des charges diverses. Il serait plus exact même de dire que c'est l'Eglise qui s'organise elle-même, qui produit et développe sa forme extérieure, du dedans au dehors, comme la tortue produit sa carapace et grandit avec elle : elle ne construit rien dans le vide, rien en vue d'autre chose que du besoin présent.

Et supposé même que les apôtres eussent été dirigés par la pensée d'un idéal dans la formation des églises, en quel lieu n'ont-ils pas été gênés par la persécution, par les préjugés judaïques ou grecs de leurs auditeurs ? Dans quelles contrées a-t-on pu voir réalisé cet idéal ? Est-ce à Corinthe ? Est-ce dans les églises de Galatie ? Est-ce même à Philippes ou à Thessalonique, là où Saint-Paul trouvait ses plus grands sujets de joie ? Partout, l'histoire écrite par M. de Pressensé le démontre abondamment, l'Eglise primitive a rencontré, soit dans les tendances sectaires (pag. 459), soit dans le pharisaïsme, soit dans le péché sous ses diverses manifestations, une source de misères analogues à celles qui se sont développées plus tard.

En présence des faits nous serions portés à demander s'il serait exact de dire que le germe végétal est l'idéal de l'arbre dont il est l'origine. Qu'on dise qu'il est cet arbre en essence, qu'il en est déjà la réalisation vivante, le *substratum* sans lequel l'arbre ne sera pas, à la bonne heure, mais il n'est évidemment ni l'idéal ni le type de l'arbre parvenu à son développement normal.

Et n'y aurait-il pas ici une analogie réelle qui pourrait nous conduire à chercher peut-être l'idéal de l'Eglise sur la terre, autre part que dans sa première origine, autre part que dans le passé ? Diverses paraboles du Seigneur, entre autres celle de la « semence d'où sort premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le grain tout formé dans l'épi, » et celle du « grain de moutarde qui, quoique la plus petite de toutes les semences, monte et devient plus grand que tous les autres légumes, et pousse de grandes branches, en sorte que les oiseaux du ciel peuvent demeurer sous son ombre » (Marc IV, 26-32), ces paraboles ne seraient-elles pas propres à nous mettre sur la voie de l'idéal que nous devons réellement nous proposer ? Ici, il est sans doute superflu de le faire remarquer, mais nous devons le dire cependant à la décharge de notre conscience et pour éviter tout malentendu, cette idée de développement si clairement indiquée dans ces paraboles s'applique selon nous à l'Eglise, en tant que corps extérieur susceptible d'extension et de modification, mais non à la doctrine, qui se trouve intégralement renfermée dans les enseignements apostoliques. Ah ! s'il ne s'agissait que de la vérité chrétienne, à coup sûr nous n'en chercherions pas l'idéal ailleurs que dans les écrits inspirés.

Il serait assurément intéressant de rassembler et de rapprocher les uns des autres les différents points de vue sous lesquels tel ou tel chrétien a pu envisager l'idéal de l'Eglise. Nous avons lieu de croire qu'il y aurait à cet égard une bien grande diversité. Mais cette recherche nous conduirait fort loin. Bornons-nous sur ce point à deux ou trois indications.

L'un des premiers exemples à mentionner, soit à cause du nombre de ceux qui y tiennent fermement, soit à cause de l'insistance avec laquelle ils s'y attachent, c'est l'idéal

que rêvent, malgré tant d'expériences décourageantes et de leçons sérieuses données par les faits, un si grand nombre de nos frères d'Allemagne, d'un « état chrétien, » gouverné par un « oint du Seigneur, » tenant sous un même sceptre monarchique le spirituel et le temporel. Pour eux l'Eglise n'a pas d'autre idéal que son identification avec l'Etat; s'ils regardent en arrière dans l'histoire, ce ne sera pas pour remonter plus haut que Constantin. C'est sous ce premier empereur chrétien que l'Eglise a pour la première fois pu entrevoir son idéal.

Nous trouvons dans une tout autre sphère, car c'est celle de l'indépendance réciproque de l'Etat et de l'Eglise, l'indication d'un idéal qui ne serait pas sans analogie avec celui que caresse l'imagination des partisans *quand même* de l'état chrétien. Dans un écrit publié récemment au sujet de discussions soulevées sur la grave question de l'indépendance des deux sociétés, les auteurs, après avoir établi que, lorsqu'elles sont identifiées, « l'Eglise commande de droit à l'Etat, comme la conscience fait la loi dans l'homme, » et avoir parlé de « l'idéal de l'état chrétien, réalisé au XIII[e] siècle, avec Innocent III sous la tiare, et Saint-Louis sur le trône, » les auteurs, disons-nous, ajoutent à l'occasion de cette époque mémorable: « Siècle marqué d'une unité imposante, si jamais il en fut, type grossier d'une société à venir, nous l'espérons, pénétrée au même degré d'un christianisme plus pur. » Il y a donc, à ce point de vue, un idéal de l'Eglise dans l'unité des deux sociétés, mais dans cette unité spiritualisée. Nous sommes loin de celui que M. de Pressensé contemple avec une admiration si sincère dans l'Eglise naissante et si peu nationale de Jérusalem.

La question des miracles que nous avons mentionnée déjà plus haut, nous rappelle un autre idéal ou du moins l'un des éléments d'un autre idéal bien différent encore. C'est celui que présente M. Ami Bost, lorsqu'il indique le rétablissement des dons miraculeux comme l'un des priviléges, certains à ses yeux, de l'Eglise de l'avenir. Sous ce rapport on pourrait croire qu'il se rapproche de l'idéal de M. de Pressensé, puisque l'élément surnaturel jouait un si grand rôle dans l'Eglise primitive; mais les réflexions de notre auteur, que nous avons signalées sur ce sujet, montrent qu'à son avis ce n'est pas sur ce point particulier que l'Eglise doit porter ses regards avec espérance. Il a été révélé et communiqué à celui-ci une union avec l'élément divin, bien supérieure à celle que manifestaient les miracles, puisque la diminution et enfin la cessation de ceux-ci a dû être considérée comme un progrès précieux.

La conception d'un autre idéal se retrouve encore dans la pensée, intéressante à bien des égards, qui a conduit quelques historiens à ne voir l'Eglise que là où elle leur paraissait avoir conservé, quant à la doctrine, sa pureté originelle et par conséquent à la chercher, en la suivant parfois un peu péniblement, au milieu des ténèbres du moyen-âge, dans telle ou telle petite société plus ou moins digne d'un tel honneur. Cet idéal-là, notre auteur le repousse sans doute comme illusoire: « Je n'ai point cherché, nous dit-il, en dehors de la grande Eglise des Pères, dans je ne sais quelle retraite inaccessible, une tradition non-interrompue d'orthodoxie immaculée. » (Pag. XIV.)

Mais nous ne pousserons pas plus loin cette recherche, qui nous conduirait à constater bien des différences dans le point de vue sous lequel tel ou tel chrétien a conçu l'idéal de l'Eglise. Ces différences, nous en avons la conviction, sont plus apparentes que réelles. Un examen quelque peu approfondi de la question tendrait sûrement à les faire disparaître en grande partie, et à manifester chez les croyants une véritable unité sur ce sujet. En attendant, l'exposé que nous venons d'en faire devrait peut-être engager chacun à mettre quelque chose de moins absolu dans l'énoncé de l'idéal auquel il a donné la préférence.

Pour nous il nous semble qu'il devrait être aisé de s'entendre, en disant que le véritable idéal de l'Eglise ne doit être cherché ni en arrière, dût-on remonter jusqu'à la chambre haute de Jérusalem, ni en avant, dût-on aller jusqu'à la veille du retour glorieux de Christ, mais qu'il est en haut; que c'est l'union avec Christ qui en est la seule réalisation possible, selon l'épigraphe même du livre de M. de Pressensé: « *Ubi Christus, ibi Ecclesia.* » Cet idéal, en tant qu'il est réalisable sur la terre, l'est

en tout temps et en tout lieu. S'il ne peut jamais être pleinement atteint ici-bas, pas plus que la sanctification d'aucun fidèle, il est destiné par la sainte volonté du Père à pousser constamment l'Eglise vers cette perfection qui lui est proposée, que Christ, son divin époux, lui a acquise, mais dont il ne la revêtira que dans son ciel.

Si donc nous sommes pleinement d'accord avec M. de Pressensé sur ce point, que l'Eglise doit remonter « quant au dogme jusqu'au type apostolique, » puisque, à nos yeux, les écrits du Nouveau Testament sont les seules sources inspirées de Dieu, nous ne le comprenons plus quand il affirme la même chose relativement à « l'organisation » de l'Eglise. Nous ne pouvons voir dans cette organisation un idéal que par rapport peut-être à l'esprit dans lequel elle se formait et se modifiait selon les besoins. Mais il y a loin de là à un idéal d'organisation qui doive être pris pour type et pour modèle. Il y a plus même: nous avons peine à concevoir comment avec une telle théorie de l'idéal de l'Eglise, on n'est pas conduit à celle de la déchéance ou de l'apostasie, dont les conséquences sont pourtant si différentes de celles auxquelles M. de Pressensé s'est rattaché.

Par celles-ci nous nous sentons en harmonie avec le consciencieux historien, et c'est avec un vif intérêt que nous l'avons suivi dans l'exposé des faits que son beau livre a déroulés sous nos yeux. Mais encore ici nous avons une observation générale à lui présenter, observation qui, comme la précédente, portera sur la forme plus que sur le fond.

Nous ne pouvons en effet réprimer l'expression du regret que nous avons éprouvé, en voyant M. de Pressensé adopter comme division générale de son histoire de l'Eglise au premier siècle, les noms des trois apôtres Pierre, Paul et Jean; le premier donnant son nom à la première période, soit de l'an 30 à l'an 50, c'est-à-dire de la Pentecôte au Concile de Jérusalem; le second étant le centre de la deuxième période, soit de l'an 50 à l'an 65, date de sa mort; le troisième dominant la troisième période, soit la fin de l'âge apostolique, et la transition à l'âge suivant.

Notre objection sur ce point, nous nous y attendons, étonnera peut-être un certain nombre de personnes, tant sont grandes les autorités sur lesquelles s'appuie l'idée ingénieuse, et qui paraît assez plausible, de rattacher ainsi le développement dogmatique, non-seulement dans l'âge primitif, mais aussi dans l'histoire générale de l'Eglise, aux individualités caractéristiques de ces trois serviteurs de Jésus. On sait en effet que, pour bien des docteurs modernes, l'Eglise jusqu'au XVI[e] siècle a été essentiellement l'Eglise de Pierre, celle de la Réformation l'Eglise de Paul, et que nous entrons de nos jours dans l'Eglise de l'avenir ou dans celle de Jean. Néanmoins et pour cela même, nous demandons la permission de préciser un peu notre objection.

L'idée de cette division en trois périodes, rattachées à ces trois apôtres, repose sur le fait établi par M. de Pressensé que les révélations diverses ont toujours suivi une marche progressive, parce que Dieu veut établir un accord réel entre les vérités qu'il communique et l'âme qui les reçoit. Ni l'apostolat, ni l'inspiration n'ont épargné à l'Eglise primitive le salutaire labeur de l'assimilation de la vérité. Il faut que l'élément humain s'approprie l'élément divin, leur pénétration réciproque étant le dernier terme de l'économie évangélique. Partant de là il faudrait pouvoir démontrer que les révélations données à ces trois Apôtres (en faisant abstraction, on ne sait trop pourquoi, de leurs compagnons d'œuvre, pour ne s'occuper que d'eux seuls) leur ont réellement été données d'une manière successive et en harmonie avec le système auquel leurs noms doivent servir d'appui. Or si Paul est venu en effet dans l'ordre des temps après Pierre, Jean peut-il être considéré comme venu réellement après Paul? Son développement chrétien, théologique et moral (« lumière et vie »), antérieur à la mort de l'apôtre des Gentils, doit-il être considéré comme non-advenu? Et si l'on croit pouvoir soutenir que ses écrits et par conséquent les révélations qu'il a reçues, sont postérieurs à tous ceux de St. Paul, ne sent-on pas que c'est un point sur lequel la controverse n'est pas entièrement vidée, et par conséquent qu'il y a là encore des questions exégétiques trop délicates pour

que l'on puisse baser sur la solution qu'on a adoptée, une division historique propre à être reçue sans inquiétudes et sans contestations?

L'idée de cette division a pu paraître naturelle dans un ouvrage de théologie biblique. Là nous admettons pleinement qu'on puisse étudier séparément et dans autant de chapitres successifs, le point de vue général qui ressort des écrits de tel ou tel auteur sacré, et qu'on cherche à se rendre compte de la place relative que chacun d'eux a pu occuper dans le développement de la théologie chrétienne, pourvu qu'on se précautionne contre l'esprit de système, contre un point de vue préconçu, et qu'on cherche réellement ce que l'auteur sacré a dit, plutôt que ce qu'il a dû dire dans l'opinion qu'on s'est faite à l'avance de ce qu'on appelle *sa* théologie et *son* système. Sous ce rapport nous avons eu lieu d'être frappés de la manière un peu légère dont on établit la théologie de Pierre, en insistant sur certains passages des Actes, et en s'occupant beaucoup moins des épîtres de cet apôtre. La première, en particulier, dont l'authenticité n'est pas contestée, est à coup sûr embarrassante pour le système en faveur. Et le titre de « *La vie chrétienne,* » donné par l'archevêque Leighton à l'ouvrage que M. L. Bonnet a traduit en français, conviendrait bien mieux, selon ce système, à un commentaire d'une épître de Jean qu'à celui d'une épître de Pierre. De même pour ce qui concerne Paul, il y a dans ses écrits telles vues sur la vie chrétienne et sur l'union de l'âme rachetée avec son Sauveur que nous estimons n'être en rien inférieures à ce que présentent de plus *mystique,* pour employer le mot consacré, les écrits du disciple bien-aimé. L'étude successive des écrivains sacrés, sous le point de vue qui nous occupe maintenant, ne préjuge rien quant à la question de la simultanéité de leur développement religieux, ou de l'antériorité de l'un relativement à tel ou tel autre.

Mais dans un ouvrage historique, il y a évidemment un inconvénient grave à présenter comme successif ce qui, à bien des égards, a été simultané. Une préoccupation systématique risque de fausser l'histoire.

En partant de l'idée du développement dans la révélation et du progrès dans l'intelligence de la vérité révélée, on doit admettre aussi que ce développement, ce progrès doit s'être fait sentir chez tous les apôtres. Or la division de l'ouvrage de M. de Pressensé, bien que ce ne soit sûrement pas son intention, semble placer chacune des trois individualités à la suite l'une de l'autre, et les stéréotyper en quelque sorte à un moment donné de leur développement, sans admettre pour elles de progrès ultérieurs. Et cependant, tant est grande la force de la vérité contre l'esprit de système, M. de Pressensé admet lui-même que Pierre a subi l'influence de Paul. Il ne niera pas non plus que Jean n'ait travaillé de concert avec Pierre, sans que rien indique entre eux une divergence de vue et d'influence. Or est-il convenable de ne considérer l'œuvre de Jean que dans la dernière période de sa vie, et de faire abstraction de tout ce qui a précédé cette époque?

A supposer que la division adoptée par M. de Pressensé soit légitime en elle-même, ce que nous sommes disposés à admettre, ne vaudrait-il pas mieux, en tout cas, ne pas la rattacher à des noms d'hommes, ce qui ne peut se faire qu'avec un peu d'arbitraire, en risquant de donner à certains traits de caractère ou à certaines vues plus d'importance qu'il ne convient, en même temps qu'on en laissera d'autres dans l'ombre? L'abus ici est trop près de l'usage. Ces noms propres indiquant trois catégories distinctes, ont l'inconvénient de trop préciser, de trop accentuer certaines divergences, et d'englober plus ou moins arbitrairement d'autres individualités qui auraient droit peut-être à être considérées à part. Il est facile sans doute de faire rentrer l'Epître de Jacques dans ce qu'on appelle la théologie pétrinienne ou judéo-chrétienne, et l'Epître aux Hébreux dans le système paulinien; il est moins aisé d'assigner une place à la courte Epître de Jude; mais est-on sûr que ceux des apôtres qui n'ont pas laissé d'écrits, se rangent tous sans difficulté dans l'une des trois catégories, et tient-on suffisamment compte de l'influence qu'ils ont exercée dans les églises qu'ils ont fondées, influence qui, pour être difficile à apprécier, dans l'absence de documents écrits de leurs mains, n'en a pas moins dû être très réelle?

On comprendra, nous l'espérons, l'objection que nous avons présentée, et l'on ne s'en exagèrera pas la portée; elle a trait bien moins au fond des choses, qu'à la forme dont l'auteur les a revêtues, forme qui, à notre avis, porte l'empreinte d'idées courantes de nos jours et un peu légèrement admises, mais qui n'ont pas l'importance que leur donne l'usage que M. de Pressensé en fait. Examinons maintenant, indépendamment de cette forme, cette division de l'âge apostolique en trois périodes marquées, comme nous l'avons rappelé, par le concile de Jérusalem, par la mort de St. Paul et par la fin du siècle.

La première de ces périodes se justifie pleinement. Le concile de Jérusalem, ou cette assemblée des apôtres et des anciens qu'on a eu le tort de désigner ainsi, marque en effet, par la grave décision qu'elle prit sur la question de savoir jusqu'à quel point l'observation de la loi de Moïse était obligatoire pour les Gentils, une époque importante dans le développement de l'idée de la liberté chrétienne et de la spiritualité de l'Evangile.

La deuxième période se termine aussi d'une manière naturelle, par la mort de St. Paul et de St. Pierre, et par la destruction de Jérusalem, qui place l'Eglise dans une position bien plus libre et bien plus nette à l'égard du judaïsme.

La troisième période se dessine moins bien que les précédentes. A la portion du siècle sur laquelle on attribue à Saint-Jean une influence prépondérante se joint une époque de transition, dans laquelle les Pères apostoliques, qui devraient, semble-t-il, se relier immédiatement à ce dernier des apôtres, se rattachent bien plutôt à la doctrine de Paul, par une sorte de recul qui indiquerait que l'influence de Jean n'a pas été aussi grande et aussi décisive qu'on le prétend. Si, sous le rapport chronologique, ces hommes de la transition, Clément, Ignace, Polycarpe, se relient à l'époque de Jean, ils se détachent assez de ce dernier des apôtres, pour qu'il eût peut-être été préférable de les placer en tête de l'âge suivant. Il y eût eu plus d'unité dans cette troisième période.

Quoi qu'il en soit de ce détail, où M. de Pressensé a reconnu lui-même un certain degré d'arbitraire, (Tom. II, pag. 371), cette division générale, ou cette manière de grouper les faits et la marche des idées durant le premier siècle est assez naturelle. Elle a été admise par des esprits animés de vues bien différentes. Pour en citer un curieux exemple, nous la retrouvons dans l'ouvrage d'un Juif moderne. Refaisant avec le texte même du Nouveau Testament une histoire purement humaine des origines du christianisme, M. J. Salvador s'arrête aux mêmes points de division. Jésus-Christ, St. Paul et St. Jean partagent, selon lui, en trois phases distinctes, le premier siècle de l'Eglise. On comprend pourquoi, à son point de vue, c'est Jésus-Christ, et non St. Pierre, qui nomme la première période. (Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine.*)

Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point, non plus que sur d'autres que nous devons à notre regret passer sous silence. Bornons-nous à rappeler que M. de Pressensé a traité, soit dans le cours de son livre, soit dans les notes et éclaircissements qui lui servent d'appendice, les questions diverses d'histoire, d'apologétique, de critique et d'exégèse qui sont à l'ordre du jour. Nous citerons celles de la chronologie des Actes, du miracle de la Pentecôte, des deux Jacques, de la deuxième captivité de St. Paul, de la deuxième épître de St. Pierre, de celle aux Hébreux, du baptême des enfants, etc. Il ne nous appartient pas de juger les solutions auxquelles il a cru devoir s'arrêter sur tous ces points controversés, non plus que d'examiner les questions dogmatiques dont il a été conduit à s'occuper d'une façon spéciale.

Il est cependant un point sur lequel nous nous hasarderons à présenter quelques réflexions. Dans son exposé de la théorie de la rédemption d'après St. Paul, M. de Pressensé nous semble manquer d'un degré de précision qui, dans une question aussi grave, serait fort désirable, aussi bien pour qu'on sache clairement ce qu'il rejette, que pour qu'on puisse se rendre un compte exact de ce qu'il admet. En repoussant la théorie judiciaire d'Anselme, que peu de gens aujourd'hui maintiennent dans sa vigueur scolastique, il fait, nous paraît-il, un peu trop bon marché de certains passages de l'apôtre,

propres à appuyer l'idée d'une expiation réelle. Nous citerons en particulier Gal. III, 13, *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous.* L'explication qu'il donne de ces paroles, en ne les appliquant qu'au fait extérieur de la crucifixion comme preuve de malédiction (Tom. II, pag. 151), est loin d'être pour nous satisfaisante. Nous en dirons autant de Rom. IV, 25 : *Il a été livré pour nos offenses.* Les déductions de M. de Pressensé relativement à ce passage (v. pag. 148, 149) nous semblent de nature à le conduire, dans le sens d'une expiation, plus loin qu'il ne va en réalité, et nous avouons ne pas comprendre pourquoi il n'est pas allé plus loin. La phrase suivante en particulier nous laisse dans un grand vague : « Il a été fait *péché,* car il a subi la peine du péché dans la mesure où c'était possible à un être innocent. »

Nous ne concluons pas sans doute de ce que la théorie d'Anselme a été si généralement adoptée dans l'Eglise, que cela seul démontre invinciblement qu'elle est vraie; nous ne dirons pas plus à cet égard qu'à bien d'autres : *Vox populi, vox Dei;* et si rien dans l'Ecriture n'appuyait cette théorie, si, surtout, les enseignements de St. Paul y étaient formellement contraires, comme M. de Pressensé l'affirme, l'assentiment de nombreux théologiens pendant des siècles ne lui donnerait pas à nos yeux la moindre autorité.

Mais est-il vrai qu'avant qu'elle ait été formulée par l'archevêque docteur de Cantorbéry, « l'Eglise, pendant de longs siècles, n'en ait eu aucune idée? » Anselme, au contraire, n'a-t-il pas dégagé par l'expression, trop rigoureuse peut-être, qu'il leur a donnée, les idées qui étaient dans les esprits d'une manière plus ou moins vague, plus ou moins concrète? Nous ne nous expliquerions guère autrement le succès que cette formule a obtenu.

Et ce succès même et l'assentiment général qui peut se constater encore dans les livres symboliques de la Réformation, ne montrent-ils pas qu'à tout prendre, malgré ses imperfections et la couleur trop systématique qui lui a été donnée sous l'influence des doctrines philosophiques du XI[e] siècle, cette théorie d'Anselme est encore l'idée de la rédemption qui répond le mieux aux besoins intimes de la conscience et aux données de l'Ecriture, parce qu'elle maintient haut élevée l'idée d'une *expiation,* et qu'elle donne à l'effusion du sang de Christ sur la croix une signification expresse et une valeur positive?

Les essais divers qu'on a tentés à des points de vue bien différents pour substituer à cette théorie d'Anselme une autre expression de la doctrine scripturaire, n'ont pas encore abouti à quelque chose de satisfaisant. D'une part, les formules rationalistes conduisent sur ce point comme sur bien d'autres à de pures négations. De l'autre, les tentatives pareilles à celle qui nous occupe maintenant n'ont encore que soulevé des questions qu'elles n'ont pas résolues. Ce que l'on peut conclure de l'exposé de M. de Pressensé, c'est que la notion d'une expiation proprement dite faite par la mort de Christ semble disparaître, mais ce qu'il met à la place, la signification et la portée réelles de cette mort, « acte d'obéissance et libre sacrifice, » nous avons peine à nous le représenter clairement. Ses vues auraient en tout cas besoin d'être élaborées d'une façon spéciale, en faveur du public auquel il les destine. Ce n'est pas tout à fait à tort que nous nous plaignons quelquefois de l'atmosphère un peu nuageuse dans laquelle nos frères théologiens d'Allemagne laissent flotter leurs vues et leurs conceptions. Quiconque parmi nous entreprend de nous faire connaître ces idées, souvent si fécondes, s'astreint à l'obligation absolue de les dépouiller de tout ce vague qui les entoure, et de nous les présenter de manière que nous puissions les apprécier en elles-mêmes et indépendamment de tout prestige d'imagination.

Ce vague nous paraît régner en un point auquel l'historien théologien attache une grande importance. Rappelant le parallèle établi par St. Paul entre le premier Adam et celui que l'apôtre appelle le second Adam, il montre Jésus comme « le chef d'une humanité nouvelle » et son « représentant, » qui « la prosterne devant Dieu dans une soumission absolue et annule les effets de la rébellion d'Adam. » (Pag. 149.) Ceci nous paraît aussi un peu inquiétant, surtout si, comme il le semble, en insistant

sur ce que Jésus est « le représentant de l'humanité nouvelle, » M. de Pressensé a voulu écarter ou du moins mettre en dernière ligne l'idée que le Sauveur est le représentant de l'humanité pécheresse pour porter la peine de ses transgressions.

Mais en voilà sûrement assez; nous ne pousserons pas plus loin l'examen du livre intéressant qui nous occupe. D'autres critiques se chargeront sans doute de le faire. Quel que soit le résultat d'adhésion ou de blâme auquel ils s'arrêteront sur telle ou telle question que l'historien a cru devoir chercher à élucider, nous devons remercier M. de Pressensé du soin consciencieux avec lequel il les a posées et examinées. Son livre est à tous égards à la hauteur de la science actuelle. Il répond sous ce rapport à un véritable besoin. Faisons des vœux pour que les deux volumes qui nous sont promis encore, viennent bientôt achever cette histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, qui appartiendra réellement à notre littérature religieuse et pourra servir de base à d'utiles travaux ultérieurs.

JULES CHAVANNES.

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

De l'état religieux de la Norvége et du réveil dans ce pays.

(Un de nos frères de la Suisse allemande, qui est en relation personnelle avec un pasteur norvégien, nous communique les renseignements qui suivent.)

A la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci avait eu lieu en Norvége un grand réveil, pour lequel Dieu s'était servi du célèbre Nilson Hange et de plusieurs prédicateurs laïques. Mais peu à peu la mort spirituelle reprit le dessus. Les adhérents de Hange sont nombreux encore, toutefois la plupart sont devenus tièdes.

L'incrédulité française s'était fort répandue. Au commencement de ce siècle on trouvait des traductions de Vólney dans les maisons des paysans. Mais, depuis 1820 environ, il y a eu comme un retour à l'Evangile ou au moins à la doctrine orthodoxe.

La plupart des pasteurs, cependant, sont attachés aux choses de la terre : dans leurs conférences, ils s'entretiennent de préférence de leurs revenus (en général considérables) et des moyens de les augmenter. La majorité d'entre eux sont orthodoxes, mais très cléricaux et très luthériens. Ils sont adversaires prononcés de la confession réformée et de tout mouvement religieux qui n'a pas son origine dans le clergé de l'Eglise établie. Ils ressemblent assez au parti anti-évangélique de l'Eglise anglicane et sont près du puséisme.

Il y a, en Norvége, un nombre assez considérable de chrétiens de la « Société des Amis, » qui s'y sont établis depuis 1815. Pendant les guerres de Napoléon, bon nombre de Norvégiens avaient été faits prisonniers par les Anglais : les Quakers les visitèrent et en amenèrent plusieurs à la foi. Une fois libres, ces nouveaux convertis demandèrent aux « Amis » de s'établir enfin en Norvége, ce qu'ils firent.

Il y a aussi, dans ce pays, des baptistes, quelques frères moraves et quelques wesleyens.

Ces dernières années, l'Esprit de Dieu a de nouveau soufflé sur la Norvége.

I. Il y a eu un réveil parmi les Finnois du nord, soit ceux des montagnes, soit ceux des côtes. Les Finnois des montagnes sont nomades. En hiver, ils conduisent leurs troupeaux de rennes sur les plateaux de la Suède, où ces animaux se nourrissent de la mousse qu'ils trouvent sous la neige. Mais, en été, les rennes, pour échapper aux piqûres d'une mouche qui les tourmente, s'enfuient sur les hauteurs de la Norvége, et les bergers les suivent dans ce pays. Le pasteur suédois Lestadius travailla longtemps et avec zèle parmi les Finnois, quoique ce fût surtout la loi qu'il leur prêchait. Par suite de son énergique activité, il se fit un changement moral très frappant au milieu de ce peuple. Avant son arrivée, l'ivrognerie, l'impudicité et le vol dominaient; maintenant la moralité générale laisse peu à désirer. Plusieurs de ces Finnois, après avoir fait des fruits convenables à la repentance, ont reçu la foi à l'Evangile. Si je ne me trompe, ce sont des Quakers qui les

ont amenés à Christ. — Un homme richement doué, quoique en un sens peu instruit et sachant à peine écrire son nom, mais qui possède trois langues du nord de la Norvége (le danois, le finnois et la langue des Gwänen), prêche l'Evangile dans ces trois langues avec beaucoup de vie et de puissance. Ce frère, nommé Bomstad, est en bénédiction. C'est lui qui servit dernièrement d'interprète au pasteur Lammers (du midi de la Norvége), dans une visite que fit celui-ci à ses frères Finnois. Plusieurs de ces derniers, assis sur un banc, adressèrent des questions exégétiques au pasteur pour examiner son orthodoxie. Ses réponses ne les satisfirent pas toujours. Par exemple, ils lui demandèrent : « Qui est celui qu'il faut craindre, d'après Math. X, 28? » — Lammers : « C'est Dieu. » — Les Finnois : « Oh! non, c'est le Diable. » — Enfin, cependant, ils lui dirent : « Nous ne voulons pas te juger, nous espérons que tu es chrétien, quoique tu ne partages pas toutes nos vues. »

II. Il y a eu un grand réveil et qui va croissant, au midi de la Norvége, dans la petite ville de Skien et dans ses environs. Le premier instrument dont Dieu s'est servi pour cette œuvre, est le pasteur dont nous venons de parler, Gustave-Adolphe Lammers, né en 1802 à Copenhague. Il exerça d'abord son ministère à Drontheim et dans les environs; mais, depuis une dizaine d'années, il est pasteur à Skien. Habile dans la peinture et l'architecture, il a bâti plusieurs temples gothiques en Norvége; il est aussi l'auteur d'une histoire ecclésiastique populaire et de plusieurs recueils de cantiques. Dès le début de son ministère, il a prêché l'Evangile, mais il n'y a guère que 12 ans, à ce qu'il dit, qu'il jouit de la paix et de la liberté des enfants de Dieu. Le Seigneur lui a donné beaucoup d'âmes à Skien. L'influence du réveil s'est même fait sentir en dehors de son cercle d'action; on ne dansait plus dans la ville.

Peu à peu Lammers se sentit mal à l'aise dans l'Eglise nationale; le manque de vérité dans les positions, dans les actes, le choquait de plus en plus. L'absolution générale, telle qu'elle est pratiquée dans l'Eglise luthérienne, le troublait particulièrement. Il demanda d'être dispensé de cet acte. Sur ces entrefaites, il fit, dans une cure de bains, la connaissance du pasteur suédois Ekendal, qui avait voyagé en Suisse et en Allemagne. Ce que Lammers apprit des petites églises libres du canton de Berne le frappa beaucoup. Il fut heureux de voir que d'autres frères partageaient ses vues et avaient passé par les mêmes combats que lui. Aussi, le gouvernement lui ayant refusé sa demande, il fit ses adieux à son troupeau de Skien, en juin 1856, et donna sa démission, quittant en même temps l'Eglise nationale et un salaire de plus de 8000 francs. Cependant le roi lui accorda une pension de 2000 fr. en considération des services qu'il avait rendus pour la construction des temples, pour les écoles et pour le chant d'église. Mais une quarantaine de personnes, qui avaient quitté avec lui l'Eglise nationale, lui ayant demandé d'être leur pasteur, il accepta et perdit ainsi sa pension. Ce fut le jour de Noël, 1856, qu'il reçut la nouvelle (« die allergnädigste Erklärung ») qu'étant devenu pasteur dissident, sa pension lui était retirée. — « Voilà un beau cadeau de Noël! » s'écria Lammers. — « Et qui sait, ajouta sa femme, si ce n'est pas le meilleur que nous ayons jamais reçu? »

Depuis que Lammers et ses amis ont quitté l'Eglise nationale, le réveil, loin de cesser, est allé en croissant. Les enfants de ce réveil se distinguent en général par la paix et par la joie que donne l'Esprit-Saint; ils sont nourris de la doctrine de la pure grâce de Dieu. Quelquefois les conversions sont rapides et se suivent assez promptement dans une même famille. Ainsi une femme demande à être reçue dans le troupeau; le pasteur craint d'abord une exaltation passagère; il s'entretient avec elle et va trouver ses vieux parents. « Je suis un marin, dit le père, et j'ai vu bien des délivrances de Dieu. » — « C'est pour cela, lui dit Lammers, que tu es d'autant plus coupable si tu ne te convertis. » — Bientôt après le vieillard fut angoissé à cause de ses péchés, mais quelques jours plus tard il se réjouissait en Dieu. Lammers le rencontra : « Es-tu encore mécontent de moi? » — « Non, maintenant j'ai la paix et je pourrais t'embrasser; mais dimanche je te haïssais et je te faisais le poing. » — La fille cependant était encore chancelante et en

proie aux luttes les plus vives. Tour à tour elle exhortait son mari à se convertir ou s'emportait violemment contre lui. Ce dernier la devança dans le royaume des cieux. « Est-il possible! s'écrie la femme, mon mari n'a été triste que deux jours, et maintenant il déclare avoir la paix; et moi qui l'ai cherchée depuis trois ans, je ne l'ai pas encore trouvée. » Elle y arriva cependant, de même qu'un autre membre de la famille. Ainsi, en peu de temps, cinq personnes se convertirent au Seigneur dans la même maison.

III. Un autre grand réveil a eu lieu tout à fait au nord de la Norvége, dans une petite île des régions polaires, nommée Drondsoë, et dans les environs. Le principal instrument de cette œuvre fut une femme, du nom d'Hélène, qui avait été plusieurs fois dans une maison de force, et qui, adonnée à l'ivrognerie et à toute espèce de désordre, était généralement méprisée et redoutée. Hélène se convertit, et la vie exemplaire qu'elle mena dès lors fut la plus éloquente des prédications. Le mouvement s'étendit et bon nombre de personnes se tournèrent vers le Seigneur. Il y eut là une excitation particulière, des extases, des accès nerveux, les mouvements véhéments qui rappellent les Quakers et les Rufer de la Suède. Ce qui manqua longtemps aux nouveaux convertis du Nord, c'est la saine doctrine et la cure d'âmes. Mais depuis que Lammers a passé un an au centre de ce réveil pour enseigner et diriger ces chrétiens, leur piété s'est dégagée de tout élément de fanatisme.

La plupart d'entre eux se sont séparés de l'église établie, et cela sous l'influence des écrits de Koikegaar. Celui-ci était un auteur danois, mort il y a peu de temps et dont les écrits chrétiens ont beaucoup remué les esprits. Vers la fin de sa carrière il publiait un journal (*Le Moment*), dans lequel il attaquait avec beaucoup de sérieux l'église établie et la tendance hyperluthérienne de Grundwig et de ses nombreux adhérents. La femme d'un médecin de Drondsoë étant venue à Copenhague, y fut convertie et emporta dans son pays quelques numéros du journal de Koikegaar. Ces feuilles donnèrent un nouvel élan aux chrétiens du nord et les firent entrer dans la voie d'une église libre évangélique.

Ce réveil du Nord, comme celui de Skien, est encore en pleine vigueur, malgré l'opposition du clergé de l'église établie; il se répand même dans d'autres parties du pays.

Quoique les chrétiens norvégiens soient en relation avec les chrétiens de Suède et avec Ahnfeldt, l'évangéliste bien connu de ce pays, le réveil norvégien est pourtant indépendant de celui qui a lieu en Suède. La Norvége, quoique placée sous le même gouvernement que la Suède, est beaucoup plus en relation avec le Danemark. Tandis qu'en Suède les chrétiens dissidents sont encore sous l'oppression, ils jouissent en Norvége d'une liberté de culte presque absolue. Ils la doivent en quelque manière aux Juifs. Un membre libéral du Storting ou parlement norvégien, ayant obtenu pour les Juifs le droit de libre établissement en Norvége, proposa ensuite au Storting de proclamer la liberté générale des cultes, ce qui fut adopté. Dès lors la liberté religieuse est reconnue, quoique encore incomplétement; car celui qui se sépare de l'église nationale perd l'emploi dont il pourrait être revêtu. On cite, par exemple, un ami de Lammers, qui partage les vues de ce dernier quant aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, et qui n'a pas encore osé quitter l'église établie, par crainte de perdre sa place d'officier d'artillerie.

Dans le Danemark, avec lequel la Norvége entretient tant de relations, la situation est assez compliquée. On peut rester membre de l'église établie sans faire baptiser ses enfants. D'autre part Grundwig est presque catholique romain. Il ne veut pas entendre parler de conversion et de nouvelle naissance; il appelle les sacrements la parole vivante, et, à l'entendre, la Bible serait un livre mort. Le souvenir de l'alliance du baptême (*Taufbundserinnerung*), voilà la vraie consolation. Grundwig et ses adhérents (qui sont assez nombreux dans les hautes classes sociales) s'opposent aux prédications laïques. L'un de ces derniers, dans un discours funèbre, exhortait les assistants à se convertir, lorsque l'un des adhérents de Grundwig se lève et déclare que nous sommes tous nés de nouveau par le baptême reçu dans l'enfance.

On trouve aussi dans le Danemark des mormons, beaucoup de baptistes, et même

quelques chrétiens indépendants qui sont sur le point de se constituer en église, et que le pasteur Lammers a visités.

Que les chrétiens de langue française se souviennent, dans leurs prières, des combats qu'ont à soutenir leurs frères du Nord et de l'œuvre de Dieu dans ces contrées.

W. ISELIN-BERNOUILLI.

—◦◦—

LETTRES.

—

Genève.

Décembre 1858.

Messieurs les rédacteurs,

Je pense exprimer le sentiment de beaucoup de vos lecteurs en remerciant M. le professeur S. Chappuis pour le bon exemple qu'il vient de donner en critiquant avec tant de modération, d'équité et d'impartialité évangéliques les sermons de M. Colani [1]. Il y a, dans ces pages, un souffle de liberté chrétienne qui fait du bien, et sans prétendre les donner, ce qui d'ailleurs ne m'appartiendrait pas, comme un idéal du genre, je ne puis, pour ma part, que sympathiser vivement avec un théologien qui sait défendre l'orthodoxie en s'abstenant si consciencieusement de tout ce qui pourrait aller au delà de sa pensée et de son expérience personnelle.

Conformément à cette appréciation, je serais heureux de voir l'auteur des sermons appelé à s'expliquer entièrement sur le fait de l'expiation. Car l'union avec Christ ne peut sans doute avoir lieu en dehors de ses paroles et de son œuvre, ni surtout en dehors de ce qu'il y a de plus fondamental dans cette œuvre. M. Chappuis a soin de le faire remarquer; mais c'est, il me semble, sur ce terrain, que devra s'engager la grande bataille entre l'ancienne théologie et la nouvelle. St. Paul dit bien, comme M. Colani: « *Je n'ai voulu savoir parmi vous que Jésus-Christ*, » mais, en ajoutant « *et Jésus-Christ crucifié*, » il détermine sa pensée dans un sens spécial que l'on est malheureusement trop disposé à supprimer ou à laisser dans l'ombre.

[1] Voir *Chrétien évangélique*, T. I. p. 408 et 429.

Jésus-Christ aussi, en nous disant de contempler le fils pour avoir la vie, en nous exhortant à nous unir à lui comme les sarments au cep, à manger sa chair et à boire son sang, semble autoriser le point de vue que nous discutons; mais il précise, lui aussi, cette idée générale, en nous déclarant qu'il parle de sa chair et de son sang « livrés pour la vie du monde, » et plus encore par cette parole si remarquable prononcée dans l'attente de ses angoisses: « C'est *pour* cette heure même que je suis venu. »

Laissant de côté les questions de forme et allant au cœur même de la révélation, je voudrais que les théologiens de Strasbourg nous dissent nettement comment ils se rendent compte du mystère historique, du problème des problèmes que nous offrent les angoisses de Christ. Ou je me trompe fort, ou ce trouble, ces craintes, cette prière de Gethsémané trois fois répétée, cette sueur de sang, devront leur paraître, dans leur système, une superfétation mythique, si ce n'est un x inexplicable. Car ils voient dans la mort de Christ une manifestation de l'amour de Dieu. Mais en quoi cette manifestation gagnait-elle à ce que le Christ fût plus timide, plus délicat, plus faible dans la foi que les martyrs de l'Ancien et du Nouveau Testament? Les anciens fidèles ont tremblé devant le *Scheol* et devant le *roi des épouvantements*. C'est tout simple: ils étaient pécheurs. Ceux des temps évangéliques, quoique pécheurs, ont été affranchis. Pourquoi? Parce que leur chef leur avait donné l'exemple de la crainte? Il a tremblé quoique juste: par quelle logique en auraient-ils conclu qu'ils ne devaient plus trembler quoique pécheurs? « L'aiguillon de la mort c'est le péché. » Jésus n'a point connu le péché et pourtant il aurait senti plus que personne au monde l'aiguillon de la mort! Des martyrs ont été empalés, sciés, brûlés en guise de flambeaux sans que leur âme fût troublée; et lui, il aurait perdu son assurance et sa paix devant le supplice de la croix et devant la haine de ses ennemis!

Supposons donc, par impossible, qu'un homme (un disciple de la doctrine que nous cherchons à apprécier) réussisse par son

zèle sincère à s'unir à la personne ou à *l'idée* du Christ jusqu'à réfléchir parfaitement sa vie morale, jusqu'à pouvoir dire comme lui: « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père; » qui l'assure qu'à l'heure de la mort il sera préservé des craintes, des troubles, des angoisses, dont le saint et le juste n'a point été préservé? Et si celui qui est fils de Dieu et qui n'avait point connu le péché n'a été qu'avec peine « délivré de ce qu'il craignait, » qui l'assure que souillé, comme il l'est dès sa naissance, il pourra, lui, même avec peine, en être délivré, ou qu'*il le sera légitimement?*

L'importance de cette question me paraît devoir frapper toute âme pieuse, quelles que soient d'ailleurs ses vues sur la théopneustie ou sur d'autres doctrines plus ou moins fondamentales.

Agréez, messieurs les rédacteurs, mes salutations fraternelles.

H. KRUGER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

LES HORIZONS PROCHAINS. Paris 1859. Un volume in-12 de 292 pages.

Ce n'est pas ici un livre, dans le sens vulgaire de ce mot. Ces pages vivent. Avez-vous arrêté vos regards sur une de ces belles eaux qui jaillissent au pied du Jura; la source s'épand à pleins bords; ses flots se pressent; ils se répandent de cent côtés divers; ils se croisent et se versent l'un dans l'autre; ils s'égaient au soleil, ils se jouent et s'apaisent, s'irritent et se calment; ils menacent leurs bords, les assaillent et les fertilisent; ils prêtent la vie et le charme à tout ce qui les environne. L'onde est si limpide et si pure, son miroir est si transparent, que la nature s'y réfléchit avec luxe, avec profondeur, et qu'elle y reproduit ses nuances les plus délicates avec une rare vérité. Telle, dans ce livre, l'âme de l'auteur se répand à travers des scènes et des récits toujours inspirés, et qui sont le plus admirables, lorsque, la plus simple, la plus contenue, elle sait se garder de son abondance et se renfermer dans la mesure.

Mais que cherchons-nous le mouvement, la couleur et les qualités littéraires dans une œuvre qui a bien d'autres droits à notre intérêt. Il y a mieux encore dans les *Horizons prochains* que la richesse de la pensée, l'originalité de la forme, et qu'une source de jouissances pour l'esprit et l'imagination: il y règne je ne sais quelle familiarité, quelle ouverture de cœur, et quelle communion, les traits auxquels on reconnaît une âme à laquelle rien de ce qui est humain ne saurait être étranger. Tant de confessions ont été écrites sur un théâtre; cette fois du moins, il n'en est pas ainsi; nous avons un livre de *bonne foy*. Ce sont bien ses expériences auxquelles l'auteur, quel qu'il soit, nous initie, et les fleurs qu'il nous fait respirer sont bien celles qu'il a trouvées sur son chemin.

Ond' era pinta tutta la sua via,

comme il s'exprime lui-même dans le langage du Dante. Il semble qu'il ne fasse que peindre, décrire et raconter; et cependant, le volume achevé, il se trouve s'être donné lui-même, car ce qu'il exprime, on le sent, est bien vie de sa vie, et sang de son sang.

Il y a plus encore: ce livre respire la charité, la charité chrétienne, active et de bon aloi. Au milieu de tant d'ouvrages qui n'ont pour but que de bercer l'oisiveté, l'égoïsme ou le vice, en voici donc un qui montre la charité chrétienne à l'œuvre; comment ne nous en réjouirions-nous pas! Il vient de paraître, et il est à la seconde édition; qui sait ce qu'il a déjà semé de bienfaisantes pensées, de saintes inspirations! Ici, le riche et le pauvre se rencontrent, et ils savent que Dieu les a créés l'un pour l'autre. Lazare n'est point abandonné. Une main compatissante vient laver et bander ses plaies, et ce service, du moins c'est l'impression que nous avons reçue, donne à celui qui le rend plus de joie qu'il n'en rencontrerait dans les salons dorés et dans le luxe de la vie.

Cette joie dérive de la foi. Ce n'est pas que l'auteur dogmatise ici beaucoup. Mais pour s'exprimer simplement, sa foi n'en est que plus attrayante. On a, (probablement du milieu d'une communion qui n'est pas celle de l'auteur,) jeté quelques doutes sur l'humilité de cette foi, et sur son caractère de certitude; on s'est persuadé qu'elle n'était ni sans inquiétude, ni sans orgueil. Nous ne lui reconnaissons pas ces caractères

dans le livre que nous avons sous les yeux. Elle s'y montre d'expérience. Elle est ferme et heureuse, en même temps que sympathique et pleine d'une tendre mélancolie. Elle se répand en des trésors de poésie. Elle vivifie la nature. Sans le confondre avec elle, comme le fait le panthéisme, elle y cherche et y trouve Dieu en toutes choses. Mais c'est surtout, comme nous l'avons dit, la charité qu'elle inspire et qu'elle porte. Elle lui enseigne à suivre les pas du Christ. Elle l'introduit partout où il y a de la souffrance, et la fait pénétrer dans les réduits les plus humbles, les plus reculés. Sa charité y cherche ce que le Christ y cherchait, des cœurs à consoler, des âmes à rendre à la vie. Qu'en terminant, un exemple nous soit permis.

Voici une page tirée de l'histoire du *Pauvre garçon*. Maltraité par un père, honni des hommes, puis délaissé lorsque son corps ne fut plus qu'une plaie, le pauvre jeune homme gisait, le plus souvent seul, entre les parois dénudées de son taudis :

« Cependant le pasteur ayant su qu'il était malade, on vint le voir, sans grand espoir que de lui faire plaisir : une nature si stupide ! Pourtant il souffrait, il fallait le soulager ; pourtant il avait une âme, il la fallait consoler... On lui parla de Dieu, du Sauveur. Il écouta, comme ébahi ; mais il ne disait rien... Enfin, sans trop savoir ce qu'il en saisirait, on essaya de lui lire quelques chapitres, dans les Evangiles, dans les Psaumes, l'histoire des Patriarches, surtout la vie du Seigneur Jésus. On ne faisait guère de réflexions, deux mots ou trois, courts, simples ; plus n'aurait servi de rien. Insensiblement le front du pauvre garçon s'éclairait, ses yeux se ranimaient, sa physionomie se réveillait ; quelque chose d'humble, de réservé, de noble, oui, de noble, s'épanouissait sur son pâle visage..... Il avait cru... Il aimait ce Jésus qui l'avait appelé par son nom, par son nom bafoué, et qui lui avait dit : Mon fils, donne-moi ton cœur... Il n'osait rien dire, ou presque rien, aux autres hommes, mais à Jésus ! Les autres avaient pitié, c'étaient de braves personnes, le pauvre homme ne méritait pas la peine qu'elles prenaient pour lui ; mais Jésus ! Jésus qui avait eu faim, qui avait eu froid, qu'on avait insulté pendant toute une sombre nuit à Pâques, Jésus qui touchait de sa main les lépreux ; Jésus, c'était son frère en même temps que c'était son Dieu ; avec Jésus il ne se gênait pas....

Il ne se plaignait pas ; point d'impatience... *Il veut assez venir*, disait-il..... Un soir, il pressa sa mère d'aller quérir le père, qui jamais ne montait vers lui. — Demain, fit le père d'un ton brusque. — Demain ! répéta le jeune homme avec un sourire étrange... Ce soir-là, le pauvre jeune homme en dit plus à la mère sur le Seigneur Jésus qu'il n'avait encore fait ; puis, quand vint l'heure tardive : Il vous faut descendre, mère, le père gronderait. Elle eût voulu rester ; mais le père allait et venait en bas dans la chambre : Allez, mère ! fit l'enfant ; et il se tourna contre la muraille ; elle le regarda bien ; sortit, l'écouta respirer, elle ne savait pourquoi, puis descendit.

Cette nuit-là les anges de Dieu vinrent chercher Lazare. » X.

CHRONIQUE.

—

L'année 1858 finissait à peine sans avoir réparé tous les désastres financiers et commerciaux qui lui avaient été légués par la précédente, que l'année 1859 plaçait, tout à coup, devant l'opinion publique étonnée, la perspective d'une guerre générale. Le public, pris au dépourvu, n'a d'abord su que penser; puis, bientôt, on a paru croire qu'il ne valait pas la peine de sacrifier la prospérité matérielle du moment aux chances problématiques de liberté qui eussent pu sortir, pour l'Italie, d'un pareil conflit. Quoi qu'il en soit, on se demande encore aujourd'hui quel parti prendra la volonté suprême, à laquelle il appartient, humainement parlant, de nous donner la paix ou la guerre.

Pendant que tant de personnes se demandent si l'on aura recours à la guerre comme moyen de faire avancer la cause de la liberté, l'ANGLETERRE, fidèle à ses traditions, marche d'un pas lent, mais sûr, dans la voie du progrès par les moyens légaux et pacifiques. Elle vient de prouver, une fois de plus, pendant plusieurs mois, que dans le sein d'une nation digne de la liberté, on peut débattre les questions les plus difficiles et les plus importantes sans que l'ordre soit le moins du monde troublé. Tout indique que le Parlement se montrera disposé à accepter au moins quelques-unes de ces réformes électorales dont un quaker éloquent, M. Bright, s'est fait l'avocat.

Ces efforts momentanés et éclatants, qui ont l'avantage d'attirer l'attention publique sur quelques hommes célèbres, ne doivent

pas faire oublier ces amis de l'humanité qui se livrent dans l'obscurité à des travaux modestes, mais tout aussi utiles. On sait comment bon nombre des membres de l'aristocratie anglaise réussissent à faire oublier leurs priviléges en consacrant une partie de leurs loisirs à améliorer le sort des classes populaires. On en trouve un nouvel exemple dans le récit des efforts entrepris par les classes éclairées pour faire descendre l'instruction dans les derniers rangs du peuple.

La Société des connaissances utiles publie occasionnellement un grand nombre de brochures, qui se vendent à des prix extrêmement réduits. Elle a de plus fondé un journal à un sou (le *Penny Magazine)* dont la vente s'est élevée, en une seule semaine, à 220000 exemplaires.

Et dans la mercantile Angleterre, ceux qui savent faire ces efforts se gardent de tout sentiment de rivalité. Un des éditeurs de ce journal parle en ces termes de l'apparition d'une nouvelle feuille du même genre : « La fondation du *Saturday Magazine*, dit-il, a réduit notre tirage d'environ 40 000 exemplaires, et nous nous en sommes fort réjouis, car cette excellente publication a pénétré chez une partie du public que la nôtre ne pouvait atteindre. »

L'aristocratie ne favorise pas seulement ces entreprises philanthropiques. Un ancien ouvrier devenu riche, sir John Cassell, a gardé d'étroites relations avec la classe ouvrière, et a profité de la connaissance qu'il a de ses goûts pour donner une vive impulsion à cette littérature. Le *London Journal* tire 350 000 exemplaires; le *Cassell's Family Paper,* journal illustré, est tiré à 285 000 exemplaires; enfin le *Popular History of England* tire à 100 000 exemplaires. Comme le nombre des lecteurs dépasse de beaucoup celui des abonnés, on voit que ces journaux populaires les comptent par millions. Ainsi le *Penny Magazine,* tiré à 220 mille exemplaires, passe pour avoir un million de lecteurs.

Les faits viennent fort à propos rassurer ceux qui pourraient être inquiets sur les conséquences de ces publications populaires. Ces journaux ont mieux réussi à faire disparaître la littérature immorale que les mesures de police, et quand M. Hill, a dit lord Brougham à qui nous devons ces détails, proposa la création de ce *Penny Magazine,* M. Charles Knight (un des bienfaiteurs de notre pays comme auteur et comme éditeur) lui apporta une liste de neuf journaux hebdomadaires, exclusivement voués à la diffusion des doctrines les plus abominables; c'étaient des feuilles obscènes, grossièrement impies, prêchant l'anarchie et infectées des plus niaises rêveries du socialisme. On aurait dit que ces feuilles étaient rédigées par cet enfant qui un jour, à l'ouverture du Parlement, avait été arrêté pour avoir crié sur le passage du souverain : Plus de roi! plus d'église! plus de lords! plus de chambre des communes! plus de rien! Le *Penny Magazine* a fait absolument disparaître de notre pays ces viles publications. La faible postérité qu'elles ont laissée languit dans un coin sans que personne, et le gouvernement moins que qui que ce soit, ait besoin d'y faire attention.

La Société des connaissances utiles a également publié un grand nombre d'ouvrages scientifiques qu'elle a demandés aux savants les plus illustres du pays. Le *Penny Cyclopoedia* est le contemporain et l'émule du *Penny Magazine,* et la société a trouvé, de ce côté comme de l'autre, l'aide la plus empressée de la part des hommes qui se sentaient capables de la servir. Quand l'amiral Beaufort fut consulté sur le prix auquel on devait vendre les cartes qu'il avait faites pour la société, comme on voulait les mettre à un shilling, il refusa de les laisser vendre plus de 6 pence, et la circulation en fut immense.

La Russie se prépare également aux éventualités de l'avenir en prenant des mesures pour l'abolition du servage. Rien n'est encore définitivement arrêté. Il paraît même que les projets du gouvernement ont suscité des obstacles de la part de quelques-uns des intéressés, mais d'autres les ont accueillis avec sympathie. Tandis que les prétendus républicains du sud des États-Unis ont recours aux théories païennes pour justifier leur trafic et leur injuste possession, on est heureux de voir des Russes proclamer en ces matières les principes les plus chrétiens et les plus libéraux.

On sait déjà qu'un rescrit de l'empereur

Alexandre a institué dans chaque province un comité, pris dans les rangs de la noblesse, pour travailler à l'émancipation des serfs. Voici les résultats auxquels est arrivé celui de St.-Pétersbourg, dont les conclusions paraissent devoir servir de base au grand acte législatif qui se prépare. Les paysans russes seront désormais appelés à jouir de tous les droits civils qui appartiennent en Russie aux personnes des classes soumises à l'impôt.

Cette libération sera accordée *sans rachat*. Il y avait tout lieu de croire qu'il en serait autrement, mais les membres du comité ont repoussé le rachat par des considérations qui méritent d'être signalées. On a rappelé que le servage n'a rien de légal, qu'il a seulement été abusivement consacré par la coutume, et que de plus il appartient à un souverain de détruire, par sa seule volonté, ce qu'un autre souverain a introduit sans autre droit que son bon plaisir.

Les membres du comité ont même été plus loin. Non-seulement ils ont considéré la restitution de la liberté et des droits civils aux paysans par le rachat comme un acte de mercantilisme indigne d'eux et de leurs familles, mais ils ont redouté aussi qu'elle ne marquât dans l'histoire de la Russie comme un souvenir honteux. Un peuple n'achète pas sa liberté; il la conquiert par le travail et les vertus civiques, et ce n'est pas en échange de l'argent que les classes privilégiées d'un pays doivent, au dix-neuvième siècle, protéger par des lois les classes pauvres et laborieuses.

D'après les propositions du comité, les paysans libérés porteront, pendant une période de douze années, et conformément aux rescrits impériaux, le nom de « temporairement obligés. » La noblesse de Saint-Pétersbourg n'a pas voulu qu'on pût se méprendre sur le titre de « temporairement obligés, » substitué à celui de « serfs. » Elle a envisagé la condition nouvelle, imposée du reste par le rescrit impérial, comme un bienfait pour les paysans. Pendant les douze années qu'ils auront à traverser avant d'obtenir leur liberté entière, les paysans se formeront à un travail régulier. Ils aimeront la terre qu'ils ne cultiveront plus par nécessité ou par violence, et ils deviendront insensiblement d'habiles ouvriers, d'autant plus intéressés aux fruits de leur labeur qu'un jour arrivera où, seuls, ils devront recueillir tous ces fruits.

Quelques personnes ont souvent espéré que, pour la solution des grands problèmes ecclésiastiques du jour, nous serions redevables de la théorie à l'Allemagne, tandis que les pays de langue française nous fourniraient l'élément pratique. Si nous en jugions par ce qui se passe dans le sein de l'Eglise nationale protestante en FRANCE, cette espérance pourrait bien être déçue. Là aussi, comme en Allemagne, on se met à expulser des hérétiques, mais ce sont les grands d'entre ces derniers qui se coalisent avec les orthodoxes pour se débarrasser des petits. Le journal le *Lien*, représentant du rationalisme, et l'*Espérance*, qui se donne pour l'organe de l'orthodoxie, viennent de remporter une victoire complète dans l'affaire d'Angers. M. le pasteur Robineau a été destitué par le Ministre des Cultes, non pour son baptisme, mais pour avoir déclaré, *tout en baptisant les enfants*, qu'il serait plus biblique de s'en abstenir. Le journal de la tolérance et du libre examen a proclamé la nécessité d'expulser un tel homme, ce qui lui a valu les félicitations de l'*Espérance*, dont le zèle s'est montré tout particulièrement ardent dans cette controverse. On sait que l'Eglise nationale de France renferme dans son sein toutes les nuances dogmatiques comprises entre l'orthodoxie et le rationalisme le plus vulgaire et le moins sérieux. Le plus pressant dans un pareil état de choses paraît être de se débarrasser d'un homme évangélique fort zélé et béni dans son œuvre, mais ayant le tort de blâmer un rite, tout en le pratiquant. On voit que l'esprit d'Adolphe Monod tend rapidement à abandonner le parti évangélique dans le sein du nationalisme. Tout porte à croire, en effet, que, de son vivant, on n'eût jamais été témoin de ce mélange incroyable de légèreté en doctrine et de conservatisme puéril pour tout ce qui touche aux cérémonies. Et, ce qui achève de montrer le caractère anti-évangélique de cette mesure, elle a été réclamée au nom d'une discipline tombée en désuétude, que personne n'observe, si tant est qu'on la lise. Ajoutons encore que

le troupeau s'accommodait fort bien des convictions et de la pratique de son pasteur et qu'il a fait d'inutiles efforts pour le conserver. L econseil presbytéral de l'Eglise d'Angers, après avoir unanimement protesté contre la destitution demandée au Ministre des Cultes par le consistoire de Nantes, a donné sa démission ensuite de la décision du Ministre.

On ne sait si c'est par cette faiblesse du protestantisme français qu'il faut expliquer les hardiesses vraiment inouïes que le clergé catholique se permet. Non-seulement des écoles protestantes continuent à être fermées, *dans l'intérêt des bonnes mœurs,* mais on annonce des mesures administratives qui ne permettraient la construction d'aucun temple, national ou dissident, sans que le Conseil d'Etat eût préalablement décidé la question d'utilité et d'opportunité. En attendant, un protestant en Alsace a été condamné par le tribunal de Colmar (et absous par la cour), pour avoir enlevé une madone du devant de la maison qu'il venait d'acquérir, et un autre a été puni, en vertu de la loi contre le colportage, pour avoir prêté à un catholique un écrit sur le culte de la Vierge.

Il semble que de tels faits soient peu de nature à réconcilier les protestants français avec le régime de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Il en est cependant tout autrement, si nous en croyons un professeur de la faculté de Montauban, rédacteur des plus actifs du journal l'*Espérance*. « L'Eglise et l'Etat, dit-il, sont aujourd'hui (en France) plus contents que jamais du contrat qui les lie; l'alliance devient plus intime chaque jour; on se félicite de *part et d'autre avec une égale joie des bons fruits qu'elle porte.* »

C'est à l'occasion de la seconde édition de l'*Essai* de Vinet sur la séparation, que l'*Espérance* a fait connaître sa joie au public. Quant à l'ouvrage de notre célèbre compatriote, il est, à son sens, *essentiellement chimérique; il fut écrit dans un jour de colère ;* il renferme des appréciations *« partiales et presque inintelligentes. »* Mais c'est surtout l'appréciation des circonstances se rapportant à la fondation de l'Eglise libre du canton de Vaud qui a paru originale. Un professeur d'une faculté de théologie a pu oublier que l'oppression ne saurait ravir à l'Eglise sa liberté intérieure, la plus précieuse de toutes, et écrire ce qui suit : « Dans le pays même où M. Vinet a écrit, a-t-il suffi à l'Eglise libre de dire à l'Etat : « Garde ton argent et ton or, » pour conquérir son indépendance ? Ne s'est-elle pas vue plus contrainte et plus gênée que l'église même qu'elle avait quittée pour motifs de liberté? »

On n'était pas encore revenu de l'étonnement et de l'impression pénible que ces articles avaient produits, ici et ailleurs, même chez des nationaux, que la *Revue chrétienne* les signalait, tandis que les *Archives du christianisme* demandaient compte à l'*Espérance* de ses étranges assertions. Tout en regrettant que les articles des *Archives* fussent presque aussi sévères et impitoyables qu'exacts, et eussent par trop le caractère d'une *exécution*, c'est avec plaisir que nous avons vu démontrer, de la façon la plus victorieuse, qu'on n'avait réussi à trouver des chimères et des appréciations partiales et inintelligentes dans Vinet, qu'en lui prêtant des idées qu'il a lui-même expressément repoussées.

Sous le poids d'une accusation si grave, le rédacteur de l'*Espérance* s'est borné à plaider une question de compétence : il a contesté aux *Archives* le droit de lui faire ces reproches, *sans même entreprendre d'établir leur mal-fondé*. Dans un article, qui veut être, non une réponse, mais une vengeance, l'*Espérance* s'est bornée à montrer les défauts de l'écrivain des *Archives*, en rappelant certaines choses blessantes qu'il a, jadis, imprimées à l'adresse d'autres personnes. Il est à regretter que le rédacteur de l'*Espérance* n'ait pas, au lieu de cela, cru devoir édifier le public sur le compte de son propre sérieux, de la fidélité de ses appréciations et de la fermeté de son jugement, dans les inconcevables articles qui lui ont d'ailleurs été reprochés assez durement. S'il lui était impossible de se disculper, un aveu candide eût eu, au moins, pour ne pas parler d'autres avantages, celui d'embarrasser son antagoniste, peu miséricordieux.

ERRATUM. — Page 39, col. 1, ligne 11 en remontant, la plus ancienne *conception*, lisez : la plus ancienne *corruption*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

BIOGRAPHIE.

—

Quelques épisodes de la vie de Vinet.

(D'après sa correspondance avec un de ses amis.)

TROISIÈME ARTICLE.

II

Le défenseur de la liberté religieuse.

La grande et sainte cause de la liberté religieuse est une de celles qui ont absorbé bon nombre de jours de la trop courte vie de Vinet. C'est comme défenseur de la liberté de conscience qu'il a débuté, et l'on peut dire que ce sujet, auquel il se consacra de bonne heure avec toute l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse, lui a porté bonheur. Son plus beau titre de gloire devant l'histoire sera sans contredit d'avoir été l'apôtre de cette liberté, mère de toutes les autres.

Jusqu'à Vinet on n'avait guère parlé que de tolérance. Cela revenait à dire que les religions ne valant pas plus les unes que les autres il fallait toutes les subir, c'est-à-dire ne s'inquiéter d'aucune d'elles. Grâce à ce sens, que le XVIIIe siècle avait donné au mot tolérance, celui-ci était devenu pour tous synonyme d'indifférence religieuse, sinon d'incrédulité. Celui-là seul qui n'avait aucune conviction religieuse, pensait-on, pouvait être tolérant. Quant aux hommes religieux, ils repoussaient la tolérance comme une marque de doute ; et, quand les minorités réclamaient la liberté, c'était toujours, conformément aux traditions du XVIe siècle, au nom de la vérité, dont elles croyaient avoir le monopole, et bien décidées à leur tour à être sans scrupule intolérantes envers l'erreur.

Vinet eut le mérite immense de faire faire un grand pas à la question, d'en assurer le triomphe définitif en la plaçant sur un tout autre terrain. Ce n'est pas au nom de la vérité, mais bien au nom *de la conscience* qu'il réclama pour tous les hommes, sans distinction aucune, une liberté pleine et entière, dans les affaires de la religion. A cet égard, nul ne relève que de Dieu; nul ne saurait être contraint; la conscience de tout homme est une vierge sainte dont il est le gardien exclusif; tout profane qui prétend la surveiller, la contraindre, lui imposer quoi que ce soit, est un criminel qui ne respecte pas en l'homme les plus beaux restes de l'image du Créateur. Il résulte de là que toute conviction religieuse ou irréligieuse a droit au respect; il n'appartient à personne d'apprécier les convictions individuelles ni de déclarer si elles sont consciencieuses ou non ; c'est là un point d'une délicatesse extrême, que Dieu seul peut trancher. Quant aux hommes, ils se doivent un respect mutuel et une liberté absolue, quelles que soient leurs convictions.

C'est ainsi que Vinet a réussi à concilier admirablement la tolérance et l'exclusisme. La vérité est une, les doctrines contraires s'excluent les unes les autres, personne plus que lui n'a insisté là-dessus; mais elles ne doivent se faire la guerre que par des armes exclusivement spirituelles; il enlève à l'Etat l'usage du glaive dans les choses saintes et prêche aux hommes de conviction le respect des doctrines d'autrui, tout en les pressant de se consacrer au triomphe de

celles qu'ils tiennent pour les seules vraies.

« Aussi, comme le remarque fort bien un des biographes de notre auteur[1], sous l'influence des idées de Vinet voyons-nous s'accomplir une révolution intellectuelle d'une immense portée. Ceux qui étaient intolérants par principe de foi, deviennent par la séparation des deux domaines (l'Eglise et l'Etat) les défenseurs de la liberté des opinions, en même temps qu'ils sont les promoteurs d'une opinion exclusive. Ceux qui jadis étaient tolérants par incrédulité, poursuivis dans leurs faux principes par une foi positive et réduits devant elle au silence, renoncent à une tolérance qu'ils n'avaient jamais considérée que comme la permission de ne pas croire, ils deviennent facilement les partisans de l'oppression dans les matières religieuses. Chacun se reconnaît, chacun se place sous son drapeau véritable, les antinomies sont résolues. Les chrétiens sont pour la charité en même temps que pour la vérité; bon nombre de leurs adversaires renient l'une en même temps que l'autre. Le chaos est débrouillé. »

En défendant la liberté pour tous, au nom de la conscience, Vinet a restitué au christianisme un des plus beaux fleurons de sa couronne, en même temps qu'il a déchiré le masque dont se couvrait la prétendue tolérance des incrédules: aussi la liberté religieuse n'a-t-elle pas aujourd'hui de plus fanatiques adversaires que les défenseurs de la tolérance, c'est-à-dire ceux qui ne veulent ni croire, ni laisser croire.

Vinet a même fait plus. Après avoir trouvé un principe grand et fécond, appelé à changer la face de la société, il a eu le mérite, plus rare encore, d'en déduire hardiment toutes les conséquences. Tandis que tant d'autres, après avoir fait quelques pas dans la voie nouvelle, ont été effrayés d'avoir trop raison, Vinet ne s'est jamais défié de la vérité. Il s'est mis sans partage à son service. Evidemment la liberté religieuse ne sera sérieuse et complète que lorsque l'Etat, ne salariant aucun culte et laissant à chaque homme le soin de se former ses convictions, fera respecter indistinctement tous les sectaires dans l'exercice de leurs droits. Débris d'un âge où le respect de la conscience était inconnu, les églises nationales doivent se fondre et disparaître au souffle généreux de la liberté religieuse.

C'est ainsi que Vinet est devenu le père d'une nouvelle génération de chrétiens qui seuls ont droit à être pris au sérieux par les hommes du monde vraiment libéraux, puisqu'ils débutent par les respecter, et qu'au lieu de prétendre leur imposer une foi de par la loi, ils les invitent à s'en former une en se laissant guider par leurs meilleurs sentiments, qui doivent, s'ils sont écoutés, les conduire aux pieds de Celui qui est le chemin, la vérité et la vie. Il est clair que si le divorce qui règne aujourd'hui entre la société moderne et le christianisme, en dépit des cérémonies des églises officielles, qui se croient encore nationales, parce qu'elles baptisent les enfants et enterrent les morts, doit un jour prendre fin, ce ne sera que lorsqu'une liberté religieuse, franchement acceptée, aura mis un terme à toutes les fictions.

Les faits qui devaient bientôt déterminer Vinet à proclamer sa belle théorie, se présentèrent de bonne heure à son attention. La conduite des églises établies de l'époque, qui, tout en faisant signer les confessions de foi du XVI[e] siècle, gênaient dans la personne des dissidents nés du réveil leurs représentants vivants et fidèles, était par trop étrange pour ne pas frapper l'attention et réclamer un remède. Puis, ces dissidents eux-mêmes ne pouvaient pas, s'ils étaient vraiment vivants, accepter sans réserve les traditions ecclésiastiques et dogmatiques du passé. Le vin nouveau, qui fermentait, allait réclamer de nouveaux vaisseaux. Par une étrange anomalie, c'étaient justement ceux qui étaient le plus franchement dans l'esprit des églises de la réforme qui allaient se trouver le moins à leur aise, et être persécutés au

[1] M. Frédéric Chavannes, dans sa *Notice*, pag. 21.

nom de la foi des pères par ceux mêmes qui ne s'en souciaient que fort médiocrement.

Un fait qui se passa à Bâle sous les yeux de Vinet, attira peut-être le premier son attention sur la question de la liberté religieuse.

Il en fait le récit à son ami dans une lettre du 18 janvier 1822.

« Un autre fait, arrivé récemment, a occupé le public. Trois jeunes ministres de la ville et du canton, nouvellement revêtus d'une cure, ont été appelés d'après la loi à signer le *Revers*, c'est-à-dire un acte dans lequel les ecclésiastiques promettent d'enseigner et de prêcher une doctrine conforme à la confession reçue dans le canton, et de ne faire partie, directement ou indirectement, d'aucune secte. Ces messieurs, qui fréquentent depuis longtemps les assemblées des piétistes, ont refusé de signer. On leur a répliqué que c'était la volonté de la loi et celle du gouvernement, et leur devoir en qualité de pasteurs, à quoi ils ont répondu qu'ils signeraient sans doute, mais sous réserve de s'entendre avec eux-mêmes sur le sens qu'ils donneraient à leur promesse; on n'a rien voulu comprendre à cette *direction d'intention*, et ils ont signé purement et simplement. Mais ne vous paraît-il pas étrange qu'on n'exige un pareil acte qu'après la nomination et l'installation d'un pasteur, au lieu de l'exiger avant la consécration? Il est vrai que cette consécration n'est point ici une cérémonie comme à Lausanne; il n'y a ni imposition des mains, ni rien de semblable; après le dernier examen, on fait entrer les étudiants devant le *convent*, et on leur annonce qu'ils sont candidats; mais un candidat n'est presque pas considéré comme ecclésiastique, quoiqu'il ait acquis par ce simple mot de ses maîtres le droit de prêcher la Parole de Dieu et d'administrer les sacrements.

18 janvier 1822.

Dans cette même année 1822, Vinet traduisit et publia un sermon de M. de Wette intitulé *De l'épreuve des esprits*, qui le lança dans la voie de la liberté, car il adopta les principes du théologien allemand dans une préface courte mais significative.

Cependant c'était surtout de sa propre patrie, du canton de Vaud, que Vinet allait recevoir l'impulsion décisive qui en ferait l'apôtre de la liberté religieuse.

Libre à peine depuis un quart de siècle, le ci-devant Pays de Vaud usa de son indépendance pour persécuter grossièrement et avec acharnement quelques hommes appelés à conquérir une liberté plus grande que celle du joug étranger. La nation presque entière professa et pratiqua des principes dignes de l'inquisition contre des dissidents dont le plus grand tort était de prendre au sérieux la foi des pères, qu'on prétendait défendre en les persécutant. Par un arrêté du 15 janvier 1824 et par la loi du 20 mai de la même année, on vit une nation essentiellement tolérante s'engager dans la persécution la moins intelligente contre les seules personnes à peu près qui eussent à se faire pardonner leur foi vivante au christianisme.

Vinet eut la gloire de protester dans sa brochure du *Respect des opinions*, publiée à Bâle, en 1824. Voici les paroles mémorables, bien nouvelles alors, qu'il adressait à un peuple qui se croyait protestant et grand ami de la liberté d'examen :

« Que le premier mouvement des particuliers soit de considérer comme une agression ou comme un égarement ridicule toute opinion qui vient à l'improviste troubler la belle harmonie et la longue paix des opinions reçues ; que leur attention soit d'abord préoccupée de plusieurs circonstances étrangères au fond de la question, comme, par exemple, de l'âge et de la condition de ceux qui professent des opinions nouvelles, de la conduite extérieure, des formes plus ou moins singulières sous lesquelles ils produisent leur pensée, tout cela se conçoit, tout cela doit se pardonner. Mais que le second mouvement soit d'*examiner*.

Et quoi! dira-t-on, imposez-vous à tous la tâche d'un examen qui n'est possible qu'à quelques-uns? Oh! non, ce serait une autre tyrannie! Mais il y a une autre alternative, il y a un autre parti à prendre, parti facile, commode, à la portée de tout le monde, c'est de *se taire*. Je n'entre pas dans la question de savoir si cette neutralité est louable

chez ceux à qui leurs facultés et leurs lumières permettent d'examiner et de se prononcer; je ne recherche pas si les esprits neutres ne sont pas d'aussi mauvais citoyens dans l'empire des lumières que peuvent l'être dans les affaires politiques *ces honnêtes gens* qui ne prennent aucun parti de peur de prendre celui des vaincus. Il ne s'agit pour le moment que du respect des opinions, et nous disons qu'à cet égard, le devoir est : d'examiner, si l'on ne veut pas se taire, ou de se taire, si l'on ne veut pas examiner. »

Vraiment on ne pouvait être moins exigeant! Toutefois ces paroles si simples ne devaient être comprises ni par les gouvernants ni par les gouvernés. Vinet s'engagea dans une croisade en faveur d'une cause aussi simple que sainte, ne se doutant nullement que 21 ans plus tard, au moment de sa mort, son triomphe serait encore loin d'être assuré.

Ce fut au milieu des plus sérieuses préoccupations personnelles, que ce sujet absorba dès le début toute l'attention de Vinet, et ses dernières pensées, sur son lit de douleur, se rapportèrent encore à la même question.

« Vous voulez, écrit-il déjà le 1er mars 1824, que je vous parle de moi. Quoique je sois encore malade, et peut-être en danger, *la vie renaît*. Peut-être ma maladie m'a profité. J'ai une vue plus sérieuse des choses et des désirs plus solides. Je voudrais être plus capable et plus à portée de faire du bien; ici je suis un peu isolé et mon cercle d'activité est un peu étroit. Je m'en console par des rêves. Et savez-vous ce que je rêve depuis quelque temps? *Liberté de conscience*. J'y avais peu pensé jusqu'à certains événements qui m'ont semblé la compromettre un peu; aujourd'hui c'est *mon idée fixe et favorite*. J'aimerais à vous en parler à mon aise. Mais qu'est-ce qu'un morceau de papier pour un sujet si vaste? »

Il publia successivement plusieurs articles dans le *Nouvelliste*, et en 1826, son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, qui fut couronné par la société de la morale chrétienne, sur vingt-neuf manuscrits envoyés au concours.

Il est intéressant de remarquer de quelle manière Vinet accueillit ses premiers succès dans sa carrière de publiciste. Il écrit le 27 mars 1826 :

« A l'intérêt que vous accordez publiquement à mon succès, chacun reconnaîtra que vous êtes touché du bonheur d'un compatriote, et moi je sentirai que vous avez partagé de cœur la satisfaction d'un ami. Je ne vous en remercie pas; je crois que vous y avez pris plaisir; mais j'ai une nouvelle preuve que vous m'aimez, et mon attachement s'en augmente. Je ne suis pas moins sensible à l'intérêt hautement prononcé que vous témoignez pour la cause que j'ai essayé de défendre. Il y a longtemps que je sais combien vous y êtes attaché, et mon espoir est que, de concert avec les amis de la justice qui se rallieront à vous, vous la populariserez dans notre pays.

Le succès que je viens d'obtenir est le plus inespéré; je ne pensais pas même, dans ces derniers temps, que mon mémoire pût être remarqué, et je ne me souvenais guère de cet ouvrage que pour me réjouir d'avoir ce travail de moins. Mais Dieu m'a mieux traité que je ne le méritais. Je n'avais point assez rapporté mes efforts à sa gloire, pour compter sur sa bénédiction; mais il a voulu m'encourager à le servir. Qu'il lui plaise d'opérer quelque bien par le moyen de cet écrit! La correction m'en effraie presque autant que la composition; j'ai peu de forces. »

La correspondance que nous avons entre les mains nous initie aux sentiments divers qui agitèrent Vinet pendant le cours de cette controverse, beaucoup trop prolongée pour l'honneur du pays.

Nous lisons, dans une lettre du 25 septembre 1826, une appréciation des difficultés qui ont retardé jusqu'à aujourd'hui le triomphe de cette grande cause.

La question de la liberté de conscience est une question aussi simple qu'une autre, mais il n'en est pas moins vrai que, pris dans toute son étendue et poussé à ses dernières applications, le principe est fort au delà de la manière commune de penser. J'ai vu que, de mes deux morceaux [1], l'un

[1] Vinet avait d'abord eu la pensée de faire insérer dans le *Nouvelliste* deux morceaux du mémoire alors sous presse.

effaroucherait les adversaires de nos dissidents, l'autre scandaliserait nos dissidents eux-mêmes; et, au lieu de voir dans le rapprochement de ces deux passages une preuve d'impartialité, les uns concluraient du premier que l'ouvrage est une défense des *mômiers*, les autres que je n'ai pas mesuré la hauteur de la doctrine évangélique.

Vinet se montre extrêmement scrupuleux à ne pas défendre cette grande cause d'une manière qui puisse la compromettre aux yeux de qui que ce soit. Voici une lettre datée de Veytaux, 6 août 1827, qui montre jusqu'où il poussait la délicatesse à cet égard :

Il y a presque trois mois que, voyant les critiques de M. de Félice sans réponse, et apprenant qu'elles avaient fait sur une partie du public une impression défavorable à la cause que j'avais défendue, je pris le parti, malgré le poids de la maladie et du travail, d'essayer une réplique sur les seuls points importants, c'est-à-dire, sur les principes. J'ai refait presque trois fois mon thème avant d'arriver à une manière qui me satisfît; et à peine j'étais établi ici que des améliorations importantes et des corrections m'étaient venues à l'esprit; il a fallu me remettre à l'ouvrage, ce qui m'a extrêmement fatigué. J'avais hâte de publier cette défense, par plusieurs raisons, et particulièrement parce que M. de Félice, tout près de la consécration, pouvait bientôt partir, et j'aurais paru avoir attendu son départ pour l'attaquer. Il ne faut pas prêter le flanc à de pareilles suppositions, à une époque où le défenseur de la liberté religieuse n'a pas assez de la bonté de sa cause pour être accueilli avec faveur.

En vue des obstacles à surmonter, Vinet communique à son ami, dans une lettre du 17 novembre 1829, le projet de former une société en faveur de cette cause :

On m'écrit de Neuchâtel qu'on désire voir se former dans la Suisse française, en commun entre les trois cantons, une société pour la liberté religieuse. Je sais qu'on en avait déjà formé le projet parmi nous au commencement de cette année; mais cette coïncidence spontanée de vues me paraît remarquable. Plus j'y pense, plus je me persuade qu'une telle société serait un des moyens les plus énergiques pour accélérer le triomphe de ce grand intérêt. Que *ferait* cette société? je n'en sais rien encore. Son existence serait déjà beaucoup, tout peut-être. Ce serait un étendard levé sous lequel viendraient se rallier tous les vrais amis de cette cause. Ce serait le moyen de faire déclarer ouvertement tous ceux qui se contentent de gémir en silence sur la persécution; se montrer, ce serait déjà combattre. L'opinion prendrait un corps, se rendrait visible. Les partisans de l'intolérance apprendraient qu'ils ont contre eux tout ce qu'il y a d'hommes éclairés dans le pays. L'étranger saurait que la loi du 20 mai n'est que l'erreur de quelques-uns, et que la partie éclairée de la nation désavoue cette œuvre de la colère et de la peur. Il faudrait mettre à la tête de la société quelque homme respectable par son âge, par ses services, par sa position sociale, un beau nom. Le général Laharpe, M. Clavel de Brenles ne consentiraient-ils point? Si vous avez quelques moments à vous, ayez la bonté d'y réfléchir. J'en ai écrit aujourd'hui à L. Burnier. Si l'opinion se manifestait avec éclat dans l'intervalle qui nous sépare de la session du Grand Conseil, ce serait un puissant soutien à la *motion* que j'attends. Je ne sais si je me trompe: ce n'est point assez que l'oppression tombe en désuétude, il faut qu'elle cesse légalement, qu'elle soit solennellement abrogée.

Pendant qu'il se dispose à demander le concours de tous les amis de la liberté, Vinet ne reste pas lui-même inactif. Au commencement de mars 1829, il publie ses *Observations sur l'article sur les sectaires, inséré dans la Gazette de Lausanne du 17 mars 1829*. Le 1er avril il reprend la plume pour écrire les *Nouvelles observations sur un second article de la Gazette de Lausanne (du 27 mars 1829) sur les sectaires, par A. Vinet*. L'auteur s'exprime ainsi dans la lettre d'envoi accompagnant le manuscrit de sa seconde brochure :

O navis, referent in mare te novi
Fluctus?

Hélas! oui. Mais cette nouvelle publication est de devoir et de nécessité. Il est aussi de nécessité que je recoure à vous, cher ami, et que je me prévale de votre inépuisable complaisance. Vous avez mis à publier mes premières observations une promptitude et un zèle dont je ne puis trop vous remercier. Auriez-vous encore la bonté de faire imprimer celles-ci, après les avoir lues, et leur avoir donné quelques-uns de ces charitables coups de plume dont je vous suis bien obligé? Si les insinuations par lesquelles M. M. a terminé son étrange réponse font hésiter les imprimeurs à se charger de cette impression (ce que pourtant je ne saurais croire), veuillez envoyer le manuscrit à Lador à Genève. Je sens que par toutes mes importunités j'accrois extrêmement ma dette envers vous; mais j'avoue qu'il m'est doux de vous devoir. Avec quelle faveur n'avez-vous pas recommandé mon écrit! Je n'ai point de honte de vous remercier de vos louanges; car vous n'avez loué que la cause que je défends; sa bonté fait toute ma force. M. M. paraît avoir médité profondément ces belles paroles de je ne sais qui: Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je vous réponds de le faire pendre. J'ai été sur le point de les prendre pour épigraphe de ma seconde brochure. Adieu, cher et véritable ami; recevez, pour vous et les vôtres, mes vœux les plus tendres.

31 mai. V.

La première de ces brochures est devenue célèbre parce qu'elle a occasionné le fameux procès intenté à M. Vinet et à son correspondant. M. Monnard était un des hommes les plus distingués du parti libéral d'alors. La guerre incessante qu'il faisait dans le *Nouvelliste* à la politique de la majorité compacte du Grand Conseil, espèce d'aristocratie organisée par quelques meneurs pour repousser toutes les réformes libérales réclamées par une opinion éclairée, l'avait rendu odieux au parti dominant. Lorsqu'il eut pris hardiment dans son journal la défense de la liberté religieuse, ses adversaires politiques espérèrent le perdre et ruiner son influence en le frappant comme défenseur d'une cause si impopulaire. On voulut lui imputer la brochure de Vinet, ou du moins on voulait à tout prix qu'il en fût l'éditeur. Le Conseil d'Etat chargea le juge de paix d'informer pour découvrir l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur des *Observations*.

Vinet écrit le 4 avril :

Je me réjouis de voir, par cette affaire, la lice ouverte inévitablement à de plus dignes champions que moi; il faudra, bon gré mal gré, que le public pénètre avec eux jusqu'au fond de cette question, que nos adversaires, dans la conscience de leur faiblesse, n'ont pas même le cœur d'envisager. Dénoncer leur est plus aisé que de discuter. J'espère, avec la grâce de Dieu, n'être pas troublé.

Mais si sa modestie l'a porté à se réjouir en voyant d'autres écrivains venir combattre à ses côtés, il est désolé d'avoir compromis son ami.

Il n'apprend pas plus tôt les projets des adversaires de M. Monnard qu'il veut détourner le coup sur lui-même et avoir au moins sa bonne part de la haine des ennemis de la liberté. Il se prépare à répondre par un mémoire au cas où il n'obtiendrait pas d'être lui-même tiré en cause. Il écrit en date du 5 avril :

Cher ami,

Présumant, d'après votre lettre, sur quel point je serai attaqué, j'ai commencé un mémoire, qui sera court, mais, j'ose l'espérer, concluant. Cependant j'aurais besoin de savoir d'une manière plus précise quels seront les chefs d'accusation, afin de me régler là-dessus pour la rédaction de ce mémoire. Je le ferai imprimer ici, et je le ferai distribuer à mes juges. Il me faudra néanmoins un défenseur, mais j'en trouverai *un*, n'est-ce pas? — Ma déclaration s'est-elle trouvée suffisante? Ai-je quelque démarche de plus à faire? Dois-je demander expressément d'être tiré en cause? Veuillez m'éclairer sur ces points. Dieu m'a donné dans ces circonstances plus de paix et de joie que je

n'en espérais. Il m'a beaucoup réjoui par mes amis. Je travaille avec délices à mon mémoire. Il n'y a qu'une chose que j'aie de la peine à accepter: le bruit! le bruit! — Hier, j'ouvre au hasard mon N.T. dans un moment d'agitation, et je me disais: Voyons si j'y trouverai quelque parole qui me fera du bien. Les premières lignes qui me tombent sous les yeux se trouvent être Luc XII, 11, 12.

Adieu, cher ami; pardonnez-moi de vous accabler ainsi de lettres; cela passera; mais mon amitié ne passera point: elle vous est acquise pour toujours.

5 avril. VINET.

La correspondance fut très active pendant ce mois d'avril 1829; Vinet écrit presque chaque jour à son ami pour lui faire part des sentiments qu'il éprouve et pour se consulter avec lui sur le meilleur moyen de détourner l'injuste coup qui le menace.

« Je vous prie et vous charge formellement de déclarer, écrit-il le 7 avril, que je demande à être jugé sur le fait de ma brochure, l'enquête qui a eu lieu faisant planer sur moi des préventions que je veux voir confirmées ou détruites. »

Puis, on lui donne des scrupules en lui disant qu'en demandant d'être jugé à Lausanne il n'a pas suffisamment respecté les droits de l'état de Bâle dans lequel il réside. Il consentira donc à avoir l'air de reculer pourvu qu'il puisse servir son ami.

Mon intérêt est d'être jugé à Lausanne; à moins qu'on n'entende que je dois à mon gouvernement (celui de Bâle) de décliner toute juridiction qui n'est pas la sienne..... C'est par déférence pour des conseils, et par désir de ne blesser aucun droit, que j'ai introduit et compliqué cet incident, qui me donne beaucoup plus de tracas que la chose principale. Quant à celle-ci, je suis dans une disposition d'esprit dont je remercie Dieu. Certain de la pureté de mes intentions, et n'étant pas encore parvenu à douter de la bonté de ma cause, je recevrai comme d'en haut les coups qui pourront m'être portés d'en bas....

.... Mon inexpérience me rend à plaindre, et, de plus, je suis fort sevré de conseils. Les amis d'ici qui pourraient le mieux me conseiller, pouvant être dans le cas de me juger, se voient obligés de me refuser leur assistance.

Adieu, cher ami; je vous prie de me croire vôtre pour la vie.

9 avril 1829.

Mais bientôt Vinet finit par apercevoir plus clairement encore le but que poursuivent les adversaires politiques de M. Monnard: on veut à tout prix le perdre dans l'opinion publique; Vinet ne saurait plus en douter, à la suite d'un interrogatoire qu'on vient de lui faire subir à Bâle, dans l'espoir que ses réponses pourraient compromettre son ami. Sa douleur et ses regrets ne connaissent plus de bornes. Il écrit le 11 avril:

Vous croyez donc qu'ils dorment? Ah! j'en ai des nouvelles plus sûres. Ils préparent des rets pour vous envelopper. S'ils sont restés quelque temps immobiles, c'est qu'ils attendaient le résultat d'une enquête qu'ils font faire ici. Je dois être entendu lundi sur des questions dressées à Lausanne. Toutes sont dirigées sur vous à l'exception d'une seule....

Oh! à présent, ne me dites pas de ne pas me tourmenter. J'ai supporté passablement bien la perspective de tout ce qui pourrait m'attendre, mais cela m'accable. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé une angoisse pareille à celle qui me crève le cœur dans ce cruel moment. Vous voyez bien que ma déclaration d'auteur et d'éditeur ne servira de rien; ils ont moyen de vous tenir autrement; et leur but de vous donner un bon coup de massue avant la session du Grand Conseil sera atteint. Sans doute qu'ils ne peuvent pas compter sur un jugement qui me condamne; mais ce n'est pas là leur souci; ce qui leur importe, c'est de vous placer sous le poids d'une prévention, à l'approche de cette session, où ils craignent tant l'influence de vos talents et de votre caractère. Que les tribunaux absolvent ma brochure dans trois mois, ils n'en auront pas moins gagné la

partie au moins pour cette année. Ce que j'éprouve dans ce moment ne peut s'exprimer. A peine me sens-je capable de me traîner vers le Fort des forts, qui m'a tant de fois secouru; je ne sens encore que la main qui m'écrase. Et pourtant, puisque leur conduite est un tissu d'injustice et de mauvaise foi, ne se trompent-ils pas? Cette idée si lâche d'essayer de bâillonner un homme qu'ils redoutent, cette idée les déshonore, elle doit soulever contre eux l'opinion de tous ceux qui ont gardé quelque pudeur. Ils ne peuvent triompher longtemps. — Dès ce moment je fais bon marché de moi-même; tout ce qu'il y a de plus dur ne m'effraie pas; j'ai déjà regardé mon bonheur présent, tant de faveurs de la Providence, comme un prêt qu'il faut se hâter de rendre; mais vous! vous! enveloppé dans ce tourbillon qui ne devait emporter que moi! vous atteint à cause de moi dans ce qui vous est le plus cher, le pouvoir de faire du bien à votre pays! O Dieu, pardonne-moi, et ne m'épargne qu'un seul chagrin, celui de faire tant de mal à un généreux ami!.....

Adieu; le sentiment du mal que je vous fais m'empêche presque de prendre le titre de votre ami, et cependant jamais je ne vous aimai davantage.

La faute que Vinet se reprochait si vivement par crainte des conséquences qu'elle menaçait d'avoir pour son ami, était, en elle-même, des plus vénielles. Il répondit dans son interrogatoire :

J'ai exprimé à M. le professeur Monnard le désir que mes *Observations* fussent insérées dans le *Nouvelliste*, et en cas que cela ne pût avoir lieu, la demande de les faire imprimer à part. Quant aux frais, ils devaient me concerner seul, comme les bénéfices, ce qu'indique ma recommandation d'imprimer économiquement. Quant au lieu d'impression, je n'en ai rien dit, parce qu'il s'entendait de soi que c'était Lausanne.

C'est la simple exécution de cette commission, que la haine et la peur cherchaient à élever à la hauteur de fonctions d'éditeur, justiciable des tribunaux.

Messieurs Monnard et Vinet n'étaient pas en butte au mauvais vouloir uniquement des autorités de leur pays; des insulteurs officieux se chargeaient de leur écrire des lettres anonymes. Voici ce qu'écrit Vinet à son ami, en lui expédiant une de ces missives qu'il vient de recevoir :

Cher ami,

Je ne l'ai pas lue à l'exception de quelques mots du commencement et de la fin; quand j'ai eu lu l'adresse, j'ai prévu l'anonyme; et quand j'ai vu que je ne me trompais pas, je n'ai pas voulu la lire. Je puis lire des insultes signées; mais un homme qui m'insulte sans se nommer est un lâche dont je ne veux recevoir aucune lumière. D'ailleurs, je jouis depuis votre lettre d'une telle paix, que je n'ai pu me résoudre à la troubler. Peut-être ferez-vous comme moi; peut-être ferez-vous autrement; en tout cas, voilà la lettre; usez-en comme il vous plaira. — Je vous embrasse bien tendrement.

Bâle, 18 avril 1829. VINET.

On ne se bornait pas à insulter le courageux et généreux champion de la liberté. Dans l'espoir de le dégoûter, on cherchait à lui faire croire que ces lettres-là étaient écrites par les dissidents qu'il s'était donné la belle mission de défendre.

C'est là ce que nous voyons par un passage d'une lettre du 21 avril.

Cher ami, j'ai réfléchi que j'avais eu tort de vous envoyer cette lettre anonyme, et je vous demande pardon d'en avoir souillé vos regards. Je ne vous enverrai pas celle qui m'est parvenue aujourd'hui sous le timbre de Vevey, signée un *Chrétien fidèle*, et datée *de la maison de persécution.* On m'y reproche, ainsi qu'à vous, d'avoir trahi la cause de la religion. Quelques phrases m'ont suffi. Mon ami, M. Thomas, qui a eu le courage de la lire tout entière, me dit que jamais *mômier* n'a écrit cette lettre, que l'imitation du langage des séparatistes y est d'une maladresse rare, et qu'il y est encore moins question de religion que de politique et surtout de la révision de la Constitution, révision dont l'anonyme se montre adversaire. C'est donc une plate mysti-

fication dont je ne sais pas démêler le but. Si ce but est de me donner un moment de dégoût, on l'a atteint. M. Thomas l'a gardée pour l'envoyer à un membre de l'église dissidente de Vevey; il faut que ces braves gens voient ce qu'on écrit en leur nom.

J'ai joui de beaucoup de calme tous ces jours; je compte pour vous et pour moi sur l'appui du gouvernement divin; et je dois ajouter que la manière dont cette affaire est ici généralement jugée contribue en quelque chose à mon contentement. — M. M. a mis de la politesse et de l'esprit dans sa *réponse*, pas autre chose; mais il y a bon nombre de gens qui prendront cela pour du raisonnement. Il m'a rappelé ce poisson qui, au moment d'être saisi, jette une espèce d'encre dans l'eau où il nage, et se dérobe par ce nuage aux atteintes du pêcheur; ou un joueur d'échecs, qui, au moment d'être fait mat, renverse l'échiquier. Vous me direz peut-être quel effet a produit ce morceau. — Je ne m'étonne point de la lettre anonyme que vous avez reçue; il y a des personnes qui veulent que toutes les questions se fassent théologiques, et qui méprisent toute vérité qui n'est pas au nombre des vérités de la foi. Pour moi, bien que je ne fasse aucune comparaison entre les vérités que Dieu a jugé nécessaire de nous révéler dans l'Evangile, et celles, d'un ordre moins sublime, où nous arrivons par nos propres efforts, je crois que toute vérité, en tant que vérité, est de Dieu; et que défendre la vérité est toujours une œuvre agréable à Dieu, si on le fait dans les dispositions qu'il demande de nous. Et combien cela n'est-il pas vrai des vérités pour la défense desquelles j'ai le bonheur d'être associé avec vous! Quoi! serait-il indifférent de montrer la parfaite harmonie de la nature et de la religion, de la raison et de la révélation! de prouver, les faits en mains, que l'Evangile a dit vrai sur tous les points! et que ce qu'il proclame avec autorité, la raison l'établit avec certitude! Il est fâcheux que les dissidents méconnaissent le service que vous leur rendez; mais c'est pour eux que cela est fâcheux. — Je ne désire point ma mise en cause, encore moins la vôtre; mais, si elle a lieu, il faudra que ceux que la vérité importune l'entendent encore une bonne fois; et certes ce ne sera pas en périphrases. Ils diront encore, comme aux temps du Seigneur: *Cette parole est dure.* —

(La suite au prochain numéro.)

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

La grandeur du pauvre et l'abaissement du riche.

(Jacq. I, 9, 10.)

« Qu'on ne traite plus la pauvreté de roturière; le Roi de gloire l'ayant épousée, l'a anoblie par cette alliance. — Les pauvres sont les aînés dans la famille de Jésus-Christ. »

Bossuet.

Il nous faudrait être, ou de bien mauvaise foi, ou bien aveuglés par nos préjugés et nos passions, pour ne pas reconnaître que la Bible, dans son esprit et dans sa lettre, est sévère pour le riche, et qu'elle est au contraire indulgente pour le pauvre. Aussi, quand elle les mentionne ou les met en présence, c'est habituellement pour établir entre eux un contraste, un rapport d'opposition. Cette opposition concerne, tantôt le salut et la sanctification de l'âme : « Qu'il est difficile que ceux qui ont des biens, dit Jésus, entrent dans le royaume de Dieu! — Dieu n'a-t-il pas choisi, dit St. Jacques, les pauvres de ce monde, qui sont riches en la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? » tantôt le bonheur : « Malheur à vous, riches, dit Jésus, car vous remportez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. — Mais vous êtes bienheureux, vous pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Vous êtes bienheureux; vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés; » tantôt enfin la *dignité*, le *rang:* « Que le frère de basse condition, dit St. Jacques dans notre texte, se glorifie de son élévation, mais le riche de sa basse condition, car il passera comme la fleur de l'herbe. » C'est de cette dernière opposition que l'apôtre établit, dans ces paroles, entre le pauvre et le riche, que nous allons faire l'étude; et veuille le Seigneur nous donner d'en comprendre le sens, et d'en sentir la portée pratique!

Avant d'entrer dans le développement de

notre sujet, entendons-nous sur le sens des expressions *pauvre* et *riche*.

Remarquons d'abord qu'elles ont un sens relatif. Ce qui est pauvreté pour l'un est richesse pour l'autre. Tel est riche ici, qui est pauvre là, et l'inverse. Il peut se présenter des circonstances sociales si exceptionnelles, l'abondance ou la misère sont quelquefois tellement le partage de tous, qu'à peu de chose près, tous sont riches ou tous sont pauvres. Mais c'est assez insister sur un mode d'explication qui deviendrait aisément le thème favori de la subtilité, de l'égoïsme ou de l'orgueil. Pour aucun de nous assurément, il n'est embarrassant de distinguer un pauvre d'un riche, ou un riche d'un pauvre. N'entrons donc pas là-dessus dans des définitions que les auteurs sacrés ne donnent point, parce qu'ils les ont sans doute jugées superflues; et donnons, ou plutôt laissons, aux mots *riche* et *pauvre*, la signification que le bon sens et l'expérience leur attribuent partout et chaque jour.

Remarquons ensuite que notre texte oppose au riche, non pas un pauvre, mais *un frère de basse condition*, comme si l'apôtre avait voulu par là nous avertir de ne pas confondre la pauvreté et la bassesse; mais comme, d'ordinaire, c'est la richesse, plus encore que les talents et les vertus, qui fait les positions soi-disant élevées, et la pauvreté, plus encore que la médiocrité ou le vice, qui fait les positions soi-disant chétives; comme, tôt ou tard, la richesse donne et la pauvreté ôte une position élevée selon le monde, au moins dans la plupart des cas, il suit de là que, dans les paroles bibliques qui nous occupent, pauvreté et bassesse, comme aussi richesse et élévation, sont synonymes, et que le débat se résume ici simplement entre la richesse et la pauvreté.

Remarquons enfin que St. Jacques, en employant le mot *frère*, pour désigner le pauvre, évite le terrain des idées ou des passions mondaines, pour nous placer sur celui de l'Evangile. Il veut donc nous parler ici du riche et du pauvre devenus chrétiens; ce qu'attestent d'ailleurs et la doctrine évangélique, et l'expérience, lesquelles établissent avec une incontestable évidence que le pauvre, étranger à la foi, n'est pas vraiment grand, et que le riche, devenu croyant, n'est pas véritablement abject devant Dieu. Ces remarques faites, commençons l'étude de notre sujet.

Et d'abord, évitons avec soin un double écueil. N'élevons pas la pauvreté trop haut, et ne mettons pas la richesse trop bas. Ne faisons pas de la première une vertu, un état de perfection, et de la seconde un vice, un état de péché. Ne faisons pas en particulier de la pauvreté un état de grandeur, ni de la richesse un état de dégradation. On voit souvent des hommes faire de la pauvreté un mérite, une gloire, et de la richesse une tache, une honte; mais le mépris de ces hommes pour la richesse dont ils sont privés, est-il souvent autre chose que le masque de l'envie, de la jalousie, ou de l'un des orgueils les plus coupables et les plus invétérés: l'orgueil de la pauvreté? Gardons-nous de pareilles aberrations. Ni l'état de pauvreté n'est absolument en soi un honneur; ni l'état de richesse n'est absolument en soi une flétrissure. Devant Dieu, « qui a fait le riche et le pauvre, » il ne suffit pas d'être pauvre pour être grand, ni d'être riche pour être abject; et si l'Evangile modifie profondément, il est vrai, ces deux états, il ne les détruit pas. Je n'ignore point que le Seigneur Jésus commanda un jour à un jeune riche « de vendre ses biens, et de les donner aux pauvres, s'il voulait avoir un trésor dans le ciel, » et que l'Eglise primitive, à son âge héroïque, loin de reculer devant le dépouillement commandé, pratiqua, au contraire, le dépouillement volontaire, inspiré par l'amour. Mais ces dépouillements-là sont exceptionnels de leur nature, et tiennent à des circonstances ou nécessités dont Dieu seul est l'auteur ou le juge. Jésus n'a pas commandé à tous les riches qui l'entouraient, ou qu'il a rencontrés, de vendre leurs biens, mais de les administrer fidèlement au nom du Maître qui en est le seul vrai propriétaire, et auquel ils devront rendre compte un jour de leur administration. Paul, dirigé par l'Esprit de Dieu, n'a pas commandé aux riches de ce monde de vendre leurs biens, mais d'en user « pour faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, prompts à donner et à faire part de leurs biens. » La pauvreté et la richesse sont donc deux états

providentiels, ayant chacun ses devoirs et ses priviléges. Ce sont des vocations diverses, permanentes ou temporaires, et s'étendant de l'extrême richesse à l'extrême pauvreté : vocations à chacune desquelles la Providence a attaché un ministère spécial pour les chrétiens dont elles sont le partage. A ce point de vue-là, qui est le seul vrai, il n'y a donc, entre la richesse et la pauvreté, aucune différence de nature : elles sont, aussi bien l'une que l'autre, l'ouvrage du divin dispensateur « qui enrichit et qui appauvrit. »

Mais n'y a-t-il, entre elles, aucune différence de degré, au point de vue de la *dignité?* Ces deux états, voulus et créés l'un et l'autre par la Providence, sont-ils également caractérisés et honorés par elle? Non assurément. Au lieu de rabaisser la pauvreté et d'exalter la richesse, comme le fait le monde, St. Jacques fait l'inverse : il fait de la pauvreté un état de grandeur, et de la richesse un état d'abaissement. En effet, si, aux yeux de Dieu, la condition du chrétien pauvre n'était pas plus honorable que celle du chrétien riche, Jésus, par ses paroles et par sa vie, aurait-il tant relevé, encouragé et honoré la pauvreté, et aurait-il si vivement rabaissé, menacé même la richesse? Si donc il y a, pour le chrétien, de l'honneur à être riche, et qui en douterait, puisque tout ce qui est providentiel est digne de considération? il y en a plus encore, pour lui, à être pauvre. Cette assertion peut paraître étrange, exagérée; or il ne s'agit pas de savoir si elle nous parait telle en effet, si elle choque nos préjugés, mais de savoir si elle est vraie, si elle est biblique. Or, sur ce point, en face de notre texte, le doute n'est pas possible, à moins d'être volontaire. Au lieu de repousser la Bible, quand elle nous condamne, ou de la tordre, pour lui donner le pli de nos préjugés, écoutons-la avec docilité et humilité. N'en faisons pas l'abri, l'encouragement, mais, au contraire, le correctif de notre orgueil naturel. Il reste donc vrai, d'après St. Jacques, qu'il y a, que Dieu a mis, entre la pauvreté et la richesse, sous le rapport de la dignité, une différence de degré incontestable : différence qui est entièrement à l'avantage du chrétien pauvre contre le chrétien riche.

Cette différence qu'établit l'Ecriture sainte, l'expérience chrétienne la confirme. La supériorité que St. Jacques accorde au chrétien pauvre sur le chrétien riche, éclate dans les luttes de la foi avec les nécessités, dures souvent, de l'existence temporelle et matérielle. Tandis que la richesse tend, à cet égard, à reléguer la foi dans le domaine des besoins purement spirituels, ou à la laisser inactive, et partant à l'endormir; la pauvreté favorise d'une manière douloureuse, il est vrai, pour la chair, mais glorieuse pour l'esprit, l'exercice, le développement et le triomphe de cette même foi. Sous ce rapport, la part du riche est en Canaan, où il vit, avec reconnaissance, je le veux, des produits de la terre, des biens d'ici-bas : la part du pauvre, au contraire, est au désert, où il vit de manne, de l'eau du rocher. Le riche est en rapport immédiat avec la Providence, ce gouvernement du monde qui lui prépare et lui garantit ses récoltes et ses revenus : le pauvre, au contraire, est en rapport plus immédiat, plus intime, plus constant, plus personnel avec le Maître de la Providence, avec Dieu lui-même, à qui il doit chaque jour tout demander, de qui il doit directement tout recevoir; auquel il doit arracher même quelquefois, par la prière instante, importune de la Cananéenne, le morceau de pain, le verre d'eau qui doivent soutenir son existence, et l'abri, le vêtement qui doivent la protéger. A l'égard des besoins temporels, le riche, presque forcément, vit plutôt de vue que de foi; il n'a qu'à étendre la main autour de lui, et souvent cet effort lui est épargné, pour contenter ses besoins et ses désirs, au fur et à mesure qu'ils surgissent : le pauvre, au contraire, n'ayant pas où prendre autour de lui, pour apaiser les siens, est contraint, à moins qu'infidèle à sa mission il n'étende la main plus bas, de l'étendre plus haut; et il devance ainsi, héroïque sentinelle avancée, cette glorieuse économie future, où il ne vivra plus de pain, mais seulement de la parole de son Dieu; où la foi, changée en vue, vainement désirée par les uns, joyeusement possédée par les autres, sera reconnue par tous comme le seul vrai trésor de l'âme immortelle; où les richesses terrestres ne seront plus que des inutilités ou des embarras; et où le riche de ce monde, com-

me tel, à moins qu'il n'ait la seule richesse qui ne passe point, la richesse du chrétien pauvre, « se flétrira dans ses entreprises, » au soleil dévorant de l'éternité. Sentons par conséquent la grandeur, la noblesse de l'état de pauvreté; car il fait du chrétien un héros qui, par l'exercice indispensablement journalier de sa foi, fait sans cesse descendre le pain du ciel, jaillir l'eau du sein de la roche, fleurir le désert devant ses pas, et fait ainsi de sa foi, constamment tenue en haleine et mise en demeure de porter ses fruits, son unique trésor, son véritable coffre-fort. Si le Juif-errant de la légende a toujours à sa disposition un sou inépuisable, le chrétien pauvre, si toutefois il comprend les priviléges exceptionnels de sa position providentielle, a aussi dans sa foi, en face des nécessités pressantes et sans cesse renaissantes qui en sollicitent l'exercice, son sou inépuisable. Qu'il compte pleinement, simplement et fermement sur son Dieu, et « la farine qui est dans la cruche ne manquera point, et l'huile qui est dans la fiole ne tarira point, » et, autre Elie au désert, les corbeaux lui apporteront chaque jour sa nourriture de la part de l'Eternel.

« Prédicateur imprudent et téméraire, me dira-t-on peut-être, à quoi bon traiter publiquement, et à notre époque surtout, un pareil sujet? Ne voyez-vous pas que vous enorgueillissez les uns, et que vous risquez d'aigrir les autres ou de les décourager; que vos paroles, loin d'humilier l'orgueil du riche, auront en revanche pour effet d'enflammer celui du pauvre? Ensuite, êtes-vous sûr d'avoir bien saisi la pensée de l'apôtre, ou de ne l'avoir pas exagérée; et St. Jacques, loin d'avoir eu l'intention que vous lui supposez, de peindre la pauvreté comme un état d'élévation, et la richesse comme un état d'abaissement, n'aurait-il pas simplement voulu, sous une forme paradoxale, rendre plus incisive l'exhortation générale que la pauvreté ne doit point abattre, et la richesse ne point enfler le cœur? »

Il n'y a jamais imprudence et témérité, mais au contraire sincérité et fidélité, à prendre au sérieux les enseignements sévères de l'Evangile, surtout quand on le fait dans un esprit de modération et de charité. Quant à l'explication en vertu de laquelle on ne voudrait voir, dans les paroles de mon texte, qu'un langage paradoxal, je la repousse, comme remplaçant un enseignement sérieux et fécond autant que positif, par un enseignement banal que la philosophie humaine a donné souvent, et qu'il n'eût pas valu la peine que le Saint-Esprit descendît du ciel pour nous communiquer. Cette explication, je la repousse également comme indigne de la Bible, comme lui ôtant cet accent et cette saveur amère qui conviennent mieux qu'un langage radouci, fade et incolore, à des cœurs comme les nôtres, naturellement enflés par l'orgueil, ou énervés par la concupiscence. Loin de repousser ces enseignements sévères, ou, ce qui est pis, de les affadir, laissons-leur plutôt leur âpre énergie, et recherchons-les avec avidité comme un tonique précieux et indispensable. Prenons le remède en entier, quoi qu'il doive en coûter à notre cœur. La Bible ne nous le présenterait pas avec tant de force, si nous n'en avions pas un besoin urgent. Or, pourquoi l'enseignement que St. Jacques nous donne, dans notre texte, nous est-il si nécessaire? Parce que les hommes en général, les pauvres comme les riches, sont portés à mépriser et à fuir la pauvreté, comme aussi à honorer et à rechercher la richesse.

La pauvreté, en effet, est considérée par la plupart des hommes comme un état d'abaissement. On pourrait encore se consoler, si elle n'avait pour effet que d'ôter la considération et l'influence, ou de les rendre impossibles; mais ce dont il est, à bon droit, moins aisé de prendre son parti, c'est qu'elle diminue l'estime dont le pauvre doit être l'objet, si elle ne l'en dépouille pas. En vertu de je ne sais quelle fascination dont nous sommes tous plus ou moins les jouets, le pauvre est vu avec d'autres yeux que le riche. Même au jugement de plusieurs, il n'y a pas loin d'un homme qui n'a rien, à un homme de rien; et, chose inconcevable! quel est, très-souvent, celui qui méprise ou qui déprécie le plus la pauvreté? C'est celui qui devrait le plus en apprécier la grandeur, c'est le pauvre lui-même. Je fais la part de l'influence de l'Evangile sur les chrétiens, et je reconnais volontiers que, dans nos contrées en parti-

culier, on est revenu, sur ce point, à des notions plus saines et plus bibliques; et cependant dans certains rapports privés, dans les relations de classe, de société, dans les alliances, trop souvent on voit percer, régner, même chez des chrétiens, de l'éloignement, sinon du dédain, pour le pauvre et la pauvreté, et, par contre, un penchant plus ou moins vif à rechercher le riche et la richesse. Quelle urgence n'y avait-il donc pas que la Bible condamnât et réformât un préjugé aussi coupable, et qu'elle exhortât le pauvre, par la bouche de St. Jacques, non pas à s'humilier à cause de la soi-disant bassesse où il est habituellement relégué, mais à faire de cette bassesse apparente un titre de gloire, « à se glorifier de son élévation? »

La richesse, au contraire, est considérée par la plupart des hommes comme un état de grandeur. Ce que la Bible donne à la pauvreté, et que nous lui refusons si souvent, nous l'accordons à la richesse. Assez habituellement la richesse attire, sinon l'estime, au moins une certaine estime, à des hommes qui ne sont que riches, et quelquefois même à des hommes qui ne sont rien moins qu'estimables; et si elle ne va pas jusque-là, elle leur attire, par compensation, les hommages flatteurs, la considération et l'influence. Que de portes fermées à la pauvreté, même vertueuse, lesquelles s'ouvrent toutes grandes devant la richesse, même coupable! Que de personnes pour lesquelles la richesse tient lieu d'esprit, de talents et même de vertus! Encore ici, je reconnais l'influence réelle, bénie de l'Evangile sur l'Eglise et sur le monde; je reconnais volontiers que les chrétiens sérieux ne se laissent point aisément éblouir par ce veau d'or de la richesse qu'adore avec tant d'impudeur, de nos jours surtout, un monde cupide et vulgaire; et cependant, que de progrès ils ont à faire encore pour s'affranchir du joug de leurs préjugés mondains, pour donner à la richesse, dans leurs motifs, dans leurs paroles et en particulier dans leurs actes, la place que Dieu lui assigne, pour la considérer comme un état d'abaissement! Que d'orgueilleuse persistance encore, même chez les meilleurs d'entre eux, à méconnaître, non par leurs paroles, j'aime à le croire, ils ne l'oseraient, mais par leur conduite, la bassesse que Dieu a attachée à la richesse, et la grandeur morale qu'il a attachée à la pauvreté! Aussi, voyant un tel renversement de notions religieuses et chrétiennes si essentielles, ne soyons pas surpris d'entendre l'apôtre Jacques relever le pauvre et abaisser le riche, nous apprendre que la richesse est si peu un honneur qu'elle est au contraire une bassesse, et que la pauvreté est si peu une flétrissure qu'elle est au contraire une grandeur, une dignité.

Veux-je par là flatter le pauvre? Un grand poëte de notre temps a dit: « Je n'ai flatté que l'infortune. » Je n'irai pas jusque là; je ne flatterai personne. Mais je veux, de concert avec la Bible, encourager le pauvre; je veux le réconcilier avec la position trop souvent humiliante et difficile que lui fait le monde, en lui en faisant apprécier les avantages spirituels et surtout la grandeur; je veux le relever, c'est-à-dire lui rendre sa place, dans l'estime du monde et de l'Eglise; je veux surtout, dans la mesure où St. Jacques le fait, le relever à ses propres yeux, lui apprendre à s'estimer, à se faire estimer, à se glorifier humblement de son élévation. Qu'il apprenne, s'il n'est pas chrétien, qu'il lui est beaucoup plus facile qu'au riche de le devenir, puisque, relativement au salut, la pauvreté est une facilité, tandis que la richesse est un obstacle: et, s'il est déjà chrétien, qu'il apprenne, pour son édification, que la richesse tend à favoriser l'orgueil « qui va devant l'écrasement, » tandis que la pauvreté tend à favoriser l'humilité « qui va devant la gloire; » que la richesse tend à favoriser l'indolence, la volupté et l'amour de soi, tandis que la pauvreté tend à favoriser l'activité, la persévérance et l'abnégation; que la richesse tend à fermer et à rétrécir le cœur, tandis que la pauvreté tend à l'ouvrir aux larges émotions et aux actes de la charité; qu'il apprenne surtout pour sa consolation, sa joie et sa noble récompense, qu'appelé à ressembler plus particulièrement à Jésus-Christ pauvre, sa vie chrétienne a, ici-bas, un caractère d'élévation que ne saurait présenter celle du riche; que si le monde est particulièrement pour lui un désert, loin de soupirer après « les poissons, les concombres, les poireaux et les oignons de l'Egypte, » il

doit compter sur la manne céleste pour conjurer ses privations, ou sur la patience pour les supporter dignement; que de concert avec ses frères pauvres, il forme sur la terre, la vraie noblesse du royaume des cieux; qu'il n'a qu'à faire usage de sa foi pour opérer des miracles, pour se procurer le nécessaire; que Dieu ne l'a fait pauvre que pour le mettre en demeure, pour l'honorer de la familiarité de tout obtenir par la foi; qu'en le rendant pauvre, Dieu a comme engagé sa fidélité à l'enrichir continuellement, à lui faire faire et renouveler sans cesse la précieuse, la magnifique expérience que « tout est réellement à lui. »

Elevez-vous donc, chrétiens pauvres, à la hauteur de la carrière glorieuse où la foi vous a fait entrer! et, sans négliger de faire servir cette foi, qui est « la victoire du monde, » à l'apaisement de vos besoins temporels, apprenez, comme vous y exhorte, dans les paroles suivantes, l'éloquent prédicateur auquel nous avons emprunté celles qui servent d'épigraphe à ce discours, apprenez, dis-je, « à ne demander à votre Dieu rien de mortel; demandez-lui des choses qu'il soit digne de ses enfants de demander à un tel père, et digne d'un tel père de les donner à ses enfants. C'est insulter à la misère que de demander aux petits de grandes choses; c'est ravilir la majesté que de demander au Très-Haut de petites choses. C'est son trône, c'est sa grandeur, c'est sa propre félicité qu'il veut vous donner, et vous soupireriez après des biens périssables! Non, ne demandez à votre Dieu rien de médiocre; ne lui demandez rien moins que lui-même : vous éprouverez qu'il est bon autant qu'il est juste, et qu'il est infiniment l'un et l'autre.[1] »

Veux-je par-là accabler le riche? Loin de là; mais je veux, de concert avec la Bible, l'humilier salutairement; je veux l'humilier salutairement aux yeux du monde et de l'Eglise, et surtout l'humilier à ses propres yeux, en lui apprenant, ou en lui rappelant, puisque, hélas! on le fait si peu ou si mal, que, devant Dieu, il est à l'égard du pauvre, non point dans une position de supériorité ou même d'égalité, mais dans une position d'infériorité. Qu'il apprenne, s'il n'est pas chrétien, à n'être point orgueilleux, à ne point mettre sa confiance dans l'instabilité des richesses, mais à la mettre dans le Dieu vivant; » et que, s'il peut être sauvé, car, en effet, « toutes choses sont possibles à Dieu, » ce n'est que « comme au travers du feu : » et, s'il est déjà chrétien, qu'il apprenne à vivre de foi, pour toutes choses, comme s'il était pauvre; à échanger joyeusement de cœur, s'il n'est pas appelé, par la nécessité des temps et des circonstances, à le faire en réalité, le faux et périlleux honneur d'être riche, contre la glorieuse humiliation d'être pauvre; à prendre plus au sérieux qu'il ne l'a peut-être fait jusqu'ici, son rôle strict de fidèle dispensateur; à rétablir « l'égalité » entre lui et ses frères, comme le veut St. Paul, par une charité prévenante, délicate autant que généreuse; à apprécier l'honneur qui lui est fait d'assister le pauvre; à se mettre ainsi, tout riche qu'il est, et qu'il devra sans doute rester, à se mettre, dis-je, par la foi et par le joyeux renoncement de l'amour, au nombre de ces « pauvres en esprit » que méprise le monde, mais auxquels appartient le royaume des cieux.

Si tels sont les avantages et les honneurs de la pauvreté, et que tels soient les périls et l'abaissement de la richesse, est-ce à dire que nous devions rechercher les uns et fuir les autres, que nous devions nous faire pauvres, si nous sommes riches, ou nous refuser à devenir riches, si nous sommes pauvres? Non assurément. Vouloir ainsi nous faire l'un ou l'autre, ce serait vouloir changer nous-mêmes d'état, être nous-mêmes notre Providence; ce serait vouloir vivre de manne à Jéricho, ou vouloir prolonger, sans nécessité, et malgré la volonté de Dieu, les privations du désert; et, dans les deux cas, ce serait obéir à la voix du Tentateur qui nous crie « de nous jeter d'ici en bas, » et nous préparer ainsi témérairement, des chutes graves et peut-être mortelles. Tout en acceptant, tour à tour avec résignation ou avec reconnaissance, les pertes, si nous sommes riches, ou les soulagements, si nous sommes pauvres, que la Providence trouvera bon de nous dispenser, en vue sans doute de la mission spéciale qu'elle nous destinera à remplir dans l'Eglise ou dans le monde, ne recherchons

[1] *Sermon sur la justice.*

point la pauvreté, et ne fuyons point la richesse; mais, en revanche, acceptons-les simplement, si Dieu nous impose l'une ou nous envoie l'autre. Soyons, non pas ce que nous voulons, mais ce que Dieu veut, soit qu'il nous rende ou nous laisse pauvres, soit qu'il nous rende ou nous laisse riches. Soyons chrétiens riches, si Dieu le veut: mais à la condition expresse de nous garder ou de nous dépouiller de cet exécrable orgueil et de cet égoïsme ignoble ou raffiné, qui sont les piéges, et trop souvent l'écueil fatal de la richesse. Soyons chrétiens pauvres, si Dieu le veut: mais à la condition, expresse aussi, de nous garder ou de nous dépouiller de cet orgueil (car le pauvre a le sien) et surtout de cet avilissement, qui sont les piéges, et trop souvent l'écueil fatal de la pauvreté. Apprenons tous « à être contents » de l'état où Dieu nous laisse, ou de celui où il nous place; aspirons tous, riches et pauvres, à nous revêtir de l'esprit de pauvreté, et à glorifier, dans les positions diverses qui nous sont échues en partage, ou que le cours des événements pourra nous apporter, à glorifier, dis-je, le Dieu « à qui nous sommes, » et qui, « étant riche, s'est fait pauvre pour nous, afin que, par sa pauvreté, nous fussions rendus riches. »

J. DESPLANDS.

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

Quelques pensées à propos des trois nouveaux discours de M. de Gasparin [1].

Je comptais vous entretenir aujourd'hui des trois nouveaux discours de M. Agénor de Gasparin, prononcés à Genève, au commencement de 1858, si je ne me trompe. Mais l'autre jour, feuilletant son livre, butinant au passage une image par-ci, une idée par-là, j'arrivai aux dernières pages. Des notes! Voyons-les d'abord et commençons par la fin; j'aime assez les pièces justificatives; je préfère les lire les premières, elles ont ainsi le double avantage de ne pas interrompre le fil de l'ouvrage et de se présenter à l'esprit dégagées du préavis de l'auteur.

Je vis dès l'abord que les notes de M. de Gasparin n'étaient pas précisément des notes, mais la reproduction d'une correspondance entre M. Sibleyras et lui, correspondance qui avait déjà paru en partie dans les *Archives du christianisme*. — Motif de plus pour commencer par les notes, puisque leur titre annonçait une discussion sur un sujet fort grave.

Il ne s'agit, en effet, rien moins que de l'état dans lequel la raison humaine et la conscience ont été laissées par la chute. M. Sibleyras soutient, la Bible à la main, que l'une et l'autre ont souffert et beaucoup souffert par l'introduction du péché dans le monde; M. de Gasparin affirme, toujours la Bible à la main, qu'elles sont restées *intactes*. Comme on le voit, la distance ne peut être plus grande, l'opposition plus entière et sur une question de première importance.

J'ai donc lu les deux lettres du premier de ces messieurs, puis les réponses du second, et j'en ai conclu, à première impression, qu'une troisième, de part et d'autre, éclaircirait fort peu le sujet débattu et pourrait compromettre le calme de la discussion. Les allures de la polémique n'offrant qu'un médiocre intérêt à côté de la gravité du fond, je quittai bien vite ce premier point de vue pour chercher à me former une opinion et à prendre part (mentalement s'entend) à la lutte engagée. Ma première lecture achevée, j'éprouvai quelque chose de ce que M. Sibleyras avait ressenti avant moi. Je me frottais les yeux, je passais la main sur mon front, je ne pouvais me persuader d'avoir bien lu. Du moins avais-je compris l'essentiel. L'un et l'autre de ces messieurs disaient si clairement, si nettement ce que j'estimais moi-même *vrai* auparavant, que j'en éprouvais autant de plaisir, pour me servir de l'expression de l'un d'eux, que si je l'eusse, pour la première fois, découvert dans la Bible. Et cependant, ils étaient d'avis opposé; ils s'attaquaient même vivement l'un l'autre, se décochaient flèche sur flèche, affirmant

[1] Nouveaux discours par le comte A. de Gasparin.— 1 vol. in-8° de 250 pages. 3 fr. Librairie Beroud, à Genève.

(l'un d'eux surtout) qu'il y allait de l'avenir du christianisme et que les conséquences de l'erreur étaient incalculables. — Qui fallait-il croire? En écoutant l'un, je me rangeais de son avis ; en prêtant l'oreille à l'autre, je subissais la même influence. Etais-je fasciné, ou changeais-je à chaque fois de position ; je ne le pouvais croire.

Peut-être mon intelligence était-elle obscurcie, sans que je m'en doutasse, par les propositions incidentes semées à pleine main dans la discussion. Personnalité et impersonnalité, objectivisme et subjectivisme, folie et raison, responsabilité et irresponsabilité, âme des bêtes et âme de l'homme, ontologie, psychologie, anthropologie et théologie soulevaient à la fois leurs questions les plus ardues ; quelle épreuve pour ma pauvre cervelle !

J'avais eu cependant la précaution de laisser à la porte toute cette procession d'abstractions et de ratiocinations pour m'en tenir à la question posée en tête des *notes*. Pour plus de simplicité, je n'avais même pris à partie que la seule conscience, les preuves de son obscurcissement étant à la portée de chacun et gravées dans toutes les confessions chrétiennes individuelles et générales. Quant à elle, la chute ne l'avait évidemment pas laissée intacte. Puis revenant à M. de Gasparin, j'affirmais avec lui qu'en effet la conscience ne pouvait pas se pervertir puisque alors elle eût cessé d'être un juge, une lumière. Comment se faisait-il alors que partageant l'opinion de chacun de ces messieurs, je les visse toujours comme des antagonistes? Deux quantités égales chacune à une troisième ne sont-elles pas égales entre elles ?

Agité par ces pensées, je songeai à un mien cousin qui m'a souvent tiré d'embarras en pareille occurence. Vieux ermite tel que moi, mais respirant une tout autre atmosphère, il trouvait souvent une issue là où je n'en apercevais aucune. Son exemple, avec plusieurs du même genre, était à mes yeux la meilleure preuve que les hommes habitués à vivre de faits et avec les faits ont le coup d'œil bien plus sûr que nous autres gens de définitions et de logique. Voici donc ce que je lui écrivis à la hâte :

Cher docteur,

Deux de mes amis ont ouvert une discussion sur un sujet qui me tient au cœur. L'un et l'autre sont également distingués par leur zèle pour l'Evangile, par leur piété, par leur dévouement et par leur instruction : je ne suis qu'un avorton auprès d'eux. L'un affirme que dans la chute la conscience et la raison sont restées intactes, tandis que l'autre dit au contraire qu'elles ont beaucoup souffert. En écoutant alternativement leurs plaidoyers, je suis alternativement aussi de l'avis de chacun d'eux. Ils reconnaissent bien comme moi que la conscience et l'intelligence d'un brahmine ou d'un Ashantis diffèrent extrêmement de celle d'un clergiman ou d'un professeur de morale, et ils accusent l'un et l'autre la chute de cette différence. Malgré cela, ils ne sont point d'accord. Je crains fort que l'opposition de leurs vues venant à se prononcer toujours plus, il n'en résulte un grave schisme, car tous les deux sont habiles. Songez si cette affaire me met dans une grande angoisse. Un germe de division de plus m'effraie horriblement au milieu de tous ceux qui nous tourmentent déjà. D'ailleurs l'Evangile lui-même est ici mis en cause. Si la chute n'a pas porté sur la conscience, sur quoi donc a-t-elle porté? Vous répondrez peut-être avec l'un d'eux qu'elle s'est appesantie sur les affections et la volonté. Soit. Mais alors expliquez-moi, s'il vous plaît, comment la volonté a pu en souffrir si ce n'est très involontairement. N'est-elle pas comme la balance qui obéit au poids le plus pesant qui lui est imposé. Est-elle responsable de la loi qu'elle subit, du motif qui la sollicite ? — Quant aux affections, je n'y vois pas plus clair. Je n'en connais que de bonnes et de mauvaises, encore ne le sont-elles pas *en elles-mêmes*, pas plus que les instincts. Leur moralité dépend de l'objet sur lequel elles se portent. Aimer n'est pas moral en soi ; aimer l'argent, le gain, l'honneur qui vient des hommes est mal, très mal : aimer Dieu est excellent. — Haïr n'est pas immoral en soi : haïr le mal est fort bien ; haïr le prochain, le Seigneur, est affreux. — Mon cher docteur, venez-moi promptement en aide. Ci-joint pour votre édification les trois discours de M. de Gasparin et les notes à la fin du volume.

A quelques jours de là je reçus la réponse suivante :

Cher ami,

Calmez, je vous en prie, vos angoisses et les réservez pour une autre occasion. Il en est des discussions comme des eaux; les plus bruyantes ne sont pas les plus dangereuses; l'air des lagunes recèle des miasmes pestilentiels, celui des cascades n'est point à redouter. — Les divisions qui vous font peur ne sont pas à craindre de ce côté-là; celles qui s'appuient sur la profession de certaines vues sont peu de chose à côté de celles qu'engendre l'affaiblissement de la vie. Imaginez, je vous prie, l'Eglise actuelle unie tout entière sous une même dénomination et une même discipline. Quel serait son état intérieur sous le couvert de cet immense linceul? Ne peut-on pas dire à coup sûr que, satisfaite de l'apparence et d'une union basée sur l'indifférence, elle dormirait du sommeil de la mort? Qui sait même si ces divisions, dont le clergé et les despotes font grand bruit, ne sont pas un moyen dont Dieu se sert pour nous obliger à chercher pour l'union désirée des fondements plus solides, plus vrais et plus spirituels que les moyens disciplinaires et extérieurs auxquels sans cesse on a recours. L'amour, je dis l'amour de Christ, est-il donc sans force; et, s'il est capable de couvrir une multitude de péchés, ne peut-il pas recueillir sous sa grande robe sacerdotale tous ceux qui s'en laissent envelopper? Que l'amour règne, qu'il agisse, qu'il inspire et l'on verra, indépendamment des organisations humaines et des diversités de vues à la connaissance desquelles chacun peut arriver, les vrais chrétiens s'unir étroitement et les chrétiens d'apparence, impatients du joug trop sérieux, trop humble, trop saint que leur impose l'amour du Crucifié, rentrer dans le monde auquel ils appartiennent. Il n'y a qu'un lien capable de fonder et de maintenir l'union: ce lien c'est la présence du Maître, ou, si l'on veut, l'action libre et spontanée du Consolateur. Qu'ils soient un comme le Père et le Fils sont un, dans le même amour, dans la même paix et par la même vie, et l'unité sera réalisée indépendamment des formes imposées, parce que le Dieu d'union et de paix sera là.

Demeurez donc sans inquiétude sur le sort de l'Evangile au milieu de toutes ces petites luttes, témoignages d'une vie imparfaite sans doute, mais, après tout, réelle. Celui qui a déclaré que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Eglise est assez puissant et assez habile pour accomplir cette déclaration envers et contre tous, sans le secours de nos moyens humains.

Venons-en maintenant au principal sujet de votre lettre. Vouloir déterminer jusques où, à quelle profondeur et de quelle manière le péché a pénétré dans l'âme par la chute, c'est une entreprise quelque peu ardue. Les régions que l'on prétend explorer sont peu connues et nous manquons avant tout d'une bonne carte de géographie. Toutes les tentatives faites pour en établir une ont plus ou moins échoué. On a sans doute exploré le littoral de la contrée; l'intérieur des terres est à peu près inconnu. Plusieurs voyageurs affirment y avoir pénétré; mais la manière dont ils en parlent démontre qu'ils n'y sont pas allés. Avouons plutôt que sur ces sujets nos connaissances sont extrêmement bornées et que la majeure partie des erreurs proviennent de ceux qui passent pour les plus habiles. « Se disant être sages, ils sont devenus fous. »

Je ne conçois pas mieux que vous, cher cousin, comment la volonté *en elle-même* a dû déchoir, ni comment les affections *en elles-mêmes* ont eu le même sort; quoique je sache fort bien que ma volonté n'obéit pas comme elle le pourrait à Celui qui devrait seul la fléchir et que mes affections ne sont pas dirigées sur les objets qui seuls devraient les captiver. J'en dirai autant de l'intelligence, mécanisme placé au service des autres et leur servant d'intermédiaire obligé; et la conscience, cet « *étranger* dans notre domicile, » qui juge, approuve et désapprouve, pouvons-nous complétement en revendiquer la propriété? Et, si elle est d'origine divine, peut-elle faillir en ce qu'elle a de divin? La lumière véritable qui éclaire tout homme venant au monde peut-elle devenir mensongère sans cesser d'être lumière? Elle peut se masquer, dormir en apparence, garder un long silence, subir par moment la tyrannie de la chute; l'accepter, jamais.

Où nous conduisent ces exclusions? Si les affections, la conscience, l'intelligence, la volonté ne peuvent dégénérer en elles-mêmes; si elles ne sont que les instruments

d'un agent plus élevé responsable de leur activité, quel est cet *agent* et quel nom faut-il lui imposer? Répondez si vous le pouvez; pour moi je ne sais lui en donner qu'un, celui que je porte. Je sens distinctement par delà les limites ou saisissables ou définissables; derrière mes passions, mes volontés, mes facultés et mes sens; tout à côté du *juge*, la présence d'*un* être actif et spontané, indépendant, central, plus fort que le ciel et la terre (quoique chargé de chaînes), qui seul est responsable, seul est humilié par la chute, seul est actif dans la foi, seul est en paix dans la grâce, seul est uni avec son Chef et seul attend avec émotion l'heure de la délivrance. Regardant à sa position actuelle, ce libre captif s'écrie à chaque instant : Qui me délivrera de ce corps de mort? puis, relevant tout aussitôt la tête, il regarde fixement à la droite de la majesté divine et il s'exalte en rendant grâces à Dieu par Jésus-Christ son Seigneur. Si les rois d'Israël, hommes faibles et bornés tels que moi, entraînèrent dans leur idolâtrie et leurs abominations le peuple qu'ils paissaient, dois-je être surpris que le roi qui trône au sanctuaire impénétrable de ma vie et en fait mouvoir les ressorts, ait entraîné dans sa chute tout le personnel du palais, chacun selon sa place et son rôle, dans une ruine commune dont lui seul est responsable?

A une époque bien peu éloignée, je frissonne chaque fois que j'y pense, le désordre, l'anarchie, l'injustice trônaient dans le palais. Le juge siégeait toujours, sans doute, mais il n'était guère écouté; sa voix était incessamment couverte par les vociférations et le tumulte intérieurs. Le roi faible, hébété, aveuglé sur ses meilleurs intérêts, uniquement préoccupé de sa personne et de ses caprices, écoutait de préférence les conseils d'un vieux visir rusé et menteur au plus haut degré. Les gens de service, subissant l'influence du perfide visir, s'étaient donné le mot pour perpétuer le désordre en flattant l'égoïsme du monarque : si quelques-uns d'entre eux, moins corrompus, hasardaient quelque bon conseil, ils étaient rarement écoutés et bientôt réduits au silence.

Qui pouvait mettre fin à cette anarchie? Un seul plus puissant que moi. Quel moyen pouvait-il mettre en usage? Un seul, auquel je n'eusse jamais songé. Le Roi des rois dépêcha un *Résident* auprès du monarque insensé. Grâce à la patience, à la persévérance, à l'amour, aux bons et tendres soins unis à la fermeté et à la puissance de cet *ami*, le vieux visir fut démasqué et les valets furent mis à leur place; la voix du juge se fit entendre haute et positive; le roi coupable, confus et honteux, demanda grâce et l'obtint avec le payement de ses dettes accumulées, et dès lors le Résident, honoré et écouté, a maintenu l'ordre et la discipline dans ce royaume d'intrigues et de guerres intestines.— Béni soit le Roi des rois et son représentant, car je sens parfaitement que l'ordre et le repos tiennent uniquement à la présence de ce dernier; s'il se retirait ou suspendait un instant son intervention, tout rentrerait aussitôt dans le premier état, que dis-je, il serait cent fois pire encore.

Pour ce qui concerne les discussions de MM. Sibleyras et de Gasparin, n'en prenons pas de souci; il est probable qu'ils sont d'accord à l'heure qu'il est, car ils sont au fond du même avis. Tous deux admettent que la chute a atteint l'homme tout entier, sa conscience comme son intelligence, ses affections comme sa volonté; ils ne diffèrent que sur la manière de l'exprimer. Que le premier de ces messieurs concède à son opposant la non *transformation* de la conscience par la chute, ou son maintien *sans altération dans sa nature* (ce que personne du reste n'a jamais nié, que je sache) et tout sera dit. Je m'imagine qu'il en est de même de toutes les autres parties de l'homme, puisque sans cela la chute en eût fait une autre *espèce*, qui n'eût plus été à l'image de Dieu et se fût trouvée incapable de salut par l'Homme-Dieu.

Sur ce, mon cher cousin, que Dieu vous ait en sa sainte et bonne garde.

Votre affectionné, A....

P. S. Encore un mot. En m'adressant les *trois discours* (que je vous renvoie) vous ne m'entretenez que des *notes*. Ce n'est pas bien; je pourrais sur ce point vous quereller à bon droit si j'en avais l'envie et le loisir. On dirait que votre livre n'a d'intéressant que ses notes; je suis d'un avis tout opposé. L'émotion vous aura distrait et

rendu injuste sans le savoir. Lisez donc, lisez ces discours, je vous les recommande: vous ne le ferez point sans fruit; ils vous entretiendront des choses que vous aimez. Peut-être ne serez-vous pas en tout point de l'avis de l'auteur; mais qu'importe, il ne s'adressait pas à vous seul; je plains ceux qui ne savent s'édifier qu'avec les personnes dont ils partagent toutes les opinions; ils risquent fort de se trouver bientôt seuls avec eux-mêmes et pas toujours alors en bonne compagnie. Lisez donc quand même: vous n'arriverez pas à la fin de l'ouvrage sans satisfaction, et vous jouirez du zèle, de la ferveur, de l'animation chrétienne dont il surabonde. Si l'énoncé de quelque proposition vous procure par hasard une horripilation involontaire, n'en prenez pas la fièvre et ne croyez pas avoir fait preuve par là d'un saint zèle pour la vérité. N'oubliez pas que M. de Gasparin hait par-dessus tout la tiédeur des régions tempérées; qu'il leur préfère la vie exubérante des climats équatoriaux et qu'au besoin il séjournerait plus à l'aise sous les glaces hyperboréennes que dans les demeures parfumées du sentimentalisme et de l'ascétisme. Cette préférence, bien loin de me faire partager la compassion des uns ou les répugnances des autres, est précisément ce qui rehausse à mes yeux son caractère et me disposerait à supporter que parfois il enveloppe sous un même anathème la mesure et la faiblesse, la modération et la tiédeur, la prudence et la lâcheté.

Je vous recommanderais surtout son troisième discours, si je ne savais que par instinct vous lui donnerez la préférence: il est fait pour vous; vous souscrirez à ses paroles vraies et chaleureuses en faveur de cette *Vie* dont vous appréciez à chaque instant les bienfaits. Si les deux premiers discours (la *Vérité*, la *Foi*) vous semblent souvent ne pas marcher au but assez directement et assez rapidement, le troisième réchauffera votre cœur et vous placera dans cette atmosphère lumineuse et chaude où l'âme respire librement et avec joie. Ecoutez : [1] « Le chemin de la vie tend en haut. En haut, chers amis, en haut les cœurs! — Un poëte américain a écrit de beaux vers sous ce titre *Excelsior,* plus haut, toujours plus haut! — Ce titre est le mot même de l'Evangile.

» Plus haut, âmes rachetées! Vous avez atteint des sommets, en voici de plus sublimes; vous avez dépassé les brouillards, il faut dépasser les nuages; vous avez franchi la région des aigles, il faut avoir la foudre sous les pieds. Plus haut! Il y a toujours à gravir, comme dans ces Alpes splendides qui s'étalent devant Genève et qui semblent grandir à mesure que nous nous élevons. En face du voyageur chrétien il y a toujours plus de découvertes à faire, toujours plus de devoirs à accomplir, toujours plus d'amour, toujours plus de joie, toujours plus de vérité. Excelsior! Excelsior!... »

J. L.

[1] Page 212.

CORRESPONDANCE.

Un nouveau témoin oculaire de la St. Barthélemy.

St. Gall, janvier 1859.

La guerre de plume que se font ici ultramontains et radicaux vient de donner lieu à une découverte intéressante, digne, par l'événement qu'elle retrace, de sortir du cercle étroit de nos inimitiés politiques.

En 1567, une troupe bien armée de 300 St. Gallois catholiques, commandés par un gentilhomme des environs de la ville, Josué Studer de Winkelbach, rejoignait, à Châlons-sur-Saône, les 5,000 Suisses qui, sous la conduite du Lucernois Louis Pfyffer, devaient soutenir en France la royauté contre la réforme naissante, comme plus tard leurs fils la défendirent contre la révolution. La St. Barthélemy ne tarda pas à éclater et l'on sait que les St. Gallois y prirent une part active. « *Sangallenses cives*, dit Bullinger, *etiam Hugonotorum aliquos spoliasse et martyrisasse.* »

Il y avait alors à Paris, au collége de Clermont, un jeune prêtre saint-gallois que ses talents et ses mœurs distinguaient déjà de ses confrères, Joachim Opser, du bourg de Wyll, où son père exerçait les fonctions de chancelier abbatial. La réaction catholique avait commencé dans la Suisse orientale et

comptait déjà quelques hommes dévoués, lorsque Joachim, plein de zèle et d'espérance, et recommandé par ses supérieurs, se rendit au collége de Clermont, dont les Jésuites venaient de s'emparer habilement.

Ces noms, que les *Provinciales* vouèrent depuis à un discrédit universel, brillaient alors d'une réputation à certains égards méritée et nous les retrouvons dans le *Claramontanum*, où Mariana, Maldonat, Edmond Hay, Bernardin Castorius, d'autres encore, s'efforcent de ranimer le mouvement intellectuel de l'Eglise romaine, de restaurer sa théologie en opposant leur science et leurs vertus aux vertus et aux illustrations de la réforme, à Jean de Serres, à Chandieu, à Hottmann et surtout à Ramus.

C'est dans cette société cultivée que Joachim Opser se préparait à devenir l'une des colonnes du catholicisme saint-gallois, atteint, lui aussi, de tous côtés, par les idées nouvelles. Il avança rapidement et la courte correspondance que vient de publier M. le landamman Hungerbühler nous le montre déjà sous-proviseur en 1572 et associé à toutes les haines de son parti. C'étaient là des sentiments auxquels chacun dans son entourage applaudissait, dont le pape lui-même donnait l'exemple. Joachim tressaillit de la St. Barthélemy avec les catholiques de son temps; ses lettres ne sont qu'un écho naïf des cris de joie qui retentirent sous les voûtes du collége de Clermont, le 24 août 1572, alors que les prières des Pères semblaient exaucées; le sous-proviseur ne cache point ce qu'il était alors honorable d'avouer et c'est avec l'accent de la reconnaissance qu'il nous fait assister au carnage.

Il était bien informé. Le jour même du massacre, Studer de Winkelbach [1] se rendit auprès de son compatriote pour lui raconter les scènes dont il avait été l'un des acteurs principaux et lui annoncer en même temps que, par ordre exprès du roi, il allait partir pour justifier auprès des cantons suisses la politique de la cour dans cette affaire. Joachim le chargea aussitôt d'une lettre écrite fort à la hâte, mais le voyage du capitaine ayant été retardé de trois jours, jusqu'au 27, le sous-proviseur eut le temps d'ajouter à son envoi une seconde missive, adressée, comme la première, au prince-abbé de St. Gall. Nous traduisons quelques extraits de ces deux documents :

Du 24 août 1572. « Je ne sache pas avoir mis plus d'empressement à vous écrire, du moins ne l'ai-je jamais fait avec tant de plaisir. La France va bien et quant à nous, nous nous portons le mieux du monde, grâce au Très-Haut. Quoique j'aie à vous entretenir longuement de nos affaires particulières, je veux tout d'abord vous dire quelques mots de l'allégresse des Parisiens; le porteur de cette lettre vous donnera de vive voix de plus amples et plus assurés détails.

« Le 18 août dernier ont été célébrées les noces du roi de Navarre avec Marguerite la sœur du roi; mais, ô joie du peuple chrétien, le 24 août a mis fin à tous les transports que cet événement causait aux hérétiques. Car l'amiral (Coligny), la Rochefoucauld, avec les chefs les plus éminents du parti, ont été ici à Paris misérablement massacrés par l'ordre du roi. Leurs corps dépouillés sont encore à l'heure qu'il est étendus sur les places publiques, exposés à la vue des passants; mais je laisse au capitaine Josué Studer le soin de vous raconter toutes ces choses de bouche mieux que je ne puis le faire par écrit. Ramus est du nombre des morts. »

Deuxième lettre, du 26 août à 10 heures du soir, de Paris, gouffre des hérétiques *(in voratrice hæreticorum Lutetia)*.

« Ne vous étonnez pas, mon révérend père, de recevoir deux lettres par le même courrier; j'ai écrit la première dans la précipitation du moment et l'ai expédiée fort à la hâte, parce que le porteur paraissait devoir partir une heure après; mais ayant appris que, par suite d'un retard dans l'expédition des ordres, son voyage était heureusement ajourné, j'ai pris de nouveau la plume surtout pour un motif que j'indique plus loin. »

« Je veux en attendant vous transmettre sur ces scènes quelques détails qui vous

[1] Né en 1542, mort en 1622. Winkelbach est le nom d'une terre seigneuriale que possédait sa famille dans la commune de St. Fiden. Cet homme, si tristement célèbre par le meurtre de Coligny, était fils de Joseph Studer de Winkelbach et de Marguerite Zollikofer; il est enterré dans l'église de Goldach; le chemin de St. Gall à Rorschach passe au pied de son tombeau.

causeront un véritable plaisir, car je ne pense pas vous ennuyer en vous parlant avec développement d'un événement aussi inattendu qu'utile à notre cause, et qui non-seulement ravit d'admiration le monde chrétien, mais encore le met au comble de l'allégresse. Vous entendrez là-dessus le capitaine (Studer). Réjouissez-vous d'avance, mais ne veuillez pas, je vous prie, mépriser et rejeter comme superflu ce que je vous écris peut-être avec plus de satisfaction qu'il ne convient, car je n'affirme rien que je n'aie puisé à des sources certaines. »

« L'amiral a péri misérablement le 24 août avec toute la noblesse française hérétique. (On peut le dire sans exagération.) — Immense carnage! J'ai frémi à la vue de cette rivière pleine de cadavres nus et horriblement maltraités. Jusqu'à présent le roi n'a fait grâce qu'au roi de Navarre; aujourd'hui, en effet, 26 août, vers une heure, le roi de Navarre a assisté à la messe avec le roi Charles, de sorte que tous conçoivent la plus grande espérance de le voir changer de religion. Les fils de Condé sont retenus captifs par ordre du roi et en grand péril, car le roi punira peut-être exemplairement ces opiniâtres champions de l'hérésie. Chacun s'accorde à louer la prudence et la magnanimité du roi qui, après avoir par sa bonté et son indulgence engraissé pour ainsi dire les hérétiques comme du bétail, les a tout à coup fait égorger par ses soldats. »

« Le rusé Montgoméry s'est évadé. Le sire de Mérue [1], troisième fils du connétable défunt, a été pris avec beaucoup d'autres. Les Parisiens attendent avec anxiété ce que le roi décidera à son égard. »

« Tous les libraires hérétiques qu'on a pu trouver ont été massacrés et jetés nus dans les flots. Ramus, qui s'était élancé de sa chambre à coucher assez élevée, est encore étendu sans vêtements sur le rivage, percé de nombreux coups de poignard. En un mot, il n'y a personne (sans même excepter les femmes) qui ne soit ou tué ou blessé. »

« Ecoutez encore ce qui concerne le massacre de l'amiral; je tiens ces détails de celui qui lui a porté le troisième coup avec sa hache d'armes [2], de ce Conrad Bürg, dans le temps palefrenier chez l'économe Joachim Waldmann à Wyl. Lorsque les Suisses aux ordres du duc d'Anjou eurent fait sauter les portes, Conrad, suivi de Léonard Grunenfelder de Glaris et de Martin Koch [1], parvint à la chambre de l'amiral qui était la troisième de la maison; on tua d'abord son domestique. L'amiral était en simple robe de chambre, et nul ne voulait d'abord mettre la main sur lui; mais Martin Koch, plus hardi que les autres, frappa le misérable de sa hache d'armes. Conrad lui donna le troisième coup et au septième, enfin, il tomba mort contre la cheminée de sa chambre. Par ordre du duc de Guise on jeta son cadavre par la fenêtre et, après lui avoir mis la corde au cou comme à un malfaiteur, on l'exposa en spectacle à tout le peuple en le traînant à la Seine. Telle fut la fin de cet homme pernicieux qui, non-seulement pendant sa vie, en a mis un si grand nombre au bord de l'abîme, mais qui, encore mourant, entraîna une foule de nobles hérétiques avec lui dans les enfers. »

Suit le récit du miracle de la Sainte-Epine qui fleurit le jour du massacre au cimetière des Innocents et dont Joachim a dévotement approché son chapelet, puis la lettre se termine par ce qui en fait le principal motif: Conrad Bürg, le meurtrier de Coligny, a pris à un hérétique 80 florins d'or, et, désirant en faire passer la valeur à sa femme indigente, il vient prier le sous-proviseur d'accepter cette somme au taux de 24 batz. Joachim consent et charge l'abbé de Saint-Gall de cette opération de change.

Ne semble-t-il pas qu'un zèle aussi dévorant avait pour mission prochaine de persécuter d'office ceux que l'Eglise désignait à ses fureurs? Joachim Opser eut de meilleures destinées. De retour à St. Gall, il y parvint bientôt aux plus éminentes charges. D'abord doyen du Chapitre, il fut, en janvier 1577, à l'âge de 29 ans, élu prince-abbé. La ville et le Toggenbourg s'attendaient à des vexations continuelles de la part du nouveau seigneur, mais ils se trompaient. L'apologiste de la St. Barthélemy fut un sage sous la mitre. Joachim s'étudia et réussit pendant les 17 années de son règne

[1] Charles de Montmorency, duc de Mérue.
[2] *Bipenni.*

[1] Cette troupe était conduite par Studer.

à vivre en bonne intelligence avec ceux de ses sujets qui repoussaient la juridiction ecclésiastique de l'Abbaye; il s'opposa aux abus du service étranger et sut en mainte circonstance résister aux empiétements de la cour de Rome, tout en opérant dans son clergé une réformation qui rappelait l'influence de Borromée et de François de Sales.

Sa mort fut digne. La peste ravageait St. Gall et les environs, et tandis que chacun fuyait, le prince-abbé voulut rester à son poste; il expira en chaire le jour même de la St. Barthélemy 1594, victime du mal qu'il avait héroïquement bravé. Catholiques et réformés s'inclinèrent devant sa tombe. Aujourd'hui encore les Saint-Gallois citent sa tolérance à leurs hommes d'Eglise; ils la proposent à leurs hommes d'Etat comme modèle à suivre dans l'art difficile de ménager la paix des confessions.

C'est bien choisir son héros, car ce que l'on aime surtout ici, c'est la paix, c'est la tolérance réciproque, plus que la liberté qui donne carrière aux convictions ardentes et aggressives. On consent volontiers à laisser, comme disait Mazarin, le petit troupeau manger de mauvaise herbe, mais qu'il ne vienne point, par une polémique importune, troubler les positions commodes que sanctionne l'autorité des siècles; dès qu'il touche à cette arche du privilége, chacun le traite en intrus et s'accorde pour le combattre, parce que l'ignorance et la tiédeur souffrent également de sa puissance et de son action. Le catholicisme menace et poursuit devant les tribunaux ceux qui l'accusent de complicité dans la mort de Jean Huss.

Avec une apparence plus libérale, le radicalisme, qui proclame l'égalité, exige pourtant que les consciences s'abaissent sous un niveau commun (Esa. XXXIV, 7-11), et ne peut se résoudre à mettre fin au scandale des baptêmes forcés. Ainsi le glaive reste en honneur dans les deux camps. Il faudrait, une bonne fois, remonter jusqu'à la cause du désordre, et dans cette œuvre suprême et délicate la bienveillance d'un prince-abbé du XVIe siècle doit être appréciée, mais elle ne suffit point dans le XIXe à guider nos pas. Si, comme nous le croyons, le mal provient de la compression, c'est à la liberté qu'il appartient d'établir des rapports moins défectueux. Espérons que nos hommes d'état essaieront tôt ou tard d'un remède que la raison indique aussi naturellement que la foi, car ce n'est pas, à notre avis, une faible preuve de la divinité du christianisme que cette persistance à maintenir d'une part sa spiritualité contre le matérialisme de Rome, et de l'autre à faire prévaloir les droits de la conscience contre un régime qui méconnaît l'infinie diversité des âmes et leur responsabilité devant Dieu.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les études d'histoire religieuse sont en faveur de nos jours, et nous applaudissons à cette tendance. Le passé prépare lentement l'avenir, et le présent nous rappelle fréquemment que « ce qui a été, c'est ce qui sera. » Comment en serait-il autrement? L'homme n'est-il pas, au fond, toujours le même, bien que modifiant sa manière d'être ou de voir, suivant les besoins ou l'esprit du moment? — Nous voyons avec plaisir les hommes sérieux explorer avec intelligence et amour le champ historique de l'Eglise chrétienne, et chercher dans les origines et les premiers développements de cette église le secret de sa vie d'autrefois et le moyen de remédier aux langueurs de son état actuel.

Les discours de MM. Merle-d'Aubigné, Bungener, de Gasparin, Viguet et de Pressensé, sur l'histoire du *Christianisme aux trois premiers siècles* et *au quatrième siècle* (Genève, Cherbuliez, Beroud; Paris, Cherbuliez, Grassart; 2 volumes), ne sont ni des sermons ni des leçons de théologie, mais des études sérieuses, étendues, sur des points importants de l'histoire du christianisme à ces diverses époques.

M. Viguet a ouvert ces séances par un coup-d'œil sur l'*Etat du monde à la venue de Jésus-Christ*. L'homme avait été impuissant à se faire une religion sérieuse et qui satisfît les besoins de sa conscience. Cette impuissance, il la sentait vivement, en même temps qu'il aspirait avec ardeur à quelque chose de meilleur, à la vérité elle-même. Le monde était donc admirablement préparé à recevoir l'Evangile.

M. de Gasparin a traité, avec la chaleur qu'on lui connaît, d'abord le sujet des apôtres, puis celui des *Pères apostoliques*. Il relève l'immense portée du premier siècle, qu'il divise en deux parties, séparées par la prise de Jérusalem. « Nous sommes, dit-il, les disciples du premier siècle de l'Eglise, ou plutôt de la partie de ce siècle à laquelle a présidé la direction des apôtres. »

M. Bungener a, dans deux séances, étudié le 2me siècle, au double point de vue des *persécutions* et des *attaques des philosophes*. Les penseurs commencent à se prendre corps à corps avec le christianisme. L'Ecole d'Alexandrie, l'héritière de Platon, se montre la plus vive dans cette lutte qui a produit l'apologétique chrétienne.

M. Merle-d'Aubigné a groupé autour de deux hommes également remarquables, mais à tendances bien différentes, un grand nombre de faits relatifs à l'histoire de l'Eglise au troisième siècle; *Origène* représente l'Orient et la science, et *Cyprien* l'Occident et la pratique.

Dans le second volume, M. de Gasparin a envisagé l'influence de *Constantin* et de son œuvre sur l'Eglise chrétienne au quatrième siècle. Au fond, l'union de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire, l'invasion du monde dans l'Eglise, n'a pas été l'œuvre personnelle d'un homme, mais bien le résultat d'un travail antérieur de décomposition dans le sein de l'Eglise[1]. — A propos d'*Ambroise*, évêque de Milan, M. Bungener, a retracé, dans un morceau de controverse historique, les progrès du papisme, qui ne porte pas encore son vrai nom, mais qui a jeté déjà de profondes racines dans la société chrétienne. Enfin, M. de Pressensé a considéré successivement chez *Augustin*, l'homme, le chrétien, l'évêque et le théologien. Tout le monde connaît le talent, si varié et si riche, de M. de Pressensé. Son exposition, à la fois lucide et intéressante de l'augustinisme et du pélagianisme, nous a semblé particulièrement remarquable.

Ces deux volumes se lisent avec facilité, avec entraînement. Nous aimons cette manière large, chaleureuse, de présenter l'histoire du passé qui jette un jour si vif sur le moment présent.

Il y a quelques années, les églises réformées de France étaient tout occupées d'un débat qui menaçait de prendre des proportions considérables, et qui, pour s'être continué dès lors, sur un terrain tout autre que dans l'origine, n'a rien perdu de son intérêt. Nous voulons parler de la question du *baptême*, devenue, comme toutes celles qui concernent l'Eglise, une question importante et qu'il est réservé sans doute à une époque peu éloignée, de résoudre et de trancher. Il est rare que l'on apporte dans la tractation de semblables sujets un esprit parfaitement désintéressé, possédé de l'amour de la vérité et ne cherchant que son triomphe. De là, ce style souvent amer, ces mots piquants, au moyen desquels on exécute peu charitablement des antagonistes que l'on appelle ses *frères*. Cette tactique déplorable dé goûte beaucoup de chrétiens sérieux de l'étude des questions d'église, et contribue plus que les difficultés que présentent ces dernières à en retarder la solution. Nous ne pouvons cependant pas accuser M. *Irénée Foulon*, pasteur baptiste, de ce grave défaut. Son écrit intitulé *La circoncision et le baptême* (Paris, Meyrueis. Prix : 2 fr.), établit, sans trop de peine, la différence essentielle entre les deux économies et le caractère propre du baptême. Cette dissertation est suivie d'un Essai de *Justification du baptême strict* par *A. Dez*. Le baptiste strict refuse de prendre la Cène avec les fidèles des autres églises non baptistes. Il y a dans ces quelques pages beaucoup de logique, mais nous croyons que la logique de l'amour chrétien et de la largeur sera toujours plus élevée et plus vraie que celle du raisonnement pur. — En même temps que ces écrits,

[1] Ce morceau du plus saisissant intérêt sur Constantin et son époque est digne d'être lu et médité par tous ceux que préoccupent les rapports de l'église et de l'état. Il y a là tout ensemble une remarquable étude d'histoire ecclésiastique et la discussion lumineuse et animée des principes qui doivent diriger l'Eglise dans sa mission auprès du monde. Nous désirerions beaucoup voir ce discours sur Constantin et son influence, réimprimé à part et suivi d'une exposition de principes dans le genre des excellentes thèses sur la question d'église publiées par M. de Gasparin dans les *Archives du christianisme* en 1855. (Nos 6 et 8).
On aurait là sous une forme résumée et dans un langage populaire un vrai traité sur la nature de l'église et sur les rapports qu'elle doit soutenir avec l'état. Un tel ouvrage propre à faire comprendre et à répandre l'idée jusqu'ici demeurée trop abstraite de la séparation de l'église et de l'état serait d'une grande utilité. (*Réd.*)

nous avons parcouru le *Catéchisme du baptême* (Douai. Prix : 50 c.), compilation assez indigeste et parfois faite sans discernement critique d'une foule de passages et de thèses établissant le caractère antibiblique du baptême des enfants.

M. le ministre *J.-L. Rostan* a rendu service à ceux qui ne se contentent pas d'une lecture superficielle de l'Ecriture, mais qui la méditent avec soin, en publiant : *Un fil conducteur, ou courte analyse de l'Epître de St. Paul aux Romains* (Paris, rue d'Amsterdam 1858. Prix : 75 c.). Cette épître, surnommée la *Clef d'or* de l'Ecriture, a une importance capitale au point de vue dogmatique : aussi son étude présente-t-elle un profond intérêt. Un bon fil conducteur ne pouvait qu'être d'une grande utilité et nous recommandons celui de M. Rostan, qui se distingue par des mérites tels que la clarté, le discernement, la sobriété et la sagesse, dans l'exposition des doctrines.

Les deux œuvres (Lausanne 1858), étude biblique sur l'œuvre de la grâce en l'homme et celle de l'homme en qui la grâce habite ; et *Le libre arbitre d'un mort* (Genève 1858), brochures publiées par M. Malan, soulèvent de graves questions, que l'auteur affectionne. Il est permis sans doute de les envisager autrement que lui ; ou plutôt, il est convenable de courber la tête devant de si graves problèmes. Il y a, dans ces écrits, beaucoup de choses très vraies et que nous acceptons pleinement ; mais nous reprocherons au second, outre la forme dialoguée, dont M. Malan a fait abus, de nous montrer l'adversaire de l'auteur régulièrement battu par lui, et réduit au silence. — Nous aimons mieux, du même auteur, l'excellente méditation pratique intitulée : *Touchez Jésus et soyez guéris,* Luc VIII, 45. (Genève, 1858).

Le Monde ou Dieu, de miss *Brewster* (Paris, Grassart, 1858. Prix 30 cent.), est un développement court et pressant de Matthieu IV, 24, particulièrement destiné aux jeunes femmes que le monde cherche à enlacer de ses liens. — *La Conférence sur l'intempérance au point de vue social,* par M. le pasteur *Poulain* (Lausanne, Delafontaine, 1858. Prix 20 cent.), est une éloquente appréciation des maux dont l'intempérance est la source. A l'aide des calculs de la statistique et de faits notoires, l'auteur étudie l'influence de ce vice au point de vue de la santé, des crimes et délits, de l'appauvrissement et de la misère ; et il termine par une exposition des moyens à employer pour le combattre. Ces pages valent la peine d'être lues ; — puissent-elles l'être abondamment dans les contrées surtout que ravage le vice de l'intempérance.

Gellert vivait, dans le courant du XVIII[e] siècle, à Leipsick. Il était pauvre, maladif ; — mais d'une candeur et d'une sérénité à toute épreuve. — Poëte distingué et fabuliste bien connu, il faisait souvent le plus noble usage des ressources que lui procurait la vente de ses poésies. C'est là ce que nous montre, en quelques pages, la charmante peinture de mœurs qui a paru à Genève (chez Beroud, 1858. Prix 50 cent.), sous le titre de : *Trois jours de la vie de Gellert, ou histoire de deux cantiques.*

Nous nous rappelons avoir entendu proférer des plaintes nombreuses sur le manque d'ouvrages sérieux propres à être mis entre les mains de l'enfance et de la jeunesse. Il faut avouer que ces plaintes seraient maintenant sans fondement. La société des livres religieux de Toulouse s'est particulièrement appliquée, depuis quelques années, à former une excellente bibliothèque à l'usage des jeunes lecteurs. Citons, entre autres : *La pièce d'or* (1858. Prix 50 c.), qui démontre si bien l'excellence de la probité, lorsqu'elle prend sa source dans la soumission à la Parole de Dieu ; — *Les semailles évangéliques*, ou lecture courante à l'usage des écoles primaires, par Hugon-Charpiot (1858. Prix 1 fr.). Choix de morceaux intéressants et à la portée des enfants ; réalisant ainsi l'heureuse pensée de fournir aux écoles un livre de lectures inspirant toute confiance ; — *Un jeune Suisse en Australie* (1858. Prix 1 fr.), faits et détails destinés à faire connaître l'Australie, reliés entre eux et groupés autour de personnages fictifs. L'auteur avoue lui-même qu'il a pu se glisser sous sa plume des erreurs et, si nous sommes bien informé, c'est malheureusement là ce qui est arrivé plus d'une fois. Nous regrettons ces inexactitudes et nous aurions aussi préféré dans la bouche du *jeune Suisse* un langage plus naturel et plus modeste.

J. CART.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

REVUE CRITIQUE.

De l'éducation, ou principes de pédagogie chrétienne, par L.-J.-J. Gauthey. Paris 1854 et 1856 ; Meyrueis. 2 vol. in-8°. Prix : 5 fr. 50 cent. le volume.

PREMIER ARTICLE.

S'il est des livres qui sembleraient devoir trouver un nombre infini de lecteurs, ce sont ceux qui traitent de l'éducation ; car la moitié du genre humain a pour sainte mission d'en élever l'autre moitié. Mais, précisément parce que c'est l'œuvre de tout le monde, et une œuvre qui se fait et refait depuis soixante siècles, beaucoup de personnes pensent qu'il n'y a plus rien à dire, ni plus rien à apprendre sur ce sujet. Cependant, voilà six mille ans aussi que les hommes cultivent la terre. Prétendrons-nous, à cause de cela, que les concours agricoles, et les traités sur le labourage, sur les assolements, sur le drainage et sur les instruments aratoires soient parfaitement superflus ? Quoique vieux, notre monde est d'une extrême jeunesse ; et, à supposer qu'il y ait dans certaines sciences ou dans les choses de l'ordre matériel des progrès qu'on doive envisager comme définitifs, il n'en est pas ainsi dans les sciences morales. Ici, l'on désapprend après avoir su ; une génération n'hérite pas nécessairement de la génération précédente ; elle peut perdre tout ce que l'autre avait conquis et même rétrograder. Il est d'ailleurs manifeste que le christianisme n'a pas encore porté tous ses fruits, reçu toutes ses applications ; et, s'il n'y a de véritable éducation que l'éducation chrétienne, il ne faudra pas s'étonner que nous ayons tous beaucoup à apprendre, en ce qui concerne la culture de l'enfance et de la jeunesse ; car le christianisme, c'est la perfection.

Si donc les ouvrages sur l'éducation se multiplient de nos jours, où l'esprit chrétien se développe sensiblement, ne nous en montrons pas surpris ; gardons-nous surtout de nous plaindre et sachons mettre à profit nos richesses. Il y a moins d'un demi-siècle que de tels ouvrages n'occupaient pas une grande place sur les rayons des bibliothèques françaises les mieux fournies. Outre quelques pages d'un piquant intérêt qu'il fallait chercher dans les volumineux *Essais* de Montaigne, et certaines satires pédagogiques du *Gargantua* de Rabelais, on n'avait guère que la traduction du *Traité sur l'éducation des enfants* par Locke, le *Traité sur l'éducation des filles* par Fénelon, l'*Emile* de J.-J. Rousseau, les ouvrages de Mme de Genlis, notamment son *Traité d'éducation à l'usage des jeunes personnes*, et le *Traité de l'éducation des femmes* par Mme Campan. Il y avait bien aussi dans les écrits, peu connus, de Fontaine et de Coustel, une sorte d'exposé des admirables principes pédagogiques de Port-Royal ; mais tout cela n'empêchait pas qu'on ne se plaignît de pénurie, malgré les éclatants succès de l'*Emile*, les mérites réels du court traité de Locke et du petit livre de Fénelon, la vogue enfin qu'avaient obtenue, auprès d'un siècle léger, les *vertueux* romans de Mme de Genlis, y compris son Traité d'éducation.

Les choses ont bien changé dès lors. Vers 1830, parurent presque simultanément deux ouvrages fondamentaux : l'*E-*

ducation progressive de Mme Necker-de Saussure, ouvrage qui n'a que faire de mes éloges, et les *Principes d'éducation* de Niemeyer, qu'on a fastueusement appelés la Bible des Instituteurs. L'attention publique, déjà réveillée par les travaux de Pestalozzi, par ceux du père Girard et des promoteurs de l'enseignement mutuel en France et en Suisse, se vit fortement captivée par ces deux grands ouvrages, surtout par le premier. Dès ce moment, les écrits se multiplièrent, œuvres originales et traductions, en suivant un double courant : celui de l'Education proprement dite et celui de l'Instruction, un très petit nombre d'entre eux traitant leur sujet d'une manière un peu approfondie. Il serait fastidieux d'en dresser le catalogue. Je me borne à indiquer quelques titres et quelques noms. Parmi les premiers, l'*Education des mères de famille* d'Aimé Martin, le *Livre des mères et des institutrices* par Mlle Lajolais, *Conseils sur l'éducation des enfants* par Zeller, la *Mère de famille* d'Abbott, de l'*Education* par Dupanloup, les *Lettres à une jeune mère*. Quant aux hommes qui, avant ou après 1830, rendirent de grands services à la cause de l'éducation, notamment à celle de l'instruction publique, ce sont MM. Marc-Antoine Jullien, Degérando, Cousin, Matter, Naville, Chavannes, Gindroz, Monnard, et quelques autres sans doute dont les noms ne me reviennent pas dans ce moment. Je pourrais encore mentionner plusieurs journaux d'éducation qui contribuèrent à répandre les principes d'une saine pédagogie, et, si je le faisais, je ne manquerais pas de rappeler à la mémoire du petit nombre de ses amis survivants, un pasteur vaudois, trop promptement enlevé à l'église et à l'école, le ministre Brousson, qui dirigea, pendant deux ans, le *Journal d'éducation* publié, en 1829 et 1830, par la Société vaudoise d'utilité publique.

Il résulte de cette énumération, probablement incomplète, que s'il y eut longtemps une vraie disette de bons livres sur l'éducation, il serait presque permis de craindre qu'il n'y ait maintenant surabondance, et l'on se demande ce que vient faire M. Gauthey au milieu de cette phalange d'écrivains, dont plusieurs ont acquis une juste réputation. Je réponds à cette question qu'il vient sagement prendre une place qui n'était occupée par personne; et, bien que cette assertion puisse sembler extraordinaire, il ne me sera pas difficile de la justifier.

Des nombreux ouvrages dont se compose actuellement la bibliothèque des instituteurs et des pères de famille, trois seulement, si je ne me trompe, se présentent à nous comme des traités complets sur l'éducation : l'*Emile* de Rousseau, les *Principes d'éducation* de Niemeyer, l'*Education progressive* de Mme Necker; et, de ces trois, le traité de Niemeyer est le seul qui ait accompli son programme. La question n'est pas de savoir s'il l'a fait le mieux possible. Je ne prétends pas non plus, tant s'en faut, le placer au-dessus de l'*Emile* ou de l'*Education progressive*. Rousseau et Mme Necker sont auteurs; Niemeyer n'est que professeur. L'œuvre de Rousseau et celle de Mme Necker sont des œuvres de génie, et un homme tel que Niemeyer, qui se contente d'exposer les principes d'une science, y mît-il même quelque chose du sien, n'est pas tenu d'avoir un esprit créateur. On pourrait dire que Rousseau, qui voulait que son élève inventât la science, a lui-même inventé la pédagogie en faisant l'éducation fictive de son Emile, d'où il suit aussi que son système d'éducation est souvent un idéal heureusement irréalisable; tout comme Mme Necker inventa la pédagogie en faisant l'éducation réelle de ses petits enfants, ce qui, pour le dire également en passant, explique son immense supériorité sur Rousseau. Eh bien, Niemeyer n'a, que je sache, rien inventé. Sa méthode n'est point celle de l'analyse. Ses livres et ses chapitres ne se divisent pas

selon l'âge des enfants, mais selon les divers éléments dont se compose leur éducation. Bref, c'est un traité synthétique de pédagogie, où l'on a pu introduire tout ce qui se rapporte à la science, même son histoire.

Je fais remarquer après cela que, si ces auteurs professèrent tous les trois le protestantisme, ils furent loin d'appartenir à la même religion. L'un fut déiste, l'autre rationaliste (je ne crois pas lui faire tort), Mme Necker seule fut chrétienne dans le vrai sens du mot; et encore a-t-on regretté qu'elle n'ait pas écrit ses deux premiers volumes après le dernier, c'est-à-dire que, dans l'intervalle, sa foi s'était éclairée et mûrie. Or, s'il est des sciences dont un auteur peut traiter à fond sans leur imprimer le cachet de sa foi religieuse, il n'en est pas ainsi des sciences morales et sociales, de la science pédagogique en particulier. Ici, vous aurez nécessairement autant d'écoles, ou, si vous voulez, de systèmes et de méthodes, qu'en philosophie et en religion. MM. Degérando et Cousin, pédagogues, ne le seront pas à la manière de Montaigne et de Rousseau, ni Mme Necker à la manière de Mme de Genlis ou de Mme Campan, ni Zeller à la manière de Pestalozzi, ni même le père Girard à la manière de Fénelon, pas plus que celui-ci ne le sera précisément à la manière de Port-Royal. Or, l'essence de l'éducation, comme science, gît moins encore dans les règles qu'elle donne que dans les principes dont elle part; et, si l'ouvrage de M. Gauthey est à la fois un traité *complet* de pédagogie, et un traité de pédagogie *chrétienne*, il est très loin de faire double emploi dans notre littérature pédagogique.

Pour complet, il l'est ou le sera. Monsieur Gauthey nous a déjà donné deux forts volumes sur l'éducation proprement dite, et il lui reste à traiter de la didactique, ou de l'instruction et des méthodes d'enseignement. A la seule inspection de la table des matières de chaque volume, on s'assure que rien n'est oublié. Il est vrai que M. Gauthey n'a pas, comme Mlle Lajolais, par exemple, dans son ouvrage couronné par l'Académie française, un chapitre sur la *politesse* et un autre sur le *bon ton*, mais qu'on ne soit pas inquiet : les enfants élevés selon les principes de M. Gauthey ne seront ni de mauvais ton, ni impolis. En effet, si, de la table des matières on passe à la lecture du livre, on voit que tout ce qui constitue une bonne éducation y est soigneusement enregistré et généralement à sa véritable place. Les personnes qui s'occupent surtout des jeunes filles pourront trouver que l'auteur les oublie un peu, pour ne penser qu'aux jeunes garçons, ce qui est particulièrement remarquable dans deux ou trois pages fort importantes, qui terminent le second volume (pag. 515-518); mais si l'on pouvait céder à l'esprit de critique devant un tel ouvrage, on serait tenté de lui reprocher le trop, plutôt que le trop peu. On remarquerait qu'il s'y trouve quelques répétions; à quoi M. Gauthey répondrait avec raison qu'elles étaient inévitables. On ajouterait qu'il entre sur tous les sujets en des développements si étendus qu'il ne laisse presque plus rien à faire à la pensée de ses lecteurs; mais il répondrait qu'il n'a pas écrit pour les penseurs, et sa réponse serait modeste, car il y a dans son livre de grandes idées qui seront neuves pour beaucoup d'hommes réfléchis. On pourrait encore lui faire remarquer qu'en traitant de l'éducation, il a fréquemment entamé le terrain de l'instruction et des méthodes; mais il s'excuserait par l'impossibilité où l'on est de discourir sur le développement des facultés intellectuelles sans parler de ce qui nourrit l'intelligence. La critique insistera-t-elle? Citera-t-elle quelques détails un peu minutieux, quelques pages un peu longues, des divisions et des subdivisions un peu surchargées; mais ces observations mêmes prouveront

que M. Gauthey s'est efforcé d'être complet et qu'il y a réussi.

Si son livre est complet, aussi complet que possible, est-il chrétien, comme le titre l'annonce? Ceux qui ont le bonheur de connaître M. Gauthey ne se poseront pas cette question, et les autres n'auront qu'à le lire pour se convaincre qu'en effet toute sa doctrine pédagogique repose sur les dogmes et les principes fondamentaux de l'Evangile. On a pu trouver que ce caractère chrétien n'était pas assez apparent dans le premier volume. Il est vrai qu'il traite essentiellement de l'éducation physique et de l'éducation intellectuelle, sujet qu'il est difficile d'éclairer par beaucoup de passages des Ecritures, ou de rattacher constamment aux grands principes de la foi; mais ces deux chapitres sont précédés d'une introduction et de généralités sur le développement des facultés humaines, qui sont en quelque sorte la base de l'édifice, et il était permis de s'attendre que l'auteur y mettrait en saillie plus qu'il ne l'a fait, la pierre de tout angle solide, ce Jésus, qui est le Pédagogue des pédagogues et qui appelle à Lui, avec tant d'amour, les petits enfants. Toutefois, c'est dans ces mêmes pages que M. Gauthey nous dit que la gloire de Dieu est le but vers lequel tout doit tendre en éducation (pag. 34); qu'il faut, à cet effet, que l'enfant soit renouvelé par le Saint-Esprit (pag. 83), et qu'aucune bonne éducation n'est possible si cet Esprit ne la fait lui-même au moyen de la Parole de Dieu (page 87). Ce sont là des pensées essentiellement chrétiennes que ne présentent pas, tant s'en faut, la généralité des livres sur l'éducation; et il n'y a rien, dans tout l'ouvrage de M. Gauthey, qui soit en contradiction avec ces grands principes.

En réfléchissant là-dessus, je me suis confirmé dans l'opinion qu'un traité de pédagogie chrétienne devrait débuter par l'éducation morale et religieuse, passer de là à l'éducation esthétique ou du sentiment, puis à celle de l'intelligence, pour finir par l'éducation physique. Cette marche, je l'avoue, ne serait pas la marche logique eu égard aux soins qu'exige un enfant. Ici, le corps a le pas sur l'âme. Mais, à ce compte, il faudrait traiter de l'éducation du sentiment avant l'éducation intellectuelle; car les sentiments physiques et la sympathie, par exemple, s'éveillent avant la plupart des facultés de l'entendement; ou plutôt, il faudrait, à ce compte, faire marcher tout de front, comme Mme Necker, seule méthode vraie, s'il s'agit de la pratique. S'agit-il au contraire de la théorie, on peut très bien admettre le plan suivi par M. Gauthey, et c'est ce que la plupart des auteurs ont fait; mais on pourrait aussi, je pense, essayer celui que je me permets d'indiquer. Il aurait sa logique non moins que l'autre. Puisque l'éducateur *chrétien* se propose, comme dit si bien M. Dupanloup, de « préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente, » ne serait-il pas raisonnable de commencer un traité de pédagogie *chrétienne* par l'éducation morale et religieuse, de même que la première prière de parents pieux en faveur de leur enfant nouveau-né, c'est que Jésus le fasse sien dès l'aurore de la vie et que son Esprit le prépare pour le ciel? Cette marche, si l'on veut, pècherait contre la grande règle de la rhétorique qui exige que l'intérêt aille croissant. Mais, me trompé-je? si l'éducation du corps offre moins d'intérêt que celle de l'âme, et l'éducation de l'esprit moins que celle du cœur, mon *decrescendo* ne serait-il pas amplement racheté par la facilité plus grande qu'on aurait à traiter de l'esprit et du corps en vue de l'éternité, et ces parties moindres de l'éducation, ainsi relevées, n'acquerraient-elles pas un intérêt tout nouveau?

Quoi qu'il en soit, lorsque M. Gauthey arrive à l'éducation du sentiment et de la volonté, le fleuve s'élève, et s'il ne déborde pas, il fournit du moins assez d'eau

pour féconder le sol tout autour. J'attirerai particulièrement l'attention sur les chapitres II et III du Livre cinquième.

« Une des erreurs les plus funestes, dit M. Gauthey, est celle qui consiste à se représenter l'homme comme naturellement bon et comme n'ayant besoin, sous le rapport moral, que d'excitation et de culture. » « L'Evangile, notre guide le plus sûr, nous enseigne que l'enfant naît avec un principe de corruption et que, pour être ramené au bien, il a besoin, non-seulement de culture, mais encore de renouvellement. » Mais, par quels moyens l'homme sera-t-il renouvelé ? « Compterez-vous sur la *force de la volonté* des enfants pour les changer? Chercherez-vous votre point d'appui dans ce qu'on appelle un *orgueil bien entendu* ou dans le *point d'honneur?* Prendrez-vous pour principe moteur l'*intérêt personnel* ou l'*utilité ?* Emploierez-vous le mobile de l'*émulation?* Penserez-vous peut-être, par un système de *sévérité* et en employant la *crainte* comme mobile principal, réussir à conduire les enfants dans le chemin du perfectionnement moral? Ou bien enfin suffira-t-il de montrer à l'enfant son *devoir* pour qu'attiré par la beauté intellectuelle de la vertu, il se soumette à son empire? » Tous ces mobiles « sont insuffisants et dangereux. » C'est ce que montre M. Gauthey, par des considérations pleines de justesse et de force. (Pages 263 à 278.) Puis il établit que l'éducation morale doit avoir pour principe moteur la conscience éclairée et vivifiée par la foi religieuse; que « le christianisme positif, ou la religion de l'Evangile » est la seule religion qui puisse éclairer et vivifier la conscience, et qu'on doit « se tenir en garde contre une disposition très commune de nos jours et particulièrement funeste: celle de vouloir une éducation morale à moitié chrétienne et non pas franchement basée sur l'Evangile. » Il faudra donc travailler de très bonne heure à réveiller la conscience de l'enfant; le placer sous l'autorité de préceptes positifs; lui faire entendre, au moment convenable, les promesses de l'Evangile, et « quand l'éducateur aura réussi à amener les enfants à l'Evangile, il portera une attention scrupuleuse sur tous les détails de leur conduite, afin de la régler d'après les préceptes que renferme la Parole sainte et particulièrement d'après la Loi d'amour, qui est le fondement de l'alliance nouvelle. » (Pag. 279 à 298.)

Je veux citer ici quelques lignes de ce chapitre, quand ce ne serait que pour reposer mes lecteurs, fatigués peut-être par cette froide analyse :

« Souvent il suffit d'un simple regard ou d'un geste, pour porter le trouble dans l'âme de l'enfant et pour le convaincre de péché. Une jeune fille d'une école de ma paroisse s'était laissée aller à mentir, et personne ne s'en était aperçu que moi. Je ne lui dis rien d'abord, mais un moment après, passant près du cercle où elle lisait, je me bornai, pour toute répréhension, à lui mettre le doigt sur ce passage du Nouveau-Testament qui était sous ses yeux : *Ne mentez pas l'un à l'autre.* A l'instant même la pauvre fille, avertie comme par le Seigneur, se mit à fondre en larmes et témoigna un vif repentir. — Répétez fréquemment de tels appels, afin d'éclairer la conscience et de la rendre plus délicate. Ne vous imaginez pas, comme certains éducateurs, que c'est flétrir une jeune âme, que d'attirer son attention sur le mal qui est en elle; c'est au contraire la préparer à devenir plus pure. Vous avez vu le péché chez l'enfant, avant qu'il pût le voir lui-même et s'en rendre compte. Découvrez-lui le danger, tandis qu'il peut le conjurer et arriver à un état meilleur. Ce n'est que dans l'atmosphère chrétienne qu'il commencera à respirer les doux parfums de l'innocence. »

Le système d'éducation proposé par M. Gauthey est donc bien réellement un système d'éducation chrétienne, purement évangélique. L'est-il plus que celui de Mme Necker-de Saussure? Il ne l'est ni plus, ni autrement, si l'on veut; mais les dogmes de la foi y sont plus nettement articulés et les conséquences en sont plus rigoureusement déduites : je parle de souvenir quant à Mme Necker et sans me donner le temps de vérifier. Plus rigoureusement déduites, dira-t-on ! Vous ne prétendez pas cependant accuser M. Gauthey de préconiser l'éducation puritaine

que certains chrétiens semblent vouloir imposer à leurs enfants? Non certes. D'abord, parce que je ne pense pas que le *puritanisme*, dans l'acception fâcheuse de ce mot, soit une déduction saine et logique de l'Evangile, et ensuite parce que M. Gauthey ne me paraît y avoir aucune tendance. Deux seuls endroits de son livre ont éveillé mon attention sur ce point : ceux où il parle du mensonge et du jeu. Il dit aux parents : « Que jamais rien de contraire à la vérité ne sorte de votre bouche, même sous forme de plaisanterie, lorsque surtout cette plaisanterie risquerait d'être mal comprise. » (II, 395.) Aucune chose, sans doute, n'est plus déplorable que la manière d'être de certaines personnes avec les enfants. Elles semblent n'avoir pas de plus grand plaisir que d'abuser de leur crédulité ou plutôt de la naïveté de leur confiance, et l'on dirait, à les entendre, qu'elles les trouvent indignes de toute parole vraie et sérieuse. D'un autre côté, lorsque je rencontre des enfants qui prennent pour bon et pour vrai tout ce qu'on leur dit, qui se montrent incapables de traduire la moindre antiphrase et de se démêler de la plus légère plaisanterie, je me sens pénétré d'un profond respect pour les parents, connus ou inconnus, d'enfants élevés dans une telle habitude de la vérité. Toutefois, je me demande, non sans hésitation, s'il n'y a pas là quelque chose d'excessif. Un enfant ainsi élevé sera-t-il bien préparé au commerce des hommes et même à la rencontre des événements dans lesquels il y a souvent tant d'ironie, ou encore à celle de la vérité, toujours si voisine du paradoxe?

Quant au jeu, M. Gauthey n'a peut-être d'autre tort que celui d'être demeuré incomplet, ce qui ne lui arrive pas souvent. Il dit bien quel est le jeu qu'il interdit à la jeunesse : c'est celui que tout moraliste chrétien déclare mauvais pour tous les âges; mais, en n'indiquant pas quels sont à ses yeux les jeux permis, il a l'air de les proscrire tous également.

« Les jeux, dit M. Gauthey, ont été inventés pour remplir les vides de l'existence et pour en bannir l'ennui. Mais le christianisme rend cet expédient tout à fait superflu. Il comble l'abîme laissé dans l'âme par le péché, et la relève par le sentiment de la présence de Dieu, par les douceurs de son amour et par la contemplation des réalités éternelles. Il répand avec égalité et proportion un charme inexprimable sur la vie entière, éloigne d'elle le besoin des plaisirs factices, les passions dévorantes, les rêveries et les folles joies, et ramène toute l'existence à Dieu, en qui l'homme trouve à la fois sa règle et son bonheur. »

Je souscris de bon cœur à tout ceci, et je reconnais, en conséquence, que le jeu, d'aucune sorte, ne saurait être un besoin impérieux, ni devenir une passion pour de vrais chrétiens; mais est-il bien sûr qu'il ne puisse être utile et permis comme distraction à la vieillesse et comme délassement à l'âge mûr? Ne sera-ce pas aussi quelquefois un moyen d'occuper les jeunes gens et même de développer plusieurs des facultés de l'enfance? D'ailleurs, je dis le jeu, et non pas toutes sortes de jeux; et quoi qu'il en soit, je ne parle pas du jeu comme moyen de gagner de l'argent. Ce n'est plus jouer. J'ai lu quelque part que le jeu doit être permis aux enfants, pourvu que ce soit un jeu convenable, en temps et en lieu convenables, et avec des personnes convenables. Je m'en tiens à cet aphorisme jusqu'à meilleur avis.

Ce sont là des questions, en effet, sur lesquelles il y a grandement lieu à discussion. Je ne m'étonnerais donc pas si plusieurs de mes lecteurs donnaient raison à M. Gauthey contre moi, et s'ils pensaient que ce n'est pas sa morale qui est puritaine, mais la mienne qui est quelque peu relâchée. Dans ce cas, et pour prendre ma revanche, je me permettrais de faire, sur un autre point, un reproche analogue à mon excellent ami et frère, au risque de voir encore nos juges se

prononcer en sa faveur. *Incedo per ignes.* Le sujet est scabreux; mais je veux dire ce que j'en pense, autant du moins qu'on le peut en quelques lignes.

L. BURNIER.

(La suite au prochain numéro.)

BIOGRAPHIE.

Quelques épisodes de la vie de Vinet.

(D'après sa correspondance avec un de ses amis.)

QUATRIÈME ARTICLE.

Vinet ne pouvait perdre de vue le grand objet de ses préoccupations en ce moment: que faire pour détourner le coup injuste suspendu sur la tête de M. Monnard? Demandera-t-il d'être mis en cause? Se rendra-t-il à Lausanne?

Son indécision se trahit encore dans une lettre du 28 avril :

Cher ami,

Il faut qu'une lettre de vous ne me soit pas parvenue, ou que vous ayez pensé que M. Fischer m'avait écrit; car votre lettre du 25 a l'air de me supposer instruit d'un fait que j'ignorais entièrement, et que votre lettre du 21, apportée par M. Secretan, ne me faisait pas même prévoir. A présent même, il me reste beaucoup à savoir, et je dirais, beaucoup à m'inquiéter, si vous ne me l'aviez pas défendu. Dieu est avec vous. Il sera aussi avec moi, pour m'apprendre à faire tout ce que je dois à Lui et à moi-même, quand j'aurai plus de clarté sur les circonstances où vous vous trouvez. C'est tout ce que je veux vous dire aujourd'hui, quoique mon cœur demande à se soulager. Je me suis transporté sans peine à votre dernière leçon; en en lisant les détails, j'ai senti ce frisson qui s'empare de tout mon corps lorsque je me représente une assemblée nombreuse unie dans un même enthousiasme, et ne faisant plus qu'une âme par l'invasion subite et universelle d'un sentiment généreux. J'ai lu aux miens ce touchant tableau; et, ou je me trompe fort, ou tous ont jugé que cette heure vous avait richement dédommagé. Et n'eussiez-vous pas recueilli ces témoignages d'affection et de respect, n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas tout que d'avoir foi à son œuvre? Je m'arme de ces douces pensées, pour me résigner à ce qui vous arrive. Cette résignation durera-t-elle?

Cependant, avant même que les tribunaux eussent rien décidé, M. Monnard était suspendu de ses fonctions de professeur par mesure administrative. Vinet écrit le 29 avril, après avoir reçu cette nouvelle :

Le premier mouvement que m'a donné votre lettre a été celui d'une vive colère..... Je voudrais bien vous obéir en ne témoignant ni douleur ni sollicitude au sujet du coup qui vous atteint; mais puis-je oublier que c'est en quelque sorte de ma main que vous le recevez? et cette idée n'est-elle pas trop affligeante pour que vous me défendiez d'en rien exprimer? En m'isolant de la part malheureuse que j'ai dans cet événement, je ne vous ferais pas l'injure de vous plaindre; je reconnaîtrais que vous avez trouvé une position digne de vous, et que vous ennobliriez au besoin.

Enfin, par une lettre du 2 mai, il annonce à M. Monnard :

Qu'il a demandé d'être jugé et d'être jugé à Lausanne..... J'ai préparé ma défense. Le malheur de la cause est d'être trop bonne.

A 1 heure. Le conseil de Bâle vient de délibérer sur ma demande. Il ne juge pas à propos d'accéder à ma demande, me laissant libre d'ailleurs de faire les démarches que je jugerai convenables. Je vais m'adresser directement au gouvernement vaudois.

Cependant cette démarche ne suffit pas pour calmer l'inquiétude de Vinet. Il ne peut supporter la pensée de rester tranquillement à Bâle, tandis que son ami comparaît devant les tribunaux à Lausanne. Sa lettre du 2 mai est à peine partie qu'il se met en route le 3. Mais une autre inquiétude l'arrête en chemin. Il écrit de Berne le 4 :

Un scrupule m'arrête ici. Il m'a beaucoup tourmenté. Je crains confusément de vous nuire en arrivant trop tôt. Mais sitôt que l'acte d'accusation sera porté, et avant

qu'il ait pu parvenir à Bâle, il faut que je sois à Lausanne......

A présent, cher et excellent ami, veuillez bien me comprendre. Arrivé à Berne, j'ai été saisi d'une violente angoisse, dont vous vous moquerez si vous voulez. Sans pouvoir bien me rendre compte de ma pensée, je me disais: Si ton arrivée trop hâtée allait nuire à ton ami? Si en te disant dans sa dernière lettre : *Tenez-vous tranquille à Bâle jusqu'à ce que je vous écrive*, il avait entendu quelque chose de plus que tes amis et toi vous avez cru? S'il avait voulu dire : *Il m'importe que vous vous teniez tranquille à Bâle!* J'ai passé une heure si cruelle, que si Dieu ne m'avait fait trouver beaucoup de consolation dans la prière, et si les larmes ne m'avaient soulagé, je me serais trouvé extrêmement malheureux. La décision que j'ai prise a achevé de me tranquilliser. Maintenant je vous déclare que, si mon arrivée n'est pas propre à aggraver votre position, je suis impatient de vous rejoindre. Sous tous les rapports, il m'importe de vous voir au plus tôt, et, s'il est possible, à loisir. Et puis, l'acte d'accusation porté, à Dieu ne plaise que je ne devance pas la sommation. Je serais bien affligé qu'il fût venu me chercher. Il importe essentiellement pour la cause, et que je paraisse, et que je paraisse aussi tôt que possible. Prenez toujours acte, et prouvez par ma dernière lettre que je suis parti de Bâle le 3 mai, avec l'intention de voyager lentement, à cause de ma santé, qui l'exige en effet. J'ai invoqué Dieu avec sincérité pour savoir ce que je devais faire: j'espère qu'il aura daigné me guider. Si, à la réception de celle-ci, vous jugez en effet que je doive venir sans délai, annoncez positivement mon arrivée pour vendredi.

Adieu, cher ami; ce moment est solennel, et je dirais avec vérité *joyeux*, si...... Mais vous êtes gardé! Adieu.

Vinet était à Lausanne le 8 mai. La lacune dans la correspondance, qui ne fut reprise qu'au 1er juin, après son retour à Bâle, nous permet de dire quelques mots de cet étrange procès dont on fit tant de bruit.

Représentons d'abord le corps du délit: il exprime des vérités qu'on n'a que trop besoin, hélas! d'entendre aujourd'hui encore, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde. Vinet prêche au sujet de la liberté de conscience exactement cette obéissance à un principe supérieur qui pousse les chrétiens américains à violer joyeusement la monstrueuse loi qui leur enjoint de prêter main forte à la police fédérale pour ramener dans les chaînes le pauvre esclave fugitif. Une telle doctrine ne saurait scandaliser que des matérialistes, d'ailleurs fort peu sensibles au devoir de l'obéissance, pour peu qu'il soit gênant. Mais laissons parler Vinet.

Il (notre adversaire) nous demande comment il faut appeler le citoyen qui brave la loi, et il ajoute: *Veuillez chercher le mot*. Eh! il n'y a pas tant à chercher. Le mot c'est *séditieux*, *factieux*, *rebelle*, sauf à établir la synonymie. Oui, *rebelle*, pour celui qui a fait la loi. Mais prenez garde, les lois elles-mêmes sont quelquefois rebelles; rebelles à la loi éternelle du juste, à la loi suprême de Dieu. Placé entre ces deux lois, tel citoyen peut se souvenir qu'il est homme, qu'il est croyant. Et, alors, dans la nécessité de choisir entre ses semblables et son maître, entre les hommes et Dieu, il se décide pour celui par qui les rois règnent, par qui les législateurs font des lois, par qui les magistrats exercent leur justice. Inscrit ici-bas sur les listes de proscription, il s'attend que son nom sera gravé là-haut dans le livre de vie. Je veux bien être citoyen rebelle dans la société des hommes, pour être citoyen loyal et fidèle dans la société des élus. Qu'est-il réellement? Le grand jour révèlera tout; mais la conscience du genre humain a quelquefois devancé l'arrêt du grand jour. Et ce père qui, dans des troubles civils, fut accusé de n'avoir pas révélé l'asile de son fils proscrit, peut, aux applaudissements du genre humain, répondre à ceux qui lui alléguaient la loi : J'ai obéi à une loi supérieure à toutes les vôtres, à la loi de la nature.

Certes, ce n'est pas nous qui contesterons aux lois le droit d'être respectées. Mais une distinction naturelle se présente. Une loi injuste doit être respectée par moi, quoique injuste, lorsqu'elle ne blesse que mon intérêt, et mes concitoyens également lésés lui doivent le même respect. Mais une loi immorale, une loi irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, *si l'on ne peut la faire révoquer, il faut la braver*. Ce principe, loin d'être subversif, est le principe de vie des sociétés, c'est la lutte du bien contre le mal.

Supprimez cette lutte, qu'est-ce qui retiendra

l'humanité sur cette pente du vice et de la misère, où tant de causes réunies la poussent à l'envi? *C'est de révolte en révolte (si l'on veut employer ce mot) que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit.*

Nous trouvons dans une lettre du 3 avril 1829, quelques remarques sur ces expressions qu'on a tant reprochées à Vinet.

Il me semble que j'ai été bien simple de ne pas avouer le mot *braver* dans tous les sens possibles. Si, conformément à son étymologie, il signifie *faire le brave contre, défier les périls, s'y exposer librement,* il est clair qu'il faut braver une loi immorale, c'est-à-dire accepter les dangers qui sont attachés à son infraction. — Si *braver* signifie, selon Gattel, *regarder avec mépris,* de quel autre œil veut-on que je regarde une loi immorale? Enfin, s'il signifie *désobéir* (sens que je lui ai .... [mot illisible]), c'est bien le moins qu'on puisse dire; immédiatement au-dessous vient *l'obéissance,* la soumission, c'est-à-dire la doctrine de M. M.; et en vérité nous ne descendrons pas jusque là. Car ne pas braver une loi irréligieuse, c'est braver Dieu; et jamais le cachet officiel de la *Gazette* ne donnera beaucoup de crédit à l'action de braver Dieu.

Quant au mot *révolte,* je consulte M. Guizot, qui m'apprend que la révolte est « une résistance aux ordres de l'autorité. » Ainsi, quand j'aurais dit *résistance,* je n'aurais rien dit de moins.

Quoi qu'il en soit des expressions, c'est bien pour avoir éloquemment proclamé ce principe chrétien, « ce principe de vie des sociétés, » comme il s'exprime, que Vinet fut accusé du délit de provocation à la révolte. Le tribunal de première instance eut la fibre assez délicate pour sentir que le droit écrit ne saurait jamais prévaloir contre la loi morale; il déclara que la brochure ne renfermait point de provocation à la révolte, et que par conséquent il n'y avait pas lieu à mettre en jugement MM. Vinet et Monnard. La cour d'appel confirma cet arrêt, mais en observant qu'il y avait dans cet écrit « l'énonciation d'une doctrine dangereuse, » sans doute pour les lois immorales que les tribunaux ont souvent la pénible mission de faire observer.

Les adversaires des deux amis ne se tinrent pas pour battus. L'écrit de Vinet n'avait point passé sous les yeux de la censure comme la loi l'exigeait pour le cas où l'on était domicilié hors du canton. Un jugement de la cour de district, confirmé en plein par le tribunal d'appel, le 29 juin, libéra complétement M. Monnard, et condamna Vinet à 80 francs d'amende et aux frais.

De retour à Bâle, Vinet écrit ce qui suit dans une lettre du 1er et du 2 juin :

Je ne me suis point arrêté à Berne, et je suis arrivé à Bâle dimanche matin, en assez bonne santé. J'ai trouvé ma famille également bien. Me voilà rendu à mes habitudes et à mes travaux; et pourtant il me semble à peine avoir quitté Lausanne. Mes pensées et tous mes entretiens me reportent au milieu de vous; et je me plais à enfoncer dans ma mémoire le souvenir de chacun des moments trop fugitifs que j'ai passés dans votre maison. J'y ai été bien heureux! En vous connaissant mieux, j'ai appris à vous mieux aimer; et je puis dire que chacune des heures passées dans votre intimité a resserré les liens qui m'attachent à vous. Votre excellente épouse a été comme un nouveau lien entre nous deux, en même temps qu'elle est devenue pour moi l'objet de la plus juste et de la plus solide affection; j'espère qu'elle me permettra bien de lui dire combien je lui suis attaché, et combien sa manière de voir et de sentir m'a rempli pour elle de respect et de sympathie. Qui aurait cru qu'un événement si triste au premier abord me préparait des jours si heureux! Je voudrais aussi pouvoir dire par vous à toutes les personnes qui m'ont si amicalement accueilli à Lausanne tout ce que mon cœur sent pour elles de reconnaissance. Il me tarde de vous savoir délivré de la tâche laborieuse dont vous vous êtes chargé; je crains pour votre santé, quoique jusqu'ici elle n'en paraisse pas altérée. Je vous souhaite un long repos après cette corvée. Je ne saurais vous dire avec quel

intérêt on me parle ici de vous et de vos circonstances; on ne peut comprendre que votre suspension dure encore; et quant à l'idée d'une destitution, personne n'y veut croire. Ni moi non plus, je vous l'avoue; cela est trop absurde; mais comment faire pour vous réintégrer? cet embarras n'en serait pas un si.... Je n'ose pas vous demander des nouvelles; et je n'espère pas trouver dans le *Nouvelliste* bien des choses qui m'intéresseraient, mais si quelqu'un de nos amis voulait m'en donner de temps en temps, j'en aurais tout plein de reconnaissance.

La lutte n'était cependant pas terminée. Battu devant les tribunaux, le Conseil d'Etat voulut prendre sa revanche devant le Grand Conseil. Interpellé par un membre, il donna des explications dans un *Rapport* qui a été publié.

Ce rappòrt provoqua un nouvel ouvrage de Vinet.

Voici ce qu'il écrit dans une lettre du 6 juin :

Dès que j'ai eu connaissance du *Rapport* du Conseil d'Etat, j'ai senti la nécessité de publier mon mémoire, et je me suis mis à l'œuvre. Il me conviendra toujours très fort de vous être associé, c'est un honneur et un plaisir pour moi; ici c'est de toute convenance. Ainsi nos deux mémoires paraîtront dans le même volume, si vous le trouvez bon. Je ne vous ferai pas attendre mon travail. Je sais bon gré au Conseil d'Etat d'avoir exhumé des chefs d'accusation que je croyais bien et duement morts; j'exhumerai aussi mes réponses.

Il revient sur le même sujet dans une lettre du 16 juin :

Je vous trouve indulgent, dit-il, de parler de la métaphysique *assez médiocre* du *Rapport:* c'est sans doute un euphémisme; je l'ai trouvée très mauvaise; c'est peut-être ce que vous avez voulu dire. En vérité s'il y a quelque force dans ma réponse, cette force ne sera pas de moi; car je me sens bien pauvre d'idées et de sentiments en la composant, elle sera due au Conseil d'Etat, qui m'a donné trop beau jeu. M. M...... doit être bien fâché; le *Rapport* l'efface complétement; il ne lui reste de supériorité à réclamer que celle du genre sémillant, où, véritablement il n'a point d'égal. Mon sermon aura trois points: j'examinerai la doctrine officielle sur la conscience, sur la liberté des cultes, et puis la question de droit positif, qu'il est bon d'aborder une fois. Je n'ai plus que cette troisième partie à écrire. Je vous enverrai bientôt le tout.

Je me suis demandé si c'était une vaine *Streitsucht* qui me faisait de nouveau rentrer en lice; et je n'ai pas pu démêler si le désir de confondre un adversaire n'était pour rien dans mon empressement. Dieu me préserve ou me guérisse de ces dispositions-là. Mais ce que je crois avoir vu clairement, c'est que quand on ouvre une si large porte aux défenseurs de la vérité, ils doivent y entrer. « L'occasion est belle, il nous la faut chérir. » Le Conseil d'Etat a touché à tous les points de la question; il faut les relever tous; l'intérêt de la vérité le commande. Que le Dieu de vérité nous soit en aide!

Je me réjouis beaucoup de votre loisir actuel; jouissez-en pleinement; faites-vous beaucoup de bien; appartenez tout entier à votre chère famille et à vos amis; oubliez quelque temps et les affaires publiques et la controverse; et allez oublier parmi cette belle verdure de Chailly et à la vue de ce beau lac tout ce qu'on a voulu vous faire de chagrin.

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime;
Plonge-toi dans son sein, qu'elle t'ouvre toujours, ...

Je suis rentré dans mes travaux, qui me plaisent et qui me calment. Il y a une grande bénédiction dans ces travaux réglés, uniformes et utiles; et grâces à mon bon Père céleste, ma santé y suffit. Les fêtes religieuses que nous avons dans ce moment à Bâle, et qui attirent beaucoup d'étrangers, me rafraîchissent le cœur, que la polémique pourrait dessécher. Il y a un charme à se reposer sous ces ombrages de l'Arbre de vie, avec des amis également fatigués de la chaleur du jour; et la vue des paisibles conquêtes du Prince de paix délasse du spectacle de tant d'iniquités publiques ou privées.

Il fut décidé, plus tard, que, dans l'intérêt de la cause, il valait mieux publier les mémoires à part. Mais les deux amis n'en demeurèrent pas moins intimément unis de sentiments.

Vinet écrit le 18 juillet 1829 :

J'ai, depuis mon retour, un peu suivi les journaux suisses pour ce qui concerne notre affaire; et il m'a paru que votre nom m'a protégé, et qu'à cause de la part que vous avez prise à la publication de mes opuscules, on m'a épargné; car les libéraux suisses, qui ont le bon esprit de vous apprécier, et dans l'estime desquels vous êtes très haut placé, ne sont pas tous au niveau de votre libéralisme, et ne sont pas tous aussi conséquents que vous. Je crois que ces messieurs accueilleraient avec empressement votre mémoire, et se plaindraient de l'addition du mien comme d'une surcharge.

Quelques remarques furent présentées à Vinet sur ce *mémoire ;* il crut devoir y faire droit, et il chargea, dans une lettre du 29 juillet, M. Monnard de remercier les amis auxquels il en était redevable.

Vous m'avez donné un excellent conseil en m'avertissant de développer davantage l'idée que la conscience n'ordonne généralement rien d'immoral ; j'ai insisté avec force là-dessus dans un paragraphe nouveau. J'ai adouci l'amertume de quelques traits ; j'ai tâché d'être partout sérieux et calme; la cause le demande. La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.....

Personne ici ne veut comprendre la prolongation de votre suspension, et l'on attend avec intérêt la décision annoncée pour après la diète. J'imagine que le même jour verra votre réintégration et ma *radiation*, car, à cette époque, rien ne sera venu *atténuer* mes torts précédents; et il est déjà reconnu que ma brochure ne permet pas de croire que je sois propre à servir l'Église nationale. A la bonne heure.

Il paraît que les amis de M. Monnard l'engagèrent à supprimer le mémoire qu'il se proposait de publier à part. Nous lisons en effet dans une lettre de juillet 1829 :

Cher ami.

Je suis, à regret, de l'avis de vos amis : si l'on vous fait *justice*, c'est-à-dire si l'on vous réintègre convenablement, je pense qu'il vaut mieux que vous gardiez le silence, d'autant plus que la lumière que votre discours imprimé a jetée sur cette affaire est assez abondante [1]; pour ce qui vous concerne, le Conseil d'Etat est jugé. Ce qui n'est pas encore jugé, ce sont ses doctrines; et certes, si vous pensiez que les circonstances vous permettent de les attaquer, ce serait une nouvelle obligation que vous aurait le pays. Dans votre silence, et fort de votre encouragement, je reprendrai donc la parole ; je me réjouis que vous et vos amis jugiez convenable une démarche à laquelle je suis en quelque sorte forcé. Le Conseil d'Etat m'a accusé publiquement d'avoir outragé la religion, insulté les autorités de mon pays, provoqué au crime. Les tribunaux, en m'absolvant juridiquement, m'ont, en quelque sorte, moralement condamné ; le peuple, sur leur parole, m'a regardé comme un dangereux écrivain et un artisan de discordes. Me convient-il de ne point parler, et dois-je laisser flétrir en ma personne ces vérités immortelles qu'on est trop heureux d'avoir à défendre ? Non, sûrement non. Je suis bien faible je ne l'ai jamais mieux senti; j'ai pitié de moi-même, mais j'ai de mon côté toute la force de la vérité, et, par la grâce de Dieu, une foi vive à la puissance de la vérité. C'est plus qu'il n'en faut contre les misérables chicanes dont le rapport est rempli. Au reste, je tiens encore moins à ma justification personnelle, qu'à mettre hors de contestation les vérités obscurcies par le Conseil d'Etat ; c'est pourquoi je me propose de supprimer mon mémoire, de jeter dans une introduction quelques mots sur les *faits* qui me sont imputés, et de faire mon objet principal de l'examen des doctrines que le Conseil d'Etat oppose aux miennes; je ferais entrer dans ce travail quelques morceaux du mémoire. Je désire que ce dessein ait votre approbation.

Je vais écrire à Paris pour l'impression et la publication de mon mémoire ou de nos mémoires.

Mais de nouvelles difficultés tout à fait inattendues lui étaient réservées. On était à la veille de 1830 ; à une de ces époques,

[1] M. Monnard s'était défendu contre le *Rapport* du Conseil d'Etat, dans la séance du Grand Conseil du 4 juin 1829; voir *Session de 1829 du Grand Conseil du canton de Vaud*. Lausanne, 1829, in-8°, p. 408-480.

si fréquentes en France, où il n'est pas permis d'ouvrir la bouche en faveur d'aucune liberté.

La révolution ministérielle de France, écrit Vinet, le 17 août 1829, m'a porté malheur. L'imprimeur, saisi d'une terreur panique, et s'apercevant, dit-il, qu'on va être difficile sur les nouvelles publications, a renvoyé à Servier mon ouvrage, qu'il trouve d'ailleurs sagement écrit. Servier à son tour tremble, et renonce. Il me parle, il est vrai, de faire imprimer à Paris, et d'expédier toute l'édition en Suisse. Au premier coup d'œil j'ai consenti; mais je n'ai pas tardé à voir que cela n'était pas convenable, et je lui ai écrit que s'il ne pouvait *publier* à Paris, il ne fallait pas imprimer.

Grâce à l'intervention de M. Guizot, l'éditeur reprit courage. Vinet écrit le 9 septembre 1829 :

M. Guizot, à qui Servier a communiqué mon manuscrit, a complétement rassuré ce timide libraire. L'ouvrage est sous presse. Il paraîtra sous le titre d'*Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse, ou examen du rapport présenté au Grand-Conseil du canton de Vaud par le Conseil d'Etat, le 31 mai 1829.*

Mais si les difficultés s'aplanissaient à Paris, elles se multipliaient à Lausanne. Persistant dans sa haine contre M. Monnard, ou poussé par la peur que ses talents et son caractère lui inspiraient, le Conseil d'Etat le suspendait de ses fonctions de professeur, pour le fait d'une brochure dont les tribunaux avaient déclaré en dernier ressort qu'il n'était ni l'auteur ni l'éditeur, tout en absolvant l'auteur lui-même, Vinet.

On ne sera donc pas surpris en lisant la lettre un peu vive que Vinet écrit à son ami, dès qu'il est informé de cet étrange procédé administratif.

Cher ami,

Le *Nouvelliste* m'a tenu lieu de la lettre que j'attendais avec impatience. Je n'essaierai pas de vous dire ce que j'ai ressenti.....

..... L'opinion ne sera pas indécise, et l'opinion, dans une république, tue ceux qu'elle flétrit. Mais, de grâce, ne suis-je pour rien dans cette décision? Le vrai coupable n'a-t-il donc point sa part? Et ont-ils voulu, par raffinement de vengeance, me laisser en dehors de ces rigueurs qui honorent? Je vous l'avoue, il me serait très pénible de n'être pas atteint; et j'espère que votre lettre ou le prochain *Nouvelliste* m'apportera quelque bonne nouvelle. Et vous, cher et respectable ami, qu'avez-vous résolu? J'ai hâte et j'ai peur de l'apprendre. Peut-être avez-vous jugé que c'est la patrie et non le Conseil d'Etat que vous servez, que la patrie n'a point de torts envers vous, et qu'il serait beau, pour l'amour d'elle, de pardonner encore cette injure. J'attends votre lettre. Je regrette que, même avec la meilleure intention, le gouvernement ne puisse me faire que si peu de mal; je serais soulagé, si je pouvais être frappé *avec* vous et bien frappé, puisque je ne peux être frappé *pour* vous, comme il serait juste, et qu'est-ce qu'une radiation, seule rigueur qu'ils puissent exercer contre moi? Rien.

Je venais d'ouvrir le *Nouvelliste*, lorsque j'ai reçu la visite de M. G....., qui, étant parti de Lausanne mercredi, me cherchait uniquement pour avoir des nouvelles et sortir de souci à votre égard. Il vous croyait cassé, en sorte que le *Nouvelliste* l'a soulagé. Il regrettait que l'arrêté n'y fût pas; il pense que vous nous le donnerez mardi, et qu'on y lira pour principal ou pour unique considérant : Considérant qu'il a paru une brochure innocente, dont M. Monnard n'est pas éditeur. — Je suis bien aise que mon mémoire n'ait pas encore paru.

Ayant passé à la campagne ma journée d'hier, je ne puis encore vous parler de l'impression qu'aura produite l'arrêté. Elle n'est pas douteuse. Elle a été si forte sur quelques-uns de mes collègues, qui ont pour vous une très grande considération, que sous la persuasion que vous alliez donner votre démission, ils ont résolu de vous faire appeler ici. Ils regarderaient votre acquisition comme l'une des plus précieuses que pût faire l'université, et pensent que s'il vous convenait d'accepter la chaire de philosophie, actuellement vacante, vous pourriez, selon votre goût, modifier et étendre votre sphère d'activité. Je vous communique ceci sur leur demande expresse, et pour vous montrer quel intérêt votre personne excite

dans notre monde littéraire et politique.

Je ne veux pas, cher ami, vous fatiguer d'une plus longue lettre. J'ai cédé, en vous écrivant, au simple besoin de m'entretenir avec vous. Peut-être aurais-je mieux fait d'attendre; peut-être l'indignation s'exprime-t-elle trop dans cette lettre. Dieu veuille nous donner à l'un et à l'autre l'esprit de force et de douceur qu'il a manifesté, pour nous servir d'exemple, dans la personne de son divin fils! Adieu.

Voici les ouvertures dont Vinet fut chargé à ce sujet auprès de M. Monnard.

Je m'acquitte, cher ami, d'une commission qui vient de m'être donnée à votre sujet. Monsieur le pasteur Mérian, l'un des trois curateurs de notre université, sort de chez moi. La nouvelle de votre suspension a fait naître l'idée que l'université de Bâle pourrait faire votre acquisition. C'est le vœu prononcé de plusieurs de mes collègues, et Monsieur Mérian pense que ce serait aussi le vœu général à Bâle, si l'on pensait que vous fussiez disposé à accepter des fonctions parmi nous; il est persuadé qu'aucun choix ne serait plus agréable à notre public, ni plus approuvé dans toute la Suisse. Il a désiré connaître vos vues à ce sujet, afin qu'on puisse, avec attente de succès, s'adresser à vous. Je n'ai pu lui dire vos intentions, mais seulement l'assurer que vous seriez sensible à une telle marque de bienveillance et d'estime. Monsieur Mérian m'a, là-dessus, engagé de vous écrire pour savoir si, en cas de vocation, vous seriez disposé à accepter la chaire de philosophie vacante dans notre université. Je me suis chargé avec joie de cette commission, donnée par un homme dont les vœux méritent toute espèce de déférence, dont la position parmi nous est éminente, et qui veut bien m'honorer de quelque amitié. Je verrais avec plaisir que vous lui adressiez à lui-même votre réponse, si vous n'y voyez pas d'ailleurs d'inconvénient. Adieu, cher ami, je vous embrasse comme je vous aime. — M. Röper me prie de vous faire beaucoup d'amitiés. Adieu.

Bâle, 10 septembre 1829.

M. Monnard ne se montra pas disposé à accepter la chaire de philosophie qu'on lui offrait; alors l'université de Bâle exprima à la fois ses regrets et son estime au professeur suspendu en lui expédiant le diplôme de docteur. Nous trouvons dans une lettre du 17 novembre un écho des regrets, bien naturels, que ce refus inspira aux Bâlois.

Je dois vous dire combien votre refus, dont chacun a apprécié les motifs, a été pénible au grand nombre de personnes qui vous désiraient à Bâle, persuadées, ainsi que je le suis moi-même, qu'un choix si populaire aurait fait le plus grand bien à notre université. Au lieu de faire de bouche votre commission à M. Mérian, je lui ai transcrit le passage de votre lettre. Il m'a répondu par une lettre dont vous trouverez plus bas la copie; je vous avoue que je regrette qu'il n'ait pas pu être fait mention dans le *Nouvelliste* des offres de Bâle, au moins en termes vagues et généraux. Cela aurait fait honneur à ce pays-ci.....

Ainsi vous avez commencé vos deux cours [1]. Les journaux m'en parleront; je n'ose demander des détails à un homme aussi occupé. Je crains pour vous l'extrême fatigue de ce nouveau genre de vie. L'improvisation épuise le plus habile. Je fais des vœux pour que vous ayez beaucoup de succès et que vous répandiez beaucoup d'idées saines et utiles.

Il écrit à son ami en date du 7 juin 1830 :

J'attendais une motion dans le sein du Grand Conseil contre la loi du 20 mai; je n'ai vu qu'une pétition du *sieur* Vulliet, renvoyée au Conseil d'Etat, c'est-à-dire, en bon lieu. Enfin, en toutes choses Dieu est pourtant le maître : raison de se soumettre et d'espérer. Je voudrais comprendre comment la suspension d'un ecclésiastique, décrétée par le Conseil d'Etat sans préavis, peut passer sans exciter de réclamation dans l'intérêt des principes. Ma suspension est pour moi la chose la plus insignifiante; mais pour le clergé, c'est autre chose. Ah! que ce clergé vaudois est bien fait pour la soumission.

A la suite d'une explication fournie par M. Monnard, Vinet écrit encore, le 21 août 1830, sur ce même sujet :

[1] A Lausanne et à Genève.

Vous me faites fort bien comprendre pourquoi il n'a pas pu y avoir de motion en faveur de la liberté religieuse. Mais j'espère ne vous avoir donné aucun lieu de croire que je vous soupçonne de refroidissement pour cette cause. M'étant persuadé sans assez de réflexion qu'une telle motion pourrait avoir lieu, je vous ai simplement demandé ce qui s'y était opposé; et je le conçois maintenant fort bien.

Nous sommes ainsi arrivés à la veille de décembre 1830. Le canton de Vaud allait avoir sa révolution libérale comme beaucoup d'autres pays de l'Europe. Il y avait lieu d'espérer que la cause de la liberté religieuse allait enfin triompher;... mais non; de nouvelles luttes deviennent nécessaires, et Vinet voit bientôt reparaître les difficultés qui retardent le triomphe de sa cause favorite. Mais sa foi en la vérité ne l'abandonne pas.

25 février 1831.

Si la liberté religieuse triomphe chez nous, il y a sans doute une force des choses; car il ne paraît pas que ce soit une des affections du peuple. Mais patience: une des choses les plus vraies que vous ayez dites, c'est que les lois font l'éducation du peuple. Quand une loi n'est pas injuste, elle finit toujours par s'affectionner le peuple.

Toutefois, malgré les efforts de M. Monnard et d'une poignée de libéraux, la cause de la liberté religieuse fut sacrifiée aux préjugés populaires par la constituante de 1831. Cette liberté finit par triompher sous le nouveau régime, mais on sait que ce ne fut pas pour longtemps. A partir de 1845 la liberté religieuse a cessé d'exister de droit, bien que depuis plusieurs années la tolérance existe de fait. Toutes les questions et controverses que nous venons de rappeler, sont donc encore aujourd'hui d'une actualité déplorable dans le canton de Vaud, dont la législation est encore déshonorée par une loi de persécution.

(Suite.)

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

Rapports entre la doctrine du péché originel et les libertés religieuses et politiques.

J'ai lu avec intérêt, dans le *Chrétien évangélique* du 10 février, la réponse de votre collaborateur x. x. à la question que pose M. de Rémusat. Il y a longtemps que cette question m'occupe. Permettez-moi d'y revenir un moment avec vous, car la matière en est digne, et il faut la bien comprendre pour résoudre l'espèce d'énigme que présente la société moderne.

On ne peut qu'être étonné, en effet, du spectacle que nous avons sous les yeux. L'Italie, l'Espagne, l'Autriche, mais surtout la France, où le libéralisme philosophique a régné, n'ont pu sans péril pour leur existence marcher dans cette voie, et le despotisme les régit à l'heure qu'il est, tandis que l'Angleterre, la Hollande, les Etats-Unis, la Suisse même à certains égards, ces pays où le libéralisme est le fruit d'une révolte de la conscience, possèdent des institutions qui résistent à tous les orages.

Le fait est trop constant pour ne pas frapper l'observateur, et peut se résumer par la contradiction ou l'antinomie que signale M. de Rémusat:

I. Le despotisme politique ou religieux soutient, en philosophie ou en religion, le libre arbitre.

II. En revanche, la doctrine qui professe l'esclavage de l'homme quant au péché et son incapacité quant au bien, le *serf arbitre* en un mot a *toujours* eu pour conséquence l'affranchissement religieux et politique.

L'histoire est là pour confirmer ces deux thèses. Où le pélagianisme, battu par St. Augustin et condamné par le concile d'Orange, s'est-il réfugié? Chez les moines. Ce sont les hommes des vœux perpétuels, de l'obéissance aveugle et de la direction qui offrent à la doctrine du libre arbitre un asile assuré et permanent.

Dans l'Eglise romaine, les gallicans qui se rattachent à St. Thomas et les jansénistes

à St. Augustin, ne se soumettent au pape qu'avec des réserves qui varient exactement selon le plus ou moins de profondeur que les écoles attribuent à la chute; tandis que c'est chez les jésuites qu'il faut chercher le servilisme le plus complet en même temps que les principes les plus audacieux en fait de libre arbitre, le semi-pélagianisme du cardinal Bellarmin dans l'explication du péché et le pélagianisme avancé de Molina.

Quelle est enfin la doctrine par excellence des réformateurs? C'est l'état de mort de la nature humaine quant à Dieu, tel que l'exposent nos symboles et la liturgie, et ce sont précisément ces hommes qui rompent avec la tradition des siècles et rejettent son joug. Erasme, le docteur du libre arbitre, manque d'énergie, et finit par rester dans une communion qu'il méprise, tandis que Luther en sort avec éclat en écrivant son serf arbitre. (*De servo arbitrio.*)

Dans le sein du protestantisme lui-même on discerne aisément les mêmes divergences accompagnées des mêmes effets. Il est permis de supposer que si l'arminianisme avait triomphé avec Grotius et Barnewelt, l'indépendance des Provinces-Unies n'eût pas été ce qu'elle fut sous la maison d'Orange, qui appuya les canons de Dordrecht et maintint, fidèle à sa devise, les franchises des Etats généraux. Aujourd'hui encore, ce sont des idées analogues, c'est le rationalisme sous toutes ses formes, c'est la doctrine du libre arbitre qui réclame avec le plus d'insistance une union qui abaisse l'Eglise sous la dépendance de l'Etat.

Ainsi les faits sont trop évidents, trop universels pour être expliqués par l'heureuse inconséquence de M. de Rémusat. Il y a là une *loi morale* qui tire d'elle-même sa raison d'être. C'est, nous le croyons, une nécessité logique qui lie le libre arbitre à l'esclavage et le serf arbitre à la liberté, de la même manière que le péché est lié à la mort et la sainteté à la vie.

Quelle est cette nécessité? quel est ce lien?

Disons d'avance qu'on ne saurait résoudre le problème en reconnaissant avec l'auteur de l'article que le serf arbitre admet la liberté dans les actes extérieurs, car cette liberté civile, pour être durable, doit dériver d'un principe plus élevé. C'est à ce principe que le serf arbitre remonte; il se meut de prime abord dans la sphère de l'esprit. Le joug qu'il brise est celui des consciences; il ne songe pas encore à se libérer du servage temporel qu'il refuse déjà d'honorer son seigneur spirituel dans son semblable.

Le serf arbitre part du fait et du dogme que l'homme est par nature imbécile quant au bien et incapable de se sauver, *truncus aut limus*. C'est l'expression de Luther; elle est forte et a scandalisé plusieurs; elle ne nous empêche pourtant pas de nous humilier dans le malaise de notre âme et de pousser vers Dieu d'inexprimables soupirs. Et que disent ces soupirs, si ce n'est que le libérateur n'est pas en nous; et s'il n'est pas en nous, comment le trouverions-nous dans nos frères, pécheurs comme nous? Voilà donc l'homme forclos et son autorité renversée de par le serf arbitre; l'homme ne peut ni consoler ni guérir, et il ne reste plus, après d'inutiles essais, qu'à lui donner le congé de Job à ses fâcheux amis. Première cause d'affranchissement.

Ce que les efforts de l'homme tentaient sans résultat, Dieu l'a opéré par le don de son Fils; il a enlevé la condamnation, mais pour nous rattacher à la source de la vie et non pour nous placer dans une neutralité illusoire entre le bien et le mal. La liberté du régénéré consiste en ceci, que d'esclave du péché et de la mort, il est devenu l'esclave de la justice; sa liberté est donc encore une servitude dans le sens le plus élevé et le plus triomphant, car c'est la servitude de la charité, celle qui dilate notre cœur. Dieu est le soleil; nous sommes les rayons de sa gloire. Notre devoir comme notre bonheur est désormais de sacrifier toute volonté propre pour entrer de jour en jour plus fidèlement par l'obéissance de l'amour dans le plan de la grâce.

Ainsi le serf arbitre obéit à Dieu *directement*, sans intermédiaire; il ne dépend que de Lui seul.

Cette dépendance directe exclut toute sujétion étrangère et fonde la liberté véritable. Du moment que l'homme ne relève plus que de Dieu, le médiateur humain se trouve aussitôt éconduit de nos consciences et la foi vivante qui donne à nos résistances une

vigueur éternelle, lui en ferme à jamais l'entrée. Seconde cause d'affranchissement.

Un raisonnement en sens inverse nous prouverait que le libre arbitre amène toujours l'esclavage après soi.

Quand nous combattons la doctrine du libre arbitre, nous n'entendons pas nier la faculté qu'a l'homme de se décider et de choisir. Nous sommes appelés à la conversion, à la grâce; l'acceptation de cette offre, bien loin d'établir un mérite en notre faveur, n'est, au contraire, que le renoncement à toute dignité propre pour recevoir comme un don le pardon de nos péchés et la vie éternelle. Nous n'usons de notre liberté que pour nous soumettre aux conditions du salut et nous proclamer tour à tour esclaves de la mort ou de la justice. Le libre arbitre ainsi conçu, n'est donc qu'un acquiescement au serf arbitre.

Mais il est un autre libre arbitre, celui des arminiens, des pélagiens, des jésuites, de la philosophie en général, qui, méconnaissant la profondeur de la chute, attribue à l'homme le pouvoir de régler lui-même ses voies, de les redresser en tout ou en partie. Cette doctrine anéantit la grâce dans la mesure de ce qu'elle laisse à la nature, et, une fois qu'elle accorde quelque chose aux forces de l'homme, elle doit tout accorder. Il est facile, en théorie, de marquer les degrés qui séparent l'arminianisme du pélagianisme, mais, en réalité, tout aboutit à ce dernier terme.

La régénération dans ce système se réduit au développement moral que l'homme atteint par ses efforts. Mais ce développement, le pélagianisme l'avoue, est misérable; l'homme est entraîné par l'exemple du mal, le bien n'est jamais en lui que relatif, et il ne peut sans orgueil avoir du salut une espérance certaine. Cet être faible et toujours mineur reste dans la loi des préceptes; il lui faut des tuteurs et des curateurs pour guider ses pas, parce que la puissance de l'esprit de vie n'est pas en lui. On lui dit de marcher, il va pendant quelque temps, puis il se fourvoie; et pour empêcher qu'il ne s'égare plus avant, on lui met des appuis de tous côtés et des surveillants qui le consolent de sa perte en lui présentant comme une vertu le sacrifice de cette liberté que l'on exaltait naguère. Telle est l'histoire du libre arbitre en politique comme en religion. Ainsi peut-on comprendre que le libéralisme de 89, renouvelé en 1830, n'ait pas eu plus de consistance; tandis que la révolution anglaise de 1688, celle des Etats-Unis, celle de Hollande portent encore leurs heureux fruits.

La question est intéressante à étudier aujourd'hui que le libéralisme du libre arbitre semble partout frappé d'impuissance; elle nous force à descendre dans les profondeurs du dogme pour remonter les hauteurs de la foi. Comme Agar, nos libéraux modernes n'ont enfanté que l'esclavage, tandis que nous, les fils de la Sara spirituelle, nous enfantons pour la liberté. Morts dans nos fautes et dans nos péchés, nous ne cherchons pas la vaine délivrance de l'homme, nous attendons celle du Seigneur, dont le sceptre ne passe point à d'autres et qui ne nous rachète que pour nous gouverner par sa Parole et par son Esprit. Nous sommes donc les libéraux du devoir et de la soumission, et cette liberté bien enracinée, toutes les autres suivent à la file, comme conséquence et récompense.

Plus que deux mots. Le libéralisme actuel date de 89 et a trouvé dans Mme de Staël sa plus pure et sa plus parfaite expression. Je suis loin de refuser à Mme de Staël une place éminente parmi les moralistes, je lui reconnais même une espèce de parenté lointaine avec notre réveil religieux. Mais, malgré son admiration pour l'Angleterre et l'Allemagne, elle n'a pourtant pas découvert le principe vital du libéralisme; son libéralisme se rattache à Jean-Jacques, qu'elle adorait (le mot n'est pas trop fort), et au XVIIIe siècle. Il est avant tout une haine instinctive et généreuse du despotisme, une religion de l'enthousiasme, qui rencontre bien çà et là quelques traits du christianisme positif [1], mais plutôt par divination, par l'intuition du génie que par un besoin réel de réconciliation ou d'expiation.

L'Amérique mérite aussi une mention à part à cause de l'étonnant développement que la liberté y a prise. On ne saurait nier que la philosophie du siècle passé n'ait pour

[1] Voyez par exemple ce qu'elle dit du pardon comme source de relèvement, dans le chapitre du *Crime* (Influence des passions).

beaucoup contribué à l'affranchissement des Etats-Unis. Quelle est sa part? Je crois que le XVIII[e] siècle a donné la méthode logique, la forme absolue et générale. Ce ne sont plus ici des libertés octroyées comme en Angleterre à des sujets, c'est la liberté; mais le *self government* qui est à la base de l'édifice américain vient du vieux fond puritain et du serf arbitre.

M.

CORRESPONDANCE

Genève.

Février 1859.

Cet hiver se passe sans qu'aucun fait bien saillant, dans la vie religieuse ou ecclésiastique de notre Eglise nationale, soit venu le caractériser et attirer particulièrement l'attention de ceux qui étudient la marche des idées et celle des faits. Cette marche se poursuit, cependant, et les symptômes qui l'accusent, pour être peu apparents, n'en sont pas moins significatifs.

Peut-être aurons-nous un printemps plus agité, et ce n'est pas sans une préoccupation mêlée de quelque inquiétude que notre pensée se porte de ce côté. Au mois de mai prochain, le consistoire actuel aura atteint le terme de ses fonctions; pour la quatrième fois depuis que nos nouvelles institutions ecclésiastiques sont en vigueur, les citoyens protestants seront convoqués pour nommer le corps qui administre souverainement l'Eglise. Les trois élections précédentes nous ont donné des consistoires composés d'hommes sérieux, amis de l'Evangile, et voulant le bien; malgré quelques tâtonnements et quelques erreurs, ces corps, au milieu de circonstances très délicates et très difficiles, ont réalisé des améliorations importantes et veillé fidèlement sur le grand dépôt qui leur avait été confié. Cette fois-ci, que sortira-t-il de l'urne du scrutin? Grave question, à laquelle il serait téméraire de vouloir en ce moment essayer de donner une réponse.

Ce qui est certain, c'est que ces élections, qui viennent de quatre en quatre ans, constituent une crise périodique redoutable, qui peut, chaque fois, devenir fatale. Elles mettent en saillie, brutalement pourrions-nous dire, la grande confusion qui est l'erreur fondamentale de notre système ecclésiastique, comme, du reste, de toute église nationale, la confusion du peuple avec le troupeau, du citoyen avec le chrétien. Elles donnent à une multitude, dont la majorité n'est évidemment pas compétente pour ces choses, parce que l'élément premier, la foi, lui fait défaut, le droit et l'occasion de peser de tout son poids sur les destinées de l'Eglise. Elles font dépendre le gouvernement de celle-ci d'une opération où l'on pourrait voir, dans telles circonstances données, une masse d'électeurs, au fond indifférents à l'Evangile, se jeter d'un côté ou d'un autre, sous l'empire d'excitations ou de passions tout à fait étrangères à l'intérêt religieux, et déterminer le résultat. Et même quand on n'a point à craindre ces extrémités déplorables qui ne se produiraient, j'en conviens, que dans des cas exceptionnels, chaque élection peut avoir pour effet immédiat de changer entièrement et brusquement la direction imprimée à l'Eglise, et de donner un caractère d'instabilité à l'institution qui devrait être stable et persévérante entre toutes.

Je parle ici d'une manière tout à fait générale, et sans prétendre que nous ayons, dans ce moment et pour le prochain renouvellement du consistoire, à redouter l'un ou l'autre de ces dangers. Mais ils sont tous possibles et toujours possibles: c'est le vice essentiel de notre système, le germe de mort qu'il porte en lui. Cependant gardons-nous d'oublier que le Seigneur gouverne tout ce qui touche à son Evangile et à son règne. Il nous a dirigés et gardés jusqu'à présent, et il le fera encore; il ne permettra aux causes de destruction dont nous sommes menacés, de déployer leurs fatales conséquences, que quand il aura jugé que notre établissement actuel a produit tout le bien qu'il pouvait produire et doit être remplacé par un autre mieux approprié aux temps et aux besoins. Nous en sommes profondément convaincus, la tempête n'emportera notre tente, si fragile celle-ci puisse-t-elle sembler, que quand nous serons à portée d'avoir un abri plus solide et meilleur.

J'aurais dû vous parler plus tôt des conférences qu'a données, dans notre Casino,

M. le pasteur A. Coquerel fils, de Paris. Votre correspondant n'a pas eu l'avantage de pouvoir les suivre; mais voici ce que lui communiquait, à votre intention, un ami dans le jugement duquel il a toute confiance :

« Ces conférences, uniquement destinées aux hommes, roulaient sur l'histoire du protestantisme en France au dix-huitième siècle. Traiter en six séances un si vaste et si important sujet n'était pas chose facile, assurément. M. A. Coquerel en a pris la fleur, pour ainsi dire, en s'attachant surtout à mettre en lumière les principales figures historiques de ces temps de dévouement et de foi. M. Coquerel a l'art de peindre en parlant; il a de l'esprit et de l'imagination, et sa parole improvisée, vive, rapide, animée, ne laisse pas un moment languir l'attention et l'intérêt de son auditoire. Cet auditoire était considérable, dès le début, et il est allé croissant jusqu'à la fin. Six cents hommes environ ont assisté à ces séances, et ce public nombreux n'a pas cessé de donner des marques de l'intérêt ou de l'émotion qu'il ressentait à la peinture éloquente de tant de malheurs et d'héroïsme.

» M. Coquerel a deux grands, deux rares mérites, comme historien : il est impartial et modéré, modéré dans son langage, parce qu'il est impartial dans ses jugements. Entendons-nous cependant. Son impartialité n'est pas celle qui consiste à être indifférent au bien et au mal, à regarder du même œil tranquille le juste et l'injuste dans les choses humaines, à ne prononcer ni blâme ni louange, sous prétexte de tenir en équilibre la balance de l'histoire. Non; cette impartialité-là, c'est-à-dire cette indifférence-là, n'est point à son usage, et nous l'en félicitons sincèrement, car ce qui fait l'historien, c'est le sens moral, plus encore peut-être que le sens politique. Il est impartial en ce qu'il n'est pas un homme de parti, qu'il ne se laisse point aveugler par le préjugé, qu'il ait rendre hautement et loyalement justice, dans l'occasion, à tout homme, même à un adversaire, à un ennemi de la cause qui a toutes ses sympathies d'homme et de chrétien. Au reste, il a la bonne méthode. Il juge moins les faits et les hommes qu'il ne laisse les hommes et les faits se juger eux-mêmes. Aussi, dans ces six conférences, parmi des paroles sévères, et qui devaient l'être, aucune parole irritée et irritante; la dignité de l'histoire n'a pas été un moment compromise, dans un sujet où il y avait tant de risque qu'elle le fût devant un auditoire protestant. C'est le meilleur éloge, assurément que nous puissions faire des séances de M. Coquerel; c'est la meilleure garantie pour nous que son succès a été de bon aloi, que l'impression qu'il a produite a été heureuse et bienfaisante pour les âmes. »

Ces séances avaient été organisées par la *Commission de la vie religieuse*, une des commissions permanentes de la Compagnie des pasteurs. Actuellement, cette commission prépare, pour ce printemps, une nouvelle suite de séances, encore plus directement religieuses; elle a demandé le concours de M. le pasteur de Pressensé, de Paris, qui a bien voulu répondre favorablement à son appel, et qui s'est chargé d'adresser, à un auditoire d'hommes, une série de conférences apologétiques. Les travaux analogues, déjà accomplis par M. de Pressensé, et les impressions qu'il a laissées dans notre ville à la suite de réunions du même genre, nous donnent lieu d'espérer qu'il sera accueilli avec empressement et sympathie.

Une œuvre plus modeste, et qui ne peut atteindre qu'un public plus restreint, a été essayée dernièrement. Des pasteurs de notre église ont invité quelques amis de l'Evangile à se réunir pour des prières et des exhortations mutuelles ayant en vue l'avancement du règne de Dieu au milieu de nous. Leur invitation a trouvé de l'écho dans les cœurs, et ces réunions ont eu lieu trois jours consécutifs. Les séances ont été courtes, mais bien remplies. Si ceux qui y assistaient n'étaient pas en nombre très considérable, ils se sont montrés constamment disposés à s'édifier avec simplicité et à chercher ensemble la présence et le secours du Seigneur, et ils ont remporté de ces soirées, avec un profit sérieux, le désir de les voir se renouveler. Une seconde série de réunions semblables, espacées à une semaine de distance, commencera prochainement dans un autre local, et les pasteurs qui les dirigent ont l'intention d'en convoquer une troisième série à l'approche des solennités de Pâques. Ce sont là des moyens

d'édification, qui, tout simples sont-ils, sont nouveaux pour beaucoup des membres même sérieux de notre église; et ils peuvent contribuer puissamment, sous la bénédiction du Saint-Esprit, à mettre les âmes dans un contact plus immédiat avec l'Evangile, à faire mieux descendre la religion dans la vie de tous les jours, et à donner à plusieurs des habitudes et des besoins de prière réelle et vivante, comme aussi de rapports mutuels plus profondément pénétrés de l'esprit chrétien.

C. O. VIGUET.

Bâle.

Mars 1859.

Si nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment douloureux au sujet de ce qui se passe en France sous le rapport de la liberté religieuse [1], nous devons réserver notre indignation pour ce qui se passe en Suisse. Je m'entretenais hier avec un chrétien que j'aime et que j'estime dès longtemps; il exerce une profession manuelle dans sa ville natale, dans le canton d'Argovie. Il y a un an il a été condamné à 75 fr. d'amende, et son père à la même somme pour délit de réunion religieuse. Ces frères, ainsi que les autres membres du petit troupeau indépendant, qui s'élève à une cinquantaine de personnes, se sont dès lors réunis en cachette dans les bois pendant bien des semaines pour adorer Dieu. En automne il leur est de nouveau arrivé de célébrer leur culte chez M. Zimmerli. Celui-ci a été arrêté et jugé sur ce fait.

Le gendarme qui l'a conduit en prison avait honte de paraître le conduire, et le laissait marcher seul en avant. Les juges, à leur tour, parurent embarrassés et honteux en prononçant leur sentence; mais nous avons une loi, et selon notre loi cet homme doit mourir. (Jean XIX.) M. Zimmerli a été condamné à 15 jours de prison, et les a passés dans une cellule, sans chaise, sans table, sans lit! Une poignée de paille sur le sol, et des cloisons inclinées contre lesquelles on ne pouvait s'appuyer étant assis: voilà les ressources offertes à un homme estimé de tous, à un homme doux et aimable, à un homme d'une chétive santé, et à peine relevé de maladie. Il lui a été permis de prendre avec lui sa Bible, mais nul autre livre et aucun papier. (Silvio Pellico avait du papier, et les Madiaï avaient des meubles.) A sa sortie il a dû payer les frais de prison comme s'il eût logé dans un hôtel, quoique les actes portent « Atzungskosten, » frais de nourriture, et que le mot employé, « Atzung, » désigne la nourriture que reçoit la volaille dans une basse-cour. Les journaux, ordinairement avides de nouvelles, ont gardé sur tout cela un silence absolu et fort prudent. — La maison où le culte avait eu lieu appartenant en commun au père et au fils, ce dernier a assumé la responsabilité entière de la cession du local, et a supplié qu'on doublât, qu'on triplât sa peine, en laissant son père hors de cause, mais on ne l'entendait pas ainsi: on espérait agir sur lui plus efficacement en frappant son père, et on a également emprisonné le vieillard pour le même temps.

Du reste, les baptistes, assez répandus dans l'Argovie, à ce qu'il paraît, participent largement aux effets de la même législation: ils savent aussi ce que c'est que d'être traqués dans les bois, de se voir enlever leur bétail pour subvenir aux amendes, etc. Je n'ai pas mentionné un cas antérieur qui remonte à quelques années, et dans lequel M. Zimmerli a subi huit jours de prison préventive, couchant sur un lit de camp entre deux voleurs.

On a le cœur serré, n'est-il pas vrai, à la pensée que de telles choses se passent dans la patrie suisse? Cependant le plus pénible me reste à dire. Votre clergé national vaudois peut n'avoir pas protesté dans son ensemble contre les lois persécutrices, avec toute l'énergie désirable, mais il n'a jamais manqué de témoins qui l'ont fait pour ainsi dire en son nom, et en tout cas, si le sort de ces lois eût dépendu de lui, nous pouvons croire qu'on les aurait bientôt vues disparaître. Or le gouvernement d'Argovie a modifié l'an dernier la loi qui rendait obligatoires le baptême et la confirmation, et on m'affirme qu'il aurait voulu en même temps abroger l'édit de persécution de 1817, et que ce seraient les avis du conseil ecclésiastique (protestant) qui l'en auraient détourné. Il y aurait bien de l'odieux dans cette conduite, mais on ne peut la *prouver* par des

[1] Voir notre *Chronique* de ce jour.

documents qui n'existent pas, ou qui ne sont pas à la disposition du public. Plaise à Dieu que la publicité atteigne le but que les autres voies n'ont pas atteint à l'égard de ce corps, avec les membres duquel nos meilleurs représentants fraternisaient à Aarau l'été dernier lors de la session annuelle de la Société pastorale suisse, tandis que les gendarmes se livraient avec ardeur à la cure d'âmes en son nom !

G. CRAMER.

P. S. Je suis aujourd'hui en mesure de préciser davantage ce que j'ai dit sur le conseil ecclésiastique d'Argovie; voici le moyen dont il a usé: il s'est prononcé dans ce sens qu'il y aurait lieu de tolérer les réunions (*tolérer* la prière et la lecture de la Bible !!), mais non pas l'administration des sacrements. Or il sait très bien, puisque l'enquête judiciaire a établi le fait, que nos frères prennent ensemble la sainte Cène chaque dimanche, et qu'elle est le *centre de leur culte,* comme elle l'est, par exemple, dans l'église évangélique de Genève, à la Pélisserie, et dans d'autres églises encore. On n'invoque donc plus contre les réunions le prétexte de désordres qu'elles pourraient provoquer, etc., le conseil ecclésiastique ne peut plus en dénaturer le caractère religieux, pacifique, légitime. On réclame donc des pénalités, et nous avons dit quelles pénalités, contre le crime *unique* de manifester qu'on n'appartient pas à l'église nationale.

L'autorité civile marche à grands pas vers les saines doctrines de la *liberté* religieuse, et l'on s'efforce d'élever encore une barrière pour la retenir sur le terrain de la *tolérance,* ou plutôt, dans le cas spécial, de l'intolérance, deux choses d'ailleurs qui reviennent à peu près au même pour tout homme doué de réflexion.

G. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LUTHER ET DE LA RÉFORMATION, par *J. J. Hosemann.* Paris 1858. — 1 vol. in-12.

Le titre de ce petit ouvrage en exprime fidèlement le contenu. C'est, avant tout, une histoire de Luther, puis une histoire abrégée de la Réformation allemande, qui se rattache tout entière à ce grand homme; enfin l'auteur, voulant rendre son manuel complet, y a inséré, mais d'une manière très sommaire et tout à fait disproportionnée, les faits les plus marquants de la Réformation dans les autres contrées de l'Europe. Il en résulte un ensemble défectueux, surabondant en détails, d'un côté, abrégé jusqu'à omettre des choses essentielles, d'un autre côté, et qui ne peut ni donner une idée juste de la rénovation religieuse du XVI[e] siècle à ceux qui ne la connaîtraient pas, ni même la résumer fructueusement pour ceux qui la connaissent déjà.

En outre, il faut le dire franchement, le point de vue particulier de l'auteur, c'est-à-dire le luthéranisme strict, est très sensible dans tout l'ouvrage, et il y marque sa présence non-seulement par une admiration exagérée pour la personne de Luther et pour l'église organisée sous son influence, mais encore par des comparaisons tendant à rabaisser toutes les autres branches du protestantisme, et par plusieurs jugements qui vont frapper, souvent avec plus de sévérité que de justice, certains hommes et certaines institutions. Il arrive même parfois que les faits ne sont pas présentés avec toute l'exactitude et l'impartialité désirables.

Ces défauts sont graves, et ils nous paraissent suffire pour que cet ouvrage ne puisse pas sans inconvénient être placé, sous sa forme actuelle, entre les mains des jeunes gens de nos églises. Il en eût été autrement, pensons-nous, si l'auteur se fût borné à la biographie de Luther, qui forme d'ailleurs la partie de beaucoup la plus considérable de son travail, et s'il eût laissé de côté, surtout, ce qui concerne la Suisse, la France et l'Angleterre. Circonscrit dans le récit d'une vie qu'il connaît bien et à laquelle il est sympathique, n'ayant plus guère l'occasion de froisser nos propres sympathies, et, pouvons-nous ajouter à plus d'un égard, nos convictions, il nous eût intéressés et édifiés par sa narration animée, claire, saisissante, et par l'esprit de foi et de piété profondes qu'on sent vivre en lui.

Ne pourrons-nous pas espérer que ce petit

livre reparaîtra sous cette forme, et qu'alors il nous sera permis de lui accorder une approbation sans réserve, et de le recommander avec confiance aux jeunes lecteurs, qu'il instruirait utilement?

C. O. VIGUET.

—◇0◇—

CHRONIQUE.

—

Les attentats contre la liberté religieuse abondent en divers pays. On pourrait se demander si le mal est appelé à devenir épidémique et contagieux. C'est ainsi que la NORWÉGE, qui, jusqu'à présent, s'était honorablement distinguée de la Suède, commence à sentir les effets du mauvais voisinage.

Un maître de poste a été révoqué pour s'être joint à un pasteur ultra-luthérien, qui, sans sortir de l'Eglise nationale, a établi la confession auriculaire.

Un curé catholique de Christiania a été condamné à l'amende pour n'avoir pas révélé le nom d'une dame qui, sans abjurer publiquement le luthéranisme, lui a fait, sous le sceau du secret, une profession de catholicisme. Les tribunaux ont décidé que l'autorité civile peut exiger la dénonciation des croyances religieuses.

Les journaux, organes de l'opinion publique, se sont fortement prononcés contre ces mesures. « Elles ne peuvent, disait l'un d'entre eux, servir qu'à faire accuser au dehors notre législation d'une intolérance dont l'opinion publique de notre pays n'est pas cependant la complice. » Voici comment s'exprimait le rapporteur lui-même de la dernière loi sur les dissidents : « Il serait indigne de la libre Norwége de laisser peser les lois de la contrainte sur ce qu'il y a de plus indépendant par soi-même et de plus précieux à l'homme, la pensée religieuse, et il n'est pas un Norwégien qui ne rougît de honte à l'idée que sa patrie dût continuer à être comptée au nombre des états qui conservent dans leurs institutions l'oppression de la conscience humaine. »

Un petit village de la HOLLANDE vient également d'être le théâtre d'une scène d'intolérance qui a fait couler le sang. Il avait été convenu entre les parties que les enfants issus d'un mariage mixte seraient élevés les uns catholiques, les autres protestants. La mère ayant mis au monde deux jumeaux, on trouva naturel que l'un fût baptisé protestant, l'autre catholique. Le conseil de famille avait compté sans le prêtre catholique, qui ne voulut pas accepter cet arrangement; en exigeant tout ou rien, il obtint de baptiser les deux enfants. La population protestante, avertie de ces prétentions, intervint dans le débat; le presbytère catholique fut assailli, et un des nouveau-nés trouva la mort dans le tumulte.

Il y a quelques semaines, une scène du même genre se passait au midi de l'Europe, dans les PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. La population se portait à d'horribles excès contre les Juifs, à l'occasion du meurtre d'un chrétien dont on n'avait pu découvrir les auteurs.

Ces scènes avaient été précédées de la publication d'une brochure imprimée à Bucharest dans l'imprimerie archiépiscopale et publiée par ordre du métropolitain. On en cite les passages suivants :

« Un malade chrétien ne doit jamais appeler un médecin juif, car les médecins juifs empoisonnent les chrétiens. Les Juifs ont besoin de sang chrétien pour leur fête de la Pâque; c'est l'opinion de beaucoup d'ecclésiastiques. Tout chrétien qui tue un Juif peut être assuré que tous ses péchés lui seront remis, et que le ciel lui sera ouvert après sa mort. » — Le métropolitain aura à rendre compte de cet écrit. — La censure ecclésiastique a été destituée, et il a été décidé que la brochure en question serait confisquée et brûlée en place publique. On ajoute que le métropolitain passe pour un saint dans le pays et que ses écrits sont considérés comme des révélations d'en haut.

Fort heureusement les choses se passent beaucoup plus régulièrement en FRANCE.

La cour impériale d'Angers a porté dernièrement un jugement qui est un signe des temps assez caractéristique. On sait que le mariage civil a précisément été établi dans le but de dispenser du mariage religieux ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre. Nous doutons que la loi ait prévu le cas où une des parties seule viendrait à exiger de

l'autre la célébration du mariage religieux. Le tribunal de Mayenne avait déclaré que le mari ne saurait être contraint par sa femme à faire célébrer le mariage devant un prêtre. La cour d'Angers, au contraire, a prononcé la séparation contre le mari, vu qu'il « a été hautement déclaré en son nom qu'il se refusait formellement et se refuserait toujours à la célébration du mariage religieux réclamé par la femme. » Les considérants que la cour a fait valoir sont des plus intéressants. Le mari, par son refus, a porté atteinte « à la liberté de conscience de sa femme. » Ajoutons que celle-ci, mariée civilement depuis une quarantaine d'années, n'a jamais habité avec son mari, qu'elle n'avait épousé que pour lui fournir un moyen d'échapper au service militaire.

L'affaire Bessner, par son caractère tout à fait nouveau et original, a eu le privilége d'attirer l'attention du grand public. La cour de Colmar l'a bien condamné, non pour délit de colportage, mais pour le simple fait d'avoir prêté une brochure à une de ses connaissances. Si les magistrats suédois éprouvent une vive répulsion à appliquer des lois intolérantes, les tribunaux français obéissent à d'autres sentiments. Le président de la cour a oublié d'interroger l'accusé pour lui faire une admonestation sur les ouvrages qu'il lui convient de lire. « Des livres de prière à la bonne heure, mais des ouvrages de controverse, qu'entendez-vous à cela? Laissez la chaire à des gens plus éclairés que vous, à des pasteurs, à des prêtres, c'est leur affaire, et surtout ne vous occupez pas de prosélytisme. Distribuer des brochures sans réflexion et sans distinction de culte, c'est une mauvaise action. »

M. le premier avocat, de Baillehache, a encore renchéri sur les procédés du président. Qualifiant la loi sur le colportage du titre d'héroïque, il a maintenu qu'il est permis, au besoin, d'en faire l'application à un individu non colporteur, qui n'a fait que prêter accidentellement un volume de sa bibliothèque. La cour, se conformant à cette doctrine, a condamné Bessner, considérant entre autres choses que la loi a dû disposer dans les termes les plus absolus et en même temps les plus généraux, de façon à laisser au juge une fort grande latitude d'appréciation à l'aide de laquelle il pût atteindre, dans l'application, des faits qui, par leur diversité même, échappaient nécessairement aux prévisions du législateur.

Ces arrêts, qui rappellent un temps qu'on voudrait croire bien loin de soi, ont du moins cet avantage qu'en attirant l'attention du public sur ces matières, ils préparent le triomphe définitif de la liberté religieuse. Ainsi le *Journal des Débats* a fort bien caractérisé la jurisprudence de la cour de Colmar. « D'après cette théorie, dit-il, il y aurait en France une loi (et serait-ce bien la seule?) qui, *pour atteindre un but important*, aurait été volontairement conçue *en termes généraux :* si bien qu'il dépendrait des juges de la laisser dormir ou de l'appliquer, qu'elle peut être enfreinte impunément aujourd'hui et non pas demain, ici et non point là-bas, par tel citoyen et non par tel autre. C'est cette loi du 27 juillet 1849, ainsi interprétée, que M. l'avocat général Baillehache a cru devoir appeler une *loi héroïque*. Nous pensons avoir le droit de n'être pas là-dessus de son avis. »

« Les débats de cette affaire ont fait beaucoup de bien, nous écrit un de nos amis ; les chrétiens de Colmar, plus ou moins divisés jusqu'ici en trois fractions, se sont réunis en prières, nationaux et indépendants, le lundi au soir, veille du jugement, et l'Esprit de Dieu était visiblement parmi eux. Ils sont pleins de courage, et un ou deux pasteurs ont déjà senti le besoin de manifester plus de fermeté et de décision dans tels ou tels actes de leur ministère, et en ont donné des preuves. Une douzaine de pasteurs étaient présents à l'audience, et le parquet regorgeait d'assistants, qui sont demeurés cinq heures debout (une heure d'attente et quatre de débats), pressés, dans une atmosphère suffocante, sans donner aucun signe d'impatience. A l'avance, nos amis étaient pour la plupart d'avis d'en rester là, si le jugement était confirmé. Après les débats, ils ont été unanimes sans exception à conseiller de déférer la chose à la cour de cassation, et ainsi sera fait. La brochure incriminée se vend en abondance à Colmar par la librairie, cela va sans dire; l'attention est excitée en Alsace, et il y a vraiment lieu de bénir le Seigneur pour les résultats. »

Pendant que Bessner est deux fois condamné pour avoir prêté une brochure « d'un ton sérieux, » comme l'a reconnu le conseiller rapporteur, on laisse circuler une foule d'écrits de controverse catholique auxquels il serait malaisé de rendre le même témoignage. Les *Archives du christianisme* citent par exemple des extraits d'une infâme brochure[1] qui fait le portrait suivant de tous les ministres protestants: « Avouez que nos apôtres protestants ressemblent singulièrement à ces hardis voleurs que l'on surprend en flagrant délit et que l'on chasse de la maison, mais qui, en partant, donnent un coup de poignard au maître du logis. » (p. 27.) « Ils s'appellent *réformés*, tandis qu'ils n'ont l'air que de fripons ou plutôt de démons incarnés. Ce sont des vauriens pleins d'orgueil. Le désordre est arrivé à un tel point que, s'il plaisait à quelqu'un de considérer une réunion de fripons, d'hommes dissolus et de mauvaise foi, il n'aurait qu'à entrer dans une de ces villes qu'on appelle protestantes, et là il trouverait en abondance des gens de cette espèce. Ils mènent une vie toute voluptueuse, semblable à celle des bêtes. Chez eux l'oppression et la spoliation des pauvres remplacent les aumônes, l'orgueil est substitué à l'humilité, les blasphèmes à la prière. » (p. 30.)

On voit, d'après le rapport public de l'association de St. François de Sales, à Paris, à la tête de laquelle se range Monseigneur de Ségur, que 1000 exemplaires de cette brochure ont été envoyés au directeur du diocèse de Nîmes.

On attend avec un très vif intérêt non pas les poursuites dont ce libelle sera l'objet, mais la décision de la cour de cassation dans l'affaire Bessner, qui lui est aujourd'hui soumise.

Quel que soit le résultat, on ne saurait désespérer de voir de meilleurs jours, à en juger par ce qui se passe aujourd'hui en Prusse. Là aussi, il y a à peine quelques mois, les minorités religieuses étaient en butte aux tracasseries de quiconque possédait un lambeau d'autorité. Une brochure récemment publiée sous le titre de: *Autopsie politique* (Politische Todtenschau), décrit les persécutions que les dissidents avaient à souffrir de la part de la police à Königsberg, les vexations continuelles dont ils étaient l'objet. Un commissaire de police assistait aux assemblées, autorisé à les dissoudre quand bon lui semblerait. Il était défendu aux femmes et aux enfants d'y prendre part, dans le but de mettre fin à ces associations, auxquelles on déniait tout caractère religieux. Tout recours des dissidents à l'autorité supérieure ne faisait que fournir matière aux railleries et aux calomnies du journal semi-officiel de la province.

Tout cela a heureusement changé. Les dissidents ont de nouveau le droit de se réunir sans être troublés. Le gouvernement présente un projet de loi qui laisse le mariage civil facultatif, et l'on prétend que la chambre des députés serait disposée à le rendre obligatoire pour tous.

L'ancienne coalition politico-religieuse ne se tient cependant pas pour battue. Dans une préface qui respire l'esprit théocratique le plus prononcé, la *Gazette évangélique* fait connaître les sentiments de son parti en présence des circonstances nouvelles qui ont totalement changé sa position. Le docteur Hengstenberg débute par rappeler, un peu trop tard, ces paroles de l'Ecriture: Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme et qui fait de la chair son bras. Il est d'ailleurs fort loin de considérer la partie comme perdue. « L'Eglise, dit-il, ne se laisse jamais pousser par la nécessité à faire des concessions. Elle estime tout à fait en dessous de sa dignité de céder aux adversaires le moindre pouce de terrain. Oh! qu'ils savent peu lire dans nos cœurs ceux qui vous annoncent partout que c'en est fait du petit parti (qui d'ailleurs est plus nombreux que ces gens ne se le figurent), parce que la protection gouvernementale lui est aujourd'hui enlevée. Qu'on ne s'imagine pas que ce parti va tomber en dissolution et être amené à faire des concessions de tout genre. »

Cette préface, qui passe en revue les divers événements de l'année, se termine par une appréciation du réveil américain. « Quand nous considérons, est-il dit, les masses démoralisées, particulièrement dans

[1] Mes tentations ou questions respectueuses adressées à M. Trois-Etoiles vénérable pasteur évangélique. 3e édit., Paris 1858. Chez *H. Vrayet*, libraire-éditeur, rue de Sèvres, 19.

nos capitales, on se prend à désirer que la vie chrétienne s'approche de nous, dût-on le faire sous cette forme incomplète de l'Amérique. Nous devrions rougir en présence de la race anglo-saxonne d'Amérique. Car quoiqu'elle soit loin d'avoir la fraîcheur de la jeunesse, et qu'elle porte plutôt les traces de la décrépitude, comme on le voit par son besoin d'excitation, cependant on a trouvé en elle la force suffisante pour un pareil réveil, tandis que notre peuple pris en masse ressemble à un arbre deux fois mort et déraciné. »

Ces remarquables aveux, qui ont dû coûter cher au rédacteur, montrent que même chez les plus décidés la foi au régime des religions d'Etat est ébranlée. Tout semble indiquer que l'Allemagne perd une à une les illusions qu'elle s'est faites sur les avantages du régime territorial. Les revues de la situation religieuse du pays, faites par d'autres journaux à l'occasion du renouvellement de l'année, sont instructives à cet égard. Le Dr Hoffmann, supérintendant à Berlin, avoue tristement, dans un article de la *Nouvelle Gazette évangélique,* que l'état religieux de la Prusse se fait remarquer par la froideur, l'indifférence et le manque de vie. L'auteur attribue ce fait à la manière dont le christianisme a été introduit en Allemagne, et au caractère de la réformation. Même au XVIe siècle le christianisme a été imposé aux masses du dehors et d'en haut. L'appropriation personnelle, individuelle et vivante n'a pu avoir lieu. A ces deux époques, la masse du peuple a été mise à l'école de l'Eglise et de la Bible; mais les individus n'en ont pas fait l'expérience. On voit, d'après le tableau que fait l'auteur, que dans cet état chrétien, comme dans beaucoup d'autres, l'œuvre de l'évangélisation doit recommencer à neuf et se livrer au travail long, mais seul efficace, qui consiste à gagner les âmes une à une.

Un autre journal, la *Gazette universelle* de Darmstadt, attribue le triste état ecclésiastique et religieux du pays, en bonne partie, à la circonstance que les grands théologiens modernes, tout en développant les théories les plus libérales et les plus avancées, ont agi d'une manière complétement opposée à leurs principes. Le manque de caractère paraît à ce journal expliquer cette contradiction flagrante. « Quel exemple instructif! dit-il. Il nous montre de la manière la plus claire que la fidélité absolue à ses convictions peut seule empêcher les plus nobles forces de se déployer en pure perte. »

Après de pareilles déclarations on ne sera pas étonné d'apprendre l'existence à HAMBOURG d'une société pour la liberté de conscience, qui se propose d'obtenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Bien qu'elle ait été fondée, à ce qu'il paraît, par des Juifs, des catholiques allemands et des incrédules, elle a invité les orthodoxes à exposer leurs idées sur la liberté, dans les conférences publiques qu'elle fait donner sur ces matières. Le Dr Baumgarten ayant accepté l'invitation a été écouté dans le plus profond silence.

Les chambres du MECKLEMBOURG ont blâmé la conduite du gouvernement dans l'affaire du Dr Baumgarten[1]. On a demandé qu'il fût renvoyé devant ses juges naturels, les membres de la faculté de théologie, et que la décision du consistoire et du ministre fût considérée comme non avenue. Il est à craindre que cette réclamation ne soit éludée au nom du fait accompli, mais elle n'en témoigne pas moins des dispositions du public.

A GENÈVE, la paroisse allemande réformée vient de nommer, à la majorité des suffrages, un pasteur qui serait loin de satisfaire les personnes religieuses les moins puritaines. Ce ne sera sans doute pas le dernier cas qui viendra faire réfléchir ceux qui se sont trop hâtés de faire l'éloge d'une constitution ecclésiastique, qui, comme à Genève et à Neuchâtel, confère le pouvoir suprême à une démocratie, sans aucune garantie religieuse.

[1] Voir *Chrétien évangélique,* T I, p. 294 et 463.

ERRATUM.

No 4, 25 février 1859, pag. 90, 1re col. 6e ligne en descendant, au lieu de *ou saisissables ou définissables,* lisez: *du saisissable, du définissable.*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

REVUE CRITIQUE.

—

DE L'ÉDUCATION, OU PRINCIPES DE PÉDAGOGIE CHRÉTIENNE, par *L.-F.-J. Gauthey*. — 2 vol. in-8°.

SECOND ARTICLE.

Je ne connais rien de plus délicat dans l'éducation chrétienne que la conduite de l'imagination et le développement du sentiment esthétique. Sur le premier chef, les observations de M. Gauthey me paraissent parfaitement judicieuses, et je ne saurais qu'appuyer ses objections contre les romans et le théâtre; mais, sur le second point, je me montrerais moins facile, ou, si l'on veut, plus craintif que lui. L'honorable directeur de l'Ecole normale de Courbevoie n'est pas un de ces hommes, sans doute, pour qui le beau artistique et littéraire, la nature idéalisée et les chefs-d'œuvre de l'imagination sont les idoles d'une religion dont la peinture, la sculpture, la musique et la poésie forment le culte et qui a pour prêtres les artistes et les grands écrivains; religion qui vaut bien l'autre, disent les fanatiques, si même elle ne la surpasse. Il ne pense pas non plus, comme quelques-uns, que le culte du beau physique et intellectuel conduise nécessairement à celui du beau moral, et il ne voudrait pas qu'on gravât sur la porte de son école ce qu'on lit sur celle d'un institut célèbre des Jésuites: CHRISTO AC MUSIS. Comme il le dit lui-même, en reproduisant une belle parole de Vinet, le beau, le vrai beau a disparu de cette terre avec l'innocence; et, « lorsque l'innocence en larmes se retira de notre monde, elle rencontra la poésie sur le seuil; elles passèrent à côté l'une de l'autre, se donnèrent un regard, et poursuivirent leur chemin, l'une vers les cieux, l'autre vers les habitations des hommes. » Mais qu'est-ce que cela signifie, si ce n'est que la poésie, et les arts avec elle, ne sont pas l'innocence même? Et quand Vinet nous dit qu'« être poëte, c'est refaire l'univers, » je me demande ce qu'auraient donc fait ceux qui courent après l'idéal, dans le cas où tout, ici-bas, serait demeuré conforme à l'idée du Créateur. Les arts et la poésie auraient-ils pu naître? Seraient-ils ce que nous les voyons maintenant? Il faudrait convenir une fois, ce me semble, que ces produits splendides de l'imagination dont l'homme est si fier, ne sont après tout, comme tant d'autres choses, que les signes et les effets de sa déchéance. Et s'ils sont les fils de son imagination pervertie, matérialisée ou tout au moins dégénérée, ils ne peuvent être meilleurs que la source d'où ils procèdent; selon cette loi générale: « Ce qui est né de la chair est chair. »

A ce point de vue, une mère chrétienne (je prends une mère et sa fille, pour rendre mon argumentation plus saisissante, car je ne prétends pas que le culte du beau soit sans danger pour l'homme), une mère chrétienne, dis-je, ne verra pas venir sans effroi le moment où sa fille commencera de se montrer particulièrement sensible au beau physique et intellectuel, et où son imagination, prenant essor, donnera aux impressions ces attraits puissants qui troublent le fond de l'âme, s'ils n'y sèment les orages. Une mère chrétienne, surtout, ne saurait songer à faire de sa fille ni une artiste, ni un poëte.

— On ne fait pas les poëtes et les artistes, direz-vous ; c'est Dieu qui les fait! Oui ; comme c'est lui (le rapprochement est un peu vif) qui fait les conquérants tueurs d'hommes, et les philosophes destructeurs de la vérité. C'est pourquoi je suis sûr que si une mère chrétienne voyait chez sa fille une Sapho naissante, elle prierait pour elle le Seigneur, jour et nuit, avec larmes, en pensant au rocher de Leucade. Je ne nierai pas que ces dons de la nature ne puissent être sanctifiés et servir à la gloire de Dieu, notamment la musique et la poésie ; mais quand on se voue au culte du beau, on se contente de peu en fait de sanctification.

« La musique, dit M. Gauthey, produit souvent des effets extraordinaires... » « Dans le genre solennel, nous rappellerons l'impression prodigieuse produite par l'exécution de l'oratorio du *Messie* de Haendel, dans la cathédrale de Westminster à Londres, par environ douze cents musiciens, vers la fin du dernier siècle. Au moment où les trompettes annonçant la venue du Christ pour le jugement universel commencèrent à sonner, l'émotion et la terreur devinrent si générales dans cette immense assemblée, qu'il en résulta une confusion impossible à décrire. De tous côtés, les femmes poussaient des cris perçants et tombaient en défaillance ; on eût dit que le grand jour était venu. » — « Heureux, continue M. Gauthey, le poëte musicien, quand son génie est ainsi employé à servir la cause de la vérité et des plus nobles vertus ! Si Dieu, en effet, a donné à certains hommes privilégiés le don d'attendrir et de remuer profondément l'âme par leurs accents, ne doivent-ils pas consacrer ce beau talent à la gloire de Celui de qui nous tenons toutes choses et au bien de l'humanité ? Prenez donc vos lyres, artistes divins, et racontez-nous les sublimes inspirations des prophètes et les paroles que Dieu confia autrefois à leur cœur dans le silence du sanctuaire ! »

Ainsi parle mon excellent ami ; or j'avoue humblement que je ne saurais m'associer à cette espèce de dithyrambe, et qu'il m'est impossible de voir dans la scène de Westminster autre chose qu'une grande profanation. Et ces milliers de chrétiens, vrais ou non, qui vont, par manière de divertissement, assister à une représentation lyrique du Jugement dernier ; et ces femmes, qui poussent des cris et tombent en défaillance au son des trompettes de Haendel, sans avoir peut-être éprouvé, ni auparavant ni dès lors, aucune émotion sérieuse à la pensée du jour où la trompette de Dieu sonnera réellement ; et cette foule qui se retire toute frémissante d'enthousiasme pour le Maestro dont le génie musical a produit de tels effets, et moins disposée que jamais à joindre sa voix aux simples alleluias de la Bible : tout cela, je le répète, ne me semble nullement à la gloire de Dieu, et quand je voudrai convertir un pécheur, ce n'est pas au *Messie* de Haendel que je l'adresserai.

M. Gauthey non plus ; mais il faut dire qu'il est poëte, qu'il est musicien, et que je ne le suis pas. Il faut ajouter que, dans la candeur de son âme, il ne voit pas du mal partout où d'autres en voient. Je me le représente visitant une galerie de tableaux ou un musée de sculpture, et, par une abstraction dont tous ne sont pas capables, n'arrêtant son esprit que sur les merveilles de l'art, sans qu'aucune autre impression vienne ternir la pureté de sa pensée ou troubler sa satisfaction. Pour lui, probablement, la lecture d'Athalie est une fête sans mélange, heureux de retrouver dans le poëme de Racine « les sublimes inspirations des prophètes et les paroles que Dieu confia autrefois à leur cœur dans le silence du sanctuaire ; » mais tout le monde ne saurait oublier, comme lui, quel est le lieu où se font entendre d'ordinaire ces saintes paroles, quelles sont les bouches d'où elles sortent, à quel auditoire elles sont adressées et les mille préoccupations profanes au travers desquelles on les écoute.

Veux-je donc que l'éducateur chrétien étouffe chez ses élèves le sentiment du beau et qu'il comprime de toutes ses forces leur imagination ? Non, certainement ; car je désire, avec M. Gauthey, élever l'homme tout entier, et je reconnais, comme lui, le secours que prêtent au sentiment religieux, et l'imagination et le sentiment esthétique. Toujours est-il que la foi est le fait, non de l'imagination, mais de la conscience, et qu'on n'a pas encore inventé de voir dans ces deux facultés de notre âme deux sœurs inséparables, comme le sont, par exemple, le jugement et la raison. On dit bien le beau moral, comme on dit le beau physique, mais il ne faut pas se laisser tromper par les mots. Le beau moral, c'est le bon ; et dans le cas où l'on voudrait les distinguer l'un de l'autre, j'estime qu'il y aurait du danger à diriger trop souvent l'esprit des enfants sur la beauté de certains actes moraux, en affaiblissant ainsi à leurs yeux ceux qui sont simplement bons. Du reste, et pour prendre les choses à leur base, si l'Evangile a pour mission de restaurer l'homme en le plaçant dans le vrai, quant au temps et quant à l'éternité (dans ce qui est réellement vrai et non dans cette espèce d'exaltation du sentiment qu'on prend pour l'idéal); si l'on est obligé de reconnaître avec le poëte que

Le bon n'est pas toujours camarade du beau ;

s'il est incontestable enfin que le goût de la poésie et des arts dégénère facilement en passion et que cette passion est funeste à l'âme, autant et plus que bien d'autres, l'éducateur chrétien, s'efforçant de conserver au sentiment esthétique la place subordonnée qui lui appartient, le traitera comme ces chevaux fringants et pleins de grâce qu'un habile cocher tient en main et qu'il ne perd pas de vue un seul instant. C'est bien, au fond, la pensée de M. Gauthey, témoin soit son chapitre sur l'imagination ; mais je voudrais qu'il l'eût reproduite et développée dans celui qui s'occupe du beau, plutôt que de se laisser aller, autant qu'il l'a fait, aux attraits nobles et purs de sa propre imagination. Les tendances actuelles des chrétiens ne me paraissent pas du côté de l'ascétisme, et cela fût-il, encore verrais-je un devoir à les prémunir contre les tendances opposées.

Malgré cette critique, trop rigoureuse peut-être et que plusieurs, je l'ai dit, tourneront plutôt en éloge ; malgré certaines observations de détail, en petit nombre, que je pourrais y ajouter, l'ouvrage de M. Gauthey demeure ce que nous avons de plus achevé et de plus évangélique. Ajouterai-je qu'il est écrit d'un style clair, pur, agréable, entraînant, revêtu de toutes les qualités requises dans un livre de cette nature ? dirai-je que l'auteur y fait, sans fatigue pour le lecteur illettré, preuve d'une érudition considérable, non-seulement en ce qui touche à la science pédagogique, mais encore beaucoup par delà ? Non, ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est la parfaite confiance qu'inspire un tel ouvrage, tant à cause du caractère connu de l'écrivain, que parce qu'on y voit avec évidence qu'il a expérimenté lui-même ses principes et qu'il nous donne, pour ainsi dire, le fruit d'une vie tout entière employée à l'étude de ce grand sujet. Sous ce triple rapport, quelle différence avec Rousseau ! Et pourtant, maintes pages de M. Gauthey m'ont rappelé l'*Emile*. Non certes comme une copie rappelle l'original ; car rien n'est plus dissemblable quant au plan et quant au fond des idées ; mais, dans les *Principes de pédagogie chrétienne* comme dans l'*Emile*, il y a du sentiment, de la poésie, de l'action, à l'occasion une certaine véhémence, avec un jugement tout autrement sain et bien plus de vrai savoir, sans parler de l'énorme différence des principes fondamentaux [1]. Pour justifier cette appréciation,

[1] M. Gauthey a sa Théodicée (II, 219 à 247), comme Rousseau la sienne. Je ne pense pas qu'il lui

il faudrait transcrire plus de pages que je n'en puis introduire dans cet article. Laissant donc de côté la partie scientifique de l'ouvrage, je citerai seulement une anecdote qui m'a paru singulièrement intéressante, et un fragment de ce chapitre sur le beau dont j'ai dit trop de mal.

Voici donc ce que raconte M. Gauthey, à propos de « l'énergie qui peut se rencontrer chez les enfants : »

« Une jeune fille, d'une portée d'esprit peu commune, avait remarqué que son père se mettait souvent à table, le front plissé par la fatigue et l'inquiétude. Un jour, elle s'approcha de lui, après que le repas fut terminé, et lui dit, en l'embrassant tendrement : Papa! pourquoi es-tu si souvent triste quand tu viens dîner ? Cela fait beaucoup de peine à maman et à moi. Je t'en prie, *ne plisse plus*. — Le père trouva la remarque fort originale, et, lui rendant ses baisers, promit qu'à l'avenir il ne serait plus si sombre. Quelque temps après, ayant perdu de vue sa promesse, il reparut au dîner, le visage obscurci et le front plissé. La petite fille ne dit rien d'abord ; mais, le repas fini, elle renouvela ses premières plaintes auprès de son père et lui rappela son engagement. Cette fois, le père n'accepta pas l'observation avec la même facilité que la première, et donnant cours à son humeur, il dit à sa fille : Laisse-moi en repos, ou je te fouetterai. — Eh bien! répondit l'enfant, avec une fermeté bien au-dessus de son âge, fouette-moi, mais *ne plisse plus.* »

Quant au fragment que j'emprunte au chapitre du beau, il est plus long, mais il ne paraîtra pas moins intéressant, surtout à des lecteurs suisses :

soit venu à l'esprit de nous donner proprement une contre-partie de *la Confession de foi du vicaire savoyard*, et je le regrette. Il eût alors quitté la forme aphoristique pour imprimer à son exposition le mouvement et l'intérêt que l'auteur de l'*Emile* savait trop bien répandre sur toutes choses. Dans ce morceau même, M. Gauthey ne manque ni de foi, ni d'âme, ni de logique, ni de verve ; mais il eût été beau et bon de le voir jouter avec le déiste et non pas seulement avec le déisme : personne n'en eût été plus capable que lui.

« La nature réserve aux enfants de grands spectacles, et peu à peu les merveilleux accords qui font de la création un tout harmonique, se dévoileront à leurs regards.

» Vous leur avez promis de les rendre témoins du lever du soleil, du haut des montagnes ; le moment est venu de tenir votre promesse. Vous partez longtemps avant le jour et, après avoir rapidement traversé la plaine, vous commencez à gravir les premières pentes. Vos jeunes compagnons sont pleins de courage ; rien ne leur paraît trop difficile dans cette entreprise, et vous êtes obligé de modérer leur ardeur. Malgré l'escarpement des sentiers, les pierres roulantes et l'obscurité qui règne encore, vous atteignez un plateau élevé, où un air vif et le parfum des gazons humides de rosée, renouvellent les forces qui tendent à s'épuiser.

» Mais les premières lueurs de l'aube blanchissante ne tardent pas à se montrer à l'horizon. Il faut se hâter de gagner la cime de la montagne, qui se montre au-dessus de la lisière des forêts. On traverse cette zone encore dans l'ombre, et arrivé au delà on s'aperçoit que les riches teintes de l'aurore colorent déjà l'orient. Cet aspect imprime un nouvel élan à la troupe joyeuse, qui, redoublant d'efforts, arrive enfin au sommet, en poussant des acclamations de bonheur.

» La plaine offre encore çà et là des vapeurs, qui ne tardent pas à se dissiper. Cependant la clarté augmente de moment en moment ; l'astre du jour est attendu avec une anxiété qui n'est pas sans charme. Les cimes des hauts monts couverts de neiges éternelles se revêtent d'une teinte rose, que l'art voudrait vainement reproduire. Enfin le premier rayon, parti du soleil levant, traverse l'espace et l'illumine tout entier. La perspective, un peu terne, devient en un moment étincelante, admirable de relief et de vie. La verdure a toute sa fraîcheur et tout son éclat ; les lacs, les rivières, semblables à des nappes d'argent, réfléchissent des gerbes de lumière. Le mouvement augmente de toutes parts. Les animaux sortent de leurs retraites, les oiseaux entonnent leurs chants joyeux, le vent du jour fait frémir le feuillage ; les yeux contemplent avec ravissement cette scène immense, une

même émotion gagne les cœurs de tous les assistants, et un hymne d'adoration monte vers le Créateur, pour le bénir de ce qu'il a répandu tant de beautés sur le séjour de l'homme et de ce qu'il nous a rendus capables de les sentir [1].

» Une seule excursion de ce genre a plus d'influence pour développer chez l'enfant le sentiment du beau physique qu'un grand nombre d'autres tentatives faites sur une plus petite échelle. L'âme s'épanouit en présence des scènes grandioses de la création; elle se pénètre de leur magnificence et de leur grâce, par une révélation immédiate et inexplicable, et l'œuvre merveilleuse qu'elle contemple est comme un piédestal sur lequel elle s'appuie pour s'élever par degrés jusqu'à Dieu. — Placez fréquemment les enfants au sein de la nature ; elle les formera bien plus vite au sentiment de la beauté, que toutes les splendeurs de l'art. »

Quand on n'y a que médiocrement réfléchi, on ne se doute pas des difficultés que présente la composition d'un traité de pédagogie. Les questions que soulève cette science sont, la plupart, des questions de morale chrétienne, et, quoi qu'on en dise, bien des questions de morale sont moins aisées à résoudre que les questions de dogme. Même en partant de principes semblables, combien ne peut-on pas différer dans l'application, et que sera-ce encore si l'on diffère quelque peu sur les principes? Je conçois d'ailleurs qu'il ne soit pas trop difficile d'écrire quelques bonnes pages sur un point spécial de l'éducation ou de l'enseignement; qu'un instituteur, par exemple, puisse donner à ses collègues d'excellents conseils, fruits de son expérience, et une mère à sa fille; que, s'appuyant sur quelque texte de l'Ecriture, un prédicateur n'ait aucun embarras à poser les principes fondamentaux de l'éducation chrétienne, obligé qu'il est, dans tous les cas, de s'en tenir à des généralités; mais il en est tout autrement pour celui qui entreprend l'œuvre ardue d'un traité complet de pédagogie. On dit qu'il est des enfants qui s'élèvent tout seuls; manière de parler, car je crois, dans tous les cas, l'éducation chose fort difficile; quoi qu'il en soit, un traité de pédagogie, quant à lui, ne se jette pas en moule.

S'il est vrai que l'éducateur devrait savoir toutes choses et encore davantage, parce que les enfants, dans leur insatiable curiosité, demandent souvent ce que personne ne sait, le professeur de pédagogie ne devrait, semble-t-il, rien ignorer non plus, pas même les mille circonstances où peut se trouver un enfant et pour lesquelles on voudrait, en quelque sorte, des recettes toutes préparées. Laissant à part les exigences absurdes, il faut au moins que l'auteur d'un traité de pédagogie possède des connaissances solides et approfondies, en religion d'abord, s'il aspire à exposer chrétiennement son système d'éducation ; puis, en métaphysique, en psychologie, même en physiologie, s'il ne veut s'exposer à étayer ses préceptes de considérations quelquefois ridicules. Il faudra, de plus, qu'il ait une idée juste de l'objet et du caractère propre de chaque science, pour indiquer pertinemment la place qu'elle doit occuper dans l'éducation; il faudra enfin que de saines études logiques l'aient rendu maître de la grande question des méthodes. Pour tout dire : n'est-il pas indispensable qu'il connaisse très bien Dieu, l'homme et le monde, puisque l'éducation a pour objet de mettre l'enfant en rapports vrais avec le monde, avec les hommes et avec Dieu, et que le professeur de pédagogie ne saurait ignorer ce que tout bon pédagogue est tenu de connaître!

Après cela, l'auteur d'un traité de pé-

[1] Je dirais plutôt que, dans ces hautes régions où, par un ciel pur, il n'y a de mouvement d'aucune sorte, le silence solennel de la nature et l'absence de tout bruit humain est ce qui absorbe l'âme dans une contemplation qui, chez quelques-uns, se convertit en adoration véritable.

dagogie semblerait devoir écrire de manière à satisfaire les lecteurs de tout ordre. Mais comment s'y prendre? L'instituteur public veut autre chose que la mère de famille. Parmi les instituteurs, ceux qui enseignent dans les établissements supérieurs ne se contenteront pas de ce que vous aurez préparé pour les régents des écoles primaires; comme parmi les mères de famille, il en est à qui leur position sociale fait désirer des directions moins nécessaires à d'autres. Après un grand travail de synthèse, je vous suppose prêt à écrire un livre qui, pour le fond et d'un bout à l'autre, puisse convenir à tous ceux qui s'occupent d'éducation, vous aurez à trouver une forme qui corresponde à cette grande conception. Mais vous allez avoir pour lecteurs des personnes appartenant à la classe cultivée, et d'autres qui n'ont qu'une culture très imparfaite. Celles-ci ont besoin, sur chaque sujet, d'explications qui fatigueront les autres. Il faudra leur dire ce que c'est que la mémoire, l'imagination; même leur apprendre peut-être que nous avons cinq sens, et que la lumière et l'air sont nécessaires au développement du corps non moins que la nourriture; et vous voilà creusant, à la sueur de votre front, des fondements qui déborderont de toutes parts l'édifice.

Il y aurait peut-être un moyen de tout concilier. La famille étant le vrai milieu de l'éducation proprement dite, comme l'école est le milieu naturel de l'enseignement, un traité complet de pédagogie pourrait, semble-t-il, s'adresser dans sa première partie aux mères de famille, aux pères, aux institutrices, en laissant les instituteurs publics se faire à eux-mêmes la leçon pour tout ce qui leur serait d'une application possible. Dans la seconde partie, on s'adresserait aux instituteurs publics, en laissant les conducteurs de la famille y prendre note des bonnes méthodes à suivre dans l'enseignement préliminaire qu'ils donnent à leurs enfants. Mais une telle marche ne serait pas sans de graves inconvénients. Par le fait, ce seraient deux traités spéciaux, l'un sur l'éducation, l'autre sur l'instruction. Nous possédons déjà quelques livres pour les mères de famille, d'autres pour les écoles; et précisément ce qui était à désirer, c'est un ouvrage tel que celui de M. Gauthey, qui, du même principe, fait découler tout ce qui tient au développement de l'enfance et de la jeunesse : éducation et instruction.

Nous aurons donc un traité complet sur la matière. Mais, nouvelle source d'embarras, l'homme est un être d'une admirable unité. Son corps et son âme ne font qu'un. Dans son âme, l'intelligence, le sentiment, la volonté, sont un et non pas trois, ou trois en un. Puis, l'éducation sans doute n'est pas l'instruction, et l'instruction n'est pas l'éducation; toutefois, vous ne sauriez éduquer sans instruire, ni instruire sans exercer une influence, bonne ou mauvaise, sur les facultés intellectuelles et morales. Dans un traité de pédagogie, il faudrait pouvoir parler de tout à la fois, et ce n'est pas possible. Vous diviserez donc la matière. Mais il vous arrivera un malheur dont un auteur se console difficilement, et auquel les lecteurs ne compatissent guère, celui de devoir empiéter d'un sujet sur l'autre, et par cela même de vous répéter fréquemment. Vous aurez l'air d'aller à travers champs, tandis que vous suivrez très méthodiquement le chemin battu.

Ce sont ces difficultés, et d'autres encore, qu'il faut équitablement considérer quand on juge un ouvrage sur l'éducation. Aucun auteur, que je sache, n'a eu jusqu'ici la prétention de les avoir surmontées; aucun, en particulier, ne s'est proposé d'atteindre tous les ordres de la société, et M. Gauthey pas plus qu'un autre. Son livre est la reproduction du cours qu'il donnait à l'Ecole normale de

Lausanne. Il s'adresse donc essentiellement aux instituteurs des écoles publiques, classe nombreuse d'hommes fort utiles, auxquels on ne saurait trop recommander cet important ouvrage. A côté des principes fondamentaux d'une saine pédagogie, ils y trouveront une foule d'enseignements philosophiques et littéraires, propres à remplacer l'instruction académique qu'on ne saurait exiger d'eux et sans laquelle pourtant leur savoir demeure bien incomplet et le succès de leurs travaux bien compromis. Ne pensez pas cependant que le livre de M. Gauthey ne puisse être bon qu'à des régents. Comme il veut que l'école soit une famille ayant l'instituteur pour père, il en résulte que les parents trouveront en lui un guide sûr et attentif à tout. Souvent, pendant ma lecture, mon excellent ami me semblait oublier que les instituteurs publics ne peuvent que bien difficilement devenir ce que j'appellerais les gouverneurs de leurs élèves ; je me disais, en conséquence, qu'il exigeait d'eux, en fait d'éducation, plus qu'ils ne peuvent donner; mais c'est là précisément ce qui imprime à son ouvrage un caractère d'utilité générale que je me reprocherais de ne pas signaler. Si j'ai écrit ces pages, c'est dans le désir de contribuer, pour ma faible part, au bien qu'avec l'aide de Dieu peut produire le livre de M. Gauthey dans les familles non moins que dans les écoles; et je ne saurais terminer sans le remercier des heures agréables qu'il m'a fait passer, et sans lui promettre d'utiliser moi-même largement ses leçons, pour les reproduire au besoin.

L. BURNIER.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

De la nonciature et des évêchés en Suisse.

(L'importance de la question, soit en elle-même et au point de vue des principes, soit dans ses rapports actuels avec la Suisse, nous engage à la traiter avec une certaine étendue. Deux de nos amis ont bien voulu l'étudier pour le *Chrétien évangélique*. Ils l'ont fait à des points de vue différents, et nos lecteurs trouveront sans doute intérêt et profit à la comparaison de ces deux travaux consciencieux. Le second paraîtra dans notre prochain numéro.)

Les journaux politiques de la Suisse se sont beaucoup occupés depuis quelques mois de l'organisation de l'Eglise catholique dans notre pays et de la nécessité de mettre un terme à l'état irrégulier dans lequel cette église se trouve vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de l'autorité civile. M. Rod. Blanchet, vice-président du conseil de l'instruction publique du canton de Vaud, a publié sur ce sujet intéressant une brochure [1] qui traite ces questions au point de vue historique et qui indique des réformes propres à assurer d'une manière durable à la confédération la paix confessionnelle, qui a été si souvent troublée depuis la réformation.

Nous voudrions à notre tour exposer la question telle qu'elle se présente à nous, et, après avoir montré quel est l'état actuel du catholicisme en Suisse, prouver l'urgence des réformes que l'opinion publique réclame. Notre exposé n'aura pas trait, cela va sans dire, aux questions de controverse et d'organisation ecclésiastique en général. L'Eglise catholique existant en fait, quelles sont les conditions nécessaires pour que, tout en étant entièrement libre de se développer au point de vue du dogme et du culte, elle n'empiète pas sur le pouvoir temporel et n'intervienne pas d'une manière nuisible dans les questions qui intéressent notre indépendance politique? Telle est la question que nous posons et que nous cherchons à résoudre.

Le côté historique en est important; qu'il nous soit permis de le traiter brièvement.

La plupart des états de l'Europe moderne datent de la Renaissance et de la Réforme. C'est alors aussi que se sont formées les églises nationales, auxquelles adhèrent aujourd'hui la plupart des nations de l'occident. Auparavant il n'y avait, en droit au moins, qu'une seule église catholique, gouvernée par le souverain pontife. L'empe-

[1] *Les évêchés de la Suisse en MCCCLVIII*. Lausanne, Martignier et Chavannes, éditeurs. 1859.

reur romain était considéré comme le seigneur temporel unique de tous les chrétiens. Le chef spirituel et le chef séculier de la société catholique vivaient, ou du moins étaient censés vivre, en bonne harmonie, et se soutenaient l'un l'autre de telle façon que les lois civiles avaient pour sanction des peines religieuses; les commandements de Dieu et de l'Eglise, des châtiments temporels.

En s'émancipant, au XVe et au XVIe siècle, de la domination exclusive de l'empire romain et de la papauté, les nations chrétiennes ont complétement modifié cet état de choses; elles se sont créé une vie propre; elles ont acquis sur leur territoire la plénitude de la souveraineté.

La Suisse a pris part à ce mouvement; elle l'a accompli dans le domaine politique depuis que la victoire de Dornach lui eut permis de conclure avec l'empereur une paix qui supprimait en fait l'autorité de ce souverain sur les contrées helvétiques.

Cependant l'organisation de l'Eglise restait la même; aucun changement n'avait été apporté à la subdivision du territoire suisse entre les évêchés qui le divisaient, dont les uns avaient leur siége à l'étranger, et tous dépendaient de métropolitains établis dans les états voisins. Les diocèses entre lesquels étaient répartis les catholiques suisses étaient ceux de Constance, de Bâle, de Besançon, de Lausanne, de Genève, de Sion, de Côme, de Milan et de Coire. Aucun archevêque ne résidait sur le territoire de la confédération, mais ceux de Mayence, de Besançon, de St. Jean de Maurienne et de Milan y exerçaient leur autorité.

Cette organisation était celle du catholicisme suisse au moment de la Réformation. Les résultats de ce mouvement furent en général déterminés par le souverain de chaque pays, dont la volonté décida des croyances, et la maxime : *Cujus regio, hujus religio* devint prédominante en Europe. Les monarques et les gouvernements s'attribuèrent non-seulement les anciens *jura circa sacra* qui appartenaient au chef de l'empire romain, mais encore les *jura in sacris* qu'exerçaient autrefois les Césars de la Rome païenne. Ils s'entendirent entre eux pour être les maîtres absolus de la conscience de leurs sujets. Chaque état eut donc son église, avec ses dogmes, ses usages et ses tendances spéciales; les églises qui se rattachaient à la même confession avaient sans doute des liens communs, mais leurs développements et leur organisation intérieure étaient fort divers. Dans la catholicité le pape ne fut plus en quelque sorte que l'évêque des monarques qui voulaient bien reconnaître son autorité.

Le saint-siége n'avait eu jusqu'à la Réformation que des relations presque exclusivement politiques avec la Suisse; mais vers le milieu du XVIe siècle, au moment où la restauration catholique commençait, il entra avec elle dans des rapports plus étroits. Les catholiques suisses furent invités à envoyer leurs délégués au concile de Trente; et de plus, comme les liens qui unissaient les églises suisses aux anciens métropolitains étaient fort relâchés, le pape substitua de fait à la juridiction de la plupart d'entre eux celle d'une nonciature ou légation permanente, dont le caractère était moitié politique et moitié religieux.

Les nonces, au lieu de se considérer comme les représentants d'un pouvoir ecclésiastique, se livrèrent dès l'origine à des intrigues politiques qui compromirent leur position et leur dignité; ils cherchèrent par des manœuvres diplomatiques à reconquérir au catholicisme les cantons qui y avaient renoncé et ne reculèrent pas dans l'occasion devant des empiétements sur des droits dès longtemps acquis aux gouvernements suisses.

Le premier nonce arriva en Suisse en 1578, et s'établit à Lucerne. C'était Buonomi, évêque de Verceil. « Sa mission, dit Jean de Muller, était d'arrêter la dissipation de l'Eglise, de faire restituer la collature au spirituel, de remettre les vœux et la virginité en honneur, d'enseigner les prêtres, de s'opposer à ce qu'ils fussent traduits devant les tribunaux et de répandre la lumière chez un peuple dégénéré. » Ces instructions, dans lesquelles la mission temporelle se confond avec les fonctions ecclésiastiques, furent suivies ponctuellement. Le nonce, étranger à la Suisse, à ses institutions et à son histoire, déploya un zèle extrême pour regagner à l'Eglise catholique les prérogatives qu'elle avait perdues. Il ne se contenta pas de grouper autour de lui les forces vives du catholicisme pour

tenir tête, d'une manière ouverte, à la réforme. Si son rôle se fût borné là, il échapperait à la critique. Le représentant du saint-siége fit davantage : il devint le centre de toutes les intrigues, le défenseur et l'organe de toutes les résistances contre l'ordre civil. Il déploya son ardeur, non-seulement contre les gouvernements réformés, mais même à l'égard des autorités catholiques. Le canton de Lucerne, dans lequel il avait établi sa résidence, où il avait de puissants auxiliaires dans la personne des jésuites que Charles Borromée y avait introduits, résista souvent à ses empiétements et ne se soumit qu'à contre-cœur à son influence. « Où qu'il se montrât, dit encore Jean de Muller, des querelles éteintes se ranimaient. La controverse occupait de nouveau les chaires. » Les cantons évangéliques élevèrent de vives plaintes : ils ne pouvaient voir sans crainte la catholicité suisse se ranger sous la bannière d'un prélat étranger; ils assistaient avec inquiétude aux efforts que faisait le nonce pour introduire l'inquisition. Bientôt les cantons catholiques formulèrent de leur côté des griefs; assailli par tant de réclamations, le saint-siége dut céder enfin à la clameur publique. Le premier nonce fut rappelé en 1581.

Ses successeurs ne suivirent que trop son exemple et parurent vouloir l'imiter en toutes choses. Le troisième nonce, Santorio, évêque de Tricario (1586), redoubla de zèle et d'intrigues et fut l'un des auteurs principaux des déchirements qui divisèrent la Suisse à cette époque. Ce fut sous son influence que les députés des cantons catholiques se réunirent en une diète séparée, et là, jurèrent de se consacrer exclusivement, absolument, eux et leurs enfants, pour le présent et pour l'avenir, au saint-siége et à la religion romaine. Santorio formait à lui seul un véritable pouvoir politique, et se substituait à l'Etat partout où cela lui paraissait possible; il finit par entrer en lutte ouverte avec le gouvernement de Lucerne. Celui-ci résista énergiquement à des empiétements devenus intolérables; les plaintes devinrent si générales que Sixte-Quint désavoua son représentant et lui écrivit ces paroles mémorables : « Ignorez-vous qu'il n'est rien de si délicat que ces matières ? Oubliez-vous que le but de votre mission est de procurer la paix aux catholiques et non de contraindre les protestants à s'armer contre eux ? Nous vous recommandons de vous en souvenir pour votre repos et pour le nôtre. »

L'esprit de contention dont les nonces donnaient l'exemple devait réagir sur le haut clergé; un évêque de Fribourg, étranger, nommé par le pape, Strambino, afficha envers le pouvoir civil des prétentions si exorbitantes que les habitants de son diocèse durent, en 1666, lui refuser l'entrée de leur canton, qu'il avait quitté pour un voyage. Le gouvernement fribourgeois écrivit à Rome : « Pour l'honneur du ciel, accordez-nous un pasteur qui connaisse nos mœurs et qui puisse nous comprendre, qui sache respecter les immunités acquises par nos pères au prix de leur sang. »

La lutte ne fit que s'envenimer au XVIII[e] siècle. Le nonce Caraccioli, grand seigneur italien, joua le rôle le plus déplorable au milieu des guerres civiles qui ensanglantèrent la Suisse à cette époque. Il allait partout fomentant les discordes, attisant l'incendie. « Après la bataille de Bremgarten, lisons-nous dans la brochure de M. Blanchet, quand on faisait les plus grands efforts pour rétablir la paix, les bulles de Rome se succédaient pour encourager les catholiques contre les hérétiques, sans parler des milliers d'écus romains qui suivaient ou précédaient les bulles; et Caraccioli, jaloux de plaire à l'empereur et de mériter le chapeau de cardinal, secondait admirablement le zèle du souverain pontife. » La seconde bataille de Villmergen fut le résultat de ces menées. « Il était six heures, dit l'historien de la Suisse, quand fut gagnée la bataille de Villmergen, la plus sanglante que se soient livrée les confédérés dans le cours de leurs dissensions religieuses. »

La Suisse catholique fut vaincue, mais le coup qui venait de la frapper ne désarma point les nonces. C'est à peine si quelques-uns d'entre eux cherchèrent, par leur modération relative, à remédier au mal qu'avaient fait leurs prédécesseurs. Ils furent presque tous intrigants et fanatiques; et leurs querelles se continuèrent à travers tout le XVIII[e] siècle, non-seulement avec les cantons protestants, mais aussi avec les

catholiques et spécialement avec Lucerne.

La révolution française survint, et sous son influence les peuples reprirent l'œuvre d'affranchissement que la réforme avait commencée et contre laquelle la nonciature avait énergiquement réagi en Suisse. La commotion qui ébranla l'Europe anéantit les rapports qui empêchaient encore les états d'exercer une souveraineté pleine et entière sur leur propre territoire. Les monarques ne voulurent plus tolérer que des évêques résidant à l'étranger exerçassent une autorité quelconque sur leurs ressortissants. Pour satisfaire à ce désir il fallait apporter des modifications considérables à la subdivision de l'Europe en diocèses. Le saint-siége eut l'intelligence des besoins du temps présent et accéda aux vœux des gouvernements qui régissaient les nations chrétiennes. Des transformations furent opérées en France, en Allemagne et dans une partie de l'Italie. Elles eurent pour conséquence de détacher des archevêchés et des contrées voisines la plus grande partie du territoire de la Confédération.

Pourtant l'influence du principe de territorialité ne fut pas immédiate en Suisse; mais elle se fit sentir graduellement. C'est grâce à elle que se formèrent les cinq diocèses qui se répartissent actuellement les cantons catholiques: Lausanne, Bâle, Coire, Sion et St. Gall. Leur constitution définitive date de diverses époques. C'est en 1819 que Genève fut séparé du diocèse d'Annecy pour être joint à celui de Lausanne: ce n'est qu'en 1844 que le diocèse de St. Gall a été constitué.

La réunion de Genève à l'évêché de Lausanne présente quelques particularités remarquables. A l'époque où il décida cette réunion, le saint-siége proclama à plusieurs reprises la convenance de conformer la juridiction spirituelle aux circonscriptions territoriales. Le nonce Testaferrata écrivait : « Tout comme l'indépendance et la liberté de la Suisse reposent sur son entière indépendance dans les affaires politiques de tout autre état, de même la juridiction spirituelle doit être séparée des diocèses étrangers et être exercée par des prélats indigènes. » Cette idée se retrouve dans le bref du 20 septembre 1819, par lequel Pie VII détacha de l'évêché d'Annecy les communes catholiques qui venaient d'être réunies au canton de Genève.

Les évêchés suisses qui venaient d'être reconstitués ne furent point maintenus sous l'autorité des métropolitains étrangers. Les siéges de Sion, de Lausanne, de Bâle, de Coire et de St. Gall ont pris la position d'évêchés exempts; ils ne dépendent plus des anciens archevêchés d'Allemagne, d'Italie et de France entre lesquels la Suisse se partageait autrefois, mais relèvent directement du saint-siége.

L'organisation intérieure de la plupart des évêchés a été réglée par voie de concordats entre les cantons intéressés et la cour de Rome. Cette organisation diffère, ainsi que l'étendue des circonscriptions diocésaines et le mode de nomination de l'évêque. M. Blanchet donne sur ces divers points des renseignements auxquels nous empruntons ce qui suit :

L'évêché de Bâle compte 400,000 âmes de population catholique, comprises en 380 cures. L'évêque est nommé par un chapitre de 17 chanoines; son revenu est de 15000 florins.

L'évêché de St. Gall compte 105,000 âmes et 99 cures; la nomination a lieu par un chapitre de 13 chanoines. Revenu : 4000 florins.

L'évêché de Coire compte 134,000 âmes et 86 paroisses. L'évêque est nommé par un chapitre de 7 chanoines. Revenu indéterminé.

L'évêché de Sion compte 81,000 âmes; 114 paroisses; nomination par le Grand Conseil sur la présentation d'un chapitre de 24 chanoines. Revenu : 3000 fr. anciens.

L'évêché de Lausanne a 130,000 âmes; 141 paroisses. L'évêque est nommé directement par le pape. Revenu : 3000 fr. anciens.

Mais ces cinq évêchés ne comprennent pas l'intégralité du territoire suisse; c'est qu'en effet, bien que le saint-siége lui-même ait reconnu la nécessité d'une circonscription diocésaine correspondant aux limites territoriales, il n'a point appliqué cette règle dans toute son étendue. Elle souffre deux exceptions. La première, fort peu importante, ne doit être mentionnée que pour mémoire; quelques communes valaisannes restent encore sous la juridiction spirituelle de l'évêque d'Annecy et de l'ar-

chevêque de Chambéry. Mais la seconde restriction est d'une bien autre importance; elle porte sur la Suisse italienne tout entière. Le canton du Tessin et les catholiques de la vallée de Poschiavo, au canton des Grisons, rentrent dans le diocèse de Côme, qui est compris lui-même dans l'archidiocèse de Milan. Le canton du Tessin comprend 117,000 âmes de population catholique, qui se répartissent entre 230 paroisses, et 150 à 180 chapellenies. Ce canton verse à lui seul 26,000 livres milanaises au trésor de l'évêché de Côme.

Cet état de choses est gros d'inconvénients. Il porte atteinte à l'indépendance de la Suisse en fournissant à des états étrangers une occasion de s'immiscer dans nos affaires. On sait en effet que les prélats autrichiens sont nommés par l'empereur et dépendent directement de lui; il n'y a pas d'exception à cette règle pour l'évêque de Côme et l'archevêque de Milan. Il y a plus : les prélats qui gouvernent ces deux églises ne peuvent pas, d'après les lois de l'Autriche, être ressortissants suisses; ils doivent être nécessairement regnicoles. Des populations suisses se trouvent ainsi, pour tout ce qui concerne le domaine religieux, sous la dépendance d'un clergé et d'un monarque étrangers.

Ce domaine est, en Autriche, d'une étendue plus grande que dans quelque autre état que ce soit, hors peut-être l'état de l'Eglise lui-même. Le concordat conclu récemment entre le cabinet de Vienne et le saint-siége élève à leur plus haute expression les droits de l'Eglise catholique et garantit ses prérogatives, en matière civile et religieuse, de la manière la plus étendue. C'est sous l'inspiration de ce concordat qu'agit le clergé de l'Autriche. On conçoit qu'un état de choses pareil entraîne des conflits perpétuels. En matière d'état civil entre autres, l'évêque de Côme et l'archevêque de Milan se dirigent exclusivement et absolument d'après les prescriptions du concile de Trente. Leur clergé ne s'informe pas par conséquent des lois civiles pour le mariage et s'inquiète peu de les respecter, parce que le mariage est envisagé uniquement comme sacrement. Il se contracte ainsi des liens qui, n'étant pas reconnus par le gouvernement du pays de l'un des époux, amènent des difficultés dont la solution a déjà plusieurs fois occupé l'autorité fédérale et mis les cantons en opposition les uns avec les autres.

Qu'on tienne compte, au reste, pour apprécier les inconvénients de la situation actuelle, de l'influence considérable qu'exercent sur un clergé et sur une population comme ceux du Tessin deux prélats aussi puissants que l'évêque de Côme et l'archevêque de Milan. C'est dans les établissements que ceux-ci dirigent que les prêtres tessinois font leurs études. C'est dans un pays monarchique et sous le patronage de l'Autriche qu'ils reçoivent l'enseignement qui doit les guider au milieu d'une population républicaine. C'est dans un état où l'ordre civil s'abaisse et s'annihile devant le pouvoir ecclésiastique qu'ils doivent apprendre à respecter les droits de l'autorité temporelle de leur pays. Il serait surprenant qu'ils n'apportassent pas dans le canton du Tessin des préventions contre les maximes libérales et constitutionnelles sur lesquelles repose l'édifice social de la Confédération.

C'est ce qui arrive en effet : le gouvernement tessinois a été presque continuellement en conflit avec les autorités diocésaines. Dans ce moment même l'évêque, Mgr Marzorati, n'a pas encore été reconnu par les autorités cantonales ; il a voulu faire dans la partie de son évêché qui appartient à la Suisse une visite pastorale, qu'on lui a interdite. Le Grand Conseil tessinois, devançant les négociations trop lentes à son gré du Conseil fédéral, a proclamé que le canton ne sera plus soumis désormais à la juridiction ecclésiastique des prélats autrichiens. Des troubles graves éclatent à chaque instant ; dans quelques paroisses l'autorité politique a fait installer de son chef des prêtres qu'elle a nommés; elle fait poursuivre d'autres prêtres comme réfractaires. Les intérêts religieux aussi bien que les intérêts temporels du Tessin souffrent au milieu de cette confusion inextricable, et la Suisse entière peut craindre que la fermentation des partis à l'une de ses frontières ne donne un jour ou l'autre à l'Autriche le prétexte d'une intervention qui menacerait notre indépendance.

Malheureusement l'autorité spirituelle des prélats autrichiens n'est pas le seul germe

de discorde que l'état actuel de l'Eglise catholique ait produit en Suisse.

Nous avons dit plus haut que les évêchés suisses ont été libérés de la suzeraineté de tout archevêque étranger. Au lieu d'être placés sous la surveillance d'un archevêque indigène, ils dépendent immédiatement du saint-siége. Mais celui-ci a senti le besoin d'avoir en Suisse un délégué qui servît de centre et de chef aux églises suisses. La nonciature a pris dès lors un double caractère : le nonce, tout en conservant la qualité d'envoyé diplomatique du Pape, a rempli à l'égard des évêques suisses la plupart des attributions qu'un métropolitain aurait exercées.

L'exposé historique que nous avons esquissé à propos de la création de la nonciature suffit pour montrer de quelle manière les nonces avaient compris leur mission et quelle fut leur influence. Les circonstances ont changé depuis la révolution française, et la nonciature a dû renoncer à maintes prétentions. Mais si son rôle fut moins en évidence, si le zèle qu'elle déploya fut moins belliqueux, l'influence de l'institution n'en reste pas moins la même. Notre histoire contemporaine en porte à chaque instant des traces ; il serait injuste de faire d'elle seule le bouc expiatoire de nos discordes civiles, mais il faut reconnaitre pourtant sa main dans toutes nos luttes. La suppression des couvents d'Argovie et l'appel des jésuites n'auraient pas eu des suites si désastreuses, si les cantons avaient été abandonnés à leurs propres inspirations et si l'on n'avait pas représenté aux états catholiques toute concession amiable comme une trahison commise au détriment du catholicisme. « Ce fut ainsi, dit M. Blanchet, qu'un siècle et demi environ après la guerre civile de 1712, les intrigues des cours étrangères, l'influence des jésuites, la connivence d'un nonce et son inaptitude tirée de sa fausse position, préparèrent à la Suisse une autre guerre civile, qui fut également désastreuse pour les catholiques. »

Le 14 janvier 1848, au moment où le Sonderbund venait d'être dissous par la force des armes, Mgr Maciotti, dernier nonce apostolique, protesta auprès de la diète contre les mesures qui allaient être prises relativement aux jésuites, aux couvents, etc. Cette protestation souleva une vive discussion; la diète agita pour la première fois la question de la suppression de la nonciature ; mais Pie IX, qui venait d'être élu pape, trancha en fait cette question épineuse en rappelant son envoyé, et le débat resta suspendu.

Le saint-siége n'a pu dès lors rétablir la nonciature, mais il s'est fait représenter en Suisse par un agent diplomatique, ayant le rang d'un chargé d'affaires et portant le titre de protonotaire apostolique. La résidence de cet agent est Lucerne et ses fonctions, bien que hiérarchiquement moins élevées, sont les mêmes que celles des anciens nonces : il est censé ne représenter que le souverain pontife comme prince temporel, auprès de la Confédération; mais il sert en même temps d'organe au pape auprès des églises catholiques de la Suisse. Les inconvénients de cet état de choses n'ont pas tardé à se faire sentir. C'est par l'intermédiaire du chargé d'affaires romain que les évêques suisses traitent avec Rome ; ils se sont habitués insensiblement à le considérer comme leur chef, et à le consulter en toutes choses. Lui de son côté a cédé à la tentation d'intervenir partout et de se mêler même des choses qui regardaient le moins ses fonctions diplomatiques. Des faits récents en ont fourni la preuve. Mgr Bovieri, le chargé d'affaires actuel, a été convaincu par le président du gouvernement bernois d'avoir abusé de sa qualité de représentant politique du saint-siége pour engager l'évêque de Soleure à entraver les négociations relatives à la création d'un séminaire dans son diocèse. Une polémique très vive s'est engagée, et l'attention publique a été attirée de nouveau sur les mesures propres à assurer en même temps l'indépendance complète de la Confédération et celle de l'Eglise catholique.

C'est en effet un abus grave que l'existence d'une agence étrangère qui s'immisce à tout moment dans les affaires intérieures d'un pays dont elle ne comprend ni l'esprit ni les institutions, et qu'elle apprécie d'après la manière de voir généralement adoptée par l'ultramontanisme italien. Les procédés du représentant du saint-siége humilient la confédération et y causent nécessairement de l'irritation et du trouble. Si la Suisse

tolérait l'intervention incessante à laquelle elle est soumise de la part de l'Autriche et de la cour de Rome, si les autorités suisses s'abstenaient d'y résister, elles se compromettraient elles-mêmes : elles s'exposeraient à ce que la légation d'une autre puissance se permît d'aspirer à la même influence et réclamât les mêmes priviléges.

Il importe donc à la dignité de la Suisse de ne pas souffrir plus longtemps la situation que l'on vient de dépeindre, situation qui ne se rencontre du reste chez aucune des nations catholiques de l'Europe. Le but auquel la confédération doit tendre, c'est l'affranchissement de son sol de toute influence étrangère. Ce but est entièrement politique, et en le poursuivant l'autorité civile n'empiète point sur le domaine de la conscience; il s'agit, au contraire, de faire rentrer l'autorité spirituelle de l'Eglise catholique dans des limites qu'elle n'aurait jamais dû franchir et qu'elle dépasse sans cesse. Les intérêts de l'Eglise catholique ne seront point compromis; ils profiteront plutôt de la transformation qui se prépare.

Il est donc vrai de dire qu'en remédiant aux inconvénients de la situation actuelle, l'état n'intervient pas dans le domaine religieux; que les questions à résoudre sont de leur nature essentiellement politiques, et que si elles touchent en même temps à l'organisation extérieure de l'Eglise catholique, elles peuvent être tranchées sans que les intérêts de cette église soient le moins du monde compromis et sans que le spirituel empiète sur le temporel [1].

Pour affranchir son sol des deux influences exercées le plus directement par une autorité étrangère, la Suisse doit s'efforcer d'enlever au représentant du saint-siége le double caractère dont il est revêtu maintenant; elle doit obtenir, en second lieu, la séparation du canton du Tessin de l'évêché de Côme et de l'archevêché de Milan.

La confédération a le droit d'exiger du saint-siége que les évêchés suisses soient placés dans des conditions analogues à celles des évêchés qui leur ressemblent, et qu'on ne leur impose pas, tout en étant censé les traiter comme des évêchés exempts, un métropolitain de fait, pris parmi les prélats étrangers. Le saint-siége a, cela va sans dire, le droit de se faire représenter diplomatiquement en Suisse, mais comme autorité politique seulement. Il sera difficile sans doute dans la pratique de scinder exactement le spirituel et le temporel que la cour de Rome a toujours intérêt à confondre. Cependant cette distinction doit et peut se faire en Suisse mieux qu'ailleurs. Le Conseil fédéral se trouve, par le fait de la constitution politique de la Suisse, complétement en dehors des questions d'organisation ecclésiastique; il n'a pas d'église nationale à salarier; il renferme des hommes appartenant à des confessions religieuses différentes. Il est donc mieux placé que personne pour garder à l'égard de chaque culte une entière neutralité et pour exiger du saint-siége que son représentant, qui n'est en définitive accrédité qu'auprès du Conseil fédéral et non auprès des cantons, n'intervienne en aucune façon dans les affaires cantonales et ne s'attribue pas un rôle de chef spirituel, quand sa mission est toute temporelle.

Le nonce n'ayant plus en Suisse la position d'intermédiaire entre les églises suisses et la papauté, conviendrait-il de le remplacer par un prélat indigène, par un métropolitain qui serait le chef de la catholicité dans notre pays ? Cette question a été discutée à maintes reprises; au XVI[e] siècle déjà elle a préoccupé des hommes d'état et des ecclésiastiques; au commencement de notre siècle, elle a été reprise par le nonce Testaferrata, pour être abandonnée bientôt; elle s'est présentée de nouveau après la guerre du Sonderbund et tout récemment dans le sein du grand conseil de Berne. M. Blanchet se montre grand partisan de cette idée, et résume ainsi sa conclusion sur ce point : « Création d'un métropolitain suisse qui servira d'intermédiaire entre les évêques suisses et le souverain pontife; la cour de Rome aurait le droit d'envoyer, si cela lui convenait, un chargé d'affaires pour les intérêts temporels. »

Pour réaliser ce programme, M. Blanchet

[1] Il serait plus exact de reconnaître que, dans les démarches proposées par l'auteur, l'état interviendrait encore dans les affaires d'église, mais en tout cas dans une mesure beaucoup plus que justifiée par les dotations et les priviléges de tout genre que l'épée de l'état assure au catholicisme et à sa hiérarchie. *(Réd.)*

propose toute une série de réformes à introduire dans l'organisation de l'Eglise catholique.

Il voudrait qu'un concordat régularisât dans chaque diocèse l'établissement d'un chapitre avec une église cathédrale; que le nombre des chanoines fût proportionnel à la population catholique de chaque canton du diocèse; que l'évêque fût nommé par le chapitre et parmi ses membres, et que le saint-siége ne donnât que l'institution; enfin que l'évêque prêtât, entre les mains des députés des cantons, le serment de fidélité et d'obéissance à l'autorité publique du pays.

Une fois que les évêchés seraient ainsi organisés d'une manière uniforme, M. Blanchet voudrait « laisser au Conseil fédéral, qui est l'autorité politique responsable de la Suisse, le soin de désigner l'un des évêques comme métropolitain, en lui assignant un surcroît de dotation convenable. »

Nous ne pouvons pas suivre M. Blanchet aussi loin dans ses projets. Nous sortons ici du domaine politique pour entrer en plein dans le domaine ecclésiastique et confessionnel. Quelque utile que pût être pour la Suisse la réalisation de la plupart des idées que nous venons de résumer, cette réalisation ne peut procéder que de l'Eglise catholique elle-même. L'autorité politique fédérale et les gouvernements de la Suisse réformée n'ont aucune mission à intervenir dans des questions d'organisation intérieure. De quel droit, par exemple, prescriraient-ils le mode de nomination des évêques, et imposeraient-ils aux membres de l'Eglise un évêque nommé par le mode qu'aurait institué l'autorité politique? En ce qui concerne le métropolitain lui-même, les idées de M. Blanchet nous paraissent moins admissibles encore. Accordons même que ce haut dignitaire ecclésiastique fût d'une réelle utilité pour la Suisse: en vertu de quelle compétence le Conseil fédéral serait-il chargé de le désigner? Ne serait-ce pas de sa part une inconséquence flagrante, et n'interviendrait-il pas lui-même dans un domaine qui lui est étranger, sous le prétexte de neutraliser des influences illégales et mal justifiées? Nos confédérés catholiques ne pourraient jamais consentir à recevoir des mains d'une autorité politique leur premier pasteur et le chef de leur église; ils le peuvent moins que jamais si cette autorité est le Conseil fédéral, dont la majorité est assez probablement toujours composée de réformés.

Nous repoussons donc le projet de l'institution, par l'autorité politique, d'un archevêché suisse et de l'organisation uniforme des évêchés, comme contraire au principe de la liberté des cultes. Les catholiques suisses pourront prendre dans l'intérêt de leur église telles mesures qu'ils jugeront convenables, ce n'est point à la confédération ni aux cantons à les leur dicter; si les gouvernements des cantons agissent, ce ne doit être que comme mandataires et représentants spéciaux des intérêts religieux de leurs commettants. Nous ne partageons du reste en aucune façon l'opinion de M. Blanchet sur les avantages qu'apporterait à la Suisse, comme état politique, l'institution d'un archevêché national. Nous verrions, au contraire, dans ce rouage nouveau un germe de luttes et d'antagonisme croissant. L'archevêque ne serait plus comme le nonce un simple délégué du saint-père. Il serait en droit et en fait le chef d'un clergé nombreux et discipliné par les liens d'une hiérarchie complète. Son pouvoir et son influence seraient bientôt immenses, et, pour avoir voulu éviter les menées et les intrigues de la nonciature, nous aurions fait naître en définitive une lutte ouverte, acharnée, et peut-être à armes égales, entre l'Etat et l'Eglise, entre le trône et l'autel.

Ce n'est qu'en restant strictement renfermée dans les bornes du domaine politique que l'autorité civile fera taire les méfiances qui l'entourent chaque fois qu'elle aborde le terrain confessionnel, et qu'elle remédiera aux abus que l'état actuel de l'Eglise catholique perpétue. Le Conseil fédéral ne franchira point ces limites en travaillant à la suppression de la nonciature et à la séparation diocésaine dans le canton du Tessin; nous croyons avoir démontré que ces questions sont exclusivement politiques. Mais il irait trop loin et il donnerait lui-même dans l'abus auquel il désire porter remède, si, profitant de la connexion de certaines questions, il intervenait dans l'organisation intérieure et dans ce qui touche de près ou de loin au dogme. C'est alors seulement que la liberté des cultes serait compromise; heureusement que rien jusqu'ici dans les ten-

dances ni dans les antécédents de l'autorité fédérale ne justifie la crainte de pareils empiétements. Les conseils de la confédération n'ont jamais abordé le domaine confessionnel, et nous sommes bien convaincu que leur respect pour la liberté de conscience se manifesterait encore dans la question des réformes que devra subir nécessairement l'organisation des églises catholiques suisses.

Nous avons dit en quoi nous différons dans nos appréciations de celles de M. Blanchet; nous devons le remercier, en terminant, d'avoir mis le public à même de se faire une opinion sur une question d'un haut intérêt et de lui avoir présenté les faces essentielles du débat d'une manière impartiale et complète.

z.

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

—

Quelques observations sur la méditation biblique intitulée :

La grandeur du pauvre et l'abaissement du riche (Jacq. I, 9-10) [1].

Dans le cours de cette méditation remarquable pour le fond et pour la forme, l'estimable auteur suppose, pag. 84, qu'un interlocuteur lui dit: « Etes-vous sûr d'avoir bien saisi la pensée de l'apôtre, ou de ne l'avoir pas exagérée? » Comme je suis cet interlocuteur-là, ou comme je suis convaincu que notre honoré frère n'a pas bien saisi la pensée de St. Jacques, et est tombé dans de graves et fâcheuses exagérations, je me sens pressé de soumettre quelques observations à lui et à ses lecteurs, en priant Dieu de les bénir et de les faire servir « à l'avancement de la vérité. »

L'auteur prétend (pag. 82) que l'apôtre « veut nous parler ici du riche et du pauvre *devenus chrétiens.* » Cela est évident quant au pauvre, puisque le nom de *frère* lui est donné, mais je ne puis croire qu'il en soit de même pour le riche, non-seulement parce que l'apôtre ne lui donne pas le nom de frère, mais parce qu'il dit de lui « qu'il est dans une basse condition ou dans l'abaissement, qu'il passera comme la fleur de l'herbe et se flétrira dans ses entreprises. » J'estime que St. Jacques n'aurait pu affirmer tout cela du riche devenu chrétien, sans se contredire manifestement. En effet, il proclame, un peu plus loin, vers. 18, que « ceux que Dieu a régénérés par la parole de la vérité sont devenus *les prémices de ses créatures.* » Cela étant, comment un seul d'entre eux peut-il être dans une *basse condition?* Ne sont-ils pas « tous, riches et pauvres, enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ (Gal. III, 26)? et s'ils sont enfants, ne sont-ils pas héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ? (Rom. VIII, 17.) — De plus, les riches devenus chrétiens ne se bornent pas à dire aux indigents: Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez (Jacq. II, 16), mais ils prennent plaisir à visiter la veuve et l'orphelin dans leurs afflictions; à l'exemple d'Abraham, qui était riche, ils montrent leur foi par leurs œuvres, et peuvent être appelés amis de Dieu. Or Dieu permettra-t-il que ses amis passent comme l'herbe et se flétrissent dans leurs entreprises? Celle qui leur tient le plus à cœur est de glorifier le Dieu de leur salut en toute manière et en particulier par des œuvres de miséricorde et d'être un jour approuvés de lui. Or que dit notre apôtre (II, 13)? « Il y aura condamnation sans miséricorde sur celui qui n'aura point usé de miséricorde; mais la miséricorde s'élève par-dessus la condamnation. » St. Paul dit de même que « celui qui sème abondamment, moissonnera aussi abondamment. » (2 Cor. IX, 6.) Il rappelle à ce sujet (vers. 9) ces paroles du Ps. CXII: « Il a répandu, il a donné aux pauvres, sa justice demeure éternellement. » Notre Seigneur nous excite aussi (Luc XVI, 9) à nous faire des amis avec les richesses trompeuses et passagères, afin que lorsque nous viendrons à manquer ou à mourir, ces amis qui nous auront devancés nous reçoivent dans les tabernacles éternels. Et qui ne connaît ces paroles solennelles et ravissantes?... « Possédez en héritage le royaume,... car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger! » D'après tout cela, il me paraît évident que St. Jacques n'a pas pu représenter l'avenir du riche devenu chrétien sous l'image d'une herbe qui se sèche et d'une fleur dont l'éclat périt.

[1] Voir *Chrétien évangélique*, pag. 81.

Qui sont donc ces riches à qui l'apôtre dénonce un avenir si sombre et qu'il menace de mécomptes aussi affreux? Il me paraît non moins clair qu'il a en vue des riches vendus au monde et même hostiles à l'Evangile. Qu'on lise ce qu'il écrit ch. II, 6, 7: « Ne sont-ce pas les riches qui vous *oppriment* et qui vous traînent devant les tribunaux? Ne sont-ce pas eux qui *blasphèment* le beau nom qui a été invoqué sur vous? » Qu'on l'entende, ch. V, 1-3: « C'est à vous, riches, que je parle maintenant. Pleurez et jetez des cris, à cause des malheurs qui vont tomber sur vous. Vos richesses sont pourries et les vers ont rongé vos habits. Votre or et votre argent se sont rouillés; leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et dévorera votre chair comme un feu. Vous avez amassé un trésor pour les derniers jours! » Il leur reproche ensuite d'avoir frustré de leur salaire les ouvriers employés à moissonner leurs champs et d'avoir condamné et mis à mort le juste qui ne leur résistait point. Qu'en ayant en vue de pareils riches, on se serve des termes d'abaissement, de basse condition, ou même de bassesse, cela est aussi juste et aussi naturel qu'il l'est peu de les appliquer à des riches devenus chrétiens [1].

Voici donc quel me paraît être le sens des paroles de l'apôtre, ch. I, 9 et 10: Que le chrétien de condition obscure qui se voit exposé aux mépris et aux persécutions, regarde ces diverses épreuves comme le sujet d'une parfaite joie (vers. 2), en se disant que *dès à présent* il est *enfant* de Dieu et héritier de Dieu. (Cf. 1 Jean III, 1, 2.) Que le riche, au contraire, qui méprise et persécute de pareils pauvres, considère bien l'instabilité de ses richesses et de son éclat terrestre; et que, dans le sentiment de sa misère morale, de son extrême bassesse devant Dieu, il aspire aux vraies richesses et à la vraie grandeur, renfermées, pour lui aussi, en Jésus-Christ. (Col. II, 3.) J'estime donc que l'homme le plus pauvre, qui vit dans la foi au Fils de Dieu, est aussi élevé au-dessus du riche sur lequel pèse encore la colère de Dieu, que la vie l'emporte sur la mort; mais je crois avec Néander (dans son *Commentaire pratique sur l'Epître de St. Jacques*, Berlin 1850) que tous ceux qui ont senti leur misère morale et saisi par la foi la même grâce, doivent demeurer fraternellement unis par le sentiment de la *même élévation* devant Dieu [1]. Je crois avec St. Paul (Gal. III, 28 et Col. III, 11) qu'il n'y a plus de différence entre l'esclave et l'homme libre (et par conséquent entre le pauvre et le riche), mais que tous ne sont qu'un en Jésus-Christ. Je crois avec St. Pierre, que *tous* ceux qui sont devenus réellement chrétiens, forment « une sacrificature royale et une nation sainte. » (1 ép. II, 9.) Je crois, d'après la parole du Fils de Dieu, que *tous* ses vrais disciples sont « le sel de la terre et la lumière du monde. » (Math. V, 13, 14.) Je ne puis donc nullement approuver ce qu'enseigne notre frère, pag. 83 : « Il reste donc vrai, d'après St. Jacques, que Dieu a mis, entre la pauvreté et la richesse, sous le rapport de la dignité, une différence de degré *incontestable, différence qui est entièrement à l'avantage du chrétien pauvre contre le chrétien riche ;* » et je n'admets nullement qu'entre chrétiens « Dieu ait attaché la bassesse à la richesse, et la grandeur morale à la pauvreté. » Pag. 85.

Il y a plus, quoique les membres de la famille de Dieu soient essentiellement égaux entre eux, comme le sont ceux du corps humain, on pourrait, en suivant l'Ecriture, revendiquer sous un certain rapport, quelque supériorité en faveur des riches. Ainsi quand la pieuse mère de Samuel dit dans son cantique d'actions de grâces (1 Sam. II, 7) : « L'Eternel appauvrit et enrichit, il abaisse et il élève, » chacun voit que la pauvreté correspond ici à l'abaissement, et la richesse à l'élévation. Cette pensée s'expli-

[1] L'auteur dit lui-même, pag. 83, 84 : « Le riche de ce monde se flétrira dans ses entreprises au soleil dévorant de l'éternité, *à moins* qu'il n'ait la seule richesse qui ne passe point. » Or le riche devenu chrétien, ou dont *Christ* a commencé à être *la vie*, possède cette richesse-là. Notre frère me semble donc reconnaître, ici, lui-même, que les paroles menaçantes de St. Jacques ne peuvent concerner un riche converti.

[1] Paroles de Néander: Also Arme und Reiche, unter den christlichen Brüdern, müssen durch dasselbe Bewusstsein *gleicher Hoheit* mit einander verbunden sein. (Ainsi riches et pauvres, parmi les chrétiens, doivent s'unir entre eux par le sentiment commun d'une même grandeur spirituelle.)

que tout naturellement si l'on se rappelle que la grandeur de Dieu consiste en partie en ce qu'il est l'auteur, la source inépuisable de tous les biens temporels et spirituels, et les dispense à qui il lui plaît. D'où il résulte qu'il communique quelque chose de cette élévation à ceux qu'il rend dépositaires d'une plus grande mesure de biens temporels, lorsqu'il leur met en même temps au cœur d'en faire part à leurs frères indigents. Notre Seigneur a dit lui-même « qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Act. XX, 36); et l'auteur de l'épître aux Hébreux déclare aussi (VII, 7) que, « sans contredit, celui qui bénit est *plus grand* que celui qui est béni. » D'après cela, notre frère est-il fondé à dire avec tant d'assurance (pag. 86): « Je veux, de concert avec la Bible, humilier salutairement le riche; je veux l'humilier salutairement aux yeux du monde et de l'Eglise, et surtout l'humilier à ses propres yeux, en lui apprenant ou en lui rappelant, puisque, hélas! on le fait si peu ou si mal, que, devant Dieu, il est à l'égard du pauvre, non point dans une position de supériorité ou même d'égalité, mais dans une position d'infériorité! »

Il reconnaît, quelques lignes plus loin, pag. 86, que le riche a reçu de Dieu *l'honneur* d'assister le pauvre. Or, je demande si ce mot d'honneur ne réveille pas plutôt l'idée d'élévation que celle d'abaissement? J'en appelle d'ailleurs à tout pauvre animé de l'Esprit de Christ. Ne dira-t-il pas parfois, avec effusion de cœur, à un riche devenu chrétien qui s'intéresse tendrement à lui: Vous êtes pour moi et pour ma famille un second père, un ministre du Père des miséricordes? Vous me rappelez celui qui allait de lieu en lieu faisant du bien, et qui répandait la joie partout où il passait. Si dans un pareil moment quelqu'un venait lui dire qu'il est « dans une position de supériorité » à l'égard de son bienfaiteur, et « que la richesse est si peu en honneur qu'elle est au contraire une bassesse » (pag. 85), de telles pensées ne lui répugneraient-elles pas profondément et ne les rejetterait-il pas avec une sorte d'indignation?

On nous dit, pag. 83, pour justifier « cette supériorité que St. Jacques accorde au chrétien pauvre sur le chrétien riche, qu'elle éclate dans les luttes de la foi avec les nécessités dures souvent de l'existence temporelle et matérielle, » et un peu plus loin « que le riche est en rapport immédiat avec la providence, ce gouvernement du monde qui lui prépare et lui garantit ses récoltes et ses revenus; que le pauvre, au contraire, est en rapport plus immédiat, plus intime, plus constant, plus personnel, avec le Maître de la providence, avec Dieu lui-même. » Mais quoi! le riche devenu chrétien s'embarrasse-t-il de ces abstraites et froides distinctions de providence et de Maître de la providence? Ne sent-il pas un besoin impérieux de demeurer dans une communion vivante avec le Père céleste, au nom de son saint Fils Jésus, et ce père de grâce, qui émonde les sarments portant du fruit, afin qu'ils en portent davantage, ne prend-il pas soin de son âme comme de celle du pauvre? Ce riche ne se voit-il jamais frappé en ses récoltes et en ses revenus? Ne l'est-il jamais en sa santé, ou dans les plus chers objets de ses affections, au point d'être réduit à envier, s'il l'osait, la condition de tel pauvre[1]? Prétendrons-nous qu'alors il est, par exception, dans « une position de supériorité » par rapport à celui-ci? Si Dieu a pitié de lui, et, le faisant remonter de l'abîme de la souffrance, lui donne sujet de s'écrier: « O Eternel! je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs, » dirons-nous que son Père miséricordieux l'a fait « redescendre d'une élévation momentanée à son état normal d'abaissement? » De même, si un chrétien pauvre voit, en cherchant premièrement le royaume de Dieu, les autres choses lui être données par-dessus; si Dieu bénissant son travail, son économie, sa tempérance, sa probité, lui dispense les biens temporels au delà même de ce qu'il demandait et pensait, ce fidèle devra-t-il se dire: Mon père céleste m'a conduit de la grandeur morale qu'il a attachée à la pauvreté, à la bassesse qu'il a attachée à la richesse? Pag. 85. — N'en résulterait-il pas que les bénédictions temporelles sont des maux plutôt que des biens? Et cependant St. Paul écrit à Timothée (1 Tim. IV, 4): « Tout ce que Dieu a créé est bon et rien

[1] Qu'on lise, par exemple, la vie de la pieuse Hélène, duchesse d'Orléans, racontée d'une manière si touchante par Mme d'Harcourt (Paris 1858).

n'est à rejeter pourvu qu'on en use avec actions de grâces ; » et ailleurs, pour montrer que le fidèle peut, par la vertu de l'Esprit de Christ, dominer toutes les circonstances extérieures, user de tout et rapporter tout à la gloire de Dieu, il écrit aux Corinthiens ces paroles profondes : « *Tout est à vous*, soit le *monde*, soit la vie, soit la mort, soit les *choses présentes*, soit les choses à venir ; *tout est à vous* et vous êtes à Christ et Christ est à Dieu. »

Encore quelques paroles pour terminer cette discussion : mais elles sont du Maître, et elles nous mettront bientôt, je crois, tous d'accord, si nous voulons les écouter. « Un jour, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : *Qui est le plus grand* dans le royaume des cieux? Sur quoi Jésus ayant fait venir un enfant, le mit au milieu d'eux et leur dit : Quiconque deviendra *humble* comme cet enfant, *celui-là sera le plus grand* dans le royaume des cieux. (Math. XVIII, 1-4.) » Peu de temps avant sa mort, revenant sur le même sujet, il leur dit (Chap. XX, 26-28) : « Quiconque voudra être *le plus grand* parmi vous, qu'il soit *le serviteur des autres ;* et quiconque voudra être le *premier*, qu'il soit votre *esclave*. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rançon de plusieurs. » On voit d'après cela que si dans l'Eglise, dont tous les vrais membres sont également enfants et héritiers de Dieu, il en est qui lui apparaissent parvenus à une plus haute stature morale et qui lui soient sans doute plus particulièrement chers, ce sont ceux qu'il voit les plus dévoués au service des autres et en même temps les plus disposés à regarder ceux-ci comme plus excellents qu'eux-mêmes. Comme on le voit, il n'est ici question ni de pauvreté ni de richesse, mais de charité et d'humilité. Ainsi un pauvre devenu chrétien sera grand devant Dieu, si, semblable à la veuve, dont il est parlé en St. Marc (XII, 41-44) ou aux fidèles de Macédoine mentionnés par St. Paul (2 Cor. VIII, 2), il est prompt à s'employer pour autrui, portant le dévouement jusqu'à donner de son nécessaire, et s'il demeure, en même temps, abaissé à ses propres yeux, gémissant de ses manques de foi envers Dieu, des murmures qui s'élèvent encore parfois dans le secret de son cœur ; gémissant aussi de son peu de reconnaissance envers ses bienfaiteurs terrestres, et disposé à les croire plus fidèles qu'il ne l'est lui-même. D'un autre côté, un riche devenu chrétien sera grand, s'il emploie au service des autres les dons qu'il a reçus, s'étudiant à être un bon dispensateur des grâces temporelles de son Dieu ; si, en même temps, il s'humilie du peu qu'il fait, des sentiments répréhensibles dont ses meilleures œuvres sont souvent entachées, s'il estime et aime tout particulièrement les pauvres, riches en la foi (Jacq. II, 5) ; s'il admire leur contentement d'esprit habituel au milieu de leur indigence ; et si, tout en étant leur bienfaiteur, et par là en quelque manière leur supérieur, il se dit sincèrement à lui-même : Ces frères pauvres sont plus riches et plus grands que moi devant le Seigneur.

Si l'on fait dépendre ainsi, à l'exemple de notre Maître, la grandeur morale de la charité et de l'humilité qui, par la vertu de son esprit, peuvent naître et s'accroître chez les riches et chez les pauvres, on excitera entre eux tous une sainte émulation à se dévouer et à s'abaisser, qui édifiera puissamment l'Eglise, et la rendra honorable au yeux du monde. Mais si l'on fait, de quelque manière que ce soit, de la grandeur morale une question d'argent, si l'on représente au pauvre devenu chrétien qu'il est dans l'élévation quels que puissent être ses restes d'égoïsme et d'orgueil, et au riche devenu chrétien qu'il demeure dans la bassesse, quels que puissent être ses progrès dans l'humilité et dans la charité, il est fort à craindre qu'au lieu d'édifier (ainsi que l'a certainement désiré notre cher et estimable frère), on n'irrite et on ne désunisse ; et qu'on ne rende toujours plus difficile au monde de dire des chrétiens de nos jours : Voyez comme ils s'aiment. « Dieu est véritablement parmi eux ! » (1 Cor. XIV, 14, 15.)

C'est pour prévenir d'aussi fâcheux effets et dans le désir et l'espoir de produire quelque bien, que je me suis senti pressé de faire insérer ici ces observations. Pour plus de clarté, je les résumerai dans les huit thèses suivantes :

1. St. Jacques, au ch. I, vers. 9 et 10 de son épître, établit une opposition non entre le pauvre et le riche devenus chrétiens, mais entre le chrétien pauvre et le riche mondain.

2. L'élévation dont il invite le premier à se glorifier n'est pas d'être pauvre, mais d'être enfant de Dieu au sein de sa pauvreté (1 Jean III, 1, 2); comme la bassesse du second n'est pas d'être riche, mais d'être étranger à la vie de Dieu et sous la condamnation, au milieu de tous ses biens. (Luc XII, 15-21.)

3. Le pauvre et le riche devenus chrétiens sont parfaitement égaux en leur qualité d'enfants adoptifs et d'héritiers de Dieu; ils ne sont qu'un en Jésus-Christ. (Gal. III, 26-28.)

4. Dieu accorde, ici-bas, une certaine supériorité aux chrétiens riches sur leurs frères pauvres, en ce qu'il les appelle à être leurs protecteurs et leurs soutiens. (Job XXIX, 12, 15, 16; 1 Sam. II, 7; Act. XX, 36; Hébr. VII, 7.)

5. Si le chrétien pauvre a des épreuves qui l'élèvent à Dieu, le riche devenu chrétien a aussi les siennes, souvent bien poignantes, qui le font croître dans la grâce et dans la connaissance de son Rédempteur. (Jean XV, 2.)

6. Le riche devenu chrétien qui, dans l'abondance de la faveur de son Dieu, le bénit humblement, n'est pas moins rapproché de lui que le chrétien pauvre l'invoquant au jour de sa détresse. « Par Jésus, ils ont, l'un et l'autre, accès auprès du Père dans un même Esprit. » (Eph. II, 18.)

7. Quand il a plu à Dieu de faire passer un chrétien pauvre de l'indigence à la richesse en bénissant extraordinairement son travail, ou de quelque autre manière, il est téméraire de prétendre qu'il l'a fait descendre de l'élévation morale à la bassesse. (Prov. IV, 18.)

8. Pour être grand parmi les enfants de Dieu, il importe peu d'être riche ou d'être pauvre. La vraie grandeur consiste dans l'humilité et dans la charité. Celui-là est le plus grand qui estime le moins l'être, tout en étant le serviteur le plus dévoué de ses frères pour l'amour de Christ. (Math. XVIII, 1-4; XX, 26-28.)

AUG. CÉRÉSOLE, anc. past.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Après avoir examiné de plus près le passage de Jacq. I, 9 et 10, nous ne pouvons adopter complétement ni l'interprétation de M. Desplands ni celle de M. Cérésole.

Voici d'abord la traduction littérale du passage : « Qu'il se glorifie le frère de basse condition, de son élévation, et le riche, de sa basse condition, parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe. » — Remarquons maintenant que l'apôtre parle ici non pas exclusivement de la pauvreté et de la richesse, mais qu'il oppose une condition petite et basse aux yeux du monde, à une condition élevée; seulement comme exemple de cette condition élevée, l'apôtre nomme le *riche*, parce qu'en effet la richesse est une des choses qui élèvent le plus aux yeux du monde, surtout à certaines époques, et dans certains pays. Comme le dit Calvin à propos du verset 10 : « Il (l'apôtre) a mis l'espèce pour le général; car cette admonition s'adresse à tous ceux qui ont quelque excellence, soit en honneur ou noblesse ou autres choses externes, » et nous pourrions ajouter, soit en science ou talents.

Remarquons ensuite que l'apôtre invite soit le petit soit le riche à *se glorifier*, car le même verbe placé au commencement de la phrase sert pour les deux sujets. Tous deux sont ainsi exhortés comme auditeurs de l'apôtre et comme disciples. Et d'ailleurs le mot de *frère* placé au commencement de la phrase, avec le verbe, semble bien aussi se rapporter soit à celui qui est de basse condition, soit au riche. Peut-être pourrait-on dire que l'apôtre ne répète pas cette expression affectueuse et intime avant le mot *riche*, par un mouvement de sévérité, et parce que (à en juger par le ton de l'apôtre et surtout par V, 1-6: « A vous, maintenant, riches, etc. ») bon nombre de riches dans les églises étaient encore mondains et oppresseurs, et méritaient peu cette qualification de frères. Cela est possible, mais, quoi qu'il en soit, il est clair que dans les versets 9 et 10 le petit et le riche sont exhortés l'un et l'autre à se glorifier et sont supposés disciples de Christ.

Mais se glorifier de quoi? Le petit, celui qui n'est rien devant le monde et aux yeux de la chair, qu'il se glorifie, dit St. Jacques, *de son élévation*. Le Seigneur, en effet, l'a placé dans une condition élevée en faisant de lui son enfant; qu'il mette donc en sa qualité de membre du royaume des cieux

sa joie et sa gloire, qu'il accepte même joyeusement sa condition chétive, car le Seigneur s'en est servi et s'en sert encore pour lui apprendre à chercher les biens les plus élevés. — Et le riche, de quoi est-il invité à se glorifier? De la même grâce que le pauvre, car pour le riche aussi, il ne peut y avoir d'autre fondement de vraie gloire que dans la qualité de membre du royaume de Dieu. Seulement, comme pour arriver à cette haute position spirituelle, il a dû nécessairement reconnaître le néant de toute grandeur humaine devant Dieu; comme l'immense grâce de Dieu lui enseigne, s'il écoute du cœur, à sentir réellement que l'élévation et la richesse terrestres ne sont rien, et à se voir réellement dans la même basse condition que le pauvre et le petit; l'apôtre, au lieu de lui dire: glorifiez-vous de la grâce de Dieu, l'invite à se glorifier de ce que, par cette grâce de Dieu, il apprend à descendre. Que le riche mette sa gloire *dans sa basse condition*. St. Jacques emploie ici un terme tout à fait semblable à celui par lequel il a désigné la position du frère chétif (vers. 9); aux regards de la foi, la position brillante est tout aussi *basse* que l'autre, vu que le *riche*, en sa qualité de riche et quant à *ses voies* et son train de riche, passera et se flétrira (vers. 10 et 11). « Les philosophes en disent bien autant, dit Calvin; mais nous sommes tous sourds à cette doctrine, jusqu'à ce que le Seigneur nous ait ouvert les aureilles pour ouïr et entendre l'éternité du royaume céleste. » Qu'ainsi donc le riche, s'il est enseigné de Dieu, mette réellement sa gloire à compter pour rien sa grandeur terrestre, et à s'appuyer sur tout autre chose; qu'il se glorifie de cette basse condition qui lui est commune avec les frères pauvres et que sa foi reconnaît; et qu'il la réalise *pratiquement* par l'exercice de l'humilité et de la charité.

Calvin nous paraît donc indiquer avec justesse l'intention de notre passage lorsqu'il dit (Com. IV, 699): « Comme St. Paul, quand il exhorte les serviteurs à porter patiemment leur condition servile, leur propose cette consolation, qu'ils sont les affranchis de Dieu, mis en liberté par sa grâce, et retirez de la misérable servitude de Satan: et au contraire, admoneste ceux qui sont francs, d'avoir souvenance qu'ils sont serviteurs de Dieu; ainsi St. Jacques veut yci que ceux qui sont de basse condition, se glorifient, d'autant que le Seigneur les a adoptez pour ses enfans : et les riches, en ce qu'ils ont esté rabaissez par la cognoissance qui leur a esté donnée de la vanité de ce monde. »

Ainsi nous ne pouvons admettre que *la basse condition* ou l'*abaissement* du riche, (vers. 10) doive être entendu au sens moral, d'une condition spirituellement basse ou inférieure, pas plus qu'on n'entend la même expression au sens moral dans le vers. 9 (« le frère de basse condition »). Nous n'accordons pas à M. Cérésole que cet *abaissement* du riche désigne la misère morale de l'inconverti. Car alors comment serait-il exhorté à s'en glorifier? — Nous n'accordons pas davantage à M. Desplands que cet *abaissement* désigne un rang moralement inférieur, en opposition à la dignité supérieure du pauvre. Car ici encore l'exhortation adressée au riche de se glorifier de sa basse condition ne se comprendrait plus; et en outre les paroles qui suivent: « parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe, » ne se comprendraient guère mieux et se lieraient mal à ce qui précède. Ces paroles indiquent précisément en quoi la condition du riche est basse, aussi basse que celle du pauvre. Mais le croyant seul connaît réellement, c'est-à-dire pratiquement cette vérité, et seul aussi il prendra au sérieux l'exhortation de l'apôtre.

Dites-nous donc que l'Evangile relève le pauvre, le petit, et qu'il abaisse le riche, le noble, le fort, le savant, en un mot, celui qui est élevé aux yeux du monde, et vous aurez raison. Dites-nous combien il est difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux, dites qu'il lui est impossible d'y entrer comme riche, et vous parlerez selon l'Evangile. Dites encore que sur le terrain de la foi la pauvreté a des avantages spirituels considérables, plus considérables peut-être que ceux qui appartiennent à telle autre position; dites qu'elle rehausse singulièrement certains sacrifices; dites que comme toute épreuve, et plus que bien d'autres épreuves, elle devient pour le croyant un puissant moyen de sanctification, que la prospérité est comparativement beaucoup plus semée d'écueils contre lesquels on

échoue souvent, — et ici encore vous entrerez dans le sens de l'apôtre St. Jacques, qui nous exhorte (I, 2) à considérer « les épreuves comme le sujet d'une parfaite joie. » Mais si l'on réclamait pour le chrétien pauvre, comme tel, et par le seul fait qu'il est pauvre, un rang, une dignité morale supérieure à celle du chrétien riche, toutes choses étant égales d'ailleurs, alors en effet ce serait fausser l'enseignement apostolique en le dépassant, ce serait réintroduire dans le royaume des cieux une autre noblesse que celle de l'humilité et de la charité, et y établir des distinctions basées en définitive sur des circonstances purement extérieures et accidentelles. Jésus a vécu pauvre sans doute, ne l'oublions pas, mais d'une pauvreté d'obéissance, de dévouement et de charité: il s'est abaissé pour nous élever et dépouillé pour nous enrichir. Montrez-nous donc un chrétien indigent par fidélité, comme ces martyrs dont on confisquait les biens; ou pauvre comme le missionnaire qui se dépouille pour vivre en sauvage au milieu des sauvages; ou un chrétien dénué pour avoir partagé ce qu'il possédait, et fait des sacrifices d'autant plus considérables qu'ils étaient pris sur son nécessaire; montrez-nous ces chrétiens demeurant humbles dans leur dévouement, et nous dirons aussi: Oui, voilà de vrais nobles dans le royaume des cieux.



VARIÉTÉS.

Une parabole

(d'après Claudius.)

« Il fut un temps où les hommes se nourrissaient de glands et d'autres aliments grossiers et de mauvaise qualité. Alors vint un étranger nommé Osiris qui leur dit : Il existe pour vous une meilleure nourriture et un art de la produire toujours abondante. Je viens vous en communiquer le secret. Puis il leur révéla ce mystère en préparant sous leurs yeux un champ et en le semant de froment. Voilà, ajouta-t-il, ce que vous avez à faire, les influences célestes feront le reste.

» La semence leva, grandit et porta son fruit; les hommes très réjouis se mirent dès lors à cultiver soigneusement le champ à leur grand avantage.

» Dans la suite, quelques-uns d'entre eux trouvèrent la culture trop simple et se plaignirent, en outre, de ne pouvoir supporter le grand air et les variations de l'atmosphère. Venez, dirent-ils aux leurs, tirons une ligne au cordeau tout autour du champ et élevons sur cette ligne une paroi ou un mur; sur le mur nous construirons une voûte, et sous cet abri nous labourerons tout à l'aise et bien plus convenablement. Les influences célestes ne sont pas indispensables; personne d'ailleurs ne les a jamais vues.

» Mais, dirent les autres, Osiris cultiva à l'air libre et nous dit : Voilà ce que vous avez à faire, les influences du ciel feront le reste. — Osiris ne le fit, répondirent les habiles, que pour mettre la culture en train. D'ailleurs rien n'empêche de peindre un ciel sur la voûte.

» Ils construisirent donc avec art un mur autour du champ et le couvrirent d'une voûte sur laquelle ils peignirent le ciel, mais le froment ne levait pas. Ils labourèrent, cultivèrent, fumèrent et semèrent de plus belle; mais le froment ne levait pas davantage. — Plusieurs de ceux qui les observaient finirent par se moquer d'eux; à la fin ils se moquèrent aussi d'Osiris et de ses mystères. »

Cette parabole est-elle de Claudius lui-même, ou l'a-t-il empruntée à quelque autre, je l'ignore; elle se trouve à la fin du 2e vol. de ses œuvres (édition de 1819). Mais les occasions d'en faire l'application fourmillent dans l'histoire de l'Eglise. De tout temps les hommes ont voulu être plus sages que Dieu et ont prétendu que le grand air, l'air libre, ainsi que les variations atmosphériques, n'allaient pas à leur constitution. De tout temps ils cherchèrent à circonscrire l'enseignement de la vérité divine par des formules, à mettre l'œuvre de Dieu sous la protection des puissances terrestres, à élever, en un mot, des parois, des murailles et des voûtes sur lesquelles ils peignaient un ciel plus ou moins bien imité.

L'art qui les guidait varia suivant les temps et les besoins; les uns construisaient des baraques, d'autres des palais. Là on se

bornait à entourer le champ de palissades et à l'ombrager de bosquets. Ailleurs on en faisait une place forte, on y tint garnison et on le ceignit de redoutes et de créneaux. Et que dire de ceux qui le convertirent en étable?

De quelque façon que l'on ait clôturé ou recouvert le champ, le résultat fut le même pour les semailles; les influences célestes cessèrent de le fructifier. Dieu dut, pour rétablir ces influences, renverser chaque fois l'échafaudage ou transporter son champ ailleurs.

De nos jours, partout où la Bible est écoutée, les efforts faits pour circonscrire le champ réussissent assez mal. De là sans doute la diversité des édifices simples, légers ou provisoires auxquels les hommes ont recours.

Il en est qui, pour mieux cultiver le champ, érigent l'agriculture en science, analysent, épluchent les influences célestes, les réduisent en formules, en construisent des systèmes profonds; puis ils disent aux hommes: Nous avons sué sang et eau pour assurer votre bonheur et nous vous envoyons des hommes experts, formés par nos soins pour vous instruire dans l'art difficile duquel dépend votre existence. Allez, soyez sans soucis, l'affaire est assurée; les influences du ciel sont en nos mains. Les hommes, trop contents de s'épargner de la peine, s'en vont, boivent, mangent et dorment plus à l'aise, et travaillent au champ le moins possible. C'est là aussi une vanité.

J. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Esquisse d'une histoire universelle envisagée au point de vue chrétien, rédigée pour servir de guide dans l'enseignement des écoles secondaires et des maisons d'éducation, par A. Vulliet. Histoire du moyen age. 3e édition, 2 vol. in-12. Lausanne, Georges Bridel, 1858. Prix : 3 fr.

Lorsque le grand Bossuet jetait de son œil d'aigle un regard puissant sur les fastes du genre humain, pour tracer de sa plume éloquente l'histoire du gouvernement de la Providence sur la terre, il ouvrait, par cette conception sublime, une voie que nul avant lui n'avait parcourue, et laissait dans son *Discours sur l'histoire universelle* un monument que son génie fera vivre aussi longtemps que cette littérature du grand siècle, dont il fut l'une des gloires les plus brillantes. Son livre, conçu au point de vue de la souveraineté absolue de Dieu et destiné, ainsi que sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, à fonder sur une base inattaquable le droit divin de la monarchie, ramenait à la pensée du Maître suprême, auquel il rapportait tous les événements d'ici-bas, et donnait à l'histoire une forte teinte religieuse.

Lorsque, de nos jours, M. le chevalier Bunsen, s'appuyant d'une part sur les travaux les plus récents de la critique et de la philologie, de l'autre sur les principes de la philosophie hégélienne, entreprend, dans son livre intitulé *Dieu dans l'histoire*, d'écrire une philosophie de l'histoire conçue sur le plan le plus vaste et le plus hardi, il témoigne aussi du besoin inhérent à l'âme humaine de rattacher le développement historique de l'humanité à ce qui en a été la source originelle et à ce qui en sera le but suprême. Lui aussi, prenant du point de vue le plus élevé cette histoire, qui est la leçon des rois et des peuples, veut y faire sentir, en la pénétrant des vues philosophiques qui sont à ses yeux la conciliation de toutes les vérités, le souffle de l'esprit religieux.

Le titre de l'ouvrage que nous venons de transcrire, nous a conduits assez naturellement à nous souvenir du beau livre de Bossuet, qui, malgré ses lacunes et ses imperfections, plus aisées à signaler aujourd'hui qu'au moment où il transporta d'admiration les contemporains du sublime orateur, gardera la place qu'une juste estime lui a assignée. Ce livre, à son tour, nous a fait penser à l'ouvrage moderne qui, par son but général et par l'idée même de sa conception, peut, à juste titre, lui être comparé. Le grand orateur de la cour de Louis XIV et le savant Berlinois ont eu manifestement tous deux l'intention d'envisager l'histoire universelle au point de vue chrétien. Il serait intéressant de rechercher et d'établir nettement ce qu'ils peuvent avoir entendu

par là l'un et l'autre, de signaler les rapports et de constater les différences que l'étude comparée de leurs ouvrages ferait sans doute ressortir. Mais ce n'est pas le lieu de nous arrêter à un travail de ce genre. Bornons-nous à dire que les livres de ces hommes si distingués, et cela pour des raisons diverses, ne nous semblent propres, ni l'un ni l'autre, à inspirer au point de vue chrétien une confiance pareille à celle que mérite le manuel modeste que nous avons sous les yeux.

Quelles idées réveille au premier abord cette expression, « l'histoire envisagée au point de vue chrétien, » ou, comme le portaient les premières éditions, « du point de vue chrétien ? » S'attendra-t-on peut-être à un cours de morale en histoire, ou à un choix de faits édifiants, ou à une série de réflexions pieuses présentées à l'occasion des faits racontés, ou encore à l'établissement de vues religieuses particulières au moyen de l'histoire arrangée pour ce but ? Nous ne serions pas surpris que l'une ou l'autre de ces pensées se fût présentée à l'esprit de quelques personnes, la première fois qu'elles ont jeté les yeux sur la couverture de l'un des volumes de l'*Esquisse de l'histoire universelle* de M. Vulliet. L'auteur a pris soin de répondre lui-même aux questions que pourraient soulever dans les esprits les expressions par lesquelles il a cru devoir déterminer dans le titre même le but élevé et vraiment éducateur qu'il s'est proposé en rédigeant et en publiant son manuel historique. Envisageant l'étude de l'histoire comme un moyen de développement et de culture sérieuse pour l'esprit des jeunes gens, il n'a cru devoir, pour atteindre ce but, ni faire de l'histoire profane une espèce d'histoire sainte, ni établir quelque système religieux pour y faire entrer de gré ou de force les principaux faits. Il n'avait en effet ni à appuyer un système politique, ni à faire triompher une philosophie. Il a supposé tout simplement un maître et des disciples qui, admettant la révélation chrétienne, et par conséquent l'intervention de Dieu dans les destinées humaines, savent voir dans l'histoire le règne de Dieu et non pas seulement celui de l'homme, et observer comment les grands événements historiques, produits de la liberté humaine, ont servi à réaliser les desseins de la Providence, en particulier pour ce qui concerne dans les temps anciens la préparation du salut, et dès le moment où ce salut eut été donné, la diffusion du message qui le proclame. On ne trouvera rien de plus sous ce rapport dans le livre de M. Vulliet, mais on n'y trouvera aussi rien de moins. Fidèle à ce point de vue élevé qu'il a saisi dès l'entrée, il conduit ses jeunes lecteurs à comprendre la vie intime et le développement moral de l'humanité.

Dire qu'il s'adresse à de jeunes lecteurs, ou comme le porte le titre, que l'ouvrage est destiné aux écoles secondaires et aux maisons d'éducation, c'est rappeler que l'auteur n'a eu dans cet écrit, comme dans tous ceux qui sont sortis de sa plume, d'autre ambition que celle d'être utile. Il n'a voulu lutter avec aucun des ouvrages historiques qui avaient traité le même sujet, si ce n'est sous le rapport de la tendance vraiment chrétienne, qu'il avait pu voir défigurée ou même remplacée d'une manière funeste par des systèmes socialistes, ultramontains ou fatalistes, auxquels de prétendus ouvrages d'éducation devaient servir de passeport et d'introducteurs non suspects. L'école historique franchement et purement chrétienne, voilà ce qu'il a eu en vue, voilà ce qu'on trouvera dans son manuel.

La portion que nous annonçons spécialement aujourd'hui, savoir l'histoire du moyen âge, est parvenue à sa troisième édition. Pour qui prendra la peine de comparer cette édition à la première, il sera évident que M. Vulliet, en homme consciencieux, ne s'est pas contenté de reproduire purement et simplement son travail primitif, mais qu'il en a fait une révision sérieuse, s'efforçant de le rendre de plus en plus digne du but qu'il s'est proposé.

L'histoire du moyen âge a été longtemps le fléau des historiens et bien plus encore celui des élèves, qui avaient bien de la peine à distinguer quelque chose de clair et de possible à retenir, dans l'informe chaos qu'on leur imposait comme sujet d'étude. De nos jours il en est bien autrement. Les travaux d'Augustin Thierry ont rendu aux barbares leur vraie figure. Ceux de MM. Guizot, Michelet, etc., ont éclairé le moyen âge; les faits de cette époque naguère encore si obscure, ont été éclaircis par bien

d'autres historiens, et l'intérêt dont ils sont dignes est apparu tout à coup de manière à réjouir maîtres et élèves. Le flambeau de l'Evangile devait aussi pénétrer dans ce domaine et aider à l'humaniser. M. Vulliet s'est appliqué à cette tâche. Rendre l'histoire du moyen âge vraiment populaire, ce serait peut-être présomptueux d'y prétendre, mais en dégager assez nettement les traits essentiels et caractéristiques pour la mettre à portée de la jeunesse studieuse des écoles secondaires, fournir ainsi aux maîtres et aux élèves un manuel à la fois exact et concis, c'est un but utile que l'on pouvait avoir la noble ambition d'atteindre. M. Vulliet nous semble y être parvenu, et les nombreux lecteurs qui ont rendu cette troisième édition nécessaire, en ont jugé de même avant nous.

J. CH.

HISTOIRE DES ORIGINES ET DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME EN SUISSE, — par *Célestin Dubois*, professeur de théologie à Neuchâtel. — Un volume in-12 de 160 pages.

Un cours public, donné à Neuchâtel, est devenu un livre, et un livre bien fait, puisé aux meilleures sources, écrit avec beaucoup de simplicité, de lucidité et d'entrain, sur un sujet qui s'est enrichi dans les derniers temps de faits, d'observations, de réflexions en grand nombre et d'un grand intérêt. L'ouvrage de M. Dubois trouve sa place aussi bien dans nos bibliothèques populaires que celles des hommes les plus cultivés.

X.

PENSÉES.

La modestie, l'humilité, l'abaissement, l'absence d'égoïsme et de prétentions, une préférence instinctive pour la dernière place, forment le *beau* côté du caractère chrétien...... Sa joie est humble et son humilité joyeuse, mais il revêt tout son éclat lorsqu'entouré des magnificences et des honneurs dont le Sauveur gratifie son enfant par le Saint-Esprit, il baisse les yeux et la honte du péché lui monte à la figure. Qu'elle est belle l'âme qui pourrait sans affectation se joindre aux concerts des anges et partager leurs transports, mais qui de préférence se retire à l'écart, pour répandre encore quelques larmes sur ses chutes et pleurer en secret et de douleur et de confusion! Sainte pudeur, ornement de toutes les grâces et de toutes les connaissances divines, tu nous préserves de l'orgueil, de la légèreté et de la présomption.

MARTIN BOOS.

On peut perdre le monde entier, patrie, parents et amis; on peut être destitué de tout secours intérieur et extérieur, sans manquer cependant de rien, et être même aussi heureux qu'au jour de notre conversion, pourvu que le Sauveur nous reste. Seulement devons-nous alors chercher son regard si près de nous qu'aucune distance ne nous en sépare.

Le vêtement qui recouvre notre peau, le cœur qui soulève notre poitrine ne sont pas plus rapprochés de nous que Lui. Il est même plus près de nous que notre propre vie; car en Lui nous vivons et nous existons. Tout enfant de Dieu trouve en Lui son élément. Je ne vis plus, *moi*, dit Paul; mais Christ vit en moi. La foi l'avait tellement uni au Fils de Dieu qu'il ne distinguait plus sa vie de celle de Jésus.

MARTIN BOOS.

L'amour véritable, affection forte, sentiment moral, ne peut exister qu'à l'ombre et tout près de la conscience, ne peut vivre que dans le cœur de ceux pour qui la charité est une partie de la justice, la justice un élément de la charité; de ceux qui, bien éloignés sans doute d'aimer uniquement et sèchement parce qu'on *doit* aimer, savent pourtant et confessent qu'on *doit* aimer; de ceux, en un mot, pour qui l'amour est le suprême devoir en même temps que le suprême bonheur. Otez à l'amour le sérieux, et le poids de convictions morales, il ne vous reste qu'une sensibilité mobile et frivole. Otez le devoir, il vous reste le tempérament.

VINET.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

—

Chrysostôme[1].

TROISIÈME ARTICLE.

X

Lorsque Chrysostôme écrivit son *Traité du Sacerdoce*[2], il avait, probablement après avoir perdu sa mère et vu se rompre les liens qui le retenaient dans Antioche, cédé au penchant qui l'entraînait vers la vie solitaire; il s'était retiré dans les montagnes de Syrie. Un attrait puissant portait alors des multitudes à abandonner pour le désert les grandes villes et leurs pompes, et ce n'était pas dans les pays chrétiens seulement qu'il en était ainsi. Bien avant que le Christ eût été donné au monde, les solitudes des monts de l'Asie, et particulièrement les forêts de l'Inde, s'étaient peuplées d'hommes qui fuyaient la corruption des cités et la vanité de leurs spectacles. On n'a, ce me semble, pas assez donné d'attention à l'étendue de ce mouvement, ni à ses causes. Ce n'est pas dans le christianisme qu'il faut les chercher; le Christ n'a-t-il pas dit à ses disciples: Vous êtes le sel de la terre? Ne les a-t-il pas appelés à faire briller leur lumière parmi les hommes, au milieu desquels lui-même a vécu? La religion chrétienne est par sa nature éminemment sociale, et il y a loin de la carrière active d'un Pierre ou d'un Paul à la voie dans laquelle, trois siècles plus tard, se précipitèrent des ermites en si grand nombre.

Quelle était donc la puissance qui entraînait ces ermites loin des villes?... Il faut la chercher dans le despotisme qui avait courbé les têtes, dans la corruption générale, et dans la nature humaine. Tout homme a deux hommes en lui. Tout cœur se partage entre l'amour de la jouissance et celui du devoir. Mais que l'amour de la jouissance vienne à l'emporter à ce point d'enchaîner le devoir dans un réseau, qui paraisse inextricable, de difficultés et de piéges; qu'au malheur de cette situation se joigne le faix de pouvoirs publics qui compriment tous les élans de la liberté, comme il en était sous l'empire romain dans les jours de sa décadence; que de jeunes hommes surtout, dans l'âge de l'enthousiasme, n'aient à respirer autour d'eux qu'un air infect, et sentent, où qu'ils aillent, peser sur leurs têtes un sceptre de fer, on comprendra que la pensée les assaille de se dégager des liens d'une société dégénérée, et d'échapper à ses périls par la fuite, plutôt que de les affronter par le combat.

Aussi les cités les plus considérables, et celles où le luxe de la vie avait fait le plus de progrès, furent-elles celles d'où sortirent les hommes qui donnèrent les

[1] Voyez pages 1 et 25.

[2] On ne sait pas avec certitude quand le *Traité du Sacerdoce* fut écrit. Baronius suppose que ce fut bientôt après l'événement qui en est le sujet. Selon Pallade, le plus ancien et le plus exact des biographes de Chrysostôme, il l'aurait composé pendant qu'il vécut dans la solitude; cependant nous devons faire remarquer que cette assertion ne se trouve pas dans le texte grec de l'historien, mais seulement dans la traduction qu'en a faite Ambroise le camaldule. Selon Socrate, Chrysostôme aurait rédigé ce traité après son décanat, et cette dernière opinion nous paraît celle qui s'accorde le mieux avec le degré de maturité qui s'y révèle et la manière dont Chrysostôme y parle des solitaires.

premiers l'exemple de la vie érémitique. Dans l'Inde, des princes, des rois même, abandonnèrent la cour pour se réfugier dans la profondeur des bois et dans le sein de la nature qui se déploie en ces climats favorisés du ciel. La vie des sens régnait dans la cité; par une réaction naturelle, les fugitifs s'attachèrent à dompter les sens, à les refouler; ils se firent une loi du recueillement, de la contemplation et de la mortification. On ne tarda pas à leur en faire une gloire. Ils croyaient conquérir le ciel, et ils attirèrent sur eux les regards des hommes. Bientôt, la vanité les y poussant, ils étonnèrent les yeux par la bizarrerie des pénitences qu'ils s'imposèrent, des expiations par lesquelles ils firent la guerre à la nature. De la loi, ils firent un supplice, et du dogme saint de l'immortalité ils firent une doctrine d'anéantissement.

Déjà des mœurs pareilles s'étaient manifestées dans l'Occident lorsque le christianisme s'y propagea. Elles s'y répandirent à mesure que l'épicuréisme devenait plus général et plus grossier. Avec l'action s'accrut aussi la réaction. Elle se manifesta largement dans l'Eglise chrétienne lorsque la foule y pénétra sur les pas des empereurs, devenus chrétiens. Ce fut alors que, se sentant faibles en présence d'un mal qui gagnait de proche en proche, des âmes tendres et mystiques, pressées du besoin de se recueillir, se retirèrent dans l'intimité du désert.

L'esprit du christianisme, alors même qu'elles lui faisaient violence, accompagna dans la solitude ces âmes à la fois dévouées et craintives, et il les garda, sinon de bien des écarts, du moins d'égarements pareils à ceux qui s'étaient montrés chez des nations païennes. On peut dire avec vérité que l'apparition de la vie monacale fut, à son origine, un réveil pour l'Eglise chrétienne. L'ascétisme, sans doute, se mêla à ces commencements. Antoine, le premier ermite connu dans l'Eglise, Pacôme, qui le premier réunit les ermites sous la règle d'une congrégation, s'imposèrent des macérations qui n'étaient pas dans l'esprit du simple Evangile; ils ne comprirent pas le renoncement au monde dans le sens où l'avaient compris les apôtres; ils engagèrent contre la nature une guerre qui devait provoquer les réactions de la nature; ils combattirent comme des tentations de Satan des sentiments dont l'homme ne saurait se dépouiller jamais; ils ouvrirent, par l'animadversion qu'ils ne tardèrent pas à montrer contre le développement des intelligences, les voies aux manifestations diverses du fanatisme; et cependant ils retrempèrent les âmes; ils les arrachèrent au joug du despotisme; on les vit résister aux grands et aux empereurs eux-mêmes; ils devinrent une école de vertus austères, et les reversèrent dans ces églises qu'ils avaient abandonnées; ils empêchèrent ainsi que les mœurs de la société chrétienne n'achevassent de s'altérer et ne se confondissent, par le débordement de l'une dans l'autre, avec les mœurs de la société païenne.

D'Egypte, où la vie monastique avait apparu d'abord, elle s'était propagée dans la Syrie voisine. Elle y avait été reçue avec un vif enthousiasme. On y parlait de l'Egypte et de ses solitaires comme de la merveille du siècle, et l'on faisait de la vie des moines des tableaux auxquels l'illusion avait assurément une grande part. L'ardente imagination de Chrysostôme n'était pas de celles qui se la représentaient sous les couleurs les moins attrayantes. « Transportez-vous en Egypte, disait-il; vous y verrez un nouveau paradis plus éclatant que les plus riches jardins, des troupes innombrables d'anges sous des formes humaines, des peuples entiers de martyrs et de vierges. Vous y verrez cette terre, l'antique berceau des arts, des sciences, de la philosophie, si fière des superstitions qu'elle avait étendues sur

tout le monde, se glorifier maintenant d'être le fidèle disciple de pêcheurs, renoncer à la science des faux sages pour ne connaître que celle qui fut prêchée par un publicain, par un faiseur de tentes, et mettre toute sa gloire en la croix de Jésus-Christ. Cette vaste contrée n'est plus qu'un camp immense, où, sous la bannière du Christ, on s'exerce à toutes les vertus et l'on mène une vie toute céleste. Là, le sexe le plus délicat rivalise en perfection avec les plus fervents solitaires. Une phalange sainte d'Amazones, armées, non du bouclier et du javelot, s'y tient sans cesse sous les armes pour repousser les attaques d'un ennemi, le plus subtil, le plus dangereux de tous, et il n'est pas rare de les voir remporter sur lui les plus éclatantes victoires... Vous compteriez moins d'étoiles au firmament que de solitaires dans l'Egypte.

» Dès le point du jour, ils sont debout, la tête saine et libre, et commencent leur journée par le chant d'hymnes sacrées. Après les saints cantiques, courbés vers la terre, ils demandent au Seigneur, non des richesses passagères, mais les vraies richesses, avec lesquelles on paraîtra sans crainte en présence du souverain juge des vivants et des morts. Celui qui les préside, et qu'ils regardent comme leur père, dirige ces saints exercices. La prière achevée, chacun se rend au travail, et le produit qu'ils en retirent est donné aux indigents.

» Ils habitent des cellules aussi faciles à quitter, quand il le faut, qu'elles l'ont été à bâtir. Réunies dans une vaste enceinte, ces cellules présentent au loin l'aspect d'un camp qui s'étend dans la plaine. Autour des tentes vous voyez répandus les soldats de Jésus-Christ... Avec quelle ardeur ils s'appliquent à l'étude des livres saints. Ils s'entretiennent soit avec Esaïe, soit avec un apôtre; ou bien ils méditent tantôt sur la nature divine, tantôt sur les merveilles de la création, sur ce qui apparaît à nos sens ou ce qui leur échappe, sur la fragilité de la vie et les espérances de l'avenir... Voulez-vous comprendre l'avantage de cette nourriture spirituelle? Approchez-vous des solitaires et vous vous sentirez tout parfumés de la céleste essence qui s'en exhale. Leurs bouches ne s'ouvrent jamais ni aux discours déshonnêtes, ni aux paroles amères; il n'en sort rien qui n'ait la douceur du lait et du miel.

» Leur table, sans luxe, est frugale et pure. On ne voit point là, comme dans nos cités, ruisseler le sang des animaux égorgés, ni palpiter leurs membres déchirés. Pour tout mets, pour tout breuvage, l'eau que leur donne la source voisine, le pain qu'un saint travail a gagné. Si parfois ils veulent un festin plus splendide, tout l'apprêt se termine à quelques fruits cueillis sur les arbres du désert; et ces modestes repas ont pour eux plus de délices qu'il n'y en a pour d'autres à la table des rois. Nulles craintes, nulles alarmes ne viennent troubler leur tranquille solitude. Là, point de femmes dont l'humeur chagrine les irrite; point d'enfants qui les affligent. La paix règne autour de ces tables où se réunissent des êtres, ce semble, tout spirituels.

» Il n'y a là ni insultes, ni plaintes, ni serviteurs, ni maîtres. Qu'il arrive un étranger, c'est à qui lui lavera les pieds, et l'on ne s'informe pas s'il est riche ou pauvre, esclave ou libre. Nulle distinction, et cela avec l'ordre le plus parfait. Chacun, grand ou petit, se regarde comme le dernier de tous; et par là même il en est le plus grand. Même table pour ceux qui sont servis et pour ceux qui servent. Pour tous nourriture égale, mêmes cellules, même manière de vivre. Non-seulement tous les biens, mais tous les cœurs sont en commun.

» Qu'un grand de la terre vienne les visiter, c'est alors surtout que se fait sentir le néant de ce que le monde a de magnifique; auprès du solitaire s'assied sur le

gazon le général d'une grande armée, fier de son pouvoir. Ce ne sont point des adulations qui sortent de la bouche de l'anachorète, mais de salutaires conseils. Pour ces hommes pieux, les noms de grands, de princes de la terre, ne sont que des mots vides de sens. Ils se rient de leur faste, comme nous nous rions des petits enfants qui représentent les rois dans leurs jeux.

» Les solitaires meurent comme les autres hommes, puisqu'ils ne sont pas immortels ; mais pour eux la mort est moins une cérémonie funèbre qu'un triomphe. Aussi disent-ils, non pas : un tel est mort ; mais il est arrivé à la perfection. Et tous accompagnent sa dépouille mortelle avec une sérénité qui témoigne combien ils lui portent envie, comme étant parvenu au terme des combats[1].... »

XI

Les anachorètes de Syrie différaient peu de ceux d'Egypte. Ils se levaient au premier chant du coq, quelques-uns même à minuit. Après la récitation en commun d'hymnes et de psaumes, chacun d'eux s'occupait dans sa cellule à lire l'Ecriture sainte, ou à copier des livres. Ils allaient ensuite à l'église, et revenaient, après l'office, silencieux dans leur habitation. Leur nourriture ne consistait qu'en un peu de pain et de sel ; quelques-uns seulement y ajoutaient de l'huile, et les malades des légumes. Suivant la coutume des orientaux, ils donnaient, après le repas, quelques moments au sommeil et reprenaient ensuite leurs exercices accoutumés. Ils bêchaient la terre, coupaient le bois, faisaient des paniers et des cilices, lavaient les pieds des voyageurs. Ils n'avaient pour lit qu'une natte et la terre, pour vêtements que des peaux grossières ou des tissus faits de poils de chèvre ou de chameau. Point de chaussure. Ils n'avaient rien en propre et ne prononçaient jamais les mots de *tien* et de *mien*.

Lorsqu'il quitta la ville pour se joindre à ces solitaires, Chrysostôme était loin de s'être fait une idée de l'austérité de leur genre de vie ; il s'inquiétait encore de savoir s'il aurait tous les jours du pain frais, et si son supérieur l'obligerait à se servir d'une même huile pour sa nourriture et pour sa lampe. Mais bientôt il se rit de cette délicatesse, et ayant rencontré parmi les moines un vieillard syrien qui pratiquait de grandes austérités, il se fit son imitateur aussi bien que son disciple, et s'attacha, sous sa direction, à combattre ses sens avec autant de vigueur que le vieillard lui-même.

Quatre ans se passèrent ainsi : années de recueillement, de prière et d'études des livres saints, durant lesquelles Chrysostôme amassa ce riche trésor d'expériences intimes et de connaissances bibliques que nous le verrons plus tard, sur un nouveau théâtre, déployer dans ses discours. La société lui avait appris à connaître les hommes ; le désert lui enseigna à connaître l'homme et à savoir, le jour venu, attaquer les maux de l'humanité dans leurs racines et dans leur profondeur.

Deux abbés furent ses guides dans l'étude des saintes Ecritures, Cartier et Diodore, qui, plus tard, fut évêque de Tarse. Ce fut surtout à l'école de Diodore que Chrysostôme apprit à s'attacher au sens simple, historique et grammatical des livres saints ; à n'en point altérer le texte par l'abus, alors si fréquent, moins il est vrai dans l'école d'Antioche que dans celle d'Alexandrie, des subtilités, des jeux de mots, des interprétations arbitraires et particulièrement de l'allégorie. On ne s'attend pas à ce que la critique historique occupât beaucoup de place dans les enseignements du désert. Mais c'était déjà beaucoup en ce siècle, qu'apprendre à se

[1] Voyez Homélies 68, 69, 70 et 72 sur St. Matthieu, et Homélie 14 sur la première épître à Timothée. — Voyez aussi le morceau intitulé *Comparaison d'un roi et d'un religieux.*

contenter de la simplicité de la lettre, à se garder des écarts de l'imagination, et à s'attacher, en théologie, à une direction naturelle, cordiale et pratique.

Plusieurs jeunes hommes qui devinrent dans la suite des pères illustres de l'Eglise partageaient avec Chrysostôme l'enseignement de Diodore. Le plus distingué de tous était Théodore, que l'on connaît dans l'histoire sous le nom de Théodore de Mopsueste, parce qu'il fut appelé à l'épiscopat dans cette ville de la Cilicie. Mêmes études, même amitié liaient ces deux hommes, qui suivirent néanmoins des directions bien différentes. Chez l'un dominaient l'esprit d'analyse et la tendance scientifique; chez l'autre, la tendance pratique, les besoins du cœur et cette vive intuition qui fait les hommes éloquents. Un moment, Théodore s'abandonnant à l'ardeur de ses impressions, se laissa reconquérir par le monde; il quitta la vie monastique, et, cédant à l'attrait d'une passion, il fut bien près de s'engager dans les liens du mariage. Son indépendance d'esprit l'élevait au-dessus de bien des préjugés de son temps; aussi n'eut-il pas de peine à défendre sa démarche en s'appuyant sur le rang honorable que le mariage occupe dans les saintes Ecritures. Chrysostôme ne le niait point; mais, dominé par les idées que se faisait son siècle de la supériorité du célibat sur l'union conjugale, et porté par sa nature héroïque à préférer toujours les voies difficiles aux voies communes, il regardait comme un grave égarement la violation du vœu, que tous deux ils avaient fait, de consacrer leur vie tout entière à Dieu. Encore si Théodore eût agi d'un libre mouvement, et sans subir la domination des sens; mais Chrysostôme ne pensait pas qu'il en fût ainsi. Il s'efforça donc de le rendre à lui-même. « Lorsque la volonté propre ne le trahit pas, lui écrivit-il dans deux lettres que nous possédons encore[1], le chrétien est assez fort pour pouvoir surmonter tous les piéges du démon. Qu'il ne se nuise pas à lui-même, et rien de ce qui existe ne pourra lui porter dommage, car il sera invincible. » Et Théodore, cédant à ces représentations de son ami, revint à lui-même, renonça à son projet et reprit le chemin du désert.

[1] Edition des Bénédictins, tome 1er, page 1.

XII

Cependant la vie monastique n'était pas considérée par tous les contemporains de Chrysostôme du même point de vue. Elle avait aussi des détracteurs et même des ennemis acharnés. Le père qui avait fait reposer sur son fils ses plans d'avenir, qui le destinait à un haut rang dans l'état ou dans les armes, et qui le voyait tromper toutes ses espérances, pour suivre dans la solitude l'anachorète qu'une mère pieuse lui avait donné pour guide, s'enflammait d'une violente colère contre les moines. Il les accusait d'être les ennemis de la nature et de la société. L'empereur lui-même finit par écouter leurs plaintes : voyant les villes se dépeupler et les déserts se remplir d'hommes auxquels on reprochait de toutes parts de mener une vie oisive, de se refuser aux charges de l'Etat et d'affaiblir, en des temps difficiles, une société déjà profondément ébranlée, Valens porta, en l'an 365, une loi qui rappela ces « fainéants *(sectatores ignaviæ)* » dans le sein de la société civile.

Lorsque ce décret impérial fut parvenu dans Antioche, la persécution commença. Les moines, de leur côté, tournèrent les yeux vers Chrysostôme, et le prièrent de songer à leur justification. Il la publia en trois livres, dirigés *Contre les détracteurs de la vie religieuse*. « Lorsque les Juifs, de retour de la captivité, s'occupaient à rebâtir le temple de Jérusalem, ainsi commence-t-il[1], des Barbares, sans respect pour le Dieu dont on voulait

[1] Edition des Bénédictins, tome 1er, pag. 44; et pag. 52 de l'édition des frères Gaume, Paris 1834.

relever l'autel, entreprirent de s'opposer à l'exécution de ce dessein. Ils écrivirent au roi, qui se rendit à leurs vœux. Déjà même, fiers de leur honteuse victoire, ils se croyaient maîtres du champ de bataille; et cependant les Juifs continuèrent leur œuvre et l'ouvrage fut achevé. Telle est l'histoire qui se renouvelle de nos jours avec des circonstances bien plus affligeantes. On met tout en œuvre pour détourner du service de Dieu les religieux qui s'y dévouent; on les chasse de partout; on va même jusqu'à les exterminer; et ceux qui renouvellent les fureurs des Barbares, se nomment chrétiens!

» Mais, nous disent-ils, ne peut-on vivre dans les villes aussi bien que dans la solitude? — Je le voudrais, et plût à Dieu que les gens du monde vécussent de telle sorte que les monastères fussent inutiles! Mais puisque dans les villes tout est désordre et confusion, peut-on blâmer ceux qui échappent aux orages des cités et à leur dépravation, pour chercher un asile au sein de la retraite? Qu'un tyran vienne à s'emparer de la chose publique, et qu'il l'accable sous le poids de la servitude, méritera-t-on le blâme pour s'être soustrait à son joug? Eh bien, c'est la fidèle image du monde. Le plus impitoyable des tyrans, le démon, en a fait sa proie; il y exerce la plus dure des dominations; ce ne sont pas les corps qu'il opprime, mais les âmes, qu'il dépouille de toute vertu, qu'il traîne aux pieds du vice, qu'il rend semblables à lui-même; et, dans de pareilles circonstances, vous, père, vous, ami, vous détourneriez votre ami, vous détourneriez votre enfant, de fuir la contagion qui va les atteindre! Si cette contagion menaçait leurs jours, vous n'hésiteriez pas à ménager leur fuite aux dépens de tous les sacrifices, et, dans un péril bien plus grave, vous retiendriez ces jeunes âmes, pour les laisser plongées dans la fange du crime!

» Mais vous voulez pour eux des plaisirs, des préséances, des hommages. Vos regards sont tournés vers la cour et vers les moyens de parvenir. Eh bien, commencez par leur enseigner à couvrir de beaux noms des choses mauvaises. Fréquenter les cirques, le théâtre, c'est apprendre à connaître le monde comme il faut; poursuivre la richesse, c'est aspirer à l'indépendance. Nommez la soif de l'or grandeur d'âme et l'orgueil magnanimité. Quant aux vertus, faites-en des vices, nommez l'esprit d'ordre et d'économie la part des natures grossières, la modestie lâcheté, la patience faiblesse, la simplicité de mœurs le signe d'un esprit vulgaire. Couvrez d'or vos lambris, et remplissez vos palais de riches statues, vous à qui l'idée ne vient pas même de transformer en or des statues la plus précieuse, l'âme, oui, l'âme de votre enfant.

» Est-il donc si nécessaire, m'allez-vous dire, qu'ils soient des philosophes, en d'autres termes, qu'ils puisent dans l'étude de la philosophie chrétienne les règles de la direction des mœurs? — Mais c'est comme si vous demandiez: est-il nécessaire qu'ils jouissent d'une constitution saine et vigoureuse? Non, ce n'est pas la philosophie, c'est le défaut de philosophie, qui perd tout. De qui viennent, en effet, les désordres qui nous affligent? De ceux qui observent religieusement les lois de la morale, ou de ceux dont l'unique affaire est de servir leurs sensualités? De ceux qui sont contents de ce qu'ils ont, ou de ceux qui ne s'occupent qu'à s'emparer de ce qu'ils n'ont pas? De ceux qui ne marchent qu'escortés d'un essaim de domestiques et de flatteurs, ou de ceux à qui suffit un seul serviteur? Malheur à qui ne se lève pas à l'approche de ceux-là, à qui ne les salue pas le premier, à qui ne se range pas en leur présence; tandis que les autres, humbles, modestes, se placent sans répugnance au dernier rang, et n'ont de bien que pour soulager ceux qui n'en ont

pas. Des uns ou des autres, qui sont ceux qui bouleversent l'ordre social? — Ce ne sont assurément pas ceux qui habitent nos monastères.

» Quoi donc, en serons-nous réduits à supprimer nos écoles, à abandonner, à détruire nos villes? — Ce n'est pas ce que je dis : tout ce que je demande, c'est que l'on y empêche la ruine des âmes et que l'on y élève l'édifice de la vertu; c'est que nous renoncions à croire qu'il est une morale pour les solitaires et une morale pour les gens du monde. Tous, nous aurons le même compte à rendre à Dieu. C'est à tous que le Christ a parlé sur la montagne, à tous que Saint-Paul a adressé l'invitation de suivre l'exemple de Jésus-Christ; comprenons-nous que ce qui nous perd, c'est l'illusion grâce à laquelle nous nous persuadons qu'il est deux règles de la vie, l'une austère, pour les moines, et l'autre facile et commode, à l'usage des gens du monde? »

Le même fonds d'idées se reproduit dans un autre ouvrage de Chrysostôme, écrit dans ce même temps de son enthousiasme pour la vie monastique, et qu'il a intitulé *Comparaison d'un roi et d'un solitaire*[1]. Il n'hésite pas à placer la couronne du moine au-dessus de celle du monarque. L'un combat contre les Barbares, l'autre contre les démons; l'un travaille à conquérir et à assurer la domination, l'autre ne demande au monde que de quoi faire la part des pauvres; celui-là défend la cité par les armes, celui-ci la protége par ses prières; et viennent les jours malheureux où le monarque, pressé par la nécessité, prend lui-même le chemin du désert et va chercher la paix et le secours dans les cellules des anachorètes.

XIII

Deux autres écrits[2] de Chrysostôme appartiennent encore à ces années où il vécut solitaire : ce sont deux lettres, ou plutôt deux traités, sur la *Componction du cœur*, adressés à Démétrius et à Stéléchius. Il entend par componction ou contrition de cœur ce mécontentement de soi-même, ces douleurs d'une conscience qui se débat contre le péché, ces tourments d'une âme qui se voit telle qu'elle est, et s'afflige à la vue de ses misères. Elles sont rares les âmes qui s'affligent ainsi. On entend les paroles du Christ sur la montagne : heureux ceux qui pleurent, mais on se garde de les prendre à la lettre. « Quiconque, nous dit Jésus-Christ, se mettra en colère contre son frère méritera condamnation (Math. V, 22); mais, comme agissaient les païens, on fait des distinctions de personnes, on se conduit autrement envers le riche qu'envers le pauvre, on traite différemment l'homme libre et l'esclave, comme si l'esclave n'était pas notre frère, comme s'il n'avait pas été jugé digne de la vraie liberté. Lorsque, dans la célébration de la cène, le diacre a rappelé les paroles du Christ (Math. V, 23) : « Quand tu apportes ton offrande à l'autel, et qu'il te souvient que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande et va d'abord te réconcilier avec ta partie adverse; » lorsqu'il a crié à haute voix : « Aucun ici n'a-t-il quelque chose contre son frère? » tous alors se donnent le baiser de paix[1]. Mais ce baiser est-il l'expression de la vérité? On donne le baiser et non le cœur, le signe et non la chose. Tout est spectacle, tout est hypocrisie, tout est vanité!

» Ah! si nous aimions, de quoi ne serions-nous pas capables! Si l'affection naturelle a porté tant d'hommes à affronter joyeusement la mort, que ne ferait pas l'amour chrétien! Comme il rendait

[1] Bénédictins, tom. I, 116, et pag. 112 de la nouvelle édition.

[2] Nos motifs pour placer ici ces deux traités, et non plus tard comme l'a fait Tillemont, sont ceux qui se lisent à la page 149 de la seconde édition parisienne des Bénédictins.

[1] On sait que cet usage s'est conservé dans l'Église grecque.

toutes choses légères aux yeux de Paul, la faim, la soif, les sacrifices, les mépris du monde, la captivité ! Mais, nous dit-on, il n'appartient qu'à des apôtres de s'élever à cette hauteur. Etrange aveuglement ! Etrange égarement du grand nombre, qui va chercher dans les saints hommes, non des modèles, mais des intercesseurs auprès de Dieu ! Etaient-ils de nature différente de la nôtre ? Etaient-ils entrés dans le monde par une autre voie ? Ne respiraient-ils pas le même air ? Etaient-ils moins tributaires des besoins et des faiblesses de l'humanité, dans le mariage, avec des enfants, travaillant de leurs mains pour gagner de quoi vivre, pécheurs, quelques-uns même coupables des fautes les plus graves ? — Mais ils avaient la grâce. — Laquelle ? Celle qui opère des miracles. Mais vous est-il demandé de ressusciter des morts, de guérir des paralytiques, ou bien d'apprendre à régler vos mœurs ? Que parlez-vous de grâces privilégiées ! N'avez-vous pas reçu celle du baptême, et la communication des dons du Saint-Esprit ? Vous l'avez reçue, non pour faire des miracles, mais pour vivre saintement. Ah ! si vous vous perdez, n'accusez pas le défaut de grâces, mais votre négligence à les mettre à profit. A qui Jésus promet-il ses récompenses au jour du jugement ? A ceux qui, malade, l'ont visité ; nu, l'ont habillé ; étranger, l'ont recueilli. Quels sont ceux qu'il appelle bienheureux ? Ce ne sont pas ceux qui ont fait des miracles, mais les pauvres d'esprit, ceux qui ont le cœur doux, compatissant, pacifique et pur, ceux qui pleurent, ceux qui souffrent persécution pour la justice. Plusieurs s'étaieront sur des miracles, qui seront rejetés au dernier jour. (Math. VII, 22.) Aussi ne sont-ce point les prodiges, simples effets de la puissance divine, que nous admirons chez les apôtres, mais la pureté de la vie et les victoires de la volonté. Laissez donc les hérétiques, qui font dépendre le bien et le mal de la diversité des natures et qui méconnaissent la responsabilité des consciences, soutenir de dangereuses erreurs, et persuadez-vous bien que les saints hommes sont devenus ce qu'ils ont été par une grâce que tous peuvent obtenir, par la contrition du cœur. Ne vous trompez point vous-même, en prétendant qu'il vous est impossible de ressembler à un St. Paul ; oui, pour ses miracles ; mais non, pour l'exemple de sa vie. Et sachez que ce que Dieu nous demande, ce n'est pas de traîner un lourd cilice, de nous emprisonner dans une cellule étroite, de nous ensevelir dans le creux d'un antre fermé à la lumière ; c'est d'avoir sous les yeux les péchés que nous avons commis, les châtiments qu'ils nous ont mérités, pour en obtenir le pardon de la divine miséricorde ; c'est de penser, et de penser continuellement à ce jugement où notre arrêt sera prononcé, à cette privation du royaume du ciel et de la présence de Jésus-Christ, supplice, selon moi, plus insupportable à lui seul que tous les feux des enfers... »

« Les grains que l'on a semés n'ont pas plus besoin de pluies que nous de larmes, poursuit Chrysostôme dans sa seconde lettre, adressée à Stéléchius. La piété se nourrit de douces larmes, comme la semence confiée à la terre se féconde par les pluies du ciel... Mais les larmes que je demande ne sont pas celles qui veulent des spectateurs ; ce sont celles que répand en secret l'humble componction du cœur ; celles qui coulent sans bruit et sans éclat, qui n'ont d'autre témoin que Dieu.

Larmes précieuses ! Heureux, a dit Jésus-Christ, heureux ceux qui les versent ! »

XIV

Tandis que Chrysostôme s'exprimait ainsi, et qu'il plaçait, comme nous venons de l'entendre, la contrition bien au-dessus de la vie monastique, il n'en croyait pas moins devoir prolonger pour lui-

même les expériences de la solitude. Il s'y engagea même plus avant qu'il n'avait encore fait ; et, comme aux lieux qu'il habitait les anachorètes se rencontraient en assez grand nombre, et qu'il y retrouvait les habitudes de la vie sociale, il résolut de chercher plus loin des hommes une contrée où, seul avec Dieu, il pût s'attacher à dompter plus complétement ses sens, et à vaincre le besoin qu'il éprouvait encore d'être connu et admiré des hommes. Il gravit donc vers les hauts monts, et vers des lieux où le déchirement des rochers a formé des grottes nombreuses, dont plusieurs recélaient des tombeaux. L'une de ces cavernes devint son nouvel asile.

Il y vécut deux ans. Selon la légende, il les aurait passés sans dormir, ou du moins sans se coucher, la nuit non plus que le jour. Toujours il méditait l'Ecriture sainte, qu'il finit par savoir par cœur tout entière. En même temps il se livrait à des austérités de nature à compromettre une santé plus forte que la sienne. Il le fit jusqu'à ce que les maladies s'acharnèrent sur les restes de sa chair et sur ses os affaiblis. Le besoin de prompts remèdes lui fit reprendre, tout brisé, le chemin de la ville. Il avait alors trente-trois ans.

XV

Il retrouva dans Antioche l'archevêque Mélèce, qui s'empressa de rendre au service de l'Eglise celui qui avait vécu si longtemps loin d'elle, et qui l'éleva au diaconat. Mélèce eût voulut le porter au sacerdoce, mais la modestie de Chrysostôme ne lui permit point encore de se prêter à recevoir les ordres. Il passa donc encore cinq ans livré à d'humbles fonctions, qui devaient achever de le préparer à un ministère d'un plus haut rang. L'Eglise ne permettant pas au diacre la prédication, il appliqua ses forces à la visite des affligés, des malades ; il composa de nombreux écrits, du moins on rapporte plusieurs de ceux que nous possédons à cette période de sa vie. Nous ne mentionnerons que son *Traité de la providence*, en trois livres, qu'il composa pour un religieux, nommé Stagyre, qu'il avait connu dans le désert. Stagyre était en proie à une mélancolie qu'il attribuait au démon. Tout était, à ses yeux, en paix autour de lui ; lui seul se sentait déchiré par le plus cruel des ennemis. L'objet des obsessions les plus humiliantes, il ne vivait que de pain et d'eau, passait les nuits sans repos et les jours dans les larmes. Les remèdes auxquels il avait recouru, la retraite, le jeûne, avaient accru son mal. Chrysostôme chercha à le consoler par des exemples de tentations semblables, choisis dans les Ecritures et chez leurs contemporains ; il fallait, ajouta-t-il, attendre patiemment la fin de l'épreuve, et surtout se défendre du découragement ; car l'excès de la tristesse est plus pernicieux que tout le pouvoir du démon, puisque le démon lui-même n'agit que par elle dans les choses où il agit, et qu'en la supprimant, on le désarme.

Ainsi Chrysostôme, revenu du désert, sympathisait aux tourments de ceux que le désert avait troublés, et se préparait à la direction des âmes par la parole, ministère qu'il devait remplir les vingt dernières années de sa vie. Enfin le jour arriva où il cessa de refuser cette charge qu'il avait jusqu'alors si persévéramment repoussée. Flavien, le successeur de Mélèce, l'ordonna prêtre et lui commit l'instruction du peuple dans cette grande ville d'Antioche, peuplée de deux à trois cent mille âmes, multitude inconstante et toujours agitée, dont la moitié faisait partie de l'Eglise de Jésus-Christ. A la nouvelle que Chrysostôme allait monter dans la chaire chrétienne, une foule se précipita dans l'Eglise pour entendre sa prédication.

L. VULLIEMIN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

De la nonciature et des évêchés en Suisse.

(Seconde étude [1].)

La Suisse compte environ 972 mille catholiques, ce qui forme à peu près les deux cinquièmes de sa population totale. Bien que catholiques et protestants se rencontrent dans les conseils de la nation et dans son armée, comme dans les nombreuses sociétés d'utilité ou de plaisir qui existent sur son sol, ils s'ignorent généralement les uns les autres, en ce qui concerne leur organisation ecclésiastique, plus qu'on ne saurait l'exprimer. A vrai dire, les protestants des divers cantons ne sont guère mieux informés de leur situation respective sous ce rapport.

Après l'importante publication de M. Rod. Blanchet, dont il a été parlé dans le précédent numéro de ce journal, et après l'article non moins intéressant dû à la plume de M. Z., il y aura parmi nous quelque ignorance de moins sur ce sujet. Nous saurons, dès à présent, que la Suisse catholique est, au spirituel, régie par six évêques; que le mode de leur nomination est assez divers; que l'un d'eux réside en terre étrangère; qu'à l'exception de celui-ci, qui a pour métropolitain l'archevêque de Milan, les cinq autres ressortissent directement au pape; que, par ce fait même, la nonciature, en Suisse, ne saurait être une simple ambassade, le nonce étant conduit, par la force des choses, à imprimer directement sa pensée aux cinq évêques proprement suisses, comme représentant la personne de leur chef immédiat, le pape; et que telles sont les sommités d'une hiérarchie qui étend son action sur toute la Suisse; car il n'est aucun canton, sauf, pensons-nous, celui d'Appenzell, Rhodes-extérieures, aucun dans lequel le culte catholique ne soit reconnu et exercé, tandis que, pour le dire en passant, il y a bien cinq cantons catholiques où le culte réformé n'existe pas.

C'est à bon droit qu'un tel état de choses préoccupe les hommes politiques de la Suisse. Notre histoire contemporaine, non moins que celle des trois siècles précédents, les avertit de l'extrême gravité des questions confessionnelles, et l'on comprend que les amis de la paix publique cherchent avec anxiété par quel moyen l'on pourrait prévenir le retour des malheurs passés.

Cette préoccupation n'est pas le propre seulement d'un des partis qui se partagent notre petit monde social. Conservateurs et radicaux y ont un même intérêt; attendu que des faits, et des faits actuels, attestent que le clergé romain sait se ranger sous les bannières politiques les plus diverses, pourvu qu'on lui permette d'agiter l'étendard. Dans le même diocèse, on le verra soutenir, à son profit, ici le radicalisme le plus extrême, là le conservatisme. Dans tous les cas, il est facile de reconnaître qu'il ne saurait demeurer indifférent à la politique du pays, quelle qu'elle soit.

Il est en Suisse, comme partout, des hommes qui n'ont encore su imaginer rien de mieux que l'oppression pour résister à l'esprit envahissant du clergé romain. Je n'examine pas jusqu'à quel point cette conception peut se concilier avec une foi réelle; mais je n'hésite pas à affirmer que, même au point de vue politique, elle est parfaitement malheureuse. Pesez, pesez tant que vous voudrez sur le ressort : il est de forte trempe, et gare à vous, lorsque, par une cause quelconque, vous serez obligés de retirer votre main. J'ai vu des enfants qui cherchaient follement à arrêter le ruisseau en le barrant avec des pierres; j'ai vu, d'un autre côté, des torrents dévastateurs cesser leurs ravages après avoir été digués convenablement: mieux vaut encore une rivière qui coule dans son lit naturel et qui fournit, à droite et à gauche, une eau plus ou moins fertilisante pour qui veut l'utiliser.

M. Rod. Blanchet n'est pas de ceux qui ne rêvent qu'oppression : il ne veut pas arrêter le cours de l'eau, mais seulement le diguer. Or, pour juger de la valeur de ses ouvrages d'art, commençons par déterminer le but qu'on doit se proposer.

Le catholicisme étant donné et accepté comme un fait, vous ne pouvez empêcher qu'il ne soit ce qu'il est. Un pape et son légat, des évêques, des curés et des croyants: voilà ce que vous rencontrerez nécessairement devant vos pas. Vous ne sauriez trou-

[1] Voir *Chrétien évangélique*, pag. 127.

ver ni étrange, ni mauvais, que ces croyants, ces curés et ces évêques, s'ils sont fils de la patrie, s'occupent des questions sociales et politiques qui s'y discutent, ni que, en leur qualité de citoyens, ils usent, comme tous les autres, de leurs droits civiques; d'un autre côté, le pape et son nonce, de même que l'évêque étranger de Côme, ne sauraient trouver ni mauvais ni étrange qu'on les prie de nous laisser conduire, comme nous l'entendons, nos affaires gouvernementales intérieures, et de ne s'y immiscer d'aucune sorte, ce qu'ils ne pourraient faire qu'en leur qualité de chefs spirituels de leur église particulière. Mais comment s'y prendre pour ôter au pape et au nonce, son représentant, à l'évêque de Côme et à l'empereur d'Autriche, son commettant, toute tentation d'intervenir dans nos affaires politiques à l'occasion des questions d'église? Comment faire pour que les croyants, les curés et les évêques suisses s'occupent de la politique du pays en leur simple qualité de citoyens, et non comme sujets du pape et comme prêtres? Evidemment, si l'on veut que l'Eglise, en tant qu'Eglise, ne se mêle pas des affaires de l'état, il faut, et voilà le grand mot, il faut la désintéresser.

Les propositions de M. Rod. Blanchet tendent-elles à ce but? Un concordat avec le pape, un métropolitain suisse désigné par le Conseil fédéral, un évêque dans le Tessin, tous les évêques nommés par les chapitres, et les chanoines à leur tour nommés par les gouvernements; tels sont, si je ne me trompe, les moyens proposés pour assurer, tout à la fois, la liberté des catholiques, les droits de l'état et la paix du pays.

Je n'examine pas si la cour de Rome consentira jamais à traiter de concordat avec un gouvernement aux deux tiers composé d'hérétiques et d'excommuniés; ou si, la cour de Rome y consentant, un gouvernement plus protestant que catholique obtiendra d'elle des conditions moins défavorables que les puissances catholiques elles-mêmes. Je ne rappellerai pas l'article XII du pacte de 1815, et je ne dirai pas à nos hommes d'état : Prenez garde de ne pas commettre la même faute que vos pères. Eux, protestants, se portèrent garants des couvents, et vous savez ce qui en est advenu. N'allez pas à votre tour, vous protestants, garantir le pouvoir du pape sur les cantons catholiques; car vous ne savez à quoi cela pourrait vous mener.

Je n'examinerai pas davantage s'il est dans les usages de Rome qu'il y ait quelque part un archevêque sans un siége métropolitain déterminé qui donne son nom au titulaire, et s'il ne serait pas mieux sonnant à nos oreilles protestantes qu'il y eût un archevêque d'Einsiedlen ou de Schwytz, avec lequel nous n'aurions rien à faire, plutôt qu'un archevêque suisse, qui aurait l'air d'être notre évêque à tous. C'est bien assez, c'est déjà trop que l'évêque de Fribourg s'appelle évêque de Lausanne, et celui de Soleure, de Lucerne, etc., évêque de Bâle. N'augmentons pas, de gaîté de cœur, des anomalies d'une certaine importance avec une église qui, à l'occasion, concède tout ce qu'on veut, mais qui ne cède jamais rien.

Je laisse de côté toutes les critiques de détail, et, supposant admis le système proposé par M. Rod. Blanchet, système qui, dans ses traits principaux, a déjà bon nombre de partisans, je me demande si, par là, nous nous serons rapprochés du but, lequel est d'enlever à l'Eglise, autant que possible, tout intérêt dans les affaires de l'Etat. A cette question, ainsi posée, je suis obligé de répondre négativement.

Voilà donc les gouvernements, catholiques et protestants, ceux-ci dans la proportion du nombre de leurs ressortissants catholiques, les voilà, dis-je, qui nomment partout les chanoines, chargés à leur tour d'élire l'évêque; voilà un archevêque désigné entre les évêques par le Conseil fédéral, autorité principalement composée de protestants; voilà un concordat avec le pape, concordat à la fidèle exécution duquel toutes les autorités de la Suisse et notamment les autorités fédérales devront veiller scrupuleusement : lettre plus ou moins morte, suivant qui gouvernera; traité qui ne vaudra que ce que vaudront, aux yeux du pape, des évêques, des curés et des croyants, les hommes chargés de gouverner la Suisse. Je ne sais pas si j'ai un éblouissement; mais il me semble que, sous l'empire de ce système, l'Eglise romaine aura plus que jamais la tentation de presser de tout

son poids sur notre politique intérieure et extérieure; son intérêt le plus immédiat sera de n'avoir, si possible, que des amis dans tous les conseils de la nation, chez les protestants aussi bien que chez les catholiques; elle devra nécessairement s'appuyer sur le parti dominant en le caressant et en augmentant la tyrannie qu'il exercera peut-être; et, si le parti dominânt dédaigne cet appui, l'Eglise ne sera pas tranquille qu'elle ne l'ait renversé, fût-il, au contraire, le plus fidèle dépositaire de nos libertés publiques. Cela s'est vu, et pourquoi cela ne se reverrait-il pas? En de telles circonstances, s'ingérer dans les affaires de l'Etat, n'est pas seulement une tentation pour l'Eglise, c'est, à son point de vue, un devoir sacré.

En conséquence, nous pensons avec M. Z. qu'il faut chercher à ce grave problème une tout autre solution. Voulez-vous la paix confessionnelle, laissez chaque confession se régir elle-même. Que la Confédération demande un évêque pour le Tessin, elle ne demandera que ce qui s'est fait partout en Europe; que le Conseil fédéral s'oppose énergiquement à toute intervention des légats, nonces, protonotaires du pape dans nos affaires intérieures, c'est ce qu'il ferait envers l'ambassadeur d'une puissance quelconque. Il n'y a rien là, dit M. Z., qui ne soit du domaine civil et politique; rien qui porte atteinte aux droits de la conscience. Pour tout le reste, le pouvoir fédéral doit laisser les cantons catholiques faire leurs propres affaires, comme il laisse aux cantons protestants faire les leurs. De quel droit, en effet, nommerait-il et salarierait-il un archevêque pour la confession romaine, plutôt qu'un sur-antistès ou un archi-doyen pour la confession évangélique?

Voilà des principes qui sont dignes de l'attention de tout vrai publiciste. Au premier aspect, on serait tenté d'y souscrire sans réserve. Ce mode d'agir, au moins, n'aggraverait pas la situation; et pourtant il est permis de se demander s'il en résout toutes les difficultés. M. Z. n'oublie-t-il pas que les catholiques et les protestants ne se partagent pas la Suisse en deux parties territoriales et gouvernementales distinctes, comme le font les Appenzell des deux Rhodes; mais qu'ils se trouvent presque partout entremêlés? Sur nos 972 mille catholiques, il en est environ 350 mille, c'est-à-dire plus du tiers qui appartiennent à des cantons plus protestants que catholiques. Sauf à St. Gall et à Thurgovie (?) la séparation confessionnelle n'existe nulle part; et certes nous ne voyons pas que cette invention, si étrange en principe, soit un remède à tous les maux. Resteraient, dans tous les cas, onze états souverains, où 270 mille catholiques se trouvent soumis aux lois de cantons dont la grande majorité est en général protestante. Or, selon le système de M. Z. ce seraient les Grands Conseils essentiellement protestants de ces onze cantons qui auraient à faire, chacun, leur concordat avec le pape, et dès lors à intervenir dans les affaires religieuses de leurs ressortissants catholiques, dans l'élection des chanoines, des évêques, d'un archevêque, etc., selon les prescriptions de ce concordat. Ces onze cantons laisseront-ils peut-être aux cantons essentiellement catholiques de Lucerne, Soleure, Zug, Schwytz, Uri, Unterwald, Valais et Fribourg, le soin de traiter avec le pape, en acceptant d'avance la convention? Ou bien encore, établira-t-on partout la séparation confessionnelle de St. Gall, en sorte que les 7000 catholiques du canton de Vaud aient leur Grand Conseil de sept membres, et ceux de Neuchâtel leur Grand Conseil de six membres pour traiter souverainement des affaires de leur église?

Ces deux mots: Vaud et Neuchâtel, qui se sont présentés sous ma plume, me rappellent un curieux document qui se trouve à la page 57 de la brochure de M. Blanchet. C'est un projet de concordat entre les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève, signé par MM. Stockmar, (Berne), Schaller, L. Pittet (Fribourg), H. Druey (Vaud), J. Steck (Neuchâtel) et B. Decrest (Genève). D'après ce concordat, l'évêque du diocèse qui s'étend sur ces cinq cantons, aurait été élu par un conseil de délégués nommés par les Conseils d'Etat respectifs, dans la proportion suivante:

Fribourg	4	délégués	(pour 87753	catholiques)
Genève	2	»	» 29764	»
Berne	1	»	(2 à 3 mille (?) la ville seule)	
Vaud	1	»	» 6962	»
Neuchâtel	1	»	» 5570	»

Je ne veux pas discuter toutes les questions que ce projet de concordat soulève; mais remarquez, sur un seul point, qu'il faudrait un acte de vertu sans cesse renouvelé pour que les Conseils d'Etat, essentiellement protestants, de Berne, Vaud, Neuchâtel et même de Genève, nommassent des délégués catholiques; en sorte que l'élection de l'évêque pourrait se faire par un conseil en majorité composé de protestants! Je ne pense pas que ce fût laisser aux catholiques le soin de leurs propres affaires, comme le propose avec tant de sagesse M. Z. Aussi, je dois bien le dire, ce n'est pas lui qui donne pour modèle à suivre ce projet de concordat entre les cantons. Mais encore faudra-t-il qu'il y en ait un; et, par les raisons que j'ai exposées tout à l'heure, je ne vois pas très bien comment on s'y prendrait pour obtenir que les gouvernements de la Suisse réformée, non moins que l'autorité fédérale, s'abstinssent de toute intervention dans les questions d'organisation intérieure des catholiques, selon le sage désir de M. Z.

La question religieuse, ou plutôt ecclésiastique, présente, en Suisse, des difficultés particulières et très considérables, mais elle n'est facile nulle part. Avant la Réformation, il n'y avait dans l'Europe occidentale qu'une seule église catholique, « gouvernée par le souverain pontife. L'empereur romain était considéré comme le seigneur temporel unique de tous les chrétiens. Le chef spirituel et le chef séculier de la société catholique vivaient, ou du moins étaient censés vivre en bonne harmonie, et se soutenaient l'un l'autre de telle façon que les lois civiles avaient pour sanction des peines religieuses; les commandements de Dieu et de l'Eglise, des châtiments temporels [1]. » A cet exposé, très vrai, il faut ajouter que la Réformation n'apporta d'abord dans les pays qui l'embrassèrent, d'autre changement, sinon que les princes et les sénats prirent à eux les pouvoirs cumulés du pape et de l'empereur, et que pendant bien longtemps encore, jusqu'à ce siècle pour la plupart des états protestants, jusqu'à ce jour même pour quelques-uns, on y vit régner la plus complète confusion du spirituel et du temporel. De grands pas se sont faits en plusieurs contrées de l'Europe vers le débrouillement; mais il n'en est aucune où l'on ait atteint l'état normal. Quant à la Suisse en particulier, sauf un ou deux cantons de langue française, protestants et catholiques ne mettent pas en doute, les uns que l'Etat ne doive gouverner l'Eglise, et les autres que l'Eglise ne doive gouverner l'Etat; et si la césaréopapie d'un côté, et la théocratie de l'autre, n'y sont pas pleinement réalisées, c'est grâce aux résistances qu'elles rencontrent çà et là, l'Etat de la part des églises dissidentes, et l'Eglise de la part des gouvernements.

Mais cela même, c'est le conflit, sans cesse renaissant, auquel tous les bons esprits voudraient voir une fin. Eh bien, lorsqu'on aura fait toutes sortes de tentatives infructueuses, peut-être ces bons esprits en viendront-ils à reconnaître que la seule solution à toutes les difficultés de cette nature, est dans le système que quelques esprits, réputés chimériques, recommandent depuis longtemps, et qui a produit la paix confessionnelle la plus entière aux Etats-Unis, où l'on a fini par l'adopter, après plus de deux siècles d'intolérance légale et de souffrances.

Par un effet même de l'enchevêtrement des catholiques et des protestants dans tous les cantons, ni les uns ni les autres ne pourront faire leurs propres affaires tant que l'Etat voudra s'en mêler; et aussi longtemps que l'Etat s'en mêlera, la question religieuse, à son tour, viendra s'enchevêtrer dans la question politique, au grand détriment de l'Etat et de l'Eglise. C'est ce que j'ai essayé de faire sentir.

Je devrais m'en tenir là; car je ne saurais me proposer, ni d'exposer le système volontaire américain, système de l'entière liberté religieuse, maintenant assez connu de ceux qui ont voulu l'étudier; ni de réfuter toutes les objections qui pourraient m'être faites dans le cas spécial. Mais il en est une qui se présente trop naturellement pour que je la passe sous silence. Votre système, dira-t-on, ne tend à rien de moins

[1] Voyez *Chrétien évangélique*, pages 127 et 128.

qu'à mettre toute la Suisse aux pieds du pape et de ses adhérents.

D'abord, au lieu de cinq ou six évêques, nous en aurons dix, quinze, autant que de cantons ! — Tranquillisez-vous. Il est dans l'essence de l'épiscopat que l'évêque soit un homme rare. La Suisse n'aura pas plus d'évêques qu'elle n'en pourra nourrir par les offrandes volontaires des fidèles ; et en vérité, j'aimerais mieux un évêque à Genève, un à Echallens, un au Landeron et un à Fribourg, qu'un évêque de Lausanne et Genève, régnant sur 130,000 âmes, et exerçant une influence quelconque sur une population d'environ 400,000 citoyens.

Tous ces évêques vont être des Italiens ! — Mais comptez-vous pour rien l'exiguité de la manse épiscopale et les justes susceptibilités du clergé indigène ?

Ils bâtiront des chapelles partout ! — Mais ils n'en bâtissent déjà pas mal, sous le système actuel du contrôle et du contre-poids, qui fait qu'en pays protestant l'Eglise romaine multiplie ses temples, tandis que la plupart des cantons catholiques sont entièrement fermés au culte protestant.

Ils nous fatigueront les oreilles avec le son de leurs cloches et obstrueront nos rues avec leurs interminables processions ! — Mais il y a des règlements de police sur les bruits incommodes, et quant aux rues, comme elles appartiennent à tous, ne les encombre pas qui veut. J'ai lu quelque part qu'en Amérique les catholiques ont, d'eux-mêmes, renoncé à leurs processions, en voyant qu'elles n'étaient pas plus respectées du public que de simples mascarades. Il est évident, en effet, que ce genre de dévotions ne saurait fleurir dans les pays où la loi n'ordonne pas de tapisser, et où elle ne punit pas ceux qui refusent de s'agenouiller et d'ôter leur chapeau.

Voici du plus grave, diront certains catholiques. Avec votre système de liberté complète, les évêques défendront aux prêtres de nous marier, de nous absoudre, de nous enterrer, si peu que nous essayions de secouer le joug des lois de l'Eglise ! — Fort bien ; mais vous oubliez que, dans le système de liberté complète, vous n'êtes contraint par aucune loi civile à demeurer membre de l'église dont vous repoussez les lois. Vous oubliez que, dans ce système, l'office du prêtre ne doit vous être nécessaire, ni pour avoir un état civil, ni pour vous marier, ni pour mourir et être enterré honorablement. Vous oubliez surtout qu'il a été convenu, dès l'entrée, que nous ne voulions, dans aucun cas, répondre par l'oppression civile aux exigences du pouvoir religieux. Or, vraiment, contraindre de par la loi un prêtre quelconque à faire un acte que sa conscience et ses devoirs de prêtre repoussent, ce n'est ni plus ni moins qu'un acte d'oppression.

Vous insistez, et vous me faites observer que j'oublie moi-même dans tout cela le plus gros de l'affaire : cet Evêque, prince souverain d'environ trois millions de sujets ; évêque des évêques, devant la triple couronne duquel s'abaissent à l'occasion tous les sceptres de la chrétienté catholique, et qui, après avoir longtemps parlé en maître aux empereurs et aux rois, traite avec eux d'égal à égal. En sa qualité de prince d'une importante portion de l'Italie centrale, il aura un ambassadeur auprès de nos autorités fédérales, et, en vertu de votre système d'entière liberté, il pourra entretenir au milieu de nous autant d'agents et de missionnaires que bon lui semblera. N'y a-t-il pas là de quoi faire trembler tout bon protestant et même tout bon catholique, qui pourtant ne veut pas de l'ultramontanisme ? — A cette grave question, je me contente d'en opposer une autre : Le système actuel et ceux qu'on met en avant pour le remplacer, sont-ils de nature à empêcher que le pape ne porte une triple couronne, qu'il ne soit prince souverain d'un état de trois millions d'âmes, qu'il n'ait l'appui des empereurs et des rois, ses fils de prédilection, qu'il n'entretienne un représentant à Lucerne et qu'il ne puisse, si bon lui semble, nous envoyer une nuée de missionnaires, ou, si vous voulez, d'émissaires ?

Après cela, je conviens que la position temporelle du pape, position qu'il n'occupe que par la volonté des puissances catholiques, est le plus grand obstacle à la réalisation, en Europe, du système de l'entière liberté religieuse. Mais ceci même est une preuve sans réplique de la vérité du système. Supposez, en effet, que les mains armées qui soutiennent le souverain pontife sur son trône viennent à se retirer ; supposez ce

chef de la religion catholique réduit à son seul pouvoir spirituel, subsistant des dons volontaires de ses ouailles, vivant comme un ministre des autels, non comme un prince, et ne puisant toute son autorité que dans le dogme de son infaillible science (aussi longtemps que ce dogme sera cru), il pourra, sans danger quelconque pour nos libertés et pour notre développement social, venir établir son siége à Lucerne, en terre neutre au milieu de l'Europe. Alors, plus de nonce et plus d'immixtion dans nos affaires politiques. Ce n'est pas seulement la paix confessionnelle de la Suisse, mais la paix du monde qui résulterait de l'adoption du système de l'entière séparation du civil et du religieux [1].

Eh bien, dira quelqu'un, qu'on commence par là, et tout deviendra facile. — Non, l'on ne commencera pas par là. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Pendant les deux siècles environ qui précédèrent la Réformation, il n'y avait qu'un cri pour demander la réforme de l'Eglise, dans sa tête et dans ses membres. Mais la tête ne voulut pas. — Alors, quelques-unes des branches se séparèrent de l'arbre pour fleurir et fructifier à part. La Suisse, seule république un peu considérable au sein de l'ancien monde, la Suisse à qui il a été souvent permis de tenter des expériences qu'on n'aurait pas tolérées ailleurs, la Suisse religieuse surtout, en avance sur beaucoup de peuples à plusieurs égards, la Suisse peut se sentir appelée à prendre l'initiative, par un effet même de ses circonstances intérieures.

Ce ne seront pas les cantons catholiques, assurément, qui donneront le branle. Le clergé n'y renoncera pas facilement à l'appui et au relief que lui donne son union avec l'état; car bien que, dans ce mariage mal assorti, les querelles soient parfois un peu vives et la main du mari un peu lourde, l'épouse finit toujours par reconquérir ses droits et au delà. Ce ne seront pas même les cantons mixtes, où catholiques et protestants se trouvent à peu près en balance. Se faisant peur les uns aux autres, et plus par faiblesse de foi que par toute autre cause, ils voient dans le gouvernement un pouvoir modérateur qui, d'un côté, résiste à Rome comme s'il était tout protestant, et, de l'autre, neutralise les influences protestantes comme s'il était tout catholique. Mais nous savons à quel prix et avec quel douloureux succès.

C'est aux cantons protestants de montrer l'exemple, à ces cantons qui devraient être plus reconnaissants des grâces que Dieu leur a faites et qui s'obstinent à garder les traces, plus ou moins profondes, que leur a laissées le papisme: ici, le baptême civil et le mariage, demi sacrement; là, une intolérance désastreuse; partout, l'idée cléricale avec ses fruits. Cependant ma conviction bien arrêtée est que la Suisse protestante est appelée de Dieu à entrer la première dans la voie; car il n'y a là qu'un simple développement des principes de la Réforme et une application toute naturelle de ceux de la liberté civile et politique.

Mais, en attendant, n'est-ce pas nous inviter, nous protestants, à jouer un jeu de dupes? Non, l'on n'est jamais dupe en suivant le chemin de la vérité et de la justice. Non, ils ne furent point les dupes de leurs convictions nos pères de Zurich et de Bâle lorsqu'ils écoutèrent Zwingle et Œcolampade, en dépit de leurs confédérés. Et lorsque, aujourd'hui même, Genève et Neuchâtel marchent dans les voies de la liberté religieuse plus qu'aucun des autres cantons de la Suisse, nous ne disons pas qu'ils jouent un jeu de dupes; pas plus que, dans une autre sphère, la Suisse, seul état libre-échangiste en Europe, ne saurait être envisagée comme une misérable dupe de ses beaux principes de liberté commerciale.

Le rapprochement que je viens de faire est tiré de moins loin qu'il ne peut le sembler. Il y a aussi des douaniers pour la pensée religieuse, et c'est au libre échange qu'il faut tendre. Institués par la loi, les douaniers sont des fonctionnaires publics auxquels je ne me suis jamais permis de

[1] A l'Alliance évangélique de Londres en 1851, au moment où le pape semblait assez ébranlé sur son trône, un ministre américain, parlant devant une nombreuse assemblée de la triste population dont l'Europe enrichit chaque année les Etats-Unis, s'écria d'un ton fort convaincu, bien qu'avec une certaine nuance de plaisanterie : Envoyez-nous le pape ! Il ne nous fera point de mal, et cela ferait beaucoup de bien à l'Europe. Mais, ajouta-t-il, il faudra qu'il prêche ; car, chez nous, n'est pas ministre de Jésus-Christ, qui ne prêche pas.

manquer de respect. Je m'efforce de n'en pas faire moins pour les prêtres de toutes les dénominations chrétiennes; mais j'avoue que *le prêtre* m'inspire une grande répulsion, à quelque église qu'il appartienne. Le prêtre, le prêtre romain en particulier, c'est le célibat, c'est l'obéissance passive, c'est l'homme sans qui Dieu n'existe pas et par qui seul l'homme devient homme. Le prêtre (je ne dis pas les ministres de la religion), le prêtre, c'est ce qui vous suscite toutes vos difficultés.

Or, savez-vous ce qui fait le prêtre? Je vais exprimer un gros paradoxe. Ce n'est pas l'Evangile qui fait le prêtre, quoi de plus clair. Eh bien! ce n'est pas non plus le pape. C'est vous, hommes politiques, ce sont vos lois. Oui, vos lois, sans lesquelles le célibat des prêtres et les vœux des moines ne seraient pas inviolables; vos lois, qui prêtent main-forte à l'évêque contre ses curés; vos lois, qui n'admettent pas qu'on puisse être citoyen sans avoir été baptisé, qu'on puisse se marier ou seulement être soldat, sans avoir été confirmé, qu'on puisse être enterré au même lieu que ses concitoyens sans avoir reçu l'extrême onction; vos lois, qui punissent avec une extrême sévérité tout homme qui, sacrilége, voudrait célébrer le culte sans l'autorisation épiscopale; vos lois qui disent : une fois prêtre, toujours prêtre; vos lois, qui, tantôt par des priviléges, tantôt par des exclusions et des incapacités, font du ministre des autels un homme à part, un demi-dieu ou un paria. Mais paria ou demi-dieu, c'est par vos lois mêmes qu'il vous domine. Quand le verrez-vous? Quand comprendrez-vous que le remède à ce grand mal, racine de presque tous les autres, est dans l'adoption du système de l'entière liberté religieuse?

L. BURNIER.

CORRESPONDANCE.

Allemagne.

Quelques luttes dans l'Eglise.

Francfort, mars 1859.

Si vos lecteurs n'ont pas tout à fait oublié mes précédentes communications sur le triple domaine de la théologie, de l'Eglise et de la vie religieuse en Allemagne, il leur sera facile de saisir, de ce point de vue général, la portée des détails dans lesquels j'entrerai désormais avec eux. Ce sera toujours à l'une ou à l'autre de ces trois sphères de l'activité religieuse que nous devrons revenir.

Comme les luttes, lorsqu'elles sont sérieuses, caractérisent assez bien une situation, je commencerai par vous esquisser celles qui préoccupent le plus en ce moment les esprits. Nous en avons dans le monde théologique quelques-unes fort graves, d'autres très mesquines; réservons-les pour d'autres lettres. Nous en avons aussi dans l'Eglise, ou plutôt les *églises*, puisque le nationalisme territorial nous a fait autant d'églises qu'il y a d'états en Allemagne. Mais il est de ces luttes qui, bien que circonscrites en tel pays, sont pourtant d'un intérêt général, à cause des principes qui y sont engagés et des tendances qui s'y manifestent. Telle est la guerre interminable et toujours ardente qui se poursuit en Prusse et ailleurs pour et contre l'*Union*; telle l'agitation à peine apaisée qui a troublé dernièrement tout le grand-duché de Baden, à l'occasion d'une nouvelle liturgie pour le culte public. Bornons-nous pour aujourd'hui à ces deux faits, que nous tâcherons d'apprécier dans leurs principes, et dans leurs conséquences les plus probables!

I

Toutes les questions relatives à l'Eglise sont, en Allemagne, compliquées de questions politiques, grâce à la confusion des deux sociétés. C'est ce qui les rend à peu près insolubles. Il existe en Prusse, comme dans tout le reste de l'Allemagne, deux communions principales : l'Eglise luthérienne et l'Eglise réformée, la première presque partout en grande majorité. Si ces deux sociétés religieuses étaient indépendantes de l'Etat, ayant leur organe et leur gouvernement propre, comment se traiterait la question épineuse de leur union qui donne lieu à tant de débats? Je me représente un synode librement élu, où chacune d'elles aurait ses représentants; les élections validées, le bureau formé, le fauteuil occupé par quelque *supérintendant* luthérien, ce qui est juste puisqu'il appartient à la majorité, voici un

orateur qui se lève et fait entendre à l'assemblée ce langage :

« Mes chers frères, pourquoi ne pas mettre fin immédiatement à la guerre déplorable dont nous donnons au monde le triste spectacle? Pourquoi faire revivre et perpétuer parmi nous les honteuses querelles religieuses ou plutôt irréligieuses qui souillèrent, au 16e et au 17e siècle, la belle œuvre de la Réformation? Donnerons-nous raison à ceux qui disent qu'alors on respirait plutôt dans la lutte *l'odium theologicum* que l'esprit de Dieu et la charité de Jésus-Christ? — Que nos pères aient différé dans leur conception de certaines parties de la vérité chrétienne et de la Réformation de l'Eglise, rien de plus naturel, de plus humain, hélas! Qu'ils aient, en conséquence, fondé deux églises au lieu d'une seule, le mal n'eût pas été très grand, s'ils avaient su, quoique séparés, se supporter comme des frères, s'aimer comme les rachetés du même Sauveur. — Au lieu de cela, deux siècles des plus amères disputes, que dis-je? de persécutions mutuelles dont il aurait fallu laisser à Rome le sanglant monopole... ah! si je pouvais, par quelque miracle impossible, effacer de l'histoire ces tristes souvenirs!

» Le feu de nos dissensions était à peu près éteint, lorsque dans un temps de profonde indifférence religieuse, à la suite de notre longue phase de rationalisme, en 1817, nos deux églises, jusque là séparées, apprirent un jour par les journaux qu'elles étaient unies! — L'intention était excellente. Mais qu'en advint-il? Qu'aussitôt la guerre recommença: journaux, brochures, prédications, tout fut employé à remettre au jour, à exagérer les doctrines sur lesquelles nos pères avaient différé. Et, hélas! avec leurs convictions sincères, chez les uns, leurs étroits préjugés de secte, chez les autres, reparurent aussi leurs passions théologiques et leurs amères récriminations. Et ce qu'il y a de pire, c'est que la lutte n'eut pas toujours lieu avec la plume et la parole seulement; les gendarmes furent quelquefois de la partie, et l'*Union*, qui nous désunissait, comme autrefois la *Concordia discors*, fut imposée par la force aux récalcitrants, avec la liturgie nouvelle qui devait cimenter la réconciliation.

» Frères, il y a quarante ans que cela dure. Ce que l'on a dépensé d'encre et de papier afin d'écrire pour et contre l'*Union*, ce que l'on a dû entendre de paroles amères, ce que le parti qui se dit lésé, et qui le fut en effet dans un temps, a répandu de préjugés contre Calvin, ses doctrines et l'Eglise réformée, c'est ce que Dieu seul peut savoir. Il est vrai que, tandis que plusieurs de nos frères luthériens, conséquents avec leurs principes, sont sortis de l'Eglise-unie et se sont constitués en églises indépendantes; tandis que d'autres restent dans l'établissement national pour travailler à le briser et qu'ils y travaillent en effet ouvertement par leurs associations, leur polémique et leurs pétitions; tandis qu'enfin un parti plus nombreux croit pouvoir accepter le nouvel ordre de choses, mais en l'interprétant dans un sens tout luthérien, on a vu quelques-uns de nos plus grands théologiens se faire les défenseurs de l'Union en principe et dans la pratique. Et certes, est-ce donc une cause absolument désespérée que celle à laquelle des hommes tels que Nitzsch, Sack, Schenkel, Hundeshagen, Stier, Dorner, Ullmann et tant d'autres ont voué leur plume érudite ou éloquente? Pour moi, je crois qu'ils ont raison, qu'une vraie Union est possible, qu'elle serait une immense bénédiction pour l'Eglise et qu'elle causerait de la joie devant les anges de Dieu. Mais enfin, puisque vous n'êtes pas convaincus, frères luthériens, puisqu'il y a parmi vous un parti nombreux qui a en horreur l'idée de prendre la cène avec des réformés, qui a déclaré *péché* toute communion ecclésiastique avec eux, aux yeux duquel l'alliance évangélique même est une Babel composée d'hommes sans foi, puisqu'ainsi est, frères, voici ma proposition : Séparons nos deux églises, et signons, séance tenante, cette séparation. L'Eglise luthérienne se rétablira alors librement, selon sa doctrine, son culte et sa constitution, pour parler avec le programme de ses associations anti-unionistes. L'Eglise réformée retournera à son presbytérianisme, dont l'histoire est assez glorieuse. J'ai dit. »

Il n'y a pas de doute, vu l'état actuel des choses et des esprits, que cette proposition ne fût votée par une grande majorité des pasteurs luthériens. Un certain nombre d'entre eux, avec la plupart des membres

laïques du synode, feraient opposition et conserveraient l'Eglise-unie à côté de l'Eglise luthérienne et de l'Eglise réformée. Mais la question serait résolue et la paix rétablie.

Rien de pareil ne peut avoir lieu dans le système national. L'Union, œuvre excellente en elle-même si elle était née spirituellement et spontanément dans l'Eglise, et si elle avait été l'expression de l'unité essentielle des deux communions solennellement reconnue, apporta en naissant sa tache originelle que nul pouvoir humain n'a effacée. On sait, en effet, que l'Union sortit du cabinet du roi Frédéric-Guillaume III, avec un décret royal, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Dès lors elle a pris rang parmi les institutions de l'état, elle a son histoire politico-religieuse, sa législation, son droit canonique, son administration par l'état qui dit : *Je maintiendrai.* Le prince, évêque suprême; un ministre des cultes, un conseil ecclésiastique siégeant à Berlin, un consistoire supérieur dans chaque province, des surintendants généraux et diocésains, voilà la hiérarchie tout entière à la nomination du prince. L'Eglise elle-même n'a point d'organe, et rien à dire dans ses propres affaires. Elle ne fait donc connaître son opinion pour ou contre l'Union que par les moyens ordinaires de la publicité sans caractère officiel : les associations, les pétitions, la presse, la parole. De là la perpétuité de la lutte, d'une lutte stérile, nuisible à la vie religieuse, destructive de la charité, et qui consume en vain des forces qui devraient être employées à l'avancement du règne de Dieu.

Le parti ultra-luthérien de toutes les nuances a l'Union en horreur; dogme, culte, constitution, tout lui sert d'arsenal où il puise ses armes envenimées par les passions théologiques et par l'esprit de secte. L'Eglise luthérienne étant à ses yeux la seule qui possède la vérité, l'Union lui paraît être une trahison de cette vérité : ce sont les enfants d'Israël épousant des femmes de Canaan. Mais, il faut l'avouer, consciencieux ou fanatiques, ils sont dans leur droit. L'alliance évangélique ne se conçoit que dans la liberté chrétienne; combien plus la fusion de deux églises !

Dans ce moment le parti de l'Union gagne du terrain, la victoire paraît pencher de son côté. Il a pour lui d'abord la force du fait accompli, les sympathies ou l'indifférence des masses; car les tendances ultra-luthériennes qui lui sont opposées, comme le puséisme en Angleterre, est une affaire de cléricalisme ou d'aristocratie pour laquelle le peuple n'a pas le moindre penchant, à moins qu'elle ne lui ait été inoculée sous la forme de préjugé dogmatique ou d'esprit de secte. Le parti de l'Union a pour lui encore tous les théologiens de l'école libérale, à quelque nuance qu'ils appartiennent, et bon nombre de pasteurs, très luthériens en dogmatique, mais aux yeux de qui l'Eglise relève de Jésus-Christ et de son Evangile, non de Luther et de la lettre des confessions. Tel est le docteur Stier, par exemple, ce théologien profond, cet incomparable exégète, qui, comme Bengel, dont il se reconnaît être l'élève, n'a pénétré si avant dans les mystères de la Parole sainte, que parce qu'il y sent avec adoration l'Esprit de Dieu qui l'anime partout de son souffle vivifiant. Stier a fondé à Halle une association destinée à défendre les principes de l'Union, non comme institution royale, mais parce qu'avec Julius Müller, avec Schenkel, avec Hundeshagen et tant d'autres qui ont écrit sur ce sujet, il est convaincu de l'unité essentielle et profonde qui existe entre les deux familles de la Réformation. Attaqué de toutes parts par le parti clérical, et surtout par un pasteur Seiler, qui paraît se croire un petit Luther parce qu'il a publié 95 thèses *contre la fausse union*, Stier poursuit son œuvre de conciliation, et, déjà l'été dernier, l'association dont il est l'âme comptait plus de 300 pasteurs. En même temps, le savant docteur Lehnerdt, successeur de Néandre à l'université de Berlin, et nommé récemment président du consistoire supérieur à Magdebourg, publiait une éloquente lettre pastorale, dans laquelle, tout en se confessant luthérien convaincu quant à la doctrine, il se prononçait avec énergie pour une unité de foi et d'amour avec tous ceux qui croient en Jésus-Christ, seul Maître et seul Sauveur. Or, selon le docteur Lehnerdt et tous ceux qui partagent ses vues, l'Eglise unie, en Prusse, laisse le champ parfaitement libre pour la diversité au sein de

cette unité, pour le luthérien aussi bien que pour le réformé. L'Union a pour elle, enfin, les pouvoirs constitués qui prennent part au gouvernement de l'Eglise : le conseil supérieur, où le docteur Stahl a donné sa démission, parce qu'il n'y pouvait plus faire prévaloir ses vues extrêmes; le ministre des cultes, M. de Bethmann-Hollweg, et le prince-régent lui-même, très opposé, assure-t-on, au parti théocratique et féodal qui a exercé sous le dernier gouvernement une si fatale influence.

L'Union restera donc, selon toute apparence, la forme de l'Eglise nationale en Prusse. Cette église recevra tôt ou tard une sorte de constitution synodale, qui lui donnera un organe, un centre, un peu plus d'indépendance à l'égard de l'Etat. Quelques luthériens, extrêmes et conséquents, s'en sépareront pour s'unir à leurs troupeaux indépendants qui jouissent depuis longtemps d'une entière liberté, et un jour viendra peut-être où la lutte cessera au sein de l'église, parce qu'elle y sera sans objet. Mais que nous sommes loin encore de cette paix, qui, certainement, tournerait à l'avancement de l'Evangile et de la vie chrétienne dans tout le royaume !

II

Ce que nous venons de voir en Prusse se répète avec des circonstances diverses dans tous les pays de l'Allemagne où l'Union a été établie. Et partout, le vrai nœud de la question c'est le luthéranisme moderne, qui, non content d'une entière liberté quant à la doctrine, veut tirer et pratiquer dans la vie entière de l'église toutes les conséquences de ses principes. Il n'en est pas autrement de la vive agitation d'où sort à peine le grand-duché de Baden, bien qu'ici, au lieu de l'Union, ce fût simplement l'introduction d'une nouvelle liturgie qui était en cause.

L'une des tendances du mouvement luthérien, qui, comme nous l'avons dit, se retrouve au fond de la question, est de donner partout des développements nouveaux à la partie liturgique du culte. On ne veut pas le faire au détriment de la prédication, mais on veut un service qui en soit indépendant, un service qui se fasse *à l'autel,* un service auquel le troupeau prenne part. — En 1855 le synode général badois adopta un projet de liturgie conçu dans ce sens, combinant les principes réformés avec les usages luthériens, et, ce qui est plus important, le tout composé dans un esprit vraiment évangélique. Cette liturgie, adoptée et promulguée par l'autorité supérieure, à laquelle sont soumis tous les décrets du synode, fut, l'automne dernier, présentée à l'église, de laquelle on n'attendait aucune opposition, puisque le synode est son organe légal, et que ce livre devait remplacer un pâle et froid formulaire, vieux débris de la phase rationaliste. Tous les pasteurs évangéliques, en particulier, se réjouissaient d'avoir enfin à lire des prières onctueuses, pénétrées de l'Esprit de la Bible, s'ouvrant par une humble confession des péchés, qui met dès l'abord les âmes à leur véritable place devant Dieu.

Quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils virent une opposition décidée, énergique, se manifester de toutes parts, dans les conseils de communes, dans des assemblées convoquées *ad hoc,* dans la presse, partout. L'agitation partie des villes de Mannheim, d'Heidelberg, de Pforzheim, se communiqua de proche en proche. Partout on signait des pétitions au grand duc, auquel on donnait avec une affectation marquée son titre d'évêque suprême de l'église, et que l'on priait de suspendre l'introduction de la liturgie. Ces pétitions étaient portées à Carlsruhe par des députations nombreuses qui allaient haranguer l'évêque suprême : tout le pays était en mouvement; du salon à la hutte du paysan, du casino au cabaret, tous les entretiens roulaient sur la liturgie, que les dix-neuf vingtièmes des causeurs n'avaient jamais vue. De leur côté, les pasteurs et un petit nombre de fidèles, revenus de leur premier étonnement, se mirent aussi à signer des pétitions et à les porter au grand-duc, lui demandant instamment la liturgie que l'autre parti rejetait. Le grand duc, homme éclairé, bienveillant, pieux, sachant fort bien ce que vaut en nos jours son titre d'évêque suprême, répondit à l'une des députations de l'opposition : « Je n'ai pas le droit de retirer à l'église une liturgie adoptée par le synode général, » et il remit l'affaire au consistoire supérieur. Celui-ci, sous l'influence conciliante du doux Ull-

mann, décida, d'accord avec le ministre des cultes, que l'introduction de la nouvelle liturgie serait remise à l'option des églises, qui, presque partout, l'ont rejetée.

Comment se rendre compte de cette révolution religieuse agitant tout le pays? Les hommes évangéliques répondent, comme l'a fait un excellent pasteur de Carlsruhe dans *l'Espérance*, que le mobile unique de tant de bruit a été le rationalisme se soulevant contre le culte trop sérieux, trop évangélique pour lui qu'on lui proposait. — Cela n'est que trop vrai. Ces humbles confessions de péché, ces supplications au Dieu qui pardonne par l'efficace du sang de la croix, ces consolantes espérances d'un salut tout gratuit, ces invocations à l'Esprit divin qui régénère et sanctifie, tout cela devait être antipathique au vieux rationalisme. Et il a suffi de quelques meneurs criant bien haut, et prétextant certaines cérémonies du culte nouveau, pour soulever les masses en leur disant : *On veut vous faire catholiques !* — Tout cela est si vrai, que quelques-uns des membres les plus éclairés du synode qui, par de tout autres raisons, s'étaient prononcés dans cette assemblée *contre* la liturgie, ont éprouvé ensuite le besoin de protester avec énergie contre les moyens dont le rationalisme a usé pour la faire repousser par les églises. Ainsi M. le professeur Hundeshagen, de Heidelberg, qui, dans le synode, avait parlé et voté contre le nouveau formulaire, publie en ce moment les actes officiels de toute cette affaire, précédés d'une préface éloquente, dans laquelle, se plaçant au point de vue du droit et du bon ordre, il réduit à sa juste valeur le triste succès des adversaires de l'Evangile.

La voix du savant professeur est ici du plus grand poids. La position éminente qu'il occupe depuis tant d'années à l'université de Heidelberg l'a familiarisé avec l'histoire et les besoins de l'église du pays de Baden, non moins qu'avec tous les détails de la dernière agitation. Loin d'approuver les tendances ultra-luthériennes du moment, il en est l'adversaire déclaré, et il s'est fait, en plus d'un écrit distingué, le défenseur des droits de l'Union, réfutant victorieusement le reproche que lui fait le parti clérical d'être sans confession de foi [1]. Enfin, le premier de tous les théologiens allemands, dès avant la fameuse année 1848, M. Hundeshagen a, dans un livre devenu célèbre [2], revendiqué, avec l'énergie de la conviction, une plus grande indépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat, et proclamé, sur toutes les graves questions du jour, des principes de vraie liberté, auxquels l'Allemagne n'était plus habituée. Nul ne pouvait donc prendre la parole sur le débat actuel avec une autorité plus incontestable. Or, dans son dernier écrit indiqué ci-dessus [3], M. Hundeshagen se prononce avec décision contre le mouvement qui a eu pour résultat la réjection de la liturgie. Il le fait, parce qu'à ses yeux c'est là une agitation désordonnée, illégale, révolutionnaire, qui met en danger la constitution synodale et par suite les seules libertés de l'Eglise évangélique dans le grand-duché de Baden. « Il ne s'agit plus, dit-il, d'une affaire de culte, mais d'une question de droit et de constitution. Il n'y a ni plus ni moins que cette alternative : Notre constitution ecclésiastique établie par l'acte d'Union de 1821 subsistera-t-elle, oui ou non? Le droit précieux d'autonomie de l'Eglise dans ses affaires intérieures, ce droit garanti par une représentation légale, sera-t-il sacrifié au *veto* de quelques communes (paroisses)? »

A ce point de vue, on ne peut que donner pleinement raison au savant écrivain. Et cette appréciation est tellement celle qui répond à la conscience des hommes les plus éclairés, que M. Hundeshagen peut invoquer le témoignage de toute la minorité du synode qui, avec lui, avait voté *contre* la liturgie. Et dans cette minorité se trouvent des noms tels que ceux de R. Rothe et Plitt, les collègues de M. Hundeshagen à l'université de Heidelberg.

Et toutefois, n'y a-t-il pas dans la question une autre face également importante, si ce n'est plus, et qui peut laisser subsister des doutes sérieux? N'y a-t-il pas un droit primordial, supérieur à celui d'une constitution ecclésiastique très imparfaite, nous voulons dire le droit de la vérité et de la conscience? Nous devons confesser fran-

[1] Voir en particulier : *Die Bekenntnissgrundlage der vereinigten evangelischen Kirche im Grossherzogthum Baden. 1851.*

[2] *Der Deutsche Protestantismus.*

[3] *Der Badische Agendenstreit.*

chement que, dans l'état actuel des choses, nous ne saurions approuver les vues du synode et de ses amis. En voici les raisons :

Et d'abord, est-il bien vrai que, dans le mouvement d'opposition qui s'est manifesté, il n'entrât pas d'autres éléments que celui d'un rationalisme irréligieux ? Le vieux esprit du Palatinat *réformé* n'a-t-il pas eu ses répugnances légitimes et son mot à dire en voyant qu'on allait, à divers égards, luthéraniser son culte ? — Mais supposé qu'il n'en fût pas ainsi, et que la nouvelle liturgie n'ait eu pour adversaires que ces masses qui l'ont rejetée parce qu'elles rejettent l'Evangile dont elle est l'expression : ne serait-ce pas là une raison péremptoire contre la liturgie ? N'y a-t-il pas contradiction et inconséquence à imposer à des multitudes incrédules des confessions, des prières, tout un culte qui suppose la foi ? Encore si elles pouvaient y assister tout à fait passives, ce serait là pour elles un témoignage comme la prédication ; mais que feront-elles des parties du culte auxquelles elles doivent prendre une part active ? Que répondra, par exemple, le parrain rationaliste auquel le formulaire du baptême pose, à chaque article de la confession de foi, selon le rite luthérien imprudemment adopté, cette question directe : *Crois-tu cela ?* — Ou il devra répondre *non*, et se retirer ; ou dire *oui*, contre la vérité et avec des restrictions mentales. — Quel réformé ne se trouverait froissé de recevoir la cène *à genoux*, pour peu qu'il se rappelle les superstitions que son église a rejetées avec l'adoration de l'hostie ? On dit : « La liturgie ne prescrit pas cette forme, elle l'autorise seulement. » Oui, mais par le temps qui court, sous le vent qui souffle, vous verriez bientôt, surtout dans les campagnes, les pasteurs imposer cet usage, et heurter par là de légitimes sentiments.

La conclusion qui s'impose d'elle-même à la suite de ces luttes, le fait qu'elles mettent dans tout son jour, c'est que cette institution mi-partie politique, civile et religieuse qu'on appelle parmi nous l'Eglise, n'est qu'une pure fiction. — Pour des raisons très graves, vous en voulez le maintien, vous trembleriez à la pensée de la détruire, et vous ne pouvez pas la transformer. Que faire donc ? Il ne reste que cette alternative : Sortir de cette institution pour replacer l'église sur le fondement de la profession chrétienne avec tous ceux qui partagent votre foi ; ou bien reconnaître dans votre établissement national une fiction que vous traiterez comme telle, en en faisant une station de mission, un terrain neutre où vous prêcherez l'Evangile, *en espérance*. — Avant tout, la sincérité, la vérité ; or, rien n'est plus opposé à la vérité, à la sincérité ; rien par conséquent n'est moins moral, que de traiter une fiction comme si elle était une réalité, de *supposer* des chrétiens là où l'on *sait* que des multitudes sont incrédules.

Hélas ! notre pauvre cœur lui-même est si habile à se retrancher derrière des fictions ! il est si rare que nous soyons entièrement sincères et intègres devant Dieu, et que, dans notre vie chrétienne, la réalité ne reste pas fort en arrière des apparences ! Faut-il donc encore favoriser au dehors les ruses de notre cœur, et, sous forme d'église, organiser le mensonge et l'hypocrisie ?

Grâces à Dieu, les luttes que nous venons de retracer, comme beaucoup d'autres qui s'élèvent dans l'Eglise et dans l'Ecole, sont elles-mêmes la preuve d'un travail intérieur des consciences, qui aspirent à la vérité. Ce combat vaut mieux que la paix des tombeaux, car il est un signe de vie, et Celui qui est venu allumer un feu sur la terre, ne permettra point qu'il s'éteigne.

L. BONNET.

REVUE CRITIQUE.

Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou les livres sacrés de la nouvelle alliance. *Version nouvelle*, faite sur le texte comparé des meilleures éditions critiques, avec l'indication exacte des corrections apportées au texte reçu, accompagnée de sommaires et de parallèles, et suivie d'une table succincte des matières du Nouveau Testament, par *E. Arnaud, pasteur*. Paris, Grassart 1858.

On a souvent jugé trop sévèrement nos versions usuelles des saintes Ecritures, et il s'est répandu contre elles des préventions

mal fondées. Si elles n'ont pas eu en France une influence religieuse et littéraire comparable à celle de la version de Luther en Allemagne, elles n'en sont pas moins d'estimables et importants travaux. Sous le point de vue de la fidélité de la traduction, elles sont même fort supérieures à la version de Luther, comme l'établit clairement M. de Bunsen, dans les préliminaires de son grand ouvrage sur la Bible. Néanmoins, pour ne rien dire des imperfections de forme, les fautes de traduction y sont encore assez nombreuses pour que l'on doive encourager des travaux entrepris dans le but de fournir au public chrétien des versions plus fidèles encore et qui puissent inspirer une confiance plus entière.

Deux méthodes se présentent à celui qui entreprend un tel travail. Il peut prendre pour base une version existante, et se proposer seulement de l'améliorer. Il est vraisemblable que les lecteurs de la Bible, s'ils pouvaient être consultés, donneraient la préférence à ce procédé: ils ont toujours beaucoup de peine à renoncer au texte qui leur est familier et auquel se rattachent pour eux de pieux souvenirs et des expériences chrétiennes. Ce respect pour la version en usage peut être mêlé souvent de quelque superstition, mais il est légitime en lui-même. Aussi serions-nous porté à croire que la manière de procéder la plus recommandable, pour une œuvre destinée au public chrétien en général, serait d'améliorer nos anciennes versions en y apportant les changements désirables pour le fond et pour la forme. — L'autre méthode consiste à faire une traduction entièrement nouvelle, en se servant des anciennes seulement comme de secours et de mémoires à consulter. Le traducteur a ainsi plus de liberté, et son travail pourra avoir plus d'unité et de conséquence dans ses diverses parties. Les derniers traducteurs réformés français ont procédé de cette manière, soit M. Perret-Gentil dans sa belle traduction des hagiographes et des prophètes, soit les auteurs de la *version de Lausanne* et M. Arnaud, pour ce qui concerne le Nouveau Testament.

Dans une courte préface, M. Arnaud expose le but qu'il s'est proposé: « Unir dans une traduction l'exactitude du fonds à la pureté de la forme est un difficile problème. Tout traducteur le rencontre dès l'entrée, et, pour notre part, nous n'osons espérer de l'avoir résolu. Notre entreprise est un essai, mais un essai motivé. Nos versions usuelles, qui remontent à plus d'un siècle, sont susceptibles de nombreuses améliorations sous le triple rapport de la pureté du texte, du sens et du style, et de divers côtés se fait sentir la nécessité d'un nouveau travail sur l'un et l'autre Testament. Nous avons voulu apporter notre humble pierre au monument que nous espérons de l'avenir; que le public n'y voie pas une preuve de témérité, mais de bon vouloir. »

Nous sommes de l'avis de M. Arnaud; une bonne version doit être rigoureusement fidèle au sens de l'original, et en même temps écrite en un français correct, encore qu'on y puisse admettre quelques formes antiques ou même étrangères, imposées en quelque sorte par le caractère du texte et par la tradition. D'un côté une version n'est pas une paraphrase, et d'un autre côté une traduction peut être littérale au point de n'être plus une vraie traduction. — Mais le but que le nouveau traducteur s'est proposé, ne peut-on pas dire que tous les traducteurs de la Bible se le proposent? Toute la différence entre eux, semble-t-il, consiste en ce que les uns penchent du côté du texte, auquel ils sacrifient l'élégance, la clarté et la parfaite correction du style de la traduction, tandis que les autres penchent du côté de la traduction et usent de plus de liberté par rapport au texte, dans le but de le mettre plus à la portée du public chrétien. Il s'agit donc toujours de savoir si le traducteur a su concilier les deux exigences, s'il a été fidèle au texte original et à la langue moderne, s'il a réellement transporté le Nouveau Testament du grec en français. Le travail de M. Arnaud pourrait être l'objet d'une étude intéressante sous ce point de vue, et il en serait très digne; mais il faudrait pour cela entrer dans des détails que ne comporte pas le caractère et le but du *Chrétien évangélique*. Nous nous bornerons en conséquence à quelques observations.

On se tromperait entièrement si l'on pensait que la version nouvelle sacrifie la fidélité à l'élégance. Elle est le plus souvent très littérale, plus littérale que nos versions

usuelles, et cela tourne, dans bien des cas, au profit de la traduction, soit pour le fond soit même pour la forme. Nous pouvons citer comme exemples les passages suivants: « Large est la porte, spacieuse est la voie qui mène à la perdition » (Math. VII, 13); — « Ainsi, vous n'avez pu veiller une heure avec moi! » (Math. XXVI, 40); — « L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme méchant tire le mal du mauvais trésor de son cœur. » (Luc VI,45.) Bien loin de l'accuser d'être trop hardi, nous serions tenté de lui faire un reproche contraire. Dans certains cas il a été trop timide, et sa traduction est obscure ou malheureuse à force d'être littérale. Voyez Marc V, 34; Luc XI, 41; 1 Cor. XV, 19; 2 Cor. V, 11; Gal. V, 8; Col. I, 19, 20; Philém. 6). Le commun des lecteurs avait assez de peine à se tirer des *sicles*, des *drachmes*, des *statères*, des *quadrains*, des *stades*, etc. de nos anciennes versions. A quoi bon y ajouter la *mine* (Luc XIX, 13), *l'as* (Math. X, 29) et le *lepta* (Marc XII, 42) pour les monnaies, *sata* (Math. XIII, 33), *bat*, *core* (Luc XVI, 6, 7), *métrète* (Jean II, 6) et *chénice* (Apoc. VI, 6) pour les mesures de capacité; sans compter *Azymes* (Math. XXVI, 17), *chlamyde* (Math. XXVII, 28), *éthnarque* (2 Cor. XI, 32), *Notus* (Act. XXVII, 13), tout autant de mots qui seraient avantageusement remplacés par des équivalents dans une version destinée à devenir populaire? Ailleurs M. Arnaud n'a pas craint de substituer un équivalent à la traduction littérale du terme de l'original: ainsi quand il dit: « il tourna ses pas du côté de Jérusalem » (Luc IX, 5), ou quand il met « impudents » au lieu de « chiens » (Philip. III, 2), ou quand il résume le texte en remplaçant les mots: « il le confessa et ne le désavoua point, il le confessa en disant » par ceux-ci: « il fit cette franche déclaration. » (Jean I, 20.) Encore ces passages étaient-ils intelligibles dans les anciennes versions, tandis que les mots étrangers cités tout à l'heure n'auront aucun sens précis pour la généralité des lecteurs. — On peut faire une observation analogue sur quelques autres passages, où un mot facile et compris a cédé la place à un terme insolite: ainsi *piscine* a remplacé sans utilité *réservoir* dans le passage de Jean V, 2, et aux mots: « Ayant mis au vent la voile d'artimon » (Act. XXVII, 40) on a substitué: « ayant amuré au vent l'artimon. »

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations. Il est bien d'autres passages qui suscitent quelques scrupules. Mais il n'en pouvait être autrement dans un travail aussi considérable. La traduction nouvelle n'en est pas moins un travail fort intéressant et fait avec beaucoup de conscience. Les passages dans lesquels la version de M. Arnaud est supérieure aux anciennes soit pour le fond soit pour la forme sont très nombreux. Nous citons les suivants qui feront voir en même temps combien la nouvelle traduction est littérale:

« Puisque plusieurs ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, selon que nous les ont transmis ceux qui, dès le commencement, ont été les témoins oculaires et les ministres de la Parole, il m'a aussi paru bon, excellent Théophile, à moi qui ai examiné tous ces événements avec soin, depuis leur origine, de te les écrire par ordre, afin que tu reconnaisses la vérité des choses dont tu as été instruit. » (Luc I, 1-4.)

« Et pour que je ne m'élève point à cause de l'excellence de nos révélations, une écharde, messagère de Satan, a été mise en ma chair, pour me maltraiter, afin que je ne m'élève point. » (2 Cor. XII, 7.)

« Hommes et femmes adultères, ne savez-vous pas que l'amour du monde est la haine de Dieu? Celui donc qui voudra être ami du monde se fera ennemi de Dieu. Pensez-vous que ce soit en vain que l'Écriture dise: « L'esprit qui habite en vous aime avec ja» lousie? » (Jacq. IV, 4, 5.)

Il est à regretter que M. Arnaud ne se soit pas expliqué plus amplement, dans sa préface, sur les principes qui l'ont dirigé. Nous savons qu'il s'est proposé « d'unir l'exactitude du fond à la pureté de la forme; » mais quels moyens lui ont paru les plus convenables pour atteindre ce but excellent? S'en rapporter à l'inspiration du moment dans chaque cas particulier, c'est se mettre en danger de le manquer, ou de ne le réaliser que partiellement. La traduction nouvelle ne nous paraît pas avoir toujours le même caractère et maintenir parfaitement son unité; elle est assez libre en certains en-

droits, sans cesser d'être très fidèle, pour qu'on eût attendu, dans d'autres passages, un littéralisme moins rigoureux.

L'auteur n'a pas cru devoir prendre pour base le texte grec connu sous le nom de *texte reçu;* la nouvelle version est faite, comme l'indique le titre du volume, « sur le texte comparé des meilleures éditions critiques. » Cette manière de procéder inquiétera, selon toute apparence, bien des lecteurs de la Bible; mais elle ne peut être condamnée absolument que par ceux qui ignorent comment le texte grec du Nouveau-Testament nous est parvenu. Au commencement du 16e siècle, on n'en possédait encore que des copies manuscrites. Les premières éditions imprimées furent faites sur quelques-uns de ces manuscrits que l'on compara entre eux pour les corriger les uns par les autres. Plus tard on put en rassembler un plus grand nombre et améliorer le texte des premières éditions. Dans le 17e siècle, un imprimeur célèbre ayant fait préparer une édition nouvelle, imagina, dans un intérêt mercantile, de la décorer du nom de *texte reçu.* Comme elle était d'ailleurs fort soignée et correcte, le texte qu'elle avait admis fut en effet bientôt généralement reçu. Cependant la comparaison des manuscrits devait nécessairement se poursuivre, et de grands travaux ont été entrepris dans ce but dans le 18e siècle et dans le nôtre. Ces travaux ont eu pour résultat de faire découvrir dans le texte reçu un grand nombre de fautes, dont la plupart sont heureusement si insignifiantes qu'elles ne peuvent avoir aucune influence sur la traduction, mais dont quelques-unes ont une importance plus ou moins grande. La correction du texte reçu est donc légitime pourvu qu'on y procède avec le soin et les précautions nécessaires. Or M. Arnaud a été d'une extrême circonspection ; il n'a introduit dans le texte qu'un nombre assez restreint de corrections, s'en tenant strictement à celles qui lui paraissaient le mieux établies. La plus considérable de toutes est celle qui se rapporte à 1 Jean V, 7, 8. L'Apocalypse est le livre auquel il a été apporté le plus grand nombre de ces petites modifications; mais il s'en trouve plus ou moins dans tous les livres du Nouveau-Testament.

On approuvera plus généralement une autre espèce de corrections apportées au texte reçu, celles qui consistent dans un changement de ponctuation. Cependant l'effet en est quelquefois très sensible, comme on peut en juger par le passage de 1 Cor. XV, 32, que M. Arnaud traduit comme suit: « Si j'ai combattu à Ephèse dans des vues humaines, quel avantage m'en revient-il? Si les morts ne ressuscitent point, mangeons et buvons, car demain nous mourrons [1]. »

Mais ce que tout le monde approuvera certainement, c'est que M. Arnaud, à l'exemple de plusieurs traducteurs modernes, abandonne la distinction en chapitres et versets, si souvent arbitraire et fautive, se bornant à l'indiquer à la marge, et y substitue une division en paragraphes, d'après l'ordre des matières. Cet arrangement nouveau facilite beaucoup la lecture de l'Ecriture sainte, et pour la faciliter davantage encore, chaque paragraphe est accompagné, dans la nouvelle version, d'un *sommaire* qui en indique le contenu.

La *Table des matières du Nouveau Testament* placée à la fin du volume ne sera pas sans utilité: l'auteur a su introduire bien des choses dans un petit espace. Mais ces quelques pages font sentir plus vivement une fâcheuse lacune de notre littérature chrétienne. Il serait bien désirable que l'on possédât bientôt un dictionnaire de la Bible substantiel et populaire, dans lequel seraient réunies, sous une forme sommaire, une foule de notions diverses nécessaires pour l'intelligence des livres saints. Un tel ouvrage, à la portée de tous, rendrait les plus grands services et contribuerait singulièrement à répandre une saine connaissance de la Parole de Dieu.

La correction du volume laisse à désirer. Parmi les fautes que nous avons remarquées, nous signalons celles qui se trouvent dans les passages suivants: Math. XXVI, 18; Luc XIII, 8; XXI, 19; Jean III, 21; XI, 30; XIV, 10; Rom. XVI, 20; 1 Cor. IX, 20 (à la note); Gal. IV, 25; Tite I, 10; 1 Pier. II, 19; V, 13. — Nous espérons que la traduction de M. Arnaud aura plus d'une édition, et que ce travail recommandable recevra successivement les améliorations que l'on peut y désirer. Une œuvre pareille, l'auteur le sait mieux que personne, ne peut être achevée qu'à la longue, par un travail assidu et souvent renouvelé. Mais, nous le disons encore, en terminant, le travail de M. Arnaud est très digne d'attention et mérite d'être accueilli avec reconnaissance par le public chrétien.

S.

[1] Cette ponctuation avait déjà été admise par la *version de Lausanne* 1849.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

—

Les Puritains de la Nouvelle Angleterre [1].

IV

ORIGINE DE LA COLONIE DES PÈLERINS. — LEUR CONGRÉGATION QUITTE L'ANGLETERRE POUR LA HOLLANDE. — DIFFICULTÉS DU DÉPART, DE LA TRAVERSÉE ET DU SÉJOUR EN HOLLANDE. — ACCUEIL QUI LEUR EST FAIT. — VERTU PURITAINE. — DIVISIONS PARMI CEUX QUI LES AVAIENT PRÉCÉDÉS. — LE PASTEUR ROBINSON, SA VIE ET SON CARACTÈRE. — BEAU TÉMOIGNAGE QUI LUI EST RENDU. — SES IDÉES SUR LA COMMUNION ECCLÉSIASTIQUE.

Conformément à cette loi de l'histoire qui assigne généralement de très faibles commencements aux grandes choses, c'est dans un obscur comté du Nord de l'Angleterre qu'il faut chercher le premier berceau de la république des Etats-Unis. Le petit village de Serooby, dans le Nottinghamshire, sur les confins du Lincolnshire et du Yorkshire, était depuis 1602 le centre d'une petite église séparée qui tenait ses réunions dans un antique manoir, appartenant à l'archevêché. En 1604 l'église était déjà devenue si nombreuse qu'elle avait dû se dédoubler en deux congrégations séparées, sous le ministère de deux pasteurs, Smyth et Clyfton. Mais bientôt, la surveillance rigoureuse dont ils étaient l'objet, les amendes qui menaçaient de les ruiner, les contraignirent à partir pour la Hollande. Smyth et son église arrivèrent à Amsterdam en 1606 et furent, quelques mois après, rejoints par Clyfton et une portion de sa congrégation.

Ceux qui restèrent en Angleterre choisirent alors John Robinson pour leur pasteur. Mais les persécutions allant en augmentant, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à rejoindre, au plus tôt, leurs frères. Malheureusement, le départ des deux congrégations précédentes avait donné l'éveil; et les mêmes autorités qui avaient mission de persécuter les puritains, devaient veiller à ce qu'ils ne quittassent pas l'Angleterre. Quelques-uns se dirigèrent vers le port de Boston; mais, bien qu'ils eussent pris soin de fréter un navire pour eux seuls, le capitaine commença par se faire attendre et lorsqu'ils se croyaient enfin sur le point de lever l'ancre, pendant la nuit, il les livra aux autorités. Ils ne furent relâchés qu'un mois après, sur l'ordre du conseil des Lords, qui fit retenir sept des principaux d'entre eux pour comparaître devant les assises.

Ce peu de succès ne les empêcha pas de faire une nouvelle tentative, dès le printemps suivant. Cette fois ils s'étaient adressés à un capitaine hollandais dans l'espoir qu'il ne les trahirait pas, comme avait fait leur compatriote. Tout parut d'abord vouloir bien aller. Quelques-uns sont déjà à bord; on est occupé à transporter les bagages des derniers passagers, lorsque le capitaine, apercevant sur la côte une bande de gens armés, lève l'ancre et disparaît.

« Cet événement leur arracha d'abondantes larmes, dit leur historien, et ils aûraient tout donné pour être de nouveau

[1] V. *Chrétien évangélique* de 1858, p. 369, 441 et 465.

débarqués.» Mais tout fut inutile; il fallut partir. D'autres tribulations leur étaient encore réservées. Ils furent assaillis par une terrible tempête dont la description nous a été conservée. Pendant la moitié de la traversée, qui dura quinze jours, ils ne virent ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles et ils furent poussés vers les côtes de Norvége. Les marins perdirent plusieurs fois toute espérance de salut; une fois même ils abandonnèrent la manœuvre en jetant des cris perçants, comme si le navire était sur le point de couler bas. Mais, ajoute l'historien des puritains, quand les hommes eurent perdu tout espoir et qu'ils ne purent plus rien faire, la puissance et la miséricorde de Dieu se déployèrent pour leur délivrance; car le navire se releva de nouveau et les matelots prenant courage reprirent la manœuvre; et si la modestie le permettait, remarque un des passagers, « je pourrais parler des ferventes prières qu'ils firent monter vers Dieu, dans cette grande détresse; en particulier quelques-uns d'entre eux, qui le firent sans se laisser déranger ou distraire par tout ce qui les environnait. Alors que l'eau sautait jusqu'à leurs oreilles et à leur bouche, et que les matelots s'écriaient: « Nous coulons bas! nous coulons bas! les pèlerins, pleins d'une foi qui tenait du miracle, répétaient: Et pourtant, Seigneur! tu peux encore, tu peux encore nous délivrer, » et plusieurs autres choses que je ne raconterai pas. Sur ce, non-seulement le navire se releva, mais la tempête commença à tomber; et Dieu remplit leur cœur affligé de consolations qu'on ne saurait comprendre et finit par les pousser dans le port si désiré. La multitude accourut à leur débarquement, surprise de leur délivrance, car la tempête avait été longue et sévère et avait occasionné beaucoup de sinistres. »

Enfin, après plusieurs tentatives plus ou moins heureuses, John Robinson finit par gagner la Hollande, en 1608, avec ce qui restait de la congrégation de Serooby. « Ces premières difficultés et ces rudes commencements en effrayèrent quelques-uns, dit un de leurs historiens; cependant la plupart arrivèrent avec un nouveau courage, qui releva beaucoup celui des autres. » Rien ne venait plus à propos que ce surcroît de courage, car ils n'étaient qu'au début de leurs épreuves. Ils avaient à peine passé une année à Amsterdam que Robinson, redoutant l'esprit de controverse qui régnait dans l'église anglaise, résolut d'aller s'établir à Leyde, avec les fidèles de la congrégation de Serooby. Ces contretemps et ces déplacements continuels diminuant leurs ressources, qui n'étaient pas considérables, ils virent la pauvreté fondre sur eux comme un homme armé. Deux d'entre eux seulement avaient possédé quelque bien, qu'ils avaient sacrifié à la cause de Christ. Pour la plupart tisserands, artisans, et surtout agriculteurs, ils se trouvèrent dans un grand embarras au sein d'un pays manufacturier. Quelques-uns durent apprendre de nouveaux métiers; Bradfort, le futur gouverneur de Plymouth, et d'autres qui n'avaient jamais travaillé de leurs mains, se firent imprimeurs, teinturiers et tisserands. Brewster, ancien attaché d'ambassade, après avoir pendant quelque temps donné des leçons d'anglais, au moyen du latin, finit par se faire imprimeur.

Un homme qui devint ensuite leur pasteur, Ainsworth, fut réduit à vivre sur un budget de neuf pences par semaine et à se nourrir de racines qu'il faisait bouillir, jusqu'à ce que, placé chez un libraire comme garçon de magasin, il fut reconnu pour un savant hébraïsant, ce qui améliora quelque peu sa position.

L'accueil froid et plein de défiance qu'ils reçurent des Hollandais, rendait leurs circonstances encore plus difficiles. D'abord, en qualité de minorité dissidente, ils furent regardés comme une bande de factieux, de mécontents, d'enthousiastes, et lorsqu'on n'alla pas jusqu'à les accabler

de mépris et de reproches, on jugea que tout au moins il fallait s'abstenir d'avoir affaire à eux. La seule crainte d'irriter le roi Jacques aurait déjà suffi pour empêcher les Hollandais de se montrer empressés; divers émissaires des évêques vinrent encore répandre des préjugés sur leur compte. Les pèlerins eurent même la douleur de se voir repoussés par cette église réformée dont ils étaient de si fidèles et si courageux représentants et à laquelle ils avaient tout sacrifié. C'est inutilement qu'ils présentèrent leur confession de foi, qu'on eût trouvée d'accord avec celle de l'église hollandaise; on ne daigna pas même l'examiner; on refusa d'entendre les explications qu'ils voulaient donner, et les autorités ecclésiastiques, James Arminius en tête, les renvoyèrent à l'autorité civile pour obtenir la permission de célébrer leur culte, tout en ayant soin de donner un préavis peu favorable [1].

Tout cela cependant fut impuissant à décourager nos pèlerins; il ne paraît pas qu'ils se soient repentis d'avoir quitté l'Angleterre, ni qu'aucun d'eux ait songé à y retourner. Dans les jours de la plus profonde misère ils restèrent fidèles à leur conviction; on n'entendit aucun murmure s'échapper de leur sein et leur devise fut toujours : Recherchez le royaume des cieux et sa justice et tout le reste vous sera donné par-dessus. Un puritain ayant trouvé dans les rues d'Amsterdam un diamant d'un très grand prix fit annoncer la chose dans un journal : un juif s'en déclara le possesseur et offrit la récompense qui serait exigée. Notre puritain se borna à demander que les rabbins voulussent bien lui accorder une conférence sur les prophéties de l'Ancien Testament, dans laquelle il leur prouverait que Jésus-Christ est bien le Messie promis. Et voulez-vous savoir qui donna cet étrange exemple de désintéressement? Oh! vertu vraiment puritaine! c'est justement ce ci-devant garçon de magasin, ce savant Ainsworth qui pendant quelque temps vécut de racines bouillies et eut à sa disposition un budget de 9 pences par semaine! Exaltation! fanatisme! diront plusieurs; peut-être; mais héroïsme sublime ou fanatisme inconcevable, ce n'est qu'avec de tels sentiments qu'on accomplit les grandes choses, c'est grâce à eux que ces pauvres exilés vont fonder la plus grande république qui fut jamais.

[1] Neal, pag. 420, vol. I.

Il était impossible que les préventions et le mauvais vouloir résistassent longtemps à tant de vertu. Aussi, avant peu, les pèlerins réussirent-ils à se faire en Hollande une position assez supportable, grâce à leur persévérance, à leur énergie, et aussi à la prudence et aux nombreuses qualités de leur excellent pasteur qui le mettaient en état de rendre de grands services dans les affaires temporelles, de sorte que, de toute façon, il était le père spirituel de son troupeau.

Mais les premiers obstacles matériels une fois surmontés, arrivèrent les difficultés spirituelles plus graves encore.

On retrouvait en Hollande tous les partis religieux anglais, avec leurs diverses nuances [1] : anglicans, non-conformistes, presbytériens, brownistes séparatistes, baptistes fanatiques, avaient leurs églises distinctes sur la terre étrangère. La liberté, en donnant enfin carrière à leur besoin de controverse, les avait tous exposés aux dangers qui résultent toujours d'une grande effervescence religieuse. Plus d'une congrégation fut déchirée par le schisme, et parfois les deux fractions disparurent bientôt en s'excommuniant

[1] Chose étrange! ils paraissent avoir joui de la liberté religieuse en vertu d'un traité conclu en 1585 entre Elisabeth et la Hollande et qui ne devait, dans l'intention de ceux qui le signèrent, profiter qu'aux seuls soldats anglais en garnison dans les Pays-Bas. Voir les œuvres de Robinson, vol. III, pag. 455.

l'unel'autre. Ordinairementla chose avait lieu pour des questions de discipline assez peu importantes, qu'on grossissait singulièrement, grâce au point de vue, commun à presque tous les partis, qui les portait à considérer la Bible comme une législation complète, comme un code qui n'avait laissé indécis aucun point se rapportant à la discipline, à la constitution de l'église, et au culte.

Nous avons vu que John Robinson, s'apercevant de bonne heure du danger que toutes ces controverses pouvaient faire courir à son petit troupeau, s'était retiré avec lui à Leyde. Afin de comprendre comment il réussit à le conserver au milieu d'éléments si nombreux de dissolution, il importe de faire un peu connaissance avec lui.

Né en 1575, entré à l'âge de 17 ans à l'Université de Cambridge où il fut converti par la prédication de quelques puritains, il exerça d'abord le ministère dans l'église anglicane. Mais, s'étant permis de modifier le cérémonial et la liturgie, il fut suspendu par son évêque et se retira à Norwich, où il tint des assemblées de non-conformistes. Exposé à l'emprisonnement et à des amendes ruineuses, il hésitait encore à tirer les dernières conséquences de ses principes puritains, retenu, dit-il, par le grand cas qu'il faisait de la piété et de la science de ceux qui demeuraient encore dans l'église établie, et n'osant pas devancer de l'épaisseur d'un cheveu des hommes qui, à tout autre égard, le laissaient de plusieurs milles en arrière [1]. Ce n'est que lorsqu'il fut convaincu qu'il n'y avait plus aucun progrès à attendre dans le sein de l'anglicanisme, lorsque la vérité lui apparut comme « un feu ardent dans son cœur et dans ses os » (Jér. XX, 9) qu'il se décida à quitter l'église de sa jeunesse et de son affection.

Nous avons vu comment il se joignit en 1604 à la petite congrégation de Serooby, dont il conduisit une portion en Hollande. Il fut du petit nombre de ces chrétiens conséquents qui réussissent à se faire tout pardonner, même par leurs adversaires, et qui commandent à tel point le respect et l'admiration que la calomnie et la jalousie se trouvent réduites au silence. Ceux qui devinrent ses adversaires acharnés après sa séparation reconnaissent qu'il fut un homme de grands talents, le plus instruit, le plus cultivé et le plus modeste de tous ceux qui quittèrent l'église anglicane [1]. Bradfort, gouverneur de New-Plymouth, qui le vit de près, nous dit qu'il était doué d'un esprit vif et inventif, et d'une conscience délicate ; il haïssait toute dissimulation et toute hypocrisie, et était avec tout le monde franc et sincère, ce qui ne l'empêchait pas d'être poli, très affable et très sociable, spécialement avec les personnes de son troupeau. D'une habileté rare dans la controverse, il avait, dans la discussion, une réplique vive et prompte qui le rendait redoutable à ses adversaires. Il n'était jamais satisfait avant d'être allé jusqu'au fond des choses ; et on lui a souvent entendu dire à ses amis intimes, que maintefois, soit dans ses écrits, soit dans les discussions, il avait eu le sentiment d'avoir répondu suffisamment aux autres, mais pas toujours à lui-même. Rien ne lui déplaisait tant que de voir des esprits étroits vivant pour eux-mêmes, sans s'inquiéter de l'intérêt commun. Il n'aimait pas davantage les hommes rigides et sévères dans les choses extérieures, qui se préoccupaient plus du soin de censurer les autres que de mener eux-mêmes une vie chrétienne.

Robinson trouva un concours important dans le dévouement de William Brewster, qui, après avoir reçu la première

[1] Voir ses œuvres, pag. 51 et 52, vol. II.

[1] Ce témoignage lui fut rendu par un prédicateur écossais, Baylie, adversaire passionné des indépendants. Voir le mémoire sur la vie de Robinson, pag. 70, dans le 1er vol. de ses œuvres.

congrégation de pèlerins dans sa demeure de Serooby, l'accompagna en Hollande, en qualité d'Ancien, et conduisait plus tard ceux qui partirent pour l'Amérique. Ayant reçu une éducation classique et acquis beaucoup d'expérience pendant ses voyages en Europe en qualité de secrétaire d'ambassade, attaché à William Davison, ministre d'Elisabeth, Brewster fut d'une grande utilité aux pèlerins. Dieu l'avait fait élever, comme Moïse, dans la cour des rois, afin qu'arrivé en Amérique il pût mettre au service de la petite république naissante les talents qu'il avait acquis au service de ses ennemis.

Dès que Robinson eut définitivement rompu avec l'anglicanisme, il devint pour quelque temps un séparatiste très étroit. Il ne se contentait pas de refuser à l'établissement national le caractère d'une vraie église, mais il repoussait toute communion visible avec ceux de ses membres qui étaient fidèles[1]. Mais, bientôt revenu de cette manière de voir, il eut à se défendre contre les attaques des séparatistes-ultra, qui l'accusèrent d'inconséquence parce qu'il maintenait des rapports fraternels avec des *membres* de l'établissement national, avec lequel il ne voulait *comme église* entretenir aucun rapport. Il consacra toute son activité littéraire à légitimer le droit de la séparation [2] et à se défendre des curés, des baptistes et autres dissidents [1]. C'est ainsi qu'il devint le père des indépendants qui jouèrent un si grand rôle non-seulement en Amérique mais aussi en Angleterre.

J. F. ASTIÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

[1] Voir la controverse qu'il eut à ce sujet avec le Dr Ames, pasteur anglican, à La Haye, sur la question : *Wheter there be not a visible communion even out of a visible church*. Pag. 85, vol. III.

[2] Voyez : *A justification of separation from the church of England : against M Richard Bernard his invective, intituled the separatists schisme.* Vol. II.

Voir aussi : *A just and necessary apology of certains christians no less contumeliously than commonly called Brownists or Barrovists.* Cet ouvrage, d'abord publié en latin, a pour but de justifier les pèlerins qui prenaient occasionnellement la cène dans les églises hollandaises et de montrer en quoi ils se distinguaient des autres séparatistes. Vol. III.

[1] *Of religious communion, private and public, with the silencing of the clamours raised by M. Thomas Heloesse against our retaining the baptism received in England and administering of baptism into infants.*

Voir encore dans le 3me volume de ses œuvres : *A treatise on the Lawfulness of hearing ministers in the church of England.*



THÉOLOGIE.

De la conscience dans ses rapports avec la vérité religieuse.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CONSCIENCE EST-ELLE LE CRITÈRE DE LA VÉRITÉ RELIGIEUSE ?

I

L'élément fondamental de la conscience.

Si l'on veut s'orienter dans l'étude du monde moral, et que, pour y réussir, on s'efforce de chercher un principe d'ordre dans les faits qui relèvent de la conscience, on arrive bientôt à reconnaître qu'il y a lieu de distinguer entre ce que la conscience est par elle-même, et ce qu'elle devient sous l'influence de causes externes. On peut envisager dans la conscience ce qui en est l'élément essentiel, constitutif; ce sans quoi elle ne serait plus elle, ce qui se trouve impliqué chaque fois qu'elle est en exercice, et ce qui présente le caractère d'un développement possible, mais point absolument nécessaire, de cet élément fondamental.

Pour essayer de définir ce qu'est cet élément fondamental, nous dirons que *toutes les fois que la conscience est en jeu, l'individu est ramené au sentiment de sa dépendance d'une autorité invisible et morale, et du même coup se sent obligé de se soumettre au droit que cette autorité a sur lui ; ce droit reconnu ou violé déterminant pour l'homme*

ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est juste et ce qui est injuste.

Voilà, nous paraît-il, la loi fondamentale de la conscience, celle qui ne peut pas ne pas se formuler chaque fois qu'elle parle. C'est la loi des rapports de l'homme, comme être responsable, avec l'être moral invisible dont il dépend, comme elle est en même temps à la base des relations des individus entre eux. Chacun d'eux, en effet, est par sa conscience ramené au même sentiment de dépendance, et astreint vis-à-vis de son prochain à agir selon la connaissance qu'il possède par cette voie, du juste et de l'injuste. La même loi lie donc l'individu à l'espèce, en même temps qu'elle le lie à Dieu.

La conscience subsiste virtuellement avant tout acte de la volonté personnelle; le réveil de son action marque la naissance de la personnalité morale, qui ne se connaît et n'est obligée comme telle que dès ce moment. Mais quoique subsistant comme virtuellement antérieure aux actes de la volonté personnelle, quoique étant ainsi involontaire, la loi de la conscience, en tant qu'elle s'impose à la volonté de l'homme comme sa loi intérieure, réalise un contrat imprescriptible entre l'homme et son créateur, devient un trait-d'union indélébile entre Dieu et sa créature responsable.

C'est à cause de cette notion du droit de Dieu, loi fondamentale de la conscience, que l'individu qui viole ce droit est puni du remords, c'est-à-dire du sentiment d'une contradiction flagrante entre la loi de son être et sa volonté, et que l'homme qui persiste à vouloir résister à sa conscience, doit arriver au sentiment du suicide de son être moral.

Mais, réduite à son élément constitutif, la conscience n'est que le sens de la dépendance morale [1]. Elle ne fournit, répétons-nous, à l'individu que la notion fondamentale du droit sur lui d'un être supérieur dont il ne peut pas ne pas dépendre, et de l'obligation pour lui de lui être soumis. Du reste, la nature de ce droit et ce qu'il implique se précisent et se fixent encore pour l'individu au sein de la vie sociale de l'espèce, vie sociale qui deviendrait impossible, la conscience une fois éconduite.

Voici le développement de notre pensée accusé dans le mouvement de l'histoire.

Que nous considérions comme authentique, ou qu'on ne veuille accepter que comme une hypothèse, le fait d'un premier homme, au réveil de la conscience duquel a présidé la connaissance du seul vrai Dieu, toujours est-il que l'homme a dû, à son origine, dépendre de Dieu dans tout ce qu'il a pu saisir de lui, sa conscience lui imposant une obéissance en rapport avec tout ce en quoi Dieu s'est révélé à lui.

Mais, du moment où la lumière primitive dans laquelle l'homme avait été placé s'obscurcit, et lorsque la notion de Dieu se fausse, la conscience, sans que son activité soit pour cela suspendue, ne conserve plus à l'homme le bénéfice de toute la vérité qui lui avait apparu d'abord, et ne l'en fait plus régulièrement dépendre.

Nous pouvons sans doute, en maintenant le fait de la perte instantanée d'une grande mesure de la lumière primitive, et même dès lors d'une dégradation successive dans la notion de la vérité religieuse, admettre encore que la loi morale ne s'est pas rétrécie et altérée d'une manière constamment parallèle à l'obscurcissement de la notion de la divinité pour l'homme. Nous pouvons admettre que le lien moral de dépendance d'une divinité quelconque continuant à retenir l'homme, et la relation sociale dans laquelle il avait été engagé persistant, l'homme a pu conserver l'empreinte de son état primitif et de sa dépendance du vrai Dieu et en transporter quelque chose dans la sphère d'obligations morales dans laquelle il peut se trouver placé.

Mais chaque fois que, quelque part, une notion de la divinité s'affirme et s'impose, de manière à réclamer de ceux qui l'admettent des conséquences en contradiction avec les prescriptions de la vérité, et qu'ainsi la tradition morale de l'humanité est comme rompue, la conscience se réduit alors

[1] Vinet a dit : « La loi morale, corps de notions, objet composé, qui se combine d'une part avec le sentiment, de l'autre avec les choses extérieures, est par là même altérable et a beaucoup souffert depuis la chute de l'homme. La conscience, objet simple, substance élémentaire, est demeurée intacte. Elle n'est autre chose que le sentiment de l'obligation dans sa plus grande pureté, dans sa plus parfaite abstraction.

(*Essai de philosophie morale*, 1re édit., pag. 55.)

de nouveau de plus en plus à son élément fondamental de discerner le mal et le bien d'après le droit nié ou reconnu de l'Etre supérieur tel que le définit la notion religieuse. La conscience reste active, tout le démontre, au sein de toutes les espèces de superstitions et d'idolâtries, mais elle y sert à exprimer le suc vénéneux des idées religieuses dans lesquelles les hommes sont engagés.

En effet, la conscience détermine alors des actes dans lesquels peut sans doute se distinguer un élément de vérité, l'élément de la dépendance de la divinité, le sentiment du besoin qu'on a d'elle, de sa faveur, mais des actes qui n'en sont pas moins pour cela en contradiction absolue avec les principes moraux qui résulteraient de la connaissance du vrai Dieu. La notion religieuse s'altérant, la conscience réduite à elle-même est impuissante à en corriger les erreurs, et elle les subit et les sert bien plutôt. Et quand on voit l'homme immoler à la divinité des victimes humaines, lui sacrifier ses propres enfants, ou se plonger, par raison de religion, dans les impuretés les plus révoltantes, il faut bien reconnaître que la conscience n'est pas apte à réagir contre les aberrations du sens religieux. Sur le terrain social lui-même, sous l'influence des idées anciennes sur l'esclavage, sous l'influence de l'esprit de caste aux Indes, de la féodalité au moyen âge, n'a-t-on pas légalement méconnu le droit de Dieu en foulant aux pieds les droits de l'homme, par suite des notions religieuses ou sociales auxquelles la conscience était soumise dans tel ou tel milieu?

Enfin, sur le terrain de la Révélation, pour ceux qui l'admettent, n'est-ce pas l'élément fondamental de la conscience, tel que nous l'avons formulé, qui s'impose à l'esprit? C'est-à-dire, l'obéissance à la volonté libre de la divinité, telle qu'elle se manifeste, n'est-elle pas la première loi, la loi préalable à toute autre, l'élément premier auquel Dieu a toujours le droit de ramener la conscience? N'est-ce pas ainsi et seulement ainsi que peut s'expliquer l'obligation à laquelle est soumis Abraham d'immoler à Dieu son fils unique? N'est-ce pas la volonté immédiate de Dieu qui sanctionne pour Israël et qui, encore à l'heure qu'il est, sanctionne pour nous ces exterminations que le peuple élu exécuta au milieu des Cananéens, ainsi que l'autorité de toute la législation transitoire donnée par Moïse et une série d'actes qui découlent du principe et de l'esprit de cette législation? Cette législation ne fut-elle pas imposée du dehors à la conscience, comme l'expression de la volonté du Dieu qui, une fois que les Israélites reconnaissaient en dépendre, avait un droit absolu à se faire obéir d'eux?

II

Extension du domaine de la conscience.

Après avoir reconnu que le rôle distinctif de la conscience élémentaire est de retenir l'homme dans le sentiment de la dépendance de Dieu, ou au moins de la notion qu'il en a, nous avons à nous rendre compte du développement des faits de conscience et de l'extension de leur domaine.

Du moment où l'homme est une créature dépendante, et responsable dans cette dépendance, il est dans la nature des choses que toute son activité porte l'empreinte de cette dépendance et soit du ressort de sa responsabilité.

Toutes les acquisitions qu'il peut faire, la conscience en accroît immédiatement la responsabilité de l'homme, en élargissant aux limites de ce qu'il possède le sentiment de sa dépendance. Toutes les facultés de l'individu, toutes ses aptitudes sont en jeu pour étendre, avec le domaine, l'action de la conscience, et ainsi se crée pour chacun la sphère de son monde moral avec ses combinaisons infinies. La conscience n'est pas l'intelligence qui saisit et discerne les objets, elle n'est pas la raison qui les ordonne et qui conclut, elle n'est pas l'œil par lequel le monde extérieur est perçu, elle n'est pas le foyer de ces intuitions rapides pour la formation desquelles les diverses facultés de l'âme s'unissent dans une action instantanée, mais aucun des résultats du travail de toutes ces facultés ne lui échappe; la responsabilité de l'homme s'augmente de chacun d'eux, et la dépendance dans laquelle sa conscience le retient enserre également toute la sphère dans laquelle il se meut, quoique le rayon en puisse grandir incessamment. L'homme n'est donc et ne peut jamais être affranchi de l'empire de la

conscience, mais par la loi de sa nature même, la conscience ne peut jamais non plus être affranchie de sa dépendance d'une volonté qui lui soit ou qui lui apparaisse comme supérieure. Jamais une vérité, de quelque ordre qu'elle soit, ne peut revendiquer des droits sur l'homme que par l'intermédiaire de la conscience, mais, déjà ici, nous pouvons le dire, parce que la conscience subordonne l'homme à la vérité, ou à tout ce qu'il accueille comme tel, ce n'est cependant pas le rôle de la conscience de discerner la vérité, pas plus que ce n'est sa loi de la produire.

Mais parce que la conscience est engagée dans toute l'activité de l'homme, on est enclin à lui attribuer comme fondamentales des fonctions qui ne le sont pas. Aussi, pouvons-nous passer en revue plusieurs acceptions du mot conscience s'appliquant à des faits d'une nature complexe qui, tout en servant à confirmer la réalité de la loi élémentaire de la conscience, en débordent cependant le caractère essentiel.

C'est ainsi que la langue a consacré l'expression : *avoir conscience de quelque chose,* et tout d'abord celle-ci: *avoir conscience de soi-même.*

Nous l'avons vu, l'action de la conscience préside à la naissance de la personne morale; le sentiment de la dépendance et de l'obligation est celui avec lequel tout homme se réveille comme personnalité morale. C'est ce sens qui fournit à l'homme la loi fondamentale de son existence, de sa conservation substantielle. C'est par ce sens qu'il est ce qu'il est, l'homme; c'est par l'activité de ce sens qu'il acquiert le droit de s'affirmer lui-même comme un être distinct de Dieu, distinct des autres individus. Dès lors le nom de ce sens a servi, par dérivation psychologique, à désigner l'action de la faculté complexe par laquelle l'homme se considérant lui-même, se prenant comme objet de son propre examen, se rend compte de ce qui le constitue essentiellement, et affirme que l'ensemble de ces éléments est bien lui, qu'il y a bien identité entre son moi et ce qu'il voit en lui. S'il s'agit *d'avoir conscience d'une chose,* l'homme déclare d'un fait moral, d'une vérité, d'un jugement, qu'il lui apparaît comme inhérent à son existence personnelle, comme essentiel, nécessaire, pour que sa personnalité, dans tout ce qui la constitue, demeure ce qu'elle est. Il n'est pas besoin de faire remarquer l'abus qui s'est introduit dans la langue par l'usage du mot conscience avec cette acception.

La conscience morale. Qualifier la conscience de *morale,* c'est, par pléonasme, en rappeler la loi fondamentale, qui constitue l'homme responsable; c'est-à-dire qui l'informe qu'il doit rendre compte de toutes ses actions, et qu'il doit dès maintenant les apprécier d'après la mesure dans laquelle il s'est soumis, en les accomplissant, à la volonté de celui dont il dépend. Toutefois l'acception usuelle de cette expression va au delà. La conscience est le sens individuel par excellence, mais qui étant actif chez tous les individus de l'espèce, prend dans celles de ses prescriptions qui sont universellement les mêmes, le caractère d'un sens collectif, impersonnel. Mais il peut arriver qu'on attribue à certaines données qui ne ressortent pas immédiatement de la conscience élémentaire en exercice, et auxquelles un développement plus ou moins normal a donné naissance, que, dis-je, on leur attribue par confusion, ou par anticipation, le caractère de données universelles, employant pour les désigner l'expression de *conscience morale, de sens moral.* Ainsi, le sens moral d'une époque et d'un peuple peut sensiblement différer du sens moral d'une autre époque et d'un autre peuple. En fait, par exemple, de liberté religieuse, sous la même autorité reconnue de l'Ecriture, la conscience morale du seizième siècle était tout autre que celle du dix-neuvième. Et encore au dix-neuvième siècle n'y a-t-il pas à distinguer entre peuple et peuple, entre société et société?

La conscience religieuse. En tant que la conscience subordonne l'homme à une volonté supérieure ou supposée telle, la conscience morale implique la conscience religieuse. Mais toute l'activité de la conscience comme sens religieux se résume à postuler un Dieu personnel, et à en réclamer la révélation comme nécessaire à l'ordre moral pour l'individu et pour l'espèce. Mais cette révélation, la conscience ne la fournit pas au delà de la mesure dans laquelle la loi de dépendance la formule. Il en résulte que, quand l'acception de conscience religieuse

s'étend et s'élargit, elle désigne autre chose que l'activité élémentaire et propre de la conscience, et qu'elle suppose des éléments qui en sont distincts, ceux, entre autres, de notions de la vérité religieuse que la conscience réduite à elle-même ne possède point.

Du reste, la dépendance de Dieu dans laquelle la conscience est destinée à retenir l'homme, subsiste, alors que la notion de la Divinité est le plus faussée. Cette dépendance subsiste, quand elle est elle-même méconnue et niée, et, comme fait inconscient, se prolonge dans la dépendance de l'ordre fondamental que Dieu a établi dans la création du monde moral. Cette vérité me semble ressortir d'une manière frappante des inconséquences du polythéisme et de l'athéisme. En effet, alors que dans le polythéisme, à la vraie notion de Dieu, se sont substituées les notions fausses de plusieurs divinités dont les attributions morales sont opposées ou même contradictoires, ou alors que, comme dans l'athéisme, il y a effort pour se soustraire à la pensée de cet Etre supérieur, de ce Dieu que la conscience postule, les individus restent néanmoins dépendants de l'ordre indispensable à la permanence de l'espèce, et, sans en reconnaître toute l'étendue, ils se soumettront par exemple à l'injonction morale de ne pas faire aux autres ce qu'ils ne voudraient pas eux-mêmes qu'on leur fît. L'athée conséquent avec lui-même récuserait toute obligation semblable ; son intérêt propre devrait être la seule loi rationnelle de son existence.

Le panthéisme, plus systématique en appliquant les conséquences de son principe qu'il n'y a point de dieu personnel, en réduisant la conscience à n'exprimer que le mot d'ordre de la société à un moment donné, en lui ôtant le caractère d'une attache qui relie l'homme à Dieu et aux fondements moraux de la vie de l'espèce, altère le plus foncièrement l'élément constitutif de la conscience et devient ainsi pour la société elle-même un dissolvant beaucoup plus actif.

Mais sur le terrain de la conscience religieuse, c'est aux conséquences des rapports de la conscience avec le christianisme que je veux m'arrêter.

On appelle objectivement *conscience chrétienne* un ensemble de principes religieux et moraux qui forment comme un fonds commun résultant de l'appropriation générale du christianisme à un moment donné, ensemble de principes au nom desquels on proteste comme au nom du christianisme contre tout ce qui paraît leur être attentatoire. Il va sans dire qu'avec une telle acception, la conscience chrétienne reste quelque chose de fort indéterminé qui se modifie suivant l'époque, suivant tel ou tel milieu, et suivant chaque individu. Il va sans dire également qu'il s'agit ici d'un résultat fort complexe.

L'activité essentielle et élémentaire de la conscience, répétons-nous ici, a pour objet de maintenir l'homme dans la dépendance de Dieu, ou, en l'absence d'une vraie connaissance de Dieu, de lui faire tirer les conséquences de la notion qu'il en a, tempérées et corrigées peut-être, mais imparfaitement, par la mesure de vérité divine qui s'impose à lui d'une manière insensible par l'action de la vie au sein de la société et de la nature. Mais plus la vérité sur Dieu se révèle à l'homme, plus aussi en s'imposant à sa conscience, et par elle à sa volonté pour en devenir la norme, l'homme est introduit dans un monde d'harmonie morale où l'autorité de la vérité se prouve à lui par le bien qu'il en reçoit et le bonheur qu'il en ressent. La conscience n'est pas la clef de voûte de l'homme moral, mais le sens par lequel l'homme est rattaché à cette clef de voûte qui n'est autre que Dieu lui-même. Eh bien! quand la conscience rattache l'homme à celui qui, étant la vérité, offre à son intelligence et à sa volonté son véritable objet, elle le rend à la vie et le retient dès lors dans l'élément pour lequel il avait été primitivement créé. Mais si l'homme replacé dans cet élément vital, y est retenu par sa conscience, la vérité qui est elle-même l'élément vital n'en est pas davantage pour cela dans la conscience, la conscience ne l'a pas produite, ce n'est pas elle qui l'a fournie à l'homme. Aussi, même quand c'est bien la vérité qui s'est révélée à l'homme, et qu'elle lui est devenue comme consubstantielle par le fait de sa conviction, l'homme ne peut encore représenter que la mesure de vérité qui lui a été communiquée, il ne peut appliquer les conséquences que de cette mesure de vérité, et il ne devient pas apte, par ce qu'il possède, à reproduire

par lui-même la vérité qui ne lui a pas encore été révélée.

Sans doute, dirai-je ici, si la vérité était dans l'idée, du moment où l'homme serait par sa conscience subordonné à une portion de vérité, les facultés une fois à l'œuvre pourraient recouvrer la vérité tout entière. J'ajouterai encore que si la vérité était tout entière du ressort de la loi des relations que crée la conscience entre l'homme et Dieu, et entre l'individu et l'espèce, une révélation nouvelle pourrait n'avoir d'autre but que d'enseigner à l'homme à lire la vérité en lui-même. Mais ce n'est pas le cas. La vérité, dont la définition objective est : les choses telles qu'elles sont, la réalité des choses, et la définition subjective : la connaissance adéquate des choses telles qu'elles sont, n'est pas comme objective le mouvement d'une idée, et comme subjective le mouvement de l'intelligence parallèle à celui de l'idée. La vérité religieuse, ce sont les réalités divines que l'homme ne peut connaître, dont il ne peut devenir sciemment dépendant que par le fait de la révélation. Et c'est bien là le caractère du christianisme. Le christianisme ne nous fournit pas une notion qui suffise à nous faire retrouver toutes les autres. Le christianisme nous présente un ensemble de faits dont l'enchaînement est la volonté de Dieu et qui, pour notre esprit, ne peuvent s'enchaîner d'une manière normale que par leur révélation. L'homme, avant la révélation, avant qu'elle ait donné lieu aux illusions de ceux qui s'attribuent à eux-mêmes ce qu'ils doivent à l'influence directe ou indirecte du christianisme, l'homme recueillant avec soin la vérité dont sa conscience le faisait dépendre, et soumettant à l'action de ses facultés, n'aurait jamais tiré de son propre fonds la doctrine évangélique de l'incarnation, de l'expiation, pas plus qu'il ne peut en tirer la doctrine du retour du Seigneur.

Il résulte de ce que nous avons dit que les données de ce qu'on appelle *la conscience chrétienne* ne sont pas inhérentes à la conscience. Et si elles peuvent servir à empêcher de rebrousser à des points de vue inférieurs, elles ne doivent en tout cas jamais soustraire l'individu aux droits qu'a sur lui la vérité révélée. Il y a même ce grand danger à l'autorité que l'on prête aux résultats de ce qu'on appelle la conscience chrétienne, c'est que l'on est exposé à s'en servir comme de point d'appui pour réclamer en faveur de la conscience une autonomie qu'elle n'a point, et pour l'opposer à la révélation elle-même.

Du reste, la relation normale de la conscience avec Christ est de telle nature que ce n'est que par abus que le terme de conscience chrétienne peut être appliqué comme il l'est.

III

Du Saint-Esprit et de la conscience.

La *conscience chrétienne*, aux termes de la doctrine évangélique, ne peut s'entendre que de la conscience de celui qui, par la foi en Christ, est devenu participant du Saint-Esprit. Selon l'expression de nos Ecritures, le chrétien est « le temple de Dieu, et son corps le temple du Saint-Esprit. » La conscience qui ne cesse jamais d'être le sens de la dépendance, et l'intermédiaire obligé par lequel le droit de Dieu s'impose à la volonté de l'homme, devient alors, et seulement alors, l'organe de la dépendance normale dans laquelle l'homme est appelé à se mouvoir, de la dépendance du Saint-Esprit. Mais l'Esprit, agent supérieur à l'homme, reste distinct de lui, tandis que la conscience reste l'organe personnel. L'Esprit (nous en parlons ici dans le sens de son action la plus générale, en tant qu'elle s'exerce aussi par des instruments, l'Ecriture par exemple) éclairant divinement l'intelligence, persuadant la volonté et déterminant en elle de nouvelles affections, nous rend par la conscience responsables d'une vérité plus complétement connue et plus intimement reçue. Et c'est cette influence continue sur la personnalité tout entière, qui tend à transformer l'homme à « l'image de Dieu, en justice et en sainteté véritables. » Mais, si nous nous arrêtons à l'action de l'Esprit sur la conscience elle-même, elle consiste non pas à affranchir la conscience, mais à la soumettre davantage, mais tout en rendant à l'homme cette dépendance plus aimable, en la lui faisant reconnaître comme plus désirable, comme plus nécessaire à son bonheur. Et comme l'acte de la chute a été une rébellion, l'acte de la restauration est essentiellement une soumission. Et la mesure

du développement spirituel du chrétien, ce sont ses progrès dans la dépendance de Dieu, de son Esprit, de sa Révélation, dans cette dépendance toujours plus aimée, acceptée toujours plus volontiers, toujours plus spontanément. L'homme alors ne dépend pas seulement plus scrupuleusement, plus loyalement de sa conscience, (ce qui est vrai aussi), mais encore, par sa conscience, de la vérité qui s'impose à lui comme la loi de son être et qui, l'étant en effet, dilate son cœur, étend son intelligence, donne à sa volonté une sainte énergie pour avancer vers son vrai but, et qui réalise enfin en l'homme la vie éternelle. Mais, dans toute cette œuvre, la conscience reste distincte de l'Esprit, et le progrès dans la pénétration de la conscience par l'Esprit se marque par une subordination toujours plus complète de la conscience, et par l'acceptation de l'autorité de l'Esprit comme d'une autorité divine, vivante, inépuisable, qui ne se sera jamais tellement assimilé l'homme ici-bas, que celui-ci puisse réclamer l'autonomie de la conscience, comme si elle devenait suffisante à prononcer par elle-même.

Le chrétien, en conséquence, doit dépendre de sa conscience, mais sa conscience doit dépendre de l'Esprit. L'homme ne peut donc pas juger par lui-même des données de la vérité religieuse, sa conscience ne peut être pour lui le critère de révélations à l'égard desquelles elle ne doit fonctionner que pour soumettre l'homme au droit qu'elles ont sur lui. Il ne pourrait se servir de sa conscience comme de pierre de touche que pour ce qui est moralement inférieur à ce qu'il s'est assimilé, et encore non en raison de l'autorité propre de sa conscience, mais par comparaison avec la vérité dont il est responsable. Mais si la conscience n'est pas le critère de la vérité religieuse, quel sera ce critère?

JEAN PANCHAUD.

(La fin au prochain numéro.)

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

—

De la liberté religieuse en Suède.

Messieurs les rédacteurs,

Vous m'avez prié de faire connaître aux lecteurs du *Chrétien évangélique au dix-neuvième siècle* l'état dans lequel se trouve l'Eglise suédoise. Je vais essayer de répondre à votre désir aussi brièvement qu'il me sera possible.

Vous n'ignorez pas que l'institution religieuse de Suède, la seule dont la loi du pays reconnaisse l'existence, s'est insensiblement pétrifiée dans ses croyances séculaires, et qu'elle revêt assez fidèlement, de nos jours, la physionomie d'une Eglise luthérienne du dix-septième siècle. L'établissement paisible et graduel de la Réformation en Suède a laissé subsister, dans le culte et le langage de cette Eglise, maints usages catholiques, maintes désignations que le protestantisme a répudiées, et l'esprit qui l'anime a trop souvent rappelé celui dont s'inspire la politique romaine. Eglise d'autorité au sens strict du mot, l'institution ecclésiastique de Suède a fait consister sa mission dans le devoir de tenir en tutelle laïques et pasteurs. L'acceptation passive des formes consacrées est imposée, par la loi, à quiconque a reçu le jour à son ombre. La théologie établie a dès lors remplacé la religion, le catéchisme officiel l'Evangile, la croyance la foi, et la nation l'Eglise. Comme on lit et juge sans appel tout écrit religieux avec les yeux de la confession de foi reconnue, rien, on le conçoit, ne provoque plus d'anathèmes que la science, et surtout la critique sacrée: cette dernière paraît marquée d'un sceau de réprobation. Aussi cette Eglise, se trouvant tout à fait isolée au sein de la société moderne, a-t-elle fini par tomber dans un grand discrédit. La conscience obtient encore si peu la place qu'elle réclame dans l'enseignement religieux, comme dans les formulaires ecclésiastiques, et jusque dans la prédication, qu'on peut entendre, tous les jours, le clergé qualifier ses protestations d'actes de

révolte contre Dieu, et que rien n'est plus difficile ni plus nécessaire que de faire renaître l'individualité dans le domaine de la religion, de la théologie et de la morale. La Suède est, sans contredit, de tous les pays protestants, celui qui est animé de l'esprit le plus catholique. L'étonnante force d'inertie dont l'Eglise qu'elle possède paraît douée, lui permet de façonner, sans trop de peine, ses enfants à son image.

Cette institution religieuse, d'ailleurs, n'est pas seulement associée à l'Etat : la Suède a poussé à ses dernières conséquences le système de l'union. L'Etat et l'Eglise, dans ce pays, sont si bien fondus l'un dans l'autre qu'ils ne forment, en réalité, sous des noms différents qu'une seule institution. Cette fusion réciproque consacre tout d'abord le caractère sacerdotal du clergé, du haut clergé surtout, dont une fraction considérable compose la chambre ecclésiastique, ou le second ordre de la Diète. De là vient, en outre, que les questions religieuses et ecclésiastiques revêtent toutes une couleur politique, non-seulement parce que la Diète se trouve fort souvent appelée à les résoudre du point de vue de l'Etat, mais surtout parce que la position du clergé le porte, invinciblement, à les envisager sous ce point de vue. De là résulte encore qu'on a quelquefois investi de la charge d'évêque des savants d'ordres divers, poëtes, naturalistes et mathématiciens, et que l'organisation de l'Eglise, maintenant une distance considérable entre le haut et le bas clergé, confère à celui-là tout pouvoir sur celui-ci. De là provient, enfin, que la moindre réforme dans l'Eglise peut rendre nécessaire une réforme correspondante dans l'Etat, tant sont étroits les liens qui rattachent ces deux établissements l'un à l'autre. Il s'ensuit que maintes personnes, au nombre desquelles on comptait, récemment encore, le prince-régent, se font un devoir, et considèrent comme une preuve de patriotisme, de conserver l'institution religieuse telle que le passé l'a faite. Aussi est-ce dans les rangs des libéraux, parti politique très modéré, dans le Nord, qu'il faut chercher les principaux défenseurs des droits de la conscience humaine : c'est là une conséquence forcée de la situation. On conçoit quels obstacles un tel état de choses suscite aux réformes ecclésiastiques les plus indispensables. Il n'est pas une loi civile qui ne revête un caractère religieux, pas une loi ecclésiastique qui ne remplisse la fonction de loi civile. L'exercice d'une profession quelconque a, aux termes de la loi, pour condition, la confession de « la pure doctrine. »

On sait que le haut clergé suédois comprend l'archevêque, les évêques, les doyens, et tous les pasteurs en possession d'un presbytère, et le bas clergé les coministres ou pasteurs en second, les suffragants et les aides. Les consistoires, qui ne se composent, d'ailleurs, que d'éléments ecclésiastiques, conservent un caractère civil autant que religieux. Et si la paroisse pourvoit au traitement de ses pasteurs, c'est parce que la loi lui en impose l'obligation, en soumettant à une sorte de dîme tous ceux qui en font partie. Le roi et la diète, composée de quatre chambres, c'est-à-dire les pouvoirs législatif et exécutif, doivent être considérés comme formant le véritable pape de l'institution ecclésiastique. Aucun changement ne saurait être introduit dans la liturgie, dans le recueil des psaumes ou dans les livres consacrés à l'enseignement religieux, à moins d'avoir été soumis à l'approbation du conseil des ministres, et d'avoir reçu la sanction royale. En un mot, l'institution ecclésiastique de Suède, courbée sous le poids d'une autorité destructrice, enferme, au nom de l'Evangile, conscience, esprit, raison, et l'homme tout entier dans une prison, et élève arbitrairement, autour de son activité, une barrière infranchissable, appauvrissant ainsi l'Eglise comme l'Etat, la science comme la vie, la société comme l'individu. Elle a une telle antipathie pour tout progrès sérieux, que le nom de calviniste passait encore, il y a cent ans, pour la plus mortelle injure dont on pût charger un ennemi, et que l'archevêque, il y a une année à peine, estimait plus honorable, pour l'Eglise de Suède, de faire alliance avec les catholiques qu'avec les réformés.

Je ne saurais faire connaître, dans ces pages, la constitution et l'histoire de l'Eglise suédoise, le caractère ou les habitudes de son clergé, non plus que les lois intolérantes qui la régissent encore, l'esprit général de la prédication, de l'enseignement religieux, et de la théologie, la portée et la si-

gnification du « réveil » scandinave, les partis dans lesquels il se divise, leurs luttes, leurs progrès, et les grandes phases de la discussion dont la liberté religieuse est l'objet. A ces divers égards, je dois renvoyer le lecteur aux articles que j'ai successivement adressés à la *Revue des deux Mondes* (avril 1857), à la *Revue chrétienne* (juin 1857 et juillet 1858), et au *Journal de Genève* (juillet 1858). On y trouvera, en même temps, avec le tableau des persécutions religieuses, l'histoire de la proposition de tolérance que le noble roi de Suède avait, l'hiver dernier, présentée à l'acceptation de la diète. On n'a, d'ailleurs, pas oublié les plus récentes condamnations pour délits religieux, qui ont provoqué tant de si justes protestations dans les pays protestants. Outre quelques cas isolés d'emprisonnement dont il n'est pas nécessaire de parler en détail, voici ce qui s'est passé de plus saillant depuis lors, et quel est l'état présent des choses.

Le mouvement religieux continue à s'étendre dans toutes les directions, et, par une conséquence naturelle, tend de plus en plus à se diviser. Ajoutons que le milieu dans lequel il se produit en facilite beaucoup le le morcellement, loin d'offrir à son cours un lit large et profond : l'étroitesse spirituelle engendre l'étroitesse. Du reste, le parti qui se dessine le mieux et gagne le plus de terrain, est toujours celui des baptistes. Sans doute, l'Eglise suédoise demeure, au fond, dans le même état, et ne s'est encore modifiée dans aucun sens. Cependant, même dans les hautes régions, on commence à reconnaître qu'il est, tout à la fois, dangereux et impossible de lutter contre les consciences au moyen des prisons et des amendes, et qu'on ne saurait se refuser plus longtemps à accorder quelques libertés à l'Eglise d'état. Il n'est pas jusqu'à l'archevêque, M. Reuterdahl, le fauteur le plus accrédité des mesures d'intolérance, qui ne se voie contraint de changer de langage, et d'entrer dans la voie des concessions. Il vient de mettre sous les yeux du prince-régent une relation circonstanciée de l'état des dissidents, baptistes surtout, de son diocèse, de leurs doctrines dogmatiques et ecclésiastiques, et des cérémonies de leur culte. Or, dans cet écrit, il confesse, qu'à part d'insignifiantes exceptions, les démarches des pasteurs tendant à détacher les dissidents de leurs erreurs pour les ramener dans le giron de l'Eglise établie, ont jusqu'ici été sans résultat; que l'application des lois, l'emploi de la force n'a fait et ne peut qu'irriter le mal qu'il s'agissait de réprimer, et il termine en priant le prince-régent de vouloir bien lui indiquer des mesures plus efficaces que celles dont il lui dénonce l'inutilité, pour ramener ces malheureux égarés, et arrêter un mouvement qui menace d'empester l'Eglise établie. Ce document, qui trahit, avec les craintes du vieux prélat, la triste incurie de son esprit, est un curieux indice du changement qui s'opère même chez ceux qui, hier encore, estimaient infaillibles les mesures coërcitives : ainsi l'archevêque commence à se reconnaître vaincu. Quoi d'étonnant que le prince-régent, qui se montrait d'abord peu favorable à la cause de la liberté, se soit résolu à abolir, de fait, la loi contre les « conventicules, » en autorisant, moyennant certaines restrictions, les réunions religieuses des membres de l'Eglise établie?

Sur le terrain de la théorie, la question de la liberté religieuse se trouvait, je puis bien le dire, résolue déjà avant mon départ de Stokholm. Les adversaires de cette liberté n'avançaient plus d'arguments, et paraissaient avoir renoncé à répondre. Restait, sans doute, à populariser la discussion, à faire briller la lumière à tous les étages de la société, et à provoquer une éclatante manifestation de l'opinion publique. Ce grand travail s'opère insensiblement : la vérité se fait jour de plus en plus, les ténèbres qui enveloppaient les esprits se dissipent peu à peu. Comment, d'ailleurs, s'étonner de la lenteur des réformes, dans un pays où, ensuite de l'abaissement de l'idée religieuse sous la pression de la croyance officielle, nombre de membres de l'Eglise ne discernent encore qu'à grand'peine de quoi il est question? Et ne voit-on pas partout combien difficilement les vérités les plus incontestables font leur chemin dans les esprits? Du reste, la cause de la liberté religieuse a gagné tant de partisans parmi les pasteurs, qu'on est persuadé que, quelles que soient les dispositions du prince-régent, le conseil des ministres se verra dans l'obligation de préparer, pour la prochaine session de la

diète, un projet de tolérance qui mérite vraiment ce nom. Les obstacles croissants que rencontre l'activité des pasteurs, les embarras que leur suscitent les dissidents, les craintes que leur inspire « le réveil, » l'extrême tension des rapports ecclésiastiques, et, par dessus tout, l'anarchie qui règne dans l'Eglise en dépit des efforts de ses geôliers, rendent inévitables de sérieuses réformes. Impossible de se soustraire à cette nécessité, qui devient de jour en jour plus pressante. Ainsi la fusion de l'Eglise et de l'Etat transforme le mouvement religieux en une véritable révolution, et l'on peut être assuré que rien n'empêchera cette révolution de s'accomplir.

L'Eglise établie ne peut, d'ailleurs, manquer de reconnaître que la prolongation d'un tel état de choses n'est propre qu'à multiplier les sectes, et à leur donner une sorte de sanction. De son côté, le pouvoir civil, se mouvant dans une situation fausse, éprouve parfois les embarras les plus grands, comme on vient encore d'en avoir la preuve. Un peintre de Stokholm, accusé, il y a quelques années, d'avoir publié dans un journal de cette ville un article critique sur l'ascension de Christ, fut aussitôt condamné à l'exil, et déporté en Danemark. Mais, étant tombé, au bout de peu de temps, dans une grande misère, il fut considéré comme un vagabond par la police danoise, et renvoyé au gouverneur de Malmœ, ville suédoise voisine. Ce dernier, ne sachant qu'en faire, imagina de l'établir sur une barque qu'on tenait à l'ancre au milieu du Sund, entre les deux pays : la loi se trouvait ainsi satisfaite, sans qu'aucune police du monde eût plus lieu de se plaindre. Mais, las de détenir notre exilé dans une telle prison, le gouverneur de Malmœ vient de le renvoyer à celui de Stokholm, qui, plus embarrassé encore que son confrère, se résout à mettre le peintre en liberté. Ainsi la loi, prononçant une peine dont on se voit dans l'impossibilité de maintenir l'exécution, tombe dans le ridicule et le mépris.

Sous l'empire d'une pareille législation, l'Eglise suédoise devient, pour certain nombre de ses membres, un véritable séminaire d'indifférents et d'hypocrites : et l'on ne saurait mieux s'y prendre, pour rendre le christianisme odieux, que le fait cette Eglise en vue de le rendre honorable. On commence à voir, et il en est temps sans doute, qu'on ne pouvait aller plus complétement contre son but; que l'emploi de la contrainte a désormais fait son temps ; et, qu'au lieu de recourir à des moyens si usés, il faut, pour conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix (Eph. IV, 3), établir, sur une base solide, la liberté religieuse. Cette conclusion s'impose si bien à beaucoup d'esprits, qu'un évêque, M. Fahlerantz, qui considère, d'ailleurs, comme un grand malheur l'introduction de la liberté religieuse dans son pays, reconnaît cependant qu'on ne saurait l'éviter, et ne croit pas qu'on puisse s'y opposer plus longtemps. Qualifiant d'esprits inquiets, irréfléchis, turbulents, les amis de cette liberté, il cherche à conjurer les dangers auxquels sa proclamation doit exposer l'Eglise suédoise, en dénonçant à ses concitoyens les menées de la politique catholique, dans un écrit intitulé : *La Rome d'hier et d'aujourd'hui.* Cet écrit, qui paraît sous forme de livraisons, selon que l'auteur le juge opportun, est un véritable pamphlet contre le catholicisme. L'extrême ignorance des habitants des campagnes, l'esprit catholique qu'ils ont puisé dans les enseignements et dans les pratiques de l'Eglise établie, et l'habileté consommée de Rome, peuvent, dans un certain degré, justifier ses craintes. Le clergé suédois a si longtemps flétri du titre d'actes de rébellion les manifestations de l'individualité religieuse, que ce serait justice de le voir puni par son péché. Mais, outre que les progrès possibles du catholicisme mettraient le protestantisme scandinave en demeure de reconquérir son influence perdue, en le forçant de sortir de l'état d'impuissance où il est tombé, et viendraient en définitive servir son triomphe, rien n'empêche que, la liberté religieuse proclamée, on ne passe graduellement, de l'état de choses actuel, à sa complète et définitive réalisation.

La Haye, mars 1859.

J.-P. TROTTET.

SCIENCES NATURELLES ET APOLOGÉTIQUE.

—

La Bible et la Géologie.

A propos des articles publiés par M. Berthoud, dans les numéros 21 à 24 du Chrétien évangélique en 1858.

I

Ainsi donc la géologie et la Bible ne s'accordent que difficilement entre elles, et feront mieux désormais de suivre chacune leur propre chemin sans trop s'inquiéter l'une de l'autre. La première ne saurait contrôler la seconde et celle-ci naturellement n'a que faire d'approbation. La cosmogonie biblique esquisse en deux où trois traits gigantesques l'espace incommensurable que les archéologues terrestres émiettent minutieusement (ils ne sauraient mieux faire) en époques, en périodes, en terrains, en étages et en couches. Les milliers et les milliards d'années, disons plutôt de siècles, qui ont passé sur notre planète avant l'apparition de l'homme, disparaissent absorbés comme une goutte d'eau dans l'océan d'un seul jour de Moïse. Un jour de Dieu équivaut à mille siècles d'homme.....

Telle est, si je ne me trompe, la conclusion générale à laquelle la critique conduit M. Berthoud. Pour ma part, j'accepte cette conclusion; je n'ai point d'objections à y faire; en eussé-je, je l'accepterais encore, parce que je tiens assez peu à mettre d'accord les temps de la Bible et ceux de la géologie [1].

Le désaccord (je ne dis pas l'opposition) qui existe entre la succession des époques résultant des recherches géologiques et celle qui est donnée par la cosmologie biblique, ne saurait en aucune façon entamer à mes yeux la divine origine du livre de Dieu. Cette cosmogonie, révélée vraisemblablement à Moïse, avec bien d'autres choses, pendant ses séjours sur la sainte montagne, ne fut pas gravée du doigt même de Dieu sur la pierre, comme la loi des dix commandements. Lui fut-elle transmise sous forme d'images ou de modèle, ainsi que la structure du tabernacle (Ex. XXV, 40), ou bien sous celle de récit? nous l'ignorons. En tout cas, Dieu ne la donna pas à son serviteur pour qu'elle servît de base aux développements futurs des sciences physiques et naturelles. Moïse la reçut telle qu'il la pouvait concevoir, avec charge de la transmettre à des hommes tels que lui, tels que nous, sans égard à l'expression que la science pourrait essayer un jour. Après tout, dans quel but fut-elle tracée, si ce n'est pour établir trois vérités fondamentales auxquelles la géologie n'a rien à objecter: la première, que les siècles ont été disposés *par la parole de Dieu, de sorte que ce qui se voit n'a point été fait de choses qui apparussent* (Hébr. XI, 3); la seconde, que Dieu le fit en *six* jours et se reposa le *septième,* qui probablement dure encore, et la troisième, que la création de l'homme à l'image de Dieu *couronna* ses œuvres. Ces trois faits positivement établis suffisaient à la révélation cosmogonique primitive de Dieu à

[1] La succession historique a forcément une grande importance pour l'homme, parce que sa vie entière et toutes ses notions sont nécessairement limitées par le temps. Il n'en est pas de même pour Dieu, en qui ces limites et cette nécessité n'existent pas. Est-il dès lors surprenant que Dieu dans ses révélations fasse parfois abstraction du temps et de ses séries historiques, ou bien qu'il les subdivise et les circonscrive d'une manière tout autre que l'homme et fort étrange pour lui? Ainsi pourrait par exemple s'expliquer, en partie du moins, l'inextricable fusion opérée par les Evangélistes dans la relation prophétique de la ruine de Jérusalem, des temps, des nations, de la venue de Jésus et du jugement des peuples.

Le mot de *jour* a d'ailleurs dans le langage ordinaire, comme dans la Bible, souvent une autre signification que celle de jour de 12 ou de 24 heures. Il est fréquemment employé pour désigner un temps ou un moment quelconque. Ainsi dans ce passage: « Au jour que tu en mangeras tu mourras de mort » (Gen. II, 17); et dans ces expressions: « Le jour du Seigneur » (non pas le dimanche). « Les jours viendront. » — N'arguons pas en faveur du mot jour pris dans son sens littéral, de cette expression en apparence si positive: « Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; » car ici encore l'obscurité divine persiste. Ces mots sont répétés pour chacun des six jours de la création: or il est évident que l'ordre chronologique actuel ne fut introduit qu'au quatrième jour, où Dieu, par le moyen des grands luminaires, sépara la nuit d'avec le *jour* et où il les fit servir de signes distinctifs pour les saisons, les *jours* et les années.

l'homme. D'autres faits devaient s'y joindre plus tard.

Est-ce à dire dès lors que la géologie et la Bible doivent rester indifférentes l'une à l'autre? — Non certes : si les siences sont trop petites pour aider à la vérité divine, celle-ci est assez large pour les accueillir. L'une et l'autre procèdent du même Dieu, quoique par des voies différentes; l'une et l'autre portent les traces d'une commune origine et proclament la puissance éternelle et la divinité du même auteur.

Mais il est un rapprochement plus simple, plus modeste, plus applicatif, peut-être aussi plus oublié, parce qu'il est en apparence moins logique, que je voudrais remettre en mémoire. Ce point de contact se trouve indiqué presque à chaque page par les auteurs sacrés, et Jésus-Christ nous enseigne par de nombreux exemples le parti que le fidèle peut en tirer. Qui nous apprend, mieux que le Sauveur, à découvrir dans la nature la parole même de Dieu et par cette parole sa présence. Les exemples abondent. « Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cave ni grenier, et cependant Dieu les nourrit. » Des chétifs passereaux, « pas un ne tombe en terre sans la volonté de votre Père céleste. » Si les cheveux de votre tête sont comptés, combien plus les battements de votre cœur. — Les lis des champs, plus splendides dans leur simple parure que Salomon dans sa gloire, ne travaillent, ni ne filent, et cependant Dieu les revêt de magnificence. — Les campagnes blanchies, le moissonneur qui vanne son grain, le pêcheur qui trie sur le rivage le produit de sa pêche, la femme qui oublie ses souffrances quand elle a mis un enfant au monde, tout cela nous parle également des choses spirituelles. — Insensé, s'écrie aussi l'apôtre, ce que tu sèmes n'est point vivifié s'il ne meurt... et tu ne sèmes point le corps qui naîtra, mais le grain nu, de blé ou de quelque autre semence; mais Dieu lui donne le corps comme il veut; à chaque semence son propre corps. — Citerai-je encore l'éclat propre au soleil, à la lune et à chaque étoile; les teintes pourprées du soir et du matin présageant le beau temps ou la pluie; le laboureur jetant sa semence deçà, delà sur le champ, sur le chemin et sur les lieux pierreux; l'ivraie germant dans le champ en dépit des soins du cultivateur; cette minime semence qui devient un grand arbre; ce peu de levain mettant en fermentation toute la pâte?...

Non; la Bible ne dédaigne pas l'observation des phénomènes naturels; je dirais plutôt qu'elle y invite, qu'elle y conduit. La nature est pour elle un interprète des mystères divins, un symbole des choses spirituelles, une figure des scènes de l'éternité, l'expression voilée d'une vie plus élevée, plus riche, plus puissante, qui échappe à nos sens; une prédication silencieuse, une révélation muette de Dieu, une démonstration de l'unité de ses lois. La nature peut devenir tout cela et mieux encore pour le disciple de la Bible; seulement il n'y trouvera pas un chapitre d'apologétique ou une pièce à l'appui de l'inspiration. En tout cas les sciences physiques, et en particulier la géologie, se soucieraient fort peu de jouer ce rôle.

II

Par quelques débris, par quelques traces empreintes sur le limon, les savants de nos jours évoquent du sein des sépulcres dont la date est inconnue, des figures étranges, ignorées de l'homme. Les ornant de couleurs empruntées à la nature actuelle, ils leur rendent et la vie et le langage. L'impression que la feuille d'un arbre, l'aile d'un insecte ou la dépouille d'un animal a laissée sur les rochers, ressuscite pour eux un monde aussi positif, aussi réel que s'ils eussent assisté à sa première aurore et à son dernier soir. Ces témoins épars de générations perdues dans la nuit des temps les plus reculés, recueillis avec patience, étudiés avec soin et discernement, permettent à l'homme, créature d'hier, d'établir la géographie physique de notre globe, d'en caractériser la physionomie, d'en déterminer les phases et les successions à des époques dont l'éloignement ne peut s'exprimer en chiffres. Les personnes étrangères à ces recherches les taxent de fables et leurs hardis résultats de rêveries. Qu'importe? en renferment-ils moins une humiliante leçon pour le chrétien?

Le géologue, en fouillant les décombres des siècles entassés, y découvre une vie

éteinte, mais grande, harmonieuse et complète. Le chrétien, dépositaire d'une existence invisible, possesseur d'un avenir assuré, héritier d'une vie sans terme, sans révolutions, sans souffrances, sans mort, ineffable de grandeur et de beauté; le chrétien consacre trop souvent toute son activité et toutes ses pensées à un *présent* frappé d'erreur, où tout est incomplet et fugitif. Tandis qu'il épluche, qu'il abstrait, qu'il analyse, qu'il réduit en menue poussière les notions incertaines du temps qui lui échappe, il n'a pour la vie éternelle que des regards furtifs et se déclare satisfait lorsqu'à de rares intervalles il réussit à soulever un coin du voile dont est couvert le séjour de la réalité et de la paix.

Le grand philosophe du paganisme, Platon, ne se lèvera-t-il pas un jour contre cette génération? Guidé par les seules lumières de la raison et de la conscience, il sut prêter une oreille attentive aux soupirs de l'âme en quête de l'honneur, de la gloire et de l'immortalité perdue. Pouvait-il faire plus? Etranger à l'Evangile, qui seul les met en évidence, n'ayant point assisté au lever de l'étoile du matin, ses regards errant dans la nuit se portaient naturellement en arrière. Le chrétien, pour qui s'est levé le soleil de justice et qui contemple la vie en face et sans voile, fera-t-il moins que Platon? restera-t-il insensible aux aspirations de l'âme, aux soupirs inexprimables de l'esprit et aux invitations de la parole qui l'entretiennent en silence de l'espérance vive et du royaume qui ne peut ni se souiller, ni se flétrir? leur répondra-t-il bien que son temps est court et qu'il n'en a pas le loisir?

Dira-t-il que, différent du géologue, il ne trouve pas à sa portée la clef des trésors qu'il envie, et qu'il ne peut comme lui, les lois de l'univers n'ayant pas changé, conclure de ce qu'il observe autour de lui à de lointaines et invisibles réalités? Se justifiera-t-il par l'impossibilité de découvrir ni en lui-même ni autour de lui le mètre nécessaire pour toiser la cité céleste? — Qu'est-il écrit? — « Le Fils nous a été donné, l'empire a été posé sur son épaule et on appellera son nom l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort et puissant, le Père d'éternité, le Prince de paix » (Esa. IX, 5). — « Il est l'image du Dieu invisible, le premier né de toute créature (Col. I, 15), l'héritier de toutes choses, la splendeur de la gloire de Dieu, l'expression de son essence; il soutient toutes choses par sa parole puissante » (Hébr. I, 2, 3). — « Par Lui a été créé tout ce qui est aux cieux et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, les trônes et les dominations, les principautés et les puissances, toutes choses ont été créés par Lui et pour Lui. Il est avant toutes choses et toutes choses subsistent en Lui. Il est la tête du corps de l'Eglise, le commencement, le premier né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en toutes choses. Toute la plénitude s'est plue à habiter en lui » (Col. I, 16-19). « Considérez donc attentivement Jésus-Christ, l'Apôtre et le Souverain sacrificateur de notre profession (Hébr. III, 1), afin que vos cœurs soient consolés, étant rapprochés dans l'amour, *et dans toutes les richesses d'une pleine certitude d'intelligence, en la connaissance du mystère de notre Dieu et Père et de Christ, en qui sont cachés les trésors de la sagesse et de la science.* » (Col. II, 2, 3). Faut-il donc chercher si loin? est-il besoin de monter au ciel ou de descendre aux enfers pour y trouver la vérité? la vie est-elle si fort éloignée que nous ne puissions l'atteindre, si voilée que ses contours nous échappent? — Des hommes tels que nous ont vu sa gloire, une gloire telle que celle du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité: ces hommes nous racontent ce qu'ils ont contemplé de leurs yeux, touché de leurs mains, entendu de leurs oreilles et cela ne nous suffirait pas! Que nous faut-il donc de plus pour oser saisir, embrasser, étreindre des bras entrelacés de notre foi cette vie de Dieu qui est en Christ?

Nous n'avons pas même besoin, comme le géologue, de vestiges ou d'empreintes, interprètes insuffisants de nos épanchements intimes avec Dieu. Nous pouvons voir de près, regarder attentivement, toucher en quelque sorte, contempler sans intermédiaires, à face dévoilée, et dans cette contemplation être transformés à la même image, de gloire en gloire, par l'Esprit du Seigneur.

Le plan et la distribution des taberna-

cles éternels nous sont, il est vrai, peu connus. Nous nous trompons souvent étrangement dans l'idéal que nous en construisons. Nos conceptions bornées et terrestres nous exposent à mainte erreur dans l'interprétation des révélations divines: mais qu'importe? Pourquoi s'arrêter à l'architecture du palais, lorsqu'il nous est permis d'aborder le Monarque? N'apprécierons-nous dans la grande figure du Christ que son encadrement? L'ornementation du temple nous intéressera-t-elle plus que celui qui l'habite?

Soyons sincères : rien ne nous manque pour être admis à la contemplation de la cité céleste, tout est à notre portée et nous demeurons inexcusables si nos âmes n'en jouissent pas. — Demandez-vous qui est le Roi? — Nous voyons couronné de gloire et d'honneur, ce Jésus qui avait été fait un peu moindre que les anges par la souffrance de la mort. — Son trône? — Il siége à la droite de la Majesté dans les lieux très hauts.—Sa maison?—C'est nous qui sommes sa maison. — Ses ministres?— Il fait de ses anges des vents, et de ses ministres des flammes de feu. — Son épouse est cette vierge chaste, achetée au prix de son propre sang.— Son tribunal?— Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde?— L'état des élus?—Ils ne se marieront point, ils ne prendront point en mariage, ils seront semblables aux anges. — Leurs occupations? — Ils suivent l'Agneau quelque part qu'il aille et chantent le cantique nouveau.

Nous sommes assis sur la poussière et, comme des enfants, nous y jouons avec des bagatelles..... le Seigneur est là, debout, les yeux arrêtés sur nous: il suit avec sollicitude nos moindres mouvements et il attend patiemment le moment où, fatigués du jeu, nos regards distraits rencontreront enfin.... les siens.

J. L.

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

Un mot sur l'évidence du christianisme.

« Si le salut, dit Vinet[1], dépendait de croire que Jules-César a existé, il y aurait tentation au doute, et l'on chercherait instinctivement, au sein de la plus lumineuse certitude, quelque recoin obscur, quelque raison pour ne pas croire. S'il s'agissait de se convertir à Jules-César, de vivre à Jules-César, de vivre en Jules-César, d'amener toutes nos pensées captives à son obéissance, combien, avant même qu'un seul sujet distinct de dubitation se fût offert à l'esprit, combien le caractère de notre certitude, encore entière pourtant, aurait changé!.... Et réciproquement, si aucune des conséquences qui se rattachent à la foi en Jésus-Christ ne s'y rattachait, avec quelle confiance, avec quelle unanimité seraient reçues les preuves de son existence et de ses actions! » Si la vérité n'apparaît pas dans son éclat céleste, c'est nous-mêmes qui tissons le voile dont nous l'enveloppons. La passion aveugle toujours, et notre passion est de nous conserver le plus complétement et le plus longtemps possible; elle sait que le meilleur moyen est, en ce cas, de discuter, de contester, car, en poursuivant le débat, elle prolonge sa vie. Elle enseigne à argumenter, parce qu'elle a peur de mourir. Que nous proclamions la certitude, et elle n'a plus qu'à expirer, comme nous n'avons plus qu'à nous taire. Elle retarde ce sacrifice, en appelant à son aide ce raisonneur obstiné — nous le connaissons tous — qui, en plein midi, aperçoit le soleil, mais ne le voit pas très bien. A coup sûr, ce n'est pas la faute de l'astre. Ce n'est pas davantage la faute du christianisme, si l'ombre se mêle à ses rayons et les obscurcit quelquefois : le spectateur a le regard troublé. L'admirable poète de l'idéal — hélas! pourquoi l'a-t-il traîné dans la fange? — en a signalé la cause avec une frappante justesse :

> « Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y passerait sans laver la souillure,
> Car l'abîme est immense, et la tache est au fond[1]. »

Oui, « la tache est au fond » de l'espèce humaine et de chacun de ses membres! C'est elle qui se répand, se délaie dans ces flots que l'Evangile laisse écouler de toutes parts; c'est elle qui en altère la sublime transparence. Imprimée par la main du pre-

[1] *Essai sur la manifestation*, etc., p. 222, 8.

[1] Alfred de Musset.

mier coupable, la tache est restée indélébile; elle s'hérite de génération en génération, comme le stigmate d'une commune descendance et d'une commune misère. Contemplez-la, quelque hideuse qu'elle soit, si vous cherchez à expliquer l'inévidence en matière religieuse : la chute ou le péché, nuances d'un même phénomène, voilà le dernier mot. Ne nous faisons pas illusion, le vice est en nous et n'est point dans la vérité. C'est nous qui l'en affectons; si nous prenons le change, nous agissons à l'instar de celui qui ne se douterait pas que son image, au sein des ondes, n'est que son propre reflet. Le privilége de l'évidence n'a donc pas été englouti, mais il a été submergé dans un désastre. Qu'en résulte-t-il? Que le malheur est dû à nous-mêmes, et qu'il ne cesse pas d'être un *accident*, car la chute, de quelque manière qu'on l'entende, conserve ce caractère à l'égard de notre nature.

Les uns croient qu'il n'y a point de remède, et se laissent atteindre, corrompre, emporter enfin par l'épidémie morale qui règne sur la terre; les autres le cherchent et essaient, au moins, de se guérir, en travaillant à se sanctifier. Ceux-ci marchent sur le chemin qui mène au but; souvent Jésus caractérise leur état, souvent il leur promet ses faveurs, et, entre mille paroles, je n'ai qu'à en recueillir une qui les résume toutes : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu [1]. » Suivez-les, dans l'histoire de nos Evangiles : ils accourent sur les pas du Maître, jeunes ou vieux, savants ou ignorants, riches ou pauvres de facultés, *possédés* même par une puissance mystérieuse qui en partage la direction, mais s'écriant ensemble, dès qu'ils rencontrent ce regard qui sondait les consciences et attirait les âmes : « Oh! notre Sauveur! » Qu'est-il ce mot, sinon l'aveu arraché subitement par la splendeur éblouissante de l'évidence? Ils avaient le cœur pur : ils ont vu Dieu. La méthode n'a point changé; ce qui s'est passé, se passe et se passera toujours : l'homme qui aime l'Eternel, appelle le christianisme dans chacune de ses prières, dans chacun de ses soupirs, et, au moindre signe qui le lui annonce, il s'élance avec transport, saisit et embrasse, à deux mains, l'objet de ses désirs. D'ailleurs, si l'enfant a faim et soif de la sainteté, le Saint-Esprit n'est pas loin, car le Père n'offre pas une pierre à qui mendie le pain [1]. Nous apprenons, avec la rapidité de l'intuition, cette vérité qui exerce sur nous l'ascendant suprême, parce qu'il existe, entre les facteurs qu'elle rapproche, un accord nécessaire. Il est supposé, exprimé, prouvé par toute la prédication du Seigneur et par toute la doctrine des Evangiles; c'est un des fondements de l'édifice. L'ébranler, c'est renoncer à soutenir que la Révélation ait été promulguée pour l'homme et l'homme créé pour la Révélation, qu'une affinité spirituelle ait été ménagée pour opérer, sous sa force invincible, le contact le plus intime. Or, c'est ici qu'il importe de conserver l'*harmonie préétablie*, en prenant la phraséologie de Leibnitz. « Vous ne voulez point venir à Christ, pour avoir la vie [2]; » tout est dans cette mémorable sentence, car vouloir ou ne pas vouloir se tourner vers Dieu, c'est rétablir ou supprimer l'évidence de l'objet de la foi. Dieu, dit Pascal, « a donné des marques de foi visibles à ceux qui le cherchent, et obscures à ceux qui ne le cherchent pas. Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire [3]. » Aussi le Sauveur, apercevant la foule qui se pressait autour de lui, animée de mille sentiments divers, laissa-t-il échapper cette exclamation : « Heureux ceux qui *mendient l'esprit*, heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui ont faim et soif de la justice [4]; » oui, heureux tous ceux qui éprouvent le sérieux besoin de la vérité, car tous, ils seront satisfaits! Doctrine étrange qui met la joie dans le désir, mais doctrine logique si l'exaucement est certain.

Dans toute carrière, il faut avoir pour avoir encore, mais « à celui qui n'a pas, on lui ôte même ce qu'il a [5] » : il est néces-

[1] Math. V, 8.

[1] Luc XI, 11.

[2] Jean V, 40. Cf. Jean VII, 17.

[3] *Pensées*, éd. Astié, T. II, p. 229. « Dieu, avait remarqué Hugues de Saint-Victor, ne se montre pas complétement dans la création et ne s'y cache pas complétement. » (V. Neander : *Allgemeine Gesch.* 10, p. 537.)

[4] Math. V, 3, 4, 6.

[5] Math. XXV, 29, etc.

saire de vivre pour savoir ce qu'est la vie, d'être doué du génie de l'artiste pour le devenir, de l'instinct de la sainteté (coupables sont ceux qui ne le possèdent plus) pour s'enrôler parmi les disciples du Saint des saints. O divin cercle vicieux! Anselme l'a bien formulé en ces termes: « Je ne cherche pas à comprendre pour croire; mais je crois pour comprendre; celui qui ne croit pas, n'a pas l'expérience, et celui qui n'a pas l'expérience, n'a pas l'intelligence. »

D. TISSOT.

CORRESPONDANCE.

Belgique.

Bruxelles, mars 1859.

A une époque où les esprits sont préoccupés de la question si grave: Aurons-nous ou n'aurons-nous pas la guerre? il n'est point facile d'intéresser nos lecteurs à ce qui se passe dans un pays qui n'occupe qu'une fort petite place sur la carte de l'Europe et ne pèse point dans les conseils de la diplomatie. Qui donc, en dehors de nos frontières, se donnera la peine de suivre les débats de notre parlement? Qui s'intéressera aux succès de tel orateur et à la victoire de tel parti? Bien convaincu de la retenue avec laquelle je dois parler des affaires de la Belgique, je n'en toucherai qu'un point, d'où ressort, me semble-t-il, un enseignement. Depuis la révolution de 1830, le parti clérical ultramontain visant à faire rentrer la Belgique, comme l'Espagne et l'Italie, sous la domination papale, n'a pas cessé de profiter de la liberté religieuse, conquête de la révolution, pour propager ses prinpes et étendre son influence. Miner sourdement la constitution et flétrir les libertés de culte, de presse et d'association, était l'objet de tous ses efforts. Mais bientôt une opposition se forma dont l'importance s'accrut d'année en année; puis la lutte s'engagea. Je n'en décrirai pas les péripéties: l'issue en fut la défaite du cléricalisme, aux grands applaudissements des populations urbaines.

Profitant de sa victoire, le libéralisme se montra bon maître. Il résolut, il est vrai, de bâillonner en matière politique le prêtre dans sa chaire; en revanche, il lui accorda une protection même en dehors du temple contre toute injure et même toute raillerie s'attaquant à un acte de culte célébré en public, tel qu'une procession ou un cortége funèbre. A son insu peut-être, il en revenait au système des religions d'état et ressuscitait la loi du sacrilége. Or, c'est des quatre mots insérés dans la constitution, *Les cultes peuvent être salariés*, qu'on a fait sortir, sous l'empire de la passion, tout ce régime protecteur et oppresseur de l'église. Le salaire des cultes n'est donc point une *chose indifférente*, quant à la liberté religieuse, à laisser inscrire dans une constitution.

« Vos libéraux ont été inconséquents » me dira-t-on, « et leur conduite ne prouve rien. » Mais, comment des hommes éclairés, dont plusieurs avaient rédigé la constitution et plaidé sans cesse la cause de la liberté religieuse et la séparation du spirituel et du temporel, ont-ils pu descendre si bas que de constituer en délit une plaisanterie ou un haussement d'épaule, devant la procession de saint Cupertin ou de saint Guidon? En voici l'explication.

Au moyen du salaire et de la position officielle dont jouit le clergé romain presque sans concurrence (le nombre des pasteurs et des rabbins salariés étant insignifiant), il est devenu une puissance dans l'état, et une puissance hostile aux libertés publiques. Comment lui résistera-t-on? Le laissera-t-on, sans frein aucun, capter des successions au lit des mourants, et dénoncer dans ses prêches et mandements les principes constitutionnels comme hérétiques et impies? Non. L'on a dit: puisque le prêtre jouit de priviléges conférés par l'état, celui-ci a le droit de le mettre sous tutelle. Et afin de lui faire accepter le joug, on protégera plus efficacement qu'autrefois ses processions.

C'est le faux de cette position que M. De Fré, élu récemment à la chambre des représentants par la ville de Bruxelles, a signalé avec un rare talent, se séparant à ce sujet de ses amis politiques, les libéraux.

Il n'a pas craint, lui qui avait gagné son siége à la chambre par une polémique des plus vives contre les prétentions épiscopales,

de prendre la défense du prêtre. Démontrant par l'histoire et la philosophie que la cause incessante des persécutions et guerres de religion, n'était pas autre que l'immixtion de l'état dans les affaires de l'église, il a demandé pour toutes les religions et leurs ministres le *droit commun ;* rien de plus rien de moins. La chambre, vivement impressionnée par l'orateur, qui développait avec énergie et conviction la théorie de notre bienheureux Vinet, était tour à tour étonnée, tant ce langage lui semblait nouveau, et électrisée par la puissance de la vérité. — « C'est beau, c'est beau, se disait-on, mais c'est impraticable. » Puis, la discussion terminée, la majorité libérale a eu le triste courage de déposer ses boules noires contre des principes qu'elle ne pouvait renier sans inconséquence. On manque de foi au pouvoir de la vérité, c'est pourquoi l'on demande aujourd'hui des gendarmes et l'argent du budget pour la protéger et demain, peut-être, on s'en servira pour l'étouffer.

La situation où nous, chrétiens dissidents, sommes placés, n'est pas moins propre à mettre en évidence l'imbroglio inextricable, de même que les injustices, où se jette un gouvernement qui veut protéger et réglementer les cultes. D'abord, nous devons contribuer au salaire des communions catholiques, protestantes et israélites. C'est notre faute si nous ne jouissons pas de leurs priviléges ! Ensuite, nous ne possédons aucun moyen légal d'assurer à nos églises, même pour un jour, la jouissance d'un temple, d'une école, d'un presbytère ou d'un hôpital. Nous n'avons aucun droit reconnu d'entrer dans les prisons, hôpitaux et établissements publics pour y visiter nos frères, ni même de porter robe et rabat hors de nos temples (c'est là le moindre mal). Tous ces priviléges, selon les assertions du ministre de la justice et des cultes, appartiennent aux ministres salariés, réputés *fonctionnaires publics*. Nos pasteurs ne sont aux yeux du gouvernement que de simples particuliers. Enfin, singulière inconséquence ! dans la loi récemment votée, les articles qui protégent l'exercice des cultes, d'une façon spéciale, ne concernent point l'exercice du nôtre; mais ceux qui comminent des peines contre les ministres qui, en chaire, critiquent les actes de l'autorité, nous atteignent aussi bien que le clergé salarié. Il y a donc deux poids et deux mesures.

En présence de ce projet de loi, nous nous sommes émus et avons adressé une pétition à la chambre des représentants, pour réclamer contre l'étrangeté et l'injustice de la position à nous assignée. Elle n'a eu aucun résultat.

Assurément je ne me laisserai point aller à l'amertume de la critique, en relevant de telles anomalies. Comment pourrais-je m'en indigner, ou seulement m'étonner de ce que la catholique Belgique ne soit pas arrivée à l'intelligence de la liberté religieuse au point où beaucoup d'états protestants ne sont pas encore parvenus? Comment, au contraire, ne bénirai-je pas plutôt l'auteur de toute grâce, de ce que, malgré les désavantages de notre position, nous jouissons, mes amis et moi, depuis plus de vingt ans, de la liberté de prêcher l'Evangile et d'ouvrir, sans gêne aucune, chapelles et cultes? Je désirais donc uniquement, au moyen de ces lignes, fournir aux hommes qui s'occupent des rapports de l'église avec l'état, une nouvelle preuve du fait que, du moment où l'état accorde des faveurs à une ou à plusieurs sociétés religieuses, il en devient l'oppresseur, et spolie les dissidents d'une partie de leurs droits et de leurs biens.

En finissant, je vous demande, M. le Rédacteur, de me permettre de vous entretenir, un autre jour, du réveil religieux en Belgique.

E. P.

Bâle.

Avril 1859.

Vous aurez appris déjà que la place vacante d'Antistès est échue à M. Preiswerk, qui fut jadis professeur à la faculté de théologie de l'oratoire à Genève, et qui est connu et apprécié dans notre Suisse française. S'il y avait quelque chose à regretter dans ce choix, ce serait de voir absorber dans une sphère restreinte les forces d'un homme dont les vastes et profondes connaissances bibliques pourraient et devraient servir à l'instruction des églises en général, par des publications et par l'enseignement théologique. Du reste, on continue à attaquer hardiment l'Evangile. M. Rumpf donne

fréquemment le dimanche matin des séances publiques, annoncées dans les journaux, et assez suivies, à ce qu'il paraît, dans lesquelles il cherche à battre en brèche les vérités chrétiennes; d'autres le font en particulier, et ont organisé plus ou moins systématiquement un prosélytisme dans ce sens. Il n'est pas au pouvoir de ces braves gens de rien démolir, ils ne font que gratter le sépulcre, en enlever le blanchîment humain, et mettre à nu la réalité chez plusieurs. Pour quiconque avait pénétré cette réalité sous la croûte des formes traditionnelles, ces manifestations ne changent rien au fond des choses. Cependant elles nous imposent le devoir d'y répondre par des manifestations chrétiennes, et nous somment d'agir dans la mesure de nos forces et de notre foi, mais le temps n'est pas encore venu de communiquer les pensées que quelques amis couvent en commun. Nous nous recommandons à vos prières sous ce rapport. — Le bruit de la réunion récente, à Olten, d'un certain nombre d'ecclésiastiques, principalement dans le but de fonder un journal nouveau, s'est répandu dans la Suisse française; ce journal serait établi sur des bases qui seraient fort acceptables, s'il faut en croire certaines formules d'ailleurs élastiques, et qui le seraient extrêmement peu si l'on doit juger par les tendances et les positions bien connues des hommes qui sont en évidence dans cette entreprise. Immédiatement après cette réunion d'Olten, le journal que Rumpf publiait à Bâle, et dont je vous ai entretenu précédemment, triste production à tous égards, a cessé de paraître. L'avenir nous montrera probablement la connexion à établir entre les deux faits.

L'institut des missions compte assez d'amis autour de vous pour que je puisse mentionner la dédicace qui vient d'avoir lieu de la maison nouvelle construite pour les enfants de missionnaires, l'ancienne ayant dû être rasée pour faire place au chemin de fer.

C'était une bonne fête de famille. Quelques paroles pénétrantes de M. Christ-Sarasin, dont on aime toujours à entendre la voix, puis de jolis chants des enfants, d'autres bonnes exhortations, surtout celle du pasteur Sarasin, qui a présenté avec beaucoup de chaleur et de vie les grands traits de l'image du Sauveur: voilà ce dont nous avons joui avec des cœurs disposés à l'action de grâces. Le Seigneur a accordé à ces chers enfants une solide, vaste et agréable demeure, un père et une mère de famille pleins de jugement et de dévouement, et le concours de beaucoup de prières. Que sa grâce repose sur eux!

G. CRAMER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le besoin de bons manuels théologiques s'est fait depuis longtemps sentir parmi nous et divers essais ont été tentés pour combler, au moyen de traductions, cette lacune de notre littérature religieuse.

Nous préfèrerions sans doute des écrits originaux, composés en vue du développement et des besoins intellectuels de ceux qui, dans notre pays, se vouent aux études. Nous remercions cependant M. *Colondre*, d'avoir mis à la portée de ceux qui ne lisent pas l'allemand, le PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'EGLISE, DU DOCTEUR CLEMEN (Genève, Cherbuliez, Beroud, Kessmann, 1858; prix 6 fr.) Comme *Précis*, cette histoire est un bon livre, court, lucide, sobre, et en même temps complet, au moins pour tout ce qui est essentiel.

Il présente avec impartialité les faits et la suite des événements, à tel point qu'on ne peut guère que soupçonner les tendances de l'auteur. Cependant, malgré des qualités très réelles, nous reprocherions volontiers au Précis de Clemen un manque de vues larges, d'idées neuves, d'esprit critique. L'Histoire de l'Eglise intéresse trop directement la vérité, l'autorité du christianisme et par conséquent notre propre salut, pour que le simple récit des faits puisse nous suffire. Nous aimons à saisir, dans l'enchaînement de ces faits, le plan de Dieu à l'égard de l'humanité déchue. Aussi regrettons-nous que l'auteur n'ait pas jugé à propos de clore son livre par un coup-d'œil d'ensemble sur la vie et la marche de l'Eglise, et sur son avenir probable, tel que les prophéties et l'observation peuvent le faire pressentir. Le temps actuel, si agité par le mouvement des idées tant sous le rapport des doctrines fon-

damentales du christianisme que sous celui de l'organisation et des formes de l'église, n'occupe pas dans le *Précis* la place à laquelle il a droit et que lui assignent de grands travaux modernes, dont il aurait fallu tenir compte.

Nous avons aussi rencontré çà et là quelques opinions dogmatiques, à notre avis, un peu inquiétantes. Ainsi l'auteur présente l'œuvre de la Rédemption comme reposant principalement sur l'influence attachée à la haute personnalité de Jésus. — La doctrine de l'expiation n'est pas nettement accusée. Par contre, la propre-justice est positivement exaltée dans des phrases telles que celle-ci, dont le non-sens saute aux yeux: « Le bonheur en Dieu est déterminé par le degré jusques auquel l'homme se sera rendu digne de la grâce divine. » (pag. 23). — Ainsi encore: « L'enseignement de l'Eglise sur la satisfaction de Christ qui a pris notre place est une condescendance pour le pauvre cœur de l'homme. » (pag. 25). — *Condescendance*, non! mais nécessité de la justice de Dieu, telle que Christ lui-même l'a enseignée. — Les miracles semblent assimilés au merveilleux de la poésie et de l'enfance des peuples, (pag. 26). — Les forces propres de l'individu sont relevées outre mesure. « Pierre puise dans un retour sur lui-même la force d'un dévouement plus grand pour le Sauveur. » (pag. 28). — Mais, qu'il nous suffise d'avoir engagé le lecteur à ne pas se départir ici de sa liberté critique et d'une certaine prudence et répétons, qu'après tout, le Précis de Clemen est un ouvrage utile et dont beaucoup seront heureux de profiter. Ses jugements sont ordinairement sains et nous avons remarqué avec plaisir quelques pages excellentes sur l'action désastreuse que l'Etat a exercée sur l'Eglise depuis le jour néfaste de leur union sous Constantin.

LES VRAIS POURTRAITS DES HOMMES ILLUSTRES EN PIÉTÉ ET DOCTRINE, traduits de *Théodore de Besze* et accompagnés de pièces et notes variées par *G. Goguel*, past. (S[te] Suzanne, 1858, 2 vol.; prix 1 fr. 25 et 2 fr. 60), forment de remarquables chapitres de l'Histoire de l'Eglise. Ce sont bien des *portraits*, des peintures pleines de vie, de coloris, d'originalité, qui, en quelques coups de pinceau, vous font connaître un homme et font ressortir ce qui le caractérise essentiellement. Le vieux français rehausse encore ce que ces récits ont de piquant. M. Goguel a beaucoup ajouté au texte primitif et il fait généreusement part à ses lecteurs de ses excellentes études historiques. Ces petits écrits sont destinés, nous l'espérons, à populariser la connaissance des grandes figures de ces hommes de Dieu qui, avant, pendant et après le 16[me] siècle, ont brillé comme des lumières au milieu des ténèbres du papisme.

Au reste, le monstrueux système du papisme et les iniquités qu'il a enfantées seront-ils jamais bien connus avant le grand jour des rétributions? Si quelque chose peut concourir à ce résultat, ce sont précisément les révélations redoutables de l'histoire. Ce sont aussi les aveux, les confidences de ceux qui, comme les réformateurs, ont sondé ce mystère de souillures et ont été personnellement appelés à en reconnaître toutes les horreurs. A ce titre, nous rangerions, sans hésiter, parmi les documents historiques les plus utiles que notre temps ait produits, les LETTRES ÉCRITES DE ROME par L. D. S. et dont le titre est proprement PAPISME ET JÉSUITISME, (Traduction libre de l'italien; 2[e] édition. Paris, Grassart. Genève, Beroud, 1858; prix 2 fr. 50). Nous n'avons pas encore eu de peinture plus saisissante du catholicisme, tel qu'il se produit, sans honte, à Rome même.

L'auteur des *Lettres* a lui-même habité cette ville, et sa qualité de prêtre et de professeur de théologie le mettait à même de voir les choses de près.

Qui ne serait préoccupé en contemplant la génération nouvelle, celle des enfants, si prompts pour le bien, si ardents pour le mal? Il faut élever ces enfants. Eux aussi vivent rapidement de nos jours. Il faut leur donner une saine et fortifiante nourriture. M. Napoléon *Roussel* s'est acquis dès longtemps de grands titres à leur affection et il vient de les augmenter encore en publiant son JEUDI DE L'ÉCOLE DU DIMANCHE (Paris, Grassart; Genève, Beroud, 80 cent.), Anecdotes intéressantes et propres à faire saisir quelque vérité morale. Toutefois, il nous semble que M. Roussel a parfois trop d'esprit. Le fond ici nous paraît meilleur que le genre, qui, à nos yeux, a quelque chose de guindé, de forcé.

Nous ne saurions faire ce reproche au charmant ouvrage dont M. *Urbain Olivier,* vient d'enrichir la littérature de la jeunesse. Les Matinées d'automne, nouveaux récits de chasse et d'histoire naturelle (Lausanne, G. Bridel, 1859, prix 3 fr. 50), sont dignes de l'auteur des « Deux neveux » et des premiers « Récits de chasse. » Ces pages si fraîches, si agrestes, ne manqueront pas d'exciter chez leurs lecteurs de tous âges l'intérêt le plus franc pour les questions d'histoire naturelle. Elles offrent en abondance ce qui peut captiver, instruire, égayer, émouvoir même. Rappelons, en particulier, le drame si pittoresque et si vivant, intitulé *Jean Bourgeois, le réfugié*. Ce ne sont, au reste, que peintures fines, d'une touche délicate, gracieuse; — que pensées vives, originales, profondes même, fécondées par un esprit vraiment chrétien et trahissant un caractère singulièrement heureux et jovial. — N'oublions pas de dire que l'exécution typographique de ce volume ne laisse rien à désirer.

Recommandons aux lecteurs sérieux Une voix chrétienne pour tous les jours de l'année; extrait des œuvres de A. *Rochat* (Neuchâtel, L. Meyer et Cᵉ 1859; prix 3 fr 50). Tout le monde sait combien Rochat possédait la Parole et quels trésors d'expérience renferment ses écrits: connaissance du cœur, douceur, mesure, et style tout imprégné des parfums de l'Ecriture, nous paraissent caractériser sa manière et se montrent à chaque page du recueil que nous avons sous les yeux. Il diffère sensiblement de l'*Année chrétienne* de *Lobstein,* dont les pages sont tout émaillées de pensées lumineuses, incisives, frappantes. Ici, nous avons quelque chose de plus contenu, de plus sobre, de plus calme aussi. — L'un et l'autre de ces hommes que Dieu a retirés auprès de lui, ont laissé des traces bénies de leur passage sur la terre, et ces recueils de pensées, mûries sous les feux de l'Esprit, sont comme de solennels adieux, faits par eux à l'Eglise.

J. Cart.

LETTRE A LA RÉDACTION.

Messieurs les Rédacteurs,

Permettez-moi de répondre en quelques mots à l'article de M. Louis Burnier, publié dans votre numéro du 10 avril.

En m'occupant avant lui de la question de la nonciature et des évêchés en Suisse, j'ai cherché à me placer d'entrée en dehors des questions d'organisation ecclésiastique en général. J'ai posé l'Eglise catholique comme existant en fait; c'est ce que l'article que vous avez bien voulu insérer dit en termes exprès. Je ne voulais point, puisque je partais d'un état de fait, discuter une théorie, une abstraction. J'admettais les rapports actuels entre la catholicité et l'Etat, qu'il soit canton ou Confédération. C'est en partant de cette base que j'ai cherché les moyens propres à assurer à l'élément politique et à l'élément religieux une indépendance réciproque; j'ai cru, et je crois encore, que l'abolition de la nonciature et la séparation du Tessin et des évêchés lombards, sont des remèdes à la fois possibles et suffisants, et que l'Etat doit s'efforcer de les appliquer, sous peine de voir renaître sans cesse des luttes confessionnelles.

M. Burnier porte la question sur le terrain de la théorie pure, et préconise le système américain de la non-intervention de l'Etat dans tout ce qui concerne de près ou de loin l'Eglise.

Il en use ici comme ferait un membre du congrès de la paix, qui, au milieu d'une discussion stratégique sur deux systèmes de défense, se prononcerait contre la guerre en général. Il pourrait avoir mille fois raison, qu'après comme avant sa démonstration pacifique, il n'en faudrait pas moins pourvoir à la défense des défilés et à l'armement des citadelles.

Si les arguments de M. Burnier pouvaient convaincre le saint siége, la prélature et les états catholiques, si ceux-ci proclamaient d'un commun accord la séparation de l'Eglise et de l'Etat, alors sans doute il serait inutile de discuter sur la nonciature et la séparation diocésaine. Ces questions se résoudraient sans que l'Etat y mît la main. Mais tant qu'il n'en sera pas ainsi, tant que la situation actuelle présentera des inconvénients auxquels aucun des intéressés ne veut remédier par le moyen héroïque de M. Burnier, il faudra bien chercher un moyen terme, un mode de vivre, qui, s'il n'est pas l'application rigoureuse d'une théorie, sauve au moins la paix et l'ordre public. Ce n'est point par des théories, c'est par des faits qu'un gouvernement procède; et les plus belles théories sont stériles toutes les fois que ce ne sont pas des faits qui les appellent et les consacrent.

Quelques regrets qu'en éprouvent les partisans de la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise catholique est en Suisse en relation intime avec les gouvernements, même protestants. La situation actuelle offre de graves inconvénients; M. Burnier le reconnaît comme moi. J'en signale quelques-uns, auxquels il me paraît possible de remédier sans porter atteinte aux droits de la conscience. M. Burnier rejette ces réformes, tant qu'il n'obtient pas tout à la fois. Il a pour lui la logique, à supposer que le système américain soit incontestablement préférable. J'ai pour moi la possibilité pratique, et je crois, sauf meilleur avis, que c'est elle qu'il faut chercher quand on veut résoudre des difficultés urgentes.

Agréez, Messieurs les Rédacteurs, l'assurance de toute ma considération.

Z.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

V

PRINCIPES DE ROBINSON SUR L'AUTORITÉ DE LA BIBLE. — TOUT EN ADOPTANT LA DOGMATIQUE DES RÉFORMATEURS IL DEVANCE SON TEMPS PAR SA THÉORIE DE L'EGLISE. — L'EGLISE CONGRÉGATIONNELLE OU INDÉPENDANTE. — LE *Covenant*. — INCONSÉQUENCES DU SYSTÈME.

John Robinson part de la base commune à tous les partis religieux en Angleterre, le principe formel qui consiste à prendre la Bible comme code complet, décidant tous les points de nature à intéresser un chrétien. Seulement, il applique cette théorie avec la conséquence d'un puritain qui ne recule devant rien, et qui est bien décidé à rester toujours fidèle à ce qu'il tient pour la vérité. « C'est pour moi un grand scrupule de conscience, dit-il, de m'écarter ne serait-ce que de l'épaisseur d'un cheveu (sauf dans des cas extraordinaires) de la pratique des apôtres et de leurs institutions, dans quelque matière vraiment ecclésiastique, si peu importante qu'elle soit en elle-même et sous quelque prétexte qu'elle ait été inventée et imposée[1]. » C'est pour rester fidèles à ce principe que les indépendants se refusent à admettre d'autres chants ecclésiastiques que les psaumes de David, et à voir dans le mariage et dans les funérailles des actes ecclésiastiques. Devançant de plus de deux siècles nos théories modernes, John Robinson fut le premier à réclamer le mariage civil, non pas au nom de la raison, mais au nom de la Bible. Sans doute l'Eglise peut donner sa bénédiction, mais seulement lorsque l'acte civil est accompli par le magistrat, de même qu'il implore la bénédiction divine à l'occasion de l'installation des fonctionnaires publics lorsqu'ils ont été nommés par l'autorité compétente.

[1] Apolog., p. 40, 41, vol. III.

Robinson ne tira pas du principe formel une dogmatique différente de celle de l'époque, — il fut un calviniste décidé[1], — mais sous le rapport ecclésiastique, il se distingua profondément de tous ses contemporains.

Tandis que les autres puritains, nonconformistes, presbytériens, ne reprochaient à l'anglicanisme que ses cérémonies papistes, ou sa constitution épiscopale, Robinson lui refuse le titre d'Eglise, parce qu'il *admet indistinctement tous les membres de la nation, qu'ils le veuillent ou non, et sans s'inquiéter de leurs dispositions religieuses,* confondant ainsi complétement la qualité de citoyen et celle de chrétien.

Pour lui, l'Eglise est avant tout une assemblée de personnes professant le christianisme, qui se sont solennellement *associées* pour servir Dieu. Il faut qu'il y ait au moins deux ou trois membres, mais elle ne saurait en embrasser plus que n'en peut contenir le local dans lequel on a l'habitude de se réunir. Cette assemblée, régulièrement constituée, forme, à elle seule, un tout complet, au-

[1] Voir sa défense du synode de Dordrecht : « *A Defence of the Doctrine propounded by the synod at Dort*, p. 261, vol. I. C'est un opuscule traitant longuement de toutes les questions se rattachant au calvinisme.

tonome, parfaitement indépendant de toute autre organisation ; elle peut bien entretenir des rapports officieux avec d'autres congrégations, mais sans jamais être subordonnée à aucune. Dans quelque lieu de la terre qu'une pareille assemblée se forme, quels que soient les moyens employés pour la réunir, quelle que soit sa force ou sa faiblesse, elle n'en est pas moins un temple de Dieu, construit sur le fondement des prophètes et des apôtres, *c'est à elle que s'adressent toutes les promesses de l'Evangile, et, ayant Jésus-Christ pour pierre angulaire, elle est le corps de Christ;* toutes les autres assemblées de ce genre auraient apostasié et renié la foi, il n'en resterait qu'une seule, qu'elle n'aurait pas cessé de former un tout complet, contre lequel les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir.

Lorsqu'on lui objecte qu'il y a pourtant une Eglise universelle comprenant l'ensemble des diverses congrégations, Robinson répond que l'Eglise universelle ne saurait être *visible;* il n'y a que les choses concrètes et distinctes qui soient visibles et tombent sous les sens, tandis que ce qui est général et universel n'est qu'une abstraction de notre intelligence qui se le représente séparé de tout accident. Le N. T. ne connaît que des *congrégations distinctes* et *concrètes ;* quant à l'Eglise universelle qui les embrasse toutes, elle ne sera jamais réunie dans un lieu déterminé, avant le retour de Christ. A la vérité il est dit (Eph. IV, 4, 5) qu'il y a une Eglise qui est un seul corps, comme aussi il y a une seule foi, un seul baptême, une seule espérance ; mais l'apôtre parle non de l'unité *numérique* et *organique*, mais de l'unité *d'espèce* et de *nature*, qui n'est pas mise en doute. Et l'Eglise de Rome du temps des apôtres n'était pas plus une avec celle de Corinthe que le baptême de Pierre était un avec celui de Paul, ou que Pierre et Paul eux-mêmes étaient un. Enfin chacun des apôtres ne formait pas à lui seul une individualité plus complète, plus distincte qu'une congrégation spéciale indépendamment de tout rapport avec d'autres Eglises.

Une congrégation indépendante est une monarchie, car elle a Christ pour roi ; une aristocratie, car elle est gouvernée par des officiers choisis ; mais aussi une démocratie, parce que tout le pouvoir réside dans l'ensemble des fidèles. Les papistes voient la souveraineté dans le pape ; les épiscopaux, dans les évêques ; les protestants, dans le presbytère ; les indépendants la placent dans l'ensemble du peuple de l'Eglise. C'est aux fidèles que sont accordés les divers dons spirituels; c'est à eux qu'appartient le droit de prêcher, de lier et de délier, de fermer et d'ouvrir le royaume de Dieu et de contribuer à l'édification par les réunions communes de *prophétie*. Le pouvoir de lier et de délier consiste dans la *proclamation* de la Parole de Dieu, qui délie ceux qui acceptent la nouvelle du pardon et qui lie ceux qui la refusent ; c'est l'Evangile seul qui peut ouvrir ou fermer le royaume des cieux, et comme il est donné à tout chrétien, chaque membre de l'Eglise, sans distinction de sexe, tient en ses mains les clefs du royaume des cieux [1]. Pierre ne les a reçues ni en vertu d'une prétendue primauté, ni en qualité d'apôtre ou de ministre ; c'est en tant que simple chrétien, que la promesse en a été faite à sa *profession de foi*. Quiconque peut la répéter avec lui se trouve donc revêtu du même pouvoir.

Toutefois, l'Eglise ne se gouverne pas comme une démocratie pure; soit pour son propre gouvernement intérieur, soit pour ce qui est de ses rapports avec ceux du dehors, elle délègue ses pouvoirs à divers ministères au nombre de cinq : les pasteurs, les docteurs, les anciens, les diacres, les diaconesses ; sans parler des apôtres, des prophètes et des évangélis-

[1] Pag. 158, vol. II.

tes, qui sont des fonctionnaires extraordinaires.

C'est l'Eglise qui est le sujet, ces divers ministères n'en sont que les attributs [1]; en d'autres termes, l'Eglise n'est pas *pour* les ministères ou *par* les ministères, mais ceux-ci sont par l'Eglise et pour elle, de sorte que si elle se dissout, ils cessent par le fait même. De là il résulte encore qu'elle peut enlever tout caractère ministériel à celui à qui elle l'a conféré; qu'un pasteur n'est fonctionnaire que dans le sein de la congrégation déterminée qui l'a choisi et qu'il cesse d'être ministre du moment où il n'est plus en fonctions.

En opposition à ceux qui prétendent que l'abondance suffisante de dons constitue le ministère, Robinson pense qu'une telle manière de faire sent trop l'anarchie et la confusion; il veut que les dons soient *officiellement* reconnus par l'Eglise et qu'elle adresse une vocation expresse. Le consentement de la congrégation est pour les indépendants l'essence de la vocation au ministère [2]. Un prétendu ministre sans église n'est pas pour eux un ministre. Du reste, il s'attache soigneusement à montrer que l'office n'est rien en lui-même, qu'il ne confère aucun pouvoir à celui qui en est revêtu, indépendamment de ses *dispositions individuelles* ou de la *délégation* que l'Eglise lui confère [3]. L'autorité du ministère est purement religieuse et morale, elle découle *exclusivement de la fidélité avec laquelle la Parole de Dieu est prêchée*, la vérité est à la fois ce qui lui donne de l'efficace, la constitue et la limite. Ainsi les ministres se trouvent à la fois supérieurs et inférieurs aux simples fidèles, tout en n'étant que leurs égaux. S'occupe-t-on du message de paix qu'ils apportent, ils doivent être regardés comme supérieurs aux hommes et aux anges; s'arrête-t-on à considérer la charge en elle-même dans son objet, ils sont inférieurs à l'Eglise puisqu'ils sont précisément choisis par elle pour être ses serviteurs [1]; a-t-on en vue leur personne, ils sont des saints, des fidèles, car ils ne cessent pas d'être chrétiens en devenant ministres, leur fonction particulière ne doit jamais leur faire oublier leur vocation générale, qui les rend participants des mêmes grâces et des mêmes infirmités que les autres; et sous ce rapport-là ils sont tout simplement les égaux des autres membres de l'Eglise [2].

C'est pourquoi, tandis que dans les autres Eglises le clergé se recrute lui-même, par l'imposition des mains, sinon en transmettant les dons du Saint-Esprit, en vertu de la succession apostolique, du moins en communiquant à ceux qu'il reçoit une charge spéciale et un caractère particulier, chez les indépendants la consécration est un acte de l'Eglise tout entière; elle se confond avec l'installation [3], d'où il résulte qu'elle ne se donne pas une fois pour toutes, mais chaque fois qu'on entre de nouveau en charge. Sans doute, ainsi que cela se pratique dans les charges civiles, s'il se trouve dans la congrégation un ancien fonctionnaire, il est naturel qu'il installe son successeur, mais,

[1] The ministry is the church's 1 Cor. III, 21-23, XII, 28, and depends upon it, as the adjunct upon the subject, so as if the church ther ministry ceaseth.... vol. I, p. 453.

[2] We believe that the essence of minister's calling under the Gospel is the congregation's consent... Historical Memorial p. 296.

[3] Minister and church governors have no such authority tied to their office, but merely to the Word of God, v. II, p. 144. To our saints-ship, and as we have faith, in promised the forgiveness of sins, the favor of God and life eternal, but not to our office or in respect of it, p. 228, v. II.

[1] The order of officers in the church is an order of servants, and the order of saints an order of sitting upon the thrones of David for judgment, kings, which is the highest order in the church, whom the ministers are to serve in guiding and going before them, and in ministering of their judgment, p. 238, vol. II.

[2] P. 230, vol. II.

[3] And indeed ordination, in the calling of the ministers is properly the execution of election, vol. II, p. 440.

dans le cas contraire, l'Eglise doit le consacrer elle-même et bien se garder de faire venir à cet effet des ministres du dehors. Car, de quel droit ceux-ci interviendraient-ils dans cette cérémonie, à moins qu'ils ne soient des apôtres ou des évangélistes, ou mieux, qu'ils n'aspirent à se faire papes[1]? Ne trouverait-t-on pas absurde que pour installer les autorités municipales d'une commune on fît venir les fonctionnaires des villes voisines, sous prétexte qu'elles reconnaissent la même loi et existent en vertu de la même charte? Et qu'arriverait-il, si quelques sauvages de l'Amérique venaient, d'une manière ou d'une autre, par l'intermédiaire de la Bible, ou par les soins de quelque voyageur laïque, à se convertir à l'Evangile? Faudrait-il absolument qu'ils fissent venir d'Europe quelque ministre qui ne comprendrait pas leur langue? Nullement. Du moment où une pareille assemblée a reçu l'Evangile, elle se trouve revêtue de toute l'autorité de Christ[2]; elle constitue une Eglise ayant parfaitement le droit de choisir des ministres dans son propre sein et de les consacrer[3].

Jusqu'ici nous n'avons développé que le côté formel et humain du système de l'indépendance, mais il y a aussi un côté réel et chrétien. Et ce dernier élément est beaucoup plus accentué que dans les autres églises. Les indépendants sont loin de voir une église dans toute société autonome s'occupant de sujets religieux. Si Robinson fait bon marché de l'idée cléricale qui considère avant tout le ministère et l'Eglise comme ayant leur existence et leur valeur réelle en vertu d'une prétendue institution divine, quelles que soient d'ailleurs les dispositions religieuses de la plupart de ceux qui en font partie, c'est pour insister d'autant plus sur la sincérité de la profession et la présence de la vie et de la vérité chrétiennes, qui seules peuvent donner à la congrégation, et partant aux divers ministères, le caractère d'institutions divines. On a pu, avec plus ou moins de raison, imputer aux réformateurs du seizième siècle une théorie en vertu de laquelle tout établissement politico-religieux, dans lequel la Bible serait prêchée et les sacrements administrés, mériterait le titre d'église chrétienne, pourvu que certaine profession de foi, très orthodoxe d'ailleurs, mais depuis longtemps oubliée dans les archives, n'eût pas été officiellement abolie; le père des indépendants a eu soin de la repousser expressément. La prédication de la Parole et l'administration des sacrements lui paraissent deux critères *insuffisants*, parce que l'Evangile peut être annoncé à une assemblée d'infidèles dans le but de les convertir, sans qu'ils forment une Eglise, bien que les sacrements, qui dans ce cas ne sont que des signes trompeurs, leur soient administrés. D'un autre côté la vraie Eglise, qui a toujours droit à ces ordonnances, peut en être privée pour un temps[1]. La vraie Eglise se reconnaît à deux marques : la foi professée en paroles et en actions par ceux qui en font partie, principe matériel ; et l'ordre dans l'administration des choses de Dieu conformément à ce qui est enseigné, prin-

[1] Vol. II, p. 441.

[2] Where God gives the Word he gives the power also, vol. II, p. 445.

[3] Robinson ne tient pas le symbole de l'imposition des mains pour absolument nécessaire parce qu'il le voit tantôt usité tantôt négligé dans la Bible. Ainsi Jésus-Christ n'impose pas les mains aux apôtres quand il les appelle et eux-mêmes ne les imposent pas à Mathias quand il est choisi. Act. I, 26 ; vol. II, p. 439.

[1] 9. Are not the preaching of the word and administering of the sacraments certain marks of the true church?

A. No, for the word may, and that highly, be preached to assemblies of unbelievers for their conversion, as may the sacrament also (though injustly) be administered into them, and so be made lying signs. Besides the true church may for a time want the use of divers ordinances of God, but hath always right into them, as may also the false church usurp and abuse them, but without right. Voir *a Catechism*, vol. III, p. 428.

cipe formel. Tout croyant est bien de droit membre de l'Eglise, mais, pour en faire partie de fait, il doit se joindre à une congrégation particulière[1], par une profession personnelle et publique, à moins qu'il ne prouve clairement, d'une autre manière, qu'il a la foi et qu'il est participant du Saint-Esprit, comme ce fut le cas de ceux qui se convertirent à Césarée, en entendant la prédication de Pierre (Act. X, 44-48)[2]. Ce n'est qu'à ceux qui se trouvent dans ces conditions qu'appartiennent tous les priviléges ecclésiastiques, et en particulier les sacrements, qui ne sont pas un moyen de *rassembler l'Eglise* soit visible, soit invisible, mais qui la *supposent* déjà existante et sont un sceau de l'alliance sur laquelle elle repose[3]. La prédication de l'Evangile est le seul moyen extérieur de rassembler l'Eglise[4].

Tout en insistant fortement sur la profession individuelle de la foi, en opposition au système territorial anglais qui place tous les citoyens dans l'Eglise, qu'ils le veuillent ou non, John Robinson ne paraît pas aspirer à s'assurer de la sincérité d'une profession de foi non démentie par les œuvres, faite dans des conditions qui, au tribunal de la charité chrétienne, doivent la faire tenir pour sérieuse[5]. En même temps il s'élève très fortement contre ceux qui se contentent d'une profession de foi en paroles seulement et *ouvertement démentie par toute la vie*. Comment est-il possible, demande-t-il, que vous laissiez entrer dans l'Eglise des hommes qui montrent évidemment qu'ils appartiennent à la synagogue de Satan et qu'il serait de votre devoir d'exclure de l'Eglise s'ils s'y trouvaient déjà[1]? Ne serait-ce pas là ouvrir la porte au monde et renoncer à cette séparation, entre lui et l'Eglise, que vous devez aspirer à atteindre en réclamant de tous ceux qui se joignent à vous une profession individuelle et publique de leur foi? — Simon le magicien fut bien admis, objecte-t-on; mais si Philippe *eût connu le fond de son cœur*, lorsqu'il se présenta, croyez-vous donc qu'il eût consenti à profaner le baptême en donnant ce signe de la régénération à un homme rempli d'un fiel très amer qui n'avait ni part ni héritage dans cette affaire, contrairement au précepte du Seigneur qui défend de donner les choses saintes aux chiens (Math. VII, 6)[2]. Tout en exigeant une manifestation plus expresse de vie chrétienne que la plupart des Eglises de professants de nos pays de langue française, Robinson, pour employer une expression moderne, ne demande pas qu'on trie ceux qui se présentent; il ne croit pas que l'Eglise doive être absolument pure; mais il prétend que tout doit être organisé de façon que chacun se juge pour son propre compte, et dans le cas où, malgré toutes ces précautions, un homme, reniant ouvertement sa foi par ses œuvres, se présenterait, il n'hésite pas à dire que l'Eglise doit le repousser[3].

[1] Ibid.
[2] Vol. II, p. 285.
[3] Vol. III, p. 484, et vol. II, p. 473.
[4] Ibid, p. 475.
[5] Because faith and repentance are inward graces residing in the heart, and known to God alone, which knoweth the heart, and that the profession and confession of them are the ordinary means by which these hidden and invisible graces are manifested, and made visible unto men, there was no cause, but they, which made this profession to men, in sincerity, so far as men could judge, sould by men be deemed and acknowledged for true members of Christ, and sit matter for the Lord'shouse, p. 284.

[1] Vol, III, p. 68.
[2] Vol. II, p. 324.
[3] Vol. II, p. 285 et suivantes.
We do not judge it an evil intolerable, though greatly to be bewailed, that evil men would be suffered in the church... not that the discipline, as they call it, or ecclesiastical government instituted by Christ, is neglected or violated, but that another plain contrary unto it is set up by law, and fully and publicly everywhere exercised. Neither lies our exception against any personal, or accidentary profanation of the temple, but against the faulty frame of it in respect of the causes

La profession de foi personnelle risquerait bientôt d'être illusoire si la congrégation n'exerçait elle-même, et non ses ministres seulement, une discipline fraternelle et au besoin administrative. Tous les membres sont solidaires les uns des autres et une congrégation qui se refuserait à faire cesser, au besoin par l'excommunication, un désordre grave dès qu'il serait prouvé, prendrait ce péché sur elle et cesserait par là même d'être une Eglise chrétienne [1]. Selon Robinson, l'excommunication n'est que la prédication même de l'Evangile adressée à des pécheurs endurcis. L'Evangile est la puissance de Dieu en salut à tout croyant, l'excommunication est la puissance de Jésus-Christ pour la destruction de la chair de celui qui est incorrigible d'une autre manière, afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur [2].

Maintenant que nous savons de qui se composent les Eglises indépendantes, comment elles se recrutent, quelle est l'étendue et le pouvoir de chacune d'elles, il reste encore à voir comment elles se constituent. Une simple réunion accidentelle d'hommes, se trouvant d'ailleurs dans toutes les conditions requises, ne forme pas une Eglise; il faut encore qu'ils s'engagent solennellement envers Dieu et entre eux pour former une société et se consacrer à son service [3]. C'est là le fameux *covenant* qui joue un si grand rôle et qui est adopté par tous les puritains. D'après les indépendants, il suffit que deux ou trois chrétiens prennent solennellement cet engagement, signent ce *covenant*, pour former une Eglise et pour placer chacun de ses membres au bénéfice de l'alliance de grâce, établie entre Dieu et la postérité d'Abraham à jamais. Ce *covenant*, traité entre Dieu et Abraham et sa semence, est antérieur et de beaucoup supérieur à celui des œuvres établi par Moïse; c'est l'alliance évangélique elle-même [1] qui, dès les temps des patriarches, constitua l'Eglise chrétienne.

Voilà comment en restant fidèle jusqu'au bout au principe formel de l'autorité de la Bible entière, un homme si distingué que Robinson et qui, à tant d'égards, devança son siècle, en vint à déposer le vin nouveau du spiritualisme chrétien dans les vieux vaisseaux des théories territoriales et des religions nationales. En voulant se placer au bénéfice du covenant contracté avec Abraham, qu'ils comprirent d'une manière aussi charnelle et extérieure que les Juifs, les indépendants admirent dans leur théorie et dans leur pratique ecclésiastique, à tant d'autres égards spiritualiste et si franchement individualiste, un élément de perturbation qui fit tomber leurs descendants dans toutes les erreurs du multitudinisme, et dans les pratiques que Robinson et ses amis reprochaient si vivement à l'anglicanisme et aux Eglises protestantes du continent. Le premier résultat de cette idée du covenant, à moins peut-être que la théorie ne soit venue à l'appui de la pratique qu'on désirait maintenir, fut la conservation du baptême des enfants [2], si impossible à défendre sans cela lorsqu'on veut être fidèle au principe puritain, qui ne permet de faire que ce que la Bible ordonne expressément.

constitutive, malter and form, vol. III, p. 72. Il ajoute ailleurs : Such as all of them were, visibly, and so far as men in charity could judge justified, sanctified, and entitled to the promises of salvation, and life eternal, vol. II, p. 333.

[1] Vol. II, p. 259.

[2] Vol. II, p. 369. Il ajoute la restriction expresse qu'en aucun cas l'excommunication ne doit avoir des conséquences sociales et civiles, vol. II, p. 190.

[3] Vol. III, p. 198.

[1] The scriptures do most plainly, and plentifully teach, that the covenant with Abraham and his seed, the Israelitish church, was the same with ours in nature (though diversely dispensed) and therefore the covenant of the Gospel, vol. III, pag. 210.

[2] Robinson, en combattant les baptistes, fit valoir à peu près exclusivement le point de vue du *covenant*.

En vertu du covenant que Dieu traita avec Abraham et sa postérité, Robinson soutient que les enfants *dont un des parents fait partie de l'Eglise,* sont eux-mêmes au bénéfice du covenant, qu'ils appartiennent à la congrégation [1] et qu'ils doivent recevoir le sceau de l'alliance. Par suite de cette complète identification de l'ancienne et de la nouvelle alliance, le père des indépendants ne peut se dépouiller des éléments théocratiques. Il veut bien que l'Eglise renonce à la dîme [2] et pourvoie à ses besoins par des contributions volontaires, mais les magistrats sont toujours chargés de faire observer les deux tables de la loi [3]; le dimanche est encore un sabbat et Robinson ne peut s'élever à la théorie de la liberté religieuse absolue et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat que son système implique sans cesse. Si Robinson a été à ces divers égards homme de son temps, n'oublions pas qu'à beaucoup d'autres il a devancé ses contemporains et a puissamment contribué à préparer l'avénement du spiritualisme chrétien, car en faisant dépendre la qualité de membre de l'Eglise de la profession individuelle de la foi et en proclamant cette congrégation, ainsi composée, un tout complet, indépendant et autonome, sa théorie atteint du même coup la mondanité et l'esprit clérical, les deux plus grands ennemis d'un christianisme vivant.

A ses grandes qualités comme pasteur et théologien, Robinson joignait une largeur d'esprit toujours rare, mais surtout au 17e siècle. Bien que les indépendants différassent, à divers égards, des protestants du continent, surtout pour ce qui tenait à la formation de l'Eglise, ils entretinrent toujours avec eux des rapports fraternels. On vit souvent des membres des deux dénominations prendre, accidentellement, la cène ensemble. Robinson, profitant du loisir que lui laissait son activité pastorale, qui n'était pas très étendue, commença de grands travaux d'édification et de controverse ecclésiastique et théologique [1]; il suivit avec beaucoup d'assiduité les cours de l'Université de Leyde, qui était à cette époque un foyer de lumières. Les talents de Robinson furent si bien appréciés par les Hollandais, que l'université le reçut au nombre de ses membres [2]; et lorsque la lutte éclata entre les arminiens et les calvinistes, ceux-ci le sollicitèrent, à plusieurs reprises, de prendre part à la controverse, comme l'homme le plus propre à confondre leurs adversaires. Le savant exilé finit par se rendre à leur demande

[1] Robinson définit l'Eglise : « A company of faithful and holy people, with their seed, called by the Word of God into public covenant with Christ and amongst themselves, for mutual fellowship in the use of all the means of God's glory and their salvation. » Voir son Catéchisme ecclésiastique, vol. III, p. 427.

[2] Vol. II, p. 466.

[3] Which is the preserver of both tables, vol. II, p. 173.

Les rois et les reines sont des pères et mères *nourriciers* de l'Eglise, dit-il, mais non des parents *procréateurs* ; sans cela le Turc lui-même pourrait transformer en une semaine son empire en Eglise, et autant vaudrait dire que les magistrats peuvent forcer légalement leurs sujets à recevoir la Parole de Dieu avec joie. D'un côté il veut sauvegarder la spiritualité et l'autonomie de l'Eglise, mais de l'autre il ne renonce pas absolument à tout concours du magistrat. Vol. II, p. 488.

[1] Ses œuvres complètes, récemment publiées, forment trois volumes in-8° très compactes, d'environ cinq cents pages chacun. Ses essais moraux, qui forment la plus grande partie du premier volume, contrastent d'une façon remarquable avec la superficialité déplorable et la fantaisie pieuse qui règnent trop souvent dans les ouvrages d'édification qui nous viennent aujourd'hui d'Angleterre. Il est aussi extrêmement piquant de voir ce pasteur puritain citer sans cesse entre la Bible et les pères de l'Eglise, les moralistes païens qu'il paraît avoir fort bien connus. Ses écrits de controverse traitent d'une manière très complète, et avec beaucoup d'habileté, tous les points débattus entre le multitudinisme et l'individualisme.

[2] Entre autres priviléges, Robinson eut dès lors le droit de recevoir, exempt de tout impôt, un demi-tonneau de bière par mois et environ dix gallons de vin par trimestre. Cette faveur fut sans doute appréciée par la famille du pasteur exilé.

et il discuta pendant trois jours avec Episcopius de manière à justifier pleinement tout ce qu'on avait attendu de lui.

J. F. ASTIÉ.

(*La fin au prochain numéro.*)

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Etudes sur l'état de la religion et des partis religieux en Angleterre[1].

II

Des causes secondaires de l'existence du puséisme et de ses progrès.

Le matérialisme en matière religieuse fait partie d'une tendance générale du protestantisme de notre époque; ce ne sont donc pas des influences purement locales, ou des faits particuliers à l'histoire de l'Angleterre, qui nous en révèleront les causes premières et essentielles. Cependant, je crois utile de constater l'appui que ce mouvement a trouvé dans le passé de ce pays, dans ses institutions ecclésiastiques, et dans les dispositions d'une partie de son aristocratie.

Je vous ai déjà entretenu de la diversité des éléments renfermés dans l'église anglicane dès le début, en vertu du compromis imposé par le gouvernement lors de la réformation. Nous avons aussi parlé de cette pente glissante vers la superstition et l'esprit de secte sur laquelle le clergé se trouve placé par le simple fait de la prétention à la succession apostolique. Fontenelle disait : Je ne crois pas aux revenants, mais j'en ai peur. — L'anglican évangélique ne croit pas à la grâce qui découle des mains épiscopales, et toutefois il en est fier.

A propos de ce dernier point, je résumerai en quelques mots une correspondance qui, ayant eu lieu en Australie l'automne passé, n'est connue en Europe que depuis fort peu de temps. M. Binney, célèbre prédicateur congrégationaliste de Londres, fut, à sa visite en Australie, l'objet des attentions empressées de l'évêque d'Adélaïde; ce prélat, homme pieux et dévoué, en vint même à se demander s'il ne pourrait pas inviter M. Binney à prêcher dans les églises de son diocèse. Dans une longue lettre, pleine d'hésitation et de charité fraternelle, il expose naïvement à ce dernier ses impressions : « Pourquoi sommes-nous à nous battre contre les puissances du mal comme dans la lutte mortelle d'Inkermann, par pelotons isolés, sans action combinée, ou sans soutien réciproque ?... Que dire d'une famille dont les membres resteraient chacun dans sa chambre, ou se rencontreraient continuellement sur l'escalier commun en se saluant à peine? Votre renom comme prédicateur vous a précédé ici, nous avons appris à apprécier votre caractère; mainte fois je me suis écrié: *talis cum sis utinam noster esses.* Cependant, » continue l'évêque, « j'ai senti que ni votre génie, ni votre éloquence, ni votre piété, ni votre esprit de conciliation ne me justifieraient de me départir de la règle de l'église anglicane. Une tradition de 18 siècles prononce vos ordres irréguliers, votre mission le fruit de la division, et votre système ecclésiastique...., je ne dirai pas un schisme, mais une *dichostasie*[1]. »

Après être arrivé à cette conclusion qui lui coûtait, l'évêque demande s'il n'y aurait pas encore moyen de travailler de concert. Les ministres dissidents, tels que M. Binney, ne pourraient-ils pas accepter une autorisation de prêcher semblable à celle qui est donnée dans certaines circonstances à des *lecteurs* laïques, et qui permettrait aux ecclésiastiques anglicans de leur offrir la chaire? « Il nous faut, » dit sa seigneurie, « prendre un parti quelconque de ce genre; mettons de côté nos préjugés traditionnels; que nos anciennes associations, déposées sur l'autel de la charité, s'élèvent dans la flamme du sacrifice à une spiritualité plus haute et plus pure! Quand viendra-t-il, ce règne de paix millénial, où un Chalmers et un Binney pourront servir au même autel, et prêcher du haut de la même chaire que les évêques et le clergé de l'église anglicane? C'est la cause de Dieu et de son Christ, la cause de la vérité et de la sain-

[1] Voyez page 84.

[1] Mot grec signifiant une *division*, comparez Gal. V, 20.

teté! » Et le digne homme, en s'enthousiasmant de la sorte, ne s'aperçoit pas que le seul obstacle à l'état de choses après lequel il soupire, c'est l'insolent exclusisme de sa propre église, et que ce sont les associations de ses frères, non les siennes, qu'il jette dans les flammes du sacrifice! M. Binney dans sa réponse le lui fait sentir avec une modération et une délicatesse extrêmes.

Cette correspondance décida le gouverneur d'Adélaïde et quelques membres influents de l'église épiscopale à prier l'évêque d'inviter M. Binney à prêcher dans l'un des temples de la ville, afin, dirent-ils, de montrer que les différences de forme et de discipline ne peuvent tenir séparés les uns des autres ceux qui sont unis par une commune foi en un même Sauveur. Naturellement, cette proposition provoqua un contre-mémoire du parti de la haute église dans la colonie, protestant contre l'idée de laisser prêcher dans un temple anglican un ministre « *non consacré*, » et donnant clairement à entendre que la seule union chrétienne à désirer, serait la rentrée de toute la chrétienté dans le giron de la communion épiscopale. L'évêque refusa de prendre une décision sans s'être consulté avec les autres évêques de l'Australie, et avec l'archevêque de Cantorbery, et la chose en resta là.

Une cause secondaire de l'existence du puséisme, très peu connue ou comprise sur le continent, c'est la réaction qui eut lieu dans les opinions politiques d'une grande partie de l'aristocratie pendant le long règne de Georges III, (1760-1820). Le caractère personnel du monarque, très porté à l'absolutisme, y était pour quelque chose; à cela s'ajouta l'antagonisme à la volonté populaire, provoqué par la révolte des États-Unis et par la guerre de l'indépendance, (1776-83), antagonisme si prononcé, que Burke et Chatham en vinrent tous les deux à dire en plein parlement que si, par malheur, l'on parvenait à écraser les Américains, c'en serait fait aussi des libertés de la mère patrie. Ce sentiment est arrivé à son comble après le règne de la terreur (1793). Alors, presque tous ceux qui avaient applaudi aux commencements de la grande révolution en France, s'en sont détournés avec horreur; le principe de la souveraineté du peuple semblait aux Anglais être sorti de l'enfer, tandis qu'il n'était que le développement logique de leur propre vie politique. Ils voyaient les réformes libérales souillées de sang, associées à un athéisme cynique, ou à un déisme sentimental et pédantesque, et, sans doute à leur insu, la longue habitude d'hostilité internationale augmentait la répulsion que ce spectacle leur causait, et qu'une guerre de 23 ans alimentait toujours.

Il faut reconnaître que le contre-coup de la hideuse impiété qui triomphait pour un instant dans la révolution française, a fait du bien aux Anglais. Il augmentait puissamment l'impulsion déjà donnée au réveil par les travaux des Wesley, des Whitfield, des Romaine d'une génération précédente; les esprits étaient frappés des cruautés de cet athéisme matérialiste, qui ne respecte plus l'homme quand il l'a fait descendre au rang du premier des mammifères. Puis, au milieu des nations qui se heurtent et des trônes qui s'écroulent, l'âme est plus vite pénétrée du besoin de chercher une part au royaume immuable. Mais, d'un autre côté, les préoccupations du commencement de ce siècle faussaient en quelque mesure la direction du mouvement religieux qu'elles contribuaient à produire. Du moins, dans l'église anglicane, le réveil est resté pour de longues années associé le plus souvent à un conservatisme outré dont il ne s'est pas encore entièrement affranchi. Il s'est établi dans son sein comme une défiance traditionnelle des tendances politiques du monde moderne, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter la dissidence.

Un premier résultat de cette alliance entre la religion et les préjugés conservateurs fut la naissance de ces écoles millénaires qui datent d'à peu près 1825. MM. Frere, Irving, et leurs successeurs croyaient voir dans la révolution française une révolte contre l'ordre divin; dans Napoléon Ier, domptant la révolution et la faisant servir à ses fins, le type d'un Antechrist à venir, porté sur les flots de la démocratie universelle. D'après ces écoles, le Seigneur doit revenir en personne avant le millenium, convertir le monde comme par un coup de théâtre, écraser l'Antechrist dans une véritable bataille aux armes matérielles, et inaugurer une économie d'un salut par la vue. Il va sans dire que les adeptes de telles théories devaient

s'interdire tout intérêt dans la marche générale de la société; à quoi bon s'occuper d'un monde qui se hâte vers une littérale bataille d'Armageddon. Ainsi, par l'une de ces singulières inconséquences que la logique des choses inflige à la folie des hommes, toute une école s'imposait la loi de ne pas se soucier de la politique ou de la société, en vertu d'un système qui lui-même procédait directement du grand courant du torysme inintelligent des Eldon et des Castlereagh.

Mais l'esprit dont nous parlons pouvait porter les regards en arrière aussi bien qu'en avant, se prendre à envier l'unité religieuse du moyen âge, dorer d'une beauté fictive les « siècles de la foi, » reconstruire le passé de l'église avec cette imagination partiale et romanesque avec laquelle Walter Scott avait refait la société de ces temps. C'est ce qui a eu lieu chez les puséistes, dont les chefs se sont associés, à Oxford, en 1833, pour essayer de ramener le peuple anglais aux « vérités catholiques. »

Partis en différentes directions d'une même impulsion première, le chiliasme et le puséisme ne sont pas opposés l'un à l'autre. Souvent une même personne embrasse les deux systèmes; ils se répandent aussi tous les deux essentiellement dans la même communion : la moitié des ministres évangéliques dans l'église anglicane, la majorité peut-être, a adopté les idées millénaires. Ce sont des revues anglicanes, mensuelles et trimestrielles, qui se consacrent à leur propagation, tandis que la grande masse des dissidents les repoussent. Le puséisme et le millénarisme ont une parenté de nature aussi bien que d'origine : ils sont tous deux des formes de matérialisme en religion. Ils commencent à se montrer associés en Allemagne comme dans l'église anglicane, et je me permets de prédire que, dans un avenir plus ou moins éloigné, nous les verrons complétement solidaires.

Aux influences historiques ou morales qui ont favorisé les tendances romanisantes, il faut malheureusement ajouter une certaine impuissance chez les prédicateurs évangéliques à satisfaire aux aspirations qu'ils ont aidé à faire naître. Les erreurs ne deviennent jamais formidables que lorsqu'il y a du vide dans les cœurs, et quelque faiblesse chez les représentants les plus immédiats de la vérité.

Rendons toute justice à cette noble génération dont Wilberforce était l'homme d'état et Henri Martyn le missionnaire modèle. L'Angleterre lui doit l'adoucissement de la loi criminelle, la suppression de la traite dans le siècle passé, et plus récemment celle de l'esclavage dans les colonies, la protection de l'ouvrier et surtout des enfants contre le travail excessif imposé par l'égoïsme des fabricants. Que de choses grandes et fécondes elle a commencées ou accomplies : la société biblique britannique et étrangère, qui publie la Bible en 150 langues, la société des missions épiscopales, la société des traités, la société aide-pastorale, les écoles du dimanche, les écoles déguenillées, les missions urbaines! Que de temples bâtis par son zèle au milieu de populations négligées! le seul évêque Sumner en a consacré 200 dans la seul diocèse de Chester. Que d'âmes immortelles ont appris à connaître le Sauveur, au moyen des immenses travaux de dévouement que nous venons d'indiquer d'une manière si sommaire.

Toutefois on ne peut se le dissimuler, le parti évangélique dans l'église anglicane n'est plus ce qu'il était. Il compte sous sa bannière autant de vrais disciples de Christ que par le passé, un plus grand nombre peut-être, mais il a baissé au point de vue relatif. Il y a 40 ans, presque toute la vie religieuse de la nation coulait dans le vaste canal qu'il avait tracé; aujourd'hui il est égalé à la fois par les dissidents et par d'autres partis au sein de sa propre église. La société des missions de Londres, qui est soutenue principalement par les congrégationalistes, est à peu près égale en importance à la grande société épiscopale; celle des missions wesleyennes la surpasse de beaucoup. Les conceptions dogmatiques de l'école évangélique anglicane ont bien moins de largeur que la théologie qui prévaut chez les congrégationalistes éclairés; elles ne répondent pas aux besoins de la plupart des âmes qui deviennent sérieuses, et sont peu propres à lutter avec l'incrédulité, qui, sous toutes les formes possibles, envahit et le peuple et les classes lettrées.

Les causes de cette déchéance ne sont que trop palpables. D'abord le manque de

fortes études. La première fraîcheur des convictions cachait cette lacune chez les hommes d'une autre génération, mais leurs successeurs pâtissent par la suite des habitudes d'une *grammatolâtrie* [1] superficielle. Les doctrines autrefois vivifiées par l'émotio de ceux pour lesquels elles étaient nouvelles, sont présentées maintenant d'une manière sèche et technique. La formule est surveillée avec une étroitesse méticuleuse aux dépens de la substance et de l'expérience morale. Le *Record*, organe du parti, par son caractère acerbe et son penchant à dépister les hérétiques, rappelle désagréablement, quoique de fort loin sans doute, le journal l'*Univers;* à tel point que le célèbre Arnold pouvait, sans trop d'injustice, définir le collaborateur du *Record,* ou son lecteur sympathique: « un bon chrétien, doué d'une petite intelligence, d'une mauvaise éducation, et d'une forte dose d'ignorance du monde. »

Bien peu d'écrivains vraiment originaux et distingués, quels que soient les sujets traités par eux, théologiques ou non, appartiennent à cette section de l'église. Dans toutes les sphères de la littérature c'est le même cachet de médiocrité, M. Goode, sir L. Stephens, et quelques autres rares noms exceptés. Isaac Taylor comptait naguère parmi eux; mais ce penseur vétéran, dans une communication au *North British Review,* qui a eu un certain retentissement en Angleterre, il y a un ou deux ans, s'avoue convaincu que les formules d'une « théologie surannée » ont besoin de révision.

La théologie du réveil anglican était décidément le calvinisme. Or, ce système implacable finit toujours par provoquer une réaction humanitaire et plus ou moins antichrétienne. Il a ainsi donné occasion au socinianisme à Genève, dans les Pays-Bas, dans la Nouvelle-Angleterre, et au sein des vieilles églises presbytériennes de l'Angleterre même; il a aidé à paralyser la réforme en France; il a donné lieu au *modérantisme* du 18me siècle en Ecosse, et aujourd'hui encore, il pourrait revendiquer une part très réelle aux manifestations soit du pélagianisme, soit de l'ascétisme dans certaines écoles religieuses se rattachant à l'anglicanisme.

[1] Culte de la lettre, ce mot vaut mieux que *bibliolâtrie*, qui prête à l'abus.

Pendant un demi-siècle les chefs laïques du parti évangélique présentaient le beau spectacle d'une généreuse phalange d'hommes politiques, dirigés dans leur carrière publique par des principes chrétiens hautement avoués, et toujours prêts à se mettre à la brèche pour toutes les améliorations sociales. Lord Shaftesbury est le dernier survivant éminent de cette classe, et il ne se présente pas de jeunes gens pour recueillir sa glorieuse succession. Dans les deux chambres britanniques, il y a plusieurs hommes pieux et zélés, jeunes encore, mais ils appartiennent à d'autres écoles. Les rêveries eschatologiques [1] dont j'ai parlé détournent les esprits des devoirs de l'homme et du citoyen, produisent une confusion manichéenne entre la *société* et le terme « *monde* » pris dans le mauvais sens, et développent une fausse spiritualité. L'évangélisation des pauvres elle-même est beaucoup plus qu'autrefois abandonnée aux dissidents ou à d'autres anglicans. Enfin, ce qui a achevé de décréditer le parti, c'est qu'il s'est montré plus disposé à juger les œuvres d'autrui qu'à se dévouer lui-même; c'est ainsi qu'il a laissé les institutions de diaconesses entre les mains des anglo-catholiques et n'a su exprimer que des soupçons au sujet de l'œuvre admirable de Florence Nightingale et de ses compagnes dont le dévouement a si fort honoré le protestantisme.

M. Coneybeare, auteur d'un remarquable travail sur les partis ecclésiastiques, qui a paru dans la Revue d'Edimbourg en 1853, suppose que les ministres évangéliques proprement dits forment à peu près le tiers du clergé anglican. Il les subdivise encore de la manière suivante: *type stagnant* (*low* et *slow*) c'est-à-dire des hommes prêchant la doctrine évangélique, mais sans zèle et sans vie, 700; *type normal,* 3,300; *type exagéré*, ou *recordite*, 2,500. Ces derniers, il les accuse d'élever le fatalisme sur les doctrines de la grâce, de pousser le dogme de l'autorité des Ecritures jusqu'à l'inspiration verbale, et de présenter le salut de manière à substituer des idées et des mots à la foi véritable qui change les cœurs.

[1] Se rapportant aux derniers temps.

Le parti haute-église est subdivisé en *type stagnant* (high et dry) 2,500; *type normal*, se disant anglican par excellence, 3,500; *type exagéré*, tractarian ou puséiste, 1,000. L'Angleterre doit à cette école croissante que M. Coneybeare appelle le type normal de la haute-église, les magnifiques temples gothiques qui s'élèvent de toutes parts, et qui font de ce siècle, du moins dans ce pays, le rival du XIIIme en fait de zèle pour l'architecture sacrée. Des sommes énormes y sont consacrées, souvent un demi-million de francs à la fois, par de riches fidèles qui ne reculent devant aucun sacrifice. Les pasteurs de cette catégorie sont souvent très dévoués, et aimés de leurs paroissiens, surtout à la campagne. Ils prêchent la conversion par la grâce, en même temps que la régénération par le baptême; ils ne refusent pas le salut aux dissidents, ou aux églises protestantes du continent, mais se bornent à regretter que leurs frères soient privés de la bénédiction d'un gouvernement apostolique. Ils tiennent à la fréquence des communions, font la guerre aux bancs réservés aux familles riches, et exhortent leurs congrégations à prendre une part active au culte, en répétant à haute voix certaines portions de la liturgie. C'est à cette nuance qu'appartiennent les aimables auteurs de *l'Héritier de Redcliffe*, d'*Amy Herbert*, du *Ministère de l'enfance*, etc., où une admirable description de la discipline morale par laquelle passent des âmes sérieuses laisse cependant entrevoir une hostilité injuste à l'endroit de la dissidence.

La piété de la haute-église est celle des anglicans chevaleresques du XVIIme siècle, prêts à mourir pour l'autel et le trône; mais c'est aussi une création artificielle et insulaire. Les doctrines de la succession apostolique, de l'autorité de l'église en matière de foi, et de la grâce sacramentale ne sont pas faites pour servir de simples ornements, de poétiques appendices au temple; il faut qu'elles en fassent la base ou qu'elles disparaissent. Il est heureux que des répugnances insurmontables et une vie religieuse supérieure arrêtent la marche vers Rome de cette fraction de l'anglicanisme, et la maintiennent dans un juste milieu d'ailleurs insoutenable en bonne logique. Le parti haute-église contribue à plusieurs sociétés, entre autres à celle pour la Propagation de la foi. Entre les années 1840 et 1853 il a pu créer et doter quinze évêchés dans les colonies, auxquels d'autres ont été ajoutés dès lors, et il a envoyé au loin dans ces champs de travail 7 à 800 ministres. Il se peut cependant que ce zèle aboutisse à dégoûter d'autant plus vite les colonies du régime épiscopal.

Les tractarians (ou puséistes) sont les enfants terribles du parti, les plus passionnés, ou les plus logiques, ou bien les âmes les plus profondément imbues d'un ascétisme légal. Ils ne font point de prosélytes chez les classes moyennes ou pauvres, et peu chez les riches. On peut même dire que la présence d'un pasteur de cette tendance fait la fortune des communautés dissidentes d'une localité. Cette impopularité est universelle, jusque chez les marchands qui vivent de la passementerie ecclésiastique. On raconte qu'un jour un jeune *prêtre* anglican fut au comble de l'indignation en découvrant que les initiales M. B. par lesquelles son tailleur désignait à un commis certain col montant, voulaient dire *marque de la bête*.

A côté des deux grandes sections du clergé anglican dont je viens de parler, il faut en ranger une troisième, dite des *compréhensifs (broad church)*. Ceux-ci, comme l'indique leur désignation, voudraient laisser subsister dans l'église ces deux tendances qui prétendent chacune exclure l'autre. Eux-mêmes adoptent le côté positif des deux systèmes, ayant peut-être plus de sympathie pour la haute-église, tout en en rejetant les croyances superstitieuses et prenant plus franchement le contre-pied de Rome. A cette catégorie appartiennent presque tous les membres de l'église anglicane qui ont relevé les études théologiques de nos jours: Coleridge, Arnold, Stanley, Hare, W. A. Butler, Trench, Hardwick, Milman, etc., et même presque tous les hommes religieux de cette église qui se sont distingués dans la poursuite des sciences, dans quelque branche que ce soit. Ils ont aussi beaucoup fait pour l'éducation populaire, et sont de fait dans la presse et dans le parlement les pionniers de tout progrès moral; cependant, ils n'ont aucun organe, journal ou revue, parce qu'il est plus facile de réunir les hommes pour faire de la controverse que pour édifier.

On peut reprocher aux *compréhensifs* que, dans leur désir de maintenir le *statu quo* en fait de doctrine, ils oublient trop les difficultés des hommes à conscience moins élastique que la leur : les puséistes ont à signer une confession de foi, qu'ils croyent erronée, et la liturgie oblige les évangéliques à présenter à Dieu des prières qu'ils contredisent dans leur cœur. La dogmatique anglicane n'est pas caractérisée par une largeur légitime, ni par le latitudinarisme, mais bien par l'assertion positive de choses contradictoires; c'est un *oui* et un *non* successifs, et également accentués. Condition humiliante pour toutes les écoles sérieuses, affaiblissante pour l'intelligence, démoralisante pour le caractère, et amoindrissante pour la vie spirituelle! Ce n'est pas que des hommes pieux arrivent à refouler des convictions formées, le voulant et le sachant, afin de sauvegarder une position donnée; non, le cœur humain prend mieux ses précautions, il refuse d'avance et comme instinctivement de se former des convictions nettes, ou de comprendre la véritable portée des choses.

M. Coneybeare comptait en 1853, des compréhensifs, *type stagnant*, 700 ministres; *type normal*, 2,800. En ce temps-là il n'y avait guère de type exagéré, car l'exagération de la largeur eût été du scepticisme, et ceux des incrédules anglais modernes qui avaient appartenu à une école religieuse venaient, comme Newman, des calvinistes, ou comme Fronde, des puséistes. Cependant, ces toutes dernières années les écrits de Maurice, Kingsley, Baden, Powell, Jouvett accusent la formation d'une école pareille à celle de Strasbourg, peu nombreuse encore, mais redoutable par l'ardeur et le talent de ses chefs.

Je pourrais ajouter aux causes locales qui ont favorisé le puséisme le faux raffinement, le besoin de mystère et d'émotions factices qui existe chez une aristocratie nombreuse et blasée, comme celle de l'Angleterre; mais parler de ce sujet serait toucher de trop près à la cause première et profonde de ce mouvement, et pour cette fois j'ai voulu me restreindre aux causes secondaires. Permettez-moi de récapituler ces dernières; c'est le brusque arrêt imposé aux controverses du XVIme siècle par le gouvernement d'alors; le maintien de la prétention à la succession épiscopale; l'engouement d'une partie de l'aristocratie pour le moyen âge et pour la religion d'autorité; et enfin, un certain degré d'étroitesse, de faiblesse, et de sécheresse dans le parti évangélique.

R. W. MONSELL.



VARIÉTÉS.

Une Eglise missionnaire.

PREMIER ARTICLE.

Au milieu des landes de Lunebourg, en Hanovre, s'élève un grand et beau village, vers lequel chaque dimanche on voit affluer une foule de visiteurs. Ils viennent contempler une des œuvres les plus extraordinaires que Dieu ait opérées de nos jours dans le monde chrétien. Hermannsbourg et son pasteur Harms, peu connus encore parmi nous, sont célèbres dans toute l'Allemagne [1]. Nous désirons les faire connaître aux lecteurs de cette feuille, et pour cela nous empruntons d'abord à un journal allemand [2] le récit d'une visite faite à Hermannsbourg, dans le courant de l'automne dernier.

I

Depuis des années, raconte le pasteur W. B., j'avais un ardent désir de visiter Hermannsbourg, ce foyer de vie chrétienne. Ce que j'en avais appris par le bruit public, puis par la lecture des *Feuilles de missions de Hermannsbourg*, était bien propre à enflammer mon cœur. Lequel de nous, en voyant le tableau que Luc nous présente des premières communautés chrétiennes, ne s'est pas écrié, plein d'une émotion douloureuse : « Ah ! que n'en est-il ainsi parmi nous ! » — Ce tableau, Hermannsbourg le rappelle, au moins en quelques traits.

Depuis dix ans environ, cette paroisse a

[1] Il ne faut pas confondre, comme le fait une revue française, M. Louis Harms, dont il est ici question, avec le célèbre pasteur de Kiel, Claus Harms, qui s'est fait un nom par ses écrits et par sa lutte contre le rationalisme. Ce dernier est mort en 1855, à l'âge de 77 ans.

[2] *Protestantische Monatsblätter*. Octobre 1858.

son pasteur actuel, qui, du reste, y avait déjà travaillé quelques années comme suffragant de son père. Un lien puissant unit les âmes réveillées et le pasteur dont le travail fidèle a été abondamment béni.

Il est étonnant de voir avec quelle promptitude et quelle énergie cette église, une fois réveillée, sut allier au travail de son développement propre le travail missionnaire parmi les païens. Elle a fondé à elle seule une maison de missions, comme autrefois la seule église d'Antioche avait envoyé Paul et Barnabas; les élèves se sont présentés en foule et un vaisseau missionnaire a été construit pour les transporter en Afrique [1]. Bientôt cette œuvre, qui avait commencé silencieusement dans un village isolé au milieu des landes, fut connue bien au delà de ces étroites limites; Harms fut forcé d'en donner des nouvelles régulières par une feuille de missions et bientôt, devenue l'œuvre favorite des hommes de foi, elle s'accrut de jour en jour. Mais pasteur et troupeau, si loin que leur réputation s'étendît, demeurèrent fidèles à leur caractère, vivant d'une vie tranquille et retirée, repliés sur eux-mêmes et ne sollicitant personne à se joindre à leur travail. L'œuvre missionnaire est demeurée sous le patronage exclusif de la communauté, et c'est précisément ce caractère qui m'attirait et me faisait désirer de la connaître. Aujourd'hui je me réjouis de pouvoir élever la voix en sa faveur.

Elle a été jugée parfois de la manière la plus défavorable. Tandis qu'un grand nombre de ceux qui ont visité Hermannsbourg expriment une admiration sans mesure; tandis que certains pasteurs s'efforcent d'imiter ce qui peut le moins être imité dans cette manifestation particulière, et que de pieuses femmes, dans leur engouement aveugle pour Harms et Hermannsbourg, deviennent injustes envers d'autres œuvres et d'autres hommes, auxquels peut-être elles sont redevables de leur foi,—il ne manque pas de gens qui n'éprouvent pour cette œuvre aucune sympathie. Naturellement, la haine et le dédain des ennemis de Christ doivent être excités au plus haut point par une semblable manifestation de sa présence De leur côté, les citadins, et dans leur nombre même des croyants, sont repoussés par le sans-gêne et la rudesse toute populaire des discours de Harms. Le caractère luthérien profondément empreint dans toute son activité déplaît aux réformés et aux partisans de l'Union, et, quant aux luthériens stricts, ils peuvent trouver une pierre d'achoppement dans la part considérable faite à l'élément personnel, pour lequel sont trop étroites les formes ordinaires du culte liturgique. Mais il ne faut pas juger cette œuvre au point de vue esthétique des chrétiens blasés des villes, et elle a été trop souvent présentée sous un faux jour par l'esprit de parti. Pour moi, Harms et son œuvre m'ont fait une impression profonde, et mes lecteurs reconnaîtront avec moi que Dieu accomplit de grandes choses dans cette communauté remarquable.

(Nous ne suivrons pas notre narrateur dans son voyage. Arrivé un samedi à onze heures à Unterlüss, la dernière station du chemin de fer, il laissa la plupart de ses compagnons attendre tranquillement le char de l'aubergiste. Pour lui, la terre lui brûlait sous les pieds; il désirait arriver à temps pour voir cette espèce de confession qui, dans les églises luthériennes, précède toujours la distribution de la cène. Il partit donc en toute hâte avec trois amis et traversa d'un pas rapide bruyères, bois et marécages. Le village semblait désert, comme c'est le cas d'ordinaire à Hermannsbourg, quand un service religieux appelle les habitants au temple. Ils reconnurent l'institut des missions à la croix qui le surmonte, avec ces mots écrits sur un petit drapeau : *Par ce signe tu vaincras*. Bientôt ils aperçurent le temple, dans une position un peu élevée, au delà d'un petit ruisseau, et entouré du vert gazon du cimetière.)

Le chant était près de finir, et le pasteur Harms commença aussitôt, devant l'autel, l'explication de la Parole de Dieu, par laquelle il ouvre régulièrement chaque service. Il avait choisi le chapitre onzième de l'épître aux Romains. La libre grâce de Dieu fut proclamée de la manière la plus énergique et tout autre privilége réduit à néant. Il mit une grande insistance, comme s'il avait pour cela un motif particulier, à

[1] Un modèle de ce vaisseau, le *Candace*, a été placé au-dessus de la chaire dans le temple de Hermannsbourg.

combattre l'idée que les Juifs sont encore le peuple élu. Nier leur réjection, c'est se moquer du Seigneur Jésus, qu'ils ont foulé aux pieds. Car Israël fait toujours comme s'il avait affermé la félicité, en en payant le prix par ses œuvres. Mais c'est par sa pure grâce que Dieu accueille les Israélites comme les païens, quand ils croient au Seigneur, et il les réunit tous dans un Israël spirituel, où l'Israël selon la chair ne conserve aucun privilége.

On pouvait s'étonner de voir l'insistance avec laquelle le pasteur revenait sur ce point du rejet des Juifs, mais on se réjouissait en même temps d'entendre proclamer avec tant de force la bonne nouvelle de la grâce, dont Harms fit une application toute naturelle à ceux qui venaient en ce moment confesser leurs péchés.

Après cette explication et le chant d'un verset de cantique, commença la confession. Je m'aperçus alors avec joie (et le baptême et la cène que je vis célèbrer le lendemain me le confirmèrent), que Harms, tout luthérien qu'il est, ne se contente jamais du formulaire liturgique, mais que son amour des âmes et le désir qu'il a de les pénétrer jusqu'au fond transforment cette masse inerte en paroles vivantes. Quand il se trouve en présence d'un sacrement, il ne se contente pas des paroles ordinaires : il l'explique, il exhorte à en faire un bon usage, il met en présence la bénédiction et la malédiction qui peuvent en découler, et tout cela de la manière la plus vivante et la plus incisive. Il ne veut pas que le sacrement devienne un *opus operatum ;* il veut qu'il soit reçu avec une entière repentance et une pleine foi.

Dans le service de confession, il mit clairement devant les yeux de tous ce qu'est une vraie confession, et quelles sont les dispositions qu'il faut revêtir pour s'approcher convenablement de la cène. Ceux qui ne les trouvaient pas en eux furent invités d'une manière si simple et si énergique à s'abstenir, que (l'on en avait du moins l'impression) ils devaient tous à l'instant même se retirer, ou s'humilier et demander grâce; mais aux autres, le serviteur de Christ présenta l'assurance du pardon des péchés d'une manière si claire, qu'on se réjouissait avec ceux qui pouvaient s'éloigner ainsi de l'autel déchargés de tout fardeau. — La confession, du reste, n'était pas individuelle, mais générale. Les questions étaient adressées à la foule, et tous répondaient en même temps. Ensuite, il est vrai, chacun se rendit vers l'autel et reçut à genoux l'imposition des mains. En se retirant ils déposaient sur l'autel une pièce de monnaie. J'ai entendu dire que Harms consacre tout cet argent aux missions, et comme on compte à Hermannsbourg onze mille communiants par année, il est peu de pasteurs assurément qui aient la joie de pouvoir disposer en faveur des missions d'une somme aussi considérable.

Après le service, nous allâmes prendre quelques rafraîchissements, puis nous nous promenâmes dans le village, sur de belles places de gazon et sous des arbres magnifiques. Les maisons ne sont pas serrées les unes contre les autres, mais chaque ferme est entourée de jardins et de cours. En général ces fermes respirent le bien-être, quelquefois même le confort. Dans son ensemble, le village vous laisse l'impression la plus favorable. Vous n'y voyez pas cette misère qui afflige souvent les villages situés près des grandes routes; l'étranger n'y rencontre pas de mendiants et cherche en vain la chétive cabane du pauvre. — Vous retrouvez, du reste, ici l'ancien caractère saxon, que les Anglais poussent souvent à l'extrême. Si, dans le sud de l'Allemagne, vous arrivez de loin au milieu d'une paroisse réveillée, les habitants viennent à votre rencontre, vous serrent la main, vous parlent de leur pasteur et vous forcent à entrer chez eux. A Hermannsbourg, si vous ne parlez à personne, vous n'apprenez rien; si vous n'entrez pas dans les fermes, vous ne saurez rien de ce qui concerne ceux qui les habitent; mais si vous entrez, vous trouvez une hospitalité amicale et des cœurs joyeux de ce que vous aussi vous êtes participant de l'héritage céleste.

Cependant nos autres amis étaient arrivés, et nous pûmes tous ensemble faire une visite à la maison des missions. Dans la cour, sous un magnifique chêne, la femme de l'inspecteur avec quelques amies de la maison pelaient les pommes de terre pour les repas du samedi et du dimanche. L'inspecteur Baustädt, qui avait succédé depuis

un an au frère du pasteur Harms, nous reçut de la manière la plus fraternelle. La maison était presque vide, les élèves étant occupés à faire les regains. Il ne restait qu'un élève norwégien, cher jeune homme qui se préparait pour ses examens et que nous dérangeâmes dans le lieu paisible où il s'était retiré. Les élèves sont déjà bien à l'étroit, et, à la longue la place ne suffira plus. Ils sont maintenant vingt-quatre.

A côté de la maison des missions, est le bâtiment de l'imprimerie, où nous vîmes sous presse le premier cahier des sermons de Harms. La feuille des missions y est imprimée à 13,000 exemplaires. — Au-dessus de l'imprimerie se trouve une petite collection d'objets curieux de l'Afrique païenne.

De là nous nous rendîmes à la ferme des missions, monument durable de la puissance avec laquelle le réveil a, dès le commencement, agi sur les âmes. Un jeune paysan, l'héritier de cette ferme, avait été pris d'un vif désir de travailler parmi les païens; mais son père n'avait pu consentir à son départ. Le père mourut. Le fils, alors marié, entra en possession de son héritage. Il croyait pouvoir abandonner désormais la pensée d'entrer lui-même dans la mission. Mais cette pensée revient avec une nouvelle force; sa femme elle-même partage son désir, et le jeune homme n'a pas de repos qu'il n'ait donné sa ferme à la maison des missions et qu'il ne soit entré lui-même au nombre des élèves. Il travaille maintenant en Afrique, et la ferme, qui possède aujourd'hui 160 arpents de terrain et un beau troupeau, nourrit maîtres et élèves, toute la famille missionnaire.

Non loin de la maison des missions se trouve une autre ferme que Harms a récemment acquise, dans le but d'y fonder un asile pour les détenus libérés. Sept de ces malheureux y ont déjà été reçus et y vivent sous la discipline de l'amour chrétien et d'un travail assidu. La cloche de la prière se fit entendre, comme nous étions rassemblés autour de l'inspecteur dans une cour derrière la maison. Il y eut là une prière bénie, puis je me rendis chez mes hôtes. Ceux-ci ont quitté leur patrie et se sont établis à Hermannsbourg, non-seulement pour participer à la bénédiction que Dieu répand sur cette paroisse, mais aussi pour servir Dieu en travaillant dans la maison des missions et en recevant chez eux les chrétiens étrangers. Dans cette maison hospitalière, nous étions réellement chez nous.

A dix heures, nous allâmes au presbytère pour le culte du soir. J'y trouvai une trentaine d'hommes et de femmes de diverses contrées de l'Allemagne, la plupart arrivés comme nous le jour même. Tous venaient avec joie prier une fois encore avec l'homme de Dieu. Quoique tout, même dans ce culte de famille, eût un certain caractère de publicité, il ne serait pas convenable d'en parler ici. Je dirai seulement que je m'en allai profondément ému et humilié par la parole du père de famille, et priant Dieu, sous ce beau ciel étoilé, de bénir pour moi tout ce que je venais d'entendre.

Le dimanche vint dans toute sa beauté. Comme je sortais, au lever d'un soleil radieux, pour aller voir mes compagnons de route, les sons puissants d'un choral retentirent dans une maison de paysan, au bord du bois. C'était déjà le culte du matin. On m'a dit que le culte de famille est célébré dans toutes les maisons de la paroisse. — A peine revenu dans le jardin de mes hôtes, j'entendis s'élever de la maison des missions le cantique du matin. Rafraîchi moi-même par la Parole de Dieu et par la prière, je me joignis à mes amis pour une promenade dans le village. Tout était merveilleusement paisible et joyeux. Aux hôtes que nous avions déjà rencontrés la veille, s'en joignaient à chaque instant de nouveaux, venus de près et de loin. Après un pasteur réformé de Barmen venait le champion du luthéranisme dans la Hesse électorale. Dans notre cercle cheminaient côte à côte le prédicateur de cathédrale prussien, pour qui l'Union est une calamité, et le pasteur des bords du Rhin, qui voudrait la maintenir; le luthérien strict du *Volksblatt* et le *presbyter* réformé d'une ville libre. Mais tous nous étions d'accord sur ce point, qu'il faisait bon passer un dimanche à Hermannsbourg, et nous prenions plaisir à voir les chars rustiques se succéder les uns aux autres, amenant les paroissiens des annexes.

Le service du matin commence à neuf heures et demie. Le temple n'est pas très grand relativement au nombre des paroissiens, qui est d'environ 2,500. Il n'était pas

besoin des assistants étrangers pour que toutes les places fussent occupées; toutefois on nous avait réservé des chaises dans l'espace libre qui entoure l'autel, et l'on nous accueillit avec l'empressement le plus amical.

J'assistais donc au culte du dimanche dans le temple de Hermannsbourg, comme je l'avais si longtemps souhaité, — et quand je vis autour de moi cette foule recueillie, quand l'orgue éleva sa voix et que l'assemblée entonna le cantique : « Comment te célébrer, Eternel des armées!....... » mon cœur fut pénétré d'une émotion si sainte et si puissante que, pendant quelques moments, je ne pus me joindre au chant de l'assemblée, absorbé tout entier dans le sentiment de la présence manifeste de Dieu.

Après une courte liturgie, à laquelle l'officiant et l'assemblée prirent part en chantant, puis un nouveau choral, Harms parut à l'autel, où il expliqua Eph. II, 11 et suivants. Il eut de nouveau l'occasion de glorifier la grâce de Dieu. Je me rappelle avec joie la manière profonde, simple, vivante et pénétrante avec laquelle il développa le contenu de l'Ecriture.

Après la célébration d'un baptême, il y eut de nouveau un chant, puis Harms monta en chaire. Le texte du jour était Gal. V, 25 à VI, 10. J'étais heureux que ce texte forçat le prédicateur à passer des hauteurs de la foi aux détails de la vie pratique. Je savais déjà comment la foi est prêchée à Hermannsbourg ; j'étais curieux de savoir ce que serait la prédication des œuvres. Je m'aperçus d'abord que Harms puisait à la vraie source de l'amour et du travail. Ces paroles de Luther me revinrent en mémoire : « Oh! la foi est chose vivante, agissante et puissante; il est impossible qu'elle ne produise pas le bien sans relâche. Aussi ne demande-t-elle pas s'il y a des bonnes œuvres à faire ; mais avant qu'on l'ait demandé, elle les a faites. Elle agit toujours. »

Le prédicateur parla, d'après son texte, de quatre caractères auxquels on peut reconnaître le chrétien : l'amour cordial pour ses frères, l'humilité sincère, la reconnaissance pour les prédicateurs et la pratique infatigable des bonnes œuvres. Il fit passer devant nous les pensées bibliques d'une manière claire et saisissante, en leur donnant pour ainsi dire un corps.

J'étais particulièrement curieux de l'entendre expliquer ces mots : « Que celui à qui l'on enseigne la Parole communique de tous ses biens à celui qui l'enseigne ! » Voici en résumé comment il exhorta ses auditeurs à une reconnaissance cordiale envers ceux qui prêchent l'Evangile :

« Vous pensez peut-être, en m'entendant répéter ces paroles : Le pasteur veut avoir des présents ! — Dieu soit béni, je n'ai pas besoin de vos présents; il m'a donné ce qui m'est nécessaire. Vous savez, du reste, que, à la fin de l'année, je ne garde pas un denier : je partage tout avec vos pauvres et les païens. Mais la Parole est là et doit être prêchée. Vous devez de la reconnaissance aux pasteurs. Par eux vous recevez les plus beaux dons spirituels que Dieu vous offre. » Après avoir énuméré quelques-uns de ces dons, Harms loua la reconnaissance des pieux ancêtres et stygmatisa la conduite de ceux qui, aujourd'hui, dans la pensée que le pasteur ne se plaindra pas, ne lui donnent pas ce qu'ils lui doivent, et toutefois continuent à réclamer de lui les dons spirituels.

Assurément, aucun des auditeurs ne pouvait croire que cet homme, qui s'offre tout entier, corps et âme, en sacrifice au Seigneur, eût autre chose en vue dans ce discours que l'explication et l'application de la Parole.

Il en vint ensuite à *la pratique infatigable du bien* (v. 9). Les prédicateurs de morale auraient pu apprendre en l'écoutant que la foi *agit,* et beaucoup de prédicateurs de la foi, que l'abus des mots de vertu et d'amour des hommes ne doit pas nous empêcher d'exhorter à la pratique infatigable des bonnes œuvres. Oh ! comme je me trouvais lâche et paresseux, en présence de cet homme et de sa parole !

« Nous ne devrions, nous dit-il, laisser passer aucune journée sans avoir fait quelque chose pour nos frères. Il y a beaucoup de chrétiens qui peuvent rester des demi-journées assis sur un sopha, à lire quelque livre d'édification, et qui pensent avoir ainsi employé leur temps selon la vraie piété. Mais qu'ont-ils donc fait pour leurs frères ? — Aujourd'hui, ajoute-t-il, on collecte de tous côtés parmi les chrétiens, pour

toute espèce de bonnes œuvres. Les églises voudraient n'avoir plus à pourvoir à leurs besoins, et l'on court tout le pays s'il y a quelque part un temple à construire. Et il y a des gens riches qui donnent à chaque collecteur quelques écus, pensant ainsi avoir fait beaucoup de bien. Mais qu'ont-ils fait? Rien, absolument rien. J'ai plusieurs fois pensé que le diable devrait bien emporter toutes ces sociétés religieuses. Si vous allez vous-même donner à un malade une cuillerée de médecine, vous faites plus de bien qu'en donnant de l'argent, etc., etc. »

C'est là une de ces paroles peu mesurées qui ont fait courir sur Harms maints bruits fâcheux. On doit, pour être juste, ne pas la prendre isolément, mais voir le sens qu'elle a dans l'ensemble du discours. Faute de le faire, on pourrait croire que le fond de la pensée de Harms est que le diable devrait emporter la mission intérieure. Sa pensée me semble tout autre. Je suis un ami de la mission intérieure et des sociétés qui y travaillent; mais si de telles sociétés devaient dispenser les chrétiens du devoir de visiter les malades, de ramener ceux qui s'égarent, d'adopter les enfants abandonnés, etc., tout en leur donnant l'apparence d'être des chrétiens actifs et zélés, parce qu'ils donnent de l'argent pour les bonnes œuvres, — alors je dirais aussi : Puisse Satan emporter ces sociétés, car elles sont de Satan, qui, de nouveau, s'est vêtu en ange de lumière. C'est là sans aucun doute la pensée de Harms. Loin d'avoir parlé contre la mission intérieure sous sa plus noble face, il en a bien plutôt prêché, et de la manière la plus forte, l'idée fondamentale : le devoir de l'action imposé à tous les membres du vrai sacerdoce, c'est-à-dire à tous les croyants. Il a montré en même temps que tous les moyens extraordinaires seraient superflus si chacun dans l'Eglise faisait son devoir et payait de sa personne.

J'ai cité quelques traits de ce discours qui m'ont particulièrement frappé, mais je l'ai entendu dans son ensemble avec un très grand plaisir, à cause de la foi vivante et agissante qu'il exprimait, à cause aussi du langage de Harms, langage énergique et populaire jusqu'au provincialisme.

Après le sermon vint la prière d'intercession, qui s'affranchissait de nouveau de la forme liturgique ordinaire. La prière libre domine tellement à Hermannsbourg, que je me suis demandé plusieurs fois ce que certains théologiens devaient penser de ces luthériens, et s'il ne leur semblerait pas que le piétisme, ou même le méthodisme, avait pénétré dans le village des bruyères. On pria pour le roi, le prince royal, les autorités religieuses, les autorités civiles, pour l'agriculture et l'industrie, pour la maison des missions, les missionnaires et les églises chez les païens. On rendit des actions de grâces particulières pour un frère qui était mort pendant la semaine et pour un nouveau-né. Le pasteur annonça qu'il ferait le lendemain une nouvelle course missionnaire, et il se recommanda aux prières de l'Eglise, afin qu'il pût revenir en santé ou mourir au Seigneur. Cette prière fut immédiatement exprimée, de la manière la plus émouvante, par le chant d'un verset de cantique.

La dernière partie du service divin fut la Ste. Cène, distribuée à environ cent-trente communiants [1]. Elle fut précédée d'une allocution et d'une prière à genoux. C'est à genoux aussi que tous reçurent les signes sacrés. Une action de grâces, tirée de la liturgie et récitée en partie par l'assemblée entière, termina la cérémonie.

Il était deux heures. Le service avait donc duré quatre heures et demie. Je puis dire que, du commencement à la fin, j'y pris part sans aucune fatigue. Le chant des bons vieux cantiques, les prières du cœur, la forme si vive de la prédication, tout cela aidait au recueillement.

Nous n'eûmes que le temps de dîner. A trois heures et demie commença le second service, presque aussi fréquenté que le premier. Après l'explication du psaume 147, vint le catéchisme. Celui-ci était devenu languissant à Hermannsbourg comme ailleurs. Harms parvint à lui rendre une nouvelle vie, en y invitant tous ceux qui voudraient y prendre part. La jeunesse tout entière répondit à son appel. Je voyais, dans la foule, qui s'empressait joyeuse autour de lui, des enfants de l'âge le plus tendre et des jeunes gens d'une vingtaine d'années.

[1] Elle est célébrée chaque dimanche à Hermannsbourg.

Il leur parla de la prière, prenant pour base de ses instructions le passage où Luther enseigne : « Comment un père de famille doit apprendre à tous les siens à se signer soir et matin. » Il montra aux enfants comment ils devaient appeler sur eux la bénédiction de Dieu en faisant le signe de la croix; il recommanda à chacun de faire ainsi sa prière matinale [1], aussitôt après son lever et avant de se rendre au culte de famille; il dit aux domestiques qu'ils avaient le droit de réclamer eux aussi ces moments de recueillement. — Il s'éleva ensuite énergiquement contre l'habitude de prendre ses repas sans rendre grâces. Il raconta avec *humour* l'histoire de ce père qui, à une table d'hôte, joint les mains sous la nappe, et voudrait bien y cacher aussi son visage pendant sa prière. Pensant en être venu heureusement à bout, il prend sa cuiller, mais voilà que sa petite fille s'écrie : Papa, nous n'avons pas encore prié !

Il ne restait plus assez de temps pour parler de la prière du soir. On récita l'histoire biblique, puis on répéta un cantique indiqué le dimanche précédent et qui fut chanté sans orgue en terminant : le premier verset par les jeunes gens, le deuxième par les hommes, le troisième par les femmes et le dernier par l'assemblée tout entière.

Le soleil se couchait lorsque nous sortîmes du temple. La plupart se rendirent alors au presbytère. Je pense que c'étaient, outre les étrangers, essentiellement les paroissiens des annexes. Tandis que les hôtes du dehors trouvaient dans la grande chambre l'accueil le plus hospitalier, « comme inconnus et cependant connus, » la foule se pressait dans le vestibule. A sept heures, Harms s'y rendit aussi. J'eus peine à trouver une petite place dans cette vaste enceinte. La cloche nous invita à la prière, que le pasteur présenta pour tous. Puis il prit la Bible populaire (plattdeutsche Bibel), et y lut l'histoire du jeune homme riche. C'est aussi dans le dialecte populaire qu'il prêcha. J'étais dans un nouveau monde. N'avais-je pas devant moi un de ces anciens prédicateurs, qui entraînaient les foules par la force merveilleuse de leurs discours populaires ? L'allemand des livres me paraissait bien pauvre à côté de cette langue primitive. J'avais entendu à Hermannsbourg bien des choses excellentes, mais je n'avais pas encore savouré la Parole comme je le fis alors.

[1] On voit par là qu'il ne s'agit pas d'un simple signe de croix, qui aurait quelque vertu en lui-même.

A huit heures l'assemblée se sépara, mais l'heure du repos n'était pas encore venue pour le pasteur. Pendant que nous nous entretenions dans sa maison hospitalière, il recevait dans sa chambre d'étude ses paroissiens des autres villages. A neuf heures seulement il vint au milieu de ses hôtes, dont il ne connaissait pas même encore les noms. C'eût été lui dérober un temps précieux que d'employer avec lui les formes ordinaires de la présentation. Après avoir pris quelque nourriture, nous entendîmes une lettre d'Afrique, écrite par un missionnaire qui y était arrivé depuis peu ; puis nous célébrâmes notre culte du soir par une lecture de la Parole de Dieu, un chant et une prière. Entre onze heures et minuit, nous prîmes congé, avec une poignée de mains, de l'homme qui nous avait offert, pendant toute cette journée, l'image vivante de la fidélité la plus dévouée au service de son Maître.

Nous abandonnons ici notre narrateur, et nous allons chercher, avec le secours de quelques autres témoins oculaires, et en nous aidant aussi de la feuille de missions dont nous avons parlé, à grouper quelques traits de la physionomie si caractéristique du pasteur de Hermannsbourg.

A. M.

(La suite au prochain numéro)



RÉVEILS RELIGIEUX.

Questions sérieuses.

(A propos du livre de M. Astié sur le réveil religieux des Etats-Unis.)

I

Dans la dernière séance du synode de l'Eglise libre du canton de Vaud, réuni, l'an dernier, à Yverdon, on proposa d'examiner s'il n'y aurait pas lieu à prendre en considération particulière, pour le bien des églises, le grand événement qui occupait

tout le public religieux depuis quelques mois. Le réveil américain était l'objet de jugements divers, mais il était impossible d'en méconnaître l'importance et chacun sentait qu'il serait utile d'en tirer enseignement pour soi-même. Ce fut l'opinion du synode; mais avant de porter ce sujet devant les églises, il jugea nécessaire de se procurer tout d'abord, sur la nature et le vrai caractère de cette grande manifestation, des renseignements bien authentiques. M. Astié, que sa connaissance de l'Amérique et ses rapports avec ce pays rendaient apte à cette enquête, en fut chargé par la commission synodale. Il vient de publier le résultat de ses recherches [1]. Dans son désir d'être impartial, il s'abstient de porter lui-même son jugement. Il mentionne simplement les faits caractéristiques du réveil, puis les impressions et les commentaires auxquels il a donné lieu, soit en Amérique, soit ailleurs. C'est un exposé de la situation qu'il remet à ses lecteurs, avec le soin de l'apprécier et d'en tirer eux-mêmes les conséquences.

Il n'est guère à craindre qu'après cette lecture, la défiance persiste au sujet du réveil américain; mais ce qui est à craindre — et cette crainte, qu'on nous la pardonne: de tristes expériences l'autorisent déjà — ce qui est à craindre, c'est que, le livre de M. Astié étant lu et approuvé, beaucoup n'oublient de s'en faire l'application et que les choses n'en restent là, comme avant.

Le réveil d'Amérique est *une effusion de l'Esprit-Saint.* Le monde lui-même l'a senti, et les journaux politiques, obligés de voir et de mentionner ce grand mouvement des âmes, ont dû, comme malgré eux, lui reconnaître un caractère sérieux et respectable, un caractère divin.

L'Esprit de Dieu est descendu sur l'Eglise et sur le monde, *parce qu'on l'a invoqué.* Pour obtenir les mêmes bénédictions, que faudrait-il donc faire? Il *faudrait prier.* Tel est l'enseignement que donne à grande voix le réveil d'Amérique, et que nous trouvons, du reste, avec de magnifiques promesses, à chaque page de la Parole de Dieu. « Eprouvez-moi, dit l'Eternel, si je ne vous ouvre les canaux des cieux et si je n'épuise sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez suffire. »

[1] *Le réveil religieux des Etats-Unis*, 1857-1858, d'après les principales publications américaines et anglaises, par J.-F. Astié. — Lausanne, G. Bridel, éditeur. — Prix 1 franc.

Nos frères d'Amérique ont fait cette expérience, et tous les hommes de prière de tous les temps l'avaient faite avant eux. Nous pouvons dire sans témérité que partout le même résultat serait obtenu par le même moyen. Cet événement si extraordinaire n'est au fond, de la part de l'homme, que la fidèle mise en pratique de la prière, et, de la part de Dieu, que la fidèle exécution de sa promesse.

Tous ces faits qui sont là, devant nous, actuels, évidents, positifs, ne nous crient-ils pas, à nous qui avons peu reçu encore : Demandez et vous recevrez; Dieu fait des merveilles aujourd'hui comme aux jours d'autrefois; il est toujours riche envers ceux qui l'invoquent? Et n'en résulte-t-il pas pour nous tous un devoir de plus en plus obligatoire?

II

Chacun, dira-t-on, sait qu'il faut prier. Ah! oui! mais la *pratique!...* Un piége ordinaire et des plus perfides de l'adversaire, lorsqu'il n'a pu empêcher la vérité d'arriver jusqu'à nous, est d'en détruire aussitôt l'effet et de rendormir la conscience, en mettant la connaissance du devoir à la place de son accomplissement. Cette illusion nous accommode; mais qu'elle est funeste! Il semble qu'on fera aisément, dès qu'on sait ce qu'il faut faire, et qu'entre savoir et pratiquer il n'y a qu'un pas. Il y a un abîme. C'est avec une intention bien accentuée que le Seigneur nous dit : « Vous êtes heureux si vous savez ces choses, pourvu que vous les pratiquiez. » La connaissance est un grand privilége; mais elle est nulle et devient le plus grand des malheurs, lorsqu'elle ne tourne pas à l'action, car elle rend alors la responsabilité plus grande et la condamnation plus terrible. Et ce danger est continuel à l'égard de la prière, qui, de tous les exercices de l'âme, est le plus spirituel, par conséquent le plus difficile à la chair. Qu'il est difficile de prier d'un cœur vrai! L'imagination du cœur n'est que mal en tout temps, et ce cœur est ennemi de Dieu. La pensée de sa présence lui est importune,

celle de sa rencontre, odieuse et effrayante. Il faut que Dieu vienne le premier à la rencontre de l'homme; il faut qu'il entre et fasse sa demeure chez lui, pour que l'homme se plaise avec Dieu et pour que la prière devienne ce qu'elle doit être, une habitude et un besoin du cœur. Mais jusque là, que de luttes contre cette chair qui ne peut se soumettre à la loi de Dieu! Il faut qu'elle soit vaincue, et chaque jour le combat recommence contre cet opiniâtre ennemi. Même après avoir trouvé auprès de Dieu lumière, paix et bonheur, c'est malgré lui que l'homme se prosterne de nouveau; et pour maintenir la communion avec son Dieu, il doit recommencer sans cesse le pénible trajet de l'obéissance.

Le démon connaît l'efficace de la prière: aussi met-il tous ses efforts à l'empêcher, à la fourvoyer et à la dissiper. C'est là qu'il a amassé le plus d'obstacles et d'embûches secrètes. Pour refouler cet amas inextricable des pensées naturelles qui nous envahit incessamment, pour traverser tant de nuages qui nous voilent les cieux, il faut des efforts que bien peu mènent à bonne fin. L'ascension est trop pénible aujourd'hui, on la remet au lendemain. On n'est pas disposé à la prière. On la renvoie, ou, si l'on s'approche de Dieu, c'est avec la hâte d'une âme préoccupée, et l'on sort de sa présence sans l'avoir vraiment rencontré. On pense qu'on fera mieux une autre fois, tandis que, en réalité, on en devient de plus en plus incapable. Cette grâce, qui se serait développée par un emploi fidèle, se perd dans la négligence et ne se retrouve plus.

III

Nous serons étonnés nous-mêmes, en y regardant de près, de tous les *subterfuges* de notre cœur pour se soustraire à cette obligation, lorsqu'elle se présente à lui directement, comme elle le fait maintenant par le réveil américain.

Gardons-nous de l'imitation! entend-on dire de divers côtés. C'est-à-dire: nos frères d'Amérique sont en avant; ne les suivons pas! L'apôtre Paul n'avait sans doute pas aperçu le piége lorsqu'il écrivait: « Nous désirons que vous ne deveniez point paresseux, mais que vous imitiez ceux qui, par la foi et la patience, sont devenus les héritiers des promesses. » Et Jean, lui, nous dit avec une simplicité divine: « N'imitez pas ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. »

Peut-être cherchons-nous aussi à éviter l'enseignement que nous donne l'Amérique, en attribuant sa supériorité à certaines circonstances particulières, en l'expliquant par la différence de position, comme si le devoir en lui-même pouvait varier. Le réveil s'est opéré, dit-on, sous l'impression des épreuves amenées par les désastres financiers. — L'épreuve sans doute est un puissant moyen entre les mains de Dieu pour humilier les âmes; mais, lorsqu'elle n'est pas là, faut-il l'attendre pour s'amender et s'approcher de lui? Ce serait faire comme un enfant qui, invité par son père à s'approcher de lui, répondrait: Oui, mon père! quand tu m'auras donné le fouet.

Si l'épreuve n'est pas là, le devoir y est toujours. Pourquoi la prospérité serait-elle occasion de mal? Si Dieu nous ménage et nous épargne, serait-ce afin que nous restions éloignés de lui? Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. Accuser les circonstances, c'est accuser Dieu lui-même dans ses dispensations, et nous irions, sans nous en apercevoir, jusqu'à lui imputer nos propres lenteurs!

Que nous dit encore notre cœur à l'occasion de la prière? Qu'il faut attendre que Dieu nous en fasse sentir le besoin. — Encore une de ses ruses perfides. Attendre Dieu! mais n'est-ce pas lui qui depuis longtemps nous appelle, nous presse, et nous attend? — Et quand viendra-il ce besoin? et s'il ne venait pas? Le meilleur moyen de le faire naître est de nous humilier de cette tiédeur même, et d'en demander sans retard la guérison. C'est en priant qu'on apprend à prier, et non en restant loin du Seigneur.

Le prétexte peut-être le plus fréquent pour se soustraire à la prière est celui des affaires. En face de la prière, les affaires sont toujours importantes, indispensables, ce qui veut dire que la prière ne l'est pas ou l'est moins, puisque celle-ci peut s'ajourner et non celles-là. Ainsi, on renverse l'ordre de Dieu, qui nous dit de chercher premièrement les choses d'en haut. Si nos affaires sont telles que la prière doive leur céder la place, nous sommes dans l'infidé-

lité. Si la prière n'occupe pas la première place dans notre cœur, il est à craindre qu'elle n'en ait aucune, et que celle qu'on lui refuserait ainsi ne soit toute à d'autres préoccupations. Nous parlons de nos affaires qui nous empêchent de nous rencontrer une heure par semaine pour prier avec quelques frères; mais en Amérique on a aussi des affaires, on y connaît le prix du temps : comment se fait-il donc que les hommes les plus occupés en aient su trouver chaque jour pour fréquenter assidûment les réunions de prière? C'est qu'à leur compte ceci était de première importance.

Qu'on nous pardonne d'insister sur toutes les fausses portes par lesquelles les consciences s'échappent de devant Dieu, à leur grand détriment. Il importe de les démasquer, de dénoncer à notre cœur ses propres détours. Il en est un encore : il consiste à substituer une chose à l'autre, à confondre celles qui sont distinctes, à opposer au contraire celles qui s'allient et ne sont au fond qu'une seule et même chose. Quelqu'un, par exemple, alléguera sa prière particulière ou son culte de famille lorsqu'on l'invite à une réunion de prière. En Amérique, les personnes qui fréquentent la réunion ont sans doute aussi leur dévotion de l'intérieur. Là où la vie est fervente toutes ces excuses disparaissent. On y sait fort bien que la prière dans ses divers modes est également précieuse, que pourtant l'un n'est pas l'autre, qu'à chacun de ces modes s'attachent des bénédictions particulières.

IV

Jusqu'ici nous n'avons parlé de la prière que dans un sens général. Il est temps de la considérer dans ses modes divers, et nous réclamons l'attention sur ce point.

Que l'enfant de Dieu le prie dans le secret de son cabinet, qu'il le prie avec quelques frères en la foi, ou dans l'assemblée publique de l'Eglise, c'est toujours le même Esprit qui l'anime et inspire sa prière. S'il fait défaut ici, il fera défaut là. Si, au contraire, la prière intime est vraiment fervente et profonde, elle franchira le seuil du cabinet par un besoin d'expansion inhérent à tout sentiment vivant. L'homme qui aura compris devant Dieu la grandeur du salut et celle de la condamnation, sa responsabilité, comme témoin de Christ, et sa faiblesse dans ce témoignage, aura besoin de mettre en commun avec ses frères ses craintes, ses soupirs et ses vœux. « Ceux qui craignent l'Eternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Eternel a été attentif et l'a entendu. » Dieu aime cet accord dans la prière, et il y a attaché des bénédictions spéciales. « Je vous dis que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quoi que ce soit, cela leur sera fait par mon Père qui est dans les cieux; car où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

Ainsi se forment les *réunions de prière*, d'abord petites, intimes, secrètes. Mais si ces requêtes persévèrent sérieusement, Dieu y répond bientôt. La sainte conjuration gagnera de nouveaux adhérents et de nouvelles forces. L'association, qui a fait tant de merveilles de nos jours, montre combien les forces s'augmentent par leur rapprochement, leur combinaison et leur concert. Ainsi en est-il de cette force, grande déjà par elle-même, la plus grande de toutes. La prière est le levier d'Archimède, avec lequel il eût soulevé l'univers, s'il eût trouvé un point d'appui. Ce point d'appui est trouvé pour le chrétien: c'est Dieu même qui se prête à ses efforts, les fixe et les assure, et lorsque tous se mettent à l'œuvre, combien le résultat n'est-il pas plus considérable. Dieu veut que l'homme soit ouvrier avec lui, et lorsque celui-ci ne fait pas défaut, il peut réellement par ce grand secours transporter les montagnes et les jeter dans la mer. Supplier Dieu de venir aux hommes rapporte beaucoup plus que supplier les hommes de venir à Dieu. Les hommes sont par nature hostiles à la vérité, durs, faibles et oublieux. Dieu est attentif, miséricordieux, puissant et fidèle. Il n'y a point de telles œuvres que les siennes. Il est d'une grande bonté envers ceux qui l'invoquent.

Un des excellents résultats des réunions de prière, c'est qu'elles servent à unir les chrétiens entre eux. C'est surtout en priant ensemble qu'ils apprennent à se connaître, à s'aimer.

Un autre résultat de ces réunions, c'est que la présence de Dieu s'y fait mieux sentir. S'il est près de son enfant qui l'invoque

dans le secret, il semble descendre avec plus de majesté au milieu d'une assemblée. Tandis que le fidèle s'en réjouira, l'infidèle tremblera peut-être pour la première fois. « Dieu est fort redoutable dans la compagnie des saints. » En entendant de simples membres de l'assemblée répandre leurs cœurs devant Dieu et dire leurs péchés, leurs combats, leurs joies et leurs espérances, il sentira qu'il lui manque quelque chose; peut-être même se rendra-t-il séance tenante. « Il est convaincu par tous, il est jugé par tous, et ainsi les secrets de son cœur sont manifestés, de sorte qu'il se jettera sur sa face et adorera Dieu, et il publiera que Dieu est véritablement parmi vous. (1 Cor. XIV, 24, 25.) »

V

En rappelant l'importance de la prière, en disant combien elle est essentielle, indispensable, nous n'oublions pas que la *prédication* est aussi une pluie qui descend des cieux pour faire germer et produire, et qui ne doit point remonter sans effet. Elle aussi est essentielle, indispensable. Mais cette place qui lui est due, elle l'occupe déjà plus ou moins; tandis que beaucoup de nos églises ne connaissent pas réellement la vertu de la prière et sa vivifiante chaleur, et ne semblent pas comprendre l'office que Dieu lui attribue dans son œuvre.

Nous n'avons garde, au reste, de vouloir borner la puissance de Dieu et restreindre à un mode unique ou particulier l'action toujours libre et souveraine de l'Esprit-Saint. Ce que nous demandons, au contraire, c'est qu'aucun des canaux par lesquels descend son influence ne soit obstrué, que tous les moyens de grâce qu'il nous offre soient fidèlement employés, car la négligence d'un seul peut suspendre, et même compromettre l'effet de tous les autres. Que servirait au cultivateur de labourer son champ s'il oubliait ensuite de l'ensemencer?

La prière doit aider aux autres moyens, et n'est-ce pas précisément ce secours-là qui manque à notre prédication en général, au point qu'elle semble paralysée? Comment expliquer autrement son peu d'efficace sur ces populations qui entendent chaque dimanche depuis des siècles la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ? Combien peu d'âmes se convertissent, combien est rare ce trouble salutaire qui conduit au Seigneur! Parmi les chrétiens mêmes, qui devraient être sel et lumière pour le monde, combien de témoins muets et sans témoignage! Nous regardons périr la foule, n'osant l'avertir et gardant pour nous seuls cette vérité qui sauve. Ah! il y a dans notre vie une faute secrète et profonde! — Dieu cependant est toujours là, Dieu qui ne veut point la mort du pécheur. Son bras n'est point raccourci, sa parole n'a point cessé d'être annoncée. Elle l'est plus et mieux que jamais. Son Esprit, qui seul peut féconder la semence, est toujours promis à ceux qui l'invoquent, toujours prêt à descendre sur l'Eglise et sur le monde, si on l'appelle avec ardeur et persévérance. Mais il ne descend pas, parce que l'Eglise n'est pas à l'œuvre comme elle le devrait, parce qu'elle néglige la prière, qui donnerait au dernier de ses membres une fonction importante, un emploi royal où il travaillerait avec Dieu et avec ses serviteurs à la grande œuvre du salut des âmes immortelles. Tout pasteur qui aura compris l'inestimable valeur de ce concours, le réclamera jusqu'à ce qu'il l'obtienne et que l'Eglise entière travaille avec lui.

Paul, le grand prédicateur de la foi, l'évangéliste par excellence, ne comptait sur son travail qu'autant qu'il était secondé par les prières de l'Eglise. Aussi voyez comme il adjure ses frères, au nom du Seigneur Jésus-Christ et pour l'amour de l'Esprit, à combattre avec lui dans leurs prières à Dieu pour lui, afin qu'il soit délivré des rebelles de Judée, des hommes fâcheux et méchants; afin que Dieu lui ouvre la porte de la parole, pour annoncer le mystère du Christ ainsi qu'il doit être annoncé et qu'il lui soit donné de parler à bouche ouverte, avec assurance, comme il faut qu'il en parle. Il veut que ses frères d'Ephèse « prennent toutes les armes de Dieu, priant en toute saison en esprit, par toutes sortes de prières et de supplications et veillant à cela avec toute persévérance et supplications, au sujet de tous les saints et de lui-même. » Ecrivant à Timothée, il exhorte qu'avant toutes choses on prie, on supplie, on intercède pour tous les hommes afin qu'ils soient sauvés;

il veut que les hommes prient en tout lieu; il veut la prière avant tout, la prière de tous, pour tous et partout.

Oui, l'Eglise entière, c'est-à-dire les âmes régénérées, doit offrir ces sacrifices spirituels et agréables à Dieu par Jésus-Christ. Dès son origine, c'est ainsi que nous la voyons à l'œuvre. Quelle fut sa première force, lorsqu'elle appelait sur elle-même et sur le monde une vie nouvelle, inconnue, qui allait les transformer l'un et l'autre? Qu'était-elle dans la chambre haute, sinon une réunion de prière en continuelle activité? « Tous ceux-ci persévéraient d'un commun accord dans la prière et les supplications, avec les femmes. » Bientôt ils sont tous remplis du St. Esprit, et cet Esprit qui devait se répandre sur toute chair, se répand autour d'eux. L'Eglise devient des milliers. Elle persévère toujours dans la doctrine des apôtres, dans la communication mutuelle, dans la fraction du pain et dans *les prières*, et le Seigneur l'augmente de jour en jour. — Combien cela est simple et conforme en tout point à ce que nous voyons dans les réveils d'aujourd'hui.

Chaque circonstance qui survenait était aussitôt un sujet de requêtes ou d'actions de grâces. Lorsque Pierre était gardé par Hérode pour être envoyé au supplice, comment l'Eglise travaille-t-elle à sa délivrance? « Elle fait sans cesse des prières à Dieu pour lui. » Et quand, après sa délivrance, il se rend chez Marie, un assez grand nombre de personnes y étaient réunies et priaient. Partout et toujours la prière.

Nous avons vu Paul soutenu par les prières de l'Eglise; à son tour il soutenait toutes les églises par les prières qu'il faisait sans relâche pour elles.

Mais regardons surtout au modèle parfait en qui étaient toutes les vertus d'en-haut et grâce sur grâce. Ne voyons-nous pas que les prédications, les guérisons, les œuvres merveilleuses de chaque jour étaient précédées des prières de chaque nuit? Il marchait dans des œuvres préparées, obtenues à l'avance, et c'est ainsi qu'il pouvait dire à son Père: Je savais que tu m'exauces toujours.

VI

La conclusion à tirer du livre de M. Astié nous paraît des plus simples. Nous l'avons suffisamment indiquée dans ce qui précède.

Le synode de l'Eglise libre du canton de Vaud va s'assembler incessamment à Lausanne. Tiendra-t-il compte de ce sujet, qui préoccupe ailleurs tant d'églises, et leur a déjà été si précieux par l'exemple qu'il offre? Donnera-t-il suite à l'enquête qu'il a fait faire, ou la laissera-t-il tomber sans conclusion? Nous n'avons pas à lui dicter sa conduite; mais l'enquête qu'il a ordonnée nous en a rappelé une autre, dont nous voulons maintenant dire quelques mots.

Il y a quelques années, le bruit de réveils divers excita l'attention du consistoire de l'Eglise d'Aberdeen en Ecosse. Ayant quelques doutes à ce sujet, il s'adressa aux pasteurs dans les paroisses desquels ces mouvements avaient eu lieu, leur posant des questions presque inquisitoriales, comme s'il s'attendait à trouver dans leurs réponses des indices de la fausseté, ou tout au moins l'explication humaine de ces réveils qui faisaient tant de bruit. Les réponses des pasteurs constatèrent la réalité des réveils dont ils avaient été les témoins et signalèrent invariablement la prière comme le premier et le plus essentiel des moyens qui avaient contribué à ce résultat [1].

Dans la première réponse, sur le réveil de Perth, M. Milne désigne M. Burns comme instrument humain de cette œuvre. C'est un jeune prédicateur, plein de force et fervent dans la prière, et c'est aussi dans un esprit de prière que ses auditeurs vont l'entendre. L'attention ainsi préparée était profonde, solennelle, étonnante. M. Milne se félicite d'avoir été témoin de ces temps, où la présence de Dieu était comme manifeste.

M. le pasteur Horatius Bonar a été lui-même un instrument de bénédiction dans le réveil de Kelso. Tout en indiquant plusieurs moyens qui ont eu leur part dans cette œuvre, il attribue surtout le bien qui s'est fait aux ardentes supplications du troupeau. Il cite des exemples de conversions opérées sans le secours d'aucun instrument humain, même sans le secours de la Bible.

[1] On trouvera des extraits de leurs réponses dans une petite brochure sur *les réveils*, publiée à Paris en 1848.

M. A. Bonar s'exprime ainsi sur le réveil de Collace :

« Ce réveil s'est opéré, le dimanche, par les prédications de la Parole de Dieu; la semaine, par des réunions de prière que j'ai moi-même dirigées et auxquelles assistaient cinq cents personnes. Je ne connais aucun autre moyen extérieur qui ait été employé, si ce n'est d'abondantes prières et la prédication incisive, claire, simple, de la libre grâce de Dieu pour les pécheurs. »

M. Robert Macdonald explique de la même manière le réveil très étendu dont il a été témoin à Blairgowrie :

« Quand j'arrivai ici comme pasteur, dit-il entre autres, je ne trouvai pas une seule réunion de prière établie; mais, antérieurement à ce qu'on peut appeler le réveil, j'ai remarqué un esprit de prière dans mon troupeau, qui me fit espérer que Dieu nous accorderait l'époque de rafraîchissement dont nous jouissons aujourd'hui. Il y a maintenant trente réunions de prière établies dans la paroisse.»

Vient ensuite le témoignage du Rév. Mac Cheyne, que M. Tallichet nous a fait connaître [1]. L'œuvre de Dieu avait commencé dans son église dès le commencement de son ministère; mais elle fut surtout remarquable pendant que lui-même était en mission auprès des Juifs :

« Pendant près de quatre mois, dit-il, on jugea nécessaire d'avoir un culte public presque chaque jour. Au retour de ma mission, je trouvai trente-cinq réunions de prière établies, dont cinq étaient uniquement fréquentées et tenues par des enfants. Ceux qui ont occupé ma chaire n'ont emprunté, à ma connaissance, d'autres moyens que les moyens ordinaires. Autant que j'en puis juger, ils n'ont prêché que le pur Evangile et la grâce de Dieu. « Ils croient que sous un ministère évangélique vivant, le succès est plus ou moins la règle, et son absence l'exception. Ce sont avant tout des hommes de prière. »

Ceux qui ont lu la vie de Mac Cheyne savent combien lui-même était un homme de prière. Ils se rappellent que dans son voyage en Orient, il lui arrivait souvent de descendre de sa monture pour s'agenouiller sur le sable du désert et présenter au Seigneur sa chère église de Dundee.

Après avoir examiné ces réponses et beaucoup d'autres semblables que nous supprimons, le consistoire d'Aberdeen prit la conclusion suivante :

« Les membres du consistoire, après avoir examiné toutes les preuves évidentes qui ont été mises sous leurs yeux sur ce sujet d'une indicible importance, se sentent appelés à recommander à tous les ministres, prédicateurs et anciens, de travailler chacun dans sa sphère de plus en plus diligemment et avec prière, en employant tous les moyens conformes à l'Ecriture pour avancer la cause de la religion vivante qui a si grand besoin d'être ranimée au milieu de nous, et ils exhortent tous les membres de l'Eglise à s'étudier à croître dans la grâce, à abonder en fruits de justice et à *assiéger le trône de Dieu* pour qu'il veuille répandre son Esprit plus abondamment sur nous, de telle sorte que le désert soit changé en un champ fertile et le champ fertile en une épaisse forêt. »

VII

L'Ecosse vient de nous dire ce que nous avait dit l'Amérique. Encore un coup d'œil sur le continent autour de nous. En Angleterre d'immenses foules se pressent avidement autour des prédicateurs de la Parole, non point par un passager engouement, mais par véritable faim spirituelle. Cela dure depuis des années et va en augmentant. En Suède, la vérité retenue comme captive jusqu'ici par un clergé étroit et formaliste, se creuse d'elle-même un autre lit et déborde de toutes parts. A côté des pasteurs étonnés et délaissés, elle prend pour organes tantôt de simples campagnards, qui, d'eux-mêmes, colportent et vont lire les saintes écritures; tantôt des négociants, tantôt un gentilhomme, M. Ahnfelt, qui parcourt le pays, annonçant le salut par la foi en Christ à des foules accourues de loin pour l'entendre. Plus près de nous, en France, voici un réveil tout récent. Ecoutons ce qu'en dit M. le pasteur Bouvier dans la *Vie chrétienne,* sous date du 4 avril 1859.

« Depuis quelques mois l'Esprit de Dieu souffle d'une manière extraordinaire sur

[1] Un apôtre des temps modernes, ou vie du Rév. Mac Cheyne. — Lausanne, 1857.

l'Eglise du Caylar, près de Nîmes, où de nombreuses et sérieuses conversions s'opèrent sous sa divine influence.... Les chrétiens y sentaient le besoin d'une nouvelle rosée d'en haut. Qu'ont-ils fait pour l'obtenir? Ils ont prié, beaucoup prié, et Dieu a exaucé enfin leurs prières. Des besoins religieux se sont fait sentir, bien des âmes se sont réveillées et se réveillent encore chaque jour de leur sommeil de mort. »

J'interromps le récit de M. Bouvier pour demander à plusieurs de nos frères s'ils n'ont pas reçu dans le courant de mars dernier un appel à la prière sur des sujets bien faits pour intéresser tout chrétien. Des frères zélés pour la cause du Seigneur avaient fait le choix de ces sujets avec des chapitres de la Parole qui s'y rapportaient. Ils avaient pris la peine de s'informer des chrétiens de divers lieux et de leur faire parvenir cet appel qui les invitait fraternellement à se réunir en prière chaque jour avec eux et avec bien d'autres dans cette commune pensée. Qui de nous l'a fait? Beaucoup n'y ont-ils pas mis une coupable insouciance?—Voyons maintenant comment s'est fait le réveil du Caylar :

« Ce qui a donné, continue M. Bouvier, une impulsion extraordinaire à ce réveil religieux et l'a fait éclater, c'est, après l'influence de l'Esprit de Dieu, à qui nous devons tout rapporter, c'est une excellente idée qu'eut M. Momméja, le fidèle pasteur de cette église. Désirant pour sa part répondre à l'invitation pressante qui avait été faite à toutes les églises évangéliques, de consacrer huit jours à la prière et à l'humiliation pour demander à Dieu de hâter son règne dans le monde, il résolut de convoquer ces réunions de prière dans le temple. Tous les fidèles reçurent cette nouvelle avec la plus grande joie, et tous les soirs le vaste temple était rempli une heure même avant que le service commençât. C'était vraiment beau et touchant. M. le pasteur Momméja, qui présidait ces nombreuses assemblées, annonçait d'abord, dans une courte et simple allocution, l'objet spécial de la réunion du jour. Il priait lui-même et il invitait ensuite les frères et les sœurs qui se sentiraient disposés à élever leur âme au Seigneur par la prière, de vouloir bien le faire avec simplicité et liberté, comme étant en présence du Seigneur et du Seigneur seul. Aussitôt, des voix faibles et d'abord tremblantes, mais qui se fortifiaient peu à peu, faisaient monter vers le ciel d'humbles et ferventes requêtes. C'étaient de simples cultivateurs, des femmes ignorantes selon le monde, de timides jeunes filles, à qui Dieu donnait la force d'élever la voix dans cette vaste enceinte, pour proclamer le bien que le Seigneur avait fait à leur âme et pour implorer les mêmes bénédictions sur tous ceux qui les entouraient et sur l'Eglise universelle. Ils ne parlaient pas toujours un langage élégant ni même correct, mais on n'avait garde de s'y arrêter. On y parlait le plus beau des langages, le langage de l'Esprit de Dieu, qui ouvrait les bouches et déliait les langues. Par intervalles on lisait un chapitre de la Parole de Dieu, ou bien l'on chantait un verset de cantique. Ces réunions se prolongeaient ainsi depuis 7 heures et demie jusqu'à 10 heures ou 10 heures et demie, sans que personne ressentît la moindre fatigue, ni que l'attention fût distraite, et cela dura pendant huit soirées consécutives.

» Ce beau réveil poursuit humblement sa course. Ceux qui ont mis la main à la charrue n'ont garde de regarder en arrière; ils travaillent, ils prient, ils cherchent à faire connaître à ceux qui les entourent et à leur faire partager la bonne part qu'ils ont choisie et qui ne leur sera jamais ôtée. Tous les jours ils se réunissent pour prier quelques instants ensemble, afin d'entretenir le don qui est en eux et de le développer. Puissent tous ceux qui liront ce livre sentir le besoin de provoquer autour d'eux un réveil semblable! Pour cela il n'y a qu'un moyen, mais un moyen infaillible : la prière. Prions, prions en temps et hors de temps; prions sans cesse et nous verrons la gloire de Dieu. »

Jugeons-nous d'après cela, et sachons reconnaître que, si nos frères ont reçu plus de bénédictions que nous, c'est qu'ils les ont aussi cherchées davantage. Ne nous comparons point avec d'autres pays où la mort est complète, mais avec ceux où notre propre état paraîtrait une mort. Ne regardons pas tant à ce que nous avons qu'à ce qui nous manque. Ce qui nous manque, ce qu'il nous faut, c'est l'esprit de prière, c'est

le souffle d'en haut. Plusieurs de nos troupeaux restent stationnaires et sans action sur le monde. La vie est arrêtée et circonscrite. Faute de la rosée du ciel, beaucoup de bonnes semences restent stériles.

Nous dissimulerons-nous plus longtemps cet état? Notre malheur est l'apathie. On en convient sans trop de peine et par ce facile acquit de conscience on se croit dispensé d'en chercher le remède. Quel événement attendons-nous encore? Beaucoup ont déjà passé en vain. Cependant le Seigneur se montre. Il nous parle d'Amérique, d'Angleterre, de Suède et de France. Là son Esprit souffle largement, il réveille les consciences, il agite des contrées entières. Là beaucoup d'âmes se sauvent. Ici beaucoup périssent et tout est calme. Plusieurs même en sont encore à se demander si cette agitation est de bon aloi et, dans leur surprise, diraient volontiers avec Nicodème: Comment ces choses se peuvent-elles faire?

Le monde aussi s'agite. Les temps s'avancent. Dans cette grande fermentation, resterons-nous les bras croisés et fermant les yeux? Levons plutôt les yeux et les bras en haut? Prenons les armes de Dieu, veillant et priant. Ne restons point comme Ruben avec « de grandes incertitudes » dans nos cœurs, entre les barres des étables, pendant que d'autres vont à la bonne guerre de Dieu pour la conquête des âmes, de peur que l'ange ne dise aussi sur nous: « Maudissez Méroz! maudissez, maudissez ses habitants! car ils ne sont point venus au secours de l'Eternel, au secours de l'Eternel, avec les hommes puissants! »

HENRI EULER.

Appel adressé aux Eglises évangéliques

par la commission du Jubilé nommée par la Conférence pastorale de Paris, réunie au mois d'avril 1858, pour préparer, au sein des Eglises réformées de France, la célébration du troisième Jubilé séculaire de la constitution de ces Eglises.

Paris, le 25 avril 1859.

Chers et honorés frères en Jésus-Christ,

La conférence pastorale de Paris, dans sa dernière réunion, au mois d'avril, a examiné la proposition faite par l'un de ses membres, d'inviter les Eglises, au nom de l'assemblée, à fêter par un jubilé commémoratif le troisième anniversaire séculaire de la réunion du synode constituant des Eglises réformées de France (26-28 mai 1559).

Il a été donné lecture à l'assemblée du passage suivant de l'*Histoire des protestants de France,* de M. de Félice (livre Ier, paragraphe 9):

« Il restait un grand pas à faire. Les » Eglises étaient isolées et indépendantes » les unes des autres. Il fallait les confédérer, les réunir en une seule Eglise générale, soit pour y maintenir l'unité de » croyance et de discipline, soit pour opposer une plus forte barrière aux coups de » l'ennemi.

» Tel fut le sujet dont s'entretint, avec » ses collègues, le pasteur Antoine de Chandieu, qui s'était rendu de Paris à Poitiers, » vers la fin de l'an 1558. Tous résolurent » de convoquer, le plus tôt possible, à » Paris, avec l'agrément du consistoire, un » synode général, « non pour attribuer » quelque prééminence ou dignité à cette » Eglise, comme l'observe expressément » Théodore de Bèze, mais parce que c'était » alors la ville la plus commode pour recevoir secrètement beaucoup de ministres » et d'anciens (tome Ier, pages 108 et 109).»

» En face des gibets élevés sur les places » publiques et des lois de sang qui pesaient » sur les réformés, les difficultés d'exécution étaient immenses..... Les députés se » réunirent sous la présidence du pasteur » François de Morel, sieur de Coullonges, » le 25 mai 1559. »

La conférence a adopté la proposition et a décidé que le 29 mai prochain, les Eglises seront engagées à célébrer un service solennel d'actions de grâces, commémoratif du jour où les Eglises réformées de France se sont constituées avec une vie commune. Elles remercieront Dieu de ce qu'elles sont demeurées debout après les longues et terribles épreuves du passé.

Aujourd'hui elles ne demandent plus seulement à vivre, mais à étendre autour d'elles la puissante influence de l'Evangile.

Si la commission du Jubilé, chers et honorés frères, n'a point reçu la mission de faire appel nominativement aux Eglises

sœurs de la nôtre, répandues dans la chrétienté, pour réclamer leur sympathie dans cette circonstance solennelle, elle manquerait à un devoir qui lui est cher si elle ne s'adressait à cet effet à toutes les Eglises évangéliques en général.

Qu'elles accordent toutes à notre Eglise le concours de leurs prières et de leurs vœux chrétiens, le 29 mai. Qu'elles demandent à Dieu, pour notre Eglise, avant toute chose, les bénédictions spirituelles qui lui sont nécessaires pour les progrès de sa foi et de sa charité. Que les liens, contractés dans le passé entre les Eglises réformées et un grand nombre des Eglises évangéliques, se resserrent aujourd'hui, et que Dieu nous donne de montrer au monde combien est réelle l'unité qui existe entre tous les membres de la grande famille évangélique!

Recevez, chers et honorés frères, nos salutations les plus fraternelles.

Les membres de la Commission.

CHRONIQUE.

Tandis que, le dimanche premier mai, on rendait de solennelles actions de grâces dans toutes les églises en Angleterre pour la victoire définitive remportée sur les révoltés des Indes, l'Europe entière retentissait du bruit des armes et se préparait à une lutte formidable. Si aux Indes il a fallu défendre la civilisation contre la barbarie, en Crimée le mahométisme contre la prépondérance de la Russie, aujourd'hui il s'agit de refouler des plaines d'ITALIE la puissance européenne qui, depuis trois siècles, a été le plus grand obstacle à tout genre de progrès. Tel pourra regretter sans doute que la cause de la liberté ne se trouve pas défendue par le meilleur avocat, ni par les moyens qu'on estime les plus efficaces; mais il n'en est pas moins certain que la défense de la nationalité italienne offre de nouveau à l'esprit du moyen âge et à l'esprit moderne l'occasion de se livrer bataille. La guerre en elle-même, une des plus déplorables manifestations du péché, inspire une profonde horreur à tous et particulièrement aux chrétiens; toutefois, du moment où on se rappelle que la vérité, dans notre monde de péché, est souvent condamnée à ne pas triompher par sa seule force, mais à être parfois aussi redevable de ses succès à ses adversaires qu'à ses amis, on est conduit à accepter, faute de mieux, un conflit armé destiné à faire cesser un état de choses qui ne pouvait être permanent. Le sang, il est vrai, est à la veille de couler à flots, mais que seront les horreurs dont les journaux vont au premier jour nous entretenir, en comparaison des douleurs, des vexations de tout genre, de la tyrannie religieuse, morale et politique sous laquelle l'Italie gémit depuis si longtemps? Il importe ici de ne pas céder à une illusion d'optique; le mal existe, il n'en sera ni plus grand, ni plus horrible, parce que pendant plusieurs mois peut-être, nous le verrons apparaître, dans le temps et dans l'espace, sous une forme plus concentrée, et par là même plus saisissante et plus remarquée.

L'étrange attitude que l'ANGLETERRE semble vouloir prendre, sous l'influence de préoccupations qui ne sont pas de l'ordre le plus relevé, pourrait porter à se demander si la civilisation, le progrès et la liberté ont réellement quelque chose à gagner dans la guerre qui commence. Cependant, même en Angleterre, quand on se place en tout premier lieu à un point de vue religieux et qu'on oublie les préoccupations nationales, on voit tout de suite de quel côté doivent se porter les sympathies des hommes évangéliques. « De quel côté doivent être les espérances et les prières du peuple anglais? demandait dernièrement lord Shaftesbury, chef du parti évangélique, dans une lettre adressée au *Record*. Cela ne saurait faire question. La Sardaigne s'est déclarée et s'est montrée le défenseur de la liberté civile et religieuse en Italie; elle a sorti les Vandois du Piémont de la dégradation et de la souffrance, et a vu leur église s'implanter dans les villes capitales de Gênes et de Turin; elle permet la libre prédication de la Parole de Dieu en public et en particulier; et où, sur le continent, la circulation des saintes Ecritures est-elle aussi libre et aussi autorisée par l'Etat? Sa politique est de résister aux empiétements de Rome; bien plus, elle est de chercher par tous les moyens légitimes l'abolition totale du pouvoir temporel de la

papauté. L'Autriche, au contraire, est opposée à toute grande et bonne innovation pour le bien de l'Italie. S'il y a quelque chose qu'elle haïsse plus qu'une autre, c'est la liberté civile et religieuse. »

« Quel être humain ou quel principe sacré cherche-t-elle maintenant à délivrer de la dégradation et de la souffrance? Elle est le chef, et de fait, peut-être, le seul soutien de la tyrannie papale et du mauvais gouvernement de l'Italie centrale; les protestants de Hongrie et d'autres parties de ses domaines peuvent attester le bigotisme de sa domination; tandis que ses prohibitions rigoureuses des saintes Ecritures et sa saisie despotique en 1853 de tous les dépôts « au milieu des soupirs et des larmes de plusieurs milliers du peuple » (ainsi que dit le rapport qui en fut fait à ce moment), montrent qu'elle n'a aucun droit aux sympathies de la nation anglaise. »

Comme si ce n'était pas assez de tous les souvenirs de l'histoire pour exciter contre elle les antipathies de tous les amis du progrès, l'Autriche, fidèle à ses traditions, choisit ce moment critique pour renouveler d'indignes vexations. Non-seulement on conteste aux ministres protestants le droit de s'appeler pasteurs, mais on ne permet pas aux prêtres convertis de se marier, parce que le concile de Trente, dont il ont secoué l'autorité, le leur défend. Au milieu de ses graves préoccupations, le gouvernement a même trouvé du loisir pour persécuter les Juifs, qui si souvent sont venus au secours de ses finances. L'Autriche a tout un arsenal de vieilles lois jamais abrogées, mais tombées en désuétude par le progrès de la civilisation et qu'aux plus mauvais jours de réaction intolérante on n'a jamais osé exécuter. Ce sont ces lois que l'on songe tout à coup à remettre en vigueur, sans doute comme des corollaires du concordat. Il y a une ancienne *patente* qui interdisait aux Israélites d'avoir à leur service des domestiques chrétiens : il s'agit de rétablir cette mesure. Il paraît qu'on ne se propose de l'appliquer que dans les campagnes, mais, si l'essai réussit, rien de plus aisé que de rendre la mesure générale.

L'*Univers* donnait dernièrement une preuve de l'impossibilité absolue où se trouve cette tendance, incarnée dans l'empire d'Autriche, de comprendre notre société moderne au sein de laquelle elle est une monstrueuse anomalie. L'organe des jésuites, à propos de quelques statistiques sur les établissements des fous en Angleterre, a prétendu que c'est la faute du protestantisme s'il y avait un si grand nombre d'aliénés.

Le correspondant d'un journal a répondu ce qui suit : L'*Univers* aurait pu dire de même, écrit-il, qu'il y a plus de naufrages en un an dans les marines anglaise et américaine que les autres nations ne comptent de vaisseaux. On ne voit pas de Cafres fous, peu de fellahs égyptiens et encore moins de lazzaroni. L'ordre le plus élevé des animaux, le chien, le cheval, l'éléphant sont seuls sujets à la folie, mais qui a jamais rencontré une âne dont l'esprit fût dérangé, un veau en démence ou un colimaçon hors de sens. La folie, dans une société civilisée, est en proportion de son activité, et, pour ainsi dire, de son usure intellectuelle.

Il est à regretter que le gouvernement français, qui va s'imposer de grands sacrifices pour assurer l'indépendance de l'Italie, n'éprouve pas le besoin de proclamer en France une plus complète indépendance des consciences qui ne lui coûterait rien. Le dernier décret sur les cultes montre que la cause de la liberté religieuse absolue, sans autorisation préalable, n'est pas à la veille de triompher. On a même l'air de la croire définitivement perdue. « On apprécie trop bien la sagesse et l'utilité de la législation (contraire) pour jamais l'affaiblir et l'abandonner. La liberté illimitée de l'exercice public de tout culte implique, pour l'élément religieux, bien au-delà de la liberté de conscience; elle le suppose toujours irresponsable et supérieur, alors même qu'il se traduit en actes et réunions extérieures au milieu de la société. » Le ministre oublie ici que si les partisans de la liberté absolue se sont élevés contre les mesures préventives, ils ont toujours appelé la surveillance et les mesures répressives, quand une assemblée sortirait du domaine exclusivement religieux. Si, d'un côté, le décret néglige la distinction importante que nous venons de signaler, il en fait une autre qui n'est pas heureuse.

« Au reste, nous écrit un pasteur de l'Eglise nationale française, les ministres

ne s'en cachent pas; ils rafraîchissent longuement dans leur rapport la vieille distinction qu'on avait essayé déjà de faire prévaloir sous Louis-Philippe, et qu'on avait condamnée comme un jeu de mots, entre la liberté de conscience et la liberté des cultes. Ils vont jusqu'à dire : « Le principe (celui de la liberté des cultes), *malgré sa formule générale,* se rapporte surtout à la liberté absolue *de conscience.* » Ainsi le mot est acquis ; les conquêtes de 89 et de 92, quant à la liberté des cultes, sont maintenues quant au mot, mais le mot a changé de signification, il signifie simplement qu'on est parfaitement libre d'avoir « dans son for intérieur des convictions *personnelles,* et que nul ne peut être recherché ou inquiété à cause de ses *croyances.* » Nos pères, quand ils ont démoli la Bastille, ne se doutaient pas qu'ils enfonçaient des portes ouvertes, et qu'ils combattaient pour conquérir ce qui n'avait jamais été contesté, pour s'assurer un droit qui ne leur avait jamais été refusé, que jamais aucun gouvernement n'a nié, qu'aucun ne niera. Néron n'envoyait au martyre que ceux qui ne se contentaient pas de croire dans leur for intérieur, et les missions bottées de Louis XIV et de Louis XV ne frappaient que ceux qui manifestaient leur foi par des actes ; les autres, comment les aurait-on pu découvrir ? »

Si les considérants du décret ne reconnaissent pas tous les droits de la conscience, ils confessent, qu'en matière religieuse surtout, les susceptibilités sont vives et qu'on ne saurait aborder ces questions avec trop de ménagement. C'est pour faire droit à ces susceptibilités légitimes qu'on a enlevé la connaissance des demandes d'autorisation aux autorités départementales pour la confier au Conseil d'Etat. Le régime de l'autorisation préalable est donc maintenu ; le pouvoir politique se réserve le droit d'apprécier la valeur des convictions religieuses ; il n'y a tout simplement que changement de juridiction. Encore ici notre pasteur national n'est pas sans inquiétude : « A première vue du moins, dit-il, la nécessité d'une si haute intervention pour la célébration d'un modeste culte de 25 à 30 ou 40 personnes a quelque chose de redoutable, et l'on peut craindre que bien souvent la grandeur du juge ne l'empêche d'entendre l'humble requête de quelques rares chrétiens clair-semés et sans influence, sans moyen d'action, sans protection en haut lieu. »

« Il faut dire encore que l'influence du ministre dans le Conseil d'Etat sera toujours prépondérante, que les renseignements fournis par lui auront toujours plus de poids que les renseignements contraires, et que, de son côté, le ministre sera généralement sous l'influence toute naturelle des indications fournies par les préfets. Le Conseil d'Etat sera donc simplement un rouage de plus dans l'organisation déjà si compliquée des lois et décrets relatifs à la liberté de conscience, restreinte par la non-liberté des cultes. »

On sent tout ce que l'intervention de cette haute juridiction, censée à l'abri de passions locales, aurait de fâcheux, si son action devait se borner à enregistrer les décisions des autorités départementales. Les sentences ne gagneraient rien à être portées par une autorité supérieure ; et quelle ressource resterait-il encore aux pétitionnaires, dont la demande aurait été rejetée par l'assemblée « haut placée dans la hiérarchie des pouvoirs, » mais sur le rapport, peu impartial, des autorités locales ?

Evidemment, c'est le régime de l'autorisation préalable qui est en lui-même déplorable. La liberté n'existera que lorsque le pouvoir, renonçant à se mêler des questions religieuses, se bornera à réprimer les actes répréhensibles devant la loi commune. Malheureusement le dernier décret, bien loin d'être un progrès dans ce sens, est plutôt un pas en arrière. Il doit être d'autant plus permis de le déclarer, sans détour, qu'il fait preuve des bonnes dispositions du chef de l'Etat en faveur des cultes non-catholiques. Si on recule dans la théorie, il y a un progrès quant aux intentions. Mais celles-ci ont beau être excellentes, dès que le moyen employé est défectueux, les intéressés ne sauraient être complétement rassurés. Nous disons *complétement,* car enfin, puisque le gouvernement reconnaît qu'on ne saurait trop donner de garanties aux susceptibilités religieuses, pourquoi n'aurait-il pas recours au régime de la liberté, s'il lui était démontré, par la pratique, que le dernier décret ne correspond pas

à ses excellentes intentions? En toute matière le moyen doit être subordonné au but.

La mission des défenseurs de la liberté religieuse n'est donc pas terminée. Laissant les empiriques voir un progrès dans une mesure qui nie expressément leur droit, ils sentiront que le triomphe des principes peut seul assurer une vraie liberté. Ce qui doit encourager à persévérer dans cette voie, c'est que le gouvernement tient compte de leur théorie, tout en la repoussant. Nous croyons même savoir qu'elle a trouvé un défenseur éloquent et convaincu dans le sein du Conseil d'Etat. En tout cas c'est grâce aux réclamations incessantes des amis de la liberté absolue que le gouvernement s'est aperçu de tout ce qu'il y a de délicat dans les susceptibilités religieuses. Il y a plus : il reconnaît comme définitivement acquise de droit la position des églises déjà existantes : elles n'auront plus d'autorisation à demander. Enfin on cesse d'ignorer les dissidents; pour la première fois ils sont admis à faire valoir leur droit devant l'autorité, comme l'Eglise officielle. Ces mesures sont incontestablement ce qu'il y a de meilleur dans le décret et on peut les considérer comme un gage de nouveaux progrès. Le bon vouloir du gouvernement une fois admis, tout porte à croire qu'il sentira toujours mieux la vérité de ces paroles prononcées par un zélé défenseur de la liberté sans autorisation préalable, M. Laboulaye : « Qu'on regarde autour de soi en Europe, on sera bientôt convaincu que la civilisation, la puissance, la liberté d'un peuple sont en raison directe de l'indépendance qu'il laisse à la conscience et à la pensée. Dans la lutte de la force et de la conscience, le dernier mot de l'histoire est pour la liberté. »

Ces vérités, admises par tous les Etats-Unis, semblent vouloir pénétrer même dans l'Amérique du Sud. Ainsi le Brésil vient de décréter le mariage civil, par cette considération expresse, qu'il importe de favoriser l'émigration protestante qui ne peut qu'être très favorable au pays.

Il est donc grand temps que les gouvernements européens se hâtent, s'ils ne veulent être devancés dans la voie de la liberté, même par l'Amérique du Sud. C'est ce qu'on paraît sentir en Prusse. Le ministère a réalisé les espérances que son avénement avait fait naître. La liberté religieuse est accordée aux dissidents; leurs enfants ne seront pas tenus d'assister à l'instruction religieuse qui se donne dans les écoles publiques; enfin le mariage civil est rendu facultatif. Les paroles prononcées à ce sujet par le ministre des cultes sont caractéristiques.

« Du point de vue de mon ministère, a-t-il dit, je ne puis qu'accueillir avec le plus vif plaisir l'abolition de toutes les mesures de police destinées à gêner des réunions religieuses inoffensives, à quelques tendances qu'elles appartiennent. Car de telles mesures portent plus ou moins le caractère de persécutions religieuses; elles sont indignes de l'Etat et des traditions prussiennes, et elles sont loin d'être favorables aux deux grandes confessions religieuses qui se partagent le pays. Ces confessions proclameraient elles-mêmes leur décrépitude si elles estimaient pouvoir se soutenir par ces moyens-là. Ce serait en contradiction avec leurs principes, avec le christianisme. C'est au moyen de convictions libres que le christianisme a vaincu le monde; c'est par des armes spirituelles qu'il est appelé à se maintenir à l'avenir. »

Tandis que ces belles paroles étaient interrompues par les applaudissements réitérés de la chambre des représentants, elles allaient soulever les colères du parti clérical. M. Bethmann-Holweg a été comparé à un Judas, à un ci-devant Nathanael devenu un Julien l'apostat, et exhorté à se repentir et à faire pénitence pour avoir trahi les droits de l'Eglise nationale et enlevé à l'Etat son caractère chrétien. Cette protestation a été faite par les partisans fanatiques de l'obéissance absolue à l'autorité, pourvu qu'elle consente à leur obéir, par la *Gazette* de Hengstenberg, qui exhortait tous les fidèles à faire de même. Cet exemple a trouvé peu d'imitateurs; une circulaire du ministre a d'ailleurs été adressée aux autorités ecclésiastiques pour les avertir des conséquences que pourraient avoir de pareilles protestations.

Depuis qu'il a perdu son influence dans les hautes régions gouvernementales, ce parti semble ne plus se posséder. Mais à

mesure qu'il manifeste mieux le fonds de sa pensée il excite toujours plus la répulsion générale. Ainsi la faculté de théologie de Göttingen vient de joindre sa protestation à celles des hommes qui ont déjà pris parti pour le D[r] Baumgarten. Non-seulement son enseignement n'était pas en opposition avec les doctrines fondamenales de la réformation, mais même s'il en était ainsi, sa destitution n'en demeurait pas moins injustifiable, par l'absence de toutes les garanties légales.

En ANGLETERRE aussi, on prend des mesures contre ce parti déjà trop puissant, dans l'église établie. On n'a pas oublié la controverse qui s'était élevée, l'année dernière, dans le sein de l'église anglicane, au sujet de la confession auriculaire qu'on s'efforçait d'établir. Un ministre, M. Poole, sur ses propres aveux, avait été destitué par l'évêque de Londres. En appel, l'archevêque de Cantorbery avait confirmé la sentence de la juridiction inférieure. Mais l'archevêque tenant les aveux de l'inculpé pour suffisants, avait jugé inutile de l'entendre de nouveau. Sur un nouvel appel de M. Poole, la Cour du banc du la reine a vu dans la conduite de l'archevêque une violation de la législation anglaise qui veut que tout accusé soit entendu dans ses moyens de défense. A la suite d'une nouvelle discussion publique, devant l'archevêque, M. Poole vient d'être de nouveau condamné. Il a été déclaré que les actes constatés par l'évêque de Londres et non contestés par l'accusé, étaient en désaccord avec les usages et les doctrines de l'église d'Angleterre et qu'ils étaient de nature à produire le plus grand mal pour la moralité et la religion.

Pendant que la nouvelle liturgie, dans le duché de BADE divisait les protestants dont plusieurs voulaient y reconnaître des tendances catholiques, Rome est intervenue dans le débat. Un journal catholique de Fribourg (en Brisgau), déclare que la liturgie est pénétrée d'éléments catholiques. Il se réjouit de son acceptation dans l'espoir qu'on finira un jour par accepter le culte romain en son entier. Dans les paroisses mixtes les catholiques ont félicité les protestants de ce qu'en haut lieu on avait éprouvé le besoin de se rapprocher d'eux sous le rapport du culte. Il paraît même que dans plusieurs églises on a fait des prières pour que le retour des protestants, qui vient d'être si bien préparé, finisse par s'effectuer.

Cette fois-ci c'est même d'AMÉRIQUE que nous arrivent les attentats contre la liberté religieuse; il est vrai que ce sont les populations catholiques du Canada qui s'en sont rendues coupables. Un prêtre très populaire, particulièrement célèbre comme avocat de la tempérance, M. Chiniquy, étant dernièrement passé au protestantisme, s'était rendu à Québec pour y prêcher ses nouvelles convictions. Il s'était déjà fait entendre dans une chapelle de la ville lorsque sa maison est un jour cernée par une foule de plus de 400 personnes; deux délégués montent chez lui et le somment de partir immédiatement. Cédant à cette violence morale il descend et est emmené dans une voiture qui stationnait à sa porte. Il paraît que l'autorité a fait respecter la liberté religieuse! M. Chiniquy est retourné à Québec et, malgré les défenses du clergé, son auditoire a continué à être très nombreux.

On se souvient que le Grand Conseil du CANTON DE VAUD dans sa séance du 2 décembre dernier avait invité le Conseil d'Etat à lui présenter un projet de loi qui, tout en réprimant les abus qui pourraient résulter de la liberté des cultes, prononçât l'abrogation du décret de 1849 contre les assemblées religieuses. Ce projet de loi interdit toute réunion religieuse tenue ailleurs que dans un local déterminé(?) et ouvert au public; il interdit toute réunion religieuse tenue de nuit; il ordonne au Conseil d'Etat de dissoudre toute réunion religieuse qui serait une cause de trouble. — Moyennant quoi le décret du 7 juin 1849, qui interdisait jusqu'à nouvel ordre les réunions religieuses non reconnues par la loi, serait rapporté. — On peut espérer que le Grand Conseil animé d'un esprit plus libéral et désireux d'ailleurs de conserver la paix publique dont on jouit actuellement dans le canton de Vaud, n'adoptera pas ce projet sans lui faire subir de sérieuses modifications.

(La fin du travail de M. J. Panchaud sur la CONSCIENCE *sera publié dans notre numéro du 25 courant.)*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

—

Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

Fin.

PROSPÉRITÉ DES PURITAINS A LEYDE. — ILS SONGENT A PARTIR POUR L'AMÉRIQUE. — CONSIDÉRATIONS QUI LES POUSSENT. — LEURS DÉLIBÉRATIONS ET HÉSITATIONS. — DÉMARCHES QU'ILS FONT EN ANGLETERRE.— LES HOLLANDAIS VEULENT LES RETENIR. — LE DÉPART DÉCIDÉ. — BEAU TÉMOIGNAGE QUE LEUR RENDENT LES HOLLANDAIS. — PRÉPARATIFS DU DÉPART. — LA CONGRÉGATION SE DIVISE. — LIBÉRALISME THÉOLOGIQUE DE ROBINSON. — DÉPART. — RELACHE EN ANGLETERRE. — LETTRE DE ROBINSON. — DERNIÈRES RECOMMANDATIONS.

Robinson et son troupeau avaient réussi, en peu d'années, à triompher du mauvais vouloir, des préjugés de leurs hôtes et à se faire une position supportable à Leyde. C'est cependant alors qu'ils songèrent à lever de nouveau la tête et à entreprendre leur grand pèlerinage vers l'Amérique. Le mal du pays fut au nombre des premiers motifs qui les firent songer à quitter la Hollande. Ils tenaient à rester anglais, eux et leur postérité, et ils se trouvèrent pris du désir de vivre de nouveau sous le gouvernement de leur redouté seigneur et maître, le roi Jacques, et d'augmenter l'étendue de ses domaines. De plus, les mœurs, le caractère industriel du pays, la différence de langage leur rappelaient sans cesse qu'ils étaient en exil, et, bien que leur position fût meilleure qu'à leur arrivée, elle n'était que relativement bonne, par suite des exigences sociales. « Le pays où nous vivons, disaient-ils, semble fatigué d'habitants; l'homme, qui est la plus précieuse des créatures, a ici moins de valeur que le sol qu'il foule sous ses pas. On regarde comme un pesant fardeau d'avoir des enfants, des voisins, des amis; on fuit le pauvre; les hommes repoussent ce qui devrait causer les plus grandes jouissances de ce monde, si les choses étaient suivant l'ordre naturel. Nos passions sont arrivées à ce point qu'il n'y a pas de fortune qui puisse mettre un homme en état de maintenir son rang parmi ses égaux; et cependant comme il faut y réussir sous peine d'être en butte aux mépris, il en résulte que dans toutes les professions on cherche à s'enrichir par des moyens illégitimes, de sorte qu'il devient difficile aux gens de bien d'y vivre à leur aise et sans déshonneur. » Ces circonstances, jointes à l'inclémence du pays, avaient eu pour résultat de diminuer récemment leur nombre en faisant repartir pour l'Angleterre quelques-uns de leurs amis, qui tout en admirant leurs souffrances et sympathisant avec eux, les avaient laissés avec larmes, comme Horpa se sépara de Nohémi, ou comme ces Romains qui abandonnèrent Caton à Utique en disant qu'il n'était pas donné à tous d'être des Catons. Ils avaient préféré les prisons d'Angleterre à cette vie dure de Hollande. La plupart, il est vrai, portaient gaiement et résolument leur fardeau, grâce à la vigueur de l'âge; mais pour quelques-uns la vieillesse commençait à venir, hâtée par de grands et continuels labeurs, sans parler des tristesses et des croix. Si encore ils eussent été seuls à endurer toutes ces épreuves! mais ce qui les touchait tout

particulièrement, c'est que le bien-être temporel et spirituel de leurs serviteurs et surtout de leurs enfants avait été atteint. « Ceux qui, parmi ces jeunes gens, se distinguaient par leurs bonnes dispositions, portaient le joug sans murmurer; mais leurs travaux étaient souvent si considérables que leurs forces cédaient sous le faix et qu'ils succombaient à une vieillesse anticipée; leur fleur, pour ainsi dire, se desséchait dans le bourgeon. Ce qu'il y avait de plus lamentable encore, c'était de voir le découragement qui s'emparait quelquefois de leur esprit. Entraînés par les mauvais exemples, ils cédaient aux nombreuses tentations de la ville. Ils se lançaient en des carrières extravagantes et pleines de périls; la bride sur le cou, ils fuyaient loin du toit paternel. Les uns se firent soldats, d'autres s'engagèrent sur des vaisseaux pour des voyages de long cours; il en est qui prirent encore de pires partis. »

Pourquoi donc s'obstiner à rester en Hollande, dès que leur postérité est en danger imminent de se corrompre et de dégénérer tout à fait? « La terre entière n'est-elle pas le jardin du Seigneur? Dieu ne l'a-t-il pas livrée aux fils d'Adam pour qu'ils la cultivent et l'embellissent? Pourquoi nous laisserons-nous mourir de faim, faute de place, tandis que de vastes contrées, également propres à l'usage de l'homme, restent inhabitées et sans culture? »

A tous ces motifs de départ venaient s'en joindre d'autres, puisés dans des considérations purement religieuses. Les pèlerins ne voyaient pas en beau l'état religieux de l'Europe protestante. Profondément scandalisés de la profanation du sabbat, dont ils étaient témoins en Hollande, ils s'étaient inutilement adressés au synode de Dordrecht pour qu'il prît des mesures de nature à garantir l'observation du jour du Seigneur. L'empire de l'antechrist leur semblait s'étendre de tous côtés; toutes les églises d'Europe avaient déjà été frappées; peut-être l'arrêt était déjà porté contre eux-mêmes. « Qui sait si Dieu n'a pas eu soin de préparer cette place (Amérique), pour servir de refuge à ceux qu'il veut sauver de la destruction générale? Elever une Eglise réformée et la soutenir dans son enfance; unir ses forces avec celles d'un peuple fidèle pour la fortifier, la faire prospérer, et la sauver des hasards, et peut-être de la misère complète à laquelle elle serait exposée sans cet appui, quelle œuvre est plus noble et plus belle, quelle entreprise plus digne d'un chrétien? » Ce serait là un grand et utile exemple qui ranimerait la foi des fidèles, et, ainsi que Robinson se plaisait à le leur répéter, dès qu'ils auraient à leur offrir un lieu sûr dans lequel ils pourraient servir Dieu en liberté, plusieurs même de leurs adversaires viendraient se joindre à eux.

Evidemment la sphère d'activité extrêmement restreinte dans laquelle ils se trouvaient renfermés en Hollande ne pouvait suffire à des hommes d'une telle énergie: il fallait qu'un champ plus vaste s'ouvrît devant eux; ils avaient le sentiment d'être appelés à de grandes destinées; « ils entretenaient à la fois l'espérance et le désir de fonder, en ces coins reculés du monde, quelque établissement propre à étendre le royaume de Jésus-Christ, ou tout au moins de frayer à d'autres le chemin, comme on jette quelques pierres dans le lit d'un ruisseau pour le passer à gué [1]. »

Cependant, quoique ces motifs fussent très puissants, le souvenir de ce que les pèlerins avaient souffert en quittant l'Angleterre et des difficultés de leur premier établissement en Hollande était trop vivant au milieu d'eux, l'entreprise

[1] Voir pour les divers motifs qui portèrent les pèlerins à quitter la Hollande :

Bradford's History of New-England; Cotton mather's Magnalia christi americana, of the ecclesiastical history of New-England; et le journal d'Edouard Winslow.

était elle-même trop grande, pour que des hommes aussi sérieux que nos puritains s'y engageassent à la légère. Il fallut donc délibérer longuement, sérieusement et les avis se trouvèrent partagés. Aucune des objections qu'on pouvait faire n'échappa à leur esprit pénétrant, et ce n'est qu'après s'être bien rendu compte de toutes les difficultés du projet qu'ils prirent une résolution définitive.

On parla des nombreux hasards de la mer, qui ne sont épargnés à personne ; on objecta que les femmes, les enfants, plusieurs d'entre eux épuisés par l'âge et le travail étaient hors d'état de supporter un pareil voyage ; la traversée se terminât-elle heureusement, les privations nombreuses qu'ils auraient à endurer, le changement d'air, de nourriture et d'eau les exposeraient à des maladies qui ne pourraient manquer de les emporter ; et ceux qui échapperaient tomberaient infailliblement victimes de la cruauté des Indiens, qu'on dépeignait sous les couleurs les plus sombres.

On objectait encore qu'il fallait beaucoup d'argent pour entreprendre un voyage qui menaçait d'avoir une si triste issue, et que la vente de leurs biens ne pouvait pas leur fournir la somme nécessaire. Enfin ils faisaient le récit des malheurs de ceux qui les avaient précédés dans de semblables entreprises, et ils rappelaient ce qu'ils avaient eu eux-mêmes à souffrir lorsqu'ils avaient quitté l'Angleterre pour s'établir en Hollande, bien que ce fût une contrée voisine de leur pays et une république riche et civilisée.

Ces objections étaient si fortes que ceux mêmes qui désiraient le plus partir étaient obligés de convenir qu'ils s'exposaient à de grands dangers et que, si l'entreprise échouait vu leur âge et l'épuisement de leurs ressources, ils se trouveraient hors d'état de se faire une nouvelle position. « Mais, répondaient-ils, toutes les grandes et belles choses ne s'accomplissent jamais qu'au milieu de grandes difficultés et réclament un courage à la hauteur des circonstances. Les dangers dont on nous parle sont grands, il est vrai, mais non au point de ne laisser aucune place à l'espérance ; après tout, s'ils sont probables ils ne sont pourtant pas certains. » D'autres difficultés pouvaient être prévenues, et même avec de la prudence, du courage, de la patience, et moyennant le secours de Dieu, l'entreprise pouvait réussir. Ils faisaient remarquer qu'ils n'étaient pas guidés par la curiosité et l'appât du gain, qu'ils ne partiraient pas à la légère, comme les aventuriers qui avaient échoué ; qu'il n'en était pas d'eux comme de la plupart des hommes ; que leur but était bon et honorable, leur profession légale et que par conséquent ils étaient autorisés à compter sur la protection de Dieu. « Nous ne nous décourageons pas aisément. Et après tout, si nous sommes appelés à perdre la vie dans une si belle et si noble entreprise, ne pourrons-nous pas le faire avec joie ? »

A la suite de plusieurs conférences privées et publiques, après des jeûnes et des prières, ils se décidèrent à partir.

Mais comment se procureraient-ils et l'argent nécessaire et l'autorisation indispensable ? Les négociations à ce sujet avec le gouvernement et divers commerçants durèrent plusieurs années. Le roi Jacques accueillit favorablement la première nouvelle du projet de ses ci-devant sujets. « Que pensez-vous faire en Virginie ? » demanda-t-il. Et lorsqu'ils lui répondirent qu'ils pensaient se livrer à la pêche : « Que Dieu ait mon âme, s'écria-t-il en jurant, c'est un brave commerce, la profession même des apôtres. » Toutefois le rusé monarque se garda bien de donner une réponse définitive, voulant, disait-il, consulter l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres. Comme dans ce moment même il forçait d'autres puritains à quitter l'Angleterre, et que les pèlerins demandaient que la li-

berté religieuse leur fût expressément garantie, les négociations ne paraissaient pas vouloir aboutir. Leur largeur chrétienne risqua même de les faire échouer. Regardant beaucoup plus à ce qui unit qu'à ce qui sépare, ils rédigèrent un mémoire dans lequel ils montraient leur conformité de doctrine avec les épiscopaux, ajoutant qu'ils ne différaient que pour l'organisation ecclésiastique, sans paraître se douter, dans leur sincérité, que leurs vues ecclésiastiques pussent faire rejeter leur demande. Leurs amis, plus prudents, se gardèrent bien de remettre cette exposition de leur foi. On finit par leur faire comprendre qu'ils pouvaient partir et qu'on fermerait les yeux. Robinson et ses amis se contentèrent de cette insinuation, se disant fort sagement que, « si l'on se mettait dans l'esprit de leur nuire, ils auraient beau avoir une patente munie d'un sceau grande comme le parquet d'une chambre, on trouverait bien moyen de la révoquer. »

Pendant que toutes ces démarches se faisaient en Angleterre, par l'intermédiaire de quelques agents, les Hollandais, instruits du projet des puritains, firent tous leurs efforts, d'abord pour les retenir, et ensuite pour obtenir du moins qu'ils s'établissent dans leurs propres colonies. Mais le patriotisme des pèlerins ne leur permit pas de céder à ces sollicitations, qui montrent qu'ils avaient admirablement réussi, en peu d'années, à dissiper les préjugés répandus sur leur compte. Ils étaient si bien appréciés, et leur tenue de puritains était si bien justifiée qu'un magistrat, dans une cour de justice, leur rendit ce beau témoignage : « Ces Anglais ont vécu au milieu de nous pendant douze ans, et cependant on ne leur a jamais intenté de procès, il ne s'est pas même élevé d'accusation contre un seul d'entre eux. »

Le jour fixé pour le départ approchant, il fallut décider quels seraient ceux qui s'embarqueraient. Leurs moyens pécuniaires ne leur permettant pas de partir tous, et la prudence ordonnant d'ailleurs que la congrégation entière ne s'exposât pas à la fois, les plus valides et les plus jeunes s'offrirent librement pour aller ouvrir la voie aux autres en faisant un premier essai. On convint que si ceux qui partaient étaient obligés de retourner, ceux de Leyde les assisteraient de leur mieux, comme aussi, s'ils réussissaient, ils devaient prêter leur secours à ceux qu'ils laissaient en arrière et leur faciliter l'émigration. Comme la majorité de la congrégation restait en Hollande, on retint Robinson, et son collaborateur, l'ancien William Brewster, se mit à la tête de ceux qui partaient.

La veille du départ les pèlerins célébrèrent un jeûne solennel et leur pasteur prêcha un sermon sur ce texte : « Et je publiai là le jeûne auprès de la rivière d'Ahava, afin de nous humilier devant notre Dieu, le priant de nous donner un heureux voyage pour nous et pour nos familles, et pour tous nos biens. » Ce discours remarquable achève de nous faire connaître et le pasteur et le troupeau. Il respire un esprit franchement protestant. Robinson exhorte ses frères à se préserver du traditionalisme, qui va bientôt être tout puissant, et comme si ce n'était pas assez, prévoyant en quelque sorte les erreurs du XVIII[e] siècle qui avaient mission de réagir contre celles du XVII[e], il avertit ses amis que, tout en maintenant les droits de la liberté chrétienne et du progrès, il faut bien se garder de mépriser l'histoire du passé et ses enseignements.

« Il nous parla, dit Edouard Winslow, de notre séparation et de l'incertitude où nous étions de nous revoir jamais, mais soit que nous dussions nous revoir ou non, il nous invita fortement, devant Dieu et ses anges élus, à ne le prendre pour modèle que dans les choses où lui-même il avait suivi l'exemple de Christ, nous disant que, si Dieu jugeait bon de

nous révéler sa volonté par d'autres que par lui, nous fussions toujours prêts à les écouter comme nous l'avions écouté lui-même, car il *avait la conviction que le Seigneur nous tenait en réserve d'autres lumières dans sa Parole*. Et à ce propos, il déplora l'état des églises réformées, qui avaient mis un point d'arrêt à leur développement religieux, refusant d'aller plus loin que ceux qui furent les instruments de leur réformation. Ainsi les luthériens qui se cramponnent à Luther, aimeraient mieux mourir que d'embrasser quelques-unes des vues de Calvin, sans même examiner si peut-être en effet le Seigneur ne lui aurait pas révélé plus clairement une portion de sa vérité. Les calvinistes aussi, vous les voyez se fixer à la place où Calvin les a laissés; *aveuglement déplorable! car, pour grandes qu'aient été les lumières des réformateurs et de leurs contemporains, il n'est pas dit qu'il n'y eût plus en eux d'obscurité;* et certainement que, s'ils vivaient encore, on les verrait aussi empressés à recevoir de nouvelles clartés, qu'ils le furent à saluer le jour naissant. Puis il nous rappela notre alliance (covenant), cet article surtout où nous avions promis d'accueillir toute vérité qui se peut démontrer par la Parole de Dieu, dans les Ecritures, nous exhortant d'ailleurs à ne pas y procéder à la légère, mais à comparer une idée nouvelle avec les vérités dont la certitude nous fût acquise précédemment. Car, dit-il, il est impossible *que le monde chrétien ait tout entier vécu jusqu'à ce jour dans la profonde noirceur des ténèbres, ni que la connaissance éclate tout d'un coup dans son entière perfection.* »

Le lendemain ils partirent pour le port de Delft, où les vaisseaux les attendaient. « C'est ainsi, dit un de leurs historiens, qu'ils quittèrent cette ville (Leyde), qui avait été pour eux un lieu de repos; cependant ils étaient calmes, ils savaient qu'ils étaient pèlerins et étrangers ici-bas. Ils ne s'attachaient pas aux choses de la terre, mais levaient les yeux vers le ciel leur chère patrie, où Dieu avait préparé pour eux sa cité sainte. Ils arrivèrent enfin au point où le vaisseau les attendait. Un grand nombre d'amis qui ne pouvaient partir avec eux, avaient du moins voulu les suivre jusque là. La nuit se passa sans sommeil; elle s'écoula en épanchements d'amitié, en pieux discours, en expressions pleines d'une véritable tendresse chrétienne. Le lendemain ils se rendirent à bord; leurs amis voulurent encore les y accompagner; ce fut alors qu'on ouït de profonds soupirs, qu'on vit des pleurs couler de tous les yeux, qu'on entendit de longs embrassements et d'ardentes prières dont les étrangers eux-mêmes se sentirent émus. Le signal du départ étant donné, ils tombèrent à genoux, et leur pasteur, levant au ciel des yeux pleins de larmes, les recommanda à la miséricorde du Seigneur. Ils prirent enfin congé les uns des autres, et prononcèrent cet adieu qui pour beaucoup d'entre eux, devait être le dernier. »

C'était le 22 juillet 1620. Grâce à un vent favorable, le *Speedweel*, petit navire de 60 tonneaux, les transporta promptement à Southampton. Mais là ils éprouvèrent un fâcheux retard. Quelques frères anglais ayant augmenté leur nombre, ils s'embarquèrent sur deux vaisseaux, dont l'un était en si mauvais état qu'ils furent, par deux fois, obligés de relâcher, d'abord à Dartmouth, puis à Plymouth. Il fallut se séparer de nouveau. Le plus petit navire fut abandonné, et, le 6 septembre 1620, cent d'entre eux seulement s'embarquèrent à Plymouth sur le *May flower*, la Fleur de mai.

Au moment de partir ils reçurent une lettre de Robinson, qui arrivait fort à propos pour les encourager. Leur exprimant de nouveau le regret de ne pouvoir les suivre, il leur recommandait la patience au milieu des difficultés qui

pouvaient les atteindre et les dispositions fraternelles, l'amour de la concorde et de la paix. Il insistait surtout sur l'impérieuse nécessité d'être en paix avec Dieu, disant que s'il convient au chrétien de demander journellement à Dieu le pardon de ses offenses, les circonstances particulières dans lesquelles ils se trouvaient leur en faisaient tout spécialement un devoir. « Rappelez-vous, leur disait-il, que lorsque le péché a été effacé par une sérieuse repentance et lorsqu'on porte vivant dans la conscience par le Saint-Esprit le sentiment d'avoir été pardonné, on est dans une grande sécurité et en paix, en face du danger, fortifié dans toutes les détresses et certain d'être heureusement délivré de tout mal, soit dans la vie, soit dans la mort. »

Puis, après les avoir entretenus de leurs devoirs spirituels, il leur donne de remarquables conseils, se rapportant à la vie politique et sociale. « Vous allez, leur dit-il, être appelés à former un corps politique et à établir un gouvernement civil, sans avoir parmi vous des hommes particulièrement distingués que vous puissiez élever aux charges de l'Etat. Agissez en hommes sages et chrétiens, non-seulement en choisissant des hommes dévoués au bien public, mais aussi en leur rendant l'honneur et l'obéissance qui leur sont dus dans l'exercice de leurs fonctions; ne vous arrêtez pas à considérer qu'ils ne sont que des hommes comme tous les autres, mais songez qu'ils sont établis de Dieu pour votre bien. N'imitez pas la multitude frivole, qui fait plus de cas des habits chamarrés que des vertus des fonctionnaires et de l'ordre de Dieu. Mais vous connaissez mieux que cela, sachant que, pour si humble que soit la personne d'un fonctionnaire, il faut respecter en lui le pouvoir et l'autorité de Dieu dont il est le représentant. Vous devez vous attacher d'autant plus scrupuleusement à l'observation de ce devoir dans votre position actuelle, que vous aurez pour vous gouverner des hommes que vous aurez vous-mêmes choisis. »

Humilité devant Dieu, égalité et fraternité entre les hommes, respect et obéissance aux élus du peuple souverain, tels sont les principes tutélaires que Robinson recommande à cette portion de son troupeau qui traverse les mers pour aller préparer en Amérique, au milieu de beaucoup de souffrances, un asile à ceux qui croient à la vérité, au devoir, et que rien ne saurait empêcher d'obéir à leur conscience éclairée par la Parole de Dieu.

J.-F. ASTIÉ.



THÉOLOGIE.



De la conscience dans ses rapports avec la vérité religieuse.

DEUXIÈME PARTIE.

QUEL EST LE CRITÈRE DE LA VÉRITÉ RELIGIEUSE SI LA CONSCIENCE NE L'EST PAS?

I

L'homme en face de sa conscience.

Il peut sembler, au premier abord, que le résultat auquel nous sommes parvenu ne soit pas de nature à tenir contre les prétentions légitimes de la conscience. La conscience est et demeure en effet pour chacun l'autorité morale la plus immédiate, la plus impérieuse, la plus jalouse. Nous ne nous sentons obligés que par ce qui se présente à nous avec la sanction de la conscience. Ses injonctions s'imposent à nous comme absolues. L'homme se considère donc comme étant non-seulement dans son droit, mais comme remplissant son devoir le plus sacré, en résistant à tout ce à quoi sa conscience résiste. Elle est ou représente pour lui son autorité souveraine, et toute atteinte contre elle lui apparaît comme un attentat contre la loi de son être, comme un attentat contre Dieu lui-même.

Tout cela nous le reconnaissons, et c'est

à affermir cette autorité de la conscience, et non point à l'ébranler, que nous voulons travailler.

Mais, si cela est vrai, et s'il en résulte une objection, en apparence très forte, contre les propositions auxquelles nous aboutissions tout à l'heure, l'observation de soi-même et des autres démontre cependant à chacun que, de ces injonctions de la conscience, si impérieuses, si absolues, au moment où elles se font entendre, il en est toutefois qui ne sont que relatives, et qui se transforment ou cessent même d'avoir aucun droit sur la volonté, suivant les modifications des convictions religieuses par exemple. La conscience ne peut prétendre à l'immutabilité.

S'il n'en résulte pas, sans doute, que l'individu soit en aucun temps en droit de se soustraire à l'obéissance que réclame de lui sa conscience, cela prouve cependant, d'une manière évidente, que la conscience n'a pas en elle-même, et par elle-même, tout ce qui est, tout ce qui devient sa loi, et qu'il est en dehors et au-dessus d'elle une autorité qui peut et qui doit agir sur elle. Cela prouve que si elle est un intermédiaire sans lequel rien ne nous oblige moralement, vis-à-vis duquel nous nous sentons toujours responsables, la conscience n'en a pas moins à recevoir les ordres d'un supérieur qui peut lui commander, et se faire obéir d'elle, parce qu'il est dans l'essence même de la conscience d'obéir à un plus grand qu'elle [1].

Mais, comme nous l'avons développé dans la première partie de notre travail, c'est de son objet religieux, quel qu'il soit, que l'homme devient dépendant par sa conscience; c'est donc par une loi religieuse que la conscience veut être régie, et c'est cette loi religieuse qui deviendra la loi de l'homme en devenant celle de sa conscience [1].

Mais, répondant ainsi à l'objection que nous avons supposée, nous nous retrouvons en présence de notre résultat: que l'homme n'a pas dans la conscience un critère de la vérité religieuse, ou, en d'autres termes, que l'homme est par lui-même incapable de discerner et de s'approprier la vérité. Le besoin qu'il éprouve de cette vérité, nous le reconnaissons, comme son incapacité à la saisir nous est surabondamment attestée par l'histoire des aberrations de la conscience humaine.

L'homme donc, avec sa conscience, est pour nous enfermé dans une sphère de besoins, d'aspirations qui constituent autant de postulats, mais en même temps dans une sphère d'impuissance. C'est-à-dire que l'homme, qui en lui-même ne peut pas moralement remonter plus haut que jusqu'à sa conscience, doit attendre de plus haut la loi de sa conscience. La conscience postule Dieu, elle postule que Dieu se révèle, mais si la vie de la conscience avec ces aspirations et ces postulats fait la dignité de l'homme naturel, c'est elle aussi qui trace les limites entre lesquelles il est contenu.

Toute religion engage la conscience, et en tant qu'une religion a bien ce caractère et qu'elle réveille par là le sentiment de la responsabilité et de la culpabilité, elle a en elle-même un principe d'amélioration, de

[1] Dans l'état actuel de l'être humain, c'est-à-dire à le prendre aussi haut dans son histoire qu'il nous est possible de remonter, nous trouvons bien en lui des sentiments moraux, la notion générale du juste et de l'injuste, mais, sur les applications, nous le voyons varier de siècle à siècle, de nation à nation et presque d'homme à homme. Ces divergences réclament une règle uniforme et souveraine. L'homme est pressé par sa conscience même de la chercher ailleurs que dans sa conscience, qui ne la lui fournit pas. (Vinet, *Essais*, pag. 20, 1re édit. Voyez encore *Manifestation*, pag. 192, 1re édit.)

[1] Je me suis borné dans mon travail à définir la conscience; je n'ai cherché qu'une intuition exacte de mon sujet; mes conclusions ne m'amènent pas à nier qu'il y ait chez l'homme un sens religieux destiné à lui faire percevoir Dieu. Lorsque la chute eut troublé l'harmonie dans laquelle l'homme avait été créé, et que les diverses fonctions de son être moral n'agirent plus dans l'accord parfait dans lequel elles avaient été appelées à servir la volonté de l'homme, simple jusque là dans sa soumission à la divinité, le sens religieux et la conscience durent commencer à se distinguer chez lui. Ils ont dû sans doute demeurer dans la relation la plus immédiate, mais ils ont pu avoir dès lors chacun leur histoire propre. Si, après avoir établi que la conscience n'est pas le critère de la vérité religieuse, je ne me pose pas la question: le sens religieux le serait-il? c'est que les altérations de l'une impliquant celles de l'autre, il n'était plus rigoureusement nécessaire, pour les récuser tous les deux, de les distinguer l'un de l'autre.

réforme; mais si ce principe de réforme ne descend pas de plus haut que de la conscience, il ne fait faire à l'homme qu'une évolution sur lui-même, et en réalité il le laisse foncièrement semblable à ce qu'il était.

Ainsi les actes les plus relevés des religions humaines, les drames des sacrifices sanglants, toute cette région redoutable dans laquelle nous pénétrons avec ce qu'il y a de plus sérieux dans les cultes païens, tout cela, c'est pour nous la région des efforts des créatures humaines pour arriver à la vérité, mais l'homme n'en est pas moins enfermé pour cela dans un cercle inexorable, impuissant à atteindre à ce qu'il désire. La conscience, comme sens de la dépendance morale, de la responsabilité, reste sans doute active; elle persévère à accuser ou à approuver, suivant qu'on résiste ou qu'on obéit à la volonté à laquelle l'homme reconnaît que sa volonté doit céder. Mais, la conscience n'étant pas en elle-même productrice de la vérité, quel que soit le travail intérieur qui s'accomplisse par son moyen, l'homme ne peut, réduit à elle, échapper aux conséquences de son impuissance.

Quand nous voyons donc l'homme en possession de la vérité religieuse, quand sous l'action de cette vérité l'harmonie tend à se rétablir dans son âme, tandis qu'il rentre lui-même dans l'harmonie générale, c'est qu'un nouvel événement est intervenu, c'est qu'un élément étranger à l'homme tel que l'a laissé ou l'a fait la chute, est enfin venu déterminer en lui une crise décisive et salutaire. La vérité vivante est venue à lui; c'est moins lui qui a pris possession de la vérité que la vérité qui a pris possession de lui. Cette vérité sur laquelle l'homme avait perdu tout droit et tout pouvoir, Dieu la lui a donnée par un acte libre de sa volonté, par un acte de son amour. Sa parole créatrice a prononcé de nouveau sur le chaos du cœur humain l'ordre sublime: « Que la lumière soit, » et avec la lumière une nouvelle vie a commencé. C'est une nouvelle création, mais entée sur une ruine qui a été conservée en vue de cette création: c'est la création, c'est l'œuvre de la grâce.

L'homme, avec la conscience, c'est-à-dire avec ce que le péché lui a laissé de vie morale, sentant que sa vie n'aboutit pas à son but, aspire à la réalité de la vie, aspire à la lumière, aspire à la vérité qui, au sens substantiel, contient tout, mais il ne peut qu'aspirer. Cette vérité viendrait même à lui, se présenterait devant lui, que, s'il faut encore que par sa propre capacité il la reconnaisse, il demandera: « Qu'est-ce que la vérité ? » Il ne faut pas seulement que la vérité se présente devant l'homme, il faut encore qu'elle s'empare de lui, qu'elle le subjugue, que l'homme soit vaincu; mais il n'est vaincu, il n'est convaincu que quand le germe d'une vie nouvelle est déposé dans son âme, que quand un nouvel agent lui a apporté de dehors, lui a apporté du ciel ce qu'il ne pouvait avoir ni par conséquent comprendre auparavant: « la parole qui est plantée au dedans de nous, » « est celle qui sauve nos âmes. » Aussi « ceux qui l'ont reçue » peuvent-ils dire: « Il nous a engendrés de sa pure volonté par la parole de la vérité. » « A ceux qui l'ont reçue, elle a donné le droit d'être faits enfants de Dieu, » enfants « qui ne sont point nés du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. »

Mais, dans le temps présent, ces deux créations distinctes, celle de la nature et celle de la grâce, s'associent jusque dans le même individu, s'emboîtent, pourrions-nous dire, l'une dans l'autre, de manière que la continuité de l'une avec l'autre entretient chez des observateurs trop peu attentifs la pensée que la seconde de ces créations n'est que le résultat du développement régulier de la première. En effet, dans chaque individu en qui s'accomplit cette nouvelle œuvre, sa personnalité reste la même, et à aucun moment il n'y a solution de continuité dans la vie de sa conscience. Il en résulte que chez le chrétien sorti de la sphère dans laquelle la chute l'avait enfermé, si la lumière qui s'est faite pour son esprit, si la paix qui a succédé au trouble de son âme, si la confiance et l'amour qui grandissent dans son cœur lui attestent une nouvelle naissance; si une série d'actes dans sa vie passée se manifestent à lui, depuis sa régénération, comme des égarements dans lesquels sa conscience elle-même a pu être complice, cependant cette même conscience, par d'autres avertissements, par d'autres directions, se trouve rendre témoignage à

l'événement nouveau qui s'est accompli en lui, comme la loi de l'alliance ancienne rend témoignage à Christ et à la nouvelle alliance. Une continuité analogue est sensible aussi chez le non-chrétien. Il reste sans doute jusqu'au bout engagé dans son incapacité, mais sa conscience, qui reste chez lui le sens actif de la responsabilité, en même temps qu'à travers toutes les crises possibles elle demeure le sens de son identité personnelle, approuve et surtout accuse l'homme, le stimule à avancer et lui rend témoignage, dès qu'il lui prête l'oreille, de sa culpabilité devant Dieu. Quoique resté dans les bornes de l'homme naturel, il n'en est donc pas moins homme moral, et en cette qualité il se sent responsable devant Dieu. Et ainsi malgré l'intervention mystérieuse mais spéciale de Dieu en faveur de celui qui a été régénéré, il est dans le domaine de la conscience encore un terrain commun où peuvent se rencontrer le chrétien et le non-chrétien, sur lequel tous deux peuvent avoir prise l'un sur l'autre, et grâce auquel, en tout cas, les découvertes et les expériences de l'un correspondent aux besoins et aux aspirations de l'autre.

C'est ainsi que, si nous prêtons attention aux phénomènes moraux qui peuvent s'accomplir sous nos yeux, nous voyons en témoignage de ce que je viens de dire, tantôt le travail de la conscience aboutir, semble-t-il, d'une manière normale à la possession de la vérité et d'une vie nouvelle; tantôt, ce même travail, avec les mêmes caractères apparents, en réveillant chez l'homme, pourrait-on croire, au plus haut degré le sens de sa responsabilité, n'aboutir cependant pas, c'est-à-dire laisser l'homme engagé dans les mêmes résistances et les mêmes erreurs.

La responsabilité, par le jeu incessant de la conscience, est si bien conservée chez le chrétien et chez le non-chrétien, qu'en face de la doctrine de la nouvelle création et de la nouvelle naissance en Christ, nous n'en lisons pas moins dans l'Evangile à propos de ceux qui n'ont pas voulu croire : « La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises, » et à propos de ceux qui arrivent à la foi : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de mon chef. »

La vérité vient donc à l'homme qui en a besoin; il aspirait à elle, mais il en avait perdu la trace et il ne la reconnaît même que quand il a reçu d'elle la faculté de la connaître. Mais encore comment l'homme est-il mis en rapport avec cette vérité?

II

Le Saint-Esprit, notre critère de la vérité religieuse.

De même qu'au physique il faut que l'homme soit clairvoyant et éclairé pour voir les choses telles qu'elles sont, au spirituel il faut aussi qu'il soit rendu clairvoyant et qu'il soit éclairé pour voir les choses telles qu'elles sont et pour discerner la vérité et l'erreur. Or, cette double condition est obtenue pour l'homme par l'action qu'exercent sur lui le Saint-Esprit, quand il lui est communiqué, et la révélation positive que Dieu a accordée. C'est cet Esprit et cette révélation qui, l'un comme puissance, comme vie, l'autre comme instrument concret, sont les critères, ou plutôt le critère au moyen duquel l'homme voit clair dans le monde spirituel et peut s'y orienter pour sa marche.

Si l'Esprit agit sur l'homme déjà pour l'amener à la foi, « car nul ne peut dire que Jésus est le Seigneur, si ce n'est par le Saint-Esprit, » ce n'est cependant que chez le croyant que nous pouvons saisir et étudier l'action de l'Esprit, car ce n'est qu'aux croyants que l'habitation de l'Esprit en eux est attribuée, selon cette parole : « Christ nous a rachetés,— afin que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis. » Et ailleurs dans une lettre adressée à des croyants : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? »

Or, une fois que le chrétien a le Saint-Esprit habitant en lui, quelle est, en rapport avec le sujet dont nous nous entretenons, l'action du Saint-Esprit sur lui?

C'est d'abord par cet Esprit qu'unis à Christ, unis à Dieu, nous recevons d'eux les éléments de la vie spirituelle. « L'Esprit de vérité nous conduira dans toute la vérité. » — « C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. Tout ce que mon Père a est à

moi; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. » Et encore plus spécialement : « L'esprit qui vient de Dieu, nous l'avons reçu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu. L'homme psychique ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, mais l'homme spirituel juge de toutes choses. »

Ce qui ressort évidemment de ces déclarations, c'est l'incapacité de ceux qui n'ont pas reçu l'Esprit, de ceux qui ne sont pas au bénéfice de la lumière qu'il apporte, de connaître Dieu, et par conséquent tout ce qui tient à leurs rapports avec lui, la vraie nature de leur séparation d'avec lui, du péché, comme aussi du salut, du monde spirituel. Mais ce qui en ressort encore mieux, c'est que, par la communication du Saint-Esprit, les cloisons d'impuissance et d'obscurité entre lesquelles l'homme naturel était contenu, tombent pour le chrétien, qui, par le Saint-Esprit et dans le Saint-Esprit, a enfin trouvé la pierre de touche avec laquelle il peut reconnaître la vérité, et en la reconnaissant, l'embrasser et la posséder réellement. En dehors de cet Esprit, le jeu de toutes les facultés de l'homme, le travail de sa conscience l'amènent sur la route mais le laissent en chemin. L'homme pourra prendre historiquement connaissance du christianisme, il pourra en enchaîner rationnellement les principaux faits, les vérités; il en pourra déduire des conséquences, il pourra comparer l'Evangile aux autres systèmes religieux, et en reconnaître la supériorité; mais, avec cela, un voile enveloppera encore l'homme psychique. La lumière incréée, la lumière divine du christianisme lui échappera; son esprit, son cœur resteront dans la région des ténèbres; sa nature restera stérile pour des fruits spirituels; il faut que, par la communication de l'Esprit, l'œil spirituel soit rendu clairvoyant pour que tous ces biens appartiennent enfin à l'homme.

J'ai besoin de répéter ici qu'il ne peut pas être légitimement question de conscience chrétienne en dehors de la foi, de la foi personnelle par laquelle seule on devient participant du Saint-Esprit. Le principe vital qui renouvelle l'homme et qui, virtuellement, rétablit la relation harmonique de toutes les fonctions de sa nature morale lui manquant aussi longtemps qu'il reste en dehors de l'action de l'Esprit, ce qu'on appelle conscience chrétienne, quand ce n'est plus de la conscience personnelle, sous l'empire de l'Esprit, qu'il est question, ne peut plus être qu'une simple autorité psychique, et on ne peut plus en son nom que rétablir des prétentions rationalistes. Il en résulte qu'on n'est pas fondé à placer le critère de la vérité religieuse dans la conscience chrétienne. Comme le sens fondamental et élémentaire de la conscience oblige l'homme à dépendre de la mesure de vérité qu'il connaît, mais que sa fonction ne consiste pas, à le prendre exactement, à lui faire connaître la vérité, la conscience chrétienne n'est pas, par le fait de la régénération de l'homme, une lumière autonome, un point de comparaison définitif pour servir à distinguer l'erreur religieuse et la vérité. C'est un organe moral en cours de développement pendant toute la vie du chrétien, et dont la loi propre, la loi essentielle est de presser l'homme d'obéir à la vérité. Le critère, c'est le Saint-Esprit. C'est en lui seul que réside absolument, définitivement, la lumière à laquelle l'erreur et la vérité peuvent se discerner : sa nature est d'être cela. La conscience chrétienne n'est mise en rapport avec la vérité que par lui ; elle n'en acquiert le discernement que dans la mesure où elle est pénétrée de l'Esprit, et encore, sa fonction essentielle est-elle plutôt de sanctionner les droits de la vérité sur l'homme. Si c'est de la conscience idéale que l'on parle, encore à ce moment doit-on distinguer entre l'Esprit qui en fait l'éducation et la conscience dont la lumière n'est que dérivée. Je dirai donc que le critère infaillible de la vérité religieuse, c'est le Saint-Esprit, et que la condition pour être au bénéfice de sa lumière, c'est la foi en Christ.

III

De quelques questions incidentes en vue de préciser l'action du Saint-Esprit sur le chrétien.

Si je m'élève contre toute prétention de trouver le critère de la vérité religieuse en dehors de l'Esprit-Saint lui-même, j'ai besoin cependant d'expliquer comment se limite son action sur le chrétien.

Quand je dis que le Saint-Esprit est notre critère de la vérité religieuse, on peut me répondre qu'au point de vue du sujet que nous étudions, il est bien plus encore, qu'il est le révélateur de la vérité religieuse, et on pourrait tirer de ce que je le concède volontiers, des conséquences que je n'admets pas. Il me faut donc préciser davantage la notion que j'ai donnée de l'activité du Saint-Esprit.

L'Esprit de vérité, le Saint-Esprit promis par le Christ à ceux qui croiraient en lui, et demandé pour eux par Jésus à son Père, vient de la part du Père au nom du Fils. Son action nous est présentée comme une action personnelle. « C'est un Consolateur » qui vient après Jésus. « Il ne parle pas de lui-même, il dit les choses qu'il a entendues. » « Il prend de ce qui est à Christ et il l'annonce. » « Il est affectionné aux saints. » « Il prie pour eux selon la volonté de Dieu. » Mais, si toutes ces déclarations nous représentent l'activité de l'Esprit comme l'activité d'une personne, elles témoignent aussi de cette personne comme d'un agent dont l'activité est postérieure à celle du Père, à celle du Fils, et le résultat de leur œuvre et de leur volonté. Il est envoyé. — C'est après que le Fils nous a quittés que l'Esprit nous console. — Il ne parle pas de lui-même, il dit ce qu'il a entendu. — C'est ce qui est à Christ, et par conséquent au Père, qu'il prend et qu'il annonce. — « Les choses que Dieu avait préparées à ceux qui l'aiment, il nous les a révélées par son Esprit; car l'Esprit sonde toutes choses, même ce qu'il y a de plus profond en Dieu. » — « Personne ne connaît ce qui est en Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. » — Ainsi donc l'Esprit sonde Dieu, fait connaître Dieu, annonce les choses de Christ et de Dieu; l'Esprit est l'agent révélateur de Dieu et de Christ. L'Esprit est donc plus qu'un critère infaillible; en créant le sens de la vérité, il propose en même temps la vérité au sens qui a été créé pour la percevoir. Mais, il n'en résulte cependant pas que ceux qui sont au bénéfice de la lumière de l'Esprit, et qui ont en lui un critère infaillible, doivent recevoir par son moyen une révélation indéfinie de Dieu. Cette révélation, l'Esprit-Saint serait apte à la communiquer, comme Dieu peut se révéler; mais l'Esprit ne nous fournit de révélation que comme Dieu veut se révéler; et si le Fils a pu dire qu'il était venu non pour faire sa volonté, mais la volonté du Père qui l'a envoyé, tout ce qui nous est dit de l'Esprit nous montre qu'il en est de même de lui. Or, l'événement central des relations de Dieu avec nous, l'événement dans lequel se sont concentrées toutes ses volontés à l'égard des hommes pécheurs, toutes ses pensées de justice et d'amour, l'événement capital de l'existence de notre espèce étant l'incarnation du Fils dans lequel la plénitude de la divinité a habité, en qui nous avons eu le chemin, la vérité, la vie, par lequel seul on peut aller au Père, l'objet, la tâche du Saint-Esprit doit être de nous montrer le Fils, de placer sous le regard de l'âme le fait de l'incarnation, d'en dévoiler le sens, la portée, les conséquences, d'en appliquer les résultats. Après la venue du Fils de Dieu sur la terre, quand sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, son ascension auront pris leur place au milieu des événements de l'histoire humaine, ce sera à cet événement, à ses racines, à ses suites, à ses détails, à sa signification que les révélations de l'Esprit se rapporteront; car, nous le redisons, l'Esprit ne se donne pas comme agissant d'initiative, mais comme venant achever l'œuvre de Dieu, suivant sa volonté. On a très bien dit : « Du moment où la vérité a pris un corps et est venue en personne sur cette terre, nous attendrions inutilement d'autres révélations de nature à compléter ou à éclipser celle-là : « Après la vérité, il ne reste plus rien à révéler [1]. »

L'incarnation ayant eu lieu dans le temps et ayant été ainsi comme événement humain soumise aux conditions humaines, la tâche de l'Esprit a été de maintenir devant les générations successives la figure de Christ, l'enseignement de l'Evangile. De là la nécessité que la révélation de Dieu en Christ se conservât dans une empreinte fidèle, propre à la reproduire pour chacun; de là cette révélation prolongée vivante dans la parole des apôtres et des évangélistes, et conservée depuis eux comme révélation écrite dans les documents qui nous sont restés d'eux, texte que l'Esprit vivifie, qui devient l'objet sur

[1] M. Schérer, ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un, ni l'autre.

lequel il répand sa lumière, et l'aliment dont il fait vivre l'Eglise.

Disons quelque chose, en passant, d'une distinction qu'on a faite et que nous n'admettons pas, entre ce qui est sorti de la bouche de Christ lui-même, et ce qui nous a été communiqué par l'intermédiaire des apôtres, par exemple. On a voulu, de la supériorité de Christ sur les siens, de la plénitude de l'Esprit qui a habité en lui, conclure que les paroles qu'il a prononcées doivent primer l'enseignement apostolique. Cette supériorité de Christ, certes, nous l'acceptons bien, nous reconnaissons que beaucoup de ses paroles contiennent une plénitude qui peut ne pas se trouver au même degré dans les paroles apostoliques. Mais, nous savons aussi que, pendant le passage de Jésus sur la terre, pendant qu'il était visiblement avec les siens, il n'a pu leur dire tout ce en quoi ils avaient besoin d'être enseignés, et que l'Esprit qu'il leur promettait devait suppléer ce qu'il ne leur aurait pas dit, et leur révéler quant à leur maître, quant au sens de sa vie, de son œuvre, de son départ d'avec eux, tout ce qui, avant cette époque, aurait été encore au-dessus d'eux. « J'aurais encore plusieurs choses à vous dire; mais elles sont encore au-dessus de votre portée. Mais, quand celui-là sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera point par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir. » Par la nature même de la crise que l'incarnation déterminait, de la transition à laquelle elle donnait lieu, ce n'a été qu'après la mort de Christ et sa séparation d'avec les siens, que tout caractère préparatoire a pu disparaître dans la révélation; et le point de vue définitif résultant de l'achèvement de l'œuvre de Christ, qui a été le terrain sur lequel l'Eglise a eu à s'asseoir, a été justement celui que les apôtres ont dû exprimer et développer par l'Esprit. Ce qui était encore fragmentaire, énigmatique dans la bouche de Jésus, est devenu plénitude de lumière chez ses apôtres.

Mais après cette digression destinée à rappeler l'homogénéité de la révélation, quant à son autorité, nous rencontrons une objection à laquelle nous répondons d'autant plus volontiers que cela nous fournit l'occasion d'entrer plus avant dans notre sujet. Si nous sommes participants, peut-on nous dire, de ce même Esprit qui a été chez les apôtres un Esprit de révélation, si cette source à laquelle ils ont puisé est ainsi à la disposition de chacun de ceux qui croient, l'Esprit ne peut-il pas à chaque époque, et pour chaque individu reproduire ce qu'il a accompli chez les apôtres, et par conséquent n'a-t-on pas le droit, au nom de la suffisance du Saint-Esprit, de traiter dans la pratique comme superflue la révélation apostolique qui nous a été conservée par l'Ecriture? Ici, je dois faire remarquer que, si les écrivains sacrés ont rendu témoignage par l'Esprit, ils ont tous été avec l'événement historique de l'incarnation dans des rapports qui ne peuvent plus se reproduire. Les apôtres, en particulier, ont rendu témoignage à la personne de Christ, à sa vie, à sa résurrection, comme des gens qui ont vu, qui ont entendu, qui ont reçu des impressions humaines, et qui ont pu ainsi transmettre ces impressions humaines; comme des gens qui ont non-seulement servi à la communication de la Vérité céleste, mais qui ont pu et dû parler comme en ayant, eux les premiers, expérimenté l'efficace. Mais, pour m'en tenir à ce qui concerne le témoignage de l'Esprit, un des premiers traits qui se précisent par l'étude de cette doctrine, c'est celui de la diversité de l'action de l'Esprit. Je ne veux pas par là parler de l'intensité plus ou moins grande de son influence, de son efficace en ceux qui la subissent, mais bien de ce fait que l'histoire de l'Eglise apostolique met si fort en saillie, que, si chez tous les chrétiens la présence de l'Esprit doit se manifester par les fruits de l'Esprit, elle peut en outre chez tel ou tel, et en vue de l'édification de l'Eglise tout entière, se produire par des opérations particulières. « L'un, dit Paul, a les opérations des miracles; un autre, la prophétie; un autre, le discernement des esprits; un autre, la diversité des langues; et un autre, le don d'interpréter les langues. Mais c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses les distribuant à chacun en particulier, comme il lui plaît. » Ce ne sont pas des degrés différents de l'action de l'Esprit, mais bien des fonctions diverses en rapport

avec l'œuvre que Dieu accomplit et les besoins de l'Eglise. Avoir donc l'Esprit habitant en soi, ce n'est point être au bénéfice de toutes les opérations par lesquelles la puissance de l'Esprit peut se produire, et quand, en vue de l'édification de l'Eglise, dès son origine, la révélation a trouvé une empreinte fidèle, par le ministère des écrivains que le Saint-Esprit a dirigés, l'Eglise n'a pas le droit de s'isoler de cette révélation, sous prétexte que l'Esprit qui vit au milieu d'elle, peut lui rendre ce qu'il lui a donné dès ses premiers jours. « L'Esprit ne parle pas de lui-même, » nous dit Jean.

Mais si nous ne pouvons donc pas prétendre à être, par le fait que nous sommes participants de l'Esprit, au bénéfice de révélations particulières, ceci nous demeure toujours acquis que l'Esprit est pour nous le critère infaillible de la vérité religieuse. Ce résultat nous le maintenons, et cependant nous avons annoncé plus haut que l'Esprit est le critère que nous cherchons comme puissance, comme vie, mais que la révélation positive en était l'instrument concret. Nous avons besoin de nous expliquer sur cette réserve, sur cette limitation de l'autorité de l'Esprit en nous comme critère de la vérité religieuse. Cette réserve n'est qu'apparente. Elle ne naît pas d'une défiance que nous aurions de l'Esprit-Saint lui-même, on le comprend, mais elle naît de la crainte très légitime que nous pouvons avoir de ce qui n'est pas lui. En fait, cette réserve ne tend qu'à nous garantir la réalité de l'action de l'Esprit et la régularité du développement du chrétien sous l'influence de cet Esprit.

IV

Le Saint-Esprit et la révélation écrite.

Le Saint-Esprit, en venant habiter chez le chrétien, ne vient pas succéder comme une nouvelle personnalité à une personnalité antérieure : il ne se substitue pas à l'individu, ce n'est pas une autre intelligence, une autre conscience qui vienne mouvoir un ancien corps. Non, le Saint-Esprit est un agent qui, en pénétrant toutes les forces morales de l'individu, n'en reste pas moins distinct de lui. Il y a deux esprits : « L'Esprit de Dieu qui rend témoignage à notre esprit. » Et la relation de la conscience du chrétien avec l'Esprit-Saint devant être celle d'un être moral élevé par l'être moral qui en est la loi, dans l'état habituel et régulier de ces rapports, toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions de l'homme sont le produit de deux facteurs, de l'Esprit de Dieu qui a éclairé, qui a conseillé, et de l'esprit de l'homme arrivé à un certain degré de maturité spirituelle, c'est-à-dire de clairvoyance, et qui, encore à ce degré, a été plus ou moins attentif, ou plus ou moins obéissant à l'Esprit. Si donc l'Esprit est infaillible comme critère, les résultats de l'usage que l'homme en fait sont soumis aux conditions de responsabilité morale dans lesquelles l'individualité humaine est appelée à se développer, même, ou plutôt, surtout quand c'est l'Esprit de Dieu qui en fait l'éducation.

Par cela même la lumière de l'expérience d'un chrétien ne peut point servir de norme absolue à un autre, et nul ne peut donner à ses frères la mesure au delà de laquelle l'Esprit n'a plus d'expériences nouvelles à produire. Ainsi donc, déjà sous ce rapport, si la vérité normative ne pouvait se trouver objectivement nulle part dégagée des accidents auxquels elle est exposée dans le développement des individus chrétiens, les écarts du sens propre et de l'infidélité pourraient n'avoir aucun correctif.

Mais si, au milieu de ces incertitudes auxquelles la vie de l'Esprit à elle seule ne soustrairait pas le chrétien, il existe sous une forme concrète une révélation adéquate de la vérité religieuse, c'est-à-dire des faits et des principes qui sont à sa base, l'Esprit ne pouvant être en lutte avec lui-même, ce ne sera pas lui qui aura parlé, lui qui aura agi, lui qui aura éclairé, dès que les résultats prêtés à l'Esprit se trouveront être en contradiction avec ce qu'il a véritablement dit, véritablement accompli, avec ce qu'il a véritablement révélé de la vérité religieuse. Cette révélation objective, ce témoignage fixé devient donc l'instrument, la pierre de touche pour discerner la réalité de l'action de l'Esprit. Mais cet instrument dont je me sers comme de critère de l'Esprit, ce n'est pas autre chose que l'Esprit lui-même dans une de ses manifestations. Mon critère c'est donc l'Es-

prit, mais dans deux de ses fonctions qui sont corrélatives, l'Esprit qui, après avoir, selon la volonté de Dieu, fixé d'une manière concrète la révélation telle qu'elle a été en Jésus-Christ, vivifie, développe, explique, applique ce texte, renouvelant par sa puissance, et par le moyen de la parole des apôtres, et par l'Ecriture depuis eux, la vie de Christ au sein de l'Eglise et pour chaque fidèle. Ce n'est que dans cette conjonction de ces deux procédés de l'Esprit que nous possédons enfin le critère de la vérité et de l'erreur, en matière religieuse, car, sans la permanence d'une révélation objective stable, l'action de l'Esprit se résume dans une vie à laquelle son type manque; comme aussi sans l'énergie de l'Esprit, le type reste devant l'intelligence et la conscience de l'homme comme une lettre morte qui ne peut communiquer à l'homme rien qui le sorte de la sphère d'incapacité dans laquelle il est enfermé.

Il n'y a donc pour nous qu'un seul critère, l'Esprit, mais l'Esprit dans deux de ses fonctions qui sont faites pour se correspondre comme l'œil à la lumière, de telle sorte que l'une d'elles manquant, l'autre est insuffisante.

C'est dans ce sens et ce n'est que dans ce sens que je puis comprendre les passages de la Ire épître de Jean : « Vous avez reçu l'onction de la part du Saint et vous connaissez toutes choses. L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous; et vous n'avez pas besoin que personne vous instruise; mais, comme cette même onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est véritable et exempte de mensonge, vous demeurez en lui, selon qu'elle vous a enseignés. » On pourrait en rapprocher 1 Cor. II, 10 et 15. On a interprété ces paroles dans le sens que l'Esprit, pour tout homme qui l'a reçu, le rend indépendant de tout enseignement objectif, par exemple, au premier siècle, indépendant du témoignage apostolique; au dix-neuvième, de la révélation écrite. Mais, si nous nous replaçons au point de vue historique de l'apôtre, il est évident que ces passages ne peuvent avoir ce sens. Jean mettait en garde les chrétiens contre les sectaires gnostiques qui voulaient se faire écouter d'eux, en leur promettant la vérité : « Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent. » En présence de cet enseignement en dehors de la vie et de la lumière de l'Esprit, en dehors de la foi en Christ venu en chair, Jean déclare aux chrétiens qu'ils n'ont pas besoin d'être instruits, qu'avec l'Esprit ils connaissent toutes choses; mais en même temps, lui, l'apôtre, ne pense pas se mettre en contradiction avec ses propres paroles, en leur adressant son épître. Du reste, il dit positivement à ceux à qui il s'adresse : « Que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure donc en vous. Si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père. »

Nous sommes arrivé au terme de notre course. Nous n'avons point voulu donner un développement complet de la doctrine du Saint-Esprit, nous n'en avons parlé que dans la mesure où cette doctrine éclairait notre sujet; nous ne prétendons pas non plus avoir traité la question de la révélation. Dans son rapport avec le canon elle reste tout entière devant nous. A propos de révélation, le résultat auquel nous sommes arrivé, c'est que l'homme ne la connaît que psychiquement, tant qu'un sens nouveau ne lui a pas été communiqué. A propos du Saint-Esprit, nous l'avons déclaré lui et lui seul un critère infaillible, tout en réclamant de l'homme qu'il reste soumis simultanément à l'action intérieure de l'Esprit et à la révélation objective donnée par l'Esprit.

Parce que le critère est infaillible, est-ce à dire que l'homme qui s'en sert, le soit? Non certainement! Et d'abord l'homme doit être élevé par ce critère, sous sa double forme: il est donc soumis aux conditions d'une éducation graduelle. Puis, la capacité des facultés, et l'intensité de l'attention ne sont pas toujours les mêmes. Enfin, cette éducation est morale, c'est-à-dire que ce n'est pas la loi de la nécessité, mais celle de la liberté et de la responsabilité qui y préside, l'homme pouvant céder ou résister diversement à l'influence de l'Esprit. Mais si, en proclamant à notre disposition, dans les matières religieuses, un critère infaillible, nous paraissons en borner à tel point l'infaillibilité dans l'usage que nous sommes ap-

pelés à en faire, nous savons cependant que notre profit n'est point illusoire, parce que cette puissance, virtuelle d'abord, que nous possédons par l'Esprit, se communique à nous suivant la loi du progrès dans la liberté morale; et le progrès dans la liberté, c'est la dignité même de l'homme, la dignité à laquelle l'a appelé Celui qui l'a créé et qui le sauve par son Amour.

JEAN PANCHAUD.

HOMILÉTIQUE.

Quelques idées relatives à la prédication.

(A propos de thèses publiées en Allemagne sur ce sujet.)

Les *Feuilles volantes* de Wichern, qui servent d'organe au comité central de la mission intérieure en Allemagne, reproduisent des thèses sur la prédication qui ont été présentées récemment à une assemblée pastorale en Thuringe, et y ont donné lieu à une vive discussion. Elles nous ont paru devoir offrir de l'intérêt, soit par les pensées vraies ou originales qui s'y rencontrent, soit par l'état de choses qu'elles révèlent, soit enfin par l'importance que leur donne pour l'Allemagne l'organe qui les publie. Il y en a quatorze contre la prédication, et quatorze en sa faveur. Nous nous permettrons de supprimer la division en 28 chefs, pour condenser et grouper un peu sous une division plus générale, sans toutefois rien omettre ou modifier de caractéristique, et sans interrompre l'exposition par des appréciations que la lecture de tel ou tel passage fera naître d'emblée chez des lecteurs français et réformés.

I. Ce qu'on peut alléguer contre la prédication.

La prédication a 1° quelque chose de dangereux; 2° quelque chose qui est contre nature.

Son danger, c'est de compromettre soit le *culte,* soit le *christianisme.*

Elle compromet le *culte* lorsqu'elle est mauvaise, elle le compromet lorsqu'elle est bonne. Les mauvaises prédications éloignent du culte. Les bonnes attirent, il est vrai, mais elles changent trop facilement le culte rendu à Dieu en culte rendu à l'homme, en mettant en relief le talent et les jouissances qu'il procure. On demande avant tout : Qui est-ce qui prêche aujourd'hui?

En outre, l'essence du culte est l'adoration. Or les prédications, en tant que productions oratoires, disposent les assistants à la critique, et réveillent en eux le point de vue utilitaire. Elles expriment des exigences, non l'adoration (begehrlich, nicht verehrlich), elles ne viennent pas apporter, mais requérir (auferre, non obferre).

La prédication compromet le *christianisme* chez l'auditeur et chez le prédicateur. Chez l'auditeur : si nous divisons les auditeurs en deux classes, les satisfaits et les non satisfaits, nous voyons fréquemment ces derniers transporter sur le christianisme tout entier le dégoût que leur inspirent les prédications. Un pasteur demandait à la reine Christine ce qui l'avait décidée à l'abjuration? — Vos ennuyeuses prédications, répondit-elle.

Chez les auditeurs satisfaits, l'affadissement est à redouter; on s'habitue trop aisément à recevoir avec dévotion toutes choses, même les plus creuses et les plus vides, quand elles tombent du haut de la chaire. Voici, par exemple, le thème d'une prédication de Pentecôte: Le christianisme a quelque chose de terrible, *a)* des devoirs dont nous nous approchons avec terreur; *b)* des doctrines qui nous terrifient; *c)* des membres que nous considérons avec terreur. — Ce sermon est imprimé, il doit donc avoir été goûté.

Si les auditeurs satisfaits appartiennent à la classe sentimentale, c'est un flasque sentimentalisme que la prédication nourrit en eux. S'ils appartiennent à la classe des penseurs, ils sont en danger de prendre la phrase pour le fait, l'idée pour la réalité. Il y a une sorte de piété qui s'évapore volontiers en idées, et celle-là trouve son aliment essentiel dans la prédication. « Il n'y a pas de remède aussi longtemps que les gens considéreront comme un acte le fait d'écouter la prédication, tandis qu'au contraire les actes chrétiens sont la prédication véritable. » (Falk.)

Quant aux prédicateurs, elle offre trois genres de dangers. *a)* Les prédicateurs bien doués tombent aisément dans le piége de la

vanité, et du besoin de plaire. *b)* Ceux qui sont peu doués tombent aisément dans la phrase ou dans le travail purement mécanique. *c)* Tous les prédicateurs éprouvent de la fatigue, et s'en reposent volontiers; la prédication est leur fonction principale et favorite; elle est pour eux « les choses difficiles de la loi. » Ils se savent bon gré à eux-mêmes quand ils l'ont accomplie, puis ils s'y préparent de nouveau, et elle ne leur laisse ni temps ni forces pour la cure d'âmes.

Ce que la prédication a de contraire à la nature est évident:

a) Les poëtes sont rares, et les orateurs plus encore. Il est de fait que les dons oratoires sont les plus rares de tous. La nature fait-elle des miracles pour se plier à l'organisation ecclésiastique protestante? Prodigue-t-elle les dons oratoires pour la consommation requise?

b) La Parole de Dieu a-t-elle été engendrée par la méditation? Jamais. Les prédications au contraire sont le fruit de la méditation et d'un certain échauffement. Elles ne jaillissent pas d'une source, mais on les pompe à grand'peine d'une citerne; elles ne sont pas des rayons de soleil émanant en abondance d'un centre de lumière et de chaleur, mais des étincelles produites par le frottement. Luther ad Joh. 14: « Il y aura toujours une profonde différence entre ce qui est dû à la croissance et ce qui est le résultat d'une fabrication. »

c) Dieu parle, mais il n'est pas parleur. Il n'est pas dit: « Après que Dieu eut parlé à nos pères chaque dimanche de la même manière, etc.» Hébr. 1, 1, mais bien: « Après que Dieu eut parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières, etc. » Le parlage est contre nature dans le règne de Dieu.

II. Ce qu'on peut alléguer en faveur de la prédication.

Malgré tout cela, la prédication demeurera la fleur et la couronne du culte évangélique. La Parole de Dieu est le principe de notre église, et toutes choses ne subsistent que par une relation permanente avec le principe de leur existence. La Parole de Dieu doit donc être prêchée à toujours dans notre église, car la Parole n'est Parole qu'en tant qu'elle est parlée, et non pas seulement lue.

Dieu est dans son sanctuaire, et manifeste sa présence par sa Parole, Ps. 60, 8. Aussi certainement que Dieu nous parle par les astres, Ps. 19, aussi certainement il nous parle par des hommes qui sont remplis de son Esprit; la parole [1] est et demeure la forme de révélation la mieux adaptée à ses desseins de salut. Ceci met en évidence la gloire de la prédication, mais aussi la nécessité d'une réforme soit subjectivement et en elle-même, soit objectivement, quant à la place qu'elle occupe dans le culte.

Quand Luther glorifie la prédication, il n'entend pas par là toute espèce de prédication, mais celle seulement de la Parole de Dieu. Il ne s'agit pas pour lui de beaux discours retentissants, mais de la proclamation des vérités du salut, basée sur l'expérience intérieure. La prédication est, à l'image de Jésus-Christ, une « Parole faite chair, » Jean I, 14. D'elle aussi on doit pouvoir dire « conçue du Saint Esprit, née de la vierge Marie, » « conçue, née, » et non pas « cherchée, arrachée, extorquée. »

Nous sommes ainsi conduits à considérer les jours de fête comme les véritables jours de naissance de la prédication. Il y a entre les jours de fêtes et les dimanches la même relation qu'entre la création et la conservation, entre la Parole écrite et la parole [1] vivante. L'église primitive n'avait pour le culte ordinaire que des lectures suivies d'une explication et d'une application. C'est là qu'il faut en revenir. Pas de sermon proprement dit pour le culte du dimanche, mais une explication édifiante de la Parole. Contre le bavardage qui menace de s'y introduire il y a une double barrière à élever. En premier lieu, qu'on fonde dans les universités des chaires spéciales pour l'explication édifiante des Ecritures, et qu'on y appelle les hommes les plus expérimentés et les mieux développés pratiquement. En second lieu, qu'on insiste, lorsqu'il s'agit d'un poste de pasteur à pourvoir, sur ce que

[1] En écrivant ici « parole » (sans majuscule) nous détruisons sans le vouloir tout l'échafaudage, qui repose sur la confusion ou la transition entre la Parole de Dieu jadis inspirée, et l'inspiration actuelle des prédicateurs chrétiens. Cette note est de rigueur, puisqu'en allemand la majuscule est l'apanage de tout substantif, et la distinction s'efface.

l'homme qui *doit* expliquer la Bible d'une manière édifiante le *puisse* aussi.

Le sermon, le discours, appartient aux jours de fête; c'est alors qu'il jaillit le plus naturellement de la disposition où l'on se trouve. Mais alors il doit être réellement une parole, ce qui n'a pas lieu quand sa langue mère est la langue de la littérature. Sous ce rapport tous les prédicateurs ont beaucoup à apprendre et beaucoup à désapprendre. Quiconque veut servir Jésus-Christ doit être serviteur de la Parole. Or on ne la sert pas, mais on la maltraite, quand on la revêt d'une forme arbitraire, au lieu de se laisser soi-même transformer par elle.

Quel étrange assemblage que ces thèses qui se neutralisent mutuellement, à peu de chose près, et qui renferment cependant tant de pensées justes, ingénieuses, fécondes! Que de confusion peut engendrer dans les meilleurs esprits et les meilleurs cœurs une fausse position ecclésiastique et dogmatique qu'on se croit avant tout appelé à sauvegarder, aux étroites limites de laquelle on se croit obligé de mesurer son ambition, son idéal, et ses efforts. Quoi! on aura réuni tout ce qui peut se dire, et même beaucoup plus qu'on ne peut dire en bonne justice contre la prédication, on l'aura signalée comme un danger pour le culte et pour le christianisme, c'est-à-dire pour le salut éternel des âmes; le lecteur demeure sous cette impression que, s'il en était bien ainsi, la prédication devrait être non pas éconduite, mais honnie, balayée au loin: quelle surprise n'est pas la sienne, à l'ouïe de cette conclusion: La prédication doit demeurer la fleur et la couronne du culte évangélique! Quel est donc le fait qui aura prévalu contre des considérations aussi hautes, aussi solennelles, jusqu'à les annihiler pour y substituer une évidence contraire et triomphante? Est-ce un ordre de Dieu bien précis? Est-ce une démonstration surabondante des fruits qu'elle porte pour la vie éternelle? N'allez pas chercher si haut; le premier, le grand argument est à fleur de terre: La Parole de Dieu est le principe de notre église, de cette institution politico-religieuse que nous nommons notre église; *or* toutes choses etc., *donc*... etc. Voilà ce qui peut seul expliquer comment un homme aussi supérieur que celui qui a écrit ces thèses, s'arrête à la surface des choses, et laisse de côté le fond même de la prédication, pour présenter quelques bonnes idées sur la forme, absorbé qu'il est évidemment par ce côté-là.

L'obscurité se dissipe sur la légitimité, la nécessité, la nature de la prédication, la voie se dessine nettement dès qu'au lieu de la diviser selon les jours ou selon la forme, division arbitraire, superficielle, peu biblique et peu pratique s'il en fût jamais, on la divise selon les auditeurs auxquels elle s'adresse; il va sans dire que ce sera en distinguant ceux-ci non pas en contents et mécontents, mais en hommes qui connaissent et qui aiment l'Evangile, et en hommes qui y sont encore plus ou moins étrangers. Je ne veux pas dire que ces deux catégories puissent jamais être tranchées dans la vie sociale avec une entière précision; je sais qu'il y a déjà dans des cœurs inconvertis de précieux mouvements de la grâce, et des germes de l'homme nouveau; que tels d'entre eux ne sont « pas éloignés du royaume des cieux, » tandis que d'autres en sont aux antipodes. Il est également vrai que dans le chrétien le plus décidé il y a encore bien des éléments du vieil homme, et qu'il est bien rare que la vie humaine se scinde instantanément par la conversion en deux parties aussi franchement séparées que les deux moitiés d'un fruit. Mais après tout, la conversion, la régénération est une réalité, la réalité fondamentale, et la prédication a pour but essentiel d'y provoquer et d'en rendre témoignage, puis d'en développer les conséquences. S'il en est ainsi à nos yeux, c'est-à-dire, *si* nous prêchons afin que les hommes soient sauvés (ou convertis), il faut nécessairement prendre ce fait-là pour base, et non pas un autre; il faut faire entièrement abstraction de la qualité de membre de telle ou telle institution chez les auditeurs, ce que l'auteur des thèses ne pouvait faire; il faut envisager un auditoire quelconque comme composé d'âmes à sauver, pour une part, et d'âmes sauvées qui doivent être « affermies dans leur vocation. » Deux éléments se révèlent ainsi tout naturellement dans la prédication, et si l'esprit réclame absolument une division, c'est là qu'il faut la chercher. Il y aura une pré-

dication pastorale spécialement destinée à l'édification là où le fondement a été posé; il y aura ailleurs une prédication missionnaire essentiellement adressée à ceux qui vivent encore loin du Seigneur, quoique tout récemment *l'Espérance* ait de nouveau protesté contre ce point de vue missionnaire au sein d'églises établies.

Il est des prédicateurs qui ne possèdent évidemment que l'un ou l'autre de ces deux dons, et ceux-là feront bien de ne pas vouer leur préférence précisément à l'emploi du don qu'ils ne possèdent pas. En général, la place qu'occuperont relativement ces deux genres, devra se proportionner à la représentation des deux éléments dans un auditoire donné; mais, selon nous, le prédicateur devra s'efforcer avant tout, et par-dessus tout, de ne jamais laisser planer le vague sur la classe d'hommes à laquelle il s'adresse, ou de laquelle il parle. Sinon, quelques éloges qu'il puisse moissonner, quelque nombre d'exemplaires de ses sermons qu'il réussisse à placer, sa parole demeurera frappée de stérilité. Il semble qu'il y ait quelque naïveté à insister sur une vérité qui devrait être passée à l'état d'axiome fondamental, à rappeler que nous devons parler *à* des hommes, selon leur état, et non *devant* des hommes, à tout hasard; que ceux qui sont sur le chemin de la mort et ceux qui sont sur le chemin de la vie réclament des conseils appropriés à leur position. Quand même il se trouverait que tous ont été baptisés, ou sont citoyens de la même ville, ou sont réunis par quelque autre lien extérieur et visible, ils ne forment pas pour cela un seul bloc aux yeux de Dieu, ni aux yeux du prédicateur scripturaire. Il est vrai que tandis qu'il est relativement aisé d'établir la doctrine orthodoxe d'une manière générale en face de ses auditeurs, il faut une certaine mesure de fidélité, d'indépendance, et d'amour pour la *leur* prêcher.

C'est à la conscience de chaque auditeur, sous l'influence de l'Esprit de Dieu, que sera laissée l'entière responsabilité de se reconnaître comme appartenant à l'une ou à l'autre des deux fractions qui composent tout auditoire, de se rendre compte de sa position devant Dieu, de la direction générale de sa vie, du fondement de son espérance; mais pour qu'il lui soit possible de le faire, il ne faut pas que la prédication soit pour lui comme un labyrinthe, dans lequel la voie étroite qui mène à la vie et la voie large qui mène à la mort s'entrecroisent, se séparent, se rejoignent, et se confondent dans leurs innombrables circuits. Il ne saurait y avoir de bénédiction et de fruit dans la prédication que dans la mesure où les auditeurs se l'approprient, et il dépend du prédicateur de les aider dans cette tâche, ou de la leur rendre parfaitement impraticable. J'ai entendu objecter que des incrédules peuvent être touchés salutairement par des exhortations adressées à des chrétiens vivants. Qui donc en douterait? Mais à la condition que les exhortations adressées aux chrétiens soient prises au sérieux, c'est-à-dire calculées pour des gens capables de les recevoir. On dit que des chrétiens sincères peuvent être remués dans leur conscience par des appels adressés aux non-croyants! Sans doute; qui de nous ne l'a éprouvé? Mais à la condition que ces appels soient vrais, c'est-à-dire réellement adressés à une classe déterminée. D'ailleurs ce n'est pas au moyen d'une possibilité et d'une exception qu'on renversera une certitude et une évidence. Quand j'entends invoquer de tels arguments, il me semble entendre tous les rois de Syrie recommander à leurs armées de lancer leurs traits sans viser, depuis le jour où une flèche lancée sans dessein par un Syrien avait percé Achab, roi d'Israël; je ne pense pas que ce système eût multiplié leurs victoires.

Dès lors il est impossible de comprendre comment une bonne prédication, et par *bonne* nous ne saurions entendre autre chose qu'une prédication simple, chaleureuse, respirant l'amour du Seigneur et l'amour des âmes, nette et vraie par conséquent dans le langage qu'elle leur tient, comment une telle prédication pourrait compromettre le culte. Oui, ce sera un de ses plus beaux succès que de compromettre certaines manifestations de culte chez des hommes qui ne peuvent pas rendre un culte. N'avons-nous jamais connu tels hommes qui aiment à faire résonner leur timbre sonore, et qui chantent les cantiques d'adoration, la poitrine pleine et le cœur vide, qui chantent les cantiques de repentance la voix vibrante et assurée et le cœur mort?

N'avons-nous jamais vu des gens d'une soif plus que suspecte vociférer régulièrement : « Comme un cerf altéré brame après le courant des eaux, ainsi soupire mon âme, Seigneur! après tes ruisseaux; elle a soif du Dieu vivant, etc.? » N'en avons-nous jamais vu d'autres venir au temple deux ou trois fois l'année pour y entonner avec assurance : « Que ton tabernacle est un lieu sur tous les autres lieux aimable! mes sens ravis ne respirent que tes parvis; heureux qui peut dans ta maison te louer en toute saison! » Je ne cite que les exemples les plus criants, c'est-à-dire les moins fréquents; cependant on sait que toute assemblée se trouve toujours prête à entonner tout entière, ou peu s'en faut, croyants et incrédules, jeunes et vieux, avec un effrayant ensemble, le cantique qui sera indiqué, quels que soient les sentiments qu'il exprime; or il est permis de douter que tous les cœurs soient à l'unisson dès que le chantre a donné la note. Je tiens donc pour un beau succès de la prédication de compromettre ce culte-là chez quelques-uns, d'amener tel ou tel à cesser une fois au moins de se moquer de Dieu et de l'église, à fermer au moins une fois ses lèvres pour laisser agir sur son âme les paroles qui si souvent ont été des blasphèmes dans sa bouche.

Il y a des gens qui ne seront pas de cet avis. Un pasteur du midi de la France, qui lira peut-être ces lignes, remplaçait un jour, il y a une quinzaine d'années, un collègue âgé qui n'est maintenant plus ici-bas. Plusieurs centaines de personnes se pressaient dans le temple, dans un costume qui, à la campagne, annonçait évidemment l'intention de prendre la sainte Cène. La prédication fut *bonne*, si bonne que l'auditoire presque entier se retira dans un recueillement inaccoutumé et avec une visible émotion, et qu'un nombre relativement très faible demeura pour prendre la Cène; les autres sentirent qu'ils ne devaient pas venir à cette table ce jour-là pour y échanger de salutaires impressions contre une nouvelle dose d'illusions et de sécurité. La suite a montré que cette sainte Cène qu'ils n'avaient pas prise leur avait fait plus de bien qu'ils n'en avaient jamais reçu; ce jour fut le point de départ d'un réveil dans la contrée; mais quant au pauvre vieux pasteur, il était inconsolable, et pendant des mois il allait répétant : « Ce malheureux...! il m'a gâté toute ma communion! » Il était de l'école, trop nombreuse hélas! de cet autre qui prêche encore l'orthodoxie en France, et que j'entendis à la même époque faire trembler l'auditoire et la chaire elle-même sous cette lamentable apostrophe : « Ces gens qu'on ne voit jamais au temple, *non pas même* à la sainte Cène! » Bienheureux et bénis sont ceux qui réussissent à compromettre le culte entendu de cette manière, pour préparer le culte en esprit et en vérité!

Faudrait-il démontrer maintenant que la prédication, si elle est ce qu'elle doit être, ne compromet pas le culte chez ceux qui peuvent le rendre, et dont elle veut accroître le nombre, mais qu'elle l'alimente au contraire? « Elle vient requérir et non pas apporter, disent les thèses, *auferre, non offerre*; elle exprime des exigences, non l'adoration, *begehrlich, nicht verehrlich.* » Mais en admettant même que cette assertion fût juste, elle révèlerait des notions bien superficielles sur le culte; n'est-ce pas la réponse à ces exigences de Dieu à notre égard qui constitue le véritable culte, ou bien le voudrait-on faire consister dans des sentiments vagues, ou de passagères émotions, ou, qui pis est, dans des liturgies? « Présentez vos corps et vos esprits en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable. » (Rom. XII, 1.) Voilà le culte raisonnable, le culte selon Dieu, le véritable service divin, dont ce que nous nommons les cultes, les services divins, et en particulier la prédication, ne sont que la préparation et l'aliment. Voyez le développement de cette pensée, par exemple, dans le discours publié en 1856, sous le titre : *De la religion dans les choses de la vie usuelle,* » prononcé devant la reine d'Angleterre par J. Caird, ou bien dans les deux précieuses méditations de Bertholet sur le culte chrétien.

L'étude de la prédication, au point de vue pratique, me paraît pouvoir avec avantage se résumer sous ces quatre chefs : *a)* L'homme qui parle; *b)* ce qu'il enseigne; *c)* comment il enseigne; *d)* ses rapports avec les gens auxquels il s'adresse. De là quatre questions vitales :

a) L'homme qui parle. — Pourquoi prêchez-vous? Je vous suppose chrétien et fondé dans la vérité, puisqu'il s'agit de l'enseigner, mais avez-vous en général vocation à prêcher? Si vous avez cette vocation en général, se renouvelle-t-elle, se retrempe-t-elle à chaque prédication? Avant de se demander : *Sur quoi* prêcherai-je dimanche prochain? il serait bon de se demander : *Pourquoi* prêcherai-je dimanche prochain? Parce que ce sera dimanche; parce que j'ai commencé à traiter un sujet, et qu'il faut bien que je l'achève; parce que cela ferait un mauvais effet que je me fisse remplacer trop souvent; parce que je n'ai personne qui me remplace, et que la chaire ne saurait demeurer vide. — Autant vaudrait qu'elle restât vide, si nous n'avons pas de motifs plus élevés pour l'occuper.

b) Ce qu'il enseigne. — Qu'enseignerons-nous? Des choses honnêtes? comme disait en nous raillant Joseph de Maistre, qui eût bien dû commencer par en enseigner lui-même. Mais encore, qu'enseignerons-nous? Jésus-Christ, en quittant la terre, n'a pas dit à ses disciples : Allez prêcher partout des choses bonnes, utiles, logiques, intéressantes, instructives, et surtout conformes à la tradition ecclésiastique; mais bien: Allez prêcher la bonne nouvelle à toute créature; non pas : Vous servirez de témoins à « notre sainte religion, » mais bien: Vous *me* servirez de témoins! Ce que nous avons à prêcher, c'est l'Evangile, c'est la Parole de Dieu, de manière à la faire toujours mieux connaître et apprécier à nos auditeurs, de manière à les amener à la lire eux-mêmes, et à y retrouver partout Celui qui en est l'alpha et l'oméga, le centre, l'objet, la lumière et la vie. Si tel est le but, il faudra s'efforcer de leur en présenter plus d'un verset ou d'un demi-verset par dimanche, de peur que le maximum des connaissances de plusieurs au bout de l'année, à supposer qu'ils aient tout retenu, ne flotte pas entre 26 et 52 versets dispersés dans les 66 livres de la sainte Ecriture.

Il y a telle prédication qui part à l'improviste dans une direction inattendue, comme une fusée, s'élève et brille comme elle, et comme elle aussi retombe sans effet. Un texte de la Bible a fait l'office de mèche. — Dieu nous garde de nous élever contre la méditation approfondie d'un seul verset, d'une seule phrase, quelquefois d'une seule expression, du moindre détail de la Parole de Dieu, à la condition que ce détail ne soit pas arbitrairement arraché à l'ensemble; il va sans dire que tout au moins on ne se dispensera pas de la lecture respectueuse de cet ensemble si on ne peut le méditer en entier, ou d'une portion corrélative des saintes Ecritures. Nous protestons contre le discours sur un texte, sur un mot, s'il devient une habitude, une règle générale. Qu'on creuse des puits artésiens dans les portions du sol des Ecritures où les courants d'eau vive sont à une plus grande profondeur; heureux ceux qui le peuvent; mais qu'on n'en creuse pas tout le long des fleuves, en forçant les pauvres auditeurs à suivre ce travail. La prédication est souvent pour eux un supplice de Tantale: ils sont altérés, ils entendent le murmure de la source qui s'épanche en paroles de grâce et de vie dans un discours du Sauveur, dans un récit, dans une épître apostolique, mais le prédicateur ne les y laissera pas boire; bon gré mal gré il leur faudra attendre qu'il ait achevé méthodiquement de creuser son trou; heureux s'il atteint le fond et s'il ne les renvoie pas plus altérés qu'ils n'étaient venus, malgré tout son labeur. — L'homélie a été, dès le temps de Chrysostôme et jusqu'à nos jours, la prédication normale des grandes époques de l'église de Dieu, de celles qui ont préparé ou vu s'accomplir un réveil. Chez les prédicateurs le plus richement qualifiés pour traiter un texte, chez ceux-là même l'homélie, c'est-à-dire la prédication qui prend la base la plus large dans la Parole de Dieu, a été celle où ils se sont le plus rapprochés de l'idéal du discours chrétien, et il devait en être ainsi. Je ne veux pas citer St.-Bernard ou Massillon, mais qu'on lise *Paul devant Félix*, par Saurin, *la Cananéenne*, par A. Monod, *le siége de Samarie,* par Gaussen, *le brigand sur la croix*, par Merle d'Aubigné, *la Samaritaine,* par L. Burnier, *Ezéchias,* par Rochat; qu'on se rappelle *Jésus lavant les pieds de ses disciples*, par Vinet, et qu'on nous cite, si l'on peut, des *sermons* de ces hommes éminents dans lesquels ils aient atteint un aussi haut degré de naturel, de simplicité, de vérité, de for-

ce, de chaleur, d'action sur les consciences en un mot. On pourrait prendre ses exemples avec encore plus d'évidence dans la chaire en Allemagne, depuis Heinrich Muller jusqu'à Hofacker, Krummacher, Théremin, Tholuck, ou dans la chaire anglaise, depuis Whitefield jusqu'à Chalmers, James, Baptist Noel, J. Stewart, et même Spurgeon dont nous ne connaissons qu'une homélie sur une centaine de sermons, mais elle les vaut tous ensemble, quelque bons qu'ils soient. Si de tels hommes ont été d'autant plus puissants qu'ils ont moins tiré de leur propre fonds, à plus forte raison en sera-t-il ainsi de nous tous qui n'avons pas leurs dons supérieurs. Il y aurait lieu, ce nous semble, d'assigner à l'exégèse, je dis à l'exégèse pratique, dans les études théologiques, une place beaucoup plus étendue qu'on ne l'a fait en général.

c) Comment enseignons-nous? — « La prédication doit être une parole, » dit l'auteur des thèses. En voilà une bonne, saine et féconde, qu'on est heureux de rencontrer, et qui en ferait pardonner bien d'autres; elle rappelle ces mots de Vinet qui devraient être gravés en lettres d'or sur toutes les chaires, ou du moins dans toutes les écoles théologiques : « Le temps est passé de prêcher, il faut parler. » Et ces mots eux-mêmes sont-ils parfaitement corrects? En tous cas, il ne faut pas les interpréter comme s'ils concédaient qu'il y a eu un temps où il était bon de prêcher au lieu de parler, car on ne saurait trop où placer ce temps-là. Le Sauveur parlait, les apôtres parlaient, les réformateurs parlaient, tout homme dont les entrailles sont émues, tout homme qui poursuit un but avec ardeur parlera. Paul s'écriait : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai *parlé;* » combien d'hommes qui, à la fin de leur carrière, devront s'écrier rentrant en eux-mêmes : « Je n'ai pas cru, c'est pourquoi j'ai *prêché.* »

Le discours écrit peut-il être réputé une parole? J'aurais bien envie d'émettre quelques doutes sur ce point, mais je m'effraie à la pensée du nombre et du poids des opposants; chacun résoudra la question selon sa conscience. Rappelons toutefois combien la langue écrite est assujettie à l'élément conventionnel, qui est l'ennemi né et le pire ennemi peut-être de la prédication de l'Evangile. D'ailleurs le maniement de la parole est absolument requis pour le barreau, requis pour la magistrature, requis pour siéger dans une assemblée législative, requis pour occuper une position influente dans une carrière libérale quelconque. Nous aurons toujours peine à admettre que le trait distinctif des ministres de la Parole soit l'incapacité de parler, et que ce soit là le signe auquel on reconnaîtra que la cause qu'ils plaident les inspire puissamment, et que le secours de l'Esprit de Dieu est invoqué par eux d'une manière spéciale.

d) Ses rapports avec les gens auxquels il s'adresse. — Les connaissons-nous, et nous connaissent-ils, ce sont là deux points aussi essentiels l'un que l'autre. Je fais abstraction de la prédication itinérante, trop peu en usage dans le protestantisme, et qu'il vaudrait la peine d'étudier à part. Pour celle-ci la connaissance des hommes en général suffira plus ou moins (je dis plus ou moins), mais devra être d'autant plus profonde. Le meilleur noviciat pour un prédicateur évangélique quelconque ne consisterait-il pas en un séjour de quelque temps dans un champ d'action hérissé de difficultés matérielles et morales de toute nature, lutte avec les hommes et lutte avec les choses, où les prédications doivent se multiplier et défient les fatigues et la préparation écrite, où des conversions décidées s'opèrent accompagnées de sacrifices, où l'esprit de secte pénètre, où les entraves de tout genre s'accumulent, et où de chaque obstacle il faut se faire un marchepied pour s'élever plus haut. Les postes des sociétés évangéliques, et le service de plusieurs églises indépendantes nous offrent tout cela, et quand on ne les rechercherait pas pour le bien à faire, on les devrait rechercher pour celui qu'on en retirera soi-même. Mais je reviens à la paroisse: la connaissance générale des hommes ne suffit point au prédicateur; ce sont ses auditeurs qu'il doit connaître, et il ne sera capable de faire en chaire une cure d'âmes collective un peu efficace, que dans la mesure où il la poursuivra individuellement auprès de ses auditeurs. Non-seulement ils l'écouteront avec des dispositions tout autres, ils accueilleront sa parole avec affection et confiance, mais cette parole elle-même ira au-devant de leurs besoins; elle

sera le foyer qui concentre et réfléchit les expériences faites dans le sein de la paroisse, et qui reflète d'autant plus de rayons de chaleur et de lumière que ces expériences seront plus nombreuses. La cure d'âmes ne nous apparaît pas seulement comme nécessaire en elle-même, à tel point que si le pastorat peut bien se concevoir sans prédication, le pastorat sans cure d'âmes serait le plus triste et le plus honteux contresens; elle nous apparaît comme aliment essentiel de la parole en public. Ce n'est pas entre les murailles du cabinet que l'arbre de l'éloquence chrétienne trouvera jamais assez place pour jeter de puissantes racines. Il doit être planté au milieu d'un champ d'action, où il rencontre un terrain profond et étendu, où le grand air, les alternatives de lumière et de ténèbres, de calme et d'agitation, et les bourrasques même qui l'ébranlent contribueront à sa croissance.

Me voici bien loin de nos thèses, que j'ai traitées comme on traite souvent les textes. Je n'ai cependant pas eu l'ambition de prêcher, ni de jeter les bases d'une homilétique, mais j'ai désiré introduire dans les colonnes du *Chrétien évangélique* l'examen d'un sujet qui est d'une grande importance et d'un intérêt toujours actuel. Plusieurs de vos collaborateurs pourraient nous communiquer à cet égard le fruit de leur expérience; qu'il me soit permis de faire appel à leurs développements, à leurs confidences, et à leur indulgente critique.

G. CRAMER.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

—

Le synode de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

Cette assemblée a eu tout récemment sa quatorzième session annuelle à Lausanne, dans la chapelle des Terreaux. Les séances qui, ainsi que cela a lieu depuis quelques années, étaient publiques, ont duré trois jours et demi, du 17 au 20 mai. Elles laisseront, nous le croyons, un profond souvenir dans les cœurs.

Le synode se composait d'environ 130 représentants de nos Eglises libres. Il comptait en outre quelques délégués d'Eglises ou de sociétés du dehors. Ainsi l'Eglise libre d'Ecosse avait envoyé le Rév. Douglas; l'Union des Eglises indépendantes de France, M. de Gasparin; l'Eglise évangélique indépendante de Lyon, M. Descombaz; celle de Neuchâtel, MM. Braillard, Ad. Pourtalès et S. Thomas; l'Eglise indépendante et la société évangélique de Genève, MM. Lhuiller et Merle d'Aubigné. Les Eglises indépendantes de la Belgique, celle de Berne, et l'Eglise des Vaudois du Piémont, empêchées de se faire représenter par des délégués, avaient envoyé leurs fraternelles salutations par écrit.

Deux services de prière et de prédication, la consécration au ministère de la Parole d'un jeune frère et compatriote, qui avait fait ses études théologiques à l'école de Genève, enfin la célébration de la cène le soir du troisième jour s'entremêlèrent aux travaux proprement dits du synode. — Ce qui occupa le plus longuement cette assemblée ce fut le compte-rendu de l'état des Eglises ainsi que le compte-rendu et l'examen de l'administration générale pendant l'année écoulée. Nous en relèverons rapidement quelques traits. Le nombre total des membres *inscrits* de l'Eglise libre est à peu près le même que l'an dernier; il s'est accru néanmoins jusqu'ici chaque année quoique dans une faible proportion. On a inauguré une nouvelle chapelle (à Oron); trois autres seront ouvertes, s'il plaît à Dieu, dans le prochain exercice (à Bottens, à Payerne et à Rolle).

Une troisième édition du *Recueil de psaumes et cantiques* était devenue nécessaire, elle a paru dernièrement, et porte à 15,000 exemplaires le chiffre total des tirages. Le nombre des réunions de prière dans les Eglises s'est augmenté, et la participation des Anciens à la direction des assemblées de culte s'accroît. Il y a du reste, d'une localité à l'autre, d'une Eglise à l'autre, bien des degrés de force, comme aussi des différences dans certains détails du culte et de gouvernement intérieur. Car dans l'unité de la foi, de l'amour et d'une action commune, il y a place pour bien des divergences de détail; l'ordre se concilie fort bien avec la liberté. Trois Eglises ont seules jusqu'ici des écoles primaires, savoir: Lausanne, Château-d'Œx

et Ormont-dessus. Le nombre total des étudiants de la faculté de théologie et de l'école préparatoire, quoique faible encore, est plus grand que dans aucune des années précédentes; mais cet accroissement tient surtout à l'arrivée de quelques jeunes Français; car les Eglises indépendantes de France commencent à apprécier, et avec raison, pensons-nous, les solides études théologiques qui se font dans la faculté libre de Lausanne. Plusieurs membres de l'assemblée insistent sur le devoir de nos familles et de nos Eglises d'encourager et d'appuyer efficacement les vocations vraiment sérieuses au ministère de la Parole qui pourraient se produire dans leur sein. — Les dépenses générales de l'Eglise pendant l'année écoulée ont été sensiblement plus fortes que l'année dernière, car le synode avait décidé que le traitement des pasteurs, qui était précédemment de 1,200 fr., serait porté à 1,500 fr. Malgré cette augmentation, les comptes de l'année 1858 se sont clos sans déficit; on a pu constater, avec joie et reconnaissance envers Dieu, que l'Eglise a pourvu elle-même volontairement à toutes ses dépenses. Il a été recueilli pour les frais du culte, de l'enseignement théologique et quelques autres dépenses d'administration courante, générale ou locale, environ 82,000 fr., c'est-à-dire 8,000 fr. de plus que l'année précédente; et la somme totale dépensée dans l'année par les quarante-deux églises, tant pour leur contribution à la caisse centrale que pour leurs dépenses particulières et leurs dons aux œuvres d'évangélisation et de missions, a été de 129,500 fr. Dans cette somme ne sont pas compris les dons individuels faits directement pour l'évangélisation dans le pays et pour les missions évangéliques au dehors sans passer par la caisse des Eglises. — Quant à l'œuvre de l'évangélisation, elle se soutient et avance; elle se fait sa place dans le pays et s'y fait apprécier en maint endroit par la population qui cependant conserve encore bien des préventions contre elle. Le Seigneur bénit cette œuvre et continue à retirer par ce moyen plusieurs âmes du sommeil et de la mort spirituelle, et à nourrir de petits groupes épars. Peu à peu, si le Seigneur le veut, ces groupes se fortifieront et se transformeront en Eglises régulièrement constituées. L'intérêt pour cette œuvre de l'évangélisation s'accroît dans les Eglises, à ce qu'il semble, car quoique pendant l'année écoulée les dépenses aient été d'un quart plus fortes que précédemment, les dons spéciaux y ont suffi et la commission d'évangélisation a reçu, pour l'œuvre qu'elle dirige, plus de 12,000 fr. Au reste, quand on examine de près l'état spirituel de notre pays, on ne tarde pas à voir combien une œuvre pareille est utile et nécessaire. Citons à ce sujet quelques-unes des paroles que la commission d'examen ou de contrôle faisait entendre au synode par la bouche de l'un de ses rapporteurs, M. le professeur Clément.

« L'Eglise libre doit aspirer à être un moyen, non-seulement de salut pour une grande multitude d'âmes, si possible, mais encore de régénération pour le peuple lui-même. Cette ambition est légitime, car c'est celle du zèle et de la charité; elle n'est autre chose au fond que le sentiment du devoir dans le sein de toute église qui a conscience de sa mission. L'église est le sel de la terre, la lumière du monde.

« Or pour répondre à cette vocation nous n'avons qu'un moyen, évangéliser. Nos assemblées sont peu nombreuses. On n'y vient guère du dehors, dans les campagnes surtout. Il faut donc aller aux populations et leur porter la parole de Dieu qu'elles ne cherchent pas.

« Une objection, un scrupule est quelquefois peut-être monté dans notre cœur à propos de l'évangélisation dans notre pays. Est-il convenable d'évangéliser des populations qui sont soumises à un enseignement régulier de la religion chrétienne, et qui appartiennent à une église évangélique? Dieu nous garde de tout esprit, de tout prosélytisme sectaire! Nous en avons horreur plus que personne. Nous apprécions le bien qui peut se faire par les églises nationales et par leurs ministres fidèles, et plût à Dieu que ce bien fût si grand qu'il rendît toute évangélisation inutile de notre part! mais malheureusement il n'en est point ainsi, et, à côté des personnes que l'église nationale atteint et édifie, il reste un vaste champ à ensemencer. L'objection que nous avons rappelée n'est embarrassante qu'en théorie; en face de la réalité elle ne l'est plus pour le cœur chrétien. Dans la réalité nos populations échappent de plus en plus à l'influence de l'enseignement religieux qui leur est offert. L'ignorance de la vérité qui sauve, l'indifférence pour les grands intérêts de l'âme, l'abandon des anciennes habitudes religieuses (la piété traditionnelle devenant de plus en plus rare), une désaffection croissante, quoi qu'on en dise, pour l'ancienne institution des pères, — tel est l'état général de notre peuple. Nos frères de l'église nationale pourraient nous en dire sur ce sujet plus que nous ne savons.

« Or en face d'une situation pareille les raisonnements et les scrupules tombent. Il est une loi qui domine toutes les autres, c'est que le peuple soit sauvé. Avant tout il faut que l'œuvre de Dieu se fasse, que l'Evangile soit annoncé et que tous les hommes parviennent à la connaissance du salut.

« Nous avons des raisons fondées de croire que l'Eglise libre, malgré les préventions dont elle est encore trop souvent l'objet, est bien placée pour faire pénétrer la vérité chrétienne dans le sein de nos populations, qu'elle y est appelée de Dieu. »

Mais, si l'Eglise libre doit désirer avec ardeur d'être dans la main du Seigneur un moyen de bénédiction pour notre pays, elle ne doit ni ne veut oublier son devoir à l'égard des missions en pays païens. Dans chaque église locale il y a des réunions et des collectes pour cette œuvre si essentielle, et les sommes recueillies pour cet objet sont

envoyées surtout aux sociétés de Paris et de Bâle, aux missions moraves et aux amis d'Israël. Mais l'Eglise libre ne devrait-elle pas entrer plus résolument dans la grande œuvre des missions évangéliques en envoyant et entretenant directement elle-même quelques missionnaires, si le Seigneur lui en donne? c'est là une question qui a été posée devant le synode. Cette assemblée l'a prise en sérieuse considération et a chargé la Commission d'évangélisation de l'examiner avec soin et de présenter un rapport sur cet objet important au synode prochain.

En même temps que le Synode portait ses regards au loin, il avait occasion de resserrer avec des églises plus ou moins rapprochées le lien de l'amour fraternel. Il apprenait avec satisfaction que les essais tentés pour établir des relations plus suivies et plus étroites entre les églises indépendantes de langue française se poursuivent. Les délégués de Neuchâtel, de Genève, de France et d'Ecosse apportaient à l'assemblée, avec quelques communications sur les églises qu'ils représentaient, des paroles d'affection, de sympathie chrétienne, d'exhortation et d'encouragement. On savait que le Synode de l'église des Vallées du Piémont se trouvait réuni en même temps que celui de Lausanne, et qu'ils faisaient monter ensemble leurs prières vers le trône de Dieu. Nos églises avaient la joie d'être représentées au milieu de nos frères des Vallées vaudoises par M. Louis Monastier, pasteur à Payerne. M. le professeur Merle rappela aussi les antiques relations d'assistance mutuelle qui avaient existé entre Genève et Lausanne, et insista sur le caractère essentiellement spirituel de l'union chrétienne, et M. de Gasparin, en mentionnant les quelques différences qui distinguent les églises indépendantes les unes des autres, fit remarquer qu'il n'y a pas à s'effrayer de ces divergences; en effet toutes les questions ne sont pas résolues, nous sommes à l'école du Seigneur, il nous donnera de nous rencontrer toujours mieux. Un rapport de M. Victor Cuénod, qui avait assisté comme député de l'Eglise libre du canton de Vaud au Synode des églises indépendantes de France, transporta quelques moments l'assemblée, par les détails qu'il lui donna, au milieu de ces frères qui s'étaient réunis au Vigan. Aussi quand, un peu plus tard, M. L. Bridel proposa de répondre fraternellement à l'invitation des églises réformées de France à l'occasion du 300me anniversaire de leur organisation synodale [1], l'assemblée décida avec d'autant plus d'empressement d'envoyer, à cette occasion, une adresse aux églises françaises (indépendantes et nationales) et d'inviter nos églises libres à invoquer d'un commun accord sur ces réformés de France les bénédictions du Saint-Esprit.

Quelle différence entre ces temps de 1559 et ceux d'aujourd'hui pour ce qui concerne la liberté religieuse! Pensons-y avec action de grâces. Et cependant notre temps est bien loin d'être sous ce rapport tout ce qu'il devrait être. Il y a peu de jours, qu'à la veille du Synode de Lausanne, nous le sentions péniblement en présence du projet de décret sur les réunions religieuses présenté au Grand Conseil vaudois. (Voir le *Chrétien évangélique*, pag. 224.) C'était du reste une circonstance frappante de voir que la session du Synode libre, convoqué depuis plus de six semaines pour le 17 mai, coïncidait d'une manière inopinée avec le moment même où le Grand Conseil avait à s'occuper de la liberté religieuse. A plusieurs reprises les prières prononcées en synode témoignèrent des préoccupations légitimes de cette assemblée. Aussi quand le jeudi 19, dans le courant de la matinée, l'heureuse nouvelle que le Grand Conseil abrogeait les interdictions et restrictions relatives aux réunions religieuses eut rapidement circulé dans l'assemblée et fut proclamée par le président, tous les cœurs furent émus et remplis d'une joie toute chrétienne. Une ardente prière d'actions de grâce, puis le cantique « Gloire soit au Saint-Esprit, » entonné spontanément par toutes les bouches, exprimèrent les sentiments de l'assemblée reconnaissante. Ce fut un moment de solennelle émotion. Cette émotion était d'autant plus naturelle qu'à pareille époque, en 1849, alors que l'autorité législative portait le décret d'oppression qu'elle vient de révoquer, le Synode libre se trouvait aussi rassemblé, comme furtivement et dans une maison de campagne écartée. « La justice élève une nation, » est-il écrit. Nous demandons à Dieu que notre cher pays en fasse de plus en plus l'expérience, et nous l'attendons avec confiance de sa miséricorde.

On ne s'étonnera point, au milieu de telles circonstances et en présence des orages qui grondent autour de notre chère patrie, que le Synode ait expressément chargé la commission synodale d'inviter nos églises à un jour d'actions de grâces communes, comme aussi d'humiliation et de prières pour implorer une effusion plus abondante de son Esprit et par là un réveil dans nos contrées. L'exemple des Etats-Unis et d'autres pays encore ne doit pas être perdu pour nous.

[1] Voyez *Chrétien évangélique*, pag. 219.)

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

VARIÉTÉS.

—

Une Eglise missionnaire.

SECOND ARTICLE.

II

Dans une de ses premières feuilles missionnaires, Harms dit de ses ancêtres païens, qu'ils étaient profondément attachés aux choses vieilles et que, en même temps, ils aimaient la liberté par dessus tout; aussi chaque père de famille était prince dans sa maison et y vivait d'une vie retirée, afin de pouvoir tout y conduire à sa guise.—En peignant ses ancêtres, le pasteur Harms s'est peint lui-même. On a cité différents traits qui nous le montrent, déjà comme étudiant, puis comme candidat, suivant son chemin avec une fermeté de conviction inébranlable, parfois au grand scandale de ses supérieurs. Sa vie tout entière montre que ce n'est pas par une éloquence brillante qu'on triomphe de l'opposition des hommes et des circonstances, mais bien plutôt par la persévérance silencieuse d'une volonté inébranlable.

Harms est un homme courageux, droit et loyal. Il ne sait pas ce que c'est que de se donner à moitié, et il ne peut pas non plus le supporter chez les autres. La parole de Christ : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » est pour lui si puissante que souvent il repousse ses auditeurs par l'épée tranchante de sa parole, surtout dans les discours qu'il prononce aux fêtes de missions hors de Hermannsbourg. On voudrait qu'il perdît moins de vue cette autre parole: « Celui qui n'est pas contre nous, est pour nous. »

Mais cette volonté inébranlable et ce dévouement ne suffiraient pas à expliquer l'influence irrésistible qu'il exerce et le succès de ses travaux. Harms est un homme de foi et de prière : c'est là son vrai secret, c'est là toute sa force. Il est, comme un enfant, toujours penché sur le sein de son père; il lui confie constamment ses joies et ses peines, ses espérances et ses craintes, tout ce qu'il a sur le cœur. Lorsqu'il arriva à Hermannsbourg, après avoir achevé ses études et déjà converti au Seigneur, il trouva la paroisse dans un triste état. Elle ne ressemblait que trop à son pasteur, M. Harms le père, qui paraît avoir été un rationaliste et un homme du monde. Le jeune candidat fut d'abord un objet de moquerie et de dérision. Mais les âmes de Hermannsbourg lui étaient chères. Il pria. Il pria d'abord seul dans sa petite chambre, puis deux ou trois personnes se joignirent à lui, puis un plus grand nombre. Tandis qu'ils priaient et chantaient des cantiques, souvent le pasteur et ses convives jouaient aux cartes dans la chambre au-dessous. Mais Harms avait foi aux promesses de l'Evangile. Il continuait à prier et en même temps il visitait les pauvres et les malades, priant avec eux, les consolant, les soulageant. Il leur devint si cher que, à la mort de son père, il fut appelé à le remplacer comme pasteur. Dès lors il continua à prier avec instances, en même temps qu'il travaillait avec fidélité, bien qu'au milieu des infirmités humaines (Jacq. V, 17) ; et cette paroisse corrompue et incrédule est devenue, sous la bénédiction de Dieu, la gloire du Hanovre, où son influence se fait sentir jusqu'à la capitale et jusqu'à la maison du roi.

Harms a toujours l'air souffrant — il souffre en particulier d'un rhumatisme qu'il a pris dans un fossé humide, où il était tombé et où il a dû rester jusqu'au matin — mais son esprit plein de vigueur maîtrise son corps. Il travaille sans relâche et semble se multiplier. Rien ne peut être comparé à l'intensité de son travail, que l'intensité de méditation qu'un pareil travail suppose. La nuit il ne peut dormir que quelques moments, mais il passe ses heures d'insomnie avec son cher Seigneur.

Ses paroissiens savent qu'il prie pour eux et ils prient pour lui. Il les initie à tout. Il leur raconte ce qu'il a demandé au Seigneur, ce qu'il en a obtenu; il leur demande de l'aider de leurs prières pour l'accomplissement de tel ou tel projet. Un jour il leur dit : « Il nous faut faire quelque chose pour le Seigneur. Que lui répondrons-nous s'il nous demande pourquoi nous n'allons pas porter l'Evangile, que nous connaissons, à tant de païens qui ne le connaissent pas? Nous devons prier pour que Dieu nous donne des missionnaires! » — Voilà l'origine de la maison des missionnaires de Hermannsbourg.

Une autre fois il s'agissait d'une entreprise considérable. Harms avait été amené, par un concours de circonstances providentielles, à la pensée de construire un vaisseau missionnaire; mais les obstacles s'accumulaient autour de lui. « J'eus beaucoup à lutter avec Dieu dans cette affaire, nous raconte-t-il lui-même. Mes meilleurs amis combattaient mon projet, qu'ils regardaient comme insensé. Une nuit enfin, après avoir adressé à Dieu des prières ferventes et avoir remis entièrement la chose entre ses mains, je m'écriai à haute voix et du plus profond de mon cœur, en me relevant de ma prière : ***Maintenant en avant, au nom de Dieu!*** Dès lors je n'eus plus une seule pensée de doute ou d'hésitation. »

Le vaisseau achevé et approvisionné revint à fr. 75,000 environ, et toute cette somme fut rassemblée sans qu'il eût été besoin de solliciter aucun don. De simples paysans donnèrent mille francs, deux mille francs et même davantage. Harms avait trouvé de tous côtés l'appui le plus inespéré.

« J'ai souvent prié, dit-il aux lecteurs de son journal, mais j'ai plus souvent encore rendu grâces. Je voudrais faire pénétrer ceci dans vos cœurs, c'est qu'il n'y a point de plus grand bonheur, point de plus grande félicité sur la terre, que de pouvoir prier et rendre grâces. Oh! si vous le pouviez tous! Je suis pauvre et je vis au jour le jour; j'ai un travail dont je suis presque accablé; j'ai beaucoup souffert, par le fait de mes ennemis et aussi de mes amis; je ne connais pas le repos, ni les commodités de la vie; en outre je suis faible et un des plus pauvres pécheurs — mais, Dieu soit loué, je puis prier et rendre grâces, et j'en ai beaucoup de sujets. Aussi ne voudrais-je pas changer ma part contre celle d'un roi. »

« Voulez-vous savoir, dit-il ailleurs, quels hommes me paraissent les plus insensés et les plus misérables? Ce sont, à mon avis, ceux qui croient que l'Eternel ne fait plus de miracles; car c'est tout comme s'ils disaient: « L'Eternel est mort et nous l'avons porté au tombeau. » — Ils sont les plus insensés, parce qu'ils croient à un Dieu mort; ils sont les plus misérables, parce qu'un Dieu mort ne peut être d'aucun secours. Oh! que *notre* Dieu est différent! Ecoutez! « Je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai. »

Le journal des missions de Hermannsbourg est plein de pensées semblables, et nous y retrouvons à chaque page l'homme de foi et de prière, le violent qui ravit le royaume de Dieu.

Harms aime beaucoup les enfants. Il a toujours pour eux une caresse, une parole de bénédiction; mais il sait aussi les réprimander à propos et même les corriger de sa propre main. Il leur parle comme à de futurs missionnaires, et ils sont tous élevés comme tels. En même temps qu'ils doivent s'habituer à tous les travaux manuels, garçons et filles reçoivent une excellente instruction. On est étonné de voir dans le programme des études d'un village le latin, le grec et l'hébreu, bien que sans doute ils ne soient pas pour tous. — Harms montre une grande sollicitude aux maîtres d'école, qui viennent en grand nombre le visiter. Il leur parle avec amour de leur belle tâche, en leur disant, au nom de Jésus : « M'aimes-tu, pour paître mes agneaux? »

Envers ses nombreux visiteurs, il se montre fort réservé. D'ordinaire il n'adresse pas le premier la parole. Il bourre sa pipe, fume en silence et attend. De fâcheuses expériences semblent lui avoir imposé cette réserve, qu'il sait, du reste, mettre entièrement de côté quand il le faut. S'il voit qu'il a affaire à un homme droit, son cœur s'ouvre, et l'on trouve en lui la plus vraie sympathie et les meilleurs conseils. Une

personne qui a séjourné quelque temps à Hermannsbourg décrit ainsi sa première visite au presbytère : « Qu'on ne se figure pas un homme aimable, cordial, recevant bien ses hôtes. Après s'être fait attendre une demi-heure, il entra en robe de chambre, la pipe à la bouche, nous salua par un signe de tête et alla s'asseoir. Il ôta sa longue pipe, ouvrit son livre de cantiques, en désigna un qu'il entonna et chacun chanta. Puis il lut à voix à peine intelligible le Psaume cent onzième et nous l'expliqua d'un ton monotone. Je me dis, je l'avoue Il ne valait pas la peine de faire ce voyage et de renoncer à un excellent sermon de M. K., pour venir entendre quelque chose de semblable! — Mais peu à peu il s'anima, et la prière qui suivit me fit repentir de ma première impression. Comme il prie! Quand il commence par : « Cher Seigneur! » il y a dans son accent tant de confiance, tant de douce intimité, que mon cœur débordait avec ses paroles. »

On éprouve une impression semblable en l'apercevant pour la première fois dans le temple. Il n'a aucune apparence, cet homme grand et maigre qui s'avance vers l'autel. Bien qu'il ait cinquante ans à peine, son dos est voûté comme celui d'un vieillard, sa tête est toute blanche. Il commence à parler, mais d'une voix faible et monotone : il semble manquer de force pour continuer. Bientôt cependant sa voix devient plus forte, tout son être s'anime, et l'on finit par avoir devant soi le prédicateur le plus chaleureux et le plus entraînant.

Sa parole a souvent des accents prophétiques. Toutefois il est ordinairement familier et ne dédaigne pas même les expressions triviales, quand elles vont mieux à son but. On jugera de sa manière par le fragment suivant. En parlant du salut gratuit offert à tous, il apostrophe ainsi ses auditeurs, que toujours il tutoie :

« Tu dis : Mais je n'en suis pas digne.... Eh! nigaud, te voilà bien avec tes maudites objections! Qui donc te dit que tu en es digne? Le suis-je, moi? Non, c'est le sang de Christ seul qui a tout fait, et cela pour toi, oui pour toi, pour moi, pour qui le veut. Sans le sang de Christ, il nous faudrait tous aller directement en enfer, dans le feu qui ne s'éteint point. Mais Christ a vu cela, il a eu pitié de la pauvre humanité, et le voilà qui descend du ciel, qui devient un tout petit enfant à cause de toi, qui souffre la pauvreté à cause de toi, qui meurt sur une croix à cause de toi, et qui t'aime, toi indigne. Et tu ne l'aimerais pas? S'il a tout fait parce que tu es trop mauvais toi-même pour le faire, aime-le au moins, remercie-le de tout ton cœur et crois à ce qu'il te dit : c'est le moins que tu puisses faire. ».

« Parfois aussi, ajoute la personne qui nous transmet ce fragment, parfois c'est admirable. Quand il parle à ses paysans de la Jérusalem d'En-haut, c'est à transporter, à donner le mal du pays, à faire tout quitter ici-bas pour courir vers ce but. Et il en est bien ainsi à Hermannsbourg. Ces chers frères vivent à la lettre comme étrangers et voyageurs ici-bas. Rien de superflu dans leur nourriture, leurs vêtements, leurs maisons, mais en tout cela le strict nécessaire. C'est pour la mission qu'ils travaillent avant tout. La meilleure part est pour le Seigneur, le reste pour eux et leurs besoins. A chaque vente, le profit est versé entre les mains du pasteur. Si l'année est bonne, il y a surabondance dans la caisse des missions; si l'année est mauvaise, ce n'est pas la caisse qui en pâtit. — Le pasteur Harms disait en parlant de la porte étroite : « Encore une chose à remarquer : elle est si » étroite, cette porte, que tu n'y pourrais » pas passer avec des sacs d'argent. Si tu » veux les avoir avec toi, envoie-les en » avant, car là où est ton trésor, là aussi » sera ton cœur. Où veux-tu laisser ton » cœur? A la Jérusalem céleste, vers les » anges, dans la cité sainte! Ecoute comme » tout y est bien! » Et là-dessus il fait une magnifique description de la terre promise. C'est toujours son sujet de prédilection. »

Ce qu'il y a de remarquable aussi dans ses discours, c'est sa manière énergique de nommer les choses par leur nom, employant s'il le faut le mot le plus grossier, sans rien accorder à la délicatesse des oreilles. Il veut présenter le péché dans tout ce qu'il a d'odieux, et non en adoucir la peinture en vue de ces mondains, qui, dit-il, « n'ont de chaste que les oreilles. » Tout en blâmant quelquefois la rudesse de son langage, il ne faut pas oublier que les apôtres, suivant en cela les traces de leur Maître, ont employé

eux aussi les expressions les plus fortes pour mettre en opposition la lumière et les ténèbres. Du reste la dureté des paroles de Harms n'a jamais rien d'injurieux, parce qu'elle ne provient pas d'une excitation passionnée, mais d'une conviction paisible autant qu'inflexible. La même observation s'applique à la controverse luthérienne qui trop souvent dépare ses discours [1].

Sa prédication est tout à fait populaire. Quelqu'un se plaignait un jour de ce que, dans la plupart des sermons, le prédicateur seul a la parole, tandis que l'auditeur doit l'avoir aussi à son tour. Harms est un modèle à cet égard. Il établit constamment un dialogue entre Dieu et le monde, entre le pécheur et son Sauveur, de telle manière que l'attention est excitée et que la Parole pénètre plus profond.

Quant à la forme de ses improvisations, elle est toujours belle autant que vive, sans rien de tendu, de faux ou d'exagéré.

Ce que nous avons dit jusqu'ici nous a montré, en même temps que la vie du pasteur, la vie du troupeau. Nous ajouterons quelques mots sur ce dernier sujet.

« Quand un étranger arrive à Hermannsbourg, dit l'auteur d'un des récits où nous avons puisé, il n'est jamais en peine d'un gîte. Chaque porte lui est ouverte. Tous les habitants, sans exception, sont heureux d'exercer l'hospitalité, ce qu'ils font sans déranger en rien leurs habitudes. Partout la table est des plus simples et l'on y reste peu. On apprend à Hermannsbourg à ne pas perdre le temps. Chaque moment doit y être bien employé. Ces chers frères sont dans toute la vigueur d'une vie chrétienne exemplaire, austère et pourtant joyeuse. On entend dans les champs, au village, partout, le chant des cantiques. Le pasteur Harms dit que ces chants font fuir le diable et attirent les anges. — Il suit à la lettre toutes les exhortations apostoliques. Les femmes n'osent pas prier la tête découverte, et, comme l'état de prière doit être permanent, jamais femme, ni jeune fille n'est aperçue sans avoir sur la tête un petit bonnet d'indienne ou d'une autre étoffe. Jamais un bijou, cela va sans dire, et dans les maisons ni sopha, ni chaises rembourrées, ni aucun luxe quelconque. Harms donne l'exemple d'une austère simplicité. Il dit que ses joyaux sont les cœurs nouveaux de ses enfants; que lui, disciple de Christ, n'aime que ce que son Maître voit avec plaisir. »

La discipline est sévèrement exercée à Hermannsbourg. Du reste elle doit y être bien différente de ce qu'elle est ailleurs. A vrai dire, Harms est le père de tous ses paroissiens. Il les appelle ses enfants, et ils lui tiennent lieu de famille, car il n'a jamais été marié. De leur côté, tous l'appellent cher père. Quand il entre dans une maison, chacun le reçoit avec joie, amour et respect. Les enfants vont s'asseoir à ses pieds ou sur ses genoux. Les jeunes filles lui confient leurs secrets, petits ou grands. Il est initié à la vie intérieure de chacun de ses paroissiens. Personne n'a de secret pour lui. C'est lui qui décide tout. Un enfant est-il malade, on n'appelle le médecin que sur son avis. S'agit-il de changer de domestique, c'est encore lui que l'on consulte. Sa paroisse est une grande famille, dont il est le père et le chef. Citons à cet égard un usage touchant : quand une femme sortant de couches fait sa première sortie, elle vient après le sermon s'agenouiller devant l'autel, et le pasteur lui impose les mains, la bénit et prononce sur elle une prière, accompagnée d'une exhortation.

Harms a pour principe de ne jamais quêter pour l'œuvre missionnaire qu'il a entreprise; mais cette œuvre se recommande elle-même, et les feuilles mensuelles de missions la font connaître au loin. Comme Paul se glorifiait de n'avoir rien

[1] Harms ne se lasse pas d'établir la supériorité des doctrines luthériennes, en particulier pour ce qui concerne les sacrements. On souffre à le voir employer à de semblables discussions un temps si précieux; on souffre plus encore à voir cet homme excellent, ce chrétien humble et plein d'amour, pousser l'exclusisme confessionnel au point de condamner, par exemple, les mariages mixtes avec les réformés aussi bien qu'avec les catholiques. Profondément convaincu qu'il est dans la vérité, il n'hésite pas à tirer toutes les conséquences de son système. Il ne semble pas, du reste, être animé de sentiments hostiles envers les réformés. Il les accueille comme des frères, et les missionnaires de Hermannsbourg, malgré leur ardent luthéranisme, tendent aussi une main fraternelle aux missionnaires d'autres dénominations qui travaillent à côté d'eux.

demandé aux églises pour son entretien, c'est aussi pour Harms une sorte de gloire de ne rien demander et cependant de recevoir chaque année tout ce qui lui est nécessaire.

« Je n'ai heurté à aucune porte, disait-il un jour, sinon à celle du bon Seigneur Jésus, et il a répondu généreusement à toutes mes requêtes. »

Lors d'une fête de missions qui eut lieu à Osnabruck en 1858, Harms raconta plusieurs exemples de la puissance que peut avoir la prière de la foi et termina par un trait tiré de sa propre expérience.

« L'automne dernier, dit-il, je reçus de Hambourg une lettre de change de 9500 thalers [1], à payer dans le terme de quinze jours. Je me trouvais dans ce moment à la lettre sans un sou vaillant. Je rassemblai toute la communauté pour demander avec moi au Seigneur de ne pas abandonner son œuvre dans ce moment critique. Le jour suivant arrive à Hermannsbourg un maçon de Hambourg, qui, quelque temps auparavant, m'avait entendu prêcher dans cette ville. Il venait de recevoir la nouvelle qu'un de ses frères, mort en Amérique, lui laissait la somme de 10,000 thalers. Au bout de quelques jours passés au milieu de nous, il me dit qu'il ne voulait plus retourner à Hambourg.

— » Que comptez-vous donc faire? lui demandai-je.

— » Je veux vous donner mes 10,000 thalers, et en retour vous m'accorderez une petite place dans la maison des missions. C'est là que je veux finir mes jours.

» Après avoir pu, grâce à ce secours bien inattendu, payer ma lettre de change, il me resta encore une réserve de 500 thalers. Cela ne prouve-t-il pas d'une manière bien évidente que jamais Dieu n'abandonne une œuvre entreprise en son nom, quelque désespérée que la situation puisse paraître? »

Le journal de Harms raconte plusieurs faits analogues, dans le détail desquels nous regrettons de ne pouvoir entrer. Nous voudrions aussi pouvoir transcrire ce qu'il raconte de la manière dont plusieurs dons lui sont parvenus. C'est un cadeau de fiançailles remis au Seigneur pour les païens après la mort d'un des deux fiancés; c'est une dîme prélevée chaque jour par un pauvre ouvrier sur sa paie, de telle sorte que, à la fin de l'année, il avait rassemblé 63 fr.; c'est une collecte pour les missions, faite au nouvel-an par un guet de nuit, dans un village où jusqu'alors on ne s'en occupait pas encore, en lieu et place des cadeaux qu'il était en habitude de recevoir dans chaque maison du village. Laissons de côté ces récits et beaucoup d'autres, pour suivre Harms auprès du lit de mort d'un pauvre journalier.

Une maladie de trois semaines avait épuisé ses dernières ressources. Il venait de prendre la cène avec quelques amis, et avait joint sa voix, ainsi que sa femme et ses quatre enfants, au chant d'un cantique. Au dernier verset, le pasteur s'aperçut qu'il avait les yeux pleins de larmes. Quand ses amis se furent retirés, il lui demanda si c'était la pensée de se séparer des siens qui l'affligeait. Le mourant parut étonné de cette question.

— N'ont-ils pas le Seigneur? dit-il d'un ton solennel. Il exaucera mes prières, il sera le père des orphelins et l'appui de la veuve. N'est-ce pas, mère, tu ne t'inquiètes pas non plus? tu crois en Jésus!

— Oui, assurément, dit la femme; je crois en Jésus et je me réjouis de ce que tu vas à lui. Il m'aidera à élever les enfants, et quand le moment sera venu, eux et moi nous te suivrons.

Pourquoi donc pleuriez-vous? demanda le pasteur.

— Je pensais que, si le chant des cantiques est déjà si beau sur la terre, il le sera bien plus encore quand les anges y joindront leurs voix, et je pleurais de joie à la pensée que j'allais bientôt jouir de cette félicité.

Il fit alors un signe à sa femme, qui alla prendre dans l'armoire une soucoupe, contenant six *gros* (environ un franc). Il les prit d'une main tremblante et les remit à Harms en disant:

— C'est pour les païens, afin qu'ils apprennent aussi à bien mourir.

Le pasteur regarda la femme, qui, faisant signe de la tête qu'elle approuvait son mari, ajouta :

— C'était convenu entre nous. Nous avons

[1] Le thaler vaut 3 fr. 75 cent.

compté que, tous les frais d'enterrement payés, ces six gros étaient de reste.

— Et qu'avez-vous gardé ?

— Le Seigneur Jésus.

— Il est très bon et très riche, ajouta le mourant d'une voix faible.

Une chose remarquable, c'est que Dieu envoie chaque année à son fidèle serviteur la somme exacte dont il a besoin. Le rapport présenté à la dernière fête de missions de Hermannsbourg indique une recette de 31,133 thalers (fr. 116,750) et une dépense de 30,993 thalers (fr. 116,225).

« Le Seigneur, ajoute Harms, a accordé cette somme à la prière, et je n'ai pas été seul à prier, mais beaucoup ont prié aussi. Il savait ce que j'avais à dépenser et n'a pas manqué de me le fournir. L'année dernière, je n'ai eu besoin que de 15,000 thalers : le Seigneur me les a donnés avec 60 thalers par dessus. Cette fois, j'ai employé le double il m'a donné le double aussi, et en outre 140 thalers. »

A ces dons en argent, il faut ajouter des quantités considérables de provisions, de vêtements, de couvertures et de tout ce qui peut être utile aux missionnaires.

Les dons de Hermannsbourg figurent pour une large part dans tout cela. C'est ordinairement après le culte du dimanche soir, au presbytère, qu'on remet au pasteur les offrandes, lorsque au départ tous défilent devant lui en lui touchant la dans main. Harms leur dit qu'ils prêtent à Dieu à gros intérêt, puisqu'il leur rend au centuple ce qu'ils lui prêtent. — Ces paysans, dont les abeilles sont la principale ressource, ont de quoi donner beaucoup, parce qu'ils sont laborieux et qu'ils ne dépensent rien inutilement. On reprochait à Harms de dépouiller ses paroissiens pour la mission. « Venez voir, répondit-il, s'il y a de la misère parmi nous. Avez-vous jamais vu à vos portes un mendiant venu de Hermannsbourg ? Dans l'année de cherté qui vient de s'écouler (c'était en 1854), nous n'avons eu recours à aucune mesure particulière, et cependant personne chez nous n'a eu faim. En outre on m'a remis de 400 à 500 thalers (de 1,500 à 1,900 francs) pour des incendiés du dehors, pour une société biblique et d'autres bonnes œuvres, sur un simple avis donné depuis la chaire que je recevrais les dons qu'on m'apporterait pour ces objets. Gloire à Dieu, qui a accompli sa promesse : Donnez et on vous donnera; on vous donnera dans le sein une bonne mesure, pressée et secouée et qui se répandra par-dessus. » (Luc VI, 38.)

Mais ne résistons pas au plaisir de citer, en terminant cet article, deux faits racontés par Harms lui-même dans sa feuille de missions. Ils vinrent le réjouir, peu après la décision pénible qu'il avait dû prendre de renvoyer pour trois mois deux élèves missionnaires.

« On venait à peine, dit-il, d'apprendre dans le public le renvoi des deux élèves, que je vis arriver chez moi un petit garçon de huit ans. Il avait à la main un *gros* (quinze centimes) et sous le bras un livre de lecture. Il me raconta qu'il avait trouvé ce gros sur le chemin du temple, quinze jours auparavant ; qu'il avait prié son père de faire connaître sa trouvaille et que lui-même l'avait racontée à l'école; mais personne ne s'était présenté pour réclamer cet argent. Je lui dis :

— » Que penses-tu maintenant, mon enfant? Le gros t'appartient-il? Veux-tu t'en acheter quelque chose ?

— » Non, me répondit-il, le gros ne m'appartient pas et je ne veux pas le garder. Je veux le donner au cher Sauveur pour les enfants des païens, afin qu'ils puissent aussi avoir un alphabet.

» Comme je continuais à l'interroger, il me raconta que j'avais dit une fois dans le temple, où son père le conduit chaque dimanche, que celui-là est un voleur qui garde quelque objet qui ne lui appartient pas, et il ajouta avec un grand sérieux :

— » Vous avez dit qu'un enfant chrétien ne doit pas être un voleur.

» Je pris le gros et remerciai l'enfant, mais il n'avait pas encore fini.

— » Est-il vrai, me demanda-t-il, que deux élèves ont été renvoyés de la maison des missions?

» Comme je lui confirmais le fait d'un air triste, il ajouta :

— » Vous n'avez pas besoin de tant vous troubler pour cela. Vous pourrez m'envoyer à leur place. Je sais déjà épeler et j'aurai bientôt appris à lire.

» A ces paroles dites avec sérieux par le

petit bonhomme, je ne pus m'empêcher de le presser avec joie dans mes bras. Puis je m'agenouillai avec lui et je priai le Seigneur d'en faire un jour un fidèle missionnaire. — Il s'en alla enfin, mais sans bien comprendre que je ne pusse pas l'employer tout de suite.

» Bientôt après, je reçus une lettre d'un cher ami, qui a su exciter chez les enfants de son école un grand intérêt pour les missions. Depuis longtemps il attendait que les petites sommes qu'on lui remettait fissent un thaler. Maintenant la somme était complète, et il me l'envoyait. Une petite fille de neuf ans avait contribué à cet écu missionnaire en apportant chaque dimanche deux *pfennigs* (deux ou trois centimes) que sa mère lui donnait pour acheter un petit pain. Un jour la mère apporta elle-même les deux pfennigs. Elle avait les yeux pleins de larmes. L'enfant était malade. Sa mère lui avait dit le dimanche :

— » Aujourd'hui tu devrais manger toi-même ton petit pain!

— » Non, répondit l'enfant: si je le faisais, je ne pourrais pas être tranquille. J'ai promis à mon cher Sauveur que, aussi longtemps que tu me donnerais les deux pfennigs, je les donnerais le dimanche pour les païens.

» Comme le cœur de cette mère devait tressaillir de joie! — Ces deux pfennigs, disait-elle, ont pour moi une telle valeur que je ne pouvais pas d'abord, dans ma joie, me décider à les abandonner. »

Nous ajoutons avec Harms : « Une mission doit réussir, quand on lui offre de tels dons. »

Dans un dernier et prochain article, nous donnerons sur cette mission quelques détails empruntés à la feuille que nous venons de citer.

A. M.



THÉOLOGIE.

L'unité dans le dogme.

« Jésus-Christ est l'objet de la foi; l'Ecriture n'est que le chemin de la vérité. »

AD. MONOD.

Le supranaturalisme a présenté la Bible comme un vocabulaire de doctrines; il en a gardé un grand nombre, mais surtout par égard et par respect pour la forme qui les contenait. Il s'est soumis parce que Dieu avait parlé. Regardant l'idée comme l'élément le plus précieux, il s'est empressé de recevoir des idées éternelles et d'en enrichir l'humanité. Cette relation que la religion établit entre le ciel et la terre, était, pour lui, toute rationnelle; il la renouait au moyen de cette instruction sublime qui, répandue dans les livres sacrés, devait être acceptée en vertu de son origine. De là l'immense importance accordée, dans l'apologétique du supranaturalisme, aux miracles et aux prophéties. Tout le problème étant concentré dans la valeur du témoignage, il était urgent de la relever le plus possible, et, dans ce but, on s'est emparé de ces deux arguments avec lesquels on pensait tout démontrer, même à l'incrédule. Mais on avait oublié que le Seigneur et que les apôtres ne les ont point employés à cet usage, car ils savaient qu'une telle théorie méconnaît l'essence de la foi et qu'une telle logique n'est qu'une pétition de principe. Nos théologiens ne soupçonnaient pas que cette parenthèse invisible qui relie des faits naturels et constitue tout le miracle, n'est distinguée que par le croyant; ils ne se doutaient pas que l'accomplissement d'une prédiction n'est entièrement évident que pour celui qui est déjà convaincu[1]. Qui s'en étonnerait? Le

[1] V. le § 14 de la Dogmatique de Schleiermacher (*Der christl. Glaube: Einl.*), qui, en ces questions, a commencé une ère nouvelle. « Tant que le besoin de la rédemption n'a pas été éprouvé, — écrit-il à peu près, car nous exposons librement sa pensée, — tant que l'on n'a pas senti que Jésus l'apaise, en d'autres termes, tant que l'on n'a pas déjà la foi, on ne peut rien démontrer ni sur la nécessité de la rédemption, ni sur la nécessité que Christ soit l'unique Rédempteur. Aucune preuve n'aboutira, parce qu'il y aura toujours moyen de l'éviter. Il est clair, du reste, que l'on arrive à cette foi par des voies fort différentes : les uns souffrent du vide de l'âme longtemps avant qu'ils comprennent que Jésus-Christ le comble; les autres ne découvrent le premier qu'à la vue de la perfection du second, en sorte que les deux actes sont simultanés. » Il applique, d'abord, ce principe au miracle, qui « suppose ce que l'on voudrait lui faire produire. S'il trouve la foi, alors il est admis et renforce le sentiment sur lequel il s'appuie, mais il ne saurait nullement le créer. » Il passe, ensuite, à la prophétie,

supranaturalisme avait pris la surface du christianisme et ses preuves ne devaient être que superficielles. Il travaillait, avec la meilleure intention, à ôter du miracle et de la prophétie ce qu'ils ont précisément de religieux et à dépouiller l'incrédulité de son caractère irréligieux, en la rangeant dans la catégorie des simples erreurs. Il avait négligé la vie dans les annales du règne de Dieu, c'est-à-dire le Saint-Esprit; dans le monde, il ne trouva qu'un Dieu qui apparaît au commencement pour créer, imprimer le premier mouvement à la machine, se retire ensuite derrière cette surveillance générale qu'on appelait Providence, revient, de temps à autre, visiter son œuvre et constater, par des actes extraordinaires, qu'il en reste bien le maître; dans l'homme, il n'entendit pas ces cris étouffés qui trahissent des besoins profonds, il ne compta ni les soupirs de la conscience, ni les pleurs du péché, ni les désirs de la sainteté, en un mot, aucun de ces signes qui annoncent notre sympathie secrète mais infinie pour Jésus-Christ, le « Dieu inconnu » dont parlait Paul, ou, comme dit Platon, nos « incroyables amours » pour la sagesse. Tout était froid, tout était mort dans cette conception; elle ne rapprochait pas, dans un commerce intime, le Père et ses enfants, parce qu'elle ne saisissait point cette magnifique harmonie, mystérieusement ménagée, entre le divin et l'humain, entre la grâce et la nature, entre le Sauveur et le pécheur. Mais brisons là sur un système qui, après avoir fait ses preuves, n'est pas loin d'avoir fait son temps. Il n'était que la dégénérescence de l'orthodoxie du XVIIme siècle, comme celle-ci n'était que la dégénérescence de la Réformation.

La Bible s'offre à nos regards sous un tout autre aspect. Elle est essentiellement un fait [1], composé d'une série de faits, depuis le premier jusqu'au dernier jour du ciel et de la terre; ils tracent un circuit immense autour d'un centre qui est un fait vivant, Jésus-Christ. C'est le foyer d'où chaque rayon s'échappe et auquel ils se réunissent tous. Il y a déjà dans le terme que nous préférons quelque chose de plus positif et de plus souple, de plus homogène et de plus varié, de plus précis et de plus large, que dans celui de doctrine. Mais les faits de la Bible se caractérisent par un trait commun: ce sont des faits religieux. Ils ne se confondent ni avec ceux de la nature, ni avec ceux de l'histoire, ni même avec ceux de la pensée, car ils manifestent la puissance et les merveilles du Saint-Esprit. C'est toute

qui « n'a quelque valeur que pour celui qui croit « aux prophètes. Il se pourrait même qu'il reconnût qu'ils ont annoncé le Sauveur, que leurs pa« roles sont littéralement accomplies en sa per« sonne, sans être plus chrétien pour cela, car son « cœur n'aurait pas soupiré après la délivrance. » L'argument de l'inspiration lui semble, autant que les précédents, tourner dans le cercle vicieux: « il « n'établit pas davantage la vérité du christianisme, « car il n'est, au contraire, rendu évident que par « le besoin de la rédemption et par la foi en Jésus« Christ. Le fait intérieur est la base de tout: rien « ne le remplace, et sa certitude seule donne à « toutes les preuves leur force légitime. » Acceptant ces thèses, M. de Pressensé a remarqué très justement (*Hist. des trois premiers siècl.* v. 2. p. 165) que, fondée sur une telle apologétique, la foi ne serait plus la foi, plus « cette union mystique avec « le Christ, qui nous transporte du domaine de « l'observation extérieure et sensible dans celui « de la vie divine, mais la vue. » — Du reste, nous étendrions volontiers la portée de l'assertion à tout raisonnement dans l'ordre religieux. Il n'y a pas, en ce domaine, de démonstration, au sens mathématique du mot. Prenez, par exemple, le fameux syllogisme ontologique d'Anselme. Malgré la répétition spontanée de Descartes, malgré l'approbation et les modifications de Leibnitz, malgré les éloges de tant d'autres, nous trouvons qu'il a été singulièrement meurtri, en passant sous la meule impitoyable de Kant. L'enthousiasme de Hegel (*Geschichte der philos. Werke* XV. 165 sq.) est loin de nous disposer à changer d'avis; nous conclurions plutôt que ce travail d'analyse sur l'idée de Dieu réussit à constater que l'homme possède une indication précieuse, un instinct sublime, ou, comme s'exprime Möhler, « ein wissenschaftliches sich « Orientiren, ein sich Zurechtfinden in der ge« glaubten Wahrheit. »

[1] Voy. Vinet partout et, en particulier, dans les belles pages « sur le Jocelyn de Lamartine » (*Essais de phil. mor.* etc. 299): « Modèle suprême des ha« biles poëtes...., l'éternelle Sagesse a moins en« seigné qu'elle n'a raconté, ou plutôt agi. Elle a « écrit sa pensée en faits éclatants dans la création « du monde, dans les bénédictions et les malédic« tions du premier couple, dans le déluge, dans la « vocation du père des croyants, dans l'œuvre de « Moïse, dans le culte de Jérusalem, dans les mi« racles, dans les prophéties, dans la naissance et « dans la mort de Jésus. »

leur spécialité. Parcourez les récits sacrés et vous remarquerez facilement que l'écrivain n'a pas pour but de vous enseigner la géologie, la physique, bref, une science quelconque; qu'il ne se propose pas de vous raconter tous les événements avec toutes leurs circonstances, à l'exemple d'un narrateur chargé d'office, qu'il s'agisse d'un peuple ou d'un individu; mais qu'il insiste simplement et uniquement sur les anecdotes et sur les paroles qui renferment un sens spirituel [1]. Dès lors n'est-il pas vraisemblable que ces œuvres du même Dieu sont marquées du sceau de l'unité? — On nous l'accordera, mais avec le soupçon qu'il ne sera pas facile de la conserver en essayant de traduire ces œuvres en pensées et en formules. Aussi bien, n'en avons-nous aucune envie, du moins en cet instant. Rétablissons les intermédiaires. Ces faits religieux ont produit sur l'humanité une impression ineffaçable que jamais enseignement d'aucune école n'aurait su laisser; avec elle et par elle, ils y ont répandu... quoi? d'abord des notions, non certes, mais ce qu'ils contenaient en abondance, la vie du Saint-Esprit, la vie éternelle. A partir des apôtres eux-mêmes, les chrétiens sont des témoins et l'église est un témoignage. Les efforts de la critique la plus négative échouent contre ce rocher inébranlable [2]. Ne l'ébranlons pas nous-mêmes, en bouleversant la méthode de Dieu; ne cherchons pas trop vite des idées, quand Il nous a placés sur le terrain de l'histoire, car les idées se dissipent sous les ardeurs du doute, comme les eaux s'évaporent sous les feux du soleil. Restons fermes, et maintenons que s'il y a eu des disciples, c'est qu'ils ont reçu, dans leurs cœurs, l'amour du Maître, c'est qu'ils ont serré, dans leurs âmes, cette vérité qui n'était pas sur les lèvres de Jésus-Christ seulement mais qui était Jésus-Christ; convaincus par un fait, jusqu'à donner corps et sang en offrande de leur sincérité, ils se sont transformés à son image et sont devenus, à leur tour, des faits nouveaux. Le même engendre le même. L'unité s'est-elle égarée? A-t-elle disparu en se reflétant dans ces enfants de Dieu, appelés à la lumière? — Non, ajoutera-t-on peut-être, mais on nous conseillera encore d'appliquer l'analyse. Nous ne sommes pas si pressé, car nous ne désirons point rompre le fil qui se déroule sous nos doigts. L'héritage, recueilli par la première époque, a été légué à la seconde; il n'a pas changé de nature, parce que le procédé n'a été en rien modifié. C'est l'antique symbole du flambeau des Panathénées qui circule sans cesse et jamais ne s'éteint. De la seconde, l'héritage a passé à la troisième, et, porté sur les vagues du temps, il est arrivé jusqu'à nous. Ainsi, la tradition s'est formée. Ne craignons pas le mot, si la chose est juste; le repousser, c'est oublier comment a été composé le canon du Nouveau Testament, se priver d'un grand argument en faveur de l'authenticité de son contenu, perdre à plaisir un solide point d'appui, et, en définitive, effacer le rôle des siècles précédents à l'égard du nôtre. Les systèmes protestants l'ont souvent rayé de leur dictionnaire et n'ont admis, n'admettent que l'individu et que la Bible. Ils simplifient la question, mais en prenant une position qui n'est qu'une hypothèse chimérique et, dès lors, en se réservant des inconséquences. Le plus indépendant des hommes, fût-il un Descartes, n'échappe point à l'influence de ses devanciers; l'illustre philosophe n'a pas donné ses sources. Quant à nous qui reconnaissons la conscience chrétienne, nous réclamons aussi l'instrument qui l'a préparée; nous croyons qu'en religion, comme

[1] Considérez, entre mille, l'épisode relatif à Lydie. Pourquoi s'était-elle rendue à Philippes? quelle existence avait-elle menée? comment avait-elle été attirée sur les bancs des prosélytes? quels étaient les membres de sa famille? quels entretiens eut-elle avec Paul, depuis la première émotion jusqu'au moment du baptême? etc. Autant de questions qui n'ont pas de réponse dans les Actes, parce que l'auteur est pressé d'arriver à la seule remarque importante à son point de vue: « le Seigneur « ouvrit le cœur de Lydie. »

[2] Cela est si vrai que Strauss ne sait opposer, à ceux qui prouvent la réalité de Jésus-Christ, par cette voie, qu'un argument: ils rêvent en supposant que la perfection ait pu exister dans un être appartenant à notre espèce, en l'admirant dans le caractère et dans la biographie du Sauveur. Pourquoi! C'est que « l'impeccabilité est une propriété « tout à fait inconciliable avec la nature humaine. » (*Vie de Jésus*, § CXLV.) Quelle assertion foudroyante! « L'inventeur serait plus étonnant que le « héros, » a dit J. J. Rousseau. N'y a-t-il pas plus de *sens historique* dans cette courte phrase, que dans les gros volumes du docteur allemand?

dans tous les domaines, nous avons des ancêtres et qu'un solitaire, espèce de Robinson Crusoé du monde spirituel, ne se rencontre nulle part. Voyez donc les rangs pressés de cette multitude qui se perd dans le lointain des âges, se déroule à travers leur cours et se prolonge jusqu'à vous; écoutez cet hymne qui part de toutes les bouches, s'élève et plane mystérieusement au-dessus de toutes les bénédictions; écoutez bien, c'est toujours le même accent: « Ce que nos oreilles ont ouï, ce que nos mains ont touché, ce que notre vie a vécu, c'est ce que nous vous annonçons! » Vous restez ravi à ces saints transports, vous vous abandonnez à ces célestes émotions; elles pénètrent délicieusement dans votre être, et gravent des souvenirs qui enveloppent des faits et commencent presque à les reproduire en vous ou, plutôt, à vous reproduire en eux. Durant ce voyage, l'unité originelle s'est-elle brisée? Non, pas plus que le rayon de soleil, en glissant dans les couches de l'atmosphère et en se partageant en mille éclats, ne perd sa nature. — On pense que nous sommes au but et l'on se demande si nous saurons retenir, avec le travail intellectuel, ce que nous avons préservé jusqu'à cette heure. Notre exigence s'étend davantage. Même avec tout ce passé que nous venons de rappeler, avec toute cette histoire qui nous soutient, en quelque sorte, si nous cherchions maintenant à extraire des idées, il se pourrait qu'un mauvais génie nous accompagnât. Anselme, avec lequel nous aimons à faire route, compare celui qui spécule, sans posséder la religion en lui-même, au hibou et à la chauve-souris qui songeraient à déclamer sur la splendeur du jour, quand ils n'ont entrevu que les timides lueurs du crépuscule. La métaphore est peu flatteuse; comme nous ne tenons guère à être classé parmi les oiseaux de nuit, nous ajouterons une condition, sur laquelle il est nécessaire d'insister, car c'est ici que s'accuse et se dévoile le défaut capital du supranaturalisme.

On nous a entraîné, nous avons avancé; on nous a raconté, nous avons écouté; mais nous ne connaissons que par ouï-dire, à l'exemple des habitants de Sichem se pressant autour de cette femme qui avait rencontré l'étranger près du puits. Il faut plus; il faut que ces faits arrivent à notre conscience et qu'ils recréent ce cœur spirituel d'où jaillit un sang nouveau qui s'insinue dans tous les membres de notre être. Comment? C'est le secret de l'Esprit, qui « souffle où il veut. » Il en est de l'âme, comme de la matière à l'origine: elle ne s'anime, ne se réveille que sous le doigt du Créateur. Tout ce que nous constatons, c'est la nécessité de cette conquête; le chrétien n'est digne de son privilége que lorsqu'il peut répéter, non, si vous voulez avec l'allégresse triomphante de Paul, mais, au moins, avec le tremblement de la crainte et de l'amour: « C'est Christ qui vit en moi [1]. » Sans cet aveu, qu'il soit murmuré dans la repentance ou dans le contentement, il n'y a pas de sérieux début de la foi. Elle commence à l'heure solennelle où nous trouvons Jésus, en nous trouvant nous-même. Jésus, c'est-à-dire mieux qu'un dogme quelconque, une personne. Elle le domine de toute sa majesté et de toute son influence. Mais comment percevons-nous une personne? Par une impression qui trahit son caractère: c'est une parole, un regard, un geste, toujours un mystère qui révèle une âme à notre âme. L'intelligence n'entre point d'abord en ligne. Dans la communication, plus ou moins rapide, plus ou moins intime, qui s'établit entre nous et un individu, cette faculté s'assoupit, sommeille et semble reprendre son œuvre au contact seulement d'un phénomène de son ordre et qu'elle soit capable de discerner. En serait-il autrement de cette sainte connaissance que nous faisons de Jésus-Christ? Non, sans doute, si Jésus-Christ demeure, pour nous, ce qu'il est. L'intelligence ne sera la première à l'accueillir et à l'introduire qu'à la condition qu'il soit devenu quelque chose d'abstrait, qu'il ait perdu, dès lors, l'attribut qui le distingue entre les fondateurs des religions, car aucun, sauf lui, n'est l'idéal même de son enseignement, et qu'il ne reste dans mes bras, quand ils pensaient saisir et presser une personne, que la glace d'un squelette. D'ailleurs Jésus-Christ porte ses qualités et, en particulier, celle de Sauveur; elle est tellement inhérente au sujet, que l'en détacher, c'est, au point de vue reli-

[1] Gal. II, 20.

gieux, anéantir celui-ci. Que serait-il, s'il n'était plus le Rédempteur? Or, cette vertu divine ne se présente pas sous la forme d'une notion; elle ne s'adresse pas directement à l'intelligence et ne sollicite pas d'entrée son attention, parce que le résumé du christianisme n'est pas une théorie et que le fidèle n'est pas un philosophe au petit pied. Si l'on apprenait le salut en Jésus-Christ, comme les systèmes de Platon ou de Kant, la religion serait niée dans son essence et dans ses effets : la source d'où elle s'épanche serait tarie et le vase qui la reçoit serait brisé. Mais les disciples du Seigneur se développent à une autre école et par une autre méthode. Ils connaissent Jésus-Christ en éprouvant qu'il est leur Sauveur; ils l'éprouvent en soupirant dans l'angoisse du péché. Ils allaient au-devant de Dieu; Dieu vient au-devant d'eux ou, plutôt, au-dedans d'eux par le don de son Fils. Ils le possèdent; ils le sentent palpiter et battre dans leurs cœurs. Un grand penseur ne datait la naissance de son enfant que de l'instant où, pour la première fois, il s'était écrié: « Moi! » La personne spirituelle commence aussi d'exister lorsque Christ est en elle et qu'elle est en Christ. C'est le point d'intersection entre Dieu et l'homme, entre la grâce et la liberté, entre la miséricorde et le besoin. L'amour ne s'égare pas; quand il prie dans le sein de la créature, l'amour du Père descend comme un rayon brûlant qui l'embrase d'une ardeur éternelle. La terminologie consacrée a été, en ce cas, heureuse autant qu'expressive, en appelant cette origine cachée de la vie intérieure *la nouvelle naissance*. Les manifestations en sont très variées, les drames très divers, et la monotonie n'appartient qu'à la littérature de certains traités : l'un subit une métamorphose soudaine, l'autre progressive; l'un change immédiatement dans tout son caractère, l'autre graduellement dans chacun des éléments qui le composent; bref, il y a toujours, dans cette crise miraculeuse, les types de St. Paul, de St. Jean et de St. Pierre. Mais, sous cette apparence mobile, le principe reste identique : Jésus n'est pas seulement le trait fondamental du christianisme dans l'histoire, il est le trait fondamental du christianisme dans l'individu. Celui-ci peut écouter longtemps ses frères, lire longtemps le Livre par excellence, mais la parole et la lettre prennent vie lorsque ce qu'elles exprimaient s'agite ou s'apaise, pleure ou se réjouit dans son propre sein; mais il est enrôlé parmi les témoins, lorsque la réalité, avec laquelle il avait été en contact, est chair de sa chair et substance de sa substance, et qu'il adopte cette devise: « Je suis à Christ. » Cette résurrection ne saurait s'accomplir sans agir sur les facultés : l'être est un, et ses diverses parties, qu'elles s'appellent raison, imagination, mémoire, se ramifient sur le même tronc et reçoivent la même sève. Modifiée, elle modifie toutes les forces, en leur communiquant plus de vigueur et plus de flexibilité, plus de persévérance et plus de délicatesse [1]. L'intelligence, en particulier, est rendue capable d'accepter ce qu'elle repoussait; ce qu'elle taxait d'erreur, de contradiction, projette soudain de séduisantes clartés. Le devoir dirige l'instinct de la spéculation; l'amour, l'essor de la pensée, et la pratique du bien, qui satisfait la conscience, mène à la connaissance qui satisfait l'esprit.

Enfin, s'écrie-t-on, ne touchons-nous pas au terme? Oui, sans doute; nous n'avons désormais aucune objection à opposer à la rédaction de la formule, car nous sommes assez tranquille sur le résultat. Qu'on remarque, en effet, notre position et notre but. Notre position, c'est-à-dire, derrière nous et autour nous, la vie procédant de Jésus-Christ et se perpétuant dans l'Eglise: en nous, la vie semée par Jésus-Christ et continuée sous son impulsion : devant nous, la vie menée par Jésus-Christ, comme elle a été annoncée, écrite, étudiée déjà selon sa volonté. La tradition, l'individu, la Bible, voilà les facteurs de la méthode dogmatique; mais, si nous venons du premier, si nous sommes le second, si nous nous inclinons devant le troisième, ne montrent-ils pas tous les effets du Saint-Esprit? N'est-ce pas lui qui vous enveloppe, vous presse, à droite et à gauche? N'est-ce pas son unité, sa divine unité, qui se manifeste dans toutes

[1] « L'esprit devient plus pur, plus lumineux, plus fort et plus étendu, à proportion que s'augmente l'union qu'il a avec Dieu, parce que c'est elle qui « fait toute sa perfection. » Malebranche, *De la recherche de la vérité. Préf.*

ces formes, autant qu'elle s'y maintient? N'est-ce pas elle? car si elle était divisée, le Saint-Esprit aurait cessé d'être. La théologie est placée de telle manière, composée de tels éléments, conduite par un tel guide, qu'elle est assurée de se diriger, malgré ses fluctuations, vers le pôle de la vérité. Notre but, avons-nous ajouté (car ce travail d'analyse n'aboutit qu'à mieux apprécier les faits, à mieux s'en rendre compte), ce n'est pas l'élaboration désintéressée d'un système quelconque, pas une course à l'aventure, pas un caprice de la fantaisie, mais c'est un effort positif dans le mobile qui le provoque, positif dans l'objet auquel il s'attaque, positif dans la fin qu'il se propose. Nous partons des données historiques et le pèlerinage de l'étude, pour long qu'il soit, nous y ramène toujours. Or, celles-ci impliquant l'unité, nous la contemplerons, au retour, plus nette, plus radieuse et plus éclatante. — Nous ne voulons pas sortir de notre sujet, chercher si l'attribut que nous relevons ne se trouve pas sous les replis de la conscience et dans l'essence même de la pensée, si, en son absence, l'homme serait encore l'homme et la vérité encore la vérité, mais il nous suffit de le discerner clairement dans le vaste fait d'où notre religion est sortie pour s'exprimer dans un livre impérissable et se disséminer sur la terre, dans le fait intérieur d'où elle jaillit pour se répandre jusqu'aux derniers confins de notre être, et, en conséquence, nous concluons qu'il persiste quand naît la théologie, si elle naît dans le cœur d'un chrétien; qu'il se continue quand elle se développe, si elle demeure fidèle à l'axiome de Neander: « Sans la foi enfantine, il n'y a pas ici de science. » Cette discipline, comme toute autre, part de la croyance à une réalité de l'expérience: elle ne saurait perdre ce que celle-ci contient. A mesure que la Bible agit en nous, qu'elle disperse les débris de l'ancienne nature et rassemble les éléments de la nouvelle, elle rétablit l'unité: or, le privilége qui s'annonce dans l'effet doit être dans la cause et, à plus forte raison, dans le travail qui, inspiré par l'effet et par la cause, n'a d'autre fin que de les exposer. Le supranaturalisme avait choisi un poste périlleux et sa tactique compromettait ce qu'elle espérait défendre; l'inexpugnable forteresse, c'est l'ordre moral, et nous abritons derrière ses remparts le berceau des destinées de l'ordre intellectuel.

D. TISSOT.

CORRESPONDANCE.

—

Paris, mai 1859.

Messieurs les rédacteurs,

C'est un penchant naturel à tout homme qui pour la première fois prend la plume de partir d'idées générales et de rattacher ce qu'il a à dire à quelque chose de connu et de bien déterminé. J'éprouve aussi ce besoin en venant m'acquitter de l'engagement que j'ai pris de tenir vos lecteurs au courant du mouvement religieux des esprits au sein du protestantisme français. — Je voudrais commencer par m'assurer que les personnes et les choses dont j'ai à les entretenir ne leur sont pas étrangères, et, tout d'abord, jeter avec eux un coup d'œil d'ensemble sur le théâtre où je les appelle à se transporter.

Il est vrai qu'en faisant cela je ne puis guère que répéter ce qu'ont déjà dit beaucoup mieux les correspondants qui m'ont précédé, et sans doute je m'expose à des redites. Un fait pourtant me sert d'excuse. Les diverses sociétés protestantes que compte la France viennent d'avoir leurs réunions publiques annuelles. Or, ces assemblées, auxquelles prennent part de nombreux frères de la capitale et des départements et dans lesquelles sont lus et commentés des rapports fort détaillés sur toutes nos œuvres religieuses, offrent un tableau aussi complet que vivant de l'état du protestantisme français. Vous parler de ces réunions, c'est donc arriver par une voie toute naturelle à cette caractéristique générale de notre situation par laquelle je désire entrer en matière, afin d'avoir un point de départ à mes subséquentes appréciations.

Mon intention n'est cependant pas de vous faire, même en résumé, le procès-verbal de ces assemblées. Quelque instructif qu'il pût être, il me semble appartenir avec ses chiffres et ses données d'un intérêt

surtout pratique, plutôt aux feuilles qui ont pour but de recueillir les nouvelles du jour, qu'au genre de publication dans lequel vous vous renfermez, et, sans doute, la plupart de vos lecteurs connaissent déjà par les *Archives du christianisme* et par l'*Espérance* tous les détails que je pourrais leur communiquer sur ces fêtes religieuses. Je me borne à constater en passant le progrès réjouissant qu'accusent les rapports de toutes nos sociétés. Tout en faisant la part de l'optimisme de certains esprits, il n'en reste pas moins acquis que l'année qui s'est écoulée a été bonne. — La vente des saintes Ecritures en particulier a atteint des chiffres inespérés, et l'on ne peut qu'attendre beaucoup d'un pays où la Parole de Dieu se répand dans de si larges proportions. — Les autres publications protestantes voient de même s'étendre toujours davantage le cercle de ceux à qui elles s'adressent. — Les écoles du dimanche enfin s'organisent sur une échelle de plus en plus vaste, et, pour preuve, je n'ai qu'à en appeler à l'émotion profonde ressentie, à la vue des 2000 enfants qui composent celles de Paris, par tous ceux qui se pressaient l'autre jour dans l'immense enceinte du cirque Napoléon pour assister à ce pieux spectacle. — Evidemment il y a dans de tels faits de nombreux sujets d'encouragement. — Ce n'est pas avec moins de sympathie qu'a été écouté le discours par lequel M. Guizot a résumé les travaux de la société biblique protestante et qu'on a applaudi aux nobles paroles qu'il a su trouver pour protester contre la distinction qu'a faite entre la liberté de conscience et la liberté des cultes le rapport ministériel qui accompagne le dernier décret de l'empereur sur les cultes non catholiques. Le *Journal des Débats*, en ouvrant ses colonnes à ces éloquentes paroles, doublement importantes par l'élévation du sujet traité et par l'autorité de celui qui les a prononcées, leur a donné la publicité qu'elles méritent et qui me dispense d'en faire l'analyse.

Cette impression générale sous laquelle m'ont laissé ces réunions ainsi exprimée en quelques mots, j'en viens maintenant au but que je me suis proposé, à l'appréciation des diverses tendances qui se font jour actuellement au milieu de nous, et, pour me faciliter ma tâche, permettez-moi d'aborder mon sujet par un biais en vous parlant, toujours à l'occasion de ces assemblées religieuses, des *conférences* qui les accompagnent et auxquelles ont pris part cette année de 70 à 80 pasteurs se rattachant à toutes les dénominations ecclésiastiques et à toutes les directions théologiques. — M. Guillaume Monod occupe le fauteuil de la présidence. La question à l'ordre du jour est l'étude des rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament. — MM. Bersier et Grandpierre ouvrent la discussion par un travail oral, dont ils ont malheureusement été trop tardivement chargés pour pouvoir lui donner la rigueur d'une rédaction écrite. — Bientôt toutes les opinions sont aux prises, et comment pourrait-il en être autrement d'une assemblée aussi peu homogène, où siégent pêle-mêle nationaux réformés, nationaux luthériens, indépendants, baptistes, wesleyens, et où se trouvent ainsi représentées toutes les fractions du protestantisme français ! Il y a lieu d'être surpris qu'une telle assemblée soit possible, et non de s'étonner de la diversité de vues qui y règne. — Cependant, pour peu qu'on suive de plus près la discussion, on ne tarde pas à s'apercevoir que le débat porte bien moins sur les rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament que sur la grande question qui y est engagée, l'autorité des saintes Ecritures. — Chose remarquable, il en était déjà de même aux dernières conférences et à celles de l'année précédente : le sujet du jour était complétement laissé de côté pour faire place à la discussion de ce qui, on le sentait, était au fond de toutes les préoccupations : l'inspiration des livres canoniques ; et, sous cette forme particulière, on voyait se reproduire l'éternelle question de la conciliation des droits de la science avec les exigences de la foi. — C'est bien là qu'aujourd'hui est le nœud de notre théologie, et depuis que M. Schérer, en popularisant en France les résultats auxquels aboutit l'école de Tubingen, a posé avec la rigueur logique qui lui est propre les termes du débat, il n'est plus possible de se dissimuler que sur le terrain nouveau où les adversaires du christianisme traditionnel se sont placés, les armes fournies à ses défenseurs par l'apologétique du XVIII[e] siè-

cle ne suffisent plus. — Et qu'on ne croie pas que ces questions ne s'agitent que dans les salles des universités ou ne dépassent pas le cercle restreint des théologiens; elles sont devenues les questions du jour pour tous les esprits qui pensent; la critique allemande la plus négative séduit avec son appareil scientifique nombre d'hommes sérieux de nos pays français; ils trouvent là de la profondeur, de patientes recherches historiques et, sinon un sens moral et religieux, au moins la conscience de certains besoins de notre temps. Aussi les ouvrages de M. Renan, qui a su mettre au service de la lourde érudition de ses maîtres d'outre Rhin tout le prestige d'une langue admirable, sont-ils dévorés par un public avide. — La *Revue germanique* de même, bien qu'elle ne compte pas encore deux ans d'existence, a trouvé déjà un cercle très étendu de lecteurs, qu'elle tient au courant de tout ce que l'Allemagne produit dans le champ de la critique biblique, et son influence est d'autant plus dangereuse qu'elle s'exerce en général sur des personnes dont les connaissances ne sont ni assez fortes, ni assez étendues pour pouvoir réagir contre ces publications faites dans un esprit très exclusif.

En présence de ces faits, on conçoit les alarmes de ceux qui ont charge d'âmes et l'on ne peut s'étonner que, dans une assemblée de pasteurs telle que celle dont je vous parle, chacun accorde beaucoup plus d'importance à la position à prendre dans la lutte réservée à notre époque qu'aux distinctions de doctrine et d'église qui se rattachent à des luttes trop éloignées pour passionner encore notre génération. — Si donc nous relevons à ce point de vue, qui je crois est le véritable, les opinions défendues et attaquées au sein de ces conférences, nous voyons là, comme en général dans toute réunion d'hommes, se former une droite, une gauche et un centre, en d'autres termes, se dessiner trois nuances qui, pour passer insensiblement de l'une à l'autre, n'en constituent pas moins trois tendances bien nettement accentuées.

La droite est en force par le nombre. Elle compte ceux qui aiment à prendre le titre d'*orthodoxes*. Si vous me demandez ce qu'il faut entendre exactement par cette dénomination, je serai un peu embarrassé à vous le dire; évidemment ce n'est pas la conformité d'opinion à tel ou tel symbole de la Réforme, car non-seulement il y a parmi ces chrétiens des luthériens et des calvinistes, mais encore il est bon nombre d'entre eux qui, sur des points importants, sur les doctrines de l'Eglise ou du baptême par exemple, ou encore sur tel autre dogme, ont bien soin de réserver leur opinion particulière et ne s'effraient pas trop de se trouver en opposition complète avec toutes les confessions de foi du XVI[e] siècle. Peut-être serait-on plus dans le vrai en entendant par ce mot d'*orthodoxie*, tel qu'il a cours parmi nous, une certaine moyenne de croyances formulées plus ou moins en accord avec la théologie du réveil anglais. En tout cas, c'est un terme fort élastique et qu'il convient de ne pas trop presser. Il me semble de plus que les hommes qui se réclament en France de ce titre ont une direction surtout pratique, qui les porte à mettre de côté tout ce qui sent la spéculation et à s'occuper exclusivement des devoirs journaliers de leur ministère; aussi ne m'étonnerais-je pas trop si tel d'entre eux s'écriait naïvement que pour lui orthodoxie est synonyme de christianisme positif et de piété. — Cependant, tout en rendant hommage à la foi et au zèle de ces frères et en étant heureux de reconnaître les grands services que plusieurs ont rendus et rendent encore à la cause de l'Evangile, il m'est impossible de ne pas voir avec inquiétude la scission toujours plus prononcée qui s'établit entre eux et leur siècle. Ils sont enfermés dans une théologie née de besoins tout différents de ceux qui travaillent notre époque; ils l'ont acceptée toute faite de mains étrangères, et, s'ils ont l'avantage d'avoir un système complet et parfaitement arrêté, ils courent le danger de ne pouvoir en sacrifier aucun point sans compromettre l'édifice entier. De là le malaise où ils sont en face des difficultés que crée au chrétien quelque peu cultivé l'esprit de critique et d'investigation qui caractérise notre temps. De là la défiance involontaire qu'ils éprouvent pour la science, défiance mal déguisée par les uns, qui consentent bien à lui faire une place en sous-ordre, pourvu qu'elle ratifie tout ce qu'ils ont jugé bon d'accepter

d'avance sur la foi de telle ou telle dogmatique; défiance hautement avouée par les autres, qui lèvent les mains au ciel pour bénir Dieu de n'être point théologiens. De là pareillement cette disposition fâcheuse à fermer les yeux sur des difficultés qu'on n'a pas le courage d'aborder de face et à se débarrasser des questions les plus importantes par une fin de non-recevoir. — Que M. Bersier, par exemple, à propos des livres de l'Ancien Testament, affirme qu'ils lui apparaissent moins comme une révélation que comme l'histoire de révélations successives; en d'autres termes, que l'intervention divine est moins dans le contenant que dans le contenu, moins dans la lettre que dans le fait révélé, on est libre de croire qu'il se trompe, mais pour le convaincre d'erreur il ne suffit pas de lui couper la parole par un haro d'indignation. Ces arguments-là, renouvelés du moyen âge, sont plus propres à perdre une cause qu'à la défendre.

Je l'avoue, sans hésitation, ce que je redouterais, si cette école devait l'emporter en France, ce ne sont pas tant les formules de sa dogmatique que son zèle à procéder par anathèmes et sa crainte de l'examen. Avec cet esprit-là, on rompt non-seulement avec le passé de la réformation, mais on oublie aussi qu'il est dans l'essence du christianisme, par le fait même qu'il est la vérité et non pas une vérité, de mettre en réquisition toutes les facultés humaines. Et puis quel avenir on se prépare en se mettant en opposition ouverte avec un siècle qui, s'il n'a pas l'élan créateur de ses devanciers, a d'autant plus le sens de l'analyse, de l'observation et des études historiques! Quel danger de s'enfermer dans une atmosphère factice qui ne permet plus de sortir au grand air et de se mêler à ses semblables; d'avoir une langue à soi qui n'est plus comprise par la foule; de s'annuler alors que, plus que jamais, il est nécessaire de ressaisir le cœur du peuple! Je ne puis mieux m'expliquer chez ces chrétiens cet effroi pour les questions nettement posées et ce procédé par trop commode d'invoquer constamment la piété pour se débarrasser des difficultés, que par la confusion qui existe dans leurs habitudes de pensée entre le christianisme et la théologie. Ils parlent mal de la théologie et au fond ce sont eux qui en tiennent le plus. Ils ne veulent pas distinguer entre l'immutabilité de la révélation et les formules par lesquelles les hommes expriment la manière dont ils comprennent cette vérité, sur laquelle ils n'ont pas de pouvoir, mais qu'ils ne saisissent non plus jamais qu'en partie. Ainsi ne pas admettre la théorie toute matérialiste qu'ils se sont faite de l'inspiration, c'est, à les croire, rejeter l'autorité des Ecritures; examiner comment le canon s'est formé, c'est porter la main sur l'arche sainte et ébranler les fondements de la vie chrétienne. Faisant ainsi dépendre leur foi de la destinée précaire d'une théologie, comme la foi ne peut être sacrifiée, car c'est la vie de l'âme et le bien suprême, ils sont conduits par leur sentiment religieux à protester contre tout ce qui pourrait porter atteinte à leurs conceptions dogmatiques. Or, comme ces dernières peuvent être contestées, il en résulte pour eux cette opposition forcée entre la foi et la science, entre la piété et les besoins intellectuels de l'homme, qu'on n'avoue pas toujours, mais qui, alors même qu'elle n'est pas consciente, contribue à faire regarder avec défaveur les fortes et sérieuses études.

A l'autre extrême siége la gauche. Peu nombreuse à ces conférences, parce que c'est surtout dans le midi qu'elle compte ses partisans, elle n'en fait pas moins vive opposition. Son représentant le plus influent à Paris est bien certainement M. A. Coquerel fils, qui, par sa parole toujours d'une convenance parfaite, sait se concilier l'estime même de ses adversaires. Autour de lui se rangent tous ceux auxquels leurs antagonistes de la droite donneraient volontiers le nom d'*hétérodoxes*. J'ignore s'ils acceptent cette dénomination, ordinairement prise en mauvaise part dans notre langage religieux, mais par laquelle sans doute on veut se borner à indiquer leur antipathie pour tout symbole dogmatique et ecclésiastique. Peut-être se désigneraient-ils plutôt eux-mêmes sous le nom de parti libéral, qui sonne mieux à l'oreille. Quoi qu'il en soit, dans les questions qui nous occupent, ils se font la position très facile. Ils étudient les faits, disent-ils, indépendamment de tout système préconçu, résolus d'avance

à accepter les résultats quels qu'ils soient. Je ne sais s'ils ne se font point illusion sur cette prétendue indétermination de leur esprit, si tel d'entre eux n'aborde pas son sujet avec la résolution bien arrêtée de récuser tout ce qui tient au miracle et au surnaturel; si tel autre ne sera pas poussé, dans le cas particulier, à mettre en contradiction l'Ancien et le Nouveau Testament afin de justifier la liberté qu'il s'accorde de rejeter ce qui peut, dans l'un et dans l'autre, gêner ses préjugés philosophiques. — En tout cas, je ne puis pas admettre ce dédaigneux indifférentisme de la science chrétienne. Elle a des principes donnés, autrement elle ne serait plus chrétienne. Sa tâche n'est pas de tout remettre en question, mais d'appliquer aux divers faits qui lui sont fournis les diverses facultés par lesquelles ils peuvent être saisis et de pénétrer plus avant dans leur connaissance par une méthode sévère. Elle a un but: non de conclure contre la foi en lui opposant la raison ou la conscience (ce qui est bien facile lorsqu'on les sort du domaine qui leur est propre), mais de mettre en possession de la vérité par le concours harmonique des facultés humaines, qui, pour avoir chacune leurs procédés particuliers, ne s'en soutiennent pas moins réciproquement. De la sorte, lorsqu'un fait posé par la révélation, appuyé par la foi, réclamé par la conscience, n'a pas dès l'abord le témoignage de la raison, on n'est pas en droit pour cela de le rejeter au nom de la science, qui doit tenir compte de tous les éléments du problème, et le chrétien en particulier sait bien que, si la solution lui échappe, elle n'en existe pas moins.

Ce que je reproche donc à l'école que je caractérise ici, c'est sa promptitude à conclure au nom de la raison pour établir des principes arrêtés d'avance; c'est son penchant à ne mettre au service de l'étude que certaines facultés qui sont loin de faire l'homme tout entier, encore moins le chrétien; c'est enfin dans quelques-uns de ses partisans des restes trop palpables de ce vieux rationalisme du XVIII[e] siècle, qui devrait être mort aujourd'hui et qui se déguise mal, alors même qu'il s'affuble de vêtements plus modernes. Il y a une chose aussi qui me frappe chez ces hommes: c'est leur optimisme à l'égard de l'humanité. Ils sont pleins de confiance en ses bons instincts, en ses vertus, en son développement progressif, et cette disposition d'esprit souriante en face de la misère morale du pécheur et du drame sanglant de la croix fait un pénible contraste. Cela donne à la pensée religieuse quelque chose de superficiel et de vague qui ne satisfait pas le sentiment chrétien, lequel se nourrit surtout de repentance et de pardon. Le christianisme ainsi dulcifié n'est-il pas privé précisément de cette âpre saveur qui en fait le sel de la terre? est-il bien encore le levain qui fait fermenter toute la pâte?

Entre les deux partis extrêmes qui viennent de passer devant nous se place enfin le centre, qui, par sa position même, est en butte aux attaques des deux côtés. Les uns suspectent sa foi; les autres lui reprochent d'être inconséquent en ne les suivant pas dans leurs négations. Les esprits craintifs et désireux sur toutes choses de paix et de conciliation n'ont donc pas à chercher un abri dans ce juste milieu-là; la tranquillité est bien plutôt là où est le grand nombre, et le moyen terme n'est pas toujours le moins périlleux à défendre. — On a pu le voir dans les discussions dont je vous entretiens. C'est surtout à cette école, à laquelle se rattachent avec des nuances diverses MM. de Pressensé, Bersier, Rognon, etc., qu'on paraissait en vouloir. La tendance n'a cependant rien de bien effrayant; elle me semble pouvoir s'exprimer en trois mots: conservation du fond par le renouvellement de la forme. Elle s'accuse dans le besoin assez nettement exprimé d'un rajeunissement de l'apologétique chrétienne et dans l'accentuation des preuves morales puisées au cœur même du christianisme. L'essentiel ne serait pas de maintenir envers et contre tous une succession de dogmes plus ou moins bibliquement formulés, dont l'ensemble formerait la Révélation, mais de partir du point central de la Révélation, de la divinité du Christ, et, ce fait une fois établi, de ne pas craindre ce que la critique, par une étude sérieuse des textes et des faits historiques, pourrait appeler à réformer dans les conceptions dogmatiques du XVI[e] siècle. — C'est dans ce sens qu'un des défenseurs de cette manière de voir s'écriait: « Parce que

tel ou tel point de votre système est abandonné ou modifié, vous vous écriez aussitôt : Tout est perdu ! la foi est compromise! — non, c'est inversément qu'il faut procéder. Dites: Accordez-nous un seul fait de la révélation, la résurrection du Christ par exemple, et tout est gagné, tout le christianisme vient à la suite! »

Je ne le cache pas; ce qui me fait sympathiser avec ces hommes qui luttent péniblement pour asseoir leur foi sur des bases hors des atteintes de la critique moderne, ce ne sont pas tant les résultats dogmatiques auxquels ils peuvent être parvenus que leur respect pour toute science sérieuse, et leur ferme conviction que la vérité de Dieu n'a rien à craindre en passant par le creuset des investigations humaines. Sans doute, jetés au milieu d'une époque de pénibles transformations, ils cherchent encore sur beaucoup de points une solution aux problèmes posés et ils n'affirment qu'avec mesure; mais s'ils ne peuvent pas répondre à tout, comme des gens qui auraient terminé leur tâche et qui n'auraient plus qu'à se reposer, c'est qu'ils ne croient pas qu'on puisse écarter les difficultés et conjurer les objections par quelques formules pieusement répétées. Hommes de leur siècle, ils en sentent profondément les besoins et les aspirations; ils voudraient pouvoir parler à ce siècle, et pour cela trouver un point de contact entre le Christ, devant lequel ils se prosternent en adorant, et les instincts les plus élevés d'une génération qui le renie. On peut douter du succès de leur tentative, mais non de la sincérité et de la droiture de leurs efforts.

Telle est l'impression générale sous laquelle m'ont laissé les discussions soutenues dans les Conférences de cette année.— Elles m'ont paru refléter assez fidèlement l'état intellectuel de la France protestante et je vous ai livré mes appréciations.— Je ne me cache pas ce qu'un coup d'œil si rapidement jeté doit avoir d'incomplet et de nécessairement superficiel, j'espère pourtant qu'il n'a rien d'injuste et que, s'il n'est pas assez dégagé de toutes préoccupations personnelles pour être d'une impartiale indifférence, il servira au moins à indiquer à quel point de vue je jugerai désormais les hommes et les choses dont j'aurai à vous parler.

FRANÇOIS DUMUR.

Nous donnons encore sur ces mêmes assemblées de Paris quelques fragments d'une autre correspondance :

Mont-Pont (Saône et Loire), mai 1859.

Nous avons assisté à la plupart des réunions religieuses de Paris, cette année (à toutes, c'est impossible, il y en a 22): nous désirions si fort nous faire une idée du protestantisme français, de ses ressources et de ses progrès! Je me borne à vous faire part d'impressions reçues, bien personnelles, mais aussi impartiales que possible.

Les rapports ont en général représenté la situation des diverses œuvres sous un jour satisfaisant. Aucune société ne ploie, comme d'autres fois, sous le poids d'un déficit énorme. Qui douterait qu'il n'y ait beaucoup d'argent dans ce pays quand on a vu, à 4 heures du matin, plus de 3000 personnes faire queue devant les bureaux d'une seule mairie pour souscrire à l'emprunt? Il n'est pas jusqu'à la société évangélique de France, d'ordinaire si obérée, qui n'ait réussi cette fois, avec des recettes de 156,636 fr., à équilibrer son budget de l'année et à diminuer son déficit précédent. Mais c'est au prix de la suppression de l'école normale qu'on en est arrivé là, et un résultat si chèrement acquis fait naître bien des réflexions. J'ai entendu regretter à ce propos bien sincèrement l'absence du directeur, que l'on était habitué à rencontrer dans les réunions précédentes.

Ce qui me paraît surtout en voie de progrès, ce sont les sociétés qui ont pour but de travailler au bien de la jeunesse : la société pour l'encouragement de l'instruction primaire et celle qui s'occupe de l'instruction religieuse des enfants. Dans un pays où les catholiques ont entre leurs mains le pouvoir, la fortune, l'influence, il est inévitable que la minorité, si elle ne veille pas, coure le risque d'être lentement, mais sûrement absorbée. On a des foules d'exemples qui le prouvent. Là où des écoles protestantes ne peuvent pas être établies, maintenues et bien dirigées, le nombre des protestants diminue. La loi sur l'instruction publique, conçue sous le ministère de Falloux, dans un moment de ferveur réactionnaire, avec toutes ses exigences, met parfois des obstacles immenses à l'instruction des

enfants. Dans tel village, par exemple, où se trouvent quelques protestants, on ouvre une école; il y a un bon instituteur et une douzaine d'élèves; il pourrait facilement, et sans peine, instruire tous les enfants de sa communion. Mais non, s'il y a dans la commune une école de filles, même une école dirigée par des « religieuses, » l'autorisation d'avoir une école mixte quant au sexe, pourra être refusée à l'instituteur, sans qu'il ait à se plaindre. Cette autorisation lui sera même toujours refusée s'il est célibataire, et, s'il est marié, elle ne lui sera accordée que provisoirement et à titre de faveur. La séparation provenant des sexes est, aux yeux de la loi, plus importante que la séparation nécessitée par des cultes différents. Il faudrait donc, dans chaque village où se trouvent des protestants disséminés, posséder deux écoles protestantes distinctes, une de garçons et une de filles. Or les protestants, partout en minorité sauf peut-être dans le Bas-Rhin, se trouvent répandus en France à peu près partout. Il serait bien coûteux d'avoir deux écoles dans chaque village; c'est impossible, et, d'un autre côté, là où elles manquent, le protestantisme perd nécessairement du terrain. Ainsi dans la lutte incessante des deux cultes, grâces au manque d'écoles évangéliques dont nous souffrons, l'Eglise romaine regagne sur les protestants disséminés et leurs enfants ce qui lui est enlevé dans les stations des sociétés évangéliques. Ce serait une recherche curieuse que celle de savoir si le protestantisme a progressé en France dans ces dix dernières années, mais une recherche dont nous ne nous chargerions pas de prédire le résultat.

Et remarquez que les parents, ignorants eux-mêmes, sont incapables d'instruire leurs enfants, et que, de toutes parts, s'élèvent de belles écoles catholiques pour le moins gratuites lorsqu'il s'agit d'un fait de prosélytisme. Qui dira combien de jeunes enfants, de nos jours, sous nos yeux, ont déjà été soustraits à la foi de leur père par cette propagande illégale, dont le catholicisme ne fait pas de bruit, mais qui nous porte de rudes coups? Un seul fait, raconté par M. Pierre Renous, donne une preuve des pertes que nous faisons. Au commencement du siècle on avait senti le besoin d'élever un temple à Libourne (Gironde), on le bâtit; il y avait alors plus de 100 personnes se rattachant au culte protestant, et aujourd'hui, de toutes les familles qui professaient alors le culte de l'Evangile, il ne reste pas une âme. Pourquoi? A côté du temple, on avait négligé l'école, la génération nouvelle tout entière s'est laissée gagner aux enseignements reçus dans la classe. Les écoles ont ainsi une importance au milieu de nous dont on ne peut se faire aucune idée à l'étranger. Or, pour avoir des écoles, il faut des instituteurs brevetés, il faut des chrétiens pour les faire vivre, et auparavant encore, des écoles normales pour les instruire. Grâces à Dieu, les écoles primaires libres se multiplient et il y a maintenant en France sept écoles normales toutes protestantes pour les jeunes gens et quatre pour les jeunes filles. La plus considérable de toutes ces écoles normales est celle de Courbevoie, qui compte 30 élèves internes et a acquis une légitime réputation sous la direction intelligente et habile de deux de nos compatriotes, MM. Gauthey et Gaudard. Espérons qu'il sortira de ces écoles toujours plus d'instituteurs dévoués et modestes! Des allocations sont accordées par la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire à 164 églises et le budget s'élève d'année en année. Mais qu'est-ce que 80,000 fr. en présence des besoins, tant que le traitement de beaucoup d'instituteurs est absolument insuffisant, tant qu'on devra avouer que, dans le Poitou, au milieu d'une des populations les plus intelligentes de France, faute d'écoles, plus de la moitié des habitants ne savent ni lire, ni signer leur nom? — Si l'on travaille au développement intellectuel des enfants, on cherche aussi à agir sur leurs cœurs. C'est ce que fait particulièrement la Société des écoles du dimanche, et ses efforts sont encouragés par le public: nous n'en voulons pour preuve que les 15,000 exemplaires du petit recueil de cantiques, écoulés en moins de deux ans dans un pays où les productions protestantes ont tant de peine à se répandre. Encore cette année, vingt nouvelles écoles du dimanche ont été établies et leur nombre total porté à 496. Ces résultats sont dus, pour une bonne part, à l'activité infatigable de l'agent de la Société, M. J.-P. Cook, qui est venu, cet hiver,

stimuler notre zèle jusque dans les départements les plus reculés.

En vérité, quand je repasse dans ma mémoire toutes les choses que j'ai vues et entendues, aucune ne me laisse une impression plus agréable et plus douce que la réunion des écoles du dimanche de Paris et de la banlieue. Là, pas une parole discordante, pas une allusion pénible, tout a été intéressant. Représentez-vous le grand cirque Napoléon complétement rempli; d'un côté, 2100 petites têtes, vives, impressionnables, légères, bruyantes aussi par moments, et, de l'autre, un nombre aussi considérable de parents, qui occupaient toutes les places de cet immense amphithéâtre. Et, à la parole d'un homme, tout se tait. M. Faucher, ingénieur à Marseille, parle d'un de ses jeunes amis, d'un nègre Abdallah, ravi par des hommes blancs dans les forêts de l'Afrique, le jour où il avait désobéi à sa mère. Il peint les souffrances du pauvre malheureux, sa servitude douloureuse, son affection filiale si tendre, son achat par un négociant chrétien, son zèle pour la parole de Dieu, son désir ardent d'être instruit et d'aller un jour rechercher sa mère, qui pleure sans doute encore son fils bien-aimé. L'orateur a trouvé le chemin de tous ces jeunes cœurs, il les a touchés d'une généreuse sympathie, toutes les bouches sont devenues muettes, tous les yeux sont fixés sur lui, on aime celui qui parle, mais Abdallah surtout a de chauds amis dans l'enceinte du cirque. Bientôt on propose d'adopter le petit nègre, de le faire étudier aux frais des enfants qui fréquentent les écoles du dimanche et de l'envoyer, toujours à leurs frais, évangéliser dans son pays natal, et il faut voir l'enthousiasme qui répond à cette proposition : les applaudissements ne finissent pas, les pieds et les mains veulent à l'envi se racheter du silence qu'ils ont forcément subi tout à l'heure.

Des scrupules tirés de la nature du local avaient empêché quelques personnes pieuses de se joindre à nous et les ont privées ainsi, à notre grand regret, de la plus belle des réunions. Nous avons senti ce jour-là bien clairement que la maison de Dieu est partout où l'on invoque avec foi le saint nom de l'Eternel. Les sergents de ville eux-mêmes, quoique catholiques, furent si heureux de tout ce qu'ils entendirent que leur chef vint déclarer au président, M. Montandon, que lui et ses compagnons renonçaient au salaire qui leur était dû et s'associaient de cœur aux succès de la Société des écoles du dimanche.

Cette œuvre, conduite avec la sagesse qui a toujours dirigé le comité, ne peut manquer de porter des fruits et nous faire espérer une génération future plus sérieuse et plus accessible à la prédication de l'Evangile. La Bible, remise simplement et expliquée simplement, ne peut faire autrement que d'exercer son influence bénie, car il est écrit : « Ma parole ne retournera pas à moi sans effet. » (Esa. LV, 11.)

Mais alors, me direz-vous, s'il en est ainsi, pourquoi, malgré tant d'efforts et tant de prédications, le règne de Dieu avance-t-il si lentement en France? On apprend bien des choses à Paris, non-seulement pendant les assemblées, mais entre les réunions, mais après? Il y avait à côté des séances publiques des conférences spéciales où chaque personne prend la parole à son tour, et parfois j'en suis sorti le cœur navré.

Au fond, à quoi veut-on convertir la France? Au protestantisme? Le mot est certainement mal choisi, car ce mot-là répugne au Français catholique bien plus que nous ne pouvons nous l'imaginer; c'est pour ce dernier le nom d'un parti séditieux vaincu par les armes, et rien de plus. M. Guizot a dit vrai, on ne fera jamais de la France un pays qui se nommera protestant.

Mais enfin, le mot admis, il faut encore savoir vers quel protestantisme on veut nous pousser et ne pas se payer de mots. Si c'est un protestantisme qui consiste à éclairer les esprits et rien de plus, qui se borne à signaler les erreurs de l'Eglise romaine et à protester éternellement contre ses vieilles et parfois ridicules traditions, ce protestantisme-là ne nous suffit pas. Il nous faut davantage, il nous faut mieux.

Si le protestantisme doit être une certaine religion rationnelle, n'étudiant la Parole de Dieu que pour la citer au tribunal de la raison, n'admettant que ce qui a passé aux critères de la sagesse et de la science de ce monde, alors ses revers ne nous étonnent plus. Dans ce cas, c'est une religion qui ne vaut pas mieux que la religion dominante et dont nous ne nous soucions pas davantage.

Notre protestantisme à nous, c'est celui qui reconnaît toute l'Ecriture, Ancien et Nouveau Testament, comme la Parole de Dieu, et qui ne puise que là ses dogmes, sa morale, son culte, comme à la seule source parfaitement pure.

Il est vrai que l'on reproche à ceux qui annoncent toute l'Ecriture comme divinement inspirée de n'avoir plus de prise sur les masses intelligentes. « Les foules, s'écrie-t-on, passent indifférentes à la porte de vos temples et ne tournent pas même la tête pour vous regarder! » C'est possible; comme du temps de Noé, chacun court en hâte à ses affaires, mais les foules agissent-elles donc autrement à l'égard de ceux qui façonnent la Parole divine au gré de leur sagesse humaine? Où sont les réveils qui s'opèrent par leur moyen, quels grands succès ont-ils à faire valoir pour accréditer leur système? Qu'ils nous les montrent et alors peut-être nous changerons d'avis.

. . . .

Le protestantisme français est faible, peu nombreux, souvent peu uni; il n'a rien à attendre des circonstances : ni du pouvoir, qui est soupçonneux à son égard; ni des masses, qui sont insouciantes; ni des grands, qui sont hostiles; son arme unique, son arme puissante, ce doit être la Parole de Dieu. S'il se sert d'autre chose dans la lutte, sa défaite est inévitable. Puissent les chrétiens français le bien comprendre (les chrétiens de *toutes* les églises) et ne pas se laisser ravir, en tout ou en partie, au nom d'une sagesse faussement ainsi nommée et qui n'est pas la sagesse de Dieu, la seule arme qui puisse un jour leur procurer la victoire et atteindre jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit (Hébr. IV, 12) de ceux qui sont aujourd'hui leurs adversaires.

R. DUPRAZ.

NOTE DE LA RÉDACTION.

On voit par ces correspondances, qui respirent encore les émotions de la lutte, que les *conférences pastorales* de Paris ont été orageuses. Nous ne saurions nous en étonner. D'un côté les anciennes oppositions existent encore, et l'orthodoxie est toujours aux prises avec le vieux rationalisme. D'un autre côté, une crise formidable se fait sentir dans tout le domaine de la théologie chrétienne, et elle amène des luttes nouvelles et douloureuses, qui s'ajoutent aux anciennes, et qui déroutent souvent les classifications des partis. En présence des besoins du temps actuel et de la nature des adversaires que la foi évangélique voit devant elle, la théologie doit renouveler quelques-unes de ses armes, approfondir et compléter certains points de vue, en tirant de son bon trésor des choses nouvelles et des choses vieilles. Ceux qui contribuent réellement à cette œuvre, ont droit à toute notre reconnaissance, car développer c'est conserver. Malheureusement un grand nombre des docteurs de nos jours paraissent vouloir ne prendre que l'une ou l'autre moitié de l'œuvre entière de ce « docteur bien instruit, » dont parle le Seigneur. Les uns ne veulent entendre parler que des choses vieilles, et les autres n'ont du goût que pour les choses nouvelles. C'est à ceux qui cherchent à réunir et à concilier les deux directions que nous voudrions adresser aujourd'hui quelques paroles de sympathie et d'avertissement fraternel.

N'oublions pas que les besoins d'un siècle ne sont pas la même chose que ses tendances, et que parmi celles qui se produisent aujourd'hui de la manière la plus bruyante, il en est dont le danger nous est signalé par de tristes expériences, qui doivent nous rendre attentifs. Le soin de nous défendre contre les prétentions d'un littéralisme peu conforme à l'Evangile, malgré les apparences qu'il revêt et la valeur réelle des hommes qui le soutiennent, ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de défendre l'Ecriture sainte contre des attaques qui ne vont à rien de moins qu'à en renverser tout à fait la divine autorité. Nous croyons utile de rappeler ici une vérité élémentaire trop souvent oubliée : c'est que, pour pouvoir contribuer réellement aux progrès de la théologie (nous ne disons pas à ceux de l'érudition), il faut, outre la science, un cœur régénéré par le Saint-Esprit, et dans lequel la flamme de la vie spirituelle soit alimentée par une sainte pratique. Sans cela, combien de méprises, même chez les plus savants; quelle inintelligence de l'histoire, des faits religieux et de la vie chrétienne; combien l'idéal peut

être rabaissé; quelle superficialité dans la doctrine du péché, dans celles de la justice et de la grâce de Dieu, et combien aisément on descend du profond sérieux de l'Evangile, de ce qu'on peut appeler le tragique chrétien, à une fade idylle! Nous nous permettrons d'ajouter quelques conseils, au risque de n'être pas écoutés par quelques-uns de ceux auxquels nous voudrions le plus les faire entendre:

1° Que nul théologien chrétien ne perde de vue ce que l'Ecriture a été pour lui, pour son développement spirituel, quelle plénitude d'esprit et de vie il y a trouvée. Nous croyons que cela est légitime et que ce premier conseil pourrait se justifier scientifiquement, pour nous servir d'une formule en usage. Comment, après avoir fait l'expérience de la puissance de l'Evangile, pourrions-nous jamais devenir irrespectueux envers ce flambeau dont la lumière nous a éclairés?

2° Qu'on ne se lasse pas d'étudier l'Ecriture sainte. Elle n'a rien à redouter d'une étude approfondie, faite avec un esprit candide et qui cherche la lumière et la vie d'en haut. Les progrès véritables se rattacheront toujours à elle; elle demeurera pour tous les temps la source et la règle de la foi. C'est par l'intermédiaire de l'Ecriture que la conscience chrétienne se forme, se réforme et s'enrichit, tout comme c'est par son moyen qu'elle complètera et rectifiera les conceptions théologiques là où il peut être besoin de les modifier.

3° Qu'on ne se presse pas de s'incliner devant les négations de la critique moderne. La plupart des procès qu'on nous présente comme jugés, sont encore pendants, et il n'est aucun résultat négatif d'une importance majeure dont on puisse affirmer qu'il est définitivement acquis.

4° Ne conviendrait-il pas d'employer, dans les discussions dont nous parlons, le procédé si justement recommandé pour ce qui concerne les controverses avec les catholiques? Prêcher la vérité vaut encore mieux que de combattre l'erreur, quoique, sans doute, il y ait des occasions où il faut livrer bataille. C'est pourquoi nous aimerions que l'on insistât sur les éléments positifs de la foi, et que ceux qui pensent que la théologie est à refaire, montrassent davantage de quoi sera fait l'édifice qui doit abriter un jour ceux dont ils démolissent maintenant la maison.

Mais, nous le répétons en terminant, parce qu'on ne peut trop le redire, le Saint-Esprit, la foi, la vie et l'expérience chrétiennes, la prière, sont nécessaires à la théologie, et malheur à elle, si ceux qui s'en occupent croyaient qu'elle peut s'en passer.

Oratio, meditatio, tentatio faciunt theologum.

CHRONIQUE.

C'est encore de la guerre que nous devons nous occuper. Nous le faisons, non parce que dans ce moment toutes les autres questions pâlissent devant celle-là, mais surtout parce qu'aucun autre sujet ne rentre mieux dans notre cadre. A mesure, en effet, que les événements se dessinent et que les sympathies se manifestent, il devient tous les jours plus incontestable que la crise actuelle a une haute portée religieuse. On a beau garantir l'existence de la papauté, ses meilleurs amis persistent à croire que le *statu quo* lui vaudrait encore infiniment mieux que l'avenir incertain à la rencontre duquel la catholique Italie semble marcher.

Non-seulement le clergé autrichien encourage le jeune empereur dans l'accomplissement de la mission qu'il s'est donnée de restaurer le moyen âge dans l'Europe entière, mais les ultramontains français eux-mêmes n'ont pu dissimuler leur aversion pour la guerre et même leur sollicitude, sinon leur sympathie ouverte, pour l'Autriche.

En Angleterre même, les vœux de l'aristocratie puséiste sont pour l'Autriche. Les catholiques irlandais, dans les élections qui viennent d'avoir lieu, se sont même alliés au gouvernement actuel, par suite de ses sympathies incontestables pour la cause de l'Autriche. Voyant ainsi leurs amis au pouvoir, ils se sont cru tout permis, et l'autorité judiciaire a dû intervenir pour empêcher que l'histoire du petit Mortara ne se renouvelât en Angleterre. L'intervention du cardinal Wiseman et du clergé irlandais, dans les élections, a été si manifeste, qu'un Irlandais, membre d'une des premières familles et zélé catholique d'ailleurs, a dû protester contre cette conduite. Non-seulement dans l'intérêt de la paix et du bien du pays, mais surtout dans celui du catholicisme, il a déploré cette manière d'agir; si l'on persévère, on ne peut qu'aboutir à des désastres.

Naturellement, en Allemagne, le parti qui déplore la réformation religieuse du seizième siècle parce qu'elle a brisé l'unité nationale, les Leo, les Hengstenberg et les Stahl, ne craignent pas de

pousser à la guerre contre la France, de peur que celle-ci ne diminue cette puissance autrichienne qui, si elle eût pu, eût expulsé le protestantisme de toute l'Allemagne, comme elle l'a fait de plusieurs de ses provinces.

Les hommes libéraux, au contraire, parviennent à tenir compte du point de vue protestant dans la question. Ainsi, dans un article intitulé : *le sérieux du moment actuel*, la *Gazette ecclésiastique de Darmstadt* signale fort bien la portée religieuse des événements actuels. Celui-là, dit-elle, qui ne s'apercevrait pas qu'il s'agit, avant tout, de questions religieuses, n'aurait jeté qu'un regard bien superficiel dans l'histoire du monde. On va voir encore de nos jours la vérité du mot de Gœthe : *Au fait*, *l'histoire du monde ne tourne qu'autour d'un unique sujet*, *auquel tous les autres sont subordonnés : le conflit entre la foi et l'incrédulité.*

Ce journal fait ensuite remarquer que les puissances en présence sont catholiques, qu'elles s'appuient, les unes et les autres, sur le clergé, et qu'elles tendent à exercer sur la papauté une influence prépondérante. Le prix de la victoire est un pays essentiellement catholique, dont le protestantisme a été rigoureusement exclu jusqu'à ces derniers temps. C'est un nouveau fait qui vient montrer, après tant d'autres, que la partie malade en Europe, ce sont les pays catholiques et non les nations protestantes. Tandis que le protestantisme renferme dans son principe un moyen naturel et normal de progrès, dans les contrées catholiques on ne peut remédier au mal que par des moyens violents et extraordinaires.

Malgré l'exubérance actuelle du patriotisme allemand, le journal de Darmstadt, appelé à considérer les questions d'un point de vue religieux et libéral, ne peut se défendre d'une certaine sympathie pour la Sardaigne. On voudrait bien qu'elle fût châtiée, mais un souffle de jeunesse se fait sentir dans cet état, et l'on regretterait profondément qu'il fût écrasé par la main de fer de son adversaire. Les protestants allemands, dit-il, ne peuvent oublier que, tandis que dans le Tyrol autrichien ils ne peuvent ni posséder, ni même célébrer le culte de famille, il y a une église évangélique à Turin et que la constitution du Piémont leur accorde la liberté. Sans doute tout protestant allemand est en faveur des droits de l'Autriche, mais n'est-ce pas le moment plus que jamais d'avertir l'Autriche que quand on réclame justice pour soi, on doit ne plus la refuser à ces cinq millions de protestants qui la réclament en vain depuis tant d'années? L'égalité civile et politique de toutes les confessions est aujourd'hui la première condition d'un état qui aspire à la culture et à la civilisation. L'Allemagne attend avec patience, depuis des années, qu'on tienne aux protestants autrichiens les promesses qui leur ont été faites. La plus belle conquête que l'Autriche pût faire dans ce moment, ce serait de prononcer un mot en faveur de la liberté. Du reste, quels que soient les résultats de la guerre actuelle, ils ne peuvent tourner qu'au profit, non de la servitude, mais de la liberté de conscience.

Tandis que l'Autriche et la France se font la guerre, la Russie, tout en gardant l'expectative, fait tourner les loisirs de la paix à l'avantage du progrès. L'émancipation des serfs, favorisée par plusieurs membres du clergé, se prépare, et l'on trouve moyen de porter quelque amélioration à la condition des Juifs, qui jusqu'à présent a été des plus tristes.

Non-seulement les Israélites ne sont admis à aucune fonction publique, même municipale, mais une foule de professions leur sont interdites; il y a un nombre considérable de villes, en Pologne, près de la moitié du royaume, où il peut leur être défendu de résider. A Varsovie, même avec un permis de séjour, ils sont obligés de payer l'air qu'ils respirent: il y a *l'impôt de l'air*, qui est, par jour, d'environ 40 centimes. On ne compte pas moins de 600,000 Juifs dans le seul royaume de Pologne. Quelques mesures viennent d'être prises pour améliorer leur sort.

En Prusse, le parti clérical et féodal vient de remporter une victoire. La chambre des seigneurs a rejeté le projet de loi sur le mariage civil facultatif, adopté par celle des représentants. Malgré l'opposition du parti de Hengstenberg, l'opinion publique réclame cette mesure d'une façon si impérieuse que la concession ne peut être que retardée. On dit même que si les seigneurs s'obstinaient dans leur opposition, on trouverait moyen d'introduire dans la chambre des éléments qui déplaceraient la majorité. De part et d'autre on sent que le mariage civil serait un grand triomphe pour l'esprit moderne et le premier pas fait dans la voie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Quant à la France, nous n'avons pas été seuls à faire nos réserves au sujet du décret sur les cultes, dont nous parlions il y a quelques semaines. Ceux qui, même au milieu de ses triomphes parlementaires, ont de beaucoup préféré en M. Guizot le penseur à l'homme d'état, sont heureux de voir que depuis qu'il n'est plus occupé à faire triompher la politique catholique de la France dans les conseils de l'Europe, il consacre ses loisirs à la cause de la liberté religieuse. Voici la manière dont il a récemment apprécié le nouveau décret :

« Nous y avons vu, dit-il, une distinction fondamentale entre la liberté de conscience et la liberté des cultes, entre le for intérieur et le culte extérieur : l'un entièrement libre et inviolable; l'autre soumis non-seulement à certaines mesures d'ordre et de pénalité, mais à une législation essentiellement restrictive et préventive.... Nous ne saurions laisser passer sans protestations des idées et des paroles qui porteraient atteinte à l'essence

même de nos libertés et aux principes sur lesquels elles se fondent. Ce n'est pas seulement la liberté de conscience et le for intérieur, c'est bien la liberté des cultes qui nous a été et nous est promise par toutes nos constitutions. Nous sommes très convaincus qu'il n'entre aujourd'hui dans la tête de personne de porter atteinte à la liberté religieuse intime et individuelle ; personne ne songe à pénétrer au-dedans de chaque âme et à y établir la force en matière de foi. Il n'y a que l'Inquisition qui ait prétendu abolir la liberté de conscience, et nous avons droit aujourd'hui à quelque chose de plus que de ne pas subir l'Inquisition. Nous avons droit à la liberté des cultes, réelle, efficace, garantie. C'est la terre de Chanaan, promise et assurée, sinon encore pleinement possédée. Nous serons reconnaissants de toutes les mesures qui nous feront faire un pas, même petit et lent, vers ce but ; mais nous ne serons satisfaits que lorsque nous l'aurons atteint ; et, d'ici là, nous réclamerons constamment les principes fondamentaux de la liberté religieuse, et nous poursuivrons nos efforts pour la faire triompher. »

Il est peut-être plus important encore de relever les considérations que le célèbre publiciste a fait valoir en faveur de la liberté des cultes. Bien loin de la demander au nom de l'indifférence, il s'appuie sur le droit de la foi et les devoirs du prosélytisme :

« Là où la foi et la liberté religieuse existent ensemble, dit-il, l'esprit de propagande se développe nécessairement. Là où il n'y a aucun désir, aucun effort de propagande, tenez pour certain que la foi ou la liberté religieuse est absente, et probablement toutes les deux.

» De nos jours et parmi nous, la liberté religieuse est reconnue et acceptée en principe ; il faut que l'activité religieuse soit aussi acceptée en fait, avec ses inconvénients, ses difficultés, ses troubles, ses périls même. Il faut que tous se résignent à ce travail d'expansion inséparable de la foi et de la liberté.

» Quand je porte, à ce sujet, mes regards sur l'état des esprits et des faits, je suis loin de le trouver aussi satisfaisant que je le souhaiterais et que l'intérêt supérieur de la religion comme de la société le commande. Dans le public, l'esprit de propagande religieuse inspire, dès qu'il se manifeste, un sentiment d'alarme. On croit voir renaître l'intolérance et la discorde. On voudrait la foi et les mœurs religieuses, mais sans ardeur ni effort d'expansion. On les voudrait vivantes, mais endormies. Cela ne se peut, Messieurs, il faut choisir : si vous voulez que la foi soit réelle et puissante, consentez à la voir active, expansive ; acceptez la manifestation sociale de la vie religieuse, si vous sentez le besoin que la vie religieuse fortifie et épure la société.

» Le pouvoir se montre quelquefois, sur ce point, aussi susceptible, aussi prompt à s'alarmer que le public. Lui aussi paraît quelquefois s'inquiéter de la ferveur religieuse et de son travail pour propager sa foi ; et il cherche alors, dans des principes inconciliables avec la liberté religieuse, des garanties contre ses aspirations actives. »

Comment ne pas se réjouir de voir que l'adversité ait si bien réconcilié l'homme d'état avec la pratique des théories que le penseur avait professées avec tant d'éclat ?

Du reste, les faits ne sont que trop tôt venus confirmer nos appréhensions. Toutes les demandes d'autorisation pour ouverture de nouveaux lieux de culte ont été repoussées par le Conseil d'Etat. Si donc on veut réellement la liberté, il est manifeste qu'il faut renoncer au régime de l'autorisation préalable. Ajoutons que la Cour de cassation a donné sa haute sanction au jugement qui fait de Bessner un colporteur, parce qu'il a prêté un livre contre l'immaculée conception.

Quelques sujets caractéristiques ont occupé l'assemblée générale de l'église établie d'Ecosse, qui vient d'avoir sa session au commencement de mai. Plusieurs ministres d'Aberdeen avaient été blâmés par leur presbytère pour avoir permis à des laïques de prêcher, non-seulement les jours sur semaine, mais même le dimanche. En portant la question devant l'assemblée, on a soutenu que l'interprétation faite par le presbytère des lois de l'église sur la matière est impolitique, inadmissible à notre époque ; que la prétendue loi est généralement violée, et que si on l'appliquait à la lettre, il faudrait renoncer aux diverses réunions auxquelles les laïques prennent part ; on a fait remarquer, en dernier lieu, que les ministres d'autres dénominations ne pourraient plus se faire entendre dans la chapelle de l'église établie. A la suite d'une longue discussion, on paraît s'être arrêté à un moyen terme. On a été unanimes pour déclarer qu'il sera permis aux laïques de *prêcher* le dimanche *soir*, mais il leur est interdit de diriger les autres parties du culte qui appartiennent proprement au ministre de la paroisse. — Cette restriction ne peut avoir de sens que si l'on admet qu'il y a dans le culte certaines parties qui ne peuvent être célébrées que par des hommes consacrés, c'est-à-dire toujours plus ou moins prêtres. Car si la consécration ne fait pas du ministre un prêtre au petit pied, pourquoi certaines de ses fonctions seraient-elles accessibles aux laïques et les autres non ? Si l'on eût invoqué le seul intérêt de l'ordre, on n'aurait pas prêté le flanc à une interprétation qui contraste assez avec les idées anticléricales qu'on suppose trop aisément aux clergés protestants.

D'autres personnes avaient cherché à introduire l'usage de se tenir debout pendant le chant, à genoux pendant la prière (qui était en partie écrite), et de répondre, amen. On a vu dans ces tentati-

ves du semi-anglicanisme. L'assemblée, modifiant en partie la décision des juridictions inférieures, s'est bornée à condamner l'usage des prières écrites.

Quelques décisions prises dans le sein de l'assemblée de l'Eglise libre trahissent un autre esprit. Ainsi un ministre s'était cru en droit de refuser de baptiser un enfant parce que ses parents avaient envoyé ses frères dans les écoles de l'Eglise établie. Cette prétention sectaire a été repoussée.

La même assemblée s'est fait présenter un rapport sur l'état des habitations de la classe pauvre. Pour justifier la présentation d'un tel sujet devant un corps ecclésiastique, le rapporteur a fait remarquer que la position (d'indifférence) prise par les églises américaines en face du monstre de l'esclavage tenait, en grande partie, à ce que les intérêts spirituels et les intérêts temporels avaient été beaucoup trop séparés. L'état des habitations des classes pauvres a une portée morale et physique à la fois. En effet, tandis que dans certains comtés la mortalité n'est annuellement que de 12 pour 1000, dans d'autres elle est de 26 et même de 33. Dans deux comtés, où domine l'Eglise libre, le nombre des naissances illégitimes est de 3 à 5 pour 100 par an, dans d'autres de 14 à 16. La bienfaisance ne peut pas seule porter remède à de tels maux.

Enfin, l'assemblée a adopté un évangéliste, qui n'avait pas fait ses études. Un membre a fait remarquer qu'il était réjouissant d'avoir une occasion de montrer que, pour reconnaître la mission divine chez un ouvrier, il n'est pas besoin qu'il ait passé par la filière régulière

Aux Etats-Unis, l'agitation soulevée, dans le sein de la Société des traités, par la question de l'esclavage est loin de se calmer. Plus on avance, plus il devient manifeste que le comité exécutif, appuyé sur une majorité apparente et factice, s'obstine à avoir recours à divers subterfuges pour empêcher la vraie majorité, qui a parlé aux assemblées de 1857, de faire entendre de nouveau sa voix. C'est ainsi qu'aux réunions qui viennent d'avoir lieu, au commencement de mai, on s'est entendu pour présenter un ordre du jour qui ne permît à aucun assistant d'introduire des observations à l'occasion de la réélection des membres du Comité. On a même prétendu que les simples membres de la société doivent se borner à nommer un comité exécutif, mais qu'ils n'ont pas le droit de diriger ses actes, ni de les contrôler.

Malgré ces étranges prétentions, qui sont en contradiction avec la constitution et tout le passé de la société, on a réussi à introduire une proposition engageant le comité à faire publier des écrits contre la traite des noirs, qui menace de se rétablir aux Etats-Unis. Mais la majorité de l'assemblée s'est refusée à voter sur ce sujet et a procédé à la nomination du comité: tous les anciens membres ont été réélus.

Cette victoire a été suivie d'un important échec. Un membre de la majorité, un des pasteurs les plus âgés et les plus influents de New-York, le docteur Spring, paraît avoir été pris d'un remords de conscience. Rendant ses amis attentifs à l'abîme dans lequel on voulait précipiter la Société des traités, il les a solennellement avertis de prendre garde qu'on n'allât pas dire par le monde qu'ils ne verraient pas avec plaisir la publication d'un écrit contre le traite. Sur sa proposition, il a été déclaré qu'en se refusant à faire une invitation au comité, on n'avait pas voulu mettre le moins du monde en doute le crime de la traite et la grande iniquité qu'il y aurait à la rétablir sous une forme quelconque.

Cette proposition, adoptée par une grande majorité, n'est évidemment qu'une demi-mesure. Mais elle est surtout importante en ce qu'elle montre que la majorité elle-même commence à rougir de l'attitude qu'on lui a fait prendre depuis une année. L'aveuglement du comité exécutif est aussi profond qu'incompréhensible. Ainsi un ouvrage posait cette question: Si l'amour de Dieu avait prévalu dans le cœur de tous, *aurait-on jamais vu la traite des noirs?* Le comité, appelé à réimprimer cet écrit, a, pour ménager les planteurs, remplacé cette question par la suivante: *aurait-on jamais vu les horreurs de l'inquisition?*

Rien d'étonnant que les sympathies du public religieux abandonnent toujours plus le comité de New-York pour se porter sur celui de Boston, qui ne croit pas devoir garder les mêmes ménagements envers les planteurs. On a proposé de tenir l'assemblée annuelle hors de New-York, afin que la vraie majorité eût l'occasion de se manifester; toutefois le comité n'a pas voulu entendre parler de s'éloigner des nombreux négociants de New-York, qui lui procurent aisément une majorité factice. Mais voilà que la législature de New-York, évoquant indirectement l'affaire, s'est déjà occupée d'une loi permettant à tous les membres des sociétés de bienfaisance, absents lors de la réunion actuelle, de voter par procuration. Cette mesure, qui permettrait à la majorité réelle de se manifester, mettrait fin aux débats.

La conduite étrange du comité exécutif a attiré l'attention du public sur l'immense danger de laisser les œuvres chrétiennes tomber peu à peu entre les mains de comités qui échappent à un contrôle sérieux. On s'est également élevé contre l'usage d'envoyer des collecteurs parcourir le pays dans l'intérêt des diverses œuvres. Il suffit d'être quelque peu au courant des usages de nos sociétés religieuses, dans nos pays de langue française, pour savoir que, quoique plus jeunes que les sociétés américaines, elles ne sont pas entièrement à l'abri de ces inconvénients, qui finissent par faire dévier les meilleures entreprises, dès qu'elles ne sont pas soumises à un contrôle actif, général et sérieux. Tôt ou tard, si nos sociétés ont de l'avenir, notre public religieux ne pourra manquer de réclamer une certaine surveillance effective sur les opérations qu'on a pris l'habitude de faire en son nom. Il ne sera donc pas inutile de le tenir au courant de l'expérience que l'Amérique pourra avoir faite dans ces matières délicates.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

—

Chrysostôme [1].

QUATRIÈME ARTICLE.

XVI

Le discours que prononça Chrysostôme, le jour de son ordination à la prêtrise [2], exprime son effroi de se voir chargé des redoutables fonctions du sacerdoce, et son besoin d'être soutenu par les prières de l'église. Les jours suivants, se conformant à l'usage de son siècle, qui était de ne s'adresser au peuple que pour lui expliquer les Saintes Ecritures, il commença ces explications sous la forme d'homélies, dans l'intention d'exposer ainsi successivement tout l'Ancien et le Nouveau Testament, et il l'a fait en grande partie; et il ne s'écarta de cet ordre que pour choisir parfois des sujets dont l'importance et l'à-propos l'avaient frappé.

Le sermon était donc pour lui l'interprétation des livres saints.

Après un exorde, qu'il prolongeait souvent pour faire mieux entrer ses auditeurs dans le sujet de son discours, ou pour leur en faire sentir l'utilité, il en exposait, verset par verset, le sens littéral ou historique, sans laisser rien en arrière de ce qui pouvait l'éclaircir, et il finissait en en tirant des déductions spirituelles et morales, assez semblables aux applications des sermons de nos églises protestantes. Rien de forcé, rien de subtil. Ni dissertations, ni questions étrangères ou recherchées. Chrysostôme s'attachait au sens le plus simple de son texte, et néanmoins les difficultés du sujet s'aplanissaient dans le cours de son exposition, les choses les plus communes s'agrandissaient, les plus stériles devenaient fécondes, tant une profonde méditation lui faisait découvrir de richesses dans les livres saints, lui révélait de sens cachés et d'aperçus délicats.

C'est ainsi qu'expliquant le premier chapitre de la Genèse:

« Si Dieu, dit-il [3], eût commencé par nous instruire au moyen de livres et de caractères intelligibles pour le savant, ils auraient été sans utilité pour l'ignorant, avec qui il aurait fallu qu'un autre se rencontrât pour les lui apprendre. Le riche en aurait pu faire l'acquisition; mais le pauvre, non. Par la nécessité de connaître la langue dans laquelle ils auraient été écrits, ils eussent été perdus pour le Scythe, le Barbare, l'Indien, l'Egyptien, pour tout homme à qui la langue du livre eût été étrangère. Il n'en est pas ainsi du spectacle du ciel; tous les peuples du monde entendent son langage; car il n'y a point ici de diversité dans la manière d'entendre ni dans celle de parler. Ce livre est ouvert indistinctement au sage comme au plus simple, au pauvre comme au riche. *Ce n'est pas un discours, ce n'est pas un langage dont la voix ne soit pas entendue* (Ps. XIX, 4).

« Et non-seulement la voix du ciel, mais celle du jour et de la nuit; leur beauté, leurs bienfaits, la constante régularité de leur révolution, ne publient pas moins la gloire de leur auteur. Pouvez-vous réfléchir un moment à ce partage qui, les faisant se succéder l'un à l'autre, distribue et mesure le temps comme dans une balance, qui règle pour tout le cours de l'année les vicissitudes des saisons, sans être saisi d'un sentiment d'admiration qui se dirige vers celui

[1] Voyez aux pages 1, 25 et 145.

[2] Edition des frères Gaume, tome I[er] page 533.

[3] Homélie IX, au peuple d'Antioche.

qui l'ordonne? Vous diriez deux sœurs qui ont divisé entre elles l'héritage paternel, dont elles jouissent en commun, sans trouble, sans empiétement, rigoureusement renfermées depuis tant de siècles dans les limites qui furent assignées à chacune d'elles. Frappé de cette belle harmonie, le chantre divin s'écrie: *La nuit révèle à celle qui va suivre la connaissance de son auteur.* (Ps. XIX, 3.) »

Plus loin, parlant de la création :

« La bassesse de la matière, dit Chrysostôme[1], n'en prouve que mieux le pouvoir de l'ouvrier. Comment d'un peu de boue composer un si bel ensemble? Comment allier à une aussi vile matière des organes si divers et une intelligence capable de si hautes spéculations? Plus elle est méprisable cette matière, plus par cela même vous devez reconnaître la divine excellence de la main qui la fait servir à un si noble emploi. Le statuaire que j'admire le plus n'est pas celui qui travaille sur l'or, mais celui qui saurait, avec une terre sans consistance, produire un chef-d'œuvre...... Eh! que pouvons-nous faire, nous autres hommes, avec de la boue et de l'argile? —rien que de l'argile et de la boue. Mais Dieu, c'est avec cela qu'il a fait l'œil. Pouvez-vous étudier le mécanisme de l'œil sans ravissement! Par lui vous embrassez l'immense horizon qui vous entoure. Dans la faible orbite d'une prunelle de quelques lignes viennent se rassembler une multitude de corps, des montagnes, des forêts, des collines, les mers, le ciel même. L'œil parcourt sans fatigue la plus vaste étendue. Nos pieds se lassent et s'arrêtent après la course; l'œil, sans s'épuiser, parcourt les plus vastes espaces. C'est parce qu'il est de toutes les parties du corps la plus nécessaire que Dieu lui a donné cette infatigable activité, qui le met sans cesse à l'ordre de nos besoins. Eh! qui pourrait en détailler les bienfaits? Que dirai-je de cette admirable faculté qui en fait l'organe de la vue? A n'en considérer que la partie la moins intéressante, la paupière, quelle profonde sagesse dans le Créateur! La même Providence qui arma l'épi de pointes pour repousser les oiseaux, les empêcher de se quereller sur le grain et de briser le faible chalumeau qui le porte, a donné à l'œil aussi ses épineuses pointes; elle a bordé la paupière de cils avancés, qui protégent l'instrument de la vue et le défendent, soit contre la poussière, soit contre les corps étrangers dont l'approche l'incommoderait. La seule disposition des sourcils n'est-elle pas une preuve de la même sagesse? Abattus davantage, ils troubleraient la vue; plus enfoncés, ils seraient inutiles; mais présentant une saillie épaisse qui domine l'œil comme l'auvent une maison, ils détournent la sueur qui tombe de plus haut, et garantissent les yeux en même temps qu'ils contribuent à la beauté du front. Les cheveux croissent et nous quittent; dites-moi pour quelle raison il n'en est pas de même des sourcils? Croyez-vous qu'il en soit ainsi par hasard et sans dessein? »

« Quelques personnes, dit Chrysostôme dans une autre homélie[1], ont abusé des expressions par lesquelles nos livres saints prêtent à Dieu des armes, un glaive, un carquois et des flèches, faute d'en entendre le sens. D'autres s'en offensent, comme si elles devaient être prises à la lettre. Une aussi fausse interprétation ne vient que de l'ignorance. L'Ecriture n'a voulu par ces images qu'exprimer la toute-puissance des opérations du Seigneur. Ainsi, quand nous lisons: *Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dissipés* (Ps. LXVII, 1), il ne lui faut pour cela ni une armure, ni un glaive; il suffit qu'il se lève. — Quoi! physiquement! — Ouvrez le même livre; vous y lirez en vingt endroits, qu'il abaisse ses regards sur la terre et la fait trembler; qu'à sa présence la terre s'est émue dans ses fondements. Ce langage supposerait une action physique. Mais le prophète s'explique: *Tout ce qu'il a voulu il l'a exécuté* (Ps. CXXXIV, 6). Il n'a donc besoin d'aucun auxiliaire. Son armure, c'est sa toute-puissance; les mains qui combattent et remportent la victoire, c'est la volonté souveraine; et quand vous entendez le psalmiste dire: *Ceins ton épée, invincible, arme-toi de ton éclat et de ta gloire* (Ps. XLIV), plus d'équivoque: ce qu'il appelle l'épée de Dieu, c'est sa gloire, sa beauté, sa majesté et sa magnificence, qui lui suffisent pour l'entier succès de toutes ses entreprises. »

[1] Homélie XI, au peuple d'Antioche.

[1] Sur le psaume XLIV.

XVII

Chrysostôme ne traitait d'ordinaire que peu de matière à la fois, de peur d'accabler, au lieu de fortifier le peuple, en lui donnant trop de nourriture. Toujours il mesurait son langage aux besoins de ses auditeurs, et se mettait moins en peine d'entrer dans les difficultés de son sujet, et de se livrer à de grandes recherches, que d'éviter tout ce qui eût dépassé la portée de ceux qui l'écoutaient; il aimait mieux laisser soupçonner qu'il ignorait certaines choses, ou qu'il était peu propre à pénétrer dans les côtés obscurs et profonds de son texte, que de s'exposer à n'être pas généralement compris.

Mais s'il rejetait de ses discours ce qui n'eût servi qu'à faire paraître sa science et son esprit, il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à l'instruction du peuple et à son salut. S'il est un trait qui distingue les peuples chrétiens de ceux qui sont demeurés étrangers à l'Evangile, s'il est un caractère qui leur soit propre, c'est le prix qu'ils donnent à l'âme humaine. L'antiquité ne connaissait guère que la société, sous ses formes diverses; elle n'estimait que les genres, les espèces, et non l'homme; ses grands hommes eux-mêmes n'ont été que des expressions agrandies d'une vie commune. Il n'en est pas ainsi des peuples chrétiens. Tous, à des degrés divers, qui se proportionnent à la mesure suivant laquelle ils ont compris et se sont approprié l'Evangile, reconnaissent à l'homme, comme homme, une valeur propre: une valeur que le monde entier ne pourrait payer. Le monde passe, l'âme est immortelle. La valeur de l'âme individuelle, son indépendance, sa franchise devant Dieu, voilà ce que le christianisme met à la base des sociétés qui se sont rangées sous sa loi. Ces sociétés partent de l'homme, en même temps qu'elles reconnaissent pareillement le principe de la solidarité humaine, de la dépendance de chacun envers tous, du dévouement à la chose publique et d'un droit de la société sur chacun de ses membres, qui repose sur le droit de Dieu.

C'est ce sentiment du prix des âmes, et celui du lien qui les unit en Dieu, qui remplit le cœur de Chrysostôme. Chrétien, il ne s'appartient plus à lui-même. Qu'il se lève ou se couche, qu'il agisse ou se repose, c'est du salut des âmes qu'il est occupé; c'est de les amener captives à la charité de Jésus-Christ.

« Tel que les mères, dit-il, qui se sont dévouées par un douloureux enfantement, se sentent, quelque part qu'elles soient, le plus vif, le plus indissoluble attachement pour le fruit de leurs entrailles, tel, et plus fortement encore, le pasteur s'enchaîne à ses disciples par des affections d'autant plus intimes, qu'il y a dans l'enfantement spirituel quelque chose de plus tendre encore que dans celui de la nature. Ce n'est pas une fois qu'il les enfante; et de là ce cri que St. Paul adressait du fond de son cœur : *Mes chers petits enfants, que j'enfante une seconde fois.* Où est la mère qui résistât à de pareilles épreuves? Lui, il semble replier dans son sein ceux qu'il en a déjà fait sortir, pour leur donner une seconde fois la naissance au prix des mêmes douleurs sans cesse renouvelées. Une mère ne les éprouve qu'un moment, et le terme de l'enfantement est pour elle celui de ses angoisses; dans le cœur de Paul ce sont des angoisses de tous les moments. Il les éprouve et pour les infidèles Juifs, dont l'aveugle opiniâtreté lui cause des perplexités si déchirantes, et pour les fidèles eux-mêmes, dont les chutes ne lui donnent pas de moins cuisantes douleurs....

Telle est, mes frères, l'image du pasteur; il n'est pas seulement père, il est mère, il éprouve toutes les douleurs de l'enfantement et met sa joie dans ses sollicitudes. Une mère souffre pour les enfants qu'elle met au monde, et elle est heureuse de ses souffrances; moi, ô mes enfants, je les ressens chaque jour ces douleurs de l'enfantement; et ce sont celles-là mêmes qui font ma joie....

Vous êtes sans cesse présents à ma pensée, non pas le jour seulement, mais durant

les ténèbres de la nuit. Je vous vois réunis dans ce temple, entrant, sortant, m'exposant les sollicitudes de votre charité; cette image fait la plus délicieuse nourriture de mon cœur, pénétré pour vous du sentiment qui fait dire à l'épouse des cantiques : *J'étais endormie, mais mon cœur veillait.* Voilà, en effet, ce qui m'anime à votre égard. Que le besoin de la nature ferme ma paupière, mon affection, non moins ingénieuse, tient mon âme éveillée; et quand le sommeil appesantit mes yeux, je crois encore m'entretenir avec vous.... Sans cesse je suis occupé de mes frères....

Quand je vous vois vous fatiguer de mes censures et profiter peu de tant de moyens de salut, je tombe dans le découragement; je sens s'épuiser le peu de forces qui me restent. Car enfin, quels sont, dites-moi, les progrès que vous avez faits dans le bien? Il y a longtemps que je vous prêche, sinon nuit et jour comme St. Paul, du moins une ou deux fois la semaine : à quoi ont abouti tant d'exhortations? J'avertis, je reprends, je pleure, je fais éclater la profonde affliction qui me consume, ou bien je la dévore en secret, bien plus malheureux d'avoir à la dissimuler. Les larmes que je verserais en public soulageraient du moins ma douleur, tandis qu'elle s'aigrit de la contrainte où je suis de vous la dérober. Peut-être on taxerait de vanité les pleurs que je verserais en votre présence; et j'en souffre bien davantage, réduit que je suis à l'unique consolation de les répandre sans témoin dans l'obscurité de mes foyers solitaires. Croyez bien ce que je dis : peu s'en faut que je n'aie désespéré de mon propre salut; mais touché plus vivement encore du vôtre, je n'ai pas le loisir de déplorer mes tribulations, tant vous me tenez lieu de tout. Que je vous voie avancer dans le bien, la joie que j'en ressens me fait oublier tous mes maux; au contraire, que vous soyez insensibles à mes exhortations, la tristesse qui m'accable m'absorbe au point que je ne pense plus à moi-même. Ainsi, quelque vives que puissent être mes peines personnelles, je fais ma joie du bien qui vous arrive; et quelque bonheur que j'éprouve, j'y suis moins sensible que je ne le suis aux maux qui vous surviennent.

L'office des pasteurs se borne, me direz-vous, à veiller sur les âmes qui leur sont confiées. Oui, mais ils veillent comme étant responsables de ces mêmes âmes de qui ils auront à rendre compte. Pour moi, c'est moins ce compte qui m'effraie que la crainte où je suis que vous veniez à périr. Puissiez-vous être sauvés au jour où j'aurai ce compte à rendre! puissé-je vous voir à jamais heureux, dût-il m'en coûter de m'entendre reprocher à moi-même que je n'ai pas été aussi fidèle à mon ministère que j'aurais dû l'être! Mon inquiétude n'est pas que vous soyez sauvés par mes soins, mais que vous le soyez, de quelque manière que ce puisse être. Vous ne connaissez pas quelle est la nature et la force d'un enfantement spirituel. Qui les éprouve, ces douleurs de l'enfantement, aimerait mieux mille fois en être déchiré sans relâche, que de voir périr le moindre de ceux auxquels il a donné naissance. Je puis bien me rendre le témoignage de n'avoir rien négligé pour le salut de mon peuple, et je n'en suis pas moins dans la douleur et dans l'effroi.... Sans doute je pourrais vous dire : Que m'importe! J'ai fait pour ma part tout ce que je devais, je suis innocent du sang de mes frères; mais ce n'est pas assez pour ma consolation. Si je pouvais vous ouvrir mon cœur et vous le montrer à découvert, vous verriez combien il vous embrasse tous tant que vous êtes, hommes, femmes, enfants : car telle est la sainte énergie de la charité.

Ne me dites pas, ainsi s'exprime-t-il encore quelques jours plus tard[1], ne me dites pas que plusieurs se sont corrigés. Ce n'est pas assez; ce que je demande, c'est que tous le soient. Tant que je ne le verrai pas, la vie m'est insupportable. Le pasteur de l'Evangile avait cent brebis, et pour une seule qui lui manque, il oublie les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle qui est égarée, et la rendre à son troupeau. Peut-on être blessé dans la plus légère partie de son corps, sans que tous les membres souffrent? Il n'en reste plus, m'allez-vous dire, qu'un petit nombre à corriger; mais ce petit nombre suffit pour en gâter beaucoup d'autres. Pour un seul prévaricateur qu'il y avait à Corinthe, Paul gémit aussi amèrement que si la ville entière eût été déses-

[1] Homélie XII, au peuple d'Antioche. — Comparez le sermon de Saurin, *sur la douleur que cause l'égarement du pécheur.*

pérée. Et certes, avec raison, parce qu'il savait bien que le mal, introduit dans le corps, y fermente et corrompt bientôt les parties les plus saines.

Nous avons pu réussir, à force de travaux, à obtenir la réforme d'un certain nombre d'entre vous; mais bientôt le tourbillon des affaires, qui vous enveloppent de toutes parts, nous les enlève au sortir de ce temple, et rend notre ministère plus pénible. Je vous en conjure donc, secondez nos efforts. Dans l'intérieur de vos maisons, ne mettez pas moins d'intérêt que moi-même à vous sauver. Plût au ciel que je pusse satisfaire à votre place, et faire quelque bonne œuvre dont la récompense fût pour vous! je ne vous presserais pas avec cette apparente importunité; mais il n'est pas possible; car *il sera rendu à chacun selon ses œuvres.* Comme une mère qui, voyant son fils en proie aux ardeurs de la fièvre, voudrait l'empêcher de souffrir en se substituant à sa place, et pouvoir recevoir dans son sein le feu qui le dévore; ainsi, vous dirai-je, que ne m'est-il donné de vous rendre meilleurs au prix de mon propre bonheur! Mais chacun répondra pour soi. La justice de Dieu ne lui permet pas de punir l'innocent pour le coupable. Ce qui me cause la plus vive douleur, c'est qu'au jour terrible du dernier jugement je ne pourrai rien faire pour votre défense; surtout ayant tant de motifs d'en appréhender pour moi-même les rigueurs, et quand je ne les aurais pas, je ne suis pas plus saint que Moïse ni plus juste que Samuël, à qui il ne fut pas possible de fléchir en faveur des Juifs la colère du Seigneur, qu'ils avaient irrité.

XVIII

Dans l'abandon de l'homélie, point de divisions artificielles, ni d'ordre minutieusement régulier; l'orateur a besoin de liberté; la parole de Chrysostôme a trop d'effusion pour qu'il puisse l'enchaîner à des formes lentes et rationnelles. Il aime trop pour raisonner si patiemment. Rapproché des jours glorieux de l'Eglise primitive, vers lesquels il reporte incessamment ses yeux et ses pensées, il poursuit l'œuvre apostolique; il presse, il prouve, il combat; il est familier, persuasif, pathétique et populaire. Il y a dans son action, comme on l'a dit, quelque chose qui tient à la fois du forum et du confessionnal, de la tribune et du sanctuaire. On sent qu'il règne entre lui et ceux qui l'écoutent une communication pleine de confiance. Mais ce qui frappe surtout chez lui, c'est combien il est pénétré de la divine onction et de la sainte chaleur des Ecritures saintes; cette onction purifie, agrandit, ennoblit tout ce qu'il touche; elle l'élève jusqu'aux cieux et le fait pénétrer dans les profondeurs des enfers; elle remplit tout son discours de l'esprit des prophètes, de celui de St. Paul, de celui de Jésus-Christ.

Souvent Chrysostôme annonçait par avance au peuple les passages qu'il devait expliquer les jours suivants, afin que l'on pût se préparer sur cette partie des Ecritures et se mettre en état de la mieux comprendre. D'ordinaire il travaillait soigneusement la matière de ses discours; mais il montait aussi souvent en chaire sans préparation et demandait aux circonstances le sujet de son homélie, ou bien encore il modifiait son langage en ayant égard aux dispositions de ses auditeurs. C'est ainsi que les voyant un jour distraits, parce qu'on allumait les lampes: « Et moi, leur dit-il, je viens aussi dans ces lieux allumer une lampe, celle des Ecritures, de plus grand prix que celles sur lesquelles vous arrêtez vos yeux. » Un autre jour, où il avait vu sur son chemin des mendiants nombreux, gisants à terre, dans un rigoureux jour d'hiver, tirant de ce fait son exorde :

« Je viens, dit-il, m'acquitter auprès de vous d'une ambassade juste, utile, honorable pour vous.... Comme je traversais la place publique, me hâtant vers vous, j'ai vu tant de malheureux, les uns mutilés, les autres privés de la vue, les autres couverts de plaies incurables, que j'ai senti qu'il y aurait excès d'inhumanité à ne pas vous entretenir de ces misères. » Et il prêcha sur la libéralité

chrétienne dans l'esprit qui était celui de l'Orient et celui du siècle: « Pas d'enquête sur le malheur; pour que le pauvre soit digne de l'aumône, il suffit de sa pauvreté. En l'assistant, c'est sa nature d'homme, et non le mérite de ses actions ou de sa foi que nous honorons; c'est sa misère et non sa vertu, qui nous touche.

En général, Chrysostôme s'attachait à se mettre en rapport avec les besoins les plus pressants de ses auditeurs; aussi sa prédication revêtait-elle des caractères très divers: tantôt elle était une démonstration de la divinité du christianisme, contre les Juifs et les païens, accourus en grand nombre autour de sa chaire; tantôt elle était la discussion d'un point de doctrine, controversé par les hérésies du temps; le plus souvent elle avait pour objet un vice régnant, un désordre public ou particulier, une vertu négligée. Il avait même coutume d'attaquer les vices l'un après l'autre, et ne cessait, comme Fleury l'a fait remarquer [1], de combattre le désordre qu'il avait entrepris, qu'il ne l'eût, si ce n'est dompté, du moins considérablement affaibli. Les images qu'il en trace sont achevées. Les portraits d'eux-mêmes, qu'il présente à ses auditeurs, sont de main de maître. Il peint surtout par les actions. Insensiblement la conversation s'engage entre son auditoire et lui, en sorte que la plupart de ses homélies ont le charme d'un entretien entre des amis qui traitent ensemble des plus graves intérêts. Le cœur, l'esprit, sont également entraînés. Un court exemple. Un jour qu'il prêchait sur les divisions:

« Pourquoi, dit-il, vous parlé-je avec une pleine liberté [2]? — Pour que personne n'ait droit de me dire: On ne m'avait pas averti; on m'a laissé ignorer le mal qu'il y a à déchirer l'Eglise. Et puisque ce sont particulièrement les personnes du sexe qui se plaisent à fomenter les divisions, c'est à elles aussi à profiter de ces leçons. Qu'elles les transmettent aux absents; qu'elles leur impriment une salutaire frayeur. Peut-être croiront-elles que je mêle à mes paroles quelque ressentiment, et chercheront-elles à s'en venger. S'il en était ainsi, je vais leur en fournir un moyen qui leur sera moins préjudiciable. — Lequel? — Qu'elles me frappent au visage, qu'elles me soufflettent et m'accablent d'injures à la vue de tout le monde. Frapper votre évêque! Une telle proposition vous fait horreur. — Quoi donc! frapper Jésus-Christ est-il un moindre attentat? Vous vous en prenez aux membres de Jésus-Christ, notre souverain, pour le déchirer, et vous ne frémissez pas! L'Eglise est la maison de votre père, un seul corps, un même esprit. Vous criez vengeance contre moi; arrêtez-vous à ma personne. Pourquoi mettez-vous Jésus-Christ à ma place pour m'outrager? En supposant que la vengeance soit légitime, et elle ne l'est jamais, du moins qu'elle ne se méprenne pas dans le choix de sa victime, et sur l'objet de ses emportements; qu'elle ne confonde pas l'innocent avec le coupable. Eh bien, ce coupable, c'est moi qui le suis, c'est moi qui dois être le but de vos outrages; vengez-vous de moi, à tort, à raison, n'importe; vos coups ne tomberont que sur un homme, le dernier des hommes. Dépouillé, sanglant, j'adresserai pour vous une prière au Seigneur, qui voudra bien vous pardonner, je l'espère du moins, parce qu'il se laisse volontiers fléchir. Mais quand c'est le Seigneur en personne qui est l'offensé, de qui pourrons-nous implorer le secours? »

Une autre fois que Chrysostôme prêchait sur Lazare et le mauvais riche, et qu'il montrait les anges venant s'emparer de l'âme de l'un, pour la traîner enchaînée devant son Juge, de celle de l'autre, pour l'accompagner dans sa marche triomphale, les applaudissements d'un peuple sensible à l'excès au charme de l'éloquence accueillirent ses paroles.

... « Vous m'interrompez pour m'applaudir, s'écria-t-il [1]; j'aimerais bien mieux votre silence que vos acclamations. Des élo-

[1] Mœurs des chrétiens LX.
[2] Homélie XI, sur l'épître aux Ephésiens.

[1] Homélie II, sur Luc XVI.

ges, des applaudissements, si j'en rapportais l'honneur à moi-même, me deviendraient funestes; votre silence me prouverait votre recueillement.... Cette observation vous fait peine, je le vois; mais elle vous est utile et salutaire. Si le riche de notre Evangile n'avait rencontré que des censeurs qui l'avertissent de ses devoirs, et non des flatteurs qui l'encourageassent à les oublier, il ne gémirait point aujourd'hui dans les enfers. Hélas! ce sont les mains de ces flatteurs imprudents qui ont attisé les feux dont il est dévoré.

XIX

Ainsi coulait la parole de Chrysostôme, toujours limpide, toujours abondante, toujours pleine de Jésus-Christ. Pénétré lui-même, il ne lui coûtait pas d'efforts pour pénétrer ses frères. Les mouvements de sa parole se succédaient sans précipitation, sans brusquerie, toujours gouvernés par la raison, et se fortifiant l'un l'autre de manière à produire cette véhémence qui renverse devant elle toutes les objections. Maître de son sujet, il n'outre rien. Il est animé sans emportement, sévère sans dureté, simple sans négligence, magnifique sans ostentation. Quand il paraît s'abandonner à un certain luxe d'imagination, il ne fait qu'obéir à son heureux naturel; c'est un fleuve qui s'épanche au dehors de ses rives pour répandre au loin l'abondance.

Il est rare que ses raisonnements ne soient pas éclairés par des comparaisons et des exemples, qui les appuient et les rendent populaires. Il abonde aussi en détails de mœurs d'un haut intérêt. Mais, de nos jours, pour le bien comprendre, il est nécesssaire de se transporter dans la civilisation chrétienne de l'empire, arrivé aux jours de sa décadence, et conservant encore cependant, grâces à la candeur du zèle religieux, la fraîcheur des pensées, jointe à un haut degré d'élégance et de corruption sociale; il faut se représenter Chrysostôme au sein d'une Babylone chrétienne, où tous les contrastes se trouvaient fréquemment en présence; où les uns affranchissaient leurs esclaves, tandis que d'autres chrétiens en avaient encore des milliers à leur service; où les mœurs faisaient du mariage une affaire d'intérêt, tandis que, d'une autre part, le nombre des vierges consacrées à Dieu surpassait celui des épouses et des mères; où donnant dans tous les genres de luxe, les femmes se teignaient le visage, et les hommes ne mettaient pas moins de recherche à leur parure que ne faisaient les femmes. Les uns et les autres consultaient les enchanteurs, et portaient comme amulettes, soit des feuillets des Evangiles, soit des médailles, parmi lesquelles figuraient surtout celles qu'ornaient les traits d'Alexandre-le-Grand, dont la gloire était restée comme un talisman merveilleux chez les Grecs d'Asie.

« Le démon, père du mensonge, dit un jour Chrysostôme dans son homélie[1], prend de singulières voies pour tromper les hommes, et pour affaiblir l'argument que la mort même de Jésus-Christ nous fournit en faveur de sa divinité. Que l'on demande, par exemple : Comment peut-il se faire qu'Alexandre soit un dieu, puisqu'il est mort, et d'une manière assez misérable? Ce n'est point, répond le démon, de son corps qu'il est question, mais de son âme, qui est immortelle. Remarquez que là où il s'agit de tromper les hommes sur les vrais principes, il ne craint plus de s'armer du dogme de l'immortalité de l'âme; et que, quand c'est nous qui établissons ce même dogme comme une des plus glorieuses prérogatives que la bonté divine ait données à l'homme, il le conteste, il le nie, et nous dégrade et nous confond avec les animaux dans une même poussière où il n'y a plus que le néant. Mais que ce soient les chrétiens qui, en parlant de Jésus-Christ, disent que tout mort qu'il est, il est plein de vie; voilà qu'un rire de pitié s'élève contre nous, bien que ce soit là un fait incontestable, tant par les miracles qui l'attestèrent au

[1] Homélie XXVI, sur la 2e épître aux Corinthiens.

moment de sa mort, que par toute la suite des événements, et par la conversion de l'univers. Est-ce un mort qui aurait pu opérer une aussi étonnante révolution?

» Vous affirmez donc qu'Alexandre est encore vivant; vous le croyez, sans pouvoir citer de lui aucun miracle. — Pardonnez-moi, dites-vous, il en a fait beaucoup, et de premier ordre, quand il était sur la terre; car il a soumis à son empire des villes et des peuples sans nombre; il a étendu sa domination jusqu'aux extrémités du monde. — Soit. Eh bien, si je vous fais voir dans Jésus-Christ un conquérant tel que ni Alexandre, ni aucun des héros les plus vantés n'en approchent pas, aurez-vous besoin d'autre preuve pour croire que nous n'avançons rien de trop en disant que tout mort qu'il était, il est plein de vie? Qu'un monarque entreprenne et termine des guerres avec succès pendant le cours de son existence; que, soutenu par des forces militaires, il remporte des victoires, est-ce donc là un miracle si nouveau et si extraordinaire? Mais que, du haut d'une croix et du fond de son sépulcre, Jésus-Christ ait fait de si prodigieux changements dans tout le monde, voilà certes de quoi surprendre, voilà de quoi susciter l'étonnement. Et comment l'expliquer autrement que par une divine et souveraine toute-puissance? Alexandre meurt; à peine il a fermé les yeux que son vaste empire se partage, tombe en lambeaux, sans qu'il soit possible à ce prétendu dieu d'en relever les ruines, d'en rassembler les membres épars. Jésus-Christ meurt, son règne commence à sa mort. Non-seulement lui, mais ses disciples eux-mêmes mourront comme lui pour triompher par la mort et étendre l'empire de leur maître.

» Dites-moi, où est aujourd'hui le tombeau d'Alexandre? Apprenez-moi, si vous le savez, quel jour il est mort? Je vous montre, moi, les tombeaux des serviteurs de Jésus-Christ. Je produis à vos yeux le théâtre de leur gloire, Rome, la cité reine, la capitale du monde. Je vous indiquerai le jour où ils sont morts, comme étant devenu une solennité pour tout l'univers. Ainsi, tandis que le tombeau d'Alexandre est ignoré, même parmi les siens, celui de nos apôtres est honoré, même chez les Barbares. Il surpasse en magnificence les palais des maîtres du monde. La majesté du diadème s'abaisse à ses pieds; les plus puissants monarques viennent baiser avec respect la pierre qui couvre un pêcheur mort il y a déjà tant de siècles; ils implorent en suppliant sa protection auprès de Dieu. Maintenant, je vous le demande, oserez-vous dire encore qu'il ne soit plus vivant, celui de qui les simples disciples, dans la poussière de leurs tombeaux, sont devenus les protecteurs et les soutiens des maîtres de l'univers? »

Un langage si simple, si pressant, alors même qu'il était l'expression des erreurs du siècle; un langage qui s'adressait également à tous les âges et à toutes les classes de la société, attirait une affluence extraordinaire, en sorte que l'on comptait parfois, ainsi que Chrysostôme nous l'apprend lui-même [1], jusqu'à cent mille personnes dans son auditoire. Chrétiens, païens, se confondaient au pied de sa chaire. On se disait que, même en éloquence, le christianisme n'avait plus rien à envier à l'antiquité; que l'Evangile s'était allié sans effort avec ce que l'art de la parole avait de plus entraînant et de plus exquis; que le paganisme succombait, à la tribune comme dans ses temples. Il ne restait plus que de voir naître une de ces circonstances qui permettent au pasteur de déployer tout son dévouement, à l'art oratoire de se montrer dans toute sa puissance, lorsque les suites funestes de la sédition dont Antioche fut le théâtre en l'an 387 vint donner à Chrysostôme cette occasion de se produire dans tout son zèle et dans tout l'éclat de son génie.

L. VULLIEMIN.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Tome Ier. Homélie LIX. Le chiffre *cent mille* n'appartient-il pas au langage hyperbolique de l'Orient?



ÉDUCATION.

—

Des écoles du dimanche.

I

« Ce a esté une chose que l'Eglise a eue en singulière recommandation, d'instruire les petits enfants dans la doctrine chrestienne, » lisons-nous dans un ancien catéchisme. Et, en effet, dans tous les temps, l'instruction religieuse de la jeunesse a été l'objet d'une vive sollicitude de la part des disciples de Jésus-Christ. Chacun sait en particulier avec quel zèle infatigable nos réformateurs travaillèrent à multiplier les écoles, et à y faire enseigner les vérités de la foi. « Je vous le déclare, disait Luther, un maître d'école zélé et pieux ne saurait être trop estimé, et l'on ne peut le payer avec de l'argent. Pour moi, ajoutait-il, si je devais et pouvais cesser la prédication, je ne verrais pas de plus chère fonction que celle de maître d'école et d'instituteur d'enfants. »

Malheureusement les catéchismes et autres livres élémentaires composés alors pour faciliter l'instruction religieuse au sein des églises de la Réforme, n'étaient guère à la portée des jeunes enfants. On oubliait que la sagesse divine avait trouvé bon de nous présenter la vérité révélée essentiellement sous la forme d'une *histoire;* qu'avant de nous solliciter à lire l'admirable traité de religion systématique que nous appelons l'*épître aux Romains,* elle nous invitait d'abord à nous laisser attirer et gagner par les simples et touchants récits des *Evangiles* et des *Actes des apôtres;* surtout on oubliait que ce n'était pas par les formules plus ou moins théologiques d'un cours de religion systématique que le Sauveur cherchait à toucher le cœur des petits et des simples, mais par l'action puissante d'une parole vivante, animée, pénétrante, qui se couvrait parfois du voile transparent de la parabole, mais s'adressait cependant le plus souvent directement à la conscience, et allait du cœur au cœur.

Il était réservé à notre époque d'entrer d'une manière plus complète et plus efficace dans la voie qui semble nous avoir été tracée par Jésus-Christ, et ce n'est pas un des moindres titres de gloire du réveil actuel que la faveur toute spéciale avec laquelle il a accueilli les *écoles du dimanche,* institution qui remonte, il est vrai, à *Robert Raikes* et à l'année 1781, mais qui n'a pris cependant de grands développements que dans des temps assez rapprochés de nous. Actuellement, ces écoles se sont multipliées au delà de toute idée dans les diverses parties de l'Angleterre et des Etats-Unis, où elles comptent leurs élèves par millions. Sur le continent européen, elles sont moins populaires; cependant il s'en établit sans cesse de nouvelles, et l'*Essai sur les écoles du dimanche* [1], que vient d'écrire M. le pasteur Gauthey, à la sollicitation de la Société des écoles du dimanche de Paris, contribuera sans doute beaucoup à faciliter la formation et l'organisation de nouvelles réunions d'enfants. Ce petit ouvrage, très simple, très clair et très pratique, comme le sont tous ceux de son excellent auteur, nous paraît pouvoir être envisagé comme le manuel de la méthode américaine ou du *système des groupes,* qui tend à prédominer de plus en plus dans les écoles de langue française. Après avoir exposé ce que c'est qu'une école du dimanche et quelle en est l'importance, il examine tout ce qui concerne la création d'une de ces écoles, le choix des instituteurs, la matière de l'enseignement, la tenue de l'école, les méthodes à suivre, etc.; il termine en donnant un certain nombre de modèles de leçons, qui seront sans doute très utiles à plusieurs de ceux qui désirent entreprendre une œuvre de la nature de celle dont il s'agit.

Mais la méthode anglaise ou américaine, dont M. Gauthey nous formule la théorie et la pratique, est-elle bien celle qui convient le mieux aux besoins des églises du continent, celle qui répond le plus parfaitement au but essentiel de l'institution? Sur ce point nous avons quelques doutes, et le désir d'engager les personnes qui s'occupent de l'éducation religieuse des enfants à réfléchir sur cet important sujet, nous engage à rendre publiques les observations suivantes.

D'abord, nous sommes de ceux qui déplorent de voir prévaloir de plus en plus

[1] Un vol. in-12 de 200 pages, 1 fr.

cette dénomination d'*écoles du dimanche*, qui a tant contribué à propager et à entretenir des idées inexactes, à faire croire qu'il s'agit, non pas tant d'amener des âmes à Jésus-Christ, que de faire acquérir des connaissances proprement dites, une *science religieuse* [1], qui trop souvent fait illusion et donne à penser que l'enfant qui *sait bien* réalise le but qu'il s'agit d'atteindre et ce que Dieu attend de lui. Selon nous, une école du dimanche est essentiellement une réunion de culte et d'évangélisation pour les enfants. Dans les lieux ou les pays dans lesquels il n'existe pas d'écoles de la semaine où se donnent des *leçons de religion*, nous concevons qu'on transforme la réunion du dimanche en *école*, afin de donner dans cette occasion unique un enseignement aussi important que l'est l'histoire biblique; mais, dans la plupart de nos églises, nous ne comprendrions pas la nécessité de répéter le dimanche les leçons d'histoire sainte qu'on a déjà étudiées pendant la semaine. D'ailleurs aux mots de leçons et d'école se rattachent nécessairement des idées de contrainte, de tâches, de punitions, absolument incompatibles avec la notion de culte, et que nous voudrions écarter entièrement.

En organisant de telles réunions d'enfants, on ne peut avoir évidemment qu'un but: celui de les amener à Jésus-Christ, en employant pour cela tous les moyens que peut suggérer un ardent et sincère amour pour ces jeunes âmes immortelles. L'instruction religieuse dans l'Ancien et le Nouveau Testament, les explications bibliques, l'étude et la mémorisation de certaines portions plus ou moins étendues de la Parole de Dieu, ne peuvent évidemment être considérées comme étant le but : ce sont des moyens très utiles et très importants sans doute (mais non pas les seuls), et la manière dont on en usera, devra toujours être subordonnée au but capital et suprême qu'il faut sans cesse avoir devant les yeux.

Pour ce qui est de l'emploi des moyens, Jésus-Christ, croyons-nous, nous a laissé le véritable modèle, et nous n'avons rien à craindre en nous engageant à sa suite afin de l'imiter.

Efforçons-nous, avant tout, de présenter aux enfants le Sauveur tel qu'il est et qu'il veut être à leur égard, comme un ami tendre et compatissant, comme le bon Berger, comme celui dont le cœur et les bras leur sont constamment ouverts, et qui ne veut les attirer à lui que pour les combler de bénédictions. Faisons-leur sentir que, faibles comme ils le sont, pécheurs condamnés devant Dieu et destitués de tout mérite propre, ils doivent être heureux de savoir que le Fils unique et bien-aimé du Dieu tout-puissant veut les sauver, les bénir, les rendre héritiers de la gloire éternelle.

A l'appui de cela, on leur fera connaître le bonheur et la paix qu'ont goûtés dans la communion de leur Sauveur les personnes pieuses de tous les temps et de tous les âges, et en particulier une foule de jeunes enfants dont on leur racontera en détail la vie, sans taire, cela va sans dire, les défauts et les misères dont la grâce de Dieu a fini par triompher.

Et, comme l'exemple est toujours beaucoup plus impressif que le précepte, nous devrons montrer nous-mêmes par la sérénité de notre visage, par la douceur et le calme de notre vie, par l'accent et le ton avec lesquels nous parlerons des choses de Dieu, que la religion est une source de paix et de joie; que l'on est heureux de servir un si bon Maître, d'avoir chargé sur soi « le joug aisé et le fardeau léger » de ce Roi débonnaire et humble de cœur.

Comme la Parole de Dieu a une autorité propre et souveraine, dont l'influence sera toujours infiniment supérieure à toute parole d'homme, il faudra, autant que possible, quand on voudra inculquer tel ou tel enseignement, soit de doctrine, soit de morale, choisir un trait de la Bible qui mette en saillie les vérités qu'on a en vue, et dont on puisse faire découler naturellement des leçons claires et saisissantes. Mais, à défaut d'un trait de l'histoire biblique, propre à faire ressortir ce que nous voulons enseigner, il faut choisir parmi les innombrables faits de l'histoire de l'Eglise, de l'histoire des missions, de l'évangélisation, ou bien dans des recueils d'anecdotes chré-

[1] Chacun de nous a présente à la mémoire la réponse d'un catéchisme bien connu : *Qu'est-ce que la religion ?*
— C'est la *science* qui nous apprend à connaître Dieu et à le servir.

tiennes, des récits de nature à frapper l'esprit et le cœur des enfants, et à faire passer dans leur conscience la conviction que nous désirons y produire. Et même, à défaut d'histoires et de faits réels, ne serions-nous pas autorisés à en présenter de fictifs, à l'exemple de Jésus-Christ, qui, lorsqu'il ne trouvait pas dans l'Ancien Testament des traits allant à son but et qu'il pût citer à ses auditeurs, inventait immédiatement une *parabole*, c'est-à-dire une histoire fictive propre à communiquer sous une forme particulièrement saisissante l'enseignement qu'il voulait donner? En tout cas, une place importante nous semble devoir être faite aux récits de missions, qui, mieux que tous les autres, peuvent, croyons-nous, faire comme toucher du doigt aux enfants que le christianisme est, non pas une vieille science ou une histoire d'il y a dix-huit cents ans, mais une « puissance de Dieu en salut à tous ceux qui croient, » une *vie divine*, qui exerce son influence de nos jours comme dans les temps anciens, qui convertit et régénère les peuples les plus sauvages, ainsi que les hommes civilisés, qui agit avec force autour de nous comme au loin, et à laquelle il faut que tous nous ouvrions nos cœurs, puisque tous, blancs, noirs, rouges ou jaunes, nous ne pouvons être reçus dans le royaume de Dieu qu'à la condition d'être nés de nouveau.

Dans tous les cas, et quel que soit le sujet choisi, le directeur doit se préparer avec un soin extrême, afin de pouvoir se mettre à la portée des enfants, être simple, être court, donner à sa pensée la forme la plus saisissante, la plus chaleureuse, la plus propre à gagner les cœurs à Jésus-Christ. Il ne faut pas oublier qu'il est bien moins facile de s'adresser aux enfants qu'aux adultes, qui comprennent souvent à demi-mot nos pensées et notre langage; aussi, quiconque aime véritablement ces jeunes âmes immortelles, ne doit jamais se laisser aller à l'aventure, lorsqu'il s'agit de travailler en vue de leur bonheur éternel. Il doit avoir dans sa tête le plan bien net de tout ce qu'il tient à dire, de manière que les questions des enfants, les interrogations qu'il fera, et les réponses qui en seront la suite, ne le détournent jamais du but qu'il s'est proposé d'atteindre dans chaque entretien. S'il possède bien son sujet, les développements ne manqueront pas; son exposition sera vive, animée, intéressante; les enfants le suivront sans fatigue et avec plaisir, et la céleste flamme de l'amour qui embrase son âme, rayonnera tout autour de lui par quelques-unes de ces paroles émues et pénétrantes qui tôt ou tard trouvent le chemin des cœurs.

II

En partant de ces considérations générales, voyons maintenant quelle est l'organisation la meilleure ou la plus propre du moins à réaliser le but que l'on doit se proposer. Nous ne nous exagérons point l'importance des formes; elles peuvent être diverses suivant les circonstances, et nous sommes persuadé que la bénédiction de Dieu reposera sur tout effort consciencieux fait en vue de lui et de sa gloire. Cependant, comme il y a toujours pour atteindre un but des chemins plus longs et des chemins plus courts, nous entreprendrons d'indiquer franchement ici quelle est la marche qui nous paraît préférable.

Dans nos cultes pour enfants, la grande affaire étant bien moins de faire faire des progrès dans les connaissances que d'amener si possible ces jeunes âmes à aimer le Seigneur Jésus-Christ, on pourra, dans de telles réunions, beaucoup mieux que dans les écoles ordinaires, se passer de l'espèce de stimulant qui résulte tout naturellement de l'agglomération dans un même lieu d'un très grand nombre d'enfants. Or, sans vouloir faire ici le procès aux grandes écoles, qui ont bien aussi leurs avantages, ce sont surtout les petites que nous désirerions voir se propager partout. Nous voudrions que lorsqu'un chrétien, homme ou femme, se sent appelé de Dieu à faire quelque chose pour le bien de ces jeunes âmes et en peut réunir quelques-unes autour de lui, il se dise qu'il a là, et sans avoir à s'inquiéter du nombre des têtes, tous les éléments d'une école du dimanche agréable à Dieu. Dans ces petites écoles le directeur peut connaître plus complétement et suivre d'une manière plus intime chacun de ses petits écoliers, en devenir le père spirituel, leur parler avec un recueillement impossible dans une réunion nombreuse, et leur communiquer des

impressions qui risquent beaucoup moins de s'évaporer aussitôt au milieu du brouhaha de la sortie d'une grande école. En raison même de la nature vive, impressionnable et mobile des enfants, une nombreuse réunion aura toujours plus ou moins le caractère d'une *école;* dans une réunion plus petite, le recueillement et le sérieux qui conviennent à un *culte* seront obtenus plus facilement. Sans doute cette sorte d'écoles privées, comme on les appelle quelquefois, présentent quelques désavantages sous le rapport de l'entrain et de la vie; mais si elles sont plus propres que d'autres à placer les enfants sous une bonne et sérieuse impression, c'est un résultat qui nous fait passer sans peine sur les divers inconvénients qui pourraient nous être signalés.

Mais, nous dira-t-on, que ferez-vous si votre cercle d'enfants vient à prendre une extension un peu considérable? Certes, nous nous en réjouirons d'abord vivement, et nous ne repousserons personne. Puis, si nous ne pouvons trouver autour de nous aucun chrétien qui se sente disposé à ouvrir une autre réunion d'enfants à côté de la nôtre et dans le même esprit, nous demanderons à quelques personnes pieuses de nous venir en aide, et nous ferons subir à notre marche quelques modifications qui, sans l'altérer d'une manière essentielle, nous permettent de satisfaire des besoins nouveaux.

Si, par exemple, en terminant la réunion du dimanche précédent, le directeur a indiqué à ses petits auditeurs un certain nombre de versets de la Parole de Dieu comme résumant la leçon, la pensée ou l'avertissement qu'il vient de leur présenter, et s'il les a invités à apprendre par cœur ces passages, il pourra prier des amis chrétiens de l'aider à faire réciter les fragments bibliques appris par cœur, et leur demander d'en bien préciser le sens, en les mettant en rapport avec le récit ou l'enseignement qui a été développé huit jours auparavant. Revenir ainsi sur le même sujet, en le présentant sous des formes différentes, et en appuyant l'impression qu'on a cherché à communiquer, sur l'autorité souveraine et toute-puissante de la Parole de Dieu, nous paraît à tous égards un procédé excellent, et qui doit puissamment concourir au but essentiel qu'il s'agit d'atteindre.

Mais il est évident que, dans l'idéal que nous nous faisons d'une telle réunion d'évangélisation des enfants, les personnes qu'on a désignées du nom d'*instructeurs* (expression aussi peu heureuse que celle d'écoles du dimanche), ne doivent jamais être que des aides, des auxiliaires du directeur. Dans le système qui fait de ces réunions du dimanche essentiellement une *école*, ayant pour but principal l'enseignement de l'histoire biblique, nous comprenons que le premier chrétien venu, pourvu qu'il ait du zèle et de l'intelligence, puisse être chargé de donner les explications nécessaires, et que, dans cette manière d'envisager la question, les instructeurs remplissent le principal rôle, et soient la base de l'institution. Mais si, comme nous l'avons déjà répété, il s'agit avant tout de culte et d'évangélisation, c'est-à-dire de trouver, pour présenter aux enfants la bonne nouvelle de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, et un langage qui soit à leur portée, et une manière de parler qui s'adresse à leur imagination et à leur intelligence, tout autant qu'à leur conscience, des accents qui touchent et gagnent leurs cœurs, comment penser qu'une œuvre aussi difficile pourra à l'ordinaire être convenablement faite par de simples instructeurs, lorsque nous savons tous que l'art de s'adresser à la jeunesse est un don non moins rare qu'il est précieux? Nous estimons donc que, tout en acceptant des aides et des coopérateurs, qui pourront rendre de très précieux services, le directeur doit conserver toute la responsabilité de l'œuvre importante dont il s'est chargé, s'envisager toujours comme un missionnaire auprès des enfants, comme un ambassadeur de Jésus-Christ auprès de ces jeunes âmes immortelles.

Après tout cela, nos lecteurs pressentent ce que nous avons à dire des *bons points* et des autres modes de récompenses, qui ont le grand inconvénient de mettre en jeu de tout autres mobiles que ceux auxquels nous devons faire appel lorsque nous voulons amener des enfants à s'approcher de Jésus-Christ. En aucun sens il ne faut que celui qui vient à lui mérite le reproche qu'il adressait aux Juifs : « Vous me cherchez,

non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains.» Si, pour vous, la réunion du dimanche est une *école* destinée à apprendre, nous comprenons (sans l'approuver) que vous ayez recours à des stimulants pareils: mais, à notre point de vue, l'emploi de semblables moyens ne se concevrait pas. Qu'on témoigne de la satisfaction aux enfants pour leur régularité et leur bonne volonté; qu'on les encourage, tantôt par la distribution de quelques traités, tantôt par une promenade; nous n'avons rien à objecter à cela, non plus qu'à ces petites fêtes chrétiennes qui venant de temps à autre, à l'improviste, semblables à ces grandes joies que la bonté de Dieu nous accorde parfois, se présentent à l'enfant comme des temps de rafraîchissement, comme de pures gratuités dont il ne peut être question de s'enorgueillir, mais dont on jouit avec un sentiment de reconnaissance sans mélange et d'une satisfaction où la vanité n'a point de part. Ce que nous repoussons, ce sont ces systèmes compliqués de notes tarifant l'accomplissement de chacun des petits devoirs de l'enfant, et lui donnant l'idée qu'il a le droit d'exiger des récompenses pour des mérites positifs dont il peut se prévaloir et par conséquent aussi se glorifier; tandis que, d'après la discipline de l'Evangile, nous devons faire entrer l'enfant de très bonne heure dans l'esprit de cette parole du Maître: « Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, car nous n'avons fait que ce que nous étions tenus de faire [1]. »

En résumé, les écoles du dimanche nous paraissent une institution infiniment précieuse et qui mérite nos cordiales sympathies et notre coopération dévouée; mais nous croyons qu'il y a encore lieu à rechercher si toutes les méthodes qui nous sont recommandées sont également bonnes, et si l'on n'a pas fait parfois fausse route sous divers rapports. Dans une œuvre aussi excellente, on pourra sans doute, avec de la foi et du zèle, faire du bien, quelle que soit la marche qu'on adopte; mais, comme il nous est recommandé de tendre toujours au mieux en toutes choses, nous avons cru utile de présenter ces quelques réflexions à nos frères, sur ce sujet si important.

A. VULLIET.

[1] Cette manière de voir n'est pas, nous le savons, partagée par tout le monde. Voyez à ce sujet les remarques insérées dans le PETIT MANUEL DES ECOLES DU DIMANCHE, excellent petit traité sur la matière, publié par la *Société des écoles du dimanche du canton de Vaud*, et qui a été et peut être encore bien utile.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

L'Eglise nationale du canton de Vaud [1].

Messieurs les rédacteurs,

Il y a longtemps que vous ne nous avez rien dit, ni en bien ni en mal, de l'église nationale du canton de Vaud. Vous me répondrez peut-être : C'est qu'on ne nous a rien communiqué à son sujet. C'est possible. Il est probable qu'il n'y a pas grand' chose à dire de notre église, parce que, pour le moment, il ne s'y passe pas grand' chose. Elle sommeille, elle dort même. Mais peut-être le moment du réveil n'est-il pas bien éloigné. Espérons-le; car, à force de sommeiller, elle pourrait tomber dans une de ces léthargies dont on ne se réveille plus. Il n'en est pas d'une église comme d'un ménage: moins on en parle, plus il est heureux. Quand il s'agit d'une église, au contraire, pour qu'elle aille bien, il faut qu'il y ait du mouvement, de l'activité; et, par conséquent, qu'il y ait quelque chose à dire sur son compte. Il n'est pas bon pour elle de s'envelopper dans les ombres du silence: ces ombres ressemblent trop à celles de la mort.

Je veux aujourd'hui vous entretenir des sujets importants qui ont occupé nos classes dans leur session du 15 juin écoulé, je veux dire, la réorganisation ecclésiastique et la célébration du Vendredi-Saint [2].

Dans leur session de 1858, les quatre

[1] Un de nos frères de l'Eglise nationale nous communique les renseignements suivants, que nous publions volontiers. Peut-être aurons-nous, plus tard, l'occasion de revenir nous-mêmes sur le sujet traité ici par notre correspondant. (*Réd.*)

[2] Cette dernière a été demandée unanimement par les quatre classes.

classes avaient nommé des commissions chargées d'étudier, sous ses différentes faces, la révision de la loi ecclésiastique actuelle. Deux classes étaient même allées plus loin, et s'étaient déjà prononcées en principe pour la révision, indiquant en même temps les bases d'après lesquelles elle devait avoir lieu. C'étaient les classes de Lausanne et de Payerne; mais les deux autres n'avaient pas encore franchi ce pas.

Les quatre commissions avaient été autorisées à se réunir. Elles le firent aussitôt, et dès lors elles ne formèrent plus qu'une seule et même commission. C'est un fait digne de remarque que cet effort du clergé pour se réunir et agir de concert, en dépit de tous les obstacles. C'est un signe, avec bien d'autres, que la vieille organisation ne répond plus aux besoins actuels.

Un autre fait non moins remarquable, c'est l'accord qui s'est établi, au bout de peu de temps, entre les dix-sept membres de la commission. Plusieurs étaient venus avec des opinions fort divergentes, des incertitudes, des doutes, des inquiétudes, des défiances même. Quand on a pu réciproquement s'entendre, s'expliquer, se questionner et se répondre, on a bien vite reconnu qu'ayant en vue le même but, la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, on ne pouvait qu'être animés d'un même esprit de charité et d'union fraternelle. On a reconnu aussi que cette question ne demandait qu'à être étudiée et discutée pour être bientôt résolue dans le sens de la nécessité d'une réorganisation de notre église. Les divergences primitives ont abouti à une unanimité finale sur les points essentiels dont la commission avait à s'occuper.

Peut-être en est-il résulté que le rapport a pris un caractère différent de celui qui appartient d'ordinaire à ce genre d'écrits. Au lieu d'être un traité sur la matière ou bien un exposé d'arguments pour et contre, d'opinions de majorité et de minorité, il a revêtu aisément la forme d'un plaidoyer en faveur de la cause embrassée par la commission et à l'adresse des membres du clergé qui s'en sont montrés jusqu'à présent les adversaires. On lui a reproché une certaine vivacité de ton, qui s'explique, sans doute, par le caractère que nous venons de signaler. On lui a reproché aussi de parler mal des autorités, mais on n'a pas pris garde qu'il parle uniquement des institutions ecclésiastiques et jamais des personnes qui sont appelées à les mettre en jeu. Le rédacteur du rapport a déclaré, de la manière la plus explicite, qu'il n'avait jamais eu la moindre intention malveillante à l'égard de qui que ce soit. Au reste, il n'est aucune de ses assertions qui ne pût être surabondamment justifiée par des faits, non pas sans doute que ces assertions s'appliquent à toutes les localités, mais bien à la majeure partie du canton.

Mais on n'était pas accoutumé à entendre la vérité sur cette matière; on a été surpris, et comme la vérité était pénible pour tout le monde, on a pu être quelque peu irrité au premier abord. Cette impression passera; et plus on examinera de près la chose elle-même, plus on reconnaîtra que le rapport n'a dit que la vérité et qu'il était nécessaire de la dire. L'espèce de demi-publicité qu'il a reçue a contribué sans doute aussi à cette fâcheuse impression. Il a fallu le faire imprimer, afin que chaque pasteur en eût un exemplaire entre les mains et pût l'étudier à loisir. Mais il en est résulté qu'il est sorti jusqu'à un certain point du cercle de ceux auxquels il était destiné. D'abord, le Conseil d'Etat en a demandé un certain nombre d'exemplaires, puis les pasteurs eux-mêmes l'ont communiqué à diverses personnes. Je ne saurais, pour ma part, m'en formaliser; je crois, au contraire, qu'il serait bon que ces choses fussent dites et redites, connues et publiées. Mais on ne s'est pas placé, pour juger ce rapport, au point de vue auquel il s'était placé lui-même, savoir d'une communication adressée aux classes, et non pas au public. Quoi qu'il en soit, puisqu'il a été maintenant communiqué aux classes, il peut entrer dans le domaine public, à la condition d'être envisagé comme l'œuvre d'une commission qui s'adressait à ses collègues dans le ministère; comme il n'est point destiné à voir autrement le jour, vous en accueillerez sans doute, Messieurs les rédacteurs, une analyse appuyée de quelques citations, nécessaire avant de faire connaître les délibérations des classes. Le rapport parcourt successivement les trois points

principaux qui ont fait l'objet des discussions de la commission.

1° Y a-t-il lieu de réviser la loi du 14 décembre 1839?

2° Quel est le principe qui doit être à la base de la révision de la loi?

3° Comment ce principe pourrait-il être réalisé?

I. Après avoir rappelé l'origine de la loi et montré qu'elle forme un contraste choquant avec toutes nos autres institutions et le principe de gouvernement représentatif qui nous régit, le rapport énumère les principaux vices de cette loi.

Au lieu d'établir l'union de l'Eglise avec l'Etat, elle établit l'absorption de l'Eglise par l'Etat.

1° « Elle institue l'Etat comme le maître souverain en matière de religion. Elle fait de l'Eglise une simple branche de l'administration publique, comme les forêts, l'instruction publique ou le militaire.... Et pourtant, l'Eglise n'est-elle pas autre chose qu'un simple dicastère du Conseil d'Etat? Est-ce la religion du Conseil d'Etat que les ministres de Jésus-Christ sont chargés de prêcher? Est-ce au nom du Conseil d'Etat qu'ils entrent dans la maison de deuil et s'agenouillent au chevet du malade? Est-ce le Conseil d'Etat qui peut régler, mesurer, déterminer les besoins de la conscience et les mouvements religieux des âmes, comme il détermine les exercices militaires des citoyens et règle la coupe des forêts? Non, ce n'est pas là l'office d'un gouvernement politique. Autre est la société civile, autre est la société religieuse. Leur principe, leur but, leurs moyens d'action sont tout différents. Si notre Eglise nationale est avant tout une ÉCOLE, un grand établissement missionnaire, destiné à la prédication de l'Evangile et à l'instruction religieuse au milieu du peuple vaudois, il n'en est pas moins certain qu'elle est aussi une SOCIÉTÉ, la réunion des personnes qui adoptent les mêmes formes de culte et qui acceptent le ministère de ceux qui viennent, de la part de Dieu, leur annoncer, en public et en particulier, les mystères de la justice et de la miséricorde divine. Ces personnes forment un ensemble d'individus ou une ÉGLISE, qu'il n'est pas au pouvoir du Conseil d'Etat de composer à son gré, et qu'il n'est pas non plus dans ses attributions naturelles de régir à son gré, parce qu'il ne peut pas forcer les citoyens à avoir les croyances et les besoins religieux qu'il juge convenable. Mais, comme cette église est celle de la grande majorité de la nation et qu'il importe à la prospérité de l'Etat qu'elle subsiste et qu'elle subsiste sous telle forme plutôt que sous telle autre, l'Etat est appelé à s'en occuper et à s'y intéresser. Ce qui ne veut pas dire du tout qu'il doive l'absorber et l'anéantir comme société individuelle, ayant son existence propre; car alors il la détruirait pour autant qu'il serait en lui. Sans doute il n'est jamais possible à un pouvoir humain de détruire complétement une société religieuse, parce qu'elle a son principe de vie au-dessus de tout pouvoir humain; mais il peut l'entraver, la gêner dans son développement et l'empêcher de produire tous ses fruits. Or ce n'est assurément pas là ce que l'Etat peut désirer relativement à l'Eglise nationale. Tout au contraire, il doit désirer qu'elle produise tous ses fruits, c'est-à-dire, qu'elle lui fournisse des citoyens attachés à leurs devoirs, consciencieux, soumis aux autorités supérieures, amis de l'ordre et du bien public. Pour cela, il faut la fortifier cette Eglise nationale, et non pas l'affaiblir; et pour la fortifier, il faut lui laisser toute la liberté d'action possible; et, pour qu'elle ait cette liberté, il faut avant tout lui reconnaître le droit d'exister comme société individuelle ayant sa vie propre, et par conséquent le droit d'administrer elle-même ses intérêts dans la mesure où le comporte son union avec l'Etat.

2° Un défaut capital de cette loi et qui est une conséquence nécessaire du précédent, c'est qu'elle donne le gouvernement de l'Eglise à des corps politiques.

Or des corps politiques, appelés à administrer les affaires religieuses, ou bien demeureront passifs, ou bien agiront avec passion; et, dans l'un et l'autre cas, ils porteront le trouble dans le jeu des institutions ecclésiastiques et souvent aussi dans le jeu des institutions politiques elles-mêmes.

Ces corps politiques sont: le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et les municipalités.

Le Grand Conseil s'occupe le moins possible des questions religieuses ou ecclésiastiques. Elles ont le privilége de lui faire éprouver un malaise inexprimable, parce qu'il a le sentiment qu'elles le sortent de sa sphère naturelle, le détournent de ses occupations légitimes et lui font perdre son temps.

Le Conseil d'Etat a bien autre chose à faire. Le rôle de pape répugne à son bon sens; il est ridicule et antipathique à sa nature; aussi le repousse-t-il autant qu'il peut. Mais alors il laisse prendre à son dicastère ecclésiastique une trop grande autorité, trop grande pour un dicastère; et l'Eglise court le risque de tomber sous le gouvernement le pire de tous, l'oligarchie cléricale.

Quant aux municipalités, par cela même qu'elles ont à faire prévaloir des intérêts d'un ordre tout différent de ceux de l'Eglise, il peut s'établir aisément entre ces intérêts divers une sorte d'anta-

gonisme dont les intérêts religieux de la paroisse doivent nécessairement souffrir; tout au moins courent-ils le risque d'être rejetés au dernier plan.

3° Le troisième défaut essentiel de la loi ecclésiastique, c'est qu'elle appelle le pouvoir civil à régler la doctrine et le culte. Or la doctrine et le culte ne sont pas du ressort du pouvoir civil. Ils sont réglés par la Parole de Dieu; et, là où elle se tait, par la conscience et les besoins des intéressés.

Le fait de la confusion perpétuelle établie dans notre organisation ecclésiastique entre la société religieuse et la société politique s'explique historiquement.

Autrefois il n'y avait point de différence sensible entre le citoyen et le membre de l'Eglise : tous les citoyens appartenaient obligatoirement à l'Eglise, et professaient hautement lui appartenir. Maintenant il n'en est plus ainsi; plusieurs même professent hautement ne pas lui appartenir. Et d'ailleurs, ils ne sont plus obligés de lui appartenir pour jouir de leurs droits de citoyens.

L'état des choses ayant changé considérablement dans notre pays sous ce rapport, il faut aussi que les institutions changent pour demeurer en harmonie avec lui.

Le peuple a dû faire des progrès depuis vingt ans. Nous avons eu, pour nous instruire, une révolution ecclésiastique et un exemple frappant, un châtiment et un enseignement. Un schisme funeste a eu lieu, qui aurait été évité si le gouvernement de l'église n'avait pas été entre les mains des corps politiques. Il a montré ce que l'on pouvait attendre de la loi actuelle. D'un autre côté, une expérience rassurante a été faite dans notre propre pays. Elle a montré ce que l'on pouvait espérer, au sein de notre peuple lui-même, de ce peuple que l'on accuse d'indifférence et d'apathie, de ce peuple que l'on dit être tout différent des autres, elle a montré ce que l'on pouvait attendre du principe de la participation des fidèles à l'administration des affaires religieuses. Une église s'est établie au milieu de circonstances difficiles; elle s'est développée et affermie; et, quelque opinion que l'on se fasse d'elle, on ne peut disconvenir que ce résultat ne provienne surtout de l'application de ce principe. Cette église a prospéré; ses membres se sont attachés toujours davantage à elle, et par elle à la religion.

Et si, en dépit de circonstances fâcheuses et d'une répugnance prononcée pour toute séparation, bien des personnes, néanmoins, se sont rattachées à l'église indépendante, parce qu'elles étaient appelées à s'occuper de ses intérêts, ne pouvons-nous pas être assurés qu'il en sera de même, à plus forte raison, pour notre Eglise nationale, lorsque ses membres seront pareillement appelés à s'occuper de ses intérêts?

Si nous voulions aller plus loin dans l'examen de notre loi actuelle, nous relèverions surtout le mode de nomination des pasteurs, qui a porté atteinte au système de l'ancienneté, non pas au profit des paroisses, comme cela serait naturel et légitime, mais au profit du Conseil d'Etat. Nous relèverions encore l'organisation de la commission ecclésiastique. Sans racines ni dans le clergé ni dans l'église, dont elle ne procède ni directement par voie de nomination, ni indirectement par voie de présentation, elle ne peut avoir, quel que soit d'ailleurs le mérite personnel de ses membres, l'autorité morale nécessaire pour gouverner l'église.

Nous pourrions indiquer encore l'organisation des classes, calculée pour les empêcher de rien faire et pour diviser le clergé. Nous pourrions indiquer le synode, qui n'existe que sur le papier, ne pouvant jamais s'assembler et n'ayant d'ailleurs aucun pouvoir. Mais nous pensons en avoir dit assez pour faire sentir les vices de notre organisation actuelle à tous ceux qui ont à cœur le bien de l'église et les progrès de la religion.

Mais tout en reconnaissant hautement les vices déplorables de notre système ecclésiastique, dès qu'il s'agit de se mettre à l'œuvre pour en sortir, plusieurs de nos frères éprouvent des scrupules respectables et soulèvent des objections qu'il est de notre devoir de peser attentivement.

Le rapport s'attache à répondre à toutes les objections mises en avant par divers membres du clergé, dans diverses occasions. Elles portent moins sur le fond que sur la forme, sur la question d'opportunité et de convenance, plutôt que sur celle d'utilité.

Nous ne suivrons pas le rapporteur dans cette partie de sa tâche; toutefois nous citerons une de ses réponses comme exemple :

« Mais vous agitez le peuple, » dira-t-on encore. — D'abord, nous ne l'agitons pas; et il n'est pas agité. — Elle est vieille, au reste, cette accusation jetée à la face de tous ceux qui désirent le progrès. C'est celle des gens de Philippes contre Paul et Silas [1]; c'est celle des pharisiens contre le Seigneur lui-même [2]. Il ne s'agit pas de savoir si l'on trouble ou si l'on ne trouble pas le paisible sommeil de la multitude. Il ne s'agit pas de savoir si l'on dérange quelques personnes, oui ou non, mais si la chose est bonne ou mauvaise, utile ou inutile, avantageuse ou pas à la cause de l'Evangile et au bien de la nation. — Ah! si les questions relatives à la prospérité de notre église nationale importent

1. Act. XVI, 20.
2. Luc XXIII, 2, 5.

peu, n'agitez pas, ne troublez pas, restez tranquilles, dormez en paix..... Agitez, troublez pour des chemins de fer, pour des routes, pour des questions d'argent ou d'amour-propre, à la bonne heure, il en vaut la peine..... Mais pour les intérêts éternels de vos concitoyens, pour les progrès de la religion, pour la moralité publique, pour le bonheur des familles et des individus..., non, n'agitez pas, ne troublez pas, dormez en paix. — Messieurs, qui est-ce qui, parmi nous, voudrait tenir un pareil langage? Eh bien, quand il s'agit d'une question de vie ou de mort pour notre église (et c'est notre intime persuasion que que, si elle n'est pas réorganisée, elle ne peut subsister longtemps encore), lors donc qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour une église NATIONALE, pour une institution à laquelle est suspendue la religion de tout un peuple, qu'on ne songe plus à l'écarter par des fins de non-recevoir pareilles à celles-ci !

Et quand on s'en occuperait un peu plus de ces questions, quand il se produirait autour d'elles un certain mouvement, quand les esprits seraient, pour ainsi dire, forcés à se tourner de ce côté, il n'en résulterait que du bien. Le mouvement n'est pas une fébrile agitation; le mouvement, c'est la vie, ou du moins il l'entretient et la développe. Ne sacrifions pas le mouvement par peur de l'agitation. Agissons avec calme, avec sérénité, avec gravité, en regardant à la volonté du Seigneur et non pas à notre volonté propre; mais agissons. Soyons prudents, mais souvenons-nous que la prudence n'est pas de l'inaction, et que bien souvent l'inaction est la plus grave des imprudences. C'est en résistant obstinément au mouvement des esprits et aux besoins religieux que l'on court risque de provoquer l'agitation.

II. Le rapport passe ensuite à la seconde question, savoir sur quelles bases la réforme de nos institutions ecclésiastiques doit être établie.

La classe de Lausanne les a indiquées, lorsque, dans sa session du printemps 1858, elle a exprimé le vœu que « la loi ecclésiastique fût révisée, en se basant sur le double principe de l'union de l'Eglise avec l'Etat et de la participation de l'Eglise à son propre gouvernement par le moyen de représentants ad hoc. »

Et, en effet, il n'a pas paru que l'on pût songer à réviser la loi sur d'autres bases que celles énoncées ci-dessus.

L'union de l'Eglise avec l'Etat, nous la voulons tous; le peuple la veut aussi; et il aurait été oiseux d'entamer une discussion sur ce point.

Mais l'Eglise peut être unie à l'Etat sans être réduite à un complet asservissement.

Sans doute l'autonomie de l'Eglise ne sera pas absolue, comme l'est celle des églises séparées; elle sera relative, mais pourtant réelle; et il faudra, pour le bien de l'Etat et de l'Eglise, que la liberté de mouvement accordée à celle-ci soit suffisante pour lui permettre de développer sa vie propre et pour débarrasser l'Etat de préoccupations étrangères à son but.

La forme presbytérienne plus ou moins développée est celle de toutes les églises protestantes, excepté l'église épiscopale d'Angleterre et les diverses églises dissidentes congrégationalistes. Or, telle n'est pas la forme de l'église nationale du canton de Vaud; et pourtant elle n'est pas, que je sache, épiscopale ou congrégationaliste. Il faut donc introduire dans son sein le principe presbytérien, pour la mettre en harmonie avec le principe protestant. Toutes les autres églises suisses ont modifié plus ou moins leurs institutions dans ce sens; le temps n'est-il pas aussi venu pour l'église vaudoise de le faire? Ne trouvera-t-elle pas un véritable avantage à se rapprocher de la nation et à ce que ses institutions réveillent l'intérêt du peuple pour son église, en provoquant son concours?

La présence des laïques dans les corps ecclésiastiques contribuera encore beaucoup à éclairer le peuple sur ses intérêts religieux, sur ses devoirs et ses priviléges, à répandre des idées saines sur l'Eglise et sur la vie chrétienne, à dissiper bien des préjugés et des préventions.

Elle contribuera, en outre, à développer un peu la vie intellectuelle, la vie spirituelle, la vie morale, la vie des idées et des sentiments, qui a bien aussi son importance pour un peuple. En appelant notre peuple à s'occuper d'autres intérêts, d'intérêts plus nobles, plus grands et plus salutaires que ceux dans lesquels il se débat tous les jours, elle contribuera à le faire sortir du grossier matérialisme dans lequel il est plongé et à relever un peu le niveau moral qui paraît être tombé si bas.

On objecte que les laïques ne seront pas des hommes pieux. Nous répondons qu'avec la nouvelle organisation projetée, nous aurons, en tout cas, plus de garanties d'avoir des hommes pieux que nous n'en avons maintenant, car à présent nous n'en avons aucune.

On objecte encore que ce serait constituer un Etat dans l'Etat.

Nous ne voyons pas comment se serait instituer un Etat dans l'Etat plus qu'on ne l'a fait en organisant les communes, par exemple, qui gèrent leurs

affaires particulières d'une manière assez indépendante; en organisant le pouvoir judiciaire et l'éloignant autant que possible de tout rapprochement et de tout contact avec les corps politiques; en permettant à certaines corporations de s'administrer elles-mêmes, toujours sous la haute surveillance du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Et l'Eglise romaine, ne jouit-elle pas, dans notre canton, d'une grande liberté? Et cependant, elle reconnaît un maître étranger, elle a une organisation tout opposée à notre organisation politique. N'est-il pas triste, n'est-il pas humiliant de voir à côté d'elle notre église nationale dépourvue de toute indépendance quelconque? Ne peut-on pas lui accorder une certaine mesure de liberté, sans compromettre le moins du monde la souveraineté de l'Etat?

La composition des corps ecclésiastiques doit rassurer pleinement, quand il y aurait encore l'ombre d'un doute ou d'une crainte. Les laïques seront nommés par le peuple. Les pasteurs sont sortis des entrailles mêmes du peuple. Ils lui appartiennent de toutes manières. Ils ne diffèrent des hommes sortis directement de l'élection populaire qu'en ceci, c'est qu'on exige d'eux des garanties plus fortes et qu'ils sont préparés à leur office d'une manière toute spéciale. Ils n'ont pas et ils ne peuvent pas avoir d'autres intérêts que ceux de la nation, à laquelle ils tiennent par toutes sortes de liens. Notre clergé est-il donc un clergé catholique, sans famille et obéissant à un chef étranger pour qu'on se défie de lui?

Les attributions des corps ecclésiastiques seront nettement tracées, arrêtées par les corps politiques eux-mêmes. On n'ira donc pas leur en donner qui seraient de nature à porter ombrage aux corps politiques.

Mais enfin s'il surgissait des conflits? Si le Synode, par exemple, allait, par hasard, prendre quelque décision en dehors de sa compétence et tendant à empiéter sur le domaine de l'Etat, celui-ci l'arrêterait aussitôt en lui refusant sa sanction. Si, par exemple, les conseils de paroisse ne pouvaient pas s'entendre avec les municipalités au sujet de certaines dépenses, le Conseil d'Etat en déciderait.

Enfin, nous objectera-t-on que l'on ne voit dans l'Ecriture aucun passage qui attribue formellement aux laïques le gouvernement de l'Eglise, nous demanderons à notre tour: En voyez-vous qui l'attribuent aux corps politiques, au sénat romain, à l'empereur, à un conseil d'Etat? Nous y verrions bien plutôt le contraire. Nous y verrions des députés, des diacres, nommés par l'Eglise d'entre les disciples, pour remplir certains offices permanents ou momentanés, des assemblées pour prendre des déterminations générales, des hommes plus spécialement chargés du ministère de la parole et des sacrements, d'autres de celui de l'administration et des aumônes, les uns et les autres agissant d'ordinaire en commun, et l'Eglise, l'assemblée des fidèles, y intervenant toujours d'une façon ou d'une autre. Nous y verrions que la doctrine ne peut, en aucun cas, rentrer dans les attributions des corps politiques; qu'ils n'ont pas le droit de discuter, de modifier, de formuler la loi religieuse, comme ils discutent et formulent la loi civile, et que, sous ce rapport, l'Eglise ne relève que de Jésus-Christ.

III. Après avoir ainsi posé le principe du gouvernement représentatif de l'Eglise, le rapport en esquisse l'application sous la forme d'un projet de loi.

A côté de ce principe, dit-il, nous avons dû aussi tracer les grands traits de l'organisation nouvelle et constituer les corps ecclésiastiques qui mettront la machine en mouvement. Ce sont les CONSEILS DE PAROISSE, représentation de la paroisse, chargés de soigner ses intérêts locaux; le SYNODE, représentation de l'Eglise, chargé de veiller à ses intérêts généraux, et de prendre, sous réserve de la sanction de l'Etat, les décisions qui intéressent l'église tout entière; les CLASSES, rouage intermédiaire destiné à faciliter la surveillance des paroisses et les travaux du synode par une discussion préalable; la COMMISSION ECCLÉSIASTIQUE, enfin, autorité exécutive émanant à la fois du Synode et du Conseil d'Etat, principal organe de l'union entre l'Eglise et l'Etat.

Après avoir, dans un *Exposé des motifs du Projet de loi*, justifié ses diverses dispositions, le rapport ajoute:

Voilà, Messieurs, le projet de loi que nous avons l'honneur de vous présenter, non point comme ce qu'il y a de mieux, mais comme un exemple de ce que pouvait être pour notre église un gouvernement représentatif subordonné à l'Etat. Nous disons: *pour notre église*, car nous savons bien que l'édifice de la réorganisation d'une église ne peut pas se construire d'après les déductions logiques d'une théorie rigoureuse; c'est un compromis avec les faits. Nous n'avons donc point recherché le bien absolu, mais seulement ce qui était possible chez nous. Il fallait concilier les deux principes opposés qui doivent régir notre église nationale: l'intervention de l'Etat et l'intervention de l'Eglise. Nous l'avons fait en donnant à l'Etat:

1° La *décision* dans tout ce qui concerne directement le temporel;

2° La *sanction* dans toutes les affaires plus ou moins législatives, dans le domaine spirituel;

3° La *connaissance* de tout ce qui se passe dans l'Eglise;

4° La *nomination* de ses principaux fonctionnaires, savoir les pasteurs et les membres de la commission ecclésiastique;

Et en donnant à l'Eglise :

1° Un *préavis* dans les affaires du domaine temporel ;

2° La discussion et la *délibération* dans les affaires du domaine législatif ecclésiastique ;

3° L'*administration* courante ;

4° La *nomination* de ses employés inférieurs et une part dans celle de ses fonctionnaires supérieurs.

Après avoir récapitulé, en terminant, les inconvénients de l'état de choses actuel et les avantages que l'on peut espérer d'une réorganisation de l'église sur des bases plus rationnelles, le rapport fait ressortir l'importance de cette question et conclut à ce qu'elle soit discutée publiquement dans un Synode, ou mieux encore dans une assemblée composée de représentants du clergé et des paroisses, et qu'il appelle CONSULTA.

Voici les arguments qu'il présente à l'appui de cette dernière opinion.

1° Un travail préliminaire, fait par une assemblée de représentants de l'église, faciliterait la tâche du Grand Conseil et lui épargnerait sans doute une perte de temps considérable et bien des discussions stériles, de la nature de celles qui eurent lieu autour de la confession de foi, il y a 20 ans.

2° Une telle mesure aurait, en second lieu, l'avantage de dégager la responsabilité du Conseil d'Etat, en lui montrant le chemin à suivre, et en résolvant la question : le pays est-il mûr pour un changement ?

3° Les discussions de cette Consulta éclaireraient la question elle-même d'une révision de la loi ecclésiastique. La question est difficile, délicate, compliquée, et avec tout cela très importante. Il est donc bon qu'elle soit discutée préliminairement avant de l'être définitivement, qu'elle soit discutée par ceux qui y sont le plus intéressés, par des hommes choisis ad hoc, avant de l'être par des corps politiques.

4° Cette discussion ayant lieu en face du public, contribuerait à l'éclairer et à former son opinion sur ces graves intérêts. Or c'est ce que tout le monde doit désirer. Que l'opinion publique se prononce ! Nul ne veut aller à l'encontre. Mais il faut l'éclairer, il faut discuter.

5° Enfin, on éviterait ainsi les pétitions et l'agitation qui en pourrait être la suite dans le pays. On aurait un moyen régulier, paisible et normal, de produire toutes les opinions, de manifester les vœux et les besoins de l'Eglise.

Le mandat de cette *Consulta*, formée en tout de 187 personnes, un quart de pasteurs députés du clergé et trois quarts de laïques députés des paroisses, serait d'examiner la convenance d'une révision de la loi ecclésiastique de 1839, et, dans le cas de l'affirmative, sur quels points elle devrait porter.

Dans une prochaine communication je ferai connaître le résultat auquel les classes sont arrivées.

Veuillez agréer, en attendant, Messieurs les rédacteurs, l'assurance de mes sentiments fraternels.

A.

CORRESPONDANCE.

Corcelles, près Neuchâtel, juin 1859.

M. Guizot dit quelque part, dans ses mémoires, que l'essentiel pour les hommes et les partis « c'est de se faire bien connaître ; ce but atteint, il faut rester en paix et se laisser juger. » Cette pensée, émise à propos de partis politiques, n'est pas moins vraie dans son application en matière religieuse et ecclésiastique ; il importe surtout à nos petites communautés indépendantes de langue française de se connaître les unes les autres, en vue de la confiance, de la sympathie, de l'appui qu'elles se doivent et qu'elles sont disposées à s'accorder mutuellement.

Je viens aujourd'hui vous parler de la plus faible de ces églises, celle qui par cela même doit le plus tenir à être comprise de ses sœurs. Je me suis aperçu, ces derniers temps, par différentes voies, que l'Union des églises indépendantes de Neuchâtel et de sa circonscription est compromise auprès d'une partie du public chrétien par une réputation d'étroitesse qui n'est rien moins que méritée, et je voudrais contribuer pour ma part à effacer cette impression ; ce qui ne peut se faire nulle part plus naturellement que dans les colonnes de votre journal.

Grâces à Dieu, nous savons par expérience qu'un accord entier sur les points secondaires n'est pas nécessaire à l'affection chrétienne ou au respect réciproque. Il faut cependant une certaine mesure d'homogénéité entre ceux qui désirent vivre dans l'intimité, agir avec ensemble, et se rapprocher toujours plus les uns des autres. Nous devons à la vérité, à nous-mêmes, et à ceux de nos frères qui ne nous connaissent pas bien, de ne pas nous laisser passer

pour plus étroits que nous ne le sommes en réalité. Je n'ai pas reçu de mission officielle pour vous parler au nom de nos églises ou pour exposer leurs vues, je le fais entièrement sous ma propre responsabilité, mais je ne crains pas d'être désavoué par ceux dont je me fais le représentant officieux.

L'ancienne dissidence suisse n'était pas un fruit de la spéculation théologique. Certaines âmes simples et droites, cherchant le salut de leur prochain, durent reconnaître qu'un très grand obstacle au réveil des consciences, dans nos contrées, c'était l'idée si généralement répandue que chacun est déjà chrétien en vertu de son baptême et de sa ratification, lors même qu'il est encore sans foi vivante et sans conversion personnelle. Peu à peu elles en vinrent à comprendre que l'église nationale, telle qu'elle est devenue, est l'expression officielle de la religion de l'homme naturel, le produit d'une funeste illusion, qu'elle sert à son tour à entretenir et à accréditer par l'ensemble de ses institutions.

Le remède à cet état de choses semblait bien simple : Formons, se dirent ces hommes pieux, des églises comme celles des temps apostoliques, des églises de fidèles en Jésus-Christ, où l'on ne reçoive que les vrais disciples. Et ils se mirent à l'œuvre dans ce sens.

Il y avait dans cette première phase de la dissidence un pressentiment de la direction que devait prendre la réforme ecclésiastique, un grand courage chrétien et beaucoup d'inexpérience. Ce que le système renfermait d'exagéré ou de présomptueux devait bientôt paraître au grand jour. L'Eglise entière se mettait à délibérer sur la réception de chaque nouveau membre, et il était entendu en théorie que, pour maintenir la confiance réciproque et la communion fraternelle, tous devaient être satisfaits de la piété du candidat ; de là une déplorable attitude de jugement pharisaïque, une tendance à apprécier la foi d'une manière extérieure et superficielle, comme s'il s'agissait de la couleur d'un habit. Sans doute une piété saine et robuste est toujours prête à rendre compte de son espérance, mais l'Eglise doit être l'asile des faibles aussi bien que le château fort d'une élite. Que d'âmes timorées, chères à Christ, qui ne sauraient satisfaire aux exigences d'esprits grossièrement systématiques ou prévenus par quelque contact désagréable dans la vie ordinaire ! Que d'enfants de la maison qui seraient laissés à la rue, si un autre mal ne venait contrecarrer le premier, et faciliter par besoin de prosélytisme l'entrée dans l'Eglise ! Que d'âmes d'élite qui, reconnaissant hautement les vérités de l'Evangile d'une manière générale, gardent pour elles leurs expériences personnelles avec une pudeur que personne n'a le droit de froisser ! elles communiquent librement avec l'ami chrétien qui possède leur confiance, mais se ferment fièrement devant un regard scrutateur.

Ainsi cette phase de la dissidence tendait à exclure des églises beaucoup d'âmes qui auraient dû leur appartenir. Cette tendance était combattue cependant par le tact et la charité d'un grand nombre de dissidents, et corrigée dans les assemblées les plus considérables par la nécessité matérielle de laisser de fait la réception des candidats entre les mains des membres les plus actifs du troupeau.

D'un autre côté, ce même système n'empêchait pas l'introduction dans les églises de personnes qui n'eussent pas dû y être ; je veux dire les grands parleurs, les hommes prêts à faire une haute et prompte profession parce qu'il y a chez eux peu de fond, ceux qui prennent leurs idées pour de l'expérience, les esprits excentriques et violents, fanatiques commencés qui font au moins une petite halte chez nous avant que d'aller s'achever ailleurs à l'ombre de plus grandes prétentions.

Souvent encore une âme agitée et disposée à se cramponner à quelque espérance autre que Jésus était tentée de s'associer à une église dissidente, pour se donner de l'assurance, pour avoir, comme on l'a dit mainte fois, son brevet de christianisme. Et quand ce détour d'une conscience maladive avait passé inaperçu, cette église, née du besoin de faire disparaître les illusions, se trouvait avoir elle-même contribué à produire une fausse paix, sur une petite échelle il est vrai, mais du genre le plus mortel.

Heureusement qu'une église indépen-

dante est à l'école du Seigneur, elle peut apprendre par l'expérience. Les inconvénients que je viens de retracer se sont fait sentir aux dissidents clairvoyants ; ils ne nous ont pas fait douter de l'opportunité de notre protestation primitive contre la confusion entre l'Eglise et le monde, ou de la vérité de notre principe fondamental que toute église visible et particulière doit être une manifestation et un organe du corps de Christ, mais ils nous ont amenés à modifier notre manière de chercher la réalisation de ce principe. Déjà M. Rochat, si je ne me trompe, avait reconnu que les apôtres, sans lire au fond des cœurs mieux que nous, recevaient libéralement et facilement ceux qui demandaient l'entrée de l'Eglise. Nous croyons encore que les circonstances nous justifient d'user aujourd'hui d'une circonspection inconnue aux temps apostoliques. Mais, par cela même qu'elle n'est pas appuyée sur la lettre des Ecritures, nous avons compris qu'il ne fallait pas l'outrer. Plus tard, nos frères vaudois et français nous ont rendus encore plus attentifs à la place qu'occupe dans le Nouveau Testament la profession individuelle, et à l'attitude comparativement passive de l'Eglise *recevant* plutôt que *choisissant* ses membres.

Un court et simple exposé de nos vues et de notre marche, rédigé en 1853 par un comité nommé *ad hoc,* et adopté à l'unanimité par l'église après mûre délibération, constate suffisamment notre position. Si nous sommes entachés d'étroitesse, cela doit se trahir surtout dans la section intitulée *de l'admission dans l'église,* dont voici les principales dispositions :

« Nous ne nous conformons point à l'usage ordinaire d'une réception collective et périodique de catéchumènes. C'est un devoir pour nous que de pourvoir à l'instruction religieuse de la jeunesse ; mais nous ne voulons pas être en piége à nos enfants, ni aux enfants d'autrui, en les invitant à faire une profession qui ne serait pas un besoin de leurs propres cœurs. Nous tenons, au contraire, à leur faire sentir que la rédemption est une réalité, et que chaque pas sous la bannière de la croix, le premier comme le dernier, doit être fait dans un sentiment de sérieux et de vérité.

» Ceux qui, se reconnaissant pécheurs et coupables devant Dieu, professent avec nous une même espérance en Jésus-Christ, notre seule justice, et dont la vie ne dément pas la profession, seront reçus, comme de droit, membres de notre église, s'ils le désirent ; en ce cas, ils doivent faire part de leur intention à l'un des anciens, qui la communiquera au troupeau, en priant les frères ou les sœurs qui auraient des observations à faire, de les présenter aux anciens en particulier....

» Nous ne pourrions regarder comme frères ceux qui sont étrangers à l'Evangile, ou ceux dont les œuvres sont mauvaises, sans manquer de vérité et de charité envers eux ; et, d'un autre côté, sachant que Dieu seul connaît les secrets des cœurs, nous supplions ceux que nous recevons de ne pas faire de notre accueil un oreiller de sécurité, mais de s'attacher à Celui qui nous a été fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption, afin que, comme il est écrit, celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur.

» Nous éprouvons le besoin de protester hautement contre la pensée que nous prétendons être, selon l'expression vulgaire, une église *pure ;* et nous demandons instamment que cette prétention, souvent et formellement désavouée, ne nous soit plus imputée. « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens. » Nous sommes une église de *professants*, prenant, il est vrai, la profession au sérieux, parce que nous avons dû reconnaître qu'un christianisme extérieur et traditionnel s'est trop généralement substitué au christianisme vivant et personnel....

» La table dressée au milieu de nous étant celle du Seigneur et non pas la nôtre, tout disciple de Jésus a le droit de s'en approcher librement. Nous désirons qu'il soit bien compris que la participation occasionnelle à la cène n'implique pas une adhésion à nos vues ecclésiastiques. A ce moment heureux et solennel, nous oublions ce qui nous sépare de quelques frères pour ne nous rappeler que ce qui nous unit à eux tous ; nous oublions ce qui doit disparaître avec le monde et ses misères, pour célébrer ce qui demeure, le don ineffable, la mort expiatoire, la charité éternelle de notre Emmanuel. »

On voit par ces extraits que notre église ne renonce pas à tout contrôle sur la réception de nouveaux membres, elle n'est pas absolument un livre ouvert où quiconque le veut inscrit son nom, on prévoit le cas où un candidat peut n'être pas reçu. Mais remarquez, je vous prie, que cette réserve a lieu rarement par motifs de prudence pastorale; il n'y a plus de discussion juridique du troupeau assemblé sur le christianisme de tel ou tel; tout membre qui a des observations à faire doit les adresser à un ancien en particulier, démarche qui rentre dans *la cure d'âmes* et suppose en premier lieu une

sollicitude chrétienne pour le bien spirituel de celui qui en est l'objet, puis aussi, nous ne le nions pas, la recherche du bien de l'Eglise entière, qui souffrirait d'admissions faites trop à la légère. (Hébr. XII, 15; 1 Cor. V, 6.)

Ne serait-il pas possible de pousser la crainte de l'étroitesse jusqu'à être soi-même étroit et méticuleux? Quelques-uns de nos frères les plus éminents ont eu, dans le temps, des controverses avec l'ancienne dissidence, et doivent avoir reçu une impression plus vive de ses misères que de la précieuse vérité qui était le mobile du mouvement; ne serait-il pas possible qu'ils se ressentissent encore trop de ces luttes d'autrefois? Je demande s'il serait charitable d'accueillir comme toute église doit accueillir ses membres, une personne pour laquelle nous sommes moralement convaincus que ce pas est un piége? N'y a-t-il jamais de cas où tel pasteur ou chrétien des plus larges trouve sage de conseiller à une âme de retarder son entrée dans l'Eglise libre? Dans ces cas, le *conseil* se trouve être réellement l'équivalent d'un *refus ;* or, chez nous, le refus prend naturellement la forme d'un conseil. Dans l'état de transition où nous sommes, les uns et les autres, je suis convaincu que souvent deux hommes qui discuteraient chaleureusement sur le principe abstrait agiraient cependant absolument de la même manière dans la vie réelle.

Mais, dira-t-on, dès que l'Eglise exerce un contrôle quelconque sur les admissions, elle retombe dans les brevets de christianisme.

— Nullement, elle ne donne d'autre brevet que celui d'une bonne *profession ;* ceux qu'elle accueille viennent sous leur propre responsabilité; l'Eglise ne prétend pas certifier leur conversion, mais, dans certains cas, elle ne croit pas pouvoir se refuser à l'évidence que telle conversion est douteuse ou nulle; c'est-à-dire que, dans sa part de responsabilité, son rôle est purement négatif.

Pour ma part, je puis accepter la conclusion de notre frère, M. de Pressensé : « L'église qui veut juger des conversions se met en lieu et place de l'individu; elle le décharge de sa responsabilité, et, par un détour, elle revient aux plus graves inconvénients du multitudinisme. » Les membres de l'église dont je fais partie accepteraient-ils ce jugement ainsi formulé? — Peut-être pas tous, peut-être pas même la plupart, s'ils étaient pris à l'improviste. Dans toute communauté, ce n'est qu'une minorité réfléchie qui se rend compte clairement des modifications que subissent ses vues, la marche du plus grand nombre étant plus ou moins instinctive. Je crois cependant pouvoir dire que cette proposition ne scandaliserait pas la minorité influente et relativement assez forte de nos troupeaux, qui suit depuis longtemps avec une intelligente sympathie la vie ecclésiastique de nos frères vaudois et français. Je dois ajouter que le plus grand nombre de nos communiants s'est joint à nous pendant ces dix dernières années et forme ainsi une seconde génération, qui a pu profiter, dès le début, des expériences et des humiliations de la première.

J'écris pour exposer ce que nous sommes et non pour faire de la controverse avec qui que ce soit; mais le besoin même de préciser ce qui peut nous distinguer de nos frères, me force à parler d'eux. La spontanéité individuelle en matière ecclésiastique peut être professée dans les mêmes termes par des hommes qui la comprennent et la pratiquent d'une manière diamétralement opposée : chez les uns, elle est censée abriter la réception collective de toute une jeunesse à un âge fixé d'avance; ce n'est alors qu'un nouveau nom très improprement donné à l'ancien multitudinisme; un abîme nous sépare de ce point de vue, abîme que certes nous n'essaierons pas de combler, dussions-nous rester à tout jamais exposés au reproche d'étroitesse : pour d'autres, la spontanéité est sérieuse, elle suppose que les membres de l'église y entrent en vertu de leur foi personnelle, elle vise à réaliser la famille chrétienne, la communion des saints. Une telle église peut s'interdire avec trop de scrupule, selon nous, tout contrôle sur les réceptions, mais au fond la suppression de ce qu'on entend ordinairement par le catéchuménat, est la chose essentielle. Quand l'Union des Eglises évangéliques de France s'interdit formellement « toute admission à la cène, liée à une instruction de catéchumènes, ou à un âge convenu, » elle vise au même but que la nôtre, elle est établie sur la même base, elle se composera des mêmes

éléments; le détail qui nous distingue ne donnerait le droit ni à nous de l'accuser d'infidélité, ni à elle de nous accuser d'étroitesse. CELLE DES DEUX EGLISES QUI INSISTERAIT LE PLUS SUR CETTE DIFFÉRENCE, SERAIT INCONTESTABLEMENT LA PLUS ÉTROITE DES DEUX.

D'ailleurs le point en litige nous est commun avec toutes les Eglises dissidentes de l'Angleterre et toutes les Eglises orthodoxes des Etats-Unis: le nombre est pour nous. Sans doute cela ne prouve pas que nous ayons raison; mais, dès qu'il s'agit de préventions au sujet de l'étroitesse, le nombre est beaucoup, et je tiens à constater que le système de réception sans aucun contrôle n'a jamais été pratiqué en grand dans une église indépendante, si ce n'est peut-être dans l'Eglise libre d'Ecosse, qui n'est que dans son enfance, dont tous les membres étaient d'abord nationaux de principe, indépendants seulement d'occasion, et qui enfin est déjà elle-même en voie de transformation. Nous autres Neuchâtelois nous ne sommes pas seuls à nous modifier sans le savoir.

En somme donc, l'union des églises indépendantes de Neuchâtel, issue de l'ancienne dissidence, ne répudie pas son origine; mais elle croit avoir appris quelque chose à l'école du Seigneur, elle espère avoir réussi à dégager un principe vrai de certaines applications accessoires, exagérées ou précipitées, et elle a toujours saisi avec empressement toutes les occasions de resserrer les liens qui l'unissent à d'autres Eglises indépendantes, sans trop s'arrêter aux nuances qui les distinguent. A cet égard, pour nous rendre justice, je ne saurais où chercher une communauté moins étroite.

Agréez, Messieurs et chers frères, mes sincères remerciements pour l'hospitalité que vous m'avez accordée dans vos colonnes, et dont j'ai peut-être trop abusé.

R. W. MONSELL.

LIBERTÉ RELIGIEUSE.

Nous lisons la lettre suivante dans l'*Ami de l'Evangile*, journal rédigé par quelques pasteurs de l'Eglise nationale du canton de Vaud, et qui a courageusement et cordialement défendu, en toute occasion, le grand principe de la liberté religieuse. En publiant cette correspondance, l'*Ami de l'Evangile* a donné une nouvelle preuve de l'esprit libéral qui l'anime. Nous la reproduisons, quoique son auteur nous soit inconnu, parce que nous y trouvons des idées de justice et d'équité qu'il nous paraît utile de répandre:

M...., le 5 juin 1859.

Monsieur le Rédacteur,

La joie vive et sincère que vous témoignez dans votre dernier numéro, à l'occasion du rétablissement de la liberté religieuse, a été sans doute partagée par tous vos lecteurs, du moins par tous ceux qui tiennent comme vous à l'honneur du canton de Vaud. Vous avez raison de saluer le décret du 19 mai « comme un fait destiné à exercer une immense influence et à produire les fruits les plus excellents; » et en priant Dieu de le faire tourner à l'avancement de son règne et à l'édification de l'Eglise, vous pouvez compter sur l'amen de tous les cœurs chrétiens.

Pour contribuer à la réalisation d'aussi saintes espérances, permettez-moi de désigner ici les premiers « fruits » que l'on doit attendre, selon moi, du décret du 19 mai : ce ne sont, à la vérité, que des fruits de justice, ou plutôt de simple équité ; mais sans eux on espèrerait vainement les fruits supérieurs de la gloire de Dieu et de l'édification de l'Eglise. Je les renferme dans la proposition suivante: *Que les dissidents soient désormais traités devant la loi sur le même pied que les autres citoyens*. Vous savez qu'ils demeurent frappés de plusieurs incapacités légales, pour le seul fait de dissidence; or la république ne doit pas avoir plus longtemps deux poids et deux mesures, autrement le décret du 19 mai demeurerait stérile. Voici les points sur lesquels nos frères dissidents peuvent encore se plaindre avec raison, si je suis bien informé :

1° Ils ne sont point admis à étudier dans l'école normale (quoiqu'ils contribuent aux dépenses de cette école comme tous les autres citoyens).

2° Ils ne sont point éligibles à la charge de membre de commission d'école [1], ni à

[1] Quelques communes libérales en ont nommé ces dernières années.

celle de régent (quoiqu'ils supportent leur part des frais de l'instruction publique).

3° S'ils occupent quelques places dans l'enseignement supérieur, ils peuvent être destitués administrativement pour cause de fréquentation de leur culte.

4° Leurs étudiants en théologie sont astreints au service militaire (tandis que ceux de l'académie nationale en sont exempts).

5° Enfin les dissidents sont obligés de payer un impôt, destiné à l'entretien du culte national, quoiqu'ils entretiennent eux-mêmes leur propre culte sans rien demander à l'état.

Je me borne à ces indications sommaires, en émettant le vœu qu'il y ait bientôt une loi commune pour tous les citoyens, et que notre beau canton fasse disparaître de ses codes jusqu'à la dernière trace de l'intolérance religieuse, qui lui a été si nuisible. *La justice élève une nation*, dit l'Ecriture.

Agréez, etc.

Un de vos abonnés.

SCIENCES BIBLIQUES.

Nouveau manuscrit de la Bible.

Une découverte d'une haute importance vient d'être faite par le professeur Tischendorf, dans un voyage littéraire en Orient, entrepris sous le patronage et aux frais du gouvernement russe. L'illustre critique a trouvé, dans un couvent égyptien, un manuscrit grec de la Bible qui égale en ancienneté les plus anciens que l'on possède et qui les surpasse en importance. C'est surtout par rapport au Nouveau Testament que cette heureuse trouvaille est d'un haut intérêt. De tous les manuscrits connus jusqu'à maintenant, le plus ancien est celui du Vatican, qui date du 4° siècle, mais qui a perdu ses derniers feuillets, en sorte que l'Apocalypse, les épîtres pastorales de St. Paul et une portion de l'épître aux Hébreux y manquent. Le nouveau manuscrit remonte aussi au quatrième siècle, et il renferme le Nouveau Testament tout entier. Une telle découverte est d'une importance inappréciable pour la critique sacrée, et les amis des saintes lettres ne peuvent que s'en réjouir vivement. Ce précieux manuscrit sera publié prochainement par les soins de Tischendorf lui-même, et un travail aussi difficile ne pouvait tomber en meilleures mains.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le puits est profond, ou l'eau que donne Jésus a l'ame altérée. Genève 1858. Prix : 1 fr. 50.

Le titre de ce petit livre est un titre de fantaisie. — En effet, l'éditeur de ce recueil a largement butiné au milieu des fleurs qui émaillent les écrits du bienheureux *Lobstein*. — Ce nom recommande, à lui seul déjà, le volume que nous annonçons, qui aurait eu, croyons-nous, bien plus de lecteurs, s'il avait été placé sous le patronage immédiat de son véritable auteur. Cela même eût été convenable, et tout à fait conforme à la règle qui veut qu'*à tout Seigneur* on rende *tout honneur*. — Nous reconnaissons du reste sans peine que le choix des pensées a été fait avec intelligence et succès, et qu'il peut donner une assez juste idée du charme répandu dans les ouvrages de Lobstein.

J. Cart.

Vérité et charité, le mot d'ordre du ministre de Christ. — Sermon de consécration prêché par *Célestin Dubois*. Neuchâtel, 1859. Une brochure de 24 pages in-8°.

Des pensées saines et fortes, rendues avec simplicité, avec nerf, avec conviction, tel nous paraît être le caractère de ce discours chrétien. Un exemple : « La vérité et la charité sont inséparables; la charité est pour le cœur ce qu'est la vérité pour l'esprit; la vérité est l'harmonie de nos pensées avec les pensées de Dieu, la charité est l'harmonie de nos sentiments avec les sentiments de Dieu. La vérité sans la charité n'est pas la vérité, et la charité sans la vérité n'est pas la charité. La vérité et la charité, c'est le double aspect sous lequel se présentent à nous la vie de Dieu et la vie de l'homme qui est en Dieu. Aussi Christ, qui est la vérité suprême, est aussi la charité suprême. »

L. V.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

—

Chrysostôme[1].

CINQUIÈME ARTICLE.

XX

Il y avait deux[2] ans que Chrysostôme remplissait dans Antioche les fonctions du ministère évangélique lorsqu'un orage, fondant tout à coup sur l'opulente et voluptueuse cité, fournit à l'orateur chrétien l'occasion de déployer l'énergie de sa foi et toute la puissance de son génie.

L'empire romain, comme il arrive sous des pouvoirs absolus, gémissait sous le poids d'impositions toujours nouvelles. Une dernière taxe imposée en l'an 387, parut aux Antiochiens dépasser la mesure de ce qu'ils pouvaient supporter ; ils s'insurgèrent, maltraitèrent les officiers de Théodose, renversèrent ses statues et celles de l'impératrice ; puis, l'effroi succédant bientôt à cet aveugle emportement, ils attendaient, dans un silence lugubre, les effets de la colère de l'empereur. La stupeur était d'autant plus grande que le christianisme n'avait pas affranchi les âmes de cette multitude, récemment entrée dans l'Eglise, et que la vraie liberté n'était le partage que d'un petit nombre. On savait qu'une autre ville de l'empire, Thessalonique, ayant eu le malheur d'encourir la disgrâce du prince, huit mille de ses citoyens avaient été passés au fil de l'épée : telles sont les colères des rois ; parce que leur puissance est sans bornes, ils n'en donnent point à leurs ressentiments. Mais la terreur s'accrut encore alors qu'on apprit que Théodose avait ordonné de raser Antioche de fond en comble et d'exterminer tout ce qu'elle renfermait d'habitants ; les enfants mêmes ne devaient pas être épargnés.

A cette nouvelle, les uns se renfermèrent chez eux, sans oser en sortir, et attendirent la mort dans la stupéfaction ; les autres s'enfuirent par troupes dans les forêts et dans les lieux les plus reculés des montagnes. Les magistrats, de leur côté, se montrèrent d'autant plus rigoureux dans la punition du crime qu'ils n'avaient rien fait pour l'empêcher. Aussitôt que la torture avait arraché un aveu, ils livraient le malheureux aux bêtes, ou l'envoyaient mourir par le fer ou sur le bûcher ; et cependant ces supplices ne rassuraient pas ceux qui restaient et qui voyaient encore la foudre gronder sur leurs têtes.

Ce fut dans ces circonstances que Chrysostôme prononça ces vingt-deux homélies connues sous le nom de *Homélies de la sédition, ou des statues*. Il les prononça en l'absence de l'évêque Flavien, qui s'était rendu à Constantinople dans le dessein de faire à l'empereur un récit exact des faits et de conjurer sa colère. Après avoir attendu huit jours que le peuple fût revenu de sa première stupéfaction, interrompant la suite de ses explications des Ecritures, il en vint à l'événement, sujet de la consternation générale :

Quels discours attendez-vous de moi, mes frères? Ce sont des pleurs qu'il nous faut

[1] Voyez pages 1, 25, 145 et 273.

[2] Et non douze, comme une erreur, probablement typographique, l'a fait dire à M. Villemain, dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV*e *siècle*.

aujourd'hui, non des paroles. La plaie que nous nous sommes faite est si profonde, qu'elle ne nous laisse de ressource que dans la protection d'en haut. Ainsi, après avoir tout perdu, Job alla s'asseoir sur son fumier..... Comme les amis de Job, nous nous sommes, durant sept jours, renfermé dans le silence; que notre bouche s'ouvre maintenant pour déplorer une calamité qui nous est commune.

Je pleure, oui je pleure; mais ce qui fait couler mes larmes, ce n'est pas la trop juste sévérité des châtiments qui nous attendent, c'est l'inconcevable énormité de l'offense que nous avons commise. Il n'y avait rien de plus fortuné que notre ville; il n'y a rien aujourd'hui de plus à plaindre. Ses habitants aimaient à se répandre dans les places publiques, avec la liberté d'un essaim d'abeilles bourdonnant autour de la ruche; maintenant ce n'est plus qu'une solitude. L'épouvante les a dispersés, comme la fumée chasse les abeilles, et les tristes accents que le prophète faisait retentir dans Jérusalem, nous pouvons nous les appliquer à nous-mêmes: Antioche est devenue semblable au térébinthe dépouillé de ses rameaux, au jardin dont on a desséché les eaux qui lui donnaient la vie. (Esa. I, 30.) Puis donc que tout nous manque ici-bas, cherchons ailleurs un appui; invoquons celui qui règne dans le ciel et recourons à sa clémence.

Poursuivant, Chrysostôme rappela aux Antiochiens la demande qu'il leur avait faite avant l'insurrection, de punir les auteurs des désordres qui affligeaient la cité. C'était Dieu lui-même qui, prévoyant l'avenir, inspirait son langage. Tous portaient la peine d'un crime que quelques-uns avaient commis; mais, si ceux à qui il appartenait avaient pris la généreuse résolution d'éloigner des murs des membres corrompus, la cité tout entière ne serait pas exposée à d'aussi cruelles alarmes.

Vous avez souffert les blasphémateurs, dit-il; vous avez permis que la majesté de Dieu fût méconnue au milieu de vous, pour que le prince irrité punît par un même coup votre lâcheté et votre insolence. N'étais-je pas trop fondé à vous exprimer mes tristes pressentiments? Et cependant on n'a rien fait. Eh bien! que l'on agisse mieux à l'avenir, et que du moins nos calamités présentes nous enseignent à réprimer la témérité de l'impie.

A ces mots, l'orateur ayant été interrompu par des applaudissements publics :

L'église, reprit-il, n'est pas un théâtre où l'on vienne écouter pour le seul amusement. Que je remporte de ce temple l'assurance que mes efforts seront secondés par les vôtres, voilà ce que je veux. Quel avantage me revient-il à moi de ces bruyantes acclamations et de ces louanges tumultueuses? La louange à laquelle j'aspire, c'est que vos œuvres fassent connaître la vérité de ce que nous vous prêchons. Que chacun s'applique à faire rentrer son prochain dans le droit chemin. Car ce n'est pas une excuse de dire : Je n'y étais pas, je ne suis pour rien dans la sédition. C'est pour cela même, répondra-t-on, que vous serez punis, pour vous être tenus à l'écart, pour avoir craint de vous compromettre en servant le prince. Le serviteur qui enfouit son talent ne fut point puni pour infidélité, mais pour avoir négligé de le faire valoir, c'est-à-dire d'avoir averti les pécheurs et de les avoir ramenés. (Homélies 1 et 2.)

XXI

Pendant que Chrysostôme tenait ce langage, Flavien arrivait à Constantinople. Ni l'âge, ni la mauvaise santé, ni la saison rigoureuse, ne l'avaient retenu : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. (Jean XI, 11.) Chrysostôme croit l'entendre parler comme Moïse: (Exode XXXII, 32.) Si cela se peut, pardonnez-leur cette faute; sinon faites-moi mourir avec eux. Il le voit qui tire parti de la circonstance de l'approche de Pâques, pour mettre sous les yeux de l'empereur le grand exemple que Jésus-Christ a donné au monde. Il espère donc, il console, il relève.

Un roi de Perse avait condamné la nation juive à la mort; personne n'osait braver la colère du monarque, quand une femme, se dépouillant de la pompe des cours et se revêtant d'habits de deuil, supplia le Sei-

gneur de pénétrer avec elle auprès du roi: Seigneur, dit-elle, donne à mes paroles la grâce de plaire et la force de persuader. (Ester XIV, 13.) Demandons-en autant pour notre évêque, et croyons que si une femme a pu, seule, triompher de la colère d'un roi barbare, à plus forte raison notre évêque, secondé par les prières de toute l'Eglise, calmera le ressentiment du plus humain des princes....

Joignez le jeûne à la prière. Mais ce que j'appelle jeûne ne consiste pas dans la seule abstinence des viandes. Le pharisien jeûna, et n'en sortit pas moins du temple vide de bonnes œuvres. Les Ninivites jeûnèrent, et ils fléchirent la justice divine. Jeûnons donc comme eux : jeûnons, mais du péché. Vous avez un ennemi? Allez vous réconcilier avec lui. Votre ami a fait une belle action? Ne lui portez point envie. L'aliment de l'œil, c'est le regard; refusez à votre vue ce qui peut la corrompre. Imposez à vos oreilles un jeûne sévère, le jeûne de la médisance et de la calomnie. Ce n'est pas votre bouche seule, ce sont tous vos sens qui doivent jeûner. Que servirait l'abstinence de la chair des animaux, tandis que nous dévorons nos frères! Hélas! ce que je redoute pour vous, c'est moins la colère du prince que votre insensibilité; c'est de vous voir sortir du bain, pour aller vous replonger dans le bourbier. (Homélie 3.)

XXII

L'homélie suivante a pour but de relever les Antiochiens en leur faisant comprendre le prix de l'épreuve :

Où il n'y a point d'épreuves, il n'y a point de couronnes. La victoire ne vient qu'après le combat. Il faut passer par l'hiver pour arriver à l'été. Cette semence que vous jetez en terre a besoin d'être arrosée par la pluie, pour lever et mûrir. En voyant le laboureur se donner tant de peine pour ensemencer son champ, on serait porté, si l'on n'était pas dans le secret, à s'en étonner. A quoi cet homme en veut-il venir? Il jette au vent cette semence, recueillie à grands frais; il a peur de la retrouver, tant il a soin de l'enfouir dans la terre; il demande de la pluie : veut-il que son grain pourrisse et meure? Ainsi raisonnerait l'ignorance. Ce laboureur contemple avec joie les nuées qui lui apportent les rosées du ciel, parce que le présent n'est rien pour lui : l'avenir est tout. Aussi compte-t-il dans sa pensée les gerbes qui vont croître sous ces nuages chargés d'éclairs et de pluies. Et nous aussi, nous attendons le jour de la récolte. Mais déjà j'en puis appeler à votre expérience : combien l'adversité ne vous a-t-elle pas été profitable! Tel s'abandonnait à ses passions : nous le voyons réglé dans ses mœurs; tel était fier, hautain : il est devenu humble. D'autres, qui ne connaissaient pas l'Eglise, ne quittent plus les autels. Vous affligez-vous donc, ô mon frère, d'avoir été ramené à la vertu par la crainte? Assurément Dieu pourrait, dans ce même jour, mettre fin à vos calamités; il ne le fera pas qu'il ne vous ait converti sans retour. On ne retire point l'or de la fournaise qu'on ne se soit bien assuré qu'il n'a plus d'alliage. Notre affaire, à nous, c'est de nous convertir; l'affaire de Dieu, c'est de faire cesser nos maux. (Homélie 4.)

Chrysostôme retrace ensuite à ses auditeurs l'histoire de Job, celle des trois jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone; puis, s'adressant à ceux des Antiochiens qui cherchaient leur salut dans la fuite et non dans l'acceptation de l'épreuve, dans le changement de lieu et non de cœur :

Que la crainte de la mort, dit-il, cède à un plus juste effroi. Que la peur de l'enfer domine dans vos cœurs, car c'est en craignant l'enfer que vous n'aurez plus à le craindre. Enfants que nous sommes, nous avons peur d'un masque et nous bravons le danger réel. La mort n'est que le masque, un fantôme méprisable; le danger réel, c'est le péché. (Homélie 5.)

XXIII

Les jours suivants, Chrysostôme reprit l'explication du livre de la Genèse et la liturgie des semaines qui précèdent la Pâque. Mais deux faits nouveaux s'étant passés, et ayant vivement attiré l'attention publique, il abandonna derechef le cours ordinaire de sa prédication pour s'attacher à ces faits et revenir à la sédition d'Antioche.

Guéri d'un premier emportement, Théodose avait envoyé deux commissaires, chargés d'informer contre les coupables. Ces commissaires avaient pouvoir de vie et de mort. Ils avaient l'ordre de fermer les théâtres, de dépouiller la ville de ses priviléges et de la réduire à la condition d'un simple bourg soumis à la dîme. Comme ils s'acquittaient de leur message avec un mélange de sévérité et de modération, voici que, des montagnes voisines, des solitaires descendent à Antioche. Instruits des événements, ils avaient cru qu'il ne suffisait pas de prier pour la ville désolée, et que la même charité qui les avait retenus dans leurs cellules à l'office de médiateurs auprès de Dieu, leur ordonnait à cette heure de se répandre dans les places publiques pour faire entendre le langage du Juge suprême à ceux qui étaient ses lieutenants sur la terre. Sans crainte au milieu de la consternation générale, ils se dirigent vers le tribunal, abordent les juges, protestent qu'ils ne se retireront point qu'ils n'aient obtenu grâce, et supplient qu'on leur permette d'aller, avec les coupables, se jeter aux pieds de l'empereur. On raconte même que l'un de ces tribuns de l'Eglise, il se nommait Macédonius, s'étant trouvé sur le chemin des commissaires impériaux, arrête l'un d'eux par le manteau, et que, s'exprimant avec une simplicité pleine d'autorité : « Les statues qui ont été renversées, leur dit-il, ont été rétablies à leur place, et ç'a été l'ouvrage d'un moment ; mais, après que vous aurez abattu les images de Dieu, les pourrez-vous remettre à leur place ? avez-vous un secret pour ressusciter les morts ? »

Chrysostôme crut devoir reprendre la parole, pour célébrer le dévouement des solitaires et pour prêcher la résignation :

Ils sont venus, dit-il, ces hommes qui ne connaissent que les antres de leurs rochers ; ils ont quitté leurs solitudes pour apparaître au milieu de nous, tels que des anges que l'on verrait descendre du ciel. Le seul aspect de leurs personnes nous a apporté la consolation, avec le mépris de l'adversité. Dira-t-on, pour affaiblir l'héroïsme de leur vertu, qu'on ne leur a point fait un crime de leur généreuse liberté? On ne les a pas envoyés à la mort, il est vrai, mais ils s'y exposaient. Nous avons vu une femme s'élancer tête nue au-devant de l'un des juges, et traverser, sans lâcher prise, la place tout entière; c'était la mère d'un détenu. Quelle force! quel dévouement de tendresse maternelle! mais c'était une mère. Nos solitaires se sont dévoués aussi, mais pour des inconnus. A l'heure où fuyaient ces graves philosophes, qui étalaient naguère en public leurs fastueuses maximes avec leurs manteaux traînant à terre, ils accourent et vous donnent la preuve de ce que je n'ai cessé de vous dire, ces jours derniers, que l'homme juste peut demeurer dans une fournaise sans en être blessé; que la vraie philosophie élève l'âme au-dessus des disgrâces comme des succès; que rien ne l'abbat, rien ne la trouble, rien ne l'appauvrit, parce que, toujours égale à elle-même, elle puise en soi ce qu'elle a de force et de puissance.

Cessons donc de nous alarmer. Le prince, il est vrai, ne nous accorde pas une grâce entière. Il ordonne que le théâtre soit fermé. Ah! puisse-t-il l'être à jamais! Notre ville est déchue du titre de métropole; elle a perdu son privilége. Mais il lui en reste d'autres qu'elle seule peut se ravir à elle-même. Ses priviléges ne consistent pas dans l'étendue de son enceinte, ni dans la multitude de ses édifices, de ses colonnes et de ses portiques, ni dans la distinction de passer avant les autres villes de l'empire; mais dans la piété, mais dans la vertu de ses habitants. Voilà ses prérogatives, ses ornements et sa sûreté. Ce qui constitue l'honneur d'Antioche, c'est ce qui en fait une métropole, non pour la terre, mais pour le ciel. Déjà même, en recouvrant ses [illegible], notre ville a recouvré quelque cho[illegible] antique beauté. Le péril lui a im[illegible] caractère plus grave, plus mod[illegible] franchira de la contagion des [illegible] l'avaient souillée par de crimin[illegible] N'ayez donc plus la faiblesse [illegible] ses ruines. Il en est qui s'en [illegible]

la place publique : Pauvre Antioche ! qu'as-tu fait de ta gloire? Je l'ai entendu, et j'ai souri de pitié. Quand vous entendrez les excès d'une joie frivole, ceux de l'intempérance, ou des blasphèmes, des jurements, des paroles contre la vérité, dites alors, oui, dites, mais alors : Antioche, ville infortunée, qu'as-tu fait de ta gloire? (Homélie 17.)

XXIV

Cependant Flavius était arrivé à Constantinople, et Chrysostôme reçut la nouvelle du succès de sa mission. Réunissant alors le peuple autour de sa chaire :

Béni soit Dieu, dit-il, dont la miséricorde a voulu que la solennité de Pâques, que nous allons célébrer, le fût avec des transports de joie et d'allégresse, en rendant le chef à ses membres, le pasteur à son troupeau. Notre Dieu, dont la clémence va toujours au delà de nos vœux, ajoute à ses bienfaits le retour de notre père, bien plus tôt que nous n'avions dû nous y attendre. Peu de jours lui ont suffi pour exécuter son voyage, obtenir audience, mettre fin à nos calamités, et revenir dans cette ville, assez à temps pour y célébrer la Pâque avec nous. Voici ce que je tiens de la bouche de l'un de ceux qui l'ont vu et entendu.

Arrivé dans la ville impériale, l'évêque, du plus loin qu'il aperçut l'empereur, s'est arrêté, baissant les yeux, muet, immobile, versant des larmes, dans la contenance humiliée du coupable qui vient demander grâce pour lui-même. Le voyant ainsi baigné de larmes et courbé vers la terre, l'empereur s'est avancé vers lui. Nulle indignation, nuls reproches. Au contraire, comme s'il se fût abaissé lui-même à faire sa propre apologie, il a fait l'énumération des bienfaits dont il avait comblé cette ville, ajoutant à chacun d'eux ces paroles : Etait-ce là la reconnaissance que je devais en attendre?

C'est alors que l'évêque, donnant un libre cours à ses gémissements, n'a plus gardé le silence : « Oui, prince, la bonté paternelle dont vous avez honoré notre patrie ne pouvait aller plus loin, et c'est là ce qui fait notre crime et notre malheur. Nous n'avons répondu à vos bienfaits que par notre ingratitude; livrez-nous donc à votre juste ressentiment. Ordonnez la ruine d'Antioche. Déjà nous nous sommes exécutés nous-mêmes, en nous dévouant à des supplices pires que la mort. Que les barbares, dans une irruption soudaine, eussent renversé nos murailles, incendié nos habitations, emmené les citoyens en captivité, encore pourrions-nous compter sur votre bienveillance et aurions l'espoir de voir cesser bientôt une aussi désastreuse calamité. Mais aujourd'hui, que le lien de l'amour qui vous attachait à nous se trouve rompu, quel peut être notre recours? Quel autre protecteur invoquer? Si l'attentat fut énorme, la punition fut aussi de toutes la plus rigoureuse, puisqu'il n'est plus parmi les humains un seul vers qui nous puissions lever les yeux.

Et cependant, seigneur, il ne tient qu'à vous de guérir d'aussi vives blessures. Me serait-il permis d'exprimer un vœu qui peut sembler étrange? Ne vous contentez pas de nous rendre votre ancienne affection; ajoutez-y encore, si vous voulez faire retomber le poids de votre vengeance sur les démons, auteurs de tout le mal. En détruisant nos murailles, qu'aurez-vous fait, que combler les souhaits de ces esprits de malice? Au lieu qu'en nous pardonnant, en daignant même nous accorder des marques nouvelles de votre affection, vous blessez au cœur ces ennemis du salut; vous en tirez la vengeance la plus signalée, en témoignant avec éclat que leurs artifices, bien loin de réussir, ont tourné contre eux.

On s'est permis contre votre personne des insultes inouïes. Mais, ô prince, le plus sage des hommes, si vous le voulez, ces insultes faites à votre auguste personne composeront pour vous une couronne plus noble et plus éclatante que votre diadème. On a renversé vos statues; il ne tient qu'à vous de vous en ériger de plus magnifiques. Pardonnez aux coupables; et votre image sera honorée, non par des statues telles qu'on les voit dans les places publiques, mais par celles que vous vous serez érigées dans les cœurs, statues en aussi grand nombre qu'il y aura d'hommes répandus dans l'univers.

Ce n'est point là le langage de la flatterie; non, c'est la vérité pure. Pour preuve permettez-moi de rappeler un mot de l'un de vos prédécesseurs; il vous convaincra

que la grandeur des maîtres du monde repose moins sur la force des armées que sur l'égalité de l'âme et la douceur du caractère. On avait mutilé à coups de pierre l'image de Constantin, de glorieuse mémoire; ses courtisans le pressaient de punir sévèrement les auteurs de l'insulte; c'était, disaient-ils, le visage même du prince que l'on avait meurtri; l'empereur ne fit que passer la main sur son visage, et répondit, en souriant, qu'il ne se sentait point blessé. Cette réponse fit rougir les méchants conseillers, déconcerta leurs sanguinaires résolutions, et l'affaire n'eut aucun suite. Cette parole a volé de bouche en bouche. Le laps du temps n'en a point affaibli la mémoire. Où sont les triomphes qui valent une si haute sagesse?

Mais qu'est-il besoin de vous alléguer des exemples étrangers, quand votre propre histoire vous en présente de non moins puissants? Rappelez-vous l'ordonnance que vous fîtes publier, il y a quelques années: aux approches de la solennité à laquelle nous touchons, vous commandâtes que l'on ouvrît les prisons, et qu'il y eût une amnistie générale. A cet acte de clémence, vous ajoutâtes la déclaration de vos sentiments: « Plût à Dieu, dîtes-vous, que je pusse faire sortir les morts du tombeau, et les rendre à la vie! » Voici le moment de justifier cette parole. L'attente de l'arrêt qui va sortir de vos lèvres a mis Antioche tout entière aux portes du tombeau. Un mot seulement, et la nuit qui l'enveloppe se dissipera. Songez qu'il ne s'agit pas du salut de la ville seulement, mais de votre gloire, mais de l'intérêt de tout le christianisme. Tous les peuples du monde, Juifs, Grecs et Barbares, ont les yeux fixés sur vous. Ils attendent avec inquiétude l'arrêt que vous allez prononcer. S'il est dicté par la clémence, tous vous en béniront, tous en glorifieront le Seigneur. Oui, certes, diront-ils tous, il faut que cette religion chrétienne ait un bien grand empire, puisque des hommes elle fait des anges, les élevant au-dessus de la nature et de l'humanité. »

A ce langage, le prince n'a pas répondu par de longs discours, mais par cette simple parole: « Si Jésus-Christ, tout Dieu qu'il est, a bien voulu pardonner à ses bourreaux, dois-je hésiter à pardonner à mes sujets, moi qui ne suis qu'un homme comme eux, et serviteur du même maître! » Puis, pressant le retour de l'évêque: « Allez, a-t-il ajouté, allez porter la consolation dans Antioche et célébrer dans ses murs la fête de Pâques. »

Et vous, dans les transports de votre joie, vous avez, mes frères, orné la place publique de guirlandes, allumé partout des feux de joie, dressé devant les maisons des lits de feuillage, célébré à l'envi la renaissance de la cité. Continuez la fête; éternisez-là, mais mieux, en vous couronnant, non de fleurs, mais de vertus. Faites briller vos bonnes œuvres, et non des flambeaux. Réjouissez-vous, mais d'une sainte joie. Ne cessons pas de remercier le Seigneur, non-seulement de nous avoir délivré de l'affliction, mais de l'avoir permise. Il a fait également servir à l'avantage de notre ville et la disgrâce et la délivrance. Racontez, vous dirai-je avec le prophète (Joël I. 3), les merveilles de sa bonté à vos enfants. Que vos enfants les redisent aux leurs, et ceux-ci aux races suivantes. Que tous, jusqu'à la consommation des siècles, apprennent les miséricordes du Seigneur à notre égard, et qu'ils profitent eux-mêmes de l'événement pour s'exciter à la piété [1]. » (Homélie 21.)

L. VULLIEMIN.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Synode des Vallées vaudoises du Piémont.

C'est le 17 mai dernier que le synode de l'Eglise vaudoise des vallées du Piémont s'est ouvert dans le temple de La Tour, et c'est dans la nuit du 20 au 21, à 4 heures du matin, qu'il a clos ses séances animées.

Bien des jours se sont passés dès lors, et de grands événements d'un autre genre ont réclamé l'attention de ceux qui aiment l'Italie. Nous arriverions donc un peu tard pour ceux qui demandent avant tout les

[1] Ici se termine, avec le récit de l'œuvre de Chrysostôme dans Antioche, la première partie de cette étude; plus tard, s'il plaît à Dieu, nous dirons le ministère du saint évêque à Constantinople et l'œuvre de ses derniers jours.

dernières nouvelles de la lutte qui a eu lieu au delà des Alpes. Mais, comme les séances dont nous avons à vous entretenir sont celles d'une assemblée chrétienne cherchant à se rendre compte des travaux de l'année écoulée, ainsi qu'à éclairer sa voie pour celle qui commence, et comme ces travaux se rapportent, non à l'agrandissement d'un territoire, mais à l'avancement de ce règne de Christ qui ne vient point avec éclat, nous espérons ne point arriver trop tard pour ceux qui s'intéressent à l'œuvre de Dieu en général et qui prient pour que le soleil de la justice se lève aussi sur l'Italie.

Le synode, composé des pasteurs et des députés des églises ou paroisses dans la proportion de deux laïques pour un pasteur, des professeurs ministres de la Parole, des pasteurs émérites et des évangélistes, a ouvert sa session par un culte auquel une très nombreuse assemblée a pris part. Une prédication évangélique de M. Muston, pasteur à Pramol, écoutée avec recueillement, disposait les esprits et les cœurs à travailler de concert à l'œuvre de l'édification du corps de Christ.

Pour moi, au sein de cette assemblée, je me sentais ému. Involontairement je me transportais par la pensée à une époque antérieure de seize ans, qui avait laissé un profond souvenir en moi, et je ne pouvais m'empêcher de comparer la situation d'alors avec celle d'aujourd'hui. En 1843, les Vallées avaient de justes sujets de crainte; elles sentaient que leur position devenait toujours plus difficile par la pression croissante que le parti ultramontain exerçait sur le gouvernement. D'anciens décrets, depuis longtemps oubliés, et destinés à resserrer les Vaudois dans leurs limites, étaient remis en vigueur, et il ne fallait pas moins que la bienveillance personnelle du roi Charles-Albert pour rassurer un peu les esprits, et pour paralyser dans l'exécution les mesures gênantes et restrictives qu'on avait arrachées à sa bonne foi. Alors, on voyait avec effroi s'élever à l'entrée de La Tour les murailles du Prieuré de la sacrée religion et de l'ordre militaire des saints Maurice et Lazare, destiné à abriter huit moines convertisseurs. L'atmosphère était lourde; de sombres nuages s'amoncelaient sur les têtes. Je me souvenais aussi qu'en 1843 le culte évangélique ne pouvait pas se célébrer dans le bourg de La Tour, mais qu'il était relégué dans un hameau voisin, sous les voûtes séculaires de l'humble chapelle des Copiets. Tandis que maintenant, et depuis bien des années déjà, il n'existe plus aucune entrave au libre exercice de la religion, telle que les Vaudois l'ont reçue de leurs pères, et telle qu'ils la trouvent enseignée dans la sainte Ecriture. Nulle loi restrictive ne gêne plus la liberté religieuse, et ne frappe plus le Vaudois, comme Vaudois. Le statut royal, donné par Charles-Albert, est une vérité. Le Prieuré des saints Maurice et Lazare est à peine remarqué malgré ses blanches murailles et sa délicieuse situation sur les bords ombragés de l'Angrogne aux eaux bleues et bondissantes, parce qu'il n'est plus qu'un témoin inoffensif de l'Eglise qu'il représente. Et à l'autre extrémité du bourg s'élève, réjouissant la vue, un temple neuf, grand et bel édifice, assis sur la voie publique, dont il n'est séparé que par une place qui lui appartient. A ses côtés sont le presbytère et une rangée de charmantes demeures qu'habitent les professeurs du collége, et en face le vaste bâtiment de l'instruction supérieure des Vallées.

Je bénissais donc Dieu en moi-même dans ce temple de La Tour, au sein de cette assemblée en possession de la liberté religieuse la plus entière; et à la joie que je goûtais s'associait involontairement la douce espérance que, dans peu de jours, l'Eglise qui m'avait député jouirait aussi et enfin elle-même du bienfait de la liberté de par la loi. Je me surprenais aussi faisant des vœux pour que le Piémont recueillît bientôt les fruits de son libéralisme éclairé et pour que son respect des consciences lui conciliât l'affection et l'estime des peuples.

Le synode s'est ensuite constitué en appelant à le présider M. le professeur P. Revel, qui avait été désigné par le synode précédent pour le représenter à Lausanne au sein de l'Eglise libre du canton de Vaud, mais que la simultanéité des sessions des deux synodes avait empêché de partir.

La Table, ou administration ecclésiastique, composée de cinq membres, dont deux nécessairement laïques, présenta par l'organe de son président, M. B. Malan, son rapport sur sa gestion pendant l'année écoulée,

rapport très intéressant, renfermant bien des détails sur les nombreuses œuvres entreprises et accomplies par les Vallées pour leur prospérité intérieure et pour le développement du règne de Dieu en dehors de leurs limites. Le président de la commission d'examen nommée par le synode précédent, M. Meille évangéliste à Turin, lut ensuite les observations qu'elle avait faites sur les travaux de la Table. Nous ne pensons pas devoir les énumérer ni les apprécier; nous signalons seulement le fait comme une preuve du soin que les représentants de cette Eglise donnent à l'examen des actes administratifs, et de la liberté des discussions qui s'y rapportent. Quelquefois, il est vrai, la critique pouvait paraître un peu minutieuse ou sévère, et la défense à son tour un peu vive; mais enfin, une lutte, même animée, ne vaut-elle pas mieux que la langueur de l'indifférence, lorsque d'ailleurs on s'estime et l'on s'aime mutuellement, et que l'on est conduit par l'ardent désir d'avancer les intérêts de son Eglise?

L'esprit qui anime la Table et le synode, est l'esprit évangélique. Le réveil qui s'est opéré dans la Suisse française dans la seconde moitié de ce demi-siècle, a fait sentir sa puissance aussi aux Vallées, et leur antique constitution, qui a été remise en vigueur sous la modérature de M. Bonjour, l'aîné, et qui s'adapte merveilleusement au mouvement actuel parce qu'elle procède de la même source, lie ainsi un glorieux passé à un avenir plein d'espoir. La tâche qui est imposée à l'Eglise vaudoise est grande et belle; c'est la mise en lumière de l'Evangile de Jésus-Christ, et tout nous fait espérer qu'elle ne faillira pas à sa mission. Son activité et le zèle éclairé qui anime ceux à qui elle accorde la charge d'administrer en son nom, nous en sont les sûrs garants sous la bénédiction du Seigneur. Un mot sur cette activité.

L'activité de la Table a tout d'abord pour objet la surveillance de l'œuvre pastorale et la prospérité des paroisses ou églises. Celles-ci, au nombre de quinze, s'étendent dans deux vallées alpestres et dans une demi-vallée, et comprennent une population de plus de vingt mille âmes. Six appartiennent à la vallée de la Luserne, qui est la plus importante; c'est, à l'ouverture de celle-ci, sur la plaine: ***St. Jean,*** assis au milieu des mûriers et des vignes, et parsemant encore de ses habitations une délicieuse colline qui forme la base avancée des montagnes d'Angrogne; ***La Tour,*** à l'ouest de St. Jean, en remontant la vallée, bourg allongé, à quelques pas du torrent du Pélice, et au pied du majestueux Vandalin, qui sépare le val Luserne du val d'Angrogne au nord; La Tour, centre ecclésiastique de l'église vaudoise, où fleurissent ses principales institutions, son collége et sa faculté de théologie, son école normale, son pensionnat ou école supérieure de demoiselles, et où se trouve aussi le principal de ses deux hôpitaux, ainsi que l'orphelinat et enfin un refuge de filles pauvres; ***Villars*** et ***Bôbi,*** toujours dans la vallée, grands villages populeux dont une partie des habitants se dispersent en été sur les hautes montagnes qui se dressent sur leurs flancs et qui enfin, derrière Bôbi, séparent le Piémont des hautes Alpes du Dauphiné; ***Angrogne,*** suite de hameaux et de maisons éparses sur la pente méridionale d'un vallon central relativement aux autres vallées et qui, s'ouvrant sur La Tour et remontant de là en contournant et en se dirigeant à l'ouest, finit sur de hauts pâturages, enfermé par des rocs neigeux presque inaccessibles et contigus aux aux Alpes de Bôbi et de Pral, voisines de la France; enfin, la petite paroisse de ***Rora,*** située de l'autre côté du Pélice, derrière la montagne qui est au midi de La Tour, sur un plateau regardant au sud, et étendant ses pâturages jusqu'aux épaules avancées du mont Viso, où le Pô prend sa source.

Cinq Eglises se trouvent dans la vallée de St. Martin, qui descend des Hautes-Alpes, comme celle de Luserne. et qui est au nord de celle-ci, enveloppant dans le demi-cercle qu'elle forme le vallon d'Angrogne, et venant déboucher dans la direction de Pignerol, sur la vallée du Cluson ou Prajelas. Dans la région la plus élevée et à partir de la frontière française on rencontre ***Pral, Rodoret*** et ***Macel,*** dont les habitants sont accoutumés aux travaux les plus pénibles et les plus dangereux, au milieu des rochers, sur le bord des précipices et sur le chemin des avalanches; puis ***Maneille,*** à mi-hauteur, et ***Villesèche,*** sur un sol plus riche, séparées l'une de l'autre par le bourg catholique du

Périer. Enfin, la demi-vallée de Pérouse, qui s'étend sur le flanc oriental des monts qui unissent la vallée de St. Martin à celle de Luserne, renferme du nord au midi quatre paroisses : le *Pomaret*, avec une école moyenne et un hôpital; *St. Germain* et *Pramol*, dans un petit vallon sur la montagne, enfin *Prarustin*, qui tend la main à St. Jean, la première église dont nous ayons fait mention dans cet aperçu topograhique.

Comment nommer tant de localités habitées par les descendants de ces fidèles confesseurs du nom de Jésus-Christ, sans se demander si la foi des pères se retrouve vivante dans leurs fils, et si ces anciennes églises, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, sont rajeunies par l'Esprit de Celui qui a fait cette promesse: *Voici, je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde ?*

Un court séjour est insuffisant pour fixer une appréciation juste et motivée, et le rapport présenté au synode par la Table vaudoise était trop bref sur l'état spirituel de l'église elle-même, pour que nous puissions affirmer que la vie chrétienne y soit plus grande que partout ailleurs. Nous penserions plutôt, d'après des renseignements antérieurs, que, à côté d'éléments excellents et de symptômes réjouissants, on rencontre dans les paroisses des Vallées vaudoises, comme dans toutes les églises dont on est membre par le fait de sa naissance et de son baptême, un nombre assez considérable d'indifférents et de chrétiens de nom dont la religion est beaucoup plus dans un formalisme accepté que dans une vie cachée avec Christ en Dieu. Au reste, hélas! n'en est-il pas des églises, même des meilleures, comme de tout chrétien, même fervent, en qui la vie agit au sein d'un cœur plein de misères. Nous interprétons donc dans ce sens cette brève appréciation que nous trouvons dans le rapport de la Table : « L'œuvre pastorale, élément vital de l'activité de l'église, a été poursuivie régulièrement et fidèlement. D'après les rapports de Messieurs les pasteurs, l'état des paroisses, à côté de profondes misères, présente des symptômes encourageants. » Au reste, le synode a eu le sentiment du vide que causait cette absence de documents et de renseignements précis et étendus; il a décidé que désormais la Table enverra chaque année aux consistoires une série de questions sur l'état spirituel de leurs églises, afin que, d'après les réponses qui y seront faites, on puisse formuler une appréciation générale et exacte.

Il est cependant un point du rapport qui répondait d'avance à cette demande, c'est celui qui traite des écoles du dimanche, des réunions particulières d'édification et de l'intérêt des églises pour les missions. On a constaté avec satisfaction que le développement des premières est ascendant et qu'il y en avait dans presque toutes les paroisses; quant aux secondes, elles sont plus en retard; et pour l'œuvre des missions, elle est toujours chère à l'Eglise vaudoise; toutes les paroisses y concourent, et plusieurs avec beaucoup de zèle.

Un objet essentiel de l'activité de la Table, auquel le synode donne une juste attention, c'est l'instruction publique et l'éducation. On peut dire que rien n'a été négligé à ces deux égards. Grâce à de généreux donateurs, et au moyen de fonds collectés essentiellement en Hollande et en Angleterre, les Vallées possèdent une école normale pour former des régents, un pensionnat de demoiselles où se forment également des régentes, un collége avec cinq professeurs, une faculté des sciences et lettres avec quatre professeurs et une faculté de théologie avec deux. Le nombre des écoles de paroisse et de quartier est considérable, puisque cent-vingt-sept régents ont passé successivement l'année dernière à l'école de méthode, où, pendant quinze jours, ils ont reçu un enseignement spécial sur ce point si important. Et le nombre des élèves qui ont fréquenté pendant l'hiver les diverses écoles, s'est élevé à quatre mille-six cent-quatre-vingt-treize, chiffre significatif, si l'on tient compte des difficultés locales et de l'absence de tout système de contrainte. Mais le Vaudois connaît depuis longtemps le prix de l'instruction, car il comprend que c'est elle qui, unie à la piété, lui a donné sa supériorité relative dans le milieu où il se trouve placé.

Il nous reste à dire un mot de l'œuvre extérieure à laquelle l'Eglise vaudoise se sent appelée, dont elle s'occupe selon ses forces, et à laquelle le synode a donné cette année une attention plus particulière en-

core à cause des circonstances dans lesquelles se trouve le nord de l'Italie: nous voulons parler de l'évangélisation. « Cette partie de l'œuvre, a dit la Table, est celle qui a réclamé de notre part le plus de temps et de soins. » En effet cette bienfaisante entreprise, en voie d'exécution, exige autant de zèle que de sagesse, autant d'amour et de dévouement que de patience et de prudence. Mais, Dieu en soit loué! l'église des Vallées comprend pour quel but elle a été miséricordieusement et miraculeusement conservée sur le versant méridional des Alpes, vers la source du grand fleuve de l'Italie, qui doit être pour elle une image de la mission qui lui est confiée. Ainsi que lui, elle doit descendre de ses montagnes et de l'étroite enceinte de ses vallées, s'élancer et se répandre dans la plaine pour y féconder le sol qui l'attend. Elles se glaceraient et deviendraient une masse morte, ces neiges qui tombent abondantes sur les cimes et les hauts plateaux des Vallées vaudoises, si, fondues bientôt, elles ne se transformaient en sources vivifiantes. De même, ces églises qui ont reçu la Parole du salut dès les temps les plus reculés, se figeraient aussi dans une froide orthodoxie et ne nous apparaîtraient plus que comme un de ces glaciers aux teintes d'argent ou d'azur, mais inerte et mort, si elles avaient repoussé leur glorieuse tradition et refusé d'envoyer leurs colporteurs et leurs missionnaires prendre à nouveau l'œuvre de leurs fidèles ancêtres. Mais, nous l'avons dit en bénissant Dieu, les Vallées vaudoises ont compris quelle a été la pensée de Dieu en les conservant à travers les siècles et les persécutions; et, ranimées, réchauffées, elles ont mis à profit les temps et obéi aux signes indicateurs. Leurs évangélistes ont réuni ou fondé des églises à Pignerol, à Turin, à Alexandrie, à Casal, à Voghéra, à Gènes, à Favale, à Nice, à Cormayeur. Nulle part le gouvernement n'a entravé l'œuvre; partout au contraire on l'a trouvé disposé à garantir la liberté de conscience et de culte, comme, par exemple, lorsque, à Guazzora ou à Casal, une foule ignorante ou ameutée par les prêtres intimidait les autorités locales. Et maintenant que de nouveaux champs de travail s'ouvrent par l'indépendance de l'Italie, par l'ascendant croissant de la politique et des armes de Victor-Emmanuel, maintenant que la Toscane, ce sol accessible à l'Evangile et qui déjà a eu ses martyrs, a proclamé quelque chose comme la liberté de culte (le texte du décret n'est pas très clair), l'Eglise vaudoise, attentive aux signes que Dieu lui donne, a entendu les voix qui lui crient, comme celle du Macédonien à St. Paul : Passez vers nous.

Soutenons cette cause par nos prières; soutenons-la aussi par nos dons. Les Vallées envoient les ouvriers: pourvoyons à l'entretien ou à une partie de l'entretien de l'un d'entre eux. L'Italie est un champ à nos portes comme la France. L'Eglise libre d'Ecosse, qui était représentée au synode des Vallées par une très nombreuse députation, nous a devancés dans l'appui fraternel qu'elle donne à cette œuvre, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle la soutient. J'aime à espérer que nous puiserons un encouragement dans son exemple, et qu'avec elle nous donnerons à l'église vaudoise un témoignage de l'intérêt que nous prenons à l'évangélisation qu'elle a entreprise, de cette belle mais jusqu'ici malheureuse Italie.

Le synode aussi a écouté avec reconnaissance le récit des soins spirituels et des consolations qu'un digne pasteur anglais, le Rév. Pendleton, a donnés à une colonie d'émigrés vaudois au *Rosario orientale*, dans l'Uruguai (Amérique méridionale), et il a décidé d'y envoyer un pasteur et un régent, à l'établissement et à l'entretien desquels il a été pourvu par les amis et frères du charitable voyageur.

Le synode a clos sa session en nommant la Table nouvelle, à la tête de laquelle il a placé comme modérateur Monsieur le professeur P. Revel, qui est chargé aussi de représenter son église, l'année prochaine, auprès de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

Payerne, 15 juin 1859.

L. MONASTIER.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

L'Eglise nationale du canton de Vaud[1].

Messieurs les Rédacteurs,

Voici les décisions des quatre classes du clergé de notre église nationale, au sujet de la révision de la loi ecclésiastique.

La *Classe de Payerne* adopte à une grande majorité les conclusions du Rapport, sans aucune modification. C'est-à-dire, que la classe demandera au Conseil d'Etat: *en 1re ligne,* la convocation d'une assemblée consultative, composée de représentants du clergé et des paroisses, pour examiner s'il convient de réviser la loi ecclésiastique, et en quels points; *en 2e ligne,* la convocation, pour le même objet, du synode légal.

La *Classe de Lausanne* adopte seulement, à la majorité de 16 voix contre 11, la 2e alternative, convocation du synode. — Elle confirme sa précédente commission.

Celle de Morges adopte, à l'unanimité moins une voix, la proposition suivante: Sans partager entièrement toutes les espérances qu'on paraît fonder sur l'introduction des laïques dans les classes et sur l'établissement des conseils de paroisse pour ranimer le zèle religieux et la vie spirituelle dans l'Eglise nationale, la classe de Morges estime cependant que ce système d'organisation pourrait mieux que tout autre amener des résultats avantageux; en conséquence elle verrait avec plaisir que la loi ecclésiastique fût révisée en prenant pour base le double principe de l'union de l'Eglise avec l'Etat et de la participation de l'Eglise à son propre gouvernement par le moyen de délégués nommés ad hoc, etc. A cet égard, elle approuve les vues énoncées dans le rapport de la Commission et la remercie de son travail. Mais, persistant dans son opinion que le clergé est mal placé pour prendre seul l'initiative sur la question de la révision de la loi ecclésiastique, et, plus encore, sur celle de consulter le peuple à ce sujet, la classe se borne à émettre le vœu que le Conseil d'Etat veuille bien nommer une commission composée d'ecclésiastiques et de laïques et présidée par un membre du dit conseil, laquelle serait chargée d'examiner s'il y a lieu à réviser la loi ecclésiastique, et, dans le cas de l'affirmative, de formuler un projet de nouvelle loi, qui serait soumis au préavis des classes ou du synode.

Enfin, la *Classe d'Orbe,* après avoir paru d'abord vouloir passer à l'ordre du jour, entame une discussion très vive et adopte, à la majorité de 17 voix contre 13, à l'appel nominal, la proposition suivante, qui avait eu 16 voix contre 16 à la votation par assis et levé:

« La classe d'Orbe et Yverdon, tout en blâmant hautement le rapport présenté par la commission des quatre classes, maintient à l'étude la question d'une révision de la loi ecclésiastique. »

Voilà donc quatre décisions différentes sur un même objet. — Il fallait s'y attendre; et c'est là, sans doute, ce que Leurs Excellences de Berne avaient en vue, en partageant en quatre classes le clergé vaudois.

N'est-il pas absurde que, pour exprimer l'opinion d'une *seule* église (puisque notre organisation suppose que les classes représentent l'église) ou, si vous voulez, d'un *seul* clergé, il y ait quatre corps différents exactement semblables de position et d'autorité, parlant à la fois, à la même heure, aux quatre coins du canton? Supposez le Grand Conseil pareillement divisé en quatre tronçons, s'assemblant aux quatre coins du pays, le même jour, à la même heure, en une seule séance, chaque année..... Pour avoir l'opinion du clergé, il faut le consulter dans un seul organe, c'est-à-dire, le synode, institué par la loi, ou bien, comme quelqu'un le proposait dans la classe de Payerne, dans une assemblée générale de tous les membres du clergé vaudois.

Quoi qu'il en soit, la divergence entre les quatre classes est, en réalité, moins grande qu'il ne paraît au premier abord. Elles s'accordent toutes, *même la classe d'Orbe,* à reconnaître que la question doit être étudiée. Seulement, l'une veut que ce soit de préférence par une assemblée de représentants du clergé et des paroisses; une autre, par le synode, moyen légal; la troisième, par une commission législative, et enfin la quatrième, par une commission nommée par la classe

[1] Voir à la page 285.

elle-même et prise dans son sein. Or que la question soit étudiée, c'est tout ce que demandait le rapport, ce sont là ses conclusions, mais qu'elle soit étudiée de manière à consulter et à éclairer à la fois l'opinion publique.

Il y a plus. — Si l'on excepte la classe d'Orbe, les autres se sont encore accordées en ceci, c'est qu'elles reconnaissent la nécessité de la révision de la loi ecclésiastique et l'utilité de faire cette révision sur la double base de l'union de l'Eglise avec l'Etat et de la participation de l'Eglise à son propre gouvernement par le moyen de représentants. Les classes de Lausanne et de Payerne avaient déjà posé ces principes l'année passée; celle de Morges s'y est rangée cette année. Elle est même allée plus loin, puisqu'elle demande que dès maintenant une commission législative se mette à l'œuvre. Je crois, au fond, qu'elle a raison; mais la commission générale n'avait pas osé aller jusque là. Actuellement on le peut. Et je pense aussi qu'il vaudrait mieux soumettre au préavis du synode ou plutôt d'une *consulta* telle que la propose le rapport, un projet de loi élaboré par une commission législative.

Dans les trois classes qui ont voté le principe d'une révision, les délibérations ont été graves et dignes, et il ne s'y est rien dit de pénible. On a pu différer d'opinion sur les moyens à employer; mais on se proposait le même but, l'avancement du règne de Dieu, et on le poursuivait dans un même esprit. Les adversaires les plus déclarés, mais, en même temps, les plus respectables, les plus éclairés et les plus consciencieux des idées émises dans le rapport, avouent le triste état de notre église; seulement ils disent que le tableau tracé dans le rapport est bien noir et que les coups de crayon ont été trop forts. Ils désirent qu'avant tout l'état de l'opinion publique soit constaté, et ils auraient voulu qu'une sorte d'enquête se fît soit par le moyen des inspecteurs de paroisse, soit par tout autre moyen. Si quelques pasteurs ont cru voir des exagérations dans le rapport, c'est qu'ils se plaçaient au point de vue exclusif de telle ou telle paroisse particulièrement favorisée. Mais les hommes les plus calmes et les plus expérimentés ont déclaré qu'après avoir lu et relu le rapport, ils ne pouvaient y découvrir aucune exagération. Seulement il va sans dire que ses allégués s'appliquent au pays considéré en masse et non à chaque localité, surtout qu'il a en vue les institutions et non pas les hommes qui les mettent en jeu.

On a dit aussi que la franchise du rapport n'était pas d'une bonne politique et l'on a répété l'adage bien connu : « Toute vérité n'est pas bonne à dire. » Mais, en présence de toutes les objections, je ne pense pas qu'un seul des membres de la commission se soit senti un seul instant mal à l'aise.

Il en a été différemment de la classe d'Orbe. Elle a fait exception pour la forme comme pour le fond. Elle a entendu un long discours dans lequel l'orateur a élevé contre le rapport trois chefs d'accusation : 1° Il renferme des attaques contre le Conseil d'Etat : il parle de révolution, et les auteurs sont prêts à faire une révolution. 2° Il renferme des attaques contre le peuple : il parle du niveau moral abaissé, de préoccupation trop exclusive pour les intérêts matériels et de la nécessité de chercher à relever le peuple. 3° Il renferme des attaques contre l'Eglise nationale : il vante sans cesse l'Eglise libre et met son organisation fort au-dessus de celle de l'Eglise nationale.

L'impression de plusieurs a été celle-ci : c'est que, s'ils n'avaient pas déjà été convaincus de la convenance d'une réorganisation de notre église, ce discours, et, en général, ce qui s'est passé dans cette séance, leur en auraient démontré la nécessité. — Il serait à désirer que le rapport pût être lu de tout le monde; ce serait, je pense, la meilleure réponse aux accusations dont il a été l'objet.

Mais que penser de la décision de la classe?

Voici un corps qui charge une commission d'étudier une question et de lui faire rapport. Il ne lui donne aucune direction particulière; il ne lui impose aucun programme, aucune restriction, aucun mandat spécial. Il lui dit : Vous étudierez, et vous nous direz ce que vous pensez. Puis, quand cette commission a rempli consciencieusement son mandat, la classe lui inflige un blâme sévère, et non-seulement à elle, mais aussi aux commissions nommées par les autres classes! La classe blâme sa commission; de quoi? Ou bien de ce qu'elle a tra-

vaillé, ou bien de ce qu'elle est arrivée à tel résultat plutôt qu'à tel autre. Dans l'un et l'autre cas, c'est, pour le moins, une inconséquence. On ne veut pas de l'introduction des laïques; eh bien, il fallait le dire. La classe pouvait rejeter les conclusions du rapport (qui, du reste, ne demandaient que la continuation de l'étude de la question devant un autre tribunal); elle pouvait formuler et adopter telle ou telle proposition contraire aux vues énoncées dans le rapport, mais elle ne pouvait pas blâmer sa commission d'avoir eu telle opinion plutôt que telle autre, pas même de l'avoir exprimée de telle façon plutôt que de telle autre. C'est ce que tous les hommes de bon sens ont compris. Quant aux membres de la commission, ils ne sauraient être atteints par le blâme qu'on a voulu leur jeter. Forts de leurs intentions, ayant le sentiment de n'avoir eu autre chose en vue que le bien de l'église et le fidèle accomplissement du mandat qui leur avait été confié et qu'ils ont pris au sérieux, il est probable qu'ils ne se seront point émus du tout pour ce qui les concerne personnellement; mais, sans doute, ils auront été affligés, pour l'Eglise, de l'aveuglement et de la passion de quelques-uns de leurs frères.

Quoi qu'il en soit de cette opposition partielle, la cause de la réforme a fait des progrès. Elle a gagné de côté et d'autre des partisans. Les classes de Lausanne et de Payerne ne sont pas revenues en arrière; celle de Morges s'est prononcée pour; et quant à celle d'Orbe, la minorité est forte, et l'on peut en appeler avec confiance de César mal informé à César mieux informé. On a discuté; c'est déjà quelque chose et même beaucoup; car la tactique des adversaires de toute réforme a toujours été de se refuser à la discussion. Nous cheminons lentement, très lentement, mais enfin nous cheminons. Patience et persévérance, et la discussion amènera forcément la manifestation de la vérité.

Maintenant, que va-t-il advenir de tout ceci? La question est posée, on ne peut plus l'étouffer, elle doit recevoir sa solution. Se refuser aux demandes des classes n'aurait d'autre effet que d'ajourner l'examen de la question, en mécontentant tous ceux qui s'en seraient déjà occupés. Eclairer l'opinion publique et la consulter par une discussion solennelle, est le parti le plus sage, comme le plus conforme à nos institutions.

« Il y a, dit quelque part le rapport, pour les sociétés comme pour les individus, des époques critiques, des moments décisifs de leur vie, où il importe de prendre à propos quelque grave détermination, où il est nécessaire de saisir à temps le remède qui peut s'offrir encore aux maux qui se manifestent. Or, Messieurs, nous croyons notre église nationale dans un de ces moments critiques. Nous sommes persuadés qu'il y a encore dans la nation assez d'attachement pour son église pour que l'on puisse espérer beaucoup d'une constitution plus nationale; mais nous sommes également persuadés que si l'on ne fait pas actuellement un grand effort pour arracher notre église à sa léthargie, elle ne tardera pas à terminer sa carrière somnolente et elle achèvera de mourir sans que personne s'en mette en peine. »

L'avenir montrera ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette appréhension. Quant à nous, nous remettons la chose à Dieu avec une pleine confiance et nous attendons avec calme la manifestation de ses desseins à l'égard de cette portion de son héritage.

Agréez, Messieurs les rédacteurs, l'assurance de mes sentiments fraternels.

A.

CORRESPONDANCE.

Allemagne.

Quelques luttes théologiques.

Francfort, mai 1859.

I. LE DOCTEUR BAUMGARTEN.

Les luttes dans l'Eglise (je vous en signalais naguère quelques-unes) ont presque toujours leurs causes dans des différences d'opinions théologiques. Cela est naturel, à moins de ne supposer dans l'Eglise qu'un empirisme sans rapport avec la pensée d'une époque, avec la science.

Malheureusement, en Allemagne, l'Eglise ne subit pas seulement les variations de la théologie, mais, par contre-coup, celles de la

philosophie, dont la théologie, durant cent-cinquante ans au moins, a été l'humble vassale. Faire dépendre la vérité divine de la spéculation humaine, ce n'était pas seulement vendre son droit d'aînesse pour un potage, c'était adopter une méthode radicalement fausse, qui ne pouvait manquer de porter ses fruits, même au temps où la théologie essaierait de quitter ces plages arides pour revenir à la source des eaux vives.

Je veux simplement par cette réflexion rendre compte d'un fait que tout le monde constate avec tristesse : la pauvreté, la stérilité actuelle de la théologie allemande, en particulier de la dogmatique, cette reine des sciences théologiques. Après la banqueroute éclatante qu'a faite, il y a dix ans, la philosophie spéculative en allant se perdre dans les marécages fangeux du hégélianisme de l'extrême gauche, la théologie, privée du guide aveugle qu'elle avait imprudemment suivi, et engagée dans de fausses méthodes, s'est vue toute dépaysée, et n'a pas retrouvé encore son chemin. Ce n'est pas l'avoir retrouvé, en effet, que de se jeter d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire d'une spéculation sans frein dans un confessionalisme sans liberté. C'est précisément dans cette dernière école que je veux vous signaler quelques-unes de ces luttes, qui, par leur nature, accusent, non le mouvement et la vie de la pensée, mais bien plutôt ce que nous avons appelé la stérilité de la science théologique. Pauvre esprit humain, si fier de lui-même, et toujours le jouet des erreurs les plus opposées et jamais capable de saisir une seule vérité tout entière, ni même de reconnaître avec certitude le chemin qui conduit au but!

L'exemple le plus éclatant de ces luttes, stériles en elles-mêmes, mais qui, sous la main de Dieu, peuvent conduire à des résultats imprévus des hommes et utiles à la vérité, c'est le différend très grave qui s'est élevé entre les autorités du grand-duché de Mecklembourg et le docteur Baumgarten, professeur de théologie à Rostock. — Je n'ai point l'intention, en vous parlant aujourd'hui de ce grand et triste procès, de vous en redire tous les détails, mais seulement d'en esquisser les principaux traits, et d'en signaler les principes.

Les duchés de Holstein et Schleswig, qui ont tant souffert depuis 1848 dans leurs intérêts politiques et religieux, ont produit toute une phalange de serviteurs de Dieu qui ont largement partagé les douleurs de leur pays, parce qu'ils avaient embrassé sa cause, qui leur paraissait juste. Un très grand nombre d'entre eux ont été exilés à tous les vents des cieux, cherchant à l'étranger leur pain quotidien, et y portant en échange le fidèle et chaleureux témoignage de leur foi à l'Evangile. — En 1850, l'un de ces théologiens des duchés, déjà connu pour sa science et sa piété, M. Baumgarten, était appelé par le gouvernement de Mecklembourg à une chaire de théologie de l'université de Rostock, laissée vacante par la vocation du savant Delitzsch à Erlangen. Professeur et prédicateur de l'université, Baumgarten fit bientôt une impression profonde et durable par son activité chrétienne et par l'énergie de son caractère. Deux ans après sa nomination, en 1852, il publia sur le livre des Actes un ouvrage qui prit place aussitôt parmi ce qui a été écrit de plus distingué sur le siècle apostolique [1]. Dirigé surtout contre les spéculations de l'école de Tubingen, le livre de Baumgarten replaça l'étude du premier siècle sur ses bases historiques, et remit en évidence les origines du christianisme.

Mais bientôt le savant professeur allait se trouver en présence de la réaction puissante qui montait à la fois de la politique, de l'église d'état et d'une théologie confessionnelle à laquelle on a attaché abusivement le nom de Luther. Or, Baumgarten apportait de ses duchés des principes de liberté qui ne pouvaient s'accommoder d'aucun de ces despotismes. Il leur fit opposition, une opposition d'autant plus redoutable que son influence était grande sur la jeunesse universitaire et sur le public. Dès lors, chaque pas le conduisit vers le but où l'attendaient ses adversaires, vers une occasion de paralyser son influence. En 1854, il publia ses fameuses *Visions de Zacharie*, qui devaient être, quatre ans plus tard, l'arsenal principal où l'on puiserait des armes contre lui. C'est que, dans ce livre [2], tout en expliquant son prophète, l'écrivain touche avec sa décision

[1] *Von Jerusalem bis Rom*. 2 vol.

[2] *Zacharias Nachtgesichte*; 2 vol. 1854.

ordinaire à des questions brûlantes de notre époque, en particulier à l'état de l'Eglise, dont il signale la décadence et la servitude sous le pouvoir temporel. On lui a reproché aussi d'avoir professé dans ce livre des vues millénaires, moins fondées, en effet, que ses reproches aux églises d'état. Mais son libéralisme politique et ecclésiastique a plus pesé contre lui dans la balance, que toutes les hérésies dogmatiques dont on a dressé une liste si formidable. Ce qui le prouve, c'est que sa destitution fut décidée en 1855, à la suite d'un examen théologique qu'il fit subir aux étudiants, et pour lequel il leur prescrivit un travail sur le chapitre XI[e] du 2[e] livre des Rois, sujet qui, de son propre aveu, devait amener à cette conclusion : Que, selon l'Ecriture, il est telle révolution qui peut être légitime. C'était encore une justification indirecte de sa chère patrie qu'avait à cœur l'ardent citoyen du Schleswig. Mais quelle doctrine à professer en plein duché de Mecklembourg!

Baumgarten ne tarda pas à se voir entraîné dans une controverse avec le chef de la réaction ecclésiastique du pays, M. le pasteur Kliefoth, homme de talent et de piété, malgré ses opinions cléricales. C'est surtout contre lui, et en général contre les tendances rétrogrades du gouvernement ecclésiastique ligué avec le pouvoir civil que Baumgarten écrivit ses *Avertissements protestants* [1].

Enfin, la mesure était pleine, à ce qu'il paraît, et la tolérance de l'autorité mecklembourgeoise épuisée, lorsqu'en 1857 le ministère d'état, poussé par le clergé, chargea le consistoire de Rostock de lui préparer un préavis sur cette question : S'il est vrai, comme le grand-duc en avait été informé, que depuis 1854 le docteur Baumgarten ait publié dans ses écrits des doctrines et des principes contraires à ceux des livres symboliques et en particulier à ceux des ordonnances ecclésiastiques du grand-duché de Mecklembourg? Ce préavis, sorti de la plume du docteur Krabbe, dont pourtant on assure qu'il n'a, dans le caractère, rien d'un inquisiteur, est un volume de 250 pages grand in-8°, arrivant à cette conclusion, « que les erreurs et hérésies du docteur Baumgarten sont tellement fondamentales qu'elles renversent la doctrine de l'Eglise, dissolvent la substance de la foi, détruisent l'ordre ecclésiastique fondé sur les ordonnances. » — Ce n'est là encore qu'un jugement relatif, relatif à une règle objective; en voici un plus absolu : « Les vues de Baumgarten sont tout entières négatives, subjectives, spiritualistes [1], pélagiennes, antinomiennes, chiliastes, un chaos de fantaisies libérales et de théosophie en caricature. »

Ce qui achève de rendre odieux de tels jugements, c'est qu'ils sont un réquisitoire, et qu'ils auront pour conséquence prévue une condamnation. — En effet, le gouvernement du Mecklembourg, sans avoir entendu le docteur Baumgarten, contrairement à tous les droits, à toutes les lois, à toutes les coutumes, par simple mesure administrative, prononça, au mois de janvier 1858, la destitution du professeur. Le despotisme politique, uni au fanatisme confessionnel, satisfait d'avoir frappé un grand coup, n'a plus voulu dès lors écouter aucune représentation, ni revenir de sa décision. Mais quelle défaite dans cette victoire! — L'Allemagne entière, par la grande voix de la presse, s'unit aux protestations des étudiants et du public de Rostock. Les plus ardents défenseurs de Baumgarten furent des docteurs luthériens, honteux de l'opprobre que cet acte faisait peser sur leur église. Hofmann, d'Erlangen, Luthardt, même Delitzch, prirent la parole dans des brochures ou des journaux. Le Kirchentag, réuni au mois de septembre à Hambourg, exprima publiquement sa désapprobation et sa douleur. Enfin, deux facultés de théologie, consultées d'office, celles de Greiswald et de Göttingen, après avoir soumis les écrits incriminés du professeur et le préavis du consistoire de Rostock à un profond examen scientifique, ont publié chacune un volumineux mémoire qui conclut à une justification éclatante du docteur Baumgarten et de son enseignement. — Lui-même n'a point gardé le silence; de-

[1] *Protestantische Warnung und Lehre;* 1857, publié en trois brochures consécutives.

[1] *Spiritualistisch*, mot que les allemands prennent dans le sens d'un faux spiritualisme, par opposition au *réalisme* de leurs idées.

puis sa destitution il a continué la lutte dans deux écrits : *Une crise ecclésiastique dans le Mecklembourg*, et *Bouclier et Epée* (1858).

Que si maintenant nous essayons de porter un jugement sur ces tristes faits, et d'en tirer quelques leçons dans l'intérêt de la vérité, nous les résumerons dans les remarques suivantes.

D'abord, nous confesserons franchement que nous ne sommes nullement de ceux qui ne reconnaissent à une église aucun droit de surveillance et de discipline au sujet de l'enseignement théologique, aucune autorité pour se préserver de l'erreur. C'est là condamner l'Eglise à la pire des servitudes religieuses, celle de recevoir forcément et indistinctement dans son sein, comme conducteurs spirituels, les élèves de telle école où sont niées une à une les vérités sur lesquelles elle repose et qui font sa vie. C'est là une contradiction, un mensonge de fait, qui ne se retrouve et qui ne serait toléré dans aucune autre sphère de la société humaine. C'est, pour l'Eglise, un suicide.

Nous concèderons encore, dans le fait actuel, que les écrits du docteur Baumgarten, quoique fondés sur le roc de la révélation et de la rédemption en Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, peuvent donner prise à la critique orthodoxe sur plus d'un sujet d'importance secondaire. Peut-être même est-il loin personnellement de mettre dans ses procédés la modération et la douceur que l'on pourrait attendre d'un serviteur de Dieu si richement doué d'ailleurs.

Mais hâtons-nous d'ajouter que, si une église veut exercer, dans l'intérêt de l'éternelle vérité, les droits imprescriptibles qu'elle tient de son divin Maître, c'est comme église qu'elle doit parler et agir, par ses légitimes organes, et non par un ministre d'état, au nom d'un grand-duc, et sur le simple préavis d'un consistoire local. Une telle manière de procéder n'est plus qu'une intolérable tyrannie. Et que sera-ce s'il paraît évident qu'au fond la conduite de l'état peut se traduire ainsi : Il a dit à un corps ecclésiastique : Marque-moi cet homme du sceau de l'hérésie, afin que je puisse frapper sur l'hérétique le penseur libéral!

Le consistoire de Rostock n'a-t-il donc été que le servile instrument du pouvoir? Non sans doute. En lui et par lui le confessionalisme du pays entier a agi pour son propre compte, et il s'est servi du bras de l'état, comme l'état s'est servi de lui. Voilà, reproduit dans un petit pays protestant, le trait le plus odieux de cette union des intérêts temporels et spirituels, union monstrueuse d'où sont nées toutes les persécutions, fléau de l'humanité et opprobre du christianisme.

Mais que dire enfin d'un procès théologique où ni dans l'accusation, ni dans l'instruction, ni dans le jugement, il n'a été question de savoir si les doctrines de l'accusé étaient conformes ou opposées aux saintes Ecritures, mais où le seul code invoqué a été les livres symboliques et les ordonnances ecclésiastiques du pays? On ne peut en dire qu'une seule chose : c'est qu'ici les principes de la réformation ont fait place de nouveau à ceux du papisme, et d'un papisme bâtard, pauvre caricature de celui de Rome. Heureusement qu'il n'a pas les mêmes éléments de durée. — L'Allemagne a montré par son indignation qu'elle est encore protestante. Hors du Mecklembourg, Baumgarten n'a trouvé que deux adversaires dignes de remarque : c'est le docteur Hengstenberg, dont le journal est l'organe juré de tous les despotismes, et Rudelbach, qui, dans un savant travail non encore achevé de sa *Zeitschrift*, cherche à prouver que le professeur de Rostock n'est dans le vrai sur aucun des principes fondamentaux de la théologie. Il ne convaincra, pensons-nous, que les ultraluthériens de son école; et quant au côté formel de la destitution, nous doutons qu'il puisse l'approuver dans sa conclusion définitive, lui qui est un des plus puissants défenseurs de l'autonomie de l'Eglise.

Etrange et instructif phénomène! D'une part, l'Allemagne a prouvé par sa longue phase rationaliste et philosophique que la pensée humaine, par la voie de la spéculation, va se perdre dans les sables arides du doute, de l'incertitude, de l'impiété, de la mort. Et notre protestantisme français paraît jaloux de refaire la même expérience, par la même méthode, et en réchauffant les mêmes vieilles erreurs. — Et, d'un autre côté, par haine de ce subjectivisme qui se

dévore lui-même les entrailles, cette même Allemagne, reniant toute liberté, reconstruit une autorité humaine et objective qui la conduit directement au papisme.

Que conclure de là, sinon de reconnaître avec admiration et actions de grâces que le Dieu de vérité, le Chef de l'Eglise avait bien mis dans la main de nos grands réformateurs la clef de la science en leur dévoilant ce principe puissant et fécond, à la fois divin et humain, par lequel ils soulevèrent le monde et fécondèrent l'Eglise : la Parole de Dieu, les saintes Ecritures, autorité souveraine, seule règle de la foi et de la vie? — « A la loi et au témoignage! s'ils ne parlent selon cette Parole-ci, il n'y aura point pour eux de lumière de l'aurore. Et ils erreront sur la terre, accablés et affamés; et ayant faim, ils s'irriteront et maudiront leur Roi et leur Dieu; et ils tourneront leurs yeux en haut et ils regarderont vers la terre, et voici la détresse et l'obscurité, les ténèbres et l'angoisse, et ils seront refoulés dans la nuit. » — Mais aussitôt le prophète ajoute : « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière a lui sur ceux qui habitaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » — Et les évangélistes nous ont signalé l'accomplissement de cette miséricordieuse promesse en Celui qui seul a pu tenir ce langage qui serait d'un insensé s'il n'était du Dieu manifesté en chair : JE SUIS LA LUMIÈRE DU MONDE.

Que toutes les âmes sérieuses, que l'Eglise entière vienne en ces temps agités et mauvais se réfugier dans les bras de ce seul Maître, de ce seul Sauveur ! que l'Esprit de Dieu vienne rendre au principe réformateur toute son éclatante vérité, et à la Parole divine sa puissance créatrice de régénération et de vie !

L. BONNET.



REVUE CRITIQUE.

—

Essai sur la Bible, par *Antoine Curchod,* ministre de Jésus-Christ dans l'Eglise nationale évangélique réformée du canton de Vaud. Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1858. 2 vol. in-12. Prix, 8 fr.

Ceci est l'ouvrage d'un homme de bien, d'un chrétien sérieux et instruit, à qui nulle science n'est étrangère, qui connaît le fort et le faible de la nature humaine et de ses productions, et pour qui le monde matériel lui-même est comme un livre ouvert. Il semble en avoir parcouru toutes les pages sous la conduite de Bernardin de St. Pierre; car il voit dans la nature, non-seulement ce que St. Paul y voyait, la puissance éternelle et la divinité de Dieu, mais encore tout ce que prétendent y voir les déistes pieux, c'est-à-dire la personnalité de Dieu, sa bonté infinie, la création, la providence, etc. M. Curchod part de là pour démontrer aux partisans de cette philosophie, que la Bible aussi est l'ouvrage de Dieu, comme la nature; qu'elle est une révélation positive, qui explique et complète le langage de la nature; et que l'on doit en faire une étude sérieuse, si l'on veut posséder toute la vérité.

Tel est le dessein de son ouvrage, qu'il a divisé en cinq livres, suivant les cinq catégories de rapports où il place la Bible (ses rapports avec elle-même, avec Dieu, avec l'homme, avec l'univers et avec l'humanité).

Le premier livre (des rapports de la Bible avec elle-même) renferme beaucoup de généralités dont la portée nous échappe, et nombre d'affirmations qui ne sont pas démontrées. Par exemple, M. Curchod veut que nous trouvions frappante la ressemblance des deux Testaments, parce que l'un et l'autre commencent par des livres historiques, continuent par des livres de doctrine et finissent par un ou plusieurs livres prophétiques. Nous avouons ne pas bien comprendre la valeur apologétique de ce fait, qui est tout humain et nullement d'institution divine; car il fut un temps où l'ordre des livres était assez différent de celui qui existe aujourd'hui. Cet ordre a même varié d'un exemplaire à l'autre, suivant le bon plaisir des propriétaires ou des copistes, comme on le voit par les manuscrits grecs du Nouveau Testament. Mais ce qui distingue les deux Testaments, selon M. Curchod, c'est que l'Ancien a pour objet spécial les vérités rationnelles, tandis que le Nouveau a pour objet les mystères. Cette assertion, qui joue ici un grand rôle, n'est cependant pas entièrement fondée aux yeux de l'auteur lui-même; car il la contredit plus

loin, en faisant ressortir avec beaucoup de raison la correspondance qu'il y a entre les deux Testaments sous le rapport des faits historiques, des prophéties et des doctrines. Dans l'énumération des faits, il outre-passe même la juste mesure; et l'importance qu'il donne à la typologie fera sans doute peu d'impression sur les simples déistes. Quant à la prophétie, elle « confond la pensée et défie toutes les descriptions par la richesse de ses vues, par la variété et l'abondance des objets qu'elle présente », cela est parfaitement vrai. Mais le disciple de la nature pourra-t-il le comprendre, et surtout saura-t-il voir le Sauveur et son église positivement annoncés et nettement décrits dans cette vaste prophétie de l'Ancien Testament, qui ressemble plus à une forêt vierge qu'à un jardin cultivé, pour ceux qui n'en possèdent pas comme vous les entrées et les issues? L'argument tiré de la correspondance des doctrines aura plus de poids sans doute; parce qu'il est aisé de voir que dans l'Ancien Testament elles sont en général à l'état d'ébauche, et qu'elles ont reçu leur forme parfaite et définitive dans le Nouveau. Par exemple, la doctrine du péché et celle de l'expiation sanglante sont déjà vivement accentuées dans la Loi; mais quelle évidence nouvelle, quelle éclatante confirmation ne reçoivent-elles pas, dans l'Evangile, de toute l'œuvre de Jésus-Christ!

Notons, dans le second livre, les pages où se trouve caractérisée la législation morale de Dieu; elles méritent toute l'attention du déiste pieux. Trop courtes à notre gré, elles font cependant ressortir avec force l'excellence de la loi divine, loi vraiment morale, spirituelle et sainte, qui, en se rattachant à la volonté positive de Dieu, soit dans la Bible soit dans la conscience, possède une autorité bien autrement respectable et populaire que la notion abstraite du devoir, inventée par les philosophes. Pourquoi M. C. n'a-t-il pas insisté davantage sur ce point vital de l'apologétique chrétienne? Et surtout, pourquoi faut-il que sa belle argumentation se trouve à la fin ébranlée jusque dans ses fondements, par l'introduction de la vieille erreur scolastique qui attribue au bien et au mal une existence réelle indépendante de la volonté de Dieu? (Pag. 160.) Que la raison déchue et livrée à ses propres forces tombe dans ce réalisme outré, et qu'elle impose à Dieu lui-même l'ordre moral, parce qu'elle ne peut pas s'élever à la notion biblique d'un Dieu qui a créé tout, y compris la sainteté, à la bonne heure! Mais que des théologiens chrétiens commettent la même faute en face du rationalisme, dont les hypothèses analogues ne font que reproduire aujourd'hui les conceptions fantastiques des anciens, c'est ce qui nous étonne toujours.

Le troisième livre renferme un chapitre intéressant sur l'influence sanctifiante de la foi chrétienne. Les déistes pieux qui prendront la peine d'en comparer le contenu avec ce que leurs meilleurs docteurs ont écrit touchant la foi philosophique, trouveront peut-être que celle-ci est peu digne du nom de foi, et surtout que son idéal reste bien en dessous de celui que Dieu a fait aux hommes l'honneur de leur proposer dans la Bible.

Dans le quatrième livre, on trouve une critique aussi judicieuse que profonde des théories de Locke et de Descartes sur l'origine des idées. Il y a aussi, sur la manière dont la Bible complète l'éducation que nous donne la nature, des remarques qui auraient pu amener d'importants développements. C'était là un filon qu'il fallait exploiter. Mais telle est l'habitude de notre auteur dans tout le cours de son ouvrage, qu'au moment où la mine apparaît dans sa richesse, il l'abandonne pour aller fouiller ailleurs la surface du sol. C'est trop compter sur la bonne volonté de ses adversaires. Ignore-t-il que la paresse d'esprit et la crainte d'approfondir les choses sont les attributs spéciaux de la philosophie déiste?

M. C. a tiré un meilleur parti de l'histoire (livre V) et des religions humaines. Il démontre, pièces en main, que le christianisme, loin d'être le fruit du développement naturel de l'humanité, puisqu'on n'a pas cessé de lui faire la guerre depuis son origine jusqu'à ce jour, est au contraire la source de tout ce qu'il y a de supérieur dans la civilisation moderne; et que sans lui la société ne saurait échapper à la loi de décadence sous laquelle ont succombé les civilisations païennes. Il réfute au long et victorieusement l'opinion de Benjamin Constant, qui fait naître toutes les religions du seul sentiment religieux. Cette réfutation était

d'autant plus nécessaire et opportune que la plupart des esprits cultivés et non-athées en sont encore aujourd'hui à la théorie du célèbre publiciste. On voit même des chrétiens fervents, hommes instruits, écrivains distingués, qui ne s'en affranchissent que pour ce qui concerne le christianisme. Benjamin Constant fait école, sa théorie est devenue tradition, et peu de gens osent en montrer l'insuffisance. Selon cette doctrine, les hommes ont débuté par l'état sauvage en religion, comme J.-J. Rousseau prétend qu'ils l'ont fait en politique; et un beau jour ils se sont avisés d'avoir des dieux, des prêtres et des rites, en un mot des religions, comme ils se seraient avisés de s'unir en politique par un contrat social. Nous félicitons cordialement M. C. de ne s'être pas contenté d'un point de vue aussi étroit, qui n'embrasse ni tous les faits historiques ni toutes les données de la psychologie. Il aurait pu tirer de ces dernières des arguments très forts pour démontrer ce que, d'ailleurs, il affirme lui-même, à savoir que l'homme déchu ne saurait réellement avoir l'idée de Dieu, ni inventer une religion quelconque, s'il n'en trouvait les éléments dans la tradition du genre humain. Mais les questions métaphysiques n'étant malheureusement pas du goût de M. C., il ne touche à ce domaine que pour l'indiquer. Reconnaissons qu'il a du moins le mérite rare d'en appeler sans délai aux documents historiques des plus anciens âges du monde. La Bible nous montre en effet, chez les premiers hommes, une religion positive et révélée, la vraie religion. Voilà le fondement d'une sérieuse histoire des religions. En partant de là, il est aisé de concevoir comment l'idée religieuse s'est altérée, à mesure que la corruption des mœurs s'aggravait, et comment les hommes, groupés en peuples divers, se sont arrangé des religions nationales de plus en plus grossières, jusqu'à ce que l'art et la philosophie les eussent amenés à des conceptions plus rapprochées de la nature humaine. Mais loin qu'ils soient parvenus à retrouver le vrai Dieu, il fallut que lui-même leur donnât, au moyen des Juifs et surtout de Jésus-Christ, une révélation nouvelle et toute spéciale, pour empêcher leur foi de sombrer dans un scepticisme absolu. Ils ne surent rapprocher d'eux la divinité qu'en lui attribuant les faiblesses et les vices de leur nature déchue; tandis que selon la Bible, Dieu s'est rapproché d'eux en Jésus-Christ, afin de les rendre participants de la nature divine. Voilà ce que M. C. rappelle avec autant de fermeté que de justesse.

Poussé par le besoin de rétablir la vérité dans tous les domaines, il va jusqu'à condamner le système de philosophie de M. Secrétan, par la raison qu'il repose sur un principe puisé dans l'ordre des mystères. Motif étrange chez un philosophe chrétien! Comment donc se justifiera-t-il lui-même d'avoir fondé toute son apologétique sur le dogme de la création, qui est le premier des mystères?

Il a certes bien autrement raison, lorsqu'il fait voir plus loin que toutes les philosophies purement naturelles ont abouti à l'erreur, et que la raison ne saurait par elle-même trouver le principe générateur des sciences. Ce principe est donné par la Bible : c'est le *Mystère de Christ*. Voilà le centre vers lequel toutes les vérités convergent. Nous regrettons de ne pouvoir pas transcrire ici les pages mêmes dans lesquelles M. C. développe sa théorie. Cette portion de l'*Essai* est une des meilleures critiques de la philosophie que nous ayons jamais lues; l'auteur s'y montre aussi profond philosophe que savant théologien. Et, pour le dire en passant, il s'accorde au fond à merveille avec M. Secrétan, qui déclare, dans ses *Recherches de la méthode*, que Christ est le centre de tout, qu'il est la porte, qu'il est la méthode. Nous ne connaissons rien dans la philosophie contemporaine qui s'élève à la hauteur de conception scientifique où se placent ces deux penseurs. Et ce n'est pas sans quelque orgueil national que nous saluons en eux des concitoyens, des Vaudois [1]. Si leur plume était aussi bien taillée que celle des Cousin, des Simon, des Renan, nul doute que leur pensée ne devînt le phare d'une philosophie toute nouvelle et bien autrement puissante que les doctrines du paganisme antique, qu'on s'efforce de rajeunir en France et ailleurs.

[1] L'*Introduction générale aux Oeuvres de Maine de Biran* fera désormais nommer à côté d'eux un Genevois, M. Ernest Naville, dont la tendance philosophique est la même, et qui se distingue en outre par la limpidité du style.

M. C. ne pouvait indiquer la base et les éléments d'un nouveau système de philosophie sans passer en revue tous les autres. Leurs sectateurs trouveront-ils ses jugements toujours équitables? Nous l'ignorons; mais il est certain que nous ne pourrions pas souscrire à son réquisitoire contre le système pratique de Vinet, qu'il flétrit du nom d'*individualisme*. Lui-même reconnaît qu'on ne peut appeler l'Etat un *corps social*, dans toute l'étendue du terme, « car le devoir qui embrasse tous les autres est le dévouement à Dieu et non au corps social; et c'est là ce qui constitue la limite des droits de la société sur ses membres. » (Pag. 415.) En posant ce principe capital, qui rappelle le commandement du Seigneur: *Rendez à César les choses de César, et à Dieu les choses de Dieu* (Math. XXII, 21), M. C. devait conclure, semble-t-il, comme Vinet, par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, surtout après avoir appelé dangereux pour l'Eglise le contact des deux sociétés. (Pag. 283.) Mais cette conclusion paraît bien loin de sa pensée. Voici son raisonnement: « Il peut rentrer dans les attributions naturelles de l'Etat de faire servir les institutions sociales à la propagation des connaissances religieuses, pourvu qu'il ne recoure pas à la contrainte. La séparation absolue de l'Etat et de l'Eglise peut devenir nécessaire en certains cas; mais l'union de ces deux sociétés est fondée sur la nature des choses, et constitue l'état le plus régulier; pourvu que les bases sur lesquelles elle repose respectent, avec tous les droits personnels des individus, les attributions essentielles soit de l'Etat soit de l'Eglise. » (Pag. 417.) Et tout est dit.

Avant de quitter ce sujet à peine abordé, M. C. aurait bien dû nous expliquer entre autres ce que devient l'action de l'Etat sans le glaive, et si jamais il s'est trouvé des princes qui aient consenti à commander sans exiger l'obéissance. Y a-t-il rien de plus immoral en politique, de plus contraire à la notion même de l'Etat, de plus dangereux pour sa sûreté, que la violation des lois sciemment autorisée par l'impunité? Dire que l'union de l'Eglise et de l'Etat est fondée sur la nature des choses, c'est simplement affirmer ce qui est en question. Il aurait valu la peine cependant de faire ressortir la nature de l'Etat et celle de l'Eglise d'après les principes bibliques. Le parallèle des deux sociétés aurait fait voir combien elles diffèrent et à quel point d'inattention il faut être arrivé pour vouloir les unir. M. C. pose, à la vérité, d'importantes conditions; il veut que les bases de l'union respectent et les droits personnels des individus et les attributions essentielles de chacune des deux sociétés. Nous n'en demanderions pas davantage; mais c'est en vain que nous cherchons dans le passé ou dans le présent la réalisation de cet idéal [1]; et les dispositions indifférentes ou hostiles des conducteurs des peuples, jointes aux prophéties de l'Ecriture, ne nous promettent pas précisément qu'on verra cet idéal se produire dans un prochain avenir. Mais peut-être ne voyons-nous pas les choses du même point de vue que M. C. Il trouve sans doute que, dans notre canton de Vaud, les lois qui touchent aux rapports de l'Eglise et de l'Etat respectent les droits personnels des individus, ainsi que les attributions essentielles de l'Eglise. Quant à nous, qui avons vu nos pasteurs chassés par l'Etat hors des chaires de l'Eglise pour avoir voulu défendre et maintenir les attributions essentielles de celle-ci, qui sommes exclus de certains emplois publics comme dissidents, forcés de contribuer à l'entretien du culte officiel, nous ne trouvons pas que nos droits personnels soient respectés, non plus que les attributions essentielles de l'Eglise.

Du reste, les principes que M. C. professe dans tout son livre, montrent assez qu'à ses yeux le vrai chrétien doit être individualiste autant que socialiste, et que ces dénominations renferment plus d'apparence que de vérité quand on les applique sans réserve à des disciples de la Bible. Nous ne l'imiterons donc point, en l'appelant socialiste parce qu'il tient à l'union de l'Eglise et de l'Etat.

[1] Il faut céder à toutes sortes de préjugés pour ne pas reconnaître que, dans beaucoup de cas et pendant plusieurs siècles, l'union de l'Eglise et de l'Etat n'a été que l'alliance de la fraude et de la force pour dégrader les nations; un accord entre les prêtres et les potentats pour écraser les droits de la conscience; la combinaison de la tyrannie des rois et des prélats pour empêcher le libre développement de la vraie religion.

(Bapt. Noel. *Essay on the Union of Church and State.*)

Il nous suffit d'avoir signalé les inconséquences de son système. Nous rangerions donc celui-ci au nombre de ceux que M. Curchod combat sous le nom de *systèmes en rapport avec le christianisme* (Cousin et Platon), parce qu'ils sont incomplets et insuffisants. Et, en l'appréciant ainsi, nous n'entendons pas refuser à l'auteur la qualité de sincère disciple de la Bible. Pascal, ce grand génie chrétien, dont il aime à citer le nom et dont il semble avoir voulu développer l'idée au moyen du livre qui nous occupe, ne demeura-t-il pas toute sa vie imbu des préjugés et des erreurs de l'Eglise romaine?

Errare humanum est.

H. BERTHOUD.



CHRONIQUE.

Il y a longtemps que nous n'avons plus parlé du mouvement religieux des ETATS-UNIS: c'est qu'il n'offre plus rien de caractéristique ni de nouveau. Quelques personnes, très bien placées pour en juger, prétendent même que le réveil proprement dit a pris fin. Les diverses églises continuent sans doute à recueillir des fruits abondants des semailles qui ont été faites, mais le mouvement proprement dit semble avoir cessé : tout est rentré dans l'état régulier et normal. Les églises retrempées, fortifiées et recrutées par de nombreuses accessions, poursuivent leur œuvre ordinaire avec un redoublement de sérieux et de zèle.

Voici, cependant, ce que nous trouvons dans une lettre d'Amérique, publiée dans le numéro du 18 juin de la *Gazette évangélique* de Berlin. « Je regrette vivement, écrit-on à M. Hengstenberg, qu'on ne vous ait fait connaître que les premières scènes qui ont signalé le réveil de ce pays, et cela d'autant plus qu'elles n'ont été nullement les plus importantes, et que ce qui a suivi a mis au jour divers traits du plus grand intérêt. Le mouvement est bien loin de toucher à son terme; au contraire, ce qu'il y a en lui de plus remarquable, c'est sa durée, tout à fait extraordinaire. Ordinairement les Américains s'abandonnent promptement et entièrement à ces mouvements, pour se lancer, avec la même promptitude, dans l'extrême opposé. Le réveil religieux, au contraire, s'est répandu avec une certaine lenteur relative et semble avoir jeté de profondes racines. Ce que vous lisez dans les journaux touchant les innombrables auditeurs qui se pressent dans les théâtres et dans les salles de bal pour assister à des réunions de prière, n'est pas inexact; mais les hommes sérieux et réfléchis, bien loin d'approuver ou de favoriser ces choses, ne font que les subir. Mais voici qui est bien différent et bien plus réjouissant : dans une petite ville de mon voisinage, qui a six églises pour 1800 habitants, il y a encore journellement des réunions de prière qui, comme je viens de m'en assurer moi-même, sont très fréquentées. La circonstance que ce sont des réunions suivies indifféremment par des membres de toutes les sectes évangéliques ne contribue pas peu à en assurer la durée et l'influence bénie. En Angleterre, l'intérêt pour ce mouvement est des plus vifs, et mes amis de la Grande-Bretagne me demandent régulièrement de nouveaux détails. Par suite de la condition politique des Etats-Unis, le mouvement paraît s'être fait sentir dans toutes les classes de la société, et *chez nous* (cette lettre serait donc écrite d'un état du Sud), les esclaves eux-mêmes n'ont pas échappé à son influence. Une des preuves de la réalité et de l'efficace de ce réveil, c'est le très grand nombre de jeunes hommes qui, sous son influence, se sont consacrés à l'œuvre du ministère et des missions. »

Déjà depuis quelque temps les journaux parlent de mouvements semblables qui se sont manifestés en ANGLETERRE. C'est en Ecosse que les nouvelles du réveil américain furent reçues avec le plus de confiance et de joie par les ministres et les laïques. Il y a déjà une année qu'on établit à Aberdeen une réunion de prière, ouverte aux membres de toutes les églises, pour obtenir une pareille effusion du Saint-Esprit. Pendant l'hiver et le printemps, un grand réveil s'est manifesté dans cette ville, et plusieurs centaines de personnes semblent être passées de la mort à la vie. A peine tel prédicateur avait-il terminé un discours de trois quarts d'heure devant un auditoire comble, que l'église se remplissait de nouveaux auditeurs. Et, bien que le même fait se soit répété deux ou trois fois par soir, des centaines de gens ont dû rester à la porte. Après le service, des personnes pieuses restaient à l'église pour donner des instructions aux membres auditeurs qui s'enquéraient de leur salut. Ce mouvement a porté indifféremment des fruits, parmi les personnes d'une vie morale et dans leur propre justice, parmi des *professants* sans vie, et dans les rangs des impies et des profanes. On signale comme fait digne de remarque que le réveil est dû à la prédication de Christ par des laïques et qu'il a été entiè-

rement indépendant de toute organisation ecclésiastique.

Le mouvement semble avoir été plus intense et plus général dans le sud du pays de Galles. Toutes les dénominations ont subi son influence, bien que les méthodistes calvinistes aient été tout particulièrement bénis. Le réveil paraît se répandre aujourd'hui dans le nord. L'intérêt est des plus intenses, écrit un ministre de l'Eglise établie; point d'enthousiasme, mais une impression singulièrement solennelle et profonde prédomine. Le réveil ne peut être attribué ni à la prédication, ni à aucun instrument humain; il a été une réponse aux prières, et le mouvement a gagné d'abord le peuple de l'église, puis les ministres. A l'ouïe de ce qui se passait en Amérique, on sentit le besoin de demander, en public et en particulier, des bénédictions semblables, et bientôt les prières furent exaucées.

On signale des mouvements du même genre dans divers comtés de l'Angleterre. Mais c'est surtout dans le nord de l'IRLANDE que le réveil se fait remarquer par son étendue. Là, comme en Amérique, il a attiré l'attention de la presse séculière. Comme presque partout ailleurs, des laïques pieux en ont été les premiers instruments, et ceux qu'ils ont convertis se sont hâtés de prêcher à leur tour. Ce réveil présente toutefois un caractère bien particulier, qui inquiète ses amis. Une agitation physique, involontaire, s'empare de ceux qui en sont l'objet: c'est dans l'agonie et au milieu d'étranges manifestations que l'on confesse ses péchés. Un ministre de l'Eglise épiscopale d'Irlande décrit ainsi les scènes dont il a été témoin : « Ceux qui sont convaincus sont généralement renversés par terre pour quelque temps, dans un état d'agonie; leur organisme entier est en proie à des convulsions, mais ils n'éprouvent aucune douleur corporelle. Ils sont ainsi saisis dans leurs demeures, sur les chemins, dans les fabriques, aussi bien que dans les églises et dans les réunions en plein air. J'en ai vu tomber de la sorte un grand nombre. Ils demandaient miséricorde à grands cris, prononçant généralement ces paroles, sur un ton impossible à décrire : Seigneur Jésus! aie pitié de mon âme! Seigneur Jésus! viens à moi, viens promptement! Aie pitié de ma pauvre âme! Oh! mes péchés sont là, je les vois; je les vois! O Seigneur Jésus! miséricorde! miséricorde! donne-moi le Saint-Esprit! » Pendant ce temps, des amis priaient pour eux à haute voix, et, au bout de cinq minutes, dans d'autres cas, de demi-heure, ils semblaient se mettre eux-mêmes à prier et à demander qu'on chantât un psaume, qui les calmait. Ils semblent alors avoir trouvé la paix, et, quand les forces physiques le permettent, ils parlent de l'amour de Jésus à ceux qui les entourent. Pour quelques-uns, la crise est plus longue. Il en est qui passent plusieurs jours sans manger et qui tombent dans une espèce d'extase. J'ai entendu, pendant longtemps, une personne qui était en communion avec un ange, et, à son réveil, elle nous parla de l'amour du Sauveur dans les termes les plus chaleureux, avec une expression pleine de joie. Je n'oublierai jamais cette scène. Tous les assistants versaient des larmes. Plût à Dieu que tous les sceptiques eussent pu être témoins de ce spectacle!

« Il est fort possible, ajoute le narrateur, que, dans un petit nombre de cas, la conviction de péché n'ait pas abouti à la conversion, et que, tôt ou tard, tout soit dissipé; mais je crois que, pour l'ensemble, c'est l'œuvre de Dieu. » Ajoutons que le correspondant déclare avoir débuté par être très sceptique et par mettre tout sur le compte des nerfs.

Généralement on regrette que le réveil se manifeste de cette façon-là, et on cherche à excuser ces scènes comme une suite du caractère irlandais, qui est singulièrement excitable, surtout chez les paysans. Il est impossible, dit-on, d'être maître de la plus violente des émotions, quand elle se fait sentir pour la première fois; puis, les effets d'une panique naturelle peuvent être grands.

Néanmoins, ajoute-t-on, il nous est impossible de ne pas croire que Satan, voyant la grandeur de l'œuvre, ne s'efforce de déchaîner le fanatisme pour arrêter le mouvement, et nous craignons qu'il ne réussisse. On subira l'influence physique extérieure, mais le cœur ne sera pas intérieurement touché. Les gens du monde auront des sujets de tourner le mouvement en ridicule, et les chrétiens eux-mêmes les plus désireux de voir un réveil se hâteront de se tenir à l'écart de tout ce qui sentira le fanatisme. Nous sommes très portés à croire que lorsqu'un ministre, suivant l'exemple de Charles Wesley, s'opposera énergiquement à des extravagances de cette nature, elles prendront fin.

Le journal anglais, auquel ces détails sont empruntés, donne les traits caractéristiques suivants d'un vrai réveil : Attention particulière prêtée à la Parole de Dieu; union de la Parole de Dieu et de la prière; éviter avec soin toutes les controverses spéculatives et théologiques; rapprochement entre chrétiens; surtout porter les fruits de l'Esprit.

On écrit de JÉRUSALEM que la ville sainte est, elle aussi, le théâtre d'un réveil. Jamais le besoin d'une religion personnelle et pratique ne s'est fait sentir au même de-

gré. Bien des personnes, qui avaient supposé que pour être chrétien il suffisait de ne pas rejeter les vérités évangéliques, ont éprouvé aussi un changement dans leur vie. Les récits du réveil américain ont produit un effet merveilleux sur les habitants de Jérusalem. Les missionnaires n'ont cédé qu'après une longue résistance aux demandes qu'on leur faisait d'établir des réunions de prière, et elles ont si bien réussi, qu'il a fallu se procurer un plus grand local. Des hommes qui, il y a deux mois, n'auraient pas eu le courage de prendre la parole en public, prient aujourd'hui avec une ardeur et un sérieux qui impressionnent profondément l'auditoire. Le besoin de prier est tel, qu'une heure de temps consacrée à cet exercice spirituel ne suffit plus pour quelques personnes.

Pendant que dans les contrées évangéliques il se répand un mouvement de réveil, sous l'influence des Etats-Unis, le pays le plus protestant du monde, les puissances catholiques de l'Europe sont en guerre, et l'église romaine, si fière de son unité, est en proie à la plus grande discorde. A Vienne, le clergé a commencé par des mandements politico-religieux; l'archevêque de Florence a béni les drapeaux italiens, et le clergé lombard se met au service de la cause nationale. Quant au clergé de Paris, il emploie une partie des loisirs que lui laissent les *Te Deum* à replacer, en grande pompe, le coq qui se trouvait au haut des tours de Notre-Dame. On y a déposé un morceau de la vraie croix et des reliques de St. Denis et de Ste. Geneviève.

Mais c'est surtout la position de la papauté qui devient de plus en plus tragique en présence des triomphes éclatants de l'esprit moderne, qui semble vouloir conquérir l'Italie entière. Ne pouvant plus excommunier, le pape se bornait à déclarer dernièrement, dans un consistoire et sur un ton amer et solennel : *Malheur à celui par qui le scandale arrive.* Tout cela n'empêche pas la papauté d'afficher les prétentions les plus surannées. Ainsi, tandis que l'Italie lui échappe, et qu'il est contraint de faire massacrer, par des mercenaires étrangers, ceux qui veulent se soustraire à sa houlette, le pape fait procéder avec grande pompe à la confirmation du petit Mortara, dernièrement enlevé à ses parents, et, en revanche, la police romaine fait réclamer un assassin que les soldats français, assez mauvais catholiques, avaient saisi dans une église de Rome, où il était protégé par le droit d'asile.

Ce qui montre encore mieux le désarroi de la papauté, c'est le blâme que la conduite des troupes papales vient de s'attirer de la part d'un évêque toscan, celui de Cortone. Le *Moniteur toscan* publie une circulaire dans laquelle cet ecclésiastique engage les curés de son diocèse à éviter toute interprétation qui impliquerait une approbation « des faits déplorables » dont la ville de Pérouse aurait été le théâtre. Ces faits, dit la lettre de l'évêque, mériteraient d'être flétris de la manière la plus sévère, non-seulement chez les nations civilisées, mais chez les peuples barbares eux-mêmes.

Tandis que Rome en est encore aux plus mauvais procédés du moyen-âge, l'ANGLETERRE protestante fait voir qu'à certains égards elle est en avance sur les idées les plus modernes. Rien ne le montre mieux que le fait suivant :

Ordinairement, chez tous les peuples, les questions d'armements sont provoquées et déterminées par l'Etat. Sur ce point, au contraire, en Angleterre l'initiative du public prend dans ce moment le devant sur celle du gouvernement. Dans tous les comtés et dans toutes les villes, des corps spontanés de volontaires, des clubs de *riflemen* s'organisent. C'est comme une immense garde nationale qui se lève spontanément et sans attendre la sanction et les règles de la loi. Au lieu de soumettre à une discipline légale ces tirailleurs de Vincennes ou ces Tyroliens de bonne volonté dotant l'Angleterre d'un corps de chasseurs qui se compteront peut-être avant peu par centaines de mille, le gouvernement se borne à leur donner des *conseils* sur leur formation en compagnies et à leur fournir pour leurs exercices des cartouches et des capsules.

Le contraste entre le régime individualiste et les gouvernements dits paternels ne saurait être plus frappant. Du reste, entre autres bons effets, la guerre paraît avoir celui d'ouvrir les yeux aux partisans eux-mêmes de l'obscurantisme le plus décidé. Ainsi, un correspondant de Vienne expliquait dernièrement la supériorité incontestable des armées françaises, par le fait que le soldat est beaucoup plus éclairé et développé. Que de libéraux autrichiens, depuis quarante ans, ont dû expier par l'exil et les souffrances la profession de ces maximes qui échappent, sous forme d'aveux, au despotisme aux abois !

Que penser donc de ces protestants, pieux et éclairés, qui se répandent en vœux privés et même publics en faveur du succès des armées autrichiennes? Si la renommée est en défaut, les rectifications de notre correspondant de Bâle ne se feront pas attendre, mais enfin nous avons dû nous laisser raconter l'histoire d'un ministre belge qui, s'étant rendu aux fêtes de Bâle, s'est hâté de secouer la poussière de ses pieds, à l'ouïe des prières publiques qu'on faisait autour de lui pour les succès de l'Autriche.

Cela montre, une fois de plus, que les hommes qui mettent la suprême sagesse à conserver ce qui est, même aux dépens de la vérité, se recrutent dans tous les pays et dans toutes les communions.

On est moins étonné de voir un pareil esprit se faire jour dans les cantons allemands, quand on se rappelle que leurs églises protestantes, généralement peu vivantes, ont soigneusement conservé toutes les traditions d'intolérance. Tandis que le grand conseil du canton de Vaud abolissait les lois de persécution, condamnées par l'opinion publique, le gouvernement d'Appenzell repoussait par les considérations suivantes une demande des baptistes persécutés: Personne ne songe dans ce canton à entraver l'exercice public du culte chrétien; mais, par contre, on tient à y maintenir l'ordre public, en adoptant à cet effet les mesures nécessaires, et dans ce nombre on doit placer celle ordonnant le baptême des petits enfants. Si l'on voulait permettre à chacun d'agir à cet égard parfaitement selon son gré, on pourrait alors aussi se dispenser de faire admettre les enfants à la communion, et dans ce cas il est facile de voir quelle perturbation cette liberté absolue apporterait, par exemple, dans l'administration, dans la tenue des registres de l'état civil. Le Conseil fédéral, auquel les baptistes ont eu recours, s'étant déclaré incompétent, les voilà tenus d'imposer silence à leurs convictions, afin qu'il ne s'introduise pas de désordre dans la tenue des registres de l'état civil. Quand on voit ce que sont devenues les églises protestantes de la Suisse allemande, faute de se trouver en face d'une dissidence sérieuse, on comprend mieux de combien la cause du progrès est redevable aux petites eglises séparées qui, dans les cantons français, ont, dès le début du réveil, fait renoncer les églises nationales à de si absurdes prétentions.

Espérons que le progrès toujours plus manifeste de l'ALLEMAGNE finira par corriger ces petites églises persécutrices de la Suisse.

Dans la conférence pastorale du grand-duché de Hesse, tenue ce printemps, on a fait entendre quelques paroles significatives en faveur de la liberté. On s'est, en particulier, fortement prononcé pour l'indépendance de l'Eglise. On a fait ressortir surtout l'étrange contradiction dans laquelle tombent beaucoup d'ultra-luthériens. Ils s'élèvent fortement contre l'Etat, qui les opprime, puis ils l'accusent de trahir l'Eglise, dès qu'il accorde la liberté aux baptistes et aux dissidents. Il a été reconnu que le temps n'est plus où il pouvait y avoir identité entre l'Eglise et le corps de l'Etat; à la suite de longs désordres, on sent enfin le besoin de régler les rapports entre les deux sociétés.

Hengstenberg et ses amis, bien qu'ils continuent à combattre avec un zèle et un courage dignes d'une meilleure cause, paraissent n'avoir plus foi au succès. Le triomphe prochain de la révolution, disait dernièrement la *Gazette évangélique,* ne saurait plus être mis en doute. Satan a réussi à gagner à cette cause des hommes qui auraient dû s'en tenir à l'écart. Ce n'est plus le temps où elle n'avait pour elle que les gens de la rue; depuis lors elle s'est singulièrement fortifiée. Comment en douter encore quand on voit des parlements, des ministres d'état favoriser le triomphe des idées révolutionnaires? On sait que ces idées sont le mariage civil et la liberté religieuse. Tout dernièrement, le Dr Stahl, le grand champion de l'Etat chrétien, avouait, en le déplorant, devant une conférence annuelle, tenue à Berlin, que l'idée de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est devenue une puissance du monde de la force la plus gigantesque. A cela est venue s'ajouter l'idée, non moins puissante, de la liberté religieuse. La *Gazette* se console par la pensée que la fin du monde ne peut tarder à venir mettre un terme à ces victoires de l'antechrist. Ce parti, profitant des circonstances critiques de l'Allemagne, a réussi à faire renvoyer définitivement l'assemblée annuelle du *Kirchentag,* dans l'espoir que cette conférence, qui échappe à son influence, finirait par ne plus se réunir. On est dans l'attente de nouvelles ordonnances, qui doivent enfin donner quelques libertés aux protestants de l'empire autrichien soumis à l'arbitraire administratif le plus scandaleux.

Comme toujours, l'Autriche, courbant la tête devant l'orage, semble devoir recourir à quelque mesure libérale au risque d'emprisonner, ainsi que cela s'est vu, ceux qui auront plus tard l'imprudence de lui rappeler ses promesses. Tout ce qu'on sait jusqu'à présent de ces mesures, c'est qu'elles permettront aux Israélites d'avoir des domestiques chrétiens.

PENSÉE.

Combien nos rapports avec le Sauveur sont faciles ! Un jour entier passé dans sa communion est si vite écoulé. Il n'est pensée ou préoccupation dont on ne puisse lui faire part plus simplement et plus ouvertement qu'à son meilleur ami. Avec lui point de ménagements; le cœur peut s'ouvrir largement; rien n'est indigne de son intérêt; il sympathise à tout et écoute tout.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

Etudes sur l'Eglise grecque ou orientale.

PREMIER ARTICLE

Introduction.

« Dans le conflit des opinions religieuses qui se partagent l'Europe, la voix de l'Eglise orientale ne se fait jamais entendre, et ce silence n'a rien que de très naturel, vu que tous les organes de la pensée européenne, écrivains ou éditeurs, appartiennent à la confession romaine, ou aux différentes communions protestantes [1]. » — Voilà ce qu'écrivait il y a peu d'années, l'un des membres les plus éclairés de l'Eglise gréco-russe, au moment où il cherchait, au nom de ses coreligionnaires, à rompre ce silence qui pesait à sa conscience et à son amour pour son église. Ces paroles, tracées par une telle plume, ne sont-elles pas propres à exciter notre intérêt, et à s'adresser aussi à notre conscience et à notre amour pour la vérité, en nous poussant à nous demander si jusqu'à ce jour nous n'avons pas été trop indifférents à l'égard d'une église que nous connaissons bien peu et que nous avons bien peu cherché à connaître? Et si nous nous rappelons que cet homme dont le noble caractère, la science et la foi sont empreints dans les pages qu'il a publiées, s'appuyait sur le nom de Vinet, pour demander à notre presse protestante de lui fournir les moyens de *manifester* lui aussi, au milieu de nous, *ses convictions religieuses*, ne sentirons-nous pas s'accroître l'intérêt que cette voix nouvelle doit nous inspirer, et n'éprouverons-nous pas le besoin d'être mieux renseignés sur l'état de cette église, qui occupait dans l'histoire des siècles passés une place importante? Aujourd'hui qu'elle se réveille, qu'elle demande à entrer dans le cercle du mouvement moderne des esprits, aujourd'hui que le cours des événements politiques ramène forcément l'Orient sur la scène, aujourd'hui que partout les questions religieuses s'imposent, quoiqu'ils en aient, à ceux qui gouvernent les états, il n'est plus possible que nous tenions l'Eglise orientale pour nulle et non avenue. Il faut que notre attention se porte sur elle, que nous cherchions à nous rendre compte de son esprit intime, de ce qui constitue son caractère spécial et sa raison d'être. Il ne doit plus nous suffire de connaître en gros les erreurs qu'elle partage avec l'Eglise romaine et celles qui lui sont propres, il faut que nous sachions davantage sur ce qui la concerne. Il faut surtout que nos frères orientaux n'aient plus lieu de se croire autorisés à dire que « l'ignorance protestante (en ce qui regarde leur église) est pleine d'indifférence et armée de dédain. »

Nous possédons déjà un certain nombre d'ouvrages, de brochures, d'articles de journaux, qui, à différents points de vue, sont propres à nous fournir d'utiles renseignements. Nous nous proposons de rassembler les indications qu'ils nous présentent, de les compléter autant que nous le pourrons, par les observations

[1] *Quelques mots par un chrétien orthodoxe sur les communions occidentales, à l'occasion d'une brochure de M. Laurentie*, in-8°, Paris, Meyrueis, 1853, pag. 7.

comparées des historiens et des voyageurs, et d'exposer ici le résultat de nos recherches.

Pour aujourd'hui nous nous bornerons à jeter un coup d'œil général sur cette église dont nous allons faire le sujet de nos études, en la rappelant à l'intérêt chrétien de nos lecteurs.

Pour parvenir à nous rendre compte de l'état actuel de l'Eglise grecque, ou plutôt de l'Eglise selon le rite grec, ou de l'Eglise orientale, (cette dernière désignation tend à prévaloir), il faudrait d'abord déterminer exactement quels sont les éléments qui la constituent, c'est-à-dire quelles sont les églises particulières qui, considérées dans leur ensemble, forment cette grande division de la Chrétienté. La chose est assez facile au point de vue purement extérieur. Ouvrons un ouvrage de statistique, nous trouverons que l'Eglise d'orient, renfermant 68 à 70 millions de sectateurs, comprend :

1° *L'Eglise grecque* ou *orthodoxe*, qui embrasse les Grecs et les Russes, les Serviens, les Valaques, les Géorgiens du Caucase ;

2° *L'Eglise chaldéenne* ou *nestorienne*, avec quelques milliers de sectateurs près de Mossoul et sur le plateau de Travancore dans le Décan ;

3° *L'Eglise eutychienne*, savoir les *Jacobites* dans le Diarbékir, les *Coptes* d'Egypte, les Abyssins et les Arméniens ;

4° *L'Eglise maronite*, dans le Liban [1].

Mais, au point de vue spirituel, cette analyse des éléments qui la constituent sera-t-elle acceptée comme légitime par l'Eglise orientale elle-même? Ces églises diverses forment-elles bien un tout? Est-ce leur réunion qui constitue cette grande et magnifique unité à laquelle en appellent les organes qui, en telle ou telle circonstance, ont cru devoir parler en son nom?

[1] Voyez Fréd. de Rougemont. *Précis d'ethnographie*, etc., pag. 17.

Cette question, très difficile à résoudre en fait, car les circonstances ne permettent pas de nos jours ce qui seul pourrait donner une réponse catégorique, savoir un concile œcuménique oriental, cette question, disons-nous, est, pour l'Eglise elle-même, d'une extrême importance.

Le titre d'Eglise *orthodoxe* que s'attribue exclusivement l'une des subdivisions indiquées par la statistique, semble à lui seul protester de la part de l'Eglise gréco-russe contre cette confraternité qu'on lui donne avec les Nestoriens, les Eutychiens, et les Maronites. Si, par impossible, un concile général devait se réunir aujourd'hui à Nicée ou à Constantinople, les patriarches et les délégués de chacune de ces églises seraient-ils reçus sur un pied d'égalité, et accueillis fraternellement par les représentants du saint-synode russe et du saint-synode grec? L'orthodoxie si hautement réclamée par ces derniers comme leur appartenant d'une façon spéciale leur permettrait-elle d'admettre ceux qui, à leurs yeux, sont déchus de cette possession ininterrompue de la vérité dont ils se glorifient, et ne protesterait-elle pas contre ces hérésies de Nestorius et d'Eutychès que les anciens conciles ont condamnées? Il est permis de croire qu'elle les repousserait, et de se représenter ce concile que nous imaginons, comme ne se composant en réalité que des délégués de l'église qui s'approprie le nom d'*orthodoxe*.

Ayant dû renoncer à regret au titre de catholique, abusivement pris par l'Eglise romaine, l'Eglise orientale, dans la portion qui a parlé, s'est arrogé et se donne surtout aujourd'hui la qualification d'orthodoxe. Mais il y a ici pour elle une difficulté résultant non-seulement du fait, (car s'il est aisé de s'attribuer l'orthodoxie, il est plus difficile de prouver le droit exclusif qu'on a de s'appeler orthodoxe), mais du système lui-même et du principe sur lequel l'église fonde son orthodoxie. Car, selon ce système, l'ortho-

doxie se constate et se justifie par le consentement universel, par l'unité, caractère essentiel et divin de l'Eglise.

Or comment se détermine par le fait ce consentement universel d'où ressort l'orthodoxie? Quels sont les éléments, les éléments légitimes, quels sont tous les éléments de cette unité? Aussi longtemps qu'on n'aura pas réuni ce concile que nous venons de supposer, cette question nous semble devoir demeurer irrésolue et insoluble.

L'un des organes les plus respectables et les plus dignes d'attention, en même temps que l'un des plus habiles qu'ait eus de nos jours l'Eglise orthodoxe, l'anonyme qui, sous le nom d'*Ignotus*, a publié à Paris en 1853 et à Leipsig en 1855 et en 1858, trois brochures qui révèlent un homme parfaitement au fait de tout ce qui concerne son église, nous laisse sur ce point dans un embarras que ses attaques contre Rome et contre le protestantisme, et son apologie de l'Eglise orientale n'ont pas dissipé. Tout en donnant à l'Eglise russe l'épithète « d'église locale de Russie » et en la présentant soigneusement comme n'étant qu'un « diocèse de l'Eglise universelle, » lorsqu'il réfute l'idée que le czar soit le chef de l'Eglise orthodoxe, il indique d'une manière trop vague ce qui, à ses yeux, constitue cette Eglise orthodoxe, pour que nous puissions en constater les vrais éléments. Il fait mention, outre l'Eglise russe, « des églises gouvernées par les patriarches, de l'église gouvernée par le synode grec, et des églises orthodoxes dans l'empire d'Autriche. » Il signale ailleurs « l'église provinciale d'Orient, celle du petit royaume grec et le peuple russe. » Ces énumérations sont manifestement insuffisantes. Ce savant Ignotus parle bien ailleurs encore d'une réponse faite à une encyclique de Pie IX, par « les patriarches d'Orient réunis en concile avec leurs évêques, » mais ici l'indication des éléments du concile manque également de cette précision qui serait nécessaire pour nous mettre au clair sur le point qui nous occupe. Un autre auteur, dont les écrits méritent aussi toute notre attention, M. de Stourdza, n'est pas plus explicite lorsque, faisant allusion à ce même concile, il dit que l'Eglise d'Orient y était « représentée par quatre siéges apostoliques et par les principaux synodes et évêques métropolitains [1]. »

Réduits à chercher les moyens de déterminer les éléments constitutifs de l'Eglise orthodoxe dans les écrits d'historiens qui n'appartiennent pas tous à cette église, nous serons sur un terrain bien moins solide que celui qu'auraient pu nous fournir des auteurs tels que ceux dont nous avons les écrits sous les yeux.

Le document que nous venons de mentionner, savoir la réponse des patriarches au pape Pie IX, réponse publiée en mai 1848, sous le titre « d'Epître encyclique de la seule sainte Eglise catholique et apostolique aux fidèles répandus en tous lieux, » ce document, disons-nous, est propre à nous donner quelques indications sur l'objet de nos recherches. Il est signé par Anthyme de Constantinople, Hiérotée d'Alexandrie, Méthodius d'Antioche, Cyrille de Jérusalem, et quelques-uns de leurs prêtres respectifs [2]. Voilà donc les titulaires de quatre patriarcats qui se sont présentés comme les chefs de l'Eglise orthodoxe, « seule sainte, catholique et apostolique. » Et l'auteur des brochures que nous avons signalées constate que « cette déclaration formelle de tout le clergé d'Orient, a acquis toute l'autorité morale d'un témoignage œcuménique, » et il ajoute que « c'est certainement le fait le plus marquant de l'histoire ecclésiastique depuis bien des

[1] *Le double parallèle ou l'Eglise en présence de la Papauté et de la Réforme du XVIe siècle*, par Alexandre de Stourdza, in-8, Athènes, 1849, pag. 1.

[2] Voyez *l'Eglise grecque et les Eglises d'orient*, trad. de l'anglais par D. Lenoir, in-12, Bruxelles, 1858, pag. 30.

siècles. » D'après cette observation, nous pourrions établir qu'au jugement de l'Eglise orthodoxe elle-même, ces quatre patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem la représentent dans sa totalité.

Mais il est à observer qu'entre ces patriarches, il en est qui ne le sont plus guère qu'à la façon des évêques *in partibus* de l'Eglise romaine. Le titre subsiste, la dignité est encore maintenue, mais le patriarcat lui-même est bien réduit. Ainsi le patriarche d'Antioche, qui réside à Damas, n'a sous son administration que treize évêchés. A Antioche même, le petit nombre de ceux qui adhèrent à la foi orthodoxe, se réunit dans une maison particulière ou dans une grotte de montagne. Le patriarcat de Jérusalem se compose de huit évêchés dont la possession a souvent été disputée par les Latins. Depuis le dix-septième siècle, le patriarche a pris l'habitude de résider le plus ordinairement à Constantinople, et le peu d'influence qu'il possède encore ne se maintient que grâce aux moines grecs qui occupent plusieurs des lieux saints de la Palestine, et aux nombreux pèlerins grecs qu'ils y attirent. Le patriarche d'Alexandrie enfin qui réside au Caire, ne possède plus que deux églises; un seul évêché, celui de Libye, constitue son diocèse. Le patriarcat de Constantinople seul a encore une certaine réalité: il s'étend sur les Grecs de la Turquie d'Europe, de l'Asie mineure et des îles. Il possède plus de 80 siéges métropolitains, parmi lesquels nous signalerons celui de Salonique, qui, avec les moines du mont Athos, gouverne spirituellement la Macédoine, celui de Larisse en Thessalie, ceux de Varna, de Widdin et de Silistrie en Bulgarie, celui de Belgrade en Bosnie, puis ceux de Jassy en Moldavie et de Bucharest en Valachie [1].

[1] Voyez Herzog. *Real-Encyklopädie für protestantische Theologie und Kirche*. Tom. V, pag. 380.

L'influence réelle, soit par le nombre des adhérents, soit par les lumières relatives et la civilisation, doit être cherchée en dehors de ces quatre patriarcats officiels. C'est dans l'Eglise russe, gouvernée antérieurement par un cinquième patriarche, celui de Moscou, et maintenant par le saint-synode ou synode impérial de St. Pétersbourg, et dans l'Eglise grecque, gouvernée pareillement, depuis l'affranchissement de la Grèce par un saint-synode, que se trouve la représentation sérieuse de l'Eglise orthodoxe. Aussi commence-t-on en divers lieux à se préoccuper des destinées de cette église, et à comprendre que, depuis qu'elle a son siége principal à Pétersbourg et non plus à Constantinople, elle a, par la force des choses, une part de la puissance de la Russie, au lieu de participer à la faiblesse des Grecs soumis au joug ottoman. On conçoit d'après cela que les membres de l'Eglise russe aient pu être conduits, d'une part, à parler d'eux-mêmes comme constituant essentiellement l'Eglise orthodoxe, et, de l'autre, à ne voir celle-ci qu'au travers de leurs vues propres et de leurs institutions spéciales.

L'étude que nous nous proposons de faire, devant, autant que possible, être complète, sinon dans tous les détails, du moins quant aux éléments du sujet, nous aurons parfois à nous tenir en garde contre ce qu'il pourra y avoir de trop exclusif dans le point de vue des écrivains russes. Nous devons nous prémunir contre la tendance bien naturelle chez eux à généraliser certains jugements et certaines déductions qui, justes dans la sphère qui entoure ces auteurs, ne trouvent pas une application pleinement légitime dans le champ plus étendu et plus complexe auquel on pourrait être tenté de les rapporter. Nous aurons à nous garder aussi contre les conséquences de ce noble et généreux patriotisme qui les conduit fréquemment, sans qu'ils s'en rendent bien compte à eux-mêmes, à pré-

senter les choses sous le point de vue le plus favorable et le plus acceptable selon les idées de l'Occident, à adoucir certaines aspérités, et à glisser sur ce qui heurterait trop les notions généralement reçues dans cette civilisation moderne, à laquelle, selon eux, le peuple est demeuré jusqu'à ce jour trop étranger. Nous aurons lieu de revenir sur ce sujet, en tenant compte, dans nos appréciations, de l'état réel des rites, des doctrines et des croyances dans chacune des églises orientales, et non pas seulement dans l'Eglise russe, telle que nous la présentent les auteurs auxquels nous faisons allusion.

Mais en nous précautionnant ainsi contre ce qui, chez ces derniers, nous paraît affaire de préjugé et de préoccupation bien naturelle et sans doute fort excusable, nous aurons aussi, en revanche, à nous tenir en garde contre les préoccupations et les préjugés qui pourraient influencer nos propres jugements. Il faudra veiller en particulier à ce que cette antique accusation de schisme, à laquelle nous sommes si fort accoutumés par tous nos historiens occidentaux, ne nous aveugle pas sur la position réelle et sur les droits de l'Eglise orientale en face de l'Eglise romaine et de nos autres églises d'occident. Pour l'Eglise grecque, ce sont les Latins qui ont fait schisme, et elle se fait forte de le prouver par l'histoire des empiétements successifs de l'évêque de Rome, absorbant pour son église locale le droit appartenant à l'universalité de l'Eglise, et remplaçant l'infaillibilité universelle par l'autorité papale. Ce point de vue, pour nous être fort étranger, à nous qui avons toujours entendu parler du grand schisme d'Orient qui, au neuvième siècle, a scindé la chrétienté, n'en a pas moins droit à être proposé et défendu par les membres de l'Eglise orientale, et nous ne devons pas trop nous révolter lorsque nous les entendons parler à leur tour du grand schisme d'Occident. Il faudra même, pour être juste, chercher à entrer dans cette manière de voir, afin d'apprécier la position que l'Eglise grecque réclame, et ne pas toujours l'envisager exclusivement au point de vue romain. L'antique fable du lion soupirant après l'art de peindre trouve ici son application, de même que cette règle de droit et d'équité naturelle : « *Audiatur et altera pars.* »

Nous aurons donc à examiner les prétentions de l'Eglise orientale à avoir gardé d'une manière intacte le dépôt de la vérité religieuse et morale, prétentions qui, à ses yeux, l'autorisent à attendre la cessation du schisme, non point de sa soumission au siége de Rome, comme celui-ci se l'imagine et a voulu à diverses fois le lui imposer, mais bien du retour du monde d'Occident à ce qu'elle s'estime être en droit de regarder comme le centre incontestable de l'orthodoxie. C'est elle aujourd'hui qui offre à l'église du pape et aux communions protestantes la sainteté de la tradition orientale, que rien, dit-elle, n'a altérée, et que rien n'a ébranlée, les appelant à fermer enfin cette plaie qui saigne depuis tant de siècles, en revenant humblement et avec amour à l'unité. L'Eglise orthodoxe professe aujourd'hui par l'organe de ses plus nobles adhérents et de ses fidèles les plus pieux, de n'avoir jamais désespéré de cette guérison. Elle l'attend, disent-ils, elle y compte, non pas seulement avec confiance, mais avec certitude, espérant que Dieu daignera proportionner les forces de son Eglise à la nouvelle tâche qu'il lui assigne. Car comment ce qui est un par principe, ce qui est un dans l'éternité, ne triompherait-il pas de la désunion dans le temps ? [1]

Il est impossible de n'être pas ému par l'expression de cette foi si ferme, si confiante et si pleine d'espérance ; mais en la voyant se manifester aujourd'hui tout au-

[1] Voyez un article de M. de Tutcheff sur *la papauté* et *la question romaine*, dans la *Revue des deux mondes* du 1er janvier 1850.

trement qu'elle ne le faisait naguère, n'est-on pas conduit à donner quelque attention à la remarque faite par un écrivain (français, il est vrai, et catholique), que cette ambition, noble et digne d'une église, a le caractère particulier de l'Eglise grecque, savoir le penchant à s'appuyer sur le pouvoir temporel et à le servir, plus encore qu'à s'en servir, comme le fait volontiers l'Eglise catholique? Elle ne se montre sans doute aujourd'hui aussi ambitieuse que parce que la Russie est puissante.

Quoi qu'il en soit de cette observation, le fait d'un mouvement marqué dans le sein de l'Eglise orientale, et du besoin qu'elle éprouve de se mettre en communication plus immédiate avec l'Occident, nous appelle à nous occuper de ce qui la concerne, avec plus de soin et plus de sérieux que nous ne l'avons fait en général jusqu'à ce jour. Si elle nous fait entendre maintenant une voix qui dès longtemps ne nous était plus connue, refuserions-nous de l'écouter et d'examiner du moins si des mains longtemps désunies ne pourraient pas un jour se rejoindre, et s'étreindre fraternellement sous la croix bénie du Sauveur?

Le plan des études, ou plutôt le cadre de division du travail que nous entreprenons, nous est donné et en quelque sorte imposé par la tournure apologétique et même polémique des plus importants des ouvrages que nous avons sous les yeux et qui doivent nous servir de premiers guides. Les auteurs gréco-russes qui se sont donné la tâche de revendiquer pour leur église l'attention du monde occidental, l'ont fait en attaquant, sous le rapport de l'orthodoxie, soit quant au dogme, soit quant aux institutions, non-seulement l'Eglise romaine, mais toutes les communions occidentales. Cette forme de discussion nous conduit donc tout naturellement, pour les suivre de près, à considérer l'Eglise orientale d'abord en présence de l'Eglise romaine, puis en regard du protestantisme. Ce n'est qu'après ce double parallèle que nous pourrons utilement étudier soit les doctrines spéciales, soit les institutions propres à la chrétienté orientale, chercher à nous rendre compte de son état actuel et à prévoir jusques à un certain point l'avenir qui se prépare pour elle, et enfin jeter un coup d'œil sur les églises séparées de la communion gréco-russe orthodoxe.

JULES CHAVANNES.

(*La suite au prochain numéro.*)

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES.

Le noviciat exigé des païens qui demandent le baptême est-il conforme à l'Evangile?

Messieurs les rédacteurs,

Les adversaires ont souvent reproché aux missions des églises évangéliques modernes leur stérilité relative et leurs amis la regrettent. Que d'argent, que de vies d'hommes, que de zèle, que de prières dépensés depuis un long temps pour de maigres résultats; pour quelques convertis glanés plutôt que moissonnés; recrutés non par milliers, comme au temps des apôtres, mais un par un; difficiles à conquérir, difficiles à conserver! Quant aux adversaires, c'est sans raison qu'ils triomphent d'un tel état de choses. Mais les amis qui, tout en le déplorant s'en accusent, ont-ils raison de n'en chercher la cause, après les dispensations de Dieu, que dans ce qui manque à leur foi, à leur charité? Sans doute nous ne saurions trop nous humilier et, pour faire les œuvres des apôtres, il nous faut avant tout la foi, la charité des apôtres. Mais ne nous faut-il pas aussi cette sagesse des apôtres, ces principes qui, par le Saint-Esprit, les dirigeaient dans le recrutement des âmes? La question est importante et vous voudrez bien me permettre de préciser ma pensée.

Si les conquêtes en grand font défaut à nos missions, en petit elles présentent, en assez grand nombre, des faits où éclatent les merveilles de Dieu. C'est leur justifi-

cation vis-à-vis du monde et des églises infidèles. Mais une justification relative est toujours insuffisante. Dirons-nous que l'Eglise est actuellement appelée à mettre en saillie la *réalité* de la foi, et qu'au fond il y a, dans nos missions, autant ou même plus de conversions réelles que dans les conquêtes opérées en grand par le catholicisme sur les nations barbares ou plus tard sur le catholicisme par la Réformation? Tout cela peut être vrai. La réalité individuelle, personnelle, de la foi ne saurait être trop mise en saillie et les conversions opérées par la méthode actuelle sont certes plus authentiques et plus sûres que celles qu'opérèrent la force des armes ou les décisions politico-religieuses des populations ou des gouvernements. N'importe, on se demande encore si nous ne tombons pas dans un abus contraire, oubliant, dans un autre sens, les directions du Seigneur et l'exemple des apôtres?

Bien des fois, je vous l'avoue, en lisant les rapports de nos missionnaires, j'ai senti dans ma conscience, plus ou moins distinctement, une protestation contre les délais, les longs noviciats, les précautions minutieuses dont ils entourent l'admission au baptême. C'est par fidélité, je le sais, et leur patience est admirable. Mais cette fidélité est-elle bien éclairée? Que trouvons-nous dans l'Ecriture? D'abord, dans les Evangiles, « le filet qui ramasse *toutes sortes de choses.* » (Math. XIII, 47-50.) Or l'œuvre de nos missionnaires, il faut l'avouer, ressemble, non pas à celle de ce filet, mais à celle des pêcheurs qui trient sur le rivage, c'est-à-dire à ce que feront « les anges à la fin du monde. » Mais laissons les figures, ou plutôt cherchons-en le commentaire dans la pratique des apôtres. Qu'y voyons-nous? Dès la première Pentecôte, *trois mille* personnes reçues PAR LE BAPTÊME dans l'Eglise, sans *noviciat* d'aucune espèce, sans *enquête* sur leur vie passée ou présente, sans *conditions* (comme lorsqu'on exige, par exemple, d'un polygame de renvoyer d'abord ses femmes), sans *épreuve* destinée, semble-t-il, à voir *d'avance* si celui qui fait maintenant profession de croire, persistera et s'il portera les fruits de la foi. Non, la profession de la foi, *de la foi qui venait de naître* fut regardée comme suffisante..... Il en fut de même lors du baptême de l'eunuque de Candace. Il en fut de même lors du baptême du geôlier de Philippes. Eh bien, pourquoi nos missions posent-elles un autre principe? Je ne sais; mais je crois qu'il faudrait le rechercher sérieusement, sans se payer de faibles et insuffisantes raisons. Croit-on que les apôtres auraient fait de si admirables *coups de filet*, et qu'en si peu de temps ils auraient « rempli le monde entier de l'Evangile de Christ, » s'ils avaient entouré le baptême de précautions, de conditions, de noviciats, d'épreuves; s'ils avaient demandé à l'un de renvoyer ses femmes, à l'autre de ne pas vendre le dimanche, à celui-ci de ne plus faire tel métier [1] contraire à la pureté de la loi chrétienne, à celui-là de se mettre en état d'expliquer son expérience spirituelle? Je ne sais ce qui serait arrivé ni ce que, d'un côté, la vue des miracles, de l'autre, la supériorité apostolique auraient pu opérer; mais une chose est certaine, c'est qu'ils n'ont pas suivi cette marche, ils ont baptisé sans délai, sans retard, ceux qui ont fait profession de croire, sans se préoccuper des suites. Voyez en particulier l'exemple si frappant de Simon le magicien. (Act. VIII, 13.) C'est bien dans ce cas, ou jamais, que notre système actuel eût exigé un noviciat et des précautions. Eh bien, l'apôtre ne songe à rien de pareil. Simon, quel qu'il ait été, reçoit le baptême dès l'instant qu'il dit croire. La suite fut affligeante. Croit-on que ce fut pour l'apôtre un motif de regretter de l'avoir baptisé et que cela modifia sa méthode d'admission?

A Dieu ne plaise que je parle légèrement sur un sujet si grave. Mais, comme votre journal s'est proposé, non pas seulement d'enseigner *ex professo*, mais aussi d'*étudier* toutes les questions qui peuvent intéresser l'Eglise, je viens humblement proposer à de plus habiles la solution de celle-ci. Je la discute loyalement et sans crainte, sans me préoccuper, pour le moment, de la connexion qu'elle peut avoir avec d'autres questions. — Le don des miracles et l'autorité qui en résultait pour les docteurs, à divers titres, institués de Dieu, était certai-

[1] Ces gens qui, d'après Act. XIX, 19, brûlèrent leurs livres de sorcellerie étaient, qu'on veuille le remarquer, des baptisés et non des *candidats* au baptême.

nement, pour l'âge apostolique, une garantie spéciale. Mais l'effusion du Saint-Esprit, qui produit tout réveil, et qui agit encore de nos jours avec puissance, n'est-elle pas aussi une garantie? Je ne vois donc pas de quel droit on a changé l'ordre apostolique. de quel *droit* on refuse le baptême à celui qui fait profession de *croire en Jésus-Christ*. Au fond, n'est-ce pas une tendance qui, à l'insu de tant de chrétiens excellents, jette un voile sur la gratuité du salut? Oui, vous proclamez le salut, la justification par grâce, par la foi; et pourtant, lorsqu'une âme vous dit *croire en Jésus,* cela ne vous suffit pas pour la recevoir dans l'Eglise; il vous faut encore voir si elle portera, si elle porte, si elle a porté les fruits de la foi; et ces fruits, ce qui pis est, vous les déterminez *arbitrairement*. Ce ne sont pas tous les fruits ou les fruits moraux en général, mais tels ou tels fruits que la tradition de *votre* église (car la tradition, hélas! revient toujours) se figure, à tort ou à droit, être particulièrement nécessaires ou propres à servir de *pierre de touche*. Je dis que c'est diminuer la gratuité du salut. Je dis que c'est empiéter sur les droits du Saint-Esprit. Je dis que c'est s'écarter, sans raison, de la noble et généreuse largeur de la pratique apostolique.

Sans doute les ministres de l'Evangile ne sauraient suivre de trop près, dans le cœur de chaque membre de leur troupeau, comme dans leur propre cœur, tout ce qui appartient aux expériences et au développement de la foi. Mais, de ce qu'il est légitime de surveiller ainsi les baptisés et d'exercer sur eux une discipline spirituelle, conclurons-nous qu'il soit légitime de mettre au baptême lui-même une autre condition que celle de la profession de la foi?

J'ai fait allusion à certaines conditions habituellement imposées, ainsi par exemple à celle qui exige d'un polygame qu'il renvoie toutes ses femmes à l'exception d'une seule, celle souvent qu'il aime le moins. Que nos honorables frères, missionnaires ou directeurs de missions, veuillent bien ne pas se scandaliser ou s'offenser de la question que leur pose un inconnu : Sont-ils *biens sûrs* que les apôtres auraient immédiatement exigé d'un prosélyte, et *comme condition du baptême,* un fruit si parfait de renoncement à soi-même? Pour moi, d'après ce qui précède et jusqu'à meilleur enseignement, je crois positivement le contraire.

Sans doute l'Evangile condamne la polygamie aussi bien que le divorce. (Math. XIX.) Mais, bien loin que les apôtres l'aient représentée comme un obstacle au baptême, nous entendons St. Paul ordonner « que l'évêque soit mari d'une seule femme, » ce qui n'aurait point de sens, si, par les conditions mêmes du baptême, il eût été impossible qu'il y eût des polygames parmi les simples chrétiens. Le fait même que c'est pour l'épiscopat que l'apôtre fait de la monogamie une condition, prouve qu'on n'avait pas songé et qu'on ne songeait pas à l'exiger pour le baptême.

Eh quoi! dira-t-on, vous voulez donc que les missionnaires reçoivent *immédiatement* et indistinctement tous ceux qui font confession de leur foi en Christ comme le Fils de Dieu et le Sauveur? (Jean XI.) Oui, telle me paraît être la marche que demandent la gratuité du salut, les droits du Saint-Esprit et l'exemple des apôtres. — « Mais que de chutes, que de scandales, quel envahissement de l'Eglise par toutes sortes d'éléments impurs! » — On a beau faire, on n'évite pas les chutes et les scandales; et même qui nous dit qu'en suivant des principes étroits, inconnus à l'âge apostolique, nous ne créons pas de nouvelles causes de chutes et de défections, en même temps que des causes particulières de résistance? Croyons, oh! oui, croyons plus véritablement au Saint-Esprit. Sous l'influence d'une doctrine dénaturée l'admission libre fut *peut-être* [1] une complication de mal, un nouveau danger. Mais tout ira bien sous l'influence de la doctrine et de l'esprit des apôtres.

Agréez, Messieurs les rédacteurs, mes salutations fraternelles.

Y.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Le *Chrétien évangélique* étant destiné à l'étude des questions religieuses, nous n'avons nulle envie de supprimer celle que

[1] J'accentue ce *peut-être*, car la chose est loin de m'être démontrée.

pose notre honorable correspondant; seulement nous accompagnerons sa lettre de quelques observations.

D'abord notre frère nous paraît apprécier peu équitablement ce qu'il appelle la stérilité relative des missions évangéliques modernes, comparée aux succès de l'âge apostolique. Ces succès furent immenses sans doute; mais souvenons-nous qu'ils avaient été préparés chez les Juifs par l'économie de l'Ancien Testament et par le ministère personnel du Seigneur; et qu'ils l'avaient été dans tout l'empire romain par la décadence du paganisme et des philosophies, ainsi que par la dispersion des Juifs. Les synagogues en effet réunissaient de nombreux prosélytes d'entre les païens, et furent dès l'abord tout autant de portes ouvertes pour l'évangélisation.

Ensuite rappelons-nous qu'il s'écoula deux ou trois siècles avant que le monde romain fût rempli de l'Evangile de Christ, et que nos missions actuelles sont d'origine assez récente. Et malgré cette date récente, le résultat n'en est pourtant pas aussi chétif que semble le dire notre correspondant. Plusieurs populations naguère païennes sont maintenant placées sous l'influence de l'Evangile d'une façon aussi étendue que nos peuples de la vieille Europe. Sans parler de Sierra-Léone, de Liberia, de plusieurs tribus d'Esquimaux ou d'Indiens, nous savons que bon nombre d'îles de l'Océan pacifique sont complétement débarrassées de l'idolâtrie, et se distinguent par leur zèle chrétien. D'autres sont fortement entamées; le peuple féroce des Fidjiens, par exemple, qui est encore en grande majorité païen et même cannibale, compte pourtant déjà 55,000 convertis. Si, dans les deux plus grands pays païens de l'Asie, la Chine et l'Inde, l'œuvre de Dieu est encore si fort en retard, souvenons-nous que jusqu'à ces tout derniers temps une politique ombrageuse fermait presque complétement la Chine aux étrangers, et interdisait ou entravait de bien des manières l'évangélisation de l'Inde. Et cependant dans la seule présidence de Madras et dans l'île de Ceylan, on compte actuellement plus de cent mille indigènes qui ont abandonné l'idolâtrie et suivent des instructions chrétiennes, parmi lesquels il y a 65,000 baptisés et au delà de 15,000 communiants. Si nous prenons la totalité des Grandes-Indes anglaises, nous trouvons 200 à 250 mille chrétiens indigènes, sans compter un nombre à peu près aussi considérable de chrétiens grecs, catholiques romains, arméniens ou syriens [1].

Rappelons-nous aussi que, si les missionnaires entourent souvent le baptême de beaucoup, et nous dirons aussi avec notre correspondant, de trop de précautions préalables, cela ne les empêche pas d'envelopper du *filet* de la prédication un nombre d'âmes beaucoup plus considérable, qui se trouvent ainsi placées sous l'influence de l'Evangile et atteintes par l'action de l'Eglise.

Enfin, tout en reconnaissant avec notre correspondant que les apôtres baptisaient sur la simple profession de foi en Jésus-Christ, et que leur exemple n'autorise pas d'autre condition préalable, ni un long noviciat, nous ferons remarquer cependant que, pour que cette profession ait un sens, il faut que le Seigneur, en qui l'on professe croire, soit connu en quelque mesure, connu dans son caractère et sa volonté, dans son œuvre et dans le but de sa venue. Quand les cinq mille convertis de la Pentecôte «reçurent de bon cœur la parole» par laquelle Pierre annonçait la résurrection de Jésus-Christ et pressait ses auditeurs de croire en Lui, ces auditeurs, formés déjà par l'Ancien Testament, avaient en outre vu et entendu le Seigneur; ils connaissaient en quelque mesure sa volonté; et pour eux, recevoir Jésus comme leur Sauveur et leur Messie, se déclarer ses disciples, c'était aussi se déclarer disposés à suivre sa Parole. L'Eglise ne peut tolérer dans son sein un mode de vivre ouvertement opposé à l'Evangile. Quand à Antioche, Pierre, qui avait d'abord mangé avec ses frères d'origine païenne, se fut retiré d'avec eux, cédant ainsi un moment aux chrétiens d'origine juive, qui étaient encore imbus de leurs priviléges nationaux, Paul lui résista en face et le reprit publiquement. (Gal. II, 11-14.) De même, qu'un Brahmine entre dans l'Eglise en confessant Jésus-Christ, s'il n'a pas déjà préalablement quitté sa caste, il faut pourtant bien qu'il sache que

[1] Voyez *Indian Church during the great rebellion* by the Rev. Scherring.

par son baptême il la quitte virtuellement, et qu'il ne pourra demeurer dans l'Eglise et y vivre qu'en la quittant effectivement. Qu'un polygame confesse Jésus-Christ et demande le baptême, il faut bien aussi qu'il sache qu'en se déclarant disciple, il se reconnaît tenu de suivre la Parole du Seigneur, et qu'il ne pourra demeurer dans l'Eglise qu'en s'y soumettant et en renonçant ainsi à la polygamie dans laquelle il est engagé; à moins qu'on ne prétende qu'il y a devoir pour le polygame à demeurer dans l'état où il est, afin que ses enfants ne soient pas séparés de leurs parents. En un mot, il faut que la Parole du Seigneur soit suivie dans son Eglise. Or, si elle l'est, l'aspect de l'Eglise et la prédication de la vérité montreront au nouveau confesseur quelle est cette voie chrétienne dans laquelle il entre; et cela arrêtera toujours ceux qui ne veulent décidément pas se soumettre à la Parole de Dieu.

En résumé, nous sommes d'accord avec notre honorable correspondant lorsqu'il affirme, d'après l'exemple apostolique, que la profession de la foi en Jésus-Christ suffit, sans autre condition préalable pour obtenir le baptême et entrer dans l'Eglise. Mais nous insistons pour que cette profession soit un acte réellement sérieux. Qu'on ne puisse exiger du néophyte la pleine intelligence et la possession de tout ce que renferme cette simple parole : « Je crois en Jésus-Christ, » nous le concédons sans peine. Le croyant est placé par le fait de sa foi au sommet d'un angle dont les côtés et l'étendue se prolongent indéfiniment, et le chrétien le plus avancé n'occupe pas encore cet espace immense, qui s'agrandit toujours à ses yeux à mesure que son expérience chrétienne s'accroît. Mais au moins l'Eglise, les prédicateurs, les missionnaires doivent faire ce qui est possible pour que le nouveau professant soit suffisamment éclairé sur la valeur de l'acte qu'il accomplit et pour que cet acte soit bien un acte religieux et personnel. En effet, plusieurs circonstances peuvent contribuer à le dénaturer. Voyez, par exemple, ce qu'est devenue la *réception des catéchumènes* dans les églises nationales. Cette cérémonie est censée être une profession de foi; mais qu'est-elle en fait et dans l'opinion générale? Accompli à âge fixe et sous la pression de la coutume, cet acte n'est guère, pour la plupart du temps, qu'une sorte de formalité politico-religieuse par laquelle le jeune homme s'estime émancipé et pense avoir acquis sa place dans le monde et dans les rangs de la *jeunesse*, dont il peut désormais suivre les errements. Sans doute qu'en pays païen, là où l'Eglise est naissante, ce ne sont pas des traditions de ce genre qui viendront compromettre le sérieux de la profession chrétienne. Mais ne peut-il pas se présenter d'autres circonstances qui tendent au même résultat? Ne faut-il pas les combattre? Et ne conçoit-on pas que des circonstances diverses puissent réclamer divers moyens pour atteindre le but dans la mesure du possible, savoir que la profession, quelque élémentaire qu'on veuille la supposer, soit bien une profession? Seulement il est vrai qu'en multipliant les précautions et en exigeant comme condition préalable du baptême et de l'entrée dans l'Eglise une *démonstration pratique* de la sincérité de la foi, on dépasse le but, on s'écarte de l'esprit de la pratique apostolique, en même temps qu'on s'expose à laisser périr des commencements réels et précieux de vie spirituelle qui auraient eu besoin pour prospérer de tous les secours qu'offre la communion de l'Eglise de Christ

REVUE CRITIQUE.

Les livres du Nouveau Testament, traduits pour la première fois d'après le texte le plus ancien, avec les variantes de la vulgate latine et des manuscrits grecs jusques au Xe siècle, les citations de l'Ancien Testament suivant le texte hébreu et la version des 70, une nouvelle division de chaque livre et des notes explicatives, par Albert Rilliet, ancien professeur à l'académie de Genève. Paris et Genève 1858 et 1859. (1re et 2me livraisons, renfermant les Evangiles de St. Matthieu et de St. Marc, les Epîtres catholiques, l'Epître aux Romains et l'Apocalypse.

Pour justifier son entreprise et pour en faire bien comprendre la nature, l'auteur de

cette nouvelle traduction la fait précéder d'un *Avertissement* dans lequel il retrace d'une manière générale l'histoire du texte du Nouveau Testament. Cet avertissement est un travail très bien fait, très intéressant et très instructif; nous le signalons à l'attention de nos lecteurs.

Dieu n'a pas permis que les originaux des livres du Nouveau Testament parvinssent jusqu'à nous. On n'en possède aujourd'hui que des copies, remontant à des dates plus ou moins éloignées, depuis le IVe siècle jusqu'au XVe. Les plus modernes sont nombreuses; mais à mesure que l'on remonte le cours des siècles, elles deviennent plus rares. Ces précieux manuscrits sont dispersés dans un grand nombre de dépôts divers. Trois d'entre eux sont au-dessus de tous les autres par leur antiquité : l'*Ephrem*, qui est à la bibliothèque impériale à Paris, l'*Alexandrin*, qui appartient au Musée britannique, et surtout le manuscrit du *Vatican*, le plus ancien et le plus important de tous. Un avenir prochain nous apprendra quelle place il faut donner définitivement au manuscrit qu'un savant célèbre a découvert récemment en Egypte, et qui a paru supérieur à tous ceux que l'on connaissait jusqu'ici [1].

Ce fut un grand événement, sans doute, que la publication de la première édition grecque du Nouveau Testament. Préparée par Erasme, elle fut imprimée à Bâle en 1516. Malheureusement cet important travail fut fait avec une précipitation déplorable, dont les conséquences se font sentir encore maintenant. Pressé par un libraire qui craignait d'être devancé, Erasme prit les premiers manuscrits qui lui tombèrent sous la main, des manuscrits du XIIIe et du XVe siècle, et les corrigea en y introduisant des passages de la version latine en usage. Ainsi se forma son édition qui, réimprimée souvent et améliorée en quelques points, devint la base de ce qu'on appelle *le texte reçu*, texte d'après lequel sont faites généralement nos traductions du Nouveau Testament.

L'édition d'Erasme présentait donc d'assez graves imperfections. On le remarqua peu au premier abord, parce que la commodité des exemplaires imprimés et la facilité de se les procurer fit bientôt abandonner les copies manuscrites, qui restèrent dès lors, pour la plupart, enfouies dans la poussière des bibliothèques. Il ne faut pas exagérer pourtant : si cette édition donnait un texte peu satisfaisant aux yeux d'une critique sévère, elle suffisait pour mettre réellement la Parole de Dieu entre les mains du peuple au moyen de traductions en langue vulgaire, et c'est là ce qui importait essentiellement. Lors même qu'Erasme, procédant avec plus de circonspection, aurait apporté à cette publication les soins scrupuleux que son importance réclamait, encore n'eût-il pu donner qu'un texte assez imparfait au moyen des secours qu'il lui eût été possible de se procurer. Le rétablissement du texte primitif, ou, à son défaut, d'un texte qui s'en rapprochât autant que possible, ne pouvait avoir lieu du premier coup. Depuis Erasme, et surtout dans le XVIIIe siècle et dans le nôtre, de nombreux savants y ont consacré leurs travaux. Une grande partie des manuscrits consultés par eux, et, dans le nombre, quelques-uns des plus importants, ne pouvaient être mis à profit par Erasme. Quoi qu'il en soit, le texte de cette première édition, amélioré d'abord par Erasme lui-même, puis par d'autres, fut admis généralement et prit le nom de *texte reçu*, par lequel on le désigne encore aujourd'hui.

Toutefois le *texte reçu* ne pouvait être envisagé longtemps sans opposition comme pur et authentique dans toutes ses parties. De bonne heure des savants eurent l'idée de le comparer avec les manuscrits nouveaux que le temps ou des recherches spéciales faisaient découvrir. Walton, Fell, Mill, Wettstein, Griesbach, Matthaei, Scholz, Tischendorf et d'autres se sont fait connaître par leurs travaux à cet égard. Les manuscrits ont été l'objet d'une étude approfondie et d'une comparaison exacte jusqu'à la minutie; on a recueilli avec soin toutes les différences qu'ils présentent, et ainsi s'est formé peu à peu l'ample recueil des *variantes*, que l'on trouve dans les grandes éditions critiques du Nouveau Testament.

Les travaux de la critique sacrée furent longtemps envisagés avec inquiétude. Le respect pour la lettre de l'Ecriture sainte, poussé quelquefois jusqu'à la superstition,

[1] Voyez *Chrétien évangélique*, pag. 296.

portait à se défier de recherches qui aboutissaient à des modifications plus ou moins importantes du texte. On ne se rendait pas bien compte de la manière dont les premières éditions du Nouveau Testament grec avaient été préparées, et l'on ne pouvait accepter l'idée d'une révision du texte de la Bible et du Nouveau Testament en particulier. Aux yeux de plusieurs, c'était une œuvre impie que d'y toucher : prétendre corriger le Nouveau Testament, c'était en renverser l'autorité, c'était ruiner le christianisme. On oubliait qu'il s'agit simplement de corriger les inadvertances des premiers éditeurs, ou de substituer au texte fautif qu'ils avaient puisé dans des manuscrits imparfaits, un texte émanant de sources plus pures et plus dignes de confiance.

Contre ces préventions aveugles, il fallait défendre les droits de la science, nous voulons dire, les droits de la vérité. En effet, ce n'est pas attaquer le christianisme, c'est au contraire lui rendre hommage que de chercher à posséder d'une manière aussi exacte et précise que possible les livres qui en sont la base et dans lesquels nous en puisons la connaissance. Si, par le cours des temps, par l'effet de la négligence ou de la fraude, il s'est introduit des fautes dans les manuscrits que l'on a imprimés au XVI[e] siècle, n'est-il pas licite, n'est-il pas convenable et même nécessaire de les corriger au moyen de manuscrits plus nombreux, plus anciens et plus dignes de foi? Où en serions-nous s'il nous était interdit de contrôler le travail des premiers éditeurs, et que gagnerait l'Eglise à prendre jusqu'à la fin les inadvertances d'Erasme ou des copistes dont il a imprimé l'œuvre, pour des paroles authentiques de Jésus-Christ ou des apôtres? La critique sacrée est donc légitime, et les travaux de ce genre, comme tous ceux qui ont pour but la recherche de la vérité, sont dans l'intérêt de la foi.

D'un autre côté, il est possible que l'on n'ait pas toujours ménagé comme on l'aurait dû des préjugés respectables dans leur principe. En parlant avec une sorte d'ostentation provocatrice de variantes qui se comptaient par dizaines de milliers, on répandait une véritable terreur dans la masse des fidèles médiocrement versés dans l'histoire du texte du Nouveau Testament. Même dans la sphère des théologiens et des critiques de profession, on s'est exagéré bien souvent l'importance des résultats de la critique du texte. Aujourd'hui, s'il est peu de chrétiens éclairés qui songeassent à contester la réalité et la multitude des variantes du Nouveau Testament, on sait assez généralement aussi que l'importance réelle de ces variantes est au fond assez médiocre. Ecoutons là-dessus M. Rilliet:

« Le nombre des variantes est bien différent, quand on les signale dans une version, ou quand on les constate dans la langue originale. Une traduction est un crible qui ne laisse passer que les variétés de leçon dont l'influence sur le sens est appréciable, et qui rejette toutes celles (ce sont les plus nombreuses) dont l'effet se borne à modifier les formes orthographiques, ou à introduire des différences grammaticales ou lexicographiques qui s'évanouissent d'un idiome à l'autre. On trouvera sans doute, et avec raison, que, même parmi les variantes dont une traduction peut tenir compte, la majorité est encore sans importance réelle pour le fond des choses. A ce titre, nous aurions pu supprimer avec avantage le plus grand nombre de celles que nous enregistrons. Néanmoins nous les avons conservées, précisément pour que l'on sût bien à quoi s'en tenir sur ce phénomène paléographique, dont on a souvent exagéré, par des motifs divers, la nature et les conséquences. Non-seulement la plupart des variantes sont dénuées d'intérêt, mais on peut dire que nulle d'entre elles, fût-elle admise comme authentique, n'introduirait dans le texte du Nouveau Testament, ou n'en ferait disparaître rien qui portât la moindre atteinte, ni aux vérités de fait, ni aux vérités de dogme qui constituent l'essence de l'Evangile.

» Cependant, si l'importance des variantes n'est que relative, et si, pour arriver à la connaissance du christianisme révélé, le texte du Nouveau Testament, tiré des manuscrits les plus imparfaits pourrait amplement suffire, il n'en résulte pas que le désir de se rapprocher, autant qu'il est possible, de la forme première de ce texte sacré, soit un désir vain ou illégitime. Il trouve au contraire son origine et sa justification dans la nature toute particulière des livres dont il s'agit; il doit être d'autant plus vif que

l'on mettrait plus de prix à posséder, si cela se pouvait encore, les paroles des auteurs évangéliques, telles que les traça leur main ou que les dicta leur bouche. » (*Avertissement,* pag. 14 et 15.)

Toutefois, si la cause de la critique est gagnée, dans ce sens que personne ne peut plus aujourd'hui défendre le *texte reçu* d'une manière absolue, on n'en est pas encore venu généralement à traduire d'après un texte amendé. Pourquoi aurait-on troublé inutilement les âmes en procédant prématurément à cette œuvre? On ne pouvait songer à faire passer dans les traductions les résultats de la critique aussi longtemps qu'on pouvait encore douter de leur certitude et que l'on n'était pas d'accord sur quelques-unes des modifications essentielles à apporter au texte reçu. Si nous ne sommes pas encore arrivés au moment de tirer des conclusions définitives sur tous les points, il est certain que le temps est venu de faire connaître au public chrétien les résultats principaux des recherches sur le texte du Nouveau Testament. C'est de cette manière seulement que l'on pourra calmer les craintes chimériques sur le caractère de la critique sacrée, et en même temps dissiper des préjugés funestes sur l'Ecriture sainte, sur la manière dont il faut la considérer et sur l'usage qu'on peut en faire. A cet égard, M. Arnaud, dans la traduction qu'il a publiée récemment [1], a ouvert une voie où il convient de rester désormais, et si l'on y doit même faire quelques pas encore, on fera bien, à notre avis, de ne pas se départir de l'esprit de réserve scrupuleuse qu'il a montré dans tout son travail.

Ce qui doit engager à redoubler de circonspection, c'est que l'on n'est pas entièrement d'accord sur la marche à suivre pour procéder à la révision du texte. Il ne s'agit pas seulement de compter les suffrages en faveur d'une *leçon,* il faut encore les peser et les comparer entre eux sous le rapport de leur valeur respective. Quand tous les manuscrits et toutes les versions anciennes, toutes les citations des pères de l'Eglise seraient d'accord en faveur d'une leçon, soit celle du texe reçu, soit un changement à faire à ce texte, il ne resterait aucune incertitude possible et l'on procèderait avec une entière sécurité. Mais les choses ne se présentent pas d'une manière aussi favorable dans un très grand nombre de cas. Souvent les témoignages sont partagés, et tous les témoignages n'ont pas le même poids. Les variantes sont des matériaux qu'il faut classer et dont on doit faire usage avec discernement. Longtemps on a distingué les manuscrits en familles d'après les caractères qui les distinguaient. On arrivait ainsi à réduire le nombre des témoins et par conséquent celui des variantes à considérer. Aujourd'hui ce système est fort ébranlé. En effet une leçon mérite bien plus d'attention quand elle a en sa faveur un témoignage très ancien que lorsqu'elle n'est appuyée que par un manuscrit du XVe siècle. Parmi les critiques contemporains, quelques-uns des plus éminents s'attachent exclusivement aux leçons les plus anciennes.

A ce motif d'être discret quant à l'usage des variantes dans les traductions, il faut en joindre un second tiré de l'expérience. Les règles à suivre pour établir le texte ne sont pas d'une parfaite évidence en elles-mêmes, ni d'une entière certitude dans leur application, car des critiques procédant d'après les mêmes principes généraux, peuvent aboutir à des conclusions opposées sur la valeur d'une variante. C'est ce dont on peut s'assurer en comparant les deux dernières éditions critiques du Nouveau Testament, celle de Tischendorf et celle de Tregelles. « D'accord pour adopter comme base de la reconstitution du texte sacré les manuscrits les plus anciens, dit M. Rilliet, les deux savants éditeurs ont suivi, dans l'application de ce principe, une méthode dont les résultats contribuent encore à nous faire penser que l'arbitraire y joue un trop grand rôle. Les vacillations que l'on observe dans les préférences successives de M. Tischendorf pour telle ou telle leçon, les divergences qui existent entre les variantes qu'il adopte et celles que choisit M. Tregelles, montrent assez que les textes ainsi rétablis manquent de certitude et d'autorité. » (*Avertissement,* pag. 17.)

M. Rilliet préfère donc aux textes recomposés, même sur les témoignages anciens, par des éditeurs modernes, « un texte que moins de quatre siècles séparent de la

[1] Voy. *Chrétien évangélique,* pag. 165.

rédaction première des écrits sacrés, et qui est tout à la fois le plus ancien et le plus parfait de tous les documents où nous ont été transmis les actes de la révélation chrétienne. » (Pag. 18.) Ce texte est celui du précieux manuscrit conservé à Rome dans la bibliothèque du Vatican, manuscrit qui remonte au IVe siècle de notre ère, et « qui n'est pas seulement le plus complet des documents anciens où les livres de la Nouvelle Alliance nous sont conservés, mais encore celui qui, comparé à tous les autres, offre les plus grandes apparences de fidélité et de correction. » (Pag. 22.)

Le manuscrit du Vatican, collationné à diverses reprises, a été enfin publié en entier dans une édition préparée par le cardinal Maï, revue et corrigée, après la mort de ce prélat, par le Père Vercellone. « Quoique cette édition laisse beaucoup à désirer en ce qui concerne l'observation des règles qui doivent présider à l'exécution d'une édition critique, elle n'en suffit pas moins complétement, grâce aux indications qu'elle donne elle-même ou que l'on trouve autre part, pour fournir à un traducteur l'exacte connaissance du texte contenu dans le manuscrit. Les imperfections qui la déparent n'influent en rien sur le passage des idées d'une langue dans l'autre. » (Pag. 7.)

C'est donc le texte de ce manuscrit que M. Rilliet a voulu faire passer dans notre langue. Seulement, comme le volume est mutilé, et que le dernier chapitre de l'Epître aux Hébreux, les Epîtres pastorales et l'Apocalypse y manquent, M. Rilliet comble cette lacune au moyen d'un autre manuscrit très ancien aussi, puisqu'il remonte au Ve siècle, celui que possède le Musée britannique et qui est connu sous le nom de *l'Alexandrin*.

Nous avons cherché à donner une idée générale de l'œuvre qu'a entreprise M. Rilliet. Il nous resterait à examiner comment il s'acquitte de la tâche qu'il s'est imposée. Il faut reconnaître tout d'abord qu'il en a une parfaite intelligence. « Il est évident que jamais on ne pourra assimiler une traduction, avec quelque soin qu'elle ait été faite, au texte original qu'elle doit reproduire. Nous n'avons pas la prétention de présenter la nôtre comme faisant exception à cette impossibilité, et comme méritant par cela même de supplanter toutes les versions françaises du Nouveau Testament, présentes et à venir. Nous n'aspirons point à devenir l'auteur d'une Vulgate privilégiée, et nous regardons comme un grand avantage pour les églises de notre langue, d'avoir en ceci préféré la liberté au monopole. L'inégalité nécessaire qui existe entre le texte original et les traductions est jusqu'à un certain point compensée par la multiplicité de celles-ci. Cette multiplicité empêche qu'on n'accorde à la lettre plus d'importance qu'à l'esprit; elle apprend à rechercher, sous la diversité des formes, l'immuable identité du fond; en changeant la contexture du langage, elle renouvelle les idées; en provoquant les comparaisons, elle prévient cette somnolence religieuse qui naît souvent de l'uniforme répétition des mêmes mots, et elle éveille la pensée en brisant les habitudes d'une lecture routinière. Cependant elle n'altère ni le dessin, ni la couleur générale de l'Evangile; elle les place seulement dans des jours différents qui en font mieux juger les nuances et les contours accessoires. Elle réalise en un mot cette variété dans l'unité, qui est l'une des plus précieuses prérogatives et l'un des plus puissants stimulants de la foi chrétienne protestante. » (Pag. 25.)

Nous joignons à ce passage quelques lignes dans lesquelles M. Rilliet rend compte sommairement de la méthode qu'il a suivie dans sa traduction : « Nous avons cherché, dit-il, à la rendre aussi exacte qu'il nous a été possible, en nous conformant aux règles de la langue grecque, telles qu'elles ont été observées par les écrivains du Nouveau Testament, et sans trop braver celles de la langue française, telle qu'on la parle aujourd'hui..... Nous nous sommes proposé comme but essentiel d'éveiller dans l'esprit des lecteurs français des pensées semblables à celles que devait faire naître, dans l'esprit des premiers lecteurs grecs, chaque mot et chaque phrase des livres du Nouveau Testament. Nous avons cherché à atteindre ce but, auquel il n'est pas probable qu'on puisse jamais rigoureusement parvenir, en nous tenant aussi près du texte original que le permettent les exigences du vocabulaire et de la syntaxe de notre langue. Mais, de même que l'idiome hellénique dans lequel sont écrits les livres de la Nouvelle Alliance

s'éloigne, à bien des égards, de la pureté classique des beaux temps de la langue grecque et reproduit souvent dans sa contexture les tours du langage hébreu, de même nous avons, dans notre version, préféré les formes simples et sans apprêts d'un français rude et élémentaire aux locutions et aux tournures variées d'un français plus littéraire et plus élégant..... Mais si nous n'avons jamais hésité à observer la littéralité stricte, quand nous avons pu le faire sans nuire à la fidélité de la traduction, nous avons aussi peu hésité à nous en affranchir, quand il eût fallu, pour conserver le calque des expressions ou des constructions grecques, en sacrifier l'exact équivalent français. Le même principe nous a conduit à remplacer sans scrupule par une construction explicite les ellipses de l'original, lorsque celles-ci, parfaitement claires pour un lecteur grec, ne pouvaient le devenir pour un lecteur français qu'en se complétant; dans ce cas, ajouter aux mots, ce n'est pas ajouter au sens. Mais, d'un autre côté, nous n'avons pas cherché, par des périphrases ou des gloses, à rendre notre traduction plus lumineuse et plus claire que l'original même, et lorsqu'il nous a paru que celui-ci devait réellement faire naître dans l'esprit des premiers lecteurs des difficultés ou des obscurités, nous n'avons tenté ni de lever les unes, ni de dissiper les autres; c'est-à-dire que nous nous sommes proposé de distinguer soigneusement l'œuvre du traducteur de celle de l'exégète, à plus forte raison de celle du théologien. Autant qu'il était en nous, nous avons voulu reproduire le texte que nous traduisions avec une absence entière de parti pris, de manière à placer le lecteur dans la position la plus favorable pour librement se rendre compte des pensées et des faits contenus dans l'original. » (Pag. 26 et 27.)

Il nous suffira maintenant de dire que la traduction est exécutée, d'après ces principes, avec beaucoup de soin et en général avec succès. Mais nous ne voulons pas dire par là qu'elle laisse toujours, dans l'esprit du lecteur, une impression plus agréable que celle que font naître d'autres versions moins rigoureusement fidèles. On prendrait son parti, dans certains cas, de comprendre plus facilement ce que l'auteur sacré a voulu dire, et l'on a besoin de se rappeler que si la traduction est obscure, elle a voulu reproduire scrupuleusement l'original, même sur ce point. D'autres réunissent dans leur version le rôle du commentateur à celui du traducteur. Le but de M. Rilliet est, pour le moment, de traduire et non d'expliquer. — Ce serait, pensons-nous, être injuste, et s'attacher à de fausses apparences, que de citer certains passages plus clairs dans la version de M. Rilliet que dans d'autres, pour l'accuser d'inconséquence. L'ancienne traduction de Math. XXVI, 41 : « L'esprit est prompt, » est moins claire que l'original, et en y substituant : « L'esprit est plein d'élan, » M. Rilliet ne fait que nous rendre ce qu'une version, moins fidèle ou moins heureuse, nous avait caché. De même nous préférons à nos traductions ordinaires ces mots de la traduction nouvelle : « Elle donnait du fruit à raison de cent, et de soixante et de trente pour un. » (Math. XIII, 18.)

M. Rilliet a été fidèle jusqu'au bout à son principe de traduire « avec une absence entière de parti pris. » Il est entièrement indépendant des versions usuelles. Cela était nécessaire, et il est probable que cette indépendance, toujours contestée par l'influence des souvenirs et des habitudes, n'a pas été obtenue sans efforts. De là vient, sans doute, que la juste mesure paraît quelquefois dépassée, ou que le traducteur s'est écarté de la version usitée, dans des cas où elle était suffisamment exacte. Nous citerons : « Voix d'*un crieur,* » qui a remplacé : « Voix de celui qui crie » (Math. III, 3); « sera *renommé* l'un des moindres, » au lieu de « réputé » (Math. V, 19); « étoffe écrue, » pour : « drap neuf » (Math. IX, 16); et : « Que celui qui compatit le fasse avec aménité, » traduction qui ne remplace pas avec un avantage bien sensible celle d'Ostervald : « Que celui qui exerce les œuvres de miséricorde s'en acquitte avec joie. » (Rom. XII, 8.) A ces exemples nous pouvons ajouter Marc IX, 24 : « Aussitôt le père du jeune enfant *de s'écrier,* » qui ne peut prétendre d'être plus littéral que la traduction : « Aussitôt le père de l'enfant s'écriant, dit, etc. »

Ce dernier exemple nous conduit à citer des passages où la traduction a quelque

chose de trop familier, et emploie des expressions qui n'étaient pas commandées par celles de l'original, et qui auraient pu être remplacées par des équivalents. Ainsi: « Je vous déclare que plusieurs viendront de l'orient et du couchant, et *s'attableront* avec Abraham, Isaac et Jacob. » (Math. VIII, 11.) Ainsi encore : « il le *pourfendra* et lui assignera son lot parmi les hypocrites (Math. XXIV, 51); ou ces mots de la parabole des dix vierges: « les prudentes prirent de l'huile dans leurs *burettes.* » (Math. XXV, 4.) Nous nous demandons aussi ce qui a pu engager à remplacer « ami » par le mot « camarade,» dans plusieurs passages et notamment Math. XXVI, 50; ou quel avantage il peut y avoir à parler d'une « double *rasade.* » (Apoc. XVIII, 6.) Il faudrait, nous semble-t-il, de fortes raisons pour être autorisé à braver de telles expressions, dont quelques-unes sont réellement choquantes.

Si nous relevons quelques mots qui nous paraissent malheureux, ce n'est pas que nous méconnaissions le mérite réel du travail de M. Rilliet. Nous pensons, au contraire, que sa traduction est un vrai service rendu aux amis des saintes lettres. Elle est recommandable par sa fidélité et par son indépendance de toute autre considération que celle du texte qu'il s'agit de reproduire. Elle met réellement entre les mains du public chrétien, autant que la chose est possible, le manuscrit du Vatican. Et soit que l'on considère la traduction elle-même, soit que l'on considère les notes qui l'accompagnent, on ne peut que rendre hommage au savoir, au discernement et à la conscience dont l'auteur fait preuve dans l'exécution de son plan.

Les livres sont divisés non en chapitres et versets, mais en sections déterminées par la structure intime de chaque écrit. Tandis que la division usitée est un sérieux obstacle à l'intelligence de l'Ecriture sainte, une division bien faite facilite cette intelligence à un très haut degré. Nous espérons que cela est reconnu; mais si quelqu'un de nos lecteurs pouvait éprouver des scrupules sur ce point, nous le renverrions aux pages remarquables dans lesquelles M. Rilliet justifie sa manière de procéder à cet égard.

Comme nous l'avons dit, la traduction est faite exclusivement d'après le manuscrit du Vatican et d'après l'*Alexandrin* pour les portions du premier qui ont disparu. Mais M. Rilliet recueille dans des notes les variantes que fournissent les manuscrits en lettres majuscules, c'est-à-dire les manuscrits les plus anciens, jusqu'au Xe siècle, celles du moins de ces variantes qui ne disparaissent pas entièrement dans une traduction. La plupart sont insignifiantes; mais il en est quelques-unes qui ont de l'importance, sans toutefois affecter le fond même de l'Evangile. Ainsi le manuscrit du Vatican n'a pas la seconde moitié du dernier chapitre de l'évangile de Marc, passage qui se trouve dans tous les autres manuscrits, à l'exception d'un seul. Il ne connaît pas non plus le passage des trois témoins (1 Jean V, 7, 8), et il dit simplement : « ils sont trois ceux qui témoignent : l'esprit, et l'eau, et le sang, et les trois s'accordent. » Mais ce fameux passage ne se trouve dans aucun manuscrit grec, ni dans aucun père grec. Les deux premières éditions du Nouveau Testament grec, publiées par Erasme, ne le contiennent pas non plus, et Luther ne l'avait pas admis dans sa traduction de la Bible en langue allemande. A ces deux grandes variantes des deux premières livraisons s'en joindront d'autres dans les livraisons suivantes. Ainsi les passages Jean V, 3, 4, et VII, 53, à VIII, 11, et quelques autres, ne figureront pas dans le texte même. On n'en verra que mieux à quoi se réduisent réellement les variantes et combien on se tromperait si on leur attribuait une importance capitale.

Mentionnons, en terminant, les *notes explicatives* qui accompagnent la traduction. L'auteur en a écarté « tout ce qui tient à l'interprétation des enseignements et des faits religieux, pour ne donner que des éclaircissements relatifs aux assertions et aux détails de langues, de mœurs, d'opinion et d'histoire qui, connus des premiers lecteurs, n'avaient pas besoin pour eux d'explication. » (Pag. XXVII.) Cette réduction rigoureuse des notes aux points de fait est neuve et importante. On ne saurait croire à quel point ces renseignements éclaircissent le texte et sont utiles au lecteur, isolés comme ils le sont, au lieu d'être noyés dans des commentaires.

En résumé, nous saluons avec reconnais-

sance cet important et savant travail, que nous recommandons aux lecteurs du *Chrétien évangélique.* S.

CORRESPONDANCE.

Paris, juin 1859.

Messieurs les rédacteurs,

Je suis un peu tard pour vous entretenir du Jubilé célébré le 29 du mois passé par les églises réformées de France, en mémoire de la réunion à Paris de leur premier synode national. — Toutefois, mon but étant moins de vous faire une relation de cette solennité religieuse que d'en caractériser en quelques mots la signification et la portée, il me sera d'autant plus facile, à ces quelques jours de distance, de ne pas céder dans mes appréciations aux entraînements du moment. — C'est un émouvant souvenir en effet que celui de ces vieux huguenots rassemblés, il y a trois siècles, à côté des bûchers tout fumants de leurs frères, pour se constituer en église et pour arrêter la magnifique confession de foi qui restera comme un impérissable monument de la vigueur et de la sobriété de leur christianisme. — Il n'est pas possible de se transporter de sang-froid dans ce glorieux passé de la Réforme française, au milieu de ce peuple de confesseurs et de martyrs qui, pendant plus de 40 ans, a tendu sans murmure sa gorge aux bourreaux, avant qu'à bout de patience il se souvînt qu'il avait une épée et que sa main, contractée par la douleur, la saisit en frémissant. — On s'exalte à ces récits; puis, retombant tout à coup de ces hauteurs dans les tristes réalités de notre vie sans caractère, on a peine à se défendre d'un grand découragement. Il semble que cet âge héroïque ne soit si rapproché du nôtre que pour nous faire sentir davantage la vulgarité de celui-ci.

Il y aurait injustice cependant à s'abandonner entièrement à cette disposition d'esprit et à ne vouloir juger de notre temps que par ses contrastes avec des époques mieux partagées. — Chaque génération a sa mission dans la grande trame de l'histoire. — S'il est des siècles créateurs, où les esprits, étant parvenus à ce point si favorable de développement qui laisse encore toutes les facultés dans un heureux équilibre, sont admirablement préparés pour recevoir et pour communiquer les grandes impulsions religieuses par lesquelles Dieu régénère les peuples, il est d'autres siècles, au contraire, plus disgraciés à première vue mais non moins nécessaires, pendant lesquels se mûrissent lentement, péniblement, les germes de futures transformations. — C'est ainsi que nous essayons de nous consoler de notre impuissance en répétant que nous sommes dans une de ces périodes de transition, d'autant plus difficiles que la foi individuelle n'est plus portée, comme dans les moments de crise, par la foi de tous, et qu'au milieu de nos contradictions et de nos absurdités, nous ne distinguons pas encore cet avenir au profit duquel nous éprouvons les douleurs de l'enfantement. — Tout ce que nous savons, c'est qu'il sera à la gloire de Dieu et en pleine harmonie avec la manifestation progressive de son règne dans le monde. — La pensée que, nous aussi, nous sommes dans ce courant providentiel qui pousse l'Eglise vers la consommation de ses destinées, doit relever nos espérances et, en même temps, nous rendre plus attentifs aux signes d'en haut, visibles même en nos jours d'apparente stérilité. — Ne parlant ici que de ce qui concerne la France, n'est-ce pas déjà un de ces signes d'heureux augure que la célébration d'un jubilé éminemment évangélique, rendue pour la première fois possible après des siècles de persécutions, ayant lieu publiquement, paisiblement, avec le concours de milliers de fidèles, et cela dans un pays où, à vues humaines, l'Evangile devait périr étouffé? Qui ne reconnaîtrait à ces témoignages que la main de Dieu est sur son peuple?

Je suis bien loin de vouloir m'exagérer la valeur de cette démonstration religieuse, prise en elle-même; mais elle me paraît avoir une tout autre importance si, au lieu de l'isoler du milieu dont elle est sortie, on la considère dans sa relation avec le mouvement de relèvement qui se fait toujours plus sentir dans les églises réformées de France depuis le commencement de ce siècle et, en particulier, depuis les 30 dernières années. — Le protestantisme a de plus en

plus conscience de ses forces ; s'il ne s'étend pas sensiblement par de nouvelles conquêtes, il gagne en intensité de vie ; il se relève de ses désastres passés, il répare ses ruines, et ainsi se réveille en lui le sentiment de l'existence. Il y a là mieux qu'une simple réorganisation extérieure. — Sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de purement confessionnel dans ce mouvement, il faudrait être bien prévenu pour ne pas voir qu'il est produit avant tout par des besoins religieux et par un retour à la foi positive de l'Evangile.

A cet égard, la proposition si chaudement accueillie de célébrer par un jubilé général l'anniversaire du synode de 1559 est significative. Evoquer le souvenir de cette assemblée, était exprimer assez clairement qu'on désirait le voir se renouveler ; et en effet, l'église établie fait effort, depuis longtemps, pour obtenir de l'Etat cette constitution synodale, qui est celle de ses beaux jours, mais qui lui sera probablement toujours refusée, — pour les mêmes motifs qui la lui font rechercher, — l'autorité civile craignant par-dessus tout ce qui pourrait donner quelque consistance organique au protestantisme. — Ensuite, en rappelant la mémoire de l'acte solennel par lequel la Réforme française a proclamé sa foi, n'indiquait-on pas par là même que l'Eglise ne doit pas être exposée à tous les vents de doctrine, mais qu'elle ne peut conserver quelque unité qu'à la condition de graver sur son drapeau les grands principes auxquels elle doit l'existence ; et ainsi ne voyait-on pas s'accuser cette tendance sérieuse et foncièrement évangélique que je signalais tout à l'heure ? — On a beau vouloir protester contre cette interprétation du jubilé, il y a dans les faits une voix qui parle plus haut que toutes les réticences : quand on déploie ces vieilles confessions de foi, c'est qu'on a besoin de croyances positives et franchement avouées.

Ainsi la fête religieuse à laquelle nous avons pris part, porte en elle ses enseignements : elle nous révèle des aspirations plus ou moins inconscientes, mais réelles. — Je suis heureux d'ajouter que partout les populations protestantes se sont associées avec empressement à cette manifestation publique, et ont témoigné de la sorte au moins de la vénération pour la foi de leurs pères. — Ici, à Paris, il y a eu foule dans les temples, et ce concours a bien sa valeur de la part de gens trop entiers dans le présent pour qu'il soit dans leurs habitudes de se préoccuper beaucoup du passé. — Les églises indépendantes se sont réunies sur semaine pour un service spécial d'actions de grâces, dans lequel M. le professeur Rosseuw-St. Hilaire et M. Ed. de Pressensé ont rappelé avec de chaleureuses paroles, le premier les grands traits du XVIme siècle, et le second, l'esprit des réformateurs. Dans les églises nationales, il y a eu partout, le dimanche, des prédications de circonstance qui, ainsi que je vous le disais, ont été très écoutées et dont plusieurs ont été imprimées. Vous en faire l'analyse me mènerait trop loin.

A côté de ces discours, le dernier jubilé a été marqué par plusieurs publications d'un intérêt surtout historique. — La notice de M. Triqueti sur *les premiers jours du protestantisme en France*, est un de ces livres heureux où l'on trouve réunies tout à la fois la solidité de la pensée et la plus grande simplicité d'expression, sans parler de l'esprit de paix et de conciliation qui en pénètre toutes les pages. La rapidité de son écoulement indique suffisamment que son auteur possède à un haut degré le talent si rare de se faire écouter du peuple. — Je mentionne aussi en passant l'ouvrage plus prétentieux de M. Castel, *les Huguenots et la constitution de l'Eglise réformée de France en 1559 ;* puis, les articles très solides que M. A. Coquerel fils fait paraître dans la Revue de Strasbourg sur l'*histoire de l'Eglise réformée de Paris*, et auxquels on souhaiterait une publicité plus grande. — Je regrette enfin de ne pouvoir que vous annoncer sous ce titre : *la Réformation en France, pendant sa première période,* un petit volume qui vient de sortir de presse et qu'on lira avec d'autant plus de fruit, que son auteur, M. H. Lutteroth, a pu mettre à profit des matériaux nombreux et encore inexploités, rassemblés par lui depuis des années pour servir à une grande histoire de la Réformation française, qui, espérons-le, ne se fera pas trop attendre[1].

[1] Nous rendrons compte prochainement de cette publication importante. (*Réd.*)

Toutes ces publications indiquent assez combien les études historiques sont en faveur et avec quel zèle elles sont aujourd'hui cultivées. Ce sera là, avec la médaille frappée à l'occasion du jubilé (chef-d'œuvre de numismatique moderne dû à un artiste protestant bien connu, M. Bovy) un monument élevé à la gloire de nos pères, qui fera mieux que de témoigner simplement de la piété des vivants pour les morts ; il servira à la continuation de leur œuvre en entretenant dans nos cœurs l'amour des grandes choses et la recherche de la vérité. — « Nous sommes dans l'âge où l'on bâtit les tombeaux des prophètes, » me disait un ami à ce propos : oui, si par là on entend seulement que nous sommes réduits à vivre du passé pour entretenir notre foi et que nous manquons de cette inspiration qui fait prophétiser ; mais non, si c'est une accusation de formalisme et de sommeil spirituel : nous souffrons trop pour être morts.

Au moment où le protestantisme vient ainsi de faire acte public d'existence, et d'établir à la face de la France catholique sa descendance directe de ces huguenots tant persécutés, on peut être tenté de se demander quel est le rôle que l'avenir lui réserve. — La France finira-t-elle par recevoir ce qu'elle n'a cessé de repousser pendant des siècles ? Serons-nous plus heureux que nos devanciers et ferons-nous accepter l'Evangile à tout un peuple ? Hélas ! il est des espérances trop grandes pour notre faible foi, et, tout en reconnaissant que Dieu peut faire des choses magnifiques, je crois que nous devons tous le bénir de ce qu'il apprend à ses enfants à ne pas proportionner leur zèle à l'espoir du succès. — En tout cas, s'il fallait juger de l'avenir par le présent, le progrès ne pourrait être que bien lent. — Je ne pense pas, en effet, que le protestantisme se propage actuellement beaucoup. Un de vos correspondants vous a déjà fait observer dernièrement, non sans justesse, que, dans bien des familles de nos coreligionnaires disséminés dans la campagne, les enfants, sans autre instruction que celle donnée par les frères ignorantins, passent par une filière presque inévitable de l'école dans l'Eglise catholique. Je pourrais ajouter qu'un plus grand nombre encore nous sont enlevés, dans les petites localités surtout, par les mariages mixtes, si souvent défavorables aux minorités religieuses. A quoi bon dissimuler ces pertes ? — Il est vrai qu'elles sont compensées, et au delà peut-être, par des conversions assez fréquentes au protestantisme, mais ces conversions elles-mêmes ne sont que des cas isolés, quelques âmes pieuses glanées ici et là. — Il n'y a pas de ces mouvements populaires, de ces entraînements puissants qui caractérisent toutes les grandes époques de l'Eglise et par lesquels seuls s'opère une révolution religieuse un peu profonde. On ne pourrait non plus s'y attendre. Nos églises évangéliques sont trop travaillées intérieurement, et notre siècle lui-même est trop poussé en sens divers, pour qu'au milieu de ces incertitudes et de ces tâtonnements on puisse espérer, humainement du moins, de voir bientôt une direction une et puissante s'imposer aux esprits. Enfin notre protestantisme historique est trop fils du XVIme siècle pour gouverner le XIXme. Il peut contribuer puissamment, dans sa forme actuelle, à préparer les desseins de Dieu à l'égard des peuples, mais il n'entraînera plus les masses catholiques.

L'influence du protestantisme en France me paraît être surtout indirecte, et en disant cela je ne crois pas l'amoindrir. Il est superflu de montrer comment son action latente s'est étendue sur le catholicisme lui-même, obligé par l'opposition qui lui était faite, à se surveiller et à s'épurer. — Mais c'est principalement dans la société laïque, parmi les classes instruites qu'on retrouve les traces de cette influence cachée. Il semble que depuis quelque temps en particulier les hommes les plus éminents par leur savoir et dont la parole est le plus écoutée, commencent à rendre justice à cette Réforme jusqu'ici si calomniée. — S'ils n'en partagent pas les principes et la foi religieuse, ils ne peuvent pourtant s'empêcher de l'admirer. — C'est ainsi que nos historiens les plus distingués s'en occupent avec prédilection. Sans parler de M. Henri Martin, qui, dans son grand ouvrage sur l'histoire de France, a fait preuve de plus d'impartialité à l'égard de nos réformateurs que nous n'y étions habitués, je n'ai qu'à nommer M. Michelet, qui a écrit sur les martyrs protestants les pages les plus sympathiques

paration a pour effet de nous isoler aussi, par l'égoïsme, de nos semblables. L'amour, qui est la séve et la vie de l'âme, ne peut aller qu'en dépérissant dès que nous sommes séparés de Dieu, la source de toute vie et de toute affection. Il en est alors de nous comme d'un arbre qu'on aurait déraciné. Les différentes parties peuvent bien encore rester juxtaposées, mais la communication vivante de la séve disparaît. Replantez l'arbre dans un terrain convenable, qu'il reprenne vie, et aussitôt la circulation reviendra.

Jésus-Christ, fils d'Adam, est aussi fils de Dieu. (Luc III, 38.) Le lien qui l'attache à Celui qui est amour n'est pas moins étroit ni moins profond que celui qui l'unit à nous. C'est par ce lien tout particulier avec Dieu que toutes les puissances d'affection ont été maintenues intactes et vivantes, et jamais personne n'a ressenti comme Lui cette parenté qui l'attache à tous les membres de cette famille humaine.

Les choses visibles sont l'image des invisibles. Ces liens de la chair et du sang entre Jésus-Christ et nous en annoncent d'autres plus intimes; et sous ce dernier rapport, le fils de l'homme n'a jamais renié son passé. Toutes les classes d'hommes, toutes les espèces de souffrances trouvent en lui un cœur sympathique et dévoué : — les enfants, les pauvres, les malades, les sourds, les boiteux, les estropiés, les aveugles, les lépreux, les démoniaques, les gens de mauvaise vie, les incrédules, les brigands justement condamnés au dernier supplice. Sa vie est donnée dans tous les moments et de toutes les manières pour porter secours aux maux du corps et à ceux de l'âme. Il est ému de compassion à la vue des foules qui n'ont rien à manger aussi bien qu'envers celles qui étaient comme des brebis sans berger. — Un enfant quoique personnellement innocent ne peut pas ne pas se sentir solidaire des péchés d'un père ou d'une mère, il en porte la honte et le remords d'autant plus vivement que les liens du sang sont plus puissants. — C'est parce qu'il est fils de l'homme, membre de notre famille, que Jésus-Christ a pu accepter notre funeste héritage, porter nos péchés, en subir la peine et la honte, et nous inoculer en échange la vie nouvelle et divine qui était en lui. — C'est cette charitable sympathie qui a soudé le germe divin au sauvageon dont il devait transformer les sucs. — Cette qualité de fils de l'homme se trouve ainsi dans un rapport indissoluble avec toute son œuvre de rédemption, et cela nous fait comprendre pourquoi Jésus-Christ s'est désigné de ce nom avec une prédilection si marquée.

Ce caractère de fils de l'homme qui a éclaté à un si haut degré dans le Maître, a passé de lui aux disciples. Qui n'a été frappé de l'affectueuse sollicitude avec laquelle Pierre, le jour de la première Pentecôte, convie à la conversion et à la foi en Jésus-Christ ceux qui cinquante jours auparavant avaient crucifié le Saint et le Juste? Il n'y a qu'un bon moyen d'être aimable, c'est d'aimer, et c'est là sans doute le secret par lequel les chrétiens de la primitive église de Jérusalem étaient agréables à tout le peuple. Si Paul fut un instrument d'élite pour l'avancement du règne de Dieu, c'est essentiellement par ce caractère si humain, si profondément sympathique à tous les hommes, quels qu'ils fussent, et dont nous rencontrons de si nombreux témoignages dans sa vie. Il se doit aux Grecs et aux Barbares, aux sages et aux insensés. Quelle compassion pour le pauvre geôlier de Philippes, avec qui il n'avait eu d'autres relations que celles des mauvais traitements reçus, dans ces mots qui arrêtent l'accomplissement d'un acte de désespoir : « Ne te fais point de mal, nous sommes tous ici. » En présence de Festus, d'Agrippa, et malgré la différence des rôles et des rangs, Paul n'oublie pas qu'il a des hommes, des âmes immortelles devant lui, et il s'en faut peu que le prisonnier couvert de chaînes ne persuade le roi devant lequel il comparaît de se faire chrétien. La méchanceté des soldats du vaisseau sur lequel Paul fit naufrage, en allant de Césarée à Rome, apparaît dans toute sa crudité par la proposition faite de tuer les prisonniers pour les empêcher de s'enfuir, et, malgré cela, ces gens avaient été les objets de sa sollicitude et de ses prières, comme le montre la parole du Seigneur à son apôtre : Je t'ai *donné* tous ceux qui naviguent avec toi. — Nous avons souvent sans doute été étonnés de ce désir : Je voudrais moi-même être anathème, à cause de Christ, pour mes

frères qui sont mes parents selon la chair; mais qu'il rappelle bien les sentiments de Celui qui a pris sur lui notre malédiction et a mis sa vie pour nous! Voilà sans doute le secret des bénédictions répandues sur son ministère, et dont il parle Rom. XV, 18: Je ne saurais rien dire que le Seigneur n'ait pas fait par moi pour amener les gentils à l'obéissance, par les paroles et par les œuvres, avec la vertu des prodiges et des miracles, par la puissance de l'Esprit de Dieu: tellement que, depuis Jérusalem jusque dans l'Illyrie, j'ai tout rempli de l'Evangile de Christ.

On retrouverait, je crois, ce même caractère chez tous ceux auxquels il a été donné d'exercer une action puissante et bénie pour la conversion des âmes. Ce qui est bien certain c'est qu'une affection sérieuse et profonde est le souverain mobile pour agir sur les déterminations de quelqu'un. — C'est tout le secret de l'influence des parents sur leurs enfants. Si nous aimons Dieu, n'est-ce pas parce qu'il nous a aimés le premier? Qu'est-ce qui fait la puissance de la croix de Christ, si ce n'est la sainte charité qui s'y est manifestée? Si donc nous avons à cœur d'exercer une influence salutaire sur les âmes qui nous entourent, soyons revêtus de cette sympathie réelle et profonde que le Seigneur nous a montrée. Ce n'est pas tout d'instruire, il faut aimer. La connaissance toute nue est comme ce soleil des pôles qui éclaire sans réchauffer et qui ne peut ni fondre les glaces, ni entretenir la végétation. C'est du cœur que procèdent les sources de la vie; aimer c'est se donner, c'est déverser son cœur dans un autre, c'est pratiquer dans la sphère de l'âme cette communication incessante que la séve établit entre les différentes branches d'un arbre ou le sang entre les divers membres d'un même corps. Frères de tous les hommes par le lien d'une commune origine et par tant d'autres liens, corollaires du premier, qui entrelacent de mille manières à la leur notre vie physique, intellectuelle, morale et spirituelle, soyons leurs frères aussi par la charité, par cette charité qui vient de Dieu, et qui sera toujours dans la proportion exacte de l'intimité de notre communion avec le Père céleste. C'est ainsi que Jésus-Christ nous a communiqué sa vie; et c'est ainsi que nous pourrons communiquer à d'autres celle que nous tenons de lui.

J. C[te].

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

LES HUGUENOTS ET LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE *en 1559*, par *E. Castel.* Paris, Grassart; Genève, Beroud; 1859. Prix 2 fr.

Le dimanche 29 mai dernier, les églises réformées de France ont célébré le jubilé trois fois-séculaire de leur fondation. L'ouvrage que nous annonçons a été publié dans le but exprès d'attirer l'attention sur le fait immense que le jubilé devait rappeler. Nous avons donc ici un écrit de circonstance, et c'est là ce qui explique la multiplicité des détails fournis par l'auteur sur le grand acte de 1559. A ce propos, M. Castel s'est livré à de longues et intéressantes recherches sur l'origine et le sens des divers sobriquets donnés aux protestants et en particulier sur la portée du nom de *huguenots*. — Il va sans dire que nous ne pouvons entrer dans la discussion et que nous acceptons volontiers les preuves que M. Castel livre à l'appui de sa thèse. Ces considérations sont suivies d'études sur la constitution de l'église réformée de France, qui permettent à l'auteur de s'étendre longuement sur l'influence contraire de l'unité et de la division dans le sein du protestantisme. Nous aurions, sur ce point, plus d'une réserve à faire, si nous devions nous livrer à un examen approfondi et complet de cet ouvrage, dont nous nous plaisons à constater la valeur et l'intérêt. Nous nous bornerons donc à emprunter à M. Castel quelques détails historiques dont nos lecteurs nous sauront gré. — Le premier synode national qui réalisa la grande cause de la réunion des communautés évangéliques en une seule église, démocratiquement organisée, s'ouvrit à Paris, dans une maison du faubourg St. Germain, appelé pour lors *la petite Genève,* le 25 mai 1559, sous le feu de la plus terrible persécution. Quatre jours après, sa mission

était terminée. Il avait uni les églises réformées de France par le lien officiel d'une même confession de foi et d'une commune discipline ecclésiastique. Le dimanche désigné pour la célébration du jubilé (29 mai 1859) correspond au jour où, en 1559, les députés des églises reprenaient leur chemin vers leurs troupeaux. Le synode avait accompli deux grandes œuvres : il avait donné à la Réforme française une même base dogmatique et une commune organisation. Le protestantisme français forma dès ce moment une même famille et il put rendre grâces à Dieu de son unité. L'année 1559 est donc celle de l'apparition organisée de la Réformation française : les églises deviennent *une* église. En deux mots, l'*Evangile* et l'*Eglise* organiquement rétablis et proclamés, telle est la grande œuvre de 1559.

Publications de la Société des écoles du dimanche de Paris. Paris, 10, rue des Champs-Elysées.

Entre autres services rendus à la jeunesse chrétienne par la *Société des écoles du dimanche de Paris*, signalons la formation d'une *bibliothèque* renfermant une série de petits volumes d'une lecture intéressante et propre à fortifier dans l'attachement à l'Evangile. Ainsi le n° 2 de *la Gerbe* (1859. Prix, 50 cent.) est, comme le premier, déjà annoncé dans le *Chrétien évangélique*, un recueil d'anecdotes instructives et édifiantes, mais auquel l'auteur a apporté quelques améliorations, par le moyen d'un index des sujets contenus dans les deux numéros. — *La Bible*, *son origine et ses bienfaits*, par *S. G. Green*, pasteur (1858. Prix, 50 cent.), est un excellent petit ouvrage. Il mérite à tous égards son titre de *Leçons modèles*, et possède les qualités fondamentales de toute vraie méthode d'enseignement religieux : brièveté, mouvement, intérêt et sérieux. — Dans un autre genre, les *Textes et récits bibliques*, servant à expliquer le symbole des apôtres, le décalogue et l'oraison dominicale (1859. Prix, 60 cent.), pourront être utilement employés dans les écoles du dimanche. Sorte de catéchisme élémentaire basé sur l'histoire sainte, ce volume contient 48 leçons composées chacune d'un texte biblique et de deux fragments historiques de la Bible.

Mais il ne suffit pas de démontrer l'excellence, la vérité des doctrines sacrées, il faut permettre à l'enfant de les saisir dans leur application et dans leur réalisation pratique. C'est ce que les plus jeunes élèves des écoles du dimanche feront facilement en lisant *les Enfants pieux* (1858. Prix, 50 cent.), en écoutant l'histoire si touchante de Nathan Dickermann, celle de Jean Knill ; en apprenant ce que furent dans leur enfance des hommes tels que Josias, Daniel, Washington, Oberlin. — Parvenus à un âge plus avancé, ils écouteront avec plaisir M. *de Triqueti*, parlant des *Ouvriers selon Dieu* et de *leurs œuvres*. (3me série. 1859. Prix, 50 c.) En effet, quelles preuves plus vivantes de la puissance de l'Evangile que cette digne Elisabeth Fry, consacrant sa fortune et sa vie à l'évangélisation des condamnés ; que cette Rosalie, cette admirable sœur de charité, dont le dévouement auprès des pauvres et des malades ne connut point de bornes ; que cette Sarah Martin, cette pauvre et simple ouvrière, dont l'éloge est tout entier dans cette épithète ajoutée à son nom : *l'apôtre des prisons !* Des lectures semblables font du bien et poussent à l'activité. — *La vie de Gustave-Adolphe*, par *L. Abelous* (1858. Prix, 1 fr.), est une étude historique pleine d'intérêt, écrite avec concision ; elle fait bien ressortir la physionomie du héros protestant et rend compte, d'une manière exacte et lucide, de l'état des partis religieux au XVIIe siècle.

Nous souhaitons vivement que la Société des écoles du dimanche de Paris continue à fournir aux enfants des lectures aussi bonnes et mises avec tant de succès à la portée des intelligences encore jeunes.

J. CART.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR L'ÉGLISE GRECQUE OU ORIENTALE.

—

L'Eglise orientale en présence de l'Eglise romaine.

DEUXIÈME ARTICLE.

I

Pour nous rendre compte des rapports actuels et de l'état respectif de l'Eglise orientale et de sa grande rivale d'occident, il faut nécessairement que nous remontions jusqu'au schisme qui, dès le neuvième siècle, les a profondément divisées. Nous le ferons en nous bornant à indiquer les traits essentiels de la lutte complexe dont le schisme a été la conséquence, en nous abstenant, autant que possible, de juger entre les deux parties, et en évitant de retracer ici l'histoire entière de l'Eglise des huit premiers siècles.

Sans reculer jusqu'à la controverse arienne et au concile de Nicée de l'an 325, où se manifestèrent déjà des principes de désunion entre Rome et Constantinople, on sait généralement que l'origine de la division des églises se rattache expressément aux controverses suscitées sur la nature de Christ. D'une part Nestorius, en distinguant formellement l'humanité du Sauveur de sa nature divine, semblait voir en lui deux personnes distinctes; d'autre part Eutychès, en soutenant que les deux natures étaient devenues une en Jésus-Christ par l'union hypostatique, semblait nier sa nature humaine. Après les décisions infructueuses du concile de Chalcédoine en 451, et les vains efforts de l'empereur Zénon, qui, par son édit de 482, appelé *Henoticon* ou Acte d'union, s'était flatté de ramener la paix troublée par ces controverses, surgirent dans les siècles suivants de violentes discussions au sujet du culte des images. Le concile de Constantinople de 754, qui se prononça contre ce culte, et qui, plus tard, rejeté par les Latins, fut regardé par les Grecs comme le septième concile œcuménique, puis celui que l'impératrice Irène convoqua en 787 à Nicée, pour sanctionner le culte des images, et que les Grecs à leur tour ont refusé de recevoir comme concile général, ne firent en définitive, par leur opposition même, que favoriser cette rupture à laquelle tant de choses conduisaient déjà. La question de la procession du Saint-Esprit vint ajouter un nouvel élément de désunion à tous ceux qui rendaient déjà pour un avenir plus ou moins prochain la scission inévitable. Dans le but louable de fortifier et de mieux marquer l'opposition à l'erreur arienne, en reconnaissant que le Saint-Esprit procède du Fils aussi bien que du Père, l'Eglise d'Espagne, puis celles d'Allemagne et de France avaient cru devoir exprimer cette doctrine dans le symbole. Pour cela, au lieu de dire selon l'ancienne formule : *qui ex Patre procedit* (qui procède du Père; voy. Jean XV, 26), on disait : *qui ex Patre Filioque procedit* (qui procède du Père et du Fils). Cette adjonction du mot *Filioque* au *Credo* de Constantinople devint le sujet de longues controverses. Admise en 589 par le concile de Tolède, elle fut constamment repoussée par les Grecs. L'an 809 Charlemagne réunit à Aix-la-Chapelle un concile pour s'occuper expressément de cette question de la procession du

Saint-Esprit, qui avait déjà été traitée à diverses reprises, entre autres en 767 au concile de Gentilly près Paris. Le concile déclara orthodoxe la doctrine occidentale. Mais le pape Léon III, tout en approuvant la définition du concile, refusa d'autoriser l'addition faite au symbole. Ce fut le pape Nicolas I (858-867) qui sanctionna définitivement l'introduction du mot *Filioque,* lequel devint une barrière infranchissable, demeurée telle jusqu'à nos jours entre l'Eglise orientale et l'Eglise latine.

Ce qui mit le comble à la désunion, ce fut l'élection faite par l'empereur Michel III, d'un laïque instruit et habile nommé Photius, comme patriarche de Constantinople. « Figurez-vous, dit à ce sujet un auteur dont on reconnaîtra aisément la nationalité, comment Londres accueillerait la nouvelle que lord Palmerston a été proclamé archevêque de Cantorbéry, et vous aurez une idée exacte de l'impression produite par la nomination de Photius au patriarcat de Constantinople. » Nous ne savons pas si cette réflexion est aussi fondée que l'auteur paraît le croire, car l'histoire de l'Eglise des premiers siècles offre bien des faits pareils à celui qu'il considère comme si étrange; mais, quoi qu'il en soit, l'autorité de Photius, bien que sanctionnée en 861 par un synode nombreux, fut rejetée l'année suivante par un concile tenu à Rome, à la suite duquel une sentence d'excommunication fut portée contre le patriarche byzantin. Celui-ci, à son tour, riposta par une sentence pareille dirigée contre le pape Nicolas, qu'il accusait de diverses erreurs de doctrine et de pratique.

Mais au-dessous de toutes les questions de dogme ou de discipline, se trouvait une autre cause de désunion qui agissait bien autrement encore, d'une manière bien plus efficace et bien plus constante, pour creuser plus profondément la ligne de démarcation qui s'établissait entre les églises. Cette cause, nous la trouvons dans la jalousie réciproque et dans les prétentions rivales des patriarches et en particulier de ceux de Rome et de Constantinople. Ce dernier, fort de la présence de l'empereur, et favorisé par l'éclat que la cour de Byzance donnait à sa métropole, s'était élevé peu à peu au-dessus de ses collègues d'Antioche et d'Alexandrie, et avait obtenu déjà en 451 d'être admis, par le concile de Chalcédoine, comme jouissant du même rang et de la même dignité que l'évêque de Rome, à cause de l'égalité des deux villes impériales. Toutes les luttes que se livrèrent les chefs ambitieux de ces deux siéges rivaux, dans le but d'accroître leurs prérogatives et leur influence, les envahissements qu'ils tentèrent à diverses reprises dans leurs diocèses respectifs, tendirent de plus en plus à faire pénétrer l'esprit du monde dans le domaine religieux et à imprégner l'Eglise des sentiments de rivali é qui troublaient la paix de l'empire. L'Eglise, en effet, était unie trop profonfondément à l'Etat, ses dignitaires étaient trop hommes du siècle pour que le contre-coup des destinées de l'empire ne se fît pas sentir dans la sphère ecclésiastique. Indépendamment de toute question de doctrine, et même malgré cet élément qui pouvait tendre à rapprocher les esprits ou à les séparer sous de tout autres rapports que ceux des divisions territoriales, le démembrement de l'empire de Constantin et son partage en deux couronnes rivales devaient amener une scission analogue dans l'Eglise. L'union de celle-ci avec l'Etat, considérée comme un bien si précieux pour elle, lorsque, au régime de la persécution succéda celui de la protection impériale, cette union ne tarda pas à produire des fruits amers. Sans le pouvoir croissant des évêques de Byzance et de Rome, sans les splendeurs de ces conciles pompeusement convoqués par les empereurs, tantôt dans le diocèse de l'un, tantôt dans celui de l'autre, la rivalité entre les deux siéges ne se serait pas

établie, et n'aurait pas amené ces tristes et scandaleuses divisions, ces schismes honteux, ces disputes antichrétiennes sur la suprématie entre ceux qui se donnaient pour les Pères de l'Eglise, et qui, comme tels, auraient dû en être les modèles, en se souvenant de cette parole du Maître : « Mon règne n'est pas de ce monde. »

Séparées de fait depuis les violentes querelles occasionnées par l'élévation de Photius au patriarcat de Constantinople, les deux églises soutinrent encore quelques luttes qui semblaient indiquer que la scission n'était pas encore officiellement consommée. La question des azymes (celle du pain levé ou non levé pour la Cène) fut l'occasion de la rupture définitive. Vers le milieu du onzième siècle, Michel Cerularius, patriarche de Constantinople, renouvela les diverses accusations de fausses doctrines et de rites erronés, que ses prédécesseurs avaient dirigées contre Rome, et s'éleva entre autres contre l'usage latin du pain sans levain dans la célébration de la Cène. Après une tentative de réconciliation faite par l'empereur Constantin Monomaque, qui avait demandé au pape Léon IX d'envoyer dans ce but des légats à Constantinople, les deux partis n'ayant voulu, ni de part ni d'autre, faire aucune concession, les légats finirent par déposer solennellement sur le grand autel de Sainte-Sophie un acte d'anathème excluant Michel et tous ses adhérents de la communion avec Rome. Cet acte excommuniait virtuellement toute l'Eglise orientale. Dès cette heure la scission fut prononcée et constatée de la manière la plus formelle.

Ce ne fut donc qu'après de longs combats, et qu'après une séparation déjà consommée depuis longtemps, que la rupture de tout lien entre les deux églises fut officiellement déclarée. Si les auteurs ecclésiastiques romains ne font en général remonter la scission définitive qu'à la dernière circonstance que nous venons de rappeler, les Orientaux la rattachent plus ordinairement, pour ce qui les concerne, à l'époque de Photius. On conçoit d'une part qu'il est de l'intérêt de ceux-ci de répudier toute solidarité avec les erreurs adoptées par l'Eglise romaine postérieurement au neuvième siècle, et de l'autre que l'Eglise romaine ait répugné à constater la scission avant d'y être absolument contrainte ; car l'Eglise orientale, on peut aisément le comprendre, a toujours été pour Rome et pour ses prétentions à l'universalité, une cruelle épine. Cette rivale si importante par le nombre de ses adhérents et par le crédit que lui donnait son union avec un empire qui, quoique en décadence, conservait encore le prestige de son pouvoir antérieur et de sa gloire passée, était pour l'église du pape bien autre chose que ces petites congrégations méprisées qu'elle combattait avec succès par les armes de la persécution. Le fait seul de l'existence de cette église était une protestation constante et irrécusable contre ce titre « d'évêque universel » que se donnait le pape et contre cette désignation de « catholique, » constamment revendiquée pour l'église qui voyait en lui son chef visible et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il y a eu là, on peut le dire, quelque chose de providentiel.

Les tentatives de rapprochement entre les deux églises que l'histoire nous signale, confirment le jugement que nous venons d'énoncer, car elles portent bien moins le caractère de l'amour fraternel et d'un vrai sentiment de la dignité et de l'unité de l'Eglise de Christ, que celui de l'intérêt matériel des hommes, à l'instigation desquels elles ont été dues.

Vers le milieu du treizième siècle (1252), le pape Innocent IV envoya deux légats, Golde et Gomonds, auprès du prince Alexandre Newskoï, pour lui proposer une croisade européenne en faveur de la Russie contre les Mongols, s'il consentait à reconnaître la suprématie pa-

pale et à se rallier à l'Eglise d'Occident; le prince reçut l'ambassade avec beaucoup de bienveillance, mais refusa formellement le marché proposé. A la même époque, pareille tentative fut faite auprès du prince Daniel de Galitch, qui, pour la réponse, renvoya les légats au patriarche de Constantinople, siégeant alors à Nicée[1].

Environ vingt ans après, l'initiative vint d'autre part. L'empereur grec, Michel Paléologue, crut trouver dans une réconciliation ecclésiastique un moyen de procurer à son empire le secours de l'Occident. Le concile de Lyon, réuni en 1274, sous le pontificat de Grégoire X, travailla à la réunion des églises; mais le résultat ne fut qu'une vaine apparence de réconciliation, et ne peut être considéré que comme une convention intéressée entre le pape à la tête d'une des églises, et l'empereur qui l'imposait à une partie de l'autre. Le successeur de ce dernier, Andronic, la rompit en rétablissant sur le siége de Constantinople le patriarche que Michel avait déposé pour rendre l'apparente réunion possible, et celle-ci fut comme non avenue.

Un siècle et demi plus tard des circonstances analogues amenèrent un essai pareil. Jean VI Paléologue, l'avant-dernier empereur d'Orient, désireux de chercher auprès des Latins un moyen de soutenir contre les invasions des Turcs son empire chancelant, s'étant mis en rapport avec le pape Eugène IV, se rendit avec son patriarche Isidore au concile réuni à Ferrare en 1438, et l'on y discuta les clauses de la réunion projetée. Le concile, transporté à Florence l'année suivante, arrêta dans sa session du 5 juillet, après bien des disputes, l'union entre les Grecs et les Latins puis celle des Arméniens, et même celle des Jacobites et des Ethiopiens[2], mais le clergé de Constantinople et la plupart des évêques grecs se déclarèrent contre l'union, que l'empereur, malgré tous ses efforts, ne put maintenir.

Une réunion partielle plus durable put s'effectuer en Pologne, où, grâce aux jésuites, qui avaient fondé un collége à Vilna, et au bigotisme du roi Sigismond III, qui les favorisait de tout son pouvoir, Rome put étendre sa domination spirituelle sur une portion de la race slave, qui, jusqu'alors était demeurée en dehors de son influence et n'avait point reconnu son autorité. Il y a là une page curieuse et instructive de l'histoire du célèbre ordre de Loyola. On a reproché souvent aux jésuites de s'être couverts du masque d'une confession religieuse qui n'était pas la leur, afin de la miner et de la détruire sourdement. « Jamais, dit Krasinski, cette infâme conduite ne s'est montrée d'une manière plus frappante que dans l'union de l'Eglise grecque avec Rome, que leurs machinations ont travaillé à opérer. » Ayant fait choix d'un noble lithuanien, nommé Michel Rahoza ou Ragoza, qui avait été élevé dans leurs écoles et avait pris les ordres dans l'Eglise grecque, ils le firent nommer archevêque de Kiev par le roi, sans le faire confirmer par le patriarche de Constantinople. Ils lui adressèrent une instruction écrite, où l'art de la dissimulation et le machiavélisme gouvernemental à l'égard de ses subordonnés, soit au sein du clergé, soit parmi les laïques, sont poussés à un point inouï. C'est un curieux échantillon de la diplomatie des bons pères, qui a manqué à l'auteur des Provinciales.

La base des opérations étant ainsi préparée, l'archevêque Rahoza réunit en 1590, à Brests ou Brzesc-Litewski, en Lithuanie, un synode de son clergé, auquel il représenta la nécessité de s'unir à Rome, et les avantages qui en résulteraient pour le pays et pour l'église. Il était plus flatteur en effet pour l'amour-propre du clergé de dépendre du chef de l'Eglise

[1] Gerebtzoff; tome II, pag. 570.

[2] Voy. Lenglet-DuFresnoy, *Tablettes chronologiques*, II; pag. 212, 504, 506.

d'occident, entouré de tous les prestiges de la richesse et du pouvoir, que du patriarche de Constantinople, esclave d'un souverain mahométan, et placé à la tête d'une église livrée à l'ignorance et à la superstition la plus grossière. Le projet de l'archevêque obtint la faveur déclarée du clergé, mais il rencontra une forte opposition du côté des laïques. Un autre synode, rassemblé dans la même ville en 1594, adopta les décisions du concile de Florence, et signa l'union qui y avait été conclue, sauf l'adjonction du *Filioque*, en admettant le purgatoire et la suprématie du pape[1]. On réserva seulement l'usage de la langue slave dans la célébration du culte, de même que le rituel et la discipline de l'Eglise d'Orient. C'est ainsi qu'un grand nombre de chrétiens grecs de Gallicie, de Hongrie, de Pologne et de la petite Russie, passèrent dans le sein de l'Eglise romaine et reçurent le nom d'*Uniates* ou *Grecs-Unis*, qui a servi dès lors à les distinguer de l'Eglise grecque, dont ils ont abandonné la communion. Un troisième synode, convoqué par l'ordre du roi en 1596, dut s'occuper de la publication et de l'introduction de l'union après la sanction donnée par la cour de Rome[2].

La propagande catholique, dit à ce sujet M. de Gerebtzoff, considérait sans doute ce moyen comme transitoire et propre à être accepté par la masse des populations, sauf à assimiler plus tard et graduellement les Grecs-Unis aux fidèles de l'Eglise romaine, par une succession de bulles papales. Forts de la concession qu'ils avaient obtenue, les papes essayèrent peu à peu d'effacer toute différence entre le nouveau rite et le catholicisme romain : ainsi ils autorisèrent les prêtres à rester célibataires; ils permirent d'employer indifféremment pour l'eucharistie le pain et le vin, ou l'hostie seulement, de séparer du parvis des fidèles le sanctuaire et l'autel ou de supprimer cette disposition, et autres choses pareilles[1].

Ce triomphe partiel sur la grande église rivale fut d'un tel prix aux yeux du pape Clément VIII que, pour en solenniser la mémoire, il fit frapper à Rome une médaille représentant les délégués de l'Eglise polonaise et lithuanienne, agenouillés devant un trône pontifical avec cette devise : RHUTENIS RECEPTIS 1596. On peut lire dans l'ouvrage du jésuite Bonanni (*Numismata Pontificum Romanorum*, pag. 476) les détails de cet acte de soumission que vinrent faire au nom de Michel, archevêque métropolitain de Kiev, et au nom de sept évêques russes, leurs deux délégués, Hypatius Pocici et Cyrille Terleczki. La réception fut des plus bienveillantes; le saint-père octroya à deux reprises à ses nouveaux sectateurs le privilége de lui baiser les pieds en public; et sur leur humble requête il daigna consentir, malgré la goutte dont il souffrait (*quamvis laboraret podagra*), à accorder la même faveur aux gens de leur suite. Des exemplaires en or et en argent de cette médaille commémorative furent distribués à Rome selon l'antique usage.

« Il n'est bon tour qui ne se revaille, » dit le proverbe. Environ deux siècles et demi plus tard, en l'an 1839, eut lieu le retour dans l'Eglise russe des Grecs-Unis de la Pologne, dont le nombre total dans les neuf gouvernements de l'ouest était

[1] Il y a ici dans Krasinski, relativement à l'adoption du *Filioque*, qu'il donne comme ayant eu lieu, une assertion erronée que nous pensons devoir être attribuée à une méprise du traducteur. Baader dit à cet égard que l'Eglise d'Occident, qui, à l'époque de la réformation, refusa absolument d'accéder aux demandes relatives à l'usage de la coupe et au célibat des prêtres, s'est montrée très coulante avec les Grecs-Unis sur ces deux points *ainsi que sur la procession du Saint-Esprit*, mais a insisté auprès d'eux avec d'autant plus de force sur le dogme de la primatie. (Voy. Baader, *Le catholicisme d'Orient et d'Occident*, pag. 28.)

[2] Voy. Krasinski, *Histoire religieuse des peuples slaves*, p. 193-197.

[1] Voy. *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*, par Nicolas de Gerebtzoff. Paris 1858. Tome II, pag. 227.

de plus de deux millions, formant douze cents paroisses et comptant plus de deux mille églises et de quatre mille ecclésiastiques chargés du service divin. Un rapport officiel adressé à l'empereur rend compte de cette abjuration, qu'on a voulu solenniser aussi à la mode pontificale. Une médaille a été frappée pour transmettre à la postérité ce titre de gloire du règne de Nicolas Ier ; elle a ces mots pour légende : SÉPARÉS PAR VIOLENCE EN 1596. — RÉUNIS PAR AMOUR EN 1839, et est destinée à figurer sans doute en regard de celle de Clément VIII [1]. Un décret impérial de l'année suivante constate le triomphe, en interdisant d'employer à l'avenir l'expression d'*Eglise grecque-unie,* la chose n'existant plus [2].

C'est à l'initiative d'un jeune prêtre de l'Eglise grecque-unie, nommé Joseph Simachka, que fut dû ce retour à l'orthodoxie. Encouragé par l'approbation du gouvernement et par sa promotion aux dignités ecclésiastiques, il travailla avec énergie à persuader ses coreligionnaires. « En 1839 fut rassemblé à Polotzk un concile général des Grecs-Unis, qui adressa à l'empereur Nicolas une supplique signée par tous les évêques, par un grand nombre d'archimandrites, prélats, chanoines et autres dignitaires et plus de mille prêtres, qui réclamaient l'autorisation, pour eux et leurs troupeaux, de revenir définitivement à l'église orthodoxe dominante. Cette requête fut reconnue canonique par le saint-synode, et, à sa présentation, l'empereur Nicolas en autorisa l'exécution sous le point de vue administratif. Alors l'archevêque Joseph, avec tout son clergé et son troupeau spirituel, renonçant à la suprématie du pape, rentra dans le sein de l'église orthodoxe d'Orient. » Tel est le récit de M. de Gerebtzoff, qui, en affirmant que Joseph n'était point en cette affaire l'instrument du gouvernement, reconnaît « qu'un souverain aussi russe que Nicolas ne pouvait pas refuser son appui dans une œuvre aussi nationale [1]. »

Aux expressions triomphantes du rapport présenté à l'autocrate russe, nous avons à opposer comme contre-partie et comme confirmation bien authentique du fait signalé, les douloureuses lamentations que le pape Grégoire XVI fit entendre dans le consistoire secret du 22 novembre 1839, au sujet de cette abjuration déplorable d'une partie si considérable de l'Eglise grecque-unie, et de cette « blessure terrible » infligée au saint-siége par ce coup inattendu [2].

Une autre tentative de fusion qui doit être mentionnée malgré son peu de succès, est celle du faux Dmitrii, qui, pour s'assurer l'appui de la Pologne, promit à la diète de Cracovie, pour lui et pour le peuple russe, d'embrasser la religion catholique romaine. Le mariage de cet usurpateur avec la belle Marina Mniszek, qui eut lieu à Moscou en 1606, au milieu de circonstances qui étaient une violation formelle des prescriptions du rite grec, exaspéra la population ; et neuf jours après, Dmitrii, sa suite et sa garde polonaise furent massacrés. La tentative de cet élève des jésuites en faveur du catholicisme périt avec lui [3].

Pendant le séjour de Pierre-le-Grand à Paris, il en fut fait une nouvelle qui n'eut pas plus de succès. Les docteurs de Sorbonne présentèrent, le 19 juillet 1717, à l'empereur, un mémoire tendant à réunir l'Eglise gréco-russe à l'Eglise catholique romaine. Selon l'historien Leclerc, le czar se serait montré favorable à ce projet. Le clergé orthodoxe de l'empire fut

[1] Voy. *Semeur*, tome XI, pag. 281.

[2] Il est à noter toutefois que cette abolition de l'Eglise grecque-unie ne doit s'entendre que des régions soumises à l'empire du czar, car on compte encore aujourd'hui près de trois millions et demi de Grecs-Unis dans les limites de la monarchie autrichienne.

[1] De Gerebtzoff, *Essai*, etc., tome II, pag. 229.

[2] *Semeur*, tome VIII, pag. 399.

[3] De Gerebtzoff, *Essai*, etc., tome I, pag. 233, 258.

d'avis de convoquer un concile général, ou d'ouvrir des conférences entre les théologiens des deux églises. Après quelques pourparlers les négociations tombèrent à néant. Il en fut de même de l'essai renouvelé un peu plus tard par Jubé, curé d'Asnières, aumônier de la princesse Galitzin, appuyé par le duc de Liria, ambassadeur d'Espagne en Russie. Malgré quelques succès d'abord obtenus, ce projet de réunion échoua encore sous l'influence de Théophane, évêque de Pskow.

Nous ne signalerons actuellement que pour mémoire les essais de réunion toute partielle qui ont pu être tentés auprès des branches séparées de l'Eglise grecque proprement dite, comme par exemple auprès des Nestoriens d'Ouroumiah, dont on voulait engager le patriarche à reconnaître la suprématie papale, en lui promettant à cette condition des honneurs et de l'avancement, ou auprès des Coptes et des Abyssins, qui devaient trouver de grands avantages matériels dans leur réunion au siége de Rome. Ce que nous avons mentionné comme s'étant passé en Pologne et en Lithuanie, a dû se reproduire en bien des lieux, sous l'influence de la conviction souvent sincère chez les sectateurs du pape que hors de leur église il n'y a point de salut.

Mais nous reviendrons actuellement sur une tentative de rapprochement toute moderne que nous avons précédemment indiquée, savoir celle qui fut due à l'initiative du pape actuel. Dans les premiers temps de son pontificat, Pie IX crut devoir adresser aux chrétiens d'Orient « qui servent Christ, il est vrai, mais n'appartiennent point au trône sacré de l'apôtre Pierre, » une lettre pastorale pour les exhorter à revenir à l'unité de l'Eglise, en leur présentant les arguments ordinaires en faveur du système romain. C'est à cette lettre que les patriarches réunis répondirent par l'encyclique à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus, en insistant sur les raisons qu'ils croient avoir de protester contre la doctrine des latinisants touchant la double procession du Saint-Esprit, et contre leurs innovations à l'égard du baptême, des ordres sacrés et de la communion des laïques sous une seule espèce. Le passage suivant, extrait de cette réponse, peut donner une idée de leur opposition au romanisme : « De ces hérésies, qui se sont répandues sur une grande partie du monde par des jugements connus du Seigneur, l'arianisme fut une, et maintenant le papisme en est une autre. Mais, comme la première a tout à fait disparu, la dernière aussi, quoique maintenant florissante, ne durera point jusqu'à la fin, mais passera et sera abattue, et l'on entendra des cieux une voix puissante disant : Elle est tombée ! »

Avec de semblables dispositions, la réunion de l'Eglise romaine et de l'Eglise orientale ne peut guère être considérée comme possible. Pie IX n'aura pas été tenté de renouveler un appel si mal accueilli.

JULES CHAVANNES.

(La suite au prochain numéro.)

QUESTIONS LÉGISLATIVES ET RELIGIEUSES EN PRUSSE.

—

I

Mariage civil.

Rien de plus intéressant que de suivre à travers les siècles le développement des grandes questions qui intéressent l'humanité, celles, par exemple, qui regardent la liberté de conscience et l'exercice de la religion. La religion chrétienne apparut dans le monde pour affranchir les âmes de la servitude la plus pesante, celle du péché. Cette émancipation renfermait le principe de toute liberté morale, de la liberté des consciences, et par conséquent de la liberté de l'esprit et de la pensée. Le christianisme s'incarna dans l'Eglise : on le confondit avec elle. Avec

elle il triompha. La religion, l'Eglise, de victorieuse devint reine même de ce monde, qui ne devait pas être son royaume; de reine mondaine elle devint despote. Puis le souvenir de son origine, la conscience de la liberté se ranimèrent dans son sein; elle brisa le joug de son propre despotisme. La religion de l'humble Jésus, qui avait choisi des pêcheurs pour ses premiers missionnaires, s'affranchit de tout ce qui n'était pas la parole du Maître ou l'émanation de son esprit. Elle entreprit d'affranchir les peuples du joug pompeux de Rome. Les guerres de religion et la persécution armée ensanglantèrent l'histoire de deux siècles.

Au milieu des luttes, et c'en est un des effets ordinaires, la liberté de pensée s'épura et s'affermit; elle se rendit mieux compte de ses droits; elle les proclama. Le XVIII• siècle se fit son organe; au nom de l'humanité, il arbora l'étendard de la *tolérance*. Par là on entendait une condescendance du fort pour le faible, et l'on insistait davantage sur la générosité du premier que sur le droit du second. Vers la fin du siècle, les Etats-Unis d'Amérique allèrent plus loin: ils statuèrent la *liberté religieuse*, et, pour la réaliser complétement, la *séparation de l'Eglise et de l'Etat*.

Le XIX• siècle ne se décide qu'à grand'-peine à inscrire peu à peu dans ses lois la *liberté religieuse*, et souvent, même alors, la timidité l'efface lettre après lettre, ou le despotisme la biffe d'un trait de plume; ailleurs on n'en fait qu'un demi essai; ailleurs enfin elle est proscrite ou placée sous la surveillance de la haute police. Notre siècle n'a donc guère sujet, au point de vue social, de vanter sa civilisation chrétienne; il ne marche que lentement et à pas chancelants dans la voie ouverte par l'Amérique septentrionale. C'est que l'Europe non-seulement n'admet pas, mais au total ne comprend pas la condition indispensable de la parfaite liberté religieuse: la *séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Des habitudes invétérées, comme il nous est arrivé longtemps à nous-mêmes, s'opposent à ce que les esprits les plus dévoués à la liberté voient qu'elle n'est possible dans l'Eglise que par l'indépendance.

Attendons sans inquiétude et sans impatience le XX• siècle, où ces idées se développeront et probablement prendront leur essor: l'impatience ne conduit pas rapidement au but, elle empêche d'y marcher d'un pas assuré. Attendons, mais non pas les bras croisés. Petite phalange réunie autour de l'étendard levé par Vinet si haut et d'une main si ferme, combattons sans relâche pour préparer le terrain où s'élèvera l'arbre aux verts rameaux de la liberté religieuse:

Nos arrière-neveux nous devront cet ombrage.

Pour une lutte dont les armes ne doivent être que spirituelles, rassemblons avant tout les rayons épars de la vérité, étudions avec soin les faits relatifs à l'union de l'Eglise avec l'Etat, et montrons la lumière et l'ombre, même dans les entreprises les plus sincères en faveur de la liberté.

La *Prusse* est, sous ce rapport, un des pays les plus intéressants à observer, à notre époque très particulièrement. On entend souvent louer la Prusse comme état chrétien et comme état protestant par excellence.

Par *état chrétien*, un parti puissant entend un état où le souverain tient d'une main ferme le gouvernail de l'Eglise, sans permettre aucune déviation des anciens errements. Un autre parti, influent aussi, trouve que l'Etat se montrerait plus chrétien en accordant à l'Eglise chrétienne plus de spontanéité.

La Prusse, ajoute-t-on, est un état essentiellement *protestant*, et beaucoup se glorifient de ce que le roi de Prusse est placé à la tête du protestantisme allemand: singulière idée, mais opiniâtre en Europe, de placer un monarque ou un gouvernement, grand ou petit, à la tête d'une religion de la conscience, qui n'a rien de commun avec une institution politique. Pour le souverain de la Prusse, la dénomination de roi protestant, quand il ne s'agit pas de sa foi individuelle, est fort hasardée, vu que sur les quatorze millions de ses sujets, il y a six millions de catholiques, qui ont le même droit que les autres à sa justice, à sa protection, à sa bienveillance. Puis l'Eglise de cette forte minorité a une milice plus nombreuse que l'Eglise de la majorité, plus fortement organisée, plus compacte, plus active, plus remuante. Ce n'est pas là une petite source d'embarras. Comment tenir en équilibre, entre deux clergés rivaux, la balance de la

justice ou du bon vouloir ? S'agit-il du choix d'un employé dont les fonctions touchent aux intérêts de l'Eglise, il est bien difficile qu'il contente la minorité. Le souverain accorde-t-il à celle-ci quelque faveur, on y voit une préférence. Gratifie-t-il l'archevêque de Cologne de 100,000 thalers pour les frais du chapeau de cardinal (espèce de chapeaux la plus chère), le clergé protestant trouve que cette somme, appliquée aux écoles protestantes, serait plus utilement employée.

Autre embarras : les deux confessions protestantes. Le feu roi Frédéric-Guillaume III, l'un des pacificateurs de l'Europe, désirait ardemment consolider la paix de l'Eglise dans son royaume. Il y procéda un peu militairement peut-être. L'*Union*, destinée à confondre dans une communauté évangélique les luthériens et les réformés, fut, avec sa liturgie, une œuvre de prédilection de ce roi, dont une vénération universelle entoure la mémoire. Elle a porté de bons fruits sans nul doute. Mais depuis quelques années le parti du vieux luthéranisme s'agite. Il veut remettre en honneur les dogmes exclusivement luthériens. Il affectionne surtout l'autorité dans l'Eglise et l'autorité dans l'Etat, se pénétrant l'une l'autre, se soutenant l'une l'autre. Ce parti a pour organe des hommes de grand talent, de ferme volonté, des logiciens habiles : Hengstenberg, Stahl, Gerlach, Wagener ; leur journal politique est la *Nouvelle Gazette de Prusse*.

L'Etat a pris des engagements dans la charte faite après le mouvement révolutionnaire de 1848. La liberté religieuse y est inscrite, ainsi que l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelle que soit leur religion. « L'Eglise, dit l'art. 15, est indépendante de l'Etat. » Mais d'anciennes lois non abolies sont en désaccord avec ces principes ; des traditions administratives, des préjugés populaires fortement enracinés les contrarient. On a vexé, par des mesures de police arbitraires, des assemblées de dissidents, craignant que ce ne fussent des assemblées politiques. On a reculé devant l'obligation d'admettre les Juifs à tous les emplois, à l'égal des autres citoyens. Le refus du baptême et de la bénédiction nuptiale dans l'Eglise nationale a soulevé des controverses au sein des autorités même, et provoqué quelquefois des mesures ou des velléités de contrainte. Il n'est pas jusqu'à l'organisation de l'autorité ecclésiastique protestante qui n'ait fait éclater des divergences ou amené des conflits.

Avec l'avénement du prince-régent a commencé pour la Prusse une ère franchement et fermement constitutionnelle. Le gouvernement sait qu'un état ne se soutient et ne prospère qu'en s'appuyant sans arrière-pensée sur le principe sur lequel il est fondé. Fidèle donc au pacte conclu entre le trône et la nation, il veut qu'à tous égards cette charte soit une vérité ; qu'elle le soit en matière ecclésiastique et religieuse, comme dans tout le reste. Dès la première session législative, il proposa des mesures pour réaliser les promesses déposées dans le contrat.

Il ne peut être question de suivre, dans les matières ou propositions à soumettre au législateur, un ordre systématique ou philosophique, en commençant par celles qui exigent la discussion préalable des principes généraux. Les hommes d'Etat vont au plus pressé ; ils obéissent à l'exigence des faits, mais en cherchant à les concilier avec les principes dont leur esprit est pénétré. Déterminé par les embarras inextricables où l'Eglise et le gouvernement sont engagés par les divorces et par les seconds mariages souvent refusés aux divorcés, tout comme par le refus de la bénédiction nuptiale officielle, le ministère a proposé avant tout aux Chambres un projet de loi sur le MARIAGE CIVIL.

Le droit romain, le droit saxon, les lois et coutumes subsidiaires qui régissaient les pays réunis sous la couronne de Prusse furent remplacés au 1er juin 1794 par un code unique, préparé par Frédéric II, revu, modifié, complété par Frédéric-Guillaume II, qui le fit publier sous le titre de *Code général pour les Etats prussiens*[1]. Il est encore en vigueur. Bien des principes libéraux y avaient été introduits par le Grand-Frédéric. Malgré la défiance excitée par la révolution française contre cette tendance, une partie de ces dispositions ont subsisté ; mais plusieurs ne sont libérales qu'en appa-

[1] *Allgemeines Landrecht für die Preussischen Staaten*. On ne saurait trop recommander l'édition qu'en a donnée avec un savant commentaire M. le Dr *C.-F. Koch*. Berlin, 1852 ; 4 forts vol. in-8°.

rence et sont au fond relâchées et fécondes en conséquences funestes. Telles sont celles sur les causes de divorce. L'Evangile n'en admet que deux, l'adultère et l'abandon volontaire de l'un des époux par l'autre [1]. Ce code, on le pense bien, n'a pas pris pour base les dispositions de l'Evangile, même les mieux justifiées par l'intérêt de l'humanité, comme de la société civile; il admet onze motifs légaux de divorce.

Naturellement la facilité du divorce en a fait naître l'idée, puis le goût. Les liens du mariage se nouent légèrement, quand on peut les dénouer sans peine. Aussi le nombre des mariages irréfléchis et celui des divorces sont-il considérables, surtout dans la province de Brandebourg et principalement à Berlin. Les lois du code sur le mariage sont applicables, sans distinction, aux personnes divorcées qui veulent se remarier, si bien qu'il ne renferme pas de dispositifs qui les concernent spécialement.

Les choses marchèrent ainsi paisiblement pendant plus de trente années : on se mariait, on divorçait, on se remariait, dans les larges limites posées par la loi. Les pasteurs bénissaient tout mariage autorisé par le code; personne ne songeait à chercher une divergence entre la loi et l'Evangile. En 1831, pour la première fois, un pasteur de Poméranie refusa de remarier des personnes divorcées. Le second cas se présenta deux ans après, en Westphalie. Dès lors, surtout vers 1845, les cas devinrent plus fréquents par l'influence d'un seul pasteur de Berlin. Un tiers des refus survenus de 1833 à 1851 est attribué à son activité personnelle. Le gouvernement du roi actuel examina si l'on ne pouvait pas user de contrainte envers les pasteurs. Il se décida pour ne faire aucune violence à leur conscience. Pendant les années 1846-1854, on compte 21 refus dans la province de Brandebourg; aucun dans les autres, où le divorce est bien moins fréquent.

Nouvelle phase en 1854. Le *Kirchentag*, assemblé à Francfort sur le Mein, traita la question du divorce et du mariage des divorcés. La discussion, approfondie, solennelle, aboutit à une adresse au gouvernement prussien, où l'on rappelle que la Réformation a considéré le mariage comme indissoluble et n'en a permis la rupture que dans les deux cas prévus par l'Evangile [1]. L'effet produit par la discussion sur les membres de l'assemblée, puis sur d'autres pasteurs, par la publication de l'adresse, ne tarda pas à se manifester par des actes. Plusieurs journaux religieux combattaient dans le même sens la pratique suivie jusqu'alors. Les refus de bénédiction nuptiale se multiplièrent à tel point, qu'il fallut adopter, sur le terrain de l'Eglise, un mode de procéder pour remédier au mal; mais il n'y remédia pas. Un ordre du cabinet du 8 juin 1857 fit dépendre la décission, non plus des scrupules individuels des pasteurs, mais des consistoires; c'est à eux que les époux devaient désormais s'adresser, et même le recours leur était ouvert au conseil ecclésiastique suprême (*Oberkirchenrath*). Dès lors les conflits ont augmenté dans une progression croissante. En 1858, il y a eu près de 2000 refus de bénédiction nuptiale. Dans environ mille cas les époux ont obtenu la bénédiction d'autres pasteurs. Dans les mille autres cas, le refus a subsisté. Il est vraisemblable que le concubinage a augmenté à proportion, a dit à la tribune M. le ministre de la justice.

Tels sont les faits qui ont porté le ministère à soumettre au pouvoir législatif, dès sa première session, un projet de loi destiné à remédier au désordre actuel, à diminuer les causes du mal et à mettre un terme aux conflits entre le droit civil et le droit de l'Eglise, comme entre la conscience individuelle des pasteurs et les autorités ecclésiastiques. Ce projet de loi réduit les causes de divorce aux deux que nous avons déjà mentionnées et à quelques autres analogues; il propose aussi l'introduction du *mariage civil facultatif*. Quand les futurs époux, en règle à l'égard des exigences de la loi civile, ne pourront pas obtenir d'un pasteur la bénédiction religieuse ou qu'ils n'en voudront pas, ils pourront se marier civilement par devant le magistrat. La législation française a introduit le mariage civil dans la province rhénane, qui s'en trouve bien

[1] Ce dernier point est-il bien sûr? (*Réd.*)

[1] L'adresse du Kirchentag fut signée par son président, *M. de Bethmann-Hollweg*, aujourd'hui ministre du culte et de l'instruction publique.

dans les autres provinces du royaume, l'opinion générale y est peu favorable; un mariage non béni par l'Eglise ne semble pas un vrai mariage. Le gouvernement a dû compter avec cette opinion. Les philosophes montrent le mieux absolu; les hommes d'Etat cherchent le mieux possible.

La séparation de l'Etat et de l'Eglise tranche la question, en laissant sa propre juridiction à chacun des deux domaines. Mais même sans la séparation, le mariage civil obligatoire et le mariage religieux facultatif constituent le seul système rationnel et moral; seul il laisse dans toute leur dignité la loi civile et le devoir religieux, la société et la religion. Le *mariage civil obligatoire,* en faisant intervenir l'Etat en personne, pour ainsi dire, dans l'examen des conditions légales du mariage et dans la conclusion et la sanction du contrat, fait ressortir la haute importance sociale du mariage et la sollicitude de la société à son égard. La religion, dont la bénédiction est spontanément invoquée par les époux, apparaît de son côté, dans toute sa grandeur, comme organe, non plus de la loi civile, mais de la loi divine, comme dispensatrice de la bénédiction céleste et des biens de l'âme. Le *mariage civil facultatif,* sans affermir la dignité de la religion, compromet celle de l'Etat. La bénédiction ecclésiastique sera la règle, le mariage civil l'exception. La bénédiction ecclésiastique demeurera la forme légale ordinaire, simple forme pour bien des gens indifférents ou légers de croyance; elle n'aura pas pour eux la gravité religieuse d'une bénédiction librement invoquée. La société civile, de son côté, perd plus encore à ce système. Il ravale le mariage civil au rôle d'un expédient; quelquefois, il est vrai, au profit d'une croyance bien arrêtée, mais dissidente; plus souvent encore au profit d'un mariage compromis par l'opposition de l'Eglise. Tous les raisonnements du monde n'empêcheront pas le peuple de voir dans le mariage civil une tache imprimée au mariage. Cette tache est par là imprimée aussi à l'ordre civil lui-même, s'abaissant à remplir une fonction subsidiaire peu conforme à sa dignité.

Ce point de vue, qui nous paraît fondamental, n'a point été présenté dans les débats. Un député libéral et fort distingué, M. Mathés, s'est contenté de dire que le mariage civil obligatoire a de grands avantages sur l'autre, mais qu'on ne peut y songer parce qu'il répugne au sentiment moral de la population et que, dans les contrées où la population est disséminée, il exigerait des frais de transport assez considérables.

Une discussion a été naturellement soulevée sur le caractère essentiel du mariage. Les uns le considèrent comme une institution essentiellement civile, sans méconnaître toutefois le côté moral et religieux relevant du christianisme. Les autres y voient une institution avant tout religieuse, et dans la conclusion officielle du mariage un acte religieux. A leur sens le mariage civil ne fonde pas un mariage véritable, il n'est que la légalisation du concubinage, et si l'engagement contracté devant le juge et sanctionné par lui était un mariage véritable, la bénédiction religieuse ne serait plus qu'une vaine forme. — Non, encore un coup, la seule bénédiction vraie est celle qu'on implore et reçoit librement. La bénédiction ecclésiastique qu'on n'accepte pas intérieurement avec foi, avec dévotion, n'est qu'un acte civil revêtu d'une forme religieuse; il peut n'avoir pas plus de valeur chrétienne que le baptême infligé aux Saxons par Charlemagne. Où la conscience se tait, il n'y a pas de religion.

M. de Prittwitz a défendu le projet de loi avec une logique serrée et une lumineuse discussion des faits. Les idées justes et généreuses ne lui font pas défaut. Nous nous bornons à en citer une : « Le petit nombre des lésés, dit-il en réponse à une objection, ne fait rien à l'affaire : ne fussent-ils que dix, l'Etat doit protection à ces dix. »

Le discours le plus remarquable et le plus important a été celui du ministre des cultes, M. de Bethmann-Hollweg. Il rappelle que, en 1843 déjà, le roi avait reconnu la nécessité d'adopter le mariage civil et l'avait exprimée dans un acte officiel, confirmé, il y a deux ans, par un document nouveau. Le Dr Stahl était d'accord avec la fraction libérale du précédent ministère pour appuyer ce projet. Cependant pour le pays c'est une chose nouvelle. Aussi le gouvernement, par égard pour l'opinion et la conscience du peuple, n'a-t-il pas dédaigné

de recourir à un moyen conciliatoire, qui ne satisfait pas les esprits vigoureux. Le gouvernement désire que l'Eglise donne dans tous les cas sa bénédiction; mais il ne veut gêner la conscience de personne, il ne veut contraindre personne à rendre hommage à l'Eglise; il veut assurer à chacun, même à celui qui rejette l'autorité de l'Eglise, la jouissance de ses droits civils. Ce n'est pas là de l'indifférence religieuse, c'est du respect pour la conscience individuelle.

Si l'Eglise, continue M. de Hollweg, cherche encore, sur ce point et sur d'autres, ce qui est le plus conforme à son essence, l'homme individuel peut aussi avoir des doutes sans perdre pour cela ses droits. Que l'Eglise lui refuse la bénédiction demandée, ou qu'il se refuse lui-même à la demander, il n'en conserve pas moins le droit de se marier. Du reste, l'union civile des époux n'est pas présentée dans le projet de loi comme un simple contrat, mais comme un engagement de fidélité conjugale. Loin de rendre le mariage plus profane, comme on l'a prétendu, le projet tend à l'élever soit par l'institution du mariage civil, soit par les améliorations qu'il apporte aux lois actuelles sur le divorce.

Cette seconde partie du projet a rencontré dans l'assemblée un assentiment général.

Le projet de loi, a dit à ce sujet M. de Bethmann-Hollweg, établit les motifs du divorce dans une rédaction assez large pour laisser à la conscience du juge la possibilité d'apprécier les cas selon l'équité : ces motifs, fondés sur l'Ecriture sainte, sont l'adultère et l'abandon. Au double point de vue moral et civil, il faut en revenir à la doctrine chrétienne, opposée à celle des Juifs et des païens, qui admettaient la dissolution arbitraire du mariage. Jésus-Christ pose comme principe l'indissolubilité du mariage; mais fondant son règne dans un monde pécheur, il modifie lui-même ce principe en admettant l'adultère comme cause de divorce. Même ceux qui ne voient dans l'Ecriture sainte qu'une parole humaine, y trouvent matière à de profondes méditations philosophiques, et, dans ce passage, à des méditations anthropologiques qui les remplissent d'admiration pour la sagesse de l'Evangile. Mais le Seigneur y a proclamé le principe moral du mariage et n'a pas statué une loi civile. C'est ce que prouvent la naissance et le premier développement de la société chrétienne, lorsqu'elle fut mise en contact avec la société païenne; l'apôtre Paul, réglant les rapports matrimoniaux, distingue entre ce que le Seigneur ordonne et les conseils que lui-même donne aux époux (I Cor. VII, 12). Un second cas où l'apôtre admet comme morale la dissolution du mariage, et « selon moi, » dit M. le ministre des cultes, la liberté d'en contracter un nouveau, c'est l'abandon de la part d'un des époux. A ces deux motifs, l'Eglise et la loi civile ont dû en ajouter quelques autres analogues.

On avait cherché, dans le cours de la discussion, à mettre en opposition le ministre des cultes avec le président du Kirchentag. M. de Bethmann-Hollweg soutint au contraire que son opinion n'a pas changé. L'adresse du Kirchentag, qu'il a signée comme président, recommandait aux autorités ecclésiastiques et civiles le principe auquel il faut ramener toute la matière. Mais la théorie seule est absolue; elle signale le but vers lequel on doit tendre. Le législateur d'un Etat particulier ne saurait y arriver d'un bond. Après un demi-siècle d'une législation contraire, il est impossible de rompre soudain avec les habitudes d'un peuple.

Ces débats, on le voit par ces quelques citations, ont été graves, dignes de l'importance de leur objet. Dans tous les rangs, et sur les bancs du ministère très particulièrement, ont éclaté la sollicitude pour les intérêts moraux et religieux de la nation, le respect pour l'Evangile et le respect pour la conscience.

Le projet de loi, avec quelques amendements, a été adopté par la Chambre des députés, à la majorité de 206 voix contre 109.

On en prévoit avec certitude le rejet par la Chambre des pairs [1], composée en grande partie de partisans du vieux régime et d'adversaires du ministère libéral. Ce sera un inconvénient temporaire, mais rien moins qu'un malheur. La discussion recommencera, peut-être plusieurs années de suite;

[1] La commission de la Chambre des pairs, dans son préavis, vient de biffer le titre I, sur le mariage civil, et n'admet que le titre II, sur le divorce. La discussion est ajournée jusqu'à la prochaine session.

les idées s'éclairciront; les préjugés tomberont; la vérité deviendra l'opinion publique; sa puissance prouvera qu'une Chambre inamovible n'est pas définitivement une Chambre indocile; et l'on finira par donner au pays, avec l'approbation du peuple, une institution qu'aujourd'hui, dit-on, il repousse. Laissez au peuple le temps de réfléchir; laissez aux amis du progrès et à leurs antagonistes le temps de l'éclairer.

C. MONNARD.



REVUE CRITIQUE.

—

HISTOIRE DE L'APOLOGÉTIQUE DANS L'ÉGLISE RÉFORMÉE FRANÇAISE, par Ariste Viguié. — Paris, Grassart 1859. 1 vol. in-8, 3 fr.

Après avoir remarqué dans sa préface que l'étude des destinées de la Réforme préoccupe aujourd'hui la science historique en France et s'être applaudi de ce que « les historiens éminents de notre époque ont porté leurs investigations désintéressées sur les trois derniers siècles, » l'auteur du livre sur lequel nous rappelons l'attention, ajoute: « toutefois c'est de la vie extérieure de la Réforme qu'on s'est jusqu'ici avant tout préoccupé; le mouvement de sa vie intellectuelle est plus ou moins demeuré en dehors des recherches de l'historien..... nous essayons d'accomplir une partie de cette tâche en présentant l'histoire de l'Apologétique protestante. » Nous remercions M. Viguié de cet essai, et de la pensée qui l'a inspiré. Ce sujet a tout l'attrait qui peut naître de l'attachement à la Réforme et de la nouveauté. C'est en effet une nouveauté que cette histoire. Les travaux apologétiques exécutés par nos pères, les Duplessis-Mornay, les Amyraut, ne sont-ils pas, sinon oubliés, du moins négligés et presque mis au rebut en faveur de travaux plus récents, nés de l'esprit de notre siècle et mis à la portée de notre impatience moderne? On connaît Abbadie, on se rappelle le conseiller de Henri IV et Amyraut; mais Jaquelot, mais Bernard ne sont-ils pas tombés dans les oubliettes du passé? C'est donc très sincèrement que nous félicitons M. Viguié de l'entreprise qu'il a formée. Soumis à l'influence prépondérante de la science allemande, nous avons besoin, aux jours où nous sommes, de nous rappeler la Réforme, ses luttes, ses efforts et ses travaux. Nous rendre ces grands souvenirs théologiques, ce n'est pas seulement ranimer en nous le sentiment de notre mission scientifique dans le monde, c'est nous encourager à la tâche qui nous échoit aujourd'hui. C'est là le meilleur fruit que puisse produire un tel travail. Rendons compte de la manière dont l'auteur l'a exécuté.

Avant d'entreprendre l'histoire proprement dite de l'Apologétique dans l'Eglise réformée, il était naturel de définir les termes. Expliquer ce que sont et l'Apologétique et l'Eglise réformée, tel est le but d'une introduction, où M. Viguié expose des convictions personnelles sur les plus graves des questions qu'agite notre temps. Il s'y déclare chaleureusement disciple de ce qu'on est convenu d'appeler la nouvelle théologie. Arrêtons-nous un instant sur cette introduction; elle est de nature à révéler clairement les tendances de l'auteur.

Deux résultats, dit-il, sont acquis à la théologie moderne: le premier, c'est que le sens par lequel nous percevons le divin c'est la conscience morale; le second, c'est que la personne de Jésus-Christ doit prendre dans la vie et dans la pensée religieuse la place centrale qui lui est due. Le christianisme est donc « une influence, une pénétration, une vertu, une vie divine, transformant et transfigurant une vie indigne, » et la foi « est la conscience saine de Jésus-Christ et se saisissant de lui. » Nous n'acceptons pas ces définitions sans réserve. Nous disons volontiers avec M. Viguié: « Non, l'Evangile n'est pas un système sur l'homme et sur Dieu, mais bien une puissance de vie spirituelle; non, le salut n'est pas l'acceptation de la doctrine, mais la conversion du cœur à Dieu par Christ; » nous ne croyons pas que personne se refuse à signer ces lignes; mais cette définition est-elle complète? nous ne le pensons pas! Sans se présenter sous la forme d'un système logiquement et régulièrement construit, l'Evangile suppose toute une série de principes sur les rapports de l'homme avec l'ensemble de la création, avec son semblable et avec Dieu; sans être pure-

ment l'acceptation d'une doctrine, le salut suppose une doctrine à laquelle correspond la conversion du cœur. Il faut à la vie spirituelle et à la conversion une cause qui les produise. Elles ne peuvent exister que grâces à l'objet qui les a fait naître, et qui, comme tel, les prime et les domine toujours. C'est dire, qu'indépendant de nous, le christianisme est par lui-même, que nous le recevions ou ne le recevions pas; c'est dire qu'il ne cesserait point d'être s'il cessait d'être cru; c'est dire aussi que Christ existe avant les chrétiens et malgré ceux qui ne le sont pas; vérité assez évidente, ce nous semble, pour qu'il soit superflu de la démontrer. — A cette réserve près, et l'on en sent l'importance, nous acceptons la définition de M. Viguié et les conséquences qu'il en a déduites. Son apologétique est la science de la réalité du salut [1] (pag. 12); c'est la nôtre. Nous croyons avec lui que cette science doit « rechercher la loi divine de notre être, montrer combien nous sommes en dehors de cette loi, l'accord étant brisé entre notre volonté et la volonté éternelle; sonder la profondeur de notre piété et de notre souffrance et exposer comment en Jésus-Christ seul toutes ces douleurs trouvent leur consolation, ces angoisses leur apaisement, ces misères leur guérison, ces contradictions leur harmonie. » (Pag. 11.) Nous renonçons donc franchement, car c'est bien là ce qui résulte de cette conception, soit à convaincre l'intelligence avant d'avoir gagné la conscience et le cœur, soit à faire accepter le christianisme dans son objet, indépendamment de l'action qu'il exerce sur l'âme. Pratique avant tout, cette apologétique s'emploie tous les jours dans la cure d'âme et la prédication; et quand on veut l'élever à la hauteur d'une science, elle prend le caractère d'une science expérimentale. Constater et classer des faits moraux, en rechercher la cause, faire voir les liens qui les unissent à l'objet de la foi préalablement déterminé, telle est sa tâche; elle est essentiellement psychologique. Mais il convient de poser ici une question qui domine les discussions apologétiques de notre temps, et qui, vrai point de partage entre les combattants, devrait ce nous semble fixer l'attention plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour. Quel est l'homme dont l'apologétique doit donner la psychologie? Est-ce l'homme naturel, psychique, ou bien l'homme spirituel, régénéré? est-ce la conscience du premier venu, adversaire peut-être ou indifférent à l'Evangile, qu'il faut étudier, ou bien la conscience du croyant vivant dans la communion de Christ, dans la lumière et sous la discipline de l'Esprit? Sans nier qu'il se forme dans l'âme de l'homme éloigné de Christ et de Dieu des besoins, des désirs, des aspirations auxquels l'Evangile seul peut répondre, mais convaincu que ces besoins ne s'éclaircissent et ne se déterminent que dans la conscience de l'homme régénéré, nous n'hésitons pas à le dire: c'est dans la conscience de ce dernier que l'apologète doit étudier les faits moraux dont il fera les pierres angulaires de son œuvre; c'est là seulement qu'il les verra sous leur véritable aspect et dans tout leur développement; c'est de la hauteur où l'Esprit de Dieu l'aura placé lui-même qu'il pourra les juger et en mesurer la portée [1]. Si donc l'apologétique est pour nous une psychologie, c'est avant tout une psychologie chrétienne. Témoignage rendu par le croyant à ce qui s'est passé dans les profondeurs de son âme, elle constate au moyen de l'expérience intérieure et spirituelle les puissants effets de l'Evangile, elle les rattache à l'objet de la foi, et affirme, au nom des vagues aspirations de l'homme naturel, que cet Evangile est capable de produire les mêmes effets dans toute âme d'homme. Nous ne savons si c'est ainsi que l'entend M. Viguié. Il ne s'explique pas assez clairement, et c'est un reproche que nous lui faisons, sur ce qu'il entend par la conscience chrétienne; le peu qu'il en dit est équivoque. Nous craignons cependant de ne pas nous trouver d'accord avec lui sur cette importante question; sans rien affirmer sur ce qu'il a laissé lui-même dans l'obscurité, il nous semble qu'il puiserait volontiers les données de son apologétique dans la conscience de l'homme naturel, plutôt que dans celle de l'homme régénéré et possesseur de l'Esprit saint. Ce serait à lui de nous

[1] A cette définition nous ajouterions volontiers les mots « par Jésus-Christ. » En y faisant cet amendement nous spécifierions de quelle apologétique il s'agit, et nous signalerions la source du salut.

[1] 1 Cor. II, 14-15.

dire si nous nous trompons. Quoi qu'il en soit, la question que nous avons posée demeure. Pour paraître dans toute sa valeur, elle pourrait se généraliser et se traduire sous diverses formes. Y a-t-il, oui ou non, entre le croyant et le non-croyant une différence profonde? le premier mérite-t-il le nom de régénéré, le second celui d'irrégénéré? le premier est-il porteur d'un élément nouveau qui fait défaut au second, a-t-il entre les mains une pierre de touche que celui-ci ne possède pas? On voit sans peine que cette question entraînerait bientôt les combattants à étudier la doctrine du Saint-Esprit [1].

Le premier chapitre de l'introduction devait éclairer le lecteur sur les vues scientifiques de M. Viguié, le second doit caractériser l'Eglise réformée. Ni le libre examen, ni les symboles, ni la doctrine de l'Ecriture, ni l'idée théologique de Dieu, ni la justification par la foi, ne peuvent, selon l'auteur, servir de caractéristique à la Réforme. Tous ces traits divers doivent se concentrer dans un seul trait: « le principe de la théologie réformée doit être cherché au-dedans, au cœur même de la foi; il est avant tout religieux, anthropologique, subjectif; il est essentiellement éthique, pour l'exprimer d'un mot : c'est la conscience retrouvant Dieu en Christ. » Nous ne pouvons que répéter ici les observations adressées de toutes parts à M. Viguié. Cette caractéristique est insuffisante: tous les mouvements religieux, sans parler de leur cause première qui est Dieu agissant par le Saint-Esprit, ne prennent-ils pas leur point d'appui dans la conscience humaine, dans le vif sentiment de ce que l'homme doit à Dieu et à la vérité et de ce qui lui manque pour accomplir ce devoir. Impossible, par exemple, avec la caractéristique qu'on nous propose, de distinguer la Réforme du luthéranisme: tous les deux nous présentent la conscience retrouvant Dieu en Christ. C'est sur des questions de doctrine et sur le terrain des choses révélées qu'ils se sont séparés et combattus, et pour ne citer que les plus évidentes, sur celles des sacrements et de la grâce. Nous pensons donc qu'ici l'auteur a considérablement erré. Personne ne pourra adopter son point de vue sans de notables réserves; on ne lira même pas sans un certain étonnement les pages, d'ailleurs intéressantes, dans lesquelles il s'efforce d'étayer son opinion, en interrogeant tour à tour les systèmes théologiques, les symboles ecclésiastiques, l'organisation, le culte et la vie générale de la Réforme. Les conclusions manquent le plus souvent de rigueur.

Il est à regretter que cette erreur et l'idéal d'apologétique que s'est fait l'auteur, aient exercé une influence malheureuse sur tout le reste de son travail. En racontant l'histoire de l'apologétique dans l'Eglise réformée, il n'aura plus d'autre but que de nous faire voir partout le type réformé; il s'efforcera de nous convaincre que depuis Duplessis-Mornay jusqu'à Vinet, pas un apologète n'a failli à conserver ce type ni à maintenir les droits de la conscience; partout il verra la preuve morale porter le poids de l'argumentation. Au lieu de caractériser chaque auteur, les habillant à la mode d'aujourd'hui, il essayera de les ramener à un type commun; aussi que de fois ne sent-on pas qu'il se travaille et se tourmente en vain, incapable qu'il est d'atteindre son but! Disons, toutefois, qu'ayant constaté dans l'œuvre de chaque écrivain la part de la philosophie régnante, ayant donné de chacun d'eux des analyses claires et des extraits étendus, il nous fournit généreusement les moyens de faire à notre tour la part de son point de vue trop exclusif et de nous former une opinion indépendante sur l'histoire de l'apologétique. Tâchons de donner une idée de cette histoire!

Elle se divise en quatre époques. Dans les deux premières elle subit avec Duplessis-Mornay, Amyraut, Abbadie, Jaquelot et Bernard, l'influence de la philosophie spiritualiste du XVIe et du XVIIe siècle en France et au Refuge; dans la troisième et sous la plume des Genevois Vernet et Bonnet, elle révèle l'empire de la philosophie naturaliste du XVIIIe siècle, tandis que dans la quatrième elle se présente avec Stapfer, Vincent et Vinet, alliée à la philosophie de Kant. Cette division assez naturelle, en

[1] Demander que les faits moraux soient étudiés dans la conscience régénérée, c'est demander, en dernière analyse, que l'apologète, ayant subi ce changement profond que la langue chrétienne et l'Ecriture nomment conversion, n'attribue pas à l'homme inconverti les sentiments que la conversion a rendus clairs et précis dans son cœur.

nous faisant entrevoir les révolutions qu'a subies la méthode apologétique, combat les assertions de M. Viguié. Avec les apologètes du XVIe et du XVIIe siècle, nous sommes dans la philosophie de l'idée. Ce qu'ils veulent, c'est gagner l'intelligence; aussi leurs apologies sont-elles, dans leurs traits essentiels, assez éloignées de l'idéal tel que l'a conçu l'auteur de leur histoire. Pour lui, la marque essentielle de la vraie religion, c'est l'existence d'une personne parfaitement sainte, médiatrice entre Dieu et l'homme; pour Duplessis-Mornay, c'est que le vrai Dieu y soit adoré, que les commandements de Dieu y soient enseignés, qu'il y ait un principe de puissance pour les accomplir (p. 68); pour Amyraut, c'est la confirmation des vérités de la religion naturelle, l'antiquité, l'harmonie de la Bible, la préoccupation de la gloire de Dieu, un moyen de réconciliation, les miracles; pour Abbadie, il s'agit de démontrer la réalité d'une révélation qui confirme la religion naturelle et la sauve de la corruption; il la trouve dans le judaïsme; celui-ci conduit à la religion chrétienne, qui se légitime soit historiquement comme ayant pour point de départ la présence de Jésus-Christ dans le monde, soit par les prophéties, soit par les miracles, soit par sa puissance propre. On le voit donc, jusqu'ici la preuve morale ne fait point défaut sans doute; dans Abbadie et Duplessis-Mornay elle occupe même une grande place, mais cette place n'est pas centrale. La preuve est historique, logique; le but qu'elle se propose d'atteindre, c'est bien moins de faire reconnaître en Jésus le vrai Dieu, le Rédempteur, la parfaite sainteté, que de convaincre les adversaires de la réalité d'une révélation divine. Jaquelot et Bernard, tous deux réfugiés français, l'un à Berlin l'autre en Hollande, ont sans doute, d'après l'analyse que M. Viguié nous offre de leur travail, insisté davantage sur la preuve morale, mais il faut avouer que dans l'histoire de l'Apologétique ces deux écrivains n'occupent qu'un rang très secondaire. Ainsi dans ces deux premières époques où règne la philosophie de l'idée, point encore d'apologétique semblable à celle que nous concevons aujourd'hui! — La trouvera-t-on au XVIIIe siècle et sous l'influence de la philosophie naturaliste? Hélas! bien moins encore. Dans ce siècle d'impiété, si l'on aborde avec respect et sympathie les hommes tels que Vernet et Bonnet, comment se dissimuler les imperfections de leurs travaux apologétiques? Pour répondre à mille attaques de détail, comme les défenseurs du christianisme se sont alors préoccupés des détails! Qu'il y a peu, dans le Traité de la vérité de la religion chrétienne, d'unité et de profondeur! Bonnet lui-même, dans ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, semble concentrer le christianisme tout entier dans la doctrine d'une vie future; car l'existence de cette vie qu'il s'efforce de prouver, la révélation, qui se démontre par les miracles, modifications préordonnées des lois physiques, Jésus-Christ lui-même ne sont là que pour nous enseigner notre immortalité. — Et voilà pourtant où M. Viguié, convaincu comme nous des graves imperfections d'une telle méthode, tente de nous faire reconnaître le type réformé, la conscience retrouvant Dieu en Christ. Il lui suffit pour cela, que Bonnet, après avoir déclaré que son apologétique convient aux savants, reconnaisse la convenance de la preuve morale pour les petits et les ignorants (p. 224). Non! intellectualiste avec la philosophie de l'idée, naturaliste avec celle du XVIIIe siècle, l'apologétique n'a passé du terrain de l'intelligence et du pur raisonnement sur celui de la conscience et de l'observation interne qu'après l'avénement de la philosophie critique. Ici nous retrouvons enfin avec l'auteur la méthode qu'il aime. Samuel Vincent, Stapfer et Vinet n'ont produit ni les uns ni les autres de ces grands ouvrages qui, comme celui de Vernet, occupent toute une vie d'homme; mais ils ont préconisé la méthode psychologique, ils en ont fait sentir la valeur, ils ont donné quelques beaux exemples de sa puissance. — Tous trois considérant la personne et l'œuvre de Christ comme formant le point central du christianisme, en ont étudié les rapports avec la conscience humaine. Notons pourtant dans ce travail une différence essentielle entre S. Vincent et Vinet: M. Viguié lui-même nous fournit dans ses analyses le moyen de l'établir. L'objet du christianisme en tant qu'il est indépendant de nous, et le péché, qui rend l'homme hostile à cet objet, occupent

une grande place dans la pensée de Vinet. A ses yeux, la règle de la volonté n'est pas dans la conscience (Voyez *Essais de morale*), et la conscience qui reconnaît en Jésus-Christ la vérité salutaire n'est pas la conscience abandonnée à ses propres ressources; mais « ce sera le cœur incliné par le Saint-Esprit, ce sera le Saint-Esprit lui-même, ou ce qui est la même chose, la vérité parlant directement au cœur. » S. Vincent admet-il cette action directe et immédiate de l'Esprit de Dieu sur le cœur? M. Viguié ne nous le donne pas à penser. « La grande figure de Christ surmonte ces difficultés et ces mystères de toute sa divinité. Il parle à notre cœur, *et notre cœur lui répond*: c'est là ce témoignage de l'esprit, c'est là cette foi qui vient de la foi, c'est-à-dire, non point du jeu mécanique de la pensée dans l'argumentation...., mais du fond de l'âme elle-même, de ses besoins, de ses tendances, de ses lois. » Voilà ce que dit S. Vincent, cité par M. Viguié, pag. 261! Et qu'on lise encore les citations de la pag. 263, on sera frappé de l'absence de toute mention du Saint-Esprit; il n'est pas question d'une action immédiate et voulue de Dieu sur le cœur humain. Cette différence, qui nous paraît essentielle, nous conduirait à poser la même question que nous avons posée plus haut. La doctrine de la conversion et celle du Saint-Esprit nous semblent profondément engagées dans les débats actuels. Entre ceux qui, avec Jésus-Christ et les Ecritures, affirment que la régénération est un changement radical apporté par le Saint-Esprit de Dieu dans le cœur humain, dans la direction de ses pensées et le but de ses désirs, et ceux qui n'y veulent voir que le développement normal de l'homme tel qu'il est donné maintenant par la nature; entre ceux qui voient dans le régénéré un homme nouveau opposé à l'ancien, et ceux qui y voient seulement l'homme ancien revenu à lui-même, grâces à la présence de Jésus-Christ, entre ces deux classes de théologiens il y a un abîme!

Nous serions au bout de notre tâche, si nous ne désirions présenter quelques remarques suscitées dans notre esprit par la lecture du livre de M. Viguié et lui faire une observation sur l'objection à laquelle il pense avoir répondu dans ses dernières pages. Nous sommes frappés, dans ce livre et dans l'histoire théologique de notre temps, soit du caractère essentiel qu'on attribue au péché, soit du mot qu'on accentue le plus fortement dans la doctrine du salut, soit du trait qu'on indique avec le plus de persistance dans la personne de Jésus-Christ. — Quant au péché, source de toute misère, on le considère comme étant essentiellement la séparation d'avec Dieu. Christ est l'homme parfaitement saint; avant tout le salut est régénération. L'histoire de l'apologétique a plus d'une page marquée au coin de cette école qui réagit chez nous contre la théologie du réveil, et compte en Allemagne dans ses rangs quelques-uns des hommes les plus savants et les plus pieux. Nous sommes loin de nier ce que cette école affirme; oui! le péché sépare l'homme de Dieu, oui! Christ est l'homme parfaitement saint, et sans la régénération point de salut! mais Christ, mais le péché, mais le salut sont-ils cela seulement? En négligeant ou en passant plus ou moins sous silence les idées de culpabilité et de condamnation, ne risque-t-on pas d'affaiblir celle de responsabilité et de faire bientôt envisager le péché comme un malheur, plutôt que comme l'acte d'une volonté libre? On sait tout ce qui disparaît avec la responsabilité. La conscience ne souffre pas d'ailleurs que celle-ci disparaisse; elle l'affirmera toujours plus fortement, et plus immédiatement qu'elle n'affirme la séparation d'avec Dieu; nous croyons aussi qu'elle trouve, chrétienne et régénérée, quelque chose de plus en Christ que l'homme parfaitement saint! « Sa divinité c'est sa sainteté » dit Sam. Vincent; nous demandons: sa sainteté est-elle toute sa divinité? — Vinet écrivait jadis de Stapfer: « Dans l'enceinte d'une foi commune plusieurs s'affectionnent à quelque aspect particulier de la vérité, où la vérité tout entière se réfléchit, d'où la vérité ressort tout entière. Une de ces lumières brilla sur la carrière de M. Stapfer et fut pour lui l'étoile du matin et l'étoile du soir. La personnalité humaine de Jésus-Christ envisagée comme la réalisation divine du type de la perfection morale etc. » C'est donc aux yeux de Vinet un aspect particulier de la vérité d'où toute la vérité peut ressortir; mais ce n'est pas toute la vérité sur la personne de Jésus-Christ; nous croy-

ons en effet que la conscience chrétienne demande davantage et après tout, l'homme parfaitement saint ne saurait être Dieu, à rigoureusement parler. Nous faisons sur la régénération envisagée comme salut des remarques analogues. Dans l'humanité le besoin d'une satisfaction donnée à la justice de Dieu n'est-il pas l'un des plus vifs et des plus évidents? L'idée d'un sacrifice et d'une expiation n'est-elle pas montée au cœur de l'homme naturel et n'est-elle pas sanctifiée dans celui du croyant? n'aspirons-nous pas à réparer le mal, à en anéantir les conséquences, autant qu'à faire le bien? c'est pour cela que la notion de régénération ne saurait à nos yeux épuiser toute celle du salut. Il importe, ce nous semble, de rappeler aujourd'hui que si nous sommes pécheurs, nous sommes responsables de notre péché; que si Christ est l'homme parfait, il est aussi le Fils unique du Père, et que s'il faut être né de nouveau pour voir le royaume de Dieu, il est nécessaire à notre paix que, le péché ayant épuisé toutes ses conséquences, nous n'ayons plus à les redouter, nous qui sommes dans la communion du Rédempteur.

A la fin de son livre, M. Viguié proteste énergiquement contre une objection. On ne saurait parvenir à la croix de Christ par divers chemins; il n'en est qu'un seul. En effet, nous en sommes convaincus avec lui, la route royale de Golgotha c'est la loi et la conscience; mais, disons-le, elle varie assez dans ses aspects pour qu'il soit souvent difficile de la reconnaître; quand l'Evangile saisit l'homme, le saisissant tout entier, il exerce son action régénératrice aussi bien par l'intelligence et la sensibilité que par la conscience. Le chemin ne se fait pas toujours, comme l'affirme l'auteur, à pieds nus, à travers les cailloux tranchants, les épines et les ronces; ce n'est pas toujours celui de la souffrance morale, de l'humiliation intérieure, du cœur brisé et de la conscience angoissée. Non! il est des privilégiés de la grâce qui montent le chemin du ciel dans une heureuse sérénité, que beaucoup de leurs frères envient. Qui de nous n'a rencontré quelques-uns de ces chrétiens qui, simples d'esprit et humbles de cœur, ménagés et bénis, ignorent les luttes angoissantes dont souffrent leurs compagnons de voyage et ne sauraient dire ni à quelle heure le maître les a pris pour travailler à sa vigne, ni par quel chemin ils y sont arrivés. Ils sont rares, il est vrai, mais quelque rares qu'ils puissent être, sachons reconnaître en leur présence ces dispensations variées de Dieu, qui déroutent notre intelligence et bravent nos systèmes. Le christianisme dépassera toujours et sur toutes choses l'étendue de notre regard. M. Viguié en a senti la grandeur et, puisqu'il nous promet toute une série de travaux sur la théologie réformée, nous oserons souhaiter que cette conviction le domine. Utiles pour nous rendre nos traditions théologiques, qu'ils nous instruisent aussi de notre faiblesse et, comme celui que nous avons examiné aujourd'hui, qu'ils nous élèvent parfois à ces régions de la vie spirituelle qui sont supérieures à celles de la science et de l'étude. Penser est bien, mais vivre c'est mieux!

C. PRONIER.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

COMMUNION AVEC JÉSUS, OU PRÉPARATIONS A LA CÈNE DU SEIGNEUR.— Lausanne, Georges Bridel; 1859. Prix: 1 fr. 50 c.

On a dit souvent, et avec raison, que l'Evangile n'est pas venu mutiler la vie humaine, mais la transformer en la pénétrant d'un principe nouveau et divin. L'Evangile ne veut détruire que le péché; il ouvre devant les pas du chrétien tous les chemins de la vie pratique et sociale. Mais quelque étendue et variée que soit l'activité chrétienne, elle a pourtant un centre unique; tous les rayons partent d'un même foyer, qui est Christ. L'âme chrétienne a besoin sans nul doute de porter son attention sur les détails, « d'examiner ce qui est agréable au Seigneur, » se souvenant qu'elle doit le glorifier en toutes choses. Mais pour cela il est d'autant plus essentiel qu'elle revienne sans cesse à la source de la vie spirituelle. «Une seule chose est nécessaire.» Si dans bien des cas, notre activité, chrétienne en apparence, est dépourvue d'efficacité, n'est-ce point parce que ce qui doit

en être la moëlle et la sève, savoir la communion avec Jésus, fait trop défaut? C'est cette communion que veut produire et nourrir l'ouvrage que nous annonçons. Il répond bien à son titre. Le lecteur, sur les pas de son guide, contemple Jésus-Christ; et en s'unissant à ces effusions d'une âme chrétienne, il s'humilie, il adore, il se nourrit de la grâce du Seigneur. Rien de sec dans ces pages, rien de purement didactique dans la forme, partout le langage d'une âme émue; et partout aussi une doctrine solide et scripturaire. L'auteur n'est pas de ceux qui oublient une des faces de l'Evangile pour mettre l'autre en lumière; c'est sur le fait de l'expiation qu'il établit l'union mystique de l'âme avec Christ. Il place son lecteur sur le terrain solide de la doctrine et des faits évangéliques. C'est même au plus capital de ces faits, le sacrifice de Christ, et à l'institution qui le rappelle, la Cène, que se rapportent directement toutes les méditations qui forment ce volume et qui sont souvent un entretien de l'âme avec le Seigneur. Mais si « tout l'Evangile a été concentré dans le mémorial de la Cène comme dans un foyer » (Vinet, *Théol. past.* p. 213), on conçoit que ce petit volume puisse être et soit en effet comme un exposé dramatique et complet de la vie spirituelle, envisagée non pas dans ses applications et ses détails, mais dans ce qui en fait le centre, le nerf et la consolation. Les quatorze méditations qui composent l'ouvrage sont suivies de quelques fragments du 4e livre de l'*Imitation*, traduits fidèlement de l'original latin et offrant pour la première fois, nous dit l'auteur, la vraie pensée de Kempis à un public protestant, au lieu de la paraphrase de nos éditions. Au reste si l'auteur se fût nommé, son nom seul recommanderait suffisamment ce nouvel ouvrage auprès du public religieux.

Pour en donner une idée moins incomplète, nous en citerons un fragment pris à peu près à l'ouverture du livre. C'est la fin de la 12e méditation, intitulée *communion permanente.*

« La communion permanente n'est que la réalisation en nous du « grand mystère de piété, Dieu manifesté en chair. » Second Adam, source et principe d'une humanité nouvelle, Jésus me reste étranger s'il ne naît et grandit en moi « jusqu'à sa stature parfaite, » et si, « après avoir porté l'image de celui qui est tiré de la poussière, je ne porte aussi l'image du céleste. » — Quoi de plus réel que l'incarnation du Fils de Dieu? Eh bien, il faut qu'elle se perpétue d'une manière invisible dans les âmes: Celui qui était en FORME de Dieu est apparu en FORME de serviteur. Pourquoi? Paul répond: « Mes petits enfants, pour lesquels je suis de nouveau en travail d'enfantement jusqu'à ce que Christ soit FORMÉ en vous! »

» Il se fait par là une transformation de tout notre être intellectuel et moral. Renonçant, mourant à nous-mêmes, nous sentons que le centre même de notre existence est déplacé, il passe du premier Adam au second. Pensée, sagesse, affection, sentiment moral, toute la vie de l'âme émane de lui. C'est lui qui pense, sent, souffre, jouit, aime, hait en nous. « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi. »

» Oeuvre lente, laborieuse, pleine d'obstacles, de combats, de renoncements, de pas en avant et en arrière, parce que le vieil homme, le moi terrestre s'acharne à défendre sa propre vie destinée à périr! Oh! que je me vois loin du but! A peine puis-je, dans mes meilleurs moments, soupirer avec Jean Baptiste: « Il faut qu'il croisse et que je diminue! »

» Mais voici ce que je veux faire, Seigneur, pour chercher ta communion permanente. O toi qui es ma vie! seconde ce dessein!

» Je veux me réserver au milieu du tourbillon de ce monde, où la vie se dissipe et se perd au dehors, des heures de solitude, de recueillement profond, d'attention concentrée, et là seul, seul avec toi, devant toi, en toi je retremperai mon âme entière dans ta communion. Fais-toi trouver à moi, ô Jésus! et que je ne rentre dans les bruits de la terre que fortifié par les puissances du siècle à venir que j'aurai éprouvées, et en te disant, comme les pauvres disciples d'Emmaüs: « Seigneur, la nuit approche, le jour baisse, reste avec moi! »

» Je veux ne laisser échapper aucune des occasions que tu m'offres de faire communion avec toi dans ta Cène, m'unissant à mes frères pour te recevoir. Ah! puisque je sais que tu veux te donner à moi, que tu es le pain de vie, que tu daignes concentrer dans cet acte solennel tous les dons de ton

amour pour m'enrichir, préserve-moi de jamais négliger de si immenses bénédictions !

» Je veux nourrir et désaltérer mon âme aux sources de ta Parole, y puiser plus profondément, à plus longs traits ; car c'est toi qui m'y parles, ton Esprit qui y respire, et c'est par elle que tu crées la lumière et la vie comme aux premiers jours du monde.

» Je veux persévérer dans la prière ; t'appeler dès que je te sens absent, crier à toi comme le psalmiste du sein de cette terre déserte, altérée et sans eau ; lutter avec toi comme Jacob, comme la Cananéenne ; ou, si je n'en ai pas la force, me coucher à tes pieds comme le paralytique, jusqu'à ce qu'un regard de tes yeux tombe sur moi, que je puisse te dire toute ma misère et émouvoir tes plus tendres compassions.

» Oh ! si enfin mon âme fatiguée et souffrante pouvait reposer en toi, si j'osais ambitionner le bonheur de ton disciple bien-aimé, à qui tu daignas permettre de s'incliner sur ton sein et d'y puiser ces torrents de vie et d'amour qui jaillirent de son âme !

O Dieu de vérité, pour qui seul je soupire,
Unis mon cœur à toi par de forts et doux nœuds.
Je me lasse d'ouïr, je me lasse de lire,
Mais non pas de te dire :
C'est toi seul que je veux.

Tiens-toi près de mon âme et, dans ma solitude,
Viens remplir de ta paix le vide de mon cœur.
Dissipe ma tristesse et mon inquiétude,
Et que ma seule étude
Soit de t'aimer, Seigneur ! »

A. R.

VARIÉTÉS.

Quelques mots sur le christianisme.

Dans des jours comme les nôtres, où plusieurs, dans les rangs mêmes du protestantisme, se trouvent avoir traversé le christianisme évangélique pour venir échouer sur un christianisme sans Christ, qui n'est, après tout, que ce vague et froid déisme inventé depuis longtemps et dont les fruits sont connus aussi depuis longtemps, il n'est pas hors de propos de voir comment le rôle du christianisme est apprécié par les gens du dehors. Tandis que les premiers veulent les fruits sans l'arbre, les seconds, instruits par l'expérience, reconnaissent que tout ce qu'il y a de bon provient de l'Evangile.

C'est à ce titre que nous citons un assez long extrait de la préface que M. de Sacy, de l'Académie française et rédacteur en chef des *Débats*, vient de mettre en tête du dernier volume de sa *Bibliothèque spirituelle*:

« Heureux ceux qui sont chrétiens comme l'étaient nos pères ! Heureux encore ceux qui, sans être chrétiens autant qu'ils le voudraient peut-être, connaissent et aiment le christianisme, nourrissent leur esprit de sa doctrine, et la vont chercher aux sources les plus pures ! Que de fautes prévenues, que d'erreurs évitées par cela seul ! Je ne connais pas en politique, en philosophie ou en littérature même, une idée fausse, une théorie chimérique, une espérance insensée, qui ne fonde, pour ainsi dire, et ne se dissipe aux premiers rayons du christianisme. Je ne connais pas un esprit juste, un cœur droit et honnête, qui ne soit chrétien à son insu même. C'est une étincelle qui brille encore, un reste du feu sacré qu'il faut entretenir par de bonnes lectures. »

Sans prétendre expliquer ce qui est au-dessus de toute explication, les grands docteurs chrétiens justifient leur foi par la lumière qu'ils répandent avec son secours sur toutes les questions que soulève notre condition ici-bas, et qu'il faut résoudre si l'on ne veut pas que les sociétés s'ébranlent, qu'un reste de vertige s'empare de l'humanité tout entière et la fasse chanceler. Là est en effet la plus solide apologie du christianisme. Faibles humains, nous ne pouvons pas percer la profondeur des cieux et pénétrer jusqu'au trône éternel pour y contempler la vérité face à face. A la vie future seule est réservée cette claire vision. Quelle sera donc la religion la plus vraie pour nous, la seule vraie, sinon celle qui s'adapte en quelque sorte d'elle-même à notre nature, qui répond à tous les vœux de notre cœur, et résout toutes les questions dans le sens le plus conforme à l'ordre et à la justice; celle qui ne pourrait pas périr sans faire périr avec elle l'espoir de tout homme sensé, honnête, équitable, sans plonger le monde dans le chaos de l'arnachie morale, sans le fixer à jamais dans une immobilité corruptrice ?

« Ce qui m'effraie dans la plupart des systèmes de philosophie, c'est qu'en voulant éclaircir les principes ils aboutissent trop souvent à des conséquences désastreuses. Le mystère n'est plus dans le point de départ: il est dans les conclusions, que nous touchons de beaucoup plus près. La république de Platon, fondée sur le plan d'une vertu idéale, exige la dissolution des liens les plus sacrés de la famille, et se termine à la communauté des femmes. Le panthéisme, en divinisant tout, abolit la distinction du bien et du mal. Le sensualisme, si simple et si clair en apparence, va se perdre dans un égoïsme grossier. Le scepticisme n'échappe aux erreurs des autres systèmes qu'en se tenant suspendu dans un doute impossible et en démentant la nature humaine, qui a soif de vérité et ne peut pas plus se passer de savoir et de croire que de respirer, de penser et d'agir. Le christianisme, quel que soit l'élément de quelques-uns de ses dogmes, résout tous les doutes, sanctionne tous les droits et tous les devoirs, jette un jour immense sur la morale, et nous enseigne, avec la science de Dieu, la science de l'homme et du monde: deux sciences qui se lient étroitement l'une à l'autre, et que le temps, dans son progrès ou dans sa marche, n'ébranlera pas : l'homme et le monde ne changeront pas plus que le christianisme.

« Je sais bien que notre époque s'est flattée du contraire, et qu'il a été question un moment de réformer du même coup le monde, l'homme et la morale; mais je sais aussi que cette prétention n'a enfanté que l'impuissance et qu'elle est tombée sous le ridicule. Avant d'entreprendre de réformer le ciel et la terre, nous aurions sagement fait de nous étudier un peu nous-mêmes. Nous nous connaissons mal: je n'en veux qu'une preuve : nous nous admirons, j'allais presque dire nous nous adorons. Mauvais symptôme! L'écrivain qui se complaît dans la page qu'il vient d'achever, l'artiste qui reste ébahi devant son tableau ou devant sa statue, me donne une méchante idée de son génie. Sans doute la médiocrité de son âme ne lui permet pas d'entrevoir ce type du beau qu'il faut poursuivre toujours et qu'on n'atteint jamais. La même règle, je suis tenté de le croire, s'applique aux différents âges de l'humanité : les meilleurs ne sont pas ceux où l'homme est si certain de lui-même. »



CHRONIQUE.

La signature de la paix a cela de commun avec la déclaration de guerre, d'avoir eu lieu en opposition avec l'opinion publique. Evidemment on ne désirait pas plus la paix, le 11 juillet, qu'on n'avait désiré la guerre deux mois auparavant. Néanmoins, l'Europe a dû subir la guerre et la paix et toutes leurs conséquences. Nous disons bien subir la paix, car on ne saurait soutenir que, généralement parlant, elle ait été la bienvenue. Le premier mouvement de satisfaction, de soulagement que ce mot réveille une fois passé, le public s'est abandonné, qui au désappointement, qui à la colère, tous à la surprise. Dès que les conditions de la paix ont été connues, ces sentiments n'ont fait qu'augmenter, si bien qu'en face de cette paix mystérieuse l'Europe est en proie à de plus vives appréhensions que la veille de la déclaration de guerre.

Ceux-là seuls qui ont le malheur de voir dans la guerre un but, ont le droit d'être pleinement satisfaits : la gloire n'a pas manqué. Mais quant aux hommes qui ne considèrent la guerre que comme une déplorable extrémité, de laquelle peut cependant sortir du bien, ils ne sauraient trop déplorer que dans ce cas le fond ait été sacrifié à la forme.

Le désappointement est d'autant plus grand que les espérances étaient plus vives et les perspectives plus magnifiques. Quand on s'est laissé aller à rêver la libération d'un grand pays, c'est peu que quelques bulletins, si magnifiques soient-ils. Il est vrai, on nous promet la confédération italienne présidée par le pape. Mais nous ignorons encore si ce sera là un vain titre sans conséquence, accordé à la papauté défaillante, ou bien si cette présidence signifiera quelque chose. Il semble peu probable que la papauté, malgré son état de décrépitude, soit disposée à se contenter d'un fantôme; et d'un autre côté, si elle est mise en possession du moindre pouvoir réel, on sait d'avance qu'il sera consacré à étouffer

dans leur germe toutes les espérances de liberté répandues en Italie. Cette brillante campagne aurait ainsi abouti à restaurer du moyen âge tout ce que notre siècle peut encore en supporter. Nous ne parlons, cela va sans dire, que des résultats les plus immédiats, qui sont loin d'être les plus importants. On comprend que l'*Univers* et ses amis ne se sentent pas d'aise après leurs tribulations de ces derniers mois.

Au fait, les amis de la liberté auraient tort de désespérer: sans trop chercher, il leur serait facile de trouver quelques sujets de se réjouir. Après tout, ainsi que nous le disions au commencement, cette guerre et cette paix sont le fait de deux personnes : l'Europe n'y est pour rien; elle se serait passée aussi bien de l'une que de l'autre. On a pu croire, il y a dix ans à peine, que c'en était fait du gouvernement personnel; puisqu'il faut qu'une nouvelle épreuve se fasse, il est à désirer qu'elle soit aussi complète et décisive que possible. Il est seulement à regretter que dans la restauration de ces usages antiques, on se soit arrêté à moitié chemin. Que n'a-t-on songé à commencer par la fin? Une entrevue, et au besoin, si on n'avait pu s'entendre, un combat singulier, selon l'antique usage, auraient simplifié bien des choses.

Une circonstance bien instructive à la fois et bien encourageante, c'est que pendant que les idées du passé s'incarnent dans les hommes d'action, elles sont toujours plus abandonnées par ceux qui en pensant mènent le monde, sous la main de Dieu qui dirige tout. Au moment même où les deux chefs des armées belligérantes se disposaient à signer la paix, la *Revue des Deux Mondes* publiait un article remarquable [1], qui montre que les théories chrétiennes sur l'état viennent de recruter un habile disciple dans la personne de M. Renan. La conquête est d'autant plus significative que, tout en cueillant les fruits, l'écrivain est disposé à faire peu de cas de l'arbre. Les adversaires du christianisme ne sauraient mieux le servir qu'en tombant dans de si heureuses inconséquences.

M. Renan signale comme la vraie cause des révolutions la notion de l'état qui est résultée de l'action combinée de Richelieu, de Louis XIV, de la république et de ce qui a suivi.

« La France, suivant son goût pour l'uniformité et cette tendance théocratique que le catholicisme porte en lui, arrive à réaliser le phénomène le plus étrange des temps modernes, cette monarchie de Louis XIV, sorte d'idéal sassanide ou mongol, qui doit être considéré comme un fait contre nature dans l'Europe chrétienne. Le moyen âge l'eût excommunié, ce despote de l'Orient, ce roi antichrétien, qui se proclamait seul propriétaire de son royaume, disposait des âmes comme des corps, et anéantissait tous les droits devant l'orgueil sans bornes que lui inspirait le sentiment de son identification avec l'Etat. »

L'auteur montre très bien qu'à partir de son union avec l'Etat, l'Eglise a puissamment contribué à favoriser cette tendance antichrétienne qui a faussé et fait aboutir à une impasse tout le développement de l'Europe moderne. « Formé en opposition avec l'idolâtrie de l'Etat, le christianisme, dit-il, représente bien, durant trois siècles, la protestation de la conscience contre le joug officiel..., mais..., à partir du quatrième siècle, époque de son intime alliance avec le despotisme romain, il montre une préférence marquée pour les pouvoirs absolus, quand ceux-ci consentent à se faire persécuteurs à son profit. »

C'est ainsi que l'Europe a été, pendant des siècles, à l'école du despotisme. Aussi a-t-on vu se réaliser cette parole énergique de M. Renan : « Tout est venin sans la liberté; l'ordre même n'est, sans elle, qu'un mensonge. »

Les libéraux de 1830 ne furent pas plus sages que les partisans de la restauration. Deux mois après la révolution libérale, on supprima le droit d'association. Quand il s'éleva des réclamations en faveur de la liberté religieuse, elles ne furent pas écoutées. « On admit en principe que nul n'a le droit de communiquer sa pensée à ses semblables sans la permission de l'autorité, et qu'à moins d'être salarié par le gouvernement, on ne peut avoir rien de bon à dire au public. »

Un tel régime, appliqué durant un demi-

[1] *De la philosophie de l'histoire contemporaine, à propos des Mémoires de M. Guizot, par M. Ernest Renan, de l'Institut.* 1 juillet 1859.

siècle, suffirait, selon M. Renan, pour éteindre dans une société toute initiative intellectuelle et religieuse.

Voilà comment les gouvernements, les peuples et même les chrétiens sincères en sont venus à méconnaître « que le seul progrès désirable consiste dans l'amélioration des âmes, l'affermissement des caractères, l'élévation des esprits. »

M. Renan ne connaît qu'un seul remède à ces maux, qu'il signale si bien. Tandis que les hommes à courte vue, même parmi les chrétiens protestants, s'effraient des progrès de l'individualisme, l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* affirme qu'on ne peut sauver la civilisation européenne qu'en le laissant régner sans partage dans toutes les sphères de l'activité humaine.

« On n'arrêtera la révolution, dit-il, que le jour où l'on amoindrira et divisera les gouvernements trop forts que la révolution française a créés, le jour où l'on cessera d'envisager les travaux publics, l'instruction publique, la religion, les beaux-arts, la littérature, la science, le commerce, l'industrie, comme des branches de l'administration. La stabilité des gouvernements (M. de Tocqueville l'a établi) est en raison inverse de leur puissance, ou, pour mieux dire, de l'étendue de leur action. Qu'est-ce que le pouvoir de la reine d'Angleterre, comparé à celui dont furent investis les chefs de nos différents gouvernements? Et pourtant, quel est celui de nos gouvernants, depuis un siècle, qui s'est assis sur son trône avec autant de sécurité? »

Aux hommes intéressés qui s'effraient à la pensée de tant de changements, M. Renan rappelle, avec beaucoup d'à-propos, que l'Evangile a dit : *Qui veut sauver sa vie la perd.* « L'intérêt ne saurait rien fonder, car, ayant horreur des grandes choses et des dévouements héroïques, il amène un état de faiblesse et de corruption où une minorité décidée suffit pour renverser le pouvoir établi. » Aux esprits lents qui estiment que l'heure n'est jamais venue de faire passer dans l'ordre des faits ce qu'ils estiment cependant être la vérité, notre écrivain déclare que « si la France n'est pas mûre pour la liberté, elle ne le sera jamais. L'éducation politique ne se fait point par le despotisme; un peuple qui a longtemps subi le système administratif ne fait que s'y enfoncer de plus en plus... Je crois pouvoir dire sans paradoxe que le mal qui vient de la liberté vaut mieux, en un sens, que le bien qui vient du régime administratif. Le bien n'est le bien que quand il vient *de la conscience des individus;* le bien imposé du dehors aboutit à la longue au mal suprême, qui est pour une nation la léthargie, le matérialisme vulgaire, l'absence d'opinion, la nullité officielle, sous l'empire de laquelle on ne hait rien ni n'aime rien. L'institution d'un pouvoir investi du droit de mettre tout le monde d'accord, d'écarter, comme l'on dit, les causes de division entre les citoyens, semble au premier coup d'œil un précieux bienfait. Elle n'a qu'un défaut, c'est qu'au bout de cinquante ans elle aura cent fois plus exténué la nation que ne l'aurait fait une série de guerres civiles et religieuses. Ces guerres, quelque déplorables qu'elles fussent, rendaient d'ordinaire le peuple plus sérieux et plus énergique. L'administration, au contraire, détruit le ressort des âmes en les assujettissant à une tutelle continue. »

« Quoique le clergé soit un bon auxiliaire dans la lutte contre le despotisme, puisque tout despotisme est amené forcément à se brouiller avec le pouvoir spirituel, il faut avouer qu'en général ce corps ne se soucie guère que de sa propre indépendance. Le catholicisme d'ailleurs, en accoutumant l'homme à se démettre sur autrui d'une foule de soins, tels que l'éducation des enfants, la charité publique, la direction de sa propre conscience, offre en général de graves dangers pour la liberté.

» Le monde moderne ne peut échapper au sort des civilisations antiques qu'en laissant à chacun le droit entier de faire valoir à sa guise le talent qu'il a reçu du maître. La dignité de l'homme est en raison de sa responsabilité. Que chacun tienne donc sa destinée entre ses mains; que la société prenne garde, en prévenant le mal, de rendre du même coup le bien impossible. »

Bien que la Russie soit un des pays dans lesquels le funeste système stigmatisé par M. Renan ait eu aussi son application, elle marche résolument dans la voie du progrès et de la liberté.

Ainsi l'œuvre de l'émancipation continue à avancer fort heureusement. Jusqu'ici les seigneurs pouvaient emprunter sur leurs paysans comme sur les terres, vu que les paysans faisaient partie du domaine. D'après un ukase publié récemment, ce droit ne leur appartient plus. Les seigneurs peuvent toujours emprunter sur leurs terres, ce qui est la conséquence même de la propriété, mais non plus sur leurs paysans, qui ont cessé d'être des choses pour devenir enfin des hommes.

L'Allemagne, plus effrayée par la nouvelle de la paix que par celle de la guerre, semble vouloir donner le spectacle de discordes civiles et politiques venant s'ajouter aux controverses religieuses qui la divisent déjà si profondément. C'est à peine si au milieu des préoccupations du moment il reste du temps pour s'occuper des questions religieuses. Un pamphlet prêchant une croisade contre les Français dans l'intérêt de Rome a trouvé quelques sympathies chez certains protestants. Le Dr Baumgarten vient encore d'être l'objet d'un déni de justice. Accusé par le Dr Krabbe d'avoir violé son serment et tourné en ridicule la doctrine de la justification par la foi, il a sommé son accusateur de fournir des preuves de son énoncé. Celui-ci ayant gardé le silence, le Dr Baumgarten s'est adressé aux autorités ecclésiastiques en les priant de mettre un terme au scandale. Il allait être fait droit à sa demande, lorsque le consistoire supérieur est intervenu pour arrêter l'affaire. Cette étrange conduite a amené une pétition de laïques qui protestent contre cette manière d'agir, entièrement contraire aux principes professés et pratiqués par le chef du consistoire, dans des circonstances antérieures.

Le Dr Hoffmann avait déclaré, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette année, que le protestantisme, même à l'époque de la réformation, n'avait pas pénétré dans le sein du peuple, et cela parce qu'au lieu de suivre la méthode de l'individualisme chrétien qui veut qu'on gagne les âmes une à une, on s'était borné à enrôler entièrement les multitudes, conformément à la théorie qui veut que l'Eglise soit non une société mais une école. Cette assertion a soulevé de nombreuses protestations, en particulier de la part de la *Gazette Evangélique*. Le Dr Hoffmann n'en a pas moins maintenu son dire dans un article qui réfute victorieusement les objections de ses adversaires.

Du reste, de divers côtés en Allemagne, on finit par s'apercevoir de tout ce qu'il y a de factice et d'illusoire dans l'état religieux de ces populations soit disant chrétiennes, qui se trouvent prises dans ce qu'on veut bien appeler le filet de l'Evangile. Aujourd'hui comme toujours, cette méthode, bien loin d'aboutir à l'évangélisation du monde, a pour unique effet de mondaniser l'Eglise. C'est ainsi que, dans le rapport de la cinquième conférence des délégués des gouvernements ecclésiastiques de l'Allemagne évangélique tenue à Eisenach dans les premiers jours de juillet, nous avons surtout remarqué un rapport sur l'état des connaissances religieuses dans les paroisses. Il a été reconnu que l'ignorance dépasse toute idée ; elle est plus grande encore que l'opposition contre les vérités évangéliques. Le développement de la culture nationale a lieu presque complétement en dehors de l'influence chrétienne. Il s'agit donc de recourir à tous les moyens possibles pour faire accepter par la conscience intellectuelle de la nation les faits principaux de l'Evangile et les vérités fondamentales, que la science a mises hors de doute. Outre les moyens ordinaires pour remédier au mal, comme la prédication, les réunions familières, les catéchismes, l'assemblée a recommandé des conférences théologiques périodiques, à l'usage spécial des hommes appelés à enseigner.

Ce sont surtout les théologiens évangéliques, larges et libéraux, qui commencent à signaler tout ce que le système de l'enrôlement en masse a de funeste. La *Nouvelle Gazette évangélique*, l'organe de cette tendance, a pris une position intermédiaire entre les rationalistes et les orthodoxes, plus ou moins luthériens, du parti d'Hengstenberg. Voici le but qu'elle se propose d'atteindre. Il s'agit, dit-elle, d'unir l'Allemagne évangélique, afin qu'elle puisse reconquérir, par la voie pacifique du mouvement des esprits, ce que lui ont fait perdre ses controverses entre luthériens et réformés, le système des églises territoriales, lequel a abouti à des églises purement extérieures, qui ne sont plus que des établissements politiques. Pour atteindre ce but, les rédacteurs se proposent de maintenir des rapports avec les autres églises évangéliques, dont ils ne craignent pas l'influence ecclésiastique.

ERRATA.

Page 337, col. 2, ligne 18, absurdités, *lisez* obscurités.

Page 338, col. 1, ligne 19, le voir, *lisez* la voir.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES SUR L'ÉGLISE GRECQUE OU ORIENTALE.

TROISIÈME ARTICLE.

—

L'Eglise orientale en présence de l'Eglise romaine.

II.

Après avoir montré, par quelques détails historiques, qu'une lutte relative à la prééminence réciproque et à la domination extérieure a existé depuis l'époque première du schisme, entre l'église grecque et l'église romaine, il est à propos que nous mettions ces deux églises en présence sous le point de vue de la doctrine et des institutions.

Nous sommes heureux d'avoir à cet égard pour guide l'ouvrage d'un homme éclairé, membre lui-même de l'église grecque, disciple convaincu de cette église, et qui a fait de ce sujet même une étude spéciale. Nous voulons parler de M. Alex. de Stourdza, et de son écrit intitulé : *Le double parallèle ou l'Eglise en présence de la papauté et de la réforme du XVI[e] siècle*. En le suivant, pour l'exposé des principes de son église, de même que les autres auteurs grecs que nous pouvons consulter, nous sommes plus sûrs de n'être pas injustes à leur égard, et de ne pas leur attribuer involontairement des vues et des assertions qui ne seraient pas les leurs. Il y aura pour nous en même temps quelque chose de bien plus intéressant à les entendre eux-mêmes, qu'à chercher péniblement leurs opinions réelles dans les écrits de leurs adversaires romains. Ils se plaignent d'avoir été jusqu'à ce jour peu entendus dans le débat. Donnons-leur consciencieusement la parole.

M. de Stourdza ouvre son premier parallèle par une image ou une sorte de parabole, qui a pour avantage de tracer nettement son point de vue, et d'établir clairement son point de départ dans l'examen des principaux points controversés entre l'église grecque et l'église romaine.

« Représentez-vous, dit-il, un édifice dont la vaste enceinte s'élève majestueusement au dessus du sol. Parvenu à une hauteur imposante d'après le plan primitif de l'architecte, voilà que le monument séculaire que nous contemplons change de face, et se partage en deux corps de logis distincts. L'un d'eux conserve le même choix de matériaux, le même style et les mêmes ornements que la base commune; l'autre, plus somptueux, diffère essentiellement de l'enceinte fondamentale. C'est une belle et riche construction; elle efface par sa magnificence les formes antiques et simples de l'édifice qui lui correspond. On peut et l'on doit l'admirer. Mais s'agit-il de décider où est la marque de l'architecte et lequel des deux édifices est resté conforme au plan général, la question ne saurait demeurer longtemps douteuse. Afin de la résoudre, comparez ces faîtes jumeaux, ces sommités rivales, puis fixez vos regards sur les fondations, et votre doute s'évanouira. Telle est l'image des églises d'Orient et d'Occident au dix-neuvième siècle. Pour en constater la fidélité, il suffira de les comparer entre elles et avec la base qui leur est commune. »

Tout dépend donc, pour notre apologète grec, de déterminer laquelle des deux églises est, soit dans son dogme, soit dans ses institutions, la plus ressemblante à ce qu'était l'église primitive, ou plutôt, ce qui n'est pas identique, laquelle est restée dans les limites d'un développement normal.

Sans entrer ici d'une manière formelle dans la discussion, observons toutefois au préalable qu'il est fâcheux que le point de comparaison auquel le controversiste s'attache, soit l'état de l'église du neuvième siècle, époque de la rupture, plutôt que celui de l'Eglise apostolique. Il faudrait établir d'une manière irréfragable, que pen-

dant les huit premiers siècles, l'église n'a pas dévié de la marche qui lui avait été indiquée par les apôtres. Mais cette question n'en étant pas une entre Rome et l'Eglise orientale, M. de Stourdza a pu légitimement ne remonter qu'à l'époque du schisme, les deux églises étant sur une base commune pour tout ce qui concerne les temps antérieurs.

L'auteur examine dans autant de paragraphes successifs, les points essentiels de la controverse qui existe encore aujourd'hui entre son église et celle du pape. Ce sont : le dogme de la procession du Saint-Esprit, l'existence d'un purgatoire, la communion sous les deux espèces, l'immersion et la triple immersion dans le baptême, l'usage du pain levé et des azymes dans la communion, enfin, la définition de la primauté du siége de Rome. Sans le suivre pas à pas et en détail dans cette discussion, bornons-nous à en signaler les points les plus dignes d'intérêt, en cherchant surtout ce qui peut le mieux nous faire connaître les vrais principes de l'Eglise orientale, tels qu'ils ont été exposés par les hommes les plus compétents.

Le premier point de division signalé entre les deux églises, non qu'il soit peut-être le plus important en soi, mais parce qu'il a été l'une des questions dogmatiques qui, les premières, ont mis le désaccord en saillie, est celui de la *procession du Saint-Esprit*. On sait que l'Eglise d'Orient, conformément aux décisions des conciles de Nicée et de Constantinople, a toujours distingué l'état primitif de l'Esprit qui provient du Père, et sa procession postérieure et secondaire, en tant qu'il est envoyé par le Fils, selon le texte des Ecritures portant que Jésus, après son ascension, *enverrait* à ses disciples, de la part de son Père, l'Esprit de vérité qui *procède du Père*. (Jean XV, 26.) L'Eglise d'Occident, malgré ce texte, et contrairement aux décrets des deux conciles sus-nommés, a admis plus tard, ainsi que nous l'avons rappelé, que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. De là dans le *Credo* cette interpolation du mot *Filioque*, qui a été ajouté à l'expression *ex Patre*, désignant la procession éternelle de l'Esprit, et la confusion entre la procession primitive et la procession secondaire que les chrétiens d'Orient reprochent aux Latins, ou, selon une de leurs expressions favorites, aux « latinisants. »

Au point de vue où ils se sont placés, il est bien évident que le seul fait d'avoir admis la moindre modification dans le dogme, contrairement à des décisions œcuméniques antérieures, sans le concours manifeste de l'universalité de l'Eglise, constitue une déviation du plan primitif de l'édifice, lequel est de toute force en leur faveur. Aussi l'auteur des brochures, que nous continuerons à désigner par son nom pseudonyme d'*Ignotus*, suppose-t-il un chrétien d'Orient venu dans une des villes de France ou d'Italie, au commencement du neuvième siècle, et confondu de surprise, en assistant au culte, d'y entendre lire un symbole altéré. Il se croit entré dans une assemblée de sectaires, il questionne. Hélas! non: ce qu'il a entendu est bien le symbole de l'église locale, c'est celui de tout un diocèse patriarcal, du plus grand de tous, qui a fait scission. Accablé de tristesse, le voyageur se plaint: on le console. « C'est si peu de chose ce que nous avons ajouté, » lui dit-on. — Si c'est peu de chose, pourquoi l'avez-vous ajouté? — C'est une question complétement abstraite. — Pourquoi savez-vous que vous l'avez comprise? — Mais c'est notre tradition locale. — Comment a-t-elle pu trouver place dans le symbole œcuménique contre la décision formelle d'un concile œcuménique qui avait prohibé toute altération dans le symbole? L'intelligence des vérités divines n'est-elle plus un don accordé à l'universalité de l'Eglise? Avons-nous mérité d'être exclus? Non-seulement vous ne nous avez pas consultés, mais vous n'avez pas même pris soin de nous avertir!.... Hélas ! la scission était faite. Le monde romain avait par le fait répudié le monde oriental, et cette grave cause de désunion a maintenu jusqu'à ce jour la barrière qui les sépare.

Quant au *Purgatoire*, tandis que l'Eglise romaine admet non-seulement qu'il existe pour l'âme, après cette vie, un lieu de purification par la souffrance, mais que le pouvoir des clefs s'étend sur cette région, en sorte qu'il appartient au chef visible de l'église de diminuer, d'abréger ou de remettre entièrement la peine du purgatoire, en vertu de cet inépuisable trésor de grâces

qui est la possession exclusive du siége de St. Pierre, et dont il peut disposer pour et même contre les trépassés, l'Eglise d'Orient a toujours enseigné qu'il n'y a point d'expiation des morts qui s'opère par les peines et les souffrances du purgatoire. Elle admet toutefois, d'après St. Cyrille d'Alexandrie, que les prières et les aumônes des vivants pour les morts, unies à la foi dans les mérites du Rédempteur et principalement l'oblation par l'église du sacrifice non sanglant, peuvent procurer aux âmes sorties de ce monde des secours efficaces, et que les âmes, après leur décès, sous la conduite de leurs anges gardiens, ont à franchir des gradations ou stations (τελώνια) successives, pour s'élever ou descendre à leur partage éternel. L'Eglise prie donc et nous ordonne de prier pour les trépassés, mais sans oser sonder l'abîme des miséricordes du Père en son Fils bien-aimé, sans offrir une vaine pâture à la curiosité de l'esprit, par delà les limites des révélations expresses. Cette sage ignorance sur les peines et les expiations du purgatoire est encore, aux yeux de M. de Stourdza, une conformité de plus avec l'église primitive.

Nous ne nous arrêterons longtemps ni à la question de la *communion sous les deux espèces*, ni à celle de l'*immersion* dans le baptême, ni à celle de l'*usage du pain levé* ou *non levé* dans la cène, parce qu'il suffit de les énoncer pour que l'on comprenne suffisamment en quoi les deux églises diffèrent sur chacun de ces points. Ni l'espace, ni le temps ne nous permettent d'entrer ici dans des détails qui sans doute ne seraient pas dénués d'intérêt au point de vue dogmatique ou historique, mais qui ne sont pas nécessaires pour notre but actuel. Il est aisé de comprendre le parti que les controversistes grecs tirent de la nouveauté relative des opinions romaines sur ces questions, en faveur de la structure de leur propre édifice.

Mais un point plus grave et qui demande en conséquence quelques développements, est la question de la *primauté* réclamée par l'Eglise romaine en faveur de ce qu'elle appelle le *siége de St. Pierre* : « Nos frères d'Occident, devenus nos adversaires et nos détracteurs les plus acharnés, » ainsi s'exprime M. de Stourdza, « ont adopté pour règle de conduite de faire bon marché dans la controverse, de tous les points contestés, pourvu que l'on reconnaisse explicitement ce qu'ils qualifient de dogme, à savoir la suprématie ou souveraineté spirituelle et universelle du siége de Rome sur toutes les églises, souveraineté qu'ils désignent sous les noms de centre de l'unité catholique et de vicariat terrestre de notre Seigneur Jésus-Christ. »

Cette primauté concédée de bonne heure à l'évêque de Rome n'était, d'après les décrets réitérés des premiers conciles, qu'une primauté de rang et d'honneur. L'Eglise s'est crue en droit d'assigner leurs places respectives aux siéges apostoliques et d'accorder la préséance, l'ancienneté (τὰ πρεσβεῖα) à celui de Rome, en faveur de la cité reine, et nullement de droit divin. Tout en maintenant, ainsi que nous l'avons rappelé, le même rang et la même dignité à l'évêque de Constantinople, elle a assigné à celui-ci la seconde place par les mêmes motifs; elle n'a statué ainsi sur l'ordre hiérarchique qu'en vue de prévenir les usurpations. Mais l'Eglise universelle ne reconnaît au siége de Rome aucune souveraineté sur les autres églises. L'évêque de la capitale de l'Occident ne doit et ne devra jamais être, dans la pensée des Pères des conciles des premiers siècles, que *primus inter pares*, le premier entre ses égaux à l'égard des autres métropolitains.

La différence essentielle des deux Eglises, d'après Baader, gît dans leur constitution, qui est collégiale en Orient, monarchique en Occident. Et ici ce régime monarchique est un absolutisme divinisé. L'Eglise d'Occident prétend que sans une constitution monarchique l'Eglise serait acéphale (sans tête) et n'aurait aucune unité; et elle conclut de la nécessité d'une telle unité à la nécessité d'une institution de la primatie par Jésus-Christ lui-même, qui a dû, non-seulement donner à Pierre personnellement la souveraineté, mais encore lier d'une manière indissoluble l'omnipotence de Pierre à son siége qui est à Rome. L'Eglise d'Orient tire, au contraire, de ce que Jésus-Christ n'a point institué de primatie, la conclusion qu'elle n'était nullement nécessaire pour donner à l'Eglise son unité, et

qu'elle l'est tout aussi peu pour la lui conserver [1].

La doctrine d'un vicariat de Jésus-Christ attaché au siége épiscopal de Rome a pour conséquence forcée celle d'une illumination particulière et exclusive des papes par le Saint-Esprit, illumination sur laquelle s'appuient l'infaillibilité papale, et même l'omnipotence du Souverain Pontife. L'Eglise d'Orient, en protestant contre ce prétendu vicariat, repousse par là même toutes les conséquences que les Occidentaux en tirent en faveur du pape. Elle en appelle à l'Ecriture pour prouver qu'aucun pouvoir pareil n'a été donné par le Seigneur à l'apôtre Pierre, et trouve encore ici un témoignage de l'hétérodoxie de sa grande rivale.

Il est encore dans la doctrine et dans les rites des deux Eglises d'autres points de divergence, que M. de Stourdza s'est borné à mentionner rapidement comme lui paraissant secondaires. Tels sont le *mariage des membres du clergé séculier*, en opposition au célibat des prêtres de l'Eglise romaine, le *St. Chrême* et la *Ste. Communion* administrés en Orient à la *première enfance;* ainsi encore les *indulgences* accordées par l'Eglise de Rome, en vertu des mérites surabondants des saints.

Ce dernier point mérite cependant par son importance de nous arrêter quelques instants. Les indulgences n'étaient primitivement que la dispense des peines publiques infligées par l'Eglise; plus tard, elles jouèrent un rôle tout autre; elles ne devinrent rien moins que l'absolution du péché même, et ainsi elles dispensèrent le pécheur de ces conditions auxquelles seules Jésus-Christ et ses apôtres avaient attaché la délivrance du péché. Mais en facilitant au peuple les moyens de se débarrasser du péché, on lui rendait ainsi le péché moins redoutable et moins odieux; et telle fut la base sur laquelle reposait cette spéculation toute fiscale de la vertu des indulgences, qui fut au seizième siècle la première occasion de la réforme de Luther. L'Eglise d'Orient reproche au romanisme d'attacher la délivrance du péché à des conditions étrangères à l'esprit du christianisme. Elle dit en particulier, au sujet des indulgences, que si celles-ci présupposent la pénitence du cœur et la confession, elles ne sont pas nécessaires; tandis que si elles en tiennent lieu, elles deviennent un mal qu'on ne saurait assez déplorer.

Nous comprendrons peut-être plus tard, en nous rendant compte des opinions grecques sur les saints et sur les prières pour les morts, pourquoi, tout en condamnant les indulgences romaines, nos auteurs n'ont pas cru devoir considérer ce sujet comme un des points capitaux dignes d'une discussion spéciale.

Resterait l'examen de la *catholicité* ou de l'*universalité*, que l'une et l'autre Eglise revendiquent en la présentant comme signe palpable de la vraie religion. Les Orientaux opposent aux Romains ce qu'ils appellent la catholicité des temps, qui, selon eux, manque à ces derniers, et qui doit nécessairement être jointe à celle des lieux, qui, seule, ne saurait constater la vérité de la foi. Le nombre des adhérents d'une doctrine n'en démontre pas l'orthodoxie, preuve en soit l'état de l'Eglise au temps où l'arianisme avait envahi la majeure partie du monde chrétien, preuve en soit aussi le royaume de Juda, qui, gardien du vrai culte, ne se composait que de deux tribus, tandis que le royaume schismatique d'Israël en comptait dix.

Si l'on pensait enfin à opposer à l'Eglise d'Orient les fruits de la civilisation occidentale, si supérieure à tant d'égards, comme une preuve de son infériorité à elle-même au point de vue religieux, ses apologistes réclament une distinction entre les progrès légitimes de la civilisation et les abus qui, loin de la glorifier, la déshonorent. Ils protestent contre des déductions trop précipitées. Ils estiment que les fruits de cette civilisation tant prônée ne proviennent pas tous d'une même séve. Ils demandent qu'on ne se laisse pas éblouir par l'éclat emprunté dont elle brille, car cet éclat n'est pas toujours une lumière venant de Dieu. La religion, au contraire, est une; elle ne méprise aucun des degrés de civilisation, elle s'assied avec amour sous la tente du nomade comme sous les toits des plus grandes capitales, elle passe incessamment de l'humble chaumière du pauvre au palais somptueux des

[1] Voy. Baader, *Le catholicisme d'orient et d'occident*, pag. 39.

rois. Si les romanistes étalent avec complaisance les œuvres de Marthe, les Orientaux demandent qu'on n'oublie pas Marie, immobile et méconnue, aux pieds de Jésus.

Nous avons maintenant terminé le rapprochement que nous avions à faire, en mettant en regard les deux Eglises, quant aux diversités principales qu'elles offrent, et aux motifs originels et persistants de la division profonde qui a brisé cette unité extérieure et visible, à laquelle l'une et l'autre tiennent cependant comme à un principe essentiel et à une garantie de vérité. Nous n'avons pas ici de résumé à présenter, ni de conclusion à formuler. Mêmes prétentions de part et d'autre à l'orthodoxie et à l'universalité, accusations réciproques de schisme, impossibilité de concilier des exigences péremptoires et exclusives, voilà le résultat où nous amène l'examen comparatif que nous avons tenté, quels que soient d'ailleurs les points de ressemblance, soit dans la vérité, soit dans l'erreur, que présentent les deux Eglises. Constater ce résultat, c'est manifestement reconnaître que, dans l'état actuel des choses et des esprits, une réunion des Eglises, même un rapprochement conventionnel entre elles n'est pas possible. La lutte est le seul moyen qui leur reste pour travailler à étendre leur influence et à faire prévaloir et prédominer leurs principes.

Cette lutte que l'histoire nous a montrée sous diverses formes, se continue par le prosélytisme, et nous sommes loin de la condamner en tant que les moyens qu'elle emploiera seront toujours avouables et moraux. Pleinement légitime pour une conviction sincère, le prosélytisme est de droit naturel; il est même de droit chrétien. Le Seigneur n'a-t-il pas fait plus que de l'autoriser, lorsqu'il a laissé à ses disciples cette dernière parole : « Allez et instruisez toutes les nations? » Et la devise de son racheté ne sera-t-elle pas toujours : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé? »

C'est sans doute pour soutenir virtuellement la lutte contre sa rivale et pour être mieux en mesure, le cas échéant, de la soutenir d'une manière plus efficace, que l'Eglise romaine conserve si soigneusement les titres des siéges épiscopaux dans les contrées orientales. M. Albert de Haller, par exemple, qui vient de mourir vicaire général de l'évêque de Coire, portait le titre d'évêque de *Caran*. L'abbé de St. Maurice en Valais porte celui d'évêque de *Bethléhem*. L'un des ministres de Charles X, M. de Frayssinous, était évêque d'*Hermopolis*, etc. On sait combien la question de la possession des « lieux saints » a paru sérieuse aux souverains de l'Europe. Au fait de la prépondérance grecque ou latine se lient, aux yeux des diplomates, les plus graves intérêts. On sait aussi que le couvent des Mékhitaristes fondé à Venise, il y a près d'un siècle et demi, et aujourd'hui sous la protection spéciale de l'empereur d'Autriche, est destiné, dans la pensée de ses soutiens, à travailler à la conversion des Orientaux, et spécialement des Arméniens. On citerait aisément d'autres exemples et d'autres faits prouvant que les deux partis se sentent toujours en présence.

Mais il est malheureusement dans l'histoire de cette lutte trop de choses qui doivent être hautement condamnées. On connaît ce que tous les voyageurs racontent sur les scènes scandaleuses produites chaque année dans l'enceinte même de l'église du St. Sépulcre à Jérusalem, par la rivalité des Grecs et des Latins. Sans remonter jusqu'aux moyens odieux qui ont été employés par les jésuites en Pologne, ainsi que nous l'avons rappelé, pour ramener les chrétiens-grecs au romanisme, n'a-t-on pas vu de nos jours les honteuses tromperies que l'on s'est permises à Rome en 1846 au sujet de prétendues persécutions dont devaient avoir été victimes, à Minsk en Lithuanie, de prétendues religieuses Basiliennes, que l'*Univers* et d'autres journaux ultramontains avaient prises sous leur protection afin de stygmatiser l'intolérance de l'Eglise russe et de ses chefs [1].

On a lieu, d'une autre part, de concevoir des doutes sur la spontanéité des conversions qui, sous le dernier règne, ont amené à l'Eglise des adhérents si nombreux. Malgré les soins qu'on a pris pour étouffer

[1] *Semeur*, tome XV, pag. 8 et suivantes. M. de Gerebtzoff, à cette époque gouverneur civil à Vilna, put, après une enquête minutieuse, constater de la manière la plus irrécusable, la fausseté de cette scandaleuse invention qu'il appelle « une basse spéculation d'une intrigante, soutenue par des fanatiques ou des fripons. » *Essai sur l'histoire de la civilisation*, etc., tome II, pag. 231.

leurs plaintes, quelques-unes d'entre elles se sont fait jour et ont révélé en partie les vexations de divers genres qui ont été des moyens trop efficaces de prosélytisme. Cette fastueuse légende de la médaille de Nicolas que nous avons rappelée : « RÉUNIS PAR AMOUR EN 1839, » a reçu de cruels démentis dans les pétitions mêmes qui se sont aventurées jusqu'à s'adresser à l'empereur. Qu'on en juge par la manière dont les Grecs-Unis de la paroisse d'Uszaz racontent leurs souffrances : « On se mit à nous arracher les cheveux, à nous frapper les dents jusqu'à effusion de sang, à nous donner des coups à la tête, à mettre les uns en prison et à transporter les autres dans la ville de Lepel. » Ne dirait-on pas les convertisseurs bottés de Louis XIV? Qu'on se souvienne aussi de ce grand nombre d'ecclésiastiques qui, ayant refusé par motif de conscience de se soumettre à l'ukase impérial, furent ou emprisonnés ou exilés en Sibérie [1].

Nous ne multiplions pas les exemples, mais il est évident que l'une et l'autre des Eglises auraient un droit pareil à faire entendre de justes récriminations. Aussi nous ne rapporterons que sous dues réserves la conclusion assez ordinaire que les écrivains gréco-russes tirent du parallèle qu'ils établissent entre leur Eglise et celle de Rome. Voici entre autres comment s'exprime à ce sujet M. le docteur et professeur Etienne de Chevireff, de Moscou, dans une lettre écrite en 1840 au professeur Baader, de Munich : « On veut borner tout le mérite de l'Eglise grecque-russe à avoir conservé fidèlement les dogmes du christianisme primitif. Mais si nous comparons son développement avec celui de l'Eglise d'Occident, nous verrons qu'elle en compte bien d'autres. Outre les immenses services rendus à la patrie, elle a encore les mérites de n'avoir jamais eu un *Tractatus Papæ;* de n'avoir jamais reconnu l'infaillibilité d'aucun mortel sur la terre; de n'avoir pas eu une inquisition, et de n'avoir brûlé personne pour le salut de son âme; de n'avoir jamais tiré son revenu d'un purgatoire, de n'avoir jamais fait trafic de biens spirituels, de n'avoir jamais pris de l'argent pour les indulgences, dispenses, etc.; de n'avoir excité aucune guerre religieuse contre des chrétiens, comme celle des Albigeois et autres; de n'avoir pas eu d'orgies papales comme celles du quinzième et du seizième siècle; de n'avoir prêté matière à aucune protestation; de n'avoir jamais servi aucun souverain pour de l'argent, de n'avoir pas eu de jésuites, dont le nom seul compte pour une injure parmi le peuple russe; de n'avoir entravé aucun progrès de l'esprit humain au sein de la patrie; d'avoir au contraire toujours été au niveau des lumières du siècle, d'avoir protégé les études classiques et la philosophie, d'avoir reçu et étudié les œuvres de tous les grands esprits catholiques romains et protestants; de n'avoir jamais soulevé les sujets contre les souverains, d'avoir maintenu l'ordre et la morale religieuse du pays, de n'avoir jamais pris part aux intrigues de la cour (le synode ne tient pas cour comme le pape), de n'avoir jamais espionné les familles, détruit la paix intérieure dans leur sein, et d'avoir dans toutes ses actions fait preuve de fidélité exacte aux paroles de l'Evangile [1]. »

Si nous avons transcrit ces lignes, qui renferment un vrai réquisitoire, dont nous laissons la responsabilité à son auteur, ce n'est ni pour prendre part dans la querelle, ni pour donner notre adhésion aux idées qu'elles expriment et aux prétentions qu'elles affichent, mais c'est pour constater mieux encore la position réelle prise par les défenseurs de l'Eglise orientale contre le papisme d'Occident.

Il n'est pas possible de quitter le sujet qui vient de nous occuper, celui des rapports des deux Eglises, sans rappeler un événement curieux des temps modernes, événement qui, à divers points de vue, a paru fort grave et a donné lieu à des espérances contradictoires qui n'ont pas été réalisées. Nous voulons parler de l'entrevue qui eut lieu à la fin de 1845 entre l'empereur Nicolas et le pape Grégoire XVI. Passant à Rome à son retour de Sicile, l'autocrate russe a dit au pontife romain,

[1] *Krasinski*, p. 255. En rapportant plus haut la manière dont M. de Gerebtzoff a présenté les faits relatifs au retour des Grecs-Unis, nous avons exposé le point de vue russe. Il était juste d'entendre aussi l'autre partie et de signaler le point de vue opposé.

[1] Baader, pag. 105.

dans un esprit, sinon moins orgueilleux, du moins plus pacifique, ce qu'Amasias roi de Juda disait à Joas roi d'Israël : « Viens, et que nous nous voyions l'un l'autre. » (2 Rois XIV, 8.) Voici comment un habile diplomate russe (M. de Tutcheff) s'exprime au sujet de cette visite de Nicolas à Rome : « On s'y souvient peut-être encore de l'émotion générale qui accueillit, à son apparition dans l'église de St. Pierre, l'empereur orthodoxe revenu à Rome après plusieurs siècles d'absence, et du mouvement électrique qui parcourut la foule, quand elle le vit aller prier au tombeau des apôtres. Cette émotion était légitime. L'empereur prosterné n'était pas seul; toute la Russie était prosternée avec lui : espérons qu'elle n'aura pas prié en vain devant les saintes reliques ! [1] » L'empereur orthodoxe revenant à Rome après plusieurs siècles d'absence! Que l'on pèse ces paroles et l'on y verra se révéler toute l'ambition actuelle de l'Eglise orientale, qui est identique à celle de la Russie elle-même. Charlemagne n'est plus à Aix-la-Chapelle, il est à St. Pétersbourg. Ce n'est plus comme au concile de Florence, Rome qui appelle l'Eglise grecque à elle comme au centre de la foi, c'est cette dernière Eglise qui attend de Rome qu'elle fasse cesser le schisme, en revenant au vrai foyer de l'unité et de l'orthodoxie.

Le fait seul que le chef temporel le plus puissant de l'Eglise schismatique ait été admis ainsi à visiter le successeur de St. Pierre dans son propre palais, dénote un changement prodigieux dans les relations réciproques des représentants des deux Eglises, et dans le pouvoir du pape. Où sont ces excommunications si solennellement fulminées et si constamment renouvelées contre le schisme oriental? Que sont devenues les traditions du moyen âge? Grégoire et Nicolas en face l'un de l'autre, si peu de temps après les actes d'autorité qui avaient détaché du siége de Rome un si grand nombre des sujets du czar! Grégoire et Nicolas conversant ensemble, avec le souvenir vivant, l'un de cette « blessure terrible » faite à son autorité par son interlocuteur, l'autre des allocutions papales qui l'avaient signalé au monde comme un persécuteur des fidèles! il y avait là, certes, une rencontre étrange. Quel a pu être le sujet de l'entretien intime de ces deux personnages? C'est ce qui n'a pas été révélé. On en est réduit aux conjectures. Ne pouvant traiter ensemble la grande question de l'union des deux Eglises, se sont-ils du moins prêché mutuellement la tolérance? Ont-ils réclamé l'emploi de moyens de prosélytisme vraiment admissibles dans leur cercle naturel d'activité? Il serait piquant de mettre dans leur bouche les reproches qu'ils auraient pu légitimement s'adresser l'un à l'autre, les leçons de divers genres qu'ils auraient été en mesure, sinon en droit, de se faire mutuellement.

Après cette entrevue si étrange, il en a été comme auparavant. La scission ecclésiastique n'en a été que mieux tranchée. Il est vrai que personne ne pouvait raisonnablement attendre un autre résultat. L'Orient, jeune d'espérances et dans l'attente enivrante d'un avenir brillant de gloire, ne pouvait songer à se soumettre au joug vieilli de l'Occident. Celui-ci ne pouvait, sans se renier lui-même, renoncer à ses prétentions séculaires qui, pour lui, sont loin d'être exorbitantes, parce qu'elles tiennent à son existence intime. Les soutiens du romanisme sont en effet réduits à l'obligation de n'admettre aucune modification dans leur établissement. Ils doivent dire, selon la devise de l'ordre célèbre qui représente le plus logiquement le système papal : *Sint ut sunt, aut non sint* [1].

C'est de la plume d'un jésuite, le ci-devant prince, devenu aujourd'hui le père Gagarine, qu'est sorti l'un des derniers écrits de polémique, dirigé de la part de l'Eglise romaine contre l'Eglise orientale. Ici, comme en tant d'autres circonstances, ce sont les transfuges qui se montrent les plus ardents à combattre le parti qu'ils ont abandonné. C'est cependant moins l'ardeur du nouveau prosélyte, que le calcul habile du disciple

[1] *Revue des deux mondes*, du 1 janvier 1850.

[1] « Ce n'est point par les traditions d'un pouvoir décrépit, dit Mme Dora d'Istria, qu'on remédiera aux nombreux abus introduits parmi nous par le bysantinisme, à moins qu'on ne dise qu'en religion comme en médecine, il faut recourir aux théories ridicules de l'homœopathie, aux Esculapes de l'école de Hahnemann. » *La vie monastique dans l'Eglise orientale*, pag. 80.

de Loyola, qui se fait remarquer dans cette composition. Sous ce titre : « La Russie sera-t-elle catholique (c'est-à-dire papiste)? » l'auteur s'adresse non au sentiment religieux, ni à la science théologique, mais à l'utilitarisme si fort en vogue aujourd'hui. Ce n'est pas de schisme ou d'hérésie, de tradition ou de foi, de conversions ou d'apôtres, qu'il est question dans cet écrit d'un religieux ; il s'agit d'une guerre séculaire de l'Eglise de Russie contre le St. Siége, de négociations, de plénipotentiaires. Le romanisme s'y révèle dans toute la nudité de son caractère terrestre : « La paix, dit l'auteur, doit être signée, parce que la guerre ne peut pas durer toujours, parce que la paix est *avantageuse* pour tout le monde. Pour y arriver, l'accord de trois volontés suffit. Lorsque le pape, l'empereur et l'Eglise russe représentée par ses évêques ou par son synode, se seront entendus, qui pourra empêcher la réconciliation de s'accomplir? » Il parle encore plus loin de ces trois pouvoirs seuls intéressés à la question des *avantages* que le clergé (qui pour lui est l'Eglise) trouverait à l'union. Il n'y *perdrait* rien, il *conserverait* tout, et ce qu'il *acquerrait* serait immense. La tactique du père Gagarine se manifeste clairement en montrant que le rite oriental serait maintenu; que l'Eglise (lisez le clergé), qui a besoin d'indépendance, la trouverait dans son union avec le St. Siége; que les questions de dogme ne feraient pas difficulté, puisque le catéchisme oriental ne renferme pas d'erreurs, mais présente seulement des lacunes. Mais cette tactique se révèle surtout par le soin avec lequel le jésuite insinue que « ce qui se cache au fond sous les mots pompeux d'orthodoxie, d'autocratie, de nationalité, » dans la bouche des défenseurs de l'Eglise orientale, c'est la révolution. « Ce n'est, dit-il, que la forme orientale de l'idée révolutionnaire du dix-neuvième siècle. » Il cherche, par ces incriminations, à semer la défiance entre les soutiens de l'orthodoxie, et amène ainsi la question sur un terrain brûlant où les hommes religieux répugnent à s'aventurer et refusent de le suivre. Le « chrétien orthodoxe » auteur des brochures que nous avons déjà souvent citées, réclame avec une sainte indignation contre ce qu'il signale comme une déloyale manœuvre romaine. Cette manière de discuter n'est pas propre à le réconcilier avec ce monde occidental qui, au neuvième siècle, « s'était arrogé le monopole de la grâce, pour décider, sans l'accord des chrétiens d'Orient, une question de dogme; qui avait implicitement déclaré que le monde oriental n'était plus qu'un monde d'ilotes dans la foi et la doctrine, et qui avait commis un véritable *fratricide* moral. » Ces termes mêmes indiquent clairement qu'aux yeux des orthodoxes orientaux, un rapprochement avec Rome est loin d'être possible aujourd'hui. C'est la conclusion à laquelle d'autres considérations et d'autres faits nous avaient déjà amenés.

JULES CHAVANNES.

ETUDES BIBLIQUES.

Le prophète Daniel et l'Apocalypse dans leurs rapports mutuels, d'après C. A. Auberlen.

PREMIER ARTICLE.

L'Apocalypse est peu lue et plus rarement expliquée dans nos églises. Les divergences qui règnent entre les nombreuses interprétations qu'on a données de ce livre ont jeté bien des chrétiens dans le découragement. Ne vaut-il pas mieux s'en tenir aux portions plus claires des Saintes Ecritures que de répandre des vues dont la justesse pourrait être bientôt contestée? Telle est l'opinion de plusieurs. La réserve que s'imposent ces frères est plus louable, sans doute, que la témérité et la parfaite assurance avec lesquelles d'autres expliquent le plus difficile des écrits sacrés; mais n'est-elle pas poussée un peu loin? N'est-il pas dit : Heureux celui qui lit, heureux sont ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites? Entre les deux extrêmes n'y a-t-il point de milieu?

Comme les questions relatives à la prophétie ont beaucoup préoccupé le réveil anglais, c'est essentiellement sous l'influence de l'Angleterre que se sont formées les vues prophétiques des chrétiens de langue française. Sans méconnaître la science et la

piété des interprètes anglais, nous croyons qu'il est bon de nous informer aussi de ce que pensent sur ces matières nos frères d'Allemagne. Les résultats auxquels ces derniers sont arrivés pourront peut-être contribuer à nous mettre sur la voie d'une exégèse moins arbitraire que celle qui a jeté la défiance dans tant d'esprits sérieux. Parmi les ouvrages qui ont paru récemment de l'autre côté du Rhin, celui du professeur Auberlen de Bâle peut être considéré comme le résumé de ce que l'Allemagne a produit de plus remarquable sur la prophétie, et la faveur avec laquelle il a été accueilli suffirait déjà pour le recommander à notre attention.

Après une introduction destinée à mettre en saillie le caractère particulier du livre de Daniel, M. Auberlen expose le contenu de ce livre, en s'attachant surtout aux portions qui servent de base à l'Apocalypse. En même temps il examine la nature et la forme de la prophétie apocalyptique, et oppose les arguments les plus solides aux négations de la critique rationaliste. Puis il passe à l'Apocalypse en développant principalement le contenu des chapitres XII, XIII, XVII, XIX, et finit par une revue critique des principaux systèmes d'interprétation de ce livre. Nous essaierons de donner aux lecteurs du *Chrétien évangélique* un exposé rapide de la partie positive de cet ouvrage important.

I

La prophétie ayant pour objet l'avenir du royaume de Dieu, et pour point de départ la situation de ce royaume à une époque donnée, on ne peut comprendre le livre de Daniel qu'après avoir jeté un coup d'œil sur la situation d'Israël au moment où commença l'activité du prophète. Une vue d'ensemble sur les diverses positions du peuple de Dieu dans le monde sera même de quelque utilité. Commençons donc par distinguer avec M. F. Roos[1], pasteur wurtembergeois du siècle dernier, quatre périodes bien circonscrites dans l'histoire du peuple de Dieu.

En premier lieu, la période du *gouvernement des chefs de famille*, depuis Adam à la sortie d'Egypte. Les patriarches jouissent d'une entière indépendance. Mais comme il n'existe pas d'institutions capables d'opposer des barrières aux progrès du mal, ils sont souvent obligés de le tolérer, tandis que Dieu intervient par des châtiments directs et extraordinaires, tels que le déluge, la destruction de Sodome, la ruine de Pharaon. Le Rédempteur est annoncé comme une semence, qui sera le salut de l'humanité.

Ensuite la période de la *théocratie indépendante sous l'ancienne alliance*, depuis la sortie d'Egypte à la captivité de Babylone. Dieu rassemble les enfants d'Israël en un peuple, et le gouvernement des chefs de famille cesse, pour faire place à l'action des lois et des ordonnances mosaïques. Israël, constitué en royaume de Dieu visible, doit conquérir son pays par le glaive, battre ses ennemis, secouer tout joug étranger. Son roi est l'Eternel, qui a l'arche et les chérubins pour trône, le temple pour palais, Jérusalem pour résidence. Les châtiments directs ne sont plus que le complément de l'action régulière de l'autorité. Le Rédempteur est annoncé comme prophète, comme sacrificateur et surtout comme roi.

En troisième lieu, *les temps des nations*, depuis la première année du règne de Nébucadnetzar jusqu'au commencement du millénium. *La théocratie indépendante est supprimée*, et le peuple de Dieu est assujetti aux puissances de la terre. Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Toute personne doit être soumise aux puissances supérieures. Toutefois l'Eternel est encore le roi de son peuple. Le Fils de Dieu proclame sa royauté devant le gouverneur romain. Mais le royaume de Dieu a un caractère essentiellement intérieur et spirituel. Les jugements de Dieu s'exercent encore, mais d'une manière mystérieuse et cachée. L'injuste est livré aux mains de l'injuste.

Enfin la période à venir du *millénium*, qui commence par la conversion d'Israël, son rassemblement et sa délivrance de toute domination étrangère. La paix règne sur la terre, et le peuple de Dieu occupe la première place parmi les nations.

C'est en l'an 606 avant l'ère chrétienne que commence la troisième période. Nébucatnetzar fait sa première invasion dans le royaume de Juda et le rend tributaire. Les

[1] Un fragment très étendu de cet auteur se trouve à la fin du livre de M. Auberlen.

temps des nations ont commencé. Les révélations de Dieu deviennent toujours plus rares, et vont s'interrompre pendant quatre siècles. Cependant les anciens prophètes, en annonçant les terribles jugements qui commencent à fondre sur Israël, ont fait de magnifiques descriptions de la gloire qui doit les suivre. Les plus pieux d'entre les captifs de Babylone ne perdent pas entièrement courage, et la fin de leur exil leur apparaît comme l'heureux temps où tous leurs vœux seront accomplis.

Hélas! ils se trompaient. Le retour de l'exil ne fut qu'un événement insignifiant en comparaison de l'idée qu'on s'en était faite, et même l'état du peuple, loin de s'améliorer, devint toujours plus précaire. Comment dès lors les Israélites fidèles continueront-ils à compter sur les promesses de Dieu? Comment résisteront-ils à la tentation de se soustraire par l'apostasie aux affreuses persécutions qui les attendent? Il leur faut de nouvelles lumières pour ces temps malheureux. Il faut que les tribulations par lesquelles ils auront bientôt à passer leur soient annoncées d'avance, et que l'immutabilité des promesses de Dieu leur soit certifiée par de nouveaux témoignages. Or l'homme dont Dieu avait fait choix pour être le héraut de ces révélations importantes, c'est Daniel.

La première chose sur laquelle le peuple de Dieu, privé de son indépendance, avait besoin de renseignements, c'était la puissance à laquelle désormais il était appelé à obéir. La nature intime de cette puissance, ses destinées, ses rapports avec l'œuvre de restauration qui allait commencer, voilà ce qu'Israël avait le plus grand intérêt à connaître.

Or, comme la prophétie ne tombe pas du ciel à la manière des pages du Coran, mais qu'elle a toujours un point de départ historique, comme il faut que la situation physique et morale du prophète mette celui-ci en état de recevoir la révélation d'En Haut d'une manière vivante, et qu'enfin il ne s'agit plus ici des rapports d'Israël avec la puissance terrestre, mais des rapports de cette puissance avec Israël, c'est au siége même de cette puissance que devra se trouver l'homme de Dieu appelé à recevoir ces communications extraordinaires.

Aussi est-ce à Babylone, à côté du trône de ses puissants monarques, que nous rencontrons Daniel. Placé au centre de la première monarchie comme sur un observatoire prophétique, il contemple les formes et les destinées des empires jusque dans l'avenir le plus lointain. Homme d'Etat, il reçoit une intuition immédiate de la marche des affaires dans les empires. Il en voit le néant et la caducité dans l'humiliation de Nébucadnetzar, dans la chute de Belsatzar, dans la décadence rapide de la monarchie babylonienne, tandis que les délivrances dont il est favorisé avec ses amis lui révèlent la gloire impérissable du royaume de Dieu. Ces pieux Israélites, qui se conservent purs au milieu d'une cour corrompue, nous apparaissent comme une oasis au milieu du désert, comme un point lumineux au milieu des ténèbres les plus profondes. Cette lumière condamne un monde qui marche au gré de ses passions. Daniel dit la vérité avec courage au puissant Nébucadnetzar, et ce roi orgueilleux est contraint de s'incliner devant le Dieu d'Israël. Quel homme éminemment propre à remplir la mission qui lui était confiée! Avec quelle sagesse Dieu sait former ses instruments!

Tandis que les Livres des autres prophètes et la plupart de ceux qui composent le Nouveau Testament ont été écrits tout d'abord en vue des besoins des contemporains, et nous offrent le tableau de l'état du peuple de Dieu à l'époque de leur rédaction, le livre de Daniel et l'Apocalypse de Jean sont destinés essentiellement aux générations futures. C'est pour cela qu'ils occupent, dans le canon, chacun une place à part. L'Apocalypse ne se trouve pas à côté des épîtres de Jean, et le canon hébreu sépare Daniel des autres prophètes. C'est qu'en effet Daniel n'était pas appelé à agir immédiatement sur les hommes de son temps; il n'était pas un prophète dans le sens ordinaire. Les hommes de Dieu qui ont eu à s'occuper de la conclusion du canon de l'Ancien Testament ont placé son livre entre ceux d'Esther et d'Esdras. Auraient-ils pu nous dire plus clairement que, à leurs yeux, ce livre contient l'histoire prophétique de la période qui commence avec l'exil?

La division en est très remarquable. Pourquoi cette introduction purement his-

torique et biographique? (Ch. I.) C'est que Daniel est le représentant de son peuple. Daniel captif, Daniel, à qui Dieu donne une sagesse supérieure à toute la sagesse des mages, est un miroir fidèle de l'oppression politique et de la supériorité religieuse d'Israël. Ses destinées se trouvent être ainsi la base typique de ses prophéties. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre d'autres récits biographiques dans le corps même de son livre. Par ses souffrances et par sa royauté David a été le type du Messie, et c'est parce que les prophètes étaient à l'école de l'épreuve, que la Parole d'En Haut était pour eux pleine de vie et d'actualité.

Le reste du livre se divise en deux parties. La première, qui comprend les chapitres II à VII, a pour sujet le développement entier de la puissance terrestre et le triomphe final du royaume de Dieu. La seconde, chap. VIII à XII, contient l'histoire prophétique des rapports de la puissance terrestre avec Israël dans l'avenir le plus rapproché, jusqu'à l'apparition du Messie en chair. On peut se demander pourquoi ces deux parties ne sont pas disposées dans un ordre inverse. En voici probablement la raison: le prophète devait d'abord contempler l'ensemble du développement général de l'histoire, car ce n'est qu'à la lumière de l'ensemble que les détails peuvent paraître sous leur vrai jour. Et comme Israël espérait que le Messie se montrerait immédiatement après l'exil pour établir son royaume de gloire, la prophétie devait lui donner des éclaircissements sur toute la période qui devait précéder cette venue, et lui apprendre en même temps que celle-ci n'amènerait aucun changement essentiel relativement à la position du royaume de Dieu dans le monde.

Chacune des deux parties a ainsi sa tâche spéciale. La première est écrite en langue chaldaïque, parce qu'elle traite surtout des développements de la puissance terrestre. La seconde est écrite en hébreu, parce que son but est d'annoncer le sort que cette puissance prépare au peuple de Dieu.

II

Avant de nous occuper en détail du contenu du livre, examinons, avec M. Auberlen, les caractères particuliers de la prophétie apocalyptique.

Nous trouvons des prophéties messianiques dans la plupart des livres de la Bible. Mais les prophètes et les apôtres ne traitent ces sujets qu'occasionnellement, et n'abordent les faits eschatologiques que par le côté qui répond immédiatement aux besoins des hommes de leur temps.

Daniel et l'Apocalypse sont destinés à servir de flambeaux au peuple de Dieu pour les temps sans révélation, pour *les temps des nations*. Cette destination générale explique pourquoi nous n'avons que deux apocalypses, l'une et l'autre vers la fin de chacun des deux Testaments. La révélation, qui est sur le point de se taire, rassemble encore une fois toutes ses forces. C'est ce que le nom d'apocalypse exprime d'une manière frappante. Il en résulte que ces livres, comparés aux autres prophètes, auront des caractères particuliers.

Le premier consiste en une vue plus claire de tout l'avenir prophétique. L'Apocalypse de Jean est le résumé organique de toutes les prophéties de Jésus-Christ et des apôtres, tandis que les prophéties messianiques de l'Ancien Testament se trouvent réunies en un corps dans le livre de Daniel, qui distingue nettement les deux venues du Seigneur. Les prophètes et les apôtres ne voient en général la puissance terrestre que sous la forme qu'elle revêt de leur temps; Daniel et l'Apocalypse contemplent tous les empires qui se succèdent jusqu'à l'établissement glorieux du royaume de Jésus-Christ.

Les deux apocalypses se distinguent encore des autres prophéties par l'abondance des détails historiques et eschatologiques, et par le rôle important qu'y jouent les nombres. Mais ici l'on peut constater une différence entre Daniel et Jean. Tandis que le chrétien est assis avec Christ dans les lieux célestes, l'Israélite n'était pas encore arraché aux éléments du monde. Il possédait pour les temps de tribulation moins de consolantes lumières que le peuple de la nouvelle alliance. Son regard était tourné vers la terre, où devait avoir lieu l'incarnation du Fils de Dieu. Il avait donc tout particulièrement besoin d'être armé contre les tentations terrestres, d'être instruit exacte-

ment de ce qui devait précéder la venue du Seigneur, et voilà pourquoi nous trouvons dans Daniel plus de détails et plus de déterminations chronologiques que dans l'Apocalypse. — Remarquons encore que Daniel reçoit l'ordre de sceller ses prophéties, tandis que cela est expressément défendu à St. Jean. Le sens du livre de Daniel devait demeurer obscur pour Israël pendant un certain temps, circonstance bien propre à calmer son impatience. L'Eglise doit se souvenir qu'elle est dans les derniers temps. Le ciel lui est ouvert spirituellement; mais comme elle n'est pas séparée du monde par des barrières extérieures, elle est exposée à la tentation de s'y établir. Le temps est proche. Ne faut-il pas qu'elle veille et qu'elle prie sans cesse? Doit-elle perdre courage dans la tribulation?

On doit s'attendre, d'après ce qui précède, à ce que la révélation apocalyptique soit donnée d'une manière toute spéciale.

Le mot *apocalypse* [1] l'indique déjà. Il met en relief l'idée de l'activité divine, tandis que l'activité humaine reparaît dans le mot *prophétie*. Le simple prophète parle *en esprit* (1 Cor. XII, 3) et demeure en relation avec le monde extérieur. Le prophète apocalyptique *est* avec toute sa personne *en esprit* (Apoc. I, 10; IV, 2). Il est arraché au monde des sens, sans pouvoir dire s'il est *dans son corps* ou *sans* son corps. Il est purement réceptif, en extase, ne voit et n'entend que Dieu.

La forme subjective d'une pareille révélation est le songe ou la vision à l'état de veille. Daniel est admirablement préparé à recevoir ses révélations d'une manière toujours plus parfaite. Il ne fait d'abord qu'interpréter le songe de Nébucadnetzar (chap. II). Puis il a un songe de nuit (chap. VII); ensuite une vision à l'état de veille (chap. VIII). Enfin, quand il est vieux et à moitié arraché au monde, il n'a plus besoin du ravissement extatique (chap. IX-XII). Notons, en outre, que le progrès subjectif est accompagné d'un progrès dans l'abondance des détails. Quant à Jean, qui n'avait pas à communiquer des révélations aussi détaillées que celles de la fin de Daniel, il reçut l'Apocalypse en un seul jour et d'une manière correspondante à celle de Dan. VIII.

[1] Révélation.

La forme objective de la prophétie apocalyptique est le symbole. Le prophète, pour qui *le ciel est ouvert* (Ezéch. I), contemple les choses invisibles sous des formes symboliques, saintes énigmes destinées à éveiller l'attention, compréhensibles seulement aux esprits sérieux et *qui ont de la sagesse* (Apoc. XIII, 18; XVII, 9). Ce sont des guides sûrs, mais qui ne dispensent ni de croire, ni de chercher. On n'y trouvera pas d'actions entières comme dans la parabole. Ce sont des figures particulières destinées à exprimer des idées.

Si l'on ne veut pas s'exposer à des interprétations arbitraires, il est indispensable de se servir de tous les secours qu'offre l'Ecriture, et de ne mettre qu'en seconde ligne les analogies qui sont en dehors de ce domaine. Ainsi Daniel a deux formes symboliques fondamentales, la forme animale et la forme humaine. Il en est de même de l'Apocalypse, qui oppose la femme et la prostituée à la bête et au dragon. Or il s'agira de rechercher dans l'Ecriture l'importance de la distinction entre l'homme et l'animal, entre le sexe masculin et le sexe féminin, comme aussi la valeur symbolique de la notion de femme et de la notion de prostituée. En même temps on se gardera avec le plus grand soin de confondre le symbole avec l'allégorie.

III

Ainsi que nous l'avons vu, les révélations communiquées à Daniel ont essentiellement pour objet l'ensemble du développement de la puissance terrestre à laquelle Israël venait d'être assujetti, jusqu'à l'établissement définitif et glorieux du royaume de Dieu sur la terre. C'est ce développement général qui est exposé dans la première partie du livre. Mais Israël avait besoin de savoir quelque chose de ses destinées les plus prochaines, et c'est là ce dont la seconde partie s'occupe exclusivement. Nous y trouvons des prophéties relatives à la seconde et à la troisième monarchie, à l'apparition d'Antiochus Epiphanes, et à la première venue du Messie, dont le rejet est intimement lié au sort d'Israël.

La monarchie médo-perse et la monarchie macédonienne sont expressément désignées au *huitième* chapitre. Mais la prophétie traite

brièvement de la première, pour s'arrêter à la seconde, parce que c'est de cette dernière que doit sortir l'antichrist de l'Ancien Testament. Celui-ci apparaît sous l'emblème d'une petite corne. C'est un roi dont l'inimitié contre le Souverain, son peuple et son culte, est décrite avec des couleurs qui rappellent le véritable antichrist de VII, 8, 24, 25. Ce roi est Antiochus Epiphanes, prince orgueilleux et fanatique jusqu'à la folie, qui conçut le projet d'établir dans ses états le culte de Jupiter olympien (an 170). Secondé par un parti de Juifs apostats, il abolit le culte de Jéhova à Jérusalem, introduisit l'idolâtrie dans le temple, exerça les persécutions les plus horribles contre les Juifs demeurés fidèles à l'Eternel, et parut un moment mettre en question l'existence du royaume de Dieu sur la terre. Pour résister à de pareilles calamités, le peuple de Dieu avait besoin d'être averti à l'avance. La seconde partie de Daniel annonce donc le danger que courront plusieurs de renier la foi, la résurrection bienheureuse qui sera le partage des fidèles (XII, 2, 3), les fureurs de l'ennemi et sa ruine certaine. Le courage que la meilleure portion du peuple déploya à cette époque malheureuse a prouvé que ces révélations ne lui avaient pas été données en vain.

Les chapitres X-XII, 3 ne sont que le développement du chapitre huitième. Il y est encore question du sort d'Israël sous la domination des Perses et des Grecs et surtout sous Antiochus Epiphanes. Les prophéties relatives à ce dernier sont les plus détaillées que renferme la Bible. On a souvent cru y trouver la description de l'antichrist du Nouveau Testament; mais c'est une erreur. S'il y a de la ressemblance entre l'ennemi de la seconde partie du livre et celui de la première, c'est parce que l'un est le type de l'autre. Aussi St. Paul a-t-il pu (2 Thess. II) décrire l'antichrist sous des traits empruntés au chapitre onzième de Daniel. Mais les deux prophéties ont des différences essentielles, dont les plus importantes consistent en ce que l'ennemi de la première partie paraît sous la quatrième monarchie, et celui de la deuxième partie sous la troisième monarchie; puis en ce que le Messie ne paraît pas après la ruine de l'ennemi de la seconde partie. La tribulation prédite XII, 1, n'est autre que celle dont Antiochus fut l'auteur, et quant à la résurrection mentionnée immédiatement après, la prophétie ne la met nullement en rapport chronologique avec la tribulation; elle ne fait qu'indiquer une relation entre le sort éternel des Israélites et leur conduite pendant l'épreuve.

Les versets 4-13 du chapitre douzième servent de conclusion à *tout* le livre. Les versets 6 et 7 font allusion à VII, 25, c'est-à-dire à l'époque de l'antichrist, tandis que les versets 8-12 se rapportent à Antiochus, comme le prouve le v. 11, allusion évidente à XI, 31. La mention de l'antichrist est motivée par celle de la résurrection qui aura lieu à l'apparition du Fils de l'homme. De là la question de l'ange (v. 6): *A quand la fin de ces faits singuliers?* L'ange est préoccupé de la fin des dispensations merveilleuses de Dieu en général, au lieu que Daniel, *qui ne comprend pas* (v. 8), le questionne sur la fin des choses qui vont avoir lieu, et demeure arrêté sur l'avenir prochain de son peuple.

Daniel avait beaucoup médité sur la prophétie de Jérémie relative aux soixante-dix années de l'abaissement d'Israël. Une année avant la fin de la captivité (537), il prend le sac et la cendre, se présente devant Dieu au nom de son peuple, et prie pour la délivrance de l'exil et le rétablissement de la ville et du sanctuaire. Il aurait pu savoir par les révélations qu'il avait déjà reçues que le règne de gloire du Messie n'était pas près de sa manifestation. Mais comme les prophètes précédents avaient rattaché l'accomplissement des promesses messianiques au retour de l'exil, il avait besoin d'éclaircissements ultérieurs. Ces éclaircissements lui sont donnés par la révélation contenue au chapitre IX, 24-27. En voici le résumé:

1° Les soixante-dix années de l'exil sont bien un châtiment, mais non une expiation des péchés du peuple. Dieu fera sans doute reposer sur celui-ci sa bienveillance; mais le pardon complet, le rétablissement des rapports avec Dieu, la justice éternelle, tout cela ne s'accomplira que dans soixante-dix semaines d'années. Alors sera accomplie non-seulement la prophétie de Jérémie, mais la prophétie en général. Non-seulement un nouveau sanctuaire sera consacré, mais

un Saint des saints sera oint, dans lequel Dieu habitera au milieu de son peuple. Car Dieu n'est entièrement présent que là où le péché est expié. La délivrance de l'exil n'est donc qu'un type de la délivrance messianique.

2° Avant la venue du Messie Jérusalem sera rebâtie, mais les soixante-neuf semaines qui précéderont l'arrivée de l'Oint de l'Eternel seront des temps fâcheux.

3° Non-seulement Daniel doit renoncer à voir le Messie paraître immédiatement après l'exil, mais il ne doit pas même espérer que le Messie établisse son royaume de gloire à sa première venue. Au contraire, le Christ sera mis à mort par un peuple incrédule, qui, loin d'arriver à la gloire et à la puissance, sera livré, avec la ville et le sanctuaire, aux mains des païens.

4° Toutefois le Messie apportera une semaine de révélation et de salut. Si le peuple dans son ensemble le rejette, plusieurs l'acceptent comme leur Sauveur, et il leur donne une *alliance forte*. Il les fait entrer dans une alliance plus étroite avec Dieu, et fonde une nouvelle économie par un sacrifice parfait, qui met fin pour toujours aux sacrifices expiatoires. Il faut donc que Daniel regarde plus loin que le rétablissement de la ville et du sanctuaire. Il ne faut pas qu'il s'arrête aux ombres de l'ancienne alliance, mais qu'il attende le moment où l'alliance sera plus forte que jamais.

5° Sur la ville, désolée à cause du rejet du Messie et des abominations du peuple, demeurera la malédiction jusqu'au temps déterminé. Il y a donc un nouvel exil à attendre. Le rétablissement de Jérusalem après l'exil ne sera pas de longue durée. Mais il y a encore une espérance pour un avenir lointain, car il y a un temps déterminé pour la désolation de Jérusalem.

Il ne faut donc chercher dans cette prophétie, ni un récit de ce qui s'est passé à l'époque d'Antiochus, comme le font les rationalistes, ni une prédiction d'événements qui n'auraient lieu qu'au temps de l'antichrist, comme le font plusieurs interprètes croyants. D'abord il n'est nullement fait mention de l'antichrist dans ce chapitre. Ensuite les soixante-dix semaines d'années étant présentées par l'ange comme une période continue, est-on autorisé à mettre un intervalle d'un grand nombre de siècles entre la soixante-neuvième semaine et la soixante-dixième? Depuis l'émission de la parole annonçant que Jérusalem sera rebâtie avec places et fossés jusqu'à un Oint, un Prince, il y a sept semaines et soixante-deux semaines. Quand est-ce qu'a lieu l'émission de la parole? Ce n'est pas au temps de Cyrus, puisqu'il ne fut alors question que du rétablissement du temple, et que longtemps encore les rois de Perse s'opposèrent au rétablissement de la ville. Ce ne fut qu'en l'an 457, lorsque Esdras retourna à Jérusalem, sous Artaxerxès Longuemain, que la cour de Perse montra des dispositions plus bienveillantes envers les Juifs (Esdr. IX, 9; Néh. II). C'est donc alors qu'eut lieu l'émission de la parole, et c'est dès l'an 457, qu'il faut compter les soixante-neuf semaines. Nous arrivons ainsi à l'an 26 ou 27 de notre ère, c'est-à-dire précisément à l'époque où commença le ministère du Seigneur. On sait en effet que notre chronologie, pour être exacte, devrait placer la naissance de Jésus-Christ quatre ans avant l'ère vulgaire. Le Messie ayant été retranché en l'an 30, les sacrifices prirent fin au milieu de la soixante-dixième semaine. La dernière demi-semaine comprendra les trois ou quatre années qui suivirent la mort du Sauveur. Elle se termine au moment où le peuple juif repousse le dernier appel de grâce qui lui est adressé, et prouve par le meurtre du martyr Etienne qu'il est mûr pour le jugement. C'est dès ce moment que le livre des Actes cesse de raconter l'histoire de la propagation de l'Evangile dans ses rapports avec le peuple juif, pour montrer comment l'Evangile passe peu à peu aux Samaritains et aux païens. Israël, intérieurement mort, comme Adam après sa chute, n'est plus qu'un cadavre autour duquel les aigles vont se rassembler.

Les soixante-dix semaines d'années se suivent donc sans interruption. Mais pourquoi cette division en sept semaines, soixante-deux semaines et une semaine? On n'explique rien en disant qu'elle est conforme au langage apocalyptique. Il faut rechercher la valeur symbolique attachée aux nombres dans les écrits sacrés. Le nombre sept est celui qui y joue le plus grand rôle. Composé du nombre divin trois et du nombre du

monde quatre, il exprime le divin dans ses rapports avec le monde, la révélation de Dieu, dont les sept esprits sont les médiateurs. Le nombre dix représente l'humain, le développement du monde intelligent, et se retrouve dans les dix orteils et dans les dix cornes de la prophétie. Le nombre soixante-dix exprimera en conséquence l'humain déterminé divinement. Voici donc ce qui peut être conclu du choix des nombres dans notre prophétie.

Pendant les soixante-dix années de l'exil, la puissance terrestre triomphe d'Israël, mais c'est par la volonté de Dieu. Pendant les soixante-dix semaines d'années le peuple de Dieu est encore assujetti à la puissance terrestre, mais ce peuple et le royaume de Dieu sont l'objet d'une restauration. Toutefois il y a dans cette période deux époques où Dieu se manifeste d'une façon particulière: c'est au commencement, pendant les sept premières semaines, et à la fin, pendant la dernière. Les sept premières semaines comprennent le demi-siècle de révélation qu'illustra l'activité d'Esdras, de Néhémie et du prophète Malachie. La dernière semaine est le grand jour de fête dans lequel Dieu offre encore une fois sa grâce et son pardon par Jésus-Christ.

La division de cette dernière semaine rappelle la période composée d'un temps, de deux temps et de la moitié d'un temps. Daniel sait par Dan. VII, 25 que le temps où l'impiété arrive à un plus grand développement est celui où les saints du Souverain sont livrés aux mains de l'ennemi. Il sait donc que le nombre trois et demi (sept partagé, brisé) exprime l'opposé du divin, le néant, la ruine qui fond sur le monde au moment de son triomphe! Dieu révèle sa grâce dans la dernière semaine. D'un autre côté le monde règne. Le Saint de Dieu est dans le monde, mais il n'a ni forme ni éclat. Le monde et le péché lui causent des douleurs infinies; mais au moment où le monde croit triompher, son jugement est prononcé et sa puissance est brisée.

Le nombre soixante-deux n'a aucun caractère symbolique. La période qu'il désigne commence au moment où la révélation se tait; elle s'écoule au milieu des temps fâcheux et précaires pour Israël, et se termine au moment où Jean-Baptiste, le dernier prophète de l'ancienne alliance, commence son ministère.

JEAN LAUFER.

(*La suite prochainement.*)



REVUE CRITIQUE.

—

LE CHRIST ET LA CONSCIENCE, lettres à un pasteur sur l'autorité de la Bible et celle de Jésus-Christ, par *Félix Pécaut*.

L'auteur de ces lettres, dont nous achevons un peu tardivement la lecture, a certainement rendu service en les composant au développement de la pensée religieuse chez les protestants de langue française. Il a tiré nettement les conséquences du point de vue qui ne veut admettre ni mystères dans le christianisme, ni métaphysique d'aucune sorte. A ses yeux, Jésus fut un pécheur comme ses frères, c'était un homme éminemment distingué par les dons du cœur et de l'intelligence, mais qui, de bonne foi sans doute et d'esprit sain, quoique égaré par les espérances messianiques de sa race, a eu le tort de s'attribuer une autorité qu'il ne possédait pas, de se porter comme médiateur entre l'homme et Dieu, et de poser ainsi la base d'une nouvelle idolâtrie. C'est au nom de la conscience religieuse blessée, c'est au nom du Dieu vivant, du Dieu fort et jaloux que M. Pécaut s'oppose à tout partage de nos adorations, et bannit Christ de la religion, en conservant sa morale sous réserve de l'épurer. M. Pécaut proteste que cette manière de voir n'a rien de nouveau; il n'aura pas de peine à le faire admettre. Il ajoute que cette opinion peut en vérité s'appeler chrétienne. Nous comprenons moins ceci: il nous semble plutôt que ses arguments sont à peu près ceux que les Juifs les plus raisonnables ont toujours allégués, que son point de vue est essentiellement celui des Israélites éclairés, et que ses vraies prédilections, ses aspirations intimes se rapportent au monothéisme de la synagogue.

Quand nous avons loué la franchise et la conséquence négative de ces lettres, nous sommes à peu près au bout de nos éloges.

Pour nos critiques, l'auteur ne les écouterait guère, elles partiraient d'une manière de voir dont il reconnaît à peine l'existence; nos lecteurs n'en ont pas besoin non plus, ce livre n'est pas à leur adresse, il ne leur parle pas; eux et ce livre n'appartiennent pas au même monde.

Avouons cependant qu'en le lisant, il nous a semblé recevoir les épanchements d'un esprit un peu étroit. L'ordonnance, le style, les agréments tout extérieurs qui interrompent périodiquement le mouvement de la pensée, ces admirations de la belle nature, ces petits tableaux de jardin dont on n'a que faire en sont un premier symptôme : une forme arrangée, sans rapport avec la gravité du sujet.

Cette prévention défavorable est douloureusement confirmée lorsqu'en avançant dans le livre, on en découvre la pensée. Nous ne dirons rien de la première partie, qui conteste l'autorité de la Bible; nous n'y avons pas trouvé de vues qui ne nous semblent avoir été déjà discutées. Mais quelle étrange mesure M. Félix Pécaut n'applique-t-il pas à la moralité de Jésus-Christ! Il est profondément scandalisé de cette parole : « *Laisse les morts ensevelir leurs morts, mais toi, va et annonce le règne de Dieu :* » « Si, pour un motif quelconque, dit-il, il a été permis au Christ, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, de dispenser un fils du plus sacré des devoirs, celui d'ensevelir son père avec des soins pieux, arrêtons-nous; toute discussion est superflue; le terrain manque sous nos pas; l'examen est impraticable; les principes absolus du bien et du mal qui réglaient notre marche ne sont plus avérés [1]. »

Puisque M. Pécaut ne veut pas qu'on discute, nous lui obéirons, mais nous ne nous étions pas douté jusqu'ici, il faut l'avouer, qu'il y eût dans l'appel de notre Seigneur une dérogation aux principes généraux de la morale qu'il a lui-même enseignée. Aujourd'hui encore, malgré cette véhémence, nous nous prenons à penser que le salut des âmes est d'une plus haute importance que les rites à suivre pour enterrer les corps. Et si, par impossible, nous étions dans le vrai sur ce point, l'indignation qu'une conscience scrupuleuse éprouve en plein XIX[e] siècle à telle pensée, tendrait à prouver que Jésus n'a pas eu tort de condenser son enseignement dans une parole énergique, prononcée dans une circonstance frappante.

Nous comprenons mieux les reproches qu'on fait à Jésus au sujet de sa conduite envers la Cananéenne. Pour l'approuver, pour l'adorer, il faut admettre que Jésus sondait les cœurs et qu'il savait jusqu'où irait la foi de cette femme. Lorsqu'on entend ainsi le récit évangélique, la Cananéenne nous donne sans doute une grande leçon, mais si celui à qui nous la devons a paru la recevoir le premier, sa grandeur n'en est point diminuée [1] ! Nul besoin, en revanche, d'en appeler à la foi contre les jugements du critique sur l'histoire du jeune homme pauvre. Lisez : c'est page 263, comparez la page 252 sur l'expulsion des marchands du temple, et vous nous direz si la platitude des sentiments s'est jamais étalée avec une sécurité plus naïve. Nous devrions surmonter notre répugnance et transcrire ces passages : c'est un véritable contre-poison. Ils montrent de combien notre existence est amoindrie par la soustraction du surnaturel, et quel danger il y a, même pour les individualités les plus distinguées, à placer la mesure de toutes choses en elles-mêmes. Ces pages éclairent d'ailleurs fort bien celles où M. Pécaut s'attache à montrer l'imperfection de l'idée morale que Jésus-Christ avait conçue. Les préceptes incriminés sont les suivants :

« Vous êtes bien heureux, vous pauvres... malheur à vous riches (Luc VI)... Ne soyez point en souci du manger et du boire... Ne vous amassez point des trésors sur la terre (Math. VI)... Vendez ce que vous avez et donnez-en l'aumône (Luc XII)... Quand tu feras un festin, convie les pauvres (XIV).

« On ne peut nier, poursuit l'auteur après avoir fait ces citations, qu'il n'y ait dans l'esprit de cette partie de l'enseignement de Jésus quelque chose d'ascétique qui répugne à nos idées modernes et surtout à l'idée protestante de la pauvreté. Qui serait tenté parmi

[1] Page 259.

[1] En rapprochant le récit de cette conversation de la parabole du Samaritain, par exemple, ou de celle du festin, on voit que la supposition dont nous parlons est nécessaire pour mettre Jésus d'accord avec lui-même.

nous de pratiquer littéralement le précepte: Vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres? Lorsque le pasteur ou le simple fidèle rencontre des passages de cet ordre, il a soin de leur donner un sens détourné et plus large. Il n'y a pourtant pas à s'y méprendre: autant il y aurait de l'injustice à ramener toute la doctrine de Jésus-Christ à ces sentences, autant il serait arbitraire de leur ôter leur signification naturelle, l'église catholique ne s'y est pas méprise..... [1]. »

Nous en convenons avec M. Pécaut, il y a dans cet enseignement quelque chose d'ascétique, qui répugne à nos idées modernes. En général, les prédicateurs protestants évitent d'appuyer sur le tranchant de tels passages [2]. Mais font-ils preuve en cela de fidélité, de fidélité non pas à la parole de leur maître seulement, mais à leur propre conscience? Est-ce bien un instinct délicat du vrai qui les arrête? Ne serait-ce pas plutôt un défaut de courage, manque de courage pour dire ce qui déplaît à leur auditoire, manque de courage à donner l'exemple, afin d'avoir le droit de parler?

M. Pécaut ne se pose pas ces questions. Il lui suffit de constater le désaccord entre Jésus-Christ et les idées modernes. D'où vient cela? Est-ce que, sous l'apparence de chercher la vérité, l'auteur ne songe qu'à plaider sa thèse en habile avocat? Se contenterait-il d'un argument *ad hominem, a concessis*? Est-ce que réellement la moyenne des jugements du public contemporain constituerait à ses yeux l'étalon parfait de la vérité? Les deux suppositions ne s'excluent pas, et nous les tenons ensemble pour vraies. Mais nous croyons que M. Pécaut s'est trop pressé. Quelle que soit la lâcheté des pratiques, le bon goût, cette anticipation de la raison, nous dit qu'en effaçant les paradoxes de l'Evangile, on en ternit la splendeur; il nous apprend, à défaut d'un plus sérieux examen, que l'ascétisme et l'héroïsme sont deux noms d'une même chose; et nous en appelons sans inquiétude de la vulgarité contemporaine à la conscience universelle, que le catholicisme, le protestantisme et la philosophie ont contribué chacun pour sa part à former. Il est vrai que l'ascétisme domine surtout dans la morale catholique et qu'il y dégénère en abus: mais la faute n'en est pas au principe ascétique lui-même, la faute en est au principe des œuvres méritoires, à ce grossier esprit de légalité, qui corrompt les éléments du bien en les séparant les uns des autres.

L'ascétisme n'est rien comme but, mais c'est un moyen indispensable: c'est le chemin étroit, unique, pour arriver au renoncement, au dépouillement de soi-même, à la liberté, à la charité. La charité sans l'ascétisme est énervée. Pour se convaincre de cette vérité, il n'est pas besoin de la déduire d'une doctrine théologique; il suffit d'observer un peu comment les choses se passent, d'observer les riches, d'observer les pauvres, de repasser ses propres souvenirs. Pour complaire aux tendances éminemment positives de l'esprit moderne, retranchez un peu de l'Evangile ces passages: « Ne vous amas-» sez pas des trésors sur la terre. » « Ne soyez » point en souci de ce que vous mangerez » et de ce que vous boirez; » puis vous verrez combien de temps le soin légitime d'assurer la position de nos familles nous laissera pour le règne de Dieu.

Cependant M. Pécaut, en corrigeant ainsi l'Evangile, est conséquent à son point de vue, comme l'Evangile lui-même est conséquent au sien. Si les rapports entre l'homme et la nature étaient parfaitement réguliers, si le mal n'avait pas déjà dans l'humanité une force acquise, et s'il ne trouvait pas un aliment dans les meilleures choses que Dieu a créées pour notre usage, l'ascétisme, dont l'importance comme remède préparatoire est manifeste à tout esprit sans préoccupation, n'aurait aucune raison d'être, il constituerait plutôt un désordre, un mépris des bienfaits de Dieu. M. Pécaut rejette apparemment la chute. S'il méconnaît les faits d'expérience journalière sur lesquels se fonde la croyance à la chute, il doit effectivement trouver que la morale évangélique est imparfaite et que le Rabbi galiléen n'était pas un docteur accompli. Il a raison contre un rationalisme moins avancé que le

[1] Pages 260-261.

[2] Il y a pourtant çà et là des exceptions. Voyez ici même, *Chrétien évangélique*, tome II pages 81 et suivantes, l'opinion de M. *Desplands*, et pages 189 et suivantes, celle des rédacteurs.

sien, mais il a tort contre le christianisme et contre l'expérience.

Ce qui produit l'étroitesse du consciencieux écrivain, c'est le défaut d'expérience. Il ne comprend rien à la tragédie de la croix, parce qu'il n'a suivi ni la tragédie de l'Humanité dans son ensemble, ni celle dont le cœur de l'homme individu est le théâtre. A le juger sur cet écrit, nous le tenons en parfaite estime, et rien n'empêcherait qu'il ne fût en odeur de sainteté auprès de trois ou quatre personnes. Ses lettres respirent véritablement une certaine sainteté, celle que M. Ernest Renan (de l'Institut) croit à la taille du XIX[e] siècle. Défenseur du patriotisme pharisien contre le Fils de Marie, dont il juge la conduite et la doctrine du haut de nos progrès, l'auteur ne revendique pourtant aucune supériorité personnelle: comme un autre, il éprouve le besoin du pardon[1], et il approuve Jésus-Christ d'avoir insisté sur la miséricorde divine. Mais quoi! vainement il s'est efforcé de plier sa pensée à la foi de l'Eglise. La mort de Jésus-Christ ne lui paraît nullement nécessaire à la rémission des péchés. L'office du Sauveur est resté pour lui un article de foi dans lequel l'expérience n'a rien à voir, et, comme il le dit avec beaucoup de raison: « dans la vie morale, le superflu fait obstacle. » Ces terreurs d'une âme qui, profondément convaincue de l'amour infini de Dieu, ne se sent pas moins justement rejetée et bénit en sanglotant sa sentence irrémissible, il ne les a point connues; il n'est pas descendu dans cette mort, il n'est pas passé de la mort à la vie, il n'a pas senti, goûté Jésus-Christ, ses yeux n'ont pas rencontré la tendresse ineffable du divin ami, les pleurs de la surprise et de la joie n'ont pas inondé sa figure. Que dirai-je? Il est sincère, il est conséquent, il est judicieux, mais on peut douter qu'il ait vocation pour parler de ces choses. Ce n'est pas un chrétien désabusé qui s'adresse à d'autres chrétiens; c'est un théologien parlant expérience à d'autres théologiens. Or on sait assez que l'ours de l'oncle Tobie[2] est un des sujets les plus fréquemment portés dans les chaires de nos temples et de nos auditoires.

Cette ignorance explique certains appels à la bonne foi des lecteurs, qui sont mis en demeure de se confesser sur le rôle de Jésus-Christ dans leur vie religieuse. Ces apostrophes paraîtront concluantes peut-être aux adversaires que M. Pécaut combat directement, tandis que d'autres auront peine à les tenir pour sérieuses. Quoi qu'il en soit, la charité pressera les lecteurs qui ont goûté la joie de la paix chrétienne, à rendre un témoignage diamétralement contraire à celui qu'on voudrait leur arracher. Mais les vrais garants de M. Pécaut, c'est le peuple des églises, ce sont les honnêtes gens fidèles aux habitudes religieuses. Sans doute, quand on fait abstraction de la conversion, on peut aussi faire abstraction de Jésus-Christ.

Il reste à savoir si ce judaïsme universalisé résiste à toutes les épreuves de la vie, s'il donne le secret des orages du cœur, puis s'il forme lui-même une doctrine bien liée, conséquente et démontrable. M. Pécaut se trouve si bien dans les idées modernes, je veux dire dans le déisme, qu'un petit nombre de médiocrités honorables cherchent encore à propager aujourd'hui avec la chaleur d'une conviction généreuse, tandis qu'une fraction beaucoup plus considérable du public moderne n'a rien contre lui, — ce Dieu personnel, unique, séparé du monde, lui paraît tellement convenable, qu'il ne songe pas un instant à soumettre cette doctrine au contrôle de la pensée. Les meilleurs esprits de son école l'avertissent inutilement. En vain M. Scherer lui dit à l'oreille qu'avec la foi au surnaturel, la croyance au Dieu personnel s'écroule[1]. En vain M. Renan lui parle d'un « bon vieux mot un peu lourd[2]; » ce seul dogme lui paraît placé en dehors, au-dessus de la critique. Pourquoi cela? parce qu'il correspond à certaines habitudes religieuses dont son cœur est momentanément satisfait, tandis que d'autres éprouvent des besoins différents. Et pourtant l'auteur sent vaguement que les convenances logiques demanderaient une autre manière de procéder. Il semble d'abord admettre la

[1] Page 132.
[2] Aventures de Tristram Shandy; au chapitre intitulé: « *Comment l'oncle Tobie fait la description d'un ours sans en avoir jamais vu.* »

[1] *Nouvelle revue de théologie*. Tom. II, p. 293.
[2] Le nom de Dieu. Renan, *Etudes d'histoire religieuses*.

possibilité « qu'il faille attribuer la puissance de l'idée chrétienne de Dieu à son origine révélée [1]; » mais on voit plus loin [2] que cet aveu n'était qu'un moyen d'éluder la discussion, car une telle révélation historique serait apparemment « la manifestation visible de l'ordre invisible, » c'est-à-dire quelque chose de contraire aux données de la raison. Ce serait un « fait absolu, » réclamant à ce titre une « preuve absolue » que ne saurait fournir l'histoire où tout porte un caractère relatif. Non, la foi au Dieu personnel se fonde purement et simplement sur ce que « cette doctrine s'adapte à notre constitution spirituelle et lui donne pleine satisfaction [3]. » Mais ce n'est pas la satisfaction du genre humain, c'est la satisfaction de M. Félix Pécaut; d'où suit que, si l'on n'est pas satisfait, tout moyen de preuve manque, puisque, à bon escient peut-être, M. Pécaut n'en cherche pas dans l'univers « qui donne des réponses contradictoires [4]. » Eh bien, pour mon compte, je ne suis pas satisfait du tout, précisément à cause de ces contradictions, et je ne vois pas que l'auteur ait grand sujet de l'être non plus, car l'abstraction de son théisme se contredit elle-même, comme elle est contredite par l'expérience. Si Dieu est vraiment un Dieu vivant, qui juge et qui pardonne, s'il soutient un rapport personnel avec nous, s'il peut être l'objet d'une religion, si, comme M. Pécaut le dit avec moins de droit que l'apôtre St-Paul, *nous sommes de la race de Dieu*, l'opposition entre l'ordre absolu et l'ordre relatif n'est pas telle qu'il se la représente. L'idée d'un principe absolu de l'être n'est pas moins nécessaire dans son ordre que celle d'un Dieu personnel dans le sien, et ces deux idées, il faut les concilier. Nombre de penseurs ont quitté la partie là dessus, et repoussent l'idée d'un Dieu personnel qu'ils ne peuvent entendre. Plusieurs ont cherché un moyen d'arriver à cette idée en commentant les formules du dogme de la Trinité, auxquelles l'Eglise a été conduite par l'enseignement de l'apôtre St. Jean sur la divinité de Jésus-Christ. Et il est assez manifeste que la théologie des Pères de l'Eglise a ses sources dans la psychologie, qu'elle se compose essentiellement de tentatives plus ou moins heureuses pour résoudre le problème de l'Esprit absolu. Pour l'auteur de *Christ et la conscience*, ce problème semble ne point exister, pas plus que le problème de la création, qu'il considère probablement aussi comme une doctrine *satisfaisante*. Il est certain que lorsque l'on conçoit l'unité de Dieu d'une manière tout à fait abstraite, la divinité de Jésus-Christ offre des obstacles insurmontables. Mais il convient d'ajouter qu'une personnalité qui ne se limiterait pas elle-même (ce qui conduit à distinguer en elle une pluralité de puissances ou d'éléments), serait nécessairement limitée du dehors, c'est-à-dire relative et finie.

Il n'est pas moins incontestable que l'opposition absolue établie entre l'humain et le divin, a conduit les partisans de la divinité de Jésus-Christ à la représenter par l'addition d'une nature à une autre, formule que l'esprit ne réussit guère à préciser, ou comme on dit, à s'assimiler. Mais encore une fois, cette opposition absolue, dont M. Pécaut n'est point sorti, ne s'accorde pas avec le mot qu'il s'approprie : *Nous sommes de la race de Dieu.* Si nous sommes réellement de la race de Dieu, les arguments *a priori* sur lesquels l'auteur se fonde en dernier ressort pour rejeter la possibilité qu'un homme ait atteint la perfection morale perdent beaucoup de leur poids. Si l'on en poursuivait les conséquences, si l'on établissait entre l'idéal et le réel une opposition insurmontable, on arriverait à penser que Dieu lui-même est un idéal et non pas une personnalité actuelle. Cependant ce principe *a priori* de l'imperfection nécessaire de l'homme, soit qu'on le déduise du fini par opposition à l'infini ou du réel par opposition à l'idéal, est indispensable à la thèse de l'auteur. En effet les critiques qu'il élève au nom de l'histoire et de la conscience contre le caractère du martyr de Nazareth sont la plupart assez malheureuses, et même s'il restait quelques difficultés plus réelles dans les récits que nous possédons de sa vie, la conclusion qu'on nous propose n'en sortirait point : d'abord parce que ces récits sont incomplets et susceptibles d'interprétations diverses, puis parce qu'il y a

[1] Page 192.
[2] Page 419.
[3] Page 192.
[4] Ibidem.

diverses manières de concevoir le développement de la sainteté dans une âme.

Et si la sainteté de Jésus-Christ subsiste; si d'autre part « nous sommes de la race de Dieu, » si la réalisation parfaite de l'homme implique directement la présence réelle, l'incarnation de la divinité, comme il serait facile de le démontrer; si nous formons réellement *une race,* si les hommes ne sont pas des atomes sans rapports essentiels les uns avec les autres et sans liaison avec leur auteur, une poussière de néant, si l'enchaînement physique et moral des générations, si la solidarité apparente des destinées humaines, si la loi suprême de la charité répondent à l'intime vérité de notre nature, alors les individus ne sont pas simplement des exemplaires du type humain, mais des organes de l'humanité une et vivante. Chacun d'eux possède, chacun d'eux du moins devrait acquérir une position déterminée dans l'ensemble, et l'individualité la plus excellente se trouverait par là même remplir pour l'humanité tout entière une fonction d'une importance décisive. Tout naturellement l'homme arrivé à la perfection formerait le lien moral entre la race humaine et son auteur. L'idée du Médiateur surgit d'elle-même dans l'esprit qui embrasse à la fois du regard les divers éléments du fait et s'applique à faire converger les résultats des différentes méthodes. Ainsi le surnaturel devient naturel, dans ce sens que la foi conduit à l'intelligence; tandis qu'en séparant ce qui doit être uni, en détachant la critique historique des véritables expériences religieuses et de la spéculation, on est conduit sans doute à rejeter le surnaturel; mais sans pouvoir le remplacer autrement que par des systèmes arbitraires.

Tel est le caractère essentiel du théisme de M. Pécaut, quel que soit le préjugé qui semble militer en sa faveur. Il est clair que l'adoration du Christ doit paraître impie à celui qui ne peut trouver aucun sens positif dans la parole: « Le Père et moi sommes un. »

Si l'on y regarde avec quelque attention, l'on reconnaîtra que les conclusions auxquelles aboutit l'examen critique de M. Pécaut étaient comprises d'avance dans ses principes *a priori,* de sorte que, quoi qu'il en pense, il n'a trouvé que ce qu'il cherchait. On verra qu'il est à peu près en mesure d'imposer ses résultats au socinianisme raffiné de Strasbourg, mais qu'il n'a réellement rien dit contre le christianisme positif. On conviendra qu'il s'est rendu la besogne par trop facile en supposant ce dernier adversaire vaincu d'avance ou trop faible pour mériter l'honneur de la discussion. Enfin l'on se convaincra que le point de vue dont part le critique et où il s'arrête ne répond pas mieux aux exigences de la raison qu'aux besoins de la piété. Avant de se reposer dans le théisme, il faudrait en avoir établi d'abord la possibilité métaphysique, puis il faudrait s'être dégagé des contradictions que l'expérience élève et que l'auteur a signalées sans juger à propos de s'y arrêter. Si, pour supprimer les mystères et les miracles il faut aussi supprimer les problèmes, nous ne voyons pas où est le profit pour la raison.

CH. SECRÉTAN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ROBERT et JAMES HALDANE; leurs travaux évangéliques en Ecosse, en France et à Genève. Traduit de l'anglais sur la deuxième édition, par *Ed. Petitpierre.* Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1859. 1 vol. in-12 de 456 pages. Prix: 3 fr. 50.

Quand on a sous les yeux des vies aussi remplies et aussi utilement employées que celles de Robert et de James Haldane, on se prend facilement à faire un humiliant retour sur soi-même. On se demande quel était le secret de ces hommes qui, au point de vue religieux, ont marqué dans leur siècle et qui, partout, ont laissé après eux de lumineuses traces de leur passage. Quels hommes, en effet, que ces Whitefield, ces Wesley, ces Rowland Hill, ces puissants prédicateurs de l'Evangile en Angleterre; ce Mac-Cheyne en Ecosse, et, dans ce dernier pays encore, ce Robert et ce James Haldane, dont nous avons lu avec un intérêt croissant la biographie qui vient de paraître. Voilà bien certainement un volume

qui sera apprécié par tous ceux qui suivent, d'un regard sympathique et plein d'espérance, le mouvement religieux de notre époque, et qui se plaisent à rechercher dans le passé les signes précurseurs du triomphe final de la vérité. Pour l'observateur superficiel, il n'existe en réalité qu'un moment; l'histoire, pour lui, n'a qu'une période; le fil se rompt à chaque instant, et le temps qui n'est plus ne laisse après lui aucun enseignement durable. Mais pour celui qui étudie avec un saint respect les voies de Dieu à l'égard de l'humanité, et qui considère d'un œil rav' l'admirable enchaînement des faits qui doivent amener un jour l'éclatante justification de la sagesse éternelle, il y a, entre les événements, un lien caché, intime, profond, qui les force à concourir tous à la gloire de Dieu et à l'avancement de son règne. C'est à ce point de vue qu'une vie d'homme, — cette vapeur dont parle l'Ecriture, — devient, entre les mains de Dieu, un moment capital dans l'histoire religieuse d'un pays, et sert comme d'un levier pour remuer l'esprit et le cœur d'un peuple tout entier. Voyez plutôt Luther, Calvin, dont les travaux ont produit de si grands changements dans l'état religieux de leur siècle. Voyez également Robert et James Haldane, qui, sur un théâtre plus restreint, ont déployé néanmoins une si grande activité, couronnée de si éclatants succès! Les hommes que nous venons de nommer nous apparaissent comme des héros, — non pas assurément parce que, dans leur jeunesse, ils ont pris une part glorieuse à de grandes actions de guerre, mais parce qu'ils ont lutté corps à corps avec l'esprit des ténèbres, — parce qu'ils ont attaqué l'incrédulité, l'indifférence, l'hérésie et que, dans ce combat, ils sont demeurés vainqueurs. Nous nous inclinons devant ces héros de la foi qui, quoique morts, parlent encore par les fruits de leurs œuvres et par les résultats de leurs travaux. En contemplant de tels hommes, en nous rappelant combien était sombre la nuit spirituelle qui enveloppa le commencement de leur activité missionnaire, nous ne nous croyons plus tout à fait autorisés à désespérer de notre pays et de notre génération; nous sentons poindre en nous et grandir l'espérance qu'un jour de tels hommes seront suscités parmi nous, et que les grandes et émouvantes scènes de réveil qui eurent lieu en Ecosse sous l'influence des Haldane, qui, à l'heure même, remuent les Etats-Unis et se répètent déjà dans d'autres pays, se reproduiront également, dans une certaine mesure, au sein de nos campagnes, dans nos villes et sur nos monts.

A la fin du dix-huitième siècle, l'état de la religion, en Ecosse, était en effet déplorable. Pour s'en faire une idée, il n'y a qu'à lire les détails que renferme à ce sujet le volume que nous annonçons, page 101 : « A l'époque du réveil des deux Haldane, l'Eglise d'Ecosse traversait la période la plus sombre de ce qu'on a généralement appelé *son minuit*. L'incrédulité de Hume, d'Adam Smith et de leurs adhérents, infestant d'abord les universités et les autres siéges de la science, avait répandu graduellement son poison parmi les membres de l'Eglise, dont plusieurs avaient déjà levé le masque. »

C'est dans ce milieu de ténèbres et de haine de l'Evangile qu'apparurent, comme de brillantes lumières, Robert et James Haldane.

Robert naquit à Londres, le 21 février 1764, et James à Dundee, le 14 juillet 1768, quelque temps après la mort de leur père, capitaine de vaisseau et homme pieux. Leur mère « les éleva sous la discipline, leur donnant les instructions du Seigneur. » Cette éducation, ces souvenirs, ces traditions du foyer domestique, laissèrent une empreinte ineffaçable dans l'esprit et le cœur des deux frères. Après quelques études à l'école supérieure d'Edimbourg, ils entrèrent tous les deux dans la marine royale d'Angleterre et en sortirent très jeunes encore, mais non sans s'être élevés par leurs talents remarquables et leur caractère distingué à des grades supérieurs. C'est à partir de cette époque que les préoccupations des deux frères deviennent de plus en plus sérieuses et qu'ils songent à consacrer leurs personnes et leurs biens au service du Seigneur. Leur vocation va se décider nettement et leurs carrières s'entrelaceront dès lors d'une manière si harmonique, que, dans l'esprit du lecteur, celle de l'un des deux frères se confondra parfois avec celle de l'autre; c'est même là, pour le dire en passant

et pour satisfaire aux exigences de la critique, un petit défaut du genre adopté par l'auteur de la vie des Haldane. Toutefois, il est facile de remédier à cet inconvénient, et, au moyen de la table des matières, on renoue aisément le fil un moment brisé.

Ce fut à peu près en ce même temps que les deux frères commencèrent à éprouver un renouvellement spirituel. Cependant James devança Robert. — Jetons un rapide coup d'œil sur la suite des travaux évangéliques de ces hommes de Dieu. Le récit des nombreux voyages d'évangélisation du premier dans l'ouest, le sud et le nord de l'Ecosse, dans les Orcades et en Irlande, occupe une place considérable dans le volume que nous avons entre les mains.

Ces voyages exercèrent l'action la plus décisive sur les contrées parcourues. De beaux réveils en furent la magnifique récompense. En effet, ce sont des auditoires de 1200, 2000 et même 6000 âmes qui écoutent avec avidité le missionnaire. Celui-ci prêche en temps et hors de temps; tantôt il a pour chaire un escalier sur une place de marché; tantôt il rassemble des multitudes sur les bords silencieux d'une rivière. Parfois il se rencontre sur un champ de foire, ou bien il prêche dans une salle d'école. Tous les endroits lui sont bons, pourvu qu'il puisse annoncer Christ aux pécheurs. Mais cela ne se fait pas toujours sans peine et sans difficulté. Ici, il est poursuivi par la foule qui l'insulte; là, traduit devant le magistrat, il a à endurer de nombreuses privations et s'expose à des fatigues inouïes. Mais aussi quel encouragement ne puisait-il pas dans la vue de ces masses rassemblées autour de lui et écoutant avec un joyeux étonnement cette bonne nouvelle qui leur avait été si longtemps cachée!

Robert Haldane ne travaillait pas avec moins d'ardeur que son frère, quoique d'une manière différente. Mais la portion de sa biographie qui nous a le plus intéressé, est celle qui nous dépeint son activité au sein de l'une des villes de notre patrie. Nous voulons parler de son séjour à *Genève*. « Le nom de cet homme de Dieu, nous dit-on, est inséparablement lié à l'aurore du réveil de l'Evangile en Suisse et en France. » On sait dans quel état déplorable se trouvait, à la chute du premier empire, la religion en général, et le protestantisme en particulier. On peut affirmer qu'une épaisse couche de glace recouvrait ce sol autrefois si fertile. En France, l'Eglise, qui avait triomphé au désert, s'était ensablée dans la vase de la négation et des préoccupations guerrières de l'époque. Tous les historiens ecclésiastiques qui ont traité ce sujet s'accordent à faire un lamentable tableau du protestantisme français. Peu de pasteurs, et la plupart sans vie; peu de besoins religieux dans le sein des congrégations; peu de temples pour réunir ces dernières; peu de Livres saints pour les vivifier et les nourrir. Voilà ce que Robert Haldane eut l'occasion de constater par lui-même. — A Genève, les choses n'allaient pas mieux. A peine cite-t-on les noms de quelques hommes qui se distinguaient facilement du reste de la foule endormie, par une piété souvent plus sentimentale qu'éclairée. Depuis longtemps, les grandes traditions protestantes des Calvin, des Théodore de Bèze et des théologiens qui les suivirent de près, s'étaient évanouies pour faire place à un formalisme religieux bien propre à détourner du christianisme.

Cependant Haldane, qui a loué un appartement, parvient à grouper autour de lui la majorité des étudiants en théologie, auxquels il expose, dans une suite de leçons, l'épître aux Romains. L'action exercée sur ces jeunes hommes fut si puissante que l'Académie en prit peur et que les pasteurs allèrent jusqu'à engager le gouvernement à bannir Haldane du pays. M. Gaussen résume en ces termes les résultats du séjour de ce dernier à Genève: « Presque tous les étudiants en théologie suivirent ses explications. Sur la totalité, il n'y en eut qu'un qui ne parut pas avoir été touché; il y en eut aussi quelques-uns, qui, dans la suite, parurent ne pas avoir profité à salut. Cependant, il est certain que la plupart de ceux qui ont assisté à ses leçons sont devenus des hommes éminents dans le service de Dieu. L'œuvre évangélique de Genève est fille de Haldane; l'œuvre de Vaud, fille de celle de Genève, et, encore plus tard, l'œuvre de France est en grande partie fille de celles de Genève et de Vaud. Il a été donné à R. Haldane d'accomplir une œuvre dont la révélation du dernier jour montrera seule l'étendue. »

En quittant Genève en 1817, Haldane se rendit par Lyon à *Montauban*, siége de la faculté de théologie de l'Eglise réformée et qui, à cette époque, était bien le vrai centre du protestantisme français. Nous avons déjà rappelé, d'après l'ouvrage que nous avons sous les yeux, ce qu'étaient devenues les églises protestantes pendant les sombres années de la république et les temps orageux de l'empire. Cependant une faible lumière évangélique brillait encore dans le Midi, et Robert Haldane y rencontra des disciples de Jésus dans la personne du professeur Bonnard et du pasteur Marzials à Montauban. Il exerça également une grande influence sur le professeur Encontre, mathématicien distingué et théologien

peu éclairé, mais qui, en quittant Haldane pour aller mourir peu après dans une autre ville du Midi, lui dit avec émotion cette remarquable parole : « Je suis un grand pécheur, mais j'ai un grand répondant. »

A Montauban, où il résida pendant plus de deux ans, Haldane procéda de la même manière qu'à Genève, et eut avec un certain nombre d'étudiants, de pasteurs et d'autres personnes, des relations qui leur furent certainement fructueuses. Elles excitèrent au moins les colères des ennemis de l'Evangile, qui essayèrent en vain d'armer contre lui le bras du pouvoir. Plusieurs étudiants et ministres furent réveillés du sommeil de la mort. Là encore, Haldane continua l'étude de l'épître aux Romains, qui aboutit plus tard à la publication d'un *Commentaire*, auquel sur la fin de sa vie il mit la dernière main.

Robert Haldane retourna en Ecosse en 1819. Comme il avait précédé son frère dans la vie, il le devança également dans la mort. Les détails fournis par son biographe sur ses dernières années et sur son intérieur de famille, sont pleins d'un charme tout particulier. — Le 12 décembre 1842, il s'éteignit paisiblement en répétant ces paroles: « Pour toujours avec le Seigneur, — pour toujours, pour toujours ! » — Cet homme de Dieu, n'avait-il pas déjà passé une grande partie de sa vie avec le Seigneur? Mais maintenant il allait contempler la splendeur des réalités éternelles !

James Haldane, aussi bien que son frère, fut surpris par la mort, lorsqu'il était tout occupé aux affaires de son père céleste. Jusqu'à la fin de sa vie, il travailla à l'avancement du règne de Dieu. Il quitta ce monde en rendant témoignage à la puissance de cet Evangile qui avait fait les délices de son cœur.

Au commencement de cet article, nous nous demandions quel était le secret de la vie d'hommes tels que les Haldane, et après avoir jeté un coup d'œil sur leur carrière, nous croyons pouvoir répondre que ces hommes s'étaient donnés sans partage au Seigneur, et qu'ils puisaient en lui seul leur force, leur courage, leur persévérance. On pourrait, à juste titre, dire d'eux ce que Pierre, parlant de ses compagnons et de lui-même, disait un jour au Sauveur: « Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi!» — En effet, c'est en se donnant qu'on se retrouve, — mais autre, changé, purifié. On ressort du bain de la régénération avec un esprit nouveau, un cœur nouveau. Ce qu'il y avait de caractéristique chez l'individu, se reproduit avec une force, une énergie non moins grande, mais sanctifié maintenant et rendu propre à servir à la gloire de Dieu. Voyez les St. Pierre, les St. Paul ! ne sont-ils pas, après leur conversion, aussi ardents qu'autrefois, avec cette remarquable différence cependant, que leur ardeur n'est plus celle de la chair, mais celle de l'Esprit. Ainsi, en se donnant tout entier au Seigneur, on est rendu tout à la fois, et plus intelligent et plus actif. D'où proviennent les faux pas, les chutes, les déceptions et les tristesses, si ce n'est d'une lutte sourde entre l'Esprit de Dieu et notre esprit propre ? nous renonçons à regret à l'idée d'être quelque chose par nous-mêmes, et nous acceptons difficilement de n'être réellement quelque chose qu'en Dieu. De là, une foule de demi-conversions, de dévouements incomplets, de vies improductives.

Nous ne prétendons pas assurément que les Haldane n'aient pas participé à la faiblesse humaine. Il était impossible qu'il en fût autrement; toutefois, leur vie nous apparaît comme un tout bien lié, harmonique : il n'y a pas désaccord, au moins apparent, entre la volonté de Dieu, telle qu'elle se révèle à eux et la manière dont ils la mettent en pratique.— Aussi leur marche est-elle ferme, décidée, conséquente; elle est le résultat naturel de principes nettement posés et franchement acceptés. — En présence de cette activité extraordinaire, on a le sentiment d'un calme intérieur vrai, d'une profonde sérénité d'âme.

Quelle différence entre ce zèle qui ne connaît pas de bornes et l'activité fiévreuse de tant de chrétiens ! On dirait que ces derniers ne recherchent le travail que pour se détourner, se sortir d'eux-mêmes: comme le mondain court après les dissipations pour s'étourdir et s'éviter lui-même. On ne sent pas, chez beaucoup, la présence d'une force supérieure, divine, d'une puissance intérieure qui, après s'être emparée d'eux, en fait ses instruments, tout en leur laissant et en développant même à un haut degré, la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur responsabilité, de leur tâche. Le chrétien complet se possède, — parce qu'il possède Dieu, et il trouve dans le calme même de la vie en Dieu une cause féconde d'activité et de succès. C'est sous l'influence d'un sentiment tout pareil que Vinet affirmait n'être pas impatient parce qu'il était convaincu !

La vie des Haldane sera-t-elle lue comme elle le mérite ? nous le désirons vivement et nous ne saurions trop la recommander à l'attention du public chrétien. Le spectacle de telles vies est un puissant encouragement donné à ceux qui sont engagés dans le combat de la foi et dont toute l'activité est consacrée à la gloire du maître qu'ils servent. La communion d'esprit qui s'établit nécessairement entre de tels hommes et les lec-

teurs pieux, restaure et fortifie ces derniers, elle les repose des luttes et des agitations du temps présent... C'est en effet là une de ces lectures saines, fortifiantes pour l'esprit et le cœur, que l'on ne se repent jamais d'avoir entreprises, mais auxquelles on consacre malheureusement trop peu de temps et de soins. Nous voudrions contribuer, par des éloges justement mérités, au rapide écoulement de cet excellent ouvrage, assurés que nous sommes que tous ceux qui se le procureront se verront transportés dans un milieu et dans une atmosphère où leur âme sera rafraîchie, vivifiée, et où elle éprouvera de pures et nobles jouissances. Nous ne comprendrions pas qu'il en fût autrement et, dans ce cas, nous ne saurions l'expliquer que par une déplorable absence de parenté morale entre l'esprit du lecteur et celui qui animait les hommes de Dieu dont nous avons rappelé la mémoire.

J. CART.

ÉCOLE NORMALE DE GARDES-MALADES.

Un établissement vient d'être fondé à Lausanne pour fournir des sages-femmes et des gardes-malades capables et pieuses aux populations protestantes de langue française. Quelques annonces de journaux ont déjà fait connaître au public cette nouvelle institution; mais des renseignements plus étendus sur cette œuvre chrétienne ont été récemment donnés par son fondateur, M. A. de Gasparin. Voici les principales indications fournies par sa notice:

L'œuvre aura deux branches: les sages-femmes et les gardes-malades.

Quant aux sages-femmes, on sait qu'outre les devoirs de leur profession, elles remplissent souvent l'office de gardes-malades dans les villages. Combien il serait utile d'augmenter le nombre de celles qui savent apporter au sein des familles une vraie compassion, une active sympathie et un sincère amour des âmes!

Des gardes-malades pieuses et capables peuvent aussi faire un bien considérable, au point de vue de l'évangélisation comme à celui de la bienfaisance. Bon nombre d'églises, à cause de leur situation isolée ou de l'importance des populations qui les entourent ou d'autres circonstances, seraient heureuses de posséder une ou plusieurs personnes qui, tout en demeurant dans les conditions de la vie commune, pourraient donner les premiers soins avant l'arrivée du médecin, surveiller l'exécution de ses ordres, poser les ventouses, bander les plaies, rendre enfin des services pour lesquels le zèle ne saurait suffire. Puis, dans les villes, comme dans les hôpitaux, on ne saurait se passer de gardes-malades proprement dites ou professionnelles.

C'est pour contribuer à satisfaire à ces divers besoins que la nouvelle institution a été fondée, à Lausanne, chez M. Muller, ancien pasteur. Elle est destinée à tous les pays de langue française; elle s'ouvrira, s'il plaît à Dieu, le 1er novembre de cette année, jour où commencent à Lausanne les cours publics destinés aux sages-femmes. Il y a place dans l'école pour huit élèves, et leur séjour y sera de quatre mois.

Le premier cours est destiné aux élèves sages-femmes seules, puis quatre autres cours successifs aux élèves gardes-malades; en sorte que dans chaque période de deux années on pourra admettre huit élèves sages-femmes et trente-deux élèves gardes-malades.

L'instruction sera théorique et pratique. Les élèves suivront des cours publics, recevront des leçons particulières données par des médecins habiles, assisteront à des pansements, seront employées comme gardes-malades à domicile. Placées chez M. Muller, elles trouveront dans cette maison chrétienne une affection sérieuse, de bons conseils, le culte en commun et ce qui constitue une vie de famille.

L'admission est gratuite. Pendant leur séjour à l'école normale les élèves sont défrayées de tout, à l'exception de leur blanchissage personnel et autres menus frais.

A la fin des quatre mois affectés à chaque cours, il sera remis à celles des élèves qui le mériteront un diplôme constatant leur capacité. Après leur départ, les élèves ne conserveront avec l'école normale d'autres liens que ceux de l'affection chrétienne. Elles retourneront dans leurs familles, et dans leurs églises, où elles suivront librement la carrière que Dieu aura mise devant chacune d'elles.

ERRATA.

Page 353, col. 1, ligne 7: 100,000, lisez 10,000.
Page 357, col. 2, ligne 37: saine, lisez saisie.
Page 358, col. 1, ligne 26: piété, lisez péché.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

—

La croix du chrétien.

Un homme politique a chargé les chrétiens de notre temps d'une imputation grave : il les a accusés d'être des sybarites. Cette imputation est évidemment malveillante, injurieuse; mais est-elle absolument fausse? N'y a-t-il rien dans la vie religieuse de notre temps, qui ait pu y donner lieu, la provoquer? Nous n'oserions le prétendre. Mais laissons cette autorité plus ou moins suspecte, et écoutons-en une plus compétente. Se serait-il trompé le pieux auteur de l'*Imitation,* quand il a affirmé que « beaucoup souhaitent les consolations de Jésus, mais que peu aiment ses souffrances; que tous veulent partager sa joie, mais que peu veulent souffrir quelque chose pour lui? » C'est à nos consciences de prononcer. Mais quel que soit, sur ce point essentiel, l'état moral de l'Eglise contemporaine, et quelque nécessité qu'il y ait à lui rappeler sans cesse l'importance capitale de la croix de Jésus-Christ, nous croyons qu'il n'est pas moins urgent de lui parler aussi d'une autre croix : de l'entretenir de cette croix du chrétien qui est le sceau indispensable de toute vie vraiment renouvelée, et qui autorisait Paul à s'écrier : « Je suis crucifié avec Christ. »

Tout chrétien a une croix.

Cette assertion excitera peut-être dans certaines âmes pieuses un sentiment d'inquiétude, d'anxiété. Il leur semblera que nous voulons leur ravir, leur voiler du moins, cette croix du Calvaire qui leur a donné le salut et la paix. Loin de nous assurément la pensée criminelle d'amoindrir en rien l'importance de cette croix où Jésus « a tout accompli ; » d'imiter ou d'encourager ces âmes infectées de justice propre qui, dans le chimérique espoir de se sauver elles-mêmes, essaient d'élever leur propre croix d'abord à côté, puis à la hauteur, enfin au-dessus de la croix de Golgotha, et qui, éblouies par leur orgueil, finissent par ne plus voir que leur croix personnelle, s'élevant comme une Babel insolente entre le ciel et leurs péchés. Mais loin de nous aussi la pensée, non moins dangereuse peut-être, d'amoindrir en rien l'importance de la croix du chrétien ; d'imiter ou d'encourager ces âmes paresseuses, sensuelles et égoïstes, qui, sous prétexte que « Jésus a tout accompli, » croient n'avoir rien à faire, se refusent à « travailler à leur salut avec crainte et tremblement, » et convertissent ainsi la vie chrétienne, cette vie si sainte et si austère, en un sybaritisme honteux et énervant. Au reste, cette croix du chrétien, nous ne l'avons pas inventée; nous la trouvons mentionnée dans la Bible. Le Seigneur Jésus et, après lui, celui de ses disciples qui s'est peut-être le plus approché de ce divin modèle, nous parlent en effet d'une croix autre que celle du Calvaire. « Quiconque, dit Jésus, ne porte sa croix, et ne vient après moi, ne peut être mon disciple. » « Ceux qui sont à Christ, dit Paul, ont crucifié la chair avec ses affections et ses convoitises. » A côté, ou au-dessous, comme on voudra, de la croix de Jésus-Christ, il y a donc la croix du chrétien. Ces deux croix, loin de s'exclure, se

complètent ; elles s'ajoutent l'une à l'autre, loin de se remplacer. La croix du chrétien est la continuation, le prolongement jusque dans le cœur de chaque fidèle, de la croix de Jésus. Toutes deux viennent de Dieu ; toutes deux proviennent de la même dispensation providentielle de l'amour divin ; elles sont, dans la main du Saint-Esprit, les deux facteurs indispensables de notre rédemption ; seulement l'une, la croix de Jésus, est celle du salut ; l'autre, la croix du chrétien, est celle de la sanctification ; l'une nous sauve de la perdition ; l'autre nous mortifie par le renoncement et le dépouillement. Sans doute que sur la croix du Fils de Dieu a été accompli parfaitement notre salut tout entier, mais c'est le salut hors de nous ; or, pour que nous en soyons mis en possession, pour que ce salut devienne nôtre, il faut qu'il s'opère en nous un crucifiement qui ait pour effet de faire mourir le vieil homme que nous tenons de la naissance, et qui se développe, se fortifie par l'exercice du péché, et d'affranchir l'homme nouveau dont la foi a déposé en nous le germe. Aux grands maux les grands remèdes : à la plaie contagieuse et mortelle du péché, à la venimeuse morsure du Serpent ancien, le remède héroïque de la croix ; et comme tenir en échec le vieil homme est l'affaire importante de la vie entière, il faut que ce crucifiement soit continuel. Les progrès du vieil homme dans la mort sont la condition et la mesure de ceux du nouvel homme dans la vie, et c'est l'anéantissement complet de l'un qui signalera et assurera le complet triomphe de l'autre ; il faut que « le grain de froment meure, pour porter du fruit. » Sans doute il y a croix et croix. Sans parler de la croix qui est le partage de ces nobles privilégiés de la douleur qui, à toutes les époques du règne de Dieu sur la terre, ont été particulièrement appelés, comme Paul, à « achever dans leur chair le reste des souffrances de Christ, pour son corps qui est l'Eglise, » et dont la vie ici-bas présente spécialement le caractère d'une immolation, il est certain que la croix des uns est relativement légère et celle des autres plus pesante : Dieu la proportionnant à la culpabilité, à la position, aux ressources, aux talents et à la mission de chacun de ses enfants. Mais toujours est-il que la croix, quelle qu'elle soit, que l'Evangile assigne au chrétien lui est indispensablement nécessaire, s'il veut jouir des bénéfices que lui présente la croix de Jésus, s'il veut entrer dans le ciel, s'il veut arriver à « cette sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur. »

D'où il suit qu'un homme, n'importe lequel, qui consentirait volontiers à être sauvé par Christ, mais qui ne voudrait pas être changé, renouvelé ; qui voudrait bien recevoir par la foi le germe du nouvel homme, « créé selon Dieu, en justice et en vraie sainteté ; » mais qui ne voudrait pas se dessaisir, se dépouiller de l'homme ancien, conçu et né dans le péché ; qui voudrait bien s'assurer, pour l'heure solennelle où il quittera cette vie, de l'entrée et de la possession du ciel, mais qui voudrait en même temps rester attaché, asservi, au lieu d'y renoncer, à la terre, à ses richesses, à ses préjugés et à ses vaines distinctions ; qui voudrait bien que Jésus ait été juste et saint à sa place, mais qui ne voudrait pas devenir juste et saint à son tour ; qui voudrait bien Jésus comme son remplaçant devant la Justice divine, mais qui ne voudrait pas lui ressembler, et le suivre dans la voie du renoncement, de ce renoncement sans lequel toute sanctification est une illusion, une hypocrisie et une impiété ; qui, en un mot, n'aurait pas cette foi vivante en Jésus-Christ qui est un principe actif de sainteté, une énergique, constante et progressive impulsion vers la sainteté, un tel homme, en dépit des qualités, des vertus qui le rendraient recommandable aux yeux même de l'Eglise, un tel homme, dis-je, ne serait pas un vrai chrétien ; et s'il

persistait néanmoins jusqu'à la fin à vouloir séparer ce que Dieu a uni, à se placer entre la croix de Jésus-Christ et sa propre croix, s'appuyant sur l'une pour déclarer l'autre inutile, profanant l'une et repoussant l'autre; et qu'il arrivât dans cet état d'âme, devant ce tribunal suprême où chacun devra rendre compte de ce qu'il aura fait et de ce qu'il aura été, Jésus le désavouerait, le repousserait avec indignation. Un tel homme aurait beau lui dire alors : « N'ai-je pas prophétisé en ton nom? N'ai-je pas chassé les démons en ton nom? N'ai-je pas fait plusieurs miracles en ton nom? N'ai-je pas mangé et bu en ta présence? » — N'ai-je pas assidûment lu ma Bible et fréquenté le culte chrétien? N'ai-je pas contribué, par ma fortune, par mes talents et par mon activité, au soulagement des malheureux, à des œuvres de bienfaisance et de piété, à la dissémination de la Parole, à l'entretien de ton Eglise, de ses missionnaires, de ses évangélistes et de ses pasteurs? N'ai-je pas professé une doctrine irréprochable, et signé les formulaires les plus rigoureux? N'ai-je pas annoncé ton Evangile, et exercé avec zèle les diverses fonctions du ministère évangélique? N'ai-je pas été bon citoyen, fils dévoué, époux fidèle, magistrat pieux et intègre?... Jésus lui répondrait : « Il fallait faire ces choses-là, et ne point négliger celles-ci : le jugement, la miséricorde et la fidélité; » il ne fallait pas négliger surtout la croix que je t'avais donnée à porter. Le temps des raisonnements, des justifications est passé; je veux des faits, des preuves évidentes de ta fidélité à mon service. Plus de discours, mais des œuvres; plus de professions d'une foi stérile, mais les œuvres d'une foi vivante : une croix. Où est la tienne? Où les marques sanglantes de ton propre crucifiement? Que je voie sur les mains et les pieds de ton vieil homme, non pas les abris d'une délicatesse excessive ou les ornements de la vanité, mais les nobles cicatrices des clous qui les ont percés?... Si tu n'as pas de croix à me présenter; si tu ne peux pas montrer ici les plaies qui attestent la réalité de ta mortification intérieure, alors, malgré les apparences de sainteté les plus plausibles, et par lesquelles tu as peut-être réussi à surprendre le témoignage approbateur même de mes disciples les plus éprouvés, alors tu ne m'as pas suivi; et si tu ne m'as pas suivi, tu n'es pas des miens. La croix où je suis mort pour toi, tu l'as profanée : tu en as fait l'abri de ta timidité, de ton orgueil, de tes préjugés mondains et de ton égoïsme. La croix que je t'avais donnée à porter, et où tu devais mourir au péché, tu l'as laissée gisante sur le chemin du renoncement et de la fidélité, ou tu l'as fait porter à d'autres! Je ne t'ai jamais connu! Retire-toi de moi, toi qui t'es adonné à l'iniquité. »

« Mais, nous demandera-t-on peut-être, cette croix que Jésus, si nous sommes à lui par la foi, nous commande de porter sur ses traces, et que nous devrons lui présenter au dernier jour comme le signe et la preuve de notre régénération, à quelles marques reconnaître que nous l'avons, que nous la portons dans nos cœurs? Quelle est la croix du chrétien? »

Ne la confondons pas avec l'obligation où est tout fidèle d'éloigner de sa vie et de son cœur tout acte, tout sentiment notoirement mauvais. Sans doute que ce travail d'épuration est indispensable à toute sanctification vraiment digne de ce nom. Un chrétien qui seulement le négligerait, ne tarderait pas à affaiblir, à éteindre même, dans son âme, la lumière de l'Esprit, ou bien il prouverait qu'il ne l'a jamais possédée. Mais derrière les pensées et les actes de péché, il y a ce que j'appellerai, en détournant cette expression biblique de son sens ordinaire, « l'homme de péché; » il y a la volonté personnelle. Or, aussi longtemps que cet homme de péché n'aura pas été frappé de mort, que

cette volonté n'aura pas été immolée, le crucifiement du vieil homme n'aura pas même commencé, et la lutte contre le péché proprement dit sera impossible ou stérile. Avant donc de frapper le péché en soi, il faut frapper, il faut clouer sur la croix, le bras qui l'a accompli, la volonté qui l'a inspiré.

Ne confondons pas davantage la croix du chrétien avec les épreuves en général. Sans doute que cette croix entraîne nécessairement des épreuves; elle est même une épreuve en permanence, puisqu'elle est l'effort énergique et constant de l'homme nouveau pour vaincre, réduire à l'impuissance, faire mourir l'homme ancien. Mais il y aurait profonde et dangereuse erreur à croire qu'il suffit d'être éprouvé, « pour être crucifié avec Christ. » Si la croix du chrétien est une épreuve, et la plus douloureuse à la chair, puisqu'elle est une mort prolongée et qui se renouvelle sans cesse, toute épreuve cependant n'est pas nécessairement une croix, et surtout la croix du chrétien. S'il en était autrement, s'il suffisait d'endurer une épreuve quelconque pour avoir la croix sanctifiante, alors tous les hommes en seraient en possession, puisque « tous naissent pour souffrir, comme l'étincelle pour voler ; » tous seraient de vrais disciples de Jésus ; ce qui, hélas ! n'est point confirmé, n'est que trop démenti par les faits. Toute épreuve n'est donc pas nécessairement la croix du chrétien.

Mais il y a en revanche des épreuves qui ont ce caractère ; essayons de les indiquer. Les épreuves qui entrent comme parties essentielles dans le crucifiement de notre vieil homme, qui sont, pour ainsi parler, le bois, les clous, le marteau de ce supplice, « de ce sacrifice vivant et saint, » ce sont celles qui naissent des circonstances diverses au milieu desquelles la Providence nous appelle à vivre, et qui ont pour effet de nous priver, temporairement ou pour toujours, des objets *légitimes* d'ailleurs, mais autres que Dieu, auxquels notre cœur s'est exclusivement attaché. Ce sera, pour les uns, la perte d'une personne; pour les autres, la perte d'une chose; pour tous, le retranchement « de cet œil, de cette main, de ce pied qui les font tomber dans le péché ; » et comme c'est la volonté personnelle qui est, dans l'homme, la source première de tout péché, les épreuves qui constituent la croix du chrétien, ce sont celles qui ont pour résultat de crucifier cette volonté personnelle, et de la remplacer progressivement par la volonté de Dieu.

Or, pour que nos épreuves aient cette précieuse et indispensable efficacité, il faut que nous arrivions à les accepter. Nous disons *accepter* les épreuves, et non pas seulement *s'y soumettre*. Se soumettre à la volonté de Dieu : il le faut bien ! Le moyen en effet, pour un homme quelconque, de regimber contre les aiguillons de l'adversité, de détourner de sa faible main l'ouragan qui va renverser son abri, emporter ses espérances et ses joies, et réduire son lieu en désert ? Mais accepter sincèrement et toujours la volonté de Dieu ; l'accepter ainsi surtout quand elle nous dispense des revers, quand elle nous enlève notre fortune, notre santé, notre position terrestre, quand elle déchire nos cœurs ; trouver en toute circonstance cette volonté bonne et parfaite, sinon d'abord agréable ; voilà qui est bien différent. Toutes les fois donc que notre volonté personnelle se trouve en conflit avec la volonté divine, je ne dis pas pour des choses *mauvaises*, mais pour des choses *légitimes* en soi, il faut que nous fassions sincèrement, docilement le sacrifice de la nôtre. Sommes-nous pauvres ou malades ? Au lieu de nous abandonner à l'impatience et au murmure, il faut que nous souvenant que nous souffrons pour nos péchés, que Jésus lui-même a été pauvre et souffrant, que les pauvres et les malades sont ses amis particuliers, et qu'attendant l'entrée

de ce ciel où Dieu essuiera toute larme, chacun de nous puisse dire : « Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » Sommes-nous méconnus, méprisés; sommes-nous sacrifiés par des rivalités jalouses à des médiocrités envieuses; sommes-nous appelés à renoncer à l'acquisition ou à la jouissance d'une position honorable ou facile, à la culture d'un talent, à des goûts d'indépendance; sommes-nous douloureusement éprouvés dans nos affections les plus chères, par ces déchirements secrets du cœur que Jésus lui-même a daigné honorer de sa sympathie et de ses larmes; sommes-nous exposés aux contrariétés de la vie politique ou civile, aux contrariétés bien autrement cuisantes de la vie domestique, à ces pénibles frottements qui naissent d'une alliance mal assortie au point de vue de la foi, de l'éducation ou du caractère; sommes-nous condamnés à nous survivre, à nous voir baisser, diminuer dans l'opinion légère ou ingrate des hommes, et trop souvent des chrétiens? Au lieu de nourrir des sentiments d'amertume, d'irritation ou de vengeance, au lieu de tomber dans la misanthropie ou dans un égoïsme froid et dédaigneux, il faut que, reconnaissant que l'épreuve, l'humiliation, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, nous sont bonnes, nécessaires, nous rappelant que Jésus lui-même a été oublié, méprisé, abandonné même par les siens, que lui seul peut comprendre et remplir nos cœurs, que son caractère seul peut contenter les légitimes exigences du nôtre; et qu'attendant la manifestation du royaume et de la famille du ciel, où justice rigoureuse et éclatante sera rendue à tous, où chacun sera enfin à sa véritable place, et où tout sera harmonie, paix et joie, chacun de nous puisse dire : « Non point ce que je veux, mais ce que tu veux! Que ta volonté soit faite sur la terre, dans mon cœur, comme dans le ciel! » C'est en disant à tout appel divin, comme le vieillard Abraham, comme le jeune Samuel : « Me voici; » c'est en tendant sans cesse et docilement la main au clou qui doit la transpercer, que notre vieil homme sera crucifié, et que notre volonté naturelle, se retournant héroïquement sur elle-même et contre elle-même, pourra, avec joie et amour, se dévorer pour la gloire de Dieu.

« Alors la vie chrétienne, ainsi comprise et réalisée, est le suicide de notre volonté? » Elle le serait en effet, si, infidèle à la promesse qu'il nous a faite aussi bien qu'à Paul « de manifester sa force dans notre infirmité, » Dieu assistait impassible, indifférent au sacrifice que nous lui offrons, pour lui obéir, de notre volonté personnelle; mais il est fidèle, et il fait naître la force même de la faiblesse. Il y a plus; il ne fait éclore la vie que du sein de la mort. Ce n'est que lorsque notre action propre cesse que la sienne commence; que lorsque notre personnalité s'absorbe librement en lui qu'il la crée de nouveau et toujours plus à son image; que lorsque notre volonté se plonge, se perd dans la sienne que, ô mystère adorable! la sienne devient la nôtre, et qu'il fait jaillir ainsi d'une volonté qui s'immole joyeusement à sa gloire, une volonté nouvelle. La vie chrétienne, prise vraiment au sérieux, n'est donc point l'anéantissement de notre volonté naturelle; elle en est au contraire la seule et vraie restauration, comme elle en est le triomphe. Si donc nous sommes par la foi, « sacrificateurs de Dieu et de Christ, » ayons le courage d'apporter notre volonté propre sur l'autel du sacrifice, et le feu qui descendra du ciel pour la consumer, la fera renaître de sa cendre; ayons le courage de laisser immoler chaque jour notre vieil homme sur cette croix que Dieu fait surgir continuellement sur notre chemin, et notre nouvel homme sortira toujours plus sanctifié et toujours plus fort de cette épreuve incessante, et prendra toujours plus librement son essor

vers son idéal céleste, la parfaite stature de Christ.

Veux-je dire par là que cet héroïque et continuel crucifiement du *moi* au profit de Dieu, soit pour nous chose facile? Ah! ce serait oublier combien la sainteté est pour nous chose amère et pénible, et que, tout aidés que nous sommes par la grâce divine, ce n'est pas sans de profonds et douloureux déchirements que nous renonçons à nous-mêmes, et que nous rentrons sous l'empire légitime de la volonté divine. Si Jésus, qui était le Saint et le Juste, le Fils de Dieu, n'a accepté la coupe que son Père lui avait destinée qu'après avoir éprouvé une tristesse et des angoisses mortelles, et versé des larmes de sang; s'il ne s'est résigné à dire à son Père : « Non point ce que je veux, mais ce que tu veux, » qu'après l'avoir supplié par trois fois, et en se jetant en terre, « de faire passer, s'il était possible, cette coupe arrière de lui, » combien plus l'immolation de notre volonté à celle de Dieu sera-t-elle une souffrance, une impossibilité même, pour nous si faibles et si pécheurs encore? Mais en nous rappelant notre impuissance naturelle à obéir à Dieu, à laisser enfoncer dans les membres de notre vieil homme le clou salutaire de la mortification, n'oublions pas le remède infaillible à cette impuissance; n'oublions pas que « ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu, » et que « tout est possible à celui qui croit. » Ayons en Jésus-Christ une foi toujours plus simple et toujours plus vivante; ouvrons toujours davantage nos cœurs à son amour, et portés sur les ailes de sa grâce, à travers sans doute bien des luttes et d'amères angoisses, nous arriverons, meurtris mais triomphants, à l'acceptation toujours plus sincère et joyeuse de la volonté divine. Nous sentirons, il est vrai, et peut-être toujours davantage le poids de notre croix personnelle; mais, loin d'en être accablés, nous la porterons avec une énergie et une humilité croissantes, à la suite et sur les pas du Crucifié.

Mais, pour arriver, par la voie la plus directe et la plus sûre, à un état si désirable, pour nous éviter de funestes retards, des tâtonnements douloureux et d'incalculables malheurs, évitons soigneusement deux écueils. Ne fuyons point les croix que Dieu nous dispense. Sans négliger les conseils de la prudence chrétienne, sans dédaigner les précautions d'une légitime sensibilité, n'offrons point, par notre extrême ardeur à éviter un péril, un revers, une épidémie, une humiliation, le lamentable spectacle d'un chrétien qui, dans les calamités de la vie, tombe dans les mêmes perplexités, pour ne pas dire dans de plus grandes encore, que les hommes qui n'ont point d'espérance : nous déshonorerions l'Évangile aux yeux du monde; nous compromettrions notre sanctification; et, par notre infidélité, nous pourrions contraindre notre Dieu à nous frapper plus rudement ou, ce qui est plus grave, à nous épargner, à nous abandonner!

Ne recherchons point non plus les croix que Dieu nous refuse. Sans négliger le devoir sacré de la mortification chrétienne, sans ralentir jamais le combat de l'esprit contre la chair, de la volonté renouvelée contre la volonté naturelle, sachons résister aux entraînements d'une fausse austérité qui serait la serre chaude de notre orgueil, au lieu d'en être le martyre : nous finirions par prendre, non point l'amour de Dieu en Jésus-Christ, mais nos résolutions et nos efforts, pour le principe de notre régénération; nous finirions par perdre de vue la croix du Rédempteur; et, engagés ainsi dans la voie funeste de l'orgueil, tôt ou tard, nous recueillerions « l'écrasement » qui en est la fin inévitable. Remettons-nous-en au contraire pleinement à notre Dieu du soin de notre sanctification. Lui seul connaît la juste mesure à garder entre

une croix trop pesante et une croix trop légère, entre une croix qui accablerait notre foi et une croix qui ne la stimulerait pas assez. Qu'il nous suffise d'accepter les croix telles qu'il nous les dispense, et au fur et à mesure qu'il nous les envoie : celles qui seraient notre ouvrage ne pourraient que nous nuire ; il n'y a que les croix du Seigneur qui puissent nous profiter.

Nos rapports avec Dieu ainsi réglés, ceux avec nos semblables, nos entours, le seront pareillement. Nous traiterons nos frères comme Dieu nous a traités. Les aimant et les respectant comme Dieu a daigné lui-même, ô condescendance ineffable ! nous aimer jusqu'à nous témoigner une certaine estime, nous n'abuserons plus de notre influence, de notre crédit ou de nos droits sur eux, pour leur imposer arbitrairement nos volontés, pour leur rendre la vie amère par nos tyrannies, pour les faire gémir sous le poids de nos caprices, pour leur faire porter notre croix : nous nous sentirons pressés au contraire de respecter leur liberté et leur dignité morale, « de nous soumettre à eux dans la crainte de Dieu, » comme nous y exhorte un apôtre, en un mot, de les aimer. Loin de leur faire porter notre propre croix, nous les aiderons à porter la leur, comme eux, de leur côté, nous aideront à porter la nôtre ; ô solidarité chrétienne si belle, mais, hélas ! si rare et si peu comprise ! nous aurons en commun avec nos frères pleurs et joies ; et, « portant ainsi avec amour les fardeaux les uns des autres, nous accomplirons la loi de Jésus-Christ. » Il nous arrivera souvent, il est vrai, de trouver notre croix bien lourde, de sentir nos forces comme défaillir, de voir notre frêle nacelle, battue par la tempête, menacée de périr ; mais si, dans ces moments de suprême angoisse, nous poussons vers le Dieu des orages ce cri de détresse et de foi : « Seigneur, sauve-nous, nous périssons ! » il nous tendra sa main libératrice en nous disant : « Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? » d'une parole, d'un geste, d'un regard, il apaisera les flots irrités, ou, nous honorant d'une grâce plus éclatante, il nous donnera de les braver, de les vaincre, que dis-je ? de nous en jouer. « Il y a plaisir, s'écriait Pascal, d'être dans un vaisseau battu par l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point ! » Jésus portera, avec nous, notre croix, dont il fera la sienne ; et, encouragés, soutenus, accompagnés par cet ami puissant et fidèle, nous arriverons enfin un jour au terme de la course, et nous entrerons dans ce royaume céleste où nous échangerons notre croix passagère contre l'éternelle gloire qui en sera le fruit et la couronne.

J. DESPLANDS.

BIOGRAPHIE.

—

Quelques épisodes de la vie de Vinet.

(D'après sa correspondance avec un de ses amis.)

CINQUIÈME ARTICLE.

III

Le patriote.

Vœux pour la réforme de l'instruction publique supérieure dans le canton de Vaud.

Nous avons vu combien peu de sympathie les généreux et nobles efforts de MM. Monnard et Vinet pour faire triompher la sainte cause de la liberté religieuse rencontraient de la part du peuple et du gouvernement. Suspensions, procès, petites tracasseries, rien n'était négligé pour les décourager. Et, pendant que leur pays ne savait pas les apprécier, on les pressait ailleurs d'aller orner les chaires des académies étrangères. Leur patriotisme résista à cette tentation. Nous avons vu M. Monnard refuser la chaire de philosophie de l'université de Bâle ; Berne lui fera plus tard des offres sem-

blables sans plus de succès. Et, quant à M. Vinet, il rentrera dans son cher canton de Vaud dès que sa modestie lui aura enfin permis de ne pas trouver trop élevées pour lui les fonctions qu'on le pressera d'accepter. M. Monnard resta donc à Lausanne et Vinet allait bientôt l'y rejoindre. Ils ne devaient plus se séparer que le jour où Vinet rentrerait dans son repos, tandis que M. Monnard serait appelé dans une université allemande.

Mais avant leur réunion, de 1820 à 1830, tandis qu'ils font de vains efforts pour faire triompher la liberté religieuse, bien loin de se laisser aigrir, ils se consultent sur les meilleurs moyens d'éclairer ce pays, qu'ils ne cessent d'aimer d'une affection dévouée et intelligente.

Une lettre de 1822 montre combien ces préoccupations étaient anciennes.

Je fais, écrit Vinet, mille vœux pour votre santé et votre bonheur dans le séjour que vous allez faire à Paris. Je désire que vous y trouviez tous les agréments que vous espérez, et vous les y trouverez sans doute; mais rien ne vous fera oublier le *dulces Argos*, et je suis sûr qu'avant la fin des 15 mois, vous soupirerez après votre Martheray[1]. J'ai éprouvé qu'on ne connaît bien le prix de la patrie que lorsqu'on en est éloigné; quelquefois on en part sans regret; on en a vu avec dégoût les mauvais côtés; mais ailleurs on trouve pis ou du moins aussi mal, et sans compensation; et lorsque de loin la pensée se reporte sur la terre natale, la perspective efface tout ce qui avait déplu, et ne laisse voir que ce qui avait enchanté. Quel plaisir d'ailleurs pour vous, de rapporter à vos disciples les fruits de votre séjour à Paris, et de recommencer avec de nouvelles forces une carrière dont il n'est donné qu'à des esprits supérieurs de voir toute la difficulté et l'étendue! Vous tracez un tableau trop fidèle de l'esprit de nos étudiants, véritables soldats de revue, qui ne connaissent que l'examen, qui n'avancent point si on ne les porte, qui se passionnent pour une nouveauté et la laissent dès qu'elle n'est plus nouveauté. Il y a peu d'élan dans notre Académie; on n'y connaît pas les œuvres surérogatoires: on ne va guère au delà du terme assigné par le maître; ce n'est pas le grec en général qu'on étudie, mais un tel livre de l'Odyssée et de la Cyropédie, et ainsi du reste; je fais le tableau de mon temps, mais ce que vous m'écrivez fait voir que le tableau n'a pas encore vieilli. N'y a-t-il donc pas de moyen de changer cet esprit? Soumettre les étudiants à rendre compte, à des espaces très rapprochés, du travail qui s'est fait à l'auditoire; exiger chaque semaine de chacun l'extrait des leçons; tous les mois tenir une conférence où chaque professeur exposerait l'état de son auditoire, la conduite et les progrès de chaque étudiant; en un mot, tenir les disciples un à un, ne leur donner aucun relâche, entretenir par ce moyen une raisonnable émulation, voilà ce qui se fait ici pour le Pædagogium, qui correspond aux 3 ou 4 premières années de l'Académie de Lausanne[1]; voilà, ce me semble, ce qui se devrait faire à Lausanne. Il y aurait encore bien à dire sur le collége: il lui manque le ressort d'une direction concentrée dans une seule personne, qui serait spécialement chargée non de faire la loi aux maîtres, mais de maintenir entre les différentes parties des études, de la liaison et de l'ensemble, de les coordonner exactement, et de veiller enfin à une foule de détails où les maîtres sont souvent en contradiction les uns avec les autres, et qui intéressent sensiblement la discipline et le bien des études. Peut-être par ces moyens aurait-on déjà amélioré l'étude du grec, dans lequel nous faisions si peu de progrès au collége, et surtout que nous apprenions avec si peu de méthode et d'exactitude. Aussi sur cent étudiants combien y en avait-il qui fussent un peu versés dans cette langue? Mais quel que soit l'esprit de nos étudiants, il ne doit pas nous décourager: à quoi tient le perfectionnement si ce n'est à la volonté forte d'hommes éclairés? A quoi serions-nous réduits s'ils se rebutaient ou se tenaient à l'écart? (14 juillet 1822.)

Voici maintenant une lettre du 10 février 1826, dans laquelle Vinet envoie à

[1] Quartier que M. Monnard habitait à Lausanne.

[1] On entrait alors à l'Académie dès l'âge de 14 ans.

son ami quelques observations sur la réforme projetée de l'Académie. On y trouvera des idées importantes sur l'étude de l'histoire et de la littérature.

Je comptais envoyer au *Nouvelliste* une suite d'articles sur la réforme projetée de votre académie, sujet sur lequel il y a tant à dire, et qui méritait une discussion publique. Mais je suis plus craintif encore que Lafontaine: *les longs ouvrages lui font peur*, et moi je recule devant trois ou quatre pauvres articles de journal; c'est bon pour le lecteur. Oui, la tâche m'a effrayé; et puis j'ai craint que ce ne fût une présomption d'entretenir le public de choses dont il pourrait dire qu'elles ne me regardent pas, quoiqu'il soit bien vrai qu'elles m'intéressent vivement. Si j'avais fait les articles, je vous les aurais envoyés pour les revoir et les censurer; ma peur vous sauve; mais pour que vous ne soyez pas quitte absolument de tout, vous aurez ici quelques-unes des idées qui devaient faire la matière de ces articles avortés. Plus tard, s'il se peut, je vous en communiquerai quelques autres.

Je me proposais de demander s'il n'y aurait pas quelque moyen d'ouvrir la carrière de l'enseignement dans ou près notre académie à des hommes de lettres qui désireraient donner des cours concurremment à ceux de nos professeurs. Je ne fais que vous indiquer le sujet.

J'aurais demandé s'il ne serait pas bon d'encourager directement ou indirectement le séjour de nos étudiants de théologie dans quelque université étrangère. Encore un point que je ne veux qu'indiquer.

J'aurais demandé encore si la transposition de quelques études ne serait pas convenable, par exemple, la minéralogie; si, sous les auspices de l'académie, un cours d'histoire naturelle générale, un cours de botanique en particulier, ne pourraient pas être ouverts. Mais ceci peut être rapporté à la première question.

Si la loi qui impose nécessairement la formalité du concours aux candidats de vos chaires, ne devrait pas être modifiée, et expressément, quant aux étrangers.

Si une discipline un peu trop semblable à celle des écoles inférieures ne devrait pas être modifiée dans les auditoires supérieurs.

Si une nouvelle chaire de théologie ne devrait pas être créée. Le professeur de grec peut être un laïque; et alors l'interprétation du Nouveau Testament en théologie[1], n'étant plus qu'une affaire de langue, serait une sorte de contre-sens.

Mais voici qui me tient à cœur. — Il n'y a point dans notre académie de chaire pour l'histoire. Est-ce système? et les auteurs de vos institutions ont-ils adopté les idées paradoxales de M. de Volney? J'avoue que je ne le crois pas; il est probable que c'est tout simplement un oubli. L'histoire n'avait pas de place convenable dans les colléges de France, et notre académie, modelée sur les anciens établissements français, n'avait point accueilli une branche d'enseignement dont on a tardé, en France, à reconnaître la légitimité. Il est bien désirable que cette omission soit réparée. Lors même que le système de M. de Barante devrait prévaloir en littérature, ce que je ne crois pas, il sera toujours nécessaire d'établir des professeurs pour cette science importante. A ne considérer dans l'histoire que les faits, toutes les sciences ayant un côté historique, n'est-il pas essentiel à l'étudiant, à l'homme de lettres, de posséder un cadre où toutes les notions qu'il acquiert viennent se renfermer et se classer? L'histoire des opinions et des systèmes qu'a produits chaque science n'est-elle pas une partie considérable et très utile de l'étude de cette science? Ne fait-on pas ressortir le prix de cette application de l'histoire aux différents objets de nos études? N'insiste-t-on pas, depuis Wolf, sur l'avantage d'étudier les langues *historiquement?* Ne reconnaît-on pas, après Fénelon, l'utilité de l'application de cette méthode à la religion, qui, de sa nature, est tout historique? Quel homme de lettres, s'il a négligé cette étude, ne s'est pas senti cent fois entravé, paralysé dans ses travaux et dans ses méditations par le défaut des connaissances historiques? De même que les idées reposent sur les impressions des sens, lesquelles sont des faits, les sciences ont pour base l'histoire, qui est une collection de faits. C'est sur ces faits

[1] Dans les leçons données aux étudiants en théologie.

que nous travaillons ; ils sont l'étoffe dont toute science est faite ; le moraliste surtout en tire un grand parti; ils sont pour lui la révélation riche et variée de la nature humaine. Je ne conçois nulle instruction digne de ce nom sans de solides connaissances historiques. Mais laissons les faits, laissons l'utilité de l'histoire envisagée comme une immense provision de matériaux où chaque science prend ce qui lui convient. Considérons-la, ainsi qu'il faut le faire, comme science instrumentale, comme moyen de formation de l'esprit humain : nulle science n'est plus propre à faire des hommes. Commentés par un professeur judicieux, les faits deviennent pour le jeune homme une expérience anticipée. Il en apprend à connaître ses semblables et le monde; et son caractère (je l'ai remarqué chez plusieurs jeunes gens) en acquiert une fermeté et une maturité précoces. D'ailleurs, sur ces questions politiques et religieuses, qui remplissent maintenant tous les esprits, je ne vois rien de plus capable que l'histoire de ramener au simple et au vrai; et c'est peut-être parce qu'elle a été peu étudiée, ou parce que les trois quarts des historiens, surtout sur les peuples de l'antiquité, sont pleins de préjugés et de méprises, qu'on a vu tant de gens s'enflammer pour ou contre des théories qu'ils n'étaient point en état de juger. N'ajouterons-nous pas qu'une nation n'est nation qu'en tant qu'elle connaît son histoire?

Combien de choses encore à dire sur ce sujet! Je n'ai pas même besoin de vous les indiquer; vous m'avez sans doute prévenu. Me serais-je aussi rencontré avec vous, Monsieur, sur un autre point? Je veux parler de la littérature française, dont l'enseignement me semblerait devoir être transporté de l'auditoire de théologie dans celui de philosophie. Cette science, si fort ennoblie depuis un certain temps, et si bien entendue, a un rapport essentiel avec la philosophie, dont elle est une brillante application ; elle serait bien à propos associée aux études psychologiques, dont elle emprunte ses principales règles, et l'espèce d'évidence qui lui est propre. D'ailleurs, il me semble qu'une fois arrivé en théologie, l'étudiant doit être entièrement théologien. Ses études antérieures étaient destinées à le pourvoir de toutes ces connaissances dont l'utilité est commune aux différentes professions scientifiques; au sortir de l'auditoire de philosophie, il doit être entièrement équipé, muni de ces instruments si puissants; dès lors, dans ce genre, il est temps pour lui d'exploiter, non d'acquérir.

Une chose qui a singulièrement nui à nos études, c'est l'absence d'un cours de méthodologie, préliminaire des études principales. Quoi de plus utile, au seuil de la science, que d'acquérir une notion claire de l'étendue de cette science, de ses rapports avec les autres, de sa littérature, de la marche à suivre, des moyens à mettre à profit, etc. Les Allemands y attachent, avec raison, une grande importance. Ils savent aussi coordonner, d'une manière systématique et raisonnée, les différentes branches d'une même science. Ils pensent, par exemple, que l'ordre des différentes études relatives à la théologie, n'est point arbitraire. Un de mes amis s'est attaché à faire ressortir la justesse de leurs vues à cet égard, dans un article sur les universités d'Allemagne, que M. Vincent de Nismes doit avoir inséré dans un des derniers numéros de son journal.

Il me semble que, dans l'intérêt même de l'enseignement, il serait bien bon que notre Académie répondît au nom qu'elle porte, c'est-à-dire que, sans cesser d'être corps enseignant, elle devînt corps littéraire. Je voudrais que ses membres jugeassent à propos de former, ou sous les auspices du gouvernement, ou simplement comme amis et compagnons d'œuvre, une société régulière, publique, qui se prescrivît une sphère d'activité déterminée, et se proposât pour but d'accueillir le talent, d'encourager les recherches scientifiques et les essais littéraires, et qui, en rendant un compte périodique de ses travaux, ouvrît comme un point de réunion et un asile aux lumières et aux talents disséminés dans le pays. Si cette institution était dominée par un esprit sévèrement scientifique, et non par cette petite vanité qui s'applique à parodier les grandes institutions littéraires des capitales; si, en se plaçant sous l'influence fructifiante de la publicité, elle savait se contenter des suffrages de ce public d'élite qui aime dans les lettres ce qu'elles ont de sérieux, de solide et d'applicable, il est probable

qu'elle produirait des effets heureux et généralement appréciés. Je ne crois pas nécessaire de les énumérer; mais peut-être l'avantage qui en résulterait pour le corps enseignant lui-même, ne doit pas être passé sous silence. On parle de la vertu soporifique attachée de tout temps aux fauteuils de l'académie française; loin de moi d'appliquer à la nôtre cette maligne allégorie; mais enfin c'est un dangereux pavot que la sécurité; et jouer sans cesse le rôle d'un docteur privilégié, à qui nul ne réplique, c'est une position qui, pour être sans embarras, n'est peut-être pas sans danger. Il est bien bon de couper de temps en temps ce monologue perpétuel de l'enseignement par le dialogue d'une discussion vive et serrée, telle qu'elle doit se rencontrer tous les jours dans une société comme celle que je propose. Il faut ajouter que, dans ces débats où le professeur, changeant de rôle, lutte d'égal à égal, où il devient auditeur et même disciple, se perdraient certaines formes qu'il est difficile de ne pas contracter dans le cours d'un long enseignement.

Il y a, ce me semble, une grande différence entre une connaissance acquise par le travail paisible de la lecture, et professée sans contradiction ni péril, et celle qui, soumise à l'épreuve d'une dispute libre, se purifie au feu de cette opposition, se revêt et s'entoure d'une foule d'idées et d'arguments que l'ardeur de la discussion fait sortir du sein de notre pensée, qui les recélait sans les connaître, enfin qui, par suite du combat que nous avons livré pour elle, nous devient propre et personnelle, et, après avoir été une pure notion de notre esprit, prend sa place en quelque manière parmi les sentiments de notre âme.

Il serait du ressort de cette société, ou peut-être de la compétence du corps enseignant lui-même, d'ouvrir périodiquement une lice à nos étudiants, en offrant des prix et des distinctions à des essais dont les sujets seraient prescrits. Mais j'insisterais pour que ces sujets fussent très particuliers; je voudrais qu'on se gardât de mettre au concours des lieux-communs ou des sujets trop vastes. Des lieux-communs invitent le jeune homme à être bizarre; des matières trop vastes l'exposent à être superficiel; et dans les deux cas, l'esprit de recherche n'est point assez favorisé. C'est cet esprit qu'il faut s'attacher à faire naître; et pour cela il ne faut pas craindre de proposer des sujets très particuliers, quoiqu'ils ne puissent intéresser qu'une faible partie du public, et qu'on puisse au premier coup d'œil accuser ce choix de minutie. L'exactitude des connaissances particulières fait la sûreté des vues générales; vérité que les jeunes gens sont aisément portés à méconnaître. Ils croient avoir beaucoup de force parce qu'ils ont beaucoup de vie. Un élan naturel les porte aux idées générales, avant d'avoir passé à travers les idées de détail, qui en sont le chemin nécessaire. Ils défendent des opinions avant de les avoir examinées. Donnez-leur l'esprit de recherche, qui produira l'esprit de critique. Et pour cela, faites-les pénétrer courageusement dans les repaires de l'érudition, faites-leur une nécessité des disquisitions laborieuses, obligez-les à se familiariser avec les dimensions imposantes et la docte poussière de ces livres que le siècle des fortes études déposa dans nos bibliothèques, comme l'arsenal et l'inépuisable magasin de la science. En vous gardant de donner votre aveu à l'étalage fastueux et facile d'une érudition frivole, vous encouragerez cette érudition solide et sensée qui suppose au moins autant de raison que de mémoire et de patience. De cette manière les jeunes gens n'auront pas seulement accumulé des matériaux utiles pour des travaux subséquents; mais, ce qui est plus précieux, ils auront pris pour toujours l'habitude et le goût des investigations savantes.

En adressant particulièrement aux étudiants ces défis littéraires, je voudrais que personne n'en fût exclu. On découvrirait par là, on réveillerait peut-être des talents que la défaveur de leur position retient cachés, ou que la rouille menace de consumer dans une vie solitaire et inactive.

Cette institution obvierait en partie à un inconvénient peut-être inséparable d'un établissement académique comme le nôtre: je veux dire l'habitude que prennent les étudiants de concentrer leurs travaux en chaque genre dans le cercle plus ou moins borné des instructions de leurs maîtres. Il faudrait chez un professeur un don bien particulier pour déposer dans ses leçons les

germes du désir de recherches nouvelles, et pour provoquer ses disciples à s'y livrer à l'envi, c'est-à-dire à se placer dans une sorte d'indépendance de son enseignement. Je ne dirai pas que l'habitude de la suprématie scientifique peut quelquefois contrarier chez le meilleur maître ces vues si libérales; mais je sais qu'il est difficile, même à celui qui en a l'intention la plus prononcée, de faire naître cet esprit. Et c'est ce qui m'a fait aussi regretter souvent que la forme des examens ordinaires dans notre académie n'ait pas été changée. Outre le double inconvénient d'exciter trop peu l'émulation des étudiants, et de ne point faire apprécier exactement la valeur respective des sujets, ils ont peut-être aussi dans leur mode actuel le défaut de ne point nécessiter pour l'étudiant des excursions au delà du champ nécessairement resserré qu'a dû lui faire parcourir son maître dans la durée d'un cours semi-annuel. Si ces formes ne sont pas susceptibles d'être modifiées, il est à espérer que l'institution proposée viendra tempérer des inconvénients qu'on ne croit pas pouvoir éviter, mais qu'on ne peut méconnaître.

Les mesures qu'on a prises pour mettre une salle de la bibliothèque à la disposition du public studieux, et plus particulièrement de nos étudiants, vont au-devant d'un vœu que j'aurais aussi exprimé. Je ne doute pas que cet arrangement, si justement désiré, ne soit accompagné de tous les accessoires qui peuvent le rendre le plus fructueux possible. Aucun n'est à négliger; on n'oubliera pas sans doute que le matériel des travaux scientifiques a ses dégoûts, qu'il faut adoucir autant qu'on le peut.

Mais ce que je ne puis ranger parmi les accessoires, ce qui me paraît important pour l'utile exploitation des trésors d'une bibliothèque, c'est la rédaction d'un catalogue raisonné, qui fasse connaître sommairement, et d'une manière très méthodique, les matériaux que renferme cette collection littéraire. Je considère ici la bibliothèque comme un seul livre dont ce catalogue serait la table des matières. On pourra juger un tel catalogue moins nécessaire pour ce qui concerne les ouvrages de premier ordre ceux de pure imagination, et ceux dont le sujet est un comme le titre; mais tant de riches matériaux sont confinés dans des livres dont la réputation ne les fait point pressentir, ou dont le titre ne les annonce point, que c'est un service éminent à rendre à l'étude que de trahir l'existence de ces filons précieux qui se dérobent aux regards. L'entreprise est difficile et laborieuse; mais elle a été, si je ne me trompe, commencée et terminée pour des dépôts bien plus vastes que le nôtre. Et quant à ceux qui souriraient en voyant le littérateur trouver dans ces recueils une érudition toute faite, il faut leur dire que le vrai savant est bien éloigné de borner à cette facile compulsation ses recherches persévérantes, que nul catalogue ni aucun moyen semblable ne forment tout l'érudit, et qu'il est aussi juste que profitable pour les lettres de faciliter autant que possible à ceux qui les cultivent leurs nobles et utiles travaux. Un fait, une citation ne sont pas précieux en proportion de la peine qu'il a fallu pour les trouver. S'il a été un temps où l'érudition gagnait en considération, par l'espèce de mystère dont elle enveloppait ses procédés, et où rien n'était beau s'il ne semblait déterré, ce temps n'est plus. Nous sommes à une époque où l'on estime la science d'après la vérité, la bonté et l'utilité; la frivolité pesante et les mystères insignifiants sont passés de mode; tout respire la solidité, et tout tend à l'application. Comme Socrate fit descendre la philosophie sur la terre, on mêle maintenant la science à la vie, par où je n'entends pas seulement la vie matérielle, la vie industrielle, mais une vie supérieure, celle de l'âme et de l'esprit, de laquelle la science est appelée à devenir l'aliment et le soutien. Elle veut être maintenant (et puissent de si hautes prétentions être justifiées par le succès), elle veut être l'interprète de la vérité, l'organe de la justice, une nouvelle voix donnée à la religion, et l'instrument du bonheur de tous. Tel doit être en effet son esprit, telle doit être sa tendance, qu'il faut seconder.

Voilà, Monsieur, partie en analyse, partie en nature, les réflexions que je préparais. Je voudrais sans doute qu'elles renfermassent quelque idée utile, et dont on pût tirer parti; mais ce sera toujours quelque chose pour moi de m'être donné le plaisir de vous les communiquer, et de vous avoir montré que ma pensée se reporte souvent, avec in-

térêt et affection, sur cette chère patrie à laquelle il me serait si doux d'être utile. Singulière inconséquence! ici, je suffis à peine à ma sphère d'activité, et elle ne me suffit pas! Je crois pourtant que vous vous expliquerez ce contraste.

VINET.

Il revient sur la réforme de l'Académie dans une lettre du 24 septembre 1826 :

« Lorsque je pris, la liberté de vous envoyer plusieurs observations sur notre Académie, j'avais oublié le précepte : *In sylvam ne ligna feras;* et j'ai été quelque peu inquiet de la manière. dont vous accueilleriez ces communications à moitié indiscrètes. Vous êtes assez indulgent aujourd'hui pour me demander le développement de ces idées. Le temps me manque et j'ai perdu le sujet de vue, mais depuis ma longue lettre, une idée m'a travaillé, que je ne crois pas vous avoir soumise, et, à tout risque, je veux vous la dire. Je me suis demandé s'il n'y avait pas un grand inconvénient à ce que les étudiants de belles-lettres et peut-être de la première année de philosophie fussent absolument sous le même régime et investis des mêmes prérogatives que leurs aînés; en un mot, fussent considérés comme étudiants. Ce passage de la discipline sévère du collége au régime *libéral* de l'académie, aurait besoin d'un intervalle. Je me rappelle fort bien que la tête nous tournait à notre entrée en éloquence; je me rappelle aussi que cet auditoire se faisait communément remarquer par son mauvais esprit. Ici, l'écolier de 15 ans, sortant du collége, entre au Pædagogium, où il passe trois ans, avant d'entrer dans l'une ou l'autre des facultés, c'est-à-dire de devenir étudiant; et la discipline de cet institut, sensiblement plus large et plus honorable que celle du gymnase, mûrit progressivement l'élève pour les établissements supérieurs, où il jouit de toute sa liberté. Chez nous le régime est trop large en éloquence, et trop étroit en théologie. »

Vinet ne se préoccupait pas seulement des grandes questions générales concernant la réforme de l'Académie. Il trouvait encore du temps pour s'intéresser vivement aux simples nominations de professeurs. Il écrit le 2 novembre 1827 :

« J'ai appris par le *Nouvelliste*, avec un intérêt particulier, que les épreuves des prétendants à la chaire de grec ont commencé. Il m'a pris grande envie de connaître de leurs travaux ce qu'on en peut connaître, c'est-à-dire leurs dissertations; et j'ai résolu de vous demander s'il n'y aurait pas moyen de me procurer un exemplaire de chacune; si cela souffre des difficultés, j'en prendrai mon parti; et je ne voudrais pas, cela va sans dire, qu'il vous en coûtât la moindre peine ni le moindre désagrément pour me les faire avoir. Je pense que vous ne tarderez pas à connaître le résultat des épreuves, et il me semble que je le prévois.»

M. Monnard ayant accédé à sa demande, Vinet lui écrit le 4 janvier 1828 :

« Je viens un peu tard, cher ami, vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait des deux dissertations présentées au concours pour la chaire de grec. Je me suis persuadé, en les parcourant, qu'en effet il y avait moyen de remplir dignement la chaire vacante, et j'ai tout lieu de croire qu'on se félicitera de l'acquisition qu'on a faite. J'aurais voulu qu'on eût deux chaires à donner; car j'ai beaucoup d'estime et une ancienne amitié pour M. G**, dont le mérite n'est d'ailleurs méconnu de personne. M. Rodieux a traité un sujet intéressant, et l'a traité, ce me semble, de manière à mettre hors de doute sa grande capacité. Je regarde sa dissertation comme un bon livre, fait pour survivre à la circonstance d'un concours, et je me réjouis de pouvoir la lire à mon aise; elle entre par son sujet dans le cercle de mes études favorites, et me fournira pour mes leçons bien des rapprochements intéressants. »

Vinet s'intéressait également aux étudiants et aux études.

28 décembre 1831.

« Au milieu de tous ces travaux, comment se soutient votre santé? avez-vous encore un peu de loisir, quelques moments de repos? êtes-vous content de l'Académie, de la marche des études, des progrès de l'esprit de science et de raison? Si vous pouviez, dans l'occasion, me dire quel aspect pré-

sente actuellement notre Académie, vous m'intéresseriez beaucoup. »

(La suite au prochain numéro.)



REVUE CRITIQUE.

—

LES GRANDS JOURS DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE, par *J. P. Trottet*. Paris, Meyrueis. 1 vol. in-8° de 262 pages. Prix : 3 fr.

C'est en 1856 qu'ont paru ces conférences de M. Trottet; mais il n'est jamais trop tard pour parler d'un ouvrage trop peu connu, et du contenu duquel maint lecteur pourrait faire son profit. Le livre de M. Trottet est un appel pressant et chaleureux à un réveil de la vie et de la science au sein de l'Eglise. On y sent une composition d'un seul jet et d'un jet rendu vigoureux par une longue et intime gestation du sujet. Avec cela M. Trottet a quelque chose de grandiose dans les proportions de sa pensée. Après l'avoir lu, on ne pourra l'accuser de se placer au point de vue étroit d'un esprit sectaire, et l'on reconnaîtra qu'il ne s'agit pas pour lui de faire servir la manifestation de ses convictions à la victoire d'un parti, mais bien au progrès de cet Evangile qui a de quoi répondre aux besoins de tous les hommes. Pour être protestant et bon protestant, l'auteur n'oublie cependant pas que l'Eglise de Christ déborde les limites du protestantisme, ni surtout que la charité du Seigneur embrasse tous ceux qui ont une âme à sauver.

A notre époque, où la défense d'intérêts très particuliers absorbe tant de forces qui pourraient s'employer plus généreusement, la lecture d'un ouvrage qui, comme celui-ci, élargit l'horizon des aspirations et des espérances chrétiennes, est saine et opportune. Nous devenons si mesquins dans nos conceptions du plan de Dieu, nous consentons si aisément à n'avoir d'autre perspective que celle du succès de l'église particulière à laquelle nous appartenons, et cela dans un temps où il y a un si grand nombre de petites sociétés et de petites églises, que quand des hommes pensent plus dignement du christianisme et nous le présentent dans sa relation virtuelle avec les besoins de l'humanité tout entière, il nous faut savoir les en féliciter et surtout leur souhaiter grand courage. C'est ce que nous faisons volontiers pour l'auteur de ces conférences.

Nos lecteurs connaissent sans doute déjà les services que M. Trottet a rendus, par plusieurs publications, à la cause de la liberté religieuse. Les conférences du volume que nous annonçons ne sont pas sans relation avec ce sujet, et quand on se souvient qu'elles ont été tenues à Stockholm, on ne peut pas ne pas tenir très grand compte à l'auteur des paroles courageuses à l'adresse des adversaires du réveil et de la liberté religieuse que contient son livre et qui, du reste, peuvent avoir leur à-propos ailleurs encore qu'en Suède. Voir surtout les pages 74 et 75.

Nous ne redoutons pas qu'on nous entretienne de l'idéal; nous sommes plutôt de ceux qui estiment que l'idéal chrétien n'est pas assez souvent ni assez fortement replacé devant nous, et à cet égard le livre de M. Trottet nous a fait plaisir. Mais il nous semble cependant que l'auteur se tient dans une région d'où l'on a peine à redescendre jusqu'à l'application. Du reste cette observation, que nous faisons ici où nous rendons compte de l'impression générale que nous avons reçue, trouvera mieux sa place et s'expliquera dans la suite de notre travail.

La base des conférences de M. Trottet est une étude du siècle apostolique, mais son but est de caractériser le sens dans lequel, selon lui, l'Eglise chrétienne doit progresser. C'est ce but qui détermine et circonscrit les sujets sur lesquels il porte son attention. Aussi l'auteur n'étudie-t-il que ce qui lui apparaît comme les évolutions de la vie et de la théologie chrétiennes dans l'âge apostolique. Elles sont, trouve-t-il, un type de celles qui doivent s'accomplir dans l'époque actuelle.

L'auteur commence par nous montrer l'Eglise à sa naissance et encore abritée par la loi et par ses institutions, étonnant le monde par le spectacle sublime qu'elle lui donne du renouvellement de la vie spirituelle et de la puissance de l'amour dans ses membres. Ces prodiges de l'amour chrétien, il les rappelle pour les offrir en exem-

ple à l'Eglise contemporaine. Et si l'on croit que le monde ne peut plus être accessible à l'action de l'Evangile, faudrait-il donc penser que dix-huit siècles d'influence chrétienne n'auraient servi qu'à faire à ce point rétrograder l'humanité ?

Mais, dira-t-on peut-être, les chrétiens de notre temps sont-ils bien en mesure d'accomplir la tâche qui leur incombe à l'égard du monde ? N'y a-t-il pas entre eux des divergences telles que l'action qu'ils devraient exercer ne peut pas ne pas en être neutralisée ou au moins grandement compromise? Il y avait, reprend l'auteur, dans le premier siècle aussi de telles divergences, et l'Eglise naissante avec l'apostolat n'en a pas moins remporté sur les sociétés juive et païenne d'éclatantes victoires. Et c'est pourquoi l'Eglise d'aujourd'hui doit apprendre d'elle dans quelles conditions elle peut obtenir les mêmes succès. A son premier jour, celui de Jacques et de Pierre, l'Eglise demeurait encore assujettie à une loi dont l'autorité était cependant débordée par l'esprit de l'Evangile; à son second jour vint Paul qui proclama l'entière abolition de la loi et présenta le salut comme dépendant exclusivement de la foi. De là deux tendances, deux courants, des tiraillements sans doute que l'Ecriture ne dissimule point, mais la puissance de la vie nouvelle fut suffisante pour faire subsister la tolérance et faire vaincre l'unité chrétienne.

Mais il y a plus: l'âge apostolique ne nous présente pas seulement un type du degré de tolérance réciproque que des chrétiens de tendances aussi différentes peuvent déployer les uns à l'égard des autres, il nous laisse voir encore chez les apôtres eux-mêmes un progrès auquel nous devons prétendre nous aussi. Un progrès, car le christianisme de Paul, où la foi occupe bien davantage la place centrale, est supérieur à celui de Pierre et de Jacques, et le christianisme de Jean, dont le principe essentiel est « l'amour selon l'esprit, » est celui qui, en progrès encore sur celui de Paul, rendrait l'Eglise de nos jours capable de se développer dans le domaine de la pensée et dans celui de la vie, et qui, renouvelant l'Eglise elle-même, la rendrait propre à remporter des victoires définitives sur le monde.

Chemin faisant, tantôt l'auteur établit dogmatiquement la légitimité de son point de vue : il se plaît, comme il dit, à chercher « la vérité dans la vérité, » et c'est par ce procédé qu'il arrive à présenter l'amour selon l'esprit comme constituant le point central du christianisme; tantôt il adresse aux chrétiens de chaleureuses exhortations, que leur forme démonstrative rend plus pressantes encore. Ainsi, à l'occasion de l'individualité spirituelle de Paul, sur laquelle il met très fort l'accent, peut-être aux dépens de la part de l'assistance extraordinaire de l'esprit, M. Trottet a écrit les plus belles pages de son livre, à mon avis, sur la nécessité pour le chrétien de conquérir sur l'opinion son indépendance spirituelle et de la sauvegarder contre elle. L'auteur est pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat: « elle est, pour lui, la conséquence naturelle des données fondamentales de l'Evangile. — Mais la séparation, considérée en elle-même, n'est cependant qu'une forme vide, qui peut servir de cadre aux principes les plus différents. — Ce qui importe dans la séparation, c'est moins la séparation elle-même que le principe qu'elle recouvre, qui transforme l'Eglise en une personne morale et lui donne son unité et son véritable caractère. » Dans un appendice l'auteur expose en conséquence quelle doit être l'organisation de l'Eglise d'après le principe de l'amour selon l'esprit.

Tel est sommairement le contenu des conférences sur les grands jours du siècle apostolique.

Les conférences de M. Trottet touchent à trop de questions pour que nous puissions prétendre apprécier son jugement sur chacune d'elles; nous nous arrêterons aux deux principaux sujets en face desquels nous place son travail, c'est-à-dire à la distinction des théologies de Jacques et Pierre, de Paul, et de Jean, qui est à la base de la division de son livre; et à la thèse par laquelle il conclut que l'amour selon l'esprit doit devenir le principe d'une réforme dans la vie de l'Eglise.

M. Trottet possède à un haut degré le don de la généralisation; il éprouve dans une mesure peu commune le besoin de dégager le principe central par lequel se relient

un ensemble d'idées ou de faits. Tant de gens s'égarent dans les détails, et restent étrangers les uns aux autres, parce que, naviguant sur des bras du fleuve de la pensée chrétienne, ils ne réussissent jamais à arriver jusqu'au courant central, qu'on ne peut que saluer avec joie ces esprits plus puissants qui nous sont donnés pour nous montrer où est le grand courant. Mais, d'autre part, l'usage que l'on fait de cette faculté a besoin d'être surveillé avec une extrême vigilance, car, si un esprit n'est pas aussi analytique qu'il est généralisateur, s'il néglige dans son étude tel ou tel élément essentiel dont il eût fallu tenir compte, il risque d'aboutir à des résultats incomplets et d'indiquer des principes inapplicables. M. Trottet n'a peut-être pas tout à fait échappé à ce piége de la généralisation. Ainsi, il ne me paraît pas avoir pris toutes ses mesures pour répondre aux objections qu'on peut faire à la division de son sujet, et, d'autre part, le résultat auquel il arrive est, tel qu'il le présente, inapplicable et de nature à réveiller des aspirations beaucoup plus qu'à communiquer des forces.

Il est, à cette heure, assez de mode de présenter Pierre, Paul et Jean comme les types de trois théologies qui ont dû ou qui doivent se succéder. Celle de Pierre et celle de Paul ont fait leur temps, et nous sommes aux confins d'une nouvelle période dans laquelle la théologie de Jean déterminera un nouveau progrès dans la vie de l'Eglise. Au premier abord l'esprit cède sans peine à l'attrait de cette hypothèse. Elle semble devoir s'imposer tout naturellement à ceux qui sont quelque peu familiarisés avec le Nouveau Testament. Pierre et Jacques ne représentent-ils pas les chrétiens judaïsants? Paul n'est-il pas le grand apôtre de la justification par la foi? et la théologie de Jean ne peut-elle pas servir de type à celle de l'amour selon l'esprit? Est-il nécessaire d'y regarder de plus près.

Nous croyons que cela est nécessaire, quelque arriéré que nous puissions paraître en le faisant. Nous sommes en théologie dans un moment de formation, où nous devons veiller à ne pas laisser s'établir un point de vue qui ne serait pas fondé en raison. C'est au début qu'il faut s'arrêter, si l'on ne veut pas être plus tard précipité sur des pentes sur lesquelles il ne sera plus possible de se retenir. Il est certain, d'après les documents évangéliques, que Pierre et Jacques ont été avec le parti judaïsant dans une relation telle que celui-ci a pensé pouvoir couvrir de leurs noms les exigences qu'il voulait faire valoir au sein de l'Eglise. Pierre ne saisit pas aussi promptement que Paul après lui le vrai point de vue évangélique quant à la relation de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, et lorsqu'il y fut entré, il fut moins ferme à le maintenir que ce ne fut le cas de Paul. Et quant à Jacques, par la position qu'il occupe dans l'Eglise juive, on le rattache aisément à ce parti qui semble avoir dominé sans rival à Jérusalem. Mais sont-ce là des raisons suffisantes pour prétendre que ces deux hommes ont voulu protéger de leur autorité apostolique la tendance du parti judaïsant? L'histoire peut-elle légitimement les considérer comme s'y étant fixés, comme étant donc responsables du rôle que ce parti a joué, et l'Eglise romaine, dans son retour au légalisme juif, sera-t-elle admise à se réclamer de Pierre? Que l'Ecriture accuse un travail plus lent chez Pierre dans l'appropriation de la liberté évangélique, c'est certain. Mais pour cela, nous le montre-t-elle combattant le point de vue de Paul, lui résistant à Antioche, opposant enseignement à enseignement? On le croirait vraiment à voir comment on parle de ces deux apôtres. Et cependant relisez les épîtres de Pierre, relisez surtout la première, c'est-à-dire les vrais documents que l'apôtre nous a laissés de sa foi, et voyez si ce n'est pas lui faire tort que de le représenter comme solidaire des judaïsants. Et si, dans son épître, Jacques se préoccupe certainement moins de l'exposé de la doctrine évangélique que des conditions de réalité et de pureté de la vie chrétienne, en résulte-t-il qu'il y ait à constater entre Paul et lui une opposition de nature à rompre l'unité de la révélation par l'esprit? Où y a-t-il dans cette lettre, adressée cependant aux douze tribus, des réclamations tendant à les retenir sous la loi ancienne? Celle en face de laquelle il place ses lecteurs n'est-elle pas la loi royale, la loi de la liberté? n'est-ce pas la droiture de la foi chrétienne qu'il travaille à sauvegarder, et n'est-ce donc pas lui qui écrit: « Dieu nous

a engendrés de sa pure volonté par la parole de la vérité.» — Et plus loin: «Rejetant toute ordure et tous les excès de la malice, recevez avec douceur la parole qui est plantée au-dedans de vous, et qui peut sauver vos âmes;» textes où certes le point de vue judaïque n'est guère accusé? Autant on avait peut-être autrefois trop méconnu ce qui revient à l'individualité de chaque auteur sacré, autant on est, à cette heure, enclin à méconnaître l'unité dans laquelle ils demeurent par la puissance de l'esprit, qui s'est servi d'eux comme d'instruments divers pour une seule et même révélation. M. Trottet a fait à mon avis trop ressortir les divergences aux dépens de cette unité.

Mais c'est surtout à propos de la manière dont il oppose Paul et Jean que je le lui reprocherai, d'autant plus qu'ici il conclut de cette opposition à des conséquences fort graves. Paul est sans doute l'apôtre de la justification par la foi. La foi, dans sa théologie, occupe la place centrale. Mais pour cela n'a-t-il pas été aussi l'apôtre de la charité? Ne l'a-t-il pas — M. Trottet le reconnaît bien — exaltée magnifiquement dans son treizième chapitre de la 1re aux Corinthiens? N'est-ce pas lui qui a dit: «Maintenant ces trois vertus demeurent: la foi, l'espérance et la charité, mais la plus grande est la charité?» N'a-t-il pas été peut-être plus qu'aucun autre apôtre «pressé par la charité de Christ?» Et la charité peut-elle, doit-elle être autre chose que ce qu'elle est pour lui, le fruit le plus excellent, le résultat le plus saint de la vie de la foi? Jean est l'apôtre de «l'amour selon l'esprit;» il occupe ainsi, selon notre auteur, une position plus centrale au sein du christianisme. Mais si Jean, qui est le plus contemplatif, le plus intime des écrivains sacrés, et qui, par l'intuition qu'il a eue de la nature de Dieu, a mérité d'être appelé «le théologien,» met en relief l'amour comme étant la lumière par excellence, le présente-t-il pour cela autrement que Paul, qui a dit: «Si quelqu'un aime Dieu, Dieu est connu de lui?» L'amour, pour lui, occuperait-il une place différente que pour Paul? Et avec Paul ne dit-il pas: «La victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi!» Enfin, pour me rapprocher de la pensée centrale de notre auteur, comme au seizième siècle la prédication du dogme de la justification par la foi a déterminé au sein de la chrétienté un mouvement étendu et prolongé au bénéfice duquel nous sommes, la proclamation de «l'amour selon l'esprit» doit-elle, c'est le sujet qu'il nous reste à examiner, ouvrir maintenant pour l'Eglise une nouvelle ère où elle se rapprocherait de la perfection?

En face des perspectives sublimes que nous montre M. Trottet, et en face desquelles, nous en convenons avec lui, la véritable charité placerait l'Eglise, ses membres et même l'humanité, il nous importe très fort d'être au clair sur la voie par laquelle les chrétiens peuvent ou plutôt doivent arriver à cette hauteur. La question des moyens dans l'appropriation des biens spirituels est une fort grave question, et c'est le lieu de se souvenir qu'avant d'être «la vérité et la vie» Christ est «le chemin.» La déchéance de l'humanité ne l'a pas amenée à blasphémer les noms de la vérité et de l'amour; ils n'ont au contraire jamais cessé d'avoir leurs autels, sur lesquels les hommes n'ont jamais cessé non plus de faire brûler leur encens; mais, il n'est que trop évident par les contradictions mêmes de ce culte universel que les noms n'ont pas été les choses. Aussi, la mission spéciale du christianisme n'a-t-elle pas été d'apporter ces noms au monde, mais de rendre à ces mots leur vrai sens, de révéler la chose elle-même que ces mots eussent toujours dû faire entendre. L'homme naturel peut sans effort exalter ces biens excellents, mais c'est la création de la grâce qui en possède seule la substance. Et même depuis que la vérité a pris un corps, et qu'elle a apparu sur la terre dans la personne du Christ, le propre du péché et de l'incrédulité n'a pas été de rejeter la langue de l'Evangile, mais d'en fausser le sens. On parle volontiers du Dieu amour, du Dieu miséricordieux, du Dieu qui pardonne, mais on tient ce langage en restant en deçà de la porte étroite, et la tâche incessante des chrétiens est de rétablir la vraie portée des expressions dont on se sert. Tâche malaisée que celle de se tenir sans cesse en garde contre les malentendus, tâche qui peut donner à la fidélité l'image de la défiance, mais qui, d'autre part, a son correctif salutaire en ce qu'elle rappelle aux vrais chrétiens l'obli-

gation qui pèse sur eux de lutter moins par la force des mots que par la force des choses, et de démontrer que « le royaume des Cieux ne consiste pas en paroles mais en vertu. »

A l'heure qu'il est, s'impose plus que jamais comme un des premiers devoirs d'une apologétique réellement chrétienne, celui de distinguer le monde de la nature et le monde de la grâce. Si vous voulez, avec les ressources du premier, prétendre aux conquêtes et aux priviléges du second, vous aurez les mots, vous n'aurez pas les choses; vous aurez la chair, vous n'aurez pas l'esprit, et de plus vous entrerez dans le courant des illusions les plus fatales pour vous et pour tout le monde. Ainsi vous aurez le nom de l'amour, et vous n'en aurez pas la vertu.

En tenant ce langage, nous reconnaissons volontiers que M. Trottet a pris des précautions dans le sens des craintes que nous exprimons. « Envisagé quant à sa nature, dit-il page 170, l'amour n'est ni un simple goût, ni un sentiment instinctif, ni une sympathie naturelle du cœur : à plus forte raison n'a-t-il rien de commun avec la passion. » — « L'amour selon l'esprit, au contraire, rend l'homme capable du plus grand des sacrifices, l'abandon complet de sa personne à la volonté divine. Aussi remplace-t-il définitivement, par la sainteté qu'il communique, l'égoïsme qui nous possède. » Puis viennent de fort belles pensées auxquelles nous nous associons de grand cœur. Mais comment l'auteur nous renseigne-t-il sur la voie qui conduit à cet amour? Faisant parler celui qui aspire à y participer, M. Trottet lui fait dire (voyez p. 191 et suivantes): « L'impossibilité où je suis d'être heureux, à moins d'aimer Dieu sans partage, ne donne pas l'amour à mon cœur. » A quoi il est répondu: « Votre cœur ne saurait se donner à Dieu tant que vous ne pouvez vous convaincre qu'il vous aime et n'a cessé de vous aimer. » Mais comment Dieu nous a-t-il appris qu'il nous aimait? « Non-seulement le Fils de sa dilection nous a parlé de sa part; mais, rendant l'amour éternel visible à nos yeux dans sa personne, il a vécu parmi nous comme ceux que nous aimons; il nous a servis pour nous apprendre à servir, et, afin de nous enseigner à mourir, il est mort sous nos yeux. »

Voilà donc la réponse de M. Trottet, et je dirai pour ma part: Cette réponse ne me satisfait pas.

L'auteur ajoute: « Après avoir, dans notre intérêt, quitté la maison de son Père, il s'est, dès avant sa naissance terrestre, séparé de lui-même en notre faveur, intimement immolé et comme anéanti pour nous. » — « Ah! s'il a obéi, s'il a aimé, ce martyr de l'amour! Sa vie, dont le sacrifice fut la loi, qu'est-elle autre chose qu'un long dépouillement, consommé en vue de nous enrichir? Aussi quelle gloire ne couronne pas cette vie toute crucifiée? quelle majesté et quelle soumission! quelle simplicité et quelle grandeur! quelle vie et quelle mort! Est-ce là parler de manière à être entendu? Et que manque-t-il à l'éloquence d'un tel langage pour nous convaincre, nous enlever à nous-mêmes et nous enchaîner à l'amour? Si donc il est un être digne de devenir notre ami, et capable de nous remplir « de sa plénitude, » c'est sans doute Celui qui, se proclamant le Fils unique du Père, a donné sa vie en gage de son amour, pour mieux nous faire part de sa gloire. »

Eh bien! après les développements remarquables de l'auteur sur la nécessité d'être rempli de l'amour selon l'esprit, sur l'efficacité de cet amour et sur la réforme de l'Eglise qu'il doit accomplir, cette page, qui devait être la page capitale, nous paraît bien faible, bien pâle.

Si par les événements et dans les Ecritures, Dieu a parlé sans doute « de manière à être entendu, » M. Trottet n'a pas parlé de manière à être compris de ses lecteurs encore étrangers à l'Evangile. Il ne l'a pas fait non plus de manière à satisfaire les chrétiens de « vieille roche, » et je crains au contraire qu'il n'ait satisfait ceux qui combattent l'orthodoxie évangélique. En tout cas, sans me permettre de déduire de cette page la doctrine de l'auteur, je dois cependant lui faire remarquer qu'on pourrait tirer des lacunes de son ouvrage et de cette page en particulier des conclusions qui seraient sévères.

Vous nous parlez comme du moyen d'allumer dans les cœurs l'amour selon l'esprit, « du Fils qui vient à nous de la part de

Dieu, » — « et qui nous donne sa vie en gage de son amour. » Mais pourquoi meurt-il ce juste, ce Fils de l'homme qui, seul entre tous, a accompli toute la loi, toute la volonté de Dieu? Et pourquoi nous, créatures du Dieu amour, n'aimons-nous pas comme nous devrions aimer? Ah! c'est à cause du péché au sein de l'humanité, n'est-ce pas? Pourquoi donc ici et dans tout cet ouvrage le péché dénoncé avec toute la puissance descriptive de l'auteur ne tient-il pas sa grande place? Une fois que le péché nous sépare de Dieu, et que par son fait notre nature est déchue, il ne suffit plus que le plus beau spectacle de l'amour nous soit montré, que l'exemple le plus sublime nous soit donné. Il ne nous faut pas moins que la vérité centrale de l'Evangile et que la précision avec laquelle l'Ecriture nous la présente quand elle nous apprend: « Que Celui qui n'a pas connu le péché Dieu l'a fait être péché pour nous, afin que nous, nous devinssions justice de Dieu en lui, » — ou « que Christ a été livré pour nos offenses et qu'il est ressuscité pour notre justification, » — ou enfin, « que quand nous étions morts dans nos fautes, Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ, par la grâce duquel nous sommes sauvés. » Le péché, le sentiment du péché, le pardon en Christ, et par la foi en ce pardon la communication de la vie éternelle qui est la source de l'amour selon l'esprit, voilà cette genèse de la créature nouvelle que nous aurions voulu voir plus accentuée dans un ouvrage destiné à nous presser à la charité.

Nous le répétons, il n'importe pas seulement de montrer le but, mais il faut encore faire connaître le chemin pour y parvenir. Mais quand ce vrai chemin nous est positivement désigné dans la foi en Christ mort pour nos péchés, l'amour, qui est le couronnement spirituel de la foi, qui en est le fruit le plus exquis, mais qui ne peut se manifester qu'en celui qui est et qui reste par la foi enraciné en Christ, sa justice, l'amour peut-il bien être proposé comme devant déterminer dans la vie et dans la pensée de l'Eglise une évolution nouvelle?

Si l'amour devient dans l'Eglise un grand principe de rénovation, disons-le bien, c'est parce que l'Eglise aura été préalablement vivifiée par la foi, parce que la foi l'aura placée plus près du cœur de Dieu et qu'elle en aura ainsi ressenti plus puissamment les étreintes. C'est donc l'ancienne prédication de la foi qu'il faut rendre plus active, plus pressante, pour obtenir un plus grand amour. Avant tout, l'amour est chose personnelle; il n'a pas son jour, mais ses héros qui peuvent surgir à tous les jours de la vie de l'Eglise. Les premiers siècles ont eu les leurs, et notre époque aussi, grâce à Dieu, a les siens. En présentant l'amour comme une sorte de procédé dont on ne se serait pas avisé jusqu'ici pour obtenir un nouveau terrain ecclésiastique commun, prenez garde de lui ôter son caractère personnel et par conséquent sa réalité, sa force. Proclamez sans doute hautement l'amour de Dieu; la foi en cet amour et la contemplation de cet amour presseront les cœurs de s'aimer. Recommandez avec Paul « qu'on s'applique à la charité; » mais en résumé, l'amour comme vous le peignez, comme vous le réclamez, c'est la perfection, ou c'est en tout cas un degré fort avancé de la sanctification et auquel ne pourront jamais atteindre que ceux qui seront vrais et simples dans leur foi. Prenez garde de ne pas créer une grande illusion et de ne pas semer pour la chair en insistant sur l'amour sans le faire au même degré sur la foi. Pour nous, nous ne pensons pas que ce soit à l'époque où la foi s'affaiblit et où sa pureté s'altère que la charité remporte ses plus belles victoires. Mais il n'en est pas moins vrai que sur le terrain des débats actuels, le drapeau de l'amour pourra paraître tout autrement plus beau et plus digne de l'Evangile que tout autre, et qu'il y aura toujours beaucoup de gens qui n'y regarderont pas de plus près.

Nous sommes disposé à croire que notre auteur pense à cet égard à peu près comme nous, et cependant nous estimons avoir raison en faisant cette protestation non pas tant contre lui qu'à l'occasion de son livre. Nous avons l'impression qu'il s'est laissé aller à peindre l'idéal et à s'y complaire, sans prendre suffisamment la peine de marquer par quels degrés on s'y élève et par quels degrés lui-même est parvenu à le fixer ainsi devant nous. Nous croyons qu'il y a lieu aujourd'hui à redouter plus que jamais ces brillants mirages pour lesquels on serait disposé à tour-

ner le dos à des sources anciennes mais toujours vivifiantes.

Avec ces observations, que le sérieux de l'époque actuelle a rendues plus nécessaires qu'elles ne l'auraient été peut-être en d'autres temps, nous n'en devons pas moins, comme nous le faisions déjà en commençant, remercier M. Trottet d'un livre qui contient beaucoup de vérités fécondes et tant de belles pages que nous aurions voulu pouvoir citer, et nous lui souhaitons un grand nombre de lecteurs, bien sûr que nous sommes qu'ils seront intéressés par ses conférences comme nous l'avons été nous-même.

JEAN PANCHAUD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

BALAAM, INSTRUMENT DE GRACE ET VASE DE COLÈRE. Etude historique par *Th. Rivier*, Paris 1858. — MOISE, MÉDIATEUR DE L'ANCIENNE ALLIANCE, par le même.

Voici, sur des sujets particuliers de l'Ancien Testament, deux études, dont une lecture attentive et lente peut faire avancer le fidèle dans l'intelligence de cette partie trop peu connue et parfois difficile des révélations de Dieu. Les parallèles et les citations que ces opuscules offrent en grand nombre fourniraient matière à des rapprochements pleins d'utilité. Il y a sans doute des choses contestables dans les assertions et les points de vue de M. Rivier; ses conclusions ne sont pas à accepter en bloc et sans examen; et tel n'est pas, non plus, le résultat auquel il prétend. Mais on trouverait certainement intérêt et profit à le prendre pour guide dans le domaine où il a poussé de si consciencieuses investigations, et à le suivre avec patience, dût-on par places se frayer une route à côté de la sienne. Nous désirons que ces deux brochures soient les spécimens d'un volume entier de travaux semblables sur les points les plus importants de l'Ancien Testament.

C.-O. VIGUET.

CHRONIQUE.

—

Une prétention récente des ETATS-UNIS mérite d'être relevée en présence des complications nouvelles que l'avenir semble tenir en réserve pour l'Europe. La naturalisation des étrangers peut être obtenue en Amérique au bout de cinq ans. Il arrive alors assez souvent que des Américains de fraîche date ne se refusent pas le plaisir de visiter leur ancienne patrie. Or, comme tel d'entre eux peut avoir été réfractaire, ou proscrit politique, les gouvernements européens, considérant ce retour comme une bravade, ne tiennent nul compte de l'acte de naturalisation intervenu et emprisonnent au besoin les voyageurs, comme s'ils n'avaient pas cessé d'être leurs ressortissants. Les hommes modérés en Amérique ne paraissent pas disposés à contester aux gouvernements européens le droit d'en agir ainsi. Selon eux les Etats-Unis ne doivent aucune protection à ceux de leurs ressortissants qui vont s'exposer volontairement aux vexations des autorités de leur première patrie. Mais la majorité du pays est évidemment portée à se placer exclusivement sur le terrain du droit abstrait et absolu. Le gouvernement fédéral, subissant la pression de l'opinion publique, prétend défendre aussi les citoyens américains même contre leurs anciens souverains.

Tandis que l'Amérique se montre à ce point-là jalouse des droits des blancs, elle fait preuve de moins de zèle quand il s'agit des noirs. On ne saurait plus se faire d'illusion, la traite, qui peut-être n'avait jamais entièrement pris fin, se développe journellement sur une grande échelle, dans les états du Sud. On parle même de demander au Congrès le rappel des lois qui l'assimilent à la piraterie. La logique des planteurs devient très embarrassante pour les gens du Nord qui n'ont su attaquer que timidement ce crime national de l'esclavage. Puisque vous nous reconnaissez, disent-ils, le droit de posséder nos esclaves et de les transporter d'un état à l'autre, pourquoi contesteriez-vous ce droit aux maîtres africains? D'ailleurs, ajoutent-ils, n'est-il pas convenu entre nous que l'esclavage doit, dans les intentions de la Providence, servir

à l'évangélisation et à la civilisation des races africaines? On ne saurait donc en arracher un trop grand nombre aux ténèbres du paganisme et de la barbarie pour les placer sous la chrétienne influence de nos institutions patriarcales.

Ces raisonnements, qui embarrassent les timides d'entre les abolitionistes, irritent et stimulent les hommes qui se sont placés sur le terrain du droit et des principes. La question va s'envenimer de jour en jour. Dernièrement encore un conflit a failli éclater entre les autorités judiciaires fédérales et le gouvernement de l'Ohio. Des agents fédéraux voulant ramener un esclave fugitif ont été arrêtés par le peuple de l'Ohio et par les autorités, qui ont emprisonné les ravisseurs; les juges fédéraux ont de leur côté mis en prison cinquante citoyens qui avaient arraché le fugitif des mains des commissaires. Pour sortir de cette impasse, on a imaginé de faire un échange de prisonniers et d'oublier ce qui s'était passé. Bien que ce compromis ait eu pour résultat la libération du noir et la violation expresse de la loi contre les esclaves fugitifs, les abolitionistes se le reprochent comme un acte de faiblesse. — Tout montre que cette difficile question de l'esclavage sera plus que jamais par le passé le grand champ de bataille de la prochaine lutte présidentielle. On est assez disposé à croire que les excès du Sud finiront par rallier contre lui tous les hommes du Nord qui, bien qu'à des degrés divers, sont opposés à ses prétentions. Le parti *démocratique,* soutien de l'esclavage, est déjà divisé. Les hommes modérés ne peuvent décidément plus subir les prétentions des planteurs.

Dans le camp des hommes religieux, l'opposition devient toujours plus tranchée et plus décidée. La *Société américaine des traités* fait seule exception. Bien loin de saisir les occasions de se tirer de la mauvaise voie dans laquelle elle s'est engagée, elle s'y enfonce toujours plus profondément, au grand regret de bon nombre de ses amis, qui n'osent pas se ranger parmi ses adversaires, de peur de nuire à son œuvre, d'ailleurs excellente à d'autres égards. Un de ces amis bienveillants et modérés avait obtenu aux anniversaires de mai qu'il fût solennellement déclaré que la société est opposée au rétablissement de la traite. Le comité exécutif a été assez mal inspiré pour supprimer de son rapport et compte-rendu annuel cette proposition, adoptée par la majorité.

Cette conduite de la société des traités a excité une vive réprobation en Angleterre, où l'on se demande ce qu'il faut penser d'un réveil, quand des choses pareilles se passent. Le journal américain auquel nous empruntons ces détails, voit dans ce fait un grand sujet d'humiliation pour son pays, sans que la réalité du réveil lui semble pouvoir être légitimement mise en question.

Il paraît que l'esprit général des dénominations orthodoxes a réagi sur les églises unitaires. Elles ont jusqu'à présent consumé le meilleur de leurs forces à nier certains articles de la foi orthodoxe. Par là les unitaires ont été amenés à porter de telles atteintes à l'autorité de l'Écriture et de la révélation qu'ils ont fini par se trouver devant le gouffre de l'incrédulité. De là un mouvement puissant de réaction en faveur de l'orthodoxie, qui se manifeste dans le cœur des hommes qui sont encore plus religieux qu'unitaires. Mais deux courants se font déjà remarquer. Les uns, rompant ouvertement avec Strauss et l'école de Tubingue, remontent directement à l'Evangile pour aller lui demander une religion personnelle. Chez d'autres, au contraire, le mouvement est essentiellement esthétique et liturgique. C'est aux cérémonies et aux prières écrites, qu'ils pensent demander des secours contre le rationalisme. Abandonnant l'idée protestante qui veut que l'individu débute par être pieux et chrétien pour que l'Eglise puisse à son tour être chrétienne, ils aspirent à une église qui commencerait par avoir des formes religieuses, sauf à laisser l'individu parvenir ou non à une piété individuelle. On annonce déjà la publication d'un livre de prières rédigé dans ce sens.

Dans un traité de paix entre la Russie et la Chine, signé le 1er juin 1858, et publié récemment, se trouvent les dispositions suivantes concernant la liberté religieuse :

« Le gouvernement chinois, reconnaissant que l'enseignement chrétien aide à l'établissement de l'ordre et de la concorde parmi les hommes, s'engage non-seulement

à ne pas poursuivre ses sujets pour l'exercice des devoirs de la foi chrétienne, mais encore à les protéger à l'égard de ceux qui professent les autres religions tolérées dans le céleste Empire.

» Reconnaissant les missionnaires chrétiens pour de bonnes gens, qui ne poursuivent pas leur propre intérêt, le gouvernement chinois leur permet de répandre la foi chrétienne parmi ses sujets, et ne s'opposera pas à ce qu'ils pénètrent à l'intérieur de l'empire, dans tous les endroits ouverts. A cet effet, un nombre déterminé de missionnaires sera muni de certificats délivrés par les consuls russes ou les autorités des provinces frontières. »

Mais, en Russie comme aux Etats-Unis, nous trouvons, à d'autres égards l'autorité opposée au progrès et à la cause de la civilisation. Ainsi le fisc est engagé dans une étrange lutte contre la cause de la morale. On sait que l'intempérance est un des fléaux de ce pays. Or, depuis quelque temps les paysans se sont réunis spontanément pour former des sociétés dans les divers districts. Des communes entières se réunissent, et, après une prière destinée à appeler les bénédictions de Dieu sur leurs décisions, elles dressent un acte par lequel elles s'engagent à s'abstenir de l'usage de toute liqueur forte, sauf des cas exceptionnels, tels que maladies, grandes fêtes de famille; même alors l'usage doit être très restreint. Ceux qui enfreindraient les règles établies d'un commun accord, sont soumis à des amendes et même à des peines corporelles.

Pendant que tous les amis de la morale se réjouissaient de ce progrès, les fermiers des liqueurs, qui avaient spéculé sur l'ivrognerie du peuple, se disposaient à faire de l'opposition. On a d'abord diminué considérablement le prix des spiritueux, mais ce moyen demeurant inefficace, il a fallu recourir à l'autorité supérieure. Celle-ci a refusé aux réunions communales le droit d'arrêter des règlements et de décréter des peines, si les habitants ne sont pas convoqués à cet effet par leur chef immédiat. Interprétant la circulaire du ministre de l'intérieur, les autorités locales ont eu recours aux menaces et à la violence pour contraindre les paysans à remplir les caisses des fermiers des liqueurs.

On espère que le gouvernement, mieux inspiré, comprendra qu'il ne peut exiger que ses administrés soient intempérants de par la loi. Il paraît que la fermeté des paysans contraindra le gouvernement à résilier les baux avec les fermiers. Honorables barbares que ceux qui savent ainsi se réformer eux-mêmes !

C'est encore en Angleterre que le gouvernement se trouve, après tout, le plus décidément engagé dans le sens du progrès. Ainsi, au moment où en Russie il veut arrêter le développement de la tempérance, tandis que la traite des noirs paraît devoir refleurir sur les côtes des Etats-Unis, grâce au peu d'énergie du gouvernement fédéral, l'Angleterre, fidèle à ses traditions, s'oppose à toute espèce de rétablissement de l'esclavage. Une députation de la société abolitioniste a rendu le gouvernement attentif aux dangers qui peuvent résulter de l'importation des Coolies et des Chinois dans quelques îles des colonies anglaises. Le ministre s'est chargé d'adresser lui-même au gouvernement de ces îles toutes les questions que la société jugerait nécessaires pour connaître l'état réel des choses. La société de colonisation de son côté sent qu'il faut éviter tout abus ; elle a même déclaré que si la chose n'est pas praticable elle est prête à renoncer à ses projets d'émigration, quoique le besoin de travailleurs soit très grand. Chose assez curieuse, les propriétaires nègres de ces îles ont l'habitude de prendre à leur service des ouvriers orientaux, naturellement en les payant.

Le gouvernement vient encore de faire une concession, quant à la position à assigner à la Bible dans les écoles publiques aux Indes. Afin de ménager les populations, on n'a pas voulu consentir à ce que la lecture en fût rendue obligatoire; mais tout instituteur pourra la faire connaître aux élèves qui voudront bien se joindre à lui en dehors des heures d'école réglementaires.

Malgré ces progrès, décidés quoique lents, l'Angleterre se trouve également sollicitée dans le sens de l'obscurantisme. Ainsi l'opinion publique s'est dernièrement émue à la découverte du développement excessif que le puséysme a pris en cachette dans le diocèse d'Oxford. Comme d'habitude, il y a eu des manifestations, des pétitions en sens

contraire, puis le silence se fera de nouveau jusqu'au jour où il faudra décider d'une manière définitive si l'établissement national doit demeurer au pouvoir des puséystes ou des évangéliques. — Un fait dernièrement signalé montre jusqu'à quel point les Anglais savent allier les institutions les plus surannées avec les pratiques les plus libérales. On sait que nulle part les Saintes Ecritures ne se propagent plus aisément et à des prix plus modiques. Cependant c'est l'imprimerie royale qui a le monopole de les imprimer. Il s'agit aujourd'hui de mettre un terme à ce privilége.

Dès que nous passons en ALLEMAGNE, les marques de réaction obscurantiste sont plus franches et plus naïves. Si on demande encore ce que deviendront les promesses de liberté arrachées à l'empereur d'Autriche par ses défaites, on sait à merveille que le gouvernement protestant du duché de Bade vient de terminer un long conflit avec Rome par la signature d'un de ces fameux concordats qui mettent les pays à la discrétion de la papauté et de ses agents. Le puséysme prussien vient aussi de faire explosion dans un écrit du célèbre docteur Stahl. Cet ouvrage, sans valeur scientifique ni théologique, prétend donner une caractéristique des différences qui existent entre le luthéranisme et la réforme. L'habile jurisconsulte en prend occasion de donner une caricature du point de vue réformé; le tout pour déclarer une guerre à mort à l'union des deux églises et pour propager des tendances romaines sous le couvert du luthéranisme. Dans un intéressant travail destiné à dénoncer ces tendances, le docteur Schenkel signalait avec indignation cet ouvrage comme un attentat contre le protestantisme allemand.

En FRANCE nous n'avons à signaler que des articles de journaux. Quelques personnes diraient peut-être que nos journalistes s'occupent de sujets sérieux, faute d'autre chose, mais cela ne les empêche pas de les traiter de main de maître quand ils s'en mêlent. Ainsi on remarque une page noble et bien sentie sur une mort chrétienne qui n'est pas passée inaperçue malgré les préoccupations du moment.

M. Bordas-Demoulin, auteur d'un remarquable éloge de Pascal, couronné par l'Académie, ami de M. Huet, avec lequel il a combattu en faveur d'un catholicisme sinon complétement évangélique du moins honnête, vient de mourir à l'hôpital. M. John Lemoinne, en rendant dignement hommage dans les *Débats*, au caractère et aux talents de ce vieux philosophe, de ce vieux chrétien, ajoute : « Il a été enterré dans la fosse commune. Ceux qui l'y ont conduit, quoiqu'ils ne soient pas inscrits sur le grand livre, auraient pu lui acheter un terrain; mais ils ont cru mieux comprendre les sentiments de leur vieil ami en le rendant à la terre des pauvres, comme un chrétien de la primitive Eglise. »

On aurait peut-être vainement cherché dans les divers comptes-rendus que les protestants ont donné des voyages de Livingstone, des considérations s'élevant à la hauteur de celles que présentait tout dernièrement un rédacteur des *Débats:*

« Il y a une certitude qui sort de toutes leurs pages, (de Barth et de Livingstone) de toutes leurs lignes, de tous leurs efforts, de toutes leurs joies, de toutes leurs peines; c'est que l'homme est une âme. Laissons les discussions de substance, de simple et de composé; s'il y a une épreuve où il soit manifeste qu'il y a en nous deux forces qui vont chacune à leur fin, l'une à la perfection physique, qui est vivre et bien vivre, l'autre à la perfection morale, qui est la vérité et le devoir, ce sont les voyages dont nous parlons. Là, tandis que le corps a faim et soif, a chaud et froid, tombe de sommeil, tremble de fièvre, et s'affaisse sous la fatigue et le mal, on sent derrière lui quelqu'un qui le relève, le fait marcher, l'envoie au mal, quelqu'un qui a ses plaisirs et ses peines à part qui étouffent les autres plaisirs et les autres peines, et tire sa puissance d'une idée, d'un sentiment, d'une chose que l'œil ne voit pas et que l'oreille n'entend pas. Mettez d'un côté toutes les jouissances de la vie, de l'autre, toutes les privations, le voyageur choisit les privations : la faim, la soif, la fatigue, la chaleur dévorante, la fièvre, les blessures, les retards forcés, etc., etc..... la lutte contre les hommes qui pillent et rançonnent, contre leurs préjugés mortels à un homme d'une autre couleur ou d'une autre foi, contre leurs lenteurs incompréhensibles d'un Européen; ajoutez, sous les tropiques,

après les ardeurs de l'été, la saison des pluies, les averses formidables, l'humidité et les orages qui désorganisent, l'électricité accumulée qui, à chaque tour des roues ou à chaque mouvement des membres, fait paraître le chariot et l'homme en feu; représentez-vous de longues routes dans le sable étouffant, l'homme se précipitant dans une auge et y buvant avec les animaux, Barth égaré buvant son propre sang, tous ces malheureux expirant loin de leur pays, vous aurez une idée du courage nécessaire aux voyageurs qui ont tenté de connaître l'Afrique. Mungo-Park, fait prisonnier, fuit à travers les plaines de sable, reste trente-six heures sans manger, dévoré par la soif, mâche les feuilles amères des arbres et des buissons, tombe évanoui, se réveille, recommence sa course en retenant son souffle et le souffle de son cheval, dont il presse les naseaux; il aperçoit le Niger, se jette à genoux et boit de son eau en remerciant Dieu avec ferveur. Tout est oublié; le corps est épuisé, l'âme triomphe dans un des plus vifs transports qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. Le lecteur triomphe avec lui, se sent de la même race, de la race des esprits, des natures pensantes, contre lesquelles l'univers entier ne peut rien. Voilà les lectures fortifiantes que nous ne nous lassons jamais de recommander à nos contemporains, afin qu'éblouis par d'autres prestiges, les prestiges de l'industrie, ils ne se trompent pas sur ce qui fait notre valeur véritable. Dans ce temps-ci, les travaux de l'homme sont grands et ses actions petites. La nature est à son service; pour lui le vent souffle; l'eau se précipite, la vapeur fait effort, l'électricité court; mais quel dommage que ce maître de la nature soit lui-même esclave, esclave de la cupidité ou de la peur ! L'homme est fier d'avoir donné une âme aux machines; c'est bien; mais où est son âme à lui ? j'entends une âme d'homme qui n'obéisse qu'à elle-même et ne soit point à l'ordre des événements ou des individus ? Sinon, au lieu de donner son âme aux machines, il aurait pris la leur.

» Elevons donc les yeux vers ces exemples de grandeur morale que les voyageurs comme ceux-ci nous donnent; le commerce avec eux est une forte leçon de spiritualisme. On a beau dire contre le spiritualisme; ce ne peut pas être une doctrine vaine celle qui sert tous les jours, et, aux grands jours, fait les héros. »

On pourrait aussi recommander les paroles suivantes de M. de Rémusat aux protestants si nombreux qui ont encore à apprendre à lire l'histoire de l'Eglise:

« Quand le clergé, dit-il, s'est attaché à l'Etat, la religion en a souffert; quand l'Etat s'est attaché à l'Eglise, l'Etat n'y a pas gagné. De bons rapports sans alliance, c'est ce qu'il y aurait de mieux. On veut que le sentiment religieux s'étende et se fortifie, on a raison, mais pour cela il faut qu'il puisse se développer librement hors de l'Eglise même. Mettre un pays dans cette alternative: ou l'Eglise, ou l'incrédulité, c'est faire succéder indéfiniment la tyrannie de l'une à celle de l'autre; la politique qui dit: tout ou rien, n'a jamais réussi longtemps à personne. »

ERRATA.

Dans notre dernier numéro, page 392, une inadvertance a fait supprimer, à l'imprimerie, la fin de l'article sur l'école normale de gardes-malades. Nous le terminions ainsi :

L'école normale admet indifféremment les femmes mariées, les célibataires et les veuves. Elle est ouverte à toutes les dénominations du protestantisme, aux membres des églises nationales et à ceux des églises indépendantes.

Pour demander une place d'élève, il faudra remplir les conditions suivantes, dont l'accomplissement sera attesté par les pasteurs ou par les autres personnes connues de chaque localité: piété, vocation, intelligence, santé. Les certificats et renseignements devront être envoyés (franco) à M. Muller (Lausanne, Cité dessous, 1,) deux mois au plus tard avant l'époque où les cours doivent commencer.

Tel est le nouvel établissement sur lequel nous appelons la bénédiction de Dieu, l'intérêt fraternel de tous les chrétiens et l'attention de nos sœurs en Jésus-Christ.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

BIOGRAPHIE.

—

Quelques épisodes de la vie de Vinet.

(D'après sa correspondance avec un de ses amis.)

SIXIÈME ARTICLE.

III

Idées politiques.

Les rapports de la Suisse française avec le reste de la Confédération lui tenaient aussi à cœur. Il ne voulait pas que la portion qui était plus spécialement sa patrie demeurât isolée du mouvement général. C'est dans ce sentiment qu'il écrivait, le 29 août 1827, la lettre suivante :

« Malgré tout le plaisir que j'ai à vous écrire, je ne sais si vous auriez sitôt une lettre de moi sans une demande qu'on vient de me faire. La Société de Bâle[1] voit avec chagrin qu'un trop petit nombre de Vaudois se disposent à prendre part à la fête qui aura lieu le 11 septembre. Neuchâtel n'envoie personne; on s'estimera heureux si l'on a quelqu'un de Genève; ainsi la Suisse française sera à peine représentée dans une fête où il est peut-être essentiel qu'elle figure. En s'excluant en quelque sorte de la communauté dans cette occasion, elle affaiblit, elle rompt peut-être un de ces liens moraux par lesquels elle se rattachait, malgré la différence du langage, au reste de la confédération. On doit fixer cette année, et à la fête même, le lieu où la société se réunira en 1829; on désirerait que ce fût dans un des cantons français; mais on ne peut prendre cette délibération sans la participation de quelques membres au moins de ces cantons; dans le cas de leur absence, le choix se portera naturellement sur St. Gall, c'est-à-dire, sur une ville encore plus éloignée de la Suisse française, et où se rendront encore moins de membres français qu'à Bâle. On prévoit ces choses avec chagrin, et par plusieurs raisons.

L'une de ces raisons, qui est très forte pour les esprits éclairés de ce pays, c'est que la Suisse française nous met en communication avec la France, où il se fait et il s'écrit aujourd'hui tant de choses qui peuvent nous intéresser et nous servir. Je vous rends ici les idées d'un membre très éminent de notre société, dont les espérances et les *plans* sont trompés par l'absence des membres de vos cantons français. Votre présence, mon cher Monsieur, est très particulièrement souhaitée; indépendamment du rang qu'on vous donne à bon droit parmi les philanthropes éclairés de la Suisse, votre parfaite connaissance de la langue allemande et du *deutsches Wesen*, vous rendrait précieux dans cette occasion. On vous croit capable de sacrifier quelque partie de votre temps à cet objet de bien public, et l'on a de bonnes raisons de le croire. On pense aussi que votre exemple ébranlerait quelques hommes marquants du pays, et que vous formeriez sans peine une petite cohorte dont l'arrivée serait extrêmement agréable aux Bâlois, qui, peut-être plus que tout le reste de nos confédérés, ont de l'inclination pour la Suisse française. Veuillez peser tout ceci, et prendre au sérieux la prière qu'on me charge de vous adresser; car on y met une grande importance, qu'on est persuadé que vous sentirez aussi. Je ne vous dis rien du plaisir que j'aurais à vous voir chez moi; je

[1] Il s'agit ici de la section bâloise de la *Société suisse d'utilité publique*, dont la session annuelle devait avoir lieu à Bâle le mois suivant. A l'invitation de Vinet, Monnard s'y rendit avec M. le général de la Harpe. Les membres venus du dehors furent logés dans des maisons particulières. Un séjour sous le même toit resserra encore le lien de nos deux amis : dès cette époque le *Monsieur* disparut de leur correspondance ou n'y reparut une ou deux fois que par mégarde.

vous retiens d'avance et vous ai demandé pour hôte; ce plaisir serait bien grand; je rattraperai ce dont il a fallu me priver à Lausanne, où je ne vous ai vu que si peu de temps!

Mais son patriotisme n'était pas exclusif. Son cœur chaud et son grand esprit embrassaient le monde entier. Les événements de 1830 lui offrirent l'occasion de manifester ses sympathies politiques. Les citations que nous allons donner de sa correspondance en feront foi. Vinet fut toujours, en politique, de l'école qu'on pourrait appeler libérale spiritualiste et chrétienne. Il ressent avec enthousiasme toutes les aspirations modernes vers la liberté, et à cet égard on peut dire qu'il est aussi avancé que qui que ce soit. Mais il demeure spiritualiste, ici comme en tout le reste, c'est-à-dire que nullement disposé à se laisser payer de mots, il ne saurait se contenter des formes et des institutions censées les plus libérales, alors que la réalité fait défaut. C'est ainsi que sa politique demeure profondément chrétienne. Il accepte franchement toutes les idées libérales, mais il ne se dissimule jamais qu'elles ont besoin du souffle puissant de l'Evangile pour devenir des réalités.

C'est à ce point de vue-là que Vinet se place pour apprécier le mouvement de 1830, en homme libéral, spiritualiste et chrétien.

Comme beaucoup d'autres d'ailleurs, il eut le mérite de prévoir le triomphe de la liberté. Il écrivait déjà le 25 décembre 1821 :

« Dans l'état de fièvre où se trouve l'Europe, tous les mouvements deviennent des convulsions, et toutes les étincelles un embrasement. Que craindre, qu'espérer de cet état de crise unique dans le long tableau de l'histoire? Ce n'est pas la querelle de quelques intérêts; c'est la lutte de l'esprit public avec les institutions vieillies; *la victoire n'hésite pas, mais elle tarde.*

Les sentiments politiques de Vinet se montrent très bien dans quelques lignes d'une lettre du 23 décembre 1830 :

« L'Europe va connaître la liberté. Je m'en réjouis avec tremblement. Les peuples seront bien embarrassés de leur liberté s'ils n'en font pas hommage à Dieu. Regardons à Lui. Il a fait de la liberté une loi de notre nature. »

Il ne se dissimule en rien les immenses difficultés de la tâche, mais il n'imite pas ces prétendus libéraux qui s'en font une excuse pour désespérer de son triomphe. Il n'est pas de ces politiques qui, sous prétexte que leur idéal est irréalisable, croient au-dessous de leur dignité de manifester des préférences pour une forme de gouvernement plutôt que pour une autre.

Ces idées se trouvent développées dans une lettre d'octobre de la même année :

Dans ce moment, écrit-il, on est en danger d'oublier que le *progrès* n'est qu'un des éléments de la civilisation et du bonheur national, et que des vaisseaux sans lest avancent vite, mais sombrent aisément. L'époque où nous sommes est prodigieusement critique. Le lien historique qui rattachait le présent au passé semble près de se rompre; une solution de continuité semble prête à s'opérer dans l'existence des peuples; leur *moi* semble se déchirer en deux parts, dont l'une reste au passé, l'autre appartient à l'avenir. Vous l'avouerai-je, moi qu'aucune théorie conséquente n'effraie, j'ai peur de ce ravage que font les théories; et jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes devenues de l'histoire, qu'elles aient des antécédents et des souvenirs, je ne suis pas parfaitement tranquille. La tyrannie des princes est redoutable; n'y a-t-il rien à appréhender de celle des opinions? Ce que j'aime dans la révolution de Paris, c'est qu'elle est avant tout un fait moral, une action juste, et non pas seulement l'application d'une théorie. — Ne vous méprenez pas sur ma pensée. Aussi longtemps que je vivrai, la liberté fera battre mon cœur, sa seule pensée me donne du bon-

heur; je dis de toute mon âme avec le poëte :

Et la vertu seule est plus belle.

Mais je n'ai pu m'empêcher de vous ouvrir mon cœur sur les événements qui se passent sous nos yeux...

Peut-être Vinet changea-t-il d'avis plus tard, mais à cette époque la révolution belge elle-même ne parut pas entièrement pure à ses yeux.

O Belges, mes amis! écrit-il le 28 septembre 1830, si M. l'abbé Sieyès est encore chez vous, demandez-lui de vous répéter une de ses vieilles paroles qui, pour vieille qu'elle soit, n'en est pas moins bonne : Ils veulent être libres et ne savent pas être justes! Les griefs étaient fondés, mais jamais révolution ne fut plus mal enfilée.

A mesure que le mouvement se dessine et que son caractère se manifeste, les appréhensions de Vinet deviennent plus vives. Il écrit le 2 avril 1831 :

C'est une chose effrayante que la lacune qui se fait remarquer dans l'œuvre politique de l'Europe actuelle. Une génération entière changeant ses destinées, sans que le nom de Dieu soit invoqué, ni même rappelé; le libéralisme coordonné à l'irréligion; tout l'enthousiasme, toute la ferveur de la piété pour des choses qui ne sont point Dieu! Nous sommes bien en arrière de nos barbares ancêtres, en arrière des Romains eux-mêmes; ces païens, en corps de nation, étaient plus religieux que nous. Qui m'expliquera ce phénomène encore sans exemple? Mais je crois que l'Esprit éternel travaille dans le silence.

La révolution de 1830 était à peine consommée à Paris que Vinet prévoyait les conséquences qu'elle allait avoir pour la Suisse. Il écrit le 21 août 1830 :

« Au reste, c'est pour notre compte aussi que la révolution s'est faite à Paris, et c'est pour nous aussi qu'une nouvelle ère commence. »

Puis il indique les conditions de salut pour la patrie :

« La Suisse, dit-il, a besoin pour se sauver, de deux courages. Le courage militaire, elle en a de reste. Mais un plus rare courage, c'est celui d'avouer sa pensée, de professer une opinion, de se déclarer pour un principe. »

Le premier contre-coup de la révolution de juillet 1830 fut de faire éclater de vives divisions en Suisse. Vinet écrit à ce sujet, le 5 décembre 1830 :

« C'est bien le moment, pour la Suisse, de se déchirer intérieurement, à la veille d'une guerre européenne qui l'engloutira peut-être. Nous avons l'air de découper la volaille pour qu'on la puisse mieux manger. »

Le 14 du même mois et de la même année, il écrivait :

« Il est très vrai qu'il ne serait pas beau que mes 33 ans fussent moins capables d'espérance que vos 40. Mes impressions sont fugitives, mais au premier moment très vives et très préoccupantes. Du reste, je vois très bien que la Suisse se retrempe, et que cela était nécessaire. Sortira-t-il de tout ceci quelque peu de centralité? je ne sais. Au moins la diète prochaine pourrait se trouver dans de telles circonstances qu'elle serait moins une diète qu'un gouvernement : ce serait un antécédent et un premier pas. »

Plus tard, ses inquiétudes augmentèrent, il écrivait en mai 1831.

« En général la Suisse me semble faire l'ouvrage de Pénélope, je désire beaucoup me tromper.

« Je crois que la Suisse va être châtiée. Prions Dieu pour notre pauvre patrie. Demandons qu'elle puisse finir ses affaires sans le concours de l'étranger. » 11 avril 1832.

Dans une lettre de la même époque, Vinet se livre à une appréciation plus complète de l'état de la Suisse. Il prévoit que le mouvement libéral de 1830 aboutira au triomphe d'un radicalisme grossier et despotique. Il signale dans le manque de vie religieuse la cause de cet immense désappointement qui a enfanté tant de sceptiques en politique :

« 18 juin 1832.

« La révolution *suisse*, du moins dans les cantons du centre, est fondée sur le *poids*

des masses. Il y a là un gage de puissance pour les intrigants, et c'est bien vraiment eux que la révolution a inaugurés. Quand vous aurez vu de près certains cantons, vous n'en douterez pas. Or, où des masses mal éclairées sont maîtresses, la liberté est en grand péril, parce qu'elles se déchargent bien vite de leur puissance dans les mains de leurs flatteurs, espèce d'hommes dont la Suisse abonde en ce moment. Par une pente nécessaire, la meilleure constitution farcie de garanties mène insensiblement à l'oligarchie, là où le peuple n'a pas de principes. Les grands conseils ont d'abord l'apparence de la toute-puissance; mais, comme en Argovie, ils tombent dans la main de quelques meneurs, qui, poussés en haut, dominent d'en haut comme ils dominaient de plein pied, et l'ancien régime renaît sous d'autres noms. Et que dirai-je encore de cette indifférence ou de cette apathie, si grande qu'immédiatement après une révolution passionnée, enthousiaste, les colléges électoraux sont déserts, les bancs des grands conseils vides, et l'arène livrée à un petit nombre où les intéressés forment le grand nombre? Je crois qu'un élément modérateur est nécessaire à la Suisse; que les efforts des bons citoyens doivent tendre à le créer; que lui seul peut suppléer, en attendant mieux, les *mœurs*, qui viendront avec la vérité chrétienne; mais je vois avec inquiétude que le vent souffle de l'autre côté. Je me soulage en vous écrivant tout ceci, sans me soucier assez si vous aurez le temps de le lire; ce sera, si vous voulez, en roulant dans votre voiture officielle de Lausanne à Lucerne que vous pourrez, sans trop d'inconvénient, en savourer l'ennui; en attendant cela me soulage. Ecrire ces choses dans un journal, ce serait me faire taxer de rétrograde; et cependant j'aurais bien ce petit courage, combien plus celui de vous l'écrire à vous, qui me connaissez et qui me comprenez! J'ai le sentiment de plaider la cause de la liberté même, qui me sera éternellement chère, mais que je vois ailleurs que dans un nivellement imprudent.

« C'est entre ces idées et les idées contraires que sera tout le débat, car sur d'autres questions, il y a au fond beaucoup plus d'accord en Suisse qu'on ne le pense. »

Le canton de Vaud avait été l'un des premiers à faire une révolution libérale. Si nous en croyons une lettre du 14 avril 1831, Vinet ne l'aurait pas trouvée à la hauteur de la première révolution vaudoise, qui avait secoué le joug bernois. Il écrit en effet en 1831 :

« C'est aujourd'hui le 14 avril: j'ai aimé ce jour, je l'aime encore; il y avait alors de l'espérance, une certaine naïveté de patriotisme, une jeunesse de sentiment! On peut retrouver ce qu'on a perdu, et mieux encore, mais se retrouve-t-on? »

Cependant son ami, M. Monnard, *le grand citoyen*, comme on disait alors, était un des héros de la révolution vaudoise de décembre 1830. Vinet remplit auprès de lui le rôle de l'homme sage et prévoyant. Il encourage son ami fraîchement entré dans la carrière, mais non sans trembler quelque peu et sans le rendre attentif à l'ombre sinistre du radicalisme qui se préparait déjà à renverser l'œuvre de liberté que les hommes de 1830 avaient élevée avec une foi si vive et si naïve.

Bâle, 23 décembre 1830.

Cher ami,

Tâchez, s'il vous plaît, de trouver le temps de lire ces quelques mots. Car je ne veux pas que vous ignoriez combien vous avez réjoui mon cœur. J'avais fait dessein de vous dire combien j'admirais les articles dont vous avez enrichi le *Nouvelliste* depuis qu'il est en vos mains. J'ai négligé de le faire. Mais l'attitude que vous avez prise en dernier lieu comme rédacteur du *Nouvelliste* et comme membre du Grand Conseil est une chose sur laquelle je ne puis me taire. Vous avez fait honneur à vos principes. Vous avez enseigné d'exemple ce que c'est que le courage civil. Vous avez fait connaître ce que c'est que le patriotisme qui a pour base la crainte de Dieu et les principes religieux. Je vous en félicite et vous en remercie.

J'aurais bien voulu, m'en coûtât-il grand chose, vous voir au haut de votre échelle [1].

[1] Le 18 décembre 1830, au matin, lorsque le Grand-Conseil allait être convoqué, des troupes nombreuses, venues de différents endroits, enva-

Dieu veuille qu'elle ne serve plus jamais de tribune! C'est un terrible précédent dans la vie d'un peuple. Mais il semble écrit que ces grandes rénovations sociales se consommeront toujours dans des circonstances pareilles. Il y a un principe fort vrai, qu'on appelle la souveraineté du peuple. Dans la simple application des lois existantes, il opère régulièrement, doucement, médiatement; mais il n'y a plus de règle quand on reprend les choses à leur base; du moins il semble un moment qu'il n'y en ait plus. On retombe momentanément sous l'empire du fait. L'établissement social, en tout pays, ressemble à une colonne dont le piédestal est voilé par des nuages, si bien que ces nuages mêmes semblent lui servir de base. Mais tandis que le fait est l'unique autorité des masses, le droit reste inaltérable dans le cœur des hommes de bien; et vous nous l'avez prouvé.

J'apprends avec plaisir que la révolution va bientôt relever de couches. On m'assure que le résultat général des élections sera satisfaisant, et je vois qu'à Lausanne il est fort bon, au moins ce que j'en connais. Vous êtes sur le point d'apprendre, si déjà vous ne le saviez, ce que c'est que la reconnaissance populaire. M. Antoine M..., de son côté, vient d'expérimenter ce que c'est que le caprice populaire, ou tout au moins ce que peut la soif sur des âmes bien nées. Ainsi va le monde. C'est à présent qu'on va voir l'avantage de la suppression du cens électoral; car qui sait si son maintien ne nous priverait pas de voir M. A. M... orner de son imposante figure l'extrême gauche de votre chambre législative?

Ses réserves lui ayant peut-être attiré quelques observations, Vinet se défend en ces termes :

J'ai honte de vous parler de moi. Mais j'ai besoin de vous dire qu'après m'être bien interrogé, je n'ai pas la conscience de céder à la prévention. Je me sens invariablement attaché aux intérêts de la civilisation et de la liberté; et c'est pour *l'une* et *l'autre* que je suis en peine. Je bénis le ciel de ce que mon cher censeur jouit à la fois de l'une et de l'autre; mais je le supplie de comprendre que le même moule ne convient pas à tous les peuples.

Un des traits caractéristiques de la politique de Vinet, c'est qu'il ne se laisse jamais entraîner à devenir infidèle à la cause du libéralisme éclairé par les erreurs dont la liberté est le prétexte. S'il ne partage pas toutes les espérances de M. Monnard, s'il croit devoir l'avertir de temps à autre, il n'est pas moins énergique à encourager son correspondant à persévérer dans la bonne voie dans laquelle il est entré.

Déjà, le 2 février 1829, il l'avait encouragé à demeurer à son poste, dans une lettre où il expose les rapports du christianisme et de la politique.

Au reste, Monsieur, vous auriez à vous faire des reproches si vous quittiez la place. Il est à souhaiter que celle que vous vous êtes volontairement faite dans la défense des intérêts publics, soit longtemps occupée par un homme qui possède le précieux et trop rare avantage de voir les choses humaines du haut point de vue de la religion. Il y a toujours je ne sais quoi d'incomplet et de borné dans les idées qui ne se rattachent pas à la grande idée; et de là vient aussi que ce grand et beau mot de

hirent le château de Lausanne et la salle de cette autorité. Une proclamation du Conseil d'Etat ne parvint pas à dissiper la foule qui remplissait la cour du château et son péristyle. M. Monnard, à cette époque mal vu du Grand-Conseil, dont il faisait partie, mais bien vu du peuple dont il défendait les droits et les libertés, profita de cette position pour adresser à la multitude quelques paroles. Afin qu'il pût se faire entendre, une échelle fut dressée, et du haut de cette tribune improvisée, il rappela le prix de la liberté et des institutions libérales, mais en même temps le respect dû à la liberté et le soin de ses partisans les plus ardents de ne jamais la déshonorer par des actes de violence. Pour se montrer digne de la liberté, le peuple, dit-il, devait dans ce moment respecter la liberté des délibérations des Conseils, et n'espérer un nouvel ordre de choses solide, que s'il donnait dans ce moment l'exemple du respect pour l'ordre légal. Ces paroles obtinrent l'assentiment de la foule assemblée. Quelques autres citoyens montèrent encore sur l'échelle. Bientôt l'attroupement se dispersa, le Grand-Conseil se réunit et décréta, au bout de deux heures, la convocation d'une assemblée constituante. (Voir les journaux et brochures du temps.)

liberté, maintenant à l'ordre du jour par toute la terre, retombe sur lui-même après avoir vainement vibré, et va se confondre avec les mots les plus sinistres. Il faut que celui qui le prononce en sache toute la sainteté; qu'il défende la liberté au nom de Dieu et dans l'esprit de Dieu; qu'il la mette sous la garantie des vertus chrétiennes. Combien de fois n'ai-je pas regretté, en lisant les journaux et les livres du temps, que les politiques soient si peu chrétiens, et que trop peu de chrétiens se mêlent de politique! Car, quoi qu'on en dise, il est bon que des chrétiens s'en mêlent, pourvu qu'ils le fassent en chrétiens, par charité, avec foi, sans passion; et pourquoi n'entreraient-ils pas dans les affaires positives de ce monde, avec le poids de leur doctrine, et leur sagesse parfaitement calme, empruntée de Dieu?

Si Vinet se raille parfois amicalement de certaine tendance à l'optimisme avouée un jour par son correspondant, ce n'est certes pas dans l'arrière-pensée de le décourager et de l'engager indirectement à abandonner la partie. Il lui écrit en effet, le 7 mai 1831 :

Eh bien, oui, continuez courageusement votre tâche, au nom de Dieu. Soyez l'apôtre du libéralisme qu'on appelle *doctrinaire* et qu'il faut appeler *de conscience;* vous ne serez pas populaire; mais ce n'est pas pour cela que vous avez pris la plume; et si vous n'aviez une meilleure et plus haute consolation, je vous dirais qu'il est assez beau d'être impopulaire avec les Laharpe, les Monod et les S. Clavel.

Ceux qui sont entrés dans la carrière que vous parcourez se sont engagés à ne pas s'enorgueillir dans les succès, à ne pas se décourager dans les disgrâces. Il faut même, ce qui est moins facile, qu'ils se mettent au-dessus du dégoût. Et quel sujet de dégoût pour ceux surtout qui voient les choses de près! Quelle étude de la nature humaine! Heureux qui, dans cette scène de bassesse et de mensonges, peut reporter doucement ses yeux sur un intérieur domestique plein de charme et de paix, et se reposer dans les joies de famille de l'amertume et des troubles de la vie publique! . . .

Je ne connais point encore vos instructions (pour la diète); je prévois qu'un espace en blanc sera réservé aux éventualités; ce blanc-seing pourra être d'une haute importance, et votre rôle également. Je sens doublement le besoin de prier pour vous. Dans un moment comme celui-ci surtout, les plus grandes lumières et la plus haute capacité n'excluent pas ce besoin de la prière; la hauteur des circonstances dépasse toute sagesse humaine. . . . . .

Vous ne voulez pas de mes félicitations, eh bien, à la bonne heure; je sais bien qu'en faire. Mais vous faites mieux, vous me demandez le concours de mes prières, et je n'en aurai pas fait de plus sincères. Si jamais les représentants d'une nation eurent besoin d'une assistance spéciale de la sagesse, c'est dans ces temps orageux. Il est inutile que je vous le cache. Je suis inquiet. L'affaire bâloise, malgré tout l'intérêt que j'y porte, n'est pas le sujet mais l'occasion de mon inquiétude. Elle m'a fait observer avec plus d'attention que je ne l'aurais fait sans cela la marche des événements et des esprits en Suisse, et cette observation ne m'a point rassuré.

Je ne veux pas broyer du noir, mais je ne puis m'abstenir de dire que là où il n'y a pas de moralité, il n'y a pas de vraie liberté possible. Si je ne le savais pas, je l'aurais appris de vous, qui depuis plus longtemps que moi interrogez l'histoire, et mieux que moi.

20 juillet 1833.

En comparant, sous le rapport des opinions politiques, le *moi* de 1829 avec le moi de 1832, je me trouve essentiellement le même. Vous savez mieux que personne que ma brochure de 1829 exagérait peut-être le devoir de l'obéissance. Vous vous rappelez peut-être l'article que vous voulûtes bien insérer dans le *Nouvelliste* (article du 3 janvier 1831); j'y exprimai un doute déjà ancien en moi sur la maturité de l'Europe pour l'avenir qu'on lui préparait. A peine Charles X était-il tombé du trône que je le regrettais pour la cause de la civilisation et des véritables progrès. Je suis toujours convaincu qu'en principe et au fond de l'âme je hais comme vous toute oppression, toute distinction injuste, tout privilége qui n'a pas sa justification dans l'intérêt public, toute entrave au développement de la pen-

sée et de la lumière. Nous ne différons certainement que sur l'application. Vous dites qu'il y a lutte, dès l'origine de la société, entre l'égoïsme des individus ou des castes et l'intérêt de tous. Je ne fais que généraliser votre pensée, et je dis qu'il y a lutte entre les prétentions de quelques-uns et le bonheur de tous; mais ces *quelques-uns* je les trouve (et l'histoire les trouve aussi) dans deux camps opposés, sous deux bannières ennemies.

20 juillet 1833.

Je vois que je ne vous ai rien dit d'un sentiment que m'a inspiré la lecture de votre discours. Il n'est pas seulement l'œuvre d'un bon citoyen, mais un acte de courage. Vous avez dit toute votre opinion et avec toute la franchise et le développement possibles, précisément lorsqu'elle trouvait le moins d'écho. Je vous aime en tout temps; mais je vous aime surtout défendant une cause devenue impopulaire. Quelque thèse que vous défendiez, votre cause ne peut être qu'une cause avouée par la conscience.

11 janvier 1834.

Vos discours au Grand Conseil sur l'instruction publique, tout résumés qu'ils sont donnés par la *Gazette*, m'ont fait un pur et vif plaisir.

Je l'ai toujours pensé, le libéralisme s'en ira échouer contre le roc des Batzen et l'écueil du matérialisme pratique. Et les affaires de Romainmôtier, quelle vergogne!

Quel peuple! il veut des droits pour tous les siens
Et jette ceux d'autrui par les fenêtres!

Cette dernière lettre est du 11 janvier 1834. Vinet a donc le mérite d'avoir prévu longtemps à l'avance les tristes résultats auxquels, dans son pays et ailleurs, a abouti le mouvement de 1830, si généreux et si libéral. Faute de la moralité indispensable, la liberté n'a pu être qu'un épisode passager dans l'histoire de plus d'un peuple.

Cependant Vinet ne s'autorisa jamais de ses prévisions pour rester inactif. Au milieu de sa maladie et des préoccupations de sa charge, on le voit regretter de ne pas pouvoir remplir ses devoirs de citoyen. Nous recommandons les lignes suivantes à tant d'hommes qui mettent si peu de zèle à remplir ces devoirs-là et qui perdent à critiquer la marche des affaires publiques un temps précieux qui devrait être consacré à leur imprimer une bonne direction.

11 mars 1841.

Il charge M. Monnard d'annoncer à l'académie les leçons qu'il donnera le semestre prochain. Puis il continue:

Dieu semble vouloir permettre, dit-il, que je recommence mes travaux à cette époque et même que je m'y prépare. Ce n'est pas que je ne sois très faible encore, mais un peu de vie me revient avec le soleil,.... je compte partir dans peu de jours pour Montreux, où l'on me fait espérer que je trouverai le printemps; je ne le fêterai point comme vous autour de l'urne électorale; je n'en suis pas bien aise; je tenais de remplir ces devoirs. Nous n'oublierons, ni avant, ni après, que Dieu est le maître et que le vrai et solide succès n'est pas toujours où nous croyons le voir.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

Des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

(A propos de l'ouvrage CHRISTIANISME ET INDIVIDUALISME, *par A. Curchod, ministre dans l'Eglise nationale du canton de Vaud. — Paris 1854. — 1 vol. in-8° de 582 pages.)*

PREMIER ARTICLE.

Le livre dont nous venons de transcrire le titre date déjà de plusieurs années, et cependant il a jusqu'ici produit peu de sensation. S'il n'a trouvé qu'un nombre de lecteurs relativement restreint et si les journaux religieux s'en sont peu occupés, nous ne pensons pas que la faute en soit au public uniquement. Néanmoins cet ouvrage a des mérites très réels et renferme bien des observations justes, intéressantes et utiles. A la piété, aux solides convictions chrétiennes, l'auteur joint un esprit philosophique; il éprouve le besoin de remonter aux principes et d'aller au fond des choses. Son œuvre est sérieuse et digne d'examen.

Cet ouvrage est né de la crise ecclésiastique vaudoise de 1845. « Au milieu de cette lutte si vive de journaux et de brochures (qui suivit la démission des pasteurs), nous dit l'auteur dans son introduction, un seul parti est demeuré à peu près dans le silence, c'est celui des pasteurs qui avaient cru devoir rester attachés à leur église. » Pourtant, selon M. Curchod, ces derniers ont pris la seule bonne voie; et l'Eglise libre, qui se forma alors, comme du reste toutes les autres églises indépendantes analogues, est une église schismatique et illégitime. Aussi l'auteur n'a-t-il pas voulu, surtout depuis la publication de *Christianisme et Paganisme* de M. de Gasparin, garder plus longtemps le silence. Après réflexion, il nous a donné la théorie de sa pratique, tout en attaquant le système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour cela il cherche à rattacher cette dernière doctrine aux principes rationalistes du déisme comme à sa vraie source; puis, à ce point de vue rationaliste qu'il nomme *individualisme,* M. Curchod oppose ce qu'il appelle le *système biblico-expérimental*, par lequel il pense pouvoir justifier l'union de l'Eglise et de l'Etat jusques et y compris la césaropapie vaudoise, et condamne en revanche la ligne de conduite de ceux qui la repoussent. M. Curchod cherche à établir ses vues soit théoriquement soit à l'aide de l'histoire de l'Eglise, et il termine par un exposé historique et critique de la crise religieuse et ecclésiastique du canton de Vaud.

Si nous voulions suivre l'auteur pas à pas et réfuter tout ce qui nous paraît erroné ou insuffisant dans son ouvrage, nous serions conduit à refaire une grande partie de son livre, et nous aurions besoin pour cela d'un espace beaucoup plus considérable que celui dont notre journal peut disposer. Au reste cette longue discussion n'est point nécessaire. Coupons par le plus court et allons droit au centre du débat, la question de la séparation de l'Etat et de l'Eglise. En cherchant à nous rendre compte de ce qu'est cette séparation et de ce qu'elle n'est pas, nous aurons occasion d'aborder les principaux points traités par M. Curchod. Nous laisserons de côté tout ce qui concerne la discussion et l'appréciation de faits plus ou moins irritants et encore bien rapprochés; nous nous en tiendrons aux principes[1].

I

Que voulons-nous en demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Demandons-nous par là même la séparation de l'Evangile d'avec la société et d'avec la famille? Nullement; et cependant on le dirait, à entendre plusieurs de nos opposants, et M. Curchod lui-même. (pag. 49-59.) Il nous rappelle que la religion chrétienne a aussi un caractère collectif et réunit les fidèles en un corps qui est l'Eglise, — que l'éducation religieuse et l'influence chrétienne dans la famille sont loin d'être un mal, — qu'un peuple ne peut être sans religion et, qu'à défaut du christianisme, les masses retourneraient à un paganisme quelconque, — que les bienfaits sociaux du christianisme sont considérables, ainsi l'abolition de l'esclavage, l'amélioration du sort des femmes et l'inviolabilité du mariage, etc.

Certes nous le croyons bien; mais, de grâce, qu'est-ce que tout cela prouve en faveur du régime que vous préconisez? Si l'Evangile produit tant de fruits excellents, c'est, pensons-nous, parce qu'il est l'Evangile, la vérité salutaire de Dieu; c'est que cet Evangile, par la bénédiction de Dieu, se fraie un chemin dans les cœurs et au sein des populations; c'est qu'il renouvelle les âmes et répand, même dans les esprits qui le repoussent ou le négligent, des notions qu'on est comme moralement contraint d'accepter, et qu'ainsi cette vérité divine, en sauvant et régénérant ceux qui se laissent gagner par elle, répand en même temps dans toute l'atmosphère sociale une lumière diffuse qui modifie plus ou moins toutes choses. Mais encore une fois d'où cela vient-il? De ce que « l'Evangile est la puissance de Dieu. » (Rom. I, 16.) Or supposez que l'Etat ne subventionne plus les cultes et laisse l'Eglise à elle-même en la plaçant simplement au bénéfice du droit commun, l'Evangile en sera-t-il moins l'Evangile, en sera-t-il diminué, en sera-t-il moins dans les cœurs, dans les

[1] La question des relations de l'Etat et de l'Eglise a déjà été abordée quelquefois dans ce journal. Nous prenons la liberté de renvoyer nos lecteurs à nos articles précédents pour plusieurs des côtés de cette grande question. Voyez en particulier première année, pag. 233, 265, 314 et 326.

familles et dans la société, comme le levain qui fait lever toute la pâte? Le prétendre, ce serait dire qu'il tire sa force, ou du moins une bonne partie de sa force, de l'impôt et du glaive de l'Etat. Ce ne sont pas du moins les chrétiens qui le prétendront.

Et cependant il semblerait, à entendre certaines personnes, que, si l'autorité politique n'est plus évêque (et quel évêque souvent!), si l'Eglise n'est plus soutenue par un impôt levé bon gré mal gré sur tous les citoyens, l'Evangile soit par là même enlevé à la société, et que l'Eglise disparaisse ou soit réduite à l'impuissance contre les ténèbres qui vont couvrir la chrétienté. M. C. nous dit cependant lui-même que « la religion chrétienne unit les fidèles en un corps qui est l'Eglise. » Il n'est donc nul besoin que le pouvoir politique vienne, par une loi ecclésiastique, constituer l'Eglise. Or, si celle-ci subsiste par la vertu de la Parole de Dieu et de son Esprit; si la puissance de l'Evangile est spirituelle et vient d'une tout autre source que de l'autorité temporelle; si, comme les faits le prouvent de reste, l'Eglise, pour subsister et prospérer, n'a nul besoin de s'appuyer sur l'Etat; si c'est à l'Eglise de Christ que les oracles de Dieu sont confiés; si c'est par l'Eglise de Christ que l'Evangile est proclamé dans le monde, porté aux familles et aux individus, il faut être singulièrement préoccupé pour voir dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat une séparation de l'Evangile d'avec la société. — « Vouloir ôter aux masses la profession d'un christianisme même sans vie, nous dit M. C., ce serait provoquer inévitablement le retour d'un paganisme quelconque. » D'abord nous ne voulons rien enlever à personne; la suppression des religions d'Etat n'empêcherait personne de professer ses convictions, si faibles fussent-elles. Mais il est vrai que nous ne désirons point que la foi soit professée par ceux qui ne croient point, car nous ne pensons pas que le mensonge serve jamais la cause de la vérité, ni que l'hypocrisie ou le formalisme soient des éléments nécessaires de l'Eglise. Ce que nous désirons en revanche de tout notre cœur, c'est que le plus grand nombre de personnes possible soient gagnées à l'Evangile, ou tout au moins placées sous son action; que les « masses » soient placées le plus sérieusement et le plus complétement possible à l'école de Jésus-Christ; que l'Evangile pénètre partout. Mais qu'est-il besoin pour cela d'une institution religieuse de par l'Etat? Pourquoi supposer toujours que l'Eglise ne sera rien, ne fera rien si elle n'est sustentée et constituée par l'Etat? Et cependant ce n'est pas un établissement de l'Etat que cette église des Etats-Unis qui, en présence d'un accroissement si formidable de population et d'une invasion continue d'immigrants le plus souvent fort étrangers à l'Evangile, fait néanmoins face aux exigences de la situation et accomplit encore tant d'œuvres missionnaires au dehors. Ce n'est pas un établissement de l'Etat que cette Eglise morave qui depuis plusieurs siècles a produit tant de bien dans la chrétienté, soutenu avec tant d'amour l'étendard de la croix et qui s'est montrée à l'avant-garde des missions modernes. Ce n'était pas un établissement de l'Etat que cette ancienne Eglise réformée de France qui pendant plus de deux siècles a fourni tant de martyrs. Ce n'était pas non plus un établissement national que cette Eglise des trois premiers siècles qui, en face d'un ennemi si bien armé, a renversé le paganisme romain et conquis l'ancienne société. Et vous-mêmes, frères nationaux, quand vous voulez travailler à l'œuvre des missions, à l'évangélisation des catholiques romains, ou même à la mission intérieure et à quelque autre œuvre chrétienne dont vous voyez la nécessité, vous êtes contraints, pour le faire, d'agir comme chrétiens indépendants, en dehors des liens de l'officialité, et sur le terrain de l'action et des dons volontaires. Et ainsi vous témoignez contre votre propre système que, bien loin qu'un établissement de l'Etat soit nécessaire à la diffusion de l'Evangile, les chrétiens sont obligés de sortir de l'ornière et des appuis officiels pour prendre au sérieux toute l'œuvre que le Maître leur a confiée.

Quant aux conséquences sociales de l'Evangile (abolition de l'esclavage, relèvement de la femme, mariage, etc.), elles ne dépendent pas davantage de l'existence d'une église d'Etat. Les lois et les institutions sociales seront toujours en rapport avec les mœurs et l'état des idées et de la conscience publique. Plus l'influence de

l'Evangile sur un peuple sera pure et profonde, plus aussi les mœurs et les lois tendront à se conformer aux principes de la morale chrétienne. Et si l'influence de l'Evangile est faible dans une nation, ce n'est pas le fait que l'Etat entretient et administre l'Eglise qui imprimera aux actes du pouvoir une direction plus morale. Quand un gouvernement épouse une église, cela ne l'empêche pas, par exemple, de faire des lois de persécution et de fouler ainsi aux pieds les principes élémentaires de la morale chrétienne; sa position l'y pousse bien plutôt. Les améliorations sociales ne sont pas sorties de l'union de l'Eglise avec l'Etat, mais de l'union de l'Evangile avec la société, de l'action exercée par l'Evangile sur les individus et par eux sur les mœurs et les idées générales. Nous aussi, nous voulons cette action; nous voyons dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat un moyen de la favoriser, en même temps qu'une conséquence légitime des principes évangéliques.

Ici l'on se récrie encore et l'on nous arrête. Soit! nous dira-t-on: admettons que l'Eglise puisse subsister sans l'appui de l'Etat; que, sans être salariée ni constituée par lui, elle puisse évangéliser les populations, être le sel de la terre, poursuivre l'œuvre du Seigneur; admettons en un mot que nous puissions avoir l'union de l'Evangile avec la société sans avoir l'union de l'Eglise et de l'Etat; aussi bien les faits nous contraignent de l'avouer...... Mais au moins avouez de votre côté que l'union avec l'Etat *aide* singulièrement à cette salutaire influence de l'Evangile. « Elle offre un moyen précieux, dit M. Curchod, d'appeler un grand nombre d'âmes à la connaissance des vérités révélées. » — C'est là ce qu'on affirme, mais la preuve, je ne la vois nulle part. Que fait l'Etat pour la religion qui ne puisse tout aussi bien se faire sans qu'il y mette la main? L'Etat (ou les communes) bâtit des temples, envoie et entretient des prédicateurs; mais l'Eglise l'a fait et peut le faire. Elle envoie bien des missionnaires aux païens et bâtit chez eux des temples; pourquoi ne pourrait-elle pas satisfaire aux besoins de l'intérieur? — Ah! mais, dira-t-on, ces besoins de l'intérieur sont grands et nombreux, la bonne volonté n'y suffirait pas seule. — Si elle ne suffit pas *seule*, c'est donc à la contrainte que vous demandez les moyens de soutenir l'Eglise et de prêcher l'Evangile, c'est précisément l'appui de la contrainte que vous recherchez dans le système de l'union; vous prétendez soutenir l'Evangile par un moyen contraire à l'Evangile. Est-ce chrétien? Est-ce moral? Et puisque nous parlons d'utilité, est-ce *vraiment* profitable à la cause de Dieu? Nous n'insisterons pas. — Mais, si vous estimez au contraire que la bonne volonté suffise, pourquoi ne pas reconnaître que ce que l'Etat fait pour la religion se ferait sans lui, se ferait plus chrétiennement et sans l'alliage antichrétien de la contrainte, que l'Eglise devrait répudier?

Non certes, nous ne voyons pas ce que la cause de l'Evangile et la prospérité de l'Eglise gagnent au système des religions d'Etat, mais nous voyons bien ce que ce funeste système apporte d'obstacles à l'action salutaire de la vérité. On fournit aux incrédules une raison plausible de méconnaître la puissance de l'Evangile, et l'on met ainsi une pierre d'achoppement devant leurs pas; on fortifie et l'on accroît les causes de division dans l'Etat et dans l'Eglise par les priviléges que l'on accorde aux uns aux dépens des autres; on tend à étouffer la spontanéité religieuse et le sentiment de la responsabilité personnelle, qu'il faudrait soigneusement cultiver; on endort les consciences et l'on crée des obstacles considérables à l'évangélisation, en identifiant aux yeux des masses la qualité de citoyen et celle de chrétien, et en favorisant ainsi la pensée qu'il n'y a pas à naître de nouveau pour entrer dans le royaume de Dieu; on détruit en bonne partie le nerf de la profession de foi, qui finit par n'être plus qu'une sorte de formalité civile; on donne forcément la haute main dans l'Eglise à des corps politiques qui, comme tels, ne professent point la foi, ne se reconnaissent point tenus de suivre l'Ecriture, et qui, en général, ne sont pas qualifiés pour diriger l'Eglise avec le zèle et l'intelligence des choses religieuses que cette tâche requerrait; on facilite, par l'appât d'une position temporelle assurée et par le manque d'exigences spirituelles, l'entrée dans l'Eglise de pasteurs rationalistes ou sans vie; on fortifie et on immobilise

tous les abus, et l'on rend toutes les réformes très difficiles. Si nous voulions prolonger cette énumération et la détailler, nous en aurions pour longtemps, car un mal n'arrive jamais seul, comme le dit un proverbe populaire. Mais ces quelques explications suffisent pour montrer que, sous le rapport de l'utilité, le système des églises officielles est loin de présenter les avantages qu'on lui attribue. Nous dirons bien plutôt, avec Vinet, que « pour mettre la religion dans la nation, » il faut « la mettre hors de l'Etat; » que « la religion, en se séparant, se sépare pour mieux s'unir; qu'en se séparant de l'Etat, elle s'unit mieux au *peuple* et au *pays;* que cette séve divine ne fait (alors) qu'abandonner des canaux obstrués pour couler dans des veines ouvertes et libres, et que la politique que nous conseillons ne paraît enlever quelque chose à l'Etat que pour lui donner, sous une autre forme, beaucoup plus et beaucoup mieux. » Et l'un des adversaires de Vinet, M. Pédézert, n'a-t-il pas lui-même proclamé dans l'*Espérance* que nulle part la religion n'est autant unie à l'Etat (il aurait dû dire à la nation, au peuple) que dans les Etats-Unis? Or ce pays, comme chacun le sait, est sous le régime de la séparation. C'était répéter, sous une autre forme, l'assertion de Vinet; c'était reconnaître que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, loin de séparer la société d'avec l'Evangile, tend au contraire à les unir plus intimement, en remplaçant la contrainte par la liberté, et des rapports extérieurs et administratifs par des relations spirituelles de libre influence.

Mais, a-t-on dit encore, la preuve que le régime de la séparation légale est hostile à l'union de l'Evangile et de la société, c'est que Vinet voit un *mal* dans l'éducation religieuse et dans l'influence chrétienne au sein de la famille. Et M. Curchod n'a pas manqué de reproduire cette accusation soit dans son *Christianisme et individualisme* (pag. 52, 138), soit dans son *Essai sur la Bible.* (II, pag. 386.)

Si Vinet avait proféré cette énormité, nous n'hésiterions pas à dire qu'il s'est grandement trompé sur ce point; et nous ajouterions que la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est en rien solidaire d'une telle pensée. Bien loin que cette séparation exclue ou contrarie l'influence chrétienne des parents, elle la garantit au contraire, et assure aux parents et à l'Eglise toute leur juste liberté d'action, que l'union opprime. Demandez plutôt aux parents chrétiens dont les enfants sont obligés de réciter dans nos écoles le catéchisme retouché d'Osterwald, et de s'incruster dans la mémoire, pendant plusieurs années, des phrases comme celle-ci: « Nos bonnes œuvres ne servent-elles qu'à nous sauver nous-mêmes? » et autres belles choses de ce genre; demandez-leur lequel des deux régimes, l'union ou la séparation, sauvegarde le mieux l'instruction chrétienne des enfants? Mais enfin, pour en revenir à l'accusation portée contre Vinet, sur quoi la fonde-t-on? Il aurait prétendu que l'éducation religieuse des enfants est un *mal,* un attentat aux droits de l'individu; il aurait ainsi jeté un blâme sur l'action exercée par les parents dans la famille! Chose étrange! lui qui consacre toute la première partie de l'*Essai* à presser le devoir de manifester ses convictions religieuses et de les propager, il aurait donc voulu arrêter cette manifestation justement là où elle est le plus sacrée et le plus impérieuse! Et pourtant l'on sait que Vinet, jusqu'à la fin de sa vie, s'est occupé avec amour d'éducation chrétienne; on peut voir, dans le volume de ses œuvres intitulé l'*Education, la Famille et la Société,* quelle immense importance il attache à cette éducation, et comment il la recommande. Ecoutons, par exemple, ce qu'il dit, pag. 128, 129:

« Ah! si vous voulez que les hommes aiment le Sauveur, entretenez-en leur première enfance. Menez-les tout jeunes vers le Crucifié; dites-leur tout l'excès de son amour pour eux; dites-leur qu'il les aima dès avant leur naissance; que, brebis malheureuses, sans berger et sans bercail, il est venu les chercher dans le désert, et qu'il a donné son sang pour pouvoir les ramener dans la céleste bergerie. Ne craignez pas de leur parler de leur misère, de leur corruption naturelle, du besoin de miséricorde qu'ils partagent avec leurs pères, avec vous: ils vous croiront, et ils croiront bien, aussi bien, mieux que le philosophe; car leur conscience dit *amen* à la parole qui

les condamne; l'oreille de leur entendement est pure encore. Ils n'ont pas encore « cher- » ché beaucoup de discours. » (Eccl. VII, 9.) Faites croître dans la vérité ces jeunes plantes; d'année en année donnez-leur une plus solide et plus forte nourriture; que leur foi croisse avec leur raison; que leur raison, à chaque nouveau progrès, adhère avec plus de force à la raison divine; préparez un fonds de convictions, d'expériences chrétiennes, d'habitudes religieuses, de souvenirs graves et doux, pour les mauvais jours qu'amènera l'âge des passions et de l'orgueil. Et pourquoi verrait-on se démentir en ce seul point, ce qu'on a dit souvent de la puissance des premières impressions? comment une enfance ainsi formée seraitelle sans influence sur le reste de la vie? et lors même que, pour un temps, l'élève du divin Maître devrait s'écarter de la route qui lui fut tracée, n'y a-t-il pas lieu d'espérer que ses égarements seraient moins funestes, et qu'il reviendrait plus tôt et plus sûrement au port où s'abrita sa jeunesse? Vous savez avec quelle difficulté la vérité chrétienne perce la dure écorce qu'épaississent autour de notre cœur l'exemple du monde, ses joies, ses vanités, sa fausse sagesse; hâtez-vous d'enfermer le christianisme dans le cœur, lorsqu'il peut y pénétrer sans peine. Le Sauveur vous a dit de laisser venir à lui les petits enfants; faites davantage encore : conduisez-les dans ses bras, et remettez-les à sa garde divine. »

Certes, si Vinet a jamais prétendu que l'éducation religieuse soit un *mal*, il faut avouer qu'il s'est contredit de la manière la plus inconcevable. Mais, encore une fois, sur quoi se fonde-t-on pour lui imputer une contradiction aussi grossière? Sur quelques paroles de l'*Essai* (2de partie, chap. VI, au commencement), que l'on interprète de la manière la plus fautive. Que le lecteur en juge :

Vinet avait montré (*Essai*, 2de partie, chap. II) que si la société, envisagée comme une unité, a une religion, les individus, par cela même qu'ils sont des membres, des dépendances du corps, ne peuvent avoir leur religion à eux. En présence d'une conscience sociale et partant souveraine, les droits de la conscience individuelle sont inadmissibles; l'individu, sur le terrain occupé par l'Etat, doit céder. De là la formule : Si la société (l'Etat) a une religion, l'individu n'en a point.

Vinet déduit de là la nécessité de séparer l'Eglise de l'Etat; puis, poursuivant la discussion et passant successivement en revue les principales objections qu'on fait au système de la séparation, objections tirées de l'idée de l'Etat, de celle de la famille, etc., il en vient à supposer (chap. VI, au commencement) un adversaire qui lui dit : Mais l'oppression que vous avez voulu éviter se retrouve dans la famille, « la famille religieuse n'estelle pas à sa manière une église établie? »

Vinet répond que, même en supposant qu'il en soit ainsi, même en admettant l'assertion de son adversaire qu'il y a dans l'église de famille un inconvénient religieux identique à celui des églises d'Etat, ce ne serait pas une raison d'abandonner le système de la séparation; tout au contraire. Car si l'oppression existait dans la famille, ce serait une raison de plus de ne pas aggraver ce mal par l'oppression de l'Etat sur la famille elle-même. Dans le cas où l'assertion de mon adversaire serait vraie, dit Vinet, « il faudra choisir » entre les deux despotismes et non pas les cumuler. Or « on ne peut hésiter » dans ce choix, parce qu'on ne peut pas confisquer au profit de l'Etat les droits que le père tient de la nature et qu'il exercera bon gré mal gré; et mieux encore parce qu'en réalité l'église de famille n'est point identique à l'église d'Etat, vu que le père est un homme, qu'il a une conscience, qu'il peut avoir une religion, tandis que l'Etat n'en a point, et qu'en outre l'enfant qu'il élève ne sera pas toujours sous tutelle; il l'élève pour la liberté, tandis que dans l'Eglise d'Etat on n'est jamais majeur. Enfin Vinet fait remarquer qu'il faut choisir entre l'autorité de l'Etat et celle de la famille, puisque autrement celle de l'Etat supplante celle du père, et qu'on aboutit ainsi à « transporter le foyer domestique dans la place publique. »

Telle est, en raccourci, la réponse de Vinet à l'objection. Or, nous le demandons à tout esprit non prévenu, y a-t-il la moindre justice à prétendre qu'ainsi Vinet fasse de l'éducation religieuse un *mal?* Quand il admet par supposition, et pour un moment,

l'assertion de son adversaire, quand il dit : « Je suppose qu'il en soit ainsi.... » « S'il y avait dans l'église de famille, etc...., » on traduit : Je crois en effet qu'il en est ainsi... Il y a en effet dans l'église de famille, etc.... Et d'une argumentation qui défend la liberté d'action du père de famille contre le despotisme religieux de l'Etat, on fait un blâme jeté sur l'action éducatrice des parents. Quel étrange mode d'interprétation! serait-ce donc trop de demander à messieurs les critiques un peu d'attention et d'équité?

Nous pourrions montrer facilement que bien d'autres reproches adressés à Vinet n'ont pas plus de fondement que le précédent; mais ces digressions nous détourneraient par trop de notre sujet. Revenons. En nous occupant du livre de M. Curchod et de la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous n'avons guère fait jusqu'ici qu'écarter un malentendu, et repousser de prétendus motifs d'utilité. Abordons plus directement le terrain des principes moraux et scripturaires.

(*La suite au prochain numéro.*)

ETUDES BIBLIQUES.

—

Le prophète Daniel et l'Apocalypse dans leurs rapports mutuels, d'après C. A. Auberlen.

SECOND ARTICLE.

IV

Le but de la première partie du livre de Daniel est de caractériser la puissance terrestre ou les quatre monarchies qui s'élèvent successivement pour faire ensuite place au royaume de Dieu. Cette caractéristique, déjà frappante dans les récits contenus aux chapitres III, IV, V, VI, l'est surtout dans les deux visions décrites, l'une au commencement, l'autre à la fin de cette portion du livre (ch. II et VII).

C'est dans la personne de son premier représentant que la puissance terrestre doit apprendre la fin qui lui est réservée (ch. II). Nébucadnetzar la contemple en songe sous la figure d'une statue colossale. La monarchie babylonienne, le royaume médo-perse, l'empire macédonien et l'empire romain avec ses prolongements slaves et germaniques, apparaissent simultanément à ses regards dans la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les hanches d'airain, les jambes de fer avec les pieds de fer et d'argile. Mais, pendant qu'il regarde et s'étonne, une pierre se détachant d'une pente de montagne, sans main d'homme, frappe la statue. Alors le fer, l'argile, l'argent et l'or sont brisés ensemble et deviennent comme la balle de l'aire en été, que le vent jette çà et là; on n'en trouve plus rien en aucun lieu. Mais la pierre, c'est-à-dire le royaume de Dieu, devient une grande montagne qui remplit toute la terre (vers. 34, 35). Vision magnifique et terrible tout à la fois! Le train de ce monde est là avec tout son éclat; mais le colosse est porté par des pieds fragiles. La gloire humaine n'est ni plus durable ni plus précieuse que la balle emportée par le vent. Le royaume de Dieu, si faible et si insignifiant en apparence, mettra sans peine un terme à la puissance de l'homme. Ce royaume est maintenant sous la croix, bientôt il sera éclatant de gloire. *Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera écrasé*. (Math. XXI, 44.)

Sous l'image d'une statue brillante, mais sans vie, Nébucadnetzar a vu le côté politique de la puissance terrestre, tandis que le royaume de Dieu ne s'est montré d'abord à lui que comme une pierre gisante. Daniel doit apprendre à connaître cette même puissance et ce même royaume dans leur nature intime, l'un dans son état d'éloignement de Dieu, l'autre dans sa grandeur morale et dans sa dignité. La première lui apparaît sous la *forme animale,* tandis que *le Fils de l'homme* venant sur les nuées lui révèle le caractère du royaume de Dieu. (Ch. VII.)

La statue colossale de Nébucadnetzar, c'est l'humanité dans sa propre force; mais elle n'a de l'humanité que l'apparence. Quand l'homme se sépare de Dieu, il descend jusqu'au rang de la brute. (Ps. XLIX, 21.) Sans divinité, point d'humanité véritable. Dès que l'orgueil s'empare de l'homme, il devient pareil aux bêtes, comme Nébucadnetzar. (Dan. IV.)

Les quatre monarchies apparaissent donc

à Daniel sous la figure de quatre animaux. Les trois premiers sont le lion, l'ours et le léopard. Le quatrième est si terrible qu'il est sans exemple dans la création. Le royaume de Dieu, personnifié par le Fils de l'homme, vient sur les nuées, tandis que ces animaux montent des profondeurs de la mer. *Vous êtes d'en bas, et moi je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde.* (Jean VIII, 23.)

Comme c'est vers la fin de son développement que la puissance terrestre manifestera sa nature intime avec le plus de force, c'est sur la quatrième monarchie que la prophétie s'arrête essentiellement. La vision de la statue, qui décrit le côté politique de la puissance terrestre, fait ressortir dans la quatrième monarchie deux périodes bien distinctes : celle du fer, et celle du mélange de fer et d'argile. Elle caractérise cette dernière au moyen des dix orteils. Dans la vision des quatre animaux, qui a en vue le côté religieux de la puissance terrestre, la portion du développement de cette puissance figurée au chapitre II par le mélange du fer et de l'argile, n'est pas même indiquée. La description passe immédiatement aux dix cornes, qui correspondent aux dix orteils, mais pour montrer comment, au milieu d'elles, s'élève une onzième corne, un roi dans la personne duquel éclate toute l'impiété du monde, toute sa haine contre Dieu et contre ses saints.

Dans ce dernier roi se révèle pleinement le caractère intime de la quatrième monarchie, comme dans celle-ci le caractère de la puissance terrestre en général. Le développement de la puissance terrestre aboutira donc à la manifestation du mystère d'iniquité, car le roi préfiguré par la onzième corne n'est autre que l'homme de péché, le fils de perdition. (2 Thess. II.) Nous rencontrons ici, pour la première fois, la notion distincte de l'antichrist, parce qu'ici, pour la première fois, nous avons un tableau universel du monde jusqu'à la fin. La description de Daniel nous fait voir dans l'antichrist l'évolution complète du mauvais principe introduit dans le monde par la chute. Les caractères de l'ennemi sont fortement accentués. Sa prudence extrême apparaît dans ses yeux d'homme. Sa bouche, qui prononce des blasphèmes, nous apprend son impiété. Ce qui a commencé en Eden est maintenant achevé. *Vous serez comme des dieux,* avait dit le tentateur.

Aux royaumes du monde succède le royaume de Dieu, personnifié dans le Fils de l'homme. La désignation du Messie, comme *fils de l'homme,* est éminemment caractéristique, et correspond parfaitement à l'horizon prophétique de Daniel. Ce n'est plus comme fils de David, comme roi israélite qu'apparaît le Seigneur, c'est comme dominateur universel. La semence de la femme, promise au commencement à l'humanité entière, vient pour écraser la tête du serpent. C'est pour cela que la bête de l'Apocalypse, qui représente la puissance terrestre, est une copie du grand dragon, de l'ancien serpent, du Diable et de Satan, car Satan est le prince de ce monde. Dans le serpent, le Diable apparaît sous une forme animale. Dans le Fils de l'homme, Dieu apparaît sous une forme humaine. Depuis que l'humanité a suivi le serpent, elle est devenue bestiale. C'est pourquoi il faut que Dieu se fasse homme, pour que l'homme cesse d'être bête. Mais celui qui persiste à demeurer bête sera jugé par le Fils de l'homme, précisément parce qu'il est le Fils de l'homme.

Ainsi, d'après la prophétie, c'est dans la puissance terrestre que se manifeste avec le plus d'intensité le principe d'opposition contre Dieu que le péché a introduit dans le monde. Mais comment concilier cela avec ce qu'enseigne ailleurs l'Ecriture : *que les puissances viennent de Dieu?* M. Auberlen répond que les dons de Dieu ne cessent pas d'être ses dons, alors même qu'ils sont corrompus et souillés par la faute de l'homme. Et puis, les puissances ne peuvent être que ce qu'est le monde, qui est plongé dans le mal.

Oui, ajouterons-nous, les puissances viennent de Dieu. Elles ne viennent pas de lui seulement dans le sens qu'il a permis qu'elles existent, mais dans ce sens qu'il les a établies comme des institutions bonnes en elles-mêmes et ayant un but élevé et moral. L'état, selon St. Paul (Rom. XIII), a pour mission d'exercer la justice dans la mesure et par les moyens qui conviennent à sa nature, c'est-à-dire en se ser-

vant de l'épée, ou de la force armée. Cette justice, dont l'état est le ministre de la part de Dieu, a son origine en Dieu lui-même, car l'état, dit encore l'apôtre, loue les bons et punit les méchants. Il en résulte que le chrétien, qui a à cœur le règne de la justice, ne saurait être indifférent à l'existence et à la prospérité de l'état. Non-seulement il désirera que l'autorité soit respectée, mais il la soutiendra activement et pourra, s'il y est appelé, travailler comme magistrat à la réalisation du but que l'état est appelé à poursuivre. Prétendre le contraire est une erreur grave, condamnée par l'enseignement de St. Paul, par la position de Daniel à la cour de Babylone, et par la notion même de justice, qui est à la base de la notion de l'état. — Au reste, ce n'est ni le pouvoir, ni l'institution de l'état que la prophétie a en vue exclusivement dans la description de Daniel; c'est la société, dont le pouvoir est le représentant. Or, le chrétien appartient à cette société; il est, aussi bien que Paul, citoyen de l'état, il a les droits et les devoirs inséparables de cette qualité. Le fait que St. Paul revendique les droits attachés à sa qualité de citoyen serait à lui seul une preuve suffisante de l'excellence de l'état considéré en lui-même. La puissance terrestre, telle que la prophétie la décrit, c'est la société considérée dans ses éléments antireligieux.

V

Envisageons de plus près la nature intime des quatre monarchies. Extérieurement, la puissance terrestre est magnifique; en réalité, elle n'a pas plus de consistance que la balle chassée par le vent. Bien plus, sa valeur réelle diminue à mesure qu'elle se développe. C'est ce qu'indique clairement le choix des métaux de la statue. Le poison du péché, qui a mis fin à l'état heureux du premier homme, étend de plus en plus ses ravages, jusqu'à produire l'antichrist. Les temps qui précèdent le jugement sont des temps d'impénitence, de sécurité charnelle et d'oubli de Dieu, qui amènent inévitablement la crise finale. Au reste, la circonstance seule que l'histoire se termine par un jugement est en parfait accord avec la vue prophétique de Daniel.

Ce n'est pas ainsi que, d'ordinaire, la philosophie envisage l'histoire. Pour elle, le développement de l'humanité est uniquement ascendant; c'est un progrès indéfini. Le point de départ est l'état de nature voisin de celui de la brute; le but, c'est l'humanité, c'est-à-dire la liberté et la civilisation. Mais, selon Daniel, les empires orientaux sont supérieurs à ceux chez lesquels a fleuri la culture classique. Selon Daniel, notre époque, avec ses progrès dans la civilisation et dans la science, voit se former le mystère d'iniquité qui aboutira à l'antichrist.

Comment expliquer ces deux manières de voir si opposées? Par la différence des points de vue. L'homme part de l'opposition entre nature et esprit, entre nature et culture, et ici l'esprit, c'est l'esprit humain. L'Ecriture sainte distingue aussi entre nature et esprit, mais elle prend ces mots dans un autre sens. Elle parle de la chair et de l'esprit; elle oppose à la nature, non la culture, mais la grâce. Pour elle, le progrès de l'état de nature vers la culture et la civilisation appartient encore au domaine de la chair, à l'humanité naturelle et irrégénérée. Pour elle, l'esprit n'est pas simplement l'esprit humain, mais l'Esprit de Dieu, les grâces du monde invisible.

« Cet Esprit crée quelque chose de mieux que la simple culture, qui n'est qu'un développement raffiné de l'humanité charnelle, et non une transformation. Il crée la vraie spiritualité, qui vient de Dieu et non de ce monde, et qui doit aboutir à la glorification de l'esprit et du corps. Quand la Bible parle de glorification, elle entend autre chose que la culture. Et c'est parce qu'elle envisage la chose au point de vue de Dieu, sans jamais perdre de vue l'accomplissement final du plan divin, qu'elle n'a pas des progrès de la culture et de la civilisation, tels que nous les comprenons, une aussi haute idée que nous. Le grand mensonge de notre génération consiste à regarder la culture humaine comme ce qu'il y a de plus élevé, comme une régénération de l'humanité, comme une chose qui peut remplacer la grâce. La culture est l'idole du monde moderne. » (Pag. 234.)

Aussi, que nous montre Daniel dans la description des quatre monarchies? Le progrès de l'état de nature vers l'état de cul-

ture, vers une vie raffinée de l'intelligence qui reçoit une expression définitive dans les yeux prudents de l'antichrist. En cela, le prophète est d'accord avec les vues dominantes. Mais, s'il reconnaît ce progrès, il nie que ce soit le progrès véritable, un progrès vers la vraie destination de l'homme. Le caractère essentiel de la vraie humanité, c'est la communion avec Dieu. Or, c'est un fait que les progrès de la culture seule éloignent de Dieu l'homme naturel. La culture purement humaine fortifie en lui la conscience du monde et de lui-même, et multiplie les chaînes qui l'attachent à la terre. Ce n'est pas à dire qu'elle soit mauvaise en elle-même, car elle peut être sanctifiée et mise au service de Dieu. Mais, tandis que les enfants de Dieu usent de ce monde comme n'en usant point, les enfants du monde ne vivent que pour le monde visible. C'est au monde qu'ils demandent une vie vraiment humaine et semblable à Dieu.

« L'antichrist nous promet tout ce que Christ nous apporte, mais sans la croix, et c'est là l'enchantement au moyen duquel, selon l'Apocalypse, il séduit les rois et les peuples. Il promet la glorification de la chair, sans exiger qu'elle soit mortifiée, et la glorification du monde sans le jugement. Il est un Christ sans croix, et, à tous égards, la contrefaçon du vrai Christ. Il est l'anti-messie, le faux fils de l'homme, comme la déification de l'homme par l'homme est la contrefaçon de la ressemblance avec Dieu. Il promet à l'homme une existence vraiment humaine, pareille à celle des dieux, le ciel sur la terre, le millénium. Mais il faut que la chair et le monde soient jugés pour que la malédiction pèse sur eux. Il faut qu'ils acceptent le jugement qui a été prononcé sur eux en Golgotha, sous peine de tomber sous le coup du jugement final et de ses terreurs. C'est alors que le Crucifié apparaîtra comme le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, et que la magnificence du train de ce monde sera dissipée comme la balle. Alors seulement commencera le règne de mille ans. » (Pag. 239.)

Il y a quelque chose de plus haut qu'une culture raffinée de l'intelligence, c'est la relation avec Dieu dans la conscience, c'est la piété, c'est le respect pour tout ce qui est saint, c'est l'obéissance à l'autorité dans la société et dans la famille. Là où ce fonds moral est entamé et foulé aux pieds, la culture la plus avancée ne saurait sauver un peuple, et c'est ordinairement quand la civilisation a atteint son plus haut point dans une nation, que la décadence commence. Tel est le sort tragique de l'humanité placée sous la malédiction du péché. Or, il est évident que la religion des Babyloniens et des Perses suppose chez ces peuples plus de respect pour le divin, plus de sérieux que celle des Grecs, qui était beaucoup plus riche et plus développée. On peut constater la même différence entre la piété des anciens Romains et la piété de ces mêmes Romains depuis la chute de la république. Dans les derniers temps, il en sera comme aux jours de Noé. On dira paix et sûreté, on fermera les yeux en présence des jugements de Dieu, et la fin surprendra le monde comme un voleur qui vient la nuit.

VI

M. Auberlen combat l'opinion d'après laquelle l'établissement du royaume messianique annoncé dans Daniel aurait eu lieu lors de la première venue du Messie. Cet établissement doit être précédé du jugement de l'antichrist, qui est encore à venir. Daniel parle d'un royaume de gloire, tandis que le royaume de Dieu est encore sous la croix. Enfin le prophète ne pouvait entendre par *les saints du Souverain* que le peuple d'Israël, dont St. Paul attendait encore la conversion.

Il en résulte que la quatrième monarchie dure encore, et qu'elle ne comprend pas seulement l'ancien empire romain, mais encore les nations qui y sont entrées par l'invasion du quatrième et du cinquième siècles. Les éléments politiques en sont caractérisés, dans la vision de la statue, de la manière suivante : d'abord l'ancien empire romain avec sa nature de fer; puis l'élément slave et germanique, qui se laisse façonner comme l'argile, et qui se mêle au fer romain; enfin la division de l'empire ainsi transformé en royaumes particuliers, dont le nombre se réduira à dix vers la fin de l'histoire.

La circonstance que Daniel présente, ce développement si multiple comme un tout, est un remarquable témoignage en faveur

de l'origine divine de cette prophétie. Jamais l'empire romain n'eut l'idée de se considérer comme la continuation de la monarchie d'Alexandre le Grand; mais l'empire allemand ne connaissait pas de gloire plus grande que celle d'être l'empire romain de langue allemande. L'empire romain est l'idéal de tous les dominateurs du monde moderne. Au reste, cet empire subsiste encore d'une manière plus profonde. Il suffit de mentionner le droit romain, qui est à la base de la législation moderne, l'usage du latin en tout pays, l'existence des langues qui en dérivent, et le titre d'Eglise romaine que se donne une partie de la chrétienté. Les peuples modernes sont les monuments de cette influence. Ils sont le produit du *mélange par alliance.* Mais *ils ne peuvent tenir ensemble.* Toujours l'élément romain réagit contre l'élément germanique, et la force de l'empire romain se change en faiblesse. L'élément germanique représente le principe de la division, de l'individualité, tandis que l'élément romain représente celui de l'unité. Celui-ci tend toujours à rétablir la monarchie universelle, soit sous une forme spirituelle, soit sous une forme politique (Charlemagne, Charles-Quint, Napoléon, les czars). Mais les nationalités font valoir leurs droits. Une nation s'élève contre une autre nation, un royaume contre un autre royaume, jusqu'à ce que l'antichrist réussisse à amener une infernale unité.

La quatrième monarchie comprend *toute la terre,* tout ce qui a une importance historique. Aujourd'hui l'histoire se résume dans celle des peuples romaniques, germaniques et slaves. L'universalité de la quatrième monarchie correspond à celle du christianisme, qui a trouvé en elle, à son apparition, un terrain préparé providentiellement. La religion de Jésus-Christ lui a apporté des éléments nouveaux, et c'est la raison pour laquelle la prophétie lui promet une plus grande durée qu'aux précédentes. Mais le mensonge peut d'autant mieux déployer ses ruses. La décadence morale de la quatrième monarchie sera plus grande que celle des trois autres : l'antichrist est le résultat de son développement.

Voici l'enseignement de la prophétie touchant l'antichrist : 1° Il possède la plus grande prudence, comme un plus haut développement de la culture intellectuelle. 2° Il réunit tout le monde civilisé sous sa domination. 3° Il est le représentant achevé de l'athéisme et de l'antichristianisme. Pour ces causes, la domination lui est ôtée, non par le moyen d'une révolution politique, mais par un jugement effroyable venant directement de Dieu.

Telles sont les choses que le prophète a eu charge de faire connaître d'avance à son peuple. Il a parlé de l'avenir d'Israël et de l'avenir de la puissance à laquelle Israël sera désormais assujetti. Il a parlé de la première venue du Seigneur et de son avénement en gloire. S'il n'a rien dit de l'Eglise, cela ne doit pas nous surprendre, puisque c'est essentiellement pour son peuple qu'il a reçu ses révélations.

Mais il faut que cette lacune soit comblée. Il faut que le peuple de Dieu de la nouvelle Alliance sache quels seront ses rapports avec la puissance terrestre jusqu'au second avénement du Seigneur. C'est ce que Dieu lui apprend par l'Apocalypse, dont il nous reste à nous occuper.

JEAN LAUFER.

(La suite prochainement.)

VARIÉTÉS.

Kornthal, en Wurtemberg [1].

Depuis 1798, l'incrédulité travaillait en Wurtemberg, comme partout, à détruire les biens les plus précieux des populations. Elle introduisit d'abord dans le culte un nouveau recueil de cantiques empreint des doctrines du temps. Un grand nombre de chrétiens wurtembergeois en furent extrêmement affligés, mais ils le supportèrent tranquillement, parce qu'on ne pouvait pas leur enlever leur ancien recueil dont ils continuaient à se servir.

En 1809, si je ne me trompe, on introduisit une nouvelle liturgie encore plus mauvaise que les cantiques. Plusieurs ecclé-

[1] Cet article est extrait d'une lettre publiée dans la *Gazette évangélique* de Berlin.

siastiques et plusieurs paroisses protestèrent contre cette nouvelle liturgie; mais on la fit accepter par la violence. Ce qui blessa le plus la population ce furent les modifications apportées à la formule du baptême.

Le sacrement du baptême était d'une haute importance aux yeux des chrétiens wurtembergeois, en tant qu'ils y voyaient un véritable besoin de régénération et un renouvellement opéré par le Saint-Esprit. Le formulaire anéantissait tout cela. Dès lors un bon nombre d'entre eux, n'y voyant plus un baptême chrétien, ne pouvaient se décider à le laisser administrer à leurs enfants. Ils supplièrent, mais en vain, qu'on leur laissât leur ancien formulaire. On leur enleva de force leurs enfants pour les baptiser. Quelques mères en devinrent folles. Ces pauvres gens trouvèrent une échappatoire : ils baptisèrent eux-mêmes leurs enfants de fort bonne heure, après quoi ils les firent inscrire. On les mit alors à l'amende et, lorsqu'ils ne pouvaient payer, on les jeta en prison. Peu à peu les récalcitrants considérèrent les amendes comme un impôt sur le baptême, que l'on acquittait en faisant inscrire les enfants. Mais le gouvernement ne voulut pas accepter ce procédé, les violences et l'oppression recommencèrent avec plus d'énergie. Les persécutés se décidèrent alors à émigrer. Ils attendaient d'ailleurs, d'après Bengel, l'arrivée du millénium pour l'année 1836 et voulaient se retirer du milieu du monde avant cette époque. Ils n'étaient indécis que sur le lieu où ils devaient émigrer. Plusieurs croyaient, en s'appuyant sur le commentaire de Bengel, que le millénium surviendrait en Amérique; d'autres pensaient, d'après quelques indications du même livre, que ce serait en Russie. Les uns donc s'adressèrent à l'empereur Alexandre, le priant de les accueillir dans ses Etats; d'autres se tournèrent vers l'Amérique. Le Wurtemberg perdit de cette manière un grand nombre de familles laborieuses, aisées et paisibles; car le mouvement, une fois commencé, s'accrut de jour en jour.

Le gouvernement devint alors attentif à ce qui se passait et prit des informations. Au premier moment, il refusa de croire que ces gens émigraient pour échapper à la tyrannie. M. Hoffmann, père du prédicateur actuel de la cour de Berlin, était alors bourgmestre et préfet à Leonberg et eut souvent à s'occuper d'eux. C'était un chrétien décidé, fort entendu en matière de jurisprudence.

Les persécutés s'adressèrent à lui pour faire parvenir au gouvernement leurs réclamations, puis aussi pour les diriger dans l'émigration. Hoffmann vit bientôt que plusieurs milliers de citoyens pouvaient être conservés au pays, si on leur accordait la liberté de culte. Il fit part de sa manière de voir au roi, en lui demandant l'autorisation de fonder des paroisses indépendantes du Consistoire, avec la liberté de célébrer leur culte comme auparavant. Cette autorisation fut accordée en 1817. Hoffmann fut chargé de présenter le plan de ces fondations : les chrétiens s'engageaient à conserver fidèlement la confession de foi d'Augsbourg, pourvu qu'on leur permît de choisir eux-mêmes leurs pasteurs, d'organiser leur culte, de recevoir parmi eux les personnes qui leur conviendraient et d'exclure celles qui résisteraient à la discipline ecclésiastique. Ils s'engageaient aussi à remplir fidèlement tous leurs devoirs de citoyens; ils refusaient seulement de prêter serment.

Cinq à six cents d'entre eux, sous la présidence de Hoffmann, s'établirent à Kornthal, où ils avaient acheté une vaste propriété féodale. Bientôt après, une nouvelle communauté de deux à trois cents âmes s'établit à Wilhelmsdorf, dans le Wurtemberg méridional, au milieu de marécages stériles que le gouvernement désirait mettre en culture.

Ces paroisses indépendantes du Wurtemberg ressemblent en général aux communautés moraves. Elles ont un directeur spirituel et un directeur temporel; elles ont en outre un conseil d'anciens. Le pasteur ne porte pas de robe dans l'exercice de ses fonctions, et n'a conservé de l'ancien costume que le rabat. Il n'y a dans le temple ni chaire, ni baptistaire; le pasteur se place derrière l'autel, au milieu des anciens. Il n'y a pas de liturgie.

Outre les prières du matin et de l'après-midi du dimanche, il y a un service public chaque jour. Le lundi matin de bonne heure a lieu un service religieux pour les écoles, auquel prennent part non-seulement tous les élè-

ves des établissements d'éducation, mais encore un grand nombre d'adultes. Un service semblable a lieu le mercredi et le samedi. Il y a chaque soir une réunion après les travaux des champs. Dans ces réunions, on chante, on lit le texte du jour et on prie. Le mercredi soir, on médite une portion de la Bible. Chaque membre de la paroisse peut alors prendre la parole; mais pour l'ordinaire personne n'use de cette liberté que les sept anciens et les deux directeurs. J'ai entendu prononcer à plusieurs reprises des discours dont un ecclésiastique n'aurait point eu à rougir.

Outre ces réunions, qui ont lieu dans le temple, il existe encore des réunions particulières d'édification mutuelle. Celles-ci ont chacune leur couleur spéciale et comptent chacune leurs adhérents. Le christianisme wurtembergeois affecte deux directions assez différentes, quelquefois même opposées, qui se retrouvent dans presque toutes les paroisses vivantes.

D'un côté sont les anciens piétistes, qui ont des réunions d'édification mutuelle en dehors des temples. Leur doctrine est généralement celle de l'Eglise. Un étranger s'étonnera de les entendre beaucoup parler du rétablissement de toutes choses; mais ici cette question est partout à l'ordre du jour.

Le second parti est celui des Michéliens, disciples d'un paysan nommé Michel Hahn, qui déploya une grande activité à la fin du siècle dernier et au commencement de celuici, dans les réunions d'édification et par ses écrits. Ce paysan, homme de Dieu éminemment doué, insistait surtout sur la sanctification. Il ne rabaissait pas la doctrine de la justification par la foi; mais il s'élevait contre la foi d'apparence et la foi morte, qui font de la grâce de Christ un oreiller de sécurité pour le vieil homme. Sans méconnaître l'œuvre de Christ *pour nous*, il prêchait plus volontiers Christ *en nous*. Quelques-uns de ses disciples allèrent plus loin et prêchèrent la sanctification aux dépens de la foi. A cette tendance se mêlèrent bientôt des vues mystiques sur les divers degrés de sanctification, puis la doctrine du rétablissement final. Sans mépriser le mariage, ils envisageaient le célibat comme moyen de crucifier la chair. Ils ne font d'ailleurs pas grand cas du ministère spécial et parlent davantage du sacerdoce universel.

Tous les Michéliens répandus dans le Wurtemberg, dans le grand-duché de Baden et en Bavière, sont en correspondance entre eux. Michel Hahn fut d'abord le lien qui les unissait; ils s'adressaient à lui pour toutes leurs affaires et suivaient ponctuellement ses directions. Un berger nommé Antoine Egeler, puis un ancien régent appelé Kolb, et un vieillard du nom d'Adam, l'ont remplacé. Les plus âgés et les plus considérés forment, sous la direction du chef, un collége qui prend des décisions toujours exécutées fidèlement, par exemple lorsqu'il s'agit de mariages. J'assistai à une réunion de Michéliens tenue à Kornthal. Un des leurs était mort; après la sépulture ils se réunirent et discoururent sur ce passage de l'Apocalypse : Bienheureux sont les morts qui meurent au Seigneur, etc. On chercha longtemps le sens profond de ce passage, dont le régent donna une explication juste et bonne. Mais on alla plus loin. Le président exprima l'idée que le bonheur de ceux qui meurent au Seigneur consiste en ce qu'ils se reposent de leurs travaux et que leurs œuvres les suivent. Mais pour se reposer de son travail, il faut avoir terminé son travail et accompli son œuvre. Là est le danger des tendances michéliennes. Il est à craindre que plusieurs ne se découragent dans la pensée qu'ils n'ont pas achevé leur œuvre, et que d'autres, au contraire, s'appuient sur leur œuvre plus que sur celle du Sauveur. Ceci n'est pourtant pas le cas des principaux Michéliens.

Ajoutons que les écrits de Michel Hahn sont pour les Michéliens ce que sont les écrits de Bengel pour les anciens piétistes.

A côté de ces deux partis principaux, il en existe un troisième, celui des Pregizériens, ainsi nommés de leur maître, le pasteur Pregizer, qui, à l'inverse de son contemporain Michel Hahn, insistait sur la justification par la foi seule et combattait énergiquement toute tendance à réhabiliter la loi et sa malédiction. Il ne paraît pas avoir jamais dépassé les strictes limites de la vérité; mais plusieurs de ses partisans acceptent trop à la légère les mérites du Christ, sans penser que la vraie foi n'est pas possible sans fruits de sainteté. Ils veulent un

christianisme joyeux, débarrassé de la fatigue du combat. Leurs cantiques l'expriment sur tous les tons; leurs mélodies sont empruntées aux chants mondains et même à ceux des rues. Ils se réunissent fréquemment, et il n'est pas rare de les voir traiter leurs affaires religieuses le verre à la main; leurs habitudes de vie montrent qu'ils font trop souvent de la foi aux mérites du Christ un oreiller dont la chair s'accommode au mieux. Ces Pregizériens sont ainsi devenus les antipodes des Michéliens. Les deux tendances offrent de grands dangers; mais de part et d'autre aussi les cœurs de plusieurs valent mieux que leurs doctrines.

D'autres idées ont aussi fait leur chemin dans les derniers temps. Le *Salon* de Ludwigsburg est devenu le centre d'un nouveau mouvement. Cet institut de jeunes garçons, qui réunit une école moyenne et un gymnase, a été fondé par les frères Paulus et un frère du prédicateur de la cour de Berlin, Hoffmann. Ces messieurs sont des hommes distingués; Christophe Hoffmann est, dit-on, particulièrement instruit. Leur christianisme, très décidé du reste, se distingue par l'idée sombre qu'ils se font du temps présent. Ils ne voient partout que confusion; l'Eglise est à leurs yeux aussi souillée que le monde, quoique sa plaie soit moins apparente; ils n'espèrent rien de l'avenir; d'après eux nous allons au-devant de jugements terribles, auxquels peu d'hommes échapperont: le temps n'est peut-être pas éloigné où ce peu d'hommes ne devront leur salut qu'à une prompte fuite. La discipline et l'organisation des églises ont peu d'intérêt pour eux; ils n'admettent pas d'Eglise visible, mais seulement une invisible; l'Eglise visible n'est à leurs yeux que le monde habillé chrétiennement. L'organe de ce parti est la *Sentinelle de l'Allemagne méridionale,* journal rédigé par C. Hoffmann.

Le professeur Beck, de Tubingen, est à la tête d'un autre mouvement, dirigé aussi contre les ordonnances et la dogmatique ecclésiastiques. Il rejette toute espèce de tradition et tout ce qui ne repose pas immédiatement sur le fondement de l'Ecriture. C'est ainsi qu'il s'est déclaré formellement opposé à la doctine ecclésiastique du baptême. L'influence de Beck sur les étudiants est considérable et ainsi se développe parmi les jeunes théologiens une scission qui s'étend bien au delà de Tubingen. Beck paraît avoir entièrement rompu avec la Faculté.

Après avoir esquissé en quelques traits généraux les différents mouvements qui existent ou se préparent parmi les chrétiens du Wurtemberg, revenons à Kornthal. Lors de ma visite, il s'y trouvait d'anciens piétistes et des Michéliens, ainsi que des Pregizériens en petit nombre et des Moraves. Il s'agissait de réunir les nuances différentes de manière à constituer un tout homogène et uni. Le pasteur actuel, M. Staudt, est éminemment propre à cette œuvre de conciliation. J'ai appris à aimer et à estimer profondément cet homme, à tous égards très remarquable, pendant les huit jours que j'ai passés avec lui. C'est une grande et sérieuse figure, d'un sérieux aimable et sans tristesse. Travailleur assidu, il ne néglige pas la science et surtout la science biblique, malgré la lourde charge de ses fonctions. La prédication que je lui entendis faire était de main de maître. J'ai rarement entendu une explication aussi claire et aussi profonde d'un texte de la Parole de Dieu, unie à une aussi vivante application aux besoins et aux circonstances du temps présent. Son débit est animé et élégant. Son simple habit noir, qui m'offusquait au premier abord, disparut à mes yeux à l'ouïe d'une pareille prédication. Il est du reste aussi dévoué et consciencieux dans la cure d'âmes qu'il est distingué comme prédicateur. Sa douceur, son humilité, sa charité vous gagnent le cœur. Jamais une parole de condamnation, jamais un jugement sur le compte du prochain, mais un continuel désir de voir les autres profiter aussi de la miséricorde du Seigneur.

Je ne pus malheureusement pas être avec lui autant que je l'aurais désiré. Il était en voyage pendant les deux premiers jours que je passai à Kornthal, et, à son retour, il avait beaucoup à faire. La direction du grand institut de filles, qui lui est confiée, lui prend beaucoup de temps.

Cet institut renferme actuellement 140 jeunes filles de la classe supérieure et de la classe moyenne. C'est le plus grand institut de ce genre qui me soit connu. Mais ce n'est ni le grand nombre de pensionnaires,

ni l'éducation soignée qu'elles reçoivent qui le distingue de tous les autres, c'est surtout l'esprit chrétien qui y règne. Directeur, instituteurs, institutrices, sont des chrétiens prononcés, qui ne font pas de concessions au monde. Cependant il n'y a rien parmi les élèves de triste, de comprimé, aucun air de couvent. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir toutes ces figures gaies, joyeuses, fraîches et bien portantes. Leur âge varie de 8 à 18 ans; l'harmonie, l'union qui règne entre elles fait du bien à voir. L'influence bénie de Staudt se répand partout. Il est bien rarement question de punitions; on ne fait pas non plus de longues exhortations à la repentance; mais la vie chrétienne du directeur et de ses aides agit bien plus que les discours et les réprimandes. L'ensemble forme une grande famille. où règne l'ordre le plus parfait, par les soins de Mme Staudt. Celle-ci, d'accord avec son mari en tous points, peut d'autant mieux se consacrer à sa tâche, que le Seigneur a pris soin de ses propres enfants. Rien d'étonnant donc si les résultats sont des plus frappants et si ces jeunes filles, sur lesquelles d'autres établissements n'avaient eu aucun effet, subissent ici l'influence chrétienne.

A côté de cet établissement il en existe un autre pour les garçons, confié à la direction d'un jeune théologien versé dans la philologie. C'est le même esprit et le même ordre que dans l'institut des filles. Cependant il ne faut pas se dissimuler que, si d'autres établissements semblables n'obtiennent pas les mêmes résultats, il faut aussi l'attribuer à ce que la position est différente : nulle part on ne rencontre un village entièrement chrétien comme ici. Toute la population, en effet, est pieuse, tranquille, laborieuse, et il est facile de voir que chez eux le christianisme est tout à fait pratique. Toute brebis galeuse est immédiatement expulsée et forcée de quitter la paroisse. Cette vie extérieurement chrétienne d'une population entière, dans laquelle l'impiété ne peut jamais faire irruption, exerce une impression profonde sur de jeunes âmes. On ne peut sans doute pas espérer que les impressions reçues à Kornthal persisteront sans exception après la sortie de l'établissement; mais une expérience de trente années a démontré que la plupart y restent soumis. L'institut pour les garçons renfermait, lors de ma visite, une soixantaine d'élèves de divers pays.

On trouve de plus à Kornthal un asile pour l'enfance, renfermant actuellement 70 filles et garçons et placé, depuis 1824, sous la surveillance du brave Borner. Celui-ci est âgé de plus de soixante ans; chrétien affermi, versé dans la connaissance de l'Ecriture, riche en expérience personnelle, plein de vie, d'un caractère enfantin, il trouve une vraie jouissance à enseigner les choses de Dieu aux enfants. Il a perdu sa femme, et il dirige l'établissement avec l'aide de sa fille et de quelques surveillants qui enseignent un état aux enfants les plus âgés. — On trouve encore dans le village une salle d'asile pour les petits enfants, parfaitement organisée, ainsi qu'une bonne école primaire.

Pour subvenir aux frais de ces derniers établissements, chaque membre de la communauté donne la dîme de son revenu, sans qu'aucun règlement le prescrive. Aussitôt la récolte faite, les chars arrivent à l'asile avec du froment, des pommes de terre, des fruits, etc., dons de gens la plupart peu aisés. Il serait fort à souhaiter que nos campagnards riches des bords de l'Oder (et d'ailleurs) vissent cet empressement.

Les funérailles ont ici quelque chose de remarquable. La bière et le brancard ne sont pas noirs, mais blancs: sur le couvercle est une croix rouge. Toute la paroisse endimanchée se réunit l'après-midi pour l'enterrement, devant la maison du mort. Le convoi se rend au temple en chantant des mélodies à plusieurs voix. Le mort est déposé devant le temple; l'assemblée se forme en carré autour de lui et chante encore un cantique. Le cortége se rend ensuite en chantant au cimetière, où il se range de la même manière qu'il l'a fait devant le temple. On lit alors la simple liturgie des morts des frères moraves, dans laquelle le pasteur et les assistants prennent tour à tour la parole. Rien n'est plus saisissant que d'entendre tout un troupeau répondre ainsi du fond du cœur et d'une voix contenue. Pour terminer, les enfants chantent un cantique à quatre voix. L'assemblée quitte le cimetière après que chacun a jeté un regard

dans la fosse. Au sortir du jardin des morts (car c'en est un), il se fait une collecte pour des œuvres de bienfaisance.

D'après ce qui précède, on ne doit pas s'attendre à trouver de cabaret dans le village. Les habitants, on le conçoit, n'en ont que faire. La petite auberge qui existe ne sert qu'aux étrangers et aux ouvriers en passage. Il y règne la plus parfaite tranquillité. Les chambres sont ornées d'images représentant des sujets bibliques; dans chacune se trouvent des écrits religieux; les hôtes sont invités au culte domestique du soir et du matin. M. Kölner, le beau-père du pasteur Staudt, a dirigé longtemps cette auberge. Bien des ouvriers voyageurs se souviendront de lui avec reconnaissance. Plus d'un, qui n'avait pas entendu la Parole de Dieu, ni mis les pieds dans un temple depuis longtemps, a été saisi et réveillé par ses prières et est revenu dans le village pour remercier avec larmes celui qui avait été pour lui un messager de paix. Depuis le décès de M. Kölner, sa fille tient l'établissement dans le même esprit. Ce fut avec un vrai regret que je quittai cette maison paisible et que je m'éloignai d'une localité bénie du ciel, où j'avais respiré pendant quelques jours l'atmosphère bienfaisante de la piété. Heureux village, où le christianisme pénètre toutes les institutions et où le Seigneur Jésus paraît l'hôte et l'ami de toutes les familles!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Remarques sur les parties fondamentales du catéchisme, par G. Dietrich, pasteur. Lausanne, Georges Bridel. — Broch. in-12 de 64 pag. prix : 1 fr. 20 cent.

Les *parties fondamentales* du catéchisme sont le Décalogue, le Symbole apostolique, l'Oraison dominicale et les sacrements : la religion entière s'y trouve résumée sous les quatre formes de loi, de profession de foi, de prière et de rite. Dès les premiers siècles, l'Eglise a exigé de ses membres qu'ils connussent ces articles élémentaires. La réformation, qui s'est beaucoup occupée de répandre dans le peuple la connaissance de la vérité et qui a créé le catéchisme des écoles, la réformation adopta les quatre articles comme bases de l'enseignement religieux. Tous savaient leur Credo, leur Pater, les commandements; le baptême et la cène étaient les supports visibles du culte et de la vie religieuse : il était naturel de rattacher les développements évangéliques à ces points fermement établis dans la conscience de l'Eglise, dans l'esprit des fidèles, dans la pratique de tous les jours. La science même ne dédaigna pas de s'appuyer sur les bases communes : les quatre articles que l'on expliquait au peuple et aux enfants se trouvent au centre des quatres livres de l'Institution de Calvin, et l'œuvre du puissant théologien n'en est pas moins grande pour s'être rapprochée ainsi de la conception des petits. Les catéchismes du XIX[e] siècle (car on fait encore des catéchismes; sous un nom ou sous un autre on en fera toujours) ont généralement abandonné l'ancienne marche : ils s'efforcent de suivre un plan plus rationnel, plus biblique, plus conforme aux données de la science; ils se préoccupent moins des habitudes populaires et des fondements préparés par la tradition. On se prive ainsi d'avantages réels. Dans l'état actuel des choses cependant, ces avantages sont bien diminués, et je ne crois pas qu'on revienne à la méthode d'autrefois. Le symbole tombe en désuétude, nos enfants connaissent à peine les dix commandements et je crains que nous n'ayons bientôt des chrétiens incapables de réciter la prière du Seigneur. Et pourtant il y aurait beaucoup à dire en faveur de la méthode traditionnelle; elle a été condamnée sans examen, sans discussion, et le procès en serait encore à faire. Le sans-façon, le dédain même avec lequel on répudie quelquefois les documents critiques de la croyance et de la vie de l'Eglise, ne se légitiment ni par l'origine de ces documents, ni par le rôle qu'ils ont joué, ni par leur valeur intrinsèque; car enfin ils portent le sceau de Dieu, et une étude un peu attentive ne tarde pas à découvrir une plénitude dans leur brièveté, un ordre, une liaison, une philosophie dans leur simplicité, dont on ne se doute pas au premier abord. C'est là ce que le petit écrit de M. Dietrich rendra sensible à ceux qui

le liront. L'auteur n'est pas de ceux qui abandonnent les documents dont nous parlions ; il ne paraît pas même supposer que le catéchisme puisse avoir une autre base, il ne juge pas nécessaire de plaider pour leur maintien. Quelle est la vraie division du Décalogue et quelle est l'idée de chacun des dix commandements? Dans quel rapport se trouve le Décalogue soit avec le Symbole soit avec l'Oraison dominicale, et dans quel ordre ces parties doivent-elles se succéder? Quel est le plan intime du Symbole? Telles sont les questions traitées avec une vraie science dans l'opuscule de M. Dietrich. Sous le titre modeste de *Remarques* il donne un travail d'ensemble sur la substance, l'ordre et j'oserais dire la philosophie du catéchisme; il aboutit à l'exposition de la marche qui lui semble la plus biblique et la plus rationnelle. Nous ne voulons pas entrer en matière; sur quelques points de détail nous contesterions sans doute; mais nous tenons à dire que le plan proposé nous paraît très satisfaisant, et au point de vue évangélique et à celui de la méthode. Œuvre d'un théologien pieux, exact, solide, ce petit livre renferme, exprimées en peu de mots et le plus souvent indiquées seulement, beaucoup de choses et des choses excellentes. On y sent a vie et l'onction d'une pensée chrétienne à la fois indépendante et ferme dans la foi. On y trouvera des idées nouvelles pour un grand nombre, et fécondes en elles-mêmes. Je crois que cette modeste publication deviendra le point de départ de réflexions, de discussions utiles, et qu'elle pourra amener un progrès, bien nécessaire, dans l'enseignement du catéchisme. Elle attirera l'attention sur un sujet qui a besoin d'être étudié. Il est à souhaiter que des travaux de ce genre se multiplient. Nous recommandons celui-ci aux personnes qui s'occupent d'instruction religieuse et de théologie. Les fidèles qui aiment à se rendre compte de leur foi y trouveront, si je ne me trompe, plaisir et édification. Les questions de catéchisme sont toujours les questions capitales de théologie et quelquefois de haute théologie. A propos d'ordre et de méthode on est conduit à discuter, à approfondir des points qui sont au cœur même du christianisme et d'où peut jaillir sur l'ensemble une vive lumière.

On ne lira pas sans intérêt et sans profit les pages où l'auteur cherche à démontrer que l'exposition de la loi doit précéder celle de la *foi*, où il établit le vrai rapport de la notion du *devoir* dans l'Evangile; on y admirera la netteté, la vigueur, la profondeur avec laquelle il comprend la vraie nature de la vie chrétienne et la différence entre vivre sous la loi et être régénéré pour faire la volonté de Dieu. Ce n'est pas une idée nouvelle, mais c'est une idée belle et vraie que celle qui consiste à présenter la vie de l'enfant de Dieu (je ne dis pas la *morale* chrétienne) comme exprimée dans l'oraison dominicale sous la forme d'un vœu, d'une prière, qui formée dans le cœur par l'Esprit d'adoption, s'élève vers le Père, attend toute force de lui et témoigne ainsi dans l'homme d'une volonté conforme à la volonté de Dieu. Il y a dans ces quelques pages la théologie d'un homme qui a compris St. Paul.

Bien qu'écrit par un pasteur de l'Eglise nationale, le petit livre de M. Dietrich n'a rien absolument qui soit spécial à cette église et lui soit exclusivement destiné ; il est d'un intérêt élevé et général et sans préoccupations particulières.

R. CLÉMENT.

LA VOIX DU SALUT, sermons par *J. Wesley;* Paris, Librairie évangélique, 10, rue des Champs-Elysées.

Qui ne sait que Jean Wesley était un grand serviteur de Dieu, et que son œuvre, dans l'Eglise, a été l'une des plus grandes des temps modernes? Et cependant Wesley est en réalité encore peu connu parmi nous. Malgré l'activité déployée par ses disciples pour implanter sa doctrine dans les pays de langue française, malgré le grand nombre d'écrits appartenant à son école dont on a répandu la traduction dans nos églises, la personnalité de Wesley nous est encore très peu familière. Est-ce un bien? est-ce un mal? Si nous nous plaçons à un point de vue tant soit peu élevé et indépendant, nous n'hésiterons pas à répondre que c'est un mal. Il est juste « d'examiner toutes choses pour retenir ce qui est bon, » d'être prompts à discerner le bien partout où il se trouve, d'étendre nos affections aussi loin que Dieu étend sa grâce, de connaître et d'estimer

tout ce qui appartient à l'œuvre de Dieu; et de hâter les temps où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul berger, en rendant à chacun sa louange, aussi bien en dehors qu'au dedans de notre propre cercle dogmatique. C'est ce qu'on reconnaît, grâces à Dieu, toujours plus; et l'Alliance évangélique marque, parmi nous, cette tendance des esprits. Mais cette tendance a besoin de se nourrir de connaissance aussi bien que de sentiment. Pour s'unir « dans la vérité et la charité, » il faut que les diverses parties du corps de Christ commencent par apprendre à se connaître mutuellement telles qu'elles sont.

Nous connaissons peu Wesley comme écrivain. Nous ne savons guère que son style est considéré, par les Anglais, comme un de leurs bons modèles, et qu'il a ce trait de ressemblance (mais non pas celui-là seulement) avec notre grand réformateur Calvin, dont il diffère d'ailleurs sous tant de rapports.

La traduction extrêmement fautive que l'on possédait d'une partie de ses sermons n'a pu se répandre que dans un public très restreint. Ceux-là seuls qui les ont lus en anglais savent qu'ils se distinguent, à un rare degré, par les qualités les plus essentielles à l'homilétique chrétienne. Mais ces qualités sont voilées, dirai-je, ou rehaussées par la simplicité, par la sobriété la plus sévère et par l'absence de tout ornement. Quant à la forme, elles consistent dans la clarté la plus parfaite, la logique la plus rigoureuse, dans une élégance native, dans un mouvement harmonieux et rapide qui entraîne le lecteur et lui permet d'arriver jusqu'au bout sans fatigue. Quant au fond, elles se résument toutes en une seule : l'amour de la vérité: Wesley poursuit ardemment la vérité, il l'envisage avec impartialité sous toutes ses faces, sans jamais dénaturer les objections de ses adversaires pour les mieux réfuter. C'est par amour pour la vérité qu'il rejette tout ornement qui ne vient pas sous sa plume de lui-même et comme à son insu, et qu'il marche toujours droit au but. C'est ce qui exclut de son style jusqu'à l'ombre même du sentimentalisme littéraire ou de la déclamation oratoire. Mais on n'est que plus charmé des traits d'imagination qui lui échappent et du sentiment vrai qui réchauffe et pénètre tout ce qu'il dit. C'est encore ce même amour de la vérité qui donne à son style une de ses qualités les plus fondamentales, savoir d'être, plus qu'aucun autre, biblique, mais de telle manière que le langage de la Bible n'est point là comme une pièce rapportée comme une simple réminiscence, mais s'incorpore à son langage, comme étant une partie intégrante et la source même de ses pensées et de ses sentiments.

Comme théologien, Wesley nous est plus connu, sans doute, que comme écrivain ou comme sermonnaire. Une étude directe et de première main était ici moins indispensable. Nous le connaissons par les échos de son œuvre, par les travaux de ses disciples, par les controverses qui se sont élevées autour de sa doctrine. Mais nous ne le connaissons pas assez. En toutes choses, il importe de remonter à la source. Et de même qu'il est au plus haut point instructif d'étudier le calvinisme dans Calvin et le luthéranisme dans Luther, je crois qu'il n'est pas moins nécessaire d'étudier le wesleyanisme dans Wesley. Quels que puissent être les mérites des disciples, il y a toujours entre eux et le maître toute la distance d'une reproduction à la création primitive. Il est difficile que celle-ci n'ait pas, en bien des points, quelque chose de plus vrai, de plus vivant, de plus humain. Tout se dénature promptement, surtout dans ce qui est du monde religieux; et d'ailleurs la reproduction des disciples n'est jamais que partielle, et, lors même qu'en certains points elle vaudrait mieux que le modèle, elle ne nous le ferait pas connaître tout entier.

Sans être wesleyen, nous aimons l'œuvre de Wesley, comme nous aimons celle de Zinzendorf, à tant d'égards différent de Wesley; comme nous aimons celle de tout serviteur de Dieu dévoué comme eux à notre chef suprême. C'est donc avec plaisir que nous annonçons à tous ceux qui partagent ce sentiment la publication d'une traduction nouvelle de seize des plus importants discours de Wesley.

H. KRUGER.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

Des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

SECOND ARTICLE.

La Théocratie et l'Eglise.

Les rapports de l'Etat avec la religion ont varié avec les religions elles-mêmes. Dans l'antiquité païenne il n'y avait pas une société civile et une société religieuse, mais un corps unique, la nation. « Soit que la religion eût créé l'Etat, ou que l'Etat eût créé la religion, soit, comme il est plus vraisemblable, que leur naissance fût simultanée et leurs origines indivisibles, il est clair que leur incorporation mutuelle était bien facile et même inévitable, » précisément parce que ces religions païennes ou naturelles étaient tout humaines. Aussi « enveloppaient-elles sans résistance toutes les individualités. » Tantôt le sacerdoce gouvernait la nation, tantôt le pouvoir politique exerçait les fonctions sacerdotales; il n'y avait en réalité qu'un seul corps, une seule autorité, laquelle était humaine.

Chez les Israélites et sur le terrain de la révélation, nous retrouvons la même unité nationale, mais avec cette différence fondamentale que l'autorité divine a remplacé l'autorité humaine. « Cette grande et divine transition du paganisme au christianisme, qu'on appelle l'ancienne Alliance, avait, avec un tact infaillible, conservé de l'ancien monde tout ce qui pouvait être conservé sans donner de gages à l'erreur. Sans abolir le système d'une religion nationale, elle lui imprima un caractère qui changeait à fond le système.... Elle consacrait à sa manière ce que le christianisme devait consacrer d'une manière plus excellente, le droit de Dieu sur toute la vie, l'absolutisme de Dieu. Ce régime était le noviciat de l'Eglise chrétienne. » (Vinet, *Essai.*)

Le règne de Dieu, l'établissement progressif de ce règne par l'intervention divine au sein de l'humanité déchue, voilà en effet ce que nous montre l'Ecriture. Ce règne, qui paraît d'abord sous la forme naturelle de la *famille* (dispensation patriarcale), puis de la *nation* (dispensation mosaïque), se produit enfin depuis la venue du Seigneur et sous la dispensation évangélique sous la forme de l'*Eglise*, peuple librement rassemblé au nom de Christ et sous son autorité d'entre toutes langues et nations. L'Eglise est un fait positivement nouveau dans le développement du règne de Dieu sur la terre, c'est un fait spécialement chrétien : l'histoire biblique le montre, et d'ailleurs l'Ecriture le déclare expressément. Voyez, par exemple, Math. XVI, 18; Ephés. III, 3-11; Col. I, 24-28. Aussi les expressions *Eglise patriarcale, Eglise juive*, souvent employées (Curchod, pag. 209, 210, 308, etc.) sont-elles peu exactes; mieux vaudrait les éviter quand on aspire à formuler une théorie *biblique* de l'Eglise. Des termes aussi peu scripturaires ne font qu'entretenir et propager une fâcheuse confusion d'idées.

Sous l'Ancien Testament nous n'avons pas encore l'Eglise. Israël est le royaume de Dieu sans doute, mais sous une forme légale, politique et nationale, qui devait être transitoire. L'Eternel est tout ensemble le Dieu d'Israël et son *roi* au sens

propre de ce mot. C'est de lui qu'émanent directement les lois, les institutions civiles ou religieuses, en un mot toute l'organisation nationale. C'est lui qui fixe les règles du sacerdoce et de la royauté à venir, qui désigne la tribu et la famille sacerdotale, qui suscite et appelle les chefs militaires, qui fait oindre pour rois, c'est-à-dire pour ses lieutenants, ceux qu'il a choisis, et qui intervient fréquemment au milieu de son peuple d'une manière surnaturelle et publique. Les batailles sont les batailles de l'Eternel. Ni les chefs ni le peuple n'ont le droit de changer les institutions; ils n'ont qu'à s'y conformer. En un mot, le gouvernement d'Israël, pour autant qu'Israël fut fidèle à ses institutions, était un gouvernement *théocratique*. Aussi les péchés étaient en même temps des délits, le blasphème un crime de lèse-majesté contre le roi d'Israël, et l'idolâtrie une haute trahison. Ici nous avons bien en effet une religion d'Etat; mais à quelle condition? A condition que l'Eternel, le Dieu d'Israël, soit aussi et en même temps le vrai Roi et chef de l'Etat. Pour commencer l'éducation religieuse de l'humanité, pour se consacrer un peuple, pour l'arracher à l'empire universel des abominables religions de la nature, et pour lui inculquer le sentiment de l'absolue souveraineté de Dieu, l'Eternel se fait le chef politique d'Israël en même temps que son Dieu; il l'organise et le conduit par une série d'interventions spéciales et publiques, qui entraînent plus ou moins l'assentiment général, et qui sont appuyées du glaive de la loi, ainsi que de rétributions terrestres et nationales.

Mais ce régime légal et politique était celui de l'enfance du peuple de Dieu. La loi était un pédagogue; c'était un régime préparatoire auquel la venue de Christ devait mettre fin, ainsi que le déclare expressément l'apôtre, Gal. III, 24, 25. En effet, le règne de Dieu n'est vraiment fondé et réalisé que là où l'autorité du Seigneur est *librement* acceptée, et pour autant que les âmes lui sont volontairement soumises dans l'amour. Il y avait sans doute de tels fidèles sous le régime de l'ancienne Alliance; mais ce régime lui-même n'était pas encore celui de la liberté; sous ce régime, le royaume de Dieu n'avait pas encore pris une forme correspondante à sa vraie nature. Il devait donc se dégager de son enveloppe provisoire, et abandonner à des autorités temporelles et nationales ses éléments politiques et cet emploi de la contrainte légale toujours nécessaire à l'ordre social. En un mot, à la théocratie légale, politique et nationale de l'Ancien Testament devait succéder la théocratie spirituelle et universelle fondée par Jésus-Christ.

L'avénement en fut providentiellement préparé par les jugements de Dieu et par l'asservissement de la nation juive depuis la captivité de Babylone. Dans cette époque intermédiaire, la situation des Juifs dispersés chez les gentils et assujettis temporellement à des étrangers, commence à introduire de fait, au milieu du peuple de Dieu, la séparation du civil et du religieux. Aussi est-ce alors que le prophète disait: « Ce n'est point par armée, ni par force, mais par mon Esprit, a dit l'Eternel des armées. » (Zach. IV, 6.)

Enfin le Seigneur paraît. En lui s'accomplissent les promesses et les figures de l'Ancien Testament. Il est le vrai Roi en même temps que le vrai Sacrificateur, mais son « règne n'est pas de ce monde » (Jean XVIII, 36); il est le second Adam, chef d'une race nouvelle. Aussi avec lui le royaume de Dieu se transforme. Jésus appelle à lui un peuple de franche volonté, un troupeau de croyants qui se rangent volontairement sous sa houlette; tout emploi du glaive et de la contrainte est exclu de son royaume; il le constitue en un corps par l'envoi du Saint-Esprit. Les barrières terrestres et nationales sont franchies; le peuple nouveau qui se forme ne reconnaît, en tant que corps

religieux, d'autre autorité que celle de Christ, ni d'autre arme que celle de la Parole. Mais les choses civiles et temporelles retournent aux autorités nationales et terrestres, à l'Etat, qui, dans sa sphère, doit être obéi, car il est ministre de Dieu pour maintenir l'ordre et la justice dans la société. C'est pourquoi le Seigneur, résistant aux prétentions séditieuses que les Pharisiens fondaient sur la loi (Deut. XVII, 15) et sur leur qualité de peuple de Dieu, leur dit : « Rendez à César ce qui est à César. »

En ordonnant la soumission envers un pouvoir étranger et païen, contrairement à l'esprit de l'ancienne théocratie, contrairement à l'exemple de ses prédécesseurs et de ses types, Moïse, Samuel, Gédéon, David, etc., le Seigneur montrait qu'il faisait abstraction en César de toute fonction religieuse, qu'il ne voyait en César que le représentant de l'autorité politique, c'est-à-dire qu'il séparait les deux sphères, civile et religieuse, identifiées aux temps de l'ancienne théocratie. Aussi le Seigneur complète-t-il sa déclaration en ajoutant contre le parti gouvernemental des Hérodiens : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. » (Math. XXII, 15-21.) Les apôtres reconnaissent de même la légitimité et le droit de l'Etat, quoique païen. (Rom. XIII, 1-7, etc.) Ils séparent ainsi, contrairement au point de vue ancien et théocratique, l'Etat de la religion. Ils le font encore en déclarant que leur guerre et leurs armes ne sont point corporelles. (Eph. VI, 12; 2 Cor. X, 3, 4.) Aussi l'Eglise primitive, en tant qu'Eglise, ne reçoit de l'Etat ni subsides, ni règlements, pas plus que Jésus-Christ n'en avait reçu lui-même. L'Eglise est placée sur le terrain de la foi, de la liberté, de la bonne volonté; et de l'Etat, les chrétiens n'attendent que l'ordre extérieur et le règne du droit. (1 Tim. II, 2.)

Telle est la position de l'Eglise dans les premiers siècles. On trouve mauvais que nous y tenions. On trouve convenable, en revanche, que maintenant l'Eglise soit soutenue et salariée par l'Etat, que le pouvoir politique prête à l'Evangile de Jésus-Christ (ou aux doctrines du pape) l'appui de son autorité et de sa force pour le faire pénétrer dans les consciences, et que l'Etat donne à l'Eglise une constitution, des règlements, des prédicateurs, des catéchismes, des liturgies. Quand nous faisons remarquer que ni le Seigneur ni les apôtres n'ont placé l'Eglise dans une position pareille et qu'ils n'ont absolument rien réclamé de semblable, on nous dit que c'était « une conséquence de la position momentanée du christianisme,... une affaire de nécessité et non de choix;... que cet état de choses n'était que transitoire,... jusqu'à ce qu'arriva le jour où le christianisme, devenu la religion de la majorité et se trouvant en face du vide que laissait dans les institutions sociales la disparution du paganisme, fut assez naturellement amené à prendre sa place. » La vraie religion pouvait bien s'associer « aux institutions politiques des gentils devenus chrétiens, de même qu'elle l'avait fait autrefois à celle des Juifs. » (Curchod, pag. 57, 59.)

Y a-t-on bien pensé? Nous ne pouvons le croire. Comment donc! si le Seigneur et ses apôtres n'ont pas appelé à leur aide le bras de l'Etat pour établir l'Evangile et entretenir l'Eglise, s'ils n'ont fait appel qu'à la liberté et à la bonne volonté des individus, c'était tout simplement pour le Seigneur un pis aller! C'était dans ses desseins un mode de faire transitoire, en attendant que l'opinion de la majorité fût devenue favorable à l'Evangile, et qu'on pût alors joindre aux armes spirituelles une certaine dose de contrainte! Tandis que, même sous le régime légal de l'Ancien Testament, Moïse n'avait fait appel qu'à la bonne volonté des Israélites pour la construction du tabernacle (Ex. XXXV), le Seigneur, pour élever le vrai tabernacle,

l'habitation de Dieu en Esprit, son Eglise en un mot (Eph. II, 20-22), aurait volontiers, si la majorité l'eût permis, consenti à voir son œuvre soutenue par un impôt prélevé sous la menace du glaive, au lieu des chétives assistances volontaires qu'il recevait ! (Luc VIII, 3.) Lui qui se dérobait quand on voulait le faire roi (Jean VI, 15) et qui déclarait solennellement devant Pilate que son « règne n'était pas de ce monde, » il n'aurait point répugné à appeler la force terrestre au secours de son Evangile ! A l'attrait qu'il exerçait par la seule vérité, par la sainteté de sa vie, et par cette charité qui le menait à la croix, il aurait volontiers ajouté, si la majorité y eût donné les mains, le poids de la puissance redoutable de l'Etat, voilant ainsi la spiritualité de son œuvre et transformant son peuple de franche volonté en une troupe régulièrement enrôlée sous la pression d'une contrainte extérieure ! St. Paul, qui n'avait pas même voulu appeler à son secours les paroles persuasives d'une sagesse humaine, afin que la foi des fidèles ne fût point par la sagesse des hommes, mais par la puissance de Dieu (1 Cor. II, 4, 5), et qui disait : « Les armes de notre guerre ne sont point charnelles » (2 Cor. X, 4), St. Paul aurait probablement saisi avec empressement l'occasion, si elle se fût présentée, de donner à l'Evangile l'appui des recommandations, de l'autorité et des subsides de l'Etat ! Quand il écrivait aux Galates (VI, 6) : « Que celui à qui l'on enseigne la parole communique de tous ses biens à celui qui l'enseigne, » il oubliait sans doute d'ajouter, par forme de consolation, que c'était jusqu'au moment où, grâce à l'Etat, les docteurs évangéliques seraient entretenus aux dépens de ceux qui n'acceptent point leur enseignement ! Encore une fois, y a-t-on bien pensé ?

On nous dit que la position indépendante du Seigneur, des apôtres et de l'Eglise primitive à l'égard de l'Etat, était une affaire de nécessité et non de choix.

Mais le Seigneur a pourtant *choisi* le moment de sa venue et les conditions de son existence au milieu des hommes. Il est venu quand les temps marqués par lui furent accomplis et le terrain préparé. Or il n'est pas venu pendant que la famille de David, dont il descendit selon la chair, était encore sur le trône, car il devait être un tout autre David et son peuple un peuple nouveau. David aussi a été persécuté, même sur le trône : il quitta Jérusalem en pleurant et fut près de succomber sous les coups d'Absçalom et du peuple révolté ; mais il vainquit à l'aide des armes temporelles, et il maintint, à l'aide du bras de la chair, le règne de Dieu, qui existait alors sous une forme politique et légale. Mais le Seigneur n'a point paru au temps que la théocratie israélite était encore debout et indépendante, il ne s'est point assis sur un trône terrestre, il n'a point choisi pour sa venue une époque où le glaive de l'Etat pouvait faire les affaires du royaume de Dieu ; au contraire, il a *voulu* être sans apparence ici-bas, et il a mis fin à un ordre de choses vieilli (Hébr. VIII, 13 ; Gal. III, 24, 25 ; Rom. X, 4) pour ouvrir à son royaume une ère nouvelle. Tel il a été et voulu être lui-même dans le monde, telle aussi doit être son Eglise. Or, en rendant à César ce qui est à César, Jésus n'a reçu, il n'a recherché des autorités politiques et nationales ni subsides, ni caractère officiel ; il a prêché partout où sa voix pouvait se faire entendre, dans les rues, au bord des lacs, au désert, dans les maisons particulières, dans les synagogues, dans les parvis du temple et toujours sans commission ni autorisation de la part du gouvernement. Les apôtres ont fait de même, de même encore l'Eglise pendant plusieurs siècles. Et l'on nous préconise un régime qui est tout l'opposé de la position que le Maître a choisie, de la position qu'il a donnée à ses apôtres et

dans laquelle a grandi l'Eglise des premiers siècles. On veut que, de nos jours, nous nous tenions aux principes judaïques du moyen âge, au lieu de nous réformer sur l'exemple du Seigneur et des apôtres.

L'Evangile, dit-on, devait s'associer aux institutions politiques des gentils *comme* la religion de l'Ancien Testament s'était autrefois associée à celles des Juifs. C'est tout simplement oublier que le Seigneur a remplacé l'ancienne Alliance par la nouvelle, et qu'à un royaume de Dieu national, extérieur et politique, il a fait succéder un règne non pas semblable, mais différent.

Vous voulez renouveler un ordre de choses analogue à celui de l'Ancien Testament; mais d'abord, le pouvez-vous? L'Eglise, depuis son union avec l'Etat, l'a essayé en effet, et toute son histoire au moyen âge n'est guère qu'une tentative manquée de renouveler l'ancienne théocratie extérieure. Mais l'Eglise n'a abouti, à travers tant et de si atroces persécutions dont elle s'est rendue coupable, qu'à une funeste et mensongère contrefaçon du régime institué par Moïse. C'est qu'il ne suffit pas que l'homme veuille la fusion du civil et du religieux pour la rendre légitime; il faut que Dieu lui-même l'établisse en se faisant le souverain temporel d'un peuple, comme il l'avait fait pour Israël. Un tel ordre de choses théocratique est *essentiellement* miraculeux. Vous ne pouvez le reproduire; ce qui en faisait le fond vous manque, et partant toute tentative de restaurer cet antique nationalisme religieux est illégitime et manquée. « Le principe (de l'absolutisme de Dieu), dit Vinet (*Essai*), est susceptible de plusieurs formes: il en a une sous l'ancienne Alliance, il en a une autre sous la nouvelle; mais chacune de ces formes ne se laisse point scinder... Si c'est au principe antique que l'on s'attache, il faut avouer que la manière dont on le réalise est dérisoire. Si l'on ne peut le réaliser tout à fait, il faut l'abandonner tout à fait, et passer décidément du domaine de la lettre à celui de l'Esprit et de la liberté. »

Précisément parce que le Seigneur a établi son royaume sur le terrain de la liberté, précisément parce que le royaume de Dieu sous la nouvelle Alliance est *tout autre* chose dans sa forme que sous l'ancienne, il faut dire que l'Evangile doit s'unir au peuple, non pas « *comme* » la religion de l'Ancien Testament, mais *tout autrement* qu'elle. Il y a, en effet, une manière en laquelle l'Evangile s'unit aux peuples et agit sur leurs institutions sociales; seulement ce n'est point la manière judaïque, c'est la manière évangélique. C'est-à-dire que là où l'Evangile pénètre l'esprit de la législation, celle-ci, tout en assurant aux chrétiens et à l'Eglise le droit commun, et en mettant la force publique au service du droit, se gardera d'intervenir dans le domaine des consciences; elle garantira au contraire leur liberté. L'Etat respectera assez l'Eglise pour lui laisser le soin d'accomplir par des moyens spirituels la tâche qui lui est confiée; il respectera assez les âmes, que Jésus appelle à lui par le chemin de la liberté, pour ne pas contraindre des citoyens à soutenir par l'impôt une doctrine ou un culte qu'ils n'admettent point. Reconnaissant que l'Evangile veut être fort de sa seule force, l'Etat ne prétendra pas l'affubler de son autorité et de ses insignes, pour exercer ainsi sur les consciences une pression que l'Evangile désavoue. Ah! certes, quand l'Etat adopte et soutient une église, ce n'est pas qu'il suive en cela des principes évangéliques, c'est au contraire qu'il ne les suit point assez, et qu'en les méconnaissant il fait en même temps violence aux droits de la conscience individuelle et à sa propre loi, qui est justice pour tous.

M. Curchod nous dit qu'en face du vide que laissait dans les institutions sociales

la disparution du paganisme, le christianisme fut assez naturellement amené à prendre sa place. *Assez naturellement !* nous le croyons bien ; le péché et l'erreur sont en effet « assez naturels » dans notre monde. Mais la question importante n'est pas : Etait-ce naturel ? mais bien : Est-ce chrétien ? ce qui est fort différent. Il était assez naturel, en effet, qu'un empereur sorti récemment du paganisme, et encore par une conversion équivoque, voulût soutenir l'Evangile par les moyens employés pour soutenir le paganisme. Il était assez naturel que la foule qui envahissait l'Eglise par entraînement, fût portée à suivre la même voie, et qu'on oubliât ainsi que, précisément parce que l'Evangile est l'Evangile, il ne devait pas occuper la place laissée vide par le paganisme, *en la même manière* que celui-ci l'avait occupée, mais qu'il fallait à l'Evangile dans la société une position évangélique. Il était même, hélas ! assez naturel en un sens, que la partie éclairée et vivante de l'Eglise succombât ici à la tentation de marcher par la vue plutôt que par la foi; que dans ces temps de jeunesse relative et d'inexpérience, on ne vît guère d'autre alternative pour l'Eglise que la persécution ou l'adoption par le pouvoir politique, et qu'enfin le sentiment, très vrai et très fondé, que l'Evangile doit pénétrer la société, portât à confondre ce dernier fait avec l'union de l'Eglise et de l'Etat, qui est pourtant tout autre chose. Ne voyons-nous pas que, même de nos jours, après tant de siècles d'expérience et en présence d'exemples comme celui des Etats-Unis, qui nous montrent l'Eglise chrétienne agissant dans la nation et toutefois séparée de l'Etat, bien des personnes cependant, et M. Curchod lui-même, persistent malheureusement à confondre ces deux choses, et à ne pas voir que le régime nommé *séparation* est précisément le mode évangélique de l'union de l'Evangile avec la société. Il n'y avait donc en effet, sur notre terre de péché, rien que « d'assez naturel » à ce que l'on tombât dans l'erreur où l'on est tombé. Hélas ! l'ennemi est toujours là. Quand il offrit au Seigneur « les royaumes du monde et leur gloire, » Jésus repoussa ses offres; mais l'Eglise a mainte fois manqué à suivre cet exemple, entre autres à l'époque de Constantin. Qu'on nous dise que, malgré cette chute, le Seigneur n'a point abandonné son œuvre, qu'il a même tiré du bien de ce mal que faisaient les hommes, et nous approuverons. Qu'on nous montre combien la tentation était forte pour l'Eglise, qu'on fasse valoir les motifs qui l'expliquent sans la justifier, et qu'on nous dise : Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle; nous approuverons encore et nous prêterons l'oreille à cet avertissement. Oui, nous savons que nous n'avons nul sujet de nous élever, si actuellement certaines questions sont plus claires qu'elles ne l'étaient à la plupart des chrétiens du quatrième et même du seizième siècle; nous sommes, sans aucun mérite de notre part, au bénéfice des travaux et des expériences de ceux qui nous ont précédés. Mais qu'on veuille transformer les chutes et les erreurs de l'Eglise (car enfin elle en a commis de bien lourdes et de bien prolongées, tous les protestants en conviennent), qu'on veuille donc transformer ces misères en règle, qu'on nous engage à persister dans des errements séculaires, au lieu de nous exhorter à en sortir et à poursuivre dans ses conséquences ecclésiastiques la magnifique réforme du seizième siècle, alors nous prenons la liberté de crier à ceux qui tiennent ce langage : Non, vous ne parlez point selon les oracles de Dieu, vous égarez l'Eglise loin du chemin évangélique où vous devriez la pousser.

On se demandera peut-être : mais l'ordre de choses de l'Ancien Testament

ne nous dit-il donc rien sur la position que l'Eglise doit prendre dans le monde? cette forme ancienne ne préfigurait-elle pas la dispensation évangélique? Oui, sans doute. L'ancienne théocratie représente, sous une forme politique et nationale, le royaume spirituel et universel qu'est venu fonder Jésus-Christ. Mais le type n'est pas identique à la réalité, pas plus que Moïse et Aaron ne sont identiques à Jésus-Christ, ou les sacrifices lévitiques à celui du Calvaire. Il est très vrai cependant que la position de l'ancien peuple préfigure celle de l'Eglise. Le peuple d'Israël devait être indépendant, au milieu de tous les autres, avec un seul Chef et Maître, l'Eternel, sans se choisir de conducteur hors de son sein (Deut. XVII, 15), sans s'appuyer ni sur l'Assyrie, ni sur l'Egypte, ni sur aucune force étrangère à la théocratie; il avait en lui-même, par les révélations et l'action spéciale de Dieu, tout ce qui lui était nécessaire pour une marche bien ordonnée. De même l'Eglise, en tant qu'Eglise, doit être indépendante de toute autre société, soumise en tout à son seul Chef, qui habite en elle par sa Parole et son Esprit, qui la soutient et la dirige, et qui lui fait trouver en elle-même soit les conducteurs, soit les ressources nécessaires; et cela sans que l'Eglise doive recourir à la puissance temporelle qui, comme telle, est étrangère au royaume de Dieu dans sa forme évangélique. L'histoire d'Israël avertit l'Eglise que c'est précisément en voulant être un peuple comme les autres peuples, en faisant alliance avec les royaumes de la terre (qui cependant appartiennent aussi à Dieu, Ex. XIX, 3-6), qu'on s'écarte du droit chemin, mais qu'il y a bénédiction à y revenir. C'est en s'y tenant qu'on peut être un royaume de sacrificateurs et une bénédiction pour toutes les nations. Certes, si nous voulions insister sur ce parallèle avec Israël, nous verrions qu'il abonde en rapprochements instructifs, mais aussi qu'il nous prêche l'indépendance de l'Eglise et non pas son alliance avec ce qui n'est pas elle.

Résumons-nous et concluons cette revue historique et biblique. Dans le paganisme, une société unique, politique et religieuse tout ensemble; mais l'autorité est purement humaine et la souveraineté du Dieu vivant absente. Dans le mosaïsme, encore une société unique, la nation; mais cette nation est consacrée à l'Eternel, elle est le peuple de Dieu; l'Eternel est son Chef politique et national en même temps que son Dieu; sa souveraineté est établie sous forme politique et légale; c'est la forme provisoire du royaume de Dieu. Avec l'Evangile, cette suprême manifestation de la grâce et de la volonté de Dieu, le royaume se transforme. Au régime de l'obéissance légale succède celui de l'obéissance filiale et libre; le Seigneur appelle à lui, d'entre toutes les nations, un peuple de franche volonté; à la nation sainte succède l'Eglise, qui est le vrai peuple saint et universel. Ainsi, au milieu et à part des sociétés civiles, prend place désormais un corps nouveau, la société religieuse évangélique.

Au reste, la vérité fut d'assez bonne heure plus ou moins obscurcie dans l'Eglise. Tout comme Israël avait eu ses retours vers l'Egypte, de même l'Eglise a eu les siens vers le judaïsme et le paganisme. La prêtrise, si opposée à l'esprit et à la lettre de l'Evangile, a peu à peu reparu dans l'Eglise; la doctrine s'est corrompue; la discipline relâchée, et, avec cet affaiblissement général, on a aussi moins bien compris la position de l'Eglise dans le monde. Celle-ci, retournant à l'esprit antique, s'est appuyée sur le bras de l'Etat. On a voulu établir le règne de Dieu à l'aide de la force temporelle. Au mépris de l'Evangile, on a tenté une imitation de la théocratie ancienne avec l'évêque de Rome pour chef, cet *alter Deus in terra*, comme l'Eternel

était jadis le Dieu et le chef d'Israël. Alors les états n'étaient légitimes qu'autant qu'ils étaient soumis au pape; si un prince s'écartait de cette obéissance à la hiérarchie romaine, il était déclaré déchu de son trône. C'était une conséquence logique du système théocratique; mais à quelle distance n'était-on pas des apôtres et du Seigneur, qui reconnaissaient l'autorité temporelle des princes païens! La réformation du seizième siècle, qui a brisé tant de jougs en revenant aux doctrines évangéliques, a aussi brisé ce joug théocratique, du moins en principe. Elle a émancipé l'Etat de la tutelle papale. En remettant en lumière l'autorité de l'Ecriture, la justification par la foi, et l'essence spirituelle de l'Eglise, elle a posé la base de la séparation du civil et du religieux; mais elle s'est arrêtée sur le chemin de l'application. Pourquoi nous en étonnerions-nous? Il n'est pas donné à un siècle de tout faire; la part du seizième est assez belle, et son œuvre se poursuit.

Dans le point de vue du moyen âge, l'Eglise est essentiellement la hiérarchie sacerdotale, qui, à l'aide du bras civil, domine la chrétienté. L'établissement des églises nationales fut certainement, sans parler ici de la doctrine, un progrès sur cet ordre de choses; par là l'Eglise commençait à redevenir laïque et le pouvoir de la prêtrise était brisé; mais ce laïcisme est encore massif et entaché de contrainte. Ce sont les nations comme corps politiques qui entrent dans l'Eglise, ou plutôt qui prétendent la constituer dans leur sein; l'autorité nationale décide pour le compte de ses ressortissants. Néanmoins les principes intimes de la Réforme sont trop évangéliques pour que l'on puisse s'en tenir à ce premier pas fait vers la liberté. Ils ont agi sourdement et peu à peu dans les esprits; les liens entre l'Eglise et l'Etat se dénouent et l'on commence à sentir toujours davantage que l'Evangile s'adressant, non pas à un corps politique et national, mais à chaque âme humaine individuellement, pour la sommer de se donner librement au Sauveur, il faut abandonner le système funeste des églises d'état et laisser l'Evangile agir selon le mode d'action qui lui est propre. Ce sera tout ensemble rendre hommage aux principes du christianisme, respecter les droits individuels, rendre l'Etat à sa vraie mission et contribuer à la paix et à la prospérité morale de la société.

(La suite à un prochain numéro.)

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

Réunion de la Société pastorale suisse à Saint-Gall.

La Société pastorale suisse s'est réunie, cette année, à Saint-Gall, les seize et dix-sept août passé. Cette réunion avait excité dans les esprits une attente assez vive, parce que l'on savait qu'une discussion aurait lieu entre les deux partis orthodoxe et rationaliste. Les journaux politiques s'en étaient occupés et les feuilles radicales en attendaient beaucoup pour le triomphe des idées du parti théologique qui s'intitule *spéculatif*, et qui prétend répondre aux besoins de l'époque beaucoup mieux que les hommes qui tiennent encore à l'Evangile de la grâce de Dieu; tel qu'il a été professé à l'époque de la réformation, à l'époque des premiers siècles de l'Eglise chrétienne et par les apôtres St. Paul et St. Jean.

Pour nous, nous n'avons qu'un regret, c'est que la discussion n'ait pas eu lieu devant le public. Le public aurait été, sans doute, très nombreux; et sans aucun doute aussi il en aurait remporté l'impression que le vieil Evangile de Jésus-Christ n'a pas *vieilli*, et qu'il est encore la puissance de Dieu pour le salut des hommes, la vérité et la vie.

Mais reprenons les choses de plus haut et racontons en peu de mots cette intéressante et importante session.

Deux cent cinquante pasteurs, dont cinq seulement de la Suisse française, s'étaient rendus à l'appel du comité. Quoiqu'on eût évité, sans doute par ménagement pour les catholiques, tout ce qui pouvait attirer l'attention sur cette assemblée du clergé protestant, en particulier la procession usitée pour se rendre au temple, un pasteur était immédiatement reconnu pour tel dans les rues de la ville et salué comme tel par chacun avec un respectueux empressement. Il en était de même dans les campagnes et jusque dans le canton d'Appenzell, où plusieurs firent ensuite de petites excursions. Ce trait de mœurs a particulièrement frappé les pasteurs venus de la Suisse romande, qui n'y sont guère accoutumés dans leurs cantons.

Disons aussi que les chants religieux par lesquels se sont ouvertes et closes chacune des séances de la société nous ont vivement impressionné. Nous espérons qu'à l'avenir, quand la société se réunira dans la Suisse française, ils ne feront pas défaut.

Un temple tout neuf, qui vient d'être élevé à côté de l'antique cathédrale consacrée à St.-Gall, et demeurée aux catholiques, temple fort beau, mais peut-être un peu trop orné pour le culte protestant, a reçu les pasteurs et un nombreux auditoire pour le service divin qui devait ouvrir la session.

M. le professeur Schweizer, de Zurich, dans une prédication empreinte d'un grand caractère de noblesse et de dignité, sur la vocation de Simon-Pierre, Luc V, 1-11, a retracé l'excellence du ministère évangélique, en la faisant ressortir du but qu'il se propose et du moyen qu'il emploie pour y parvenir.

« Les circonstances où était le Seigneur sont différentes sans doute de celles où nous nous trouvons, mais le but est le même. Ce n'était pas le jour du sabbat, ce n'était pas dans le temple de l'Eternel, ce n'était pas à une congrégation régulière que Jésus s'adressait. Mais si les circonstances ont changé, pour le prédicateur le but n'a pas changé, ce doit être encore de détourner les hommes de leurs préoccupations terrestres pour tourner leurs regards vers leur vocation céleste. Et, comme la bénédiction terrestre et matérielle qui accompagna la foi de Simon l'amena aux pieds de Jésus, de même les bénédictions temporelles dont notre peuple a été l'objet doivent aussi l'amener à la religion.

« Le moyen dont le prédicateur doit se servir, c'est la parole de Dieu. Il ne nous est pas dit ce que Jésus a prêché dans cette occasion, mais nous savons qu'il a prêché comme toujours, la parole de Dieu. Quelle est cette parole? L'un dira: C'est le système des doctrines qui sont l'objet de la foi chrétienne; non, ce n'est pas cela. L'autre dira: Ce sont les confessions de foi; non ce n'est pas là la parole de Dieu. Un troisième dira: C'est la Bible, c'est l'Ecriture, ce qui est écrit. Mais nous ne pouvons la prêcher qu'avec nos vues particulières, comme nous la voyons et la comprenons, chacun individuellement; il faut éprouver toutes choses et retenir ce qui est bon. Il faut aimer Dieu, aimer la vérité éternelle, et nous reconnaîtrons que la parole de Dieu c'est la loi et l'Evangile, les commandements de Dieu et le Christ Sauveur et Rédempteur. Il nous faut prêcher Christ, dans lequel la Parole a été faite chair, et nous prêcherons alors la parole de Dieu. »

Je dois avouer que ni le but du ministère ni son moyen ou son instrument, qui est la Parole de Dieu, ne m'ont paru assez clairement indiqués. Tout cela, quoique pouvant être parfaitement accepté par tout pasteur évangélique, demeurait toutefois enveloppé d'un certain vague qui le rendait incomplet. Le côté le plus positif du salut, le pardon des péchés et la réconciliation avec Dieu par le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, n'a pas été nettement accusé.

Le rapport et la discussion du premier jour avaient pour objet *les livres d'édification populaire*. La lecture du rapport de M. le professeur Hagenbach, qui a duré deux heures, n'a fatigué personne, pas même les pasteurs français. Aussi, quand l'orateur a dit dans son exorde que si le choix du sujet était heureux, celui du rapporteur était malheureux (puisqu'on ne devait pas pour un sujet éminemment pratique s'adresser à un professeur), personne n'a souscrit à l'avance à la seconde partie du jugement de l'honorable rapporteur, et moins encore après l'avoir entendu.

Je n'en ferai point l'analyse, non plus que du second rapport, car ils seront l'un

et l'autre prochainement imprimés en français. Je m'attacherai plutôt à reproduire les traits principaux de la discussion, surtout de celle qui a eu lieu le second jour et qui donnera d'ailleurs, je l'espère, une idée suffisante de ce qu'a été le rapport.

La discussion n'a pas été très longue, le premier jour. On a exprimé divers vœux: que les pasteurs prissent une connaissance plus exacte des livres d'édification populaire; que l'on eût un volume en allemand renfermant des explications de morceaux choisis de la Bible pour tous les jours de l'année; que l'on eût un nouveau choix de prières; que l'on traitât la question de savoir comment on pourrait engager le peuple à la lecture de la Bible, etc.

L'un des pasteurs français a cherché à compléter ce qui avait été dit sur l'état de la littérature religieuse populaire de la Suisse française, et particulièrement à remonter à la cause du peu de livres d'édification répandus et surtout *lus* parmi le peuple. Il l'attribue au déclin de la piété, effet des préoccupations du temps; à l'abandon du culte domestique, surtout depuis les dernières révolutions; à l'affaiblissement de l'esprit religieux dans les écoles. Il estime qu'il nous faudrait principalement trois choses:

1° Un catéchisme plus court, plus clair et plus conforme à la vérité évangélique que celui qui est usité dans les écoles.

2° Un recueil de cantiques qui exprimât mieux que les psaumes les idées et les sentiments du christianisme. Il pourrait être composé des cinquante psaumes les plus habituellement chantés et de cinquante cantiques choisis parmi ceux qui se trouvent dans tous les recueils.

3° Un ouvrage très simple d'explication et d'application de l'Ecriture Sainte, qui remplaçât les réflexions d'Osterwald.

Déjà ce premier jour on a pressenti la lutte du lendemain. Il y a eu un léger combat d'avant-poste, quand un orateur a fait remarquer que la théologie négative du rationalisme n'avait presque rien produit dans le domaine des livres d'édification, tandis qu'ils étaient dus presque tous à la théologie positive.

Le sujet proposé pour le second jour était exprimé en ces termes dans la traduction française: « En quoi les circonstances propres à notre époque rendent-elles celle-ci différente de l'époque de la réformation, au point de vue du christianisme biblique; et, en conséquence de ces différences, quels sont les côtés du christianisme qu'il faut essentiellement faire ressortir de nos jours, dans la prédication? »

Dans l'original allemand la question se présente sous une face déjà moins pratique et la tractation l'a été bien moins encore. La traduction littérale de la question allemande est ceci: « Dans quelles relations, proprement sur quel pied, notre époque est-elle vis-à-vis du christianisme biblique, et quelle différence y a-t-il à cet égard avec l'époque de la réformation? Quels sont, en conséquence, les côtés du christianisme qu'il faut mettre plus spécialement en saillie dans la prédication? »

Et la question qui semble avoir été débattue en réalité est celle-ci: « Dans quels rapports notre clergé est-il avec le christianisme biblique? L'admet-il ou ne l'admet-il pas? » Le rapporteur dit: Il ne doit pas l'admettre, parce que l'esprit du temps le rejette. La discussion lui a répondu: Il l'admet, parce que c'est la vérité révélée de Dieu et que, le voulût-il, il n'a pas le droit de le changer.

La lecture du rapport a duré 2 heures et trois quarts; et encore le rapporteur a-t-il déclaré qu'il avait dû abréger. C'est évidemment beaucoup trop long. Ce rapport atteste sans doute beaucoup de talent, beaucoup d'études et de science. Mais la prétention de remplacer le christianisme biblique par je ne sais quel rationalisme raffiné ou quel insaisissable panthéisme, a laissé dans les âmes une pénible impression. Heureusement elle n'a pas tardé à être effacée par les nombreux témoignages rendus à la vérité évangélique par des pasteurs de tous les cantons.

Depuis quelque temps, les partisans d'une *nouvelle théologie* se manifestaient à divers signes, surtout dans la Suisse orientale. Ils publiaient depuis peu un journal, *Die Zeitstimmen, les Voix du temps;* et néanmoins on leur reprochait de ne pas s'expliquer clairement. On a voulu, sans doute, provoquer cette explication, attendue et désirée, en choisissant le rapporteur parmi

les adhérents de cette théologie dite *spéculative*. Et il faut reconnaître que l'explication a eu lieu, et cela avec beaucoup de droiture, de franchise et de charité, de part et d'autre.

L'idée même du rapport m'a paru être celle-ci : La justification par la foi, telle que l'entendaient les réformateurs, ne trouve plus d'écho dans les âmes. Personne ne sympathise plus avec le commentaire de Luther sur les Galates, qui glorifie du commencement à la fin la grâce de Dieu. Par conséquent, il faut chercher autre chose; et cela au moyen des *spéculations* de l'esprit humain, que l'on met au-dessus des révélations de la Parole de Dieu. Mais que faut-il donc prêcher à la place de la bonne nouvelle de la grâce de Dieu? c'est ce qui n'a pas été dit assez clairement. Il faut prêcher Christ, dit le rapport. Mais quel Christ? Je n'en sais rien. En tout cas, ce n'est pas celui qui nous est révélé dans la Bible, puisqu'on fait très bon marché de tous les faits de sa vie et que l'on rejette tous ceux qui sont miraculeux et, en particulier, sa résurrection.

M. *Scherrer*, conseiller ecclésiastique, de Saint-Gall, premier opinant désigné, a reproché au rapport d'avoir sorti la question du domaine pratique et pastoral pour la porter sur le terrain philosophique. Nous devons, comme *pasteurs*, a-t-il dit, *paître* nos troupeaux, leur donner la nourriture dont nous sommes les distributeurs, et laisser à Dieu le résultat. La question n'était pas : « Qu'est-ce que le christianisme biblique doit être ? » Mais : « De quoi notre époque a-t-elle le plus besoin dans ce christianisme biblique que nous possédons et que nous devons présenter à nos troupeaux? » Il fallait indiquer l'état de l'opinion publique touchant le christianisme, l'atmosphère religieuse des différentes contrées de notre pays, afin d'en déduire des directions sur la manière dont nous devons prêcher, — et le rapporteur n'a présenté que l'état des esprits dans le monde philosophique de l'Allemagne. On nous dit que la prédication de la justification par la foi n'a plus d'effet... Mais la prédication de la philosophie en a-t-elle? a-t-elle pu satisfaire les besoins du siècle? Il faut aussi prêcher davantage la morale, et nous trouverons sur ce point dans notre patrie bien des cœurs qui nous répondront. Il faut prêcher le Dieu personnel, le Dieu saint et vivant, qui n'est pas *nous-mêmes* ou *en nous-mêmes*, mais qui est *au-dessus* de nous, notre créateur et notre juge. Il faut le prêcher non pas seulement en vue du temps présent, mais surtout en vue du jugement dernier et de la vie à venir, et cela dans l'intérêt même de la morale et pour lui donner sa véritable base.

Ces dernières paroles de l'honorable conseiller laissent entrevoir l'un des côtés les plus fâcheux de la nouvelle théologie, qui m'autorisait à l'appeler tout à l'heure un véritable panthéisme; elle rejette la durée personnelle des individus après cette vie; ils vont, sans doute, se fondre dans le grand tout, dans la Divinité.

M. le pasteur GUDER, de Berne, a relevé aussi avec force ce point, que dans notre prédication nous devons toujours avoir en vue la vie éternelle et non pas le temps présent. Si l'on retranche du christianisme l'idée d'avenir, de vie future, il n'est plus rien, il n'a plus de but, et notre prédication non plus. Le peuple ne demande pas de la théologie, mais comment il peut être sauvé. La question est de savoir comment il faut nous y prendre pour amener le peuple au christianisme biblique, et non pas comment il faut modifier le christianisme pour le rendre agréable au peuple. A l'époque de la réformation, la foi au salut en Jésus-Christ, à la rédemption par son sang, était généralement admise; elle l'est beaucoup moins de nos jours. Aussi l'Eglise trouvait-elle alors beaucoup plus d'accueil; c'était toujours à elle que l'on avait recours. Maintenant il n'en est plus de même. On attend le salut de l'industrie, du commerce, des richesses, etc. Il faut ramener de nouveau le peuple à l'Evangile; et cela doit se faire par la prédication de la loi. Il faut, par son moyen, réveiller fortement le sentiment du péché; ce que le rapport a complétement méconnu. Ce n'est pas la foi seule, la justification, qu'il faut prêcher, mais encore ce qui en découle, savoir la régénération.

Nous devons aussi relever l'Eglise, en lui donnant une organisation conforme à sa nature. Pour que la vie chrétienne du peuple ait de la force, il faut que nous nous sentions membres du corps de Christ, qui

est l'Eglise, et que nous soyons organisés comme tels.

M. Böhner, pasteur à Dietikon, canton de Zurich, a rappelé que Copernic, Newton et d'autres savants du premier ordre, avaient proclamé hautement l'existence d'un Dieu personnel au-dessus de tout; qu'ainsi le rapporteur ne s'était point exprimé avec vérité sur ce point. Il s'est élevé ensuite avec beaucoup d'énergie et d'éloquence contre le panthéisme, qui annule l'être personnel, qui annule tout après cette vie. Il s'agit de savoir, s'est-il écrié, si Christ est une idée, un produit du développement psychologique de l'esprit humain, ou bien le Dieu réel, personnel, manifesté en chair; alors toute la philosophie n'est plus que des bulles de savon.

M. Hirzel, diacre à Zurich, veut que nous étudiions toutes les questions de critique, ou du moins qu'elles ne nous soient point étrangères, sans quoi nous ne sommes plus des pasteurs. La Bible n'est plus ce qu'elle était autrefois pour le peuple, elle n'est plus une vue complète et claire des choses de ce monde. Toutefois elle demeure encore la source de la connaissance chrétienne et la règle de la morale. Quant à la justification par la foi, assurément elle subsiste comme un point important; mais qu'est-elle sinon la reconnaissance que ce qui est humain doit s'approprier ce qui est divin, et que c'est par cette appropriation, sous quelque forme que ce soit, que l'homme est justifié. Ainsi il ne faut pas faire dépendre le salut d'un seul et unique fait. Sans doute, l'orateur entend par ce fait la mort expiatoire de Christ. Mais, de peur d'être injuste, je donne volontiers ici une seconde version possible des termes dont il s'est servi, en les traduisant ainsi : « Il ne faut pas attacher tant d'importance aux faits; et les formes ne sont pas éternelles. »

J'avoue qu'il est très difficile d'exprimer un peu clairement en français ces idées abstraites allemandes. Et si quelqu'un n'était pas satisfait, je déclare d'avance que je passe condamnation. — Cependant, si l'on peut avec quelque raison chicaner sur les termes, je ne crois pas qu'on le puisse sur le sens général et l'impression laissée par chaque discours.

Au reste, M. Lang, pasteur à Wartau, canton de Saint-Gall, et rédacteur des *Zeitstimmen* (Voix du temps), s'est exprimé plus ouvertement quand il a dit que le christianisme ne dépendait pas de tel ou tel fait miraculeux, non plus que de la résurrection corporelle de Jésus-Christ, le troisième jour, disant assez explicitement qu'il ne croyait à aucun de ces faits, mais ses paroles ont été accueillies par un murmure général de réprobation.

M. Riggenbach, professeur à Bâle, est celui qui, à mon sens, a le mieux réfuté les doctrines de la théologie spéculative, critique ou négative. — Il l'a fait, en même temps, avec beaucoup de sérieux et beaucoup de charité; je dirai beaucoup de commisération pour ceux qui se nourrissent de cette vaine pâture. — Il le pouvait d'autant mieux qu'il a lui-même, jusqu'à un certain point, partagé autrefois leurs idées. Il a signalé les diverses lacunes du rapport, notamment en ce qui concerne le caractère, la nature et l'essence du christianisme biblique.

Puis, passant aux idées émises dans le rapport, il a dit : Sans doute, il y a encore des questions du ressort de la critique qui ne sont pas résolues, par exemple les questions chronologiques, mais elles n'intéressent pas le salut. L'essentiel est toujours : « Que dois-je croire pour être sauvé? » Il ne s'agit pas de savoir comment l'histoire de la création, telle que Moïse la rapporte, se concilie avec les découvertes de la science moderne, ni ce qu'il faut penser du fait rapporté dans Josué X, que le soleil s'arrêta; mais l'essentiel est, maintenant comme à l'époque de la réformation et dans tous les temps, de savoir qu'il n'y a qu'un seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. Mais pour cela il faut admettre d'abord l'existence positive de quelqu'un qui veut nous sauver; il faut admettre ensuite la réalité du Christ biblique, avec sa naissance, sa mort et sa résurrection, tel qu'il nous est révélé dans la Bible; il faut admettre la réalité de tout ce que Dieu nous donne par son moyen, comme étant aussi sûr que l'existence du péché lui-même. Notre justification par la foi, c'est la justice de Dieu descendant en nous, c'est notre justification venant d'en haut, de Dieu, par sa grâce. En un mot, toute l'œuvre de

Jésus-Christ suppose nécessairement son existence personnelle.

Enfin, M. Riggenbach en appelle à la conscience des partisans de cette tendance, en leur demandant s'il est bien loyal de parler toujours de la résurrection de Jésus-Christ comme s'ils y croyaient, tandis qu'en réalité ils n'y croient pas.

M. Lang a répondu qu'il concevait cette question au point de vue des orthodoxes; mais qu'à son point de vue, à lui et à ses amis, ils se sentaient libres d'agir comme ils le faisaient, parce que cette question de la résurrection de Jésus-Christ n'avait point d'importance pour le salut. Nous croyons, a-t-il ajouté, que Jésus-Christ est vivant, sans savoir quand ni comment il est ressuscité, ou plutôt entré dans une vie plus excellente et plus glorieuse que celle qu'il avait eue, car il ne s'agit en aucun cas d'une résurrection corporelle. Au reste, nous ne voulons pas nous prononcer sur des questions qui sont encore pendantes.

M. Biedermann, professeur à Zurich, a été plus explicite encore. Nous ne pouvons que rendre hommage à la franchise et à la modération dont son discours était empreint.

Nous ne croyons pas, a-t-il dit, à la résurrection; nous ne pouvons pas admettre la permanence de l'être fini. Mais nous n'en retenons pas moins ferme la doctrine d'une autre vie, d'une vie plus excellente et plus glorieuse. Seulement, pour me faire comprendre à cet égard, il me faudrait entrer dans des développements philosophiques qui ne peuvent avoir leur place ici. Il s'agit, d'ailleurs, dans toute cette discussion, de questions si délicates et si difficiles que l'on ne doit pas les juger aussi promptement ni aussi décidément qu'on l'a fait, en particulier dans tout ce qui concerne l'essence de la Divinité. — Il faut prêcher à l'homme qu'il y a quelque chose d'élevé et de supérieur à l'existence matérielle, en vue de quoi il doit vivre et mourir.

(Si nous avons bien compris l'orateur, ce quelque chose de supérieur à l'existence matérielle, ne concerne plus l'homme comme être individuel, car toute vie individuelle va se perdre dans l'ensemble.)

M. Schlottmann, professeur à Zurich [1], d'une tendance diamétralement opposée, s'exprime avec une remarquable facilité, avec une clarté, une élégance et une pureté d'accent qui réjouissent des oreilles françaises. Son discours est un fleuve qui aurait pu couler, semble-t-il, indéfiniment, si la longueur de la séance n'avait dû contraindre à y mettre un terme.

Nous ne pouvons en faire l'analyse; notre article est déjà assez long. L'orateur s'attache principalement à relever toutes les contradictions du système théologique défendu dans le rapport et à montrer que l'eschatologie, ou la doctrine des derniers temps, du jugement et de la vie à venir, est le vrai criterium de la foi en Jésus-Christ, de la foi à un Dieu personnel.

On avait entendu encore auparavant d'autres orateurs, que nous ne ferons guère que mentionner, quoique leurs discours aient été excellents, excellents surtout comme témoignages rendus à la vérité évangélique.

M. Stæhelin, pasteur à Rheinfelden, canton d'Argovie : « Le christianisme ne peut et ne devra jamais être prêché de manière à ne rencontrer aucune contradiction dans le monde. — Le rapport dit que le christianisme biblique est tombé et n'a pas d'influence sur le monde, que c'est là un désordre, un état de choses maladif et anormal. Le christianisme biblique répond : C'est là l'état normal, c'est ce que la Bible nous annonce. Nous devons donc continuer à prêcher la vieille vérité; et comme il est arrivé à St. Paul, il nous arrive et il nous arrivera aussi à nous-mêmes: nous rencontrerons des contradicteurs. »

M. Steiger, pasteur à Egelshofen, canton de Thurgovie, a adressé aux rationalistes plusieurs questions sur la foi à l'Ecriture Sainte, auxquelles il n'a été répondu que par le silence. Il ajoute : « Il semblerait, à entendre le rapport, qu'il y ait plusieurs christianismes, un pour chaque époque. Et pourtant les hommes de tous les temps ont le même cœur, les mêmes dispositions, le même péché, les mêmes besoins. »

[1] Il va quitter Zurich, ayant été appelé à une chaire de professeur dans sa patrie. Tous ses collègues, même ceux qui lui étaient le plus opposés, lui en ont exprimé leurs regrets dans une adresse qui a été rendue publique. On espère qu'il sera remplacé par un homme de la même valeur théologique.

M. Kirchofer, antistès à Schaffhouse, proteste aussi de sa pleine et entière foi à la Parole de Dieu. C'est le besoin de pardon et de rédemption qui nous pousse vers l'Evangile. Mais de cet amour de Dieu qui vient au-devant de sa créature coupable pour la recevoir en grâce, il n'en a pas été dit un mot dans le rapport.

Terminons ce compte-rendu, comme M. Kirchofer a terminé son discours, en répétant la parole du Seigneur : « Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, tandis que tu les as révélées aux petits enfants. » — Je te loue de ce qu'il n'y a pas besoin de tant de science pour être sauvé.

Les pasteurs de la Suisse française ont gardé le silence dans cette discussion. D'abord, ils étaient très peu nombreux; ensuite ils n'auraient rien eu à ajouter à ce qui avait été dit. Au reste, au dîner qui a suivi cette longue et mémorable séance [1], l'un d'eux, en portant un toast à la prospérité des églises de la Suisse orientale et de celle de Saint-Gall, en particulier, prospérité qui ne peut être basée que sur la vérité et la liberté, a rendu hautement témoignage à la foi évangélique, au nom des églises de la Suisse française.

La Société se réunira l'année prochaine à Zurich, sous la présidence de M. le doyen Häfeli.

ALBERT SECRETAN.

CORRESPONDANCE.

Vallées vaudoises, fin septembre 1859.

Vous me demandez de tenir les lecteurs du *Chrétien évangélique* au courant de ce qui se rattache à l'avancement du règne de Dieu dans le nord de l'Italie, et plus spécialement de la part que l'Eglise vaudoise a dans l'œuvre d'évangélisation qui s'y accomplit depuis quelques années; je le ferai volontiers.

Avant d'aborder le sujet spécial qui devra faire la matière ordinaire de mes lettres, il est, je crois, indispensable que vous et vos lecteurs soyez mis à même de vous représenter clairement les conditions intérieures et extérieures dans lesquelles se trouve ce petit peuple, conservé par la fidélité de Dieu à travers les siècles pour servir en son temps à la diffusion de la vérité dans le pays qu'il habite; avant de vous le montrer à l'œuvre, il faut vous dire comment il a été préparé à redevenir une église missionnaire.

Il y a environ quarante ans, cette église, si vivante autrefois au milieu des plus violentes persécutions, si fidèle sous la croix, était réduite à la condition, hélas! trop générale, des églises de ce temps-là: ayant l'apparence de la piété, mais en ayant renié la force; retenant la plupart des formes extérieures du christianisme, mais privée de la vie de Dieu qui est par la foi en Christ. Une froide orthodoxie, un socinianisme plus ou moins voilé, ou même l'incrédulité voltairienne, se prêchaient dans nos chaires et avaient insensiblement envahi, quoique à des degrés divers, la masse de la population des Vallées. Il ne faut pas chercher longtemps, ni être doué d'une grande perspicacité, pour rencontrer encore aujourd'hui de nombreuses traces de ces influences malfaisantes. Je me hâte d'ajouter que le Seigneur, dans sa miséricorde, nous avait laissé quelques pasteurs fidèles, et que leur prédication évangélique, jointe à l'efficace toujours si puissante de la Parole lue encore dans bien des familles, avait empêché notre lumignon de s'éteindre entièrement, et maintenu notre antique devise: *Lux lucet in tenebris*.

L'instruction populaire, confiée généralement à des maîtres d'école incapables et souvent très peu recommandables par leur conduite, était tombée dans un déplorable état. L'instruction supérieure, si l'on peut se servir de cette expression, était telle que pouvait la donner un seul instituteur, tantôt laïque, tantôt ecclésiastique, et consistait essentiellement dans les éléments de la langue latine (l'école elle-même s'appelait *Ecole latine*) et quelques faibles notions de grec.

C'est munis de cet appareil scientifique et d'une connaissance assez imparfaite du français que les jeunes Vaudois, destinés à la carrière du ministère, se rendaient aux académies de Genève et de Lausanne, sur-

[1] Elle a duré de 7 heures du matin à 3 heures du soir et la discussion a toujours été suivie avec une religieuse attention.

tout à cette dernière, pour y passer de six à dix ans, y accomplir, avec plus ou moins de succès, le cours complet des études académiques, et y recevoir l'imposition des mains. Il n'était pas question d'entreprendre une autre carrière libérale, car les Vaudois étaient, par la loi, frappés d'incapacité à exercer en dehors de leurs étroites limites toute profession requérant le baccalauréat. Treize places de pasteur, une d'instituteur ou recteur de l'école latine, trois ou quatre de notaire, quelques-unes de médecin, c'était tout ce que la famille vaudoise pouvait offrir à ses enfants pour prix de leurs longues études; aussi le nombre des aspirants à ces postes n'a-t-il jamais été au delà du strict nécessaire. Il y avait donc quelque apparence qu'après avoir végété encore pendant un demi-siècle, l'Israël des Alpes disparaîtrait enfin, comme un peuple à part, de la terre même arrosée du sang de ses martyrs. On l'avait d'ailleurs oublié, et bien des chrétiens de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne ignoraient même qu'il existât encore des descendants de ces anciens Vaudois dont on avait tant parlé. Les académies de la Suisse qui voyaient périodiquement arriver ces jeunes étudiants, le comité wallon des Pays-Bas qui envoyait annuellement des subsides pour ses pauvres et ses écoles, le comité vaudois de Londres qui, à cette époque, transmettait une partie seulement des intérêts de fonds collectés en Grande-Bretagne pour l'entretien de ses pasteurs, savaient à peu près seuls qu'il y avait encore quelque part, dans les vallées du Piémont, une église organisée que l'oppression la plus dure et la plus persévérante n'avait pu anéantir.

C'est dans ces circonstances que le chef fidèle de l'Eglise suscita à ce petit peuple deux amis, véritables pères spirituels, dont l'influence bienfaisante et régénératrice ne saurait être exagérée, et qui se sont acquis l'un et l'autre dans le cœur des Vaudois une place que nul ne peut leur disputer et que le temps ne pourra leur faire perdre, je veux parler du Dr Gilly, et du colonel, maintenant général, Beckwith. Impossible, même pour tout autre qu'un Vaudois, de tracer, ne fût-ce que sommairement, l'histoire de ces trente-cinq dernières années, sans parler de ces deux hommes, si différents de caractère, d'habitudes et de profession, et si parfaitement unis dans un même dévouement et dans leurs énergiques efforts pour relever l'Eglise vaudoise et la préparer pour cet avenir qu'ils entrevoyaient mieux qu'elle. Vous ne trouverez donc pas déplacés quelques détails sur leur œuvre commune et sur l'œuvre particulière de chacun d'eux.

Voici comment le Dr Gilly raconte la manière dont il fut amené à s'intéresser à l'Eglise vaudoise :

« J'eus le privilége d'assister en 1818 à une séance de la *Société des connaissances chrétiennes*, et j'y entendis la lecture d'une lettre qui produisit sur mon esprit une impression ineffaçable. L'auteur de cette lettre se disait pasteur d'une petite église des Alpes, qui depuis les temps les plus reculés s'était conservée dans les lieux mêmes de son origine, d'une église que le temps n'avait pu changer, que la misère n'avait pu détruire, ni le feu consumer, ni l'épée anéantir. Puis il continuait en ces termes : « Il y eut un temps où vous autres Anglais preniez » un vif intérêt à l'Eglise vaudoise; vous envoyiez » de l'argent pour nous secourir, des livres pour nous » instruire, et vous nous donniez de fréquents témoi- » gnages de votre affection. Votre gouvernement nous » a envoyé pendant plus de cent ans des subsides pour » nos pasteurs, et votre société religieuse se complai- » sait dans l'idée que nous étions les représentants » de l'antique Eglise chrétienne. Mais maintenant il » semble que vous nous ayez entièrement oubliés. » Nous sommes abandonnés à nos propres forces. » Vous ne nous envoyez ni livres ni secours. Votre » gouvernement a suspendu les subsides de nos pas- » teurs. La pauvre église des Alpes va en déclinant; » le lumignon fumant est près de s'éteindre. Nos » écoles et nos églises sont dans le plus misérable » état; les pasteurs et les régents sont réduits à l'ex- » trémité. Comment avez-vous pu nous oublier com- » plétement? Revenez, revenez à nous pendant » qu'il en est temps encore; faites tout ce qui est » en votre pouvoir pour les restes de l'Eglise vau- » doise. »

Ce cri de détresse retentit au fond du cœur si noble et si généreux du jeune docteur, et cet appel si pressant il le considéra comme lui étant adressé personnellement. Mais avant de mettre la main à l'œuvre pour les secourir, il fallait savoir ce qu'étaient ces Vaudois, et quel était le lieu précis qu'ils habitaient. Son premier soin fut donc d'étudier leur histoire, car il avoua qu'il l'ignorait complétement. Ce qu'il trouva de poétique et d'émouvant dans les récits de leurs luttes obstinées et de leur merveilleuse délivrance, ne fit que l'affermir dans la résolution de les visiter aussitôt qu'il en aurait l'opportunité. Cinq ans après, au

mois de janvier 1823, il voyait pour la première fois quelques-unes des paroisses vaudoises les plus accessibles. L'année suivante il publiait un récit de son excursion, accompagné de nombreux traits de l'histoire des Vaudois et d'échantillons de leurs doctrines et de leur littérature. Ayant visité les Vallées une seconde fois en 1829, il publiait en 1831 ses *Recherches vaudoises*. Mais déjà son premier ouvrage, écrit avec toute la verve de la jeunesse et l'ardeur d'un premier amour, avait excité dans la Grande-Bretagne un intérêt profond et général. Georges III lui-même, par une contribution de 2500 fr., avait donné l'exemple à ses sujets, et des sommes considérables avaient été collectées pour venir en aide aux pauvres Vaudois. Le subside royal anglais, suspendu depuis l'occupation du Piémont par les Français, avait été rétabli, et les arrérages en grande partie payés, de sorte qu'un nouveau fonds avait pu être affecté à l'entretien des pasteurs des deux paroisses nouvelles de Macel et Rodoret, et au soulagement des veuves de pasteurs et des pasteurs émérites. L'Allemagne, la Suisse, la Hollande, la Suède et le Danemark, l'empereur Alexandre de Russie avaient généreusement concouru avec l'Angleterre pour l'établissement, dans les Vallées, de deux hôpitaux.

Tout cela était en grande mesure le fruit des publications et des démarches incessantes du Dr Gilly, accrédité désormais dans le monde chrétien comme l'avocat et le protecteur des Vaudois. Mais ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était la réalisation d'une idée conçue dès son premier voyage aux Vallées et mûrie pendant la longue visite qu'il y fit en 1829. Il avait été frappé des inconvénients qui résultaient pour les ministres vaudois de la nécessité d'un séjour si prolongé en pays étranger, et il s'était activement occupé des moyens de les diminuer, sinon de les écarter complétement. Il fallait pour cela développer l'*Ecole latine* et lui donner la proportion d'un collége, auquel s'ajouterait plus tard, comme complément naturel, un séminaire ou école de théologie. C'est ainsi, pensait-il, que l'on verra revivre les beaux temps de l'église vaudoise, ceux où ses *Barbes* formaient eux-mêmes, dans leur retraite du Pré-du-Tour, ses jeunes ministres, les fournissant d'une science biblique solide et parfaitement suffisante pour les besoins de la cure d'âmes au dedans et de la mission au dehors. A peine le docteur eut-il fait connaître son idée en Angleterre qu'elle y fut accueillie avec une merveilleuse faveur, et que des fonds considérables furent mis à sa disposition soit pour la construction du spacieux édifice qui s'élève à l'occident du bourg de La Tour, chef-lieu des Vallées, soit pour l'entretien des professeurs. Les difficultés soulevées par le pouvoir civil à l'instigation de l'évêque de la province ayant été heureusement écartées, le collége s'ouvrit en 1833 avec un seul professeur et huit à dix élèves, et le Dr Gilly eut la satisfaction de le voir s'agrandir et se développer insensiblement au point de compter en 1855, lors de sa dernière visite, environ cent élèves avec huit professeurs. Son but était en très grande partie réalisé. Ce qui manquait encore à son collége, la faculté de théologie, allait être établi. La douce joie du vénéré docteur lorsqu'il contemplait ces heureux fruits de son travail, que le Seigneur avait si abondamment béni, se lisait sur ses traits si nobles et si expressifs. C'est le plus beau jour de ma vie, disait-il un soir en recevant une sérénade de ses chers collégiens, et pendant qu'il leur distribuait avec une touchante émotion de vigoureuses poignées de main. — En 1843 il écrivait : « Il y a vingt ans que j'ai visité pour la première fois les lieux et les personnes qui dès lors ont occupé mes pensées; et les rapports que j'ai entretenus avec l'Eglise vaudoise sont devenus tels pour mon cœur qu'ils me paraissent désormais inséparables de tout ce qui peut donner du prix et de l'intérêt à mon existence. » Douze ans plus tard, le 7 mai 1855, quatre mois avant son délogement, il adressait à l'église réunie en synode une lettre qui témoigne de la constance de son affection et de la tendre sollicitude qu'il éprouva jusqu'à la fin pour ses enfants d'adoption. Je veux vous en transcrire la plus grande partie, car elle peint l'homme beaucoup mieux que tout ce que je pourrais vous en dire. Le synode vaudois, qui s'ouvrit le 15 mai 1855, devait avoir pour objet principal la révision de la constitution, et les amis de l'église n'étaient pas sans inquiétude sur l'issue de la crise dont elle semblait menacée. Après avoir exprimé l'ardent désir qu'il aurait eu d'as-

sister à ce synode, et exposé brièvement les motifs qui l'engagent à s'en tenir éloigné, le docteur continue :

« Mais j'y serai avec vous en esprit et mes prières s'élèveront avec les vôtres au trône de l'Eternel. Permettez-moi donc de vous adresser quelques paroles et de vous prier de les recevoir avec indulgence comme l'expression de mon amour fraternel. L'Eglise vaudoise occupe aujourd'hui une position bien différente de celle qu'elle occupait il y a 20 ans. Ses devoirs, ses travaux, ses relations au dedans et au dehors sont multipliés : elle n'est plus le petit troupeau caché dans les montagnes, inconnu, isolé. Il paraît que l'Eternel ait dit : « Elargis le lieu de ta tente, et qu'on étende » les rideaux de tes pavillons : ne néglige rien, » allonge tes cordages, et fais tenir ferme tes » pieux, car tu te répandras à droite et à gau- » che. » A mesure que vos cordages s'allongent et que vous vous répandez à droite et à gauche, vous devez faire tenir ferme vos pieux, vous devez fortifier l'administration intérieure de votre église, afin de la rendre suffisante à tous vos besoins. Et comment? Voilà la question très difficile et très délicate qui sera discutée dans le synode du 15 mai, c'est-à-dire la révision de la constitution de l'église. Je ne puis contempler sans la plus vive sollicitude la discussion d'un projet de décentralisation semblable à celui qui m'a été communiqué par un de mes amis, membre de la commission pour la révision de la constitution.... Vos amis regardent avec crainte et méfiance tout projet qui produirait des changements radicaux dans cette constitution ecclésiastique que depuis tant de siècles les Vaudois ont conservée intacte.... Aujourd'hui vous possédez la confiance et vous commandez le respect de toutes les églises protestantes à cause de votre profession invariable de foi et de discipline, surtout à cause de l'unité de votre église et de l'union vraiment chrétienne qui existe entre ses membres. L'Eglise vaudoise jouit du prestige d'antiquité et d'individualité et d'identité, et elle doit bien se garder de perdre les caractères distinctifs qu'elle a conservés à travers des siècles de persécution, et qu'elle n'a pas cédés aux instances de ses amis, même dans l'extrémité de sa détresse.... Les protestants de toute dénomination vous donnent des secours essentiels, parce qu'ils comptent sur vous, comme sur une église qui ne change pas. Mais si une fois vous étiez tentés d'abandonner les formes de votre ancienne constitution pour adopter la règle moderne de quelque communauté, quelle qu'elle soit, vous perdriez la confiance et l'affection de vos amis, au moins de ces fidèles amis qui vous aiment à cause de vos pères et de cette constitution simple et vénérable, dans laquelle chaque église trouve quelque chose en harmonie avec elle-même. Si vous abandonnez les principes qui vous ont distingués depuis mille ans, vous cesserez d'être l'ancienne église de nos hommages; vous perdrez le prestige d'antiquité et d'unité. Les yeux du monde chrétien sont sur vous, montrez-vous dignes de ses regards. Que votre synode présente le spectacle de l'unanimité fraternelle. Que votre douceur soit connue de tous les hommes. Je puis dire avec l'apôtre : « Dieu m'est témoin que je vous chéris tous d'une » affection cordiale en Jésus-Christ. Au reste, mes » bien-aimés frères, s'il y a quelque consolation en » Christ, s'il y a quelque soulagement dans la cha- » rité, s'il y a quelque affection cordiale, rendez ma » joie parfaite, étant en bonne intelligence, ayant » une même charité, étant bien unis ensemble, et la » paix de Dieu qui passe toute intelligence, gardera » vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ. »

Cette lettre, que les Vaudois considèrent comme le testament affectueux du bien-aimé docteur, n'est pas le dernier témoignage d'intérêt qu'ils aient reçu de lui. Peu de temps après la tenue du synode, il se trouvait pour la dernière fois, avec son aimable et digne épouse et l'un de ses fils, au milieu de ses chers enfants des Vallées, leur prodiguant avec plus d'abondance que jamais les marques de sa tendre affection. Avait-il le pressentiment qu'il les voyait pour la dernière fois sur la terre? C'est ce que semblerait indiquer le soin qu'il eut, dans une nombreuse réunion d'amis, de présenter son fils aux Vaudois comme son successeur et le continuateur de son œuvre. De retour en Angleterre, c'est encore à sa chère Eglise vaudoise qu'il consacra une bonne partie de son activité, comme le prouvent abondamment les dernières lettres qui existent de lui aux archives de notre administration; et, sur son lit de maladie, qui devait être bientôt son lit de mort, la prospérité du collége qu'il avait fondé à La Tour fut encore une de ses principales préoccupations terrestres. La nouvelle de sa maladie ne précéda que de peu de jours celle de sa mort, survenue le 10 septembre. La douleur des Vaudois fut profonde et générale, et ce fut de cœur qu'ils s'unirent au deuil de la veuve et des orphelins, demandant pour eux dans leurs prières publiques et privées les puissantes consolations du Seigneur. L'Eglise établie d'Angleterre perdait en lui un de ses pasteurs les plus savants, les plus pieux et les plus actifs, mais l'Eglise vaudoise perdait un père, dont le dévouement

affectueux ne s'était jamais démenti, et dont aucune contradiction ni aucun désappointement n'avaient pu lasser ou refroidir le zèle. Un monument en marbre noir, bien simple et bien modeste, placé dans le vestibule du collége, rappelle ce que cet homme de Dieu a été pour les Vaudois, mais il s'est élevé dans leurs cœurs un monument plus durable que le marbre et l'airain. Aussi longtemps qu'il y aura quelque vie au sein de cette église, elle se souviendra avec vénération et reconnaissance de l'homme dont Dieu s'est servi pour la retirer de l'état d'engourdissement et de mort spirituelle où elle se trouvait plongée au commencement de ce siècle.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

Précis d'Histoire Sainte, textuellement extrait de la Bible, d'après l'histoire biblique de Kurz, professeur à Dorpat. — Première partie : *Ancien Testament*. 1 vol. in-12 de VIII et 210 pages. Lausanne, Delafontaine. 1859. — Prix : 1 fr.

Ce livre était un besoin pour nos écoles. Il résume l'histoire de l'Ancien Testament dans un nombre de pages peu considérable et dans les expressions mêmes du Livre saint. Comme le disent les deux pasteurs de l'église nationale auxquels nous devons cette utile publication, le style des livres historiques de l'Ancien Testament est simple, naïf, dépourvu d'abstractions, plein d'images ; il est admirablement approprié à la façon de penser des enfants : il fallait donc le conserver, même en un récit abrégé. De cette manière l'enfant se familiarisera avec le langage des Saintes Ecritures, et quand plus tard, il lira l'histoire sainte dans la Bible, il s'y trouvera en pays de connaissance.

Afin de réduire le volume, nos auteurs ont fait imprimer en petit caractère les paragraphes qui, bien que nécessaires pour la liaison des récits, sont cependant d'une moindre importance pour l'enseignement élémentaire. Puis, ils ont donné, après la plupart des chapitres, un choix de passages de la Bible, qui renferment des explications ou des applications morales du récit.

Le fond de ce livre est emprunté à un écrivain allemand renommé pour son talent populaire. La forme nous en paraît on ne peut mieux réussie. En sept chapitres sont retracées l'histoire des premiers temps, celle des patriarches, celle de Moïse, puis celles de Josué et des Juges ; vient celle des rois, celle de la captivité et du retour : un dernier chapitre conduit de Malachie à Jean Baptiste.

C'est bien sincèrement que nous remercions les auteurs de cette œuvre excellente et modeste du service qu'ils viennent de rendre à nos écoles et à nos familles.

L. V.

Les Pontifes de Rome. Origine et progrès de la puissance spirituelle et temporelle des papes, etc. par Diégo Soria de Crispano. — Traduction de l'italien. — Genève, Gruaz. Paris, Cherbuliez. 1859. Prix. 4 fr. 50.

Ecrit par un catholique, ce livre ne manque pas d'un certain piquant. L'auteur est libéral, il gémit sur les calamités résultant des empiétements successifs du parti prêtre au sein de la société européenne des siècles antérieurs. — Quant à son sujet, l'auteur l'envisage surtout au point de vue politique : patriote, il rêve l'unité de l'Italie et son affranchissement. A ce titre, l'ouvrage arrive à son heure, bien qu'il date déjà de quelques années et que la couverture seule soit d'aujourd'hui ; supercherie financière que les libraires ne devraient pas se permettre. — L'introduction historique est, à elle seule déjà, tout un volume, et le drame qui est censé devoir être la portion capitale de l'ouvrage n'est qu'un morceau d'une centaine de pages, d'un mérite tout au moins contestable, mais qui servira peut-être à fixer dans l'esprit du lecteur les grands traits historiques rappelés dans l'Introduction.

J. CART.

Esquisse d'une Histoire universelle envisagée au point de vue chrétien, rédigée pour servir de guide dans l'enseignement des écoles secondaires et des maisons d'éducation ;

par *A. Vulliet*. — HISTOIRE MODERNE. 2 vol. Lausanne, 1858-59. Prix : 3 fr.

En annonçant ces deux volumes, nous félicitons M. Vulliet d'être arrivé au terme du travail aussi utile que difficile qu'il s'était imposé en se proposant de rédiger un guide pour l'enseignement de l'histoire universelle.

Les deux premières parties de son ouvrage comprenant l'*histoire ancienne* et l'*histoire du moyen âge* ont paru à quelque intervalle il y a déjà plusieurs années et ont été appréciées des personnes auxquelles elles étaient destinées ; en effet la 5e édition de l'*histoire ancienne* est épuisée, et ce journal annonçait au mois de mai la 3e édition de l'*histoire du moyen âge*. La 3e partie, dont le 2e volume vient de paraître, renferme l'*histoire moderne* depuis Louis XI à l'année 1789.

Il ne nous appartient ni d'apprécier cet ouvrage au point de vue littéraire, ni de le comparer avec les autres abrégés d'histoire moderne écrits en français, mais il a sur la plupart de ceux-ci un avantage que ne contestera aucun lecteur protestant, c'est celui d'avoir un protestant pour auteur. Cet avantage, déjà très réel pour l'histoire du moyen âge, acquiert une grande valeur pour l'histoire moderne, et il sera d'autant mieux apprécié que M. Vulliet, homme à convictions chrétiennes avant d'être chrétien réformé, présente une sérieuse garantie d'impartialité dans le récit et l'appréciation des faits.

L'écoulement facile des premières éditions des deux premières parties de l'esquisse d'histoire universelle, et l'usage persévérant que l'on en fait depuis bien des années dans plusieurs établissements d'éducation, attestent qu'en les publiant l'auteur a atteint son but et répondu à un véritable besoin. Les élèves se louent en général de ces abrégés d'histoire, en les préférant à d'autres; et pour qui connaît la sévérité de cette classe de lecteurs à l'égard des livres dont la lecture leur est imposée, ce n'est certes pas un éloge à dédaigner.

Cela nous paraît présager à l'histoire moderne le même succès qu'ont obtenu ses sœurs aînées et que nous lui souhaitons sincèrement, en rappelant, dans l'intérêt des lecteurs et du livre lui-même, qu'il est destiné à des jeunes gens qui ont déjà reçu un certain développement intellectuel et qui ne sont pas complétement étrangers aux principaux faits de l'histoire.

Dans la prévision que M. Vulliet sera appelé à publier de nouvelles éditions de son *Esquisse d'histoire moderne*, nous lui soumettrons, sous la forme dubitative qui convient à notre peu d'expérience en ces matières, quelques observations que nous avons faites en nous plaçant, pour parcourir son ouvrage, au point de vue de jeunes gens qui le liraient pour étudier l'histoire sans autre secours, ou qui s'en serviraient pour fixer dans leur mémoire les leçons d'un professeur.

N'y aurait-il pas avantage à ce que quelques grandes divisions partageassent en périodes le champ de l'histoire moderne et fussent précédées d'une courte énumération des principaux événements autour desquels viennent se grouper les détails ?

Le lecteur ne saisirait-il pas aussi plus facilement le rapport chronologique des faits et de l'histoire des divers pays, si ce rapport était rappelé plus fréquemment, et si, quand le besoin s'en fait sentir, quelques mots, une note peut-être, expliquaient pourquoi des événements qui se sont passés postérieurement à d'autres devancent ceux-ci dans le récit ?

Enfin la parfaite clarté toujours désirable, lors même qu'elle ne peut pas être complétement atteinte dans un ouvrage où le laconisme est de rigueur, ne gagnerait-elle pas, et le travail du lecteur ne serait-il pas allégé sans grand inconvénient pour sa science, par le sacrifice de l'indication succincte d'un certain nombre de faits et de noms dont la connaissance n'est pas nécessaire pour l'intelligence des grands traits de l'histoire, et qui sont parfois introduits dans le récit sans que les circonstances qui leur donnent une valeur aient pu être énoncées ?

TH. C.

SAMSON, scènes bibliques. Lausanne 1859. Un vol. in-12, 3 fr.

L'auteur de ce poëme avait déjà donné au public une production du même genre : *Abraham ou les patriarches*. De l'un à l'autre de ces ouvrages, le progrès poétique est considérable. Unité de sujet et de composi-

tion, animation, intérêt, style : sous tous ces rapports, ce qui manquait ou était demeuré fort imparfait dans le premier poëme, a été acquis et se retrouve souvent d'une manière remarquable dans celui-ci. Disons, pour n'y pas revenir, que la versification n'a pas encore assez participé à ce progrès : il y a des fautes positives; la rime est habituellement négligée, parfois tout à fait insuffisante. Ce ne sont pas là de simples vétilles, comme il pourrait sembler; quand on fait de la poésie, il faut prendre la poésie au sérieux, et respecter les formes qui lui sont propres et les règles de la versification, comme on respecte les règles de la grammaire et de la syntaxe; sinon on arrive vite à dégoûter entièrement le lecteur : nous nous hâtons d'ajouter que, dans *Samson*, le défaut, quoique réel, ne va pas jusque là.

Peut-être la forme dramatique eût-elle mieux convenu à ce sujet difficile. En resserrant l'action, elle eût permis de laisser de côté certains détails du récit biblique, qui, par leur étrangeté ou quelque autre motif, sont une entrave pour la poésie; elle eût rendu inutiles plusieurs personnages fictifs, des événements ajoutés à la narration du livre des Juges, pour en lier les diverses parties, et des rapprochements de faits parfois un peu forcés; elle eût été plus favorable surtout à ce que ce sujet présente de plus intéressant, le développement des caractères et des passions. Cependant, sous la forme épique qu'il a revêtue, le poëme soutient l'attention et se fait lire sans fatigue. Il possède même une qualité précieuse, et qui tient, pensons-nous, au sentiment profondément religieux qui est à la base de tout le poëme : l'intérêt qu'il excite va en croissant; le dernier livre, qui nous raconte la prison et la mort du juge d'Israël, est le plus attachant.

Non-seulement cette histoire, qui offrait des difficultés d'exposition fort grandes, est traitée avec une délicatesse et une pureté qui trahissent une main féminine, mais la saveur évangélique s'y trouve partout, et en fait une lecture vraiment édifiante. La vérité historique et poétique n'en a-t-elle même pas un peu souffert? Ces personnages, si avancés dans l'intelligence de l'Evangile, sont-ils bien des Hébreux du temps des Juges? — On nous dira que l'auteur les fait parler et agir pour des chrétiens du dix-neuvième siècle. Malgré cette excuse, que nous admettons en partie, nous maintenons notre question, que nous croyons importante et à laquelle nous serions disposé à répondre négativement.

C.-O. VIGUET.

CHRONIQUE.

Depuis quelque temps l'attention du public allemand se portait sur l'état des protestants de l'empire d'AUTRICHE. On espérait qu'instruit par ses défaites et par le danger des révoltes intérieures, dont son débonnaire adversaire l'a si fort à propos délivré, l'empereur finirait par remplir les promesses qui avaient été faites aux églises évangéliques. Ces espérances sont réalisées. La *Gazette de Vienne* du 10 septembre publie, en tête de sa partie officielle, le texte de la patente impériale du 1er septembre 1859, concernant la constitution intérieure, les écoles, l'enseignement et la position légale des églises luthérienne et réformée. Cette patente, qui se compose de 58 paragraphes, n'occupe pas moins de neuf colonnes du journal officiel.

Cela déjà indique qu'il ne s'agit pas d'une déclaration de principes sur la liberté religieuse (elle eût pu se renfermer dans quelques mots), mais bien d'une organisation des églises protestantes, par le gouvernement autrichien. Il faut savoir en effet qu'en 1848 ces églises ont été privées de leur ancienne organisation, et que jusqu'à aujourd'hui elles sont restées sans en recevoir de nouvelle.

En les réorganisant présentement, le gouvernement autrichien a eu le bon esprit de se placer au point de vue protestant. Ainsi le pouvoir part d'en bas et non pas d'en haut. La *Gazette de Vienne* déclare que le gouvernement impérial a eu l'intention de respecter de la manière la plus scrupuleuse le dogme des protestants, relatif à la sacrificature universelle de tous les croyants. Le gouvernement ne peut nommer personne à un poste quelconque de la hiérarchie ecclésiastique. Toute paroisse, sans exception, a le droit d'élire librement son pasteur, ses vicaires et son instituteur. Les doyens sont

élus librement par toutes les communes de leur diocèse, à la majorité absolue des voix des ministres indépendants du doyenné. Lorsque les places de surintendant ou de vicaire de surintendance seront vacantes, les titulaires seront élus librement par toutes les paroisses du diocèse auquel appartiendra cette surintendance. Les électeurs ne sont bornés pour leur choix ni à la surintendance, ni à la province; ils peuvent prendre leurs candidats où bon leur semble.

Il importe de remarquer encore que la patente fait une belle part à l'élément laïque; il égale au moins l'élément ecclésiastique. Partout les pasteurs, les doyens et les surintendants ont auprès d'eux des inspecteurs et des curateurs laïques.

Il est incontestable qu'une certaine liberté d'allures est accordée aux autorités ecclésiastiques. Ainsi tous les ans une conférence générale se réunit pour traiter les questions qui intéressent toutes les surintendances de l'une ou de l'autre confession. (Augsbourg et Helvétique). L'établissement des lois d'après lesquelles doivent se régler la représentation et l'administration des églises, est exclusivement de la compétence des synodes. Chaque confession peut, tous les six ans, tenir un synode à part et sans la présence de commissaires du gouvernement.

Par suite de ces deux dernières dispositions, le protestantisme autrichien se trouve dans une bien meilleure position que l'Eglise nationale de France, qui attend encore l'autorisation de pouvoir tenir un synode.

S'il fallait ajouter foi aux craintes de l'*Univers*, cette patente, en mettant fin à l'oppression des protestants, porterait le coup de grâce au catholicisme autrichien.

« Le concordat autrichien est tué, dit-il, il n'en faut plus douter, ou du moins il est abrogé de fait par les trois chartes qui viennent d'être accordées aux dissidents. » Cette mort du concordat est d'autant plus déplorable, selon l'*Univers*, que le catholicisme n'est pas en état de se défendre contre les journaux entachés de tolérance ou d'hérésie.

Les espérances des protestants ne sont pas aussi vives que les craintes de l'*Univers*. Il faudra voir fonctionner la ouvelle organisation avant de savoir à quoi s'en tenir. Cependant il convient de tenir compte des bonnes dispositions du gouvernement. Ainsi il est dit dans la patente « que la mission des prochains synodes de l'une et de l'autre confession est de nous faire les propositions qu'ils jugeront les plus convenables pour le règlement plus complet des affaires ecclésiastiques, en mettant à profit l'expérience qu'ils auront faite d'ici là de l'organisation provisoire en observant les prescriptions de cette patente. »

Ce ne serait donc là qu'un premier pas fait dans la voie du progrès. Malheureusement ces mesures ne s'appliquent qu'à la Hongrie et autres pays en dehors de la Confédération germanique, comme la Croatie, l'Esclavonie et autres contrées. Or l'état des protestants appartenant aux provinces allemandes est loin d'être ce qu'on pourrait désirer. Ainsi jusqu'au 1er septembre dernier, les consistoires protestants de Vienne (luthériens et réformés) ont été présidés par un catholique. On espère que l'Autriche ne pourra pas faire moins pour une portion que pour l'autre de son empire.

Ces mesures, qui concèdent une certaine autonomie aux protestants de Hongrie, ne pourront manquer d'avoir un grand effet sur l'Allemagne entière. Non-seulement elles tendront à rapprocher les protestants allemands de l'Autriche, mais il est impossible que son exemple ne devienne pas contagieux. Ainsi la Prusse ne saurait faire moins que sa rivale. C'est donc un second échec pour le parti puséiste, opposé à toute réforme dans le sens démocratique.

L'Eglise de Hongrie vient ainsi prendre sa place à la tête de ces églises protestantes démocratiques telles que celles de Genève, de Neuchâtel et de France, où tout protestant peut prendre part au gouvernement de son église sans offrir aucune garantie sérieuse de foi chrétienne. On ne peut que souhaiter de voir l'Allemagne entière suivre cet exemple, afin qu'on sache bientôt ce qu'il faut penser de cette dernière phase de développement des églises nationales. La question ecclésiastique sera probablement résolue pour tous les chrétiens quand ils auront vu le multitudinisme démocratique, franc, régulier et normal, fonctionner sur

une large échelle et au milieu de circonstances diverses. Près de trois millions de protestants, soit en Hongrie, soit dans les autres provinces, viennent d'être placés sous ce régime par la patente du 1er septembre.

Si l'expérience du multitudinisme démocratique allié à l'Etat n'est pas encore définitive, on sait déjà ce que deviennent les congrégations rationalistes sous le régime de la liberté.

On se rappelle encore le bruit que firent en 1846 et pendant les années suivantes, les églises libres rationalistes dont les membres portaient le titre de *Lichtfreunde* (amis des lumières). La liberté qui vient de leur être accordée en Prusse, depuis le changement de régime, semble devoir leur porter le coup de grâce. Les chefs ont parfaitement senti que le moment était venu de prendre un grand développement sous peine de disparaître complétement de la scène religieuse. Réunions particulières et générales, conférences, essais de confédération, rien ne paraît avoir été épargné pour conjurer ce dernier résultat. Mais tout a été inutile. Les journaux du parti ont la franchise d'avouer que tous ces efforts n'ont abouti à rien de bon. On n'a pu s'entendre pour construire quoi que ce soit sur la base du libre examen : les appels adressés, soit au public, soit aux fidèles, n'ont pas été entendus ; presque partout le nombre des auditeurs va en diminuant. Les chefs confessent que les églises libres rationalistes ne sont pas à la hauteur de leur mission, qui les appelait à renouveler le monde et l'Eglise. Il est aujourd'hui manifeste que tandis que l'oppression retrempe les convictions chrétiennes, le régime d'intolérance de ces dix dernières années a été funeste à ceux qui ne veulent pas d'autre principe que le libre examen. Chose étrange : tandis que ce parti place le savoir avant tout, il n'a attiré à lui aucun homme marquant dans la science, mais uniquement quelques ouvriers qui, n'ayant plus aujourd'hui d'opposition à faire et ne comprenant rien aux discussions des chefs de file, n'éprouvent plus le besoin de se réunir. Tout porte à croire que si le gouvernement n'y met pas d'obstacle par quelque nouvelle mesure restrictive, ce parti se fera bientôt complétement oublier.

Pendant que l'Allemagne s'achemine lentement vers la liberté religieuse, l'Ecosse s'étonne qu'on vienne lui en contester la jouissance par la plus bizarre des prétentions. On cherche depuis quelque temps à engager l'Eglise libre d'Ecosse dans un étrange conflit avec l'Etat. Un ministre suspendu et plus tard cassé, pour cause d'immoralité, s'est avisé d'en appeler par devant les tribunaux civils et de leur demander de le rétablir ou de forcer l'église à le faire. Les deux premiers tribunaux se sont simplement déclarés incompétents, mais une troisième juridiction a demandé *communication* du jugement dont était appel. L'église a naturellement refusé, car en accédant, elle aurait paru reconnaître la compétence de l'Etat en matière ecclésiastique. Il est bon de rappeler en effet qu'il ne s'agit pas ici d'un engagement purement civil, comme promesse de salaire ; dans ce cas, les autorités judiciaires anglaises et américaines se croient tenues de faire respecter les contrats civils, même quand ils sont passés par des comités ou des églises dissidentes ; mais il s'agit ici d'un pur acte de discipline ecclésiastique. Bien que la décision finale paraisse peu douteuse, cette étrange prétention, qui remet en question les principes les plus élémentaires de la liberté religieuse, n'a pas été sans produire quelque sensation.

Si l'état présent de l'Italie pouvait être considéré comme définitif, ce pays viendrait également de faire des progrès dans la voie de la liberté politique et religieuse. Celle-ci a été, sinon officiellement proclamée, du moins pratiquée dans les contrées qui ont été arrachées au joug de l'Autriche et du pape. En effet, « la question italienne, » nous écrit un de nos correspondants, « est à la fois politique et religieuse ; ces deux éléments, toujours étroitement unis, sont inséparables en Italie, et dès le premier acte de ce grand drame, il est aisé d'apercevoir la part immense de l'action religieuse, et de pressentir dans ce domaine une lutte non moins sérieuse que le choc des armées sur les champs de bataille. » Nous serions heureux de pouvoir nous joindre avec une confiance pleine et entière aux paroles de notre correspondant, quand il ajoute que « le libéralisme italien se recommande par le respect

sincère et loyal des droits sacrés de la conscience.» Nous désirons fort qu'il continue à mériter ces éloges lorsqu'il ne sera plus dans une simple attitude d'opposition contre Rome et l'Autriche.

En France, on vient de punir un soldat protestant pour n'avoir pas voulu s'agenouiller à une messe, et le haut clergé gourmande et menace le gouvernement, qui ne lui paraît pas traiter avec assez d'égards le gouvernement papal, que les évêques persistent à présenter comme le type de tout ce qu'il y a de mieux. Mais s'il n'y a aucun progrès à signaler dans le domaine des faits, il est réjouissant de pouvoir constater, encore une fois, que les hommes qui pensent connaissent et le mal et le remède. Quelques articles récents des *Débats* viennent d'en fournir une nouvelle preuve.

Il n'est pas rare d'entendre des gens, soit par ignorance, soit par malveillance, prendre un certain plaisir à dénigrer les Etats-Unis. Un homme qui s'est donné la peine de les visiter et d'étudier leur histoire, M. Laboulaye, dans un article récent sur M. de Tocqueville, qui le premier a révélé leur esprit à l'Europe, leur rendait justice sur divers points, et les présentait en modèle à la France. Selon ces deux hommes distingués la liberté des Etats-Unis n'est autre chose que la liberté anglaise dépouillée de l'écorce féodale. L'Amérique du Nord c'est l'Angleterre émigrée, mais laissant dans l'ancien monde la royauté, l'église établie, la pairie, la noblesse et le privilége. Loin d'être une société nouvelle, l'Amérique est la plus ancienne démocratie des temps modernes. Au moment où Louis XIV dissipait jusqu'à l'ombre des libertés municipales de la France, les puritains plantaient leur église et leur commune républicaine dans le pays qu'ils nommaient si justement la Nouvelle Angleterre. Aussi jaloux de l'égalité que nous le sommes aujourd'hui, ils n'ont jamais connu d'autre condition; mais, plus heureux que nous, ils n'ont pas eu besoin de façonner à la liberté un peuple qui n'en connaît que le nom. Le problème que nous poursuivons depuis 1789, il y a deux siècles que les Anglo-Américains l'ont résolu; il y a deux siècles que, sans sacrifier la liberté à l'égalité, ils jouissent paisiblement de ce double bienfait.

Mais les désordres dont nous parlent les journaux, dira quelqu'un? M. Laboulaye ne se laisse pas arrêter par cette fantasmagorie. « Combien de gens, dit-il, qui, au lieu de se rendre à l'évidence, aiment mieux se tromper eux-mêmes, et déclarent que le gouvernement des Etats-Unis est une espèce d'anarchie qui ne se maintient, depuis soixante-dix ans, que grâce à l'immensité du territoire, à la rareté de la population, à la facilité du travail, toutes conditions qui manquent à notre vieux continent! Singulière anarchie, qui appelle dans les déserts de la Californie tous les aventuriers de la terre, les abandonne à eux-mêmes, et cependant, sans justice et sans armée, en moins de deux ans, tire de cette écume une société régulière et un libre gouvernement; singulière anarchie, qui chaque année fait reculer la solitude et répand au loin l'abondance et la paix! Pour peu qu'elle dure jusqu'à la fin du siècle, elle nous offrira le plus grand spectacle qu'ait jamais vu l'histoire: un peuple de cent millions d'hommes maître des deux océans, à lui seul contrepesant l'Europe, et lui disputant au besoin la suprématie des mers, c'est-à-dire la souveraineté du monde. »

Aussi, d'après M. Laboulaye, au lieu de perdre son temps à dénigrer ce qui se fait aux Etats-Unis, on ferait bien mieux de les imiter, car, par le fait même qu'ils ont dépouillé l'écorce féodale, ils sont mieux à notre portée que tout autre pays, « c'est la libre Angleterre accommodée à notre faiblesse et à nos préjugés. »

A cette occasion, M. Laboulaye fait ressortir le contraste frappant qu'il y a entre la société franchement individualiste des Etats-Unis et nos sociétés européennes, toutes plus ou moins organisées d'après le principe socialiste. « Notre idéal à nous c'est la hiérarchie de l'Eglise catholique, hiérarchie que l'Eglise elle-même a empruntée aux cadres de l'administration romaine; la direction vient d'en haut. L'image de notre gouvernement c'est le télégraphe électrique; l'ordre part d'un point unique, la vie se répand du centre aux extrémités. C'est l'empire romain adouci par le christianisme et la civilisation. Dans ce réseau d'institutions dont tous les fils aboutissent à la puissante

main de l'état, Auguste reconnaîtrait son esprit et ses lois. »

Et c'est la déplorable réalisation de cet idéal païen qu'on entend, par une étrange hallucination, décorer du nom d'Etat chrétien! C'est au contraire en Amérique qu'il faut aller contempler la mise en œuvre de l'idée chrétienne de l'Etat. « L'idéal américain, dit M. Laboulaye, c'est l'église puritaine, où chacun est prêtre et chargé seul du soin de son salut; c'est une société qui ne reconnaît d'autre autorité que la règle qu'elle a librement acceptée. Cette abstraction, que nous adorons sous le nom d'Etat, et qui représente et concentre toutes les énergies de la nation, n'a jamais passé les mers. Le souverain, c'est le peuple; souverain toujours en action, et qui exerce son pouvoir par une suite de délégations électives, aussi bornées dans leur objet que dans leur durée;... il ne lui appartient de diriger ni l'individu, ni la commune, ni la province; la justice soustraite à son influence, le domine; enfin il lui est interdit de toucher à l'Eglise, à l'éducation, à la presse, c'est-à-dire à la pensée. »

M. Laboulaye fait également remarquer comment en Amérique la justice joue bien son rôle de troisième pouvoir indépendant des autres. Tandis que dans nos contrées elle est soumise à l'administration, qui ne lui permet pas de mettre en cause ses fonctionnaires, aux Etats-Unis tous les hommes, *administrateurs ou administrés*, dépendent de la justice. « Dans nos pays, dit M. Laboulaye, le citoyen a beau se plaindre, le juge n'a pas d'action sur le fonctionnaire, qui obéit à un ordre régulier; et alors même que l'officier public abuse ouvertement de son pouvoir, il faut la permission de l'Etat pour amener le coupable devant les tribunaux. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent en Amérique ou en Angleterre. *Tout agent de l'autorité est personnellement responsable de l'ordre qu'il exécute;* il n'est pas de fonctionnaire qu'un citoyen ne puisse à toute heure amener devant la justice pour le forcer à respecter la loi. Dans ces conflits inévitables qui en tous pays s'élèvent entre les particuliers et l'Etat, chez nous le dernier mot est à l'administration; chez les Anglais et les Américains, le dernier mot est à la justice. Il n'est guère de question politique ou administrative qui, en France, n'aboutisse à une ordonnance, et en Amérique, à un procès. La raison en est simple: dans un gouvernement centralisé, l'intérêt général représenté par l'Etat passe avant le droit de l'individu; dans un pays libre, le droit de l'individu tient en échec les prétentions de l'Etat; c'est au juge qu'il appartient de prononcer. » En Amérique, disait M. de Tocqueville, l'homme n'obéit jamais à l'homme, mais à la justice et à la loi. (*De la démocratie en Amérique*, tom. 1er, pag. 114.)

Au milieu de tant de perspectives peu rassurantes pour le triomphe définitif de la liberté, c'est un fait réjouissant de voir les hommes les plus distingués déclarer à l'envi qu'il n'y a de salut pour la société européenne que dans la pratique sincère et conséquente de l'individualisme chrétien. Il ne faut pas se lasser de recueillir ces précieux témoignages, car, avant que la liberté soit possible, il faut que ces vérités, prêchées sans relâche par ceux qui pensent, soient devenues familières à tous ceux qui agissent.

« L'objet principal, l'objet essentiel de la politique, dit excellemment M. Laboulaye, ce n'est pas l'Etat, mais l'individu. L'individu, c'est la seule force réelle et vivante; l'amoindrir pour grandir l'Etat, c'est tout sacrifier à une stérile uniformité. Développer l'individu, lui donner le sentiment de sa puissance et de sa responsabilité, l'affranchir de tout ce qui gêne sa pensée, sa volonté, son action, ne mettre à sa liberté d'autre limite que la justice, c'est le problème de l'avenir. Cette vérité si simple, mais si féconde, c'est l'aurore d'une politique nouvelle; c'est là qu'il faut chercher le salut des sociétés modernes, et non pas dans ces formes vides qui tant de fois nous ont égarés et perdus. Aujourd'hui on commence à sentir que c'est de ce côté qu'il faut marcher. »

ERRATUM.

Page 488, colonne 2, ligne 11 en remontant, *critiques*, lisez *antiques*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ÉTUDES BIBLIQUES.

—

Le prophète Daniel et l'Apocalypse dans leurs rapports mutuels, d'après C. A. Auberlen.

TROISIÈME ARTICLE.

VII

La prophétie de Daniel touchant la ruine de Jérusalem est accomplie. L'Eglise a succédé à l'Israël selon la chair, mais elle est sans patrie extérieure sur la terre. De Jérusalem, où elle était d'abord exclusivement, elle a passé peu à peu dans toutes les contrées de l'empire, et ses enfants sont dispersés au milieu des païens.

Dans quelle relation le royaume de Dieu se trouvera-t-il désormais avec les royaumes du monde, maintenant qu'il est comme confondu avec eux ? Telle est la question qui se présente naturellement au disciple du Seigneur vers la fin du siècle apostolique. A cette question, la situation du monde et de l'Eglise pouvait donner une double réponse.

En premier lieu, la domination du monde dure encore, et le royaume de Dieu est opprimé par la puissance terrestre. Le Seigneur est bien dans la gloire, mais on ne le voit que par la foi. Pour le moment, l'Eglise n'a qu'à souffrir et à combattre.

En second lieu, l'Eglise, par cela même qu'elle est dans le monde, court le danger de laisser pénétrer l'esprit du monde dans son sein. Déjà Ephèse a abandonné son premier amour ; Sardes n'a plus que le bruit de vivre; Laodicée est tiède et le Seigneur a des paroles sévères à adresser à son peuple. Bien plus, des hérésies d'origine païenne ont cours dans les églises. Les Nicolaïtes et d'autres faux prophètes y prêchent l'antinomianisme.

Il faut consoler les disciples haïs et persécutés. Il faut avertir l'Eglise exposée à l'influence du monde. Tel est le double but de l'Apocalypse, qui a pour point de départ historique la situation de l'Eglise à l'époque où le Seigneur apparut à St. Jean.

La puissance terrestre s'opposera encore à la vérité, mais à la fin une ruine terrible fondra sur elle. La corruption que Paul, Pierre et Jean ont déjà signalée dans l'Eglise ira en croissant et attirera sur l'Eglise extérieure des châtiments sévères ; mais la vraie Epouse de Christ ne périra pas et sera manifestée en gloire à l'avénement du Seigneur.

L'Apocalypse est-elle, comme le pense l'école historique, une sorte de compendium, de résumé d'histoire ecclésiastique? Alors nous n'avons plus qu'à y chercher la prédiction détaillée des événements qui se sont succédé dans le cours des âges, et des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire. Mais avec cette exégèse nous mêlons sans cesse interprétation et accomplissement, nous faisons de l'histoire le flambeau des Ecritures, nous refusons à ceux qui ne sont pas érudits le privilége de lire l'Apocalypse, et nous risquons à chaque pas de tomber dans l'arbitraire. Quoique l'école historique ait rendu de grands services à l'interprétation de l'Apocalypse, M. Auberlen en rejette le principe avec raison. « Nous aussi, nous croyons à la réalité de la prophétie, ainsi qu'à la possibilité de trouver dans la Bible des prédictions détaillées d'événements spéciaux. Nous n'avons qu'à nommer la seconde partie de Daniel. Mais nous nions que l'Apocalypse puisse être considérée comme une histoire détaillée des choses futures; autrement elle aurait été révélée comme la prophétie du chapitre onzième de Daniel. Le fait est que la révélation de St. Jean a pour base la vision des quatre animaux, qui n'a que deux formes symboliques, la forme animale et la forme humaine, et dont le nombre mystérieux 3 $^1/_2$ se retrouve plusieurs fois dans notre livre. Celui-ci ne sau-

rait donc avoir pour but de donner une histoire détaillée de l'Eglise, mais simplement de caractériser les grandes époques de l'histoire et les forces invisibles qui agissent dans le développement du royaume de Dieu dans ses rapports avec les royaumes du monde. C'est là ce qu'il faut y chercher sans se préoccuper de la question : Quel événement, quel personnage le prophète a-t-il en vue ? » (Pag. 413.)

Tel est le point de vue de l'école exégétique, à laquelle M. Auberlen appartient, et qui a ses principaux représentants en Allemagne. Cette école veut avant tout *expliquer* la Parole de Dieu. Elle voit dans la prophétie du Nouveau Testament, non des allégories, mais des symboles. Elle ne s'informe de ce que peut dire l'histoire que quand elle a établi clairement le sens du texte sacré. Elle considère l'Apocalypse comme le résumé de la révélation des voies de Dieu envers l'humanité, et comme un développement donné d'en haut aux pensées qui depuis longtemps occupaient l'esprit du dernier des apôtres, en présence de la situation du royaume de Dieu sur la terre.

VIII

Sous la figure du Fils de l'homme et sous celle des quatre animaux, la prophétie de Daniel a caractérisé l'opposition entre le royaume de Dieu et la puissance terrestre. Nous retrouvons la même opposition dans l'Apocalypse, avec cette différence que le royaume de Dieu apparaît sous l'image d'une femme. (Chap. XII.) D'où vient cette différence ? De ce que Daniel contemple l'établissement glorieux du royaume, tandis que c'est le peuple de Dieu sur la terre, avant le retour du Seigneur, qui s'offre ici aux regards de St. Jean. Au reste le symbole de la femme n'est pas nouveau. Nous le rencontrons dans tout l'Ancien Testament, où l'Eternel se présente comme l'époux d'Israël, et assimile au péché d'adultère les infidélités de son peuple. Nous le retrouvons dans le Nouveau Testament, qui parle de l'Eglise comme de l'épouse du Seigneur.

La femme, dans Apocalypse XII, c'est la portion de l'humanité qui appartient à Dieu, qui lui est soumise, qui est entrée avec lui dans un rapport d'obéissance et d'amour. C'est le royaume de Dieu dans son universalité la plus illimitée, dès le moment où Dieu a mis à part un peuple pour la gloire de son nom. C'est ce qui ressort du texte avec évidence, si nous le lisons sans système préconçu. En effet, on ne peut entendre ce qui est dit de la naissance du fils *mâle* que du fait historique de la naissance de Jésus-Christ. L'allusion aux machinations d'Hérode, la mention de l'ascension du Seigneur et de sa séance sur le trône de Dieu, ne peuvent laisser le moindre doute à cet égard. S'il en est ainsi, que sera la femme enceinte, sinon le peuple de Dieu sous l'ancienne Alliance ? N'est-ce pas ce peuple qui a soupiré durant tant de siècles après l'Oint de l'Eternel.

La femme est revêtue du soleil, elle a la lune sous ses pieds, et, sur sa tête, une couronne d'étoiles. Ces emblèmes nous rappellent le songe de Joseph dans lequel Jacob vit une image de sa famille, c'est-à-dire du peuple de Dieu à son état rudimentaire. Mais ce rapprochement ne suffit pas pour rendre compte du choix des emblèmes ; il faut en rechercher la valeur symbolique. Or le soleil est le luminaire céleste qui dissipe les ténèbres de la terre. Il est l'image de la lumière spirituelle qui émane de Dieu, de Christ et de tous ceux qui appartiennent au Seigneur. (Ps. LXXXIV, 12; Apoc. I, 16; Jug. V, 31.) La femme revêtue du soleil, c'est le peuple de Dieu appelé à être la lumière du monde.

La lune est un luminaire terrestre qui luit dans les ténèbres, sans parvenir à les dissiper. Placée au-dessus de la terre, mais appartenant pourtant à notre planète, elle est l'image des relations de l'homme naturel avec la lumière supérieure. Elle représente les religions humaines, le paganisme. La lune est sous les pieds de la femme, parce que le peuple de Dieu éclairé par la révélation a vaincu les religions naturelles.

Les étoiles sont destinées, d'après Daniel et l'Apocalypse, à porter dans le monde la lumière divine. (Dan. XII, 3; Apoc. I, 20.) Israël est appelé l'armée des étoiles du ciel. (Dan. VIII, 10.) Les douze étoiles qui servent de couronne à la femme sont les douze tribus de cet Israël, et ce nombre sacré se retrouve dans le nombre des douze apôtres qui, dans la nouvelle Jérusalem, sont réunis aux douze tribus. (Apoc. XXI, 2, 9, 10.) Le

symbole de la femme a donc la même valeur que le symbole de la ville aux douze portes et aux douze fondements. (Apoc. XXI, 9, 12-14.) A la fin de l'Apocalypse elle est dans la gloire, au chapitre XII elle combat encore. C'est dire qu'il ne s'agit pas seulement ici du peuple de Dieu de l'ancienne Alliance, mais aussi du peuple de Dieu de l'Alliance nouvelle, par conséquent du peuple de Dieu dans le sens le plus illimité.

Après l'ascension du Seigneur la femme persécutée par le dragon s'enfuit dans un désert. Dans l'Ancien Testament le désert est le symbole des pays où règne le paganisme (Esa. XL, 3; XLI, 17-19; XLII, 10-12; XXI, 1), tandis que le pays de Canaan est la *terre désirable,* le pays où *coulent le lait et le miel,* le *pays de la gloire,* sur lequel se répandent les bénédictions de Dieu. — Le royaume de Dieu est ôté aux Juifs et donné aux Gentils. De l'Egypte spirituelle, de Jérusalem (Apoc. XI) l'église est portée au désert sur des ailes d'aigle (vers. 14), par Dieu lui-même, comme autrefois Israël persécuté par Pharaon. (Ex. XIX, 4.) Elle y trouve un *lieu préparé,* qui n'est autre que la quatrième monarchie. Mais le désert ne lui offre qu'un refuge, il ne saurait la nourrir. Elle y est nourrie de la manne céleste, et vit comme son Maître de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Ce refuge lui a été accordé *afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté.* (1 Tim. II.)

Mais la durée assignée à son séjour au désert doit lui rappeler qu'elle est dans un monde qui peut l'opprimer et la séduire. Elle y sera un temps, deux temps et la moitié d'un temps. C'est la période de la puissance terrestre, durant laquelle le royaume de Dieu est assujetti aux nations. C'est la période pendant laquelle Jérusalem est foulée aux pieds des Gentils (Apoc. XI, 2; Luc XXI, 24) et qui s'étend jusqu'au retour de Christ. L'Eglise dispersée dans le monde y trouvera protection; mais elle y rencontrera une opposition qui éclatera surtout aux derniers temps.

C'est ce qui est annoncé dans la suite du chapitre (7-13). Le diable, qui a essayé de tenter Christ au désert, s'attaquera à l'Eglise avec d'autant plus d'ardeur qu'il est maintenant précipité du ciel. En effet, par la mort du Seigneur, la puissance lui est ôtée. Le Seigneur a toute autorité dans le ciel et sur la terre, et les chrétiens peuvent dire: Dieu nous a sauvés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé. Satan ne peut plus les accuser. Ils l'ont vaincu par la foi à Celui qui a versé son sang pour eux, foi vivante, qui leur donne la force de renoncer au monde et de livrer leur vie pour leur Sauveur. (10-11.) Cette victoire est digne de réjouir les habitants du ciel. Mais malheur à ceux qui appartiennent encore au monde, et qui s'appuient sur sa puissance et sur sa sagesse! (Vers. 12.) Ils sont particulièrement exposés aux attaques du diable, car, si celui-ci est mis hors d'état d'accuser, il a encore le pouvoir de séduire. Irrité de sa chute et pressentant sa ruine prochaine, il rassemble toutes ses forces pour perdre autant d'âmes que possible. Il habite maintenant dans les régions de l'air, et rugit comme un lion cherchant qui il pourra dévorer. On n'est en sûreté à son égard qu'autant qu'on appartient à Christ. Quiconque n'est chrétien qu'en apparence, quiconque donne entrée dans son cœur à l'amour du monde, tombera devant les embûches de l'ennemi. De là le combat continuel des enfants de Dieu contre les principautés et les puissances, et la nécessité de se revêtir des armes de Dieu.

En effet, la troisième partie du chapitre a pour but de caractériser le rapport du royaume des ténèbres avec le royaume de Dieu. Le dragon poursuit la femme. (13.) Il essaie de détruire l'Eglise en soulevant contre elle les Juifs et les païens. Mais il faut que la puissance romaine devienne un instrument entre les mains de Dieu pour assurer son existence. Cependant Satan ne renonce pas à ses projets. Il vomit de l'eau comme un fleuve, afin d'engloutir la femme. Ce fleuve[1], ce sont les flots de barbares qui inondèrent l'empire au IVme et au Vme siècle,

[1] Dans la symbolique apocalyptique la *mer*, *l'eau* représente la multitude agitée, désordonnée des peuples, tribus, nations et langues. (Apoc. XVII, 15; comp. Ps. LXV, 8, LXXXIX, 10-11; Esa. VIII, 7-9.) C'est de la mer que sort la bête. (Apoc. XIII, 1; Dan. VII, 3.) — *La terre* représente les peuples civilisés, fixés, avec leur culture et leur sagesse. C'est la terre qui produit le faux prophète. (Apoc.

et qui, selon les intentions du diable, devaient mettre fin au christianisme en même temps qu'à l'empire romain. Mais la terre vient au secours de la femme en engloutissant les flots des barbares. Le monde romain s'incorpore les peuples germaniques, adoucit leurs mœurs, leur impose sa civilisation, et leur fait même accepter le christianisme. Ainsi fut encore assurée l'existence du peuple de Dieu.

Le diable voit qu'il faut qu'il s'y prenne d'une autre manière, et qu'il ne peut détruire l'Eglise dans son ensemble (la femme). Il tournera désormais sa fureur contre les individus, contre *le reste des enfants de la femme qui gardent les commandements de Dieu et retiennent le témoignage de Jésus-Christ*. Les vrais chrétiens sont jusqu'à ce jour l'objet continuel de ses attaques. Si le prophète les désigne comme *le reste des enfants de la femme*, c'est peut-être pour indiquer qu'à mesure que l'Eglise s'étend, la disproportion entre le nombre des vrais chrétiens et celui des chrétiens de nom ne fait qu'augmenter.

L'Eglise ne doit pas compter sur le repos dans ce monde; le repos l'exposera toujours au danger d'oublier qu'elle n'est ici-bas qu'en passage. Satan, obligé de renoncer à l'emploi de la force pour la perdre, se servira de la ruse et de la tentation. Y résistera-t-elle? On le saura au chapitre XVII.

IX

Si la femme est le symbole du peuple de Dieu dès les premiers jours de la vocation d'Israël, la bête, dont la description suit immédiatement (XII, 18 - XIII, 10), est le symbole de la puissance terrestre dans le sens le plus général. En effet la bête est formée par la réunion des quatre animaux de Daniel, et monte comme eux des profondeurs de la mer. En outre, elle ressemble au dragon, qui est le prince de ce monde, et qui lui donne sa force, son trône et un grand pouvoir.

Toutefois, en comparant la description de la puissance terrestre de Daniel avec celle de l'Apocalypse, on peut signaler dans cette dernière un progrès remarquable. En premier lieu, la puissance terrestre se présente à St. Jean comme un tout, parce que les éléments irréligieux qui prédominent dans le monde sont le produit d'un seul et même principe. Ensuite l'apôtre, au lieu de quatre monarchies, en compte sept. Si les quatre animaux de Daniel sont la contrefaçon des quatre chérubins d'Ezéchiel, les sept têtes de la bête sont la contrefaçon des sept Esprits de Dieu. La puissance terrestre s'attribue la possession de l'Esprit de Dieu en se déifiant elle-même. Elle prononce des discours orgueilleux et blasphématoires contre le Dieu vivant, et fait la guerre aux saints. (XIII, 5-7.) Il ne faut pas s'en étonner, puisque c'est le dragon, Satan, qui l'inspire. Il est lui-même un usurpateur, et tous ses efforts ont pour but de supplanter Dieu dans le gouvernement du monde.

Le symbolisme de l'Apocalypse montre l'injustice de cette prétention, en annonçant qu'un huitième roi s'adjoindra aux sept rois représentés par la bête (XVII, 11), et stigmatise celle-ci en imprimant sur son front le nombre 666. Ainsi le nombre de la bête n'est pas 7, mais 6 et 8. Quant au nombre 666, voici comment on pourrait s'en rendre compte. L'Apocalypse fait une pause entre le sixième et le septième sceau, entre la sixième et la septième trompette. C'est avec le nombre 6 que s'accomplissent les jugements de Dieu sur le monde, et avec le nombre 7 les royaumes du monde sont de Dieu et de son Christ. Six est donc le nombre du monde réservé pour le jugement. Remarquons encore que 6 est la moitié de 12, comme $3^1/_2$ est la moitié de 7. Or 12 étant le nombre de la nouvelle Jérusalem ou du royaume de Dieu, le nombre 6 présente le royaume du monde comme brisé, dépourvu de tout fondement solide. La progression croissante du nombre 6 (6+60+600) exprimerait l'idée que la bête, malgré tout l'accroissement de sa puissance, ne réussira qu'à attirer sur elle un plus sévère châtiment.

Le dragon et la bête portent des couronnes, celle-ci sur les dix cornes, celle-là sur les sept têtes. Les têtes et les cornes sont des royaumes, et l'Apocalypse le déclare expressément. (XVII, 9, 10, 12.) Mais, comme les têtes sont couronnées dans le symbole qui sert de type à la bête, elles doivent représenter les royaumes les plus

XIII, 11.) Ce symbolisme est basé sur le récit de la Création.

importants. En effet les sept têtes sont sept montagnes. (XVII, 9.) Or, dans la symbolique des prophètes, les montagnes sont les siéges de la puissance, de la grandeur, dans le bon et le mauvais sens. Il est parlé de la *montagne de Dieu*, de la *montagne de Sion*, de la *montagne de Babylone*, des montagnes *au-dessus desquelles s'élèvera la montagne de Sion*, des montagnes qui *seront fondées*, et dans l'Apocalypse elle-même les sept montagnes sont sept rois. (Esa. II, 2. Jér. LI, 24, 25; Esa. XLI, 25; Hab. III, 6; Apoc. XVII, 10.) Il est possible qu'il y ait dans ces sept montagnes une allusion aux sept collines de Rome; mais il serait entièrement contraire aux principes d'une saine interprétation d'abandonner ici la signification symbolique pour le sens propre.

Les dix cornes sont la dernière forme de la puissance terrestre et appartiennent au dernier des 7 royaumes principaux. *Ces dix rois n'ont pas encore commencé de régner*. (Apoc. XVII, 12.) On ne peut donc les nommer puisqu'ils sont encore à venir, du moins quant au nombre auquel ils doivent un jour se réduire. Mais quant aux monarchies représentées par les cornes, nous pourrons dès à présent en citer les noms. Au temps de St. Jean, cinq d'entre elles n'étaient plus, la sixième existait, et on avait encore à attendre la septième? Quelles sont-elles? Il y a d'abord les quatre monarchies de Daniel, qui en font en réalité cinq, puisque Daniel lui-même distingue deux périodes dans la quatrième, la période du fer romain, et la période du mélange du fer avec l'argile germanique. Nous savons d'ailleurs que la puissance terrestre et le royaume de Dieu apparaissent aux yeux de Jean dans leur universalité, dès le moment où ils sont entrés en contact. Or la première puissance qui entra en conflit avec le peuple de Dieu, c'est l'Egypte; la seconde est l'Assyrie. L'Egypte et l'Assyrie sont continuellement nommées dans les prophètes. C'est avec ces deux puissances qu'Israël est accusé d'avoir commis adultère. Les cinq têtes qui ont cessé d'exister à l'époque de Jean sont donc : l'Egypte, l'Assyrie, la monarchie babylonienne, le royaume médo-perse et l'empire grec. La sixième est l'ancien empire romain, et la septième l'empire romain, germanique et slave.

X

A la description de la bête se joint celle du faux prophète (XIII, 11-18), dont il sera bientôt question, puis l'annonce anticipée des jugements qui précèderont et accompagneront l'établissement glorieux du royaume messianique. (XIV-XVI.) Ces jugements sont décrétés dans les chapitres XVIII et XIX. Mais, avant de passer à cette description, la vision présente aux regards de l'apôtre le résultat du développement de l'histoire qui a rendu nécessaire la grande catastrophe. Ce résultat apparaît au chapitre XVII sous l'image de la bête qui monte de l'abîme et sous l'image de la femme prostituée.

Qu'est-ce que la femme prostituée? Ce n'est pas une ville, bien qu'elle s'appelle Babylone. Le mot *mystère* qui est écrit sur son front ne permet pas qu'on s'arrête au sens littéral. La femme fornicatrice est l'Eglise mondanisée. Le texte le donne clairement à entendre.

1° Jean a laissé la femme au désert (XII); c'est au désert qu'il trouve la femme fornicatrice. (XVII, 3.)

2° La prostituée est désignée expressément par le nom de *femme*. (Vers. 3.) Or, la femme est toujours le symbole du peuple de Dieu. La femme du chapitre XII, c'est l'Eglise dans sa pureté idéale, l'ensemble des vrais croyants de tous les temps. La femme du chapitre XVII, c'est l'Eglise avec toutes ses infidélités. La femme du chapitre XIX et du chapitre XXI, c'est l'Eglise purifiée et triomphante.

3° La bête du chapitre XVII étant la même que celle du chapitre XIII, quoique sous une nouvelle forme, la femme qui accompagne l'une doit être la même que la femme qui accompagne l'autre.

4° L'étonnement de Jean à la vue de la prostituée ne se comprend que si l'on admet cette identité. C'est l'étonnement d'Esaïe : Comment la ville fidèle est-elle devenue prostituée (Esa. I, 21)? et celui de Jérémie : Demandez maintenant aux nations, qui a jamais rien entendu de pareil? La vierge d'Israël a fait une chose très énorme. (Jér. XVIII, 13.)

5° L'accusation de fornication revient

sans cesse dans les prophètes à propos des infidélités du peuple de Dieu.

6° L'Apocalypse oppose Babylone à la nouvelle Jérusalem. Si donc celle-ci est la femme de l'Agneau, l'Eglise glorifiée, Babylone ne peut être que l'Eglise dans sa mondanité.

7° Au chapitre XIX, 1-7 la prostituée est mise en opposition avec la femme de l'Agneau. Les habitants du ciel expriment leur joie de ce que l'Eglise infidèle a été jugée, et de ce que les noces de l'Agneau sont venues. Ce n'est qu'après ce jugement, quand le Fils de l'homme aura ôté de son royaume les scandales et ceux qui font l'iniquité, que la vraie Eglise pourra paraître dans sa justice et dans sa gloire.

Tel est le résultat du développement du péché dans le sein de l'Eglise. Le Seigneur l'a prévu (Math. XXIV-XXV) et les apôtres l'ont annoncé plusieurs fois. La corruption avait fait déjà de grands progrès du vivant des apôtres, et les sept épîtres de l'Apocalypse nous en offrent un tableau frappant.

Il devait en être de l'Eglise comme du peuple de l'ancienne Alliance. (2 Pier. II, 1.) S'il y a des prophètes en Israël, c'est parce qu'Israël a péché. Plusieurs d'entre eux commencent leur ministère en accusant leur peuple d'adultère. Mais ce péché ne date pas de l'époque des prophètes; il est aussi ancien que le peuple de Dieu. C'est déjà dans le désert que ce peuple s'en rend coupable (Nomb. XIV, 33), de sorte qu'on peut dire que la prostituée est aussi ancienne que la femme. A peine peut-on trouver deux moments dans l'histoire, où la femme apparaisse dans la réalité, l'un à la sortie d'Egypte (Jér. II, 2, 3), l'autre aux premiers jours de l'Eglise. La fornicatrice est assise sur les sept empires, depuis l'Egypte jusqu'à la dernière forme de l'empire romain.

« Pour mettre l'humanité en état de marcher vers l'accomplissement de ses destinées, Dieu lui a donné l'institution civile et l'institution religieuse.... Mais ces dons de sa bonté n'atteignent leur but que chez un petit nombre d'individus. Ils ne tardent pas à être défigurés et corrompus par le péché.... Ces institutions subsistent néanmoins par la patience de Dieu, jusqu'à ce que leur mission ait été accomplie. Il faut que sous la protection de l'Etat et par la vérité confiée à l'Eglise, mais en même temps sous l'oppression des mauvais conducteurs de l'Etat et de l'Eglise, l'assemblée des élus devienne complète pour former la vraie et pure épouse du Seigneur. C'est pour ce noyau de vrais croyants que Dieu supporte les institutions soit religieuses soit civiles et maintient leur existence, afin qu'ils servent d'échafaudages pour la construction du temple de Dieu. La construction une fois achevée, l'échafaudage sera mis en pièces et écrasera dans sa chute tout ce qui ne fera pas partie de l'édifice. Au moment où le jugement sera sur le point de fondre sur l'Eglise infidèle, un cri se fera entendre aux enfants de Dieu : Sortez de Babylone, mon peuple.... (Apoc. XVIII, 4.) Ils sortiront comme les premiers chrétiens lors de la ruine de Jérusalem, comme Noé lors du déluge, comme Lot lors de la destruction de Sodome. *Quand le nombre des enfants d'Israël égalerait le sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvé.* » (Rom. IX, 27.) (Pag. 324.)

Plus l'Eglise a reçu de grâces, plus la mondanité y est abominable aux yeux du Seigneur. Qu'on ne s'étonne donc pas si le jugement de la prostituée est décrit avec plus de détails que le jugement de la bête et du faux prophète, et si sa chute cause plus de joie dans le ciel que la chute de l'antichrist.

Quel est le péché de l'Eglise infidèle? Le nom de prostituée qu'elle reçoit le caractérise clairement. Elle ne devient pas identique à la bête, elle demeure femme. Elle a la forme de la piété, mais elle en a renié la force. Christ n'est pas son tout; elle court après le monde sous toutes ses formes, et c'est en elle-même qu'elle est adultère. Elle est adultère, quand elle veut être une puissance selon le monde, et fait de la chair son bras; quand elle flatte les puissants pour obtenir leur appui et leurs bonnes grâces. Elle est adultère, quand, oubliant qu'elle n'est ici-bas qu'en passage, elle refuse d'être crucifiée au monde; quand elle attribue au monde une réalité, craint sa colère, recherche ses applaudissements et se conforme à son esprit. *L'Eglise infidèle s'appuie sur les sept têtes de la bête.* (XVII, 9.) Son ornement n'est pas le soleil, mais la

pourpre, l'écarlate et les pierres précieuses. (Vers. 4.) Elle ne porte pas la coupe des souffrances de son Chef, mais une coupe d'or pleine d'abominations. Qui est-ce qui se lamente de sa chute ? Ce ne sont pas les saints, c'est le monde, ce même monde qui se réjouit de la mort des deux témoins. (XI, 10.) Elle n'a pas protesté contre le péché, elle a rendu facile le chemin du ciel, elle s'est laissé employer comme instrument pour opprimer les peuples; elle n'a pas condamné le luxe et la soif de jouissances dont les marchands font leur profit. (XVIII, 9-13.) Elle devait être le sel de la terre, et elle a contribué à la corrompre. (XVIII, 14-19; XIX, 2.) — Les saints, au contraire, se réjouissent de sa chute, car elle est ivre du sang des martyrs. (XVII, 6; XVIII, 20, 24; XIX, 2.) Comme l'ancien peuple de Dieu, elle a tué ses prophètes. Et si quelque part elle n'a pas versé le sang, elle n'est pas encore pour cela en droit de se glorifier. Celui qui hait son frère est un meurtrier. Il y a meurtre partout où les chrétiens vivants sont méprisés et haïs, partout où l'on prêche une doctrine fade, hérétique et pernicieuse pour les âmes.

Mais où est-elle cette Eglise infidèle? Elle est assise *sur les grandes eaux,* c'est-à-dire, en toute nation. La volonté du Seigneur a été que toute la terre fût couverte de la semence de sa parole; aussi Jean voit-il distinctement la christianisation extérieure de tous les peuples. L'Eglise infidèle est partout où il y a des infidèles, c'est-à-dire dans la chrétienté considérée dans son ensemble. La femme revêtue du soleil, la vraie assemblée des élus que Dieu seul connaît, y est dispersée et invisible jusqu'à sa manifestation. Toutefois il est incontestable que l'Eglise romaine est l'Eglise infidèle par excellence, et qu'elle semble avoir pris à tâche d'accomplir la prophétie dans tous ses détails. Elle est infidèle dans son principe, infidèle dans sa doctrine, infidèle dans sa vie, tandis que la foi que professent les églises évangéliques est un pur reflet de la lumière qui environne la femme de l'Agneau.

Il ne faut pas oublier que la femme prostituée représente l'Eglise infidèle au moment où celle-ci sera mûre pour le jugement. Le mystère de Babylone n'est pas entièrement développé, de sorte que nous avons une raison de plus d'attendre une recrudescence du papisme. « Mais une chose est certaine : le moment du triomphe des puissances qui ne se préoccupent que du présent siècle sera celui de leur chute, tandis que le peuple de Dieu ne succombera que pour être manifesté dans la gloire. Nous en avons pour garant la mort et la résurrection du Seigneur. » (Pag. 341.)

XI

De même que la femme, la bête reparaît au chapitre XVII sous une forme nouvelle. Comme la femme, elle a subi une transformation qui l'a fait mûrir pour le jugement. En quoi consiste cette transformation ou ce développement?

Au chapitre XIII Jean voit l'une des têtes *comme blessée à mort* (litt. *comme immolée*); *mais cette plaie mortelle fut guérie*. (Vers. 3, 12, 14.) Ceci rappelle Dan. VII, 4 : *Les plumes des ailes du lion furent arrachées ; il se dressa sur ses pieds et il lui fut donné un cœur d'homme*. Il s'agit de l'humiliation de Nébucadnétzar et de sa conversion au Dieu vivant. Quelque chose d'analogue a lieu pour l'une des têtes de la bête. Mais cette tête n'est pas transformée, elle n'est que blessée à mort, elle perd le pouvoir de nuire. Le royaume qu'elle figure ne se convertit pas véritablement au Dieu vivant, mais il cesse de manifester sa nature bestiale. Il dépose pour un certain temps son caractère antichrétien, il acquiert quelque ressemblance avec l'Agneau, car il est *comme immolé*. L'empire romain renonce au paganisme, les barbares l'envahissent et adoptent la religion de Jésus-Christ.

La tête blessée à mort est donc la septième, puisque après elle s'élève l'antichrist, qui s'en va à la perdition. (XVII, 8, 11.) Il semble un moment que les barbares, qui menacent de tout détruire, aillent anéantir le christianisme. Mais bientôt ils abandonnent leurs divinités nationales et accomplissent la prophétie, qui a annoncé que *l'une des têtes serait comme blessée à mort*. XIII, 3.) C'est ainsi que la révélation reconnaît la civilisation chrétienne comme une victoire sur l'anti-christianisme. Toutefois elle ne la considère que comme une victoire temporaire. Le monde n'est pas

véritablement régénéré, tranformé par le principe chrétien.

En effet, au bout d'un certain temps, *la blessure mortelle est guérie*. (XIII, 3, 12.) Et, quand cette guérison est pleinement achevée, la bête revient sous sa dernière forme non plus de la mer, mais de l'abîme (XVIII, 8; XI, 7), c'est-à-dire avec une puissance infernale. Le monde chrétien renie la foi, un paganisme nouveau, pire que l'ancien puisqu'il est une *révolte* (2 Thess. II, 3, etc.), envahit la chrétienté (2 Tim. III, 5, etc.; IV, 3, etc.), et les peuples se réjouissent d'être enfin délivrés de cette religion qui avait fait leur tourment. (Apoc. XI, 10.) Or il ne s'agit pas ici d'un simple rétablissement de la puissance terrestre, de la simple guérison de la bête blessée à mort; il s'agit d'une huitième tête, d'un huitième roi, qui provient des sept (XVII, 11) et dans lequel se concentre et se manifeste toute l'impiété de la bête d'une manière jusqu'ici inconnue dans l'histoire. Il s'agit du royaume de l'antichrist, dont le chef est l'homme de péché, le fils de perdition. (2 Thess. II.)

Le temps pendant lequel la septième tête est *comme immolée* embrasse donc la période chrétienne qui a commencé à la chute du paganisme dans l'empire romain. Mais qui pourrait méconnaître que la tête blessée est en voie de guérison? Les principes qui ont pour point de départ la négation de toute autorité préparent peu à peu le monde à la réapparition de la bête. Le mystère d'iniquité, qui agissait déjà du temps de St. Paul, est encore retenu par l'action de l'Etat et par l'influence de l'Eglise. Mais plus d'une fois déjà la bête a montré que la vie lui revient.

Le sujet de ce paragraphe nous ramène à la question de savoir si le chrétien peut prendre part aux affaires de l'Etat. Ceux qui le nient s'appuient essentiellement sur les passages de l'Ecriture qui concernent l'antichrist, et nous avouons que si ces passages ont quelque chose à faire dans cette question, ils ont une importance décisive. Mais il n'en est rien. Tout ce qui est dit de l'antichrist est diamétralement opposé à ce qui est dit de l'Etat, même dans sa forme païenne. L'Etat vient de Dieu, l'antichrist vient de l'abîme. L'Etat rend la justice, l'antichrist est l'injustice personnifiée. Les puissances reconnaissent qu'elles viennent de Dieu, l'antichrist est l'*inique*, l'*anomos*; (2 Thess. II, 8); il est *sans loi* et se met à la place de Dieu. L'Etat loue les gens de bien (Rom. XIII) et quand il les persécute, il a au moins la prétention d'exercer la justice; l'antichrist persécute les saints à bon escient, en foulant aux pieds tout ce qui avant lui était considéré comme sacré. En un mot le royaume de l'antichrist ne sera plus basé sur la vraie idée de l'Etat; il en sera la négation. Aussi croyons-nous jusqu'à meilleure information que ce qui retient la manifestation de l'homme de péché, c'est l'ordre social représenté par l'Etat, malgré les éléments mauvais qui le corrompent. Les principes chrétiens, en modifiant le droit romain, ont assuré à l'Etat moderne une longue durée. Ce qui amènera sa chute, ce qui favorisera l'établissement du royaume de l'antichrist, ce sont les progrès de l'incrédulité et de l'esprit de licence. Nouvelle preuve qu'en appuyant l'Etat le chrétien fait une œuvre conforme à l'esprit de l'Evangile, et que s'il s'y refusait, il travaillerait à hâter la venue de l'homme de péché et à seconder les projets de Satan.

J. LAUFER.

(La fin au prochain numéro.)

QUESTIONS LÉGISLATIVES ET RELIGIEUSES EN PRUSSE.

—

II

Les Dissidents.

Le code de 1794 *(Landrecht)* statue que nul ne peut être tenu de rendre compte de ses opinions religieuses, et que nul ne doit à leur sujet être inquiété, molesté ou persécuté. Chaque père de famille est libre d'organiser son culte domestique comme il lui plaît, mais la formation de sociétés religieuses n'est permise qu'avec l'autorisation de l'Etat. Le code distingue ces sociétés en deux espèces : celles qui sont *tolérées*, mais sans culte public; et celles qui sont *reconnues* par l'Etat et admises à célébrer leur culte public dans un bâtiment destiné à ce but. Le code impose à toute société reli-

gieuse l'obligation d'inspirer à ses membres le respect pour Dieu, l'obéissance aux lois, la fidélité envers l'Etat et de bons sentiments moraux envers leurs concitoyens. Il confirme, du reste, les lois d'après lesquelles certains actes et certains droits civils dépendent de la profession de foi religieuse.

La constitution de 1850 proclame, dans son article 12, la liberté religieuse et la liberté des associations religieuses. Elle rend la jouissance des droits civils indépendante de la confession de foi.

C'est cependant sous l'empire de cette constitution que les *communautés libres* ou *catholiques-chrétiennes* (christ-catolisch) ont vu le précédent ministère sévir contre elles avec rigueur. Dans une comédie allemande, un personnage, fier de sa haute raison, se vante d'avoir parcouru toutes les phases religieuses, et d'avoir enfin trouvé son assiette comme *juif catholique chrétien*. Cette plaisanterie exprime l'exacte vérité. Aux réunions dont nous parlons, on voit paisiblement assis ensemble des juifs, des catholiques, des chrétiens de toute dénomination, soi-disant éclairés, c'est-à-dire qui ne sont plus ni juifs, ni catholiques, ni chrétiens; ils s'accordent dans la négation de toute religion positive. Passe encore, gouvernementalement parlant, quand ce sont d'honnêtes et francs déistes. Mais quand ils se présentent comme panthéistes, ils deviennent incommodes. Dans quelle catégorie religieuse placer des personnes qui n'ont point d'Etre à invoquer ou à servir par un culte, et dont, au fond, la religion ne dépasse pas les limites du code pénal, du code correctionnel et de l'économie politique? Il se pourrait pourtant qu'elle allât quelquefois jusqu'à la politique. C'est de quoi le précédent gouvernement a accusé ceux dont nous parlons, et que l'on a désignés sous le nom trop général de *dissidents*. Alléguant que la religion n'était que le prétexte de leurs assemblées et que la politique en était l'objet, l'autorité les a fait surveiller, puis les a interdites.

Le gouvernement actuel, fort de sa fidélité à son principe, le constitutionalisme complet et sincère, s'est tracé une autre route. Sans interprétation artificielle, il a pris pour un ordre suprême la déclaration de la constitution; il est entré la tête levée dans la voie de la liberté, et, quand des difficultés se sont rencontrées, c'est par la liberté qu'il les a résolues. Tel il s'est montré dans une lutte acharnée, engagée contre lui à l'occasion des dissidents. Cette fois ç'a été dans la chambre des pairs, à l'occasion d'une pétition de la communauté libre de Glogau, lue à la séance du 9 avril. La chambre allait passer à l'ordre du jour, sur la proposition de sa commission, quand un combattant, armé de toutes les armes de la dialectique, M. le docteur et professeur *Stahl*, a commencé l'attaque.

Après avoir approuvé le projet du gouvernement de ne plus entraver les réunions des dissidents, il s'est élevé contre l'idée de reconnaître leurs communautés comme sociétés religieuses.

« Le ministère, dit-il, admet comme instruction religieuse l'instruction donnée par un prédicateur dissident. Les enfants des dissidents seront par conséquent dispensés des leçons de religion données à l'école. Par là ces communautés, traitées jusqu'ici comme des associations particulières *tolérées*, se transforment en sociétés religieuses *reconnues* par l'Etat. C'est dépasser de beaucoup la simple liberté des manifestations religieuses.

» Le ministère raisonne ainsi : L'article 12 de la constitution accorde le libre exercice de la religion; or l'instruction religieuse de la jeunesse en est une partie, donc on ne peut s'y opposer. — Il y a deux objections à faire contre ce raisonnement. D'abord, l'instruction religieuse n'est pas seulement un acte de religion, elle ne forme pas seulement les sentiments les plus intimes, les plus délicats; elle renferme aussi la culture de l'intelligence et de la raison: elle relève par conséquent des lois sur l'instruction publique. Ensuite, laisser aux prédicateurs dissidents la liberté d'instruire les enfants dans leur religion n'est pas encore reconnaître cette instruction comme équivalant à celle de l'école. L'argumentation du ministère s'appliquerait aussi bien à la bénédiction des mariages; l'Etat serait obligé d'admettre comme légal un mariage béni par un pasteur dissident. On pourrait argumenter de même pour le serment.

» Le nom de *dissident* est d'ailleurs mal

appliqué à des déistes et plus mal encore à ceux qui nient un Dieu personnel, c'est-à-dire, à des athées. Ils ne forment pas des sociétés religieuses, mais plutôt des sociétés d'irréligion. L'article 12 n'abolit pas l'article du code qui ordonne à toute société religieuse d'inspirer à ses membres le respect pour Dieu : or la négation d'un Dieu vivant et personnel ne saurait passer pour respect envers Dieu.

» Je ne veux pas la contrainte religieuse, je ne veux pas que l'Eglise nationale tyrannise l'opinion et l'impose de force; mais que toute opinion qui trouve bon de s'appeler *religieuse* suffise pour constituer une société religieuse, que l'Etat soit privé non-seulement de moyens préventifs, mais aussi de moyens répressifs contre l'irréligion, ce n'est pas la liberté, c'est l'anarchie religieuse. Le ministère permet aux dissidents d'élever leurs enfants dans la négation du Dieu personnel et sans qu'on leur fasse connaître les dix commandements; est-ce là le vœu de la loi et de la constitution? L'Eglise n'a pas besoin, sans doute, du bras séculier; mais que deviendra l'Eta de Prusse quand la semence qu'on laisse répandre y lèvera? Comment se justifier envers les enfants des dissidents de les laisser en dehors de toute influence religieuse? Sans doute les parents ont le droit d'élever leurs enfants dans la religion qu'ils veulent; mais les élever dans la négation du Dieu personnel me paraît excéder leur droit. Les parents ont le droit de châtier leurs enfants, mais non de les mutiler. Le gouvernement ne peut se décharger sur les parents de sa responsabilité. Il a un devoir à l'égard de l'éducation de la nation, un devoir envers les enfants, qui un jour répandront leur sang pour la patrie; il a une conscience religieuse. S'il permet à l'athéisme de s'ériger en religion, et d'élever des enfants dans des principes athées, la responsabilité en retombera sur sa tête. »

M. *de Bethmann-Hollweg* se chargea de réfuter ces arguments. « Le gouvernement, dit-il, n'a jamais reconnu officiellement les communautés de dissidents et il leur a bien moins encore accordé les droits des corporations. Le caractère indécis de ces sociétés s'y oppose. Elles sont comprises dans la catégorie des assemblées où l'on discute des affaires publiques. Mais pour autant qu'elles exercent des actes religieux, elles sont au bénéfice de l'article 12 de la constitution, qui n'accorde pas seulement le libre exercice de la religion à certaines sociétés, mais garantit la liberté des manifestations religieuses domestiques ou publiques.

» Le point le plus délicat est celui de l'enseignement religieux. Le préopinant a distingué ce qui constitue la dévotion ou touche le cœur, de l'instruction proprement dite. Mais ces deux choses, chez les enfants et chez les adultes, se tiennent de si près, dépendent à tel point l'une de l'autre, qu'on ne peut les séparer.

» Nul Etat ne peut se dire chrétien sans tolérance, et la Prusse l'a pratiquée depuis des siècles. Le code de 1794 statue que, si les parents veulent élever leurs enfants dans une autre religion que celle qu'on enseigne dans les écoles publiques, il leur est permis de ne pas les faire participer à cette partie de l'enseignement. Ce droit n'a jamais été contesté aux Juifs; il ne saurait l'être aux dissidents, sans produire des cas tout semblables à celui du jeune Mortara. Imposer l'instruction religieuse, c'est attribuer à l'église officielle la propriété de l'âme des enfants.

» On nous concède que l'instruction religieuse doit être libre, mais, ajoute-t-on, il faut au moins que ce soit une instruction véritablement religieuse et non l'enseignement de l'irréligion. Nous sommes un singulier peuple, nous autres Allemands; notre sentiment religieux nous conduit à d'étranges aberrations. Un des philosophes les plus nobles, les plus pieux, les plus profonds de l'Allemagne, Jacobi, a dit : « Mon esprit est païen, mon cœur seul est chrétien. » Son esprit ne savait où trouver le Dieu personnel et vivant, mais son cœur l'adorait, et c'est dans cette foi qu'il est passé de la vie à l'éternité. Nous retrouvons cet antagonisme entre l'idée et le sentiment dans nos communautés dissidentes. Pour moi, je ne me crois pas en droit de déclarer athées pratiques des hommes qui possèdent un *minimum* du sentiment religieux, qui reconnaissent la nécessité de l'abnégation de soi-même et de la soumission aux ordres absolus de la raison et de la conscience. Dans l'instruction de la jeunesse, ils rem-

placent les dix commandements par un principe moral; mais que prêchait-on de plus dans les chaires de notre église nationale sous le règne du rationalisme, où une fade morale tenait lieu de tout le reste?»

Arrivant à la question de l'instruction religieuse, Monsieur le ministre des cultes démontra l'impossibilité des moyens préventifs, l'absurdité à laquelle ils conduiraient. Il n'en est pas de même des moyens répressifs. On peut surveiller l'instruction qui se donne et les fruits qui en résultent. Le gouvernement ne permettra jamais qu'on enseigne l'athéisme et l'immoralité. Sous ce rapport, la conduite des enfants des dissidents dans l'école sera soumise à la surveillance qui s'exerce déjà sur les enfants des Juifs. On objecte que la liberté d'instruction amènera une anarchie religieuse, telle qu'elle n'existe dans aucun pays. Mais on oublie l'Amérique du Nord et l'Angleterre. Dans ce dernier pays, non-seulement on laisse en paix les baptistes, les quakers, les unitaires, mais on laisse même les chartistes parcourir le pays avec leurs petits traités d'athéisme. Jamais il n'est venu à la pensée d'un homme d'état anglais d'opposer à ces menées une barrière législative.

« Dans ma position, ajoute l'orateur, je ne crains nullement les conséquences de cette liberté. Mon dernier motif pratique pour ne pas la gêner, c'est la conviction que ces déplorables erreurs n'acquerront de consistance que par les petites persécutions de la police. Les gens qui en ont été atteints se sont posés en martyrs, se sont appuyés sur leur droit et affermis dans leur voie. — La vérité seule est forte, l'erreur se détruit elle-même, sous quelque forme qu'elle se présente. »

M. le Dr *Brüggemann* est d'accord avec le ministre des cultes sur le principe de la tolérance, même de la liberté religieuse avec toutes ses conséquences. Mais il pense qu'il importe à l'ordre public, à l'Etat, qui admet cette liberté et la liberté d'association, de savoir positivement si une association quelconque est ou non une société religieuse, afin qu'on sache si elle doit être au bénéfice de l'article 12 de la constitution, ou si elle relève de la loi sur les associations en général. La distinction est particulièrement importante pour l'instruction religieuse : une société n'a le droit d'en être chargée que si l'Etat la reconnaît comme société religieuse. Pour cela le sentiment ne suffit pas; il est individuel et ne peut être le caractère d'une association. Le caractère distinctif d'une société religieuse, c'est sa profession de foi. L'Etat doit donc, sans s'engager dans des débats théologiques, avoir un *criterium*, une mesure fixe de croyance, à laquelle il reconnaisse si une société doit être considérée comme religieuse. Ce criterium est simple : c'est la croyance à un Dieu personnel et à la loi morale qui résulte des rapports de l'homme avec Dieu. « Messieurs, dit l'orateur en terminant, le drapeau prussien porte cette devise : *Avec Dieu pour le roi et la patrie*. Si l'on tient à la base religieuse de l'Etat, je ne puis souhaiter qu'on reconnaisse comme sociétés religieuses celles qui devraient adopter la formule : *Sans Dieu pour le roi et la patrie*, ou tout au moins effacer les mots : *Avec Dieu*. Pour moi, je reste fidèle à la vieille devise prussienne, et je désire qu'elle devienne la base religieuse de notre vie nationale. »

Une discussion s'engage ensuite entre le docteur *Stahl* et le ministre des cultes sur quelques assertions de celui-ci. Nous n'en relevons qu'un seul point. M. Stahl prétend que l'anarchie religieuse de l'Angleterre n'est pas sans bornes, comme celle qu'on veut introduire en Prusse. « Là, dit-il, pour être reconnue comme société religieuse, l'association doit déclarer que ses prédicateurs et ses instituteurs regardent les Saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament comme la révélation de Dieu. Si nos dissidents font de même, je les admettrais volontiers comme société religieuse. *(Hilarité.)* Les unitaires se sont glissés dans le cercle tracé par la loi : la responsabilité en retombe sur leur conscience. Quant aux chartistes, ils sont tolérés de fait, mais non reconnus légalement. »

La discussion close, la chambre des pairs n'a pas été appelée à prendre une décision; mais de pareils débats n'en ont pas moins une grande portée dans la sphère de l'opinion publique.

Il est heureux pour la Prusse et, par son exemple, pour d'autres pays de l'Europe, que son gouvernement soit entré franche-

ment dans les voies de la liberté religieuse. Il est heureux pour le gouvernement, pour le pays et pour la cause de la liberté religieuse, qu'à la tête du ministère des cultes et de l'instruction publique se trouve un chrétien, homme d'état à grandes vues, ferme dans son dévouement aux intérêts de la religion et de la liberté. Il en est des théories comme des hommes: quand elles sortent de la paix du cabinet pour se trouver, dans une situation éminente, en présence des faits, des difficultés, des adversaires, elles pâlissent quelquefois. Sur une cime, au bord d'un précipice, on est excusable d'être pris par le vertige. Ici rien de pareil n'est arrivé ; ni l'homme ni les principes ne se sont laissé ébranler. La raison et le cœur de celui qui a pris le christianisme pour règle de sa pensée et de sa vie semblent s'être affermis encore par la grandeur de la tâche et par la responsabilité envers l'avenir. Cette fermeté de conviction et de résolution a reçu déjà une double récompense, présage de succès : la violence des antagonistes et l'enthousiasme populaire. Les partisans de l'ancien ordre de choses et des vieilles prérogatives dans l'église et dans l'Etat, ont attaqué avec une violence sans bornes les mesures proposées, et surtout la personne du ministre conséquent et courageux. Un article de la *Nouvelle Gazette de Prusse*, attribué à un grand nom théologique, réimprimé ensuite à part et répandu à profusion, est une preuve de la haine vouée par ce parti à M. de Bethmann-Hollweg. Nous ne répèterons pas les épithètes dont, ailleurs, des hommes réunis sous le même étendard ont accompagné son nom. Mais ce nom, dès longtemps entouré du respect de l'Allemagne et honoré dans tout le monde évangélique, a grandi encore et gagné en éclat. Il n'y en a pas de plus généralement célébré à Berlin. M. de Bethmann-Hollweg ne peut être insensible à de semblables hommages, mais ce n'est point par eux qu'il se détermine. Il sait que les institutions propres à faire le bonheur d'un pays, fondées sur la vérité, la raison, la justice, ne sortent pas d'un mouvement populaire, mais de convictions lentement formées et solidement assises. Ce résultat est soumis à la condition suprême du temps. Aussi l'homme d'état chrétien ne demande-t-il pas de jouir de son œuvre, il ne demande au ciel que la faveur de s'y dévouer.

C. MONNARD.



VARIÉTÉS.

Une église missionnaire[1].

(TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

III

L'institut des missions de Hermannsbourg date de 1849. Il a été ouvert avec douze élèves, dont la première tâche fut de construire, avec l'aide des membres de l'église, la maison qui devait les recevoir. Deux d'entre eux moururent à l'institut, deux le quittèrent. Les huit autres, après quatre ans d'études, se préparèrent au départ. Le consistoire de la ville voisine de Stade les examina et leur donna l'imposition des mains. Quelques jours plus tard, ils furent consacrés à leur œuvre spéciale à Hermannsbourg, en même temps que huit colons, qui devaient partir avec eux: un tailleur, un maçon, un teinturier, deux maréchaux et trois agriculteurs. Tous, du reste, connaissaient l'agriculture, de même que les huit missionnaires, qui avaient mené de front dans l'institut les travaux manuels et leurs études. Le 28 octobre 1853, ils partirent de Hambourg, sur le vaisseau missionnaire dont nous avons déjà fait l'histoire.

Ils se dirigeaient vers l'Afrique orientale et devaient tâcher de pénétrer chez les Gallas [2], ce peuple farouche auprès duquel aucun missionnaire n'a pu jusqu'à présent s'établir.

Les vents contraires et des calmes plats

[1] Voy. pag. 205 et 249.

[2] Les Gallas, nation aussi sauvage et aussi belliqueuse que nombreuse et puissante, viennent de l'intérieur de l'Afrique et ont conquis presque toute la partie méridionale de l'Abyssinie. Ils sont petits, légers à la course, bons cavaliers, d'un brun foncé ou entièrement noirs, et vivent des produits de leurs troupeaux ou de brigandages ; leurs mœurs et leur langage sont les mêmes que ceux des habitants du midi de l'Afrique ; ils sont idôlâtres et adorent la nouvelle lune et les astres, mais on trouve aussi parmi eux beaucoup de mahométans. Ces hordes d'étrangers farouches sont la terreur des Abyssins proprement dits.

prolongés ralentirent la marche du vaisseau, qui n'aborda au Cap que le 21 janvier. Harms n'avait pas voulu le faire assurer, comme c'est l'ordinaire. «La présence du Seigneur, disait-il, vaut mieux qu'une assurance maritime. C'est dans la foi que nous avons construit ce vaisseau, c'est dans la foi que nous le remettons au Seigneur avec ceux qui le montent. Il doit demeurer le vaisseau de la foi et de la prière.»

Tel il fut en effet durant cette traversée: on en jugera par les traits suivants. — Le vaisseau était retenu depuis deux jours par un calme plat dans le golfe de Biscaye. C'était un dimanche; un missionnaire était assis sur le pont avec le contre-maître. Celui-ci donnait essor à sa mauvaise humeur. — «Cher ami, lui dit le missionnaire, attristé de ses paroles légères, il vaudrait mieux prier le Seigneur, qui nous enverrait dès demain un vent favorable.» — Mais à peine a-t-il dit ces mots qu'il en est tout ému. La pensée de la responsabilité qu'il vient de prendre sur lui l'effraie. Il descend dans sa chambre et se jette à genoux. — «Cher Sauveur, s'écrie-t-il, c'est dans ma confiance en toi que je me suis exprimé ainsi; je t'en prie humblement, que je ne sois pas confus, car je n'ai cherché que ta gloire. Quand ton jour sera terminé, donne-nous un vent favorable, afin que les hommes reconnaissent que tu es vivant et puissant pour délivrer.» — Sa confiance enfantine fut exaucée. Quand il se réveilla le lendemain, le vaisseau voguait à plein vent.

Une autre fois, tous les frères étaient réunis pour leur prière matinale sur le pont du navire, immobile depuis plusieurs jours. Ils confessèrent leurs péchés, reconnurent que l'épreuve leur était bonne, mais en même temps ils supplièrent le Seigneur de leur venir en aide. Le frère qui priait au nom de tous reçut une telle impression des promesses qu'il avait rappelées dans sa prière, qu'il se releva convaincu qu'il allait être exaucé. Un moment après, un homme de l'équipage disait en riant au pilote: «Maintenant le vent va souffler: n'as-tu pas entendu la prière? Pourtant on ne le dirait pas.» — Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'un coup de vent des plus violents enleva le chapeau du moqueur et couvrit le pont de vagues.

Dieu exauça aussi les prières de ses enfants dans plusieurs tempêtes. Une fois entre autres, à une petite distance du Cap, ils furent délivrés d'une manière merveilleuse. Ils venaient d'échapper à grand'peine à un écueil redoutable, vers lequel un vent violent les poussait. Une tempête furieuse s'éleva. En vain ils avaient plié toutes les voiles et jeté les deux ancres, le vaisseau courait avec rapidité. Pendant que l'équipage travaillait, les missionnaires et les colons ne cessaient de prier. Le lendemain, quand on releva les ancres, elles étaient brisées. Le capitaine ne pouvait comprendre que le navire n'eût pas péri. Il était réduit à supposer que le poids des chaînes avait suffi pour remplacer les ancres. Mais Harms ne s'étonna pas de cette délivrance; n'avait-il pas assuré son vaisseau auprès du Tout-Puissant?

Citons enfin une dernière délivrance. Dans le trajet entre Port-Natal et Zanzibar, le vaisseau donna sur un banc de corail. Le danger était imminent et plus grand qu'aucun de ceux qu'il eût courus encore. Tous les frères se jetèrent à genoux et implorèrent le secours qui ne leur avait jamais fait défaut; puis, laissant deux des leurs en prière, ils descendirent avec l'équipage dans les canots, et tous ensemble firent force de rames, pour chercher à arracher le navire à cette position périlleuse. Leurs efforts semblaient inutiles, mais un vent de terre qui s'éleva alors leur vint en aide et le vaisseau fut remis à flot sans avoir aucunement souffert.

Quand ces bonnes nouvelles arrivèrent à Hermannsbourg, ce fut une joie impossible à décrire. Jusque bien avant dans la nuit on entendit de tous côtés des cantiques d'actions de grâces, et un grand nombre de prières montèrent de ces cœurs reconnaissants à Celui de qui vient tout secours. Un des amis les plus dévoués de la mission, vieillard de 86 ans, était malade depuis longtemps. Au milieu même des plus grandes souffrances, l'Afrique occupait toutes ses pensées, et il demandait souvent à Dieu de lui permettre de recevoir encore la nouvelle que le vaisseau y était heureusement arrivé. Dieu lui accorda sa requête et peu après il rappela à lui son fidèle serviteur.

Les missionnaires toutefois n'étaient pas encore arrivés au lieu de leur destination: plus de mille lieues les en séparaient encore, et les tribulations allaient commencer pour eux. Le gouvernement anglais les avait recommandés à l'iman de Mascate, auquel appartient la plus grande partie de la côte orientale de l'Afrique, et entre autres le pays que les missionnaires devaient traverser pour se rendre chez les Gallas. Mais cette recommandation fut entièrement inutile. L'iman, jaloux de conserver le monopole du commerce sur toute la côte, et craignant sans doute que les missionnaires ne fussent des concurrents, s'opposa de la manière la plus absolue à leur projet. Il fallut, après plusieurs semaines d'efforts inutiles, rétrograder de sept à huit cents lieues, jusqu'à Port-Natal, où ils avaient visité à leur passage une colonie allemande.

Le missionnaire berlinois Posselt les engagea à s'établir parmi les Cafres, et avec son aide ils achetèrent, à la frontière des Zoulahs, pour environ 16,000 francs, 6000 acres d'excellent terrain, qui leur parut tout à fait approprié à leur but.

Ce but, on a pu le comprendre par ce qui précède, était d'établir une colonie missionnaire. Harms avait été amené à cette idée d'une manière remarquable. Quelques jeunes chrétiens de la flotte allemande avaient formé le projet d'aller s'établir sur la côte occidentale de l'Afrique. Ils espéraient pouvoir habituer les nègres au travail, et démontrer par des faits au roi de la contrée que le travail de ses sujets lui rapporterait plus que la traite. Ils firent part à Harms de leur projet, et voyant qu'ils pourraient l'accomplir également bien en se rendant chez les Gallas, ils se décidèrent à passer quelque temps à Hermannsbourg.

Quand cela fut connu, une soixantaine de jeunes gens de la contrée se présentèrent pour être envoyés eux aussi comme colons. Harms y vit le doigt de Dieu et entra avec confiance dans la voie qui lui était ouverte. La plupart des jeunes marins renoncèrent plus tard à leur entreprise. Dieu semblait n'avoir envoyé ces hommes hardis et entreprenants que pour stimuler le zèle des habitants des bruyères et subvenir à leur inexpérience. Ce fut l'un d'eux aussi qui montra au pasteur Harms la possibilité de se procurer un vaisseau en propre et l'immense avantage que la mission en retirerait.

Une fois en possession du terrain qu'ils avaient acquis, les seize messagers du Seigneur se mirent en devoir de construire les vastes bâtiments dont ils avaient besoin. Au milieu de ce rude labeur, ils devaient cultiver leurs champs, apprendre la langue si difficile des Cafres et pourvoir aux services religieux du dimanche et de la semaine. En même temps les deux maréchaux, aidés d'un vigoureux indigène, employaient tous les moments dont ils pouvaient disposer au service des colons de la contrée. Ce genre de travail est bien rétribué dans un pays où l'on paie mille francs pour un vieux wagon, tandis qu'on peut acheter huit bœufs pour la moitié de cette somme.

Un des avantages de ce système de colonisation devait être de fournir aux missionnaires, soit par un travail analogue à celui dont nous venons de parler, soit par le produit de leurs champs, un revenu suffisant pour couvrir leurs dépenses. Ce but n'a pu être atteint qu'en partie jusqu'ici, à cause des frais considérables occasionnés pour l'établissement de la colonie, qu'ils ont appelée la Nouvelle-Hermannsbourg, et des stations assez nombreuses qui ne tardèrent pas à devenir nécessaires. Mais les missionnaires attachent une grande importance à pouvoir se tirer d'affaire par eux-mêmes et ils espèrent pouvoir bientôt atteindre ce but, de telle sorte que l'argent recueilli dans la mère-patrie puisse servir tout entier au développement de la mission.

Ils sont aussi persuadés que, en offrant aux indigènes un travail régulier, sous la surveillance d'ouvriers chrétiens, ils porteront un coup funeste aux mœurs païennes, toujours si difficiles à détruire, et particulièrement aux habitudes de paresse et de vagabondage, qui font tant de brèches dans les rangs des nouveaux convertis.

Mais le grand avantage que doivent offrir ces colonies, c'est de réaliser aux yeux des païens les préceptes du christianisme et de leur montrer, par la prédication toute-puissante de la vie, la supériorité de la religion qu'on leur apporte. Les missionnaires de la Nouvelle-Hermannsbourg ont remarqué

que les Cafres qui ont été en service chez des blancs, ou qui seulement se sont trouvés en relations fréquentes avec eux, sont plus accessibles en général à la prédication de l'Evangile, bien que les blancs dont il s'agit, ces Boers si tristement célèbres, soient loin de mener une vie chrétienne. « N'y a-t-il pas, s'écrie Harms, une preuve merveilleuse de la puissance du christianisme dans le fait que, même à ses limites extrêmes, il agit sur les Cafres comme quelque chose de grand et excite en eux des aspirations à une vie supérieure? Cela nous encourage puissamment, ajoute-t-il, à persévérer dans notre dessein de ne pas porter aux païens la prédication seule de l'Evangile, mais de leur faire voir dans une petite communauté chrétienne ce qu'est le christianisme et ce qu'il peut.... Quand une communauté professe la pure doctrine, dans une foi véritable, et vit de la vie d'en haut, Dieu règne sur elle et il étendra son règne autour d'elle. » — Nous nous sommes rappelé à ce propos ces belles paroles de Vinet, dans son cours de théologie pastorale : « Ajoutez à vos leçons le poids de vos exemples, sachant bien que le vrai mode de communication de la vérité morale, c'est la contagion, que c'est de la vie seule que peut procéder la vie, et qu'en fait les chrétiens sont les arguments décisifs pour ou contre le christianisme. »

Les colons allemands de Natal, chez lesquels les frères de Hermannsbourg avaient fait un séjour, comme nous l'avons dit, furent les premiers à subir l'influence de leur piété vivante. Quand les missionnaires revinrent à Natal de leur voyage inutile, ils reçurent de leurs compatriotes l'accueil le plus cordial et eurent la joie de trouver le culte de famille établi dans plusieurs maisons où on ne le célébrait pas avant leur passage. Dès lors cette influence bénie a continué à s'exercer, malgré la distance assez considérable qui les sépare.

Elle s'est exercée aussi sur les Boers du voisinage, qu'ils visitent et pourvoient de livres hollandais. Les récits des missionnaires montrent à quel point il est nécessaire de leur annoncer l'Evangile. Un Allemand demandait un jour à l'un de ces Boers de quelle religion il était: « Je suis un Africain, répondit l'autre, et ma religion est celle de l'Afrique. » — Beaucoup ont brûlé leurs Bibles et leurs livres de piété ; aussi ne faut-il pas s'étonner s'il règne parmi eux une ignorance incroyable, au point que quelques-uns en sont venus à offrir à Dieu des brebis et des bœufs en sacrifice.

Mais, malgré la nécessité de répandre la bonne nouvelle du salut chez ces pauvres blancs dont il semble qu'on ne s'occupe pas assez, c'est naturellement aux noirs que colons et missionnaires désirent avant tout être utiles. Ils en prennent à leur service autant que leurs ressources le leur permettent, et ont ainsi de nombreuses occasions d'annoncer la bonne nouvelle du salut. A leur arrivée ils trouvèrent sur la station un Boer, à qui ils permirent de continuer à y faire paître son bétail. Il avait à son service un Cafre, sa femme et sa sœur. Ces deux dernières montrèrent dès l'abord un grand désir de s'instruire des vérités chrétiennes. Bientôt le Cafre, puis son beau-frère, se joignirent à elles, et chaque soir ils venaient, après leur travail, recevoir les instructions d'un missionnaire. Ils restaient souvent jusqu'à onze heures ou minuit. Le Boer et sa famille manifestaient en vain l'opposition la plus haineuse. La femme mariée surtout se montra inébranlable. Un jour que son mari était absent, on lui défendit avec menaces de se rendre le soir auprès des frères. Elle y alla néanmoins, et, comme on lui en demandait la raison : « Quand je mourrai, répondit-elle, je désire pouvoir entrer au ciel. » On lui fit les plus belles promesses si elle voulait renoncer aux instructions, mais tout fut inutile. Alors on la chassa ignominieusement. Naturellement les missionnaires l'accueillirent, ainsi que son petit enfant, et bientôt, malgré l'opposition de son mari, que les persécuteurs avaient réussi à gagner pour un temps, elle fut baptisée avec les deux autres Cafres.

Les frères de la Nouvelle-Hermannsbourg étaient humiliés autant que réjouis de pouvoir, déjà au bout de quelques mois, recueillir les prémices de la moisson qu'ils venaient chercher en Afrique. - L'un d'eux écrit : « Quand je pense que nous avons déjà ici une petite communauté d'entre les païens, cette grâce du Seigneur me paraît trop grande. Nous n'en sommes pas dignes.

Mais Dieu veut nous fortifier. Il nous montre clairement que nous avons raison de dire : Je crois au Saint-Esprit; je crois la sainte Eglise universelle, la communion des saints. — N'est-ce pas, en effet, aux prières de nos amis qu'il faut attribuer la bénédiction visible qui repose sur notre travail? Où sont les missionnaires qui aient, au delà des mers, autant de frères et de sœurs élevant jour et nuit les mains en haut, en faveur de leurs frères qui combattent ? »

Cette pensée revient sans cesse dans les lettres que nous avons sous les yeux. Ces fidèles messagers savent que l'église qui les a mis à part pour l'œuvre des missions les accompagne constamment de prières ferventes, et ils vont en avant avec une foi entière dans les promesses de Dieu.

Si nous avons admiré et envié la foi de cette communauté de 2,500 âmes, entreprenant, sans aucun secours assuré, une œuvre missionnaire aussi considérable, nous devons admirer aussi et imiter le zèle qu'elle met à la soutenir de ses prières. Cet appui ne manque-t-il pas aux missions et aux autres œuvres religieuses que nous désirons voir réussir? En dehors des comités et d'un petit nombre de personnes qui s'occupent de ces œuvres d'une manière active, sont-ils nombreux ceux qui prient assidûment pour elles? Harms affirme qu'il y a peu de maisons à Hermannsbourg où l'on ne prie chaque jour, dans le culte de famille, pour le succès de l'œuvre entreprise en Afrique. En comptant les bénédictions que Dieu a accordées à cette œuvre, n'oublions pas que nous pouvons en obtenir autant pour toutes celles qui nous sont chères. Demandons l'esprit de prière. Le trait suivant nous montrera que ce n'est pas là un vain mot.

« Deux membres de l'église, dit Harms, vinrent un soir chez moi. C'était le 14 mars 1855. Ils me racontèrent que tout le jour, depuis le grand matin, ils s'étaient sentis pressés dans leur cœur de prier spécialement pour le vaisseau. Ils avaient voulu chasser cette pensée, qui leur paraissait ridicule, puisqu'il ne faisait pas un souffle de vent; mais dix fois dans la journée ils avaient dû se retirer à l'écart pour prier Dieu de garder le *Candace* et ceux qui le montaient. Ils me demandèrent de leur expliquer la chose; mais tout ce que je pus leur dire, c'est que c'était sans aucun doute l'œuvre du Saint-Esprit. Maintenant, je sais pourquoi il les poussait à la prière. Le capitaine du vaisseau, le pilote et un matelot, qui sont venus nous voir à leur retour, nous ont raconté que le 14 mars, ils furent assaillis par un orage des plus violents. Le capitaine, vieux marin blanchi au service, n'en avait vu qu'un seul qui pût lui être comparé. Le matelot, qui n'avait jamais pleuré à bord, pleurait ce jour-là à chaudes larmes. Tous pensaient qu'ils allaient être engloutis d'un instant à l'autre, mais le vaisseau ne souffrit aucun dommage. Que les marins aient prié, c'est dans l'ordre; mais pourquoi ces deux hommes ont-ils dû prier aussi ce jour-là? N'est-ce pas la preuve que notre Dieu et Sauveur est vivant? Bientôt notre *Candace* doit retourner en Afrique. Prions, et le Seigneur l'accompagnera de nouveau. »

Le voyage auquel Harms fait allusion dans ces derniers mots, est le second voyage du *Candace*, entrepris en mai 1856, pour conduire en Afrique les fiancées de quatre missionnaires, et cinq colons, dont l'un emmenait avec lui une femme et cinq enfants.

Dans l'assemblée solennelle convoquée comme la première fois dans le temple de Hermannsbourg, tous promirent d'une voix émue, la main dans la main de Harms, d'être fidèles avec l'aide de Dieu. Le pasteur se tourna ensuite vers l'assemblée et demanda si tous les assistants voulaient s'engager à prier fidèlement pour ceux qui allaient partir. On entendit alors un *oui* bien ferme sortir de toutes les bouches, puis les partants s'agenouillèrent; le plus petit des enfants, qui n'avait que deux ans, se plaça entre les genoux de son père, et le pasteur les bénit tous l'un après l'autre en leur imposant les mains.

Le vaisseau mit à la voile, cette fois sous le commandement d'un chrétien vivant: celui-là même qui avait eu la première idée de le construire. Après une traversée paisible, il aborda à Natal le 26 octobre. Les nouveaux débarqués ne trouvèrent plus que dix frères dans la station centrale. Les six autres étaient répartis entre deux stations fondées depuis peu parmi les Cafres, où ils avaient trouvé le meilleur accueil.

Le nombre des Cafres établis à la Nouvelle-Hermannsbourg était alors de douze, mais

les cultes étaient fréquentés par un beaucoup plus grand nombre et souvent aussi par des Boers. Le nombre des baptisés avait aussi peu à peu augmenté: il était alors de onze, et bientôt vint s'y ajouter une vieille Hottentote, dont nous voulons dire quelques mots. Les missionnaires, en allant recevoir à Port-Natal les frères qui leur arrivaient d'Europe, passèrent une nuit chez un pieux Ecossais, qu'ils trouvèrent près de sa fin. Il avait chez lui une ancienne esclave hottentote, infirme et très âgée, dont la plus grande joie était d'entendre parler du Seigneur, mais qui n'avait pas encore reçu le baptême. A leur retour, trouvant son maître mort, ils la prirent avec eux et au bout de quelque temps la baptisèrent.

Elle reçut le nom d'Anna, en souvenir sans doute de la vieille prophétesse, fille de Phanuel, dont il est question au second chapitre de Luc, et qu'elle ne rappelle pas seulement par son grand âge. Ses journées se passent presque entières à prier et à chanter des cantiques. Sa mémoire affaiblie ne lui permet pas de retenir un seul cantique dans son entier; mais elle fait comme les enfants, et chante tout ce qui lui vient au cœur. « Depuis environ deux mois, raconte un missionnaire, elle me demande chaque matin, après le culte, comment elle doit louer Dieu ce jour-là. Je lui dis alors quelques paroles, qu'elle répète jusqu'au soir dans un cantique presque continuel. Un jour, je l'avais engagée à dire au Seigneur : « Prends-moi à toi dans le ciel! » A midi, je la trouvai couchée sur le côté, devant son lit. Elle murmurait encore ces paroles, qu'elle avait répétées tout le matin. Pendant qu'elle priait à genoux, avec une grande ferveur, dans son désir ardent d'être exaucée et réunie à son Dieu, ses forces l'avaient abandonnée, et elle était tombée, mais sans cesser de prier. »

Nous ne pouvons pas songer à faire ici l'histoire, même très abrégée, des différentes stations qui peu à peu furent ajoutées aux premières. Nous ne ferons que les mentionner. Six mois après l'arrivée des nouveaux colons, un chef béchuana, bien connu sous le nom de Séchélé, et qui est établi à trente journées de marche au nord de Hermannsbourg, y fit demander des missionnaires, qu'on lui envoya aussitôt. Livingstone avait fondé jadis une station dans cette contrée, mais il en avait été chassé par les Boers, parce qu'il avait fourni des armes à feu aux pauvres Béchuanas, qui ne vivent à peu près que du produit de leur chasse. Au mois d'avril de l'année dernière, cinq frères partirent encore pour renforcer cette station, qui donne de grandes espérances. Leur voyage fut très long et très pénible. Ils durent par trois fois réparer leurs wagons brisés; cela leur occasionna de grands frais, et ils durent, avant de continuer leur voyage, faire venir de l'argent de Hermannsbourg. Ils se demandaient pourquoi Dieu leur envoyait ainsi retard sur retard, lorsqu'ils apprirent que, sans cela, ils seraient arrivés au plus fort de la guerre entre les Boers et Mochech. — Le projet des missionnaires est de relier cette station importante à la Nouvelle-Hermannsbourg par une série de stations, et ils ont déjà mis la main à l'œuvre.

Mentionnons encore l'œuvre d'un missionnaire auprès d'une colonie allemande, établie dans l'intérieur des terres, près d'une importante tribu cafre, et le projet qu'ont nos frères de fonder une nouvelle station chez Mohilo, chef béchuana, voisin de Séchélé. Le missionnaire Inglish y a travaillé pendant quelque temps, mais il a été chassé par les Boers, comme tous les missionnaires anglais de cette contrée.

Nous devons une mention spéciale à la station d'Umlalazi, fondée dans le courant de l'année dernière chez les Zoulahs. En s'établissant à quelques lieues de la frontière de ce peuple redouté, les frères de Hermannsbourg avaient l'espérance qu'ils pourraient tôt ou tard y faire pénétrer l'Evangile. Un des missionnaires donne sur ce peuple quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

« Les Zoulahs, dit-il, sont certainement de tous les Cafres ceux dont l'état inspire le plus de pitié. Ici, dans la colonie, les Cafres ont au moins la paix extérieure et sont sous la protection des lois; mais les Zeulahs vivent sous la tyrannie d'un despote capricieux, le roi Panda (d'autres l'appellent Umpanda), sous lequel ils ne sont jamais sûrs de leur vie un seul jour. Un fermier hollandais, van Stade, qui demeure à la frontière des Zoulahs, m'a raconté à cet égard des choses qui font dresser les cheveux.

Il a souvent vu de ses propres yeux comment, pour la moindre des choses, et maintes fois même sans aucun prétexte, plusieurs de ces malheureux étaient mis à mort sur un ordre du roi. Il suffit qu'un homme soit accusé devant le roi pour qu'une sentence de mort soit prononcée, quoi que ce soit qu'on lui reproche. Si le tyran voit, par exemple, une araignée en dedans ou en dehors de sa hutte, un enchanteur est appelé, et quelqu'un des hommes de son entourage est aussitôt mis à mort. La manière même dont cette sentence est exécutée a quelque chose d'affreux, qui montre quel horrible pouvoir le roi exerce sur son peuple. Le condamné doit se rendre lui-même sur le lieu des exécutions. Là, il pose sa tête sur une pierre, et quatre ou cinq hommes la broient à coups de massue.

» En sortant du bois, où van Stade nous a permis de couper les arbres dont nous avions besoin, nous voyions devant nous le pays des Zoulahs, avec ses collines, ses montagnes et ses riches forêts; nous pouvions même voir la fumée s'élever de leurs huttes, et je me disais en soupirant : Ah ! si seulement la fumée de la prière montait aussi de leur cœur, sans doute ce furieux serait transformé et deviendrait le père de ses sujets. »

Les Zoulahs sont très courageux. Au lieu de jeter de loin leur sagaie, comme les autres Cafres, ils vont droit à leur adversaire, homme, éléphant ou lion, et le frappent d'une main ferme. S'ils reviennent vaincus d'un combat, ils savent qu'aucun d'eux n'échappera à la vengeance du roi ; aussi, chaque année, des centaines de ces malheureux vont-ils se réfugier dans la colonie. On aime à croire que les missionnaires ont été mal informés quand ils ajoutent que le missionnaire norwégien Schreuder, le seul qui travaillât avant eux au milieu de ce peuple, a obtenu du roi la promesse de ne pas laisser pénétrer dans son pays d'autres missionnaires que des luthériens. Quoi qu'il en soit, les frères de Hermannsbourg n'avaient rien tant à cœur que d'y pénétrer.

Ils avaient souvent délibéré sur les moyens à employer pour atteindre ce but mais n'en avaient su trouver aucun que la prière, une prière persévérante à Celui qui ouvre les cœurs. Tout à coup, et lorsqu'ils s'y attendaient le moins, ils reçurent du missionnaire Schreuder l'avis qu'Umpanda était maintenant très bien disposé en faveur des missionnaires, et qu'ils pouvaient venir aussi nombreux qu'ils le voudraient. Sans perdre de temps, deux d'entre eux se mirent en route. Ils furent extrêmement frappés de la force et de l'air de noblesse des Zoulahs qu'ils rencontrèrent. Chacun d'eux avait un bouclier et trois javelots à la main, et leur démarche, dit un des missionnaires, était aussi fière que celle du plus fier officier européen. Mais la guerre avait récemment désolé ces contrées, au point que pendant trois jours ils ne rencontrèrent personne et ne virent que des habitations détruites. Arrivés au kraal du roi, ils durent attendre plusieurs jours une audience, qui enfin leur fut accordée et eut un heureux résultat. L'autorisation de s'établir à Ungoie, sur le fleuve Umlalazi, leur fut accordée, et quinze jours plus tard, le 30 avril de l'année dernière, quatorze personnes partirent de Hermannsbourg pour cette destination.

La plupart étaient arrivées tout récemment d'Europe avec le *Candace,* qui avait amené cette fois douze missionnaires, six femmes ou fiancées de missionnaires, quatorze colons, deux femmes de colons et neuf enfants: en tout quarante-trois personnes. On se représente facilement l'émotion produite dans l'église de Hermannsbourg et dans le Hanovre par le départ d'un si grand nombre d'ouvriers. Les douze missionnaires avaient été examinés à Hanovre et consacrés en présence de toute la famille royale et d'une foule sympathique. Quelques jours plus tard, les quarante-trois partants, auxquels avait voulu se joindre le capitaine du vaisseau, étaient réunis dans le temple de Hermannsbourg pour y être consacrés à l'œuvre des missions; une foule compacte remplissait le temple et ses abords, si compacte, que le prédicateur ne put pas se frayer un chemin jusqu'à la chaire et dut parler depuis l'autel.

« Le départ du lendemain, dit Harms, ne se fit pas au milieu des larmes et des gémissements; mais, bien que les yeux fussent humides, il se fit au milieu des chants de louanges. Plusieurs s'étonnaient qu'une séparation pour la vie pût être si joyeuse.

Nous étions tous joyeux, en effet, de ce que Dieu nous avait conduits jusque là. »

Nous renonçons à regret à décrire le voyage de Hermannsbourg à Hambourg, le culte sur le pont du vaisseau, les chants du départ, la vie paisible et recueillie des matelots comme des passagers pendant la traversée. Il nous reste à raconter des scènes d'un tout autre genre.

L'idée de fonder une mission chez les Gallas n'avait pas été abandonnée, malgré l'insuccès de la première tentative, et six des passagers du *Candace*, trois missionnaires et trois colons, devaient se rendre dans ces parages. Ils voulaient cette fois traverser le territoire de l'iman de Mascate sans autorisation, et chercher à s'ouvrir un chemin dans l'intérieur en remontant un fleuve. Ils abordèrent dans la baie de Formose. Après l'avoir explorée dans tous les sens et avec une peine inouïe pendant quinze jours, ils reconnurent l'impossibilité de pénétrer sur ce point dans l'intérieur et se dirigèrent au nord vers Raz Hufeu, mais le vent les poussa jusqu'au cap Gardafui. Ils y abordèrent près d'un village mahométan, où ils trouvèrent un bon accueil. Accompagnés de quelques-uns des habitants, deux des missionnaires s'éloignèrent à quelques journées des côtes, dans un pays désolé, dont le sol couvert de cailloux ne produit pas un brin d'herbe, et où les troupeaux de chèvres, seule richesse du pays, ne trouvent pour toute nourriture que les feuilles de quelques arbres. Ils auraient poussé plus loin leurs recherches, malgré une chaleur si excessive que l'eau de leurs gourdes devenait brûlante; mais ayant appris de leurs guides que toute la contrée était habitée par des Mahométans, ils se décidèrent à retourner à leur vaisseau, où ils trouvèrent un missionnaire et un colon fort dangereusement malades. Le premier mourut peu de temps après, et ayant été conduits dans leur course près de l'île Maurice, ils y laissèrent l'autre frère. Eux-mêmes, empêchés pendant bien des jours par les vents contraires de continuer leur route vers Port-Natal, se décidèrent à tenter encore un essai en se rendant à Zanzibar. L'iman et le consul anglais qui s'étaient montrés hostiles aux missionnaires quatre ans auparavant, étaient morts tous les deux. Mais, malgré les bons offices du missionnaire Rebmann, le nouveau consul, craignant sans doute une concurrence de commerce, refusa comme le précédent sa recommandation, sans laquelle il était impossible de rien obtenir. Après plusieurs mois d'attente inutile, ils durent enfin songer au retour, abandonnant pour le moment leur entreprise. Nous disons pour le moment, car nous ne doutons pas que le Seigneur, répondant à la foi et aux prières de ses enfants, ne leur aplanisse lui-même la voie et ne les bénisse dans leurs persévérants efforts.

Les Gallas sont redoutés sur toute la côte orientale d'Afrique, leur nom seul inspire la terreur, et cependant les missionnaires avaient le cœur navré de n'avoir pu traverser la contrée qui les séparait de ce peuple. Que Dieu nous apprenne à aimer et à nous dévouer comme eux.

Pour remplacer le missionnaire qui a péri dans cette expédition, les frères de Hermannsbourg se proposent d'envoyer le Norwégien dont il a été question dans notre premier article. Il a achevé ses études et un jeune Hollandais a pris sa place, la 24e, comme nous l'avons dit plus haut. Il sera accompagné du missionnaire Hardeland, qui, après avoir travaillé dix-neuf ans au milieu des Dayacks de l'île de Bornéo, a consenti à se rendre en Afrique, pour se charger de la direction générale de la mission. L'extension que celle-ci a prise rend cette direction nécessaire, comme aussi elle a, depuis quelque temps déjà, engagé Harms à s'adjoindre un comité, composé essentiellement de membres de l'église de Hermannsbourg et des pasteurs du voisinage.

Si je pouvais disposer d'un plus grand espace, j'aurais encore bien des choses à raconter. Je voudrais dire les rapports intimes qui existent entre les frères d'Afrique et ceux qu'ils ont laissés en Europe, en particulier avec le bien-aimé pasteur qu'ils appellent leur père; je voudrais décrire la joie des uns et des autres quand des lettres arrivent; je voudrais parler encore de la générosité inépuisable des frères d'Europe, générosité telle que le *Candace*, dans son dernier voyage, a eu un chargement complet d'objets destinés à la mission; je voudrais citer bien des faits qui nous montreraient le dévouement des missionnaires, leur

foi, l'esprit de prière qui les anime et la fidélité avec laquelle Celui qu'ils ont choisi pour maître leur vient en aide dans tous leurs besoins. Mais j'en ai dit assez pour nous émouvoir à jalousie, et je demande à Dieu qu'il le fasse dans son amour.

A. M.

CORRESPONDANCE.

Quelques mots sur l'état religieux de la Hollande.

Octobre 1859.

Messieurs les rédacteurs,

Vous m'avez prié de donner aux lecteurs du *Chrétien évangélique* un aperçu de la situation générale de l'Eglise hollandaise, qui, comme vous le savez, n'est pas mieux connue de ses sœurs protestantes que l'était, il y a peu d'années, l'Eglise suédoise. Je devrais peut-être, pour mieux répondre à votre désir, attendre d'avoir eu le temps d'acquérir une connaissance plus complète des hommes et des choses dont j'ai à vous entretenir. Il me semble, néanmoins, que je puis vous dire dès à présent ce que j'ai vu, ce que j'ai observé ou sur quoi j'ai pu me renseigner pendant une année de séjour dans ce pays.

L'Eglise hollandaise est une église réformée à peu près séparée de l'Etat, sauf pour le traitement des pasteurs. Car, à quelque confession que ceux-ci appartiennent, dès qu'ils dirigent une communauté qui s'est constituée aux termes de la loi, ils reçoivent tous de l'Etat mêmes appointements [1]. Mais, bien que ce dernier n'ait aucun droit de s'immiscer dans les affaires religieuses, l'Eglise hollandaise n'en revêt pas moins le caractère d'une église nationale, dont elle a en tout point la physionomie. Si, d'ailleurs, la Hollande mérite d'être considérée comme la terre de la liberté et du droit, si la liberté, classique dans ce noble pays, est comme le sang qui coule dans ses veines, la force des habitudes, l'autorité des traditions, l'empire du passé est encore plus grand que chez tout autre peuple protestant. On ne l'a pas oublié, les Hollandais non-seulement ont dû conquérir leur sol et doivent le défendre sans cesse contre l'envahissement des eaux; mais il leur a fallu conquérir, au prix des plus grands sacrifices, leur existence nationale et leur foi protestante. Or il n'est rien à quoi l'homme s'attache plus fortement qu'à un bien chèrement acquis, et dont la conservation exige tant d'efforts. Telle est la source de cet opiniâtre esprit de conservatisme qui s'est développé dans la nation, et qui prédispose le Hollandais à n'accueillir qu'avec défiance toute chose nouvelle, si excellente qu'elle puisse être. Cet invariable attachement aux coutumes des pères a fait rapidement déchoir la fameuse industrie du pays, et il devait avoir pour l'église des conséquences aussi funestes en un sens qu'avantageuses dans un autre.

Des conséquences avantageuses d'abord. Car non-seulement le sérieux du caractère, le respect des choses saintes, d'excellentes habitudes se sont conservés dans la sphère de la vie domestique et de l'Eglise, et pour peu qu'un prédicateur ait de talent oratoire et ne s'écarte pas du sentier des traditions consacrées, il ne manque pas d'attirer beaucoup d'auditeurs dans les temples. Mais encore les idées nouvelles ne sont, d'ordinaire, admises qu'après qu'il est vingt fois démontré qu'elles sont réclamées par d'impérieux besoins.

Des conséquences funestes ensuite. Car, en marchant dans cette direction, on s'est bientôt vu conduit à confondre les pratiques religieuses avec la vie chrétienne. Et non-seulement toutes les questions ont été prises par le petit bout, mais l'institution ecclésiastique semble s'être à demi pétrifiée dans les formes du passé, dont la signification se trouve ainsi faussée; de sorte que toute tendance qui s'écarte des canons de Dordrecht est aussitôt considérée, par d'excellents chrétiens, comme entachée d'hérésie. On ne s'étonnera pas qu'on en fût venu jusqu'à assimiler le mode d'action de la grâce sur l'âme humaine avec celui de la séve qui monte dans la plante: l'individu devait la subir, sans s'en mêler, de peur d'y mettre osbtacle; et le dogme de l'élection, conçu comme une négation de la liberté

[1] Nous tenons à faire remarquer qu'une église constituée aux termes de la *loi* et de plus salariée par l'Etat, est loin encore du vrai régime de la séparation. *Réd.*

morale, avait envahi tout le domaine de la théologie. Sous l'empire de ce fatalisme, l'esprit de parti a pris de formidables proportions. L'indépendance spirituelle a été remplacée par la moutonnerie religieuse; et de cette inertie intérieure est provenue une facilité singulière à adopter ce qui est bizarre, contrairement au bon sens pratique et au génie conservateur de la nation.

Les *Communautés wallonnes*, par l'organe desquelles la réformation s'introduisit en Hollande, et qui se sont recrutées des réfugiés français chassés de leur patrie par la révocation de l'édit de Nantes, forment, au nombre de vingt-cinq, un département important de l'Eglise hollandaise. Ainsi comprises dans cette église, il en est plusieurs où la langue du pays serait bien mieux à sa place que le français traditionnel connu sous le nom de *réfugié*. Ces communautés sont distribuées en trois classes, d'après leur étendue ou leur importance: la première classe comprend celles qui ont trois ou quatre pasteurs, ainsi La Haye, Amsterdam et Rotterdam; la seconde classe se compose de celles qui en ont deux, et la troisième de celles qui n'en possèdent qu'un.

L'Eglise hollandaise, ai-je dit, est avant tout une église nationale. Son organisation, la même d'un bout à l'autre du royaume, est encore essentiellement traditionnelle. Au fait, l'église *laïque* n'existe pas en Hollande; et cette grave lacune est sans nul doute l'une des principales causes du peu de force dont le protestantisme néerlandais fait preuve dans sa lutte contre le catholicisme. Chaque communauté, il est vrai, est régie par un consistoire, qui se compose des pasteurs, s'il y en a plusieurs, et d'un certain nombre d'anciens et de diacres. Comme leur nom l'indique, les premiers sont des hommes d'âge mûr; mais les derniers sont de jeunes gens, spécialement chargés de pourvoir aux besoins des pauvres de la paroisse, et qui se montrent souvent animés d'une sorte d'esprit de corps. Or, loin d'être nommé par le troupeau, ce consistoire se nomme lui-même, et se représente ainsi beaucoup plutôt qu'il ne représente l'église. On ne sera pas surpris d'apprendre que le synode et les commissions synodales, qui régissent, celui-là l'Eglise entière, celles-ci les provinces ecclésiastiques, se composent également de pasteurs et de membres des consistoires. On le voit, l'église, au sens évangélique du mot, est encore à organiser sur le sol hollandais. Sans doute, un article de la constitution ecclésiastique autorise la nomination des consistoires par les troupeaux. Mais, comme l'église est nationale, on trouve de si graves inconvénients aux nominations par le suffrage universel, qu'on est loin de songer à mettre cette disposition de la loi en vigueur dans les grandes communautés. Il est vrai que le mode d'élection par les troupeaux serait plus praticable dans les paroisses wallonnes, qui se composent d'ordinaire de la partie la plus cultivée de la population. Mais, comme un tel exemple pourrait devenir contagieux, une récente décision synodale vient d'interpréter le paragraphe en question de manière à l'annuler tout à fait. Il est probable, cependant, que les choses n'en resteront pas là.

J'ai dit, en outre, que l'esprit de parti se montre particulièrement chatouilleux et intraitable en Hollande. Aux raisons que j'en ai données, je dois en ajouter encore une. Le caractère national, tourné vers la pratique, paraît totalement dépourvu de poésie. Dans le domaine des questions religieuses, son influence se fait sentir par une exégèse sans vie, par une critique empirique ou sans principe théologique, et par une absence plus ou moins complète d'esprit philosophique: il n'est rien qui contraste davantage avec le génie allemand. L'esprit spéculatif et poétique de l'Allemagne offre un remarquable correctif aux excès de l'esprit de parti, et aspire tout naturellement à élargir les tendances exclusives. Tous, en définitive, peuvent, sous divers rapports, se rencontrer sur ce terrain. Ce noble esprit philosophique pousse, d'ailleurs, les savants allemands, à descendre au fond des questions, à épuiser le développement des principes, à percer à jour la pensée humaine, et leur permet de pénétrer plus tôt ce qui est faux ou incomplet, pour revenir à temps en arrière, et creuser plus avant dans le sol. Ainsi s'accomplit le progrès, se manifeste la vie, au détriment de l'esprit de parti. En Hollande, rien de pareil. Grâce au manque de génie

spéculatif et au peu de connaissance des systèmes philosophiques, la théologie y est devenue, moins encore une science, qu'une arène ouverte aux partis, et elle a ainsi beaucoup contribué à arrêter ou à fausser la marche de la vie religieuse. Sous la pression de l'esprit conservateur dont j'ai parlé, le bon sens national favorise le déploiement de cette fâcheuse tendance. Car il manifeste une sorte de répugnance à épuiser les questions, et à pousser jusqu'à l'absurde les conséquences des principes incomplets. Et, comme il s'arrête à mi-profondeur dans l'examen des systèmes, il ne met pas assez complétement à nu ce qui est faux pour l'empêcher d'être encore acceptable, et de prolonger son empire sur les intelligences. Ainsi l'esprit de parti se montre d'autant plus vivace.

Trois grandes tendances théologiques et religieuses se disputent le terrain dans l'Eglise hollandaise. La première est l'antique orthodoxie de Dordrecht, qui semble menacée de se dissoudre peu à peu sous l'action corrosive des luttes critiques du moment. Dans le domaine théologique, cette tendance est représentée par l'université d'Utrecht, qui s'est déjà modifiée en sens divers, et qui devra sans doute le faire davantage pour conserver de l'influence. L'esprit des canons de Dordrecht anime toujours les fractions ultra-orthodoxes de l'église, comme celle de la communauté wallonne de la Haye, qui, demeurant fermée à tout élément de progrès, s'isole de plus en plus du peuple, et se prive des moyens d'exercer quelque action sur lui. Ainsi prend naissance cette piété de salon, ce christianisme à l'eau de rose, dont les fruits ne sont que trop des fruits de serre chaude. C'est que ce parti, car c'en est un, se refusant à l'examen des questions qui se posent, pour n'être pas troublé dans sa douce quiétude, appuie moins sur la vie ou la foi que sur le dogme traditionnel ou la croyance. L'important à ses yeux, semble-t-il, c'est de réciter sans rature son credo; et il n'est pas si rare de voir qu'on préfère l'orthodoxe tranchant sans amour au chrétien pieux que ni l'Evangile ni sa conscience n'autorisent à signer l'étroit formulaire. Ce parti possède un homme distingué par le caractère et le talent dans M. Groen van Prinsterer, membre des Etats provinciaux. Esprit amoureux du passé, il s'est attaché, avec une sorte d'opiniâtreté, au système ecclésiastique que représentent MM. Stahl et Hengstenberg en Allemagne, en le modifiant toutefois dans le sens de l'Eglise réformée; de sorte qu'on peut le considérer comme le Stahl de la Hollande. Son parti pris, il paraît n'avoir lu les ouvrages écrits dans l'autre camp que pour en chercher les côtés faibles. Ce n'est certainement pas ainsi qu'on peut entrer dans la voie de sérieux progrès; et il est très probable que si cet ardent adversaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat était né dans l'Eglise anglicane, il se serait vu logiquement conduit par son principe au puséisme. Son inviolable fidélité à ce principe et la force de son caractère ont exercé, sous divers rapports, une bonne influence. Mais il n'en a pas moins contribué à isoler le parti orthodoxe; et, en se refusant, pour son compte et pour celui des autres, à « examiner toutes choses afin de retenir ce qui est bon », il a de plus en plus travaillé à restreindre son influence personnelle. Je le répète, les discussions du jour ont pour effet de délier peu à peu le faisceau du parti orthodoxe « carré ». Je pourrais citer des laïques distingués de ce parti, qui, s'apercevant enfin qu'ils faisaient fausse route, sont résolument entrés dans une voie plus évangélique et plus éclairée.

La seconde tendance religieuse qui s'est développée dans l'Eglise hollandaise se trouve représentée par l'université de Groningue. Ecole essentiellement empirique, sans principe nettement déterminé, cette université a donné naissance à une direction intermédiaire, qui se concentre dans l'idée de l'*éducation spirituelle*. Tous les prophètes de l'ancienne Alliance, Moïse, et même les fondateurs des religions païennes sont autant d'éducateurs religieux que Dieu a suscités, à leur heure, selon les besoins des temps. Jésus-Christ est l'éducateur par excellence; le christianisme, le système le plus élevé d'éducation spirituelle; le chrétien, aussi un éducateur, et l'Eglise, un institut d'éducation. C'est toujours la même formule appliquée à tout ce qui revêt un caractère religieux. Les représentants de cette tendance ont, du moins dans la forme, encore retenu le lan-

gage orthodoxe. Mais leur système est si bien renversé par les théologiens de l'école rationaliste, qu'ils se voient réduits au silence, et n'opposent d'autres arguments aux attaques de ces derniers que la dignité de leurs titres académiques. On le voit, cette école ne peut manquer de mourir de sa belle mort dans l'Eglise comme sur le terrain de la science.

La troisième tendance religieuse et théologique qu'on rencontre dans l'Eglise hollandaise est la tendance rationaliste, représentée par l'université de Leyde; et, comme elle a de son côté la science critique, elle devait faire en Hollande de rapides progrès. C'est la tendance du jour, qui se concentre dans la traduction plus ou moins philosophique de l'ancien calvinisme hollandais, combiné avec la théologie édulcorée de l'école de Tubingen. L'apôtre de cette direction négative, M. le professeur Scholten, dont le nom est devenu populaire, possède autant de science critique que peu d'esprit philosophique; et faire preuve de peu d'esprit spéculatif est ce qu'on appelle, à Leyde, rester sur le terrain des faits. Ce manque de profondeur spéculative devait, plus que toute autre chose, changer cette école en parti, en la dépouillant de ce caractère humain par lequel tous les partis se touchent, et qui les corrige en quelque mesure. On conçoit qu'une critique qu'aucun principe ne dirige doive marcher au hasard, malgré la rigueur logique de ses déductions, et que le système de cette école, dont la dialectique fait la force et la faiblesse, se montre régulièrement dépourvu de caractère psychologique. Sa tendance pratique et peu spirituelle ou peu mystique plaît d'ailleurs au bon sens hollandais: l'orthodoxie officielle est trop rétrécie, trop peu éclairée, pour lutter avantageusement contre elle; et l'on peut dire que le parti rationaliste doit surtout ses triomphes à la nullité scientifique des deux tendances précédentes; de là son caractère militant. M. Scholten a développé récemment un point particulier de sa théologie, par lequel il se rattache, *à sa manière,* à la vieille orthodoxie hollandaise, à savoir la grande question du déterminisme. Il n'a pas hésité à se prononcer contre la liberté humaine; si bien que ce qu'on nomme le péché n'a plus de place dans son système, et qu'il est tout naturellement conduit à substituer à l'Evangile une nouvelle morale. J'ai vu de jeunes étudiants, dont on ne saurait suspecter le zèle, embrasser, avec une sorte d'enthousiasme, ce système stérile et glacé; et quoiqu'ils l'eussent accepté bien plus dans l'ardeur de la lutte que sous l'empire d'une conviction réfléchie, ils l'avaient trop chaudement épousé pour que leur âme n'en prît pas la forme; d'où il est facile de prévoir qu'il aura, pendant un certain nombre d'années, des représentants toujours plus nombreux dans l'église. Il est vrai que les discussions actuelles ont pour effet de décomposer les partis existants. Sous ce rapport, il y a gain: l'obstacle à la formation d'une tendance plus évangélique que l'orthodoxie officielle tombe ainsi graduellement, et l'on peut espérer qu'un jour, des ruines de tous ces partis, sortiront une église et une théologie plus conformes à l'Evangile de Celui qui veut des adorateurs « en esprit et en vérité. »

Et les hommes de foi, dira-t-on, les chrétiens pieux, que font-ils donc? — Il n'en manque pas, Dieu soit béni! et ce qu'il est bon de signaler, c'est qu'il s'en trouve aussi bien du côté gauche que du côté droit. Mais la plupart d'entre eux demeurent attachés à leur parti, qui neutralise leur influence individuelle, et ils s'y cramponnent même d'autant plus fort qu'il est plus menacé de ruine. Cela ne les empêche nullement de se diviser entre eux pour la moindre nuance dogmatique. Un iota, dans ce domaine, suffit souvent pour séparer ceux que la veille voyait encore unis. Il n'est pas jusqu'à la croyance au millénium, considéré sous un point de vue matérialiste, qui ne serve de drapeau, et ne devienne toute une religion. La Hollande, d'ailleurs, n'a pas encore oublié ses vieilles discussions; et rien n'est curieux comme de voir sous quel aspect ces questions se présentent aux troupeaux. Loin de faire défaut, les sectes sont en nombre, et possèdent toute la force et l'autorité des faits accomplis. Le baptisme est assez répandu, et le darbysme lui-même commence à poindre dans ces communautés qu'ont labourées tant de luttes stériles. Dans l'église nationale, la division règne partout; et l'on peut citer mainte paroisse où deux pasteurs, orthodoxes également zélés, ont cessé de

s'entendre pour quelque divergence sur un point de détail. Une crise solennelle se prépare, et, à moins de subir une réelle métamorphose, l'Eglise hollandaise doit tomber, tôt ou tard, en poussière; sa masse seule la tient encore debout.

Ce qui manque à cette noble église, ce qu'on ne paraît pas encore vouloir accepter, ce sont des hommes qui, dans la prédication comme dans l'enseignement religieux, mettent enfin l'accent sur la vie, au lieu de le placer sur la formule théologique; qui, sans négliger d'établir et d'affermir dans les âmes les bases du christianisme positif par une solide prédication de la doctrine, s'efforcent d'entraîner, de droite et de gauche, dans un large courant de vie spirituelle, tous les cœurs sincèrement chrétiens. Oui, il serait grand temps qu'au lieu de la théologie et de la prédication des formules, on vît enfin s'élever, dans la glorieuse Eglise de Hollande, la prédication et la théologie de la vie en Christ, afin que ce qui est mort, qu'il soit de couleur orthodoxe ou rationaliste, ne donne plus le change aux esprits, et que les besoins légitimes de l'âme, de la conscience, de la raison chrétienne, puissent enfin être satisfaits. Il serait grand temps que théologiens, pasteurs, laïques, du camp orthodoxe ou de l'autre, au lieu de rester d'ordinaire de vivantes formules, devinssent enfin des *hommes* au sens évangélique du mot. Sans doute, il en est quelques-uns qui travaillent en vue de créer, dans l'église de leur patrie, la direction religieuse dont je viens de parler; mais le nombre en est beaucoup trop petit, et ils sont encore rendus impuissants par les soupçons, les craintes maladives de l'orthodoxisme. Cependant la force des choses, et par-dessus tout l'action de l'Esprit de Dieu, susciteront sans doute à leur heure, malgré les apparences contraires, ces hommes d'avenir et de vie, qui semblent seuls pouvoir soustraire l'Eglise néerlandaise à la dissolution qui la menace.

Mais, en attendant que s'ouvre, pour cette église, l'ère d'une semblable transformation, le catholicisme tire habilement parti de la fâcheuse situation où elle se trouve. Non sans doute qu'on voie des protestants passer dans ses rangs, ou qu'il exerce une sérieuse influence sur ce qui constitue le fond de la population; mais on ne saurait contester que les mariages mixtes ne lui soient d'ordinaire avorables ; et il pousse chaque année sur le sol hollandais nombre de Belges et d'Allemands des provinces rhénanes, qui viennent incessamment augmenter le chiffre de la population catholique. On le voit, d'ailleurs, travailler à faire passer aux mains de ses créatures l'industrie et les propriétés territoriales, pour se mettre en mesure d'exercer sur la population une influence qui la prédispose en sa faveur. L'argent qu'il obtient de ceux de ses enfants qu'il favorise lui permet de faire vendre toutes choses à bas prix, dans l'espoir de s'attacher les classes indigentes, et de forcer les marchands protestants à fermer leurs magasins, et il faut reconnaître qu'il a réussi, en maintes localités, à atteindre son but. Sans doute, cette façon extérieure, et de tout point conforme à son génie, d'attirer les cœurs à lui, ne peut manquer de lui être funeste. Mais le protestantisme traditionnel, qui semble se soucier bien plus du triomphe des doctrines de Dordrecht que de celui de la vie chrétienne dans les cœurs, a sans doute quelque raison de redouter le résultat de cette politique.

J. P. TROTTET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT traduits pour la première fois d'après le texte grec le plus ancien, par *A. Rilliet*.

La troisième livraison, contenant l'Evangile de Luc et les épîtres de Paul aux Corinthiens, vient de paraître. Nous ne reviendrons pas en ce moment sur l'importante publication de M. Rilliet, dont nous avons rendu compte il y a peu de temps [1]. Ajoutons seulement que, dans une note de la livraison actuelle, M. Rilliet, rappelant la découverte précieuse faite en Egypte par Tischendorf d'un manuscrit très ancien du Nouveau Testament [2], nous annonce qu'il fera connaître dans un appendice à sa propre publication les variantes fournies par ce nouveau manuscrit.

[1] Voir *Chrétien évangélique*, t. II, pag. 33 à 336.
[2] Voir *Chrétien évangélique*, tom. II, pag. 296.

ERRATUM Page 453, à la note, au lieu de *valeur*, lisez *couleur*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

Etudes sur l'état de la religion et des partis religieux en Angleterre.

III

Du principe essentiel du puséisme.

Nous nous sommes occupé dans une étude précédente[1] des causes locales et secondaires qui ont pu contribuer à donner de l'intensité aux tendances rétrogrades des anglicans exagérés; mais de semblables tendances se font sentir partout dans le protestantisme contemporain: le puséisme de l'Amérique démocratique est identique à celui de l'aristocratique Angleterre; on a même vu, dans les Etats-Unis, un évêque se faire catholique romain; l'ultra-luthéranisme de l'Allemagne, quoique distinct du puséisme quant à la forme, en est bien l'équivalent pour le fond; les idées luthériennes exercent une attraction croissante sur une grande partie du clergé suisse, malgré toutes les traditions ecclésiastiques et patriotiques qui devraient le rendre fidèle aux principes de l'Eglise réformée. Il est évident que ce mouvement ne peut être expliqué par des influences locales; il les domine au contraire, les emploie à son service, ou même les foule au pied lorsqu'elles lui sont contraires: le puséisme, par exemple, s'est beaucoup prévalu des institutions épiscopales; les évêques, selon les *traités pour le temps actuel*, « sont les représentants vivants du Christ; nous devrions être vis-à-vis d'eux ce que nous serions pour les apôtres s'ils vivaient encore; celui qui les méprise, méprise les apôtres; » et cependant les *tractarians* savent repousser avec la dernière violence l'autorité des évêques quand ceux-ci ne sont pas de leur bord. L'ultra-luthéranisme, de même, voue une espèce de culte à la mémoire du grand réformateur, et se prévaut de l'autorité de son nom sur tous les points où il avait tort; mais l'autre jour le professeur Léo, l'un des principaux réprésentants de cette école, a fait la découverte que, à l'égard de certains sujets, Luther lui-même « n'était qu'un démagogue! » En Suisse, aussi, un esprit de réaction contre la dissidence a certainement contribué à favoriser les progrès des idées luthériennes, mais celui qui entre dans cette voie est bientôt sous l'empire d'un charme bien autrement puissant que les besoins d'une polémique quelconque.

Comme c'est toujours le cas lorsqu'un travail moral s'opère sur une échelle considérable, le principe qui se fait sentir dans tant de pays à la fois et de tant de manières est facile à déterminer, se trouvant à la surface des choses aussi bien qu'au fond: il s'appelle le MATÉRIALISME RELIGIEUX, c'est-à-dire le besoin de prendre quelque objet sensible non-seulement comme la représentation et le gage de biens spirituels, mais comme le moyen de les communiquer: c'est la tendance de mettre l'image à la place de la réalité, le talisman à la place de la vie morale.

Au lieu de faire une analyse abstraite de ce penchant ou de multiplier des définitions, essayons d'en repasser les manifestations principales.

Le matérialisme religieux peut prétendre à la plus vénérable antiquité, car,

[1] Voy. p. 200.

à part quelques excès d'un mysticisme comparativement insignifiant, son histoire se confond avec celle de toutes les aberrations religieuses depuis l'enfance de notre race. Toutefois, dans cette immense carrière, il est possible de signaler trois époques importantes entre toutes, soit comme révélations des tendances de l'homme, soit comme points de repère pour indiquer le niveau variable de sa vie religieuse. Ce sont des époques critiques, des moments suprêmes dans la longue lutte entre le principe de déchéance au cœur de l'humanité et la grâce qui le relève.

La première phase du matérialisme religieux est antérieure a l'histoire. L'homme, créé pour appartenir à Dieu et jouir de sa communion, s'en est rendu incapable : un instinct de crainte et d'inimitié implicite a remplacé les sentiments d'adoration et de confiance filiale qui auraient dû remplir son âme; il repousse la pensée du Dieu vivant et véritable et s'efforce de s'y soustraire. Il ne peut cependant effacer tous les vestiges de sa haute vocation, il ne peut supporter de vivre entièrement sans Dieu, et finit plutôt par tromper ces besoins profonds de son être, qui ne se laissent pas étouffer. Ayant perdu l'unité morale de sa propre âme, il peut sans effort supprimer l'unité de Dieu; les perfections divines personnifiées séparément et les puissances de la nature divinisées lui fournissent une mythologie qui plaît à son imagination sans en imposer à sa conscience. Ce sont encore les souvenirs de sa propre histoire qui lui suggèrent une foule de divinités secondaires, tantôt souriantes, tantôt effrayantes. « Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, » (Ex. XXXII, 1) s'écriaient naïvement les Israélites dans le désert, laissant ainsi entrevoir le mobile de l'idolâtrie ; il leur fallait des dieux à leur portée, associés à leurs souvenirs, des dieux avec lesquels ils pussent vivre en paix, sans obligation trop importune, et dont le culte pût même prêter à leurs plaisirs.

Sous ce rapport comme sous tant d'autres, l'homme était en perpétuelle contradiction avec lui-même. Sa religion était un effort inconscient d'échapper au vrai Dieu, et cependant il était tout rempli de la pensée de Dieu, et rapportait tout à Dieu, les événements dont il était témoin, les phénomènes qui l'entouraient : c'est Dieu qui envoie les années fertiles et les famines, c'est lui qui est l'auteur de toutes les grandes découvertes, et aussi de tous les malheurs qui fondent sur l'humanité. L'homme primitif était plus préoccupé de la religion qu'on ne l'a jamais été depuis lors ; il croyait vivre dans un monde saint et divin, et là où l'homme moderne parle des lois de la nature, lui voyait un jeu continuel de forces vivantes et libres ; seulement ce qui lui répugnait et lui était devenu impossible, c'était le service raisonnable d'un Dieu connu comme un père tendre et un maître absolu.

Le matérialisme religieux était donc le produit de deux facteurs : le besoin de fuir le vrai Dieu, et le besoin également pressant de trouver quelque substitut pour Dieu. L'homme avait fait fausse route, il s'était déterminé au mal, mais il sortait du paradis où il s'était entretenu avec son Dieu, et même dans son enfance maladive, il avait quelque chose de la fraîcheur, de la docilité, de la dépendance de l'enfance, surtout il ressentait un besoin immense de croire et d'adorer ; « l'enthousiasme poétique de la jeunesse le saisissait tout entier, dit de Rougemont, ses facultés déployaient leurs ailes immenses, » et encore « nous pensons que le polythéisme est né d'une surabondance de vie religieuse. » — « L'homme, dit Adolphe Lèbre, ne vivait pas comme aujourd'hui loin de la nature, d'analyse, d'abstraction, de raisonnement ; c'étaient les jours de sa jeunesse, le matin de l'imagination. Perdu dans une magnifique

ignorance, il admirait les pompes de la nature orientale. Ravis et terrifiés à cette vue, les peuples vivaient de ce sentiment, qui, retiré de la foule, anime encore les âmes de poëte. Les nuits étoilées, les rougeurs de l'aurore, les grands monts avec leur repos, leurs chastes neiges et leurs cimes de feu, les secrètes forêts, l'immense océan, tout leur semblait rempli d'une horreur sacrée, d'une invisible présence, tout leur racontait un religieux mystère. » La nature était pour eux tout à la fois prophète et temple de Dieu. Cette manière de concevoir l'origine du polythéisme pourrait être encore apppuyée par l'autorité de Schelling, de Quinet, d'Ernest Renan, et de tous les mythologues modernes des écoles les plus diverses.

L'apôtre Paul dit des anciens idolâtres qu'ils « ne se sont pas souciés de connaître Dieu » (Rom. I, 28), mais il ne s'ensuit pas qu'ils eussent la conscience de cet instinct de révolte et d'inimitié; au contraire, selon le même apôtre dans le même paragraphe « leur cœur destitué d'intelligence était rempli de ténèbres. » (Rom. I, 21.) C'est le propre de l'homme déchu de s'ignorer lui-même. (Jér. XVII, 9.) Le paganisme n'était nullement de l'impiété pure et simple ; c'était de la piété égarée, survenue à la suite du péché originel; c'était un exercice des facultés religieuses au service du mensonge, mais témoignant encore de leur existence et de leur puissance, et par là-même une aspiration telle que l'enfer n'en connaît pas, une preuve que l'homme n'était pas entièrement sans espérance, une recherche de Dieu signalant le pressentiment que Dieu serait un jour retrouvé. Sans doute que c'était un état coupable au point de vue du pur monothéisme, mais c'était aussi un premier pas d'Agar dans le désert, une préparation négative pour l'Evangile, l'enfant prodigue cherchant le bonheur loin de la maison, mais en faisant les expériences qui devaient le ramener entre les bras de son père.

Il est même possible que, l'état moral et intellectuel de l'humanité après la chute étant donné, l'idolâtrie fût inévitable, si ce n'est chez ce peuple unique qui en était garanti par une succession de théophanies. L'esprit humain était alors dans un état très différent de son état actuel; il ne concevait rien d'une manière abstraite, en dehors de l'enveloppe sensible; la pensée et la parole, l'idée et son expression, le dogme et le mythe, « tout cela est né simultanément, d'un même bond, en un moment indivisible. » (Renan.) Dans cette enfance de la pensée, les apparences célestes sont prises au sérieux, les plus simples coïncidences se transforment en effets et causes, la tradition devient légende, le symbole mythe, la personnification polythéisme ; les souvenirs d'un peuple, ses espérances, ses conceptions de l'univers, tout rentre dans une même unité confuse ; la religion, comme il l'entend, enveloppe toute sa vie et toutes ses pensées.

La sincérité relative des païens est prouvée par les sacrifices qu'ils savaient accepter; on pourrait presque croire qu'ils aient voulu, par l'intensité de leurs sentiments religieux, faire compensation pour la mauvaise direction qui leur était imprimée. La matière exaltée à la place de l'esprit a aussitôt fait peser sur ses adorateurs la plus douloureuse servitude; la lutte morale contre le péché ayant fait place à un vain ascétisme, combien n'étaient-elles pas cruelles alors ces tortures volontaires? Qu'est-ce que l'homme de ces temps-là refusa jamais à ses dieux, lui qui leur abandonnait son sang et la vie de ses enfants, et qui, en leur honneur, subissait parfois de sa propre main la plus atroce des mutilations? Un mystérieux délire semble lui faire violence, et l'union monstrueuse de la recherche de soi avec la crainte d'un Dieu méconnu

aboutit aux sauvages emportements des fêtes et à l'affreuse association de sacrifices humains et de prostitutions sacrées.

Ces premières idolâtries étaient sans doute l'œuvre graduelle et collective de plusieurs générations, mais il est évident que les hommes qui ont été les plus actifs dans cette œuvre, les organes de l'esprit mythologique, ont dû être à leur manière les hommes les plus religieux de leur temps. Il est de la plus haute importance que ce fait soit reconnu et pesé; les fraudes pieuses, les mensonges volontaires d'un sacerdoce astucieux appartiennent à la décadence du paganisme; mais il est né de l'enthousiasme religieux des hommes d'une tout autre trempe, caractères ayant quelque chose de noble et d'attrayant, doués d'une brillante imagination et d'une vive sensibilité, qui prenaient leur plaisir dans une dévotion passionnée, et s'étonnaient sans doute de la pauvreté et de la sécheresse des âmes qui ne savaient sympathiser avec leur ferveur. « L'erreur, à sa naissance, semble si légère, qu'on ne se sent pas le courage d'être sévère envers elle; mais laissez-lui le temps de produire tous ses fruits, et sa vue vous fait reculer d'horreur. » (De Rougemont.)

Dans le judaïsme, Dieu appropriait à l'usage de son peuple certains éléments auxquels le paganisme attachait une sainteté imaginaire : le temple, le sacrifice, le prêtre, le jour de fête, etc. Il fallait à un peuple enfant un culte parlant beaucoup aux sens, riche en symboles; mais cet élément était toujours *dématérialisé*, c'est-à-dire, toute idée d'une sainteté propre inhérente aux lieux ou aux personnes, ou d'une action sur l'âme accompagnant les rites, était soigneusement écartée. Dieu daignait employer la langue déjà consacrée aux sujets religieux, mais c'était toujours en portant la pensée au delà du symbole matériel. Un exemple pris au centre du système le fera comprendre mieux que toutes les explications : au temps de Moïse, chez les Egyptiens, et probablement chez d'autres peuples aussi, une arche placée dans la salle la plus retirée du principal temple de chaque province renfermait le trésor le plus saint que la population possédât; or le judaïsme ne dédaignait pas l'emprunt de ce moyen pour produire l'impression d'un trésor inappréciable et saint, mais au lieu de quelque animal empaillé ou de quelque hideuse idole, l'arche de l'Hébreu renfermait les tables de pierre, la sainte révélation du caractère de Dieu et de ses droits.

La seconde grande phase du matérialisme religieux est la renaissance d'une religion charnelle et idolatre au sein de l'église chrétienne pendant la longue nuit du moyen age.

Le christianisme avait trouvé l'idolâtrie païenne tombée dans une complète décrépitude et le matérialisme juif réduit à sa plus simple expression : la foi à l'efficacité de certaines pratiques extérieures et arbitraires. Certes, il semblait que l'apparition et l'œuvre du Seigneur Jésus eussent dû anéantir pour toujours ces diverses formes de l'ancienne corruption. La grâce et la vérité étaient venues par Jésus-Christ, Dieu était en lui réconciliant le monde avec soi; plus de place donc pour d'autres intercesseurs ou pour des dieux intermédiaires. Comment fuir un Dieu qui pardonne? Où chercher un substitut pour le Père des miséricordes? Maintenant, plus de priviléges de personnes, ou de temps ou de lieux : le culte en esprit et en vérité remplace « les faibles et misérables rudiments » (Gal. IV, 9) auxquels on a été asservi pendant l'enfance religieuse, mais qui disparaissent avec la connaissance du Rédempteur. (Jean IV, 2.) Le symbolisme se borne à deux actes d'une sublime simplicité et sans ombre de prétentions sacerdotales; le Sauveur lui-même enfin traite de folie l'attente d'une influence quelconque en bien ou en mal

que pourrait exercer sur l'âme un objet matériel appliqué de dehors. (Marc VII, 18.)

Cependant le matérialisme religieux est si bien ressuscité qu'il a régné dans l'église chrétienne sans opposition sérieuse au delà de douze siècles, détournant à son profit, comme une odieuse plante parasite, la séve nouvelle que le christianisme avait fait circuler dans le monde moral. Le serpent s'est rajeuni aux frais de ce qui aurait dû l'étouffer. Une vive lumière est ainsi jetée par voie d'analogie sur ces perversions des instincts religieux qui ont précédé l'histoire, mais aussi quelle révélation des tendances innées de l'homme! Quel avertissement pour tous les temps!

La longue et déplorable déchéance de l'église était préparée par un affaiblissement de la foi à la grâce de Dieu en Jésus-Christ. De là le penchant à chercher des actes sensibles qui pouvaient donner assurance aux âmes à mesure que le sentiment de la rédemption devenait vague. Naturellement le matérialisme renaissant s'attachait aux symboles évangéliques, le baptême et la cène du Seigneur, comme véhicules supposés de la rémission des péchés et de la grâce qui sanctifie. Ce premier pas amenait inévitablement la transformation du ministère en sacerdoce: car les mains qui purifient les âmes, les lèvres qui prononcent des paroles de consécration accompagnées d'une vertu miraculeuse doivent appartenir à un ordre d'hommes mis à part et élevé par-dessus tout autre. Le célibat établi plus tard fut un essai de justifier cette prétention et de rehausser la dignité surhumaine du clergé par une morale exceptionnelle. La notion de la grâce sacramentale ainsi substituée à celle de la foi qui sauve abaissait par cela même le niveau de la vie religieuse chez ces foules qui se pressaient dans les temples chrétiens, sans repentance envers Dieu et sans foi véritable; alors l'effet finit par réagir sur la cause et l'action sacerdotale devint toujours plus nécessaire à la sécurité des âmes. On s'apercevait que la grâce du baptême se perdait, mais les mains qui avaient conféré des biens spirituels devaient pouvoir les renouveler. Quoi de plus logique que ce raisonnement? La messe expiatoire, la confession avec l'absolution du prêtre, l'extrême onction, etc., en ont été les conclusions pratiques. Enfin une hiérarchie à laquelle le salut du monde est confié, doit avoir une forte organisation, et posséder un chef suprême. Ce chef, que nous connaissons, n'a pas manqué à son heure.

Ce tableau du développement à la fois logique et historique du papisme présente un matérialisme modifié et partiellement spiritualisé, en rapport avec les pratiques du judaïsme dégénéré plutôt qu'avec le paganisme proprement dit; mais des éléments plus grossiers sont venus trop tôt accuser l'identité de principe entre les corruptions religieuses de tous les âges. L'ancienne idolâtrie reprit sa place dans les temples et dans les cœurs, tantôt par voie d'emprunt et de filiation directe, tantôt par imitation, tantôt par la reproduction indépendante des anciens procédés ou la création de nouvelles superstitions par la simple action d'une productivité religieuse maladive. Les foules accueillies légèrement dans l'église avec l'espoir de leur faire subir les effets de la grâce sacramentale y entraient avec leurs habitudes d'idolâtrie publique et domestique à peine modifiées. Le clergé transformait complaisamment leurs idoles en saints, leurs fêtes en solennités chrétiennes, et leurs temples consacrés à telle divinité secourable en églises dédiées à quelque saint chargé officiellement de guérir la même maladie que son prédécesseur ou de prévenir les mêmes dangers. Le *labarum* de Constantin associait la vieille lance de Romulus à la croix du Christ; le Saint-Pierre de la légende romaine emprunte

à Janus la crosse, les clefs, et sa place de portier; dans le temple central de la catholicité une ancienne statue de Jupiter joue le rôle du prince des apôtres: on lui a mis les clefs à la place de la foudre qu'il tenait autrefois à la main droite, et les lèvres des Romains d'aujourd'hui se collent sur le pied de bronze littéralement *usé* par les baisers de leurs ancêtres païens.

Comme le Panthéon de l'ancienne Rome accueillait une élite de dieux de plusieurs peuples antiques, de même la Rome moderne a fait des emprunts à toutes les mythologies, depuis celle de la Scandinavie à celles de l'Inde. Aux unes, elle est redevable des dieux déguisés en saints qui remplissent son calendrier; aux autres, des fêtes, des pratiques du culte, des détails de costume et d'innombrables superstitions populaires. Marie est devenue l'héritière des grandes déesses cosmogoniques, reine des cieux comme Baaltis, étoile de la mer comme Vénus; sa litanie n'est qu'une ancienne hymne à l'adresse d'Isis avec des interpolations prises un peu au hasard dans le cantique de Salomon. La madone avec l'enfant, c'est la reproduction du tableau d'Isis avec son fils Horus; la fameuse madone noire, dont les statues et les tableaux se retrouvent depuis l'Abyssinie jusqu'en Russie, en France, en Italie et à Einsiedeln, c'est l'aimable successeur d'Hator, une Vénus africaine. Il y avait dans le paganisme des images plus saintes que d'autres; de même dans le catholicisme telle idole miraculeuse est vénérée mille fois plus qu'une autre taillée du même bois et barbouillée des mêmes couleurs; il y avait des images tombées du ciel comme celle d'Ephèse (Act. XIX, 35), mais le *bambino* du Capitole et la maison de Lorette ont été apportés par les anges. Aucun détail n'était trop bizarre pour cette robuste faculté d'assimilation ou cette puérile imitation: tout le monde a entendu parler de Simon, le moine syrien, et de ses confrères, qui passaient leur vie entière sur le sommet de hautes colonnes isolées, ayant quelques pieds de diamètre; mais tout le monde ne sait peut-être pas qu'il n'y avait rien d'original dans ce tour de force, qui avait été imaginé et pratiqué par des païens fanatiques dans cette même contrée. Analysez le costume de ce capucin bien portant que nous rencontrons si souvent sur nos bateaux à vapeur: la corde autour de la taille lui vient des Perses adorateurs du feu; le rosaire, des Bouddhistes de l'Asie centrale; la tonsure se vante de la même origine; bien des écoles depuis les prophètes hébreux jusqu'aux philosophes grecs pourraient se disputer l'honneur de lui avoir fourni l'étoffe ou la façon de sa robe; enfin l'esprit qui a créé son ordre tout entier tient au dualisme oriental. Les religions devant représenter toutes les faces de l'esprit humain et le burlesque étant un des aspects sous lesquels nous concevons la vie, il arrive que le burlesque paraît de nouveau comme un élément de la religion qui perd son sel divin. Cela arrive surtout chez les méridionaux, de tout temps plus familiers avec leurs dieux que les peuples sérieux du Nord et éprouvant davantage le besoin de rire avec eux. « Quelle irrévérence! quel déluge de fabliaux sur la vierge, les saints, Dieu lui-même! s'écrie M. Renan. Ceux qui ont vu de près le culte italien savent combien est indécise la limite qui y sépare le sérieux du comique, et par quelle transition insensible la dévotion y confine à la plaisanterie... Le sans-gêne des Napolitains envers St. Janvier n'a rien qui doive nous surprendre: il y a dix-huit cents ans, les gens de Pompeï, quand ils voulaient obtenir quelque chose de leurs dieux, stipulaient les conditions par écrit, et, pour plus d'efficacité, les menaçaient de coups de bâton. »

Nous devons pleinement reconnaître que la religion, dans cette seconde phase

de matérialisme, n'est pas descendue aussi bas que dans la première; cette fois-ci les horreurs des sacrifices humains et de l'anthropophagie ont été épargnées au monde. Certaines fêtes populaires ont été accompagnées d'une grande licence frisant l'orgie, et le sont encore; cependant les plus grossières chutes du catholicisme ne peuvent être comparées aux obscénités et aux souillures du premier paganisme. C'est une rechute de l'humanité malade, rechute dont elle est loin d'être remise après dix-sept siècles, mais qui n'a pas été aussi longue ou aussi grave que le premier mal. Au milieu des ténèbres les plus épaisses du treizième siècle on peut constater avec bonheur une immense supériorité morale du christianisme dégénéré sur la religion primitive dégénérée, supériorité qui atteste la présence d'un tout autre principe de résistance au mal, une œuvre cachée de la grâce de Dieu. Le mal même comme puissance de tentation, comme attraction au désordre moral, est moins gigantesque; il semble s'être épuisé dans les temps païens et ne revivre maintenant que d'une force empruntée; tout est sur une échelle plus modérée: il y a médiocrité d'invention dans la légende catholique, médiocrité dans son ascétisme comparé avec les atroces tortures que s'inflige l'Hindou, et quel renoncement vulgaire que le simple célibat à côté de la mutilation des prêtres de Cybèle! L'usurpateur armé, qui a été si longtemps maître de la maison de Dieu, est toujours là, mais affaibli par des blessures que nous savons être mortelles.

Ici encore il importe de remarquer que les hommes les plus pieux et les plus éminents dans les temps critiques des premiers siècles, ont le plus contribué à pousser l'Eglise sur la pente fatale où elle devait si longtemps s'égarer. Nous ne pouvons trop insister là-dessus: Macaire, Antoine, les pères du monachisme étaient des hommes de Dieu comme il y en a peu; Ambroise, Jérôme, Augustin, ces colosses de la théologie, réunissaient un peu plus tard leurs efforts pour écraser Jovinien et Vigilance, ces premiers protestants. Absolument comme autrefois dans le paganisme, c'était le sentiment religieux même, dans ce qu'il avait de plus intense, qui faisait fausse route, et cela par le moyen de ses organes les plus respectables. En matière religieuse les erreurs des hommes indifférents ou intéressés ont peu de portée, mais quand des esprits généreux, sous l'impulsion de motifs élevés, s'emparent de la confiance de leurs contemporains et donnent du corps aux erreurs déjà flottantes dans les âmes, alors il se fait un mal qui serait irréparable sans la grâce, et dont on ne se relève qu'au prix des pénibles expériences de nombreuses générations.

Quand l'esprit est convenablement pénétré du fait saisissant que les églises grecque et romaine étaient, sous l'un de leurs aspects, une rechute de l'humanité religieuse, une reconstruction colossale sur le terrain chrétien et avec des matériaux en partie chrétiens de ce paganisme qui avait semblé anéanti, il est impossible de ne pas se demander si les réformateurs avaient tort dans ces interprétations de l'Apocalypse qui de nos jours sont généralement abandonnées, et surtout lorsqu'on se rappelle que le nouveau paganisme a persécuté la vérité avec une cruauté aussi impitoyable que le premier et encore avec bien plus de vigilance et de savoir-faire. A mes yeux, je l'avoue, la tyrannie de la bête et du faux prophète n'est autre chose que le double despotisme de l'épée et de la mitre pendant le moyen âge, envisagé comme une continuation de l'alliance entre l'ancien empire et les prêtres païens. Je dois convenir que ce point de vue n'est pas aussi simple qu'il pourrait sembler à un esprit superficiel. L'Eglise des papes ne présente pas le spectacle du mal sans mélange. Même lorsqu'elle versait le sang

d'une multitude de chrétiens, ces derniers n'étaient pas toujours aussi supérieurs à leurs persécuteurs qu'on le croit; il n'y avait pas simplement tout le mal d'un côté et tout le bien de l'autre. C'était une société christianisée à plusieurs égards, retenant fidèlement la doctrine fondamentale sur la personne du Sauveur, et renfermant dans son sein pendant de longs siècles le grand nombre des vrais chrétiens sur la terre ; ses prêtres furent même pour un certain temps les grands agents de la civilisation chrétienne, et elle était visiblement conduite, par la main du Seigneur, vers la bienheureuse réformation. Comment traiter une telle société de « la grande Babylone » de l'Apocalypse? Sans doute c'est pire qu'un paradoxe, c'est un scandale ; mais le scandale est dans les faits et non pas seulement dans une théorie ou dans une exégèse. C'est un fait, que cette société très réellement quoique partiellement christianisée était aussi un paganisme baptisé; c'est un fait, que ses conducteurs les plus distingués, depuis Saint Augustin à St. Bernard et St. Thomas d'Acquin, étaient responsables de ses persécutions aussi bien que de ses corruptions; c'est un fait, que le système qui a jeté le monde hors des voies du christianisme en a aussi préparé la régénération. C'est un scandale inconcevable, que l'homme de péché ait pu s'asseoir comme Dieu dans son temple (2 Thess. XI, 4), mais le sanctuaire de l'âme avait été déjà souillé de la même manière ; c'est une inconséquence monstrueuse de l'histoire que cette tissure des éléments du bien et du mal dans une même trame, mais aussi l'homme est l'un des facteurs de l'histoire. Refuser de reconnaître ces scandales et ces inconséquences, se détourner de ce mystère d'iniquité par un besoin de simplifier les choses, c'est se priver des enseignements les plus sérieux que l'expérience puisse nous offrir, soit sur l'abîme de perversité et d'illusions que recèle le cœur de l'homme, soit sur le long support et les insondables compassions de notre Dieu.

Le paganisme primitif était donc une perversion du sentiment religieux, qui a servi à faire l'éducation négative des peuples qui eurent le malheur de le professer; le catholicisme était une association à peine croyable d'un principe de déchéance et d'un progrès positif vers la vérité. En d'autres termes, les païens étaient préparés pour un évangile qui leur surviendrait du dehors, les catholiques pour la vérité qui devait renaître au milieu d'eux. Quoi qu'il en soit de l'interprétation de l'Apocalypse, il y a trois choses incontestables à noter: 1° L'apôtre Jean lui-même, dans sa première épître (II, 22), applique le titre d'antichrist exclusivement aux auteurs d'erreurs religieuses. 2° Le pape a fait plus de mal depuis 12 siècles qu'un antichrist quelconque ne pourrait en faire à une seule génération, dût-il la perdre tout entière. 3° L'attente d'un antichrist personnel, d'un roi persécuteur, telle qu'elle existe aujourd'hui dans certaines écoles, est une affaire de spéculation intellectuelle, qui parle à l'imagination sans toucher la conscience, si ce n'est dans le cas regrettable où elle fausse les vues du chrétien sur ses rapports avec la société.

Il reste à traiter dans une prochaine communication de LA TROISIÈME PHASE DU MATÉRIALISME RELIGIEUX.

R. W. MONSELL.

GÉOGRAPHIE SACRÉE.

Etude sur la mer Morte.

PREMIER ARTICLE.

Le profond bassin de la mer Morte, d'où les eaux du Jourdain ne peuvent sortir que par évaporation, présente à l'étude des géographes un des sujets les plus dignes d'attention. Théâtre de l'une des plus re-

doutables manifestations de la justice divine, il est également intéressant au point de vue de la critique sacrée. L'état actuel de cette contrée confirme-t-il le témoignage des auteurs sacrés, ou l'infirme-t-il en quelque point que ce soit? Pour nous en assurer, voyons d'abord quelles sont les notions positives que nous en donne l'Ecriture.

Au moment où il allait se séparer d'Abraham, Lot, élevant les yeux, vit, des hauteurs de Béthel, toute la plaine du Jourdain, qui était arrosée partout jusqu'à Tsohar, comme le jardin de l'Eternel et le pays d'Egypte. (Gen. XIII, 10.) Peu de temps après, cinq rois du pays se réunirent dans la vallée de Siddim, qui est la mer Salée, ajoute Moïse, pour se soustraire à la domination de Kedor-Lahomer, roi de Hélam, et d'Amraphel, roi de Sinhar. Or il y avait dans la vallée beaucoup de puits de bitume, où les rois de Sodome et de Gomorrhe tombèrent en fuyant, tandis que ceux qui échappèrent s'enfuirent sur la montagne. (Gen. XIV, 10.) Abraham était à Mamré, quand l'Eternel lui annonça le châtiment des villes coupables; à sa prière, dix justes auraient sauvé ces villes, mais ils ne s'y trouvèrent point, et le juste Lot, qui, chaque jour, affligeait son âme à cause de ce qu'il voyait de leurs méchantes actions, fut seul épargné; il entra dans Tsohar, lorsque le soleil se levait sur la terre. Alors l'Eternel fit pleuvoir des cieux sur Sodome et sur Gomorrhe du soufre et du feu, et il détruisit ces villes-là, toute la plaine, tous les habitants et le germe de la terre. Mais la femme de Lot regarda en arrière et elle devint un monceau de sel (le mot hébreu *nesiv*, ayant le même radical que *statue* en latin, désigne tout ce qui se tient debout, ce qui s'élève). Abraham, agité par ce qu'il savait des desseins de Dieu, se leva de bon matin et vint au lieu où la veille il avait invoqué l'Eternel; regardant de là vers Sodome, vers Gomorrhe et vers toute la plaine, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.

Ainsi, d'après la Bible, cette contrée fut une plaine fertile, arrosée comme l'Egypte, ayant des puits de bitume, puis transformée par un embrasement en dépôts et mer de sel.

La *mer salée*, ou plus exactement la *mer de sel*, comme la désigne l'Ancien Testament, est aussi appelée la *mer de la plaine* (Deut. III, 17; Josué III, 16) et la *mer orientale* (Ezéch. XLVII, 18; Joël II, 20). Le Nouveau Testament ne la mentionne jamais; il ne rappelle le souvenir de Sodome et de Gomorrhe que pour faire sentir plus vivement aux Juifs toute la responsabilité des grâces qu'ils avaient reçues et qui leur étaient encore offertes en Jésus-Christ.

L'historien Josèphe et, après lui, les auteurs latins nommèrent ce lac *Asphaltite*, à cause du bitume qu'on y recueillait abondamment. C'est lui d'ailleurs qui, dans son étrange récit, entre le premier dans la voie des exagérations, où il n'a trouvé que trop d'imitateurs. St. Jérôme, qui avait sans doute visité ce lac pendant son long séjour à Bethléem, frappé de l'absence de toute vie qu'on remarque sur ses bords, fut le premier, dit-on, qui l'appela *Mer morte*. Ce nom, dès lors généralement admis, contribua peut-être à produire les idées bizarres que les pèlerins du moyen âge, dans leur amour du merveilleux, nous ont transmises sur cette mer de mort où rien ne peut vivre. John Mandeville (XIV[e] siècle) nous assure « que ni homme, ni bête, ni aucun être vivant ne peuvent périr dans ses vagues; que si l'on y jette une barre de fer elle flottera à la surface des eaux, tandis que, si l'on y jette une plume, elle tombera au fond. » On n'en finirait pas avec ces assertions ridicules, qui ont laissé trop de traces jusque dans les récits de quelques voyageurs modernes. Mais peu à peu la lumière s'est faite, et si des travaux récents ont détruit bien des exagérations, ils ont mis en pleine évidence l'exactitude des livres saints.

La mer Morte, ou mer de Lot (*bahr el Lout*), comme l'appellent les Arabes, occupe la partie la plus basse du Jourdain, du *gohr*, cette longue fissure qui se continue sous le nom d'*el Araba* jusqu'à la mer Rouge. Elle est profondément encaissée entre des monts déchirés à l'ouest, plus élevés, plus abrupts et moins accidentés à l'est, mais arides des deux parts. C'est un vaste bassin de 16 lieues de longueur sur 3 de largeur, que l'on pourrait ainsi comparer, pour l'étendue, à notre Léman, dont il est loin toutefois d'avoir

la courbe gracieuse. L'uniformité de ses bords n'est interrompue que par la presqu'île d'*el Lissaz* (la langue), large langue de terre, en plaine basse, qui forme un golfe de la partie méridionale du lac.

Lorsque, au sortir de quelque vallée des monts de Juda, le voyageur fatigué découvre cette grande nappe d'eau, au lieu d'en éprouver une impression lugubre, il est plutôt frappé de son éclat et réjoui de ces ondes calmes et limpides qui réfléchissent les monts rocheux de Moab. Toutefois l'aspect n'en est pas toujours aussi brillant; suivant les saisons et même suivant les heures de la journée, le lac se couvre fréquemment d'une brume épaisse, produite par la grande évaporation de ses eaux. Alors tout s'assombrit, et lorsque, sur ses rives frangées, comme un linceul, d'une blanche bordure de sel, on ne découvre qu'aridité et solitude, il est impossible d'oublier qu'on est au bord de la mer Morte, « ce désert de sable et d'eau où règne un silence solennel et dont le sombre aspect affaisse l'âme. »

L'eau de ce grand lac est excessivement salée, beaucoup plus que celle d'aucune autre mer; aussi laisse-t-elle sur ses rives des incrustations salines, et lorsque les branches des arbustes qui y végètent en ont été mouillées, elles se recouvrent comme d'un givre de sel. Son âcreté irrite les yeux et son contact enflamme les plaies. « Quand on prend un bain dans ces eaux, dit le lieutenant Lynch, on en sort le corps tout couvert d'une substance huileuse qui occasionne des démangeaisons douloureuses. Lorsque les matelots se mouillaient les mains en ramant, elles se couvraient d'une sorte de mousse et d'écume qui rendait leur peau raide et cuisante. »

Ces propriétés extraordinaires résultent de la grande quantité de matières étrangères qui y sont dissoutes et qu'y ont constatées, dans une si forte proportion, les analyses faites par Gmélin et le docteur Marcet [1]. Car si ces deux chimistes diffèrent sur quelques-unes des substances qu'ils y ont reconnues, ils s'accordent entièrement sur leur quantité totale, qui est de 24 ½ pour cent, tandis que l'eau de l'océan n'en renferme que de 3 à 3 ½ pour cent. La mer Morte est donc près d'avoir atteint sa complète saturation, puisque l'eau, à sa température ordinaire, ne peut dissoudre que 35 parties de sel sur 100. Un seul lac pourrait lui être comparé à cet égard : c'est le grand *lac salé,* dans le territoire des Mormons, qui, d'après le docteur Gale, aurait un peu plus de 22 pour 100 de matières salines.

La pesanteur extraordinaire des eaux de la mer Morte était déjà connue des Anciens. L'empereur Vespasien, voulant la constater, y fit jeter des esclaves les mains liées derrière le dos, et « il advint, comme le dit une vieille traduction de Josèphe, que par impulsion du vent, ils furent tous repoussés contremont et flottaient par-dessus. » S'il y a dans ce récit quelque exagération, il est certain cependant que le corps y surnage beaucoup plus facilement que dans l'eau douce et que des œufs frais y flottent sans y enfoncer tout à fait. Les matelots de l'expédition américaine remarquèrent aussi qu'en quittant les eaux du Jourdain, leurs barques se soulevèrent en entrant dans le lac et y prirent un tirant d'eau moins considérable. Ces eaux lourdes, plus difficiles à soulever par les vents, demeurent presque toujours immobiles et silencieuses ; leurs flots, à peine agités, se calment bientôt. C'est encore le docteur Marcet qui a déterminé cette grande densité. D'après ses observations, la pesanteur spécifique de cette eau est de 1,21, c'est-à-dire que l'eau distillée pesant 1, l'eau de mer 1,027, celle du lac Asphaltite pèse 1,21, soit ⅕ de plus que l'eau pure. Les expériences de M. Lynch donnent, il est vrai, un résultat inférieur 1,13, mais qui en fait néanmoins une des eaux les plus lourdes. Cette différence peut sans doute s'expliquer par l'époque où fut recueillie l'eau, objet de ces recherches; en effet, au moment où il déborde, le Jourdain verse dans ce bassin une bien plus grande quantité d'eau douce, qui est plus légère.

Le bitume dont parle l'Ecriture, et qui, au temps de Josèphe, était emporté pour la préparation des momies et pour le radoub des barques, paraît être moins abondant

[1] Analyse du docteur Marcet :

muriate de chaux,	3,920
de magnésie,	10,246
de soude,	10,360
sulfate de chaux,	0,054
	24,580

aujourd'hui. Cependant on l'y trouve encore, on le voit surnager quelquefois en plaques noires sur les eaux; c'est à la suite des tremblements de terre qu'il s'y montre en plus grande quantité: ainsi, après ceux qui désolèrent ces contrées en 1834 et 1837, les Arabes en recueillirent beaucoup que le vent avait poussé sur le bord. Le rivage méridional est parsemé de plaques de bitume, dit Lynch. MM. de Saulcy et Delessert en ramassèrent de nombreux morceaux sur la même côte. La vase du lac est bitumineuse, et plusieurs roches des monts voisins ont la même composition.

Une eau si impure et si amère ne doit-elle pas être impropre à la vie animale? C'est ce que croyaient les Anciens, qui allaient jusqu'à dire qu'on n'y voyait aucun être vivant et que l'atmosphère y faisait même périr les oiseaux. Toutefois il est certain que si les animaux fréquentent peu ces parages, où ils ne trouvent pas de pâture, ils ne les fuient pas absolument: le héron parcourt ces rives marécageuses; des vols de canards sauvages s'abattent sur ces eaux, et les hirondelles y traversent l'air en tous sens. Depuis assez longtemps on savait qu'il existait des poissons à l'embouchure du Jourdain; plus récemment (1856), M Poole en a pris d'autres très petits, de 1 à trois pouces, et dont quelques exemplaires ont été adressés aux naturalistes du Museum britannique, qui y ont reconnu le *Cyprinodum hammonis*. Mais il serait important de savoir exactement la place où ils ont été pêchés ; est-ce loin de l'embouchure du Jourdain ou de tout autre affluent du lac? Car ce fait est contraire aux affirmations de l'explorateur qui a fait le plus long séjour sur la mer Morte. Pendant trois semaines que le lieutenant Lynch et ses compagnons y passèrent, ils n'y ont aperçu aucun poisson, aucun animal aquatique. « Depuis notre retour, ajoute-t-il, des gouttes de l'eau de la mer Morte ont été placées sous la lentille d'un puissant microscope, et il a été impossible d'y découvrir le plus petit animalcule, ou le moindre vestige de matière animale. »

Il est également certain que le séjour de cette contrée est insalubre. L'absence de végétation et d'ombre, l'extrême chaleur, l'atmosphère si lourde, les exhalaisons sulfureuses et d'autres influences qui lui ont valu de la part des Arabes le nom de bahr mutuet, *mer puante,* ne tardent pas à y faire ressentir à l'homme, et surtout à l'étranger, des conséquences fâcheuses pour sa santé. Avant de quitter ces bords, le commandant Lynch, voyant combien tout son équipage en était éprouvé, dut conduire ses matelots à Kérac, dans les montagnes du sud-ouest, pour les remettre de leurs fatigues en leur faisant respirer un air moins chaud et plus sain. Malgré ces précautions, son lieutenant Dole en emporta une fièvre lente, à laquelle il succomba peu de temps après à Beyrouth. Avant lui, M. Costigan, le premier qui eût navigué sur cette mer, était mort à Jérusalem de la fièvre qu'il y avait contractée, et le lieutenant Molineux, qui y séjourna plus tard (1847), mourut aussi à la suite de son expédition.

Au midi, jusqu'à des collines éloignées qui semblent fermer le gohr, le lac se continue par une plaine marécageuse de près de 3 lieues de largeur, qui s'élève fort peu au-dessus des eaux, et que les Arabes appellent la *Sabkah* ou la *fangeuse*. C'est en effet une grande étendue de boues profondes, entièrement impraticables dans la saison des pluies. En d'autres temps, sa surface desséchée se couvre d'efflorescences salines qui la font étinceler au soleil. Même alors on ne la traverse pas sans danger, et sans un guide expérimenté on court le risque de disparaître, cheval et cavalier, comme autrefois les rois de la plaine, dans des fondrières de boues salines et probablement bitumineuses, puisqu'on y ramasse de nombreux échantillons de cette matière. Peu de temps avant le voyage de MM. de Saulcy et Delessert, un chameau tout chargé y avait disparu, et ce ne fut qu'à grand'peine que leurs guides Arabes retirèrent un des leurs qui s'y était enfoncé jusqu'au cou de son cheval, et qui, sans leurs efforts, allait se perdre dans la vase [1].

Avant d'atteindre cette plaine de la *Subkol*, les voyageurs longent, au S.-O. de la mer, le *Djebel Uzdoum,* montagne de sel de 300 pieds de hauteur et d'au moins une heure et demie de longueur. Ce mont isolé, assez abrupt, déchiré par des crevasses

[1] Cette plage n'est pas la seule qui offre des risques pareils ; on court un danger non moins grand dans la plaine de St. Michel, près de St. Malo.

profondes, présente de la base au sommet des teintes grises, rosées et verdâtres par le haut. Des blocs s'en détachent et roulent sur la plage, où les hautes eaux du lac peuvent les atteindre et les dissoudre à la longue. Parmi ces blocs et ces rochers, il en est toujours quelqu'un qui, par sa forme, ressemble assez à un pilier pour être désigné par les habitants comme la statue de la femme de Lot. Le juif Benjamin de Tudèle (XII[e] siècle) nous dit que, quoique les troupeaux qui passent lèchent continuellement cette statue, elle recroît toujours et demeure dans le même état. Il paraît que dès lors elle a continué à grandir; car Lynch, voulant mesurer la prétendue statue que lui avaient indiquée les Arabes, a trouvé un haut pilier de sel d'une quarantaine de pieds d'élévation, dont il a donné le dessin dans son ouvrage. Quoi qu'il en soit, l'existence de cette montagne, entièrement formée de sel, est digne d'attention, et peut expliquer l'extrême salure des eaux qui la baignent. Cependant elle n'est pas unique en son genre, et l'on rencontre un mont pareil près de Cardona en Catalogne; moins étendu à sa base, ce dernier mont est plus élevé; il fournit un sel rougeâtre qui, réduit en poudre, devient blanc et donne lieu à une exploitation importante. Les Arabes s'approvisionnent également de sel au Djebel Uzdoum et leurs chameaux le portent au marché de Jérusalem.

C'est au pied septentrional de ce mont que MM. de Saulcy et Delessert croient avoir découvert les ruines de Sodome, à fleur de terre, disent-ils, « comme seraient celles d'une maison qu'on raserait et dont il ne resterait de visible que les fondations, conservant de certains angles qui indiquent la présence d'anciennes constructions, » et cela sur un espace d'environ trois kilomètres. Josèphe avait déjà déclaré que, de son temps, on pouvait voir les traces des villes foudroyées. (Guerre des Juifs, liv. V.) Tacite, qui le suit de près, l'atteste aussi. (Hist. Livr. V, ch, 5.)

Ces ruines avaient déjà été reconnues avant M. de Saulcy, puisqu'elles sont mentionnées dans le Dictionnaire géographique universel, 1830, où se lisent ces mots: « On voit plusieurs ruines sur le bord occidental, et dans la saison où les eaux sont basses on y distingue des fondations. » M. de Saulcy, s'appuyant sur le rapprochement du nom de Djebel Uzdoum ou Sdoum, et sur la difficulté de se représenter qu'on ait élevé une bourgade considérable dans cette localité depuis qu'elle est désolée et sans ressources, en a hardiment conclu que c'était là *Sodome*. Puis, comme un peu plus loin en arrière de la montagne de sel, ces mêmes voyageurs découvrirent sur les pentes de la colline de *Zuweirah*, quelques ruines moins étendues où Lot, partant de Sodome au point du jour, pouvait arriver comme le soleil se levait (Gen. XIX, 23), ils y virent naturellement la Zohar de la Bible, qu'on avait placée jusque-là au S.-E. du lac. Mais plus cette découverte était intéressante, plus elle a soulevé de doutes et même de contradictions. Voici évidemment la plus forte: M. Van der Velde, voyageur très exact et digne de toute confiance, contredit pleinement M. de Saulcy. « Je suis peiné, dit-il, de voir que la géographie biblique ait été traitée par ce voyageur avec tant de légèreté et d'une façon si frivole; mais ce qui est plus grave, ce sont les fables que M. de Saulcy a débitées sur la découverte de Sodome. J'avais une copie de la carte manuscrite de son voyage autour de la mer Morte, et c'est avec cette carte que j'ai été sur les lieux mêmes. J'ai pris pour guide ce même Abou Daouk qui avait accompagné M. de Saulcy. Je déclare solennellement qu'on n'aperçoit de ruines d'aucune sorte dans la plaine et qu'on n'en voit pas davantage a la base du Djebel Uzdoum du côté du Nord. » Certes, rien de plus positif que cette déclaration, et cependant on a de la peine à croire que des hommes dans la position de MM. de Saulcy et Delessert, accompagnés d'autres voyageurs portant des noms honorables, aient pu décrire minutieusement ce qu'ils n'avaient point vu. La citation que nous avons faite du Dictionnaire géographique universel ne serait-elle peut-être pas un moyen de concilier ces assertions opposées? Ne serait-il pas possible que ces ruines à fleur de terre et d'ailleurs peu apparentes, recouvertes quand les eaux du lac sont hautes, ne fussent visibles qu'à l'époque des eaux les plus basses? Cette circonstance aurait permis à des voyageurs de les

reconnaître, tandis que d'autres n'auraient rien aperçu. C'est là une question que nous posons sans la résoudre.

LOUIS CARRARD.

(*La fin prochainement.*)

ÉTUDES BIBLIQUES.

Le prophète Daniel et l'Apocalypse dans leurs rapports mutuels, d'après C. A. Auberlen.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

XII

Le Seigneur a annoncé que dans les derniers temps, *plusieurs faux prophètes s'élèveront et séduiront beaucoup de gens* (Matth. XXIV, 11, 24). L'Apocalypse confirme cette prédiction en donnant à la bête un auxiliaire représenté par une bête à deux cornes (XIII, 11, 18) et appelé le *faux prophète* dans la suite du livre (XVI, 3; XIX, 20; XX, 10). Symbole d'une puissance spirituelle, la seconde bête ne monte pas de la mer, mais de la terre. Elle ne peut naître que dans le monde déjà civilisé.

A première vue, rien de plus inoffensif que le faux prophète. Mais Celui qui a dit que les faux prophètes sont vêtus de peaux de brebis, a dit aussi qu'au dedans ils sont des loups ravissants. *La seconde bête avait deux cornes comme un agneau; mais elle parlait comme le dragon* (XIII, 11). Le faux prophète, c'est la sagesse du siècle. Il ne doit pas être confondu avec la femme prostituée, puisqu'il est de nature bestiale; mais il lui ressemble toutefois en ce qu'il veut, comme elle, allier la sagesse du monde et la sagesse de Dieu. La femme fornicatrice cache sa mondanité sous les apparences de la piété; le faux prophète s'efforce de rendre la religion raisonnable et de la rabaisser au niveau de l'intelligence humaine. Ces deux formes de péché pourront quelquefois se rapprocher extrêmement; néanmoins il faut les distinguer.

A quoi tendent les efforts du faux prophète? A persuader aux hommes d'adorer la bête. Il séduit *les habitants de la terre*, c'est-à-dire tous ceux dont le cœur est adonné au siècle présent (XIII, 12). Par son influence, le visible, le palpable est de plus en plus considéré comme la seule réalité, et la bête, la puissance terrestre est déifiée: *Il obligeait la terre et ses habitants à adorer la première bête* (v. 12), *leur commandant de lui dresser une image* (v. 14). Un pareil paganisme, qui retourne à la déification de la nature de l'homme, peut sembler impossible en présence du progrès des lumières et de la civilisation; mais il saura se revêtir d'un cachet philosophique : *Le faux prophète eut le pouvoir d'animer la bête, afin qu'elle parlât* (v. 15). N'oublions pas d'ailleurs les miracles qui serviront à l'accréditer, et dont St. Paul et, avant lui, le Seigneur ont parlé à propos des derniers temps : *Elle (la bête à deux cornes) faisait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre et sur ses habitants* (v. 13). Enfin la contrainte en matière religieuse achèvera l'œuvre, et les croyants seront exposés à la fureur d'un fanatisme plus raffiné et plus cruel que celui du paganisme romain (v. 15-17).

C'est dans l'avenir que le faux prophète déploiera son activité infernale de la manière la plus énergique. Mais n'est-il pas évident que cette prophétie est en voie d'accomplissement? Les hérésies qui ont paru dès les premiers temps de l'Eglise, le principe philosophique de l'autonomie de l'esprit humain, le principe du rationalisme, le déisme, le panthéisme et l'athéisme, ne sont-ce pas là les produits d'un même esprit, dont le faux prophète est le personnificateur, et qui sera le plus puissant auxiliaire de l'homme de péché? Qu'est-ce qui éloigne aujourd'hui tant d'âmes du christianisme vivant et positif, sinon le respect aveugle qu'inspirent à un grand nombre les puissances intellectuelles du temps, la science et la culture moderne? Que chacun se tienne sur ses gardes, car, dit le Seigneur, il y aura des *faux prophètes qui feront de grands signes et de grands prodiges, pour séduire, s'il était possible, même les élus* (Matt. XXIV, 24).

XIII

Si tel est, selon la prophétie, le résultat de l'histoire, il n'y a pas à s'étonner que celle-ci se termine par un jugement. Or,

c'est une loi du gouvernement de Dieu que le jugement commence par sa propre maison, et que le bâton de sa colère soit ensuite brisé. Pharaon opprime Israël, et périt dans la mer Rouge. Nébucadnetzar châtie et renverse le royaume de Juda, pour être ensuite humilié avec le royaume de Babylone. A la fin des temps, c'est par l'Eglise que le jugement commence, pour fondre ensuite sur l'antichrist. De quoi s'agit-il dans le châtiment dont est frappée l'Eglise? De mettre un terme au mensonge, et de prouver au monde que l'Eglise extérieure n'a plus le droit d'exister. Elle a aimé le monde ; elle a reconnu au monde une réalité : il faut que le monde occupe enfin la place qui lui a été concédée. Aussi n'est-ce pas le Seigneur en personne qui la juge, c'est la bête et ses dix rois (Ap. XVII, 13, 16, 17). Le roseau sur lequel elle s'est appuyée lui perce la main. La vision décrit ce châtiment sous toutes ses faces (XVIII—XIX, 5). Il est inutile de vouloir en déterminer les circonstances diverses avant l'accomplissement.

Le jugement de la femme prostituée est pour les habitants du ciel un grand sujet de joie. Car maintenant les noces de l'Agneau vont être célébrées ; la vraie épouse de Christ va être manifestée, justifiée aux yeux du monde, et réunie à son céleste époux (XIX, 6-18). Toutefois il faut qu'auparavant soit manifesté l'homme de péché (2 Thes. II, 3-8). L'antichrist triomphe pendant *trois jours et demi* (Dan. V, 25; Apoc. XI, 9). Si la femme, c'est-à-dire l'ensemble des vrais croyants, a obtenu une justification négative, en ce qu'elle n'a pas été enveloppée dans le jugement de la femme fornicatrice, le moment est venu pour elle de recevoir une justification positive et bien plus éclatante. Pour parvenir à la gloire, il faut qu'elle soutienne un dernier combat, car c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. L'antichrist soulève contre elle la persécution la plus violente (XIII, 15-17) ; mais le martyre est déjà le commencement de la gloire (XX, 4). Privée de tout protecteur de la part des hommes, l'Eglise apprend à regarder uniquement à son Chef invisible; elle soupire après sa venue, et lève les yeux en haut avec une parfaite espérance, sentant que sa délivrance approche (Luc XXI, 28).

Toutefois l'Eglise ne souffre pas seule. Les Juifs aussi sont jugés dignes de la colère de l'antichrist, car ce sont eux que Daniel appelle les saints du Souverain. (Dan. VII, 21, 25). En présence du nouveau paganisme, les enfants de Jacob se rencontrent sur un terrain commun avec le peuple de la nouvelle Alliance. Dans leur profond abaissement, ils apprennent à chercher avec ardeur leur Dieu et leur Roi. Quand ils verront le Messie venir sur les nuées, ils le salueront comme leur Sauveur, en disant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur (Matt. XXIII, 39).

Mais le moment même du triomphe de l'Antichrist sera celui de sa ruine. Quand ils diront paix et sûreté, le Seigneur, comme un larron qui vient la nuit, descendra du ciel pour mettre fin au train de ce monde et pour établir un Royaume de gloire (Apoc. XIX, 11-21). C'est cet événement qui était l'objet de l'attente des apôtres. Qu'il doive être visible et éclatant à tous les yeux, c'est ce dont il n'est guère possible de douter.

XIV

L'Apocalypse est le seul livre de la Bible qui détermine la durée du règne messianique. Ce royaume sera de mille ans. Faut-il entendre cette détermination au sens propre? Il est plus conforme aux règles d'une saine interprétation de l'Apocalypse de s'attacher à la signification symbolique du nombre mille. Or mille n'est autre que le nombre *dix* (nombre du monde) élevé à la *troisième* puissance, (nombre divin); c'est-à-dire que pendant le règne de mille ans la terre sera couverte de la connaissance de l'Eternel.

Deux choses essentielles caractérisent cette période: Satan est lié; la terre est gouvernée par Christ et par l'Eglise. (XX.)

Satan est lié. Il ne peut plus séduire les hommes. L'air est purifié des esprits malins qui le corrompaient. Sans doute le péché existe encore, mais il a cessé d'être une puissance universelle. La chair est encore là, mais on ne peut plus dire que le monde soit plongé dans le mal.

Christ règne avec l'Eglise qui a été manifestée en gloire à sa seconde venue. M. Auberlen entend la *première résurrection* dans le sens propre du mot. Il s'appuie: 1° sur

Luc XIV, 14, qui parle de la *résurrection des justes;* 2° sur 1 Cor. XV, 23 etc., où Saint Paul distingue trois époques relativement à la résurrection: *a)* Christ, les prémices; *b)* ensuite (eita) ceux qui lui appartiennent à son avénement; *c)* puis (epeita) la fin, c'est-à-dire la résurrection générale; 3° sur 1 Thess. IV, 16, où il n'est question que de la résurrection de ceux qui sont morts au Seigneur; 4° sur Phil. III, 20-21, passage d'après lequel ceux qui sont maintenant bourgeois des cieux seront revêtus de corps glorifiés au moment de l'avénement du Seigneur; 5° sur Phil. III, 11, où le mot employé pour désigner la résurrection des morts signifie proprement *résurrection d'entre les morts* (exanastasis tôn necrôn). Tous ceux qui appartiennent à Christ seront revêtus de leurs corps glorifiés pour être recueillis par Christ dans le ciel, où non-seulement ils jouiront de la plénitude de la vie éternelle, mais où, en outre, ils règneront avec le Seigneur pendant mille ans; car la terre ne saurait être encore la demeure de l'Eglise glorifiée.

Ce gouvernement, qui a la terre pour objet, en quoi consistera-t-il? Dans une action invisible mais puissante du Seigneur et de l'Eglise sur l'humanité non encore glorifiée, action qui a pour but de convertir les âmes et de les amener à Christ et au salut. La royauté des chrétiens glorifiés est fondée sur leur sacrificature. Ils règnent sur les hommes, parce qu'ils sont devant le trône de Dieu et le servent jour et nuit dans son temple. Ainsi s'établit entre le ciel et la terre une communication vivante, dont nous avons une image dans les apparitions du Seigneur à ses disciples pendant les 40 jours qui suivirent sa résurrection. L'influence de l'Eglise glorifiée aura pour l'humanité affranchie du joug de Satan le même attrait que le monde, sa gloire et ses faux biens pour l'humanité actuelle. Tous les domaines de la vie et de l'activité humaine, arts, sciences, poésie, en seront pénétrés. La distinction entre le domaine civil et le domaine religieux sera abolie, car Christ règnera sur la terre, et l'humanité entière sera son Royaume.

Mais quels seront les habitants de la terre millénniale? Les païens et les Juifs. Les païens n'ont pas été enveloppés dans la ruine de la chrétienté, car comme ils n'ont pas été au même degré qu'elle sous l'influence de l'Evangile, ils n'ont pas, comme elle, foulé aux pieds les grâces de Dieu. Les païens et les Juifs sont la portion de l'humanité relativement encore saine, et avec eux l'histoire peut entrer dans une phase nouvelle. L'œuvre des missions a préparé au milieu d'eux les voies à une régénération. Les jugements qui ont précédé et accompagné l'avénement du Fils de l'homme, la glorification de l'Eglise qui a eu lieu à la face du monde, ont produit sur eux une impression immense et décisive. Le voile de Moïse est ôté de dessus Israël, et la couverture de dessus toutes les nations (Es. XXV, 7; 2 Cor. III, 14-16). L'humanité se trouve donc dans une situation analogue à celle où elle se trouvait lors de la première pentecôte. D'un côté, Israël et les païens; de l'autre l'Eglise qui doit les christianiser. Mais cette fois l'Eglise ne se compose plus d'une assemblée de chrétiens pécheurs et faibles; c'est une nuée de rois et de sacrificateurs. C'est pourquoi le développement nouveau qui commence sera infiniment plus étendu, maintenant surtout que Satan est réduit à l'impuissance de nuire.

L'opinion d'après laquelle les Juifs seront à la tête de l'humanité millénniale est chaleureusement défendue par M. Auberlen. L'Ancien Testament tout entier assigne à ce peuple une mission spéciale à l'égard des autres, mission qui ne s'accomplira que lorsque ce peuple se sera converti en masse. Selon Saint Paul, l'apôtre qui insiste le plus sur l'égalité de tous les chrétiens, la conversion et le rassemblement d'Israël n'ont eu lieu ni à l'époque du retour de l'exil, ni lors de la fondation de l'Eglise. Quand la plénitude des païens sera entrée, alors tout Israël (Rom. XI, 26) sera sauvé, et cette conversion sera pour les nations comme une résurrection d'entre les morts (Rom. XI, 12-15). C'est cette résurrection que Jésus-Christ appelle une *palingénésie* (Matt. XIX, 28), et Pierre un *rafraîchissement* et un *rétablissement* de toutes les choses dont Dieu a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes (Actes III, 19-20). Cet apôtre met ce rétablissement en relation avec le retour de Christ, et le fait dépendre de la conversion d'Israël. La question des disciples avant l'ascension du Seigneur (Actes I, 6) confirme en-

core cette vue, quand on considère, d'une part, qu'elle leur fut suggérée par les choses que leur maître leur avait dites touchant le royaume de Dieu (Actes I, 3), et que, d'un autre côté, il ne sont blâmés de l'avoir faite qu'à cause de leur impatience (Actes I, 7). Aussi le peuple Juif continuera-t-il d'exister jusqu'au retour de Christ (Matt. XXIV, 34). Enfin le Seigneur n'a-t-il pas promis par deux fois à ses apôtres qu'en récompense de leur fidélité, ils seraient assis sur douze trônes pour juger, c'est-à-dire gouverner les douze tribus d'Israël, quand il serait lui-même assis sur le trône de sa gloire? Puisque les apôtres appartiendront alors à l'Eglise, tandis que les douze tribus d'Israël seront encore sur la terre, cette prophétie établit deux choses: d'abord la liaison qui existera entre le royaume de Dieu sur la terre et ce royaume dans le ciel, ainsi que la dépendance du premier relativement au second; ensuite le fait que les nations qui auront été épargnées pendant les jugements qui précèderont le règne de mille ans, appartiendront au royaume d'Israël.

Pendant le millénium l'Eglise d'en haut et celle d'en bas sont encore distinctes. Mais quand auront été créés les nouveaux cieux et la nouvelle terre, cette distinction sera abolie. La nouvelle Jérusalem aura sur ses fondements les noms des douze apôtres, et sur ses portes les noms des douze tribus d'Israël.

En terminant cet exposé des vues de M. Auberlen, nous invitons ceux de nos lecteurs qui savent l'allemand à lire son ouvrage, s'ils veulent avoir une connaissance complète de la richesse de pensées et de points de vue qu'il renferme. Nous espérons toutefois en avoir reproduit assez fidèlement les idées essentielles pour qu'on puisse juger des principes exégétiques de l'auteur. Ces principes nous paraissent aussi simples que vraiment scripturaires. S'ils étaient généralement admis, il nous semble qu'il y aurait bientôt entre les commentateurs de l'Apocalypse un accord surprenant quant aux points fondamentaux; on apprendrait plus généralement à garder une sage réserve relativement aux détails et aux déterminations chronologiques; et, ce qui est le plus important, l'Apocalypse entière serait pour tout chrétien et pour toute église, bien plus qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, un livre propre à enseigner, à convaincre, à corriger et à instruire dans la justice.

Aussi longtemps que les protestants furent unanimes à appliquer exclusivement à l'Eglise romaine ce qui est dit aux chapitres dix-septième et dix-huitième de l'Apocalypse, ils purent être singulièrement satisfaits de l'état de leurs propres églises. Lorsque, au commencement du dix-septième siècle, telle église était envahie par une nouvelle scolastique et pensait à peine à *affermir le reste qui s'en allait mourir*, il s'y trouvait néanmoins des docteurs qui ne savaient comment exprimer assez fortement leur indignation contre la grande prostituée romaine. Que de fois depuis on n'a pas su faire un meilleur usage de cette portion de la révélation!

Mais, si nous n'avons pu, pendant si longtemps, prendre notre part de ce qu'enseigne la prophétie touchant l'église infidèle, comment s'en étonner? En vérité, nous serions presque tentés de dire: C'est une parole dure! Qui peut l'entendre? C'est une parole qui écrase notre orgueil. S'il est vrai que l'église infidèle n'est pas seulement à Rome, quel est le chrétien, quelle est l'église, quelle est la secte la plus rigide, qui osassent prétendre qu'ils n'ont absolument rien à se reprocher, et que cette prophétie ne les concerne en aucune façon? Cette pensée serait de nature à nous jeter dans le plus profond découragement, à nous faire désespérer de toute église, si nous ne savions pas que c'est précisément pour nous réveiller que l'Apocalypse nous a été donnée. Ceci nous amène à la question: Quelles conséquences devons-nous tirer de l'enseignement prophétique relatif à l'infidélité de l'Eglise?

Les uns disent: L'Eglise considérée dans son ensemble est infidèle, et le sera jusqu'à la fin. Il n'y a donc rien à faire qu'à demeurer dans le *statu quo* (M. Auberlen considère comme sectaire quiconque se sépare de l'Eglise établie).

D'autres disent: l'Eglise considérée dans son ensemble est infidèle. Elle a apostasié, et elle demeurera jusqu'à la fin dans son état de chute, car cela a été prédit. Il n'y a plus rien à faire qu'à sortir et à vivre en dehors de tout système ecclésiastique.

Quant à nous, nous nions la première de

ces conclusions et plus encore la seconde, et nous croyons qu'il faut plutôt dire : Il y a quelque chose à faire. C'est pour nous l'apprendre que l'Apocalypse nous a été donnée.

Le peuple de Dieu sous l'ancienne Alliance n'a-t-il pas été accusé de fornication dès son séjour dans le désert ? Dieu ne cesse pourtant jamais de l'appeler son peuple. S'il rejette la maison d'Israël, il fait miséricorde à la maison de Juda. (Osée I, 9, 6, 7.) Juda est encore son peuple pendant la captivité (Dan. IX, 19), après le retour de l'exil (Zach. I, 16; Néh. I, 10; IX, 32), et le père de Jean Baptiste bénit Dieu de ce *qu'il a visité et racheté son peuple*. Considéré du côté de l'homme et dans la réalité, Juda est une race méchante et adultère. Considéré en Dieu qui a fait les promesses, Juda est le peuple de Dieu, parce qu'il contient un noyau de vrais croyants, parce que c'est à lui qu'appartiennent la gloire, les alliances, le culte et les promesses (Rom. IX, 4), parce qu'enfin, s'il dut être rejeté à cause de ses infidélités, il atteignit néanmoins le but essentiel de son élection, qui était de donner naissance au Rédempteur. Le salut vient des Juifs.

Pareillement l'Eglise est infidèle si nous la considérons du côté de l'homme. Mais considérée en Dieu, qui l'a établie, et qui y voit ses élus, elle demeure l'Eglise de Dieu. Autrement où serait sa responsabilité ? Que signifierait l'enseignement de la prophétie ? C'est elle qui a succédé à Israël dans l'administration des biens du Royaume. C'est elle qui est dépositaire des promesses, du culte, du baptême, de la Cène, de la vérité contenue dans les Saintes Ecritures. C'est elle qui est la colonne et l'appui de la vérité. Si, comme Eglise extérieure, elle doit être jugée avec la dernière sévérité, elle n'en aura pas moins accompli la mission qui, d'après le conseil secret de Dieu, lui est confiée, et qui est de former l'assemblée des élus.

Quand Dieu reprochait à son ancien peuple ses infidélités, quand il l'accusait de s'être détourné de lui, lui laissait-il croire qu'il n'y avait rien à faire, et que toute tentative de réforme était inutile ? Tout au contraire ! Il le pressait de retourner à lui. Il envoyait un Samuel, un Elie, une nuée de prophètes pour l'inviter à la repentance. Et pourtant Dieu savait que ce peuple finirait par rejeter son Messie ! La dispersion du peuple élu était annoncée d'avance dans les livres saints ! Dieu demande néanmoins qu'on obéisse aux ordonnances de Moïse, et qu'on rétablisse ce qui est tombé. L'Ecriture fait une mention favorable des rois qui entreprennent des réformes. Après le retour de l'exil, des prophètes encouragent le peuple à travailler au rétablissement du temple et du culte d'une manière conforme à l'institution primitive, et le royaume n'est ôté aux Juifs que lorsqu'ils ont montré par le rejet de leur Roi qu'ils n'ont plus aucune intelligence de la loi et des prophètes. Repentance ! Réforme ! Menaces aux méchants ! Promesses aux fidèles ! Tel est le résumé de la révélation de Dieu à son peuple, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ.

N'est-ce pas là le langage que Dieu adresse à son Eglise, et qu'il lui adressera jusqu'à ce qu'il l'ait retranchée comme Eglise extérieure ? Quand Dieu a-t-il abrogé son commandement : Tendez à la perfection ? Que dit le Seigneur aux Eglises infidèles de Pergame, de Thyatire, de Sardes et de Laodicée ? Repens-toi ! Change de disposition ! Souviens-toi de ce que tu as reçu et garde-le ! Ainsi donc, réforme ! réforme ! repentance ! Tel doit être jusqu'à la fin le mot d'ordre de l'Eglise. Telle est l'invitation pressante et solennelle que lui adresse l'Apocalypse.

Mais, alors même qu'une Eglise particulière se réformerait, ou serait fidèle, qu'y gagnerions-nous ? L'Eglise universelle ne cessera pas d'être infidèle, car cela est prédit. Il n'y a donc rien à faire, puisque nous ne pouvons pas réformer toutes les Eglises de la chrétienté. Tel est, si nous ne faisons pas erreur, le langage du plymouthisme [1].

Faut-il réfuter cette manière de voir ? Mais nous aurions encore à faire avec le papisme, avec le puséisme et l'irwingisme. Il nous faudrait exposer longtemps, puis combattre les idées grossières qui ont cours

[1] Nous devrions dire plutôt : Tel était le langage du plymouthisme. Car lui aussi a fini par faire sa réforme et par s'organiser en église. A moins de se livrer à ces disputes de mots qui ne font que pervertir les auditeurs, qui oserait dire qu'on ne soit pas organisé en église, quand on a culte en commun, discipline, admission dans l'Eglise après noviciat, etc., etc ?

depuis Saint Cyprien sur l'unité de l'Eglise, et qui, passant chez nous de l'Eglise qui a vu naître dans son sein le puséisme, ont pu s'allier avec le spiritualisme le plus exagéré. Nous aimons mieux poser deux questions: L'Eglise de Sardes devait-elle refuser de se repentir et de se réformer, parce que les Eglises de Pergame, de Thyatire et de Laodicée étaient infidèles? La doctrine de l'unité de l'Eglise empêcha-t-elle le Seigneur de faire l'éloge du fidèle troupeau de Philadelphie?

Oh! que l'Eglise a souffert pour avoir si peu tenu compte des avertissements de la révélation dont il est dit: Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit *aux églises!* Puissent au moins les églises évangéliques se laisser désormais guider par ce divin flambeau! Puissent-elles marcher résolument dans la voie des réformes! Il faut qu'elles cessent de défendre les réformateurs et de leur élever des monuments, ou qu'elles continuent leur œuvre. Le tableau de l'Eglise infidèle que trace l'Apocalypse leur apprendra ce qu'elles ont à abolir, à supprimer, à extirper du milieu d'elles. Le reste des Ecritures du Nouveau Testament, et en particulier des épitres à Timothée et à Tite, écrites précisément en vue des temps fâcheux, leur rappelleront ce qu'elles ont à maintenir et à restaurer. L'histoire de la fondation de l'Eglise par l'effusion du Saint-Esprit leur dira en même temps que toute réforme serait inutile si ce même esprit n'était répandu sur elles avec abondance, pour leur faire éprouver les effets de la présence du Seigneur. *Ni par la force, ni par la puissance, mais par mon esprit, dit l'Eternel des armées.* (Zach. IV, 6.)

Le passage que nous venons de citer fait allusion à la restauration de la nation juive et du culte mosaïque après le retour de l'exil. Ne doit-il pas s'appliquer à plus forte raison à la restauration de l'Eglise qui a suivi la captivité babylonienne du moyen-âge? Le renouvellement qui eut lieu sous Zorobabel et Josué, Esdras et Néhémie, devait servir à former au sein de la nation juive une race d'hommes pieux qui demeurassent fidèles à l'Eternel pendant la persécution d'Antiochus Epiphane, et attendissent comme Siméon la consolation d'Israël. La réformation du XVI[me] siècle a inauguré un renouvellement que les églises évangéliq[ues] sont appelées à compléter et à étendre. N[i] par force, ni par puissance, mais par l'esp[rit] de l'Eternel des armées. N'est-ce pas à [ce] renouvellement, à cette réformation con[ti]nuée, qu'est réservée la grande mission [de] former cette armée de confesseurs qui, se[lon] la prophétie, scelleront de leur sang [le] témoignage rendu à Christ, quand l'hom[me] de péché aura été manifesté, et attendro[nt] avec confiance et avec joie l'apparition d[u] Fils de l'homme? La prophétie, en nous parlant des héros futurs de la foi, ne nous annonce-t-elle pas clairement que l'Eglise [a] encore une belle mission devant elle? N['y] a-t-il pas là de quoi nous remplir de zèle [et] de courage dans le travail de réforme q[ui] nous reste encore à accomplir?

J. LAUFER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAI SUR L'AVENIR DE LA TOLÉRANCE, par *Ad. Schaeffer.* Paris, 1859. 1 vol. in-12, prix: 3 fr. 50.

Il s'agit ici d'un sujet qui, depuis un siècle surtout, tient une grande place dans les préoccupations, les discussions, les travaux littéraires. Philosophes, théologiens, politiques, penseurs et administrateurs, hommes d'étude et hommes de pratique, tous le rencontrent sur leur chemin. Et cependant il y a encore beaucoup à dire, et, avant tout, beaucoup à étudier.

M. Schaeffer apporte au débat un utile contingent de recherches et d'observations. Le titre qu'il a adopté: *Essai sur l'avenir de la tolérance,* n'est même pas suffisant. Son livre est plus que cela: l'avenir de la tolérance n'en occupe que le dernier chapitre. Pourquoi le titre qui, d'ailleurs, a été placé au haut des pages: *Essai sur la tolérance,* ne figure-t-il pas en tête de l'ouvrage entier? Non-seulement il eût donné une idée plus exacte du livre, mais il eût aussi rappelé à l'auteur lui-même la tâche qu'il voulait et qu'il devait remplir; il l'eût invité à combler quelques lacunes, à faire disparaître quelques imperfections que nous aurons à signaler tout à l'heure.

Le plan de l'ouvrage est net et complet. Un premier chapitre expose la question au point de vue de *la raison* : l'intolérance mine la prospérité des nations; — elle se retourne contre ceux qui s'en laissent inspirer; — elle est immorale; — elle est le plus grand obstacle au triomphe de la vérité religieuse. C'est ce dernier et important sujet qui, à bon droit, est traité avec le plus d'ampleur. La conformité de la tolérance avec *l'Evangile* est développée dans le deuxième chapitre. Le troisième, intitulé *la tolérance et le catholicisme*, présente une étude historique d'un haut intérêt, en regard de laquelle vient se placer, le plus souvent avec un contraste réjouissant pour nous, un chapitre sur *la tolérance et le protestantisme*. C'est après ces considérations théoriques et cette double revue du passé que l'auteur aborde directement *l'avenir de la tolérance*. Il y aura toujours des intolérants, affirme-t-il, et il montre pourquoi; puis, scindant la question, il établit que l'Eglise romaine doit continuer à être intolérante, et l'Eglise protestante se développer de plus en plus dans un sens opposé. La méthode pédagogique (*psychagogique,* comme dit l'auteur par un néologisme expressif) de chacune des deux Eglises est caractérisée d'une manière neuve et profonde. Un appendice discutant cette question : La Saint-Barthélemy fut-elle préméditée de longue main? est ajouté à l'ouvrage, auquel il ne nous a paru tenir que par un fil bien léger; mais il présente en lui-même un travail très bien fait et qui se lit avec fruit.

Telle est l'analyse bien sèche de ce livre. Les développements en sont clairs, faciles à suivre, ordinairement justes et mesurés. On rencontre, dans la partie historique surtout, des choses neuves, instructives et pleines d'intérêt. Ainsi les fluctuations d'Augustin et le chemin qu'il parcourut pour arriver à l'intolérance. Ainsi encore de nombreuses citations de Luther, et un compte-rendu détaillé de l'ouvrage célèbre mais peu connu de Séb. Castellion. Il y aurait bien des réserves à faire sur la tolérance de Luther, et sur d'autres points; cependant tous ces témoignages sont curieux et bons à recueillir.

Cette lecture nous a constamment intéressé. Mais il nous en est resté une impression générale sur laquelle nous voudrions attirer l'attention de l'auteur. Son travail ne présente-t-il pas, à un trop haut degré, le caractère d'un réquisitoire contre l'Eglise romaine? Si nous hasardons cette critique, ce n'est pas que nous sympathisions le moins du monde avec le système papal; ce n'est pas non plus que nous ayons trouvé la polémique de l'*Essai* injuste par le fond, ou peu mesurée dans sa forme : elle est de bon aloi et parfaitement convenable. Mais n'eût-il pas mieux valu, dans l'intérêt de la cause qui est défendue ici, prendre cette cause de plus haut, à un point de vue plus purement théorique, où les faits positifs, les faits au sujet desquels chacun est plus ou moins d'un certain parti, tinssent une moindre place? Ce défaut est surtout sensible dans ce qui concerne l'avenir de la tolérance : M. Schaeffer lie cet avenir, toujours compromis par le catholicisme, à l'avenir du protestantisme. Cela est vrai en partie; l'est-ce tout à fait? la tolérance n'a-t-elle pas déjà trouvé, ne trouvera-t-elle pas encore un auxiliaire puissant dans la philosophie et le droit social? Ne voit-on pas des hommes qui en sont les champions sincères tout en étant fort loin d'être protestants? Et ne peut-on pas espérer que, dans nos sociétés modernes, elle fera son chemin, en s'appuyant, d'une part sans doute, sur l'Evangile et le protestantisme, mais d'autre part aussi, sur le sentiment du droit et sur les besoins de la liberté de conscience?

Il est possible, du reste, qu'il se soit introduit quelque confusion dans l'ouvrage, simplement parce que l'auteur ne s'est pas rendu compte, d'une manière assez approfondie, de ce qu'est la tolérance, et de la notion précise et complète qu'il faut s'en faire. Il ne la définit nulle part, et c'est dommage, car il circule à cet égard, pensons-nous, bien des idées fausses ou insuffisantes. La tolérance est moins une vertu chrétienne proprement dite, moins même une application de la charité, que la simple reconnaissance d'un droit qui appartient à chaque conscience humaine, que le respect, de la part de la société et de la part de chacun, d'une liberté sans laquelle il ne peut exister de véritable religion. Le terme même de tolérance n'est pas heureux et contribue à jeter de la confusion dans les idées. La

signification des mots se ressent toujours un peu de leur étymologie, et la tolérance, selon l'étymologie, impliquerait un support bienveillant, une concession à bien plaire, de la part de ceux qui l'exercent, plutôt qu'un droit positif de la part de ceux envers qui elle doit s'exercer. « La tolérance! s'écriait Rabaut-Saint-Etienne dans l'assemblée nationale de 1789, le support! le pardon! la clémence! idées souverainement injustes envers les dissidents, tant qu'il sera vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. La tolérance! je demande qu'il soit proscrit à son tour, et il le sera, ce mot injuste qui ne nous présente que comme des citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne! »

C'est probablement ce défaut de précision dans la notion de tolérance qui a conduit l'auteur à une restriction bien imprudente, à notre avis. « Il est clair, dit-il (pag. 35), que l'Etat ne saurait tolérer une religion qui se montrerait hostile à certains axiomes moraux non sujets à discussion. » En effet, cela ne saurait faire question; mais il ajoute : « Il nous semble tout aussi clair qu'il est de son devoir de ne point tolérer les intolérants;.... qu'il (l'Etat) fasse sentir les rigueurs de la justice à l'intolérance qui fomente sans pitié la haine et la discorde au sein des sociétés où on lui permet de s'établir;... que l'Etat laisse les églises libres de se combattre à leur gré dans le champ-clos de la controverse religieuse, et qu'il n'intervienne que pour fermer la bouche aux méchants... » Qu'est-ce que l'auteur entend par cette intervention, et par ce droit de *fermer la bouche* à quelqu'un? Ou nous nous trompons fort, ou l'inquisition ne demanderait pas autre chose que ce qui est accordé ou ce qui semble accordé dans ces lignes. Pour être conséquent avec les principes que l'auteur lui-même a établis, il aurait fallu supprimer cette seconde restriction, et proclamer que l'Etat n'a qu'une chose à faire : ne se mêler des questions religieuses en aucun sens, sauf pour maintenir la liberté de tous; à l'égard des intolérants, qu'il se garde bien de leur *fermer la bouche,* mais qu'il se garde aussi de se mettre à leur service; que les intolérants puissent, tout à leur aise, discuter, condamner, exclure, fulminer des anathèmes, mais non pas faire agir le bras séculier. Probablement qu'au fond l'auteur sera d'accord avec nous; peut-être même est-ce là ce qu'il a entendu; mais alors son expression est plus que malheureuse, elle est dangereuse, en matière si délicate, et le développement trop court qui l'accompagne ne l'éclaircit pas assez. Voyez même dans les relations privées. C'est grâces à cette belle maxime : Il ne faut pas tolérer les intolérants, qu'on a vu tant de gens être les plus intolérants du monde, en ayant sans cesse la tolérance à la bouche. Les exemples ne sont pas loin. On appelle presque toujours ses adversaires des intolérants. Non; soyez et soyons tolérants envers tous, même envers les intolérants. C'est prudent, c'est philosophique, et c'est chrétien.

Nous espérons que nos critiques témoigneront de notre estime pour l'ouvrage dont nous avons parlé, et de notre vive sympathie pour la vérité qui y est défendue, et pour l'auteur qui l'y défend — nous ne l'avons peut-être pas assez dit — avec clarté, avec vigueur, avec conviction, avec un vrai talent. Nous désirons que son livre soit lu; nous désirons que lui-même consacre encore du temps et des efforts à travailler pour une cause de laquelle il a déjà bien mérité, mais qui a beaucoup de luttes à livrer encore, avant d'obtenir un triomphe complet.

C.-O. VIGUET.

CHRONIQUE.

Le réveil en IRLANDE continue d'attirer l'attention publique soit en Angleterre, soit en Allemagne. Voici en quels termes deux journaux politiques anglais en parlaient tout dernièrement.

« La pierre de touche de la réalité et du prix de tout changement spirituel et moral opéré dans le cœur des hommes, dit l'un, c'est l'effet qu'il produit. Or le pouvoir de Dieu seul peut accomplir des changements aussi complets que ceux dont nous avons été témoins. L'ivrogne abandonne ses habitudes d'intempérance; le jureur cesse de

prendre en vain le nom de Dieu; l'homme adonné au mensonge se met à parler selon la vérité; le voleur ne dérobe plus, et celui qui avait montré la nature sauvage du tigre devient innocent et doux comme l'agneau. Des maris qui traitaient mal leurs femmes, des pères qui aigrissaient leurs enfants, sont transformés comme par une action miraculeuse. Le crime devient rare; les constables ont peu ou n'ont rien à faire; les assises n'ont presque personne à juger. L'aspect de la société a subi un changement si complet dans les districts où le réveil a été le plus prononcé, qu'on ne pourrait le croire si on ne l'avait vu de ses propres yeux, comme moi qui écris ces lignes je l'ai fait. Impossible d'examiner de près ce mouvement sans en conclure qu'il est l'œuvre de Dieu. »

Une lettre, adressée à un autre journal par un des premiers magistrats de la capitale, s'exprime en ces termes.

« Permettez-moi, en qualité de laïque, revenu récemment du nord de l'Irlande, de vous confirmer les renseignements réjouissants que votre correspondant vous a donnés. J'ai trouvé partout quelque chose de sincère, de solennel, et surtout dans la maison de Dieu. Ceci s'applique aux services épiscopaux, presbytériens, wesleyens, indépendants et baptistes, qui sont fréquentés durant la semaine, aussi bien que le dimanche, et qui ont lieu dans des églises combles, remplies d'adorateurs sérieux et attentifs. Le réveil religieux a accompli *ce que toute la puissance du parlement n'a pu faire;* il a mis fin à la haine que les orangistes (protestants politiques exagérés) avaient pour leurs adversaires. »

Dans le sein de l'anglicanisme les préoccupations dogmatiques et ecclésiastiques occupent toujours la première place. La crise devient de jour en jour si grave qu'elle ne peut tarder à aboutir à une solution.

On connaît la position officielle du parti évangélique dans le sein de l'Eglise anglicane, toujours plus minée par le puséisme. Ne voulant pas se joindre aux dissidents, et cependant impuissants pour obtenir en faveur de l'établissement national des réformes efficaces, les hommes évangéliques voient avec anxiété leur système toujours plus compromis. Un journal anglais annonçait dernièrement que quelques pasteurs des plus avancés se disposaient à recourir au seul remède efficace: la fondation d'une église épiscopale libre. Une réunion préparatoire de 60 à 70 ecclésiastiques, tous distingués par leurs convictions évangéliques, aurait déjà eu lieu à Londres, il y a quelques semaines. Ils quitteraient tous l'église établie par de purs motifs de conscience, quelques-uns parce qu'ils sont contraires au principe d'une église établie, d'autres pour la cause indiquée plus haut, et le reste pour ce double motif.

Il est grand temps que les hommes intelligents prennent des mesures décisives, car les puséistes finissent par lasser la patience du peuple, qui pourrait bien avoir recours à des moyens violents et pousser l'ancien cri de guerre: *no popery!* La chose vient même d'avoir lieu dans une paroisse de Londres, l'église St. Georges. Les autorités ecclésiastiques supérieures sont puséistes, mais le conseil de la paroisse et le peuple sont très opposés à ces innovations. Malgré cet état de choses, le recteur a voulu interdire la chaire à un prédicateur de l'après-midi, qui était écouté avec une faveur très grande. La paroisse s'est vivement prononcée pour lui, et lorsque les ecclésiastiques puséistes se sont montrés revêtus des ornements romains, ils ont été hués et sifflés; on les a poursuivis même dans les rues. Ce scandale s'est répété durant tout l'été. Et, pendant ce temps, l'évêque de Londres, qui savait ce qui se passait, prenait tranquillement les bains de mer hors de son diocèse. Il a fini par répondre que la législation était dans un tel désordre qu'il ne lui était pas possible de rien faire. Il offrait néanmoins son intervention morale si la paroisse voulait le choisir pour arbitre et déclarer qu'elle se rangerait à sa décision. Cette proposition avait été acceptée, mais le désordre s'étant renouvelé, l'évêque de Londres a fait fermer l'église jusqu'à nouvel ordre. Ce qui indigne surtout le peuple, c'est que deux vicaires de cette paroisse passent pour catholiques. Après une protestation dans un grand *meeting*, on a adressé une pétition à la reine pour la prier de remédier au mal. De divers côtés le peuple semble disposé à

se faire justice lui-même, s'il n'est pas fait droit à ses réclamations.

Suivant l'exemple des divers États de l'Allemagne, le DANEMARK, la SUÈDE et la NORWÉGE s'étaient déjà réunis en 1857 à Copenhague en assemblée générale. Cette diète scandinave vient de se réunir de nouveau cette année (fin août) à Sund. Les questions concernant la liberté religieuse paraissent avoir occupé la première place; l'assemblée est en général favorable à un mouvement évangélique libre. Les Suédois n'ont pas été d'accord pour déterminer si leur constitution établit ou non la liberté religieuse qui est contestée dans la pratique. Les Danois, invités à faire connaître les fruits de la liberté religieuse dont ils jouissent depuis 1849, ont rendu le meilleur témoignage au nouveau régime. Il en résulte une plus grande vie dans l'église ; jusqu'alors les laïques avaient été habitués à regarder la religion comme une affaire des ecclésiastiques. Sans doute dans les jours de l'ecclésiasticisme le plus rigide il y a eu encore des chrétiens vivants, mais il ne faut pas oublier que très souvent l'Église s'est élevée contre les membres vivants qui se trouvaient dans son sein, qu'elle s'est efforcée de les opprimer et de les chasser. Les opinions les plus strictes ont été mises en avant touchant le divorce, le baptême, l'Église, le ministère et l'exclusion des indignes de la cène par un pasteur norwégien venant des États-Unis. Au lieu de faire l'éloge du *statu quo*, comme cela a lieu dans les colonnes de tel journal qui représente le réveil protestant français, on a fait remarquer que l'état actuel de l'Église est essentiellement provisoire; c'est un état que Dieu tolère avec patience et que ses serviteurs doivent également subir, autant du moins que leur conscience peut le leur permettre.

C'est à l'amour de la liberté qu'on doit également l'attitude que la HONGRIE vient de prendre en présence de la patente du 1er septembre octroyée par le gouvernement autrichien. Tandis que de divers côtés on se hâtait de les féliciter, les Hongrois, saisissant mieux la portée de la mesure, se disposaient à protester, au nom de l'autonomie de l'Eglise. Ils donnent ainsi l'exemple, si rare de nos jours, de chrétiens préférant rester hors la loi plutôt que d'acheter une reconnaissance légale par le sacrifice des principes. Sa principale objection c'est que le gouvernement s'attribue le droit de constituer l'Eglise. Les Hongrois avaient espéré qu'on permettrait à celle-ci de se constituer par l'organe du synode, sauf à ratifier ses décisions. Au lieu de cela, on leur octroie une constitution à laquelle ils ne peuvent rien modifier. De là des protestations de la part des luthériens et des réformés. Ainsi, la patente a été de la part des premiers l'objet d'une critique très vive dans l'assemblée du district de la Theiss, tenue à Kœsmark. Un conseiller, membre de l'ancien parti conservateur, a proposé d'adresser à l'empereur une pétition demandant que la mise en vigueur de la nouvelle organisation ecclésiastique soit suspendue jusqu'à la réunion d'un synode, la patente impériale n'ayant pas réalisé le projet du synode de 1791, mais celui du ministère des cultes légèrement modifié qui a été écarté à l'unanimité il y a trois ans. On établit en outre, dans cette pétition, que, d'après les usages passés en force de loi, l'autorité publique a bien le droit de sanctionner ou de régler les canons et les statuts proposés par les assemblées protestantes, mais non d'en rédiger elle-même et de les imposer aux protestants; que la direction des écoles et le choix des professeurs et des livres d'enseignement ne pouvaient appartenir qu'aux autorités ecclésiastiques protestantes, et que les protestants ne pourraient jamais permettre que le ministre des cultes disposât de ces écoles. On demande en terminant la prompte réunion d'un synode, et en attendant, le maintien du provisoire.

Ce projet de pétition a été adopté à l'unanimité. On doit le communiquer aux sept superintendants, et, s'il y a lieu, charger une députation de tous les protestants du pays de la porter à sa majesté.

Les réformés ou calvinistes ont également protesté dans une pétition. Ils repoussent la patente parce qu'elle n'a point de base légale, et surtout parce qu'elle prive l'Eglise du droit d'autonomie et de législature intérieure, et place les affaires religieuses sous une juridiction que l'Etat institue en sa propre faveur.

On repousse surtout la disposition suivante de la patente: 1° Le droit du gouvernement à une simple surveillance a été

changé en celui de faire des ordonnances; 2° l'Eglise protestante ne fera que végéter et ne pourra jamais prospérer, et les élections, pour être valides, doivent être confirmées par le gouvernement; 3° les réunions deviendront particulières, tandis que la publicité est un principe essentiel de notre foi; 4° la patente fait des surintendants et des anciens de simples employés à la solde de l'Etat; 5° en subdivisant les districts on rompt des liens qui existent depuis des siècles: 6° si le gouvernement a le droit de diriger les écoles, de choisir les maîtres, les livres, etc., l'autonomie de l'Eglise en matière d'éducation n'existe plus que de nom; 7° les synodes doivent être élus dans les assemblées des églises au lieu de l'être dans les paroisses comme autrefois.

Les prétentions de la nouvelle philosophie continuent en FRANCE à provoquer des protestations de la part de tous les hommes qui tiennent au spiritualisme.

M. Barthélemy St. Hilaire, traducteur d'Aristote, vient aussi de faire entendre sa voix dans la préface de son livre *Bouddha et sa religion.*

« Je regrette de dire, remarque-t-il, que ce livre a une sorte d'opportunité. Le malheur des temps veut que parmi nous les doctrines qui sont le fond du bouddhisme, retrouvent une faveur singulière, dont cependant elles sont si peu dignes. Depuis quelques années, nous avons vu surgir des systèmes où l'on nous vante la métempsycose et la transmigration, où l'on prétend expliquer le monde et l'homme en se passant de Dieu et de la Providence, tout comme l'a fait le Bouddha, où l'on refuse aux espérances du genre humain une vie immortelle après celle-ci, où l'on remplace l'immortalité de l'âme par l'immortalité des œuvres, et où l'on déchire Dieu pour lui substituer l'homme, le seul être, dit-on, dans lequel l'infini prend conscience de lui-même. C'est tantôt au nom de la science, tantôt au nom de l'histoire et de la philosophie, et même de la métaphysique, qu'on nous propose ces théories, qui ne sont ni bien neuves ni bien originales, et qui peuvent faire le plus grand mal à des cœurs déjà bien faibles. Il est bon que les défenseurs de ces systèmes sachent, par l'exemple encore trop peu connu du bouddhisme, ce que l'homme devient quand il ne veut compter que sur lui seul et quand ses méditations, égarées par un orgueil dont il ne se doute pas toujours, l'amènent au précipice où le Bouddha s'est perdu.

» Mais de notre temps, et après les leçons de Descartes, on a vraiment peine à comprendre, et l'on ne saurait excuser de telles erreurs et de telles défaillances qui aboutissent à l'athéisme et à un nihilisme implacable. La philosophie n'a pas changé son antique précepte. Connais-toi toi-même est son immuable devise; sa force et sa gloire, c'est de la mettre en pratique; sa faiblesse, c'est de l'oublier. Pour qui ne veut pas se payer de mots et d'hypothèses, tout au moins stériles, quand elles ne sont pas dangereuses, la philosophie n'a qu'un solide fondement, l'observation des faits de l'âme humaine. Si la psychologie ne lui sert de base, elle court risque de n'être qu'un tissu de rêveries, splendides ou ténébreuses, selon l'imagination qui les enfante. Commencer par l'homme étudié à la lumière de la conscience, pour s'élever de l'homme à la connaissance du monde et de Dieu, est la seule méthode digne de la science et digne de notre siècle. Un système qui néglige de se donner cette garantie et de s'acquérir ce titre à la confiance qu'il réclame, se prépare bien mal à la vérité qu'il cherche, et ne doit pas s'étonner des abîmes où il tombe. »

C'est un signe des temps assez triste que d'entendre de telles protestations contre le panthéisme, renouvelé des Hindous, dans la bouche d'un homme qui ne parle qu'au nom de la philosophie, tandis que d'autres savants, qui connaissent beaucoup mieux le christianisme, ne savent relever que les hautes qualités littéraires des modernes avocats du matérialisme.

Nous avons déjà signalé l'intervention bruyante et larmoyante des évêques français dans la question italienne. Ces mandements, se multipliant et prenant le caractère des pamphlets sacrés dans lesquels on faisait la scandaleuse apologie du gouvernement temporel de la papauté et celle de la légitimité en France, le gouvernement en a interdit la publication dans les journaux. La thèse favorite des évêques, c'est que la conservation intégrale du prétendu patrimoine de St. Pierre est indispensable au salut de la papauté, et partant, du christianisme. Or rien de plus aisé que de montrer que ce patrimoine a été en augmentant et en diminuant dans la suite des siècles, que telle province a été tour à tour perdue et reconquise : de sorte qu'au point de vue même des catholiques, la prétention récente des évêques est insoutenable.

Mais ce qui est surtout monstrueux, c'est de prétendre que le spiritualisme chrétien ne saurait se maintenir sans un soutien temporel. M. Ed. de Pressensé, prenant en main la cause du christianisme et le défen-

dant contre les assertions de Messieurs les évêques, a montré dans une brochure récente[1] combien de pareils plaidoyers contribuent à éloigner toujours plus les amis de la liberté de la religion chrétienne ainsi calomniée. « En réalité, dit-il, c'est un *De profundis* qu'ont entonné les évêques; plus leurs accents sont pathétiques, plus la cause du spirituel semble perdre, car pour regretter si éloquemment ce qui soutient, il faut que ce qui est soutenu soit bien fragile... Ils posent sans le vouloir une terrible question, qui revient à ceci : Si le pouvoir temporel est nécessaire à la papauté, la papauté est-elle nécessaire? Ce sera un mauvais jour pour elle que celui où l'on vérifiera ses titres. » — Cette brochure, qui se recommande d'elle-même à nos lecteurs, fera connaître plus au long les prétentions des évêques. Elle est surtout importante en ce qu'elle dégage la responsabilité des protestants évangéliques dans cette étrange croisade qui ne vise à rien moins qu'à faire dépendre le christianisme de la possession de quelques provinces mal gouvernées.

Dans les pays où les populations n'ont pas, comme en Italie, à compter avec les puissances étrangères qui prétendent imposer à cette malheureuse contrée un régime dont elles ne voudraient à aucun prix pour elles-mêmes, on a recours à la plus simple des solutions. Ainsi, dans le MEXIQUE, le haut clergé s'étant placé à la tête d'un mouvement révolutionnaire qui a provoqué une longue guerre civile, le président propose, afin d'y mettre un terme, d'adopter les mesures suivantes : On proclamerait l'indépendance la plus absolue de l'Eglise et de l'Etat. Toutes les corporations d'hommes seraient abolies et les ecclésiastiques qui en font partie seraient sécularisés. Les biens des couvents seraient proclamés propriété nationale. Le clergé serait soutenu par les dons volontaires des fidèles.

Aux ETATS-UNIS, on se prépare en vue de l'élection du nouveau président, qui sera d'une haute portée, par suite des nouvelles prétentions d'une partie du Sud qui réclame ouvertement le rétablissement légal de la traite. Si tous les hommes pieux, dans l'Amérique du Nord, suivaient l'élan donné par les membres des églises congrégationalistes, le résultat ne saurait être douteux. Dans une nombreuse réunion de délégués de ces églises, tenue récemment à New-York, après avoir protesté contre la société américaine des traités siégeant à New-York, et témoigné toute sa sympathie pour celle de Boston, on a pris une résolution significative. Il a été déclaré qu'il est immoral de posséder des esclaves, que ceux qui le font ne devraient pas être admis comme membres des églises chrétiennes, que c'est là un péché contre lequel on ne doit cesser de protester au nom de l'Evangile, jusqu'à ce qu'il ait complétement cessé. Une église, dans l'état d'Ohio, a dernièrement agi conformément à l'esprit de cette décision. Un de ses diacres ayant, en qualité d'officier judiciaire du gouvernement fédéral, contribué à ramener en esclavage un nègre fugitif, a été invité à s'abstenir à l'avenir de remplir de pareilles fonctions. Sur son refus, il a été retranché de l'église.

[1] *Le pouvoir temporel est-il nécessaire à la religion?* Réponse aux derniers mandements des évêques, par Edmond de Pressensé, rédacteur en chef de la *Revue chrétienne*. — 50 centimes.

LETTRE DE M. ALBERT SECRETAN A LA RÉDACTION.

M. le pasteur *A. Secretan* nous adresse une lettre destinée à faire connaître, à propos des deux articles publiés par nous sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, qu'il ne s'associe point à notre manière de voir, parce qu'il envisage la question au point de vue du fait et non à celui des principes. Nous insérerons sa lettre avec plaisir dans nos colonnes après avoir achevé la publication de notre travail, dont nous espérons donner la fin dans les numéros du 25 novembre et du 10 décembre.

ERRATA.

Page 486, colonne 2, ligne 1, lisez: *ci-devant* membre.

Page 487, colonne 1, lignes 17 et 18 en remontant : régulièrement, lisez : *singulièrement*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

Des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

TROISIÈME ARTICLE.

L'Eglise, sa nature et son autonomie.

Quand il s'agit de questions ecclésiastiques et de la nature de l'Eglise, les adversaires de M. Curchod, à l'en croire, éviteraient soigneusement de descendre sur le terrain des principes. (Pag. 339.) Nous avouons que cette assertion, comme du reste bien d'autres renfermées dans son livre, ne nous a pas peu étonné. Mais enfin, sans nous arrêter à l'apprécier, tâchons en ce moment de ne point mériter ce reproche, et voyons, d'après l'Ecriture, ce qu'est l'Eglise.

L'Eglise, dit M. Curchod, est « l'assemblée des rachetés, rassemblés sous l'influence puissante du Saint-Esprit et par une véritable foi à la Parole de Dieu, en un corps spirituel, le corps de Christ. » (Pag. 205.) C'est là l'Eglise dans son essence, la vraie Eglise, ou comme on la désigne par un terme qui n'est pas sans inconvénient, l'Eglise *invisible*. On devient membre de ce corps spirituel par une foi réelle en Jésus-Christ. — Jusqu'ici nous sommes d'accord. Mais nous demandons maintenant : Qu'est-ce que l'Eglise visible ou extérieure?

C'est, dirons-nous, l'Eglise spirituelle dans sa manifestation extérieure, imparfaite, terrestre en un mot. Comme l'Eglise spirituelle est l'ensemble des croyants, de même l'Eglise visible, apparente, est l'ensemble de ceux qui apparaissent comme croyants, c'est-à-dire qui professent la foi. Sans doute cette profession n'est malheureusement pas toujours une vérité, en sorte qu'inévitablement l'Eglise visible se trouve plus ou moins mélangée de membres qui n'appartiennent pas à l'Eglise spirituelle, tout comme aussi les vrais fidèles portent encore en eux le vieil homme, qui doit périr. Ainsi l'Eglise visible n'est pas pure, nous en convenons; mais toujours est-il qu'elle a pour caractère la libre profession de la foi. Quand le Seigneur dit à Pierre (Math. XVI) : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, » Jésus parlait de l'Eglise militante et dans son état terrestre, de l'Eglise visible en un mot. Or s'il fait cette promesse à son apôtre, c'est que Pierre vient, lui le premier d'entre les douze, de confesser Jésus comme le Christ, le Fils du Dieu vivant. C'est au premier confesseur que Jésus s'adresse; c'est la foi confessée que Jésus met à la base de l'édifice qu'il va élever. Dans tout le livre des Actes nous voyons les apôtres appeler les âmes à la repentance envers Dieu et à la foi en Jésus-Christ (Act. XX, 21), et ceux qui « reçoivent de bon cœur leur parole » (Act. II, 41) entrent dans l'Eglise par le baptême, confessant ainsi Jésus-Christ. Cette réunion de confesseurs, plus ou moins sincères et fidèles, qui reconnaissent Christ comme leur Sauveur et leur Chef, forme l'Eglise visible ou le corps visible de Christ. Le Seigneur habite en elle et y agit par sa parole et son Esprit, bien que plusieurs se dérobent à cette action. C'est un édifice dont le fondement, Christ, demeure ferme, où habite l'Esprit de Dieu, et dont les pierres véritables sont des pierres vivantes, bien que dans la structure terrestre de l'édifice il y ait aussi du foin et du chaume, qui seront consumés au dernier jour. C'est une seule plante dont Christ est la souche unique, l'Esprit-Saint la séve, et qui porte une infinité de sarments, dont plusieurs, secs et sans fruits, seront à la fin retranchés et jetés au feu. Dans ce corps de l'Eglise il y a donc un élément objectif, immuable et divin, savoir Christ le chef, agissant par sa parole et son Esprit, et un élément subjectif, variable et en partie impur, les membres du corps ou les individus. L'Eglise comme telle n'existe point sans la réunion

des deux facteurs. Le Seigneur, sa Parole et son Esprit, si on les considère seuls, ne sont pas encore l'Eglise, car les membres du corps seraient absents. Et les individus à eux seuls ne sont pas davantage le corps, et même ils n'auraient jamais été rassemblés en un corps sans l'action préalable du Seigneur et de son Esprit. Aux diverses époques de son existence, l'Eglise, envisagée dans ses membres, est tout à la fois fille et mère; chaque génération de chrétiens est *spirituellement* engendrée par le Seigneur au moyen de la génération précédente, et elle enfante à son tour à Jésus-Christ ceux qui suivront.

Sans qu'il soit nécessaire d'insister, nous croyons pouvoir dire que cette notion de l'Eglise visible ressort de la mention que fait Jésus de son Eglise dans l'Evangile, ainsi que de la lecture des Actes, des Epîtres et des avertissements du Seigneur aux sept églises d'Asie. (Apoc. I-III.) L'Eglise est l'ensemble de ceux qui confessent Jésus-Christ, qui professent croire en lui et reconnaître son autorité, et qui forment ainsi le corps, inachevé et mélangé ici-bas, du Seigneur Jésus; elle est le peuple des professants.

Ce corps unique, par l'effet de la diversité des lieux et de plusieurs autres circonstances, est réparti en diverses églises particulières et locales, plus ou moins fidèles, de même qu'une immense nappe d'eau baignant un terrain accidenté y forme une foule de golfes, de lacs, etc., dont chacun est tout ensemble un bassin particulier plus ou moins pur et une partie du bassin total. De plus, comme les églises doivent se manifester et agir extérieurement, le Seigneur a donné (directement ou indirectement) des institutions et des principes directeurs relatifs à cette manifestation et à cette vie commune; ainsi le baptême et la cène, puis les divers ministères et les charges ecclésiastiques pour la direction de l'Eglise sous l'autorité suprême du divin Chef. Ces institutions, qui ont un caractère à la fois spirituel et extérieur, en relation avec la nature même de l'Eglise visible, sont pour l'Eglise, mais ne sont pas l'Eglise. Du reste, dans le domaine des formes du culte et de l'organisation ecclésiastique, la Parole de Dieu, en posant les principes généraux, laisse les détails et l'application à la liberté des églises et à leur discernement spirituel, car l'Esprit agit en elles.

Est-ce là la notion que M. Curchod nous présente de l'Eglise visible? Non. Au reste il n'est pas très facile de se rendre nettement compte de sa pensée à cet égard. Il passe tour à tour de l'idée d'une *Eglise-institution impersonnelle* à celle d'une *Eglise-peuple des appelés*, faisant consister, semble-t-il, le fond et l'essence de l'Eglise visible tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces éléments.

Ainsi, dans un tableau de sa théorie biblico-expérimentale, M. Curchod nous dit (pag. 108) : « L'Eglise est une institution ordonnée de Dieu à la suite de la prédication de l'Evangile pour étendre son empire dans le monde. » Dans le chapitre intitulé l'*Eglise d'après le principe biblico-expérimental*, il dit (pag. 209) : « Toute religion s'entoure d'institutions extérieures qui réunissent en un corps les hommes qui la professent;... la véritable religion a aussi son corps d'institutions, qui est l'Eglise visible. » Et plus loin (pag. 238) : ... « pasteurs et troupeaux devraient résister à l'Eglise et l'abandonner, si, infidèle à son mandat, elle les détournait du service de Christ. » Ailleurs encore (pag. 205), l'Eglise est, pour M. Curchod, non pas proprement ce qui est réuni dans le filet, mais « le filet jeté dans la mer pour rassembler des poissons; » non pas les invités qui sont entrés dans la salle du festin, mais « la salle du festin où les serviteurs introduisent ceux qu'ils ont rencontrés; » non pas le blé mêlé d'ivraie, mais « le champ dans lequel croissent le blé et l'ivraie, » tandis que, selon le Seigneur, « le champ c'est le monde » (Math. XIII, 38) ou notre séjour terrestre.

Qu'est donc l'Eglise pour M. Curchod, d'après ces passages et d'autres analogues, sinon une sorte de cadre, une organisation, un ensemble de moyens extérieurs d'édification et de règlements, une institution en un mot, abstraction faite du personnel, abstraction faite « des pasteurs et des troupeaux? » Il aurait valu la peine d'ajouter à cette étrange conviction les preuves scripturaires sur lesquelles on l'appuie, mais c'est en vain qu'on les cherche dans le livre de M. Curchod. Le fait est que l'E-

criture ne connaît pas cette Eglise-organisation. Il est parlé dans l'Ecriture d'écouter l'Eglise (Math. XVIII, 17), de la crainte qu'éprouve l'Eglise (Act. V, 11), de l'Eglise qui prie (XII, 5), qui s'assemble (XIV. 27), qu'il ne faut pas scandaliser (1 Cor. X, 32), qui est aimée de Christ (Eph. V, 25), qui endure des persécutions (Act. VIII, 1), des églises auxquelles on écrit, etc., etc.; partout et toujours il est parlé de l'Eglise visible comme d'une *assemblée* (ecclesia) de disciples, d'un peuple de confesseurs, mais jamais comme « d'un corps d'institutions extérieures, » que « pasteurs et troupeaux pourraient abandonner. »

Cependant, dans d'autres passages de son livre, M. Curchod nous présente aussi une autre notion moins creuse de l'Eglise visible; ainsi quand il dit (pag. 301) : « Nous considérons donc l'Eglise comme une société composée des hommes que Dieu a appelés à la foi et qui n'ont pas rejeté publiquement cet appel. » Ailleurs (pag. 295), il oppose l'*Eglise des appelés* à l'Eglise des saints et à l'Eglise des professants. Soit! nous voici en présence d'une Eglise-société, d'une Eglise qui n'est plus essentiellement un ensemble de choses extérieures, mais de personnes; nous voyons paraître ici, quoique encore un peu obscurément, le peuple ou corps de Jésus-Christ. C'est là une notion de l'Eglise assez différente de la précédente et plus biblique qu'elle. Il est seulement dommage que M. Curchod recouvre ces deux idées d'un même nom, et qu'en employant ce mot *Eglise*, il passe de l'un des sens à l'autre sans guère avertir son lecteur. Ce n'est au profit ni de la clarté ni de la vérité.

Mais, enfin, examinons cette notion : l'Eglise des appelés. On devient membre de l'Eglise par l'appel de Dieu, dit M. Curchod. (Pag. 297, 300.) Sans doute, mais est-ce par cet appel seul? Dans ce cas, tous ceux qui ont entendu proclamer le salut en Jésus-Christ et qui ont été invités à le recevoir feraient partie de l'Eglise, qu'ils le voulussent ou non et quels qu'ils fussent demeurés d'ailleurs, incrédules déclarés ou même païens. On ne saurait l'entendre ainsi. Il faut donc, pour être membre de l'Eglise, autre chose que l'appel de Dieu, il faut que cet appel soit reçu. Nous voyons, en effet, dans le livre des Actes que l'Eglise visible se compose de ceux qui, obéissant à cet appel, reconnaissent Jésus pour leur Sauveur et leur Seigneur; ceux qui repoussent l'appel de Dieu, qui le dédaignent, ou y demeurent indifférents, ne font point partie de l'Eglise. Celle-ci n'est donc pas simplement l'assemblée des appelés, mais bien de ceux qui ont « reçu de bon cœur la parole » (Act. II, 41), de ceux qui ont cru à l'Evangile et qui ont été baptisés. (Act. VIII, 12.) De quel droit viendrait-on poser une autre règle que la règle apostolique? M. Curchod ne nous le dit pas; mais il ne la suit guère, ce nous semble, quand il dit que l'Eglise se compose de ceux « que Dieu a appelés et qui n'ont pas rejeté publiquement cet appel. » En effet, selon cette définition, pour être membre de l'Eglise, il suffirait, en présence de l'appel de Dieu, de ne pas le rejeter publiquement; il suffirait de ne pas agir, de ne rien dire, en un mot de *s'abstenir!* Cela ne ressemble guère à ce que nous voyons de la pratique apostolique dans le livre des Actes. Et dans les Evangiles, quand les serviteurs de la parabole des noces (Math. XXII) vont appeler les conviés, plusieurs de ces derniers, sans injurier les serviteurs comme ont fait leurs compagnons, et sans rejeter expressément l'appel, se contentent de n'en pas tenir compte, et s'en vont avec une paisible indifférence l'un à sa métairie, l'autre à son trafic. Or les uns pas plus que les autres ne font partie de ceux qui sont à table dans la salle du festin. Sans doute il se trouve dans la salle des gens qui n'ont pas la robe de noces et qui sont finalement exclus par le Roi; mais, pour être dans la salle, il faut l'avoir voulu, et non pas seulement n'avoir rien voulu ni rien fait; il faut avoir répondu à l'appel, il faut être expressément venu et non pas seulement s'être abstenu de dire non. Ceux qui ne viennent point sont sans doute des *appelés*, ils sont et demeurent bon gré mal gré dans le champ et sur le terrain du royaume de Dieu; ils demeurent au bénéfice et sous la responsabilité de l'appel qui leur a été adressé; mais s'ils ne le reçoivent pas, ils ne font pas partie de l'assemblée réunie autour de la table, ils ne sont pas de l'Eglise visible. Celle-ci confesse positivement le Seigneur, elle ne se contente pas de s'abstenir de le renier.

Et d'ailleurs en disant: « les appelés qui n'ont pas rejeté publiquement l'appel de Dieu, » on a l'air de vouloir dire quelque chose de plus que si l'on disait tout simplement « les appelés » ou « la chrétienté; » mais en réalité on ne dit rien de plus. Qu'est-ce en effet que ce « rejet public? » Les églises nationales considèrent comme leur appartenant ces personnes assez nombreuses qui ne prennent point la cène, qui fréquentent peu les assemblées de culte et qui dans l'occasion ne se gênent guère d'exprimer leur incrédulité. On sait bien que ces personnes ne feront pas une déclaration en forme; et d'ailleurs à qui l'adresseraient-elles? En définitive par l'*Eglise des appelés*, on entend toute la population des pays plus au moins christianisés, la masse des individus, professants ou non. Ce que l'on veut, c'est de confondre l'Eglise et la nation, afin d'avoir ainsi un prétexte, et encore ne serait-ce qu'un prétexte, pour l'union de l'Eglise et de l'Etat. Mais on ne peut ici s'appuyer sur l'Ecriture, qui nous montre toujours dans l'Eglise visible le corps de ceux qui professent croire en Jésus-Christ et qui reconnaissent positivement son autorité.

L'Eglise est un corps, elle est le corps de ceux qui confessent Jésus-Christ. De là, pour le croyant, le devoir comme le besoin de ne point se tenir à l'écart de ses frères, mais de s'unir à eux autant que possible. De là encore, pour l'Eglise, le devoir de suivre dans sa marche la volonté de son chef et les principes directeurs posés dans l'Ecriture. Aussi, malgré la portion d'éléments plus ou moins conventionnels qui se retrouvent inévitablement dans les détails d'une organisation ecclésiastique quelconque, puisque l'Ecriture n'a pas tout réglé, on ne peut voir dans l'Eglise une association humaine et conventionnelle, dont les membres viendraient ainsi déterminer à leur gré et arbitrairement le but et les conditions. Attribuer à ceux qu'on appelle *individualistes* une pareille notion de l'Eglise, comme le fait M. Curchod (pag. 186, 188, etc.), c'est tout simplement un non sens. Parce que Vinet exclut du domaine de l'Eglise toute contrainte, soit de la part de l'Etat soit d'ailleurs; parce qu'il insiste sur ce que l'Eglise est une société *libre;* parce qu'il veut, et certes avec raison, qu'à l'égard de l'Eglise « l'adhésion soit spontanée, la séparation toujours possible et la contrainte impossible, » ce n'est pas une raison de lui imputer ni à lui ni à d'autres, l'oubli de ce qu'il y a d'objectif, de divin et d'immuable dans l'Eglise.

Oui certainement, il y a pour l'Eglise une vérité donnée d'enhaut et qui ne dépend pas d'elle, mais dont elle est au contraire la servante et l'appui. (1 Tim. III, 15.) Oui certainement, l'Eglise a un Chef qui la forme et la dirige par sa parole et par son Esprit, lequel est opposé à l'esprit du monde; et c'est là précisément une des grandes raisons qui s'opposent à ce qu'elle soit unie à l'Etat et par là même dépendante de lui. Selon M. Curchod la séparation de l'Eglise et de l'Etat serait une conséquence du faux point de vue qui voit dans l'Eglise une association conventionnelle. (Page 189.) Tout au contraire. Qu'une société industrielle ou artistique s'appuie sur l'Etat, et se fasse, si bon lui semble, réglementer par lui, il n'y a rien là d'anormal. Une telle association qui n'existe que par le bon plaisir de ses membres est maîtresse de ses allures, elle peut prendre la position qu'elle voudra et aliéner sa liberté. Mais l'Eglise ne s'appartient point à elle-même, elle est à Christ. La nature de l'Eglise, le but qu'elle poursuit, la vérité dont elle est la colonne et l'appui, les intérêts qu'elle administre, les moyens qu'elle doit employer, la position qu'elle doit prendre au milieu du monde: toutes ces choses sont données par l'Evangile même; l'Eglise ne peut les déterminer à son gré; elle doit à ces divers égards suivre les directions de la parole et de l'Esprit de Dieu. C'est précisément pour cela qu'elle ne peut s'appuyer sur un pouvoir étranger et terrestre, ni lui aliéner sa liberté. C'est précisément parce que l'Eglise est l'Eglise de Christ, parce qu'elle ne subsiste que par lui et qu'elle lui doit obéissance, qu'il faut aussi qu'elle exprime, garantisse et pratique cette dépendance à l'égard de son Chef et de son Epoux en répudiant toute autre autorité et tout autre appui que le sien. En un mot parce que l'Eglise est *christonome* ou qu'elle doit recevoir sa loi de Christ, il faut qu'elle soit *autonome,* ou indépendante, comme Eglise, des pouvoirs temporels.

En effet les corps politiques sont toujours plus ou moins imbus des idées et de l'esprit

du siècle. Or, bien que dans la chrétienté l'influence de l'Evangile soit considérable et que la vie sociale en ait été grandement modifiée, néanmoins l'esprit qui domine dans la société n'est pas l'esprit de Christ. Les vérités centrales de l'Ecriture, celles du péché originel, de la rédemption et de la grâce paraissent une folie au cœur irrégénéré, de même que la morale qui en découle. « Cette doctrine qui heurte de front toutes les doctrines des sages (1 Cor. III, 20), cette doctrine qui proclame (1 Cor. III, 8) que si quelqu'un pense être sage dans ce monde, il doit devenir fou pour devenir sage; cette doctrine ne saurait à son état de pureté être la doctrine de l'Etat. » (Vinet, *Essai*). Une opposition à l'Evangile plus ou moins sourde ou avouée se retrouve partout. C'est là un fait constant, qui ne sera pas nié par ceux qui reconnaissent la chute de l'homme et la nécessité de la régénération. Or il est évident que demander à l'Etat de salarier l'Eglise, de la constituer et de la gouverner dans une mesure plus ou moins grande, c'est y introduire une autorité qui, en fait, ne se soumet point à Jésus-Christ et à sa parole, et qui, quelque légitime qu'elle soit dans sa sphère propre, ne peut ni légitimement ni utilement administrer les choses spirituelles.

Mais, nous dit-on, vous identifiez donc l'Etat avec la chair et le monde, au sens fâcheux de cette expression. (Comp. pag. 322, 326, 327.) Nullement. Si nous le faisions, nous ne saurions voir pour l'Etat d'autre rôle à l'égard de l'Eglise que celui d'ennemi et de persécuteur; tandis que nous réclamons de lui la justice et le droit commun. L'Etat est le garant du droit; il doit à l'aide de la force publique faire régner l'ordre et la justice. En accomplissant sa tâche, il n'est pas le serviteur de l'esprit persécuteur du monde contre l'Evangile; il le bride au contraire, et l'Eglise profite, comme tous les citoyens et comme toute réunion paisible, de la paix, de l'ordre et de la liberté que l'Etat maintient dans le pays. C'est là un immense bienfait; et les chrétiens ont le droit de le réclamer comme tous les citoyens, parce qu'en le faisant, on ne réclame de l'Etat que ce qu'il est dans son rôle et son devoir de donner, on ne lui demande que d'être l'Etat.

Mais, si au lieu de vous en tenir là, vous avez une église *établie*, vous transportez ainsi le pouvoir social en dehors de ses attributions propres et légitimes, dans une sphère où il n'est point appelé de Dieu; où il n'agit plus comme Etat, mais comme évêque; où il n'est donc plus l'Etat, pouvoir légitime et respectable, mais un intrus armé et un oppresseur. Et là, dans cette sphère qui n'est pas la sienne et où il n'est plus réellement l'Etat, vous rencontrerez nécessairement le pouvoir politique comme une force délétère et mondaine. En vain vous ferez vos réserves, en vain vous direz que si l'on attribue une autorité religieuse au pouvoir politique c'est à condition qu'il l'exerce *chrétiennement*. Il ne faut pas demander l'impossible et le contradictoire. Quand l'Etat exerce une fonction anormale, il ne peut le faire normalement. Quand il salarie l'Eglise, il le fait (et ne peut autrement) par un impôt levé sous la menace du glaive, il contraint les consciences. Quand il constitue et appuie l'Eglise, il pèse sur les consciences de tout le poids de son prestige terrestre. Puis, demander aux corps politiques d'administrer évangéliquement les choses spirituelles, c'est leur demander d'être tout d'abord composés de croyants. Hors de Christ, on ne peut ni lui obéir ni diriger convenablement le corps de Christ. Or nous ne sachions pas que la foi au Seigneur et la soumission à sa parole soient des conditions requises pour faire partie des corps politiques, comme elles sont absolument requises par l'Ecriture pour exercer l'autorité épiscopale (1 Tim. III; Tite I.)

Si donc nous refusons aux corps politiques toute compétence religieuse et ecclésiastique, ce n'est pas que nous « ravalions l'Etat, » comme le pense M. Curchod; c'est tout simplement que nous ne voulons pas voir l'Etat là où il n'est pas. Une autorité hors de sa sphère légitime n'est plus réellement l'autorité. Comme soldat, je dois obéissance à mon chef pour tout ce qui concerne le service militaire; mais s'il plaisait à mon capitaine de me donner des ordres sur l'éducation de mes enfants ou l'administration de mes terres, dirait-on que je *ravale l'autorité militaire* parce que je décline ici sa compétence? Un défenseur des églises d'Etat s'est écrié dans son zèle: Croyez-vous donc que l'Etat ne puisse pas, comme l'Eglise,

compter sur le secours de Dieu? — Oui sans doute il le peut, mais pour l'œuvre que Dieu lui assigne et non pour ce qui ne lui appartient point; pas plus que l'Eglise n'aurait le droit de compter sur le secours du Seigneur pour s'arroger un pouvoir terrestre et manier les armes charnelles.

Quand cessera-t-on d'embrouiller les questions? Quand verra-t-on qu'il n'y a que du respect pour l'Etat comme pour l'Eglise à vouloir que l'autorité cesse enfin d'être un mauvais évêque pour être un vraiment bon gouvernement? M. Curchod voit en cela une manière de ravaler l'Etat. Singulière méprise! C'est donc ravaler l'Etat que de vouloir avec St.-Paul qu'il soit ministre de Dieu pour la justice (Rom. XIII), qu'il protége également les droits de tous et la liberté religieuse de chaque citoyen; et c'est le rehausser sans doute que de lui faire épouser un parti religieux ou irréligieux dont il se fait l'appui aux dépens des minorités opprimées. C'est donc encore ravaler l'Etat que de le croire capable de respecter assez les consciences des citoyens et le caractère de l'Evangile, pour laisser à chacun le soin de se décider soi-même en fait de religion et d'Eglise, et pour laisser aussi l'Eglise agir par les seules armes spirituelles. Et c'est sans doute rehausser l'Etat que l'instituer en droit, et aussi plus ou moins en fait, le tyran des consciences. En effet s'il appartient à l'Etat de décréter une église nationale, s'il a le droit de décider pour la nation en fait de religion et d'Eglise, il a aussi le droit de requérir obéissance sur ce point, et d'exiger des citoyens la participation à son culte et la foi en ses dogmes. Là où l'Etat est sur son terrain, il agit comme chef du corps social, dont les individus sont des dépendances, des membres, tenus ainsi à la soumission: c'est ce qui a lieu dans les diverses branches de l'administration publique. Dans le domaine de l'Etat, le citoyen doit se ranger à l'établissement national; autrement il est légitimement frappé et puni. On ne saurait tolérer, par exemple, que par une organisation indépendante certains citoyens prétendissent se dérober à l'organisation militaire nationale ou aux tribunaux de l'Etat. Si donc l'Eglise fait partie du domaine national, l'Etat aurait le droit de persécution religieuse. S'il ne l'exerce pas, ce serait simplement par faiblesse ou par politique; — mais le *droit*, il l'aurait, et en fait il l'exerce toujours plus ou moins, ne fût-ce que par l'impôt prélevé forcément pour le culte officiel sur tous les citoyens.

Non, certainement, nous n'entendons pas la dignité de l'Etat de la même manière que M. Curchod. Nous voyons au contraire dans le régime de l'union, non pas l'élévation, mais l'abaissement moral de l'Etat comme de l'Eglise.

« Vous savez, dit le Seigneur à ses disciples, que les chefs des nations les dominent et que les grands usent d'autorité sur elles; mais il n'en sera pas ainsi parmi vous. » « Mon règne n'est pas de ce monde. » Et l'apôtre ajoute: « Les armes de notre guerre ne sont point charnelles. » Laissez donc l'Eglise faire son chemin par les moyens qui sont les siens, sans vouloir lui en imposer d'autres qu'elle ne doit point accepter. Laissez à l'Eglise, rendez-lui par une réforme selon l'Evangile sa position vraie, indépendante des subsides de l'Etat et des règlements ecclésiastiques. L'Eglise, qui relève de Jésus-Christ, a en elle, par la présence spirituelle du Seigneur, par sa parole, par la vie de la foi, par les sacrifices volontaires que cette foi inspire, de quoi poursuivre l'œuvre que son Chef lui confie au milieu du monde. Le Seigneur ne la laissera point: elle est à lui; c'est pourquoi elle doit être *autonome* ou indépendante à l'égard des puissances de la terre.

M. Curchod ne le pense pas. Quant au salaire du culte par l'impôt, il n'en dit mot. Quant au gouvernement de l'Eglise, voici sa théorie. Il admet un *pouvoir* directeur ou *épiscopal*, chargé de l'administration des choses religieuses sous la réserve expresse de respecter la Parole de Dieu. Par le moyen de ce pouvoir épiscopal (pag. 246), l'Eglise peut constater les dogmes enseignés dans l'Ecriture, en faire des expositions sous forme de confessions de foi et de catéchismes,... rédiger des liturgies, et enfin surveiller l'enseignement religieux des ministres. (Pag. 244.) L'Eglise est en droit d'exiger de ce *pouvoir* des garanties, ainsi: la moralité de la vie et la pureté de la foi (pag. 249); mais ces garanties sont affaire de haute convenance, leur absence dans une

Eglise n'est pas un cas d'infidélité, quoiqu'il puisse y avoir dans cette absence un danger plus ou moins grave. (Pag. 249, 250, 266.) Le pouvoir épiscopal peut s'exercer sous diverses formes, selon les constitutions ecclésiastiques ; l'autorité civile peut recevoir une partie de ce pouvoir et exercer certaines attributions de l'ordre ecclésiastique. (Pag. 247, 248.)

Voilà donc, selon la théorie de M. Curchod, le césaropapisme pleinement justifié. Voilà les corps politiques en mesure de constituer et d'administrer l'Eglise, de rédiger confessions de foi, liturgies et catéchismes (comme au canton de Vaud); — cependant avec quelque danger pour l'Eglise, on en convient, si ces corps politiques investis d'une partie du pouvoir épiscopal n'ont pas fourni les garanties de moralité et de pureté de foi qu'il eût été convenable, mais non obligatoire, d'exiger d'eux.

On se demande naturellement quelles preuves scripturaires M. Curchod avance en faveur de cet exercice du pouvoir épiscopal par l'Etat, par des corps politiques qui, comme tels, ne sont point tenus à la pureté de la foi. Quand on construit une théorie *biblico-expérimentale*, ces preuves tirées soit de textes directs, soit de l'exemple apostolique, soit de l'esprit de l'Evangile, ne seraient pas de trop. Comme nous voyons dans l'Ecriture l'Eglise dirigée du dedans et non par un pouvoir extérieur, on attendrait de M. Curchod quelque solide raison en faveur de cette dérogation à l'exemple apostolique. Mais, ici comme en bien d'autres endroits, notre auteur est plus généreux d'affirmations que de preuves. Cependant n'oublions pas de dire qu'il ajoute, comme pour préciser et fonder son assertion sur l'épiscopat de l'Etat : « Contentons-nous de remarquer que le pouvoir épiscopal devant nécessairement être exercé par des hommes faillibles et pécheurs, l'essentiel est moins de déterminer *par qui*, que *comment* il le sera; et que s'il peut porter atteinte à la souveraineté de Christ, ce n'est pas pour être exercé par tel homme de préférence à tel autre, mais pour empiéter sur le domaine réservé à la Parole. »

Ainsi, selon M. Curchod, il n'importe guère *par qui* le pouvoir épiscopal sera exercé, pourvu qu'il le soit *bien*. A la bonne heure! Reste seulement à savoir si, pour qu'il soit bien exercé, il importe peu qu'il le soit par des croyants ou par des incrédules; par des hommes qui se déclarent expressément soumis à la Parole de Dieu, ou par ceux qui ne s'en soucient guère; par des hommes attachés à l'Eglise, à son vrai bien, et capables de le discerner, ou par des indifférents, sans affection pour le règne de Dieu. Si pour la direction de l'Eglise, la question du *comment* était à ce point indépendante de la question personnelle, cela reviendrait à dire qu'en fait d'intelligence des choses spirituelles et de soumission au Seigneur, il n'y a pas de différence entre le croyant et celui qui ne l'est pas, que la conversion n'est rien et que l'œuvre de l'Esprit de Dieu dans les âmes est une chimère. Et au vrai, le système du naturalisme, par sa confusion de l'Eglise avec la nation, du gouvernement civil avec la direction ecclésiastique, aboutit là, quand on en presse un peu fortement les conséquences. Il va bien sans dire que nous n'imputons pas ces conséquences à notre honorable frère; mais c'est pourquoi aussi sa distinction entre le *qui* et le *comment* nous paraît ici ressembler fort à une mauvaise plaisanterie. Quand dans un danger national et en face de l'ennemi, on viendrait dire gravement qu'il n'importe guère *par qui* l'armée du pays sera conduite, attendu que l'essentiel est bien plutôt *comment* elle le sera; qu'en conséquence on peut prendre pour officiers des hommes quelconques, sans égard à leurs connaissances militaires ni à leur patriotisme, qu'on peut même admettre les citoyens du pays ennemi, — sous réserve, bien entendu, que tous ces officiers auront en poche des ordres excellents; que répondrait-on à un tel conseil et qui le prendrait au sérieux? Et voici, quand l'armée convoquée au nom de Jésus-Christ, quand son Eglise est campée au milieu du monde, en butte à d'incessantes et sourdes attaques, chargée de poursuivre avec les armes de la foi, de l'amour, de la prière et du sacrifice, une œuvre d'autant plus difficile que les divers rangs de l'armée renferment un certain nombre de soldats ou lâches ou traîtres, et que tous souffrent de diverses blessures; en présence d'une lutte pareille, vous venez justifier le désordre or-

ganisé; et sous ombre que l'essentiel c'est que les ordres du chef soient suivis, prêché, qu'on peut en confier l'exécution au premier venu sans qu'il y ait *devoir* pour l'Eglise de réclamer des fonctionnaires la foi au chef, le discernement pour comprendre sa volonté et un cœur soumis pour la suivre! N'est-ce pas là évidemment une théorie en l'air, imaginée pour les besoins d'une mauvaise cause? Si l'on veut que la volonté du Seigneur soit suivie dans le gouvernement de l'Eglise, il faut que les administrateurs des choses spirituelles soient à Christ. Il faut donc que l'Eglise requière d'eux la foi et pose cette exigence en principe.

Mais, nous dit-on, même alors, même en posant des garanties, on ne ferme pas complétement la porte aux abus. (Pag. 267.) Avec ces garanties il peut encore se rencontrer des administrateurs infidèles. C'est vrai; mais si les abus sont si fort à craindre, c'est une raison de plus de faire ce qui est possible pour leur fermer la porte, au lieu de la leur ouvrir toute grande en instituant comme règle et principe de l'Eglise que la foi n'est point requise pour administrer les choses spirituelles. Car enfin c'est expressément professer et pratiquer ce principe funeste, que d'attribuer une autorité ecclésiastique aux corps politiques, dont on n'exige aucune condition de foi.

Or l'Eglise ne peut ériger le désordre en principe. Tout comme elle est basée sur la profession de la foi (Math. XVI, 15-18), il faut aussi qu'elle proclame que cette foi confessée est requise à plus forte raison de ceux qui dirigent le peuple de Dieu et administrent les choses spirituelles; au lieu de donner à cette vérité, par les institutions ecclésiastiques, un solennel et constant démenti. Si l'invasion du mal est toujours à craindre, il faut au moins que l'Eglise, au lieu de s'y livrer, le combatte en posant des principes vrais, et en faisant effort pour les suivre. Elle le doit pour rendre hommage à la souveraineté de Christ, pour travailler au bien des âmes, et enfin pour obéir à l'Ecriture.

L'Ecriture en effet n'est pas muette sur la question de savoir *par qui* le pouvoir épiscopal doit être exercé. Elle ne connaît pas, à l'égard des moyens et des garanties, cette superbe indifférence de plusieurs chrétiens. Elle parle, non-seulement par ce qu'elle nous montre de l'exemple apostolique et de la nature de l'Eglise, mais encore par des textes positifs concernant les évêques, c'est-à-dire ceux qui exercent le pouvoir épiscopal. Qu'on lise 1 Tim. III et Tite I. M. Curchod n'a pas l'air de s'inquiéter de ces prescriptions apostoliques. Et pourtant il est évident que, si l'on admet l'Etat à exercer le pouvoir épiscopal, les conditions requises des évêques par l'Ecriture s'appliquent nécessairement aux gouvernants, pour toute la portion d'autorité ecclésiastique qu'on leur attribue. Or l'apôtre ne prouve pas qu'il y ait simple convenance, et nullement devoir, à réclamer telle garantie des fonctionaires; mais il dit expressément: « Il *faut* que l'évêque soit, etc.... » (1 Tim. III, 2); de même Tite I, 7. On voit donc que la théorie biblico-expérimentale de M. Curchod ne se tient guère à la Bible; mais aussi, il est vrai qu'en suivant l'Ecriture on n'arriverait pas à justifier la césaropapie du nationalisme, ni à déclarer illégitimes les églises indépendantes de notre époque.

On conçoit qu'à son point de vue M. Curchod fasse peu de cas de l'autonomie de l'Eglise. C'est, dit-il, par une « fièvre d'indépendance » qu'on la réclame (Pag. 307), et elle conduit à « substituer l'Eglise à son Chef. » (Pag. 313.) Sans doute qu'en toute Eglise l'infidélité est toujours possible, et que rien ne peut ni ne doit remplacer la vie de la foi: sans doute qu'une église, même sous le régime de l'indépendance, peut déchoir et arriver à substituer une volonté humaine et mauvaise à celle du Chef. Mais la question n'est pas là. L'autonomie de l'Eglise n'est pas pour elle le droit de suivre les inspirations de la chair ou une autorité humaine; elle est cette position d'indépendance qui préserve l'Eglise de l'appui de la contrainte et la soustrait à la direction d'un pouvoir étranger, pour la laisser en la seule présence du Seigneur, qui agit en elle par sa parole et son Esprit.

La question revient donc à ceci: pour constater les doctrines contenues dans l'Ecriture et les proclamer, pour rédiger des livres de culte ou d'enseignement religieux, pour surveiller cet enseignement, pour exercer la discipline ecclésiastique, pour exciter et diriger l'évangélisation, pour administrer toute cette œuvre spirituelle, faut-il que l'Eglise

agisse par des disciples déclarés de Jésus-Christ et reconnus aptes à cette œuvre? Ou bien l'Eglise peut-elle, sans infidélité, mettre de côté les prescriptions de l'apôtre sur le choix des évêques et même les données élémentaires de la prudence chrétienne, pour confier le pouvoir épiscopal, en portion plus ou moins considérable, à des corps politiques qui, comme tels, ne présentent aucune garantie de foi ni de soumission à la parole de Dieu? Pour travailler à l'œuvre du Seigneur, l'Eglise peut-elle légitimement recevoir de ce nouvel évêque l'appui de la contrainte et un salaire prélevé sur tous les citoyens sous la menace du glaive?

Il nous semble que si l'on examine un peu attentivement la question de l'autonomie, elle sera bientôt résolue pour la conscience du chrétien.

On gourmande nos préoccupations à ce sujet. Selon M. Curchod, nous relèverions l'importance des formes au point de finir par y voir le gage essentiel de la vie religieuse, nous recevrions dans l'organisation ecclésiastique la vérité chrétienne par excellence et ferions descendre à un rang secondaire la fidèle prédication de la croix, etc... (pag. 129, 130, 385), nous essaierions même, à force de précautions, de rendre superflue l'intervention divine. (Pag. 267.) Etrange imputation! Parce que nous réclamons pour l'Eglise une position qui soit en harmonie avec les doctrines évangéliques de la chute, du salut par la foi en Christ, de la régénération par l'Esprit-Saint, et de la dépendance de l'Eglise à l'égard de son Chef; — en harmonie avec la morale évangélique, qui repousse les fictions ecclésiastiques et l'emploi de la contrainte en religion; — en harmonie avec la nature de l'Eglise, dont l'essence est d'être le corps de Christ ou l'ensemble de ses membres; parce qu'au nom de l'Evangile nous réclamons les conséquences pratiques et les applications des principes évangéliques, on nous accuse de voiler ces principes, de subordonner ces vérités capitales, et de les faire à peu près disparaître derrière des questions secondaires. A la bonne heure! Cependant nous avions cru jusqu'ici que, réclamer les conséquences d'un principe, c'était, non pas le voiler, mais l'honorer; et que ceux qui le voilent et qui le nient virtuellement, ce sont précisément ceux qui, sous un prétexte ou sous un autre, se refusent à l'appliquer. Or nous avouons que, même après avoir lu le livre de M. Curchod, nous sommes encore du même avis.

(La fin au prochain numéro.)

MORALE.

Du jeûne selon l'Ecriture.

PREMIER ARTICLE.

Le mot jeûne désigne une abstention totale de nourriture, pendant un temps plus ou moins long. Le jeûne se distingue, à proprement parler, de l'abstinence (abstinentia, semijejunium), qui ne consiste qu'à se passer de certains aliments, tels que la viande, tout en usant d'une autre espèce de nourriture.

Dans cette étude nous nous proposons d'examiner d'après l'Ecriture, et spécialement sous l'économie de l'Evangile, le sujet général d'une privation volontaire quelconque, totale ou partielle, de certains aliments par motif religieux. C'est dans ce sens tout général que nous emploierons le mot jeûne.

D'ailleurs le jeûne proprement dit et la simple abstinence se touchent de si près, sont si bien le résultat d'un même principe, dans l'application duquel ils ne présentent qu'une différence du plus au moins, que si l'un est approuvé ou condamné, l'autre doit l'être aussi.

La question de la pratique du jeûne en général pour les chrétiens évangéliques, est certainement digne d'intérêt. Peut-être même a-t-elle été pour plusieurs de nous le sujet d'un certain embarras de conscience. Et voici pourquoi:

D'abord on ne peut méconnaître qu'une certaine pratique du jeûne, en telle ou telle circonstance, ne soit louée et même recommandée par le Seigneur Jésus. N'a-t-il pas dit: « Lorsque tu jeûnes..., qu'il paraisse à ton Père, et ton Père te récompensera publiquement; » et ailleurs: « Lorsque l'époux sera ôté, alors les amis de noce jeûneront; » et surtout: « Telle espèce de démon ne peut

être châtiée par aucun moyen qu'avec prière et jeûne ? »

Puis ne voyons-nous pas les apôtres et l'Eglise apostolique avoir pratiqué le jeûne, dans certaines circonstances, sous l'approbation et la bénédiction positives de l'Esprit de Dieu? Pour n'en citer qu'un exemple, je rappellerai celui de l'église d'Antioche: « Il s'y trouvait, nous dit le livre des Actes, quelques prophètes et docteurs. Et comme ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit: Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, ayant jeûné et prié et leur ayant imposé les mains, ils les laissèrent aller. »

Ensuite ne trouvons-nous pas l'usage du jeûne se perpétuant dans l'Eglise des premiers siècles, puis dans les églises grecque et latine, dans la vie religieuse desquelles il occupe une si grande place; puis encore recommandé, dans de justes limites, par les réformateurs et les confessions de foi, et pratiqué par les églises évangéliques dans diverses circonstances?

Néanmoins, malgré ces recommandations et ces exemples, tout usage du jeûne est tombé complétement, ou presque complétement, en désuétude au milieu de nous. Qui est-ce qui jeûne jamais? N'y a-t-il pas dans l'abandon total de cette pratique un indice, et peut-être une source, d'affaissement religieux et moral? Y a-t-il quelque connexion peut-être entre ce fait et le matérialisme, le sensualisme reproché à notre siècle? Il y a là un sujet qui mérite l'examen.

Il faut avouer que si l'on doit considérer le jeûne comme étant essentiellement un acte religieux, destiné ou à nous rendre par lui-même agréables à Dieu, ou à maîtriser en nous la chair, en la traitant durement, nous avons, appuyé sur la Parole de Dieu, des objections graves à présenter à cette pratique.

Et d'abord le salut s'obtenant, et pouvant s'obtenir seulement par grâce, par la foi en Christ, sans que nos œuvres puissent en rien contribuer à notre rédemption, nous devons repousser toute idée que l'acte de jeûner nous concilie de soi la faveur de Dieu en un degré quelconque et nous obtienne la moindre récompense. « Ce n'est pas un aliment qui nous rend recommandables à Dieu, dit St. Paul (1 Cor. VIII, 8), car si nous mangeons, nous n'avons rien de plus, et si nous ne mangeons pas, nous n'avons rien de moins. »

S'agit-il de faire du jeûne un moyen d'agir, non sur Dieu, mais sur nous, pour notre sanctification? — Mais pour nous le grand moyen de sanctification, comme de justification, n'est-il pas encore, et toujours, le recours à Christ? Ce recours à Christ ne suffit-il pas à tout? Oui, dans ce sens aussi, sa grâce nous suffit. « Nous pouvons tout en lui, qui nous fortifie. » « Ceux qui sont à Christ ont crucifié la chair avec ses convoitises. » « Je suis crucifié avec Christ, dit le fidèle avec Paul, et je ne vis plus pour moi, mais Christ vit en moi; et ce que je vis encore en la chair, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est donné lui-même pour moi. » D'ailleurs la chair doit être combattue en nous par l'abstention du péché, et non par celle des choses permises. Nous abstenir des dernières, c'est nous imposer un joug qui n'est pas celui du Seigneur et que nous risquons de préférer à celui du Seigneur, c'est faire acte, non de renoncement à sa volonté, mais de volonté propre; c'est dénaturer l'esprit de la piété, car « le règne de Dieu n'est ni aliment ni breuvage, mais justice, paix et joie par le Saint-Esprit » (Rom. XIV, 17); c'est voiler cette « joie de l'Eternel qui, comme le remarquait déjà Néhémie, fait notre force, » cette joie au Seigneur en laquelle le racheté est invité à se fortifier sans cesse, qui fait sa sûreté, et qui même lui est si naturelle puisqu'il a trouvé l'époux et le possède avec lui; s'abstenir d'une nourriture permise, c'est même repousser une bénédiction et un moyen de grâce, car il est écrit que « Dieu a créé les aliments pour qu'ils soient pris, avec actions de grâces, par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité, parce que tout ce que Dieu a créé est bon et rien n'est à rejeter quand c'est pris avec actions de grâces; car c'est sanctifié par la parole créatrice de Dieu et par la prière. » (Tim. IV, 1-10.)

A ces objections, qu'appuie l'Ecriture et par lesquelles nous repoussons l'usage du jeûne, ou du moins du jeûne entendu d'une certaine manière, s'ajoute pour augmenter

notre embarras de conscience dans cette question la remarque, déjà présentée, de l'abandon complet, ou presque complet, de cette pratique par les chrétiens évangéliques de notre temps, et enfin la difficulté avec laquelle nous nous rendons compte de prime abord de l'utilité véritable que pourrait avoir pour notre âme, pour un développement plus saint, plus spirituel et plus actif de notre vie religieuse un retour quelconque vers cette pratique.

Pour sortir de cet embarras et résoudre ces difficultés, qui nous paraissent se résumer en une opposition que nous croyons apercevoir entre, d'un côté, des recommandations du Seigneur et l'usage des apôtres, de l'Eglise primitive, des églises grecque et romaine, des premières églises réformées, et, d'un autre côté, l'esprit de l'Evangile et certaines déclarations du Seigneur et des apôtres, il nous faut en venir à l'étude des passages de l'Ecriture traitant du jeûne, afin de voir si le sens dans lequel il répugne à notre esprit chrétien, est bien le même dans lequel elle le recommande dans les passages qui y sont favorables.

Le sens dans lequel nous concevons ordinairement le jeûne, dans lequel on en parle, est double. On l'a considéré ou comme un acte pouvant par lui-même nous rendre agréables à Dieu et même contribuer à l'expiation des péchés, tel était entre autres le jeûne des Pharisiens, ou comme un moyen de discipline personnelle servant à la sanctification en domptant la chair, c'est le sens dans lequel on en parle et on le juge le plus favorablement.

Est-ce comme tel que l'Ecriture le recommande ?

Abordons d'abord l'Ancien Testament. Traitons de ses passages à part, d'autant plus qu'on est disposé à concevoir qu'il doit y avoir une grande différence entre l'ancienne économie et la nouvelle, présomption que fortifie la grande place que le jeûne occupait dans la piété juive au temps de Jésus-Christ, et même maintenant.

La première mention du jeûne se trouve dans Lév. XVI, 29-31, à propos de l'ordonnance établissant la fête des propitiations. « Le dixième jour du septième mois, y lisons-nous, vous traiterez durement votre personne, et vous ne ferez aucune œuvre, tant l'indigène que l'étranger qui séjourne parmi vous. Car en ce jour-là on fera propitiation pour vous, pour vous purifier : vous serez purifiés devant l'Eternel de tous vos péchés. Ce sera pour vous un jour de repos solennel. Vous traiterez donc durement votre personne : c'est une ordonnance éternelle, etc. » Dans ce passage le jeûne n'est pas mentionné expressément sous le terme technique de jeûne (en hébreu *tsoum*) mais sous celui de *traiter durement sa personne* (hinna naphscho)[1]. Il consistait donc en un dur traitement de soi-même, suscité par le sentiment de ses péchés et le besoin d'en être purifié, et accompagnant la recherche de la grâce. Il était uni, dans le jour des propitiations, à l'offrande de sacrifices, à la cessation du travail et à la célébration d'un repos solennel. Il n'avait d'ailleurs pas de valeur purificatoire par lui-même ; le passage parle bien d'une vertu de purification, *mais* il l'attribue, non à lui, *mais* à l'acte cérémoniel accompli par le souverain sacrificateur, « car, dit le verset 30, *on* fera propitiation sur vous pour vous purifier, et vous serez purs devant l'Eternel de tous vos péchés. » J'en résumerais l'idée en disant que c'était *un acte d'humiliation accompagnant la recherche de la purification.*

Il est derechef question de la manière de célébrer cette fête dans Lév. XXIII, 27-36. Là encore le mot de jeûne ne se rencontre pas ; mais on y trouve cette prescription, que « toute personne qui ne se serait pas traitée durement ce jour-là devait être retranchée du peuple. »

C'est là la seule mention du jeûne dans la Thorat, dans les 5 livres de la loi. Elle institue donc un seul jeûne national régulier, et nous avons vu dans quel esprit ; et d'ailleurs elle se préoccupe si peu de jeûnes individuels ou de jeûnes nationaux occasion-

[1] Nos Bibles traduisent hinna naphscho par « affliger son âme, » mais à tort, à mon avis, hinna signifiant *maltraiter*, *traiter durement* ; par exemple Gen. XVI, 6 : « Saraï maltraita donc Agar ; » XXXI, 50 : « Si tu maltraites mes filles, » dit Laban à Jacob ; » XV, 13 : « Ta postérité sera asservie 400 ans aux habitants et traitée durement ; » Ex. XXII, 21 : « Tu ne fouleras et n'opprimeras (ou maltraiteras) point l'étranger ; » d'ailleurs naphscho a un sens plus complet que « âme, » et désigne la personne, corps compris.

nels, qu'elle ne réglemente rien à cet égard et n'en parle pas même.

Moïse cependant lui-même, dans une occasion très solennelle, jeûna deux fois de suite et d'une manière prolongée. Quand la loi fut donnée à Israël en Sinaï, le serviteur de l'Eternel monta sur la montagne par ordre de Dieu, pour y recevoir les tables de la loi, et y resta quarante jours et quarante nuits « sans manger ni boire, » au bout duquel temps l'Eternel les lui donna (Ex. XXIV, 12,18; XXXI, 18; Deut. IX, 9-11.) Puis Israël ayant enfreint l'alliance par son idolâtrie et les deux tables ayant été alors brisées par le médiateur en témoignage de la rupture de l'alliance, Moïse, sur l'ordre de Dieu, monta de nouveau sur la montagne avec deux nouvelles plaques de pierre qu'il avait taillées. (Ex. XXXIV, 1-2.) « Puis je me prosternai devant l'Eternel, dit-il à son peuple (Deut. IX, 18, 19; Ex. XXXIV, 28), durant quarante jours et quarante nuits comme auparavant, sans manger de pain et sans boire d'eau, à cause de tout votre péché que vous aviez commis en faisant ce qui déplaît à l'Eternel, de manière à l'irriter. Car je craignais la colère et la fureur dont l'Eternel était enflammé contre vous pour vous détruire. » — Le but de ce jeûne de quarante jours, du second du moins, mais probablement aussi du premier, fut de s'humilier pour le péché d'Israël et d'implorer la grâce divine. Comme on l'a fait observer, le manque de prescription sur le jeûne dans les livres de Moïse est d'autant plus frappant que Moïse lui-même en pratiqua deux fois un si prolongé. La liberté, la spontanéité individuelle avec laquelle cet acte religieux doit être accompli, en est d'autant plus mise en saillie.

Durant tout le temps des prophètes aucun des envoyés de Dieu n'établit de la part de l'Eternel d'autre jeûne national fixe ni ne prescrivit de jeûne, soit national soit individuel, pour tel ou tel cas prévu d'avance. — Depuis la fin du royaume de Juda, il est vrai, les Juifs établirent quatre jeûnes nationaux annuels réguliers, outre celui de la fête des propitiations, savoir les jeûnes des quatrième, cinquième, septième et dixième mois, mentionnés dans Zacharie VIII; 19 et qu'on célébrait aux anniversaires des plus douloureux événements relatifs à la destruction du royaume; mais observons qu'aucun passage des prophètes ne nous indique qu'ils aient été institués par ordonnance divine, et que, loin de là, des envoyés du peuple vinrent demander au prophète s'ils devaient les célébrer et que l'Eternel fit répondre que ces jours de deuil seraient changés en jours de fête. (Zach. VII, 3; VIII, 19.) — Peut-être que les fêtes annuelles de Purim instituées par Esther et Mardochée, furent accompagnées de jeûnes; mais le passage qui en parle est d'une interprétation douteuse (Esth. IX, 31), et d'ailleurs Esther et Mardochée n'étant pas prophètes, une institution de leur part ne pourrait être considérée comme divine. — Il demeure donc que le seul jeûne national fixe d'institution divine, sous l'Ancien Testament, était celui de la fête des propitiations.

Cette seule considération me paraît devoir modifier singulièrement l'idée qu'on se fait du jeûne tel que l'établissait l'Ancien Testament, en le montrant comme étant d'une pratique beaucoup plus rare, plus individuelle et plus spirituelle qu'on ne l'aurait supposé d'après l'impression qu'on reçoit de la fréquence, de la fixité et de la prétendue valeur du jeûne chez les pharisiens, les juifs modernes et les catholiques.

Durant les 400 ans qui séparent le temps de Moïse de celui de David, nous ne trouvons mentionnés que deux jeûnes de circonstance.

Le premier est celui des onze tribus après leur défaite par les Benjaminites coupables. Alors, nous dit le livre des Juges (XX, 26), « tous les enfants d'Israël vinrent à la maison de Dieu et y pleurèrent, et se tinrent là, devant l'Eternel, et jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et offrirent des sacrifices. Ensuite les enfants d'Israël consultèrent l'Eternel. » — Ici le jeûne est uni aux pleurs et à l'offrande de sacrifices, et sert de préparation à la consultation de l'Eternel.

Le second est du temps de Samuel. Israël, opprimé depuis vingt ans par les Philistins, finit par « soupirer après l'Eternel. » — « Si vous vous retournez de tout votre cœur à l'Eternel, leur dit Samuel, enlevant les dieux des étrangers, il vous délivrera. » Le peuple obéit, puis s'assembla à Mitspa, « afin, est-il dit, *qu'il priât pour eux*. » Alors ils puisèrent de l'eau, qu'ils répandirent devant

l'Eternel, et ils jeûnèrent ce jour-là et dirent : Nous avons péché contre l'Eternel ! Et ils dirent à Samuel : Ne cesse pas de crier pour nous à l'Eternel. » — Ici donc aussi le jeûne fut un *acte d'humilité*, caractérisé par le renoncement à l'idole et la confession des péchés, et *préparant à la prière* par laquelle on voulait implorer du secours.

Dès le temps de David la mention du jeûne est un peu plus fréquente. Il est vrai que nous possédons plus de documents sur cette époque. En réunissant les données que nous fournissent les livres historiques, les Psaumes et les prophètes, nous trouvons la mention d'une quinzaine de jeûnes occasionnels, tant individuels que nationaux, accomplis depuis l'époque de David, vers l'an 1050 avant Christ, jusqu'à la fin du temps des prophètes. Ce n'est certes pas considérable.

La plupart de ces jeûnes furent entièrement spontanés. Dans un seul endroit nous trouvons un *jeûne extraordinaire prescrit par l'Eternel*. C'est dans *Joël :* « Sacrificateurs, est-il dit I, 13, 14, ceignez-vous du vêtement d'affliction et gémissez ; lamentez-vous, vous qui faites le service de l'autel. *Consacrez un jeûne ;* convoquez l'assemblée ; réunissez les anciens, tous les habitants du pays, à la maison de l'Eternel votre Dieu, et criez à l'Eternel ! » Et dans II, 12-17 : « Maintenant donc, revenez à moi de tout votre cœur, et avec *jeûne*, et avec larmes, et avec lamentations. Et déchirez vos cœurs, et non vos vêtements, et revenez à l'Eternel votre Dieu, car il est miséricordieux. Qui sait ? il se peut qu'il revienne et qu'il ait du regret !... Sonnez de la trompette en Sion, consacrez un jeûne, convoquez une assemblée ; que les sacrificateurs pleurent entre le porche et l'autel, et qu'ils disent : Eternel, pardonne à ton peuple ! » — Ce passage suffit sans doute pour nous montrer que dans certaines conditions et dispositions spirituelles le jeûne pouvait être agréable à Dieu. Toutefois observons d'abord que ce passage est le seul mentionnant un jeûne qui ait été prescrit ; puis, que dans ce passage même l'importance du rôle donné au jeûne est accessoire : il n'en est question qu'en passant, au milieu d'invitations à la repentance et au recours à la miséricorde de l'Eternel, et encore l'appel au jeûne est-il accompagné d'un avertissement propre à montrer que l'acte matériel est tout secondaire, cette exhortation : « Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements, et revenez à l'Eternel. »

Il y a deux autres passages où un prophète de l'Eternel fait mention du jeûne de telle manière qu'il donne indirectement à entendre que dans certaines dispositions il peut être agréable à Dieu, mais toujours en faisant observer que l'acte matériel est d'une importance faible et parfois nulle. C'est Jér. XIV, 11 : « Ne fais point de requête en faveur de ce peuple. Quand ils jeûneront, je n'exaucerai point leur cri, et quand ils offriront des sacrifices, je n'y prendrai point de plaisir ; » et surtout Esa. LVIII, 3-9, passage capital que nous citons au long : « Pourquoi jeûnerons-nous, disent-ils, et tu ne le vois pas ? pourquoi nous traitons-nous durement, et tu l'ignores ? — Voici, c'est que dans votre jour de jeûne vous trouvez votre volonté et vous pressez tous vos travailleurs. Voici, vous jeûnez en vous querellant et vous disputant, et en frappant d'un poing méchant. Vous ne jeûnez pas aujourd'hui à faire exaucer votre voix dans le Haut-Lieu. Le jeûne que j'aime, est-ce un jour que l'homme se traite durement ? Quoi, plier la tête comme un jonc et se coucher sur le sac et la cendre, est-ce là ce que tu appelleras un jeûne, un jour approuvé de l'Eternel ? Voici le jeûne que j'aime : qu'on délie les chaînes de l'impiété, qu'on fasse tomber les courroies du joug, qu'on affranchisse les opprimés.... ; et encore, que tu distribues ton pain à celui qui a faim, et amènes au logis les pauvres errants, etc. Alors ta félicité éclora comme l'aurore, et ta justice marchera devant toi. Alors tu appelleras et l'Eternel répondra ; tu crieras, et il dira : Me voici. »

Dans un passage encore il est question d'un jeûne, accompagné de prière, qui fut suivi d'une délivrance ; mais là aussi on voit que c'est à la prière spécialement, et non au jeûne, que la faveur de Dieu a répondu. C'est dans Esdras VIII, 21, à propos du retour d'une colonie d'Israélites en Palestine : « Je publiai là le jeûne, dit Esdras, afin de nous traiter durement devant notre Dieu, *afin de le prier* de nous donner un heureux voyage. ..... Nous jeûnâmes donc et nous implorâmes

notre Dieu, et il fut fléchi *par nos prières.* »

Tous les autres passages sont relatifs à des jeûnes, individuels ou nationaux, pratiqués spontanément et sans qu'aucun jugement soit prononcé par l'Eternel ou ses prophètes sur leur valeur. Il y a toutefois à remarquer parmi eux ceux dont il est parlé dans les Psaumes; l'inspiration de ces morceaux est un témoignage indirect, mais suffisant, d'une approbation de Dieu s'attachant à des jeûnes accomplis dans de semblables conditions.

Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé de plus de passages de l'Ancien Testament concernant la question. Ceux qu'il resterait à étudier ne jetteraient guère plus de lumière sur le sujet, que ceux que nous avons passés en revue. La doctrine qui en ressort est identique.

Nous allons résumer celle-ci, en caractérisant le jeûne hébreu de l'Ancien Testament, sous le rapport de sa forme, de ses occasions et de son but.

Sous le point de vue de la forme, de la manière avec laquelle il se célébrait, le jeûne, dans l'Ancien Testament, consistait en un dur traitement du corps par l'abstinence (Zach. VII, 3), prolongé parfois jusqu'au soir (2 Sam. I, 12), et même pendant trois jours (Esth. IV, 15), pendant sept jours (1 Sam. XXXI, 13), avec plus ou moins de rigueur (Jon. III, 7), au point même que l'on perdît son embonpoint et ses forces. (Ps. CIX, 24.) Il était accompagné du port du vêtement d'affliction fait de poils (le sac), de la confession des péchés, de pleurs, même de lamentations et du déchirement de ses habits; et d'ailleurs fréquemment associé à la présentation de sacrifices (Jug. XX, 26; Jér. XIV, 11), à l'abstention de travail, à de saintes convocations, et surtout à la prière.

Les *occasions* auxquelles on le pratiquait, c'était: d'abord au jour solennel des propitiations; c'est le jour qui est appelé dans le Nouveau Testament simplement le «jeûne» (Act. XXVII, 3); puis, au sujet d'un grand malheur, public ou particulier, (fléau, invasion, défaite, deuil, maladie grave, etc.), soit passé soit redouté dans un prochain avenir, et dont on voulait ou célébrer la mémoire ou demander la délivrance en s'humiliant devant Dieu et en l'invoquant avec ardeur.

Le *but* enfin, et c'est ici le trait le plus caractéristique de ce jeûne et la remarque capitale dans la matière, le but était la recherche de la miséricorde de Dieu, que l'on implorait pour qu'il pardonnât des péchés à cause desquels il avait frappé ou il allait frapper, et qu'il accordât délivrance.

Le jeûne était constamment uni à la prière, la précédant et l'accompagnant, y servant de préparation par un acte d'humiliation et de renoncement, mais d'ailleurs toujours subordonné, de place et d'importance, à celle-ci; car c'est toujours à la prière même qu'est attribuée la réponse favorable de l'Eternel.

J'en résumerais donc l'idée générale en disant que c'était *un acte d'humiliation auxiliaire de la prière*, y préparant l'âme en lui rappelant vivement ses péchés, son indignité et le besoin du miséricordieux secours de Dieu.

En nous souvenant de ce point principal, et d'ailleurs de l'usage modéré, rare même, de ce moyen de discipline personnelle, et de son caractère habituellement tout spontané et occasionnel, nous nous trouvons bien loin de ce que le jeûne devint parmi les pharisiens et dans le catholicisme, loin même, dirai-je, de l'idée qu'on s'en fait vulgairement. Il n'est question ici ni de prétention à obtenir son pardon ou tout au moins à se rendre Dieu propice par la vertu de l'acte matériel du jeûne, ni de procédé matériel pour maîtriser la chair et produire la sanctification, mais d'acte extraordinaire d'humiliation préparatoire à la prière, auquel on recourt de loin en loin, ordinairement avec spontanéité, dans des occasions particulièrement graves et critiques.

Le point de vue le plus intéressant pour nous de la question du jeûne, est celui de son caractère et de son rôle dans la dispensation évangélique. Nous ne l'avons pas abordé. Toutefois le jeûne, tel que l'entend la Parole de Dieu de l'Ancien Testament, est si peu cérémoniel et légal, il est tellement en harmonie, comme nous pourrons le voir, avec le jeûne du Nouveau Testament, qu'en traitant de l'un nous nous trouverons avoir traité de l'autre, et avoir obtenu cet avantage particulier, d'avoir une

fois de plus fait sentir l'unité de l'esprit qui a présidé à l'établissement des deux économies et à la rédaction des deux groupes de nos écrits sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament.

J.-J. FAURE.

(La fin au prochain numéro.)

GÉOGRAPHIE SACRÉE.

Etude sur la mer Morte[1].

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

Le trait le plus caractéristique de la mer Morte, celui qui influe le plus sur son climat et sa nature, qui en fait un lac exceptionnel, c'est sa grande dépression au-dessous du niveau de la mer. Les anciens ne s'en étaient pas doutés. Ce n'est que dans notre siècle et depuis qu'on a fait plus d'attention au relief des continents ainsi qu'au niveau de chacune des contrées qui les composent, que l'on s'est aperçu de cette anomalie géographique, en constatant que non-seulement le bassin du lac Asphaltite, mais aussi le cours du Jourdain jusqu'au-dessus du lac de Tibériade sont bien au dessous de la mer. C'est au voyageur allemand Schubert, qui visita la Judée en 1836, que l'on doit cette découverte. Arrivé à Jéricho, il fut frappé de la hauteur extraordinaire de la colonne de mercure de son baromètre, et osait à peine en conclure qu'il était de 600 pieds plus bas que la Méditerranée, tant cela lui paraissait étrange. Voici son propre récit: « Nous cherchâmes par tous les moyens imaginables à infirmer ce résultat. Nous voulûmes l'expliquer par une perturbation accidentelle de l'atmosphère; mais un orage violent qui avait eu lieu la veille aurait fait baisser plutôt que monter la colonne de mercure. Nous rejetâmes la faute supposée de l'indication sur le dérangement de l'instrument. Mais pendant notre retour à Jérusalem, le mercure revint à la même hauteur moyenne qu'avant notre départ. Je n'aurais pas osé néanmoins, après mon retour en Bavière, rendre publique une mesure tellement contraire aux idées reçues, bien que nos observations d'altitude faites au lac de Tibériade parussent d'accord avec elles, si déjà quelques-uns de mes amis n'avaient pris sur eux de la publier dans l'*Allgemeine Zeitung.* »

Un fait aussi important en géographie et unique en son genre, puisque la dépression du lac Caspien n'est que de 90 pieds, devait exciter l'intérêt des savants. Aussi, dès lors, tous les voyageurs sérieux qui ont visité la Palestine s'en sont-ils occupés. Dès 1839, M. Jules de Bertou n'hésite pas à conclure de ses observations que cette dépression est de 420 mètres, soit 1400 pieds fédéraux. En 1842, MM. de Humboldt et Arago communiquent à l'Académie des sciences les mesures barométriques de M. Russiger, d'après lesquelles cet abaissement serait de 1238 pieds. A la même époque, le peintre écossais Wilkie, l'estime à 264 mètres, soit 880 pieds fédéraux. Encore en 1842, un Anglais, le lieutenant de génie Symond, ne s'en tenant plus à des opérations barométriques, mesura par deux routes différentes deux lignes de nivellement de Jaffa à la mer Morte, et obtint pour résultat concordant 1311 pieds anglais, soit 399 mètres, 45, 1331 $^1/_2$ pieds fédéraux. Le lieutenant Dale, de l'expédition américaine, sous les ordres du commandant Lynch (1848), s'est livré courageusement aux mêmes travaux et a eu le plaisir de corroborer les mesures de ses prédécesseurs, en obtenant 1235 pieds, soit 401 mètres, 1336 $^1/_2$ pieds fédéraux, pour la dépression de la mer Morte, résultat confirmé enfin par le professeur Roth, qui a trouvé pour cette mesure 1230 pieds au moins. C'est donc aujourd'hui un fait acquis à la science, que le niveau du lac Asphaltite est inférieur de 1200 à 1300 pieds à celui de la Méditerranée.

Les nombreuses sondes de l'expédition

[1] Un bienveillant correspondant de Genève a communiqué à la Rédaction des idées intéressantes sur la part que l'action volcanique a eue dans la formation de la mer Morte. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur le fait général que, sous la direction divine, les forces ignées ont joué le plus grand rôle dans l'effondrement de ce bassin et peut-être aussi dans l'exhaussement de quelques parties du sol. Mais nous persévérons à croire que l'étude géologique de cette contrée n'est pas assez avancée pour préciser davantage ce mode d'action, sans risquer d'avancer des hypothèses trop contestables.

américaine ont encore permis d'apprécier la profondeur de la mer Morte et de reconnaître qu'à cet égard son bassin présente deux parties bien distinctes : celle du nord, la plus grande, est profonde de 600 à 1200 pieds, et atteint ainsi sur les côtes de Moab, au Nord de l'Arnon, une profondeur au moins égale à sa dépression, ce qui fait de ce bassin un gouffre de 2460 pieds au dessous de la Méditerranée. Le golfe méridional, formé par la presqu'île d'El Lissan, n'est au contraire qu'une plaine submergée, couverte de 12 à 20 pieds d'eau, et qu'à certains moments on peut même traverser à gué de la pointe sud de la presqu'île à la côte opposée. Par cette différence de profondeur le lieutenant Lynch est amené à voir, dans la partie la plus au sud, cette riche plaine de Siddim pourvue de puits de bitume et qui, recouverte par les eaux, est devenue la mer salée. (Gen. XIV, 3.) M. Van der Velde, officier de la marine hollandaise, qui a étudié avec beaucoup de soin ces contrées (1851-1852), dont il a publié une excellente carte, développe cette hypothèse et la présente dans tout son jour. Qu'il nous soit permis de lui emprunter ce morceau :

« Le bassin profond de la partie nord de la mer existait au temps d'Abraham, avant la destruction de Sodome, comme lac d'eau douce. Les eaux du Jourdain et celles du lac, utilisées par un système d'irrigation, devaient répandre sur ses bords et dans la plaine de Siddim, aujourd'hui bassin sud, une fertilité tellement abondante que Moïse compare ce pays à l'Egypte et au jardin de l'Eternel.

» La destruction par le feu, de la part de l'Eternel, non-seulement des villes, mais de toute la plaine, fut amenée par l'embrasement des puits de bitume dont la vallée était remplie. Aussi Abraham vit-il monter de la terre une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise. La conséquence nécessaire devait être l'écroulement de la croûte terrestre. L'eau du lac au nord, se trouvant sans barrières au sud, dut submerger le terrain ainsi déprimé. Cet écroulement fut naturellement la catastrophe finale de cette immense conflagration. L'inondation suivit, mais il est toujours exact de dire que la plaine et les villes furent détruites par le feu.

» Les eaux du lac, primitivement douces, vinrent, dès ce moment, baigner le pied de la montagne de sel, au bout de la plaine. La dissolution des couches inférieures amena l'éboulement des couches supérieures, et dès ce moment le progrès de saturation des eaux a continué et continuera jusqu'à ce que toute la masse de sel du *Djebel Usdoum*, dissoute par les pluies, ait été absorbée dans le lac. »

Plusieurs écrivains cependant ne partagent pas cette manière de voir et admettent encore qu'avant la destruction des villes coupables, le Jourdain traversait la plaine, y formait peut-être un lac moins étendu et, après l'avoir fertilisée, continuait son cours jusqu'à la mer Rouge par la vallée d'*El Araba*, que sa direction indique comme le prolongement naturel du ghor supérieur. Cette opinion, que soutenait en 1842 M. Beck, est devenue plus difficile à défendre, depuis que l'on sait que non-seulement la mer Morte, mais toute la vallée du Jourdain jusqu'au dessus du lac de Tibériade, est plus basse que la mer Rouge. Il faudrait donc que cette immense fissure se fût entr'ouverte ou effondrée par une terrible catastrophe qui aurait bouleversé non-seulement la vallée de Siddim mais la Judée tout entière et dont il serait bien difficile que la Genèse n'eût fait mention qu'en disant que l'Eternel détruisit *ces villes-là et toute la plaine.* L'existence des hauteurs d'*El Sat* que l'on rencontre dans la vallée d'*El Araba*, sous le parallèle de Pétra, présentait une nouvelle difficulté aux partisans de l'écoulement du Jourdain dans la mer Rouge. M. Beck a cherché à la résoudre en supposant que le cours du Jourdain avait été interrompu par des convulsions volcaniques qui, en même temps qu'elles formaient le bassin actuel de la mer Morte, soulevaient ces monts dont M. Berton a apprécié l'élévation à 2000 pieds, il est vrai, par la température de l'ébullition de l'eau, moyen expéditif mais peu sûr, dont il faut se défier ; en effet, les récentes observations barométriques de M. Rotz donnent sur cette contrée une série d'altitudes beaucoup moins élevées, d'apres lesquelles il place le point de partage à 106 pieds seulement au-dessus de la mer Rouge.

Cette question ne pourra être résolue que par une connaissance plus complète

des lieux, en particulier par un nivellement plus exact de ce *wadi el Araba*, ainsi que par des études géologiques sur le pourtour de la mer Morte et sur toute la vallée du Jourdain. Or ces études n'ont pas été faites, ou ne sont pas assez avancées pour qu'on en puisse tirer des conclusions un peu sûres.

Mais ce que l'on peut déjà constater, c'est que, conformément au récit de l'Ecriture, le feu par la combustion des bitumes et par des éruptions volcaniques a été l'agent principal de la catastrophe qui a si fort modifié cette contrée. Car, outre les bitumes dont nous avons reconnu l'existence, le soufre s'y trouve aussi fréquemment, et toute la partie méridionale du lac depuis Aïn Djiddi à Kérac est entourée de débris volcaniques, de laves, de cendres et même des cratères des anciens volcans.

Quant au Jourdain, quel qu'ait été son ancien cours, il se jette, dès les temps plus reculés, dans une mer sans issue, où d'après le docteur Schaw il verse, en moyenne, chaque jour plus de 600,000 tonnes d'eau. Mais une évaporation très active, facilitée par la chaleur et la sécheresse de tout ce bassin, est plus que suffisante, d'après les calculs dejà anciens de Hales, pour absorber cette énorme quantité de liquide.

Le voyageur, las de l'aridité de ces tristes rivages, rencontre avec joie, en quelques lieux encore, les traces de l'ancienne fertilité de la plaine. Partout où un wadi conserve un peu d'eau, ses rives se couvrent d'une végétation luxuriante.

Tel est, sur la côte occidentale, le vallon Aïn Djiddi au pied du plateau rocheux et désert d'*Engueddi* ou du chamois. C'est là que s'élevait l'ancienne *Hatsatson Tamâr* (2 Chron. XX, 2.) c'est-à-dire, la multitude des palmiers, nommée plus tard Engueddi et dont Salomon célèbre les vignobles (Cantiq. I, 14). Josèphe lui donne bien cette situation, en la plaçant à 300 stades ou 10 lieues de Jérusalem; il représente son territoire comme riche en palmiers et en baumiers. (Antiq. liv. IX pag. 518.) On y récolte encore un vin rouge estimé et c'est une des stations préférées par le voyageur qui peut, comme jadis, y dresser sa tente à l'ombre des gommiers, des mimosas, des tamarisks et des soyals, espèce de palmiers. Cette végétation est plus remarquable encore au delà de la Sabkah dans l'oasis de Rhor Sofieh, que traverse un cours d'eau assez considérable caché sous les saules, les peupliers, les buissons épineux du *Spina Christi*[1] et les autres végétaux déjà indiqués. Ne sont-ce pas là les derniers vestiges de cette riche plaine qui était arrosée comme le jardin de l'Eternel? C'est également dans cette contrée que se trouve *la célèbre pomme de Sodome*. Ce fruit extraordinaire, dont Josèphe dit que, beau à voir, il se résout en cendre quand on le saisit, n'est autre que le fruit de l'*asclépias procera* des botanistes, arbuste de 10 à 15 pieds, avec de longues feuilles ovales. Sa séve est un suc laiteux, amer et très caustique, que les Arabes emploient en médecine. Son fruit parvenu à maturité est une calebasse de la grosseur d'une orange, d'un beau jaune, lisse et très fragile, qui s'écrase à la plus légère pression, en ne laissant dans la main qu'une poussière blanchâtre et une touffe de graines cotonneuses qui ressemble au duvet des petits oiseaux. Les Arabes utilisent ce coton en en tressant des mèches pour leurs fusils. Quoique cet arbre ne croisse pas seulement sur les confins de la mer Morte, mais encore en Arabie, en Perse et en Nubie, c'est évidemment lui qui a donné lieu à la tradition des pommes de Sodome.

Au sud d'Engueddi on voit encore, sur un rocher élevé, les ruines considérables de la forteresse de *Massoda*, qu'Hérode le Grand avait achevé de fortifier par d'importants ouvrages de défense. Ce fut la dernière place occupée par les Juifs après la prise de Jérusalem. La garnison résista longtemps aux Romains, et quand la brèche fut faite, sur l'exhortation de leur chef Eléazar, les soldats, préférant la mort à la servitude, chargèrent dix d'entre eux de les égorger tous avec leurs femmes et leurs enfants, puis de se tuer eux-mêmes. (Josèphe, *Guerre des Juifs*, pag. 269.) Cette triste commission fut ponctuellement exécutée; car les Romains, en pénétrant dans la forteresse, y trouvèrent le sol jonché de plus de 900 cadavres. Deux femmes seule-

[1]Arbuste épineux très abondant en Judée, qu'on trouve également en Italie, et dont fut tressée, dit-on, la couronne d'épines du Sauveur.

ment, avec cinq enfants, avaient échappé au massacre des leurs, en se cachant.

La côte orientale depuis la presqu'île d'El Lissan est beaucoup moins connue: c'est une monotone paroi de rochers, qui ne présente que peu d'intérêt jusqu'aux sources de *Kallirhoë*. Ces eaux thermales, qui coulent encore, ne firent que hâter la mort d'Hérode le Grand, qui était venu y ranimer un corps affaibli par les excès et par les crimes. Il les quitta irrité contre Dieu et les hommes, en laissant l'ordre, qu'après lui, on fît périr plusieurs des principaux Juifs pour qu'à sa mort, loin de se réjouir, le peuple menât deuil bon gré mal gré.

De la mer on aperçoit au-dessus de la vallée de Kallirhoë, au sommet d'un mont, les restes de *Machéronte*, autre forteresse assiégée par les Romains et qui avait été auparavant le théâtre d'une autre scène de sang; car, d'après Josèphe, c'est là que Jean Baptiste fut enfermé et mis à mort par les ordres d'Hérode Antipas.

Mais laissons ces tristes souvenirs et portons nos regards plus haut du côté du nord, vers ce Nébo d'où Moïse âgé de 120 ans et encore plein de vigueur put contempler le pays de la promesse; c'est là qu'il fut recueilli vers ses pères et enseveli dans la vallée de par l'Eternel. Vis-à-vis, au N-O., nos yeux remontant la vallée du Cédron atteindront une autre sommité, ce mont des Oliviers d'où l'auteur de la nouvelle alliance (notre Seigneur Jésus-Christ), après avoir tout accompli pour le salut des pécheurs, est remonté dans le ciel, pour y rentrer dans la gloire qu'il avait eue auprès du Père dès avant que le monde fût fait. (Jean XVII 4.)

En résumé, il résulte de l'étude de la mer Morte une pleine confirmation du récit des Ecritures et de Moïse en particulier. C'est là, du reste, l'impression générale que la vue de cette contrée a produite sur tous les voyageurs qui l'ont parcourue, quelles que fussent d'avance leurs convictions religieuses, et la plupart se plaisent à rendre témoignage à cette exactitude des auteurs sacrés. Volney lui-même, dont on n'accusera pas la partialité, la reconnaît, et il appuie d'ailleurs la vérité de leur récit par tout ce qu'il nous dit de ces lieux extraordinaires. Sans nous arrêter aux nombreuses déclarations des voyageurs mieux disposés pour l'Evangile, mais en même temps dignes de toute confiance, comme les Burchardt, les Robinson, les Van der Velde, citons le témoignage d'un écrivain auquel on reproche trop de légèreté. « Il est impossible, dit M. de Saulcy, de méconnaître les terribles traces de la colère divine sur cette région. A la vue de ce terrain brûlé, de ces cendres qui couvrent la plaine de Sabkah, de la montagne de sel qui s'y est formée; de ces laves, de ces masses de bitume qu'on y rencontre, on ne peut essayer de contester la vérité de ce que Moïse raconte au sujet de cette pluie de soufre et de feu, accompagnée sans doute de tremblements de terre et d'éruptions volcaniques, qui réduisirent en désolation une contrée aussi belle auparavant que le pays d'Egypte. » Nous terminons en citant le témoignage du commandant de l'expédition américaine, le lieutenant Lynch, qui a plus de poids encore. « Pour nous, dit-il, il ne nous reste aucun doute sur le résultat des faits que nous avons laborieusement recueillis. Quand nous sommes entrés dans la mer Morte, nous avions sur ces graves questions des opinions opposées. L'un de nous ne savait que penser du récit de Moïse et je n'y ajoutais aucune foi. Après vingt-deux jours d'observations sérieuses et suivies, nous avions tous, autant que j'en puis juger, la conviction que les villes de la plaine ont été réellement détruites comme le racontent les Saintes-Ecritures. »

LOUIS CARRARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA RÉFORMATION EN FRANCE PENDANT SA PREMIÈRE PÉRIODE, par *Henri Lutteroth*. Note historique rédigée sur la demande de la commission synodale des églises évangéliques de France, en commémoration du premier synode des églises réformées françaises, assemblé à Paris en mai 1559. — Paris, 1859, chez Meyrueis et Ce. 1 vol. in-8. 2 fr. 50.

Parmi les divers travaux auxquels le jubilé des églises réformées de France a

donné naissance, celui que nous devons à la plume exercée et habile de M. Lutteroth mérite d'une manière toute spéciale l'attention et l'intérêt du public. Il a beau s'appeler une *note ;* chacun, en dépit de ce titre plus que modeste, désirera lire et posséder ce résumé aussi substantiel que concis de nos origines ecclésiastiques, écrit par un des esprits les plus éminents de notre temps, par un des hommes qui connaissent le mieux le seizième siècle, et dont la bibliothèque est le plus richement fournie de documents de toute espèce concernant notre passé religieux. Après comme avant la publication de ce livre, on pourra nous offrir des détails plus circonstanciés sur cette période si saisissante de notre histoire; difficilement on pourra trouver quelque fait important qu'il ait omis, plus difficilement surtout on les dira mieux que lui. Pour nous, nous avouons que ce volume nous a causé la satisfaction la plus vive, et que jamais nous n'avions vu sous un jour aussi beau cette merveilleuse partie de l'histoire de nos pères, ce temps glorieux et béni, — éternel honneur de la nature humaine relevée et sanctifiée par l'Evangile, — où les généreux et héroïques confesseurs de la vérité en France se laissèrent pendant quarante ans égorger sans mot dire, sans jamais une fois prendre les armes contre leurs impitoyables bourreaux.

C'est, du reste, un spectacle curieux et plein de sérieux enseignements que cette résurrection si glorieuse et si complète de l'ancien protestantisme français, de cette histoire que tant de passions coalisées s'étaient efforcées de maintenir dans l'ombre et d'obscurcir. Tous les esprits élevés, tous les cœurs généreux, quiconque, en étudiant cette remarquable époque, s'abandonne, sans parti pris d'avance, à l'admiration de ce qui est beau et grand par excellence, savoir les mâles vertus, les nobles caractères, l'homme de bien aux prises avec la tyrannie et le crime, tous les écrivains de mérite en un mot se sentent gagnés et attirés par les généreuses victimes du despotisme religieux des Valois. Et ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans cette réhabilitation tardive de nos glorieux ancêtres, c'est qu'elle est due en grande partie à des écrivains qui n'appartiennent point à notre foi. Qui a parlé en termes plus émus de nos premiers martyrs, ou relevé mieux le grand caractère de Coligny, que ne l'a fait M. Michelet? Que de témoignages de sympathie ne leur a pas accordés M. Henri Martin dans sa belle *Histoire de France?* Quels tableaux pathétiques et saisissants M. Moret, dans ses *Quinze ans de règne*, ne nous a-t-il pas tracés des persécutions atroces de Louis XIV et du régime odieux auquel les protestants étaient soumis de 1700 à 1715? Et quand enfin M. Mignet fera paraître sa grande *Histoire de la Réformation* dès longtemps attendue, ne peut-on pas espérer de la voir réaliser les promesses que nous ont faites certains fragments déjà publiés? En attendant, et tout en nous félicitant du concours bienveillant de ces écrivains catholiques, rendons grâces néanmoins au zèle avec lequel nos coreligionnaires s'occupent à remettre en lumière tout ce qui peut faire mieux connaître notre ancien protestantisme français; remercions en particulier M. Lutteroth, tout en lui disant bien franchement que le fragment qu'il vient d'écrire n'a fait que donner une vivacité nouvelle à notre désir de le voir publier un jour cette *Histoire de la France sous les Valois*, en vue de laquelle il a recueilli tant et de si riches matériaux.

Nous ne pouvons songer à analyser un travail tel que celui qui nous occupe; bornons-nous à citer quelques-uns des récits ou des passages qui nous ont frappés ou qui nous ont paru présenter quelque chose de particulièrement saillant ou original.

Après avoir rappelé que Jacques Faber ou le Fèvre d'Etaples fut le père de la réforme française, et son commentaire sur les Evangiles un véritable manifeste de l'œuvre à entreprendre; après avoir raconté le mouvement qui se produisit à Meaux, autour de l'évêque Guillaume Briçonnet et par les soins de le Fèvre et de quelques-uns de ses jeunes disciples, Guillaume Farel, Gérard Roussel et Michel d'Arande, M. Lutteroth nous fait connaître en ces termes le travail mystérieux qui se faisait ailleurs dans les esprits : « François I[er] et Louise de Savoie avaient pris d'abord intérêt à ce qui se passait à Meaux. Ils n'y voyaient que les fruits du zèle de Briçonnet, et c'est sans doute à propos des tracasseries qu'on lui avait sus-

citées, qu'ils avaient résolu de donner à connaître qu'à leurs yeux « la vérité de Dieu n'était point hérésie. » Aussi accueillaient-ils Michel d'Arande, et le retenaient-ils affectueusement à la cour, dans le même temps où, à la suite d'une délibération du conseil, ils envoyaient d'autres docteurs, appartenant aux ordres mendiants, prêcher la foi catholique et combattre les hérésies de Luther dans toutes les provinces. L'énumération que donne le *Journal d'un Bourgeois de Paris* des provinces où l'on jugea nécessaire de combattre de cette manière les doctrines de la réforme allemande, est très importante. Elle montre combien largement elles étaient répandues avant que les disciples de le Fèvre commençassent à Meaux une œuvre française, indépendante de celle de Luther et de Zwingle. Dans le temps même où l'on s'opposait à l'une et à l'autre, la duchesse d'Alençon, sœur du roi, continuait à échanger des lettres de piété avec Briçonnet, et sa mère prenait plaisir à se faire lire l'Ecriture Sainte par l'un des prédicateurs de Meaux. »

Les choses en étaient là quand, vers la fin de 1524, au moment de sortir du royaume pour s'engager dans une entreprise difficile (la guerre d'Italie, où il fut fait prisonnier), François Ier crut qu'il lui importait de pouvoir s'appuyer sur le clergé avec la même confiance que sur la noblesse et sur le peuple. Il envisagea plus sévèrement ce qui se passait à Meaux, et, sous cette impulsion nouvelle, Louise de Savoie et le chancelier Duprat donnèrent leur approbation à des rigueurs imaginées par le Parlement pour étouffer l'hérésie, « qui avait fait, disait-on, de si grands progrès qu'elle pullulait dans le royaume. » Dès la fin de 1525, Jacques Pavannes, l'ermite de Livry et Guillaume Hubert furent brûlés à Paris, et l'évêque Briçonnet, épouvanté, engagea les jeunes disciples de le Fèvre à quitter Meaux et la France. « Toutefois, l'année suivante, ils obtinrent du roi, grâce à l'intervention de la duchesse d'Alençon, de pouvoir rentrer dans le royaume. Ne s'étant jamais prononcés pour la réforme de Luther, la plupart d'entre eux purent reprendre plus tard l'exercice de leur ministère, mais ailleurs qu'à Meaux. Quant à le Fèvre, François Ier l'appela, sans doute pour le mettre désormais à l'abri des poursuites, à surveiller l'éducation de son troisième fils. Il consacra les dernières années de sa vie à traduire l'Ancien Testament en français. Sa traduction française du Nouveau Testament avait paru en 1523, un an seulement après la traduction allemande de Luther. Quoique ayant protesté à l'avance contre toute version de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire, la Sorbonne n'osa pas poursuivre immédiatement celle de le Fèvre. Louise de Savoie et Marguerite sa fille l'avaient prise sous leur protection. »

Ainsi, selon M. Lutteroth, c'était contre la réforme allemande et les idées de Luther qu'étaient dirigées ces premières violences, tandis que la réforme française, plus timide et plus humble, obtenait une certaine faveur. Plus tard encore, après 1532, Marguerite, devenue reine de Navarre, ayant fait nommer à l'évêché de Paris Jean du Bellay, ce prélat, enclin à une réforme modérée, seconda la reine de tout son pouvoir. « Aussi, quoique les parlements continuassent à brûler les hérétiques, laissait-il monter dans les chaires de Paris des prédicateurs dont la doctrine n'était rien moins qu'irréprochable. Gérard Roussel lui-même prêcha au Louvre. La Sorbonne intervint; elle fit enfermer Roussel et quelques autres prédicateurs; elle osa même s'attaquer à la reine de Navarre; mais tout cela lui servit de peu : pendant qu'elle faisait décrier la sœur du roi comme une *furie d'enfer*, les principaux curés de la capitale avaient des entretiens secrets avec François, et réussissaient presque à le rendre favorable au projet d'une réforme calquée sur celle dont la confession d'Augsbourg était devenue en 1530 l'expression officielle en Allemagne. D'après le plan suggéré, le roi en aurait dû prendre lui-même l'initiative, à sa gloire et à son péril, auprès du clergé et de la nation. »

C'est à tort, selon M. Lutteroth, qu'on attribue le changement qui survint alors dans les dispositions de François Ier à la colère que les fameux placards contre la messe, affichés à Paris en octobre 1534, lui firent éprouver. Tout au plus servirent-ils de prétexte à la procession sacrilége où le roi joua un si abominable rôle, et pendant laquelle six *luthériens* furent brûlés à petit

feu sur les principales places de la ville. Le mariage du second fils du roi avec Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, et, après la mort de ce pape, les négociations par lesquelles le roi de France s'efforça de brouiller Paul III avec Charles-Quint, furent, selon notre auteur, des motifs suffisants pour faire changer d'avis à François Ier, qui aurait craint d'ailleurs, en accueillant franchement la réforme, de se jeter dans des embarras pareils à ceux où se trouvaient l'Angleterre et son roi par suite de l'excommunication d'Henri VIII et de la proclamation du schisme : la perturbation qui résulta de ces événements produisit un tel effet sur l'esprit de François, qu'il résolut de ne pas s'aventurer plus avant.

Dès ce moment, les persécutions redoublèrent de violence et, à défaut de Crespin, qui ne mentionne que les morts édifiantes, nous lisons dans le journal d'un Bourgeois de Paris des détails affreusement significatifs : « Voici ce qu'on trouve, du 30 novembre 1534 au 2 mai 1535 : 27 condamnations à mort par le feu, exécutées ; 2 condamnations à la même peine, non exécutées, parce que ceux qui les devaient subir dénoncèrent lâchement d'autres luthériens pour sauver leur propre vie; 73 condamnations également au feu contre des luthériens qui étaient parvenus à s'enfuir : ce sont à Paris seulement et en moins de six mois, sans parler des peines moindres, 102 condamnations à mort, dont 27 exécutées. A quels chiffres n'arriverait-on pas si l'on avait des renseignements aussi précis pour toute la France! »

« Alors que tant de feux étaient allumés, commencèrent, pour échapper aux persécutions, ces expatriations qui se sont continuées pour le même motif pendant plus de deux siècles. Marguerite cachait souvent dans ses maisons ceux qui ne pouvaient pas trouver ailleurs un asile. Elle fit nommer Roussel abbé de Clairac, et ensuite évêque d'Oléron. L'influence qu'il exerça depuis lors dans la Guyenne et dans le Béarn fut grande, mais plus étendue que profonde. La réforme française, en raison de la vieillesse de le Fèvre et des fausses positions acceptées, à bonne intention sans doute, mais non peut-être sans quelque faiblesse, par ceux qui les premiers l'avaient secondé, semblait se replier sur elle-même. Au bout d'un certain temps, quoique fertile encore en martyrs, manquant de direction, elle parut aussi manquer d'élan et de vigueur. »

C'est alors que l'œuvre de Dieu fut relevée par le puissant Calvin... Mais l'espace nous manque absolument pour suivre M. Lutteroth dans le récit qu'il nous fait de la vie et des travaux de l'illustre réformateur ainsi que des circonstances qui conduisirent les églises de France à se concerter pour faire connaître au monde leur confession de foi et pour se donner une organisation commune. Ces choses, qui sont l'objet spécial du livre que nous avons le plaisir d'annoncer, il faut les lire dans l'ouvrage même : ce serait les dénaturer que de les analyser, et les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur un point spécial, auront sans doute suffi pour donner à nos lecteurs une idée de l'intérêt et de l'instruction que la *note historique* de M. Lutteroth leur présentera. Terminons par ces belles pensées suggérées à l'écrivain par le terrible édit de Chateaubriand, qui multiplia les rigueurs et poussa des milliers de Français à abandonner leur pays pour Genève et l'étranger : « Cet édit a produit des fruits meilleurs et plus abondants qu'on ne le pense peut-être. Nous ne lui devons pas seulement une multitude de paroles, admirables de foi et de simplicité, comme il n'en tombe que de la bouche des confesseurs; nous lui devons aussi, et en foule, des actes de renoncement, de patience, de fermeté, de courage civil, de dévouement, d'amour du prochain, d'amour fraternel : trésors sans lesquels il n'y a que pauvreté morale sur la terre et que Dieu amasse pour le ciel... Conformément à sa lettre, cet édit aboutit à la mort; mais à la vie par les résistances saintes qu'il provoqua... » En effet, ne sera-t-il pas toujours vrai dans les choses du règne de Dieu que celui qui voudra sauver sa vie, la perdra, et que celui au contraire qui consentira à la perdre pour l'amour du Seigneur, la retrouvera avec des bénédictions spirituelles de tout genre pour lui et la cause à laquelle il se sera dévoué?

A. VULLIET.

CORRESPONDANCE.

—

Des Vallées vaudoises, novembre 1859.

J'ai parlé, dans une première lettre, du bienheureux docteur Gilly, non pas longuement, comme je m'y serais senti porté, mais avec assez de détails pour donner une idée de ce qu'a été pour les Vaudois presbytériens cet éminent dignitaire de l'Eglise anglicane. Son premier ouvrage attira sur les Vaudois l'attention d'un homme qui devait, pendant trente années, consacrer à cette petite église son temps, ses forces, sa fortune, l'influence de son nom et de sa position sociale, et être désormais l'homme de confiance et le fondé de pouvoir du docteur. C'est à Paris que se rencontrèrent pour la première fois, en 1827, le docteur Gilly et le lieut.-colonel en retraite, Ch. Beckwith, ancien aide-de-camp du duc de Wellington, auquel un boulet français avait emporté une jambe à la mémorable bataille de Waterloo, l'arrêtant ainsi au milieu de sa carrière militaire, qui paraissait devoir être si brillante. L'entrevue de ces deux hommes, de caractère et d'habitude si différents, mais si bien faits pour se comprendre, eut pour résultat la première visite du colonel dans les Vallées. Les communications reçues du docteur et sa singulière pénétration lui eurent bientôt fait embrasser du regard l'étendue et les principales difficultés de l'œuvre qu'il fallait entreprendre sans délai pour réparer les brèches que de longues années d'oppression systématique au dehors et d'engourdissement religieux au dedans avaient faits à l'antique église vaudoise. Homme d'action au plus haut degré, nous le voyons bientôt parcourant les Vallées en tout sens, visitant soigneusement toutes les écoles, tenues pour la plupart dans des écuries, s'informant de tous les besoins et distribuant largement ses secours aux paroisses pour l'érection de ces nombreux petits bâtiments que l'on y rencontre à chaque pas et qui sont connus sous le nom de *Ecoles du colonel*. Le nombre des écoles d'hiver ou de quartier, dont la durée varie de 3 à 6 mois, a plus que doublé par les soins de cet infatigable ami. Pendant longtemps un bon nombre d'entre elles ont été entretenues, en tout ou en partie, à ses frais. Plus tard il réussit, par ses représentations simples mais énergiques, à obtenir des administrations communales des sacrifices toujours plus considérables en faveur de l'instruction populaire. Voici comment il s'exprimait dans une circulaire à ces administrations, datée du 24 novembre 1855 :

« La somme actuelle payée par les Vallées est de 4072 fr. pour les grandes et petites écoles [1]. Il y a dans les Vallées à peu près 5000 familles dont 2000 au moins sont imposées. Il paraît donc que l'on paie 20 sous par an par famille ; de sorte que soit en honoraires, soit en locaux pour les écoles, soit en livres, la population vaudoise, riche et pauvre, a une éducation à peu près gratuite. Cela n'a lieu dans aucun autre pays du monde. La plus petite somme fournie par les parents dans les pays où l'éducation est un peu soignée est de 2 sous par semaine ou 5 fr. par an. La position difficile de la population de ce pays et les entraves de plus d'une espèce contre lesquelles l'instruction publique avait à lutter, ont été cause que les étrangers ont concouru d'une manière si efficace. Mais la charité la plus bienveillante, la philanthropie la plus persévérante manqueraient finalement et de courage et de moyens, si elles ne se voyaient pas secondées par la bonne volonté et les sacrifices qu'on a le droit d'attendre de ceux qui en sont les objets. Les choses sont arrangées par la Providence de telle manière que sans des sacrifices de toute espèce nous ne pouvons réussir dans aucune entreprise..... Celui qui vous adresse ces lignes est votre sincère ami ; il n'a d'autre but que votre bien et celui de vos enfants. Il vous conjure d'écouter sa voix. Il a bien pensé, bien travaillé déjà à votre service ; il connaît vos besoins ; il a bien pesé les choses qui contribueront le plus à avancer vos intérêts temporels et éternels. Il ne demande de votre part qu'un léger sacrifice qui sera infailliblement et richement récompensé... »

Ayant obtenu de la plupart des communes une notable augmentation d'honoraires, au moins pour les régents des écoles paroissiales, il avait offert à ces derniers un puissant encouragement, et ouvert à des jeunes gens capables et intelligents une carrière dans laquelle plusieurs s'empressèrent d'entrer. C'est alors que pendant nombre d'années l'école normale de Lausanne, dirigée par l'excellent M. Gauthey, vit arriver beaucoup de jeunes gens des Vallées, régents en place mais sentant le besoin de

[1] Elle a quadruplé depuis lors.

compléter leur propre éducation, ou bien aspirant à une place de régent paroissial et s'y préparant par des études consciencieuses et sagement dirigées. Plus tard cet établissement ayant été profondément modifié dans sa direction et dans son esprit et ne paraissant plus offrir les mêmes garanties, et d'un autre côté les besoins de l'Eglise vaudoise étant allés en augmentant, il a fallu se décider à fonder dans les Vallées même une école normale qui a déjà donné de bons fruits, quoiqu'elle ne soit sortie que tout récemment d'un provisoire prolongé d'année en année depuis 1852. — Lorsque par l'acte de leur émancipation suivi de près par la promulgation du statut, une ère nouvelle commença pour les Vaudois, et que la connaissance de la langue italienne devint une condition absolue de toute activité au dehors, ce fut encore grâce à la générosité du colonel Beckwith que tous les régents paroissiaux des Vallées purent profiter pendant tout l'été de 1849 des leçons spéciales qui leur furent données par quatre professeurs du collége revenus depuis peu de Florence, où un assez long séjour les avait familiarisés avec le meilleur italien.

Mais, si par des efforts constants et par des sacrifices personnels multipliés, ce généreux ami des Vaudois parvint à placer leurs écoles primaires sur un pied plus ou moins satisfaisant, il eut le regret de ne pouvoir réaliser dans l'enseignement une idée à laquelle il paraissait tenir beaucoup, quoiqu'il soit permis de douter de son opportunité et de son efficace pour atteindre le but qu'il se proposait. Je veux parler de la substitution du patois au français, d'abord dans l'enseignement même, puis aussi dans la prédication.. En vain fit-il imprimer successivement, et à grands frais sans doute, le catéchisme et quelques portions du Nouveau Testament, en patois avec le français en regard, puis le Nouveau Testament et les psaumes en piémontais, et fit-il vendre à très bas prix et distribuer ces livres gratuitement. On s'obstina à se servir exclusivement du texte français, et malgré la meilleure volonté de complaire à cet ami si précieux et si dévoué, les pasteurs eux-mêmes n'auraient trop su comment s'y prendre pour opérer la révolution désirée. — Pendant l'hiver de 1840, des missionnaires romains avaient établi leur quartier général à La Tour, chef-lieu des Vallées, et par de fréquentes prédications en langue piémontaise attirèrent une foule de curieux et d'oisifs, même d'entre les Vaudois. Le colonel, alors à Londres, s'en émeut, et il écrit à ce sujet à la Table vaudoise une lettre dans laquelle il développe longuement ses vues sur ce sujet, qui lui paraît de la plus haute importance :

« La première chose que j'ai à remarquer dans ces prédications, c'est qu'elles sont nationales et en langue piémontaise. Ces deux circonstances, ajoutées à la curiosité, sont, je crois, les principales causes de leur fréquentation, et il est évident que quand le local sera plus propre à recevoir du monde, cette fréquentation par les protestants, des offices de l'Eglise de Rome, augmentera plutôt qu'elle ne diminuera, et que les défenses auront plutôt pour effet d'accroître le mal. Vous n'ignorez pas, sans doute, quel est l'état moral et religieux de votre population, et les influences fâcheuses des populations environnantes sur les protestants des Vallées... Ce défaut de mouvement dans les intelligences des populations de l'Italie se communique aux Vaudois et empêche le développement naturel de nos principes.

» L'éducation défectueuse du peuple ne saurait s'opposer efficacément à la force des habitudes qui sont les suites inévitables du système de Rome. Vous avez, il est vrai, des principes tout-puissants, mais ils sont faiblement développés, d'abord dans la conduite morale, puis dans la religion intellectuelle de vos gens. Votre premier devoir est de proclamer ces principes en langue vulgaire, puis d'en faire l'application dans la conduite en présentant à Dieu vos supplications par la médiation de son Fils, pour qu'Il bénisse vos efforts. Vous savez combien peu votre peuple est en état de suivre le fil d'un discours, et avec quelle difficulté vous fixez l'attention des enfants, quand vous jugez nécessaire de parler un peu longuement sur un sujet quelconque. Le concile de Trente se plaint amèrement du système des protestants de s'adresser au peuple en langue vulgaire et sous forme catéchétique. Vous voyez que vos adversaires font usage des mêmes armes dans leurs prédications, et j'ai la confiance que vous vous trouverez forcés d'adopter les mêmes moyens, malgré la résistance que vous avez toujours opposée à votre pierre fondamentale de la réformation. Vous vous souvenez bien de la résistance que l'on a faite dans le temps à l'introduction des livres patois, de l'indifférence que l'on a toujours eue pour ces livres, et du peu d'usage qu'on en fait. Cependant, ou je me trompe fort, ou vos ennemis s'en serviront et les prendront pour modèles en s'adressant à votre peuple. Vos

gens ne savent pas le français ; ils n'ont ni maître, ni grammaire, ni dictionnaire, ni vocabulaire ; ils ne comprennent pas le contexte ; ils lisent une page dans un livre et ne le peuvent pas dans un autre. Ils ne savent ce que veut dire le français dans leur propre dialecte, et ce ne sont que les livres patois qui l'ont appris à quelques-uns. Les Romains ont leur latin, les Vaudois ont leur français, au fond ils se trouvent sur le même pied, il n'y a qu'une question de degré...... »

Tout en reconnaissant qu'il y a du fondé dans quelques-unes des assertions du colonel, les Vaudois n'ont jamais pu se convaincre qu'il y eût convenance et utilité pour eux, dans la position géographique et historique qu'ils occupent sur les limites de la France et de l'Italie, à perpétuer par l'enseignement l'usage essentiel, sinon exclusif, de leur vieux dialecte roman. Ils sont dans la condition naturelle et commune aux peuplades limitrophes de deux nations de diverses langues. En contact journalier avec les deux, ils doivent parler la langue de chacune. Les circonstances particulières de l'Eglise vaudoise, qui considère, à juste titre, comme l'un de ses plus impérieux devoirs, l'évangélisation de l'Italie, lui imposent l'obligation de donner le plus grand soin à l'étude de la langue italienne. D'un autre côté le français est le canal par où arrivent jusqu'à elle les idées et les expériences du monde chrétien, l'instrument au moyen duquel elle puise au dehors ce qui doit la nourrir, la développer et l'affermir au dedans. Elle a donc compris que, bien loin de tendre à remplacer ces deux langues dans les écoles et dans la chaire, par le dialecte populaire qui n'est compris que dans l'enceinte étroite des Vallées, elle doit s'efforcer de les populariser par l'enseignement et la prédication, ce qui n'exclut nullement, qui suppose plutôt l'usage occasionnel et plus ou moins fréquent dans les écoles et dans l'explication familière de la Bible du patois que l'on parle dans presque toutes les familles.

P. L.

PENSÉES.

L'institution de la chaire chrétienne est la plus belle des créations dont le christianisme a doté le monde. Cette tribune-là, du moins, le temps et les révolutions ne la renverseront pas ! L'antiquité n'a rien connu de pareil. Socrate et Platon philosophaient pour les riches et pour les savants ; personne, avant l'Evangile, n'avait philosophé pour les pauvres et pour les ignorants. Ils croupissaient dans leurs vices et dans leurs misères sans qu'on songeât seulement à leur tendre une main secourable.

Là est la merveille de l'égalité chrétienne. Bienheureux ceux qui sont pauvres, bienheureux les petits et les humbles d'esprit, bienheureux ceux qui souffrent et qui pleurent, ils seront consolés ! Miséricorde aux pécheurs qui se repentent ! Justice à tous ! Voilà les paroles qui retentissent d'échos en échos, et qui se répandent, pour ainsi dire, d'une église à l'autre un jour de dimanche. Ah ! c'est à juste titre qu'une doctrine si favorable à la nature humaine a été appelée la *bonne nouvelle*, l'Evangile, et Celui qui l'a apportée sur cette terre mérite bien le nom de Sauveur des hommes.

S. DE SACY (de l'Académie française).

—

Attendre. Tout le reste s'apprend plus facilement : agir, renoncer, sacrifier, aimer. Attendre est ce qu'il y a de plus difficile. Dans ces autres exercices de notre être, nous sommes toujours quelque chose, nous sentons encore notre propre force en action, et cela peut encore nourrir en nous la vanité, l'orgueil. Mais dans la tâche dont je parle, notre moi est mis totalement de côté ; il n'en est tenu aucun compte ; il n'en est demandé aucune action, aucun effort qui le flatte. Toute son affaire, après avoir tout quitté, c'est de se sentir dans une dépendance absolue et de chaque instant.

MÖWES.

ERRATA.

Page 498, colonne 1, ligne 3, lisez : *el Lissah*.
Page 498, colonne 2, ligne 3 en bas, lisez : *exporté*.
Page 499, colonne 2, ligne 1, lisez : *bar Mutueh*.
Page 499, colonne 2, ligne 11, lisez : *Dale*.
Page 499, colonne 2, ligne 6 en remontant, lisez : *Sabkah*.
Page 500, colonne 2, ligne 11, lisez : *Zuweirah*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

—

Des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

(QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

La séparation, l'individualisme et le socialisme.

Le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat fait partie, selon M. Curchod, d'un ensemble de vues assez peu lié, peu consistant, qui, dans ses éléments caractéristiques, est le ver rongeur, la plaie du réveil, et que notre auteur désigne sous le nom d'*individualisme chrétien*. Cette tendance vague, ou plutôt multiforme, dont le principal représentant est Vinet, flotte entre deux directions contraires qui l'attirent tour à tour. Partant de principes scripturaires, elle se rapproche par degrés de l'individualisme pur ou rationaliste, et dérive ainsi de Pascal à Rousseau. (Pag. 109, 110, 428, 436-448.)

On peut juger par nos précédents articles du degré de créance que mérite cette bizarre généalogie. Néanmoins, abordons cette question de plus près.

Rappelons d'abord, avec M. Curchod (pag. 31-37), que la doctrine chrétienne a un principe formel, l'autorité des Ecritures, et un principe matériel ou dogme central, savoir le salut par la foi en Jésus-Christ, et en Jésus-Christ crucifié. Si, en revanche, on demande quel est, à ces deux égards, le caractère de la philosophie incrédule ou rationaliste, nous répondrons qu'elle a pour principe formel la souveraineté de l'homme, tantôt sous le nom de la raison ou du sentiment individuel (direction individualiste), tantôt sous le nom de sentiment universel, opinion publique ou volonté générale (direction socialiste). Et quant à la doctrine centrale du système, ce n'est pas seulement « une tendance à mettre de côté les dogmes vitaux du christianisme » (pag. 37), mais c'est un Dieu qui ne se révèle point. Il ne se révèle pas, ne se communique pas à l'homme pour le sauver, parce que, dans ce système, l'homme n'est pas déchu, n'a pas besoin de rédemption et de salut; — et que d'ailleurs le Dieu de cette philosophie ne pourrait se révéler, au sens chrétien de ce mot: ou bien il est trop à l'écart du monde pour cela (déisme), ou bien il se confond avec le monde, il est l'âme impersonnelle du grand tout (panthéisme). Il y a ainsi, dans ce domaine antichrétien, deux directions opposées, qui se rejoignent cependant par leurs extrémités, savoir: l'individualisme rationaliste, qui est plutôt déiste, et le socialisme, qui est plutôt panthéiste. On peut dire de chacune de ces directions, comme en général des faux systèmes, qu'elle est vraie par ce qu'elle affirme, et fausse par ce qu'elle nie. Le déisme individualiste a raison d'affirmer un Dieu personnel, en dehors du monde, et de revendiquer les droits de la personnalité humaine en face de la société. Le panthéisme socialiste n'a point tort de rappeler la mystérieuse solidarité qui unit entre eux les membres de la race humaine, les relations de l'homme avec la nature, et la présence de Dieu dans le monde. Le dernier système est plus rationnel, le premier plus moral : tous deux ont le tort de nier la vérité qui leur est opposée. L'Ecriture, sans s'inquiéter de formuler un système, nous montre un Dieu tout ensemble personnel et infini, un Dieu en dehors du monde, absolument élevé au-dessus du monde et y étant cependant sans cesse présent par son Esprit et son action. Et quant à l'homme, elle nous montre d'un côté, par la transmission du péché, par l'expiation qu'accomplit Jésus le second Adam, et par la loi de la charité, la réalité de la notion de race. Mais, d'un autre côté, l'individualité est absolument consacrée par la doctrine de l'immortalité et de la responsabilité personnelle, du jugement s'exerçant

sur l'individu pour déterminer son éternel avenir : aussi l'Evangile s'adresse à chacun individuellement pour le sommer et le presser de se convertir et d'aller au Sauveur directement et sans intermédiaire aucun. Ainsi, comme le dit Vinet (l'*Education, la famille,* etc, pag. 459) : « L'homme est à la fois un tout et fait partie d'un tout: on peut le comparer à un corps entier qui serait en même temps un membre. » La race est déchue, corrompue, mais chacun individuellement, par sa volonté personnelle et ses péchés particuliers, fait sienne cette corruption et en devient responsable pour sa part. Par Jésus-Christ, la race est virtuellement réconciliée avec Dieu et relevée, mais chacun est personnellement appelé à entrer par la foi en possession de la rédemption. Ceux qui s'y refusent se perdent en résistant à Dieu et à sa grâce; et, bien qu'ils subissent l'action de cette lumière diffuse répandue dans la chrétienté, bien qu'ils servent aussi à la vie naturelle et psychique de la société, cependant, en un sens supérieur et divin, ils se perdent et pour eux-mêmes et pour l'humanité. Mais en cédant à la grâce de Dieu, en répondant à son appel, l'homme entre par la communion avec Christ dans la race nouvelle; il est personnellement délivré et contribue pour sa part au relèvement de l'humanité. C'est par les individus, en eux et jamais sans eux, que s'opère et se poursuit l'œuvre salutaire du Rédempteur. En Christ est le fondement, c'est lui qui est le vrai cep et la souche, et c'est à mesure que les individus sont individuellement entés sur ce tronc vivant, que se forme aussi la race nouvelle, l'humanité vraie, l'Eglise envisagée dans son essence. En créant *les chrétiens*, l'Evangile crée *l'Eglise* ou le corps de Jésus-Christ; l'un ne va pas sans l'autre. En effet, s'il n'y a pas de membres, où est le corps ? Si l'Esprit et la Parole n'agissent pas sur les individus, si Christ ne vient pas naître dans les individus, où est l'Eglise? Mais le Seigneur en est et en demeure le créateur, le chef, le centre et l'unité substantielle. Lui disparaissant, les membres retombent dispersés, comme les sarments privés du cep commun qui les porte et les réunit. Chaque membre est en relation directe et personnelle avec Christ par l'Esprit Saint, et c'est par là qu'il tient au corps et en fait partie. C'est toujours sans doute par des intermédiaires humains que l'homme est d'abord mis en présence de l'œuvre de Christ, mais ces intermédiaires sont porteurs du témoignage de la Parole divine. C'est toujours Christ qui, à travers les instruments humains et par eux, se présente à l'âme qu'il appelle extérieurement, en même temps qu'il agit sur elle par son Esprit. La relation essentielle, fondamentale, soit de l'individu, soit de l'ensemble, est donc toujours la relation avec le Seigneur. C'est par là que l'individu est vivifié et devient membre du corps; c'est par là encore que l'ensemble est et demeure un corps, et qu'il peut agir comme organe de Christ pour gagner de nouvelles âmes. Dans cette relation *spirituelle* avec Christ, par l'Esprit-Saint, se trouve fondée la réalité immortelle de l'individu et de son rôle, comme aussi la réalité et le rôle non moins permanents du corps.

Si maintenant on veut donner à la revendication des droits et du rôle de l'individu le nom d'individualisme, et à la revendication du rôle et de la réalité du corps ou de la société chrétienne le nom de socialisme, nous dirons qu'il y a un individualisme chrétien et un socialisme chrétien. Ces deux choses ne sont point opposées l'une à l'autre, mais, au contraire, elles s'appellent et s'appuient réciproquement. Aussi notre réveil, auquel on a souvent reproché son individualisme, s'est-il montré, plus que bien d'autres époques, préoccupé de la question d'Eglise. Et, en effet, le *vrai* bien du corps et celui des individus sont en relation étroite. Que ceux-ci soient appauvris spirituellement, l'Eglise l'est d'autant; que dans l'Eglise les communications soient entravées et le libre jeu de la vie de Christ comprimé, les individus en souffriront spirituellement, car chacun a besoin de ce que les autres peuvent lui donner, chacun a besoin du corps, comme le corps a besoin de lui. Revendiquer pour l'Eglise le droit d'être elle-même et de vivre librement selon sa nature, ce n'est donc pas nuire à la piété personnelle, comme on l'a souvent prétendu; et réclamer les droits de l'individualité chrétienne, ce n'est pas davantage nuire à l'Eglise, tout au contraire. Sans doute, en le faisant, on peut être étroit et

méticuleux, mais l'étroitesse tient à l'homme et non à la vérité qu'il veut défendre. Et cependant si quelqu'un fait valoir une vérité avec quelque énergie, cent voix sont prêtes à lui crier : Vous exagérez. Vaine accusation ! nous ne pressons jamais trop, jamais assez la vérité, si c'est bien la vérité. Celui qui a raison, a plus raison qu'il ne le croit lui-même ; le bien est fécond comme le mal. Que la vérité renferme des contraires qui se concilient à une hauteur quelquefois inaccessible pour nous, qu'il y ait des vérités qui s'équilibrent et qui sont comme les pôles de l'axe sur lequel se balance le monde moral, nous le reconnaissons bien. Qu'on nous le rappelle quand nous l'oublions, qu'on remette en lumière la vérité effacée, c'est bien ; mais, de grâce, n'établissez pas l'équilibre en amortissant et annulant les vérités les unes par les autres ; ouvrez plutôt à chacune d'elles tout l'horizon. Les principes vivants et vrais sont là pour s'entr'aider et non pour se détruire réciproquement. Que l'Eglise soit, comme corps, tout ce qu'elle peut et doit être selon sa vraie nature, et l'individualité en sera soutenue et enrichie : mais aussi, si vous voulez la prospérité de l'Eglise, reconnaissez, défendez, revendiquez les droits et le rôle des individus et de la conscience individuelle ; et cela d'autant plus que, dans notre siècle tout imprégné de panthéisme et de matérialisme, le grand péril est de ce côté.

Notre siècle, en effet, incline au panthéisme et par là même au socialisme, non pas à cette sorte de socialisme chrétien dont nous parlions tout à l'heure, dans lequel la liberté individuelle est sauvegardée, soutenue et enrichie, et cela d'autant plus que la vie du corps est plus saine ; mais à un socialisme mondain et brutal, qui prétend écraser la conscience individuelle sous la pression d'une majorité érigée en autorité absolue ou divine. Vox populi, vox Dei. Cependant on a beau faire, l'homme ne peut sérieusement s'adorer lui-même ; quand il n'a d'autre dieu que la majorité, il n'en a point. Alors la base du devoir se trouve minée, le sentiment de l'obligation morale faiblit dans le cœur, et il n'y reste que l'impulsion des sentiments, des passions et des convoitises. Or, comme celles-ci sont envahissantes, les individus se trouvent en opsition d'intérêts les uns à l'égard des autres ; le devoir disparaissant, chacun tend à soi, et l'égoïsme trône dans la société. Ainsi le socialisme terrestre et mondain aboutit à un individualisme du même genre. Et celui-ci à son tour mène au socialisme ; car une âme vide de convictions et qui n'est pas forte de sa soumission à Dieu, de son attachement au devoir, est toute prête à céder à la volonté générale, quelle qu'elle soit, et à se laisser absorber par elle. Ces deux funestes tendances s'appellent donc et se fortifient réciproquement. L'affaissement des consciences, le vide que laisse dans les âmes l'absence du Dieu vivant, laisse les individus et la société exposés aux ravages de cette maladie qui se manifeste, tour à tour ou tout ensemble, par les symptômes du socialisme ou d'un individualisme mondain et délétère. Mais la présence du Seigneur dans les cœurs restaure, relève et raffermit les individus et l'ensemble, et l'ensemble par les individus.

Or maintenant, nous demandons lequel des deux principes, celui de l'union ou celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, est le plus propre à favoriser et à soutenir les droits et les vrais intérêts des individus et de la société religieuse ou civile, tout en combattant le mieux le socialisme et l'individualisme antichrétiens et destructeurs. Cette question est déjà résolue par nos précédents articles, et par tout ce que nous avons vu du caractère éminemment moral et évangélique du système de la séparation. Néanmoins examinons ce point de plus près, et considérons d'abord l'Eglise dans sa vie commune et comme corps.

Qu'advient-il quand l'Etat, mettant tout simplement l'Eglise au bénéfice du droit commun, n'intervient ni pour la constituer, ni pour la gouverner, ni pour l'entretenir, ni pour lui assurer des rentes et des capitaux, mais la laisse à elle-même, c'est-à-dire au libre jeu de la vie que le Seigneur lui communique par son Esprit ? Sans doute que tout n'ira pas au mieux par cela seul, car le péché est là encore. Nous n'avons pas la ridicule prétention que nous prête si gratuitement M. Curchod (pag. 385, etc.) de faire de l'indépendance de l'Eglise une panacée universelle. Sans doute que cette

position indépendante ne crée ni ne garantit absolument la vie spirituelle et la vérité. Mais combien d'obstacles et de dangers seraient écartés ou combattus par ce retour à la position apostolique et par la voie de franchise dans laquelle on entrerait! L'Eglise formée par la libre adhésion de ceux qui viennent se grouper autour du Seigneur et de sa Parole et qui professent croire en lui, renfermera bien encore des âmes étrangères à la vie de la foi; mais au moins l'esprit général de l'Eglise sera un esprit de foi et de soumission au Seigneur, et d'intelligence de sa vérité. La vie de Christ y fonde et y entretient une vraie vie commune. Ce corps visible du Seigneur, malgré ses imperfections, aura à cœur que les choses spirituelles soient spirituellement administrées; en cela aussi et dans l'établissement du pouvoir épiscopal il voudra suivre les directions de l'Ecriture. Les intérêts spirituels ne seront plus livrés à un pouvoir étranger, souvent sans zèle, sans vraie connaissance des choses de Dieu, ou même positivement hostile à l'Evangile. La prédication sera mieux surveillée et les mercenaires bien moins attirés par l'appât d'une position assurée. La discipline ne sera pas rendue à certains égards impossible. Quant à l'évangélisation des non-professants, n'étant plus entravée par la déplorable fiction d'une nation chrétienne, elle pourra se poursuivre d'une manière bien plus franche et avec plus de moyens. Les réformes à faire dans l'Eglise ne rencontreront pas un obstacle à peu près insurmontable dans les corps politiques. Et si une Eglise se détourne de la vérité et des sources de la vie sans vouloir y retourner, eh bien, elle n'aura plus l'appui de l'Etat et de son budget pour se maintenir quand-même; — elle tombera et fera place, sous l'action de l'Esprit de Dieu qui continue à souffler, à quelque chose de meilleur, au lieu d'encombrer le sol de ses institutions stériles et de demeurer là comme un obstacle à toute régénération. Et combien encore les relations d'église à église ne sont-elles pas facilitées sur le terrain de l'indépendance! Combien sont moins entravés ces échanges qui entretiennent la circulation de la vie dans toutes les parties du corps de Christ! Aussi, quand les chrétiens nationaux veulent avoir entre eux des relations d'église à église, ils sont obligés de sortir de l'ornière officielle pour entrer sur le terrain de l'action indépendante, comme on le voit par les sociétés d'alliance évangélique, de missions intérieures, etc. Par toutes ces choses il est facile de voir que l'indépendance de l'Eglise favorise à un haut degré la vie commune en Christ, et qu'elle satisfait ainsi aux légitimes exigences d'un socialisme chrétien.

L'union de l'Eglise et de l'Etat est en revanche des plus contraires à cette vie spirituelle commune. Nous n'avons pas besoin de faire la contre-partie de ce que nous venons de dire. Contentons-nous de rappeler en deux mots que cette union contre nature ne peut qu'entraver les relations d'église à église; que dans chaque localité la confusion du peuple politique et du peuple de l'Eglise tend à isoler les uns des autres les chrétiens et à paralyser leur action commune au grand détriment de tout le monde; et qu'enfin l'administration de choses spirituelles par des autorités sans vocation d'enhaut est des plus propres à entraver la vie du corps, et par là même le travail de l'évangélisation et l'œuvre de Dieu en général. C'est-à-dire que ce malheureux système, en nuisant à la vie commune, tend sans cesse à introduire dans le corps de Christ un individualisme funeste; il y propage cet esprit qui fait dire, même aux meilleurs: Que me parlez-vous de l'Eglise, je ne vois que *ma* paroisse, et pourvu qu'on *me* laisse prêcher l'Evangile dans *ma* paroisse, je suis satisfait: pour le reste, je m'en lave les mains. Mais comment un tel esprit ne tendrait-il pas sans cesse à prendre le dessus là où l'autorité et la direction du Chef de l'Eglise sont en partie supplantées par un pouvoir terrestre et local? Avec une direction pareille, le sentiment de l'unité du corps et des devoirs envers le corps ne peut que s'affaiblir; un individualisme terrestre et mondain s'établira sur les ruines de la sympathie chrétienne et de la vie commune de l'Eglise.

Après avoir considéré l'Eglise comme corps, passons à l'individu. Ici se montrent d'une manière frappante les ravages du régime national, qui tend à ruiner le véritable individualisme chrétien tout comme l'es-

prit social de l'Eglise. Et ces ravages sont d'autant plus à redouter que, ce que le membre perd, le corps le perd avec lui. Or donc que deviennent, sous le régime des églises d'Etat, les droits et les intérêts spirituels de l'individu?

Le voilà en présence de l'Eglise et plus ou moins atteint par son action; — et, pour mettre les choses au mieux, nous supposons l'enseignement de l'Eglise conforme à l'Ecriture, quoiqu'il y ait bien des chances défavorables là où les conditions du ministère de la Parole sont fixées par les corps politiques; mais passons. Voilà donc l'individu aux prises avec l'action de l'Eglise; mais au lieu de rencontrer en elle simplement l'Eglise, agissant selon l'esprit de Jésus, qui a répudié toute grandeur terrestre pour ne faire appel qu'à la conscience et au cœur sur le terrain de la liberté; au lieu de rencontrer cet apôtre de Christ qui, sans autorité terrestre, disait: «Nous vous supplions d'être réconciliés avec Dieu,» je vois l'autorité spirituelle du ministre doublée de l'autorité bien différente du pouvoir, et sa chaire surmontée du glaive du magistrat. Aussi bien suis-je taxé pour le culte et forcé de payer. Le pasteur est fonctionnaire de l'Etat-Eglise. C'est la doctrine, la liturgie, le catéchisme votés par le gouvernement, qu'on m'enseigne. Repousser cet enseignement, c'est m'exposer à plusieurs inconvénients civils, et en tout cas me constituer en dissidence vis-à-vis de l'Etat, qui me fait enseigner par ses agents ecclésiastiques. Malheureuse alliance qui affuble l'Evangile des insignes de la puissance terrestre, et qui, pour le présenter aux âmes, le voile d'un éclat emprunté qui l'empêche plus ou moins de paraître! Nous savons bien que ces voiles n'interceptent pas toute lumière, et que malgré ces obstacles extérieurs l'Evangile poursuit son œuvre et pénètre dans bien des cœurs. Mais n'est-ce rien que d'entraver cette œuvre, et d'ajouter encore des obstacles extérieurs aux résistances du cœur naturel? Aussi qu'arrive-t-il souvent? Les âmes fières se révoltent contre une autorité spirituelle à laquelle elles sont d'avance censées appartenir en leur qualité de membres de l'Etat, et elles sont fort tentées de ne regarder la religion que comme un moyen de police. Les âmes faibles, et elles sont assez nombreuses, plient docilement devant la dignité d'un représentant de la religion du pouvoir; N'est-ce pas d'ailleurs une règle nationale, qu'il faut faire à seize ans une première communion, qu'on répète de loin en loin? Et l'on arrive ainsi facilement à faire consister l'essentiel de sa religion dans la qualité de membre de l'établissement national. Quant aux âmes insouciantes et paresseuses, qui ne sont pas rares, elles sont bien aises qu'on les case dans l'Eglise. sans qu'elles aient guère à s'en mêler; elles ne demandent pas mieux que de rencontrer une décision toute prise, une place toute faite de par l'établissement national, qui les dispense de s'inquiéter personnellement des choses de Dieu. Et ainsi cette spontanéité spirituelle, cette activité morale que le Seigneur veut éveiller dans l'âme au contact de son Evangile, et que l'Eglise doit soigneusement cultiver, on tend à l'étouffer ou à la faire dévier sous la pression plus ou moins brutale du nationalisme religieux.

Si ce régime funeste est en fait une entrave essentielle à la formation des convictions religieuses, c'est qu'*en principe*, et dans son *essence*, il est bien pis encore. Il est la négation la plus formelle du devoir et du droit des consciences individuelles, droit et devoir qui sont cependant consacrés par l'Evangile. C'est aux individus en effet que l'Evangile s'adresse; ce sont les individus et non pas l'Etat comme Etat qui sont sommés de se convertir, de croire en Jésus pour avoir la vie éternelle, d'entrer dans l'Eglise, de professer la foi, de crucifier le vieil homme; ce sont les individus qui sont déclarés responsables devant le tribunal de Christ. Chacun d'eux est donc appelé à se décider personnellement et par conséquent librement pour Jésus-Christ; il y est tenu devant Dieu, il a droit vis-à-vis des hommes à une foi et à une décision personnelle et libre. Mais si l'Etat, l'unité sociale adopte une doctrine, une église, une religion, les individus, les membres de cette unité sociale n'ont plus qu'à se conformer à ce qui a été décrété par l'ensemble dont ils sont une dépendance; ils n'ont plus le devoir et le droit d'avoir leur conviction libre, personnelle et de la suivre. Plus de foi individuelle, mais un assentiment pareil à celui du pa-

piste qui dit : Je crois à l'Eglise, je crois ce que croit l'Eglise, peu importe quoi. De même aussi, dans le système des religions d'Etat, le rôle de l'individu se réduit, en droit, à croire ce que l'Etat veut qu'il croie, à adopter la doctrine et l'église décrétées par le pouvoir, en un mot à croire en l'Etat. Nous n'y trouverions sans doute rien à redire si nous étions en pleine théocratie, et que le chef de l'Etat fût l'Eternel lui-même, comme sous l'ancienne alliance. Mais, puisque ce régime a été remplacé, pour bonnes raisons sans doute, par celui de la nouvelle alliance; puisque l'Etat n'est donc qu'une autorité humaine et terrestre, quoique divinement légitime dans sa sphère propre et pour le but qui lui est assigné, il est évident que le pouvoir ne peut prétendre à décréter une église pour la nation, à résumer et à absorber sur ce point les volontés individuelles, comme il a droit de le faire pour les affaires civiles et politiques. En religion, la décision est du ressort de l'individu. Reconnaître à l'Etat le droit d'établir une religion nationale, c'est donc au fond nier virtuellement les droits de la conscience individuelle et saper la base des convictions religieuses et morales pour établir sur leurs ruines le despotisme de l'unité sociale ou de l'Etat. C'est là un socialisme de la pire espèce, qui, en dévorant la moelle de l'individualité, attaque dans ses racines la vie morale.

Sans doute que ce funeste système des religions d'Etat n'est plus guère, sauf quelques exceptions, pratiqué rigoureusement. Le droit de persécution religieuse qui en découle irrésistiblement et qu'on a si souvent et si longtemps exercé, et qu'on exerce encore en quelque mesure, a contribué à faire ouvrir les yeux sur la valeur du principe. On l'amoindrit, on le mitige dans la pratique, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit encore assez malfaisant pour qu'il vaille grandement la peine de l'attaquer. Il exercera ses ravages aussi longtemps qu'il sera debout et consacré dans les institutions.

Pour le défendre, on a mis encore en avant l'intérêt de l'Etat et de la nation. Mais quel gain peuvent retirer l'Etat et la société de ce qui entrave la formation des convictions religieuses, de ce qui tend à les étouffer, et qui leur dénie même le droit d'être? Que gagne la société à l'affaissement des consciences? Ce qu'elle y gagne, c'est le déchaînement des passions et des convoitises, qui vont alors s'entrechoquer. Pour avoir voulu entraver la culture chrétienne de l'individualité, pour en avoir méconnu ou méprisé les droits, on arrive par le socialisme en religion à un individualisme charnel et délétère; on recueille ce qu'on a semé. Et si, par la bonté de Dieu, il y a réaction du sentiment religieux et chrétien contre ce socialisme funeste, s'il y a des protestations de fait, c'est-à-dire des dissidences d'avec l'église de l'Etat, alors celui-ci se juge attaqué ou offensé dans son église, il frappe les dissidents, ou tout au moins il est contraint de les traiter en parti disgracié. Voilà donc des privilégiés et des opprimés pour cause d'église et de religion; voilà des citoyens qui, à cause de leur foi, ne sont plus entièrement au bénéfice de leur qualité de citoyens, et dont on repousse en même temps le concours pour la chose publique. N'est-ce pas semer, par l'injustice, la division dans l'Etat, l'éloignement et l'esprit de parti entre les citoyens? n'est-ce pas en un mot, par un funeste socialisme religieux, travailler à la ruine du véritable esprit social?

On le voit donc, pour peu qu'on y réfléchisse attentivement et sans préjugé, le régime de l'union de l'Eglise et de l'Etat favorise tout ensemble un socialisme et un individualisme funestes et antichrétiens; il les favorise et il en procède. Le principe de la séparation, au contraire, est en harmonie avec un individualisme normal, en même temps qu'il favorise le légitime développement de la vie commune dans l'Etat et dans l'Eglise. C'est bien à tort que M. Curchod veut établir une opposition entre les principes bibliques et l'individualisme *chrétien*. Réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce n'est nullement « dériver de Pascal à Rousseau; » c'est passer par Pascal, si l'on veut, car il a dit : « Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu; » mais pour remonter jusqu'au Seigneur, « dont le royaume n'est pas de ce monde, » et qui nous a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » « Les princes des nations les dominent et les grands usent

d'autorité sur elles; *mais il n'en sera pas ainsi parmi vous.* » Qu'on mette à côté de cette parole le budget des cultes et l'établissement de l'Eglise de par la loi!

Il est temps de terminer cette longue étude; et pourtant nous sommes loin d'avoir tout dit. Mais tout ce qui précède suffit à marquer l'importance morale et chrétienne du principe que nous avons trop faiblement soutenu. Il est en rapport étroit avec la doctrine et la morale évangélique, avec le vrai bien de l'Eglise et de l'Etat, avec le développement normal de la liberté. On s'est fort récrié parce que Vinet l'a nommé un dogme. L'expression était inexacte, à prendre ce mot *dogme* dans son acception ordinaire, car c'est plutôt une question d'application des principes chrétiens, une question de morale évangélique et sociale. Mais, on ne se serait pas si facilement scandalisé de cette expression si l'on avait bien voulu l'apprécier au point de vue de Vinet, pour lequel la morale chrétienne est encore du dogme et le dogme déjà de la morale. Il a lui-même expliqué sa pensée en disant (*Essai*, 2e édit. pag. IX): « J'aurais pu éviter certains termes qui sonnent mal. Au lieu d'appeler *hérésie* le système de l'union, je pouvais dire que ce système est une erreur grave, qui recèle un principe anti-évangélique. Au lieu d'ériger en *dogme* le principe de la séparation, j'eusse pu dire que ce système est, dans l'ordre ecclésiastique, une des conséquences les plus immédiates de la venue du grand Libérateur, et de l'établissement du culte en esprit et en vérité. Je me réduirai volontiers à ces termes: les acceptera-t-on plus facilement que ceux qu'on m'a reprochés? je l'ignore. »

Mais, pour en revenir à l'ouvrage de M. Curchod, nous ne terminerons point sans exprimer notre regret et notre tristesse de voir tant de travail, de pensée et de mérite réel dépensés, et dépensés avec conviction, au service d'une cause que nous ne pouvons appeler que mauvaise. Nous croyons bien qu'un avenir plus ou moins éloigné amènera le triomphe du principe de l'indépendance de l'Eglise; mais serait-ce aux chrétiens à combattre un principe qui devrait leur être cher à tous? est-ce à eux d'ajouter le poids de leur influence au poids déjà si lourd d'une tradition fâcheuse et aux secrets penchants du cœur naturel? Car, qu'on ne s'y trompe pas, le système du nationalisme religieux amène inévitablement en fait et pour les masses la confusion du peuple politique et du peuple de l'Eglise. On est membre du corps de Christ de la même manière et au même titre que l'on est membre de la cité; et, pour être chrétien, il n'y a plus à le devenir, il n'y a plus à se convertir et à naître de nouveau. C'est-à-dire que ce funeste régime connive aux secrètes résistances du cœur naturel contre l'Evangile et tend à propager l'idée d'un christianisme sans régénération. C'est là ce qui fait une bonne partie de l'attachement que ce système inspire; il est aimé d'un grand nombre comme un héritage des pères sans doute, mais aussi pour le mal qu'il fait, pour le sommeil spirituel qu'il favorise, pour les gages qu'il donne à l'insouciance spirituelle. Il disparaîtra néanmoins, il est en train de disparaître. Bien des causes y poussent, sombres ou réjouissantes. Les oppositions se marquent de plus en plus, la foi purement traditionnelle s'en va, l'incrédulité se montre plus ouvertement, on tient moins à passer pour croyant quand on ne l'est pas, on tiendra moins aussi à la fiction légale qui voit bon gré mal gré un chrétien dans chaque citoyen. L'action incessante, quoique sourde, des principes de la morale évangélique dans la société, la reconnaissance des droits de la conscience, le besoin de liberté dans l'Eglise, le besoin de liberté religieuse pour tous, le tact politique, l'avantage pour l'Etat de ne pas fomenter des divisions dans son sein: toutes ces causes et plusieurs autres poussent à ce progrès social qui sera important pour l'Etat et pour l'Eglise. Mais sous quelle influence dominante s'accomplira-t-il? Grave question! grave surtout pour les chrétiens! Faudrait-il voir encore, comme au dix-huitième siècle, la cause de la morale chrétienne et de la liberté de conscience plaidée par l'incrédulité contre les hommes religieux, au grand dommage de la foi? Si un tel fait devait se reproduire, si les chrétiens manquent ici à leur mission et ne savent pas discerner leur chemin, s'ils ne veulent pas plaider une cause qui doit être la leur, parler et agir pour en procurer le tri-

omphe, et travailler ainsi à amener une réforme que réclament et les principes chrétiens et l'état de la société et les besoins de l'Eglise, — cet acte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'accomplira néanmoins, mais avec bien plus de difficultés, à travers de tristes luttes, de nombreux détours, et probablement sous une influence antichrétienne, qui laissera dans les esprits et dans les cœurs des ravages bien longs à réparer. Oh! quand est-ce que les enfants de lumière auront autant de prudence et de zèle en leur genre, que les enfants de ce siècle!

ALEXIS REYMOND.

PRÉDICATION.

—

Lettre d'un licencié en droit à un ministre du saint Evangile.

Dans notre dernier entretien, mon cher ami, vous m'avez demandé de vous écrire mes idées sur la prédication. Mes idées! Mais c'est que je n'en ai point, du moins n'en ai-je qu'une seule, qui se fonde, me dit-on sur un sophisme, et qui contredit toutes les maximes généralement admises sur ce sujet.

Mon principe, c'est la sincérité. Il faut que la prédication soit sincère. Cela va sans dire, n'est-ce pas? Et pourtant, si l'on y réfléchit, on voit qu'il en résulte des conséquences passablement révolutionnaires.

Quant au fond d'abord, si la sincérité est une condition de rigueur, si elle est, comme je le crois, la qualité la plus nécessaire pour agir véritablement sur les âmes, le prédicateur ne pourra pas développer uniformément toutes les parties d'un système religieux qu'il aurait admis dans son ensemble sur le témoignage de l'autorité à ses yeux la plus irrécusable. Il ne pourra prêcher que les points de cette théologie qu'il croit personnellement, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, plus encore, qui font partie de sa vie morale, enfin, disons-le, les points qu'il comprend, et dans la mesure où il les comprend.

Je ne prétends pas assurément qu'on ne puisse, qu'on ne doive croire sans comprendre; tous les hommes, religieux ou non, y sont bien forcés, mais on ne peut pas exposer, enseigner, prêcher ce qu'on ne comprend pas. Et quand on l'essaie, on ne fait qu'amplifier des formules consacrées; on n'est « qu'une cymbale qui retentit; » on compromet les objets auxquels on touche, on excite la défiance et le dégoût, on peut gagner le titre de prédicateur très *fidèle*, mais on n'ébranle pas les incrédules, et l'on jette dans la perplexité ceux qui pensaient croire. Notre intelligence est toujours imparfaite; n'essayons pas d'aller plus loin qu'elle. Que si vous comprenez, si vous éprouvez l'utilité morale, par exemple, de telle doctrine, qui vous présente en elle-même des difficultés, insistez sur cette utilité morale, prouvez-la; mais n'essayez pas d'atténuer, de déguiser ni de faire oublier les difficultés de la doctrine même; autrement les objections que vous supprimez s'élèveront spontanément dans l'esprit de vos auditeurs, et détruiront l'effet de votre discours; tandis qu'en les abordant avec candeur, vous auriez pu empêcher au moins qu'on n'en exagérât la portée. N'affectez jamais d'en savoir plus long que vous n'en savez : ce serait vous diminuer et donner un mauvais exemple.

Ne vous prévalez pas non plus d'une autorité supérieure à celle que vous sentez réellement posséder. Si l'Esprit de Dieu parle par votre bouche, n'en soyez que l'organe obéissant; mais si votre conscience vous rappelle que c'est vous qui parlez, que les gradins de la chaire ne vous élèvent pas au-dessus de l'assemblée. Persuadez-vous qu'une robe noire n'est pas un argument; n'abusez pas du privilége de pouvoir parler seul, ne proposez à vos auditeurs que des raisons et des motifs dont vous seriez disposé à vous contenter pour vous-même après les avoir soigneusement éprouvés. Ceci importe beaucoup plus que l'élégance de la diction et que l'ampleur de l'action oratoire. Ne donnez pas des raisons qui doivent convaincre dans une certaine supposition donnée; donnez des raisons convaincantes par leur propre force. Si vous parlez non pas à des troupeaux choisis, mais au public mêlé de nos assemblées religieuses, usez avec la plus extrême discrétion d'une autorité souvent contestée, soit ouvertement, soit dans le secret du cœur, soit en détail, soit dans son ensemble. Prêchez le Dieu Sauveur et son Evangile

à la raison et à la conscience, si ces doctrines ont pénétré votre conscience et votre raison : en tout cas, ne prêchez que ce que personnellement vous pouvez soutenir. En un mot, parlez comme un homme qui veut toucher, qui veut convaincre, et qui n'a pour toucher d'autres armes que l'intensité de sa propre émotion, pour convaincre d'autre ressource que la solidité de ses arguments.

Le principe de la sincérité doit présider également à la forme de l'exhortation chrétienne. Le prédicateur peut éprouver le besoin d'établir un système de vérités qui ressortent plutôt de l'ensemble des Saintes Ecritures que de tel ou tel passage déterminé. Et tel est le cas, ce me semble, des grandes vérités chrétiennes. La sévère bonne foi qui doit présider à tout enseignement religieux, tout particulièrement lorsque cet enseignement est un culte, interdirait au prédicateur d'appuyer une doctrine quelconque sur un texte particulier, sans examiner avec son auditoire les autres portions des Ecritures qui traitent du même sujet. Il est évident de soi que cette comparaison est indispensable pour découvrir la vérité, et qu'on amoncellerait les contradictions si l'on croyait pouvoir affirmer en théologie tout ce que la logique permettrait de conclure de chaque verset. S'il en est ainsi, le respect que le pasteur doit à la foi lui défend de présenter à son troupeau comme décisive une argumentation dont il ne se contenterait pas pour lui-même. Il faut donc qu'il compare devant lui les divers textes. En cas pareil, et peut-être aussi lorsque le prédicateur croit nécessaire de prendre pour sujet tel événement contemporain, telle circonstance particulière à son troupeau, le texte n'est guère qu'une épigraphe, et ce choix d'un texte particulier ressemblerait à une affectation s'il n'était dicté par une coutume antique, universelle. Est-il réellement bon que le discours chrétien roule toujours sur un texte déterminé de l'Ecriture? c'est une question que je me borne à poser ici. Je comprendrais qu'on apportât à cette règle des exceptions et même des exceptions assez importantes, sinon fréquentes.

En général, il convient, je crois, que l'Ecriture soit non-seulement le texte, mais réellement le sujet de l'instruction religieuse. Pour ce motif, j'ai quelque prédilection pour l'homélie, et surtout pour l'explication suivie d'un livre entier.

Mais que le texte soit long ou court, je demande qu'on me l'explique dans son véritable sens, aussi complétement qu'il est possible, par les circonstances dans lesquelles il a été prononcé, par ce qui le précède et par ce qui le suit. Ceci réclame du prédicateur des connaissances étendues, une préparation approfondie. De toutes manières, pour instruire, pour agir sur la volonté et pour commander l'attention, que les répétitions et les lieux communs, même les meilleurs et les plus beaux, découragent bien vite, le fond d'un sermon doit être fortement étudié. Pour l'homme le mieux doué, c'est un travail considérable, et qui restera toujours un peu au-dessus des forces du plus grand nombre.

Maintenant, et c'est ici le point sur lequel je voudrais insister, si l'on réfléchit aux devoirs importants qui détournent la plupart des ecclésiastiques des travaux de cabinet, si l'on songe que pour écouter son pasteur avec recueillement, l'église a besoin de croire que les devoirs dont je parle ont été fidèlement accomplis, on reconnaîtra bientôt que la question du fond, de la matière à recueillir, des choses à dire, doit absorber tous les loisirs du prédicateur pendant la semaine, et qu'il ne doit pas lui rester un seul moment pour soigner ses phrases, moins encore pour mémoriser un discours écrit. Ceci tient aussi à la sincérité de la prédication, mais plus encore au sérieux de cet exercice, qui suppose la sincérité de la vie pastorale. Les brebis sont quelquefois assez méchantes, je puis malheureusement en parler d'expérience. Si le prédicateur qui m'enseigne et m'exhorte, me fait l'impression d'avoir aiguisé ses métaphores, cultivé ses comparaisons, d'avoir calculé ses intonations, prévu ses gestes, il me glace jusqu'à la moelle : le sentiment qu'il m'inspire est le dédain, et je suis sourd à la vérité qui s'exprime par sa bouche.

Avant tout, par-dessus tout, que l'homme qui s'acquitte devant Dieu d'un saint devoir, me fasse l'effet d'un homme qui sent, d'un homme qui agit, et non pas d'un ar-

tiste. Si je sens l'artiste, son art ne vaut rien; si j'admire, au lieu de former des résolutions et de prier mentalement, le culte auquel j'assiste tourne à ma perte. L'homilétique véritable n'implique pas la rhétorique, elle l'exclut absolument. Je veux l'homme vivant; et si quelque hésitation, quelque incorrection, quelque pause, même un peu inquiétante, me montrent mieux l'homme vivant, l'effort immédiat, la réalité, je bénis ces hésitations, ces incorrections, ces pauses forcées, et je les tiens pour des beautés, auprès des sonorités et des pompes de tel orateur en renom.

Il y a des gens pour qui la forme et le fond d'un travail de pensée sont inséparables, et qui ne peuvent méditer que la plume à la main. Eh bien, que ceux-là écrivent leurs sermons; mais qu'ils les lisent aussi bien qu'ils le peuvent et comme on lit ce dont l'âme est remplie, mais qu'ils les lisent franchement, ouvertement, leur papier devant eux. Qu'ils ne les apprennent pas par cœur, car le débit d'un discours appris est presque toujours froid, sinon faux. L'homme qui récite un discours appris, se rabaisse à mes yeux, et j'ai droit de lui demander compte du temps qu'il a passé dans cet exercice, surtout si je m'aperçois, comme souvent il arrive, que les phrases étant bien arrondies, l'intelligence du texte, la solidité des pensées et de l'enchaînement laissent quelque chose à désirer. Vous me répondrez peut-être que la mémorisation devient un exercice religieux et intellectuel, lorsqu'on la fait en priant et en corrigeant ce qu'on a écrit; mais ce dernier point paraît bien difficile; sauf pour des détails qu'il vaudrait souvent mieux ne pas achever. Dans tous les cas, même en admettant que le sermon récité produise un effet supérieur à celui que produit une lecture, le temps qu'on y a consacré eût été mieux employé soit à des devoirs pratiques, soit à l'étude des choses qui font la substance de la prédication. Néanmoins je conviens que la lecture est un pis aller.

Pour tous ceux qui peuvent se concentrer assez pour penser sans écrire, et ce serait le plus grand nombre si les exercices académiques étaient dirigés dans ce sens, et si les timidités, les terreurs de l'amour-propre laissaient aux jeunes ministres la liberté d'essayer, je voudrais qu'ils s'habituassent à parler comme nous plaidons, comme on discute dans les assemblées législatives, sur de simples notes qui leur rappellent les points à traiter. A défaut de l'éloquence qui est un don, ils auraient au moins le naturel, on sentirait en eux non le prêtre qui officie, mais l'homme convaincu qui veut persuader. Le troupeau prendrait sa part des fatigues, des souffrances inévitables dans les commencements, et ce n'est pas un mal; mais le fond suggèrerait la forme, qui se perfectionnerait constamment, et chacun donnerait autant qu'il peut donner.

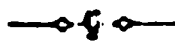
Ne vous y méprenez point, je ne vous recommande point l'improvisation, dont la stérile abondance me paraît le pire des fléaux. Je veux un discours ordonné, un commencement, un milieu et une fin, le moins possible de redites, de banalités religieuses et de patois de Canaan. Je ne crois l'improvisation possible qu'à des talents distingués, bien exercés, et sous l'empire de circonstances émouvantes. J'entends qu'un sermon soit médité, mûri, porté dans le cœur et dans les flancs du prédicateur chrétien; mais je veux qu'il cherche la force de parler dans la sainteté de son mandat et dans le secours de son Maître. Je veux qu'il se risque, parce que je veux qu'il se donne, et que la bouche reste fermée si le cœur est absent. Je veux qu'il pense beaucoup à son sujet, beaucoup à ses auditeurs et non à ses phrases. Je le veux parce que cette forme de méditation me paraît la seule parfaitement sincère, parfaitement sérieuse, parfaitement vraie, et parce que personnellement je n'ai guère trouvé de véritable édification que dans les discours que j'ai crus composés suivant cette donnée.

Sur ce point mon homilétique se réduirait donc à ces préceptes : Travaillez aussi fortement, aussi assidûment que possible le fond de votre prédication; ne vous préoccupez pas de la forme; autant qu'il vous est possible, parlez; et, si vous avez écrit, lisez sans fausse honte. Ceci paraîtra bien austère peut-être, et aussi bien tranchant, bien exclusif, bien en dehors des nécessités de la pratique. Que vous dirai-je? C'est le sentiment assez enraciné d'un laïque qui ne peut juger de ces choses que d'après les impressions qu'il a reçues.

Un mot encore. La prédication telle que je la voudrais me semble un exercice aussi difficile que grave, presque au-dessus des forces communes, je le répète. Il n'est pas nécessaire de le prolonger beaucoup. Qu'un effet moral soit produit, et c'est assez. En prolongeant on peut l'effacer. Souvent l'orateur exige de lui-même et de l'assistance plus que l'un et l'autre ne sont en état de donner.

Avec les meilleures maximes et le plus grand travail, il y aura encore beaucoup de sermons au-dessous de ce qu'exigent les besoins d'une édification réelle. Il importerait donc de disposer le culte de manière que l'insuffisance du sermon ne le laissât pas stérile et nul pour le plus grand nombre des assistants. De beaux chants, des prières liturgiques, l'intervention de plusieurs personnes dans le service contribueraient à ce résultat. Nous avons déjà fait quelques pas dans ce sens; on pourrait ce me semble en faire de plus grands encore, sans sortir des limites qu'impose l'idée d'un culte en esprit et en vérité.

*



VARIÉTÉS.

Le père Chiniquy.

PREMIER ARTICLE.

Plusieurs de vos lecteurs ont entendu parler de M. Chiniquy, prêtre canadien français, récemment séparé de l'Eglise romaine et maintenant prédicateur protestant évangélique dans l'Illinois, aux Etats-Unis. Comme je le connais personnellement et que depuis plus de deux ans je l'ai suivi de près, d'abord pendant ses luttes avec les évêques des Etats-Unis et du Canada, puis à sa séparation et dès lors comme chrétien évangélique, je viens vous communiquer ce que j'en connais, assuré que cela ne peut manquer d'intéresser ceux qui désirent l'avancement du règne de Dieu. M. Chiniquy est âgé de cinquante ans; son excellente santé lui promet encore de longues années de vigueur physique et intellectuelle. Il est né et a été élevé à Québec dans le Bas-Canada, où la langue française est parlée par près d'un million de Canadiens français. Son père possédait et lisait la Bible. A cette époque un très petit nombre de personnes dans cette partie du pays osaient garder dans leurs maisons ce livre condamné par les prêtres. Lorsque son fils fut âgé d'environ huit ans, il lui fit lire la Bible à haute voix, pour l'édification de sa famille et de ses voisins; ce que le curé ayant appris, il se présenta un jour à la maison: « M. Chiniquy, dit-il au père, il faut me donner votre Bible, c'est un mauvais livre que vous ne pouvez comprendre et qui peut vous nuire beaucoup; il faut que je le détruise. » En entendant ces paroles, M. Chiniquy se lève, fort agité, et commence à arpenter la chambre sans mot dire. Au bout de deux minutes environ, il s'arrête en face du prêtre: « Monsieur le curé, si vous n'avez rien d'autre à me dire, vous voyez la porte par laquelle vous êtes entré, veuillez la prendre et sortir. »

La joie du jeune Chiniquy fut grande en voyant que son père n'avait pas donné sa chère Bible, et il se jeta dans ses bras en pleurant de joie. Il faudrait l'entendre raconter cela lui-même, et dépeindre son anxiété pendant qu'il était blotti dans un coin de la chambre en attendant l'issue de la demande du curé.

Sorti des régions moyennes de la société, Chiniquy fréquenta de bonne heure les écoles primaires de Québec et montra dès lors beaucoup d'aptitude pour les études et une grande vivacité d'esprit, ce qui lui valut un protecteur affectueux et tendre dans la personne de M. Brossard, prêtre canadien, qui s'empressa de diriger les pensées de son protégé vers le sacerdoce. Celui-ci se plia aisément au désir de M. Brossard et fit joyeusement son entrée au séminaire. Facile à vivre pour tout ce qui tenait à la routine de la vie de collége, le jeune étudiant était cependant d'une grande indépendance d'esprit pour tout ce qui touche à la pensée. Ses allures franches et sa naïve indépendance lui attirèrent l'affection et l'admiration de plusieurs de ses condisciples et de quelques-uns de ses maîtres, mais le grand nombre des étudiants et des prêtres le regardaient de mauvais œil; on craignait, en le voyant toujours si prêt à examiner toutes les questions d'une manière sérieuse et libre.

A 22 ans, je crois, il entrait dans la prêtrise avec toute l'ardeur d'un jeune lévite, au sang bouillant, aux aspirations nobles, et à la démarche d'autant plus leste que le bagage théologique du séminaire était peu lourd. Après avoir été deux ou trois ans vicaire, il eut une cure dans les environs de Québec, où il passa plusieurs années d'un ministère actif, d'une vie pleine de dévouement et d'un zèle qui fit entrer plusieurs familles protestantes dans le giron de l'Eglise romaine. M. Chiniquy aimait surtout les pauvres, pour lesquels on l'a vu souvent se dépouiller de son dernier habit, ou de sa dernière paire de souliers. Aussi devint-il pendant plusieurs années le dépositaire de sommes considérables que des philanthropes lui remettaient pour les nécessiteux. En donnant des soins religieux à une immense paroisse, il fut frappé de terreur en voyant combien de souffrance, de pauvreté, de péchés et de vices provenaient plus ou moins directement de l'usage, et par suite de l'abus des boissons enivrantes. L'intempérance, ce grand vice du monde civilisé, et contre lequel l'Europe ne se prémunit point parce que la plupart de ses populations y tombent lentement, insidieusement par l'usage du vin, a au Canada et ailleurs quelque chose de si violent et de si brutal par l'emploi de l'eau-de-vie, que beaucoup d'hommes de cœur se font un devoir, pour l'exemple, de renoncer à toute sorte de boissons spiritueuses. Les sociétés dites de tempérance sont des sociétés d'abstinence totale. En sondant cette plaie de l'ivrognerie qu'il voyait grandir tous les jours autour de lui, M. Chiniquy prit la ferme résolution de travailler à la guérir par le remède énergique de l'abstinence. Il fallait une âme trempée comme la sienne pour entreprendre une œuvre aussi héroïque et aussi neuve que celle-là au sein du catholicisme français du Canada. M. Chiniquy rencontra une opposition formidable de la part des fabricants d'abord, de la part du grand nombre des buveurs modérés, qui trouvaient qu'on portait ainsi atteinte à leur dignité d'hommes qui savent se conduire, et enfin de la part du clergé lui-même. Après avoir obtenu des évêques la permission de prêcher la tempérance dans leurs diocèses, il fallait encore gagner les prêtres à sa cause, ce qui n'était pas toujours facile, car plusieurs d'entre eux sentaient que sa prédication allait les toucher personnellement.

Partout où M. Chiniquy trouvait un curé récalcitrant, il refusait d'entrer dans sa paroisse, même lorsque celle-ci le pressait d'y venir, car il avait pour principe bien arrêté que le pasteur devait donner l'exemple au troupeau, et que son nom devait figurer en tête de la liste des *abstinents*. Il est digne de remarque qu'en cette réforme, comme à l'égard de beaucoup d'autres, le peuple devançait de beaucoup ses conducteurs. Afin de se livrer d'une manière plus complète à cette œuvre qui allait devenir pour lui un véritable apostolat, M. Chiniquy remit sa cure et vint se fixer auprès de son protecteur, alors curé à Longueil, près de Montréal. A peu près à cette époque, il se joignit à une congrégation religieuse, du nom de *Pères oblats :* c'est ce qui explique pourquoi on l'appelle quelquefois le père Chiniquy.

Dès ce moment il consacra plusieurs années exclusivement à cette œuvre, parcourant le pays dans toutes les saisons de l'année, mais surtout en été, et prêchant dans les églises ou en plein air, suivant que les circonstances l'exigeaient. Des milliers de personnes de toutes conditions s'engagèrent aux pieds des autels à ne plus boire de boissons enivrantes. On en a porté le nombre à 200,000, mais nous croyons ce chiffre très exagéré. Quoi qu'il en soit, ce fut un mouvement très populaire, qui fit un bien immense, en arrachant un grand nombre de familles à la misère, et en relevant d'une manière très sensible le niveau de la moralité dans beaucoup d'endroits. Il y avait à peine sept ans que le père Chiniquy prêchait la tempérance, que déjà trente-deux distilleries avaient dû être fermées, par suite de la diminution de la vente des liqueurs. Orateur populaire, quelquefois même vulgaire, remuant les masses à volonté, M. Chiniquy devint l'idole du peuple, qui par centaines l'accompagnait de paroisse en paroisse avec bannières et musique, allant joyeusement faire la guerre à ce qu'il nommait « *le monstre de l'intempérance.* » Le haut clergé s'aperçut bientôt qu'il y avait en lui quelque chose de mieux encore qu'un prédicateur de tempérance, à savoir : un

controversiste à opposer aux protestants. Il ne perdit point de temps pour l'enrôler dans une sainte croisade contre les hérétiques de fraîche date, les protestants de langue française nouvellement sortis du papisme, car pour les anciens, tous d'origine anglaise, on les laissait se damner tout tranquillement. Dans toutes les paroisses où le père Chiniquy apprenait qu'il y avait quelques protestants français, c'était pour eux qu'il réservait ses discours les plus virulents, car il considérait que le monstre de l'hérésie était encore plus à craindre que celui de l'intempérance. Habile à manier les préjugés populaires, déversant à pleines mains l'injure et le ridicule sur une poignée de chrétiens évangéliques, il excitait le peuple et le fanatisait à tel point que, pendant plusieurs jours, après les retraites du saint père, les protestants se privaient d'aller dans les villages pour n'être pas insultés et maltraités. A cette époque M. Chiniquy croyait en bonne conscience pouvoir appuyer sur l'Evangile les do trines de son église, mais en torturant les Saintes Ecritures de la manière la plus choquante. En conséquence, il répandit un assez grand nombre de Nouveaux Testaments d'une version catholique avec notes et commentaires. Les curés qui savaient mieux que lui à quoi s'en tenir là-dessus, en furent fort mécontents. Comme on s'y attend bien, ce fait de la diffusion des écritures, même avec commentaires, au lieu de réduire les protestants au silence, ne fit que ranimer les discussions (car il fallait comparer les versions), et par suite aussi augmenter le nombre des conversions au protestantisme. A la vue de ce résultat si inattendu, les prêtres se hâtèrent de retirer tous les Evangiles qu'ils purent retrouver. De part et d'autre, les protestants et les catholiques en vinrent à demander instamment une discussion publique et en forme entre M. Chiniquy et un ministre protestant; car le peuple a toujours la naïveté de croire qu'une telle discussion va décider d'une manière absolue de tous les points en litige. Au jour fixé plusieurs centaines de personnes se réunirent dans la grande salle du presbytère de Sainte Marie de Monnoir, où M. le ministre Louis Roussy vint rencontrer le révérend père Chiniquy. Celui-ci débuta avec l'air pompeux et le ton d'autorité qu'affectent la plupart des prêtres qui discutent; mais lorsqu'il se vit serré de près par des passages simples mais irréfutables de l'Evangile, il eut recours au persiflage et à la moquerie, ce qui plut à la masse des auditeurs, mais les hommes sérieux en furent mortifiés et abattus. Catholiques et protestants se retirèrent pour discuter sur la discussion, qui devint de plus en plus aigre, sans éclairer les esprits, ni unir les cœurs. Le bruit de cette rencontre se répandit par tout le pays, et chacun des combattants publia une brochure pour en rendre compte à son point de vue.

Peu de temps après, M. Chiniquy fut appelé à Montréal auprès de son évêque, qui lui reprocha de dire publiquement et sans réserve que l'Eglise romaine permet à tous indistinctement la lecture des Saintes Ecritures, vu que ce n'est point la doctrine de l'église, et que si quelquefois l'église a paru parler dans ce sens en citant les paroles de tel ou tel pape, de tel ou tel saint, c'était pour répondre aux protestants; mais que la doctrine constante et invariable de l'église c'est de l'interdire, sauf exception. En deux mots: la défense est la règle, la permission l'exception. Notre bon prêtre fut bien un peu bouleversé et humilié de cette explication, mais il fallait en croire son évêque. De plus l'évêque lui dit qu'il aurait sous peu à quitter le Canada pour aller en mission. Alors le prêtre patriote, l'ami des pauvres de son pays, l'apôtre de la tempérance qui ne se croyait qu'au commencement de sa belle œuvre, se jette aux pieds de son évêque et le supplie au nom de Dieu de lui ordonner toute autre chose au monde plutôt que de s'expatrier. L'évêque reste inflexible. Abîmé de douleur, le prêtre s'écrie dans son angoisse: «Mais, Monseigneur, vous me direz au moins ce que j'ai pu faire pour encourir un châtiment aussi rigoureux.» «Allez, dit l'évêque, j'ai de bonnes raisons pour vous envoyer hors du pays, mais il n'est pas nécessaire que vous les sachiez; votre devoir est d'obéir.» M. Chiniquy dut bientôt partir comme missionnaire auprès d'une petite colonie de Canadiens français établis dans le nord de l'Illinois, à 350 lieues environ de Montréal. Plusieurs de ses compatriotes auxquels il avait fait du bien, vou-

lurent le suivre sur la terre de l'exil et allèrent grossir cette colonie naissante dans les prairies de l'Ouest. C'est en 1851 que M. Chiniquy disait adieu à son pays en versant des larmes bien amères, car c'était avec la pensée de ne jamais le revoir: son évêque lui avait dit qu'il le quittait pour toujours.

Les commencements de sa carrière missionnaire à Bourlonnais d'abord, puis ensuite à Sainte-Anne de Kankakee, furent extrêmement pénibles dans ce pays tout neuf que l'on ne faisait que commencer à défricher; mais il se mit à l'œuvre avec courage au milieu de cette petite peuplade qui lui rappelait en miniature sa chère patrie. Par ses travaux incessants, par ses conseils,et surtout peut-être par la sobriété de ses paroissiens, car il avait porté là tout son zèle pour la cause de la tempérance, le prêtre vit sa petite colonie se développer à merveille sur ce sol vierge et généreux. Il allait oublier combien il avait souffert de la tyrannie de son évêque canadien, lorsque celui de Chicago, au diocèse duquel M. Chiniquy ressortissait, vint porter le trouble dans son esprit, et mettre sa conscience à une rude épreuve. L'évêque O'Regan fait demander le curé de Sainte-Anne pour réclamer de lui au nom de l'évêché les titres de la propriété de l'église de Ste-Anne ainsi fait que ceux du presbytère que le pasteur avait bâtir à ses frais. Celui-ci s'y refuse, disant que la chapelle appartient à ses paroissiens, que le presbytère est à lui, et que, comme citoyen américain, il compte bien en garder les titres. Cela n'y fait rien, dit l'évêque, et si vous ne les cédez, comme vous le devez à votre supérieur, je vous déposerai pour un temps, et, si vous persistez dans votre entêtement, je vous excommunierai. Le curé continua de refuser; et l'évêque de lancer un mandement pour faire connaître qu'il enlevait à M. Chiniquy le pouvoir d'administrer les sacrements et de faire aucune fonction dans l'église jusqu'à résipiscence. M. Chiniquy répondit à ce mandement par une lettre très remarquable et dans laquelle il disait entre autres hardiesses: « On ne m'effrayera point par des menaces, des anathèmes ni des excommunications, surtout depuis que j'ai lu dans un livre qui est trop négligé et trop peu médité des hommes: «Vous serez bienheureux quand les hommes » vous persécuteront et diront faussement » contre vous toute sorte de mal, etc., etc.» A la vue de cette lettre, qui fut tirée à plusieurs milliers d'exemplaires à Montréal. un des missionnaires de la Grande-Ligne au Bas-Canada écrivit à M. Chiniquy pour lui faire remarquer que citer l'Evangile en s'opposant à son évêque, c'était virtuellement admettre le principe protestant du libre examen, et qu'une fois admis pour redresser une erreur ou condamner une injustice, il n'y avait pas de raison, si l'on était sincère et logique, pour y renoncer jamais; que s'il y renonçait, il serait broyé par son évêque, sinon il serait rejeté de son église comme protestant. M. Chiniquy répondit qu'il croyait être dans son droit contre son évêque, qu'il était sûr que les évêques du Canada décideraient en sa faveur et qu'il ne croyait pas déroger à sa qualité de bon catholique en flétrissant avec des paroles de l'Ecriture Sainte l'indigne conduite d'un évêque; que du reste son désir était de vivre et de mourir dans le sein de la *sainte Eglise romaine*, sans cependant croire qu'on était nécessairement damné en dehors d'elle. Il s'aperçut bientôt qu'il se trompait grandement lorsqu'il disait que les autres évêques le soutiendraient dans sa juste cause, car tous sans exception lui jetèrent la pierre les uns après les autres et sacrifièrent sans merci le prêtre à l'évêque, ce qu'ils firent connaître par des lettres pastorales à leurs diocèses respectifs. M. Chiniquy eut un moment la pensée d'en appeler au pape et d'aller lui-même à Rome plaider sa cause. Mais, après avoir lu les *Affaires de Rome* par Lamennais, il fut convaincu que cela serait inutile et qu'il lui fallait lutter seul contre cette puissante hiérarchie. Il se décida donc à répondre à chacune de ces lettres épiscopales, par des lettres adressées au peuple canadien. Ces écrits, dont deux surtout sont admirables de logique, d'éloquence et d'onction, bouleversèrent le pays où le prédicateur de la tempérance s'était créé de si profondes sympathies et s'était fait une si belle réputation.

Mais cependant que faisait M. Chiniquy au milieu de sa paroisse? Immédiatement après sa suspension *a sacris*, il avait rassemblé tous ses paroissiens pour leur faire

connaître par le menu tout ce qui s'était passé entre son évêque et lui, et après leur avoir dit que pour lui-même il ne se sentait nullement privé des pouvoirs qu'il avait eus, il ajouta qu'il était tout disposé à remplir au milieu d'eux, comme par le passé, les fonctions de son ministère, si eux étaient disposés et décidés à recevoir les sacrements de sa main. Ses ouailles répondirent qu'ils ne le croyaient pas sous le poids de l'interdit vu que la conduite de l'évêque à son égard était une criante injustice et que pour eux ils n'avaient aucun scrupule de conscience à lui demeurer attachés. M. Chiniquy continua de dire la messe et d'administrer les sacrements comme autrefois.

Il ne restait plus à l'évêque d'autre moyen pour soumettre cette paroisse rebelle, que de lancer l'excommunication. Quoique le ciel épiscopal fût chargé d'orages, le terrible coup de foudre se fit longtemps attendre; il semblait qu'on craignît de le faire éclater dans la patrie de Franklin ou de le voir s'éteindre sans bruit sous la main téméraire de l'homme du Nouveau Monde. L'affaire paraissait évidemment grave, car l'évêque de Chicago fut déposé et remplacé par un autre qui n'administra le diocèse que quelques mois. Ce ne fut qu'à un troisième que l'on se décida de confier l'affaire si délicate d'une excommunication en Amérique.

Le peuple de Ste. Anne, bien que déjà quelque peu habitué aux menaces épiscopales, était encore tellement imprégné de la terrible idée attachée au mot d'excommunication, qu'il trembla quand il sut que décidément on allait l'excommunier. Ces pauvres gens se pressèrent en foule au presbytère pour faire part de leurs craintes à leur curé, qui dut faire de grands efforts pour les maintenir calmes. L'anxiété et la terreur se peignaient sur la figure de ces braves gens, qui ne savaient pas encore ce qu'est une excommunication au dix-neuvième siècle. M. Chiniquy parvint à les rassurer en leur disant qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes et qu'en résistant à une injustice on obéissait à Dieu. Au jour fixé un grand nombre de personnes accoururent au village pour voir arriver les porteurs de la sentence divine contre le schisme. Trois prêtres descendent de voiture, tous les trois ivres, et s'en vont en chancelant afficher l'excommunication sur la porte de l'église. Le peuple est atterré d'un pareil sacrilége et se demande si ce qu'il voit est bien réel. Au départ des prêtres, qui regagnent avec peine leur voiture, les spectateurs se pressent vers la porte de leur église pour lire le fatal document ; mais ce document n'a pas de signature, les prêtres ont oublié de le faire signer par leur évêque. Jamais blanc-seing ne fut aussi significatif; ce fut pour les habitants de Ste. Anne comme si une main céleste était venue invisible effacer leur condamnation. Ils courent au presbytère pour remercier Dieu avec leur curé d'un fait aussi favorable pour eux. Désormais leurs yeux sont ouverts, ils ont assisté à une scandaleuse comédie religieuse. L'évêque annonce à son diocèse que M. Chiniquy et ses partisans sont excommuniés, et que les fidèles ne doivent plus avoir de communication avec eux ; M. Chiniquy soutient qu'ils ne le sont pas, qu'ils ne l'ont pas été, et continue comme à l'ordinaire à dire la messe et à administrer tous les sacrements suivant le rite romain.

Plusieurs mois se passèrent ainsi, l'évêque attendant l'effet de l'excommunication sur le peuple de Ste. Anne, et M. Chiniquy lisant l'Evangile à ses paroissiens pour les préparer à rester consciencieusement en dehors de l'église, non parce qu'ils en avaient été retranchés, mais parce que cette église ne suit pas l'Evangile. Il y avait déjà longtemps que le prêtre rebelle lisait et méditait pour lui-même les saintes Ecritures, lorsqu'il commença à les lire et à les expliquer ouvertement aux autres. Aussi plusieurs fois, au fort de ces luttes desséchantes pour le cœur, était-il allé se rafraîchir à cette source éternellement vive. Elles devinrent sa force dans le combat, sa lumière à l'heure des ténèbres et le secret de son influence sur son peuple.

L'évêque de Chicago étonné et irrité que l'excommunication fît si peu d'effet, car M. Chiniquy avait entraîné avec lui la grande majorité de sa paroisse, voulut tenter un dernier effort pour ramener ce troupeau au bercail de l'église. Il fit à cet effet annoncer sa visite à Ste. Anne, et au jour marqué on le vit arriver dans tout l'appareil de sa dignité et en compagnie de plu-

sieurs prêtres. Il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa position. On lui avait préparé une tribune d'honneur, autour de laquelle se réunirent plus de quatre mille personnes. En présence de cette assemblée, le prélat prit la parole, mais, au lieu de parler de paix et de conciliation ou tout au moins de pardon, avec l'accent de la colère et de l'amertume, pendant une demi-heure, il ne fit que dénoncer les jugements de Dieu contre le pasteur et le troupeau qui osaient résister à ses volontés. Quand il eut fini, le père Chiniquy se leva et demanda calmement de faire entendre quelques mots de justification. « Pas un mot, s'écria l'évêque, pas un mot, asseyez-vous, Monsieur, pas un mot. »

A l'ouïe de cet orgueilleux déni de justice, l'indignation de l'assemblée, difficilement contenue déjà pendant le discours de l'évêque, éclata d'une manière alarmante. Des cris s'élevèrent de toutes parts, et, sans l'intervention du pasteur, qui l'engagea fortement à ne répondre aux malédictions que par des bénédictions, la foule se serait peut-être jetée sur l'imprudent prélat. Il put cependant se retirer paisiblement, accompagné de son cortége de prêtres. Aussitôt qu'il fut descendu de la tribune, un des partisans de M. Chiniquy y monta, et termina sa chaleureuse allocution par ces paroles qui furent longtemps répétées par la foule: « Vive Ste. Anne, le tombeau de la tyrannie des évêques en Amérique. »

Depuis ce moment le pasteur de Ste. Anne put parler plus ouvertement de l'Evangile à son troupeau et fut en quelque sorte obligé de définir sa position. Cette démarche ne se fit pas longtemps attendre, car, quelques semaines après la visite de l'évêque, M. Chiniquy se prononça ouvertement et catégoriquement à ce sujet. Le dimanche 22 août 1858, dans le palais de justice de la petite ville de Kankakee, où M. Chiniquy dessert une annexe de sa paroisse, il déclara devant une assemblée de plusieurs milliers de personnes qu'il se séparait de l'Eglise romaine pour suivre la religion de la Bible.

Dans un prochain article, nous parlerons de lui comme prédicateur évangélique.

THÉODORE LAFLEUR.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION ET DU REFUGE DANS LE PAYS DE NEUCHATEL. Conférences tenues à Neuchâtel par F. Godet, pasteur. Un volume in-12 de 304 pages. Librairie Meyer et Cᵉ à Neuchâtel, 1859. Prix : 2 fr. 50 c.

Nous avons rendu compte, l'an passé, du volume dans lequel M. le professeur Dubois a retracé la première propagation du christianisme dans nos contrées, popularisant le savoir par la simplicité de la forme ; M. Godet continue aujourd'hui, en quelque sorte, l'œuvre de M. Dubois, et, sous la même forme simple et populaire, il raconte la dégénération de cette église, fondée dans nos pays, et sa renaissance par l'œuvre de la Réformation et du Refuge. Sans doute il s'attache plus particulièrement à cette œuvre dans le pays de Neuchâtel, mais il ne peut le faire sans comprendre souvent toute la Suisse romande dans le champ de son récit.

Ce récit se déroule en sept discours ou conférences. La forme historique s'allie donc à la forme oratoire, l'intérêt dramatique à l'intérêt épique. Plein d'un sujet qu'il domine dans son ensemble et qu'il possède dans tous ses détails, M. Godet l'expose avec un rare talent de narration, en même temps qu'avec éloquence et avec un grand charme de style et de piété.

« Je ne prétends pas au titre d'auteur, nous dit-il, les matériaux de mon livre sont entièrement d'emprunt. » Et cependant ses récits sont empreints d'une remarquable originalité. Les faits sont connus, mais ils sont présentés à un point de vue qui les éclaire d'un jour nouveau. Ce que l'on savait, on le sait autrement, on le sait mieux, après avoir lu ces pages. Ce second lever du soleil, « ce second matin de l'Eglise, » comme notre auteur nomme la Réforme, revêt une nouvelle splendeur. Les relations de notre réforme avec la réforme française, et l'étroit lien qui les unit, se comprennent mieux. Et qui sait ? bien des faits même ne seront-ils pas nouveaux pour le lecteur ? Pour nous, nous avons appris de M. Godet bien d'intéressants détails. Qu'il nous soit permis d'en reproduire quelques-uns.

« Au midi de la France, nous est-il dit[1], en Dauphiné, dans une contrée alpestre dont les vallons sont arrosés par les petites rivières qui de leurs eaux écumeuses grossissent la Durance, affluent du Rhône, dans le district dont les collines sont dominées par le mont de l'Aiguille et le col de Glaize, se trouvait, il y a plus de trois siècles et demi, et se trouve encore un hameau, entouré de gazons fleuris, et caché à demi par les arbres qui l'entourent. Il s'appelle à cette heure *les Farelles*. Là se distinguait au-dessus des chau nières du hameau une maison de plus grande apparence, le château d'un noble de campagne, une gentilhommière, comme l'on disait, où vivait une famille qui faisait partie des serviteurs les plus dévoués de la papauté. Ce fut dans cette maison, dont l'emplacement et les ruines sont encore reconnaissables aujourd'hui, que naquit, en 1489, Guillaume *Farel*, le réformateur de notre pays. »

Sans doute M. Merle nous avait donné quelques-uns de ces détails; mais M. Godet a ajouté plus d'un trait au tableau de l'historien de la Réformation, et à la description des lieux où fut le berceau du premier réformateur de la Suisse romande, de cette âme héroïque que, selon l'expression de M. Sayous, « un mot impie émouvait bien plus qu'un coup d'épée. » Le coup d'épée ne s'adressait qu'à sa personne, le mot impie attentait à l'honneur de Dieu.

C'est aussi par des côtés nouveaux que M. Godet nous fait connaître cet *Etienne Bezencenet*, curé du Locle, chanoine de Saint-Imier, chevalier du Saint-Sépulcre, « la lumière des montagnes, » où il vivait entouré de la plus haute considération lorsque la Réforme y pénétra. Il lui opposa l'autorité de son nom, plus puissante que les colères de M[me] Guillemette, le seigneur du pays. Un jour qu'un des réformateurs était monté au Locle: était-ce Farel, ou de Bély, ou quelque autre, on ne sait; M[me] Guillemette s'y rendit aussi, pour la foire de la Madeleine, peut-être aussi pour défendre, comme elle le fit, au prêcheur de discourir. Elle crut cependant pouvoir lui donner la parole pour le mettre aux prises avec Bezencenet, certaine que la science du curé réduirait les arguments de l'hérétique. La dispute dura deux heures, en présence de la comtesse. Bezencenet ne convainquit pas son adversaire.

« Mais, continue M. Godet[2], il faut lui rendre cette justice qu'il se conduisit très galamment envers le réformateur. Il lui fit servir une collation, et s'il est vrai qu'il eût été arrêté, il procura son élargissement. Malgré son savoir, ses crédits, ses titres, Bezencenet ne put s'opposer longtemps à la puissance de la Parole de Dieu. Après avoir refusé tous les avantages que lui offraient ses paroissiens s'il voulait embrasser la Réformation et leur prêcher l'Evangile, il célébra au Locle, le 25 mars 1536, jour de l'Annonciation, la dernière messe, et, six semaines après, lorsqu'il vit la Réforme consommée dans sa paroisse, se retira à Morteau, où il mourut en 1539. Son testament, daté de cette même année, est encore au château, dans les archives. Le dimanche qui suivit le 25 mars 1536, Etienne Jacot-Descombes commença ses fonctions comme premier pasteur du Locle. »

[1] Pag. 47. — [2] Pag. 138.

L'histoire de *Thomas Petitpierre*, premier pasteur à Buttes, n'offre pas moins d'intérêt.

« Né en 1478, il vécut assez longtemps pour être trente-deux ans pasteur à Buttes, après avoir exercé la prêtrise pendant quarante-trois ans. Il mourut en 1577, à l'âge de 99 ans. Une inscription à son sujet existe encore dans le temple de Buttes. Les hommes du troupeau étaient gagnés à la réforme; mais les femmes ne voulaient pas en entendre parler et persistaient à se rendre par bandes aux Verrières-de-Joux, pour y vaquer à leurs dévotions selon le rit catholique. Vainement Thomas Petitpierre les exhortait à ne pas préférer les eaux bourbeuses de la superstition aux sources limpides de l'Evangile; longtemps elles restèrent sourdes à ces exhortations et à celles de leurs maris. Ce ne fut que depuis 1544 que maris et femmes vécurent sous la même houlette[1]. »

La dernière des conférences de M. Godet, celle dont le sujet est le Refuge, est surtout riche en faits nouveaux, ou qui le sont du moins certainement pour la plupart de ses lecteurs hors du canton de Neuchâtel. Ici se trouvent les noms des *Faure*, des *Reynier*, des *Pourtalès*, des *Coulon*. Qui lira sans intérêt les faits suivants, relatifs à la famille Coulon?

« Vers le milieu du dix-huitième siècle vivait à Cornus, près de Milhau, dans le Rouergue, une famille protestante du nom de Coulon. Elle avait partagé toutes les tribulations de l'Eglise après la révocation et participé aux périlleuses bénédictions de ce hardi ministere exercé par Antoine Court et ses collègues. Les Coulon étaient des protestants des églises du Désert. Dans cette famille se trouvait un enfant nommé *Paul*. Les prêtres se plaisaient souvent, dans ce temps d'une tyrannie sans bornes, à

[1] Pag. 142.

prendre des enfants des familles protestantes pour les faire servir à la messe. Paul, dans sa vieillesse, se rappelait qu'il avait été plusieurs fois, comme enfant, astreint à cet office, qui déjà répugnait à sa foi. Mais il se rappelait aussi un autre trait de sa jeunesse, dont le souvenir lui était cher. C'était le moment où Paul Rabaut, le successeur de Court, cet homme qui, selon l'expression de M. de Félice, présenta pendant un demi-siècle « le type le plus élevé, le plus complet, du vrai serviteur de Christ, » réparait les brèches de l'Eglise réformée de France. Un dimanche, les protestants de Cornus et des environs s'étaient rassemblés au désert pour le culte. Paul Rabaut devait y présider. En attendant l'arrivée du pasteur, Paul Coulon, l'un des plus jeunes de l'assistance, fut invité à monter sur une saillie du rocher qui servait de chaire, pour lire à l'assemblée quelques chapitres de la Bible. Tout à coup furent aperçus dans le lointain les dragons royaux, conduits par un M. d'Isarn, seigneur de la localité. On n'échappa qu'avec peine à cette troupe acharnée. De telles assemblées ne s'oublient pas !

» Vers 1750, à la suite des affreuses lois de 1745, Paul Coulon émigra en compagnie de son ami *Carlonnier*, qui plus tard devint son beau-frère. Il vint à Genève à l'âge de vingt ans et y fit son instruction religieuse. Puis il entra dans une maison de commerce. Jacques-Louis Pourtalès, qui le rencontrait sur diverses places de commerce, fut frappé de sa loyauté et de son activité, et chercha à se l'attacher. Paul Coulon consentit à entrer dans sa maison ; c'est là ce qui l'amena à Neuchâtel. D'abord simple commis, il devint bientôt l'associé de cette puissante maison. Il participa aussi à ses brillants succès. Plus tard il fonda lui-même une maison à Paris, qui a duré jusqu'en 1812. Sa famille possède encore de lui des lettres qui sont une preuve de sa profonde et solide piété. Fils de l'Eglise réformée de France, il n'oublia point au temps de son bien-être cette mère spirituelle, dont il avait dans sa jeunesse partagé les périls, et qui avait déposé dans son cœur les semences de la foi. Dès que la liberté religieuse eut été rendue à la France, il fit don à sa ville natale de Cornus d'une somme d'argent pour la construction d'un temple et d'un fonds pour l'entretien d'une école protestante. « Et » c'est, a dit récemment le régent de la localité à » l'un des membres de la famille Coulon qui visitait » ces lieux, c'est à cette fondation qu'est dû le » maintien d'une population protestante dans cette » localité, où la propagande catholique déploie les » plus grands efforts. » Paul Coulon, enrichi, s'est préoccupé aussi du sort de ses compagnons de refuge moins favorisés que lui. C'est à sa générosité qu'est dû le fonds privé dit des *réfugiés français*, dont les revenus se partagent annuellement entre tous ceux qui ont qualité pour cela dans notre patrie.

» Ce que Paul Coulon a été pour ses compagnons d'exil, il a su l'être aussi pour ceux qu'il eût pu regarder comme ses ennemis. En 1793, les trois fils de M. d'Isarn, ce conducteur des soldats royaux, arrivèrent à Neuchâtel, proscrits à leur tour par la révolution française. Qui fut celui qui, dans leur exil, leur ouvrit ses bras et pourvut à leurs besoins ? Ce fut Paul Coulon. Il fit faire un apprentissage d'horlogerie à deux d'entre eux et prit le troisième dans sa maison, comme instituteur de ses deux fils, Paul et Louis.... Heureux pays appelé à servir d'asile à de tels émigrés !

Deux sentiments ont inspiré M. Godet, l'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise. Ces sentiments, ne fussent-ils pas toujours exempts d'étroitesse, et quel est l'homme, si distingué soit-il, chez lequel ils le soient ? n'en sont pas moins toujours dignes de respect. M. Godet parle de l'Eglise comme on parle de ce qu'on aime, et de ce qu'on aime du fond du cœur. Mais cet amour ne l'a-t-il jamais aveuglé sur les faiblesses de l'œuvre de la Réforme et sur celles des réformateurs ? Nous n'oserions l'affirmer absolument. Sans doute, il ne tait pas ces faiblesses; mais ne les voile-t-il pas parfois ? Un seul livre est pur de toute exaltation de l'homme, la Bible. Seule, la Bible n'a point de héros. Seule, elle rend les misères des saints, comme leur puissance et leur foi. Devons-nous craindre de la prendre pour modèle ? Ne s'est-il point mêlé à la Réforme plus de mobiles humains que M. Godet n'en laisse entrevoir ? La politique n'y est-elle point entrée pour une plus grande part ? A-t-on toujours, dans le sein de la Réforme, assez distingué l'Ancien du Nouveau Testament ? N'est-elle point revenue à des formes légales ? N'a-t-elle point fait avec la force plus d'une alliance malheureuse, et pour n'en citer qu'un exemple, si les protestants français furent, sous la fin du ministère de Richelieu, « les sujets les plus soumis du royaume, » l'étaient-ils dans les commencements de ce ministère, lorsqu'ils s'alliaient avec l'Espagne ? La Réforme n'est pas le dernier mot de l'Eglise; en le faisant ressortir plus clairement, et en insistant davantage sur les infirmités d'une cause qu'il a, certes, de justes raisons d'aimer, M. Godet eût-il été moins favorablement écouté ? Nous l'ignorons. Mais, en tout cas, n'eût-il pas été plus vrai, et peut-être encore plus utile à l'Eglise ?

L. V.

Les horizons célestes, par l'auteur des *Horizons prochains*. Deuxième édition, 1 vol. in-12, de 264 pages. Paris, Michel Lévy, 1860; prix, 3 fr.

Pour juger un livre tel que celui-ci, il ne suffit pas de connaître les règles du langage et la théorie de l'art d'écrire. La grammaire et la rhétorique, même aidées d'un certain goût littéraire, sont bien impuissantes pour faire apprécier équitablement une composition dans laquelle l'intelligence n'a été que la docile servante du sentiment. Dicté par le cœur, ce livre s'adresse au cœur; ceux-là seuls qui savent aimer sont en état de le comprendre, et encore faut-il qu'ils aient goûté, une fois au moins, l'amertume des séparations irrévocables; il faut qu'ils aient pleuré sur le cercueil d'un être chéri....

Quand on veut critiquer, dans le sens vulgaire du mot, l'ouvrage d'un homme (ou d'une femme), pour peu qu'il offre quelque étendue, on n'a que l'embarras du choix parmi les nombreux défauts qu'il présente. En quelque genre que ce soit, musique, peinture, etc., les ouvrages les plus parfaits fourmillent d'imperfections. Cela est frappant surtout dans les œuvres littéraires. Me vantez-vous la grâce de Racine, je le déclare monotone; exaltez-vous la grandeur de Corneille, j'y trouve de l'afféterie; préconisez-vous la majesté de Bossuet, je remarque ses subtilités. Mais que gagnons-nous à ces assauts de bel esprit dont votre vanité et la mienne font tous les frais? Un peu de satisfaction de nous-mêmes, et c'est tout. Je me trompe, vos admirations réjouissent votre cœur et disposent votre esprit à penser; tandis que mes dénigrements me feraient étouffer d'envie, s'ils étaient sérieux.

Oui, sachons admirer; cela fait du bien, car cela enrichit l'âme. C'est par la porte de l'admiration que la vérité entre dans l'homme. Je dis la vérité, c'est-à-dire ce qui tout ensemble éclaire l'esprit et réchauffe le cœur. Oh! qu'il doit faire sombre et froid dans une âme qui n'admire rien! Par où, je vous en prie, par où lui vient la connaissance des œuvres de Dieu et des œuvres de l'homme? Par les étroites meurtrières de la critique, seules ouvertures qu'elle offre à la lumière divine qui nous fait discerner les vraies formes des choses. Il n'est pas étonnant que des âmes qui se barricadent ainsi, ne soient hantées que par les sarcasmes du scepticisme, en face des imperfections de la nature; ou par les feux follets de leur propre vanité, quand elles n'aperçoivent dans les ouvrages des hommes que la vanité qui en est, hélas! inséparable. (Eccl. V, 7.)

Reconnaissons toutefois que certains auteurs déguisent plus adroitement que d'autres cette humaine imperfection. C'est pour cela sans doute qu'on la supporte d'autant moins chez un écrivain de talent. En lisant ses ouvrages on se dit, non sans quelque raison, qu'il aurait pu voiler mieux son ingénuité naturelle, en y mettant quelque habileté; on lui en veut de ne l'avoir pas fait, puisqu'il le pouvait; et l'on va jusqu'à le soupçonner d'outrecuidance, par cela même qu'il ne s'est pas donné la peine d'épargner notre amour-propre en cachant davantage sa personnalité. Il a eu le tort d'attirer nos regards sur la nôtre, en nous laissant trop voir la sienne.

Il y a des gens qui ne pardonnent pas ces choses-là, et le nombre en est grand. Chacun craint d'être un lecteur bénévole, et voilà pourquoi il y a si peu de lecteurs vraiment bienveillants.

Ainsi s'expliquent les explosions de colère et d'admiration que provoquent tour à tour les *Horizons célestes* chez une infinité de personnes.

En attendant le livre se lit, et c'est là l'essentiel; car avec tous ses défauts, vrais ou supposés, il est et demeure un livre remarquable, une production distinguée; et de plus il constitue une œuvre bonne et sainte, qui sera récompensée un jour devant Dieu. Deux éditions épuisées en peu de jours disent assez quelle en est la valeur. Le cœur des affligés ne s'y est pas trompé; c'est à eux que le livre s'adresse, et ce sont eux qui le lisent; ils le lisent avec délice, et en bénissant l'auteur qui sait si bien insinuer les célestes consolations dans « les cœurs fouillés par la douleur. »

Dès le premier chapitre, le lecteur en deuil se sent en présence d'un ami véritable, en voyant l'auteur dépeindre avec la plus profonde sympathie les souffrances du

deuil, et en même temps flageller les consolateurs fâcheux avec le fouet vengeur de la vérité divine et humaine. Citons plutôt :

Un pauvre cœur en deuil ressemble au blessé étendu le long de la route, en proie à la bonne volonté des passants ; tout le monde lui veut du bien, tout le monde lui fait du mal. Celui-ci le retourne, un autre le soulève ; il gémit, c'est égal ; mieux que lui, nous savons ce qu'il lui faut.

Dans une âme affligée, la foule se croit le droit d'entrer ; c'est presque une ville prise de guerre. On y bouleverse tout ; on emporte, on apporte, on dérange, on range ; les réclamations, nul n'en tient compte ; elles sont si faibles d'ailleurs (soupirs d'agonisant), qu'on ne les entend pas.....

Spectacle navrant que celui de ces invasions barbares, la plupart à bonne intention, beaucoup intempestives et malfaisantes. (Pag. 21.)

La douleur fait souffrir, et le malheur n'est pas du bonheur. Les dons de Dieu, l'amour, la vie, sont des joies et ne sont pas des malédictions. Si Dieu nous frappe, c'est pour que nous le sentions. Sans doute, tout au fond de l'épreuve repose je ne sais quelle douceur pénétrante ; je la connais, je l'ai goûtée, alors que défaillant je suis tombé prosterné sous la main de mon Dieu. Mais cette joie n'éclatait pas en cris de victoire, ce sont les cieux qui retentissent de ces magnifiques clameurs. Ma joie à moi, pauvre lueur vacillante, s'abritait au plus secret de mon âme ; elle l'éclairait d'un jour triste, mais paisible, pendant qu'agenouillé je cachais mon visage et pleurais en silence. (Page 25, 26.)

L'auteur, hâtons-nous de le dire pour épargner à quelques-uns de trop cruelles déceptions, ne veut pas parler des morts qui ont rejeté le salut.

L'avenir des rebelles présente des perspectives redoutables dont je ne voudrais à aucun prix diminuer l'horreur.

Un tel sujet n'est pas fait pour moi.

Je m'attache à la glorieuse phalange des rachetés. Je me tourne vers les horizons célestes, je me tourne du côté du soleil vers les sérénités infinies, vers l'amour sans bornes, vers la joie parfaite. C'est de joie que nous avons besoin.

Par le racheté, j'entends l'homme qui s'est reconnu coupable, qui a senti son impuissance, et qui, dans un mouvement d'humilité suprême, s'est abattu devant l'Eternel, en murmurant : Aie pitié de moi ! (Pag. 44. Comparez Vinet, *Discours religieux*, 1832, Pag. 203. « Un chrétien est.... »)

Plus loin l'auteur démontre, avec autant de force que de bon sens, que toute la Bible annonce une vie éternelle et bienheureuse pour les rachetés. Les simples remarques sur les livres de l'Ancien Testament et sur les espérances des patriarches ont plus de valeur que beaucoup de savants commentaires. Elles sont à la fois judicieuses et consolantes.

La partie du livre qui traite de l'état des âmes (rachetées) après la mort, est sans doute la plus hasardée. Cependant on suit avidement l'auteur dans ses hardies et puissantes inductions, quand il s'efforce de prouver « que l'âme ne dort pas, » que « l'identité personnelle » subsiste et que « les affections » légitimes se continuent. Mais ce qu'il y a de plus beau et de plus émouvant, c'est le chapitre de la résurrection des corps, sans doute parce qu'il est absolument vrai.

Nous ne dirons rien de la troisième partie, pleine cependant de poésie et de glorieuses espérances, parce qu'elle donnerait lieu à une discussion qui ne saurait trouver ici sa place. « Toute la création soupire, » oui hélas ! et nous soupirons avec elle ; c'est pourquoi « l'avénement de Jésus » est l'objet de l'attente patiente et des ardents désirs de tous les croyants. Mais l'entr'acte d'un millénium judaïque doit offrir assez peu d'intérêt aux cœurs en deuil ; il ne leur faut pas moins que la perspective « des nouveaux cieux et de la nouvelle terre » pour se reconforter entièrement. L'auteur l'a bien senti, puisqu'il a consacré à ce magnifique sujet les dernières pages de son livre.

Si nous n'étions pas contraint de poser ici la plume, nous ferions quelques remarques sur la forme et le style de l'ouvrage ; il nous semble que celui-ci gagnerait à être revu sous ce rapport. Mais à le prendre tel qu'il est, nous bénissons Dieu d'en avoir inspiré la pensée et favorisé l'exécution, et nous faisons des vœux sincères pour qu'il se répande abondamment.

H. BERTHOUD.

LE CHRISTIANISME AU MOYEN AGE. INNOCENT III, séances historiques, 3e série, par le comte A. de Gasparin. Genève, chez Beroud. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ce livre est un plaidoyer plutôt qu'une histoire. M. de Gasparin laisse dans l'arrière-plan l'exposition des faits et consacre

son talent à les apprécier, à les juger ; il cite Innocent III et tout le moyen âge à la barre du XIX[me] siècle et du christianisme, tel que le réveil de nos jours l'a compris ; il résulte peut-être de ce contact entre deux époques si différentes une prédilection trop marquée pour nos idées modernes ; mais en somme l'auteur de ces pages ardentes part de principes éternellement vrais. C'est au nom d'une spiritualité de bon aloi qu'il convainc Innocent et son siècle d'avoir méconnu le caractère fondamental de l'Evangile, qu'il poursuit dans tous ses détours, avec une rigueur de logique des plus françaises, la grande hérésie romaine, le matérialisme. Le représentant le plus idéal de cette tendance charnelle fut certainement Innocent III. Plus tard la papauté trouvera des théologiens, des diplomates, des archéologues, pour la défendre, mais elle eut alors la gloire de s'incarner dans un homme qui prit son rôle au sérieux. C'est ce qui fait la grandeur d'Innocent, car toute grandeur morale est nécessairement sincère, mais c'est aussi ce qui prépare la réaction des esprits frémissant sous une pression contre nature.

Si nous osions présenter une critique de détail, nous exprimerions nos regrets de ce que trop souvent l'auteur suppose connue du commun des lecteurs l'histoire dont il cherche à pénétrer le sens. On sait que la personnalité du pape Innocent III est une de celles qui ont le plus passionné les écrivains en sens inverse ; c'est à elle que M. l'antistès Hurter de Schaffhouse doit son abjuration ; il serait donc important que la suite des événements fût indiquée avec soin.

« Où sont, s'écrie M. de Gasparin, où sont nos chevaliers ? Avons-nous des chevaliers? L'esprit chevaleresque existe-t-il parmi nous, parmi les chrétiens ; ce noble esprit qui se sonsacre à la défense du droit, qui le défend envers et contre tous, en temps et hors de temps; ce noble esprit qui excite la raillerie des utilitaires, qui s'irrite de toutes les injustices et flétrit toutes les lâchetés, qui prend en main la cause des êtres faibles et sans défense, des prisonniers, des esclaves et (laissez-moi le dire aussi) des animaux...? Pour résister aux crimes lâches, pour réprimer, par les protestations énergiques de la conscience humaine, les actes, les doctrines, les tendances qui ne tombent pas sous l'action du code pénal, il nous faut des chevaliers, il nous faut la sainte folie du dévouement à la justice. »

Citer ces nobles paroles c'est résumer l'impression que nous laisse le nouvel ouvrage de M. de Gasparin : son livre est un livre de chevalier.

H. MARTIN.

QUI EST JÉSUS-CHRIST? par *Napoléon Roussel*. — Paris, Grassart, 1859.

La réponse à la question que pose M. Napoléon Roussel implique nécessairement une biographie de Jésus-Christ; car tout dans le Fils de l'homme est tellement un que l'on ne peut comprendre ses pensées, son enseignement, son système sans être d'abord au clair sur sa personne et sur son caractère, tel qu'il ressort des documents apostoliques. Or M. Roussel ne nous peint la personne de Jésus-Christ qu'en traits épars; les souffrances, les miracles sont passés sous silence. Les cinq chapitres sur l'existence, la nationalité, le plan, la morale, la sainteté de Jésus sont les prémisses logiques de la conclusion rigoureuse : Jésus est le Fils de Dieu, Jésus est Dieu. C'est ici proprement que devrait commencer l'ouvrage, dont ce qui précède ne forme que les prolégomènes. Montrez-nous cet Etre saint, ce Fils de Dieu en contact avec un monde de péché, naissant dans nos langes, associé à nos affections, à nos douleurs, mourant de notre mort pour triompher du sépulcre; expliquez à ce point de vue ses démarches et ses paroles, donnez-nous ce Jésus tel qu'il vous a touché et consolé, faites reluire à nos regards cette figure humaine et divine: la contemplation de cette gloire cachée, mieux que tous les raisonnements, portera la consolation dans nos âmes et nous permettra d'aborder sans crainte les plus graves questions de la critique.

L'Allemagne possède depuis longtemps des travaux d'une grande valeur scientifique sur l'œuvre du Rédempteur. Tout récemment encore, MM. Riggenbach et Gess, professeurs à Bâle, ont, l'un par l'étude des faits [1], l'autre par la méthode intérieure et psychologique [2], présenté sur la vie et la

[1] *Vorlesungen über das Leben Jesu*, von C. J. Riggenbach. — Bâle, 1858.

[2] Dans son ouvrage sur la divinité de Jésus-Christ et dans son examen de la théorie d'Ansel-

nature de Jésus-Christ des considérations d'une haute portée et d'une profonde vérité. Qu'il nous tarde de voir quelque théologien français entrer dans cette voie et offrir à nos églises, sur ce sujet capital, un travail original et substantiel! Mais, pour mener à bien un résultat si désirable, la foi vivante et la plume facile de M. Roussel ne suffisent pas; il faut la science et le labeur patient du cabinet. Nous remercions toutefois notre auteur d'avoir indiqué le problème à résoudre. Si, après la lecture de son traité, la réponse paraît encore incomplète, c'est du moins un mérite d'avoir posé clairement la question.

H. MARTIN.

CORRESPONDANCE.

Genève, décembre 1859.

Voici bien des mois déjà que le *Chrétien évangélique* n'a communiqué à ses lecteurs aucune nouvelle de l'Eglise nationale de Genève. L'été n'est pas, en général, le moment où chez nous les travaux se font et les questions se débattent; et un événement qui aurait pu être une cause de perturbation, ou de modification profonde dans la marche de notre église, s'est accompli sans trouble et sans résultat fâcheux. Je veux parler de la réélection de notre consistoire, qui doit se faire tous les quatre ans, intégralement, par un collége unique formé de tous les protestants du canton, et qui a eu lieu le 30 mai dernier.

Il n'y avait pas moins de six listes de candidats en présence, quelques-unes, il est vrai, n'offrant entre elles que des nuances peu considérables; mais l'une de ces listes a pu faire craindre un moment qu'un élément politique ne fît invasion dans l'élection, ne lui ôtât son caractère ecclésiastique, et, s'il obtenait l'avantage, ne fît entrer notre église dans une voie qu'elle a pu jusqu'à présent éviter. Ces craintes n'ont pas été de longue durée. Le dépouillement du scrutin a montré quelle faible minorité s'était rattachée à cette tentative, et a prouvé une fois de plus que la partie de la population pour qui les questions religieuses et ecclésiastiques n'ont pas un intérêt réel, ne vient pas volontiers s'y immiscer en y apportant d'autres préoccupations. C'est un fait rassurant: peut-on y compter d'une manière complète? Ce bon sens de la partie indifférente des citoyens, ce reste de respect pour la religion et ses institutions intérieures, ce sentiment du droit et de la liberté religieuse, sentiment qui fait qu'on ne veut pas influer par son intervention sur ce dont on ne se soucie pas pour soi-même, et qu'on laisse ceux qui s'intéressent à l'église en régler l'organisation, subsisterait-il dans un moment de crise, et se ferait-il écouter quand la passion excitée parlerait à son tour? On peut en douter et craindre sérieusement qu'en pareille circonstance l'intrusion dont nous avons été seulement menacés le printemps dernier ne s'opérât décidément. Mais, jusqu'ici du moins, cette conséquence possible et redoutable de notre position constitutionnelle ne s'est point réalisée. Dans l'élection dont nous parlons, la liste, préparée par un comité électoral qui s'en était occupé depuis assez longtemps, a passé tout entière; et un consistoire, composé en grande partie de membres nouveaux, mais dont la majorité est animée du même esprit que les corps précédents, a pris la direction de l'église.

Nous voici donc replacés dans une assiette tranquille et régulière pour quatre ans, — ou plutôt pour trois ans seulement; car, avant que le consistoire actuel ait atteint le terme légal de ses fonctions, la constitution elle-même devra être révisée, et toute l'organisation ecclésiastique qu'elle a établie et qu'elle consacre se trouvera remise en question. C'est là ce que l'an 1862 — si rien d'imprévu ne survient d'ici là — nous amènera nécessairement. Qu'arrivera-t-il alors? L'état de choses actuel sera-t-il conservé? C'est possible, mais non pas très probable: plusieurs des institutions qui s'y rattachent ou qui en sont résultées naturellement, déplaisent aux hommes qui dirigent l'Etat et qui influeront, selon toute probabilité, sur le remaniement constitutionnel. Notre organisation ecclésiastique sera-t-elle modifiée dans un sens plus directement populaire? ou plus gouvernemental? Ou bien la question sera-t-elle tranchée par la rupture du lien qui nous unit à l'Etat? On pourrait discuter longtemps sur le plus ou moins de

me, *Jahrbücher der deutschen Theologie.* — Stuttgardt, 1859.

probabilité de chacune de ces solutions; mais il serait téméraire de vouloir dès à présent prononcer laquelle a le plus de chances en sa faveur: des éléments trop nombreux et trop divers sont en présence dans ce grave problème. Mais ce qui serait important, c'est que les conducteurs et les amis de l'église s'en préoccupassent, qu'ils cherchassent à s'éclairer et à se tenir prêts, pour n'être pas saisis à l'improviste et jetés dans des embarras qui seraient d'autant plus grands qu'on ne les aurait pas envisagés d'avance. Malheureusement on y pense peu; ou plutôt on en parle peu. Beaucoup de gens, et des chrétiens d'ailleurs sérieux et respectables, croient que prévoir les difficultés et les dangers c'est les faire naître ou les provoquer et s'imaginent qu'en fermant les yeux et en se taisant on empêchera les événements de suivre leur cours. Grande et funeste illusion: cette méthode ne remédie à rien, et elle n'aboutira qu'à paralyser beaucoup de forces, et à rendre ainsi la crise plus redoutable et plus confuse, quel que soit d'ailleurs le moment auquel elle arrive, et quelle que soit la manière dont elle doive se dénouer.

Un des premiers soins du nouveau consistoire a été d'augmenter la publicité donnée à ses travaux. Jusqu'à présent elle s'était bornée à l'impression des arrêtés et règlements, et à celle d'un rapport annuel qui se distribuait abondamment, mais qui était peu lu, et qui, du reste, ne pouvait contenir aucun détail sur les divers objets traités par le corps ou présentés à son examen, sur les motifs de telle ou telle mesure, en un mot sur la marche intérieure du consistoire. Ce rapport annuel est maintenant remplacé par un *Bulletin* trimestriel, qui se répand par des abonnements, et qui, beaucoup plus développé, tiendra ses lecteurs au courant de ce que fait le corps directeur de l'église, tout en évitant les inconvénients graves qu'aurait nécessairement entraînés un mémorial proprement dit. Le premier numéro de ce bulletin a paru au commencement de septembre. On ne peut pas attendre qu'une publication de ce genre soit d'un intérêt bien vif ou d'une lecture attrayante; mais elle fait connaître aux amis de l'église beaucoup de choses qu'on ne pouvait savoir qu'en s'en informant spécialement, et que le plus souvent on ignorait; et surtout la collection de ces numéros restera comme un utile recueil de renseignements sur les institutions de notre église, sur la direction qui lui est imprimée et sur son développement. Non-seulement nos concitoyens, mais peut-être aussi quelques membres des églises étrangères qui sont en rapport avec la nôtre, consulteront parfois avec profit ce modeste bulletin.

Le consistoire précédent avait laissé à ses successeurs un travail d'une grande importance, commencé avec la coopération de la compagnie des pasteurs, déjà avancé, mais non encore terminé: la révision de notre liturgie. Celle qui est employée maintenant date, sous sa forme actuelle, de 1828; cette édition est elle-même un remaniement de la liturgie qui, dans le premier tiers du siècle passé, fut substituée à celle de Calvin dont nous n'avons conservé que la confession des péchés. Plusieurs parties de l'édition de 1828 avaient été successivement changées, des prières nouvelles avaient été adoptées, d'autres étaient tombées en désuétude ou n'étaient plus en rapport avec les besoins de l'église: une nouvelle édition était indispensable, ne fût-ce que pour mettre de l'ordre dans ces divers changements et additions; et, en présence de cette nécessité, on a voulu faire le travail complet, et revoir de près et en détail toute la liturgie avant de la remettre sous presse. C'est un ouvrage long et minutieux, mais dont une grande partie est déjà définitivement arrêtée, et dont on peut maintenant espérer de voir prochainement le terme. La nécessité ou la convenance d'une liturgie admise — et pour juger cette question dans le cas présent il ne faudrait pas oublier les circonstances spéciales où se trouve notre église, — nous croyons que celle à laquelle travaillent en ce moment les deux corps ecclésiastiques sera bien supérieure au volume qu'elle est destinée à remplacer, et prendra une place honorable parmi les recueils de ce genre.

Il me reste à signaler à nos lecteurs une œuvre d'un haut intérêt, sur laquelle nous aurons à revenir pour en rendre compte quand elle sera achevée. La *commission de la vie religieuse* (une des commissions permanentes de la compagnie des pasteurs) avait organisé l'hiver dernier au Casino deux sé-

ries de conférences du soir, l'une historique, l'autre apologétique, et elle avait appelé de Paris MM. les pasteurs Coquerel fils et de Pressensé, qui avaient bien voulu se charger de la tâche difficile mais importante d'intéresser à des sujets religieux et d'édifier une réunion composée exclusivement d'hommes. Encouragée par le succès qu'avait eu cette tentative, la commission a fait appel cette année, pour de nouvelles conférences, au zèle chrétien et au talent d'exposition de M. le professeur E. Naville. Celui-ci a consenti à donner *sur la vie éternelle* sept séances qui ont déjà commencé. On a tout lieu d'espérer que ce cours, roulant sur un sujet aussi capital, et devant amener le savant professeur à traiter directement quelques-unes des questions les plus vitales qui s'agitent de nos jours entre les chrétiens et les adversaires de l'Evangile, répandra beaucoup d'idées justes dans le nombreux auditoire qui y assiste, et que, par la bénédiction de Dieu, il contribuera à fortifier les croyants dans la foi, à les mettre en état de repousser avec connaissance de cause les attaques du doute et de l'incrédulité, et, en éclairant ceux qui ne croient pas encore, à en ébranler au moins quelques-uns dans leurs négations ou leur scepticisme.

C. O. VIGUET.

Vallées vaudoises, novembre 1859.

Le colonel Beckwith. (*Suite et fin.*)

Si la réforme complète et la diffusion de l'enseignement élémentaire étaient de première nécessité dans les Vallées vaudoises, l'instruction supérieure n'avait pas un moindre besoin d'être développée. L'école latine dont j'ai fait mention, soutenue exclusivement par un subside annuel du vénérable Comité wallon des Pays-Bas, était dirigée par un seul maître avec un honoraire de 800 francs et fréquentée, en moyenne, par une quinzaine d'élèves. N'ayant ni local, ni maître fixe, promenée de maison en maison, et passant quelquefois, dans l'espace d'une année, sous deux ou trois recteurs différents, elle ne pouvait même pas donner le peu de fruits qu'on était en droit d'en attendre. Un des premiers soins du colonel fut de la doter d'un local convenable, en attendant qu'il pût, de concert avec le Dr Gilly, fonder à La Tour le Collége de la Trinité, qui sera, nous l'espérons, pour plusieurs générations encore le monument le plus apparent de l'activité de ces deux hommes de Dieu en faveur de l'Eglise vaudoise. — J'ai dit comment cet établissement, qui s'était ouvert avec un seul professeur, en compta plus tard jusqu'à huit. Mais ce que je n'avais pas indiqué, c'est que, dans cet accroissement progressif du corps enseignant ces deux constants amis des Vaudois eurent une très large part. Et lorsque, en 1851, il fut décidé d'ajouter au collége deux professeurs de philosophie, cette mesure ne fut adoptée qu'ensuite d'une garantie d'honoraires pour trois ans, offerte par deux personnes qui ne voulurent pas être connues. Or une de ces deux personnes était bien certainement le colonel, alors devenu major-général Beckwith, mais qui pour les Vaudois n'a toujours été que le colonel.

Pendant une douzaine d'années son attention parut être exclusivement dirigée sur les écoles de garçons; mais il était loin de méconnaître la très grande importance des écoles de filles. Il voyait avec peine que les filles de pasteur et les jeunes personnes appartenant au petit nombre de familles bourgeoises des Vallées n'eussent à l'intérieur aucun moyen de recevoir une éducation un peu convenable, et il se décida à établir à La Tour, à ses frais et sous sa propre responsabilité, un pensionnat dont il confia la direction à une bonne institutrice du canton de Vaud. Plus tard un externat fut ajouté à l'internat, et quand le colonel demanda bientôt après à être déchargé du soin de cet établissement et qu'il en remit la direction à la Table, l'église en avait si bien reconnu l'utilité et l'importance qu'elle résolut de le développer encore afin d'y pouvoir former désormais ses maîtresses d'école. Le pensionnat de La Tour, où la plus grande partie des leçons sont données par des professeurs du collége, compte actuellement environ 80 élèves.

Pour compléter le résumé de ce que le colonel a fait pour l'instruction en général au sein de l'Eglise vaudoise, je dois ajouter que d'innombrables encouragements individuels étaient distribués par lui sous forme de secours pour la fréquentation des écoles

et la continuation des études au collége ou même aux académies, de livres donnés à très bas prix ou placés gratuitement dans les écoles, et qu'un besoin n'était pas plus tôt signalé qu'il s'empressait de le satisfaire. Mais j'en ai dit assez, je pense, pour convaincre un étranger (quant aux Vaudois, ils le sont unanimement) que ce noble et généreux ami a été le restaurateur, ou plutôt le fondateur de l'instruction publique dans l'Eglise vaudoise.

Un établissement bien précieux existait avant lui dans les Vallées. Un hôpital avait été fondé à la Tour, avec une infirmerie succursale au Pomaret pour les vallées de Pérouse et Saint-Martin, et était entretenu au moyen des intérêts de fonds considérables collectés dans la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Prusse, le Danemark, la Suède et dans la plupart des pays protestants de l'Europe. La marche de cet hôpital laissait beaucoup à désirer. Le colonel, qui le voyait de près, voulut y mettre la main afin de le placer sur un bon pied. Après des sacrifices pécuniaires considérables, il répara les bâtiments, meubla en partie et pourvut de linge les deux infirmeries, et concourut à faire placer celle de La Tour sous la direction intérieure d'une diaconesse. C'est encore le canton de Vaud qui nous fournit cet élément essentiel de prospérité, M. le pasteur Germond ayant généreusem entfait en notre faveur le sacrifice de quelques-unes de ses meilleures élèves. Quelle que soit la répugnance de certains chrétiens pour une institution qui leur paraît avoir quelque chose de monacal, l'essai que nous en avons fait a si bien répondu à notre attente que maintenant deux diaconesses du même institut de Saint-Loup sont placées à l'hôpital de La Tour, deux à celui de Gênes, une à celui de Turin, et deux autres le seront très prochainement à celui de Pomaret. C'est grâce à ces améliorations matérielles et à ces réformes, dues essentiellement au colonel, que l'hôpital de La Tour, visité annuellement par un grand nombre d'étrangers, surtout anglais, a déjà fait l'admiration de plusieurs par sa bonne tenue.

J'allais oublier, ce qui vaut pourtant la peine d'être mentionné, qu'un grand nombre de temples et de presbytères ont été réparés ou construits à neuf, et cinq maisons pour logements de professeurs ont été bâties, soit avec l'argent du colonel, soit au moyen de sommes collectées par lui, ou mises à sa disposition par le Dr Gilly.

Et comment ne pas rappeler encore que cet homme qui, surtout dans les commencements de son œuvre, avait eu à lutter contre tant de difficultés et que sa qualité d'Anglais avait seule pu protéger contre les vexations des adversaires, reçut enfin un témoignage d'approbation auquel, sans doute, il était loin de s'attendre? En 1849, le gouvernement lui envoya la croix de St.-Maurice et Lazarre, en reconnaissance du bien qu'il avait fait à la population vaudoise, surtout au point de vue de l'instruction publique. Parmi les innombrables décorations de cet ordre que l'on rencontre dans notre pays, il y en a peu, je pense, qui aient été aussi bien méritées et dont les titulaires soient aussi peu fiers. — Il est probable que si l'on eût attendu quelques années de plus pour reconnaître ses services, aucun ministère n'aurait osé se compromettre en lui conférant une croix. Car trois ans après il était établi à Turin même, au centre de la mission de l'Eglise vaudoise, se préparant à faire élever dans cette capitale, et au prix d'énormes sacrifices personnels, le premier temple vaudois qui ait été construit hors des limites précédemment imposées. Alors c'était bien assez que le gouvernement ne mît pas lui-même des entraves à la libre prédication de l'Evangile et qu'il accordât la permission d'ouvrir des lieux de culte; il se serait fort bien passé de toutes les tracasseries du parti prêtre à propos de la faveur qu'il semblait témoigner aux chrétiens évangéliques.

Si l'Eglise vaudoise est entrée avec un certain degré de franchise et de courage dans le champ de l'évangélisation que la constitution venait de lui ouvrir, c'est encore, en grande partie, grâce à la puissante impulsion du colonel. Mais, comme je me propose de vous entretenir dans une prochaine lettre des commencements de cette œuvre, je m'abstiens naturellement d'entrer dans des détails sur la bonne part que le colonel y a prise. En revanche, je ne puis résister à la tentation de transcrire en grande partie une lettre qu'il écrivait au commencement de 1848 et dans laquelle il insistait

avec sa franchise et son énergie accoutumées sur ce qui faisait alors l'objet habituel de ses conversations avec les Vaudois, pasteurs et laïques.

« Nos amis fourmillent de tous côtés ; nos ennemis s'éclipsent partout. C'est frappant. Cependant nous sommes au commencement de la fin et tout reste à faire. Quoique votre sort soit loin d'être décidé, vous êtes virtuellement émancipés et vous aurez une large part dans tout ce qui se passe. Avec l'énergie et la conscience de votre affaire, et avec une volonté bien prononcée, vous pourriez arriver à de grandes choses, mais cela dépend tout à fait de vous-mêmes ; si chaque Vaudois avait la nation anglaise à ses côtés, il ne serait pas plus avancé. Il s'agit maintenant de lutter corps à corps avec vos compatriotes du Piémont, de les dominer ou de vous placer sur le même niveau. Si vous avez la force intrinsèque, vous réussirez, sinon vous serez fondus dans la masse et l'on n'entendra plus parler de vous. Votre carrière, si on peut donner ce nom à votre existence engourdie depuis la Réformation, est fermée ; les choses vieilles sont passées, les nouvelles commencent. Dorénavant vous êtes des missionnaires ou vous n'êtes rien.... Vous vous êtes traînés faiblement à travers une vingtaine d'années d'efforts faits en votre faveur ; les circonstances et les événements vous ont surpris ; les Piémontais se sont réveillés et si vous aussi ne vous réveillez pas, vous dormirez d'un sommeil d'assoupissement et de mort..... Il n'y a pas de milieu, ou agir efficacement, lutter, persister, arriver au terme, ou être mis de côté. Votre position passée a créé de mauvaises habitudes d'agir, de parler, de penser ; il faut couper court à tout cela. Il faut vous placer en contact avec les hommes, et être en état de supporter ce contact et celui des choses. Il faut avoir la conviction de votre cause et la hardiesse de marcher droit sur le chemin des libertés civiles et religieuses, sans arrière-pensée, avec probité et persévérance ; sinon vous serez devancés, éclipsés et rayés du catalogue. Ou vous deviendrez une réalité, ou vous ne serez rien du tout...... J'avoue que je suis très inquiet sur votre compte. La population autour de vous n'est propre à rien. Ici il y a quelques personnes intelligentes, mais sans influence sur les masses ; pas un seul homme agissant. La nation n'est pas à la hauteur des circonstances. Il n'y a aucune probabilité apparente de rassembler ni les trois cents de Gédéon ni la compagnie volante de votre capitaine Janavel de glorieuse mémoire. Avec quoi donc voulez-vous guerroyer ? Avec le clergé ? Mais votre clergé n'a pas touché du bout de son doigt le mouvement de ces vingt ans passés. C'est tout au plus s'il m'a laissé faire, et, en face de ce qui se passe, vous êtes précisément ce que vous étiez en 1827. Même ton, mêmes allures, même indisposition d'agir, le même esprit de division entre vous, la même méfiance des hommes et des choses, la même ignorance dans les parents, la même paresse dans les enfants, la même détermination secrète de ne rien faire et de profiter du travail des autres, bien résolus à déjouer tout ce qui pourrait troubler votre repos. Voilà, mon cher, la triste vérité, et ce n'est qu'en rayant le passé que vous pourrez vous inscrire dans les fastes de l'avenir ; mais personne ne le croira jusqu'à ce qu'on voie des faits. »

Le digne colonel put bientôt se convaincre que ces Vaudois qu'il préparait depuis 20 ans n'étaient pas entièrement pris au dépourvu, ni absolument incapables de remplir la mission conférée à leur église. Il assista, il présida pour ainsi dire, aux commencements de l'évangélisation italienne ; il en vit les réjouissants progrès, et si toutes ses espérances, peut-être celles qu'il chérissait le plus, ne se sont pas réalisées, la faute n'en est pas uniquement à la faiblesse des instruments qui purent être employés. — Sans doute, si l'on compare les Vaudois à peine émancipés après de longs siècles de persécutions violentes et d'oppression systématique, à des Anglais libres depuis quelques centaines d'années, la comparaison n'est pas à l'avantage des premiers ; mais il ne me paraît pas que l'on eût le droit d'établir un tel parallèle. Il n'y a probablement aucune église ni aucune peuplade de l'Europe moderne qui se soient trouvées dans des conditions analogues ou pareilles à celles de l'Eglise vaudoise, à laquelle il a fallu plus que de la résignation et plus qu'une résistance passive et inerte pour ne pas être balayée par le vent de la persécution, ou étouffée sous le poids d'une oppression sourde et persévérante.

Au reste je croirais n'avoir fait connaître qu'imparfaitement un des plus éminents bienfaiteurs des Vaudois, si je ne disais un mot de ses préoccupations anglicanes et du vif désir qu'il nourrissait de voir l'Eglise vaudoise embrasser ses principes ecclésiastiques. Peut-être ces préoccupations, très vives et très absolues, l'ont-elles plus d'une fois entraîné à formuler des jugements trop sévères et tout à fait précipités sur l'Eglise vaudoise et son aptitude à évangéliser l'Italie. — N'ayant pu réussir en 1838 à faire modifier dans le sens anglican l'administration supérieure de notre église, en remplaçant un modérateur élu à chaque synode par un

modérateur à vie qui aurait été un véritable évêque, ni à donner ainsi à l'église ce qu'il appelait un caractère d'homogénéité et de nationalité qu'elle a perdu en devenant, depuis la Réformation, une église presbytérienne suisse, il essaya plus tard, mais sans plus de succès, de faire adopter, soit pour l'usage des anciennes paroisses, soit au moins pour celui des congrégations missionnaires en formation, la liturgie anglicane, à laquelle il attribue la gloire d'avoir entretenu la vie au sein de l'Eglise d'Angleterre. Malgré sa haute raison et sa profonde intelligence des hommes et des choses, il n'avait pas compris que les convertis du papisme, bien loin de se sentir attirés par des formulaires et par une constitution ecclésiastique se rapprochant davantage des formes et du gouvernement qui leur étaient familiers, se fatigueraient bientôt d'un minimum de formes et d'organisation et tendraient à s'en affranchir complétement. Ce qu'il y eut de remarquable et de très intéressant pour nous dans la manière dont cette question si délicate fut tranchée entre les Vaudois et leurs amis de l'Eglise anglicane, ce fut de voir le haut dignitaire de l'église, le vicaire de l'évêque de Norham, encourager l'Eglise vaudoise dans sa résistance à toute innovation et la conjurer dans cette magnifique lettre qu'il adressa au synode de 1855 de ne pas abandonner les formes de son ancienne constitution pour adopter la forme moderne de quelque autre communauté que ce fût, tandis que le soldat de Waterloo, attaché avec enthousiasme à l'organisation de son église, semblait faire dépendre le salut de l'Eglise vaudoise de l'adoption d'une constitution semblable.

Toutefois si, en refusant à son généreux bienfaiteur le sacrifice de ses principes ecclésiastiques, notre église a dû, bien malgré elle, lui causer de la peine et troubler la satisfaction qu'il éprouvait en voyant quelques fruits de ses longs travaux, jamais les divergences d'opinions sur des points évidemment secondaires n'ont altéré au moindre degré la respectueuse affection et la profonde gratitude dont les Vaudois sont pénétrés pour lui, et nous avons la ferme confiance que, absent de corps, il a continué d'être avec nous de cœur et qu'il suit avec une sollicitude paternelle les pas quelque peu chancelants peut-être de ceux qu'il peut à bon droit appeler ses enfants.

Je veux terminer cette notice, par quelques extraits d'une de ses dernières lettres à la Table, écrite en septembre 1855 sous l'impression douloureuse produite sur lui, comme sur nous tous, par la nouvelle de la mort soudaine du Dr Gilly.

« Ce n'est pas l'heure de la consolation, mais de la résignation et de la foi, l'heure de la prière pour ceux qui sont les plus affligés et les plus brisés, sa veuve et ses enfants. Quand le calme et la religion auront repris leurs droits sur la nature souffrante, ce sera le tour de ceindre nos reins pour continuer l'œuvre qu'il a portée sur ses épaules pendant de longues années. Vous avez la conscience et l'intelligence de votre tâche; vous êtes jeunes, le sentier de votre devoir vous est clairement tracé. Vos coreligionnaires sont à vos côtés pour vous aider et vous encourager; mais je vous engage toujours plus à revendiquer énergiquement votre indépendance, à agir comme les enfants du sol, comme des hommes spécialement chargés des intérêts de l'Eglise de Christ dans ce pays.... Quelle que soit votre piété individuelle, c'est comme peuple et comme église que vous avez été portés sur les bras éternels et mis en évidence devant le monde. C'est comme peuple et église que vous êtes appelés à manifester la vérité. Dans une précédente lettre vous m'avez exhorté à faire taire et à sacrifier les opinions, les idées et les préjugés qui n'étaient pas en harmonie avec la condition actuelle des choses. Je vous exhorte à mon tour à vous servir de toute l'abnégation possible à l'égard de ceux avec qui les derniers événements vous ont amenés en contact, de bien peser leurs antécédents, leur ignorance, leurs habitudes, leur faiblesse et non pas de chercher votre propre satisfaction. Je crois que c'est là l'instruction que vous devez retirer de la carrière et de l'exemple de l'ami que vous venez de perdre. Ni la nature, ni même la religion ne m'ont doué de cette douceur qui était le caractère distinctif de l'excellent homme qui vient de descendre dans le tombeau, mais je sens profondément sa beauté. Tout en reconnaissant la valeur de St. Pierre, je crois que St. Jean fut le disciple par excellence de son divin maître. — Unis dans les liens de la paix, vivons ensemble pendant le reste de notre carrière dans l'échange de bons offices mutuels. »

Quelques semaines après avoir tracé cette lettre, le colonel était lui-même, par une longue et douloureuse maladie, amené jusqu'aux portes du tombeau. Les secours de médecins habiles, les soins dévoués de l'épouse qu'il avait voulu choisir, quelques an-

nées auparavant, parmi les filles des Vallées, sa constitution robuste, les ferventes prières de ses amis, furent les moyens que Dieu, dans sa miséricorde, daigna bénir pour son rétablissement. — Mais il avait cru comprendre, par la mort imprévue de son ami, comme par sa propre maladie, que sa tâche providentielle, dans ce pays, ét it achevée et que désormais il n'y était attaché par aucun devoir particulier. — Depuis plus de trois ans, il s'est rapproché de sa patrie et de nombreux parents dont il est l'appui naturel. Les Alpes le séparent de nous; mais comment l'oublierions-nous un seul moment, celui qui, pendant si longtemps, s'est oublié lui-même et n'a vécu que pour nous? Puisse-t-il être longtemps conservé à notre affection et trouver dans la prospérité et la vie croissante de l'Eglise vaudoise un sujet de joie et comme une récompense de ses longs travaux et de sa libéralité chrétienne!

P. L.



CHRONIQUE.

Nous n'entretenons que très rarement nos lecteurs de ce qui se passe dans le sein du protestantisme national en France. C'est qu'à vrai dire il est impossible de saisir la portée générale des rares événements qu'il y aurait à signaler. Avant le trop célèbre synode de 1848, tout était loin d'aller au mieux dans le sein de l'établissement, mais enfin on avançait, on espérait profiter de la première occasion pour amener une réorganisation du système. Malheureusement ce remaniement s'est accompli à la suite de la plus étrange réconciliation entre le parti rationaliste et le parti orthodoxe, qui en sont venus tout à coup à se déclarer avec bonheur « d'accord sur le fondement de la foi. »

Cette fausse paix a été singulièrement funeste aux deux partis. Ils ont été l'un et l'autre désorganisés, et s'ils se réunissent encore c'est pour recommencer leurs interminables controverses annuelles ou pour demander l'expulsion d'un pasteur évangélique qui a le tort d'être baptiste en théorie, bien qu'il ne se refuse pas à baptiser les petits enfants.

Un fait récent qui a produit quelque sensation permet d'entrevoir l'état intérieur du protestantisme français. M. A. Réville, celui même à qui il n'a manqué, lors de la dernière élection, que quelques voix pour être nommé professeur de théologie à Montauban, a fait dernièrement profession ouverte de naturalisme dans un article de la *Revue des deux mondes* calculé pour faire de l'éclat. Le christianisme n'est pour lui qu'un fait tout naturel; Christ est tout au plus le plus distingué des hommes religieux; il n'y a pas de surnaturel. Là-dessus le *Lien*, qui se scandalise quand on l'appelle hérétique ou rationaliste, n'a pas manqué de faire valoir son collaborateur, M. A. Réville, qui recommande dans ses colonnes les productions les plus négatives de cette école allemande des Schwartz et des Lang laquelle se maintient dans une région mitoyenne entre l'ancien déisme et le panthéisme moderne. Il est manifeste qu'une évolution s'est enfin accomplie dans les rangs des partisans du libre examen, qui pendant tant d'années ont négligé de faire usage de la seule doctrine qu'ils prêchaient. Tandis que quelques hommes, à Genève par exemple, se sont rapprochés du point de vue évangélique, d'autres ont avancé, mais dans un sens contraire, dans le sens du naturalisme. Le christianisme paraît ne devoir plus être pour eux qu'un fait historique et naturel, comme tout autre. Les vieux rationalistes qui croient encore à l'autorité de l'Ecriture, aux miracles, au surnaturel, ne sont plus que des retardataires aux yeux de ces jeunes libéraux, qui repoussent avec indignation l'ancienne désignation de rationalistes pour réclamer par excellence le titre de chrétiens. Le *Lien* loue sans réserve un écrivain qui ne trouve dans le christianisme qu'un fait naturel et il s'indigne quand on ne voit pas dans cette négation un christianisme « plus fidèle que celui des orthodoxes. » Plus de franchise et moins de logomachie siéraient à merveille à des libéraux.

Si la rédaction du *Lien* doit être considérée comme solidaire de M. A. Réville, ce journal paraîtrait devoir laisser en arrière son ancien parti pour marcher dans le sens que nous avons indiqué.

Tandis qu'on voit des pasteurs s'éloigner ainsi toujours plus du fond même du christianisme, il est étonnant et caractéristique

de voir qu'il est toujours mieux compris et apprécié par des littérateurs qui n'ont pas mission de le prêcher.

Voici comment un collaborateur de la *Revue des deux mondes* caractérise la position actuelle entre la foi et la science. L'auteur remarque d'abord que la théologie moderne est honnête. « Au lieu de chercher à contester les faits établis par la science, elle trouve le moyen d'y répondre en se faisant une nouvelle conception de sa propre foi, en la comprenant d'une manière qui permet d'admettre ces faits et de les concilier avec l'idée essentielle de la déchéance, de la rédemption, de l'intervention surnaturelle. »

Tandis qu'on proclame comme des oracles les résultats de la critique, qui se trouve tout à coup investie de l'infaillibilité à laquelle prétendent les plus zélés apôtres de l'autorité, l'auteur lui assigne un rôle plus modeste. « En définitive, dit-il, la lutte engagée entre le christianisme et la science a convaincu une fois de plus la raison de ne pas avoir le don de prophétie, car, contrairement à toutes les prévisions des deux combattants, il se trouve qu'ils ne se sont pas fait grand mal l'un à l'autre. La critique croyait mettre la foi à bout de raisons, et il est très vrai qu'elle lui a enlevé plusieurs de ses anciennes raisons ; mais la foi s'en est fait d'autres encore meilleures, et, en réalité, le combat n'a abouti qu'à la rendre plus intelligente et plus profonde dans sa doctrine. »

Il y a plus : l'auteur montre que ce sera toujours là le résultat de la lutte. Tandis qu'on nous annonce, d'un ton assez consolé, sinon réjoui, que de par la critique il ne nous sera bientôt plus permis de croire ni à la vie à venir, ni par conséquent à Dieu et à notre conscience, l'article en question établit que la foi aura toujours son domaine à elle, parfaitement inattaquable dans ce qu'il a d'essentiel.

Voici comment il caractérise l'attitude nouvelle que la théologie a été appelée à prendre par suite des nouvelles objections soulevées contre elle par la raison sous le nom de critique. « La foi.... ne songe plus maintenant à écrire des traités de théologie naturelle et à démontrer le christianisme par l'astronomie ou la physique ; elle comprend mieux que sa principale force ne réside pas dans les preuves historiques ou les autres preuves extérieures, qui sont tout au plus une raison de la juger admissible, mais bien dans la valeur intrinsèque que possèdent ses doctrines pour répondre à des besoins humains de tous les temps ; elle sait qu'au lieu d'être une conclusion démontrable, elle est une croyance qui s'impose d'elle-même ou ne peut être imposée, une croyance qui est évidente sans raisonnement pour certaines dispositions morales, qui est irrésistiblement convaincante pour toutes les âmes où prédominent ces dispositions, et qui, en dépit de tout raisonnement, reste inadmissible et impossible pour ceux dont le cœur est autrement incliné. »

L'auteur conclut en disant : « Autant la foi s'égare quand, au nom de ses convictions, elle veut régenter les opinions de la science, autant celle-ci se méprend lorsqu'elle se permet des prétentions métaphysiques, comme s'il lui était donné de créer ou de détruire des croyances, d'empêcher, en d'autres termes, que notre nature morale n'obéisse à ses propres lois. »

Quant au protestantisme national français, par suite de l'anarchie dogmatique à laquelle il est en proie, on ne saurait dire ce que l'avenir lui réserve.

Un journal anglais, *the News of the churches*, en fait un tableau qui semble aussi vrai que peu rassurant. A en croire un correspondant français, bien informé, qui a parcouru la France dans divers sens, le réveil serait généralement arrêté ou compromis dans son développement. Le mouvement en faveur de l'orthodoxie qui avait fait de grands progrès depuis trente ans, lui paraît arrêté, s'il n'a même fait déjà un pas en arrière. L'œuvre du prosélytisme ne marche plus comme il y a quelques années. Les pasteurs ont subi l'influence du refroidissement général. Ce qu'il y a de plus remarquable ce sont les tiraillements continuels entre le pasteur hétérodoxe et son collègue évangélique dans le sein de la même église. — Il y a, il est vrai, une nouvelle génération de jeunes ministres, mais elle lui paraît loin de promettre mieux. Faute d'une carrière pratique suffisante, ils se sont mis à parler théologie. Ils ont un talisman infaillible : « La science a dit, la science a dé-

claré, » après quoi il ne reste plus qu'à abandonner les doctrines les plus importantes. Parmi ces nombreux prédicateurs, les uns fatiguent leur auditoire, les autres, fatigués eux-mêmes, abandonnent le ministère, une troisième classe, après avoir fait ses expériences, revient purement et simplement à l'orthodoxie.

L'auteur qui, en parlant ainsi, a surtout en vue l'établissement national, prétend que l'état des églises indépendantes ne serait guère plus brillant. S'il n'y a pas beaucoup plus de vie, il y a cependant plus de fidélité aux doctrines qui ont amené la séparation, mais encore ici la piété est en baisse. Les enfants demeurent orthodoxes et indépendants comme leurs parents, et c'est tout. Le cœur naturel cède à sa pente : la religion traditionnelle. Par cette voie on ne peut manquer de retourner au nationalisme.

Le correspondant cite l'exemple d'une église importante qu'on est occupé à ramener ainsi à petit bruit dans les eaux du nationalisme. Cette église, que l'auteur ne nomme pas mais qu'on reconnaît sans peine, « revient peu à peu aux formes de l'église nationale. La modeste chapelle se transforme en temple orné ; le simple habit de pasteur se métamorphose en robe, les formes reparaissent les unes après les autres, et l'on ne permet plus aux laïques de prendre la parole dans les réunions, etc., etc. » Le correspondant se déclare d'ailleurs lui-même partisan de l'indépendance et il déplore les déviations qu'il signale. Il ne voit de remède à un si triste état de choses que dans un grand réveil qu'on désire de divers côtés et que beaucoup de personnes demandent à Dieu.

En Suède un nouveau projet de loi assez insignifiant est en discussion dans les chambres. Tout en faisant quelques concessions sans importance, il aurait le grand tort de donner une nouvelle sanction aux lois contre la liberté religieuse. Cette mesure a été vivement combattue comme insuffisante par plusieurs membres de la Chambre de la bourgeoisie. Un ancien officier a d'abord repoussé le projet comme contraire à l'article 16 de la constitution, qui lui paraît établir la liberté religieuse. « Nos lois surannées ont, dit-il, imprimé à la nation un cachet d'intolérance non mérité. Ce n'est pas à la nation que le reproche doit être adressé, mais bien aux deux ordres privilégiés, la noblesse et le clergé, qui se sont opposés à tout changement. »

Il paraît qu'en Suède les choses se pratiquent comme ailleurs. L'Eglise nationale, qui est très intolérante à l'endroit des dissidents, réclame pour elle la liberté la plus absolue. Un orateur a fait connaître qu'un professeur de l'université d'Upsal, qui dans ses cours attaque entre autres le dogme de la Trinité, revendique pour les gens de qualité le droit de pouvoir former leurs opinions en matière de religion, mais il déclare aussi que le peuple ne peut jouir des mêmes droits.

Un autre orateur a fait remarquer que, sous la législature actuelle, qui ne permet pas à ceux qui sont en désaccord avec l'église de la quitter, celle-ci n'est plus qu'une simple institution de police.

Tandis qu'un membre a avancé une doctrine en vertu de laquelle la liberté de conscience ne peut s'exercer que sous la surveillance de l'Etat, un autre a soutenu que la conscience de chaque citoyen domine en ces matières les lois de l'Etat.

Bien que cette discussion préliminaire ne laisse rien prévoir quant au sort définitif du projet, elle indique que les vrais principes sont représentés, au moins dans une des chambres.

Mais ce qui garantit le triomphe définitif de la liberté, ce sont les grands progrès que le réveil continue à faire dans tout le pays. Ce mouvement se fait surtout remarquer par sa généralité. Il se répand partout ; c'est à peine, écrit un homme qui a visité la Suède, si on trouverait un seul village dans lequel il n'y ait quelques âmes réveillées. Il gagne dans toutes les classes de la société, de la chaumière au palais royal. On cite plusieurs personnes de la classe élevée qui d'abord après leur conversion ont commencé à prêcher l'Evangile. L'usage des réunions en plein air paraît vouloir se propager. On cite un juge de district qui a établi des réunions de prière de ce genre et qui a réussi à transformer les fêtes séculières de l'année en réunions d'édification. Ailleurs ce sont 500 personnes qui se réunissent sur une colline, dès huit heures et demie du matin ; dans l'après-

midi le nombre des auditeurs était de 3000, venues d'une distance de 8 à 10 lieues.

On parle en particulier d'un jeune noble, peut-être le plus riche propriétaire de la Suède, qui prêche l'Evangile avec le plus grand zèle, et qui a la joie de voir s'opérer des conversions dans presque toutes les réunions publiques qu'il préside. Tout son domestique, qui est celui d'une grande maison, a été converti par son ministère.

Tout ce mouvement est entre les mains des chrétiens indépendants, Wesleyens, Baptistes et autres. L'Eglise nationale, là comme ailleurs, subit bon gré mal gré l'influence du réveil.

En HONGRIE l'agitation contre la patente du 1er septembre est loin de toucher à son terme, elle paraît gagner chaque jour en intensité. Il y a lutte ouverte entre le gouvernement, qui veut le maintien de son œuvre, et les protestants, qui n'en veulent à aucun prix.

Pour couper court aux réclamations, le gouvernement a interdit toute réunion des superintendants d'après l'ancien mode. On a eu alors recours à la voie des pétitions, qui a été interdite à son tour, mais on n'a tenu nul compte de la défense. Bien que le gouvernement les ait déclarées inutiles et de plus interdites, les pétitions continuent à lui arriver. On demande à l'empereur qu'il daigne suspendre l'exécution de la patente tant discutée, rétablir provisoirement l'ancienne constitution de l'église et de l'école protestante, suspendue depuis 1849, autoriser la convocation d'un synode, qui seul pourrait introduire légalement les réformes jugées nécessaires. On demande enfin à l'empereur d'ordonner à ses ministres de ne plus porter la perturbation dans l'exercice de la liberté séculaire des protestants. L'assemblée de Pesth, qui a envoyé cette pétition si caractéristique après les défenses réitérées, a été présidée par un baron de l'empire, homme dont les sympathies ont toujours été acquises au gouvernement, qui l'a décoré il y a très peu de temps encore.

On ne conteste pas uniquement au gouvernement le droit d'octroyer une constitution ecclésiastique, et de porter ainsi atteinte à l'autonomie de l'Eglise, mais on attaque également le contenu même de la patente. On lui reproche surtout son caractère hiérarchique et aristocratique, résultant de la subordination de l'élément laïque à la puissance ecclésiastique. Un tel point de vue paraît aux Hongrois en opposition avec la constitution de l'Eglise du temps des apôtres. Ce n'est que plus tard, dans le second et le troisième siècle, que s'est introduit cet élément répudié par les réformateurs. Ainsi, tandis que les protestants allemands, dont l'église gémit sous le joug de la bureaucratie, s'efforcent de prouver aux Hongrois qu'ils doivent être contents, ceux-ci, pour la plupart, s'obstinent à protester.

En ITALIE l'opposition du clergé à toute amélioration politique et sociale se manifeste toujours mieux. Ainsi les évêques de Modène ont protesté contre 1° l'égalité des droits en matière de culte accordée aux confessions dissidentes; 2° la liberté de la presse; 3° l'abolition des tribunaux ecclésiastiques et l'assujettissement du clergé au droit commun en matière de crime et de délit; 4° l'établissement du mariage civil et l'interdiction de le devancer ou de le remplacer par un mariage purement religieux; 5° l'interdiction pour les établissements religieux d'accepter des donations et des legs sans autorisation.

Les journaux américains du SUD ont fait grand bruit d'une prétendue insurrection servile sans aucune importance, qui a suffi pour mettre en grand émoi tous les possesseurs d'esclaves. Une douzaine d'individus qui se sont enfermés dans un arsenal (en VIRGINIE) après en avoir chassé les gardiens, ont provoqué la mise sur pied de plusieurs corps de troupes, rivalisant de zèle pour remporter une facile victoire. Cette petite bande de 17 personnes, avait à sa tête un simple fermier, homme à cheveux blancs, nommé John Brown, qui, ayant perdu dans le Kansas ses deux fils, mis à mort par les propagateurs de l'esclavage, a été poussé par le désespoir à cette folle entreprise. De divers côtés il a excité l'intérêt de ceux mêmes qui ont blâmé son entreprise. Son attitude énergique, mâle, franche et calme, en présence du juge devant lequel il a comparu encore tout sanglant, n'a pas peu contribué à lui gagner la sympathie publique. Les hommes politiques du Nord qui favorisent l'esclavage, deman-

dent que la vie du vieillard soit épargnée, d'abord pour qu'on n'en fasse pas un martyr, et ensuite pour ménager l'opinion publique en vue de la prochaine élection présidentielle.

Mais il n'est pas probable qu'on puisse arracher le condamné à la fureur du Sud, qui réclame sa mort. On a peur que son exemple ne soit suivi. L'extrême frayeur manifestée par les planteurs en présence de cette entreprise d'une douzaine de blancs conduits par un vieillard, qui n'a rencontré aucune sympathie parmi les nègres, laisse prévoir ce que serait un jour l'attitude du Sud en présence d'une vraie insurrection servile. Ce qui paraît surtout inquiéter les planteurs, c'est qu'on puisse non-seulement encourir les amendes et la prison, mais encore donner sa vie pour la cause de la liberté.

Pendant que Brown échouait dans sa tentative à main armée, la cause de la liberté remportait une victoire importante par des moyens tout à fait pacifiques et avouables. Dernièrement, dans l'état d'Ohio, c'était une église qui excommuniait un membre qui avait prêté main forte à l'autorité fédérale pour ramener à son maître un esclave fugitif; aujourd'hui c'est la grande société américaine des missions *(American Board of Foreign Missions)* qui rompt tout rapport avec les missionnaires chez les indiens choctaws, parce qu'ils ont refusé de prendre à l'égard de l'esclavage l'attitude qui convient à des chrétiens. Depuis plus de douze ans il y avait des tiraillements incessants entre la société et ses agents, qui ne savaient s'ils devaient céder à la pression du comité éloigné ou aux exigences des Indiens possesseurs d'esclaves. Par suite des débats de ces dernières années, les exigences sont devenues plus pressantes de part et d'autre; les missionnaires mis en demeure de se prononcer d'une manière catégorique ne l'ont point fait à la satisfaction de la société, qui a rompu ses rapports avec eux. Cette attitude a été d'autant plus pénible à prendre que la mission est d'ailleurs très florissante. Cette décision, prise après mûre délibération, est d'une très haute portée. C'est d'abord un témoignage des progrès sensibles que l'opposition à l'esclavage a faits dans les rangs des hommes religieux. Elle est surtout significative en ce que la société des missions est soutenue par la plupart des dénominations évangéliques. Si la Société des traités de New-York, qui continue à être l'objet des attaques, ne profite pas de cet exemple, on prevoit déjà le sort qui lui est réservé.

Ce n'est pas seulement dans les rangs des hommes religieux que la cause de la liberté gagne du terrain. Les elections politiques annuelles qui viennent d'avoir lieu dans les états du nord ont toutes été favorables aux partisans de la liberté. En même temps qu'il condamne la politique du parti aujourd'hui en possession du pouvoir fédéral, ce fait permet d'espérer que l'élection présidentielle de l'année prochaine sera faite dans le sens de la liberté.

Les unitaires américains continuent à attirer l'attention du public. Mais ils ne savent l'entretenir que de leur propre dénomination, ou mieux de tous ses nombreux défauts, qu'ils étalent avec une complaisance qu on ne réussit à s'expliquer que par l'absence de tout principe ayant quelque consistance. N'ayant rien de positif à dire, de quoi s'entretenir, sinon de ce qu'on n'a pas? Dans une récente réunion annuelle à Lowell (état du Massachussets), les divers orateurs ont dressé une longue liste de tout ce qui manque à la secte. Les unitaires, s'il faut les croire sur parole, manqueraient de foi en la Bible, en Christ, à l'âme. Leur organisation laisse à désirer. Il y aurait à redire chez eux quant au zèle, quant à la forme, quant à l'esprit. Ils se plaignent également sous le rapport de la doctrine; ils déplorent de ne pas avoir un symbole déterminé, etc., etc.; pour en finir, ils ne feraient pas des progrès comme il serait à désirer, et ils manqueraient.... de tolérance!! Voilà, d'après leur propre aveu, à quoi aboutit ce latitudinarisme qui admet dans le sein de la même dénomination les principes les plus opposés et les plus contradictoires. Tandis qu'en Europe ceux qui ne connaissent pas les unitaires américains les présentent comme la secte à qui l'avenir appartient, ils semblent vouloir se dissoudre en proclamant à tout propos qu'ils ne sont pas à la hauteur des circonstances.

ERRATA.

Pag. 514, col. 2, l. 4 en remontant, lisez : *Conception.*
Pag. 517, col. 2, l. 16 en remontant, lisez : religieuse *et* ecclésiastique.
Pag. 518, col. 2, l. 25, lisez : *et de ses règlements.*
Pag. 519, col. 2, l. 19, lisez : *nationalisme.*
Pag. 520, col. 2, l. 13, lisez : *ne pense pas.*
Pag. 521, col. 1, l. 25, lisez : *nous verrions.*
Pag. 527, col. 2, l. 31, lisez : *364 mètres, soit 1120 p.*
Pag. 528, col. 2, l. 21 en remontant, lisez : *El Saté.*
Pag. 528, col. 2, l. 11 en remontant, lisez : *Berton.*
Pag. 528, col. 2, l. 7 en remontant, lisez : *Roth.*
Pag. 529, col. 1, l. 21, lisez : *les temps les plus.*
Pag. 529, col. 2, l. 2, lisez : *Safieh.*
Pag. 529, col. 2, l. 16 en remontant, lisez : *Massada.*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

THÉOLOGIE.

—

Anselme de Cantorbéry et son traité du « Cur Deus Homo » (pourquoi Dieu s'est-il fait homme)?

PREMIER ARTICLE.

La doctrine de l'expiation est à cette heure l'objet de discussions multipliées. Il ne pouvait pas en être autrement. Lorsque, il y a dix ans, se débattait la question de l'autorité en matière de foi, la doctrine de l'expiation semblait devoir rester intacte. On aurait pu croire au moins qu'il en serait ainsi d'après les déclarations de ceux qui, tout en attaquant l'inspiration des Ecritures, prétendaient conserver la révélation qui y est contenue. Mais l'esprit dans lequel on travaille ne tarde pas à se trahir par l'œuvre qu'on accomplit. L'ébranlement de l'édifice entier de la théologie, auquel nous assistons, nous montre bien que c'était déjà l'esprit du doute qui s'était établi à ses portes. Nous avons certainement à constater aujourd'hui une décomposition des convictions religieuses chez un grand nombre de docteurs. Pour s'avancer avec conséquence, et pour obéir à un enchaînement d'idées naturel, il n'en résulte pas que la voie que l'on suit soit la meilleure ; on peut s'être égaré déjà au point de départ. La foi chrétienne reçue et retenue par le cœur avec vigilance est une lumière sans laquelle le travail logique le plus irréprochable sur le christianisme n'est qu'un échafaudage privé de tout fondement solide. Le chrétien dira toujours avec Anselme dont nous voulons parler : « Celui qui n'a pas cru ne comprendra pas. Car celui qui n'a pas cru ne peut pas expérimenter, et celui qui n'a pas expérimenté ne peut pas comprendre. » Si la science théologique peut se prévaloir sans doute de sa mission spéciale pour se poser des questions dont le simple fidèle n'a que faire, celui-ci n'en est pas moins apte, et je dirai même, n'en est pas moins appelé à apprécier en résumé les résultats auxquels elle arrive. « Bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu. » Et en effet, la sanctification du chrétien et l'œuvre du vrai théologien, pour être diverses, ont cependant le même point de départ : la vérité révélée, le pardon accordé, et la vie donnée aux hommes par Dieu en Jésus-Christ. Elles ne peuvent toutes deux progresser qu'à la lumière et par la vertu de l'Esprit-Saint, et elles doivent aboutir au même but, c'est-à-dire être amenées toutes deux à rendre le même témoignage au don ineffable que Dieu nous a fait en Jésus-Christ. Que les théologiens ne récusent donc pas dédaigneusement le contrôle du peuple chrétien qui veut vivre avant tout de sa foi, et que le peuple chrétien ne perde pas de vue qu'avant de s'abandonner à la merci de ses docteurs, il doit s'appliquer à discerner de quel esprit ils sont animés, et quels fruits produisent leurs systèmes. En parlant ainsi, je n'ai garde de vouloir ériger les simples chrétiens en docteurs, mais je rappelle à ceux-ci que la foi agissante par la charité est plus clairvoyante dans les choses du royaume des cieux que la science seule ne saurait jamais le devenir.

Je sais que ceux qui, maintenant, font le procès à toute la théologie évangélique des temps passés, pensent se trouver vis-

à-vis d'elle dans une position analogue à celle des réformateurs vis-à-vis de l'Eglise romaine. Mais qu'ils se hâtent alors de satisfaire aux exigences du sens chrétien, si c'est de christianisme qu'il s'agit. Et comme Calvin, débutant dans son œuvre, donnait son *Institution*, ou plutôt, comme les réformateurs, à la place de l'autorité de l'église qu'ils attaquaient, présentaient l'autorité de l'Ecriture, que bientôt les théologiens novateurs apportent un enseignement positif, substantiel, de nature à nourrir les âmes, à les faire grandir dans la sainteté et à former de nouveaux groupes de fidèles qui puissent rivaliser avec ceux qui bénissent déjà Dieu dans leur foi arriérée, mais vivifiante.

S'il est en tout cas un terrain sur lequel il nous faille des éléments positifs, c'est, sans contredit, celui de la doctrine de l'expiation ; car, sur quoi avons-nous besoin d'être le plus sûrement renseignés que sur ce que Dieu a fait pour nous, ses créatures pécheresses ? Et, s'il y a une révélation, sur quel sujet devrons-nous attendre d'elle plus de lumière que sur ce sujet-là ? Nous dirons même que la doctrine de l'expiation à elle seule, fidèlement tirée des Ecritures, est inévitablement déjà toute une révélation sur la nature de nos rapports avec Dieu, sur ce qu'il est, lui, et sur ce que nous sommes. Il ne doit donc pas être étonnant que ceux qui se divisent sur ce point, arrivent à se séparer profondément dans leur conception du christianisme tout entier.

Nous avons lieu d'espérer que l'un des collaborateurs de ce journal ne tardera pas à aborder dans ses colonnes, de face et en théologien vraiment évangélique, ce grand sujet de l'expiation. Pour nous, c'est d'une tâche plus humble que nous désirons maintenant nous acquitter. Nous voulons essayer d'exposer et d'étudier critiquement la théorie de la *satisfaction* d'Anselme de Cantorbéry, théorie dont on parle beaucoup sans peut-être la connaître exactement. Nous croyons qu'en le faisant nous pourrons aider à déblayer le terrain de quelques malentendus très habituels en cette matière. Nos lecteurs comprendront que nous ayons éprouvé le besoin d'étudier cette célèbre théorie de la satisfaction à sa source, lorsqu'ils auront, avec nous, jeté les yeux sur quelques-uns des jugements fort divers dont la théorie d'Anselme a été l'objet. Ainsi, tandis que nos journaux théologiques nous parlent sans cesse du *système juridique* formulé par Anselme, nous lisons dans Baur[1] : « La justice dont l'idée est à la base de la théorie d'Anselme n'est pas rigoureusement juridique. » Dans Néander[2], nous trouvons exprimée l'opinion que l'idée d'Anselme est tout autre que celle de la satisfaction passive, puisque, malgré ses souffrances, Christ ne peut pas être considéré comme ayant été malheureux. « Car, dit Anselme lui-même, comme on n'est pas heureux d'un bonheur qu'on goûte malgré soi, on n'est pas non plus malheureux d'une infortune à laquelle on se soumet après délibération, sans aucune contrainte et de son plein gré. » Dans le second volume de l'Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, par E. de Pressensé, nous lisons, pag. 151 et 152 : « La théorie judiciaire d'après laquelle la mort de Jésus-Christ rachète un péché infini par une souffrance infinie, est étrangère à la pensée de Paul. Il n'y a pas trace chez lui de cette balance établie entre la douleur et le mal. Jamais d'ailleurs il ne donne à penser que la souffrance du Christ ait consisté dans le sentiment de la réjection et de la colère de Dieu. Le Père nous est toujours présenté par lui comme d'accord avec son Fils. « Dieu, dit-il, était en Christ réconciliant le monde avec soi. » S'il était en Christ, il n'était pas contre lui. La théorie judiciaire d'Anselme est en contradiction

[1] *La doctrine chrétienne de l'expiation*, pag. 184.
[2] Vol. V de son *Histoire générale de la religion chrétienne*, pag. 671.

avec les vues générales de St. Paul sur le salut. Il n'est plus dans ce système une pure grâce, une réalisation dans le temps du plan de l'amour éternel. — Nous sommes sur le terrain du droit légal, et non sur celui de la miséricorde. » Enfin, dans son *Hutterus Redivivus*[1], Hase attribue aux méprises des Sociniens la manière usuelle de comprendre la doctrine d'Anselme, comme si, d'après lui, Dieu offensé infiniment et demandant vengeance avait dû être réconcilié par le sang du Sauveur, à qui l'on oppose la doctrine biblique, que Dieu, aussi miséricordieux que saint, réconcilie le monde avec soi. « Mais, comme Anselme, ajoute Hase, ne trouve que dans l'amour de Dieu la raison pour laquelle la Sainte Trinité a décidé l'expiation, et pour laquelle le Fils de Dieu lui-même est mort pour nous, il ne peut être question de la colère de Dieu entendue ainsi. »

Voilà des appréciations assez contradictoires, à travers lesquelles, en outre, Anselme paraît moins rigoureusement orthodoxe qu'il n'a la réputation de l'être. Nous ne voulons pas nous prononcer ici sur la valeur de ces appréciations, mais elles peuvent servir à expliquer notre tentative.

Après avoir brièvement indiqué où en était l'histoire de la doctrine de l'expiation au moment où Anselme écrivait son *Cur Deus Homo,* nous nous proposons, en faisant l'analyse de ce traité, de donner à nos lecteurs une idée aussi fidèle que nous le pourrons de la théorie d'Anselme; nous désirons ensuite examiner jusqu'à quel point sont fondées les objections courantes à son propos, puis nous présenterons nos propres observations du point de vue scripturaire. Aujourd'hui c'est d'Anselme lui-même, de sa position au moyen âge, de la manière dont il comprenait la théologie et des rapports de son époque avec la nôtre, que nous voulons entretenir nos lecteurs.

Anselme, né à Aoste vers l'an 1033 ou 1034, devint, au couvent du Bec en Normandie, l'élève de Lanfranc le Lombard, un des célèbres docteurs de ce siècle, puis son successeur comme prieur. Promu depuis à la dignité d'abbé du même couvent, il succéda encore à son ancien professeur du Bec comme archevêque de Cantorbéry. Contemporain de Grégoire VII et de la grande querelle des investitures, il eut aussi comme primat d'Angleterre sa querelle avec les rois Guillaume le Roux et Henri Ier, tous les deux fils de Guillaume le Conquérant. Sans avoir rien de l'ambition ni du génie politique d'Hildebrand, il fut, avec débonnaireté et par scrupule de conscience, aussi ferme, aussi tenace que lui. « Sa douceur, dit M. de Rémusat[1], venait d'une indulgence naturelle, non de l'incertitude des principes. — Toujours prêt à se réconcilier et jamais à céder, n'ayant ni colère, ni haine, voulant la paix et ne sachant comment la faire. » Il dut, en conséquence de ses disgrâces auprès de Guillaume le Roux, puis de Henri Ier, passer à deux reprises plusieurs années en exil. Ce fut cependant à Cantorbéry qu'il mourut le 21 avril 1109, la seizième année de ses fonctions épiscopales et la soixante-seizième de son âge. La légende a brodé sur sa vie, et l'Eglise romaine l'a canonisé.

Mais quels qu'aient été les événements auxquels il a eu à prendre part, et la dignité avec laquelle il s'est conduit, c'est comme penseur qu'il a surtout mérité de conserver une place distinguée dans l'histoire ecclésiastique du moyen âge. M. de Rémusat, dans son beau travail, a mis en scène l'homme d'église et le philosophe; il vaudrait la peine de faire connaître encore le théologien. Ici, nous ne voulons, comme nous l'avons dit, nous occuper des

[1] Cinquième édition, pag. 246.

[1] *St. Anselme de Cantorbéry*, par M. Charles de Rémusat, pag. 156, 157.

vues d'Anselme que sur un seul sujet, celui de l'expiation.

Anselme appartient à ce moyen âge que nous nous représentons d'ordinaire comme un temps de profonde obscurité religieuse. Mais, quoique légitime à bien des égards, cette manière de voir, soutenue trop absolument, serait injuste. Il est certain que si nous nous arrêtons au grand courant des croyances générales de l'Eglise, l'altération de la doctrine semble croître et les ténèbres de la superstition devenir toujours plus épaisses jusqu'à l'époque de la Réforme. Mais si nous y regardions de plus près, nous serions amenés à reconnaître qu'il y a eu, chez plusieurs des hommes qui ont été dans cette sombre période les colonnes de l'Eglise, une foi affermie et éclairée en beaucoup de choses. Seulement nous aurions à constater à leur occasion combien il pouvait y avoir de distance entre la foi et les lumières de quelques hommes remarquables et l'ignorance pleine de superstition de leurs contemporains, sans que les premiers paraissent prendre grand souci de cette ignorance ni des erreurs grossières qu'on professait autour d'eux. Ils ne se préoccupaient guère que de ce qui se passait dans l'école, et sous ce rapport déjà ils méritent de s'appeler les *scolastiques*, par contraste avec la plupart des docteurs des premiers siècles, qui étaient bien des pères de l'Eglise. De nos jours, en sens inverse de ce qui se passait au moyen âge, la vie de l'Eglise manifeste quant à la pureté de la foi une supériorité marquée sur les théologiens de profession pris en masse. Et autant ceux-ci nous fournissent l'occasion de déplorer les égarements de la science, autant l'Eglise, j'entends l'Eglise protestante, nous offre, par exemple dans ses champs d'évangélisation et de missions, et dans les réunions de ses grandes sociétés religieuses, le spectacle d'une foi évangélique décidée et envahissante. Et c'est incontestablement à l'influence de la grande diffusion des Ecritures aujourd'hui, que ce résultat doit être attribué.

Anselme est venu avant Pierre Lombard, avant Thomas d'Aquin, avant tous les grands représentants de la scolastique au douzième et au treizième siècle, et si sa pensée a déjà, en quelque mesure, le caractère de subtilité qui distingue les docteurs du moyen âge, elle est cependant plus libre que celle de la plupart d'entre eux, et tout à fait dégagée des entraves que le joug d'Aristote imposa plus tard aux travaux de l'école. Mœhler a défini la *scolastique:* « l'effort tenté, depuis la fin du onzième au commencement du seizième siècle, pour démontrer que ce qui est chrétien est rationel, et que ce qui est vraiment rationel est chrétien[1]. » Sur quoi Baur fait observer que, pour que cette définition s'applique exactement à la plupart des scolastiques, il faut ajouter que l'autorité de la tradition et de l'Eglise est en tout cas le principe de leur dogmatique, en sorte que le dogme n'est point ébranlé pour eux, quand même la raison ne parviendrait pas à le comprendre. Mais, si les scolastiques étaient liés par les données dont ils partaient, ils prenaient leur revanche par leur prétention à tout expliquer, même l'inexplicable, et par la manière dont ils soumettaient aux discussions les plus puériles les plus saints mystères de la religion. Ce qui manqua à un grand nombre de ces docteurs dans l'étude des objets de la foi, ce fut le respect de la foi. Il eût fallu leur faire entendre ce que Dieu disait à Moïse (et puissions-nous y prêter nous-mêmes l'oreille dans nos débats du jour) : « Déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte. » Ce manque de révérence, de pudeur chrétienne dans l'étude de la théologie est un des plus tristes caractères de cette époque et en explique bien des écarts ; on oubliait la religion elle-même

[1] Mœhler. *Journal théologique de Tubingue*, 1828, pag. 62.

en discutant les problèmes religieux, et, comme nous le lisons dans un intéressant travail sur le mysticisme rationel au moyen âge[1], « on en était arrivé, au commencement du quinzième siècle, à se moquer des docteurs de théologie, qu'on appelait des *phantastici* (visionnaires) et qu'on accusait de ne rien enseigner de vrai, de solide et d'utile pour les bonnes mœurs. »

Anselme peut sans doute, d'après la définition de Mœhler, être rattaché au groupe des scolastiques, surtout si l'on tient compte des restrictions de Baur; mais il resta pur des excès que nous venons de rappeler. Si son esprit était singulièrement actif et pénétrant, la sincérité de sa vie religieuse, la délicatesse de sa conscience, sa profonde humilité, la simplicité et l'intensité de sa foi le mettaient en garde contre toute manière profane de s'occuper de la vérité. Et du reste, pour d'autres hommes marquants dans l'Eglise à diverses époques, comme pour Anselme, leur distinction, l'étendue de leur influence ne peuvent-elles pas être souvent attribuées à la réalité, à la profondeur de la vie chrétienne en eux, et à l'onction de l'Esprit, autant qu'à l'élévation de leur intelligence, à l'originalité de leurs vues et à la supériorité de leur méthode?

La manière dont M. de Rémusat nous retrace la découverte de l'argument ontologique, nous fait faire agréablement connaissance avec la conscience scrupuleuse du chrétien et la nature contemplative du penseur qui s'alliaient si intimement chez Anselme. On sait que l'argument ontologique, c'est-à-dire la démonstration de cette proposition. « Ce qui est pensé tel que rien de plus grand ne peut être pensé, existe effectivement, » pour prouver l'existence de Dieu, se trouve déjà en germe chez Augustin[2], qu'Anselme l'a retrouvé et développé, et que c'est Descartes qui l'a surtout fait valoir dans la philosophie moderne. « Anselme conçut l'idée, nous raconte M. de Rémusat, de rechercher s'il ne serait pas possible de renfermer dans un seul et même argument tout ce qu'on croit et tout ce qu'on enseigne touchant l'existence et la substance divine. Ce fut d'abord comme une pensée unique qui l'obsédait à toute heure. Il en perdait le manger, le boire, le sommeil, et, ce qui l'affligeait le plus, il se sentait préoccupé et troublé jusque dans le service de Dieu. Il ne pouvait dire *matines* attentivement. Inquiet et scrupuleux, mécontent d'ailleurs de n'avoir pas encore réussi à embrasser son sujet tout entier, il finit par craindre que son idée ne fût une tentation du démon; il s'efforça de la repousser.

Mais plus il y travaillait, plus elle revenait l'assaillir. Voilà enfin qu'une certaine nuit, aux prières de *Vigiles*, la lumière se fit dans son esprit; tout lui apparut avec clarté; son cœur se remplit d'une immense joie. Il crut reconnaître un coup de la grâce, et, dans le premier feu de sa découverte, il écrivit tout le fond de son argumentation sur des tablettes de cire qu'il confia aux soins d'un moine. Quelques jours après il les redemande; on les cherche, on ne les retrouve pas. Aucun frère ne sait ce qu'elles sont devenues. Anselme se hâte de réparer sa perte, et trace une nouvelle rédaction des mêmes pensées sur d'autres tablettes, qu'il recommande au même dépositaire. Celui-ci les cache dans le coin le plus secret de son lit, et le jour suivant, sans s'être aperçu de rien, il les trouve brisées en mille pièces sur le carreau; il en ramasse les morceaux et les porte à Anselme, qui les recueille, les rapproche, et parvient avec peine à retrouver à peu près l'écriture. Cependant, pour éviter de nouveaux dommages, il fit transcrire le tout sur parchemin « in nomine Domini. » C'est ainsi qu'il composa un petit livre, œuvre d'un contemplatif éloquent et subtil et auquel il donna le titre: Proslogium, seu Alloquium

[1] Nouvelle Revue de Théologie. 1859.
[2] *De Trinitate*, liv. VIII, chap. III.

de Dei existentia[1] (discours sur l'existence de Dieu). »

La foi simple, ferme et sereine d'Anselme ressort avec évidence de sa vie et de ses écrits; il n'eut pas besoin de passer par le doute pour arriver à la foi, et plus tard ce ne fut pas le doute non plus qui stimula l'activité de son esprit. Mais attaché à l'Eglise et à son dogme, avec une vie intérieure qui, il est vrai, spiritualisait ses convictions, il éprouvait le besoin, tout en contemplant avec adoration les objets de sa foi, de se les approprier plus personnellement par le travail de sa pensée. « Le chrétien, disait-il, ne doit point contester par ses raisonnements ce que croit et confesse l'Eglise catholique; mais en retenant fermement la même foi, en l'aimant et en y conformant sa vie, il doit chercher humblement à s'en rendre compte autant que possible[2]. » Il estimait que c'eût été une négligence de ne pas chercher à pénétrer plus avant dans l'intelligence de ce qu'il croyait[3].

Ainsi pour Anselme la théologie chrétienne ne se résumait pas dans la connaissance exacte de ce qui est communiqué aux hommes par la révélation et de ce que peut professer l'Eglise; mais la tâche du théologien était encore, en s'appliquant à demeurer dans la lumière de la foi, de se rendre compte, selon son pouvoir, de la connexion intime des vérités de la révélation entre elles. « Si le fidèle ne cherche pas à comprendre pour croire, il croit pour comprendre. » (Proslog. ch. I.) Il allait même plus loin; par exemple dans son *Cur Deus Homo*, il s'efforce, au moyen de la raison, de rendre sensible aux incrédules eux-mêmes, l'évidence de la vérité chrétienne; il répond ainsi à la seconde portion de la définition de Mœhler que nous avons citée, en essayant de démontrer que ce qui est rationel est chrétien. Mais il le fait dans l'esprit de ces paroles de Thomas d'Aquin: « Les raisons dont se servent les saints pour prouver les objets de la foi ne sont pas démonstratives, mais ce sont des essais de persuader que ce que la foi établit n'est pas impossible[1]. » Aussi, et à plus forte raison, le raisonnement n'amène-t-il jamais Anselme à critiquer le dogme: « L'intelligence, dit-il, doit se soumettre à l'autorité, quand elle ne s'accorde pas avec elle[2]. » Et encore dans le même traité: « C'est une coupable témérité que de disputer contre la foi, quand l'intelligence ne peut atteindre à la hauteur des vérités révélées. » A cet égard Anselme pensait comme Augustin « que si la transformation de la foi en science commence bien pendant cette vie, elle ne sera complète que dans un autre monde, où nous ne connaîtrons plus en partie, mais où nous verrons face à face[3]. » Simplicité de la foi allant jusqu'à une entière soumission à la doctrine de l'Eglise, à une époque, il est vrai, où cette doctrine n'était pas fixée comme elle l'a été depuis; ardent besoin d'approfondir sa foi par la méditation, et de se la rendre autant que possible rationelle, voilà donc les traits distinctifs de la théologie d'Anselme.

Lorsqu'on est arrivé enfin aux sources de la vie, et qu'on a trouvé en Christ pardon et sainteté, l'on doit tout d'abord se sentir pressé de « parler puisqu'on a cru, » et l'on ne peut sans doute qu'à son détriment laisser s'évanouir en soi

[1] *St. Anselme de Cantorbéry*, par Charles de Rémusat, pag. 57 et 58.

[2] *De incarnatione Verbi*, lib. II. Il est curieux à ce propos de mettre en regard de la doctrine actuelle de l'Eglise romaine sur l'immaculée conception ces paroles d'Anselme, ce fidèle si soumis de l'Eglise au onzième siècle: « Quant à la Vierge de laquelle naquit Christ, elle a été elle-même conçue dans l'iniquité, sa mère l'a conçue dans le péché, et elle est née avec la souillure originelle, vu qu'elle même aussi a péché en Adam, en qui tous ont péché. » *Cur Deus Homo*, lib. II, chap. XVI.

[3] *Cur Deus Homo*, I, 2. Ita negligentia mihi videtur, si, postquam confirmati sumus in fide, non studemus, quod credimus, intelligere.

[1] Thomas d'Aquin. *Summa*, P. II, ch. I, art. 5.

[2] *De Fide Trinitatis*, ch. VII.

[3] Augustin, *de Trinitate*, XIV, 4.

le sentiment de ce devoir. Mais pour ceux qui ne sont pas absorbés tout entiers par le mouvement de l'action, et qui, pour agir, n'en tiennent pas moins à se développer régulièrement et à enrichir leur vie intérieure, ils ne doivent pas le pouvoir, sans chercher, même dans la simplicité et la soumission de la foi, à pénétrer plus avant dans l'harmonie divine des différentes portions de la révélation évangélique et de toutes les œuvres de Dieu entre elles, œuvres dont cette révélation est certainement une des plus excellentes.

Et si ce doit être un besoin réel pour chaque chrétien, sans qu'il s'en rende peut-être toujours bien compte, à plus forte raison ce doit-il être la tâche des théologiens. Car si l'obligation d'être auprès des âmes les messagers de la Bonne Nouvelle incombe avant tout aux prédicateurs de la Parole, les théologiens semblent être appelés surtout à rendre témoignage à la vérité de l'Evangile, comme l'ayant expérimentée dans leur vie, et comme l'ayant réfléchie par leur intelligence. Sans doute la vie, et la charité qui est l'essence de la vie chrétienne, sont plus que l'activité de l'intelligence, mais la vie de la charité elle-même, ne peut, sans préjudice, s'isoler de l'activité de l'intelligence. Et l'Eglise chrétienne est exposée à se faire tort à elle-même et à manquer à l'un des devoirs de la charité en renonçant à agir sur ce terrain de la science, sur lequel sa mission est incontestablement de témoigner devant tous de la suffisance de la vérité évangélique. Aujourd'hui, bien plus qu'au temps d'Anselme, la tâche des théologiens chrétiens est facilitée. Le joug de l'Eglise romaine et de sa tradition que nous avons vu peser encore sur Anselme, est secoué pour nous; les saintes lettres sont dégagées, bien plus qu'au moyen âge, de tout ce qui les dérobait à l'étude directe des docteurs; l'exégèse est moins à la merci du procédé allégorique, elle se fait d'une manière plus rationelle; le réveil du sens historique a rendu ceux qui s'occupent de l'étude de la Bible plus attentifs à tout ce qui se présente dans son contenu avec le caractère d'un développement, et, par exemple, le grand sujet des rapports de l'Ancienne et de la Nouvelle Economie est certainement mieux compris que par le passé. Sous l'influence du fait de la dissémination générale des Ecritures, elles sont examinées davantage dans tous les sens et sous toutes les faces; les théologiens ne peuvent plus rester engagés dans les vieilles routines; on leur demande de rajeunir, en se l'appropriant de plus près par le travail de leur pensée, la vérité qui, pour être ancienne, n'en doit pas moins toujours être nouvelle. Que ceux qui croient encore qu'on peut répondre aux besoins du présent sans rien sacrifier de cette vérité des anciens temps, quoique assurés du résultat, ne négligent cependant pas, dans le recueillement de leur cabinet, l'étude et la méditation de la Parole, en vue des débats du jour; qu'ils ne négligent surtout pas la lutte à genoux avec Celui qui veut être vaincu ainsi pour bénir, et alors, sous l'influence de l'Esprit de lumière, ils pourront, avec une autorité renouvelée et sanctifiée, parler, non pas selon les goûts du temps, mais de manière à porter remède à ses misères. Pour tous ceux qui éprouvent le besoin d'allier la vie de la pensée à celle de la foi, et d'adorer les perfections de Dieu dans sa révélation, tout en s'efforçant d'en pénétrer les mystères, Anselme, malgré les taches qui sont celles de son époque, restera comme le type d'un vrai théologien.

JEAN PANCHAUD.

VARIÉTÉS.

Le père Chiniquy.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

Le prédicateur évangélique.

M. Chiniquy s'était séparé publiquement

de l'Eglise romaine avec la grande majorité de sa paroisse. Il avait proclamé en présence de plusieurs milliers de personnes qu'il se séparait de l'Eglise de Rome pour se rattacher à l'Eglise de Jésus-Christ. « On m'appelle déjà protestant, dit-il; eh bien, si c'est être protestant que de protester contre le mensonge, l'injustice et l'erreur, je suis protestant; si c'est être protestant que de prendre l'Evangile pour la source et la règle de sa foi, je suis protestant et je me glorifie de l'être. » Il y avait à cette grande réunion de Kankakee, ville essentiellement américaine, un grand nombre de protestants des Etats-Unis qui sympathisaient avec M. Chiniquy et encourageaient les Canadiens français à demeurer attachés à leur prêtre. On pourrait croire d'après ce qui s'est passé jusqu'ici que ces gens avaient suivi leur curé par pure opposition à l'indigne conduite de leur évêque. Ce fut sans doute le cas pour un certain nombre, mais la grande majorité avaient appris par l'Evangile lui-même à ne plus « être les esclaves des hommes » et à motiver leur résistance et leur séparation par l'enseignement et l'exemple des apôtres, car depuis une année M. Chiniquy avait répandu dans sa paroisse plus de trois cents exemplaires du Nouveau Testament, auquel il en appelait sans cesse dans son opposition aux autorités cléricales. Aux yeux du clergé c'était déjà être protestant que de répandre ainsi l'Evangile même dans une version faite par un catholique romain. En effet, l'Ecriture Sainte, quoique traduite sous les auspices et sous l'œil de l'Eglise, proteste encore trop fortement contre les doctrines de Rome pour qu'elle en autorise indistinctement la lecture.

Il serait difficile de se faire, sans l'avoir vu, une juste idée du mouvement produit au sein de cette colonie française de l'Illinois, et par contre-coup au cœur même du Canada. Les prêtres disaient en chaire que M. Chiniquy était protestant et par conséquent damné à tout jamais; au confessionnal ils parlaient secrètement en termes voilés mais significatifs de son infâme conduite lorsqu'il était prêtre. Si sa conduite avait été telle qu'ils l'insinuaient, il eût été bien facile au clergé d'anéantir d'un seul coup toute son influence en le faisant publiquement connaître. D'un autre côté, ces accusations retombaient de tout leur poids sur le clergé lui-même qui avait si longtemps souffert dans son sein et même prôné un prêtre aussi infâme.

Les catholiques les plus clairvoyants faisaient eux-mêmes cette réflexion qui creusait toujours plus avant dans les âmes le sillon d'une incrédulité méprisante. M. Chiniquy ne fit aucun effort pour se disculper auprès des catholiques romains du Canada, dont il connaissait la foi implicite aux paroles de leurs évêques, mais fit seulement entendre dans une lettre publique adressée à l'évêque de Montréal que s'il persistait à le traîner sur le terrain brûlant des personnalités, il lui ferait verser des larmes de sang en dévoilant ce qu'il connaissait sur son compte et sur celui de son clergé. Cette menace eut son effet: pendant assez longtemps le clergé ne parla plus qu'à voix basse du curé de Sainte-Anne. Celui-ci ne se pressa pas de définir sa position; disant la messe en français le dimanche matin, il continuait à prêcher l'Evangile aux vêpres dans ses habits sacerdotaux. Ce mélange assez bizarre faisait dire aux uns que le pasteur de Sainte-Anne était protestant, tandis que les autres affirmaient qu'il était encore et toujours catholique; lui, sans prendre un nom spécial, continuait sous ses habits de prêtre à prêcher l'Evangile comme un ministre protestant.

Plusieurs de ses amis, autour de lui et au Canada, le pressaient d'aller dans son pays, où il avait laissé des traces si profondes, justifier auprès du peuple canadien sa résistance aux évêques et sa séparation de l'Eglise romaine. M. Chiniquy crut en effet que le moment favorable était arrivé pour lui de retourner dans sa patrie pour y jeter dans un sol profondément labouré une semence qui lèverait plus tard à la gloire de Dieu.

Lorsque le clergé apprit que M. Chiniquy se préparait à venir au Canada, il fit des efforts inouïs pour l'en détourner. D'abord on lui fit parvenir des menaces de personnes haut placées, lui disant que sa vie serait en danger; puis les prêtres affirmaient que le curé de Sainte-Anne avait complétement renié la foi, qu'il menait la vie la plus dissolue, et qu'une poignée d'intrigants l'avait seule suivi dans la voie de l'aspostasie. Ce dernier

point n'était pas aussi facile à croire que les deux autres pour les catholiques canadiens, car une foule de lettres venues de Sainte-Anne disaient au contraire que la masse des habitants français de l'Illinois sympathisait avec M. Chiniquy.

La difficulté qui se dressait toujours pour celui-ci comme une barrière infranchissable entre Sainte-Anne et le Canada, c'était son extrême pauvreté ainsi que celle de ses paroissiens. Depuis deux ans il était en lutte ouverte avec son évêque, et son supérieur avait su l'embarrasser par des difficultés pécuniaires dont il ne pouvait sortir.

M. Chiniquy s'était beaucoup endetté pour subvenir aux besoins de sa colonie; aux premiers signes de sa défection, ses créanciers catholiques romains lui firent procès sur procès qu'il ne put soutenir qu'en empruntant à des taux extrêmement élevés, augmentant ainsi toujours plus le fardeau qui l'écrasait déjà. Dans la chaleur de la controverse, irrité des criantes injustices et des honteuses menées de l'évêque, il avait laissé échapper contre celui-ci quelques paroles imprudentes pour lesquelles l'évêque lui intenta un procès qui dura plus de deux ans, et dont les frais enfoncèrent toujours plus le curé de Sainte-Anne dans l'abîme de ses dettes. Lorsqu'il pensa aller au Canada, ses embarras pécuniaires parurent un moment l'arrêter. Ses ennemis le savaient bien et s'en réjouissaient; un prêtre d'une paroisse voisine disait en se frottant les mains: « Chiniquy ne pourra pas aller prêcher ses belles doctrines au Canada, car on le tient ici par les cordons de la bourse. » Sachant cela, plusieurs amis chrétiens firent un grand effort pour rompre ses chaînes et lui procurer la liberté d'aller annoncer le pur Evangile à ses compatriotes. En quelques semaines ils lui trouvèrent quinze mille francs, ce qui suffit pour faire face à ses engagements les plus pressants. Le moment solennel était donc arrivé pour lui de revenir dans sa patrie pour prêcher l'Evangile là même où naguère il avait tant décrié ceux qui le suivaient. « Je me prépare, écrivait-il à un de ses amis, à porter l'Evangile au Canada, et je sais que des tribulations m'y attendent. Si j'en crois les menaces qui m'arrivent de tous côtés, il me faut partir en prenant ma vie dans mes mains. Il faut peut-être (et cela me paraît inévitable) que je verse mon sang pour cette sainte cause ; si tel est le cas, je suis sûr que mon sang sera plus éloquent que ma parole. Une chose est certaine, c'est que si le catholicisme me fait mourir, il se frappera lui-même d'un coup mortel. » Outre la crainte de la mort, il fallait un prodigieux courage pour entreprendre une pareille œuvre au milieu d'un peuple ignorant, dont les idées et les institutions sont tout imprégnées de la théocratie romaine, en face d'un clergé puissant par sa richesse, par son influence sur les masses bigotes et superstitieuses, aussi bien que sur la plupart des hommes instruits qui ont presque tous été formés à l'école des prêtres. Le clergé n'avait pas attendu l'arrivée de M. Chiniquy pour soulever le peuple contre sa personne par des mandements et des menaces d'excommunication contre tous ceux qui se permettraient d'aller entendre le prêtre apostat. Ce que l'on n'osait publier dans les mandements ni annoncer du haut de la chaire, on le disait au confessionnal. Cependant l'apôtre de la tempérance savait, parce que son cœur le lui disait, quelles profondes sympathies il s'était créées au milieu de ses compatriotes en rétablissant au sein de tant de familles la sobriété, le bien-être, et par suite un certain degré de bonheur. Convaincu qu'il serait écouté d'un grand nombre, et que ce qu'il avait à faire entendre était la parole de Dieu toute-puissante par elle-même, il se décida à partir, malgré les larmes de sa congrégation. En continuant la lecture des Actes des apôtres, à son culte de famille, auquel plusieurs de ses amis assistaient, il en était arrivé au vingtième chapitre, où Paul fait venir ses frères d'Ephèse à Milet pour leur dire son touchant et solennel adieu. L'âme du pasteur et celles des paroissiens furent profondément émues et quelque peu troublées par cette coïncidence, mais, après avoir ensemble prié Dieu, qui approuvait visiblement cette démarche, M. Chiniquy se mit en route, recommandant sa colonie à Dieu et à la parole de sa grâce, tout en répétant avec angoisse ces paroles de Paul : « Je sais qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups très dangereux qui n'épargneront pas le troupeau. »

Après un voyage de trois jours, M. Chiniquy arriva à Montréal, où l'attendaient

bon nombre d'amis, qui, de la gare du chemin de fer, l'escortèrent jusqu'à son hôtel, car on savait sa vie en danger. C'était le dernier jour de janvier 1859. Le lendemain soir il faisait un discours dans la salle des artisans, en présence de huit à neuf cents auditeurs hommes, car les femmes n'avaient pas osé s'y rendre ; presque tout le monde s'attendait à un coup de main. M. Chiniquy expliqua de la manière la plus calme, au milieu d'un grand silence, les motifs qui l'avaient forcé de se séparer de ses autorités ecclésiastiques. L'assemblée se retira sans avoir été troublée, quoique la plupart des assistants fussent en proie à la plus grande agitation intérieure. Le lendemain soir, il prononça un second discours qui rassembla à peu près le même nombre d'auditeurs, parmi lesquels se trouvaient une cinquantaine de femmes. M. Chiniquy s'efforça de revendiquer pour chacun le droit et le privilége de lire l'Evangile comme étant la Parole de Dieu adressée à tous les hommes, sans distinction. Il se fit alors un frémissement dans toute l'assemblée, et l'on entendit de divers côtés les cris de *traître*, *apostat, protestant*. Effrayées de l'excitation et du bruit, une dizaine de femmes se précipitèrent vers la tribune, pour entourer l'orateur et le défendre. Quand l'ordre se fut un peu rétabli, les femmes, encore toutes tremblantes, lui disaient tout bas: « Bien, bien, M. Chiniquy, courage! parlez de l'Evangile, parlez de l'Evangile. »

M. Chiniquy s'avança alors vers les assistants et leur dit: « Me voici; que ceux d'entre vous qui veulent m'ôter la vie s'approchent, je n'opposerai aucune résistance.» Il se fit aussitôt un grand calme. Puis se tournant avec un geste imposant du côté de la porte donnant accès à la tribune, il dit à son auditoire, encore tout ému: « Je suppose que Jésus-Christ voulût entrer en ce moment par cette porte, pour redire les immortelles paroles contenues dans cet Evangile que j'ai dans la main, que penseriez-vous de mon audace si je lui disais: « Non, non, n'avancez pas; ce peuple n'a » pas assez de bon sens pour vous com» prendre, ni vous assez de simplicité et » d'intelligence pour vous faire comprendre » d'eux. Contentez-vous de me dire ce que » vous avez à faire savoir, et le père Chi» niquy leur expliquera vos paroles; ils » le comprendront mieux qu'ils ne pour» raient vous comprendre. » Cette apostrophe énergique, ce geste hardi, produisirent sur l'assemblée une profonde impression.

Pendant son séjour de moins d'une semaine à Montréal, le prêtre missionnaire reçut des centaines de visites à son hôtel, la nuit comme le jour; la nuit surtout, car il y avait bien des Nicodèmes parmi ses partisans. Le maître d'hôtel, très mécontent de cette affluence, défendit l'entrée de sa maison à tous les visiteurs qui n'avaient point leur carte à faire parvenir à M. Chiniquy. Ceux qui ne pouvaient entrer, attendaient dans la rue (on était au cœur de l'hiver), jusqu'à ce que l'apôtre de la tempérance ouvrît ses fenêtres pour leur parler. Des centaines de personnes remplirent ainsi successivement la Grande rue Saint-Jaques.

De Montréal, M. Chiniquy visita deux ou trois paroisses, où des foules se précipitaient sur ses pas, puis il se dirigea sur Québec, où, comme on l'a vu, il avait été élevé et consacré prêtre.

A la vue de ce hardi promontoire où tant de fois, enfant et jeune homme, il s'était promené, et duquel on embrasse, d'un seul coup-d'œil, le panorama grandiose qui se déroule des deux côtés du majestueux St. Laurent, il éprouva une émotion difficile à contenir. Le grand nombre de clochers, la multitude des églises où tant de fois il avait célébré le pompeux culte latin, lui rappelèrent tout un passé qu'il aurait voulu effacer de sa mémoire. Il se trouvait en face des souvenirs de son enfance; il se rappelait d'une manière saisissante ses sentiments de prêtre, et aujourd'hui, bien que revêtu encore de la soutane, il était complétement dépouillé des doctrines du catholicisme romain, dont il venait attaquer la plus grande forteresse au Canada. En effet, Québec n'est pas seulement une forteresse militaire presque imprenable, mais encore et surtout une citadelle ultramontaine toute hérissée de couvents de sœurs et de séminaires de jésuites, sous les ordres d'un archevêque. C'était là qu'il venait, lui, simple soldat de Jésus-Christ, n'ayant pour toute arme que la Parole de Dieu.

Des amis lui louèrent une maison assez

vaste pour qu'il pût recevoir un grand nombre de visiteurs. Aussi, du matin au soir, et même très tard dans la nuit, cette maison se remplissait-elle. On compte que pendant la semaine que M. Chiniquy passa à Québec, il n'y eut pas moins de trois mille personnes qui vinrent s'entretenir avec lui dans son domicile, et auxquelles il distribua un grand nombre de Nouveaux Testaments. Il fit aussi trois conférences publiques, qui furent entendues par quelques milliers de personnes. Après la première, qui eut lieu un vendredi, l'archevêque envoya à toutes les églises de la ville et des environs une lettre pastorale qui fut lue dans toutes les chaires, le dimanche suivant, à l'office du matin, et qui défendait d'aller entendre le prêtre apostat sous peine d'excommunication. Malgré ces défenses et ces menaces, plus de mille personnes, la plupart Canadiens-Français, allèrent l'entendre le dimanche après midi, et environ cinq cents autres durent s'en retourner faute de place.

Le dimanche soir, on avait vu l'évêque de Québec parcourir le faubourg Saint-Roch, où logeait M. Chiniquy, en disant au peuple de ce quartier: « Il est honteux pour vous, catholiques romains, de souffrir qu'un prêtre hérétique réside au milieu de vous. »

Le lundi matin, quarante à cinquante hommes assaillirent la maison de M. Chiniquy, brisèrent ses meubles et le forcèrent brutalement à sortir de sa demeure. M. Chiniquy aurait pu se faire défendre par un grand nombre de ses partisans, mais il refusa de faire répandre le sang pour sa défense, et se retira tranquillement dans un autre quartier de la ville. Le même jour, vers le soir, il tint la conférence qu'il avait promise, mais on fut obligé de faire garder la salle par un détachement considérable de police. La crainte d'une émeute était si générale, que l'auditoire en fut considérablement diminué.

Après avoir passé encore quelques jours à Québec, il partit pour visiter un certain nombre de paroisses de campagne où le peuple le pressait de venir. Dans l'un de ces endroits, à Saint-Pie, l'Evangile avait été prêché depuis bien des années. Il y fit trois discours en plein air, au dernier desquels il n'y eut pas moins de douze cents auditeurs. Là, pendant des heures, les pieds sur la neige, le visage au vent, par un froid intense du mois de février, cette foule écouta, dans le plus grand recueillement, la voix aimée de leur ancien prédicateur de tempérance devenu prédicateur de cet Evangile qu'il avait lui-même autrefois tant combattu. M. Chiniquy avait ce jour-là trois prêtres parmi ses auditeurs. A la vue d'un si bel auditoire, l'orateur, saisi lui-même d'une vive émotion, fit entendre des accents qui ne seront pas si tôt oubliés par les habitants de Saint-Pie. Ayant à justifier la lecture de l'Evangile par tous, contre le mépris et contre les faussetés accumulées par certains prêtres combattant l'usage de ce Saint Livre, il leur dit: « Mes frères, on vous affirme que l'Evangile est obscur, qu'il contient des choses mystérieuses, incompréhensibles, et que, par conséquent, vous ne pouvez que vous perdre en le lisant. On vous dit une petite vérité pour faire passer un gros mensonge; » et, levant la main vers le ciel, il ajouta: « L'Evangile renferme quelques passages difficiles à comprendre.... Eh bien, ce soleil qui luit en ce moment sur cette blanche campagne, il a des places obscures, mes frères, des taches sombres, noires, et pourtant c'est lui qui nous éclaire, qui nous réchauffe et nous donne la vie. Que deviendrions-nous si Dieu le faisait disparaître du firmament ? Eh bien, Jésus-Christ est le soleil qui brille dans tout l'Evangile; en vous ôtant l'Evangile sous prétexte de quelques obscurités, on vous ôte Jésus-Christ, la lumière et la vie de l'âme. » Pendant qu'il parlait, une partie des assistants étaient en larmes, et pas une seule parole insultante ne se fit entendre.

Ayant visité encore quelques paroisses, il se dirigea de nouveau sur Montréal, qu'il quitta bientôt pour retourner dans sa chère colonie qu'il avait laissée depuis six semaines. Dans ce court espace de temps, il avait annoncé l'Evangile à des milliers de ses compatriotes et plusieurs centaines de personnes avaient reçu de sa main les Saintes Ecritures.

On a beaucoup regretté que ce voyage n'eût pas été entrepris en été plutôt qu'en hiver, car, les églises catholiques lui étant naturellement fermées, il ne pouvait s'adresser au peuple, surtout dans les campa-

gnes, que dans de très petits locaux ou en plein air, vu qu'il avait positivement refusé de parler dans des temples protestants, décidé qu'il était de se faire entendre du plus grand nombre possible de catholiques romains. Cette première course missionnaire ne doit être considérée que comme le prélude de ses travaux au Canada, et ce pays deviendra nécessairement sous peu son champ principal, car personne n'a des antécédents aussi favorables que lui pour l'évangélisation de cette vaste contrée. En attendant qu'il puisse y revenir pour travailler d'une manière prolongée, le champ se prépare et les missionnaires protestants qui y sont à l'œuvre ont déjà vu s'ouvrir devant eux bien des portes à la suite de cette course précipitée.

Ce n'était pas sans de sérieux motifs que M. Chiniquy se hâtait de retourner dans sa paroisse de Sainte-Anne, car, ainsi qu'il l'avait prévu, l'ennemi avait été à l'œuvre en son absence. La masse de ses paroissiens était bien restée fidèle à l'Evangile, mais il y avait eu pourtant quelques défections, surtout parmi les plus pauvres que des secours opportuns avaient ramenés pour un temps à fréquenter le culte romain. Il faut répéter que la plupart des habitants de Sainte-Anne étaient dans une extrême pauvreté; deux années de mauvaises récoltes, des poursuites incessantes de la part de leurs créanciers catholiques en avaient réduit un grand nombre à la dernière misère. Ils se trouvaient enrichis de l'Evangile au moment même où ils étaient le plus appauvris des biens de ce monde. Le cœur du pasteur souffrait cruellement. «Je conserve un visage serein devant mes paroissiens, nous écrivait-il, mais quand je suis seul, mon cœur se brise; je pleure parfois toute la nuit, et le matin je me lève de bonne heure pour aller voir de nouvelles scènes de souffrances que je ne puis alléger. O mon Dieu! ne nous abandonne pas. Non, ce que je viens de voir me prouve qu'il ne nous abandonnera pas. Un de mes paroissiens se meurt sur un grabat d'une maladie amenée par une mauvaise nourriture, et surtout par le chagrin de voir souffrir sa famille; et malgré toutes les sollicitations et les promesses des émissaires des prêtres pour le faire rentrer dans l'Eglise romaine, il reste fermement attaché à l'Evangile.»

A la vue de tant de souffrances, plusieurs personnes prirent à cœur l'état de cette colonie et conseillèrent à M. Chiniquy d'aller dans les états de l'Est de l'Union américaine pour faire connaître les besoins pressants de son peuple.

N'ayant pas encore rompu avec toutes les formes du culte romain, et ne voulant s'identifier avec aucune dénomination religieuse, parce qu'il voulait que ses paroissiens pussent le faire eux-mêmes avec connaissance de cause et après avoir bien examiné, il ne rencontra pas partout la sympathie et l'aide auxquelles il s'attendait. Il eut donc des moments de découragement où sa foi fut mise à une rude épreuve, mais le Seigneur vint affermir sa foi. De divers côtés lui arrivèrent plusieurs milliers de francs qui le mirent en mesure d'alléger bien des peines, de continuer son œuvre d'évangélisation au près et au loin, et de maintenir deux belles écoles contenant près de 300 enfants. Pour diriger l'école des garçons, le Seigneur lui envoya au moment du besoin un précieux instituteur dans la personne de M. Gauthier, ci-devant *frère de la doctrine chrétienne*, et aujourd'hui chrétien de cœur et de fait.

« La foi n'est pas de tous, » et le réformateur de Sainte-Anne en eut bientôt une preuve qui l'affligea profondément. Quelques-uns des hommes les plus intelligents et les plus instruits qui l'avaient soutenu dans sa lutte contre les évêques par leurs écrits et par leur parole, l'abandonnèrent quand ils virent que M. Chiniquy prenait l'Evangile à cœur, et s'efforçait d'amener au sein de son peuple une vraie réforme morale et religieuse. Il fallut donc lutter contre l'incrédulité en même temps que contre les superstitions, et pour cela ce qu'il fallait surtout à l'église de Sainte-Anne, c'était l'influence puissante du Saint-Esprit.

Fidèle à son plan de laisser peu à peu tomber les formes du culte romain, le curé de Sainte-Anne avait continué jusqu'au mois de septembre dernier à revêtir les habits de prêtre au service du matin, bien que ce service n'eût plus aucun des caractères de la messe, puisque le culte se célébrait tout entier en français, et que la prédication de l'Evangile y occupait une place es-

sentielle. Depuis plusieurs mois, il ne donnait plus la communion. Ne voulant plus l'administrer avec l'hostie seulement, il hésitait encore à la donner sous les deux espèces, bien qu'une portion considérable de son troupeau le lui demandât avec instance. Quand il crut le moment venu de changer ce rite, il invita quelques ministres protestants pour l'aider à préparer son peuple sous le regard de Dieu et par sa parole, en invoquant d'une manière toute spéciale la présence de l'Esprit-Saint, afin que personne ne s'approchât indignement de la table du Seigneur. A cet effet ils commencèrent une série de réunions de prières et d'explications des Saintes Ecritures, qui furent suivies par une foule de personnes venant d'une grande distance, par tous les temps, de jour et de nuit, pour se nourrir de la manne céleste. Il y avait quelque chose de solennel et de saisissant à voir le serviteur de Dieu gravir les degrés de l'autel dépouillé de tous ses ornements, de tous ses emblèmes de croyances superstitieuses, pour y annoncer le simple Evangile, si grand, si puissant et si beau dans son apparente nudité, à une multitude qui s'inclinait encore, peu auparavant, en présence de symboles mensongers. Quelle fraîcheur, quelle naïveté dans cette foi reconquise sur les ruines des superstitions romaines! quel élan de l'âme s'élevant à Dieu, qui est Esprit et Vérité!

Après avoir passé deux semaines dans la prière et l'étude de l'Evangile, cinq cent cinquante personnes prirent la cène sous les deux espèces, dans un saint recueillement, mais aussi avec une joie inexprimable. Voici comment M. Chiniquy s'exprime lui-même à ce sujet dans une lettre à un ami:

« Mon cher Monsieur, je vous écris sous l'impression d'une joie et d'un bonheur tels que je n'ai dans toute ma vie rien éprouvé de semblable, et que je ne trouve point de paroles pour les décrire. Le ciel avec toutes ses joies et ses délices ineffables est descendu hier parmi nous et nous a fait savourer quelque chose de son inénarrable félicité! Près de six cents personnes ont participé à la table du Seigneur, avec des sentiments de piété et de foi qu'aucune parole humaine ne peut rendre. L'histoire de l'Eglise de Christ ne m'offre rien de comparable à ce que nos yeux ont vu hier pendant tout le cours de la journée. Le Seigneur était vraiment au milieu de nous et y répandait à pleines mains ses trésors de bonté sur chacun. Il nous faisait sentir sa divine présence par un sentiment de joie et de félicité qui nous enveloppait, nous inondait et pénétrait jusqu'au fond de nos âmes. Plusieurs romains, venus de loin pour voir ce qui se passait au milieu de nous, ont été convertis, et ont embrassé l'Evangile sur le champ, tant ils ont été remués par tout ce qu'ils ont vu...... Je vous ai déjà dit que je me fiais beaucoup plus à l'enseignement du Saint-Esprit qu'au mien propre pour éclairer mes frères sur les questions qui divisent la grande famille de Dieu. »

Voici comment un des assistants rendait compte de ses impressions dans cette circonstance: « Mon cœur est si rempli que je ne pense pas pouvoir écrire; mon Dieu, aide-moi! Depuis que je suis ici, il n'y a pas eu une minute perdue. Notre cher frère Chiniquy est rempli d'une joie qui ne se peut décrire. Pensez donc! quatorze à quinze cents personnes ont hier pendant tout le jour encombré la chapelle; environ six cents ont communié, hommes, femmes et enfants. Sans doute que plusieurs n'ont pas encore parfaitement compris le salut, mais je vous assure qu'il est impossible de dire s'il y en a qui ne soient pas convertis; le bonheur du ciel se manifeste en tous. Mon Dieu! quelles bénédictions, et qui peut les décrire!.... M. Chiniquy m'a préparé de l'ouvrage pour plusieurs jours; j'irai présider des réunions tous les soirs dans différents endroits de ce champ si vaste et si beau. »

Un peu plus tard le même correspondant écrivait encore: « Il y a trop de choses à dire pour que je puisse entrer dans des détails. Figurez-vous toute une paroisse devenant protestante en si peu de temps. Tous ne sont pas convertis, mais je crois qu'il y en a beaucoup qui le sont. Tous ceux qui ont communié l'ont fait avec de bons désirs et l'intention sérieuse de bien faire. La pauvreté matérielle est bien grande ici; il faudrait vingt mille dollars pour répondre à tous les besoins; prions le Seigneur qu'aucun ne meure de misère. M. Chiniquy a vraiment un cœur d'or; il aime comme

un bon père. Il travaille trop; les souffrances de son peuple l'épuisent, et malgré la joie spirituelle qui remplit son âme, il passe des heures à soupirer; il ne dort plus. »

Nous apprenons que M. Chiniquy a récemment quitté pour un temps sa paroisse, afin d'aller solliciter de la générosité bien connue des églises des Etats-Unis les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins pressants de sa colonie, qui a été affligée, cette année encore, d'une très mauvaise récolte. Jusqu'à présent on compte au moins cinq cents *familles* qui, dans Sainte-Anne et les environs, ont abandonné l'Eglise romaine pour suivre l'Evangile.

L'œuvre du père Chiniquy est essentiellement une œuvre canadienne, même dans l'Illinois, car ceux au milieu desquels il travaille ont encore pour la plupart de nombreux parents au Canada. Nous espérons qu'après avoir pourvu aux besoins de *sa paroisse*, il ira porter l'Evangile dans *son pays*.

THÉODORE LAFLEUR

REVUE CRITIQUE.

—

MÉMOIRE SUR LA PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION, par M. le baron Roger de Guimps. Paris 1859; 70 pages in-8°.

Ce travail est extrait des comptes-rendus de l'Académie française des sciences morales et politiques. Nous l'avons goûté vivement dès la première lecture, mieux encore à la seconde, et notre plaisir est doublé par la perspective de posséder bientôt toute la pensée de l'auteur sur l'éducation de la jeunesse, dans un ouvrage plus développé dont celui-ci n'est que l'introduction et le programme. Le titre un peu solennel de ces courtes pages est parfaitement justifié par leur contenu. C'est bien la philosophie de l'éducation; mais il ne faut pas se laisser effrayer par ce mot. Dans ses investigations, l'auteur ne remonte pas au delà des données de l'observation psychologique, et la philosophie de l'éducation qu'il nous donne est une philosophie chrétienne dans toutes ses aspirations. M. de Guimps parle de la piété en homme qui la connaît et qui l'aime. Si l'esprit systématique a déterminé la forme de son mémoire, c'est l'amour qui en a suggéré la substance en aiguisant l'attention de l'observateur. Et cette forme systématique elle-même, n'est-elle pas une élégance de la pensée, ne fournit-elle pas à l'intelligence un précieux secours? La pensée et la diction sont également limpides; tout annonce la maturité de la réflexion, la richesse de l'expérience; et pour contredire énergiquement certaines pratiques très répandues, cette doctrine ne nous semble que plus pratique en réalité.

L'idée qui la domine est celle de l'organisme. L'homme est un être organique en lui-même comme dans ses produits: dans le langage, fonction naturelle de l'être pensant; dans la société naturelle, dont l'économie politique nous fait connaître les lois, sinon dans les constitutions politiques, œuvres artificielles et imparfaites, qui le plus souvent dépassent leur but, mais qui se perfectionnent avec tout ce qui est humain, par le développement, organique aussi, de l'histoire.

L'homme physique, l'intelligence, la volonté même, malgré l'antagonisme des bons et des mauvais penchants, que l'auteur reconnaît fort nettement, sont tout autant de systèmes organisés; et ces trois systèmes agissent réciproquement les uns sur les autres. « Le rôle de nos organes physiques n'est point borné à notre développement physique, il s'étend encore à notre développement intellectuel et à notre développement moral; ainsi nos organes intellectuels contribuent aussi à notre vie physique et à notre vie morale; ainsi nos organes moraux concourent pour leur part à notre développement physique et à notre développement intellectuel.

« Les trois organismes qui constituent la nature humaine, loin d'être entre eux dans un état d'indépendance et d'isolement, ne sont donc que des organes composés qui, unis dans une action commune, forment l'organisme total de l'homme. »

La loi générale de l'organisme que l'auteur a cherché à fixer par l'observation dans une première partie, et qu'il a trouvée présider aux trois ordres de fonctions déjà distingués, s'applique donc à tout le développement de l'homme individuel. L'art de l'édu-

cation consiste à la suivre pour la mettre à profit. Condensant un travail déjà fort dense, mais assez net pour se réduire à toutes les dimensions, nous allons énoncer les articles de cette loi, en rappelant d'un mot les principales conséquences éducatives qui en résultent.

L'organisme ne s'approprie que ce qui lui a été assimilé par le travail de ses organes. Notre esprit ne s'étend que par les idées que nos propres facultés ont saisies; notre cœur ne s'ennoblit point par les paroles que nos oreilles ont entendues, mais uniquement par les sentiments qu'il a lui-même éprouvés.« Quand les discours produisent d'heureux effets sur notre conduite, c'est parce qu'ils excitent des facultés morales déjà développées à quelque degré dans notre cœur. » Chaque génération fait à son tour les mêmes expériences; le précepteur n'a pas d'entonnoir qui puisse infuser ni le savoir ni la vertu. Pour qu'un mot nous procure une idée, il faut qu'elle soit élaborée par nos propres facultés; pour qu'une vérité quelconque nous soit acquise, il faut que nous ayons parcouru nous-mêmes, dès le point de départ, toute la chaîne des démonstrations qui l'établissent; pour qu'un bel exemple nous profite, il faut qu'il ait fait naître en nous un ferme projet de l'imiter — autrement il n'y a que déception.

L'organe s'accroît et se fortifie par l'exercice, et en raison de son activité, tandis qu'il diminue et s'affaiblit dans l'inaction. Ce principe condamnerait certaines pratiques des orthopédistes [1], si l'orthopédie connaissait d'autre juge que l'expérience, et si ce n'était pas un effort, un exercice pour un membre courbé que de rester droit, même lorsqu'il est lié à une planche. Une remarque importante, fort gênante pour la paresse de certains instituteurs, c'est que ce sont les organes les plus faibles qui doivent être le plus exercés. L'objet essentiel des leçons de l'enfance doit être d'exercer successivement et simultanément toutes les facultés de l'intelligence. L'instruction n'y perdra rien, si l'on s'applique à choisir les objets de chaque exercice de manière à faire acquérir à l'élève les connaissances dont il a besoin. C'est encore par l'exercice que se développent nos facultés morales, bonnes ou mauvaises. On trouvera le moyen d'appliquer cette dernière vérité si l'on réfléchit que:

L'action d'un organe contribue plus ou moins au progrès des autres organes et au développement de l'organisme entier. Ainsi, toute notre activité physique et intellectuelle concourt à déterminer la direction de notre volonté, selon la nature des mobiles auxquels nous obéissons. L'éducation de la volonté consiste à favoriser le retour des actes dont le mobile est vertueux, et à ne pas permettre, à ne pas demander surtout, ceux que l'élève accomplit par orgueil ou par tout autre mauvais sentiment. Cette règle a ses difficultés, et, pour l'observer fidèlement, il faut être bien convaincu que l'éducation morale importe plus que la culture de l'intelligence. Dans la pratique on en use autrement; on ne donne aucun soin positif à la moralité, se contentant de bonnes exhortations et de punir quand la faute est commise; pour la santé, on s'en remet essentiellement à la nature; tous les efforts se concentrent sur l'instruction. C'est l'ordre inverse : moralité, santé, instruction, qu'il faudrait suivre, dans l'intérêt du temps et de l'éternité. Même à ne voir que le succès dans le monde, l'ordre moral conserverait la prééminence : c'est le cœur qui règle la volonté, et la volonté règle la vie; une vie bien réglée est la première condition de la réussite *définitive* de notre carrière terrestre. La santé est la seconde, car sans elle le travail devient impossible, les études sont brisées, l'intelligence même est compromise.

M. de Guimps insiste sur ces idées en homme qui connaît la profondeur du mal qu'il voudrait guérir.

Tout progrès accompli par l'organisme devient cause et moyen d'un progrès nouveau: moyen, parce que chaque force acquise fournit aussitôt un instrument; cause, parce que c'est dans le déploiement et le succès de notre activité que nous trouvons le bonheur: activité physique d'abord, que l'on mesure à nos enfants d'une main bien avare — activité d'esprit, besoin de savoir et de comprendre qui éclate admirablement dès le berceau, et que les écoles savent si bien l'art d'étouffer — besoin de sympathie, d'affection et de paix intérieure, qui est la paix de l'âme avec

[1] Voyez page 45.

Dieu. L'exercice normal de toutes nos facultés, tel est donc le bonheur, et cet exercice c'est aussi l'éducation. Tout ce qui se fait pour le véritable développement des enfants contribue donc à les rendre heureux. Dans les leçons où il n'y a rien pour leur bonheur actuel, il n'y a rien non plus pour leur véritable développement, ni par conséquent pour leur bonheur futur. Les seules instructions qui préparent l'avenir sont celles qui intéressent le présent.

Mais les progrès forment un enchaînement continu, dont les degrés sont insensibles, et qui ne comporte ni saut ni lacune. C'est une loi de l'organisme qu'on perd trop souvent de vue dans son application à l'intelligence. On oublie que toute instruction doit être fondée sur des idées intuitives. On ne descend pas jusqu'aux éléments premiers des connaissances qu'on veut enseigner, ni jusqu'à la faiblesse réelle de l'enfant. On le fait raisonner sur des mots qu'il n'entend pas, travailler des idées qu'il ne possède pas. On ne sait pas aller le prendre où il est; on ne sait pas mieux s'accommoder à son allure: nous supprimons dans le travail intellectuel des enfants des intermédiaires qui leur sont indispensables et que l'adulte n'aperçoit plus; voilà pourquoi nos leçons ennuient; mais les leçons qui ennuient ne font point faire de progrès. Toute leçon bien faite intéresse. Or il importe que le travail des enfants les intéresse, leur moralité même en dépend, car ce n'est qu'en rendant son attrait naturel au travail de l'intelligence qu'on pourra se passer de mobiles immoraux ou du moins fort dangereux, tels que la crainte, l'orgueil et l'ambition.

L'exercice est aussi le tout de l'éducation morale; là aussi il faut partir du commencement et observer les degrés; mais ici la règle est absolument méconnue. Non-seulement les sermons n'ont pas grande puissance pour former le cœur des enfants, mais les actes eux-mêmes sont inutiles s'ils ne sont pas l'effet libre et spontané des sentiments. Il ne faut pas, comme on se l'imagine, demander le plus pour avoir le moins. Si l'on excite l'enfant à des actes que son cœur ne lui inspire pas, ou bien il se roidira contre les sentiments qu'on veut lui suggérer, ou bien il prendra l'habitude de l'hypocrisie, genre d'empoisonnement que l'on pratique assez volontiers, parce qu'il est commode. Non, la seule marche à suivre est de profiter d'abord de chaque occasion pour donner à l'enfant l'intuition des sentiments moraux, puis d'exercer ces sentiments graduellement, et toujours dans la mesure de leur force.

Le développement de l'organisme n'a pas de temps d'arrêt absolu; quand il n'y a pas progrès, il y a déchéance. La conséquence de cette vérité pour l'éducation est qu'il faut apprendre toujours, autrement l'intelligence déclinerait. L'éducation méconnaît cette vérité lorsqu'elle essaie de donner à l'homme, dans l'espace de quelques courtes années, toute la provision de savoir dont il aura jamais besoin. De cette prétention chimérique résulte qu'on fait apprendre à l'enfant des choses dont il ne doit faire usage que plus tard, qui, jusque là ne sont pas liées à son activité intellectuelle, et qui, dès lors, se trouveront à peu près effacées lorsque viendra le moment de s'en servir. L'organisme ne connaît pas les pierres d'attente, il n'admet que ce qui participe à sa vie. Si l'on tenait compte de cette vérité, on ne surchargerait pas le programme des études de l'enfance, de manière à compromettre à la fois les facultés intellectuelles, la solidité de l'instruction et la santé des élèves. L'essentiel serait d'apprendre à apprendre; et c'est le point dont on semble souvent se soucier le moins.

L'homme moral, lui aussi, semble changer constamment, l'éducation ne doit donc pas se borner à établir dans la vie de l'enfance la moralité de fait, elle doit encore, elle doit surtout mettre en œuvre, développer, exercer les forces morales qui soutiendront l'homme fait contre la tentation et l'affermiront dans le devoir. Ces forces sont l'amour, la reconnaissance, la foi, la justice. L'éducation morale doit les exercer dès la première enfance; elle doit imprimer à leurs progrès un élan qui ne s'arrête plus, elle doit leur donner un but plus élevé, un fondement plus solide que les intérêts passagers de cette vie; elle doit, par l'influence de l'Evangile, en faire des vertus chrétiennes.

Tels sont, en résumé, les principes généraux dont l'ouvrage encore inédit de M. de Guimps nous présentera l'application pratique. Quant à l'instruction en particulier, son

maître Pestalozzi avait particulièrement réussi à établir l'enchaînement des idées convenables à l'enfance dans l'enseignement des mathématiques; M. de Guimps a essayé d'appliquer la loi de l'organisme aux autres branches de l'enseignement, particulièrement à l'étude du langage, la plus importante à ses yeux pour l'œuvre de l'éducation. Il met surtout du prix à la grammaire générale, qui nous découvre l'organisme de la pensée dans ses rapports avec notre langue maternelle. Cette grammaire organique ne peut être abordée qu'après quelques années d'exercices d'intuition et de langage; mais elle permet à l'élève d'apprendre solidement, avec plaisir et en peu d'années les langues étrangères et les langues mortes.

Dans son *Cours éducatif de la langue maternelle*, le Père Girard semblait s'être proposé une tâche analogue; il ne voulait pas seulement initier l'élève à l'organisme du langage et de la pensée, il voulait aussi former l'esprit et le cœur des élèves. Il ne semble pas, d'après ce que nous venons de dire, que M. de Guimps veuille faire servir l'étude de la langue à l'éducation du cœur. Du reste, les indications du *Mémoire* sont trop succinctes pour nous permettre de juger les différences qui peuvent exister entre les conceptions de ces deux pédagogues, évidemment animés du même esprit.

La nature du sujet rendrait très difficile l'analyse de la première partie, où l'auteur s'attache à établir psychologiquement l'universalité de la loi de l'organisme. Cependant, ces recherches ne justifient pas seulement, mais elles éclairent les théorèmes que nous avons transcrits.

Quoique les conséquences que l'auteur en tire soient mieux circonscrites et, par là même, plus plausibles dans le texte que dans notre abrégé, cependant on peut dire que tout le *Mémoire* réclame en quelque mesure le complément qu'il nous promet. Il y a non-seulement des moyens d'application à faire connaître, mais des objections à lever, des malentendus possibles à prévenir. A cette proposition que le développement moral de l'homme ne comporte ni saut ni lacune, la plupart des lecteurs de ce journal ont probablement opposé la *conversion*, qui se présente assez souvent en fait sous la forme d'une crise plus ou moins soudaine, plus ou moins violente, quelque opinion qu'on se fasse de sa cause. Il serait injuste de prétendre que M. de Guimps ait méconnu la présence du mal dans notre cœur, puisqu'il distingue nos penchants originels en bons et mauvais, et qu'il applique même aux mauvais penchants la loi du développement organique. Mais, à la manière dont il exige que l'enfant trouve du plaisir dans toutes ses leçons, on pourrait croire qu'il ne met pas au nombre de ces penchants naturels la paresse, l'esprit de contradiction et l'indocilité. Nous ne l'entendons pas ainsi; nous ne pensons pas que M. de Guimps admette, même pour l'enfance, la doctrine phalanstérienne du travail attrayant. Il n'ignore pas que pour certains élèves, et pour tous dans certains moments, la plus admirable leçon ne vaut pas une partie de barre ou une tranche de gâteau. Il n'ignore pas qu'il n'y a pas de progrès sans efforts et sans peine. Mais, en fait, il y a des leçons qui intéressent le plus grand nombre des élèves, d'autres qui les ennuient; M. de Guimps ne reconnaît pas d'utilité véritable à ces dernières, et nous ne pouvons nous défendre de penser qu'il a raison; mais nous doutons fort que le perfectionnement des méthodes d'enseignement puisse jamais dispenser absolument l'éducateur d'employer le mobile de la crainte, même pour obtenir du travail. On s'étonnera sans doute aussi de la très faible estime où il tient l'exhortation pour l'éducation morale, et l'on demandera de plus amples explications sur l'exercice graduel des sentiments moraux. Ici encore nous inclinons au sens de l'auteur, sans méconnaître, toutefois, que si les préceptes généraux ont besoin, pour devenir efficaces, de s'adresser à des facultés morales déjà exercées, en revanche le commandement direct, l'approbation et la désapprobation paternelles agissent immédiatement sur la conscience du jeune enfant, dont son père est la première règle. Nous ne pensons pas que l'idée du développement graduel des forces morales exclue celle de mettre l'enfance en contact avec le pur idéal de l'humanité parfaite, qui a marché au milieu de nous.

CH. SECRÉTAN.



CORRESPONDANCE.

—

(*Les protestants de Hongrie et la patente impériale.*)

*** (Allemagne), décembre 1859.

Parmi les evénements relatifs à l'église protestante de l'Allemagne, il n'en est point à cette heure de plus important que la constitution des églises évangéliques de l'empire d'Autriche.

La première impression causée par la publication du décret impérial avait été généralement favorable. Les églises de Hongrie, désorganisées ainsi que leurs écoles depuis 1848, allaient enfin, après tant de promesses non accomplies et après une si longue attente, être rétablies selon les principes de leurs anciennes constitutions; les organes du protestantisme en Allemagne et à l'étranger se sont empressés d'exprimer leur joie; les journaux ultramontains, d'exhaler leur colère, ce qui était un très bon signe en faveur de la sincérité et de l'importance de l'acte promulgué par le gouvernement autrichien. A peine quelques voix exprimant des doutes et des défiances avaient-elles eu le temps de se faire entendre, lorsqu'on apprit qu'au mois de septembre dernier une assemblée de protestants de la confession d'Augsbourg avait eu lieu à Käsmarkt, et avait résolu une pétition à l'empereur, aux fins de le prier de retirer le projet de constitution octroyé par son gouvernement et de demander à ce monarque la convocation d'un synode général, seule autorité compétente pour constituer l'église.

Quels jugements se font maintenant entendre sur cet événement? et qu'en résultera-t-il si ces résolutions sont adoptées par la majorité des églises? Deux questions sur lesquelles il ne sera pas sans intérêt de dire ici quelques mots. Ajoutons d'abord: 1° que le point de vue où nous nous plaçons est celui de l'autonomie de l'Eglise dans lequel ont vécu partiellement jusqu'ici les protestants hongrois; 2° que l'état religieux et ecclésiastique de la Hongrie ne nous étant pas connu *de visu*, nous ferons entendre d'abord des voix compétentes avant de hasarder aucune conclusion.

La *Nouvelle Gazette évangélique*, de Berlin, dont les vues libérales sont bien connues, consacre à ce sujet un article aussi approfondi que modéré, dans lequel, tout en reconnaissant l'autonomie de l'église de Hongrie en fait et en droit, elle s'efforce d'établir qu'il n'y a, ni dans l'origine de la nouvelle constitution, ni dans ses dispositions, rien qui puisse empêcher les protestants d'Autriche de l'accepter et de s'en prévaloir pour affermir et développer leurs libertés. Ce sont là, en effet, les deux questions qu'ils avaient à résoudre. D'abord, devaient-ils repousser la constitution par cela seul qu'elle leur était octroyée? l'autonomie de leur église étaitelle compromise parce qu'elle allait être gouvernée par une loi élaborée dans le cabinet du ministre des cultes, mais sur une ancienne base protestante et synodale? — Et ensuite cette loi renferme-t-elle des dispositions contraires aux libertés héritées des ancêtres depuis trois siècles? — A ces questions, l'assemblée de Käsmarkt a répondu *oui*, et a rejeté le présent qui lui était fait. La feuille de Berlin, faisant entendre une voix amie et désintéressée, répond *non* et conseille à l'église hongroise d'accepter.

Ecoutons maintenant l'opinion d'un journal bien placé pour juger et fort intéressé dans la question. Il s'agit de l'*Evangelisches Wochenblatt*, publié à Pesth par M. Hornyansky. Cette feuille est le seul organe religieux des protestants d'Autriche. Elle exerce dans ce pays-là une légitime influence, et ce qui est une preuve de son succès, c'est que le *Wochenblatt*, qui s'était déjà enrichi d'une feuille supplémentaire illustrée, le *Glaubensbote*, va, par suite des circonstances actuelles, s'adjoindre une troisième publication intitulée: *Protestantische Jahrbücher für Oestreich*, et destinée à la discussion des graves questions qui viennent de surgir pour les églises évangéliques d'Autriche. Or, quelle est l'opinion du *Wochenblatt* sur la constitution de son église?

Après avoir fait sentir tout ce qu'il y a de solennel et de décisif pour l'église protestante dans le moment actuel, le *Wochenblatt* rappelle d'abord que l'église évangélique de Hongrie, indépendante de l'Etat à divers égards, n'a jamais eu de constitution qui fût également reconnue par l'église et par l'Etat et obligatoire pour l'un et pour l'autre dans leurs rapports mutuels. Il rappelle

également que cette église n'a jamais été organisée non plus d'une manière uniforme dans ses rapports à l'intérieur. Pour la première fois, en 1791, les deux églises protestantes (confession d'Augsbourg et confession helvétique) se rassemblent en deux synodes, à Pesth et à Ofen, avec l'assentiment du roi. Elles délibèrent un double projet de constitution ecclésiastique qu'elles soumettent à la sanction du gouvernement. Cette sanction ne fut jamais donnée. Dès lors, les deux églises ont marché aussi bien qu'elles l'ont pu, se gouvernant au moyen des assemblées locales de leurs représentants. Le besoin d'une organisation n'en a été que plus vivement et généralement senti. Les assemblées de l'église (convents) s'en occupèrent sérieusement, surtout de 1844 à 1848. Mais bientôt vinrent les désastres de la révolution, puis l'ordonnance de 1850, plus désastreuse encore, car elle interdit à l'église évangélique et à ses écoles tout gouvernement et tout mouvement. On est étonné que les dix ans de ce régime ne l'aient pas anéantie. En 1855, le gouvernement appela à Vienne une sorte d'assemblée de notables de l'église pour délibérer un projet de constitution, qui pût être la tardive réponse de l'état au synode de 1791. Ce projet fut en effet présenté à l'église, qui le rejeta par l'organe des superintendances et en appela, déjà alors, à un synode général, auquel seul elle reconnaît le droit de constituer l'église.

Dans cet état des choses, il restait au gouvernement ces trois partis à prendre : 1° demeurer passif et tout laisser dans le *statu quo*, c'est-à-dire, dans la plus complète désorganisation ; 2° inviter les deux églises protestantes à convoquer leur synode pour délibérer une constitution qui aurait été ensuite soumise à la sanction de l'état ; 3° octroyer provisoirement à l'église une organisation toute faite, sauf à attendre du prochain synode général des propositions relatives à l'établissement définitif et au développement désirable de cette organisation ecclésiastique. Le § 56 de l'ordonnance réserve expressément cette compétence du synode. On sait que c'est ce troisième parti qu'a pris le gouvernement.

« Que doit maintenant faire l'église ? » se demande le journal protestant de Pesth. Et il répond que l'église doit accepter l'organisation proposée. Cette feuille se fonde, pour émettre une telle opinion, sur le fait que le synode de 1791 reconnaissait à l'Etat aussi bien qu'à l'église, le droit d'initiative, sur la nécessité de sortir du désordre actuel, sur le principe qu'une organisation durable ne peut sortir que d'une coopération harmonique de l'état et de l'église, sur le fait que l'initiative de l'état est ici en quelque degré justifiée par la complète désorganisation de l'église depuis 1848 ; enfin, sur ce que les dispositions de la constitution offerte par le gouvernement ne sont presque pas autre chose que les principes posés par le synode de 1791, qui, lui-même, n'avait fait que consacrer les antiques usages de l'église.

« On ne saurait méconnaître, dit encore le *Wochenblatt*, que le décret porte les caractères d'une vraie bienveillance pour l'église évangélique. Cette église peut-elle donc faire mieux que d'oublier les choses qui sont derrière elle, de saisir avec confiance la main qui lui est tendue avec confiance, de se mettre en possession de ce qui lui est offert, de hâter ainsi la convocation du synode, organe de ses désirs et de ses craintes, qui rétablirait l'équilibre entre les deux pouvoirs intéressés en cette affaire ? »

Ainsi l'organe des protestants de Hongrie se rencontre parfaitement avec l'organe libéral des chrétiens évangéliques de Berlin. Malgré cela, l'assemblée du district de Käsmarkt a pris l'énergique résolution que nous avons dit. D'autres assemblées, qui ont eu lieu à Debreczin, à Oedenbourg, à Papas, ont adopté les mêmes résolutions.

En revanche, dans une assemblée tenue à Neusohl, les résolutions de Käsmarkt ont rencontré une vive opposition ; et des résolutions nouvelles, tendant à accepter l'organisation gouvernementale, ont été proposées, défendues et votées par une grande majorité.

Voilà à quoi en sont les choses : un gouvernement catholique octroyant une organisation à une église protestante, et cette église divisée sur l'acceptation ou le refus du projet qui lui est présenté. Cela est très fâcheux, et ne fait rien augurer de bon pour l'avenir. Que peut-on prévoir en effet ? Que la grande majorité de l'Eglise luthérienne, et peut-être la totalité de l'E-

glise réformée, encore plus jalouse de son autonomie et plus libérale dans ses principes, se prononceront contre le décret et repousseront les offres du gouvernement. — Et que fera ce dernier? Evidemment il ne voudra point, lui, pouvoir catholique, imposer de force à une église protestante son organisation. Une simple résistance passive suffirait à cette dernière pour s'en débarrasser. Mais, d'un autre côté, peut-on attendre d'un pouvoir jaloux de son autorité, défiant des dispositions politiques de la Hongrie, qu'il convoque ou laisse convoquer un synode général, sans connaître à l'avance la nature des propositions qui y seront faites, des débats qui y auront lieu? C'est évidemment pour éviter cette position qu'il n'a point invité les églises à convoquer leurs synodes, mais s'est décidé à octroyer une constitution toute faite. Reviendra-t-il de cette détermination? Accordera-t-il aux protestants autrichiens, sans précautions de sa part, ce que les protestants français n'ont pu obtenir d'aucun gouvernement depuis plus d'un demi-siècle qu'ils sont reconnus comme église? Impossible de l'espérer! Le résultat le plus probable est donc que: près de trois millions de protestants, près de trois mille églises, vont se voir replongés pour de longues années dans leur désorganisation actuelle, qui leur fait courir les risques d'une ruine totale.

Qui donc est dans le vrai : les hommes qui, avec M. Hornyansky, dans son journal, avec l'assemblée de Neusohl, auraient voulu, en sacrifiant quelque chose de l'autonomie de l'église, accepter la base offerte par l'état et bâtir dessus le nouvel édifice? — ou ceux qui, avec les assemblées de Käsmarkt et d'ailleurs, disent: Non, avant tout l'autonomie de l'Eglise?

Quant à nous, malgré la haute signification des faits que nous venons de raconter, nous confessons qu'il nous faudrait une connaissance plus complète et plus intime des deux églises de Hongrie, de leurs rapports avec l'état, de leur organisation intérieure, et surtout de leur vie religieuse, pour oser nous prononcer dans cette grave question. — Mais plus nous sommes convaincu que le moment actuel est décisif pour cette branche si intéressante de la famille évangélique, plus nous nous sentons pressé d'implorer sur elle l'Esprit de lumière et de bon conseil. x.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Comme on vient de le voir, la situation des protestants hongrois est bien critique. Jusqu'ici, semble-t-il, leurs églises ont été à peu près autonomes; le gouvernement autrichien ne s'est guère occupé d'elles que pour les opprimer. Non-seulement il n'a point reconnu l'organisation générale qu'elles avaient voulu se donner, mais de plus il s'est opposé à ce que cette constitution fût mise en pratique. Les églises locales ont cédé; au lieu d'imiter les protestants français de 1559, elles ont continué à vivre isolées. Maintenant le cabinet de Vienne leur octroie, c'est-à-dire veut leur imposer une constitution ecclésiastique élaborée par lui, une constitution qui, bien qu'analogue à celle que les églises demandaient, en diffère cependant sur plusieurs points. (Voir *Chrét. évang.*, pag. 510, 511.) Les églises résistent, soit parce que plusieurs des dispositions de la nouvelle constitution leur paraissent funestes, soit parce qu'elles sentent que se soumettre purement et simplement à la constitution décrétée par le gouvernement, c'est reconnaître à ce dernier le droit de constituer et de réglementer l'église, c'est renoncer au principe de l'autonomie. Mais, soit à l'intérieur, soit au dehors, il ne manque pas de conseillers *prudents*, d'hommes soi-disant *pratiques*, pour leur dire: Cédez sur les principes, préoccupez-vous des faits, laissez-vous passer un léger collier autour du cou, quitte à profiter de la position officielle que vous aurez ainsi conquise, pour allonger ensuite votre chaîne et vous procurer toujours plus de liberté de mouvement.

Ah ! si nous pouvions nous faire entendre de nos frères de Hongrie, nous leur dirions: Gardez-vous de suivre cet avis, quelque bonne et bienveillante que soit l'intention de ceux qui vous le donnent. Gardez-vous de cette prétendue sagesse pratique qui déserte les principes pour se laisser guider par la prévision de conséquences plus ou moins probables. Dans le règne de Dieu, les hommes vraiment pratiques, ce sont les imprudents qui se risquent sur la

foi des principes; ce sont ceux qui, persuadés que les conséquences sont entre les mains de Dieu, s'inquiètent simplement de lui obéir; c'est Luther bravant follement le pape et l'empereur; c'est St. Paul suivant une voie qui était scandale aux Juifs et folie aux Grecs. Les principes vrais sont une expression de la volonté de Dieu; en s'y soumettant soi-même, on les fait entrer dans le domaine des faits, et le Seigneur tire de cette obéissance sa gloire et le bien de son église. Qu'est-ce qui est digne d'être pratiqué, sinon la vérité? Et quelle triste manière de la servir, que de commencer par la sacrifier! On vous dira: Préservez-vous de ce fanatisme théorique qui vous crie: Périsse l'Eglise plutôt qu'un principe. Frères, n'acceptez point l'alternative qu'on vous présente; ne croyez point qu'il faille choisir entre l'Eglise et les principes vrais. L'Eglise vit de la vérité; en la désertant, l'Eglise ne se sauve pas, elle se suicide. Le Seigneur ne permet pas que son œuvre trouve sa ruine dans la fidélité de ses enfants, ni qu'elle prospère par leur lâcheté; le mal est fécond comme le bien: un premier pas dans l'asservissement sera suivi de plusieurs autres. La vérité veut sans doute être aimée pour elle-même, mais qu'il nous soit permis de faire remarquer aussi contre les hommes *pratiques* que la fidélité aux principes est en définitive la vraie prudence. Les principes outragés se vengent cruellement; l'erreur que l'on a servie traîne son châtiment avec elle. Combien les chrétiens des Etats-Unis n'eussent-ils pas évité à eux-mêmes et à leur pays de souffrances, de crimes et de dangers, en revendiquant dès l'origine avec une tenace imprudence les principes évangéliques contre l'esclavage! Combien de misères de tout genre n'eussent pas été épargnées au monde, si l'on eût mieux écouté le mot tant reproché à Mirabeau: « Périssent les colonies, plutôt qu'un principe! » Et nous-mêmes, que n'avons-nous pas vu dans notre petit pays? Par combien d'angoisses et de déchirements n'a-t-il pas fallu commencer à racheter ce triste jour de *sagesse pratique* dans lequel l'église s'était laissé fixer autour du cou le cordon qui devait l'étrangler! Grâces à Dieu, la leçon a fait ouvrir les yeux sur la suprême valeur des théories, et nous pensons que l'église qui est née de cet enfantement douloureux saurait bien, si l'état voulait aujourd'hui lui octroyer une patente, résister énergiquement au nom des principes comme au nom de l'expérience.

Mais à quoi bon s'étendre sur ce sujet? nos paroles ne peuvent arriver jusqu'à nos frères hongrois. Nous ne pouvons que nous unir de cœur à notre correspondant pour demander avec lui, que le Seigneur veuille diriger ces frères éloignés, par son Esprit de lumière, de vraie sagesse et de persévérante de fidélité.



Cours de M. Naville à Genève.

Notre correspondance de GENÈVE nous annonçait dernièrement [1] le cours sur la *vie éternelle*, donné par M. Ernest Naville. Un ami qui a eu l'avantage de pouvoir suivre ce cours, a bien voulu, à notre demande, nous communiquer ses impressions, que nous mettons avec plaisir sous les yeux de nos lecteurs.:

« La dernière des séances de M. Naville sur la *vie éternelle* a eu lieu hier, et le sentiment général de l'auditoire a été un sentiment de vif regret que le cours fût déjà terminé. On l'avait suivi avec tant de bonheur qu'on le voyait finir avec peine. Tout, en effet, s'est trouvé réuni, et le sujet et l'orateur, pour rendre ces séances intéressantes. Le sujet, qui avait peut-être paru un peu spécial, est devenu au contraire très général par la manière heureuse dont M. Naville l'a compris et traité, et il s'est étendu à toutes les questions religieuses les plus importantes du moment.

» *Vie éternelle*, en effet, est trop souvent, même dans le langage chrétien, synonyme de *vie future*. M. Naville a soigneusement fait la distinction. La *vie éternelle* est un fait actuel; son point de départ est notre union même avec Dieu, notre vie en Dieu. Dès lors une foule de questions se sont présentées qui ont dû être éclaircies: le spiritualisme, le surnaturel, l'Evangile. N'est-ce pas là, en effet, ce qui est en cause aujourd'hui? N'est-ce pas contre ces grands faits que l'on voit se déchaîner des adversaires toujours plus décidés et plus passionnés?

» Aussi est-ce avec une satisfaction générale qu'on avait accueilli la nouvelle des séances annoncées. Ç'a été pour tous une grande joie, et pour quelques-uns le sujet d'une vive curiosité. Entendre M. Naville! Ce bonheur est si rare; cette voix est de-

[1] Page 560.

puis si longtemps muette ! Puis chacun savait que le professeur était à la hauteur d'un sujet dont il a fait le travail de sa vie. Aussi l'attente était grande ; ce qu'il dirait ou ne dirait pas devait avoir une grande portée. J'ai lieu de croire qu'on a été très satisfait. Dans une matière vaste et difficile, il a su choisir ce qui était important et ce qui surtout pouvait intéresser un auditoire composé d'éléments très divers. De hautes pensées, des idées nobles et profondes, des raisons solides, une éloquence simple et grave, une chaleur entraînante, une conviction ardente qui éveillait l'attention et commandait la sympathie, voilà ce que M. Naville a offert au public nombreux et recueilli qui se pressait dans la grande salle du Casino. L'auditoire, à son tour, a témoigné plus d'une fois à l'orateur qu'il était compris, et de vifs applaudissements ont souvent répondu à des sentiments élevés et vrais ou à un mot heureux.

Et maintenant M. Naville a-t-il donné la solution de tous les problèmes, a-t-il levé tous les doutes? On ne pouvait l'attendre, et il n'avait pas non plus lui-même la prétention d'apporter des preuves irréfutables devant lesquelles l'esprit fût contraint de s'incliner. Mais au moins un grand nombre d'hommes intelligents ont été amenés à réfléchir et à penser qu'après tout une cause défendue avec autant de raison, par un homme aussi supérieur et aussi convaincu, est bien digne du plus sérieux examen. M. Naville pourrait déjà recueillir et recevra sans doute plus d'une fois à ce sujet de précieux témoignages. En un mot, il nous a donné tout son cœur, toute son âme, et certainement ses auditeurs le lui ont bien rendu. »

A.

Nous ajoutons à cette appréciation quelques détails tirés du *Journal de Genève*. Cette feuille a donné à plusieurs reprises à ses lecteurs un compte-rendu sommaire de ce cours qui était adressé exclusivement aux hommes et donné dans la grande salle du Casino.

« Jeudi soir (1er décembre) la deuxième séance du cours public de M. Ernest Naville avait attiré une foule plus compacte encore si possible que la première (dans laquelle le professeur avait posé le problème de la destinée humaine). Dès 7 heures et $1/_2$ le vaste amphithéâtre renfermait assurément un des plus beaux auditoires d'hommes que l'on ait jamais vus réunis dans notre ville. M. Naville a traité cette fois des doctrines du matérialisme qu'il a exposées et combattues avec la clarté, la logique et l'éloquence qu'on devait attendre de lui. » — « Dans sa troisième séance, M. Naville a examiné, dans une rapide analyse, que sa netteté mettait à la portée même des esprits les moins familiers avec l'histoire de la philosophie, la série des opinions qui se sont produites dans le monde au sujet d'une vie à venir pour l'homme, depuis que la religion ou la philosophie se sont posé ce problème. M. Naville a interrogé tour à tour les mythologies, puis les doctrines philosophiques de l'Occident, ainsi que les religions des grands peuples asiatiques et enfin l'école d'Alexandrie. Il a constaté que l'Occident, même dans les recherches des plus éminents philosophes grecs, n'était arrivé qu'à une espérance pleine de doutes d'une vie à venir, que les religions de l'Asie ne donnaient à des centaines de millions de créatures humaines que la terreur de la vie et l'espoir de l'anéantissement, enfin que l'école d'Alexandrie était arrivée aux mêmes conclusions incertaines et dubitatives. De cette étude M. Naville a tiré la conclusion que l'Evangile n'était point un fait superflu lorsqu'il a apporté à l'humanité, au lieu d'une vague hypothèse, la ferme croyance à une vie à venir. — Dans sa quatrième séance, le professeur a exposé la doctrine de l'Evangile sur la destinée de l'homme et l'avenir de son âme : cette doctrine qui a donné au monde la charte de la vie éternelle fondée sur l'amour de Dieu et l'amour des autres hommes. M. Naville a touché ici le sujet du *surnaturel*, qui devait occuper essentiellement sa cinquième séance, où il a démontré que cette question du surnaturel n'était nullement une question oiseuse et superflue, comme le prétendent une certaine philosophie et une certaine théologie. Il a discuté ensuite et écarté la triple objection élevée contre l'idée que Dieu ait pu intervenir dans les lois de la nature pour en détourner le cours ordinaire, objection qui se tire soit de la fixité des lois de la nature, soit de ce que la sagesse du Créateur serait compromise par une modification des lois qu'il a lui-même données, soit enfin de la critique historique. — Dans ses deux dernières séances, M. Naville en est venu à démontrer la nécessité et la nature de la foi, dont il a donné la définition; puis il a exposé la destination que la volonté de Dieu a préparée à l'homme au point de vue de la foi chrétienne ; il a montré en quoi consiste proprement la vie éternelle et il en a étudié les conditions dans le temps et dans l'éternité. Il a conclu en ramenant la religion chrétienne à son but unique, savoir: le développement de la vie éternelle dans les âmes. »

Ce cours paraît avoir excité au plus haut degré l'attention et l'intérêt de tous les hommes qui, à Genève, s'occupent ou se

préoccupent des grands problèmes religieux et philosophiques. C'était vraiment un beau spectacle que celui de ces mille à douze cents hommes de tout âge et engagés dans les carrières les plus diverses, écoutant avec une intelligence et une sympathie évidentes l'exposition profonde et lumineuse des plus hautes vérités auxquelles puisse atteindre l'âme humaine.

Aussi est-ce avec une joie bien sincère que nous avons lu ce qui suit dans un des derniers numéros du *Journal de Genève* :

« Quelques-uns des habitants les plus notables et les plus considérés de Lausanne, parmi lesquels M. le Syndic de la ville et M. le Recteur de l'académie, se sont adressés collectivement à M. le professeur Ernest Naville pour le solliciter de faire dans leur ville le même cours professé par lui au Casino de Genève. Nous apprenons que M. Naville a répondu affirmativement à cette honorable demande. Nous nous félicitons d'autant plus (continue le même journal) et de l'appel adressé à M. Naville, et de la réponse favorable qu'il a donnée, que nous y voyons la continuation de ces relations philosophiques, scientifiques et littéraires qui se consolident de plus en plus entre Genève, Lausanne et les autres villes du canton de Vaud et qui furent si brillamment inaugurées au milieu de nous, il y a déjà bien des années, par le cours sur l'histoire de la littérature moderne donné à Genève par M. Monnard, alors professeur à l'académie de Lausanne. »

Les séances de M. Naville commenceront à Lausanne, si Dieu le permet, le lundi 9 janvier prochain, dans la grande salle du Casino et à 8 heures du soir. Elles se continueront, au nombre de six, les jeudi et lundi de chaque semaine; en voici le programme, que nous devons à l'obligeance du professeur, et que plusieurs de nos abonnés des cantons de Vaud et de Neuchâtel seront sans doute bien aises de connaître à l'avance :

1re Séance. ***Problème de la destinée humaine.***

2e ***Les pensées de l'humanité.*** Résultats généraux des religions et des philosophies quant à la question de l'immortalité des âmes.

3e ***L'Evangile.*** Exposition générale de la doctrine chrétienne, envisagée sous le point de vue spécial de la vie éternelle.

4e ***L'Evangile en présence de la science et de la foi.*** Objections contre l'ordre surnaturel. — Nature de la foi.

5e ***La vie éternelle.*** Sa définition. — Etude de ses conditions dans le temps et dans l'éternité.

6e ***La Religion.*** Diverses conceptions religieuses. — La religion chrétienne ramenée à son but unique: le développement de la vie éternelle dans les âmes.

Ajoutons enfin que nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs un résumé exact, étendu et substantiel du cours de M. Naville. Nous en commencerons la publication dès le premier numéro de l'année prochaine, lequel doit paraître le lendemain de la première séance de M. Naville à Lausanne.



Une séance sur les îles de la Sonde.

L'Union chrétienne des jeunes gens de LAUSANNE fait donner chaque hiver, à l'Hôtel de Ville, des séances, qui, bien que spécialement destinées aux jeunes gens, attirent un grand nombre d'auditeurs de tout âge. La série a été ouverte cette année par M. van de Velde, ancien officier de la marine hollandaise, connu par sa magnifique carte de la Palestine. Il donnera sous peu, dans un local plus vaste, quelques séances sur la Terre-Sainte, où il a longtemps séjourné, parcourant la contrée dans toutes les directions. La manière dont il a su captiver son auditoire de l'Hôtel de Ville, par son exposition pleine de vie et d'originalité, est du meilleur augure pour son cours du Casino, sur lequel nous aurons peut-être l'occasion de revenir plus tard.

Il a parlé cette fois des *îles de la Sonde*, où il a fait un séjour prolongé. Nous omettons à regret beaucoup de détails sur l'étendue considérable de ces îles, soumises maintenant presque en entier à la Hollande, sur leur formation géologique et sur leur climat, dont M. van de Velde a dit des merveilles. A plus de cent lieues de distance, l'air est déjà imprégné de parfums délicieux; quand on arrive par le détroit de la Sonde entre Java et Sumatra, l'œil est frappé de la manière la plus agréable par les formes arrondies des montagnes qu'on découvre de toutes parts. Grâces à ces montagnes, dont quelques-unes sont, encore à 10,000 pieds, couvertes des plus magnifiques forêts, le climat de ces îles est en général bien plus tempéré que ne le ferait supposer le voisinage de l'équateur. Un vent doux et moelleux remplace les bises et les vents desséchants des contrées moins favorisées; aussi la végétation y est-elle d'une richesse inconcevable[1] ! M. van de Velde ne pense pas qu'il y ait sur la terre une contrée qui donne mieux l'idée de ce que devait être le paradis.

Plusieurs de ces îles, outre leurs richesses végétales, ont des richesses minérales inépuisables. Quelques-unes, et Bornéo surtout, ont de l'or en abondance; d'autres fournissent l'étain le plus pur, et c'est de là, plutôt que de Cornouailles, que les Assyriens avaient reçu l'étain trouvé dans les ruines de Ninive. On rencontre à Java des ruines magnifiques, de même nature que celles de Ninive, et qui attestent que, dans les temps les plus anciens, des habitants, amenés par les moussons du continent de l'Asie, avaient peuplé Java, ainsi que le sud de Bornéo, tandis que les vents alizés avaient amené des côtes de l'Arabie les premiers habitants de Sumatra.

1 Un botaniste qui accompagnait M. van de Velde dans une de ses excursions, a compté sur un seul tronc d'arbre abattu quarante espèces de fougères.

L'histoire se tait sur cette civilisation primitive. Celle que les Européens ont trouvée dans ces îles datait du commencement du quinzième siècle, époque où le mahométisme s'est établi à Java, et de là dans le reste de l'Archipel, sur les côtes du moins. L'intérieur des grandes îles demeura païen, et le paganisme s'y montre aujourd'hui encore sous ses traits les plus repoussants. C'est au milieu de ce paradis terrestre, et particulièrement dans les montagnes de Bornéo, que vivent ces trop fameux Dayaks, chez lesquels aucune cérémonie, mariage, enterrement, sacrifice à leurs fétiches ne s'accomplit sans qu'on apporte une ou plusieurs têtes. Ils descendent la rivière dans leurs longs canots, suivent la côte, pénètrent dans une autre rivière, puis se mettent en embuscade sur les rives ou se cachent sous des branches d'arbre dans la forêt. Quand une proie humaine vient à passer, d'un coup, d'un seul coup de leur long couteau, ils font voler sa tête. Si leurs corbeilles ne se remplissent pas assez vite, ils mettent le feu à quelque village, pour profiter de la confusion ; puis, l'expédition terminée, ils remontent à la hâte dans leur canot. Au lieu de s'étonner que Bornéo, la plus grande île de la terre, compte à peine un million d'habitants, il faut s'étonner que la population entière ne soit pas depuis longtemps anéantie.

C'est à la fin du seizième siècle que les Hollandais s'établirent dans ces parages. Qu'ont-ils fait dès lors pour y répandre la connaissance de la vérité ? Rien d'abord, si ce n'est de provoquer des adhésions aussi nombreuses que possible à la religion du vainqueur. Au lieu d'annoncer l'Evangile à ces pauvres païens, on les faisait ranger sur une longue file, et, pour gagner du temps, on les baptisait, dit-on, avec une pompe à incendie. Un système semblable avait produit d'abord à Ceylan les plus brillants résultats, mais on y compte aujourd'hui un très grand nombre de temples chrétiens en ruines. Il devait en arriver de même aux îles de la Sonde. Quand les Hollandais les abandonnèrent, à la fin du siècle passé, la plupart de ces chrétiens de nom retournèrent à leurs faux dieux ; aux Molluques, par exemple, où ils se comptaient par milliers, il n'en restait plus un seul quand les Hollandais revinrent en 1815.

Dès l'année suivante, le premier gouverneur envoyé à Java prit avec lui quelques missionnaires ; mais ils virent qu'ils devaient s'adresser d'abord aux Européens ; ils devinrent pasteurs et les indigènes demeurèrent dans leurs ténèbres. En 1824 la société des missions hollandaises envoya quelques ouvriers dans l'archipel indien et surtout dans les Molluques. Leurs travaux portèrent peu de fruits jusqu'à ces dernières années, où ils ont commencé à être abondamment bénis.

M. van de Velde cite, entre autres, l'œuvre du missionnaire Rieder, arrivé en 1830 au milieu des Alfourous de l'île de Célèbes, race guerrière, analogue aux Dayaks de Bornéo, mais avec un culte plus développé et moins d'ardeur à couper les têtes. Quand M. van de Velde visita ce pays dix ans plus tard, le missionnaire était établi dans un village chrétien, au bord d'un lac entouré de hautes montagnes ; tous les villages des bords du lac comptaient quelques familles chrétiennes et l'œuvre allait toujours croissant. Quelques années plus tard encore, un inspecteur envoyé de Rotterdam disait qu'il lui semblait être au bord du lac de Génézareth et au temps des apôtres. Cette station de Tondano est devenue le centre des missions dans la partie orientale de l'Archipel.

Le centre naturel de toute l'œuvre serait Java, siége de l'administration coloniale ; mais le gouvernement hollandais a toujours entravé l'œuvre des missions dans cette île. Le Manuel de Calw en cite une preuve : En 1846, ensuite de la guerre du rajah Diesso Negoro, le gouvernement conclut un traité, d'après lequel il s'engageait à empêcher, par tous les moyens dont il pouvait disposer, la propagation de la religion chrétienne dans l'île de Java. Mais pendant que les hommes croyaient pouvoir déjouer les plans de Dieu, ces plans s'accomplissaient d'une manière très remarquable. Trois missionnaires envoyés dans l'Archipel en 1830, trompant la surveillance du gouvernement, s'étaient arrêtés à Java ; mais ils ne pouvaient annoncer ouvertement l'Evangile. L'un se fit maître d'école ; un autre entreprit la traduction de la Bible dans la langue du pays ; le troisième, tout en exerçant son état d'horloger, s'occupait à répandre des traités religieux. Quand le gouvernement s'en aperçut, il le lui interdit, mais beaucoup de grains de la bonne semence avaient été ainsi déjà répandus. En 1847, arrivèrent dans la grande ville de Surabaya, à l'est de Java, 84 Javanais demandant à être reçus membres de l'Eglise de Jésus-Christ. On apprit avec étonnement que personne ne leur avait annoncé l'Evangile, mais que quelques-uns des traités de l'horloger, renfermant tout ou partie de l'Evangile de Marc, leur avaient été remis par des gens qui ne les avaient pas compris. Le Saint-Esprit avait abondamment béni cette lecture, car ces 84 n'étaient pas seuls, et le nombre des âmes réveillées par ce moyen était en tout de 360. Disons-le avec M. van de Velde, « le Seigneur se moque des grands et des prudents de la terre ; quand le moment est venu où il veut agir, il agit. »

Ce fait était de nature à encourager puissamment les chrétiens de la Hollande, qui se décidèrent à envoyer des missionnaires à Java, malgré l'opposition du gouvernement, et à commencer l'évangélisation de l'île par la capitale même. Le Seigneur a béni cette entreprise. Une école missionnaire est maintenant ouverte aux convertis javanais, qui, en général, se sentent pressés d'annoncer autour d'eux la bonne nouvelle, dès qu'ils l'ont reçue dans leurs cœurs.

M. van de Velde, après avoir dit ses espérances pour cette œuvre encore toute nouvelle, a adressé en terminant quelques paroles chaleureuses aux jeunes gens. Il a fait l'histoire d'un jeune aspirant de marine, conduit providentiellement auprès du missionnaire Rieder, et rendu dans cette visite attentif à la vérité, mais sans la comprendre encore tout entière et sans trouver la paix, qu'il ne devait trouver qu'après bien des années de recherches anxieuses. L'instrument dont Dieu se servit pour cela fut un jeune officier de 19 ans. M. van de Velde (car c'était son histoire qu'il racontait) fut convaincu et comprit l'amour de Dieu en voyant ce jeune homme confesser en toute occasion Jésus-Christ son Sauveur et lui obéir dans les petites choses comme dans les grandes. Et maintenant il disait à ses jeunes auditeurs : « Faites de même, rendez un témoignage fidèle ; vous pourrez ainsi faire beaucoup de bien, et peut-être même accomplir de grandes choses. » — Puisse cet appel avoir été entendu !

A. M.

TABLE DES MATIÈRES

CHRONIQUE.

LETTRES A LA RÉDACTION ET AVIS DIVERS.

PENSÉES DÉTACHÉES.



